UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00676721 4

LETTRES

INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES

DE

COLBERT

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lettresinstructi00colb

HF.B
.6845k

LETTRES
INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES
DE
COLBERT

PUBLIÉS POUR LE MINISTÈRE DES FINANCES

PAR PIERRE CLÉMENT

MEMBRE DE L'INSTITUT

ERRATA GÉNÉRAL ET TABLE ANALYTIQUE

PAR

M. PIERRE DE BROTONNE

90442
21/8/08/.

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXII

AVERTISSEMENT.

En terminant la publication des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, M. Pierre Clément s'était préoccupé de la nécessité d'y joindre une table analytique des noms de personnes, de lieux et de matières; il avait même, dans les derniers temps, chargé ses collaborateurs de commencer la préparation de cette table, et une certaine quantité de matériaux se trouvait déjà réunie lorsque survinrent les événements de l'année 1870, pendant lesquels une cruelle maladie nous enleva le savant éditeur, puis les incendies du mois de mai 1871, où furent détruits, avec toutes les archives du ministère, les premiers éléments de la table et même deux volumes des *Lettres* non encore distribués, les tomes VI et VII.

Dès qu'il fut possible de réparer les désastres, l'Administration fit réimprimer et distribuer ces deux volumes. Plus tard, on put revenir à la table analytique. Elle était réellement indispensable pour que les recherches fussent faciles, fructueuses et sûres. En effet, M. Pierre Clément avait dû adopter, au lieu de l'ordre chronologique, une division par matières en dix-sept sections, savoir :

Tome I. 1° Lettres de Colbert antérieures à la mort de Mazarin et relatives à tous sujets, mais particulièrement à ses relations avec le cardinal;

II. 2° Procès de Fouquet;
3° Finances, impôts, monnaies (trois séries);
4° Industrie, commerce (deux séries);

III. 5° Marine, galères (deux paginations);
6° Instructions au marquis de Seignelay;
7° Colonies;

IV. 8° Administration provinciale:
9° Agriculture, forêts, haras;
10° Canal du Languedoc;
11° Routes, canaux et mines;

Tome V. 12° Fortifications;
13° Sciences, lettres, beaux-arts, bâtiments;
VI. 14° Justice et police;
15° Affaires religieuses;
16° Affaires diverses;
VII. 17° Lettres privées.

Mais, si l'on réfléchit d'une part qu'une division parfaite par ordre de matières ne peut s'appliquer à des correspondances qui, portant presque toujours sur plusieurs sujets à la fois, ne se prêtent point par conséquent à la classification, et d'autre part que chacune de nos dix-sept sections comporte des annexes et appendices rejetés à la fin des volumes; que, plusieurs fois, la découverte trop tardive de différentes masses de documents a forcé de faire des doubles séries ou des doubles volumes, sans compter le Supplément pour onze sections et l'Appendice pour neuf, placés dans le tome VII; que les index des noms annotés au point de vue de la biographie et les sommaires analytiques de chaque lettre ajoutés à la fin des volumes n'ont jamais présenté qu'une utilité restreinte et provisoire; qu'enfin on se trouve en face de neuf volumes de six cents pages en moyenne, et d'un ensemble de près de cinq mille cinq cents lettres ou documents, sans autre guide que la division par matières, à peu près illusoire, disions-nous tout à l'heure, chacun comprendra qu'il n'ait pas paru possible de laisser aussi peu accessible, même pour les travailleurs doués de la meilleure volonté, une œuvre monumentale dont la valeur est universellement appréciée. Pour qu'elle rendît de vrais services, il fallait donner une table analytique analogue à celle qui a été faite pour le tome Ier de la *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, indiquant très exactement et minutieusement les noms de personnes, les noms de lieux, les matières et les subdivisions principales de ces matières. Il fallait surtout, si l'on entreprenait cette tâche, l'accomplir de manière à donner satisfaction à tous les besoins comme à tous les souhaits. C'est dans ces conditions que le Ministre prescrivit au service des Archives centrales de préparer la présente table.

Disons tout de suite que ce travail, aride, effrayant en per-

spective comme durée et comme dimensions (il a nécessité le maniement de plus de cent vingt mille fiches), et qui eût eu besoin surtout d'être dirigé par l'auteur regretté de la publication, n'aurait jamais pu aboutir aux résultats voulus, si celui de nos collaborateurs auquel il fut confié, M. Pierre de Brotonne, ancien élève de l'École polytechnique, n'avait apporté dans l'accomplissement de sa tâche un courage, une persistance, une rigueur de méthode, que nous ne saurions trop hautement reconnaître et signaler à la juste gratitude des lecteurs.

Quelques brèves observations feront suffisamment comprendre la méthode adoptée pour procéder à l'établissement de cette table. Le rédacteur n'avait à tenir compte ni du numérotage des chapitres et sections, ni de celui des lettres : les renvois ne se rapportent donc qu'aux volumes et aux pages. De peur d'étendre indéfiniment le cadre, on n'a fait de subdivisions que dans les articles où elles se trouvaient exigées ou justifiées soit par un nombre trop considérable de renvois, soit par l'importance du personnage ou de la matière. Quelques articles, ceux de Colbert et de Louis XIV par exemple, ont dû être divisés méthodiquement en plusieurs parties, dont chacune est munie d'un en-tête explicatif.

On a eu grand soin d'établir aussi correctement que possible l'orthographe des noms de personnes et de lieux, sans tenir compte des formes admises parfois dans le texte, si ce n'est pour faire renvoi de la forme irrégulière à la forme régulière, celle que le lecteur viendra sans doute chercher de préférence. Un certain nombre de ces noms n'avaient pas été identifiés d'une façon assez complète ou assez exacte : la table remédie à ces imperfections.

En ce qui touche les incorrections de texte, il a paru nécessaire de faire un travail plus considérable encore, et que, selon toutes probabilités, M. Clément lui-même aurait demandé à ses collaborateurs. Nous avons soumis à une collation attentive toutes les pièces dont l'original s'est trouvé à notre portée, particulièrement les lettres autographes. Les résultats de cette revision, en laissant toutefois de côté les corrections qui ne changent point le sens et

les suppressions de phrases ou de membres de phrases voulues par l'éditeur, ces résultats, disons-nous, ont formé l'*Errata général* qui va prendre place entre l'Avertissement et la Table. On y a fait rentrer les quelques corrections qui avaient été déjà indiquées à la fin de chaque volume. Lorsqu'une correction porte sur un nom ou sur un mot qui doit figurer dans la table (par exemple lorsque la revision a donné *Genève* au lieu de *Mayence*, *Anvers* au lieu d'*encore*, *Les Sables* au lieu de *Saint-Hilaire-de-Riez*, *Catalogne* au lieu de *l'exercice*, *pionniers* au lieu de *provisions*, *Cour des aides* au lieu de *Cour des comptes*), l'ancienne lecture est tenue pour non avenue, et la nouvelle seule est portée à la table avec la mention *err.* Comme les textes des tomes VI et VII avaient été presque tous revisés pour la réimpression, on ne les a pas soumis à une nouvelle collation. En somme, cette opération a été assez fructueuse pour que les lecteurs nous sachent gré de l'avoir faite, et ceux qui connaissent l'écriture microscopique, si souvent indéchiffrable, de Colbert, ne s'étonneront ni du nombre des corrections proposées dans l'*Errata*, ni, dans un autre sens, de l'hésitation ou de l'insuccès que nous avouons en quelques cas.

La Table elle-même a aussi son *Errata*, heureusement peu considérable.

Enfin le volume se termine par un Sommaire général qui ne laissera pas d'avoir son utilité, et où l'on trouvera : 1° le relevé des principales matières que M. Pierre Clément a traitées dans ses introductions magistrales, en tête de chaque volume; 2° le relevé des dix-sept sections de lettres, avec leurs subdivisions et avec l'indication des appendices ou suppléments correspondants; 3° celui des glossaires et index divers joints à quelques-uns des volumes.

ERRATA GÉNÉRAL.

Les corrections précédées d'un astérisque sont celles qui avaient déjà été relevées à la fin de chacun des volumes.

TOME PREMIER.

Page 2, ligne 13. Effacez le point de doute.

Page 3, ligne 10 du n° 2. Au lieu de «Trie», lisez« Trye (Trye-Château, dép. Oise) (?)».

— ligne 11. Au lieu de «course», lisez «cour».

Page 4, ligne 4. Au lieu de «faite au», lisez «faite avec le sieur».

— ligne 5. Au lieu de «par le peuple. Il promet», lisez «par laquelle il promet».

— ligne 11. Au lieu de «Mellaville», lisez «Melleville».

— Remplacez la note 4 par celle-ci: «Charles-Hilaire de La Rochefoucauld, chevalier de Malte (1628-1651)».

— ligne 2 du n° 3. Au lieu de «lieutenant du Roy», lisez «lieutenant de Roy».

Page 5, ligne 11. Au lieu de «les soldats», lisez «250 soldats».

— ligne 12. Au lieu de «les jetèrent», lisez «se jetèrent».

— ligne avant-dernière. Au lieu de «ses deux filles», lisez «deux de ses filles».

Page 6, ligne 4. Au lieu de «en avoit presté serment, le jour mesme», lisez «avoit presté serment le soir mesme».

Page 7, ligne 3. Au lieu de «l'arrivée desquels», lisez «l'arrivée de laquelle».

— ligne 19. Au lieu de «gardes du Roy», lisez «gardes de la Reyne».

— ligne avant-dernière. Au lieu de «port», lisez «pont».

Page 8, ligne avant-dernière du n° 4. Au lieu de «hommes à pied», lisez «hommes de pied».

Page 9, ligne 13. Au lieu de «l'une est un peu pressante», lisez «l'une est plus pressante».

— ligne 30. Au lieu de «si cela estoit souffert», lisez «si cela estoit, l'affaire».

Page 10, ligne 17. Au lieu de «plein de tendresse ou d'estime», lisez «de tendresse ou l'estime».

— ligne 21. Au lieu de «le lieutenant en estoit», lisez «le lieutenant de Roy en estant.»

Page 11, ligne 1. Au lieu de «lundy dernier», lisez «samedy dernier, 9e de ce mois».

— ligne 4. Au lieu de «saluts», lisez «salves».

— ligne 7. Au lieu de «coups de canon» lisez «volées de canon».

— ligne 8. Au lieu de «parlementer», lisez «parler».

Page 12, ligne 6. Après «Saligny», ajoutez «et un autre».

— ligne 4 du n° 7. Au lieu de «Le Mérac», lisez «Le Mérat».

Page 13, ligne 15 du n° 8. Au lieu de «aviser», lisez «éviter».

— ligne 19. Au lieu de «aux deux», lisez «avec deux».

Page 14, ligne 18 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Saint-Marc», lisez «Saint-Mars».

* — La date du n° 9 est 15 juin.

Page 15, ligne 16. Au lieu de «M. Le Roi», lisez «M. Longuet».

— ligne 23. Au lieu de «16,000 livres», lisez «15,000 livres».

— même ligne. Au lieu de «poids et mesures d'artillerie», lisez «pièces et munitions d'artillerie».

Page 16, ligne 19. Lisez «qui feroit icy, de vostre charge, ce que M. Le Roy».

Page 17, ligne 3 du n° 11. Au lieu de «Charny», lisez «Chauny».

Page 18, ligne 10. Au lieu de «vraiment», lisez «cependant».

— ligne 1 du n° 12. Après «avant-hier», ajoutez «à la Fère».

Page 19, ligne 3. Au lieu de «qu'ils ne peuvent», lisez «qu'il ne peut».

— ligne 6. Au lieu de «prendre soin du détail de toutes les charges principales», lisez «perdre bien du détail de toutes les charges particulières».

— ligne 2 du n° 13. Au lieu de «lettre de M. de Souvré», lisez «lettre de M. du Frétoy à M. de Souvré».

— ligne 9. Au lieu de «mondit sieur de Souvré prie», lisez «il prie mondit sieur de Souvré».

Page 20, lignes 9 et 10. Au lieu de «si son bon sens ne s'en mesle. Tous les discours», lisez «si son bonheur ne s'en mesle. Tous ses discours».

— ligne dernière du n° 14. Au lieu de «13», lisez «23».

Page 21, lignes 1 et 12. Au lieu de «Sivois», lisez «Sirois» ou «Seyron».

* — ligne 17 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «en 161», lisez «en 1611».

* Pages 21, 24 et 28. Les nos 15 à 17 sont des lettres originales.

Page 24. La cote du n° 15 est fol. 306.

Page 26, ligne 3. Au lieu de «qui donne», lisez «qui fait qu'il donne».

— La notice biographique donnée dans la note 1 est celle du duc de Candale, qui mourut trois ans avant son père et ne porta jamais le nom de duc d'Épernon; le personnage mentionné dans le texte est Bernard de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon.

Page 27, ligne 20. Au lieu de «toute l'importance», lisez «tout l'emportement».

— ligne 36. Les mots «a parole» sont douteux.

Page 28, ligne dernière. Au lieu de «des milliers», lisez «Damvillers».

Page 29, ligne 15. Au lieu de «poussé», lisez «passé».

— ligne 30. Au lieu de «des remontrances», lisez «de ces remontrances».

Page 30, ligne 5. Au lieu de «où il estoit seul», lisez «où il estoit, et m'y laissa seul».

— ligne 26. Au lieu de «ce qui se fera contre Sa Majesté», lisez «ce qui se feroit contre Sa Majesté».

— ligne 31. Au lieu de «pouvoit», lisez «pourroit».

Page 32, ligne 25. Au lieu de «beaucoup de mal à Paris, seulement qu'il estoit», lisez «beaucoup de mal dans Paris secrètement, qu'il estoit».

Page 34, ligne 20. Au lieu de «Madame de Chevreuse. Sonder», lisez «Madame de Chevreuse. Pour celle-cy, il faut sonder».

— ligne 24. Au lieu de «ce que vous pourrez juger d'en découvrir de M. le garde», lisez «ce que vous en pourrez juger des discours de M. le garde».

— ligne 29. Au lieu de «il a carte blanche», lisez «elle a la carte blanche».

— ligne 34. Au lieu de «autre chose qui ayt contrevenu», lisez «aucune chose qui y ayt contrevenu».

Page 36, ligne 3. Au lieu de «détourner», lisez «détruire».

— ligne 21. Après «le garde des sceaux», ajoutez «et qu'il agisse».

— ligne 24. Au lieu de «il y avoit», lisez «il pourroit y avoir».

Page 38, ligne 10. Supprimez le mot «comme».

— La date du n° 19 est 29 août.

— ligne 5. Au lieu de «mémoire», lisez «grimoire».

Page 39, ligne 7. Après «s'excuser», ajoutez «de le mander».

— ligne 21. Au lieu de «Son Altesse Royale», lisez «Madame de Chevreuse».

— ligne dernière. Le nom «de La Boulaye» est douteux.

Page 41, ligne 19. Au lieu de «déclaration de publique et irrétractable amitié», lisez «déclaration publique et irrétractable d'amitié».

— ligne dernière. Au lieu de «convient», lisez «contient».

— La cote du n° 19 est Papiers d'État, tome IV.

Page 42, ligne 1. Au lieu de «vous épargner», lisez «rien épargner».

— ligne 9. Au lieu de «n'empestent davantage les esprits», lisez «n'empiètent davantage son esprit».

— ligne 12. Au lieu de «tenir», lisez «tirer».

— ligne 20. Au lieu de «Saugeron», lisez «Saugeon».

— ligne dernière. Au lieu de «sont», lisez «l'ont».

— même ligne. Au lieu de «ces sortes», lisez «cent sortes».

Page 45, ligne 28. Au lieu de «les avoir excités», lisez «l'avoir excité».

Page 46, ligne 15. Supprimez «à Paris».

— ligne dernière. Après «maison», ajoutez «sa satisfaction».

Page 47, ligne 12. Au lieu de «qu'il y a», lisez «que s'il y a».

— ligne 25. Avant «donne», ajoutez «ne».

Page 49, ligne 18. Au lieu de «M. le coadjuteur», lisez «M. le surintendant».

Page 50, ligne 27. Lisez «l'affaire de la prévosté de Nantes».

— ligne 30. Au lieu de «à peine payé», lisez «et point payé».

Page 52, ligne 31. Au lieu de «tous», lisez «très».

Page 53, ligne 28. Au lieu de «pour placer», lisez «pour rétablir».

Page 54, ligne 4. Au mot «Saint-Satur», ajoutez en note : «Saint-Satur-sous-Sancerre est une abbaye dans le département du Cher».

Page 55, ligne 24. Au lieu de «19», lisez «9».

Page 57, ligne 19. Au lieu de «son sentiment», lisez «fort secrètement».

Page 58, ligne 18. Au lieu de «qu'il estoit», lisez «et que luy-mesme estoit».

— ligne 29. Au lieu de «celles», lisez «les intérests».

Page 59. La date du n° 27 est 6 décembre.

— ligne dernière. Au lieu de «conseiller», lisez «conseil».

Page 60, ligne 4. Au lieu de «joye», lisez «zèle».

— ligne 7. Au lieu de «provisions», lisez «pionniers».

— La cote du n° 27 est fol. 67.

Page 61, ligne 14. Au lieu de «pour», lisez «par».

Page 62, ligne 6 du n° 29. Au lieu de «deux», lisez «dix».

Page 63, ligne 4. Au lieu de «dix», lisez «six».

— ligne 5. Au lieu de «luy [assure] que toutes les fois qu'il a esté la voir», lisez «luy cote toutes les fois qu'il a esté la voir, luy marquant que».

— ligne 1 du n° 30. Au lieu de «instruction», lisez «intention».

Page 64, ligne 8. Lisez «s'il y a quelque remède à y apporter».

— ligne 11. Avant «des courriers», ajoutez «les ordinaires ou par».

— ligne 23. Au lieu de «pensée», lisez «portée».

Page 65, ligne 21 du n° 31. Au lieu de «acheter», lisez «par exemples».

Page 66, ligne 10 du n° 32. Avant «tant de mille», ajoutez «150 et».

Page 67, lignes 3 à 9. Lisez «dudit sieur Charron; retenir (?) les récépissés de Vostre Éminence pour lesdites 150,000 livres, en fournissant de bonnes décharges audit Tabouret, et l'obliger de payer les 15,000 livres auxdits pourvoyeurs et 13,000 livres d'autre part à M. Euzenat, et oster le scandale que l'insolence de plusieurs petits créanciers de la maison de Vostre Éminence cause dans ses appartemens. Je seray obligé, pour

l'entière exécution de cette affaire, de prendre 3,750 livres pour les taxations de l'extraordinaire desdites 150,000 livres, soit sur les recouvremens à faire pour Vostre Éminence en Bourgogne».

Page 67, lignes 15 et 16. Lisez «Le changement de l'assignation de 37,000 livres pour les poudres en autres dépenses».

— ligne 25. Au lieu de «plaira», lisez «plaist».

— ligne 29. Au lieu de «de l'argent», lisez «ou l'argent».

— ligne 32. Au lieu de «l'exercice», lisez «Catalogne».

— ligne 34. Lisez «envoye encore en Catalogne sur la fin de 1649».

Page 68, ligne 5. Au lieu de «extrême», lisez «entière».

— ligne 10. Après «particulier», ajoutez «en ce cas».

— ligne 11. Au lieu de «les sortes», lisez «ces sortes».

— ligne 7 du n° 33. Lisez «principes d'homme d'honneur».

Page 69, ligne 5. Lisez «a faites au régiment des gardes suisses».

— ligne 8. Lisez «changer les 50,000 livres données à la Reyne».

— ligne 9. Après «poudres», ajoutez «en autres dépenses».

— ligne 14. Au lieu de «prétendois», lisez «prétendrois».

— ligne 17. Après «n'a pas», ajoutez «au moins».

— ligne 20. Lisez «nous remettions tous le peu d'affaires de papiers que chacun de nous a».

— ligne 23. Lisez «m'a confié, estant obligé de le servir et y ayant une très-forte inclination, mais parce que je juge».

— ligne 2 du n° 34. Au lieu de «28», lisez «23».

Page 70, ligne 5. Lisez «pendant tout ce temps».

— ligne 7. Lisez «que pour les mettre en quelque sorte d'ordre».

— ligne 30. Au lieu de «ses biens et effets sont : les revenus», lisez «ses biens et effets, au revenu».

Page 71, ligne 10. Au lieu de «indications», lisez «radiations».

— ligne 12. Au lieu de «droits d'office», lisez «droits de tiers».

— ligne 17. Après «divisé», ajoutez «par parcelles».

Page 72, ligne 14. Au lieu de «estats», lisez «effets».

— ligne 15. Au lieu de «ensuite», lisez «conjointement» et supprimez le dernier «en».

— ligne avant-dernière. Au lieu de «connoistre», lisez «contenter».

Page 73, ligne 6. Après «importantes», ajoutez «pour le bien».

— ligne 7. Au lieu de «affaires», lisez «deniers».

— ligne 12. Au lieu de «qu'elles ne se peuvent», lisez «qu'elle ne se peut».

— ligne 26. Au lieu de «discrétion», lisez «direction».

Page 74, ligne 2. Au lieu de «estoit», lisez «restoit».

Page 75, ligne 1. Au lieu de «Bertillat», lisez «Bartillat».

— ligne antépénultième. Au lieu de «acquest de», lisez «assignation des».

— ligne avant-dernière. Au lieu de «nécessaire», lisez «moyen».

Page 76, lignes 2 et 3. Lisez «et le joindre à tous les autres qui appartiennent à Vostre Éminence sur la mesme nature».

— lignes 7 et 8. Lisez «parce que, cela pouvant estre connu par le marchand auquel ces lettres».

— ligne 9. Avant «suite», lisez «une».

— ligne 18. Au lieu de «8,000 livres», lisez «les 2,000 livres».

Page 77, ligne 9. Lisez «les munitionnaires de Catalogne, Flandre, et des places».

— ligne 15. Lisez «sa confiance et qui, estant reconnue pour cela et ayant les entrées, en auroit fait».

Page 78, ligne 13. Après «entre les mains», ajoutez «du trésorier».

— ligne 27. Au lieu de «conseiller», lisez «commissaire».

Page 78, ligne 33. Au lieu de «font», lisez «me font».

Page 79, ligne 15. Au lieu de «je n'auray», lisez «je ne sçay».

— ligne 20. Au lieu de «conseillers», lisez «commissaires».

Page 80, ligne 5. Au lieu de «lieutenance du Roy», lisez «lieutenance de Roy».

— ligne 11. Au lieu de «confirmée», lisez «consommée».

— ligne 17. Lisez «se tient serré et muet et MM. Longuet et Jobard n'en sçavent rien».

Page 81, ligne 5. Au lieu de «remettre», lisez «reculer».

Page 82, lignes 3 et 4. Lisez «dues par Son Altesse Royale à Vostre Éminence, je laisseray achever cette affaire par mondit sieur de Lyonne».

Page 84, ligne 5. Au lieu de «100,000 livres», lisez «150,000 livres.»

— ligne 9. Les mots «en ce moment» et, ligne 10, les mots «le dresser» sont douteux.

Page 85, ligne 6. Au lieu de «royales», lisez «urgentes».

— ligne 8. Avant «ses principales», ajoutez «sortir de».

— lignes 11 et 12. Lisez «en Catalogne, et pour celles du don gratuit et de Tabouret, qu'il les restabliroit».

— ligne 13. Au lieu de «J'ay, sur ce point, voulu», lisez «Je n'ay point voulu».

— ligne 25. Au lieu de «dépenses», lisez «avances».

— ligne avant-dernière. Au lieu de «Cantarin», lisez «Cantarini».

Page 86, lignes 27 à 30. Lisez «je composeray un petit Conseil d'un avocat, ordinaire ou extraordinaire, et d'un procureur, pour consulter toutes les affaires de justice de Vostre Éminence, afin de faire agir ensuite ses amis et serviteurs selon les résolutions qu'ils prendront».

— ligne 2 du n° 39. Lisez «contient seulement l'affaire du tiers des prises et celle de M. Baltasar, sur laquelle je répondray secrètement à Vostre Éminence».

Page 87, ligne 7. Au lieu de «premièrement», lisez «présentement».

— ligne 18. Au lieu de «son service», lisez «sa subsistance».

Page 88, ligne 19. Lisez «J'ay cy-devant écrit à Vostre Éminence pour la charge de contrôleur».

Page 89, ligne 34. Au lieu de «il se passa», lisez «il passa».

— ligne 35. Au lieu de «entérinement», lisez «inexécution».

— ligne 37. Lisez «ceux qui avoient cabalé et fait des voyages».

Page 90, ligne 6. Au lieu de «amis», lisez «créanciers».

— ligne 9. Lisez «MM. de Chevreuse et chevalier de Guise».

Page 91, ligne 2. Au lieu de «entrevues», lisez «conférences».

* — ligne 3. Au lieu de «M. de Marsac», lisez «M. de Massac».

— ligne 11. Lisez «du syndicat qui avoit esté fait».

— lignes 12 à 14. Lisez «parce que ce syndicat tiroit... et qu'il y establissoit un ordre et les tiroit».

Page 92, ligne 1. Lisez «et d'aiguiser si bien la matière qu'ils soyent obligés de reprendre».

— ligne 16. Lisez «pour la communauté des créanciers, poursuivre la mainlevée du procureur général et recevoir».

— ligne 19. Au lieu de «effets», lisez «affaires».

— ligne 28. Au lieu de «curateur», lisez «créancier».

Page 94, ligne 9. Au lieu de «fuite», lisez «suite».

— ligne 10. Après «autre», ajoutez «et je ne (*mot illisible*) pas fort (*mot illisible*) quand je luy diray qu'elles seront en meilleur estat qu'elles ne sont présentement».

— ligne 15. Au lieu de «confirmation», lisez «commission».

Page 96, ligne 2 du n° 43. Au lieu de «Seyron», lisez «Seyron».

Page 97, ligne 3. Après «s'il vous plaist»,

ajoutez «Pour M. Brachet, je crois que vous m'aurez gardé le secret, estant important de n'estre pas découvert quand on vous donne des avis utiles».

Page 97, ligne 8. Au lieu de «à Fontainebleau», lisez «de Fontainebleau».

— ligne 25. Au lieu de «avances», lisez «créanciers».

Page 98, ligne 19. Au lieu de «Cour des comptes», lisez «Cour des aydes».

— ligne 4 de la note 2. Au lieu de «avec Aligre, la charge de surintendant des finances», lisez «avec Aligre et Ménardeau-Champré, la charge de directeur des finances».

Page 100, ligne 5. Au lieu de «Pellisson», lisez «Pellissary».

— ligne dernière. Au lieu de «ordonnances de vérifications», lisez «ordonnances vérifiées».

Page 101, ligne 1. Au lieu de «quantité», lisez «qualité».

— lignes 4 et 8. Au lieu de «armées», lisez «armes».

— ligne 28. Au lieu de «grevés», lisez «garants».

Page 102. La date du n° 45 est 15 juillet.

— ligne 18. Lisez «j'ay fait faire».

— ligne 20. Au lieu de «seulement», lisez «généralement».

— ligne dernière. Lisez «Il se peut faire que le temps nous pourra produire».

Page 103, ligne 3. Au lieu de «mandez», lisez «mandiez».

— ligne 4. Au lieu de «particuliers intéressés», lisez «procès intentés».

— ligne 6. Au lieu de «office», lisez «effet».

* — ligne 17. Le nom «Coursaut» est douteux.

— ligne 18. Au lieu de «Je n'ay», lisez «Il n'a».

Page 104, ligne 6. Au lieu de «le sieur Lucien», lisez «Saint-Lucien».

— ligne 13. Au lieu de «dernières», lisez «deniers».

— ligne 20. Lisez «il faudra avoir recours à».

Page 104, ligne 22. Au lieu de «assignées», lisez «à assigner».

— ligne 24. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

Page 105, lignes 27 et 34. Au lieu de «7 ou 8,000», lisez «7 ou 800,000».

Page 106, ligne 3. Au lieu de «Saint-Saurin», lisez «Saint-Séverin».

Page 107, ligne 20. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

— ligne 25. Au lieu de «mécontens», lisez «ignorans».

— ligne 30. Au lieu de «plus», lisez «point».

— ligne 33. Au lieu de «Varangeville», lisez «Varangéville».

Page 108, ligne 16. Après «consente», ajoutez «de bonne grâce».

— ligne 22. Après «ayt», ajoutez «de soy».

Page 109. La date du n° 47 est 29 juillet.

— ligne 3. Lisez «princesse Palatine».

— ligne 5. Au lieu de «entend», lisez «prétend».

— ligne 14. Lisez «pour vous, pour le royaume, pour la Reyne».

Page 110, ligne 4. Au lieu de «avoient», lisez «ont».

— ligne 22. Au lieu de «Brachet», lisez «Boucher».

— ligne 23. Au lieu de «rendre», lisez «mander».

— même ligne. Au lieu de «la», lisez «le».

Page 111, ligne 20. Au lieu de «mettions», lisez «remettions».

— ligne 25. Au lieu de «le plus tost», lisez «le plus».

— ligne 26. Au lieu de «mesures», lisez «raisons».

— ligne 28. Au lieu de «d'y faire travailler», lisez «d'en faire convenir».

Page 112, ligne 1. Après «l'entretien», ajoutez «des officiers».

— ligne 12. Au lieu de «en assurer», lisez «asseurer».

Page 113, ligne 18. Au lieu de «qu'il continue», lisez «qu'ils contiennent».

— lignes 28 et 29. Ajoutez une virgule après «désordres», et au lieu de «à propos de», lisez «faisant éclater».

Page 113, ligne dernière. Au lieu de «vous», lisez «nous».

Page 115, ligne 1. Au lieu de «les billets», lisez «ses billets».

— ligne 10. Au lieu de «pourrois», lisez «puis».

— ligne 26. Au lieu de «ay dit», lisez «dis».

Page 116, ligne 24. Au lieu de «Mayence», lisez «Genève».

* — ligne 5 de la note 1. Au lieu de «Charles de Neuville», lisez «Nicolas de Neufville».

Page 117, ligne 7. Au lieu de «opinions», lisez «oppositions».

Page 118, ligne 1 du n° 52. Au lieu de «29 juillet», lisez «22e».

— ligne 8. Au lieu de «qu'il vous», lisez «qu'il me».

— ligne dernière. Au lieu de «garant de toutes leurs affaires», lisez «garant de leur affection».

Page 119, ligne 7. Après «correspondance», ajoutez «pour me les faire tenir en seureté».

— lignes 19 et suivantes. Les faits auxquels fait allusion la note 2 doivent se rapporter au surintendant, M. de Maisons, et non au chancelier Séguier. Voyez la lettre n° 55.

— ligne 24. Au lieu de «cette nécessité», lisez «telle nécessité».

— ligne 31. Après «en a deu», ajoutez «faire».

— ligne 33. Au lieu de «mesle tout», lisez «met le feu».

Page 120, ligne 28. Lisez «qui ont dessein de vous tirer des estocades là-dessus».

Page 121. La date du n° 54 est 2 septembre 1651.

— ligne 13. Au lieu de «les deux émissaires», lisez «les commissaires».

Page 122, ligne 32. Au lieu de «s'il avoit», lisez «s'il n'avoit».

* — ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «1661», lisez «1651».

Page 123. La cote du n° 54 est fol. 52 et 54.

Page 124, lignes 9 et 10. Lisez «la rage la plus endiablée du Boiteux», et supprimez le point de doute.

* Page 124, ligne 2 de la note 3. Au lieu de «Blancy», lisez «Plancy».

— ligne 3. Au lieu de «garde des sceaux», lisez «garde des sceaux des ordres du Roy».

* Page 125, ligne 23 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «estoient venus», lisez «n'estoient venus».

Page 126, ligne 14. Au lieu de «et payement», lisez «en payement».

— ligne 15. Au lieu de «en vous aliénant», lisez «ou vous aliénant».

Page 127, ligne 7. Après «tout le monde», ajoutez «à la Reyne».

— ligne 20. Au lieu de «je les», lisez «il les».

Page 128. La date du n° 57 est 23 septembre.

Page 129, ligne 17. Au lieu de «trésorier général», lisez «procureur général».

— ligne 18. Au lieu de «sera», lisez «sont».

— ligne 22. Au lieu de «mais en vérité», lisez «si c'est vérité».

Page 130, ligne 24. Au lieu de «Acousteau», lisez «Auxcousteaux».

* — ligne 26. Au lieu de «Relingues», lisez «Valargues(?)».

— La date du n° 58 est 27 septembre.

Page 131, ligne 6 et note 1. Il faut renvoyer, non à la note 2 de la lettre 57, mais aux notes de la page 124, ou au second paragraphe de la page 129.

* — ligne 26. Au lieu de «procurations», lisez «provisions».

— ligne 31. Au lieu de «travailler», lisez «conférer».

— ligne 33. Le mot «prébende» est douteux.

Page 132, ligne 7. Au lieu de «difficultés», lisez «défiances».

Page 133, ligne 2. Au lieu de «démembrées», lisez «démanchées».

— ligne 11. Au lieu de «trésorier», lisez «procureur».

Page 134, ligne 18. Au lieu de «trésorier», lisez «procureur».

Page 134, ligne 33. Au lieu de «compte rendu», lisez «comptereau».

— ligne dernière. Au lieu de «Perrichon», lisez «Perrachon».

Page 135, ligne 9. Au lieu de «celles que vous avez», lisez «ce qui est de celles qui restent».

— ligne 28. Au lieu de «à compte», lisez «au compte».

*— ligne 31 et note 3. Au lieu de «Chalet (Lorraine)», lisez «Châtel-sur-Moselle (Vosges)».

— ligne 34. Au lieu de «du tiers [des prises], où j'auray», lisez «des tiers [des prises] où j'envoyai».

Page 136, ligne 8. Au lieu de «luy-mesme», lisez «moy-mesme».

Page 137, ligne 2. Au lieu de «15,000», lisez «11,000».

— ligne 29. Au lieu de «3», lisez «19».

Page 138, ligne 22. Au lieu de «par toutes sortes de personnes», lisez «et que s'estant servi de toutes sortes de persuasions».

— ligne 28. Au lieu de «vous», lisez «nous».

Page 139, ligne 27. Au lieu de «recourir», lisez «revenir».

— ligne 30. Lisez «des deux plus forts mois».

Page 140, ligne 11. Au lieu de «preuves», lisez «pièces».

— ligne 17. Au lieu de «un extrait», lisez «autant».

— ligne 20. Au lieu de «laquelle», lisez «lesquelles».

— ligne 24. Avant «déclarer», ajoutez «faire».

— lignes 32 et 33. Lisez «Dans le mesme temps que je vous écris, afin de recevoir vos ordres, j'ay fait».

— ligne 36. Au lieu de «de delà», lisez «etc.».

— ligne dernière. Au lieu de «et noms ordonnés», lisez «où vous ordonnerez».

* Page 141. La date du n° 61 est 12 octobre 1651.

— ligne 10. Après «se cacher», ajoutez «mesme».

— ligne 18. Après «ajoute encore», ajoutez «en termes».

Page 142, ligne 11. Au lieu de «ses affaires», lisez «les affaires».

— ligne 12. Lisez «jamais esté, et que luy ni ses créanciers prétendent un sol».

Page 142, ligne 3 du n° 62. Au lieu de «et ceux pour Paulin», lisez «et au Père Paulin».

— ligne 14. Avant «que cela», ajoutez «au moins en sorte».

Page 143, ligne 9. Au lieu de «establis», lisez «establissemens».

— ligne 13. Lisez «fait dire l'ordre que j'avois de remettre».

— ligne 30. Lisez «je suis très-fasché que vous ayez pris pour des craintes de défiance de nostre part ce que».

Page 144, ligne 26. Au lieu de «se qualifie», lisez «le qualifie».

— ligne 36. Lisez «à l'avenir, à quoy il auroit peut-estre eu plus de facilité qu'il n'a pas, j'ay fait expédier les provisions de cette seconde charge».

Page 145, ligne 7. Au lieu de «celle-cy», lisez «celle qu'il avoit».

Page 146, ligne dernière de la note 1. Au lieu de «soixante et quinze», lisez «soixante-treize».

Page 147, ligne 29. Au lieu de «me donne», lisez «m'ouvre».

* Page 148. La date du n° 64 est 25 octobre.

— ligne 5. Au lieu de «aussy», lisez «ainsy».

* Page 149, ligne 3 de la note 1. Supprimez «Il fit ensuite cent folies, fut exilé, et mourut en Russie».

Page 150, ligne 1 du n° 65. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

— ligne 15 de la 1re colonne des notes. Lisez «qu'un passage à l'autre... S'il continue ses extravagances, je vois beaucoup de dispositions à un soulèvement général contre luy».

— ligne 21. Lisez «si diamétralement opposées au secret, à ce que vous estes».

— ligne 12 de la 2e colonne. Lisez «qu'elles servent présentement d'entretien à toutes».

Page 151, ligne 11. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

— ligne 29. Lisez «mais ils appréhendent que, M. Ondedei appuyant celuy-cy, il ne se».

— lignes 32 et 33. Lisez «qu'ils avoient et

l'un et l'autre des prétentions, et qu'ils prétendoient qu'en travaillant».

Page 152, ligne dernière. Lisez «de M. le chevalier de La Vieuville».

Page 153, ligne 3. Au lieu de «nostre intention», lisez «mes intentions».

— ligne 7. Au lieu de «6,000», lisez «5,000».

— ligne 9. Après «mandez-moy», ajoutez «précisément».

— lignes 14 et 15. Lisez «la plus seure que je pourray, jusqu'à Reims, et je donneray avis à M. Fabert du jour qu'ils y arriveront, afin qu'il donne l'ordre qu'il jugera le plus asseuré pour les faire».

— ligne 19 et note 1. Au lieu de «Chevier», lisez «Chevrier».

— ligne 21 et note 4. Lisez «d'Arnaud».

Page 154. La note 3 est erronée; voyez tome VI, page 36, note 4.

Page 155, ligne 6. Au lieu de «haussement», lisez «rehaussement».

— ligne 21. Au lieu de «ne pouvoir», lisez «ne point».

Page 156, ligne 28. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

Page 157, ligne 4. Au lieu de «M. le chancelier», lisez «M. de Châteauneuf».

— ligne 18. Lisez «l'a dit aussy».

— ligne 27. Au lieu de «cette lettre», lisez «le tout».

Page 158, ligne 15. Au lieu de «toute une», lisez «toute bonne».

— ligne 25. Au lieu de «7,000», lisez «700(?)».

— ligne 28. Au lieu de «je n'en», lisez «je n'y».

— ligne 32. Supprimez «tous».

Page 159, ligne 2. Au lieu de «lundy», lisez «samedy».

Page 160, lignes 1 à 4. Lisez «qu'il est, qu'il n'y avoit point d'autre remède que Monsieur son père en parlast audit sieur Hervart, et, luy faisant connoistre les avantages qu'il peut tirer de la continuation de ses bonnes grâces et de vostre protection, comme au contraire, l'induisist à se charger».

Page 160, ligne 1 de la seconde colonne des notes. Au lieu de «hasarder», lisez «entamer».

— ligne 9. Au lieu de «direction», lisez «dévotion».

*— ligne 11. Ajoutez «etc.».

Page 162, ligne 11. Au lieu de «délivrer», lisez «retirer».

Page 163, ligne 13. Au lieu de «meilleur», lisez «seul».

Page 164, ligne 9. Lisez «ce que j'espérois».

— ligne 25. Lisez «120,000 livres; et si vous vous tenez aux 12,000 pistoles, je ne crois pas qu'elle réussisse. Voyez si vous voulez qu'on la rompe au cas qu'il n'aille pas jusqu'aux 12,000 pistoles. J'appréhende».

— ligne 29. Au lieu de «dessaisir», lisez «désister».

— ligne 32. Au lieu de «vostre affaire des cuivres», lisez «l'offre du cuivre».

— ligne 34. Lisez «a esté rompu par conséquent. Quelque».

— ligne dernière. Au lieu de «mes paroles», lisez «vos paroles».

Page 165, ligne 11. Au lieu de «déclare», lisez «déclaroit».

— ligne 2 de la lettre citée dans la note 1. Au lieu de «Noailles», lisez «Nouaillé».

Page 166, ligne 12. Après «ni d'amitié», lisez «ni de haine qui me puisse empescher de vous mander».

— ligne 29. Après «vos intérests», ajoutez «et je sçay de plus que l'on n'en a point encore parlé à Perrachon».

Page 167, ligne 17. Au lieu de «envoie», lisez «ay envoyé».

— lignes 28 et 29. Lisez «de luy donner, il y a environ quinze jours, 1,500 livres».

— ligne 1 de la note 1. Au lieu de «Marie-Madeleine», lisez «Marie».

Page 168, lignes 1 et 2. Lisez «en disposer. Pour remède, je feray».

— ligne 3. Au lieu de «affecteroit», lisez «offenseroit».

— ligne 11. Au lieu de «tenir», lisez «jouer».

Page 168, ligne 16. Au lieu de «sauf accidens», lisez «sans accidens».

— ligne 24. Au lieu de «écrit», lisez «récit».

Page 169, ligne 10 du n° 70. Au lieu de «écrit», lisez «croit».

Page 170, ligne 14. Au lieu de «ay demandées», lisez «demande».

— ligne 15. Au lieu de «les lieutenans», lisez «le lieutenant».

— La cote du n° 70 est fol. 86.

— ligne 7 du n° 71. Au lieu de «avancé», lisez «achevé».

Page 172. La date du n° 72 doit être fixée vers le 17 novembre.

— ligne 6. Au lieu de «sçauriez», lisez «sçaviez».

— ligne 9. Au lieu de «le Languedoc», lisez «Le Sec».

— ligne 14. Au lieu de «ensuite», lisez «en recette».

— ligne 19. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

— ligne 29. Lisez «désire que l'on traite».

Page 173, ligne 4. Au lieu de «les billets», lisez «des billets».

— ligne 5. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

Page 174, lignes 5 à 8. Lisez «vaisselle d'argent de Perrachon, des 150,000 livres que vous luy devez, des 13,000 livres restant des 50,000 de Catalogne, des 80,000 livres dues par Tabouret, des 20,000 livres des Suisses, et de quelques».

— ligne 30. Lisez «des deux affaires de Tabouret et des 13,000 livres. Je vois quelques jours à sortir des 20,000 livres des Suisses. On demande».

* — ligne 31. Au lieu de «Perrichon», lisez «Perrachon».

Page 175, ligne 5. Lisez «mainlevée des cuivres, la coupe».

— ligne 7. Au lieu de «Coumoisy et Errat, tailleurs», lisez «Cramoisy et Lerat, tailleur».

— ligne 22. Lisez «de l'Espolette. J'en ay à la cour».

Page 175, ligne 24. Au lieu de «écus», lisez «livres».

Page 176, ligne 4. Lisez «toute sa vie la dernière reconnoissance».

* — ligne 10. Au lieu de «de là. Vous pouvant», lisez «de là, vous pouvant».

Page 177, ligne 1. Au lieu de «besoins», lisez «despenses».

— ligne 6. Lisez «je ne suis pas garant».

— ligne 9. Au lieu de «forests», lisez «fermes».

— ligne 12. Au lieu de «n'apprenne», lisez «ne pénètre».

— ligne 31. Lisez «puisqu'elles tiennent pour 200 (ou 250),000 livres».

— La date du n° 74 est 8 décembre.

Page 178, lignes 7 et 8. Lisez «je n'ay pu exécuter».

— La cote du n° 74 est fol. 92.

Page 179, ligne 16. Au lieu de «particulière», lisez «parfaite».

— ligne 24. Au lieu de «recevroit», lisez «recevra».

Page 180, ligne 19. Au lieu de «pierres», lisez «pièces».

— ligne 28. Au lieu de «avec elle», lisez «avec luy».

Page 181, ligne 9. Après «sommes», il y a un mot passé.

— même ligne. Au lieu de «l'occasion», lisez «l'extraordinaire».

— ligne 35. Au lieu de «et en a mis une partie», lisez «et a mis un capitaine».

Page 182, ligne 5. Lisez «seront en vostre disposition par les ordres de M. de Vendosme et le commandement de la cour».

— ligne 13. Lisez «pour le dire à la Reyne».

— ligne 15. Au lieu de «fasse», lisez «faut».

— ligne 20. Au lieu de «par l'ensemble», lisez «pour l'exécution».

* — ligne 26. Au lieu de «Lys», lisez «Loire».

Page 183, ligne 5. Au lieu de «Servien, qui se sont», lisez «par tous ceux qui se sont».

— ligne 12. Lisez «mais toutes conduites».

— ligne 29. Au lieu de «Le second est sur», lisez «Le second, sur».

Page 183, ligne dernière. Lisez «ignorant homme».

Page 184, ligne 15. Au lieu de «édit», lisez «ordre».

— ligne 19. Au lieu de «D'après», lisez «Après».

Page 185, ligne 23. Au lieu de «pourra procurer», lisez «vous pourra produire».

— ligne 30. Au lieu de «sçachant le», lisez «sçavant du».

— ligne 32. Lisez «néantmoins il a si bien».

Page 186, ligne 12. Après «lettre de cachet», ajoutez «au Parlement».

* — ligne 20. Au lieu de «Lys», lisez «Loire».

— Le n° 81 est daté de Pont-sur-Seine (?).

— ligne 2. Lisez «donnés à son régiment d'infanterie, qui sont à Amiens et Abbeville; et M. le cardinal».

Page 187, ligne 11. Au lieu de «[l'Yonne]», lisez «la Seine».

— ligne 12. Le nom «Bitaut» est douteux.

— même ligne. Au lieu de «j'ay esté du», lisez «j'ay esté seul du».

— ligne 20. Au lieu de «déclaration en forme et de l'avis», lisez «déclaration conforme à l'advis».

— ligne 25. Au lieu de «qui viennent», lisez «que l'on reçoit».

— ligne 28. Au lieu de «prie», lisez «conjure».

— ligne 31. Au lieu de «assure», lisez «réponds».

— ligne 33. Au lieu de «et», lisez «ou».

Page 188, ligne 17. Au lieu de «tenir», lisez «venir».

— ligne 2 du n° 82. Au lieu de «dans les», lisez «en diverses».

— ligne 5. Au lieu de «en suspens», lisez «et sergens».

— ligne 7. Au lieu de «retrouver», lisez «retirer».

Page 189, ligne 1. Au lieu de «perdus», lisez «pris».

* — ligne 10. Au lieu de «Lys», lisez «Loire».

— Le n° 83 est daté de Château-Renard.

— ligne 15. Supprimez le mot «[est]».

— ligne 1 de la note 1. Au lieu de «Jacques Saumery, comte de La Corre», lisez «Jacques Johanne de La Carre, marquis de Saumery».

Page 190, ligne 5. Au lieu de «d'avis», lisez «d'autres».

* — ligne 12. Au lieu de «chagrin», lisez «donjon».

* — ligne 13. Au lieu de «un discours», lisez «cent discours».

— ligne 2 du n° 84. Au lieu de «pour tout ce qui concerne», lisez «pour ce qui regarde».

Page 191, ligne 1. Au lieu de «du», lisez «de».

— ligne 13. Au lieu de «expédition», lisez «exécution».

— lignes 25 et 26. Au lieu de «très-utile à Vostre Éminence sur tout cela», lisez «très-utile à Vostre Éminence. Surtout, je la conjure».

— La cote du n° 84 est pièce 155.

Page 192, ligne 2. Au lieu de «les», lisez «ces».

— ligne 4. Au lieu de «du mauvais», lisez «du plus mauvais».

— ligne 8. Au lieu de «toute la vie», lisez «toute ma vie».

— ligne 21. Lisez «connoissance si certaine qu'il a».

— ligne 23. Au lieu de «les mesmes sentimens et dans la mesme», lisez «leurs mesmes sentimens et dans leur mesme».

— ligne 25. Au lieu de «les», lisez «vos».

— la date du n° 86 est 30 août 1652.

Page 193, ligne 12. L'*errata* du volume indique qu'il faut lire «Saint-Germain» au lieu de «Saint-Gervais»; mais le texte porte bien «Saint-Gervais».

— lignes 21 et 22. Au lieu de «la provision du Roy, la sienne», lisez «celuy du Roy, sa provision».

Page 194, ligne 4. Au lieu de «assez naturellement», lisez «naturellement assez».

— ligne 24. Au lieu de «réfléchir», lisez «faire réflexion».

— ligne 28. Lisez «ou autre chose de petite importance, ne luy».

Page 195, ligne 3. Au lieu de «de», lisez «d'écouter».
— ligne 15. Au lieu de «pourroit», lisez «pouvoit».
— ligne 16. Lisez «tous les principaux trafiquans».
— ligne 22. Au lieu de «ou de», lisez «et».
— ligne 27. Au lieu de «Lanches», lisez «Laiches».
Page 196, lignes 1, 9, 14 et 18. Au lieu de «Pecquet», lisez «Picquet».
— ligne 8. Lisez «recommandation, s'il estoit nécessaire, en donnant».
— lignes 13 et 14. Au lieu de «pour la dépossession», lisez «pour la réintégrande et la dépossession».
— ligne 16. Lisez «son nom ou sous celuy de quelque autre».
— ligne 28. Au lieu de «Outre la propriété», lisez «Et outre, pour la propriété».
Page 198, ligne 7. Supprimez «encore».
Page 199, ligne 3. Au lieu de «prioient», lisez «prient».
— ligne 27. Au lieu de «des», lisez «de».
— même ligne. Au lieu de «chercher», lisez «exclure».
— ligne 28. Au lieu de «en», lisez «ces».
Page 200, ligne 3 du n° 92. Lisez «Elle a une porte dans la cour et cuisines du Louvre, et une autre dans la rue Fromenteau».
— ligne 5. Supprimez «petite».
— lignes 12 et 13. Au lieu de «l'assemblée», lisez «l'agence».
— ligne 2 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Launay, Grave», lisez «Launay-Gravé».
— ligne 18. Lisez «contre presque tous les ministres».
— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «sa parole», lisez «ses paroles».
— ligne 11. Au lieu de «pièce 15», lisez «pièce 32».
Page 201, ligne 3. Au lieu de «particulièrement», lisez «particulier».
— ligne 6. Au lieu de «Oyrvant», lisez «Ayrvault».
— ligne 7. Au lieu de «des», lisez «force».
— La cote du n° 92 est fol. 198.
Page 201, ligne 2 du n° 93. Au lieu de «crois», lisez «sens».
— même ligne. Au lieu de «des deux», lisez «de ses deux».
— ligne 4. Au lieu de «avoué», lisez «encore».
— ligne 5. Au lieu de «comme je continue», lisez «comme j'ay commencé par la dépossession du prieur qui s'estoit fort mal conduit aux temps passés, et que je continue».
Page 202, ligne 2. Au lieu de «leur ay fait faire», lisez «leur fais faire».
— ligne 5. Au lieu de «trésorier», lisez «fermier».
— lignes 16 et 17. Lisez «dans Vic-sur-Aisne ni Grandvilliers, comme elle les avoit employées dans».
— ligne 27. Supprimez «Senneterre».
Page 203, ligne 1. Au lieu de «chapelains», lisez «chastellenies».
— ligne 2. Au lieu de «pust», lisez «puisse».
— même ligne. Au lieu de «du Luxembourg», lisez «de Luxembourg».
— ligne 1 du n° 94. Au lieu de «Germain», lisez «Jermyn».
— lignes 6 et 10. Avant «Pallavicini», supprimez «de».
— ligne 7. Au lieu de «*Bergère*», lisez «*Bergue*(?)».
Page 204, ligne dernière de la 1re colonne des notes. Lisez «et ne me pique que de tascher à me bien acquitter».
— ligne avant-dernière de la 2e colonne des notes. Lisez «je luy donne la carte blanche».
Page 205, ligne 2. Lisez «je fais aussy commencer demain à reporter».
— ligne 8. Lisez «il faudroit recommencer tout de nouveau».
— ligne 15 du n° 95. Au lieu de «*Ministre*», lisez «*Ministère*».
Page 207, ligne 5. Au lieu de «donnée», lisez «ordonnée.»
— ligne 16 du n° 97. Au lieu de «sur», lisez «de».
— ligne 17. Au lieu de «sur le sieur», lisez «de».

Page 207, ligne 18. Au lieu de «oseroit à peine offrir», lisez «n'oseroit offrir».

— lignes 19 et 20. Lisez «de change de M. Fabert (pour 60,000 livres); je déclare à Vostre Éminence que je n'ay pas de quoy les acquitter, et qu'elles seront protestées».

Page 208, ligne 2. Au lieu de «il en a fallu», lisez «il y en faut».

— ligne 3. Au lieu de «Son», lisez «Vostre».

— ligne 7 du n° 98. Au lieu de «vous», lisez «la».

— ligne 8. Au lieu de «vostre», lisez «sa».

Page 209, lignes 1 et 2 de la réponse du cardinal. Au lieu de «et mesme de là», lisez «et outre cela».

— La cote du n° 98 est fol. 298.

— ligne 1 du n° 99. Avant «Sur le sujet de», ajoutez l'alinéa suivant : «M. de Guise ne m'a point encore parlé du Bastion; je le mettray sur ce discours à la première fois que j'auray l'honneur de le voir».

— ligne 2. Au lieu de «M. de Guise», lisez «luy».

Page 210, ligne 2. Au lieu de «pas le aire», lisez «le pas faire».

— ligne 1 de la réponse du cardinal. Au lieu de «Il y a justice à», lisez «L'on ajustera».

— ligne 3. Au lieu de «mon», lisez «nostre».

— ligne 2 du n° 101. Lisez «commissaire général des vivres».

Page 211, ligne 1 de la réponse du cardinal. Après «prié», lisez «de Paris».

— ligne 5 du n° 102. Lisez «des marchandises de son chargement».

Page 212, ligne 7. Au lieu de «à MM. Hervart, leur» lisez «à M. Hervart, luy».

— ligne 7 du n° 103. Lisez «ce qu'il croit des bleds pour faire».

— ligne 10. Lisez «quelqu'une de celles d'Italie».

Page 213, ligne 3 du n° 104. Au lieu de «parties», lisez «pièces».

Page 214, ligne 2 du n° 106. Lisez «Elle m'a promis de les envoyer».

Page 215, ligne 4 du n° 107. Au lieu de «ces», lisez «mes».

Page 216, ligne 10. Au lieu de «leurs livres», lisez «les livres».

— ligne 14. Au lieu de «falsifié», lisez «fabriqué».

— ligne 19. Au lieu de «n'a pu», lisez «ne peut».

Page 217, ligne 3. Au lieu de «convenable», lisez «raisonnable».

— ligne 5. Au lieu de «bas», lisez «bon».

— même ligne. Au lieu de «Rennes», lisez «Reims» et supprimez la note.

— ligne 21. Lisez «un lit neuf, d'un dessin approchant».

— ligne 24. Au lieu de «à deux», lisez «et deux».

Page 218, ligne 11. Au lieu de «200,000 livres», lisez «100,000 livres».

Page 219, ligne 1 du n° 110. Au lieu de «ne luy parle et ne le presse», lisez «ne parle et presse».

Page 220, ligne 15. Au lieu de «les», lisez «le».

— lignes 1 et 2 de la réponse du cardinal. Au lieu de «sur les choses», lisez «aux choses».

Page 221, ligne 5. Au lieu de «pressé», lisez «juste».

— ligne 4 du n° 111. Au lieu de «s'il vend ses», lisez «s'il vend quelqu'une de ses».

— ligne 5. Au lieu de «quelques-unes», lisez «quelqu'une».

— ligne 6. Au lieu de «*Bestiaux*», lisez «*Bestions*».

Page 222, ligne 5 de la réponse du cardinal. Au lieu de «longtemps de», lisez «longtemps à avoir la consolation de».

Page 223. La date du n° 113 est 28 juillet.

— ligne 13. Supprimez «l'armée de».

Page 224. La date de la réponse du cardinal est 29 juillet.

Page 225, ligne 3. Au lieu de «à la foire», lisez «à la Fère».

— ligne 6. Au lieu de «incontestablement», lisez «véritablement».

Page 226. La date de la réponse du cardinal est : «Au camp de Stenay, 4 aoust, à minuit».

Page 226, ligne 4. Au lieu de «J'écris là-dessus», lisez «J'en escris le détail».

— ligne 5. Au lieu de «haster», lisez «tenter».

— La cote du n° 115 est pièce 117.

Page 227, ligne 21. Au lieu de «de conseiller», lisez «du Conseil».

Page 228, ligne 10. Au lieu de «ouvertement», lisez «couvertement».

— Les lignes 14 à 18 n'ont pas été retrouvées dans le manuscrit.

Page 230, ligne 9. Au lieu de «ce voyage», lisez «ces voyages».

Page 231, ligne antépénultième. Au lieu de «à l'intendance de», lisez «à l'intendance de l'armée de».

* — ligne 1 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «lettre 27», lisez «lettre 23».

Page 233, ligne 3. Au lieu de «les», lisez «ces».

— ligne 23. Au lieu de «confiance», lisez «constance».

— Le n° 119 se trouve aussi dans les Mss. Clairambault, 1152, fol. 125.

Page 234, ligne 6. Au lieu de «toutes compagnies», lisez «toutes les compagnies».

Page 238, ligne dernière de la 1re colonne des notes. Au lieu de «1656», lisez «1658».

Page 239, ligne 5. Au lieu de «esprit», lisez «effet».

— ligne 16. Au lieu de «dans les Chambres que», lisez «dans les chambres, outre les particuliers, que».

Page 240, ligne 7. Au lieu de «assez», lisez «aussy».

— ligne 8. Au lieu de «encore autant», lisez «en faire autant».

— ligne 11. Au lieu de «rigoureuse», lisez «vigoureuse».

Page 241, ligne 16. Au lieu de «Procureur général», lisez «Premier président».

Page 242. La cote du n° 126 est fol. 214 et 218.

Page 243, ligne 1. Au lieu de «et pertuisanes», lisez «pertuisanes et chapelle».

Page 244, note 3. Cette note se rapporte à Bernard de Fortia. Son père, François, était mort en 1631.

Page 246. Le n° 129 est une lettre autographe.

— ligne 7. Supprimez «encore».

— ligne 24. Au lieu «les fonds», lisez «le fonds».

— ligne 1 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Charon», lisez «Charron».

Page 248 Le n° 131 est une lettre autographe.

— ligne 1. Au lieu de «Hervé», lisez «Heere», et ajoutez en note: «Denis de Heere, seigneur de Vaudois, ancien conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes le 28 janvier 1636 et intendant à Tours».

Page 250, ligne 3. Au lieu de «le sujet de son voyage à la cour», lisez «le sujet du voyage de la cour».

Page 251, ligne 1 de la réponse du cardinal. Au lieu de «l'on vient de me dire», lisez «le commandeur de Souvré me vient de dire».

— ligne 2. Au lieu de «pressoient», lisez «poussoient».

— Le n° 134 est une lettre autographe.

Page 252. La réponse du cardinal n'a point été retrouvée.

Page 253, ligne 3. Après «l'hostel», mettez «etc.».

— ligne 30. Au lieu de «citent», lisez «cotent».

Page 255, ligne 9. Après «outre», mettez «etc.».

Page 256, ligne 7. Au lieu de «est», lisez «estoit».

— ligne 13. Après «violence», ajoutez «et révolte.»

— ligne 25. Au lieu de «bonnaventures, Micaelli», lisez «Bonnaventure Micaelli».

— ligne 26. Après «Lyon», ajoutez «etc.».

Page 257, ligne 20. Au lieu de «c'est ce qui arriva en 1651. Ce», lisez «ce qui arriva en 1651, ce».

— ligne 27. Supprimez «sa».

— ligne 30. Au lieu de «choses», lisez «suites».

Page 260, ligne 20. Au lieu de «Germain», lisez «Jermyn».

— lignes 30 et 31. Après «vostre Éminence», ajoutez «par M. de Montaigu.»

Page 261, ligne 13 du n° 138. Au lieu de «à la cour», lisez «de la cour».

Page 262. La date de la réponse du cardinal est 13 septembre.

— ligne 10 du n° 139. Au lieu de «Benedetti», lisez «Benedetto Cittadino, banquier de Milan».

Page 263, ligne 11. Lisez «du costé des gouverneurs des provinces, des intendans».

Page 264, ligne 3 du n° 140. Au lieu de «vu un», lisez «sçu d'un».

— même ligne. Au lieu de «lu», lisez «vu».

— lignes 3 et 4. Au lieu de «propres», lisez «mesmes».

— ligne 4. Au lieu de «le cardinal», lisez «le cardinal de Retz».

— ligne 12. Au lieu de «perdre», lisez «laisser perdre».

Page 265, ligne 9. Au lieu de «pour avoir», lisez «et de pousser tout pour parvenir à avoir».

— ligne 12. Supprimez «du sieur».

— ligne dernière. Au lieu de «donnast», lisez «trouvast».

Page 266, ligne 7 du n° 141. Lisez «trouver asseurément des remèdes».

— ligne 11. Au lieu de «*trosne*», lisez «*terre*».

— lignes 16 et 17. Au lieu de «*trosne et excommunication*», lisez «*terre et la leur*».

Page 267, ligne 6. Supprimez «se».

— ligne 11. Lisez «des deux bénéfices que Vostre Éminence luy donna en 1651, affermés 1500 livres, et la chanoinie de Saint-Quentin, que Vostre Éminence luy donna pareillement en 1650».

— ligne 12. Au lieu de «1000 livres», lisez «100 livres».

— ligne 9 du n° 142. Au lieu de «il en faut», lisez «il le faut».

Page 268, ligne 12. Au lieu de «encore», lisez «en Anvers».

— ligne 21. Au lieu de «l'intendant», lisez «ledit sieur Silvercrone, intendant».

Page 269, ligne 4. Au lieu de «l'informay», lisez «luy témoignay».

— ligne 11. Au lieu de «je», lisez «il».

— ligne 9 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «veut», lisez «doit».

— ligne 11. Au lieu de «présider son», lisez «présider en son».

Page 270, ligne 8. Au lieu de «les savans», lisez «les hommes savans».

Page 271, lignes 9 et 22. Au lieu de «La Ferrière», lisez «La Terrière (?)».

* — ligne dernière de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Mort le 7 juin 1671», lisez «premier président en 1689. Mort le 23 juillet 1712».

Page 272, ligne 1. Au lieu de «La Ferrière», lisez «La Terrière (?)».

— ligne 10 du n° 146 et note 1. Au lieu de «Charon», lisez «Charron».

Page 273, ligne 9. Au lieu de «je prends l'engagement», lisez «j'entreprends gayement».

Page 274, ligne 4 de la réponse du cardinal. Au lieu de «civilement», lisez «utilement».

Page 275, ligne 1. Au lieu de «Saint-Épure», lisez «Saint-Epvre».

— ligne 6. Au lieu de «quelque colonel», lisez «quelques colonels».

Page 276, ligne 10 de la réponse du cardinal. Lisez «à M. de Nouveau et à Berthemet et leur disiez».

— ligne 2 du n° 149. Au lieu de «estoit», lisez «est».

Pages 277, ligne 9; 280, ligne 2 du n° 252, et suivantes. Le nom «Insequin» paraît devoir être écrit «Inchequin».

— lignes 16 et 17. Supprimez «[de le prendre]».

— ligne 18. Au lieu de «sous prétexte de lenteur), à», lisez «sous un faux prétexte), de l'enlever à».

Page 279, ligne 12 de la réponse du cardinal. Supprimez «Je seray ayse que vous en envoyiez souvent».

Page 281, ligne 8 de la réponse du cardinal. Le mot «longuement» est douteux.

Page 284, ligne 13. Avant «Je retourne», ajoutez «À midy dudit jour 14e».

Page 287, ligne 2 de la réponse du cardinal. Au lieu de «surtout», lisez «fort peu».

— ligne 3 du n° 155. Au lieu de «m'avoit», lisez «m'en avoit».

— ligne 13. Au lieu de «recommandé aux officiers de», lisez «confirmé les officiers à».

Page 288, ligne 3. Au lieu de «15,000 livres», lisez «15,500 livres».

— ligne 5 de la réponse du cardinal. Les mots «accommoder le bien» sont douteux.

Page 289, ligne 4 de le réponse du cardinal. Au lieu de «ceux», lisez «celles».

— ligne 3 du n° 157. Au lieu de «les», lisez «nos».

— ligne 5. Au lieu de «soit», lisez «ira».

— ligne 6. Au lieu de «de Chastel», lisez «du Chastel».

— ligne 9. Au lieu de «avez», lisez «verrez».

Page 290, ligne 7. Au lieu de «obtenir», lisez «retirer».

— ligne 21. Au lieu de «l'élection de Saint-Hilaire-de-Riez», lisez «l'élection des Sables».

— ligne 23. Au lieu de «pendant», lisez «au cas».

— ligne 24. Au lieu de «peut», lisez «puisse».

— lignes 25 et 26. Au lieu de «de Chastel», lisez «du Chastel».

— ligne 31. Au lieu de «mangé et», lisez «mangé, perdu ou».

Page 291, ligne 1. Au lieu de «sera», lisez «seroit».

— lignes avant-dernière et dernière du n° 158. Au lieu de «des temps de glace», lisez «de l'occasion des glaces».

Page 293, ligne 5, lignes 34 de la 1re colonne et 4 et 35 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «de Chastel», lisez «du Chastel».

* — ligne 9 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Salé (?)», lisez «Sillé (Sillé-le-Guillaume, Sarthe)».

Page 294, ligne 2 du n° 160. Au lieu de «ses», lisez «nos».

— ligne 4. Au lieu de «et», lisez «pour».

— ligne 9. Supprimez «en».

— lignes 9 et 10. Au lieu de «communication à tous», lisez «communication de l'un et de l'autre à tous».

Page 296, ligne 8. Au lieu de «l'on pouvoit», lisez «je pouvois».

* — ligne dernière de la 2e colonne des notes. Au lieu de «lettre 268», lisez «lettre 269».

Page 297, ligne 8. Au lieu de «fois», lisez «sens».

Page 298, ligne 1. Au lieu de «M. de Nesmond», lisez «M. le président de Nesmond».

— ligne 5. Lisez «mauvaise disposition dans les esprits depuis».

— ligne 29. Au lieu de «vos», lisez «ses».

— ligne 30. Au lieu de «reçoive», lisez «recevra».

Page 299, ligne 1 du n° 165. Lisez «la première lettre de Vostre Éminence du dimanche».

— ligne 3. Au lieu de «du soir. N'y ayant», lisez «du soir; en sorte que n'y ayant».

Page 300, ligne 4 du n° 166. Lisez «le faire recevoir».

Page 301, ligne 10. Lisez «M. le duc d'Épernon».

— ligne 8 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «a fait», lisez «aura fait».

Page 303, ligne 2. Au lieu de «de Chastel», lisez «du Chastel».

— ligne 9. Au lieu de «auteurs», lisez «autres».

Page 304, ligne 2. Au lieu de «des nouvelles», lisez «la nouvelle».

— ligne 4. Lisez «tous les malintentionnés frondeurs et les dévosts».

— ligne 13 du n° 170. Au lieu de «l'arrivée», lisez «l'armée».

Page 305, ligne 8. Au lieu de «2,000 livres», «10,000 livres».

— ligne 13. Au lieu de «Lacombe», lisez «de Lacombe».

Page 305, ligne 19. Au lieu de «nos», lisez «mes».

— ligne 3 du n° 171. Au lieu de «ces achats et voitures», lisez «cet achat et voiture».

Page 306, ligne 4. Au lieu de «pris», lisez «tourné».

— ligne 7. Au lieu de «mesme», lisez «aucune».

— ligne 8. Au lieu de «L'expérience», lisez «L'expédient».

— ligne 11. Au lieu de «bonne», lisez «bon».

— ligne 10 du n° 172. Supprimez «tout», et, au lieu de «l'empescher», lisez «les empescher».

Page 307, ligne 9. Au lieu de «pour», lisez «à».

Page 308, ligne 1. Au lieu de «M. de Rennes et M. de Fortia», lisez «MM. de Rennes (?), Fortia et Toucheprés».

— ligne 4, après «chiffrée», lisez «de» et un signe de convention.

— La cote du n° 172 est vol. 165.

— ligne 14 du n° 173. Au lieu de «qu'ils», lisez «qui».

Page 309, ligne 9 du n° 174. Au lieu de «pays», lisez «Paris».

Page 311, ligne 3. Au lieu de «M. de Chastillon», lisez «M. Chastillon».

— ligne 4. Au lieu de «27,000 livres», lisez «2,700 livres».

— ligne 27. Lisez «blessés d'atteintes, lesquels».

— ligne 32. Au lieu de «Scyron», lisez «Seyron».

Page 312, ligne 3. Lisez «sur cela, et que je connois que Vostre Éminence».

— ligne 2 du n° 176. Au lieu de «allumés», lisez «délivrés».

— Annulez la note 2.

— ligne dernière de la 2e colonne des notes. Au lieu de «la Guyenne», lisez «Guinée».

Page 314, ligne 4. Au lieu de «tout à nous. Ainsy, et», lisez «fort de nos amis. Et».

— ligne 7. Au lieu de «l'isle», lisez «l'élection».

Page 314, ligne 8. Au lieu de «engage à», lisez «conjure de».

— lignes 17 et 18. Au lieu de «il y en a peu aussy, ils enchériront», lisez «il y en a peu, aussy ils enchérissent».

Page 315, ligne 2. Au lieu de «Bazerre», lisez «Bayers».

— ligne 3. Au lieu de «un soldat avoit esté maltraité», lisez «ses soldats avoient esté maltraités».

— ligne 4. Au lieu de «que les officiers de justice auroient à informer ce démeslé», lisez «que ses officiers de justice avoient informé et décrété».

— ligne 13. Au lieu de «les», lisez «ses».

— ligne 3 du n° 178. Au lieu de «les articles», lisez «le premier article».

— ligne 10. Au lieu de «vous en avez», lisez «vous avez destiné d'envoyer à Calais».

Page 316, ligne 2. Au lieu de «ce que vous avez de farines. Faites laisser à vos», lisez «ce que vous avez de farines faites, laissez à vos».

— ligne 16. Au lieu de «dure», lisez «claire».

— lignes 24 et 25. Au lieu de «fassiez le plus de remises», lisez «fassiez les plus grandes remises».

Page 317, ligne 11. Au lieu de «arrester», lisez «en sorte».

— ligne 14. Au lieu de «choses», lisez «restes».

— ligne 3 du n° 179. Au lieu de «décider», lisez «faire résoudre».

— ligne 4. Au lieu de «à réduire», lisez «de réduire».

Page 318, ligne 1. Au lieu de «à l'imposition», lisez «à la commission».

— ligne 2. Lisez «leurs impositions, c'est-à-dire aux».

— ligne 16. Au lieu de «révocation», lisez «réduction».

— ligne 17. Au lieu de «après», lisez «après tout».

— ligne 28. Au lieu de «de Chastel», lisez «du Chastel».

Page 319, ligne 1. Au lieu de «certain», lisez «entier».
— ligne 7. Au lieu de «prix», lisez «prest».
— ligne 10. Au lieu de «crainte d'en donner l'éveil», lisez «crainte que je n'en donne la visée».
— ligne 13. Au lieu de «les», lisez «des».
— ligne 8 du n° 180. Lisez «pour faire des levées en mesme temps et que toutes celles qui seront faites marchent aussy en mesme temps ou à proportion de leur marche, et que».
— ligne 9. Au lieu de «l'embarquement», lisez «les embarquer».
— ligne 10. Au lieu de «les mesures», lisez «ses mesures».
Page 320, ligne 4. Au lieu de «joint», lisez «je crois».
— La cote du n° 180 est fol. 340..
— ligne 12 du n° 181. Au lieu de «des élections», lisez «des autres élections».
— ligne 16. Au lieu de «judiciairement», lisez «indirectement».
— ligne 17. Au lieu de «se passeroient», lisez «s'empescheroient».
— ligne 19. Au lieu de «l'isle», lisez «l'élection».
— ligne 21. Au lieu de «de Chastel», lisez «du Chastel».
— ligne 23. Au lieu de «toutes ces choses», lisez «tous nos restes».
Page 321, ligne 4. Au lieu de «sa charge», lisez «ses charges».
— ligne 10. Au lieu de «M. Pellot. Je ne leur en avois point», lisez «M. Pellot de ne leur en avoir point».
— ligne 12. Au lieu de «que l'année», lisez «qui l'a faite l'année».
— ligne 4 du n° 182. Au lieu de «il n'y a pas deux», lisez «il y a près de deux».
Page 322, lignes 1 et 2. Au lieu de «je m'y rendray de suite en poste», lisez «et je ne manqueray pas de m'y rendre en poste».
— ligne 6. Au lieu de «de l'année», lisez «pour l'année», et au lieu de «ces sommes», lisez «des secours».
Page 322, ligne 7. Au lieu de «il m'est», lisez «il est».
— ligne 8. Au lieu de «toute la dépense de», lisez «la dépense de toute».
— ligne 4 de la note 1. Au lieu de «20 octobre», lisez «2 octobre».
Page 324, ligne 7. Au lieu de «subsistances», lisez «habitans».
— lignes 10 et 11. Lisez «par lettre, et de ma part, aussitost».
— ligne 32. Au lieu de «particuliers», lisez «praticiens».
Page 325. La date du n° 185 est 31 janvier.
Page 326, ligne 12. Au lieu de «Terron et Pussort», lisez «de Cernay et Pavant(?)».
— ligne 5 du n° 186. Au lieu de «ordinaire», lisez «ordonnance».
Page 327, ligne 2. Au lieu de «dorénavant», lisez «doucement».
— ligne 3. Au lieu de «Desmadris», lisez «de Madrys».
— ligne 19. Au lieu de «ont blasmé», lisez «on blasme».
— ligne 21. Au lieu de «trouvé», lisez «craint».
— ligne 29. Lisez «chasteaux, et autres procédés dont vous m'écrivez, on ne trouvera pas un mot».
Page 328, ligne 14. Au lieu de «les hommes que l'on appelle», lisez «les hommes qui sont appelés».
— ligne 18. Au lieu de «mettre», lisez «mesler».
— ligne 22. Au lieu de «est», lisez «estoit».
— ligne 28. Au lieu de «a fourny», lisez «donna».
Page 329, ligne 5. Après «ayent», ajoutez «eu».
— ligne 15. Au lieu de «d'autant plus que, jusqu'à présent», lisez «d'autant plus qu'à présent».
— ligne 30. Au lieu de «détourniez», lisez «déchargiez».
Page 330, ligne 4. Au lieu de «tesmoigne», lisez «tesmoigneroit».
Page 331, ligne 15. Au lieu de «vous pour-

voir au Conseil souverain du nombre de quatre ou cinq juges», lisez «donner pouvoir au Conseil souverain pour juger au nombre de quatre ou cinq juges».

Page 331, ligne 22. Au lieu de «ne peuvent compter», lisez «ne sont comptées».

— La note 2 est erronée. Le Colbert dont il y est question est Jean-Baptiste, seigneur de Saint-Pouenge. Voyez tome V, page 652, note 4.

Page 332, ligne 17. Au lieu de «faire connoistre», lisez «expliquer».

Page 333, ligne 25. Au lieu de «crust peut-estre», lisez «eust pénétré».

— ligne 26. Au lieu de «pas esté», lisez «pu estre».

Page 334, ligne 2. Au lieu de «vois», lisez «crois».

— ligne 13. Au lieu de «sur», lisez «dans».

— ligne 23. Le mot «garantie» est douteux.

Page 335, ligne 21 du n° 191. Au lieu de «Beaussant», lisez «Baussan» et ajoutez en note: «Baussan (Philibert), conseiller au Châtelet, puis intendant en Alsace et à la suite des armées d'Allemagne, père du maître des requêtes».

Page 336, ligne 6. Après «papiers», ajoutez «terriers».

* — ligne 8. Au lieu de «manuels», lisez «mensuels».

— ligne 19. Au lieu de «à nous d'en», lisez «de nous en».

— ligne 24. Après le mot «ordre», ajoutez «et règlement».

— ligne 1 du n° 192. Après le mot «esprit», ajoutez «pour lors».

— ligne 3. Au lieu de «eux. Je», lisez «eux; à quoy je».

Page 337, ligne 11. Après «crois», ajoutez «davantage».

— ligne 19. Au lieu de «jeune», lisez «pauvre».

Page 338, ligne 14 du n° 193. Après le mot «vous», ajoutez «en».

Page 339, ligne 3. Au lieu de «sécurité», lisez «seureté».

— ligne 4 du n° 194. Au lieu de «de tels», lisez «ces».

Page 340, lignes 13 et 14. Les mots «que je présume estre des ennemis» sont douteux.

Page 341, ligne 3 du n° 196. Au lieu de «joins», lisez «remets».

Page 342, ligne 9 de la note 2. Après «incommodité», ajoutez «dominante».

Page 344, ligne 8. Au lieu de «ans et», lisez «ans, de».

— ligne 12 du n° 198. Au lieu de «qu'il», lisez «qu'elle».

Page 346, ligne 7 du n° 200. Au lieu de «nous avons», lisez «vous aurez».

Page 347, ligne 9 du n° 201. Au lieu de «cette année», lisez «cet esté».

Page 348, ligne 6. Au lieu de «pensiez», lisez «figurez».

Page 349, ligne 2 du n° 203. Supprimez le mot «toutes».

Page 350, ligne 1. Au lieu de «avoit», lisez «auroit».

— ligne 8. Au lieu de «dépenses», lisez «gardes».

— ligne 17. Au lieu de «*Hommes*», lisez «*Femmes*».

— ligne 19. Supprimez le mot «luy».

— ligne 1 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «sa», lisez «la».

— ligne 13 du même alinéa. Au lieu de «des», lisez «ces».

— ligne 1 de la 2e colonne. Après «d'estre», ajoutez «trop».

— ligne 3. Au lieu de «le faire», lisez «se faire».

— ligne 4. Au lieu de «fait», lisez «feste».

— ligne 21. La cote de la 2e pièce citée dans la note est fol. 2 v°.

Page 352, ligne 4. Au lieu de «d'y envoyer», lisez «de penser à y envoyer».

— ligne 8. Au lieu de «excitation», lisez «exhortation».

— ligne 10. Au lieu de «pays», lisez «point».

Page 354, ligne 1 du n° 207. Au lieu de «impatience», lisez «empressement».

Page 355, ligne 9. Au lieu de «ainsy», lisez «au point».

Page 355, ligne 9. Au lieu de «vous», lisez «les».

— lignes 11 et 12. Au lieu de «service, quand la cour sera de retour. J'estime», lisez «Guyenne. Quand la cour sera de retour, j'estime».

— ligne 16. Au lieu de «billet», lisez «décret».

— ligne 21. Avant «en», ajoutez «y apporter tous les remèdes qui se pourront pratiquer pour».

— ligne 24. Au lieu de «et ayez cure s'il», lisez «et, en un mot, s'il».

— ligne 28. Au lieu de «le luy dire», lisez «luy dire vos sentimens».

Page 356, ligne 21. Ajoutez le mot «Grand», avant «Conseil».

— ligne 23. Au lieu de «leur», lisez «des».

— même ligne. Au lieu de «pour qu'on passe», lisez «pour faire qu'il passe».

Page 357, ligne 12. Au lieu de «approuve», lisez «a approuvé».

— ligne 17. Au lieu de «partie», lisez «quantité».

— ligne 18. Au lieu de «des», lisez «de».

— ligne 24. Au lieu de «importance», lisez «conséquence».

— ligne 25. Au lieu de «ordinaires», lisez «extraordinaires».

Page 358, ligne 3. Au lieu de «les prévosts», lisez «lesdits prévosts».

— ligne 8. Au lieu de «sont establis», lisez «ont esté establis».

Page 359, ligne 13. Au lieu de «prendre», lisez «pendre».

— ligne 27. Au lieu de «n'ayant discontinué», lisez «ayant continué».

— ligne 28. Supprimez le point de doute.

Page 360, ligne 22. Au lieu de «du», lisez «de».

— ligne 25. Après «mais», ajoutez «mesme».

Page 361, ligne 15. Au lieu de «mesme quelquefois ne fassent», lisez «quelquefois ne fassent mesme».

Page 361, ligne 20. Au lieu de «son voyage», lisez «ses voyages».

Page 361, ligne 23. Après «dire», ajoutez «encore».

— ligne 25. Au lieu de «sévère», lisez «seure».

Page 362, ligne 8 de la réponse du cardinal. Au lieu de «qu'on pourra réunir», lisez «qu'on se pourra servir».

— ligne 10. Le mot «protège» est douteux.

— ligne 12. Avant «celuy», ajoutez «et à l'instant que».

— ligne 13. Au lieu de «faire; que la province», lisez «faire, la province».

— même ligne. Au lieu de «je suis d'avis», lisez «je suis de vostre avis».

— ligne 27. Au lieu de «mieux», lisez «moins».

— ligne 32. Après «puis», ajoutez «vous».

Page 363, ligne 7. Au lieu de «l'exécution», lisez «l'exaction».

— La cote du n° 212 est vol. 331.

— La date du n° 213 est 7 septembre.

— ligne 14. Au lieu de «son», lisez «leur».

Page 364, ligne 1. Au lieu de «qu'il en fait une», lisez «qu'il en a fait».

— ligne 11. Au lieu de «que j'aye d'envoyer», lisez «que j'aye eu d'envoyer».

— ligne 13. Au lieu de «toute sorte», lisez «toutes choses».

Page 365, ligne 2 du n° 214. Au lieu de «avoir vu», lisez «voir».

— ligne 9. Au lieu de «faisiez un estat pour lui envoyer», lisez «faisiez cette relation pour la luy envoyer».

Page 366, ligne 1. Au lieu de «estudiée», lisez «affectée».

— La date du n° 215 est 8 septembre.

Page 368, ligne 3 du n° 217. Avant «contumace», ajoutez «la».

Page 369, ligne 7. Au lieu de «l'honneur», lisez «la justice».

— ligne 13. Au lieu de «et», lisez «de».

Page 370, ligne 6. Au lieu de «dans ce temps-là», lisez «assez riche».

— ligne 28. Au lieu de «ses», lisez «les».

Page 371, ligne 1 de la réponse du cardinal. Au lieu de «m'auroit», lisez «n'avoit».
— même ligne. Au lieu de «ne m'auroit», lisez «ne m'avoit».
— ligne 2. Au lieu de «aucun effet», lisez «aucune force».
— ligne 13. Au lieu de «mais», lisez «et».
— ligne 4 du n° 219. Au lieu de «Querveno», lisez «Quermeno».
Page 372, ligne 35. Au lieu de «l'auront», lisez «auront».
Page 373, ligne 13. Au lieu de «cela», lisez «ce cas».
— ligne 1 du n° 221. Supprimez «cy-jointe».
Page 374, ligne 20. Avant «jardinages», ajoutez «beaux».
— Le n° 222 est une copie.
Page 376, ligne 21. Au lieu de «affaire», lisez «matière».
Page 377, ligne 12. Au lieu de «prétentions», lisez «productions».
— ligne 15. Après «donneront», ajoutez «asseurément».
Page 378, ligne 2 du n° 223. Au lieu de «lesdits», lisez «les sieurs».
Page 382, ligne 2. Supprimez «septembre».
— ligne 3. Au lieu de «24 aoust», lisez «14».
— ligne 14. Après «charrette», ajoutez «des vivres».
— ligne 25. Au lieu de «20,000», lisez «2,000».
Page 383, ligne 2. Au lieu de «aux», lisez «à tous les».
— ligne 13. Au lieu de «aussy», lisez «cependant».
— ligne 5 du n° 225. Au lieu de «au», lisez «du».
— ligne 6. Avant «du progrès», ajoutez «et»
— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «1692», lisez «1672».
Page 385, ligne 12 du n° 227. Avant «d'important», ajoutez «à faire».
Page 387, ligne 4. Au lieu de «solides», lisez «jolies».
Page 388, ligne 2. Au lieu de «ne voudra pas que je me trouve», lisez «voudra bien que je ne me trouve pas».
Page 389, ligne 10. Lisez «en bals, en danses et en».
— ligne 19. Au lieu de «à la Toussaint», lisez «après la Toussaint».
— ligne 20. Après «donner», ajoutez «incessamment».
Page 390, ligne 9. Après «moyens», ajoutez «qu'on leur soustrait».
Page 391, ligne 27. Au lieu de «exactement», lisez «exact de tout».
Page 392, ligne 14. Après «parts», ajoutez «l'une».
— ligne 19. Au lieu de «le», lisez «les».
— ligne 20. Au lieu de «je n'ay jamais conservé», lisez «je n'ay pu jamais concevoir».
Page 394, ligne 17 du n° 232. Au lieu de «auroit», lisez «avoit».
— ligne 21. Avant «officiers», ajoutez «principaux».
— ligne 23. Après «disposer», ajoutez «promptement».
— ligne 24. Après «plus forte», ajoutez «et laquelle j'ay expliqué à Vostre Éminence».
Page 395, ligne 12. Après «choses», ajoutez «qui sont à faire».
— ligne 20. Au lieu de «puissent», lisez «pussent».
— ligne 21. Au lieu de «[auprès d'elle]», lisez «à Paris».
Page 397, ligne 2. Au lieu de «supplie», lisez «conjure».
— ligne 16. Au lieu de «son serviteur», lisez «ses serviteurs».
— même ligne. Au lieu de «que c'est alors», lisez «que ce seroit alors».
Page 398, ligne 6 du n° 235. Au lieu de «des», lisez «deux».
— ligne 16. Au lieu de «qu'il y auroit», lisez «qui seroit».
Page 400. La lettre du cardinal citée en note n'est pas autographe.
— ligne 20 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «duc d'Harcourt», lisez «comte d'Harcourt».

Page 401, ligne 10. Au lieu de «aucune assemblée», lisez «aucune des assemblées».

— ligne 11. Au lieu de «déclaration», lisez «déposition».

— ligne 25. Au lieu de «je reçois, par vostre dernière lettre, la continuation des bontés de Vostre Éminence», lisez «je reçois, par la lettre de Vostre Éminence du 13 de ce mois, la continuation de ses bontés».

Page 402, ligne 20. Après «expliquer», ajoutez «naïvement».

Page 403, ligne 4 de la réponse du cardinal. Au lieu de «touchant», lisez «pour ce qui regarde».

— ligne 2 du n° 238. Au lieu de «à», lisez «en».

— ligne 3. Au lieu de «instruire», lisez «entretenir».

* — ligne 8. Au lieu de «lettres de crédit», lisez «lettres de cachet».

* — ligne 10. Au lieu de «d'exécution», lisez «d'excitation».

— ligne 13. Avant «prist», ajoutez «ne».

Page 404, ligne 1 du n° 239. Avant «arrivée», ajoutez «heureuse».

— ligne 9. Au lieu de «demain», lisez «après-demain».

— ligne 10. Après «prévosté», ajoutez «de l'hostel».

— ligne 11. Avant «je dois», ajoutez «je crois avoir écrit à Vostre Éminence que l'on ne touchera point à ce qui regarde Moulins-Chapelle».

Page 406, ligne 2. Après «choses», ajoutez «que je luy diray».

— ligne 6 de la réponse du cardinal. Lisez «sur son sujet»; ajoutez «mais vous ne devez pas vous en mettre en peine, car il est assez public ce que vous croyez de cette personne, laquelle sera ravie de faire tout ce que vous voudrez; mais, pour moy, j'estime».

Page 407, ligne 21 du n° 242. Au lieu de «Maromme», lisez «Péronne».

Page 408, ligne 20 du n° 243. Après «traiter», ajoutez «avec luy».

Page 409, ligne 11. Au lieu de «question dans», lisez «parlé par».

Page 409, ligne 16. Au lieu de «pour avoir désapprouvé», lisez «pour n'avoir pas approuvé».

Page 410, ligne 6. Au lieu de «il me sembloit», lisez «il sembloit».

— ligne 9. Au lieu de «l'intention», lisez «la résolution».

— La cote du n° 244 est pièce 175.

Page 412, ligne 25. Au lieu de «pour», lisez «par».

Page 413. Intervertissez l'ordre des deux premiers alinéas du n° 247.

Page 414, ligne 5. Au lieu de «sa», lisez «la».

Page 415, ligne 1. Après «sol», ajoutez «à la poursuivre».

Page 416, ligne 2. Supprimez «mesme».

— ligne 8. Après «faites», ajoutez «en tous rencontres».

— ligne 13. Supprimez la virgule entre «Procureur» et «général».

Page 419, ligne 2 du n° 250. Au lieu de «mon frère», lisez «mes frères».

Page 420, ligne 2 de la réponse du cardinal. Au lieu de «verra», lisez «ostera».

Page 422, ligne 7. Au lieu de «un livre», lisez «une livrée».

— ligne 23. Au lieu de «les», lisez «des».

— ligne 24. Au lieu de «monteront», lisez «montera».

Page 423, ligne 7. Au lieu de «Germain», lisez «Jermyn».

Page 424, ligne 26. Après «assez», ajoutez «pour pouvoir espérer que le Roy soit satisfait sur tous les ordres que Vostre Éminence m'a donnés, particulièrement pour les couvertures de mulets, dont les produits(?) s'avancent assez».

* Page 425, ligne 4. Après «Blavet», supprimez le point de doute.

— ligne 22. Au lieu de «comté», lisez «comte».

— ligne 29. Avant «pour les réunir», ajoutez «soit».

Page 426, ligne 5. Au lieu de «du», lisez «de».

Page 431, lignes 7 et 8 de la réponse du car-

dinal. Au lieu de «ma galerie», lisez «mon écurie».

Page 434, ligne 3 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Charon», lisez «Charron».

Page 435. La date du n° 258 est 22 mars.

Page 437, ligne 23 de la réponse du cardinal. Au lieu de «lesdites raisons», lisez «vostre moyen».

Page 438. La date du n° 259 est 27 mars.

— ligne 12. Au lieu de «universelle», lisez «de Son Éminence».

Page 439, ligne 3. Au lieu de «quoyque», lisez «mais».

— ligne 15. Supprimez les mots «et cure-oreilles».

— ligne 19. Au lieu de «pour vous, pour», lisez «pour les sieurs».

— ligne 20. Avant «Son Altesse Royale», ajoutez «feu».

— ligne 23. Au lieu de «courrier», lisez «garde».

Page 440, ligne 2. Au lieu de «livres», lisez «sols».

— ligne 17. Au lieu de «auxdits», lisez «audit».

— même ligne. Au lieu de «leur», lisez «luy».

*Page 441. La date de la réponse du cardinal est 8 avril.

— ligne 11. Supprimez «lorsque je vous verray».

Page 442, ligne 2. Après «les sieurs», ajoutez «de».

*— ligne 17. Au lieu de «des huiles», lisez «des Suisses».

*— ligne 4 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «la lettre», lisez «la première lettre».

Page 443, ligne 1 du n° 262. Au lieu de «qui se doit», lisez «que je dois».

— ligne 5. Après «détail», ajoutez «de la conduite».

— ligne 12. Après «bastimens», ajoutez «et».

Page 443, ligne 16. Après «tellement», ajoutez «portée».

Page 444, ligne 6. Au lieu de «par», lisez «pour».

Page 444, ligne 19. Supprimez «[je l'ay tenu]».

— ligne 20. Après «mois», ajoutez «qu'il est».

— ligne 28. Au lieu de «auroit», lisez «avoit».

Page 445, ligne 25. Au lieu de «restablir», lisez «establir».

Page 446, ligne 2. Au lieu de «considération», lisez «satisfaction».

— ligne 11. Au lieu de «pour ce qui», lisez «en tout ce qui».

— ligne 15. Au lieu de «je ne cesseray», lisez «je ne laisseray».

Page 448, ligne 4. Au lieu de «demeureroit», lisez «demeurera».

— même ligne. Au lieu de «nous ne pourrons», lisez «nous ne pouvons».

— ligne 6. Après «supplie», ajoutez «très-humblement».

— ligne 6 du n° 264. Au lieu de «définitive», lisez «décisive».

— ligne 13. Au lieu de «Vous sçavez», lisez «Je crois que vous sçavez».

— ligne 15. Au lieu de «que la guerre luy est nécessaire», lisez «qu'elle luy estoit nécessaire».

— ligne 16. Au lieu de «Après cela», lisez «À présent mesme».

Page 449, ligne 3. Au lieu de «connoistre que», lisez «connoistre combien».

— ligne 7 du n° 266. Au lieu de «C'est ce qui oblige», lisez «C'est ce qui a obligé».

— même ligne. Au lieu de «Figeau», lisez «Figean».

Page 450, ligne 5 du n° 267. Avant «quelque dépense», ajoutez «quelque soin et».

— ligne 9. Au lieu de «terrain», lisez «terroir».

Page 451, ligne 7 du n° 268. Après les mots «m'a fait faire offre», lisez «ou 450,000 livres du sieur Houssot».

Page 452, ligne 15. Au lieu de «demander», lisez «dire».

— ligne 21. Au lieu de «par conséquent», lisez «par ce moyen».

Page 453. La date du n° 270 est 24 octobre.

Page 454, ligne 11 du n° 271. Supprimez le mot «bonnes».

— ligne 12. Avant «partie», ajoutez «bonne».

— ligne 19. Au lieu de «par», lisez «pas».

— Le n° 272 est une lettre originale.

Page 456, ligne 31. Au lieu de «plus de 600,000 livres», lisez «plus de 5 à 600,000 livres».

— ligne 33. Au lieu de «une», lisez «cette».

Page 457, ligne 1 du n° 273. Au lieu de «de ce duché», lisez «du duché».

— ligne 9. Au lieu de «(*un mot illisible*)», lisez «sensés».

— ligne 11. Au lieu de «les matières», lisez «la matière».

— ligne 14. Au lieu de «matières», lisez «affaires».

— ligne 22. Supprimez le mot «ces».

Page 458, ligne 5 du n° 274. Au lieu de «possible», lisez «nécessaire».

— ligne 15. Au lieu de «la différence», lisez «les différences».

— ligne 22. Au lieu de «peinture», lisez «confession».

Page 460, ligne 6. Au lieu de «matière», lisez «nature».

Page 461, ligne 19. Au lieu de «protester», lisez «porter».

— ligne 21. Au lieu de «Cecy est bien», lisez «Vous voyez que cela est bien».

— ligne 24. Au lieu de «de», lisez «ces».

— ligne 34. Au lieu de «surtout si», lisez «mesme si».

Page 462, ligne 3. Au lieu de «concerne», lisez «regarde».

— ligne 22. Au lieu de «que vous veniez. Parce qu'elle contient, il seroit», lisez «que vous verrez par ce qu'elle contient. Il seroit».

Page 463. La date du n° 276 est 29 janvier.

— ligne 2. Au lieu de «pour cela», lisez «pour connoistre cela».

Page 463, ligne 19. Au lieu de «puis», lisez «sinon».

— lignes 25 et 26. Au lieu de «quelques fermes», lisez «cette ferme».

Page 463, lignes 26 et 27. Au lieu de «première», lisez «préférence».

— ligne 27. Au lieu de «600 livres», lisez «1600 livres».

Page 464, ligne 7. Au lieu de «mansuels», lisez «manuels».

— ligne 8. Au lieu de «terrier», lisez «trésor».

— Supprimez la note 2.

Page 465, ligne 4. Au lieu de «renouvellement», lisez «recouvrement».

— ligne 11. Au lieu de «leur», lisez «la».

— ligne 12. Au lieu de «nostre (*un mot illisible*)», lisez «vostre économat».

— ligne 15. Au lieu de «nous sçaurions», lisez «nos rois sçavent».

— ligne 21. Au lieu de «pense», lisez «peut».

Page 474, ligne 35. Au lieu de «l'évêque La Ravaillère», lisez «Lévesque de La Ravallière».

Page 476, ligne 16. Au lieu de «Oudart», lisez «Gérard».

Page 479, ligne 26. Au lieu de «quatrième», lisez «troisième».

Page 480, ligne 11. Supprimez «avocat».

Page 481, ligne 9. Supprimez «sacré».

— même ligne. Au lieu de «le 24 juillet 1678», lisez «mort en 1676».

— ligne 19. Au lieu de «Montlezin», lisez «Montlezun».

— ligne 26. Au lieu de «Sourdis de Chabanac», lisez «Sourdis d'Escoubleau». C'est le fils de M. de Saint-Pouenge qui portait le titre de marquis de Chabannais, et non Chabanac.

Page 491, ligne 1 du n° III. Au lieu de «Mercier», lisez «M. Millet».

— ligne 3. Au lieu de «par le courrier», lisez «par le vostre, de l'estat auquel sont icy les affaires».

— ligne 6. Au lieu de «expédier», lisez «escrire en chiffres».

Page 492, ligne 3. Au lieu de «Éminence. J'envoye», lisez «Éminence, à laquelle, suivant vostre avis, j'envoye».

— même ligne. Supprimez le mot «luy».

Page 492, ligne 5. Au lieu de «il n'y auroit», lisez «n'y ayant».

— ligne 6. Au lieu de «renouvelé ses instructions», lisez «commandé ce jour d'huy».

— ligne 7. Au lieu de «qu'elle ne dise pas que l'on parle en cour», lisez «qu'elle ne désire pas qu'il luy parle autant».

— ligne 9. Au lieu de «finances», lisez «siennes».

— ligne 4 de la lettre datée de Poitiers. Au lieu de «de Son Éminence», lisez «que Son Éminence vous a faits».

— ligne 8. Au lieu de «qu'il y en a eu de supposées», lisez «qu'il y a de la supposition».

— lignes 9 et 10. Au lieu de «n'aurez manqué aucune occasion de luy faire voir la sincérité de mes actions et de luy répondre», lisez «n'aurez pas manqué, connoissant comme vous le faites la sincérité de mes actions, de luy répondre».

— ligne 18. Au lieu de «Seyron», lisez «Seyron».

— ligne 24. Au lieu de «tous autres hommes», lisez «mon honneur».

Page 493, ligne 3. Au lieu de «concernant», lisez «contre».

— ligne 4. Au lieu de «la mesme lettre», lisez «le mesme extrait».

— ligne 8. Au lieu de «ces hommes et celuy», lisez «son service et de celuy».

— ligne 10. Au lieu de «ma part», lisez «nettement».

— ligne 11. Le mot «aspiré» est douteux.

— même ligne. Au lieu de «seroit», lisez «s'est».

— ligne 13. Après «très-volontiers», ajoutez «d'un pas égal».

— ligne 16. Au lieu de «soumettre (?)», lisez «soupçonner».

— ligne 2 du n° IV. Supprimez le mot «comme».

Page 494, ligne 2. Au lieu de «bonté», lisez «beauté».

Page 495, ligne 3 de la lettre autographe. Avant «fidélité», ajoutez «mienne».

— ligne 9. Au lieu de «*et Regis*», lisez «*nostri Regis*».

Page 495, ligne 10 de la 2e lettre. Au lieu de «prononcés», lisez «prouvés».

Page 496. La date du n° V doit être erronée; cette pièce paraît devoir être du mois de novembre.

— ligne 6 Au lieu de «bien et de fortune», lisez «bien, d'honneur et de fortune».

— ligne 7. Au lieu de «en toutes choses, contre tout», lisez «envers et contre tout».

Page 497, ligne 11. Au lieu de «sa réputation», lisez «leur réputation».

— ligne 12. Au lieu de «qu'elles», lisez «qu'il (*sic*)».

— La cote du n° VI est fol. 246.

Page 498, ligne 1. Au lieu de «suffisoient», lisez «suffisent».

— ligne 20. Au lieu de «pourrois», lisez «pouvois».

Page 499, ligne 34. Au lieu de «promis», lisez «fait espérer».

Page 500, ligne 6. Après «des aydes», ajoutez «à cause de la conversion du droit de Maubeuge».

— même ligne. Au lieu de «courant», lisez «comptant (?)».

— ligne 14. Au lieu de «de Saussay», lisez «du Saussay».

— ligne 15. Au lieu de «je l'ay fait», lisez «je les ay fait».

— ligne 22. Avant «M. de Canmont», ajoutez l'alinéa suivant: «Vostre Éminence m'avoit fait mettre sur mon mémoire qu'il estoit important d'envoyer une lettre un peu forte au clergé pour le presser de délibérer sur le don à faire au Roy, s'il luy plaist de charger quelqu'un des secrétaires d'Estat de nous la faire tenir.».

Page 501. La pièce commençant ligne 8 est une lettre autographe.

— ligne 13. Au lieu de «l'insuffisance», lisez «l'impuissance».

Page 502, ligne 12. Avant «légitimes», ajoutez «assez».

Page 502, lignes 13 et 14. Supprimez les crochets.

— ligne 23. Au lieu de «je n'y suis qu'autant», lisez «j'y suis, sinon autant».

Page 502, ligne 27. Au lieu de «sçait», lisez «sçachant».

— ligne 30. Au lieu de «prendre ce qui», lisez «prendre sur ce qui».

Page 503, ligne 3 du n° VIII. Au lieu de «Mgr», lisez «M.».

Page 505, ligne 13. Après «contumace», ajoutez «et qu'il est prest d'estre condamné».

— ligne 20. Après «donnés», ajoutez «puisque je suis à elle plus que personne du royaume».

Page 506, ligne 9 de la lettre datée de Montpellier. Au lieu de «province», lisez «bourse».

Page 507, ligne 1. Au lieu de «connexes», lisez «contextes».

— ligne 4. Au lieu de «loin», lisez «bien».

— ligne 6. Au lieu de «Meulles», lisez «Mailloc».

— ligne 33. Au lieu de «deux», lisez «des».

Page 508, ligne 1. Au lieu de «ils ont», lisez «ils ont aussy».

— ligne 6 de la lettre datée de Paris. Après «depuis», ajoutez «peu».

— ligne 15. Au lieu de «par tout le monde pour le», lisez «partout le nom de».

Page 510, ligne 13. Au lieu de «Villequoy», lisez «Villecoy», et, au lieu de la note 6, lisez «Villecoy (Ferme de), canton Orgères, dép. Loiret».

— ligne 25. Au lieu de «connexes», lisez «contextes».

— même ligne. Au lieu de «avant», lisez «devant».

Page 511, ligne 2. Au lieu de «Villequoy», lisez «Villecoy».

— ligne 22. Au lieu de «Belangant», lisez «Belangaut».

— ligne 27. Au lieu de «admis», lisez «advis».

— ligne 33. Au lieu de «de plus», lisez «depuis».

— ligne 37. Au lieu de «Vieuvi», lisez «Viévy».

Page 512, ligne 4. Au lieu de «Villequoy», lisez «Villecoy».

Page 512, ligne 19. Au lieu de «Lautrivière», lisez «Laubrivière».

— ligne 20. Au lieu de «Boisguion», lisez «Boisguron».

— ligne 21. Au lieu de «Monhenry de Chartres», lisez «Monheury de Chastres».

— ligne 26. Au lieu de «payé», lisez «purgé».

Page 513, ligne 1. Au lieu de «Villequoy», lisez «Villecoy».

— ligne 3 de la lettre datée de Paris. Au lieu de «avez», lisez «aviez».

— ligne 30. Au lieu de «a écrite», lisez «avez écrite à».

— même ligne. Au lieu de «aux réprimandes», lisez «des réprimandes».

— ligne 34. Au lieu de «son interrogatoire», lisez «l'interrogatoire» et supprimez la virgule qui suit.

Page 515, ligne 35. Au lieu de «baudriers», lisez «cordons».

— ligne 36. Le nom «Bridieu» est douteux.

Page 516, ligne 11. Au lieu de «le faire», lisez «se faire».

— ligne 5 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «343», lisez «234».

Page 517, ligne 35. Au lieu de «des deux», lisez «de deux».

Page 518, ligne 11. Au lieu de «ordonné d'autres», lisez «ordonné cinq autres».

— ligne 1 du n° XIII. Au lieu de «de me venir voir», lisez «de venir».

— ligne 2. Supprimez le mot «devoir».

— ligne 4. Au lieu de «n'auroit pas moins pu faire», lisez «n'auroit pu moins faire».

— ligne 9. Au lieu de «nous ne devons voir l'un et l'autre que», lisez «nous ne devons avoir l'un et l'autre pour but que».

— ligne 12. Au lieu de «je souhaitois», lisez «je souhaite».

— ligne 13. Au lieu de «amicalement», lisez «civilement».

Page 521, ligne 20. Au lieu de «à Andouillé», lisez «et Andouillé» et supprimez la virgule qui suit.

— ligne 39. Supprimez le mot «grand».

Page 522, ligne 1. Au lieu de «septembre», lisez «décembre».

— ligne 14. Au lieu de «juillet», lisez «juin».

— ligne 15. Au lieu de «bois Bouchard», lisez «Bois-Bouchard».

— ligne 16. Au lieu de «plaines», lisez «plesses».

— ligne 27. Au lieu de «Bidaut», lisez «Bibaut».

— lignes 39 et 41. Au lieu de «Berryer», lisez «Bévier».

Page 523, ligne 11. Au lieu de «les domaines de Ham, affermés», lisez «le domaine de Ham, affermé».

— ligne 24. Au lieu de «emmeuler», lisez «emmeublir».

Page 524, ligne 11. Au lieu de «Berryer», lisez «Bévier».

— ligne 32. Au lieu de «copse?», lisez «cosse».

— ligne 35. Au lieu de «1650», lisez «1654».

Page 524, ligne 39. Supprimez la virgule entre «SEL» et «BROUAGE».

Page 525, ligne 37. Au lieu de «très-fonds», lisez «tréfonds».

Page 526, ligne 34. Au lieu de «les pensions», lisez «la pension».

Page 527, ligne 36. Au lieu de «600,000 livres», lisez «60,000 livres».

— lignes 40 et 42. Au lieu de «Amiens», lisez «Anvers».

Page 528, ligne 19. Au lieu de «place», lisez «plats».

— ligne 22. Après «lieutenant», ajoutez «général».

— ligne 27. Avant «Les appointemens», ajoutez l'alinéa suivant : «Les appointemens et émolumens de la charge de gouverneur de la ville, chasteau et citadelle de la Fère».

Page 529. Dans toute la partie du compte relative aux EFFETS DE ROME, au lieu de «livres», lisez «escus».

— ligne 11. Au lieu de «*Mancini*» lisez «*Manucci*».

— ligne 13. Au lieu de «*Valaiti*», lisez «*Valenti*».

— ligne 17. Avant «*col*», ajoutez «*d'uficio*».

TOME DEUXIÈME.

Page CLXXXIX, ligne 3. Au lieu de «en poste pour préparer», lisez «en poste P. pour préparer».

— lignes 5 et 6. Au lieu de «séjournera à la ville de Nantes, jusqu'à nouvel ordre», lisez «séjournera, et de la ville de Nantes jusqu'à nouvel ordre».

— ligne 7. Au lieu de «et le choix», lisez «et faire choix».

Page CXC, ligne 10. Supprimez les mots «importance et».

— ligne 14. Au lieu de «confiance», lisez «créance».

— ligne 22. Après «Pellisson», ajoutez en marge «et Bernard».

— ligne 30. Au lieu de «Saint-Mars», lisez «Saint-Mauri» et faites la même correction jusqu'à la page CXCVI.

— L'avant-dernier paragraphe et le dernier, jusqu'à «Chouppes», doivent être intervertis.

Page CXC. La fin du dernier paragraphe, depuis «Chouppes», est en marge et se rapporte plutôt à ce qui commence à la page CXCI.

Page CXCI, ligne 15 du n° II. Au lieu de «ses», lisez «ces».

— ligne 17. Au lieu de «Sa Majesté donne», lisez «Sa Majesté a donné».

Page CXCII, lignes 7 et 8. Au lieu de «toutes les routes», lisez «toute la route».

— ligne 12. Au lieu de «fera», lisez «ira».

— ligne 21. Entre les mots «la maison du» et «et ensuite», il y a un blanc au manuscrit.

— ligne 26. Entre les mots «arrester lesdits» et «afin», il y a un blanc au manuscrit.

Page CXCII, ligne 29. Entre les mots «desdits» et «des gens», il y a un blanc au manuscrit.

Page CXCII, ligne 33. Au lieu de «et scellé», lisez «ce scellé».

— même ligne. Au lieu de «ordres», lisez «autres».

Page CXCIII, ligne 1. Au lieu de «s'y», lisez «l'y».

— lignes 21 et 23. Au lieu de «M. le chancelier», lisez «M. de Montausier».

— ligne 31. Après «ordonnées», ajoutez «et exécutées».

Page CXCIV. La cote du n° II est carton 3.

— Certains alinéas de la pièce III sont intervertis; on devra les rétablir ainsi qu'il suit : après le 5e alinéa, placer le 17e, puis le 6e, le 16e, et enfin le 18e et le 19e. Enfin les alinéas 7, 8 et les sept suivants doivent être reportés page CXCVI, avant l'alinéa «Établir un exempt».

— ligne 3 de la 2e colonne des notes, supprimez «D'une autre écriture».

— ligne 4. Au lieu de «contrôle», lisez «Conseil».

Page CXCV, ligne 8. Au lieu de «Loire», lisez «levée».

— ligne 11. Au lieu de «sortir», lisez «partir».

— ligne 12. Au lieu de «(*sic*)», lisez «après que S. M. en sera partie, sans ordre du Roy».

— ligne 5 de la 1re colonne et ligne 6 de la 2e colonne des notes. Supprimez «D'une autre écriture».

Page CXCVI, ligne 4. Au lieu de «gardes», lisez «guides».

— Supprimez la ligne 12.

— ligne 21. Au lieu de «avec les», lisez «chez lesdits».

— La cote du n° III est carton 3.

— ligne 1 de la note 1. Supprimez «D'une autre écriture».

Page CXCVII, ligne 12. Au lieu de «doit», lisez «du».

— ligne 4 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Vouvent», lisez «Vouvant, dép. Vendée».

Page CXCVIII, ligne 16. Au lieu de «intendans», lisez «surintendans».

Page CXCIX, ligne 19. Après «Sa Majesté» ajoutez «en diligence».

Page CXCIX. La cote de la pièce citée dans la note 4 est carton 4.

— lignes 8 et 9. Supprimez les mots «et paraît être de la main de Le Tellier, secrétaire d'État de la guerre».

Page CC, ligne 18 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «dix», lisez «douze».

— ligne 19. Au lieu de «voudroient», lisez «voudront».

— ligne 28. Au lieu de «fermiers», lisez «fermes».

Page CCI, ligne 30. Au lieu de «ès ordonnances», lisez «est des ordonnances».

Page CCII, ligne 15. Au lieu de «faits», lisez «finis».

— En marge du n° IV, ajoutez «M. le cardinal, surintendant. Bâtimens de Vaux et Belle-Isle. Charge de général des galères».

Page CCIV, ligne 1. Au lieu de «mesme fait», lisez «mesme a fait».

— ligne 8. Au lieu de «confisquer», lisez «saisir et confisquer».

— même ligne. Au lieu de «saisit», lisez «surprend passées».

Page CCV, ligne 13. Au lieu de «conseillers». lisez «commissaires».

Page CCVI, ligne 4. Au lieu de «conseillers», lisez «commissaires».

— ligne 27. Au lieu de «admis», lisez «d'advis».

— ligne 29. Au lieu de «communs», lisez «commencés».

Page CCVII, ligne 2 de la note 1. Au lieu de «La Beaune», lisez «La Baulme».

— ligne 4. Au lieu de «Regnard», lisez «Renard».

— même ligne. Au lieu de «Besnard», lisez «Bénard».

— ligne 2 de la note 2. Au lieu de «Gisaucourt», lisez «Gizancourt».

Page CCVIII, ligne 6. Au lieu de «La réunion», lisez «Le renvoi».

— ligne 8. Au lieu de «menacer», lisez «ménager».

Page ccviii, ligne 11. Au lieu de «conseillers», lisez «commissaires».

— ligne 14. Au lieu de «manquera», lisez «manquant».

— même ligne. Au lieu de «conseillers», lisez «commissaires».

— ligne 21. Au lieu de «l'achat», lisez «l'adjudication».

— ligne 34. Au lieu de «unies», lisez «souveraines».

Page ccix, ligne 12. Au lieu de «déficit», lisez «détail».

— ligne 15. Au lieu de «déduire», lisez «déduisist».

— ligne 18. Au lieu de «suivant les titres», lisez «sur les terres».

— ligne 35. Au lieu de «n'avoient», lisez «n'auront».

Page ccxii, ligne 48 du n° VIII. Au lieu de «de très», lisez «divers».

Page ccxiii, ligne 4. Au lieu de «tenir», lisez «jouer».

Page ccxiv, ligne 30. Au lieu de «découvre», lisez «découvrit».

Page ccxv, ligne 12. Le mot «succès» est douteux.

— ligne 26. Au lieu de «trésoriers», lisez «receveurs».

Page ccxvii, ligne 17. Après «au vray», ajoutez «de l'Espargne».

— ligne 18. Supprimez le mot «royal».

Page ccxxi, ligne 1. Supprimez le mot «sa».

Page ccxxv, ligne 6. Après «million», ajoutez «ou douze cent mille livres».

Page cclviii, ligne dernière. Au lieu de «d'Alsace, le débitent», lisez «d'Alsace» et, à la ligne, «Le débit».

Page cclx, ligne 10. Au lieu de «Honfleur», lisez «Harfleur».

— ligne 22. Au lieu de «[aunes]», lisez «livres».

— ligne 27. Après «privilège», ajoutez «*Id.* des Basques».

— ligne 32. Au lieu de «soutenir», lisez «ruinent».

Page cclxi, ligne 26. Au lieu de «Hervart», lisez «Gomart».

Page cclxi, ligne 37. Après «France», ajoutez «en écrire en France».

Page cclxiii, ligne 15. Au lieu de «ces marques», lisez «ses marques».

— ligne 37. Au lieu de «quelque part», lisez «quelque peu».

Page cclxiv, ligne 6. Au lieu de «xve», lisez «xive».

— ligne 16. Au lieu de «Bedjapour», lisez «Bisnagar(?)».

Page cclxv, ligne 10. Au lieu de «conquérir et découvrir», lisez «découvrir et conquérir».

— lignes 25 et 26. La date «1578» est indiquée au manuscrit «158.», et les mots «Alcazar-Kébir» par un blanc.

Page cclxvi, ligne 2. Au lieu de «rive», lisez «vue».

Page cclxvii, ligne 2. Au lieu de «un vaisseau françois qu'un», lisez «en vaisseaux françois qu'en».

— ligne 25. Au lieu de «réflexions», lisez «réflexion».

— ligne 31. Au lieu de «de 50 sols», lisez «des 50 sols».

Page cclxx, ligne 8. Au lieu de «15 millions», lisez «1,500,000 livres».

Page cclxxii, ligne 12. Au lieu de «honoraires», lisez «souveraines».

— ligne 13. Au lieu de «par présidens», lisez «premiers présidens».

Page cclxxv. Lignes 2 à 4 de la note 2. Au lieu de «Il faut croire... Limoges», lisez «Les trois intendances de Poitiers, Limoges, Montauban, furent réunies depuis octobre 1662 jusqu'en janvier 1664».

Page 2, ligne 18. Au lieu de «ces», lisez «les».

— ligne 29. Au lieu de «ladite», lisez «leur».

— ligne 30. Au lieu de «ladite liquidation», lisez «lesdites liquidations».

— ligne 36. Au lieu de «du seul trésorier», lisez «les seuls trésoriers».

Page 3, ligne 15 du n° 2. Au lieu de «perfectionnant», lisez «perfectionner».

Page 4, ligne 19. Au lieu de «conseillers royaux», lisez «contrôleurs généraux».

Page 4, ligne 24. Après «espargneroit», lisez «encore».

— ligne 26. Au lieu de «des finances», lisez «de finances».

Page 5. La cote du n° 2 est fol. 7.

* Page 6, à la suscription du n° 5. Au lieu de «INTENDANT À POITIERS», lisez «INTENDANT À MONTAUBAN».

* Page 7, ligne 8. Au lieu de «donner... par jour», lisez «donner six sols par jour».

* Page 8, ligne 2 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «à Bourges(1661), en Auvergne (1664)», lisez «à Bourges (1659-1663), en Auvergne (1664-1667)».

Page 9, ligne 7. Au lieu de «et commis», lisez «ou commis».

Page 10, ligne 3 de la réponse du Roi. Au lieu de «parle», lisez «porte».

Page 11. La date du n° 8 est 28 août.

— ligne 9. Au lieu de «vu», lisez «cru».

— ligne 16. Avant «principaux», ajoutez «deux».

Page 12. La cote du n° 8 est S. F., 3700, fol. 16.

— La note sur M. de Choisy est inexacte. Voyez la note de la page 866 de ce même tome, 2e partie.

* — note 3. Au lieu de «né en 1622... mort en 1685», lisez «né en 1626... mort le 22 décembre 1673».

Page 14, ligne 3 du n° 11. Après «nonobstant», ajoutez «toutes».

— ligne 5. Au lieu de «lenteurs», lisez «longueurs».

* — ligne 4 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «33», lisez «38».

* — Supprimez la note 4 et lisez à la place: «Françoise Mignot, veuve du maréchal de L'Hôpital (voyez tome I, page 370). Elle avait inspiré à Denis Talon une passion à laquelle Fléchier fait plusieurs fois allusion dans ses *Mémoires sur les grands jours de Clermont*. — Denis Talon n'épousa mademoiselle Favier du Boulay qu'en décembre 1671».

Page 15. La date de la réponse du Roi est 30 août.

— La cote du n° 11 est S. F., 3700, fol. 14 v°.

Page 16, ligne 9. Au lieu de «répéter», lisez «vous répliquer».

— ligne 4 du n° 13. Au lieu de «à d'autres qu'à eux», lisez «avec d'autres qu'avec eux».

Page 17, ligne 3. Après «celuy», ajoutez «du total».

Page 18, ligne 12. Au lieu de «examinés et poursuivis», lisez «examinés en détail et pénétrés».

— ligne 25, avant «de Bourgogne», ajoutez «des maisons».

Page 19, ligne 1. Au lieu de «sa», lisez «la».

— ligne 22. Au lieu de «yeux», lisez «seings».

— ligne 27. Au lieu de «s'enrichissoient», lisez «s'enrichirent».

— ligne 32. Au lieu de «en 1630. Cette prodigieuse surcharge des dépenses», lisez «en 1630, cette prodigieuse surcharge des peuples tournant seulement au profit de quelques particuliers, et non à la décharge des dépenses».

— ligne 33. Supprimez «[s'étoit produite]».

Page 21, ligne 9. Au lieu de «brouillons», lisez «brouilleries».

— ligne 38. Au lieu de «exacte», lisez «naïve».

Page 22, ligne 18. Au lieu de «estoit», lisez «est».

— ligne 33. Au lieu de «se trouva», lisez «se trouvoit».

— ligne 35. Au lieu de «retard», lisez «reculement».

Page 24, ligne 6. Au lieu de «qu'il exerça», lisez «qui l'exerça».

Page 25, ligne 5. Au lieu de «au traité», lisez «le traité».

— ligne 7, au lieu de «de tous les emplois», lisez «de ses emplois».

— ligne 8. Au lieu de «règle», lisez «règlement».

Page 26, ligne 1. Au lieu de «faire. Il [Servien]», lisez «en sorte qu'après divers efforts inutiles que le sieur Servien tenta de faire, il».

— ligne 15. Avant «dépenses», ajoutez «les».

Page 26, ligne 28. Au lieu de «Charain (?)», lisez «de Chaslain».
— ligne 33. Au lieu de «dudit Servien», lisez «dudit sieur Servien, contre ledit sieur Fouquet».
— ligne 34. Après «dudit», ajoutez «sieur».
Page 27, ligne 1. Le mot «vu» est douteux.
— ligne 8. Au lieu de «Dans», lisez «Dès».
— ligne 22. Au lieu de «l'homme de», lisez «l'homme du sieur».
— ligne 37. Au lieu de «[partie]», lisez «trentaine».
Page 28, ligne 13. Au lieu de «reculées», lisez «vastes».
— ligne 24. Au lieu de «ces excès», lisez «cet excès».
Page 29, ligne 4. Supprimez «[jusqu']».
Page 29, ligne 13. Au lieu de «soutenir tous les», lisez «sommes sous les».
— ligne 29. Au lieu de «400,000 livres», lisez «4,000,000 livres».
— ligne 38. Au lieu de «3,751,317 livres», lisez «7,351,317 livres».
Page 30, ligne 1. Au lieu de «3,751,317 livres», lisez «7,351,317 livres».
— ligne 20. Supprimez «sols».
Page 32, ligne 7. Au lieu de «prétextes», lisez «protestations».
— ligne 23. Au lieu de «par ses», lisez «par les».
— ligne 24. Après «par», ajoutez «tous».
— ligne 30. Au lieu de «du mois», lisez «au mois».
— ligne 31. Au lieu de «1,200,000 livres», lisez «120,000 livres».
Page 33, ligne 10. Au lieu de «ses particuliers», lisez «ses plus particuliers».
— ligne 1 du chapitre III. Au lieu de «du sieur», lisez «dudit».
— ligne 3. Au lieu de «ses Estats», lisez «son Estat».
— ligne 4. Au lieu de «son Conseil», lisez «ses Conseils».
Page 34, ligne 2. Au lieu de «ses», lisez «ces».
Page 34, ligne 3. Au lieu de «qualités», lisez «parties».
— ligne 4. Après «minorité», remplacez le mot «et» par une virgule.
— ligne 5. Au lieu de «courir», lisez «courre».
— ligne 22. Au lieu de «apportoit», lisez «apporta».
— ligne 24. Au lieu de «trouvoient», lisez «trouvèrent».
— ligne 26. Après «aliénations», ajoutez «considérables».
— ligne 29. Les mots «charges aliénées sur les gabelles» sont douteux.
— ligne 37. Au lieu de «des taxes», lisez «de toutes taxes».
Page 35, ligne 2. Au lieu de «sols», lisez «et».
— ligne 5. Au lieu de «Toutes ces aliénations», lisez «Toutes les aliénations».
Page 36, ligne 22. Au lieu de «estoient», lisez «seroient».
— ligne 29. Au lieu de «invitoient», lisez «résistoient».
— ligne 33. Au lieu de «pour les fins du procès», lisez «pour luy faire son procès».
Page 37, ligne 19. Au lieu de «il seroit impossible», lisez «il estoit impossible».
— ligne 20. Au lieu de «ayant la principale», lisez «ayant sa principale».
Page 38, ligne 3. Après «proposer», ajoutez «luy-mesme au Roy».
Page 39, ligne 19. Au lieu de «pour sceller», lisez «faire sceller».
Page 40, ligne 25. Au lieu de «il se déclara», lisez «il déclara».
Page 42, ligne 37. Au lieu de «les rigueurs», lisez «la rigueur».
Page 43, ligne 10. Au lieu de «d'eux-mesmes, pour l'avenir, une conduite directement contraire à celle qu'ils avoient tenue jusqu'à présent», lisez «d'autres mesures, pour leur conduite, directement contraires à celles qu'ils avoient tenues jusqu'à présent».
— ligne 21. Au lieu de «approuvées», lisez «expédiées».

Page 43, ligne 35. Au lieu de «de l'Hostel de Ville», lisez «sur l'Hostel de Ville».

Page 44, ligne 8. Au lieu de «qu'il y eust une», lisez «qu'il y eust eu une».

— ligne 25. Au lieu de «ces mesmes ordres seront donnés», lisez «ce mesme ordre sera observé».

— ligne 36. Avant «chapitres», supprimez le mot «des».

Page 45, ligne 7. Au lieu de «article bastimens», lisez «artillerie, bastimens».

— ligne 13. Avant «l'assignation», supprimez le mot «où».

— ligne 14. Supprimez les mots «qui sont cotés».

— lignes 15 et 16. Au lieu de «des dépenses», lisez «de dépense».

— ligne 16. Au lieu de «assigné», lisez «assignée».

— même ligne. Au lieu de «du registre-journal et [du registre]», lisez «des registres-journal et».

Page 46, ligne 4. Au lieu de «trouvoient», lisez «trouveroient».

— ligne 10. Après «réduisit», ajoutez «à un sol et dix-huit deniers par livre».

— ligne 32. Au lieu de «présidens», lisez «principaux».

Page 47, ligne 11. Avant «Renard», supprimez «de».

— ligne 13. Au lieu de «Cuissot», lisez «Cuissotte».

— ligne 14. Au lieu de «de Bossu-Le-Iau», lisez «Le Bossu Le Jau».

— ligne 15. Au lieu de «Beausson», lisez «Baussan».

— ligne 16. Au lieu de «Verdier», lisez «du erdier».

— ligne 18. Au lieu de «MM. Rafollis, Roquesante», lisez «M. Raphelis de Roquesante».

— ligne 26. Au lieu de «passoient», lisez «passèrent».

— ligne 32. Au lieu de «prescrites», lisez présentes».

Page 48, ligne 38. Au lieu de «advisé de connoistre», lisez «advisé de vouloir connoistre».

Page 49, ligne 3. Au lieu de «ses conseils», lisez «son Conseil».

— ligne 9. Au lieu de «de Bourgogne et de celles de Languedoc», lisez «de Languedoc, et ensuite de Bourgogne».

— ligne 13. Au lieu de «exécutèrent», lisez «exécutent à présent».

— ligne 18. Après «tout autre», ajoutez «que luy».

— ligne 22. Au lieu de «les grandes», lisez «ces grandes».

— même ligne. Au lieu de «estably», lisez «restably».

— ligne 28. Au lieu de «par conséquent», lisez «pour lesquels ils».

— ligne 30. Au lieu de «du royaume et», lisez «dans lesquels il».

— ligne 33. Lisez «prince, n'a jamais remis aucun de ces Conseils, n'a jamais tesmoigné aucune impatience de le finir, n'a jamais».

— ligne 34. Après «qu'il a données», ajoutez «pour les tenir».

— ligne 37. Au lieu de «s'eschapper», lisez «eschapper».

— même ligne. Au lieu de «jamais», lisez «pas».

— lignes 37 et 38. Au lieu de «ramener», lisez «retrancher».

— ligne 39. Au lieu de «des discours», lisez «du discours».

Page 50, ligne 3. Après «commerce», lisez «au dehors».

— ligne 16. Au lieu de «les vaisseaux», lisez «ses vaisseaux».

Page 51, ligne 3. Au lieu de «fissent les instances», lisez «fissent instances».

— ligne 6. Au lieu de «ensuite», lisez «ensemble».

— ligne 10. Au lieu de «les forces», lisez «ses forces».

— ligne 16. Au lieu de «quelques», lisez «quatre».

Page 52, ligne 5. Après «tonneau», ajoutez «et fret» et supprimez «tous».

— ligne 16. Au lieu de «erre», lisez «vie».

— ligne 18. Au lieu de «promesse», lisez «parole».

Page 52, ligne 25. Au lieu de «29», lisez «28».

— ligne 27. Au lieu de «des finances», lisez «de finances».

Page 53, ligne 13. Au lieu de «pas esté», lisez «pu estre».

— ligne 16. Après «il seroit», ajoutez «assez».

— ligne 26. Au lieu de «d'en faire faire», lisez «d'en faire tenir».

Page 54, ligne 17. Au lieu de «voyages particuliers, extraordinaires et inopinés», lisez «voyages, parties extraordinaires et inopinées».

— ligne 21. Au lieu de «dettes», lisez «livres».

Page 55, ligne 11. Au lieu de «pour bien connoistre», lisez «pour bien faire connoistre».

— ligne 23. Au lieu de «fort», lisez «tout».

— ligne 30. Au lieu de «vu», lisez «cru».

* Page 56, lignes 1 et 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «en 1684. Mort en 1699, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans», lisez «en 1685. Mort le 2 septembre 1699, à l'âge de quatre-vingt-trois ans».

Page 57, ligne 10. Au lieu de «langueur», lisez «longueur».

— ligne 16. Au lieu de «continuer», lisez «confirmer».

— ligne 24. Au lieu de «s'y trouveroient», lisez «se trouveroient».

— ligne 15 de la note 2. Supprimez les crochets.

* — La cote de la pièce citée dans la note 2 est n° 709, vol. 35.

Page 58, ligne 12. Au lieu de «perdroit», lisez «perdoit».

— ligne 23. Au lieu de «avoit fait», lisez «en avoit fait».

— ligne 25. Au lieu de «les peuples», lisez «ses peuples».

— ligne 26. Au lieu de «1 million», lisez «ce million».

Page 59, ligne 15. Au lieu de «seroit», lisez «feroit».

— ligne 23. Au lieu de «ses avis», lisez «son avis».

Page 60, lignes 9 et 10. Lisez «jouissances, des aliénations de la moitié».

— ligne 14. Après «question», ajoutez «du remboursement».

— ligne 24. Au lieu de «tous ses revenus», lisez «tout son revenu».

— même ligne. Au lieu de «montoient», lisez «montoit».

— ligne 25. Au lieu de «trouvoient», lisez «trouvoit».

— ligne 26. Au lieu de «qu'ils estoient augmentés», lisez «qu'il estoit augmenté».

— ligne 31. Au lieu de «ses revenus», lisez «son revenu».

— ligne 32. Au lieu de «ils estoient augmentés», lisez «il estoit augmenté».

Page 61, ligne 1. Au lieu de «vivoient», lisez «vivent».

— ligne 2. Au lieu de «d'administration», lisez «de jurisdiction».

— ligne 3. Au lieu de «causoient», lisez «causent».

— ligne 4. Au lieu de «donnoient», lisez «donnent».

— lignes 9 et 10. Au lieu de «61 millions», lisez «6 millions».

Page 62, ligne 7. Au lieu de «bons», lisez «beaux».

— ligne 10. Lisez «naturelle à s'adonner aux sciences».

— ligne 15. Au lieu de «excellente», lisez «extraordinaire».

— ligne 21. Au lieu de «privée», lisez «particulière».

— même ligne. Après «où seront», ajoutez «déduits (?)».

— ligne 24. Au lieu de «dès son vivant mesme, sa vertu», lisez «dès son vivant, sa vertu mesme».

Page 63, ligne 5. Au lieu de «ses Estats et dans ses finances», lisez «les Conseils ordinaires des finances,».

— lignes 6 et 7. Au lieu de «sacrifié sans en réserver», lisez «serré (?) en réserve».

— ligne 23. Au lieu de «trouveroit», lisez «trouvera».

Page 63, ligne 29. Au lieu de «habilement», lisez «heureusement».

— ligne 34. Au lieu de «intérieur», lisez «entière».

Page 64, ligne 1. Au lieu de «offroit», lisez «offrit».

— ligne 3. Au lieu de «porter», lisez «partir».

— ligne 16. Au lieu de «rien ne pouvoit», lisez «rien n'y pouvoit».

— ligne 19. Au lieu de «que Sa Majesté n'en pouvoit faire», lisez «que celles que Sa Majesté pouvoit faire».

— ligne 30. Au lieu de «feroit», lisez «feroit faire».

Page 65, ligne 8. Au lieu de «et estats approuvés», lisez «etc., à percevoir».

— ligne 17. Au lieu de «des finances», lisez «de finances».

— ligne 1 du § 3 de la 1re colonne. Au lieu de «des tailles», lisez «en tailles».

Page 66, ligne 1 du § 6 de la 2e colonne. Supprimez les crochets.

— ligne 5 du § 7. Au lieu de «leurs bastimens», lisez «les bastimens».

— ligne 1 du § 8. Au lieu de «restauré», lisez «retiré».

— ligne 3. Au lieu de «employa», lisez «employe».

— ligne 4. Au lieu de «fit», lisez «fera».

— ligne 2 du § 9. Au lieu de «fort active», lisez «toute entière».

— ligne 5 du § 11. Au lieu de «une application», lisez «un soin».

— ligne 1 du § 14. Au lieu de «plus», lisez «pas».

Page 67, lignes 1 et 2 du § 15 de la 2e colonne. Lisez «grande réputation d'abondance».

— ligne 2 du texte. Au lieu de «qu'on a vu», lisez «que c'est».

— ligne 15. Au lieu de «le droit», lisez «le don du feu Roy».

— ligne 17. Au lieu de «le privilège», lisez «ledit pays».

— lignes 18 et 19. Au lieu de «y fit aussitost passer des», lisez «a fait aussitost préparer deux».

Page 70, ligne 2 du n° 17. Au lieu de «Cauvin», lisez «Camin (?)».

* — Supprimez la note 2 et remplacez-la par la note 1 de la page 512 de ce même tome, 2e partie.

Page 71, ligne 6. Avant «autant», ajoutez «et à les augmenter».

— La cote du n° 18 est tome I.

— ligne 2 de la note 3. Au lieu de «Chamilly», lisez «Chamillart».

Page 73. La cote du n° 20 est fol. 407.

* — ligne 4 de la note 1. Au lieu de «(1661 à 1665)», lisez «(1664 à 1665)».

Page 74. La cote du n° 22 est fol. 475.

— ligne 10 du n° 23. Au lieu de «voyez», lisez «trouverez».

Page 76, ligne 4. Au lieu de «collection», lisez «collecte».

— La cote du n° 25 est fol. 552.

* — La date du n° 26 est 30 octobre.

Page 77. La date du n° 28 est 5 novembre.

— ligne 9. Au lieu de «présence est», lisez «présence y est».

— La cote est fol. 583.

— ligne 2 du n° 29. Au lieu de «des titres», lisez «du titre».

Page 81, ligne 6 du n° 34. Au lieu de «celle du sieur Le Comte», lisez «celles des sieurs Le Comte et de Finix».

Page 84, ligne 5. Au lieu de «les précédens soient expirés», lisez «le précédent soit expiré».

— ligne 9. Au lieu de «intendants», lisez «justices (?)».

— ligne 10. Au lieu de «des finances», lisez «de France».

— ligne 23. Au lieu de «choses», lisez «charges».

— ligne 28. Supprimez «de finances».

— lignes 30 et 31. Au lieu de «les intendans de finances», lisez «l'intendant des finances qui a ce département».

— ligne 31. Au lieu de «conseillers», lisez «conseillers d'Estat».

— ligne 33. Au lieu de «Les estats de finances», lisez «Les estats des finances».

Page 85, ligne 1. Avant «brevets», ajoutez «rôles des».

Page 85, ligne 2. Au lieu de «des résignans», lisez «de résignation».
— ligne 4. Après «général», lisez «et envoyés(?)».
— ligne 6. Au lieu de «receveurs généraux», lisez «grands maîtres».
— lignes 6 et 7. Supprimez les crochets.
— ligne 9. Après «les édits», ajoutez «les plus (*un mot illisible*)».
— ligne 16. Au lieu de «revenus», lisez «pièces».
— ligne 23. Au lieu de «l'arresté», lisez «l'approbation».
— ligne 28. Avant «Elle règle», ajoutez «1°».
Page 86, ligne 1. Après «précédent», ajoutez «La recette est composée de tout ce qui a esté payé au Trésor royal pendant le mois précédent».
— ligne 3. Au lieu de «calcul. À mesure», lisez «calcul à mesure».
— ligne 4. Au lieu de «des recettes à Sa Majesté, elle met», lisez «des recettes, et Sa Majesté met».
— ligne 9. Au lieu de «le relevé et vérifie», lisez «la déduction de la recette».
— ligne 10. Au lieu de «observé, en suivant ce règlement, que», lisez «observé cet ordre si régulièrement que».
— ligne 21. Le mot «montant» est douteux.
— ligne 23. Au lieu de «dépouiller», lisez «expédier».
— ligne 28. Les mots «donne les commissions» sont douteux.
— ligne 32. Au lieu de «réduction», lisez «déduction».
— ligne 33. Au lieu de «l'exemption des droits», lisez «l'estat des charges».
— ligne 35. Au lieu de «des différens», lisez «dudit».
Page 87, ligne 1. Au lieu de «receveur, percepteur», lisez «receveur général».
— ligne 10. Au lieu de «passent», lisez «passoient».
— ligne 11. Au lieu de «un abus», lisez «aucun abus».
Page 87, ligne 12. Au lieu de «ces jours à faire», lisez «de source de tous».
— ligne 13. Supprimez le mot «à».
— ligne 15. Au lieu de «à recouvrer», lisez «de recouvrement».
— ligne 16. Au lieu de «un ordre», lisez «cet ordre».
— lignes 20 et 21. Au lieu de «dans la fin de chaque année», lisez «deux fois chaque année».
— ligne 28. Au lieu de «la totalité», lisez «le total».
— ligne 31. Au lieu de «peut avoir», lisez «peut voir».
Page 88, ligne 5. Au lieu de «articles de dépenses», lisez «estats de menu».
— lignes 6 et 7. Au lieu de «l'année et devers l'année suivante; elle», lisez «l'année, et, dans l'année suivante, elle».
— ligne 12. Au lieu de «lorsqu'elle en signe», lisez «lorsqu'elle signe».
— ligne 16. Au lieu de «les rôles», lisez «le rôle».
— La cote du n° 38 est fol. 5.
Page 89, ligne 19 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «ce recouvrement», lisez «ces recouvremens».
— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «apportiez», lisez «apporterez».
— ligne 6. Au lieu de «le procès», lisez «leur procès».
— ligne 7. La cote est fol. 686.
*— ligne 9. Au lieu de «en 1677», lisez «en 1671».
Page 91, ligne 5 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «16», lisez «5».
— ligne 14. La cote est fol. 665.
*— ligne 17. Au lieu de «décembre 1629», lisez «17 novembre 1629».
Page 92, ligne 5 du n° 42. Au lieu de «et les receveurs particuliers», lisez «et Arragonois (?), et des receveurs généraux avec les receveurs particuliers».
*Page 93. La cote du n° 43 est vol. 426.
— ligne 1 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Barillon d'Armoncourt», lisez «Barrillon d'Amoncourt».

Page 95, ligne 2 du n° 46. Au lieu de «jurisprudence», lisez «jurisdiction».

Page 96, ligne 12 du n° 48. Au lieu de «vous avez à examiner», lisez «vous devez examiner».

— La cote de la 1re lettre citée dans la note 1 est fol. 252.

Page 98, ligne 12. Au lieu de «des collecteurs», lisez «de collecteurs».

Page 99, ligne 9. Au lieu de «vous rendiez», lisez «fassiez rendre».

— ligne 12. Au lieu de «des pouvoirs», lisez «du pouvoir».

— ligne 14. Au lieu de «continuiez», lisez «travailliez».

* Page 101, ligne 3 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «et premier président», lisez «puis premier président».

Page 102, ligne 5 de la lettre 54. Après «habitans», ajoutez «des principales villes».

— ligne 16 de la 1re colonne des notes. Avant «cent mille», ajoutez «plus de».

— ligne 9 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «plus», lisez «près».

— ligne 15. Après «un peu», ajoutez «trop».

— ligne 17. Au lieu de «consumé», lisez «consommé».

— ligne 21. Au lieu de «taux», lisez «prix».

Page 103. La cote du n° 55 est fol. 608.

— ligne 5 du n° 56. Au lieu de «qui règle», lisez «qui en règle».

Page 104, ligne 16. Au lieu de «Monlezan», lisez «Mouluan».

Page 105, ligne 8. Au lieu de «plus précieux», lisez «si précieux».

* Page 106. Supprimez la note 2 et remplacez-la par la note 1 du n° 233, page 267.

Page 107, au titre du n° 60. Au lieu de «À M. PONCET, INTENDANT PAR INTÉRIM À TOURS», lisez «À M. ARNAUD».

Page 108, ligne 5. Avant «ces sortes», ajoutez «toutes».

Page 109, ligne 5. Avant «hommes», ajoutez «autres».

Page 109, ligne 9. Après «honneur», ajoutez «en un lieu».

— ligne 2 du n° 62. Au lieu de «fait», lisez «bail».

— lignes 10 et 11. Au lieu de «son sentiment», lisez «ses intentions».

Page 113, ligne 2 du n° 67. Au lieu de «Le Mer», lisez «Le Mèze (?)».

Page 114. La cote du n° 67 est fol. 148.

* Page 116, ligne 1 de la 2e colonne des notes. Supprimez «intendant à Metz en 1674».

Page 117. La cote du n° 70 est vol. 422, fol. 250.

Page 118, ligne 8. Au lieu de «les exactions», lisez «la vexation».

— ligne 1 du n° 72. Au lieu de «collectes», lisez «collecteurs».

— ligne 3. Au lieu de «elles sont faites», lisez «ils sont faits».

— Supprimez la note 3.

Page 119, ligne 3 du n° 73. Au lieu de «des collectes», lisez «de collecte».

Page 120, ligne 5 du n° 74. Après «cotisables», ajoutez «aux tailles».

— ligne 13. Après «vienne», ajoutez «point».

— ligne 2 de la 1re colonne des notes. La cote est fol. 223 v°.

Page 121, ligne 9 du n° 75. Au lieu de «à», lisez «en».

— ligne 10. Après «cy-jointes», lisez «cotées A, R».

— ligne 12. Mettez les mots «du 16 septembre» entre crochets.

— ligne 18. Après «cy-jointes», lisez «cotées B».

— ligne 26. Au lieu de «tant de première», lisez «tant en première».

Page 122, ligne 2. Avant «Voir», ajoutez cet alinéa : «Ferme des cinq grosses fermes».

Page 123, ligne 2 du § 4. Au lieu de «des différens», lisez «de différens».

Page 124, au titre du § 5. Au lieu de «Ferme des aides, et autres», lisez «Ferme des aydes et entrées».

— ligne 4. Au lieu de «de la Cour», lisez «à la Cour».

Page 124, ligne 4. Après «aydes», ajoutez cet alinéa : «*Idem*, au Conseil».

— ligne 6. Avant «Les droits», ajoutez «Ferme du papier».

— ligne 6 du § 6. Au lieu de «des papiers terriers», lisez «du papier terrier».

— ligne 9. Au lieu de «les papiers terriers», lisez «le papier terrier».

— ligne 3 du § 7. Au lieu de «de bois», lisez «des bois».

Page 125, ligne 3. Au lieu de «finit», lisez «faite».

— ligne 14 du § 9. Au lieu de «1620», lisez «1610(?)».

Page 126, ligne 3. Le mot «acquiescer» est douteux.

— ligne 18 du § 10. Au lieu de «nouvelles impositions», lisez «nouvelle imposition».

— même ligne. Au lieu de «aliénations», lisez «aliénation».

Page 127, ligne 7 du § 11. Au lieu de «Les grosses fermes», lisez «Les cinq grosses fermes».

— ligne 20. Au lieu de «qu'il seroit», lisez «qu'il sera».

— La cote du n° 75 est fol. 1.

Page 139, ligne 6. Au lieu de «et de brigadiers en chacune élection», lisez «en chacune élection, et combien de brigades».

— ligne 2 du n° 86. Au lieu de «pour représenter», lisez «pour faire représenter».

— ligne 9. Au lieu de «droit», lisez «endroit».

* Page 140. Le n° 88 doit commencer par ces mots qui ont été omis : «Pour soutenir les dépenses de 1681».

Page 143. La cote du n° 90 est fol. 763.

— ligne 11 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «appliquer à examiner», lisez «appliquer à bien examiner».

Page 144, ligne 7 du n° 91. Au lieu de «qui les doivent», lisez «qui ont à les».

— ligne 24. Au lieu de «pourront facilement», lisez «pourront si facilement».

Page 148. La cote du n° 96 est fol. 1007.

— La cote du n° 97 est fol. 50 v°.

Page 149. La cote du n° 98 est fol. 72 v°.

Page 150, ligne 2. Au lieu de «aydes», lisez «comptes».

— ligne 3. Au lieu de «quelque officier», lisez «quelques officiers».

— La cote du n° 99 est fol. 86 v°.

— ligne 3 du n° 100. Après «travail», ajoutez «toute».

— ligne 6. Avant «les autres», ajoutez «toutes».

Page 151. La cote du n° 100 est fol. 100 v°.

— La cote du n° 101 est fol. 114 v°.

Page 152, ligne 4. Au lieu de «Chambre», lisez «Cour».

— ligne 11. Au lieu de «qu'elle fait», lisez «que si elle fait».

— La cote du n° 102 est fol. 233 v°.

— La cote de la pièce citée dans la note 1 est fol. 249 v°.

Page 153. La cote du n° 104 est fol. 256 v°.

Page 154. La cote du n° 105 est fol. 249.

Page 157. La cote du n° 108 est fol. 301 v°.

Page 159. La cote du n° 109 est fol. 307 v°.

Page 160. La cote du n° 110 est fol. 314 v°.

— note 1. Remplacez la note relative à Lebret et l'*errata* relatif à cette note, p. 929 de ce même tome, seconde partie, par celle-ci : «Pierre-Cardin Lebret, sieur de Flacourt, maître des requêtes (1674); intendant à Limoges (1681), à Grenoble (1683), à Lyon (1686), à Aix (1687); premier président à Aix (1690).

Page 161, ligne 6 du n° 112. Au lieu de «trouver bien», lisez «trouver bon».

Page 162. La cote du n° 112 est fol. 15 v°.

— ligne 12 du n° 113. Au lieu de «luy faire», lisez «en faire».

— ligne 17. Après le mot «punir», ajoutez «sévèrement».

Page 163, ligne 4. Au lieu de «du papier terrier», lisez «des papiers terriers».

— ligne 6. Après «Usson», ajoutez «et Nouette».

Page 163, ligne 4 du n° 115. Au lieu de «des élections», lisez «de leurs élections».

— ligne 9. Au lieu de «former», lisez «composer».

Page 164, ligne 11 du n° 116. Au lieu de «de ces droits de fermes», lisez «des droits de ses fermes».

Page 165, ligne 5. Au lieu de «travailleriez», lisez «travaillerez».

— La cote du n° 116 est fol. 70 v°.

Page 166. La cote du n° 118 est fol. 166 v°.

Page 167. La cote du n° 119 est fol. 168 v°.

— La date du n° 120 est 26 septembre.

— La cote est fol. 176 v°.

Page 168. La cote du n° 121 est fol. 178 v°.

Page 169. La cote du n° 122 est fol. 205 v°.

— ligne 13 du n° 123. Au lieu de «réunis», lisez «réduits».

Page 171, ligne 3. Après le mot «abus», ajoutez «d'autant plus que nous les voyons tous retranchés en Normandie».

*Page 172. Le n° 126 est adressé à «M. de Bezons, intendant à Orléans». C'est Louis Bazin de Bezons (voyez page 189), fils de Claude Bazin de Bezons.

Page 173, ligne 9. Au lieu de «ces», lisez «les».

— La cote du n° 127 est fol. 3 v°.

Page 174, ligne 5. Mettez le mot «autrement» entre crochets.

— ligne 9. Après «fust», mettez «qui seroit».

Page 176, ligne 17 du n° 130. Au lieu de «4 ou 5,000 livres», lisez «4 à 5,000 livres».

Page 177, ligne 3 du n° 131. Après «receveurs», ajoutez «des tailles».

— ligne 6. Au lieu de «s'arranger», lisez «s'accommoder».

Page 179, ligne 7. Au lieu de «l'exécution», lisez «leur exécution».

Page 184, ligne 9. Au lieu de «et contraintes», lisez «et ces contraintes».

— ligne 10. Au lieu de «ou», lisez «et».

Page 184, lignes 17 et 18. Au lieu de «le pouvoir nécessaire», lisez «les pouvoirs nécessaires».

*— dernière ligne de la 2e colonne des notes. Au lieu de «et à Moulins en 1694», lisez «mort à Paris le 5 décembre 1685».

Page 185, ligne 9. Mettez le mot «une» entre crochets.

Page 187, ligne dernière du n° 143. Après «vous dira», ajoutez «sur ce sujet».

Page 189. La cote de la pièce citée dans la note 3 est fol. 107.

Page 191, ligne 10 du n° 149. Au lieu de «vous pourriez», lisez «en ce cas vous pourriez».

Page 193. La cote du dernier paragraphe du n° 151 est fol. 357.

*Page 194. Après la suscription du n° 153 «Au sieur Baluze», placez le renvoi à la première note.

Page 195, ligne 5 du n° 155. Après «convenir», ajoutez «avec eux».

Page 196, ligne 10. Après «lumières», ajoutez «réciproques».

— ligne 14. Au lieu de «des épices», lisez «de ces épices».

Page 197, ligne 2 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «aydes», lisez «comptes».

Page 201, ligne 7 du n° 162. Au lieu de «l'estat», lisez «celuy».

— ligne 21. Au lieu de «l'application», lisez «vostre application».

Page 204, ligne 7 du n° 166. Après «Lyon», ajoutez «sur ce sujet».

Page 206. Le n° 169 est daté de Sceaux.

— ligne 5. Au lieu de «recouvrement», lisez «remboursement».

Page 209, ligne 6 du n° 174. Après «Mais», ajoutez «vous devez observer que».

— ligne 13. Après «pouvez», ajoutez «toujours».

*— dernière ligne de la 2e colonne des notes. Au lieu de «pièce n° 32», lisez «pièce n° 31».

*Page 212, ligne 4 de la note 1. Au lieu de «elle est», lisez «elle estoit».

Page 213, ligne 9 du n° 178. Au lieu de «à Bernay», lisez «de Bernay».

Page 213, ligne 3 du n° 179. Au lieu de «qu'il y avoit, par cette table», lisez «par cette table, qu'il y avoit».

Page 214, ligne 11 du n° 180. Au lieu de «Intendans commissaires». lisez «intendans et commissaires».

Page 215, ligne 5 du n° 181. Au lieu de «faire l'inspection», lisez «faire vous-mesme l'information».

Page 218, lignes 11 et 12. Au lieu de «afin que S. M. en puisse», lisez «et duquel il est difficile que S. M. puisse».

— ligne 17. Après «venue», ajoutez «pour empescher ce désordre».

Page 219, lignes 9 et 10. Supprimez les parenthèses.

Page 224, ligne 4 du n° 190. Au lieu de «porter leurs deniers et chercher», lisez «pour leurs deniers et pour chercher».

— ligne 2 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Dei», lisez «Dey».

— lignes 2 à 5 de la 2e colonne. Au lieu de «fils de Charles Colbert, cousin du ministre», lisez «fils d'Antoine Dey de Séraucourt, lieutenant criminel au présidial de Reims».

Page 225, ligne 6. Au lieu de «Je vous envoye la carte», lisez «Je vous l'envoye avec la carte».

Page 230, lignes 2 et 3 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «valet de chambre du roi», lisez «premier valet de la garde-robe».

Page 232, ligne 2. Au lieu de «Dabie», lisez «Daliès».

*Page 235, dernière ligne de la 2e colonne des notes. Ajoutez «*Recueil de diverses lettres*, fol. 166».

*Page 239, note 2. Supprimez les mots «et note».

Page 241, ligne 20 du n° 207. Au lieu de «offices», lisez «officiers».

Page 242, ligne 5. Au lieu de «en Alsace», lisez «de l'Alsace».

— La date du n° 208 est 1662.

— ligne 2. Au lieu de «des finances», lisez «de France».

Page 243, ligne 19. Mettez les mots «des forests» entre crochets.

— La date du n° 209 est 4 janvier.

Page 245, ligne 15 du n° 211. Au lieu de «establie en cette matière», lisez «en cette matière establie».

— ligne 18. Au lieu de «son commis», lisez «ses commis».

*— Supprimez la note et remplacez-la par celle-ci : «Claude Bazin de Bezons, avocat général au Grand Conseil, intendant en Languedoc de 1653 à 1673, conseiller d'État; mort le 20 mars 1684.»

Page 248. Le n° 214 est de la main de Desmaretz.

Page 249. La cote du n° 214 est fol. 30.

Page 261, ligne 11 de la 2e colonne des notes. Avant «elle», ajoutez «mais aussy».

*Page 266, ligne 3 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «1672 à 1677», lisez «1672 à 1675».

*Page 276, ligne 3 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «puis de Rouen», lisez «puis archevêque de Rouen».

Page 289, ligne 27 et note 2. Au lieu de «Bouyn», lisez «Bauyn».

Page 297. La cote de la lettre citée dans la note 3 est Bibl. Imp. Mss. S. F.

*Page 300, note 2. Au lieu de «le 21 octobre», lisez «le 20 octobre».

Pages 371 et suivantes. La cote des nos 325 à 341 est Bibl. Imp. Mss. S. F.

Page 373. La date du n° 328 est 28 février.

Page 375, ligne 2. Au lieu de «les manufactures», lisez «le commerce».

— ligne 28. Avant le mot «routes», ajoutez «les».

Page 377. Les cotes des lettres citées dans la note 1 sont I, fol. 193, et II, fol. 250.

Page 379, ligne 6 du n° 333. Au lieu de «toujours», lisez «tousjours, et par toute la généralité, de pareil».

— La cote est Bibl. Imp. Mss. S. F., 5360, fol. 201.

Page 380, ligne 1 du n° 335. Au lieu de «pouvez», lisez «pourrez».

Page 386, ligne 48 du n° 342. Au lieu de «vous me donniez», lisez «vous examiniez avec le mesme soin et me donniez».

Page 386, ligne 9 de la 1re colonne des notes. La cote est II, fol. 141.

Page 387. La date du n° 343 est 31 mai

Page 390. La cote du n° 345 est fol. 270.

Page 391. La cote du n° 346 est fol. 306.

Page 392, ligne 6 du n° 348. Au lieu de «les», lisez «ses».

— ligne 10. Au lieu de «son temps», lisez «ce temps».

Page 393, ligne dernière de la 2e colonne des notes. La cote est fol. 169 v°.

Page 394. La date du n° 351 est 13 novembre.

Page 407, ligne 33. Supprimez le mot «(*interdiction*)».

Page 411, ligne 9. Au lieu de «4 p. o/o», lisez «41 p. o/o».

— ligne 11. Au lieu de «ensemble», lisez «outre».

— ligne 29. Au lieu de «et à la Rochelle», lisez «ou à la Rochelle».

Page 412, ligne 1 du n° 3. Au lieu de «avez», lisez «aurez».

— ligne 10. Au lieu de «avec», lisez «par».

Page 414. La date du n° 4 est 24 août.

— ligne 30. Au lieu de «réduire à proportion», lisez «à proportion réduire».

— ligne 33. Après «planches», ajoutez «de prust (?)».

*Page 417, ligne 5 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Guldenlen», lisez «Guldenlew».

Page 419, ligne 7. Au lieu de «que vous avez, faite», lisez «que vous avez fait».

Page 421, ligne 1. Après «Léon», ajoutez «qui l'accompagnoient».

— ligne 15. Au lieu de «sorte», lisez «façon».

— ligne 16. Après «moy», ajoutez «seulement».

Page 423, ligne 7. Mettez les mots «Sa Majesté» entre crochets.

Page 423, ligne 8. Au lieu de «estimer», lisez «espérer».

Page 424, ligne 20 du n° 14. Après «seulement», ajoutez «sans que cela passe plus loin».

Page 429, au titre du n° 19. Lisez «SUR LES OFFRES».

Page 430, ligne dernière. Au lieu de «que l'on puisse tirer», lisez «que l'on tire».

Page 431, ligne 11. Au lieu de «pourroient», lisez «pourront».

— même ligne. Au lieu de «joyes», lisez «idées».

— ligne 24. Au lieu de «que de si grandes», lisez «que ces grandes».

— ligne 26. Au lieu de «à produire», lisez «et ne produisent».

Page 432, ligne 6. Au lieu de «il y a plus de cinq», lisez «il y a cinq».

— ligne 17. Au lieu de «establir», lisez «envoyer».

— ligne 18. Au lieu de «quelques-unes», lisez «quelqu'une».

— ligne 21. Avant «selon», ajoutez «le tout».

— ligne 24. Au lieu de «par le profit», lisez «outre le profit».

Page 434, ligne 2 du n° 21. Supprimez «luy».

— même ligne. Après «paix», ajoutez «au Roy».

— ligne 6. Supprimez «premier».

Page 435, ligne 4. Au lieu de «écarter», lisez «éviter».

— ligne 9 du n° 22. Au lieu de «cette année. Lorsque», lisez «cette année, et lorsque».

Page 436, ligne 4. Après «mandez», ajoutez «à la vérité».

— ligne 17. Après «culture», ajoutez «et la conservation».

— ligne 28. Après «fidélité», ajoutez «et de désintéressement».

Page 437, ligne 2 du n° 23. Au lieu de «orientales. Vous», lisez «orientales et vous».

— ligne 4. Au lieu de «pour», lisez «pourvu».

— ligne 8. Au lieu de «l'avoir escortée», lisez «les avoir escortés».

Page 437, ligne 17. Au lieu de «rester», lisez «estre».

Page 442, au sous-titre du n° 28. Supprimez «[Lettres autographes]».

— La date de la 1re pièce du n° 28 est 25 mai.

— ligne 2. Au lieu de «l'advis», lisez «l'accès».

Page 443, ligne 3. Au lieu de «qu'il y ayt aucune», lisez «qu'il y en ayt aucune».

Page 445, ligne 19. Au lieu de «toute communication», lisez «toute sorte de communication».

— ligne 24. Au lieu de «un advis», lisez «son advis».

— La date de la 3e pièce est 17 août.

— ligne avant-dernière. Au lieu de «toute fréquentation», lisez «toute sorte de fréquentation».

Page 447. La 1re pièce de la page n'a pu être retrouvée.

— ligne 5 de la 3e pièce. Au lieu de «que vous fassiez», lisez «que son intention est que vous fassiez».

— La cote du n° 28 est vol. 367, I, fol. 95.

Page 448, ligne 9 du n° 29. Au lieu de «recueillir», lisez «recevoir».

— ligne 14. Au lieu de «à toutes», lisez «à presque toutes».

— ligne 25. Au lieu de «avec ces deux», lisez «avec les deux».

Page 449, ligne 9. Au lieu de «ces advantages», lisez «cet advis».

Page 450, ligne 21. Au lieu de «instructions», lisez «instances».

Page 451, ligne 17. Après «propriétaires», ajoutez «par personne».

— ligne 28. Au lieu de «y sont habitués», lisez «sont habitués dans le Levant».

Page 454, ligne 10. Au lieu de «du prince», lisez «du mesme prince».

Page 455, ligne 5 du n° 34. Après «dire», ajoutez «en mesme temps».

Page 457, ligne 8. Après «rendre», ajoutez «par ce moyen».

Page 459, ligne 4. Au lieu de «Ce pendant», lisez «Cependant».

— La cote du n° 35 est fol. 5.

Page 459. La date du n° 36 est 18 mai.

— ligne 1. Au lieu de «des manufactures», lisez «qui travaillent aux manufactures».

Page 464, ligne 8. Au lieu de «aydent», lisez «ayderont».

Page 465. La date du n° 40 est 6 juin.

Page 466, ligne 11. Au lieu de «200 nègres», lisez «220 nègres».

— ligne 14. Au lieu de «une escadre», lisez «une nouvelle escadre».

— même ligne. Au lieu de «dans peu», lisez «dans peu de jours».

— ligne 19. Au lieu de «sécurité», lisez «seureté».

— ligne 17 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «j'ay donné», lisez «j'ay déjà donné».

Page 467, ligne 8 du n° 41. Après «tire», ajoutez «de nous».

— ligne 9. Au lieu de «de grandes», lisez «ces grandes».

— ligne 14. Au lieu de «les religieux», lisez «la Religion».

— ligne 17. Au lieu de «Bart», lisez «Le Bartz (?)».

— ligne 18. Au lieu de «et proposer», lisez «à proposer».

— ligne 26. Au lieu de «cette pensée», lisez «ma pensée».

Page 468. Le n° 42 est daté de Saint-Germain-en-Laye.

Page 470, ligne 5 du n° 44. Au lieu de «compris», lisez «reconnu».

Page 471, lignes 1 et 2 de la note 2. Au lieu de «gouverneur du», lisez «lieutenant général en».

— La cote de la lettre citée dans la note 3 est page 614.

Page 472, ligne 8 de la 2e colonne des notes. Après «retombent», ajoutez «plus».

Page 473, lignes 1 et 2 du n° 46. Au lieu de «maintenir le commerce des Antilles», lisez «ce qui regarde le commerce des isles Antilles».

— ligne 4. Supprimez le mot «et».

Page 474. La cote du n° 46 est fol. 219.

* Page 474. Le n° 47 est adressé à l'intendant à Rochefort.

— ligne 4. Au lieu de «des vaisseaux», lisez «des grands vaisseaux flamands, la petite frégate l'*Aurore* et une fluste de 300 tonneaux».

— ligne 10. Au lieu de «l'ayder», lisez «l'assister».

Page 475, ligne 11. Au lieu de «gagner plutost», lisez «plutost gagner».

— La cote du n° 47 est fol. 231.

— ligne 5 du n° 48. Au lieu de «trois vaisseaux», lisez «ces trois vaisseaux».

Page 476, ligne 12. Au lieu de «l'on expédie», lisez «que j'ai expédié».

— ligne 18. Au lieu de «nous nous attirions», lisez «nous attirions».

— ligne 3 du n° 49. Au lieu de «affaire», lisez «matière».

Page 477, ligne 6. Au lieu de «moscouades», lisez «mascouades».

— ligne 8. Au lieu de «payant 40», lisez «ne payant que 40».

— ligne 20. Au lieu de «dans les», lisez «aux».

Page 478, ligne 2. Avant «plus grande», ajoutez «beaucoup».

— ligne 4 du n° 50. Au lieu de «considérable», lisez «grande».

Page 479, ligne 6. Supprimez «de ce jour».

— ligne 11. Après «incessamment», intercalez les mots «le fonds pour cinq mois de solde et de victuailles», tirés de la ligne suivante.

Page 481. La date du n° 53 est 12 avril.

— ligne 2. Au lieu de «donne aux directeurs», lisez «leur donne».

*— Supprimez la note 1, qui ne concerne pas la compagnie du Nord, mais celle des Indes occidentales.

Pages 482, lignes 3, 4, 16 et 25 du n° 54. Au lieu de «moscouades», lisez «mascouades».

Page 484, ligne 4. Au lieu de «si», lisez «seulement si».

— La cote du n° 54 est fol. 324.

Page 485, ligne 10 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «quelques-uns de nos ports», lisez «quelqu'un de nos ports».

Page 485, lignes 16 et 25 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Thieriaz», lisez «Thierriat».

— La cote de la lettre citée est Mss. 500 Colbert, vol. 204, fol. 104 v°.

Page 486, ligne 9 du n° 57. Au lieu de «quelque chose», lisez «quelques-unes».

Page 487. La cote du n° 58 est page 487.

Page 490, ligne 3 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «1667», lisez «1676».

Page 491, ligne 23. Au lieu de «renvoyer à», lisez «renvoyer en».

Page 492. Mettez entre crochets les deux premières lignes du n° 65.

Page 493, ligne 2. Après «Angleterre», ajoutez «que Sa Majesté fera exécuter rigoureusement».

Page 494. Mettez, à la date du n° 68, «Saint-Germain» entre crochets.

Page 497. La cote du n° 71 est vol. 292.

Page 501. La date du n° 77 est 3 décembre.

Page 503, ligne 3. Au lieu de «les vaisseaux», lisez «des vaisseaux».

— ligne 24. Les mots «passé ces offices» sont douteux.

— ligne 26. Au lieu de «il se disposera à l'exécution», lisez «il disposera l'exécution».

— ligne 27. Au lieu de «tant pour empescher», lisez «tant pour en empescher».

*— ligne 1 de la note 1. Au lieu de «en 1669», lisez «le 5 août 1670».

Page 505, ligne 9. Au lieu de «où», lisez «ou».

Page 507, ligne 12 du n° 81. Au lieu de «mesme de», lisez «mesme jusques à».

— La cote est vol. 348.

— La date du n° 82 est 31 janvier.

Page 508, ligne 1. Au lieu de «désire la voir», lisez «la désire».

— ligne 4. Au lieu de «et au prévost des marchands et mesme», lisez «et mesme au prévost des marchands et».

— ligne 7. Au lieu de «la suite», lisez «les suites».

Page 508, ligne 8. Au lieu de «pouvez», lisez «pourrez».

— ligne 10. Après «puisse», ajoutez «non-seulement».

— ligne 11. Au lieu de «et», lisez «mais».

— ligne 12. Au lieu de «du Levant», lisez «de Levant».

Page 509, ligne 3. Au lieu de «à Brest et à Rochefort», lisez «à Rochefort et à Brest, pendant la présente année».

— ligne 4. Au lieu de «et je règleray avec luy», lisez «ainsy que du fret que vous prétendez, et je règleray ensuite l'un et l'autre avec luy».

— ligne 6. Au lieu de «de commerce», lisez «du commerce».

— ligne 17. Au lieu de «négocians», lisez «marchands».

— ligne 18. Au lieu de «en Norwège et à Dantzick», lisez «l'un en Norwège et l'autre à Dantzick».

— ligne 24. Après «Pologne», ajoutez «et les magistrats de Dantzick».

Page 512, lignes 3 et 6 du n° 86. Au lieu de «Gion», lisez «Giou(?)».

Page 513. Mettez, à la date du n° 87, «Saint-Germain» entre crochets.

Page 514. La cote du n° 87 est page 483.

Page 515, ligne 8. Au lieu de «par», lisez «dans».

Page 516, ligne 5. Après «establies», ajoutez «pour y estre instruits».

— La cote du n° 89 est fol. 44.

Page 517. La date du n° 91 est 16 février.

Page 520, à la suscription du n° 95. Au lieu de «Page», lisez «Mage».

— La date est 29 mars.

— ligne 6. Au lieu de «vous rendre icy», lisez «vous y rendre aussy».

Page 521, ligne 4. Après «seront», ajoutez «marquées».

Page 531. La cote du n° 109 est *Dépêches concernant la marine.*

*— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Guldenlen», lisez «Guldenlew».

Page 532, ligne 2 du n° 111. Après «establissemens», ajoutez «à Paris».

Page 533, ligne 9 du n° 112. Après «soye», ajoutez «que vous demandez».

Page 534, lignes 2 et 3 du n° 113. Au lieu de «de la grande», lisez «de voir la prodigieuse».

Page 536, ligne 2 du n° 115. Au lieu de «commerce. Je vous», lisez «commerce, sur quoy je vous».

— ligne 17. Au lieu de «auriez», lisez «avez».

— ligne 19. Au lieu de «André», lisez «Antoine».

Page 537, ligne 5. Après «par conséquent», ajoutez «plus agréable».

Page 539, ligne 10. Au lieu de «écru», lisez «écrit».

— ligne 16. Au lieu de «Guibray», lisez «la Guibray».

Page 540, ligne 4. Après «seulement», ajoutez «et sans tirer à conséquence».

— ligne 5. Après «de faire», ajoutez «visiter et».

— ligne 11. Au lieu de «sous», lisez «sur».

— ligne 13. Au lieu de «la foire de Guibray», lisez «ladite foire».

Page 541. La cote du n° 120 est fol. 351.

— ligne 2 du n° 121. Supprimez le mot «ne».

— ligne 4. Après «soins», ajoutez «et des peines».

— ligne 7. Au lieu de «à très-grand», lisez «à un très-grand».

Page 542, ligne 7. Au lieu de «cette», lisez «vostre».

Page 543. Le n° 123 est daté de Saint-Germain.

Page 546, ligne 5 du n° 127. Au lieu de «sincère», lisez «sévère».

Page 547, ligne 12 du n° 128. Au lieu de «environnans», lisez «circonvoisins».

Page 548, ligne 18 du n° 130. Au lieu de «admis», lisez «reçu».

*— ligne 10 de la 1e colonne des notes. Au lieu de «1671», lisez deux fois «1672».

Page 549, ligne 8. Après «entendus», ajoutez «d'Amsterdam».

Page 549, ligne 13. Après «vins», ajoutez «dans leur pays».

— ligne 14. Au lieu de «qu'ils passent», lisez «qu'ils y passent».

— ligne 18. Au lieu de «Ponant», lisez «Norwège».

— ligne 33. Après «d'examiner», ajoutez «tousjours».

Page 550, ligne 6 du n° 132. Au lieu de «intéressant», lisez «important».

Page 551. La cote du n° 132 est fol. 439.

Page 553, ligne 4. Au lieu de «aucun ordre», lisez «aucuns ordres».

— La cote du n° 134 est fol. 450.

Page 554, ligne 5. Mettez les mots «et s'ils ne font» entre crochets.

— ligne 16 du n° 136. Avant «nos», ajoutez «toutes».

Page 555, ligne 1 de la note 1. Au lieu de «Fortille», lisez «La Fortelle».

Page 560, ligne 13 du n° 143. Au lieu de «il ne faut», lisez «il faut mesme observer qu'il ne faut».

Page 561, ligne 14. Avant «obliger», ajoutez «observer et».

— ligne 20. Au lieu de «celuy», lisez «le sieur...».

Page 562, ligne 24. Après «Talon», ajoutez «intendant à Oudenarde».

Page 563, ligne 5. Mettez les mots «il s'y trouve» entre crochets.

— ligne 8. Après «considérables», ajoutez «pour la laine».

Page 564, ligne 7 du n° 145. Après «règlement», ajoutez «particulier».

Page 567, ligne 1 du n° 150. Mettez les mots «par vostre lettre du 5» entre crochets.

Page 569. La cote du n° 152 est fol. 532.

*— ligne avant-dernière de la 2e colonne des notes. Avant «note 2», ajoutez «page 561».

Page 570, ligne 11. Avant «difficulté», ajoutez «aucune».

— ligne 23. Au lieu de «elle», lisez «soy».

Page 573, ligne 2 du n° 58. Mettez les mots «des draps» entre crochets.

Page 574, ligne 2 du n° 159. Au lieu de «conquises», lisez «des pays conquis».

— ligne 8. Au lieu de «occupation», lisez «application».

Page 575. La cote du n° 159 est fol. 576.

Page 576, ligne 9 du n° 161. Au lieu de «de draps», lisez «des draps».

— ligne 17. Au lieu de «et mesme je vois par toutes», lisez «parce que je crains fort et mesme je vois toutes».

*— première ligne de la note à note. L'errata relatif à cette note, page 930 de ce même tome, seconde partie, indique qu'au lieu de «Bennet», il faut lire «Brenet»; mais le nom du comte d'Arlington est bien «Bennet».

Page 578, ligne 14 du n° 164. Au lieu de «vendu», lisez «rendu».

*Page 579, ligne 11 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «finances», lisez «fermes unies».

Page 580, ligne 3. Après «bœuf», ajoutez «de France».

— ligne 17. Au lieu de «secrètement», lisez «fidèlement».

— ligne 18. Au lieu de «d'autres viandes que bœufs, ni d'autre pays que de France», lisez «ni d'autres viandes, ni d'autres pays, que bœufs de France».

Page 582, ligne 7. Au lieu de «Vaux», lisez «Vaud».

— ligne 5 du n° 169. Au lieu de «où ils», lisez «qui».

Page 584. La cote du n° 170 est fol. 632.

— La date du n° 172 est 21 novembre.

Page 587. La cote de la pièce citée dans la note 1 est page 516.

Page 590, ligne 1 du n° 178. Au lieu de «Voulant», lisez «Le Roy voulant».

— ligne 20. Après «peut», ajoutez «pas».

Page 591. La cote du n° 179 est fol. 674.

Page 592, ligne 3. Lisez «Lille, d'Arras et d'Amiens, ruine».

Page 593. La date du n° 182 est 26 décembre.

— ligne 9. Supprimez «faites et».

— même ligne. Après «retrancher», ajoutez «tousjours».

Page 594, ligne 17. Au lieu de «singulière», lisez «extraordinaire».

Page 596, ligne 2. Supprimez «apportez et».

Page 599, ligne 7. Après «fait», ajoutez «et font encore tous les jours par des cavillations honteuses».

— ligne 10. Au lieu de «l'esprit», lisez «les esprits».

— La cote du n° 187 est fol. 27.

Page 602, ligne 8 du n° 191. Au lieu de «Hollandois», lisez «Estats».

— ligne 9. Au lieu de «l'avis», lisez «l'aveu».

Page 604, ligne 13 du n° 192. Après «l'autre», ajoutez «des».

— même ligne. Au lieu de «contre», lisez «pour».

Page 605, ligne 6. Au lieu de «soit sensible», lisez «soit pas sensible».

Page 607, ligne 1 du n° 196. Au lieu de «Le Roy a», lisez «Le Roy ayant».

— ligne 4. Au lieu de «Par cette», lisez «C'est par cette».

Page 608, ligne 1. Avant «le Roy», ajoutez «que».

— La cote du n° 196 est fol. 91.

Page 610, ligne 19 du n° 199. Au lieu de «réduit», lisez «a réduit».

Page 615, ligne 1. Au lieu de «et teinture», lisez «et bonne teinture».

— ligne 10. Après «ordonné», ajoutez «jusqu'icy».

Page 616, ligne 2. Au lieu de «près», lisez «prix».

— ligne 8 de la note 3. Supprimez le mot «récolte».

Page 617, ligne 5 du n° 206. Au lieu de «Je vous diray», lisez «Sur quoy, je vous diray».

— ligne 7. Au lieu de «fournissiez», lisez «fourniriez».

— ligne 11. Au lieu de «549,000 livres», lisez «549,088 livres».

Page 620. La cote du n° 210 est fol. 203.

Page 622, ligne 12 du n° 212. Après «Charleroy», ajoutez «où elle est allée».

Page 624, ligne 8. Après «visite», ajoutez «que vous faites».

— ligne 10. Au lieu de «nouveaux de son chef», lisez «de son chef, de nouveaux establissemens».

Page 624, ligne 34. Au lieu de «de prendre dans les commencemens», lisez «dans les commencemens de prendre».

Page 656. La cote du n° 247 est fol. 125.

Page 625, ligne 11. Après «pourriez», ajoutez «encore».

— ligne 15. Après «faire», ajoutez «faire».

— ligne 21. Après «fabrique», ajoutez «à présent».

Page 629, ligne 14. Au lieu de «RETIRER», lisez «RETENIR».

Page 630. La date du n° 218 est 25 août.

Page 632. La date du n° 219 est 4 septembre.

— ligne 4. Après «nécessité», ajoutez «absolue».

Page 636. La cote du n° 224 est page 591.

Page 637, ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «nègre», lisez «nègres».

Page 641, ligne 1 du n° 230. Au lieu de «Page», lisez «Magis (?)».

*Page 645, ligne 4 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «1683», lisez «1688».

Page 648, ligne 7. Avant «par», ajoutez «soit».

Page 649. Le n° 240 est adressé à M. du Guémadeuc.

Page 650. La date de la pièce citée dans la note 1 est 9 avril 1672.

— La cote est page 599.

Page 661, ligne 5. Avant «pourvu», ajoutez «sans aucune difficulté».

Page 669, ligne 2 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Gosse», lisez «Joos».

Page 670, ligne 5 du n° 262. Au lieu de «mesures», lisez «résolutions».

— ligne 10. Au lieu de «la main», lisez «les ordres».

Page 676, ligne 13 du n° 270. Au lieu de «derniers», lisez «deniers».

— même ligne. Au lieu de «7 livres 5 sols», lisez «75 livres (?)».

Page 677, ligne 14. Au lieu de «s'est procuré», lisez «et s'est prouvé».

Page 680, ligne 18 du n° 273. Au lieu de «bien», lisez «plaisir».

Page 689, ligne 4 de la 1re colonne des notes. Après «persuadé», ajoutez «de tout ce que vous m'escrivez par vostre lettre du 10 de ce mois».

Page 693. La cote du n° 287 est fol. 345.

Page 695, ligne 2. Au lieu de «et qu'on n'en obtiendra que», lisez «mais seulement».

Page 696, lignes 6 et 7 du n° 292. Au lieu de «vous devez estre persuadé que l'on peut», lisez «ne devez-vous pas estre persuadé que l'on puisse».

Page 697, ligne 2. Au lieu de «le commerce», lisez «leur commerce».

— ligne 6. Au lieu de «déclarer», lisez «dire».

Page 698. La cote du n° 293 est fol. 391.

Page 699, ligne 10. Avant «retirer», ajoutez «de».

Page 701, ligne 36. Au lieu de «[doit savoir]», lisez «sçait».

Page 704, ligne 18. Au lieu de «soumis», lisez «sujets».

Page 705. La cote du n° 296 est fol. 194.

Page 706, ligne 30. Avant «important», ajoutez «pour l'abondance».

Page 707. La cote du n° 297 est fol. 259.

— ligne 1 du n° 298. Après «qui passe», intercalez les mots «sur le sujet du commerce», tirés de la ligne suivante.

Page 713. La date du n° 305 est 24 octobre.

— ligne 8. Au lieu de «importante», lisez «abondante».

Page 717, ligne 14. Au lieu de «Continuez», lisez «Travaillez surtout continuellement».

Page 719, ligne 3 du n° 311. Au lieu de «de l'esprit», lisez «d'un reste d'esprit».

Page 723, ligne 9 du n° 315. Au lieu de «grave», lisez «grosse».

— ligne 23. Au lieu de «mars», lisez «may».

Page 724, ligne 3. Au lieu de «et», lisez «ou».

Page 725, lignes 9 et 10 du n° 317. Mettez les mots «estoit introduite» entre crochets.

Page 726, ligne 14. Après «forces», ajoutez «maritimes».

Page 728. Mettez les mots «sur les manufactures» entre crochets.

Page 729, ligne 4 du n° 320. Après «a fait», intercalez les mots «de 8,000 livres», tirés de la ligne précédente.

Page 732, ligne dernière, et page 733, ligne 1. Supprimez les crochets.

Page 733, ligne 4. Au lieu de «des métiers», lisez «de tous les métiers».

— ligne 8. Au lieu de «fabrique», lisez «manufacture».

— ligne 4 du n° 325. Après «commerce», ajoutez «de cette Eschelle».

Page 737. La cote du n° 329 est fol. 140.

Page 738, ligne 11. Après «empescher», ajoutez «par ce moyen».

Page 740. La cote du n° 332 est fol. 276.

— ligne 3 du n° 333. Mettez les mots «le sieur Camuset», entre crochets.

Page 741, ligne 24 du n° 334. Supprimez les crochets.

Page 746, ligne 9 du n° 340. Au lieu de «une gazette», lisez «la *Gazette*».

Page 748, ligne 12 du n° 342. Après «manufacture», ajoutez «qui est très-importante».

Page 749. La date du n° I est 15 septembre.

Page 750, ligne 17. Après «Conseil royal», ajoutez «et ensuite signés et expédiés en la mesme forme qui s'est pratiquée jusqu'à présent. Les rôles de l'Espargne, tant des dépenses comptables que des comptans, seront examinés et arrestés dans ledit Conseil royal».

Page 751, ligne 2 du titre. Après «dans les finances», ajoutez «de Sa Majesté».

Page 752, ligne 11. Au lieu de «résever», lisez «réserver».

— ligne 28. Après «qui sont», ajoutez «présentement».

Page 753, ligne dernière. Au lieu de «tous nos officiers de nos bureaux de finances», lisez «tous les officiers des bureaux de nos finances».

Page 754, ligne 2. Au lieu de «taxations», lisez «exemptions».

— ligne 2 du n° IV. Après «1661», ajoutez «vérifiée en nostre Cour des aydes de Paris, le 30 aoust audit temps».

— ligne 15. Avant «sinon», ajoutez «et faute par eux de comparoistre aux premiers commandemens qui leur en seront faits, sur le certificat du commis au greffe des présentations qu'ils n'ont pas comparu, ledit certificat préalablement enregistré, leur sera fait itératif commandement, en vertu de ladite commission générale, de représenter leursdits titres».

Page 760, ligne 24. Après «rentes», ajoutez «par nos sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soyent».

— ligne 27. Après «jugemens», ajoutez «et sentences».

— ligne 3 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Besnard», lisez «Bénard».

Page 764, ligne 15 du n° XII. Au lieu de «compagnies», lisez «comptables».

— ligne 16. Après «vente», ajoutez «judiciaire».

Page 766. Le 2e alinéa du n° XV doit être ainsi rétabli : «Sa Majesté, en son Conseil, conformément et ainsy qu'il est porté par ledit règlement, a ordonné et ordonne, pour parvenir à la confection dudit papier terrier dans toutes les provinces du royaume, que de nouvelles affiches seront mises et apposées aux portes des églises, poteaux et autres endroits des lieux et places publiques, mesme publiées à son de trompe ou de tambour et publiées aux prosnes des messes paroissiales des lieux, contenant que tous les particuliers détenteurs et possesseurs des terres, seigneuries, maisons, héritages, prés et bois et autres biens et droits généralement dépendant et relevant de ses domaines, tant engagés que non engagés, passeront par-devant notaires ou au greffe des commissaires ou de leurs subdélégués, dans le temps porté par les coutumes ou qui sera limité par lesdites affiches, leurs déclarations et reconnoissances nécessaires pour la confection dudit papier terrier, sçavoir :».

Page 767. Le 6e alinéa doit être ainsi rétabli : «Toutes lesquelles déclarations ainsy passées par-devant lesdits notaires ou auxdits greffes, tous lesdits particuliers seront tenus, chacun à leur égard, d'en fournir au commis pour ce estably une expédition en grosse en parchemin, signée desdits notaires ou greffier, avec lesquelles ils représenteront audit commis leurs contrats d'acquisitions, partages, donations, contrats d'engagemens, quittances des finances, lettres de dons et autres titres justificatifs de leurs possessions et jouissance, avec la quittance des payemens qu'ils auront faits des droits seigneuriaux dus aux mutations suivant les coutumes...»

— Les deux derniers alinéas doivent être remplacés par les trois suivants : «Et si lesdites déclarations se trouvent véritables, elles seront admises et reçues par-devant lesdits commissaires ou leurs subdélégués, dont il sera donné un acte sommaire auxdits particuliers, le tout sans autres frais que l'expédition desdits notaires ou greffiers...

«Et en cas que lesdites déclarations ne fussent véritables, tant en la qualité et consistance desdits héritages que des droits et redevances dont ils peuvent estre chargés, pour raison de quoy il soit formé contestation contre eux par-devant lesdits commissaires ou leurs subdélégués à la requeste du Procureur de Sa Majesté, poursuite et diligence dudit commis, et que, par les jugemens qui interviendront, lesdits particuliers soyent condamnés à réformer leurs déclarations, ils payeront les frais et dépens...

«Et à faute, par tous lesdits particuliers généralement, de quelque qualité et condition qu'ils soyent, de passer et fournir dans ledit délay leurs déclarations en ladite forme et représenter leurs titres et contrats pour estre reçus en la manière cy-devant exprimée, il sera procédé à leurs frais et dépens par saisie desdits héritages...»

Page 768. Le deuxième alinéa doit être ainsi rétabli : «A ces causes... nous avons ordonné que, pour conserver à l'avenir les hypothèques sur les rentes qui ont esté constituées par les Rois nos prédécesseurs et nous, ou pourront l'estre cy-après sur nos domaines, tailles, gabelles, etc., les créanciers et autres qui prétendront droit sur les propriétaires et vendeurs desdites rentes seront tenus de former leurs oppositions entre les mains de l'officier cy-après qui sera estably à cet effet; lesquelles oppositions conserveront pendant une année les hypothèques et droits prétendus sur lesdites rentes, sans qu'il soit besoin de faire autres diligences; et, pour seureté de ceux qui demeureront propriétaires desdites rentes par acquisitions, partages ou autres titres, ils seront seulement tenus, à chaque mutation, de prendre sur leurs contrats ou extraits d'iceux des lettres de ratification scellées en nostre grande chancellerie; et si, avant le sceau desdites lettres, il ne se trouve point d'oppositions de la part des créanciers ou prétendans droit, et après qu'elles seront expédiées et signées par l'un de nos amés et féaux conseillers et secrétaires, maison et couronne de France et de nos finances, et scellées sans oppositions, lesdites rentes seront purgées de tous droits et d'hypothèques, et les acquéreurs d'icelles en demeureront propriétaires incommutables... Faisons».

— ligne 15. Après «rentes», ajoutez «et à chacun un commis».

— ligne 31. Après «matricules», ajoutez «d'icelles».

Page 769, ligne 18. Avant «d'amende», ajoutez «de 1000 livres».

Page 771, ligne 1 du n° XXII. Au lieu de «du Roy», lisez «de l'Estat».

— ligne 21. Au lieu de «les bastimens», lisez «ses bastimens».

— La cote indiquée dans la note 1 est Bibl. Imp. Mss. S. F. 2365^{20}.

Page 772, ligne 2 du § 2. Au lieu de «du Lyonnois», lisez «de Lyonnois».

Page 774, ligne 3. Au lieu de «Bertillat», lisez «Bartillat».

— ligne 4. Après «des finances», ajoutez «de ladite année».

— ligne 13. Au lieu de «janvier», lisez «Saunier».

— ligne 28. Supprimez «*idem*».

Page 775, ligne 7. Au lieu de «aux Boulonnois», lisez «en Boulonnois».

— ligne 38. Au lieu de «$22,272^{l}\ 10^{s}$», lisez «$21,272^{l}\ 10^{s}$».

Page 777. ligne 15. Au lieu de «aliénations», lisez «14 millions».

— ligne 25. Au lieu de «Turmenies», lisez «Turménye s».

Page 778, ligne 3. Au lieu de «Hacte», lisez «Hatte».

— ligne 16. Au lieu de «pour les rentes», lisez «payeur des rentes».

— ligne 32. Au lieu de «du traité», lisez «au traité».

— ligne 40. Au lieu de «des monnoies», lisez «de monnoies».

— ligne 42. Au lieu de «1680», lisez «1681 (?)».

— ligne 45. Au lieu de «Bragelone», lisez «Bragelongne».

Page 779, ligne 4 du § 1er. Supprimez «de France».

Page 780, ligne 1 du § 2. Au lieu de «l'inscription», lisez «l'imposition».

— ligne 2 du § 3. Au lieu de «*idem*», lisez «sur 1682».

— ligne 3. Au lieu de «*idem*», lisez «sur 1681».

— ligne 5. Supprimez «subsistance et exemption».

— même ligne. Au lieu de «$64,510^{l}$», lisez «$64,310^{l}$».

Page 781, ligne 5 du § 4. Au lieu de «auront», lisez «ont».

— Au titre «Dépenses», ajoutez «des finances, année 1680».

Page 784, ligne 11. Au lieu de «pour estre», lisez «pour sur iceulx estre».

— ligne 16. Au lieu de «820, 384^{l}», lisez «820,383^{l}».

Page 786, ligne 5 du n° II. Au lieu de «à propos», lisez «propres».

— ligne 20. Après «d'establir», ajoutez «dans nostredite ville de Beauvais ou autre de nostredite province de Picardie que bon luy semblera».

— ligne 25. Après «fabrique», ajoutez «voitures et conduite».

— ligne 27. Supprimez «et du pouvoir».

Page 787, ligne 2. Après «apprentissage», ajoutez «et ce de quartier en quartier».

— ligne 21. Après «auxdits», ajoutez «Hinard et associés».

— ligne 30. Après «tenture», ajoutez «de tapisserie».

— même ligne. Avant «débitées», ajoutez «par eux transportées, vendues et».

— Supprimez la date du n° III.

— ligne 4. Au lieu de «reconnoissance», lisez «connoissance».

— ligne 6. Au lieu de «fidélité», lisez «félicité».

Page 789, ligne 5. Au lieu de «des mers», lisez «de nos mers».

— ligne 9. Au lieu de «le commerce», lisez «leur commerce».

— ligne 37. Au lieu de «quelques-uns», lisez «quelqu'un».

Page 791, ligne 4. Au lieu de «de l'ordonnance», lisez «des ordonnances».

— ligne 22. Au lieu de «lesdits droits», lisez «ledit droit».

— ligne 41. Supprimez «[celles de].

Page 792, ligne 11. Au lieu de «soumissions», lisez «submissions».

— ligne 43. Après «commis», ajoutez «des fermiers».

Page 793, ligne 8. Au lieu de «1498», lisez «1488».

— ligne 11. Après «ordonnée», ajoutez «estre levée».

Page 794, ligne 10. Au lieu de «et entrées», lisez «et d'entrées».

— ligne 21. Au lieu de «de la traite», lisez «des traites».

— ligne 33. Au lieu de «ladite», lisez «de ladite».

Page 794, ligne 35. Au lieu de «fermes arrestés», lisez «fermes et arrests».

— ligne 39. Au lieu de «d'Anjou», lisez «de Languedoc».

— ligne 44. Au lieu de «par», lisez «dans».

Page 795. La cote du n° III est Arch. Nat., K 118, n° 12$4^3$.

— ligne 1 du n° 4. Au lieu de «de», lisez «et».

*Page 798. Le n° VI est daté de Madrid, 17 avril 1669.

Page 799, ligne 17. Au lieu de «cazes», lisez «razes».

Page 800, ligne 26 du n° VII. Supprimez «celle de».

Page 802, ligne 24. Après «au-dessus», ajoutez «de ladite somme».

Page 803, ligne 8 de la 1re colonne de l'article 2. Au lieu de «on», lisez «le Roy».

Page 804, ligne 24 de la 2e colonne. Après «aucuns», ajoutez «autres».

Page 805, ligne 25 de la 2e colonne de l'article 4. Au lieu de «des», lisez «de tous».

Page 806, ligne 10 de la 2e colonne de l'article 6. Après «en France», ajoutez «par an».

Page 807, ligne 2 de la 2e colonne de l'article 9. Au lieu de «1606», lisez «1610».

— ligne 4 de la 2e colonne de l'article 10. Au lieu de «donner caution», lisez «donner compte ny caution».

— ligne 1 de la 1re colonne de l'article 13. Au lieu de «contrariés par tempeste ou forcés», lisez «contraints par tempeste ou force».

— ligne 3 de la 1re colonne de l'article 14. Transportez la virgule avant «partie».

Page 808, ligne 2 de la 1re colonne de l'article 18. Au lieu de «sa déclaration», lisez «la déclaration» et supprimez la virgule.

Page 809, ligne 3 de la 2e colonne de l'article 19. Au lieu de «3e du article», lisez «du 3e article».

— ligne 3 de la 2e colonne de l'article 18. Au lieu de «au traité», lisez «du traité».

— ligne antépénultième de la 2e colonne de l'article 22. Au lieu de «accordées», lisez «accoutumées».

— ligne 2 de la 2e colonne de l'article 25. Au lieu de «avec», lisez «entre».

Page 810, ligne 1 de la 2e colonne de l'article 28. Après «17e», ajoutez «du traité de 1606 et au 23e».

Page 811, ligne 2 de la 2e colonne de l'article 32. Au lieu de «29e», lisez «19e».

— ligne 3. Au lieu de «29e», lisez «20e».

— Mettez entre parenthèses le paragraphe qui commence par les mots «Ceux qui ont traité».

Page 812, ligne 5 de la 2e colonne de l'article 37. Mettez entre parenthèses les trois alinéas depuis «Il est à observer» jusqu'à «Pyrénées».

— ligne 3 de la 2e colonne de l'article 39. Mettez entre parenthèses les deux lignes depuis «et conforme» jusqu'à «Pyrénées».

— ligne 3 de la 1re colonne de l'article 40. Au lieu de «compris les», lisez «compris dans les».

— ligne 1 de la 2e colonne de l'article 40. Au lieu de «près», lisez «pris».

— ligne 3. Au lieu de «accordé par», lisez «accordé sur».

Page 813, ligne 2 de la 2e colonne de l'article 44. Au lieu de «28e», lisez «18e».

— ligne 2 de la 1re colonne de l'article 49. Après «tirés», ajoutez «pour estre interrogés».

Page 814, ligne 2 de la 1re colonne de l'article 55. Au lieu de «du Parlement», lisez «de Parlement».

— ligne 11 de la 2e colonne. Mettez entre parenthèses le paragraphe qui commence par «Cette vérification».

— ligne 4 du texte. Au lieu de «m'ont», lisez «en ont».

Page 815, ligne 1. Au lieu de «de MM. les passagers», lisez «des maistres et passagers».

Page 833, ligne 26. Au lieu de «des villes», lisez «de ville».

— ligne 39. Mettez les mots «par les maistres façonniers» entre crochets.

— ligne 41. Au lieu de «e juge», lisez «le juge».

Page 836, ligne 4. La parenthèse doit être fermée après «anciennes».

— ligne 26. Au lieu de «auront», lisez autour».

Page 850, ligne 5 du n° XI. Au lieu de «fil», lisez «lin».

Page 852, ligne 3 du n° XIII. Au lieu de «orientales», lisez «occidentales».

— même ligne. Mettez le mot «livrés» entre crochets.

TOME TROISIÈME.

(PREMIÈRE PARTIE.)

Page 5, ligne 4 du n° 4. Au lieu de «qu'il», lisez «que Sa Majesté».

— ligne 14. Au lieu de «trop», lisez «très».

*Page 6, ligne 8 du n° 5. Supprimez la virgule entre «officiers» et «mariniers».

Page 10, ligne 2 du n° 7. Après «a ordonné», intercalez les mots «aux échevins de la ville de Marseille», tirés de la ligne précédente.

Page 11, ligne 15. Au lieu de «six», lisez «dix».

Page 16, ligne 22. Avant «galerie», ajoutez «grande».

Page 20, ligne 10. Au lieu de «avec», lisez «envers».

Page 22, ligne 21. Au lieu de «disposeroient», lisez «disposeront».

— ligne 29. Après «sera», ajoutez «plus».

Page 28. La cote du n° 14 est fol. 202.

Page 30, ligne 16 du n° 18. Au lieu de «avoit», lisez «a».

Page 31, ligne 9 du n° 19. Au lieu de «guère avoir», lisez «avoir guère».

— ligne 12. Au lieu de «par chaque vaisseau, s'il se pouvoit, un ou deux bruslots», lisez «s'il se pouvoit, un ou deux bruslots à chaque vaisseau».

Page 33. La date du n° 21 est 8 janvier».

— ligne 7. Au lieu de «aviez», lisez «trouviez».

Page 34, ligne 6. Au lieu de «quelqu'un», lisez «quelqu'autre charpentier».

Page 38, ligne 14. Au lieu de «Les gens», lisez «Les marchands».

— ligne 15. Au lieu de «ladite», lisez «la mesme».

Page 38, ligne 26. Au lieu de «les mettre», lisez «les en mettre».

Page 39, ligne 5 du n° 24. Au lieu de «l'estat des vaisseaux», lisez «l'estat auquel sont les vaisseaux».

— ligne 23. Au lieu de «le Anglois», lisez «les Anglois».

Page 40, ligne 13 du n° 25. Avant «fermer», ajoutez «faire».

Page 41, ligne 4. Mettez le mot «années» entre crochets.

— ligne 6. Au lieu de «soutenir», lisez «résister».

— ligne 13. Après «construire», ajoutez «c'est-à-dire».

— ligne 30. Mettez le mot «embarras» entre crochets.

Page 42, ligne 6. Au lieu de «Gênes», lisez «Genève (?)».

Page 43, ligne 4 du n° 27. Après «fait», ajoutez les mots «à vostre lettre du 14», tirés de la ligne précédente.

— ligne 6. Au lieu de «des», lisez «de l'estat auquel sont les».

— ligne 7. Supprimez «et de leur estat».

— ligne 14. Au lieu de «fera», lisez «sera».

Page 44, ligne 4. Au lieu de «trouverons», lisez «trouverions».

Page 49, ligne 2. Supprimez «pièces».

— ligne 7. Au lieu de «sera armé», lisez «sera encore armé».

— ligne 9. Au lieu de «des costes», lisez «de la coste».

— ligne 27. Au lieu de «sur vos», lisez «dans vos».

Page 50, ligne 2. Mettez les mots «de faire tous vos efforts» entre crochets.

— ligne 11. Au lieu de «nos bruslots», lisez «des bruslots».

— même ligne. Après «milliers», ajoutez «et qu'il en fournira encore quarante milliers de quinze en quinze jours».

Page 51, ligne 19. Supprimez «desjà».

— ligne 21. Mettez le mot «rechercherez» entre crochets.

Page 53, ligne 11 du n° 31. Au lieu de «de dire», lisez «d'ordonner».

Page 53, ligne 15. Au lieu de «m'en remettre à ce qu'il vous mandera», lisez «me remettre à ce qu'il vous en mandera».

— ligne 21. Au lieu de «amiraux», lisez «amirautés».

Page 54, ligne 1. Au lieu de «avec celuy», lisez «à celuy».

Page 55, ligne 7. Mettez le mot «règne» entre crochets.

— ligne 12. Mettez le mot «exciter» entre crochets.

— ligne 13. Mettez le mot «sans» entre crochets.

Page 56, ligne 7 du n° 35. Mettez le second «en» entre crochets.

— ligne 10. Au lieu de «l'habitude», lisez «coutume».

Page 57, ligne 11. Au lieu de «d'en faire», lisez «d'y en faire».

— ligne 22. Au lieu de «lequel est estably en Dauphiné», lisez «lequel a esté estably en Dauphiné par le sieur Daliès».

— ligne dernière. Mettez les mots «les Vénitiens» entre crochets.

Page 58, ligne 2. Au lieu de «et que desjà nous avons», lisez «et que d'ailleurs nous avons desjà».

Page 59. La cote du n° 36 est fol. 259.

Page 60, ligne 11. Au lieu de «et fait», lisez «et a fait».

Page 62, ligne 7. Avant «travailler», ajoutez «s'il vous plaist».

— La cote du n° 38 est fol. 272.

*— note 2. Lisez «chef d'escadre depuis 1647, lieutenant général en 1667, se retira du service en 1686. Mort le 3 février 1688. Voyez tome I, page 37».

Page 63, ligne 27. Au lieu de «de Beaufort», lisez «Mazarin».

Page 64, ligne 9 du n° 40. Au lieu de «j'espère», lisez «j'estime».

Page 65, ligne 22. Au lieu de «sont», lisez «se trouvent».

Page 66, ligne 18. Au lieu de «les armes à feu sont forgées», lisez «les mousquets et autres armes à feu sont forgés».

Page 67, ligne 8. Après «accident», ajoutez «de mort».

Page 68, ligne 1. Après «fourny», ajoutez «le nombre de».

— ligne 33. Au lieu de «reviendront», lisez «reviendroient».

Page 70, ligne 7. Au lieu de «j'escris», lisez «j'en escris».

Page 74, ligne 25. Au lieu de «au trésorier des galères une somme considérable», lisez «au sieur Martin, trésorier des galères en exercice, une somme d'argent considérable».

Page 76, ligne 17 du n° 47. Au lieu de «continuellement», lisez «continuer».

— ligne 1 du n° 48. Après «à faire», ajoutez «des marchandises».

Page 77, ligne 6. Après «royaume», ajoutez «faire».

Page 79, ligne 8. Après «quantité», ajoutez «C'est à quoy il faut soigneusement prendre garde».

— ligne 13. Au lieu de «Valton», lisez «Valeton».

Page 89, ligne 7 du n° 52. Au lieu de «auroit», lisez «avoit».

— ligne 23. Avant «pour en faire», ajoutez «et».

Page 90, ligne 11. Mettez les mots «de 5 à 6,000 pièces» entre crochets.

— ligne 21. Mettez les mots «aux galères» entre crochets.

— ligne 29. Au lieu de «de marine», lisez «de la marine».

Page 91, ligne 9. Au lieu de «ledit employ», lisez «lesdits employs».

Page 97, ligne 2. Au lieu de «s'y retirer», lisez «se retirer».

— ligne 3. Après «ennemis», ajoutez «dans lesdits lieux».

Page 98, ligne 22. Au lieu de «au delà», lisez «de delà».

Page 99, ligne 32. Au lieu de «ces establissemens», lisez «cet establissement».

Page 100, ligne 1. Avant «il faut», ajoutez «je crois que vous trouverez vos mémoires de 1647, sinon».

— ligne 13. Au lieu de «car il», lisez «et qu'il».

Page 101, ligne 4 du n° 57. Avant «nécessaire», ajoutez «fort».

Page 102, ligne 2. Après «conviennent», ajoutez «en un point».

Page 109, ligne 32. Avant «Je vous adresse», ajoutez «*De la main de Colbert*».

*Page 110, ligne 11 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «1770», lisez «1670».

Page 111. La cote du n° 62 est fol. 9 v°.

— La date du n° 63 est 27 mars.

*Page 111, ligne 5 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «note 2», lisez «note 1».

Page 118, ligne 15. Au lieu de «il fasse», lisez «ledit commissaire fasse».

Page 119, ligne 14. Au lieu de «qu'elle a donné», lisez «qu'elle donne».

Page 120, ligne 1. Après «bord», ajoutez «et les payent réglément de leur solde».

Page 121, ligne 5. Au lieu de «devez», lisez «avez à».

* — ligne 27. Au lieu de «et avoit dis», lisez «et avois dit».

Page 122, ligne 21. Après «baux», ajoutez «dont il faut faire rapporter les contrats».

— ligne 36. Au lieu de «sçaurez», lisez «sçauriez».

Page 124, ligne 9. Au lieu de «du mesnage», lisez «du bon mesnage».

Page 125. La date du n° 72 est 4 mai.

— ligne 2. Au lieu de «n'avez», lisez «n'ayez».

— ligne 4. Au lieu de «si soigneusement», lisez «plus soigneusement».

— ligne 5. Après «qu'ayant», ajoutez «apparemment eu».

Page 126, ligne 8. Au lieu de «d'estre sortis», lisez «de sortir».

Page 128, ligne 15 du n° 74. Avant «duquel», ajoutez «au nom de Sa Majesté».

Page 130. La cote du n° 74 est fol. 109.

Page 131, ligne 1. Au lieu de «104 Turcs», lisez «114 (?) Turcs».

— ligne 15. Au lieu de «l'esté», lisez «cet esté».

— ligne 16. Au lieu de «pressante», lisez pressée».

Page 132, ligne 9. Mettez le mot «marbres» entre crochets.

Page 133, ligne 4. Au lieu de «les flustes», lisez «les deux flustes».

Page 133, ligne 17. Au lieu de «nos», lisez «ces».

— ligne 23. Après «mémoire», ajoutez «que vous avez dressé».

Page 134, ligne 9. Au lieu de «vous assurer», lisez «les asseurer».

— La date du n° 78 est 19 juin.

Page 135, ligne 6. Après «tousjours», ajoutez «également».

Page 136, ligne 13 du n° 80. Au lieu de «de voyage», lisez «de son voyage».

Page 137, ligne 4 du n° 81. Avant «pension», ajoutez «une».

Page 138, ligne 2. Après «marine», ajoutez «à présent».

Page 139, ligne 25. Après «gouverneurs», ajoutez «de province».

Page 140, ligne 20. Au lieu de «les pertes», lisez «aux pertes».

Page 144. La cote du n° 83 est fol. 167 v°.

Page 146, ligne 10. Mettez le mot «pas» entre crochets.

Page 148, ligne 8 du n° 86. Au lieu de «à peu près», lisez «après».

Page 155. Le n° 93 a été collationné sur la minute autographe, dont la cote est Bibl. Imp. Mss. S. F. 3,012, *Colbert et Seignelay*, II, cote 4, pièce 60.

— ligne 6. Après «commandement», ajoutez «présent».

Page 156, ligne 26. Au lieu de «50,000 livres, encore que», lisez «52,000 livres, en sorte que».

— ligne dernière. Après «Valbelle», ajoutez «que je fais partir à présent».

— La cote de la pièce citée en note est pièce 60.

Page 159. La cote de la seconde pièce citée dans la note est 1670, fol. 7.

Page 161, ligne 19. Au lieu de «un vaisseau (*un équipage*)», lisez «un matelot».

— ligne 1 de la note 1. Au lieu de «Rosmadeuc», lisez «Rosmadec».

*Page 162, note 2. Au lieu de «au même intendant», lisez «à l'intendant de Toulon».

Page 163, ligne 16 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «songez», lisez «joignez».

— ligne 20. Au lieu de «aller à», lisez «avoir».

Page 163, lignes 11 et 12 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «et comme je fais de doute», lisez «... ce qui me fait douter».

— ligne 12. Au lieu de «ledit», lisez «vostre».

Page 164. La cote du n° 98 est fol. 382.

Page 165, ligne 5 du n° 99. Après «*le Comte*», ajoutez «*le Toulon*».

Page 168. La cote du n° 100 est fol. 385.

Page 170, ligne 9. Au lieu de «reviendra», lisez «demeurera».

— Intervertissez l'ordre des paragraphes avant-dernier et dernier du n° 102.

Page 173, ligne 3 du n° 105. Avant «l'escadre», ajoutez «mettre sur».

— La cote du n° 105 est fol. 414.

Page 176, ligne 6 du n° 109. Au lieu de «moyen», lisez «lieu».

Page 177, ligne 36. Au lieu de «il renouvellera», lisez «il pourra renouveler».

Page 178, ligne 30. Après «du commerce», ajoutez «de Marseille».

— ligne 1 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «glorieux», lisez «bien plus glorieux».

— La cote de la pièce citée est *Dépêches concernant la marine*, 1669.

Page 181, ligne 1 du n° 111. Au lieu de «avez», lisez «aurez».

Page 182, ligne 5. Au lieu de «l'habileté», lisez «le mérite».

— ligne 7. Au lieu de «vous vous occupiez à», lisez «vous vous mesliez de».

— même ligne. Au lieu de «de chanvres», lisez «des chanvres dans la rivière de Loire».

— ligne 8. Au lieu de «ces achats», lisez «les acheteurs».

— ligne 9. Au lieu de «dès demain», lisez «et donneray ordre qu'ils soyent un peu plus nettoyés».

— La cote du n° 111 est cote 11.

Page 183. La cote du n° 113 est fol. 466.

Page 185, ligne 5. Au lieu de «40», lisez «140».

Page 189, ligne 25. Au lieu de «tout en fer», lisez «tout fer».

Page 190, ligne 2. Mettez les mots «que de» entre crochets.

Page 191, ligne 2 du n° 121. Au lieu de «Il y a de», lisez «Il y a cent de».

Page 192, ligne 1. Après «devez», ajoutez «avoir».

— ligne 9. Au lieu de «ils ont», lisez «ils auront».

Page 192, ligne 15. Au lieu de «de», lisez «pour».

— ligne 27. Au lieu de «Tenez-vous à l'advis», lisez «Servez-vous de l'advis».

— La cote du n° 121 est cote 11.

Page 196, ligne 4. Après «marine», ajoutez «que le Roy entretient».

Page 198. A la ligne 25, commençant par le mot «Outre», commence une autre lettre de même date.

Page 199, ligne 5. Au lieu de «mais, avec le temps», lisez «mais je crois qu'avec le temps».

— ligne 11. Au lieu de «ces establissemens», lisez «cet establissement».

* — ligne 1 du n° 125. Au lieu de «monter», lisez «master».

Page 203, ligne 2. Au lieu de «demeure», lisez «demeurera».

— La cote du n° 128 est fol. 217.

Page 208, ligne 1. Au lieu de «Je suis», lisez «Je demeure».

— ligne 3 du n° 135. Au lieu de «de la grand'maîtrise», lisez «de grand maistre».

Page 209, ligne 1 du n° 136. Au lieu de «vostre dernière lettre», lisez «vostre lettre du 17».

— ligne 5 de la 1re colonne des notes. La cote de la pièce citée est *Ordres du roi*, 1670.

* — ligne 4 de la 2e colonne. Au lieu de «14 mars», lisez «16 mars».

Page 212, ligne 1 du n° 139. Au lieu de «23», lisez «29».

— ligne 13. Au lieu de «l'establir», lisez «l'establissement».

— ligne 24. Au lieu de «moins», lisez «peu».

— ligne 27. Au lieu de «une ou deux», lisez «une, deux et trois».

Page 220, ligne 25 du n° 146. Après «ordre», ajoutez «par cet ordinaire».

— ligne 31. Au lieu de «bastimens», lisez «vaisseaux».

*Page 220 note 1. Au lieu de «Mademoiselle d'Elbeuf», lisez «Mademoiselle de Montpensier».

Page 221. Le n° 147 est daté de Saint-Germain.

Page 227, ligne 26. Après «parapher», ajoutez «sur-le-champ».

Page 232, ligne 22. Au lieu de «occupation», lisez «application».

Page 234, ligne 3 du n° 152. Au lieu de «les constructions», lisez «leurs constructions».

— ligne 12. Au lieu de «et que vous avez», lisez «et celle que vous avez».

Page 236, ligne dernière du n° 154. Après «viviez», ajoutez «bien».

— La cote est fol. 171.

— La date du n° 155 est 23 août.

Page 240, ligne 1 du n° 160. Après «lettre», ajoutez «du Roy».

Page 241, ligne 13. Au lieu de «ces sortes de propositions», lisez «sa proposition».

— ligne 16. Au lieu de «doit sortir», lisez «partira».

— La cote du n° 160 est IV, cote 12.

* Page 242, ligne 8 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «page 272», lisez «page 271».

Page 244, ligne 7. Au lieu de «des jeunes gens», lisez «des gens».

Page 247, ligne antépénultième. Au lieu de «d'y envoyer», lisez «d'y en envoyer».

Page 248, ligne 22. Au lieu de «Je me rends», lisez «Je me remets».

* — ligne 26 et note. Au lieu de «de La Gibertie», lisez «de La Gebertie».

— ligne 33. Au lieu de «qui est», lisez «qui sont».

Page 249, ligne 21. Au lieu de «des officiers... sans brevet qui se rencontrent à Toulon», lisez «des officiers... qui se rencontrent à Toulon sans brevet».

— ligne 33. Mettez le mot «règlement» entre crochets.

Page 250. La cote du n° 165 est fol. 307.

Page 251, ligne 4 du n° 167. Après «certainement», ajoutez «dans peu de temps».

Page 252, ligne 22. Au lieu de «attend», lisez «s'attend».

Page 252, ligne 29. Au lieu de «faire dans les isles», lisez «tirer des isles».

— ligne 31. Au lieu de «ayant repris», lisez «ayant ensuite repris».

Page 253, ligne 4 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «en cachetant», lisez «et cachète».

— ligne 3 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «je vous ay escrit», lisez «que je vous en aye escrit».

Page 255, ligne 15 du n° 169. Avant «vous fassiez», ajoutez «de concert avec M. de Terron».

Page 256, ligne 20. Après «qualité», ajoutez «de celuy».

Page 258, ligne 8. Au lieu de «rappeler», lisez «répéter».

— ligne 17. Au lieu de «des ordres», lisez «ses ordres».

— ligne 28. Les mots «en rade» sont douteux.

Page 259, ligne 6. Au lieu de «combiner», lisez «concerter».

— ligne 20. Au lieu de «excite», lisez «convie».

— ligne 35. Au lieu de «Dans le cas que... s'il pense», lisez «En cas que, dans le temps que... il pense».

Page 260, ligne 8. Au lieu de «estrangers», lisez «marchands».

— ligne 10. Au lieu de «ordonnance», lisez «déclaration de Sa Majesté».

— ligne 11. Au lieu de «le renvoye», lisez «se remet».

Page 261, ligne 17 du n° 173. Supprimez «la dernière».

Page 263, ligne 26. Au lieu de «Travaillons», lisez «Travaillez».

Page 264, ligne 6 du n° 176. Au lieu de «tirer», lisez «retirer».

Page 265. Le n° 177 n'a pas été retrouvé à la cote indiquée.

Page 266. M. de La Haye mentionné ligne 25 ne paraît pas être le même que le personnage indiqué par la note.

Page 269, ligne 9. Au lieu de «faites-le», lisez «il faudroit le faire».

Page 270, ligne 15 du n° 181. Au lieu de «l'estat», lisez «l'estat général».

Page 271, ligne 7. À la ligne 7 commençant par «Les directeurs», commence une nouvelle lettre.

* Page 271, ligne 16. Au lieu de «pointiers», lisez «Pointis (entrepreneur pour le transport des mâts)».

Page 274, ligne 28 du n° 184. Au lieu de «porter», lisez «servir à porter».

Page 275, ligne 24. Après «jour», ajoutez «pour donner les ordres nécessaires».

Page 276, ligne 4. Au lieu de «de n'omettre», lisez «que nous n'omettions, s'il se peut».

— ligne 10. Au lieu de «ces matières», lisez «cette matière».

Page 279. La cote de la pièce citée ligne 7 de la 1re colonne des notes est *Ordres du Roi*, 1670.

Page 284, ligne 5. Mettez le mot «faire» entre crochets.

— ligne 25. Après «expresse», ajoutez «de Sa Majesté».

Page 285, ligne 1 du n° 190. Au lieu de «se fait», lisez «se peut».

Page 287, ligne 2. Au lieu de «qui aura esté présent», lisez «qui auront esté présens».

— ligne 27. Au lieu de «marchandises et leur conservation», lisez «marchandises, les magasins et la conservation».

— ligne 32. Au lieu de «des vaisseaux», lisez «de tous les vaisseaux».

— même ligne. Au lieu de «soit mise», lisez «est mise».

Page 288, ligne 6. Au lieu de «Il faut penser», lisez «Dans le mesme temps que le vaisseau se met en cet estat, il faut penser».

Page 289, ligne 26. Après «règlement», ajoutez «général».

Page 290, ligne 3 du n° 191. Au lieu de «cette sorte», lisez «chacune sorte».

— ligne 15. Au lieu de «où demeure», lisez «ou devant».

Page 291, lignes 1 et 3. Au lieu de «halle», lisez «salle».

—ligne 33. Avant «frégates», ajoutez «petites».

Page 292, ligne 18. Au lieu de «généraux», lisez «général».

— ligne 20. Au lieu de «manquera», lisez «manque».

Page 293, lignes 37 et 38. Au lieu de «4 à 500 toises», lisez «2 ou 3 lieues».

— ligne 38. Au lieu de «rues ou canaux», lisez «rivière».

Page 294, ligne 12. Au lieu de «en l'eau», lisez «sous l'eau».

— ligne 18. Au lieu de «légers», lisez «plus légers».

— ligne 19. Au lieu de «sur cette raison», lisez «pour cette raison».

Page 295, ligne 2. Au lieu de «de cet ouvrage», lisez «d'un si grand ouvrage».

— ligne 13. Au lieu de «avec soin», lisez «avec grand soin».

— ligne 15. Après «en sorte», ajoutez «que les ateliers soyent établis de sorte».

— ligne 24. Au lieu de «communément», lisez «commencer et».

Page 296, ligne 1. Après «bruslots», ajoutez «etc.».

— ligne 7. Au lieu de «les magasins», lisez «le magasin».

— ligne 10. Supprimez le mot «que».

— ligne 13. Après «canonniers», ajoutez «ateliers et magasins des voiles».

— ligne 22. Au lieu de «particulièrement», lisez «particulières».

* Page 297. La cote du n° 191 est pièce 4.

Page 298, ligne 1. Au lieu de «pareilles», lisez «pareillement d'une mesme parure».

— ligne 2. Avant «longueur», ajoutez «mesme».

— ligne 34. Au lieu de «20», lisez «25».

Page 301, ligne 7 du n° 194. Avant «rendre», ajoutez «faire faire toutes les choses qui seront nécessaires pour».

* — ligne 2 de la 1re colonne des notes. Lisez «pièces n° 118 et 182, notes».

Page 302, ligne 31. Au lieu de «ces matières», lisez «cette matière».

Page 303, ligne 9. Mettez les mots «des dépenses» entre crochets.

Page 304, ligne 13 du n° 195. Au lieu de «d'entrepreneurs», lisez «des entrepreneurs».

Page 305, ligne 7 du n° 196. Après «Mandez-moy», ajoutez «surtout».

Page 308. La cote du n° 198 est fol. 162.

— ligne 1 du n° 199. Au lieu de «Querjean», lisez «Kerjean».

— ligne 2. Au lieu de «son avenue», lisez «l'avenue».

— La cote est fol. 556.

Page 309, ligne 6. Au lieu de «les arbres qui, par», lisez «les masts qui, dans».

Page 310, ligne 1. Mettez le mot «canon» entre crochets.

— Le n° 201 n'a pas été retrouvé.

Page 311, ligne 10 du n° 202. Au lieu de «La grande dépense», lisez «Je vous avoue que la grande dépense».

Page 312. La cote du n° 202 est *Dépêches concernant le commerce.*

* Page 313, ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «27 septembre 1670», lisez «26 mars 1680».

Page 316, ligne 13. Au lieu de «autoriser», lisez «donner l'autorité à».

Page 317. La cote du n° 208 est fol. 632.

Page 320, ligne 10 du n° 211. Supprimez «tousjours».

— ligne 13. Au lieu de «de cette matière», lisez «de toutes ces matières».

Page 321, ligne 7. Au lieu de «Billain», lisez «Bilain».

— Le n° 212 est une minute autographe.

Page 322, ligne 7. Après «justice», ajoutez «de l'amirauté».

— ligne 8. Au lieu de «y establir», lisez «en establir».

— ligne 14. Au lieu de «qu'il a», lisez «qu'il s'est».

Page 323, ligne 6. Le mot «commission» est douteux.

— ligne 15. Après «publiée», ajoutez «et affichée».

Page 324, ligne 15. Après «pour le rendre», ajoutez «meilleur».

— En marge du sous-titre : *Pour la quatrième fin*, ajoutez, «Il faut joindre le règlement pour les délestages qu'il faut faire imprimer, et donner arrest pour le faire enregistrer dans tous les sièges des amirautés».

Page 325, ligne 2. Au lieu de «trouveront», lisez «trouvent».

— ligne 12. Au lieu de «ordonnance», lisez «déclaration».

— ligne 29. Au lieu de «maritimes», lisez «mariniers».

— ligne 31. Au lieu de «des classes», lisez «trois classes».

Page 326, ligne 26. Au lieu de «habitans», lisez «officiers».

Page 328, ligne 9. Mettez le mot «classes» entre crochets.

Page 329, ligne 4. Supprimez «d'entreprise».

Page 331, ligne 9 du n° 216. Au lieu de «une chose», lisez «en une chose».

Page 332, ligne 11. Au lieu de «sçaurez», lisez «sçavez».

Page 334, ligne 4. Au lieu de «escrit», lisez «exact».

— ligne 34. Au lieu de «l'on prépare», lisez «l'on va préparer».

Page 335. La cote du n° 217 est pièce 25.

* Page 342, ligne 1 de la note 1. Au lieu de «page 337», lisez «page 336».

* Page 346, ligne 1 de la note 1. Au lieu de «(pièce n° 197)», lisez «(pièce n° 193)».

Page 348, ligne 4. Après «copie», ajoutez «du contrat».

Page 359, ligne 1 du n° 235. Au lieu de «nouvelles», lisez «lettres».

— ligne 8. Au lieu de «armées», lisez «armes».

Page 363, ligne 8. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 368, ligne 34. Après «frégate», ajoutez «qui se bastit pour luy».

* Page 370. Supprimez la note 2.

Page 373, ligne 1 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «pourriez sçavoir», lisez «pourriez avoir».

Page 378, ligne 8. Au lieu de «et mesures. Comme», lisez «et mesme comme».

— ligne 10 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «peut», lisez «peuvent».

— ligne 12. Au lieu de «effectuée», lisez «effective».

Page 382, ligne 19. Au lieu de «consteront a... en Hollande», lisez «consteront, achetées en Hollande».

— ligne 20. Après «200», ajoutez «milliers».

— La cote du n° 259 est V, cote 16.

— ligne 3 du n° 251. Au lieu de «se réduire», lisez «les réduire».

Page 383. La date du n° 252 est 17 juillet.

Page 388, ligne 3. Après «pour», ajoutez «pouvoir».

Page 389, ligne 29. Après «turcs», ajoutez «ou maures».

* — ligne 5 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Louis XIV», lisez «Louis XIII».

Page 390. La cote du n° 256 est fol. 144.

* Page 393, ligne 1 de la note 1. Au lieu de «page 399», lisez «page 400».

Page 395, ligne 2 du n° 262. Après «Matharel», ajoutez «le 8».

Page 398, ligne 9. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 401, ligne 26. Au lieu de «et enfouis», lisez «ou enfouis».

Page 402, ligne 5. Au lieu de «sur les corsaires», lisez «par les corsaires».

— ligne 8 du n° 265. Au lieu de «ont eu», lisez «avoient».

— ligne 23. Au lieu de «avis», lisez «part».

— ligne 24. Au lieu de «y aura consenti», lisez «aura résolu le changement».

Page 403, ligne dernière. Au lieu de «quatre», lisez «trois».

Page 404, ligne 17 du n° 267. Après «plus à», ajoutez «employer son industrie pour».

Page 405, ligne 27. Au lieu de «mais seulement», lisez «mais il doit suivre seulement».

Page 406, ligne 5. Après «l'estat», ajoutez «du Roy».

— ligne 12. Au lieu de «l'intention», lisez «l'exécution».

— ligne 15. Au lieu de «est réglée», lisez «a esté réglée».

Page 407. À la ligne 3 du n° 270, commençant par les mots «Le Roy», commence une nouvelle lettre.

Page 410. À la ligne 1, commençant par «Les fonds», commence une nouvelle lettre.

Page 411, ligne 8. Après «contre», ajoutez «ces deux establissemens».

Page 412, ligne 11. Au lieu de «ma dernière lettre», lisez «mon dernier billet, concernant les équipages et la levée des soldats».

— ligne 12. Au lieu de «marine», lisez «manière».

— ligne 14. Après «escrit», ajoutez «par mon précédent billet».

— ligne dernière du n° 274. Supprimez «bien».

Page 413, ligne 34. Au lieu de «particulière», lisez «très particulière».

* Page 414, ligne 2. Au lieu de «Vergeron», lisez «Vergeroux».

* Page 416, ligne 6 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «pièce n° 221», lisez «pièce n° 118».

Page 417, ligne 12. Avant «s'embarquer», ajoutez «pour».

— ligne 32. Après «partira», ajoutez «sans faute».

* — note. Au lieu de «Voir la lettre du 24 septembre 1671», lisez «Voir le mémoire des 9 et 10 juillet 1671».

Page 420, ligne 2. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

— La cote du n° 280 est fol. 12.

Page 421, ligne 16. Au lieu de «vous luy envoyiez», lisez «vous envoyiez audit sieur de Seuil».

Page 422, ligne 16. Au lieu de «cinq», lisez «quinze».

Page 424. La cote de la pièce citée dans la note 1 est fol. 80.

Page 426, ligne 10 de la 2e colonne des notes. Après «pièces», ajoutez «de canon».

Page 433, ligne 6. Lisez «font paroistre les vaisseaux anglois de moindre port que les françois, c'est-à-dire».

— ligne 21. Au lieu de «chaloupes», lisez «doubles chaloupes».

Page 438, ligne 13 du n° 296. Après «reçoive», ajoutez «aujourd'huy».

Page 439, ligne 20 de la 2e colonne des notes. Après «faire», ajoutez «faire».

Page 440, ligne 28 du n° 297. Au lieu de «pendant», lisez «en attendant».

* Page 442, note. Au lieu de «Brennet», lisez «Bennet».

Page 446, ligne 12. Après «ennemis», ajoutez «mesmes».

Page 447, ligne 3. Au lieu de «cachant», lisez «cacher».

— ligne 36. Au lieu de «de grands», lisez «de très-grands».

Page 454, ligne 13 du n° 306. Mettez le mot «laisse» entre crochets.

Page 456, ligne 16 du n° 308. Au lieu de «presser», lisez «pousser».

Page 459, ligne 1 du n° 310. Avant «lettre», ajoutez «dernière».

— ligne 9. Après «entrer», ajoutez «promptement».

Page 463, ligne 21. Après «devriez», ajoutez «un peu».

* Page 465, ligne 3 du n° 315. Au lieu de «magnificence», lisez «munificence».

Page 469, ligne 2. Au lieu de «souffrira», lisez «pourra souffrir».

Page 471, ligne 11 du n° 321. Après «diligence», ajoutez «pour vous rendre sur ladite barre de Cadix».

Page 473, ligne 13. Au lieu de «bastimens», lisez «vaisseaux».

Page 477, ligne 27 du n° 326. Avant «sçavoir», ajoutez «envoyer».

— ligne 30. Au lieu de «n'omettez», lisez «n'omettrez».

Page 478. La cote de la pièce citée dans la note 1 est *Dépêches concernant le commerce*, 1672.

Page 482, ligne 30. Après «heures», ajoutez «cette année».

— La cote du n° 330 est fol. 768.

Page 483, ligne 4 du n° 331. Au lieu de «qu'il faut», lisez «où il faut».

— ligne 21. Après «n'entre», ajoutez «dans la Méditerranée».

Page 484, ligne 13 du n° 332. Au lieu de «pour le retour», lisez «au retour».

Page 485, ligne 1 du n° 333. Au lieu de «pourrez», lisez «pouvez».

Page 486, ligne 12 du n° 334. Au lieu de «avoir», lisez «trouver».

Page 488. La cote du n° 334 est fol. 71.

Page 493, ligne 12. Au lieu de «l'importance», lisez «l'impatience».

* Page 497, ligne 1 de la note 1. Lisez «II, *Industrie*, pièces».

Page 498, ligne 5. Au lieu de «le renvoyer», lisez «les renvoyer».

— ligne 10 du n° 342. Au lieu de «134», lisez «124».

Page 502, ligne 17. Après «sans aveu», ajoutez «et je tiendray ponctuellement la main à l'exécution de cet arrest. J'escris à M. de Sève de faire une recherche exacte de tous les Bohesmes».

Page 503, ligne 25. Au lieu de «Beringhem», lisez «Beringhen».

Page 504, ligne 9 du n° 345. Après «dire», ajoutez «ce que je vous ay desjà dit beaucoup de fois».

Page 508, ligne 22 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «nature», lisez «qualité».

— La cote de la pièce citée est *Dépêches concernant la marine*, 1673.

Page 509, ligne 4 du n° 349. Après «extraordinaire», ajoutez «que celle qu'il a tenue».

— La cote de la pièce citée dans la note 2 est *Dépêches concernant la marine*, 1673.

Page 510, ligne 22 du n° 350. Au lieu de «de telle sorte est que», lisez «de cette sorte est telle que».

Page 513, ligne 7 du n° 354. Après «livres», ajoutez «habillé».

Page 515, ligne 15 du n° 356. Au lieu de «levé», lisez «livré».

* Page 517, à la suscription du n° 358. Au lieu de «capitaine de vaisseau», lisez «chef d'escadre».

Page 518, ligne 14 du n° 359. Au lieu de «J'envoye à M. de Sève», lisez «J'escris à M. de Sève et luy envoye».

Page 519, ligne 16. Au lieu de «7 ou 800 hommes», lisez «70 ou 80 hommes».

Page 520. La cote du n° 360 est *Registres concernant les galères.*

Page 525. La cote du n° 365 est *Registres concernant les galères.*

Page 526, ligne 8 du n° 367. Au lieu de «aurez», lisez «avez».

Page 528, ligne 16 du n° 368. Au lieu de «il en faut environ 6 ou 700,000», lisez «il faut environ 6 ou 700,000 livres de cordages».

Page 529, ligne 29. Mettez le mot «dernier» entre crochets.

Page 535, ligne 4. Au lieu de «commissaire», lisez «commis».

* Page 538, ligne 11. Au lieu de «officier», lisez «fournisseur».

Page 539, ligne 10. Après «prest», ajoutez «dans».

— ligne 18. Au lieu de «croyez», lisez «croirez».

— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Valavoir», lisez «Vallavoire».

Page 540, ligne 7. Au lieu de «ces vaisseaux», lisez «ces deux vaisseaux».

— La date du n° 378 est 30 novembre.

Page 541, ligne 8. Après «écrire», ajoutez «à présent».

— La date du n° 379 est 18 janvier.

— ligne 17. Après «tous les ans», ajoutez «pour l'achèvement dudit arsenal».

Page 542, ligne 17. Après «galères», ajoutez «de France».

Page 543, ligne 36. Avant «gardiens», ajoutez «quatre».

Page 544. La cote du n° 379 est *Registres concernant les galères.*

— ligne 15 du n° 380. Au lieu de «et», lisez «ou».

Page 546, ligne 5 du n° 382. Après «vice-amiral», ajoutez «arboré sur le vaisseau».

Page 547, ligne 6 du n° 383. Au lieu de «luy», lisez «ledit sieur du Quesne».

Page 548, ligne 18. Mettez le mot «vaisseaux» entre crochets.

Page 550, ligne 10 du n° 386. Après «l'équipage», ajoutez «de ce vaisseau».

Page 551. La cote du n° 387 est *Registres concernant les galères.*

Page 551. La cote de la pièce citée dans la note 1 est fol. 402.

Page 552, le dernier alinéa du n° 388 fait partie d'une lettre du 9 août.

— La cote est fol. 273 et 282.

Page 556, ligne 1 du n° 392. Mettez la date «1675» entre crochets.

Page 558, ligne 9. Au lieu de «14», lisez «15».

— La cote du n° 393 est *Registres concernant les galères.*

— ligne 4 du n° 394. Au lieu de «m'en donner», lisez «prendre la peine de m'en donner».

Page 561, ligne 2 du n° 396. Après «l'escadre», ajoutez «de mes vaisseaux».

Page 562, ligne 5 du n° 397. Après «ou vu», ajoutez «ou fait aucune réflexion sur».

Page 563, ligne 14 du n° 398. Après «pour», ajoutez «faire le procès et».

Page 564, ligne 2 du n° 399. Après «passé», ajoutez «sur laquelle».

— ligne 4. Avant «précédentes», ajoutez «lettres».

Page 567, ligne 9 du n° 402. Au lieu de «occupation», lisez «application».

Page 568, ligne 15. Après «Profitez», ajoutez «conjointement».

— ligne 4 du n° 403. Au lieu de «qui sont», lisez «qui seront».

Page 569, ligne 21 du n° 404. Après «nécessaires», ajoutez «pour faire partir ce vaisseau».

Page 572. La cote du n° 406 est *Registres concernant les galères.*

— ligne 2 du n° 408. Au lieu de «commande», lisez «recommande».

Page 574. La cote du n° 408 est *Registres concernant les galères.*

Page 2, ligne 9 du n° 412. Au lieu de «qu'ils ont», lisez «contre qui ils ont».

— La cote est fol. 65.

Page 4, ligne 2. Au lieu de «de...», lisez «de Rochefort».

Page 6, ligne 6 du n° 417. Après «200», ajoutez «pièces».

Page 6, ligne 8. Au lieu de «suivre», lisez «faire».

— ligne 20. Au lieu de «remise», lisez «donnée».

Page 7, ligne 1. Avant «si cette», ajoutez «vous devez observer que».

Page 15, lignes 3 et 4. Au lieu de «vous conveniez avec le commis... tel que vous le proposez», lisez «vous conveniez... tel que vous le proposez avec le commis».

Page 16, ligne 15 du n° 425. Après «à tout», ajoutez «ce qui sera nécessaire pour la diligence que vous désirez».

Page 17, ligne 33. Après «satisfaction», ajoutez «que Sa Majesté a de leurs services».

Page 19. La cote du n° 427 est fol. 251.

Page 22, ligne 7. Après «Toulon», ajoutez «et c'est à quoy vous ne devez pas manquer».

Page 24, ligne 8. Après «vous avez», ajoutez «c'est-à-dire que vous ne devez jamais estre satisfait de vous-mesme».

— ligne 23. Après «employer», ajoutez «par vos ordres».

Page 29, ligne 19 du n° 438. Après «toujours», ajoutez «exactement».

— ligne 33. Après «donnée», ajoutez «à laquelle Sa Majesté se remet».

Page 32, ligne 14. Au lieu de «deu», lisez «pu».

Page 33, ligne 8 du n° 440. Au lieu de «que Sa Majesté Britannique sçait, elle», lisez «qu'il seroit inutile de déduire icy, le roy d'Angleterre».

— ligne 14. Au lieu de «celle du bien et de», lisez «le bien et».

— La cote de la pièce citée dans la note 1 est *Dépêches concernant la marine*, 1676.

Page 34, ligne 20. Au lieu de «pourroient», lisez «pouvoient».

— ligne 28. Au lieu de «du restablissement», lisez «de ce restablissement».

— ligne 29. Supprimez les mots «donner la main aux».

Page 35, ligne 1. Supprimez les mots «expédiens qu'elle proposera pour».

Page *35*, lignes 21 et 22. Au lieu de «quelquefois depuis un mois et au plus tard dans le cours de l'année ou des dix-huit mois précédens», lisez «depuis un an ou dix-huit mois».

— ligne 24. Au lieu de «hollandois, levé en Hollande», lisez «ou hollandois, ou levé en Hollande».

— lignes 28 à 31. Lisez «que ces lettres de naturalité et de mer sont envoyées d'Angleterre en Hollande par le courrier, en sorte qu'à».

Page *36*, ligne 4. Au lieu de «appartiendroient», lisez «appartenoient».

— lignes 19 et 20. Au lieu de «de l'avantage qu'ils peuvent avoir en achetant», lisez «d'acheter».

Page *37*. La cote du n° 441 est fol. 391.

Page *39*, ligne 32. Au lieu de «seurement», lisez «facilement».

Page *41*. La cote du n° 443 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

Page *42*, ligne 3. Au lieu de «considérations que vous avez eues», lisez «esgards que vous avez eus».

Page *43*. La cote du n° 445 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

— ligne 1 de la 2ᵉ colonne des notes. Au lieu de «de ses mains; et si vous avez», lisez «des mains dudit Martin; mais, en cas que vous ne l'ayez pas fait, ne manquez pas de le faire aussytost que vous aurez reçu cette lettre, et, en cas que vous ayez».

Page *45*, ligne 5. Après «soyez asseuré», ajoutez «que je vous dis la vérité quand je vous dis».

— ligne 4 du n° 448. Avant «Sa Majesté», ajoutez «le service de».

Page *46*, ligne 11 du n° 449. Avant «quelque mauvaise», ajoutez «quelque violence et».

— ligne 14. Avant «ponctuellement», ajoutez «promptement et».

Page *47*, ligne 5 du n° 450. Au lieu de «n'ayez interrogé», lisez «ne vous en soyez informé».

Page *48*, ligne 8 du n° 451. Après «pourriez», ajoutez «pas».

— ligne 19. Avant «faire», ajoutez «aller».

Page *48*, ligne 24. Après «suite», ajoutez «après que les deux convois seront partis».

Page *49*. La cote du n° 451 est fol. 104.

— ligne 4 du n° 452. Au lieu de «J'ay esté touché», lisez «Je vous diray en réponse que j'ay esté touché».

Page *50*, ligne 18. Avant «à mettre», ajoutez «à partir et».

Page *51*. La cote du n° 452 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

— ligne 9 du n° 453. Avant «au premier jour», ajoutez «que le 20ᵉ de may des vaisseaux que vous avez ordre dès le mois de janvier de mettre en mer».

Page *53*, ligne 13 du n° 455. Avant «pour luy», ajoutez «luy donner».

Page *55*. La cote du n° 457 est *Ordres du Roi concernant Messine».*

Page *56*, ligne 1 du n° 458. Au lieu de «6», lisez «19».

— ligne 7. Au lieu de «de les exposer», lisez «d'exposer les galères».

Page *59*, ligne 6 du n° 461. Au lieu de «à la discipline, et à ce que», lisez «à ce que la discipline soit exactement observée, et que».

Page *61*, ligne 14. Après «chiourmes», ajoutez «des galères».

Page *62*, ligne 12 de la 2ᵉ colonne des notes. Après «médecins», ajoutez «et chirurgiens».

Page *64*, ligne 5. Avant «signifier», ajoutez «faire».

Page *65*. La cote du n° 464 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

Page *67*, ligne 6 de la 1ʳᵉ colonne des notes. Au lieu de «port», lisez «parc».

Page *68*. La cote du n° 466 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

Page *69*. La cote du n° 467 est fol. 351.

Page 70, ligne 7. Au lieu de «et employez», lisez «et ne manquez plus jamais à les visiter avec les officiers tous les mois, et faites-vous une règle précise, et qui ne manque jamais, d'employer».

Page 70. La cote du n° 468 est *Ordres du Roi concernant Messine*, 1677, fol. 318.

Page 71. La cote du n° 470 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

Page 73, ligne 20 du n° 473. Après «équipages», ajoutez «soit pour les matelots, soit pour les soldats».

— ligne 30. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 75. La cote du n° 474 est *Ordres du Roi concernant Messine.*

— ligne 10 du n° 475. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 76, ligne 18. Au lieu de «de suite», lisez «ensuite».

— La cote du n° 475 est fol. 435.

Page 79, ligne 14 du n° 478. Au lieu de «arment en course et fassent bien leur devoir», lisez «fassent bien leur devoir et arment en course pour faire une guerre qui leur doit estre très-advantageuse, et, pour bien connoistre ce qui est à faire».

— ligne 22. Au lieu de «et pouvoir», lisez «afin que Sa Majesté puisse aussy».

Page 80, ligne 18. Avant «isles», ajoutez «trois».

Page 83, ligne 26. Après «qu'un seul», ajoutez «de ces six vaisseaux».

— ligne 29. Après «carène», ajoutez «Je ne sais pas comme il est possible que le 12 il y ayt encore cinq vaisseaux qui ne soyent pas carénés».

Page 84, ligne 12 du n° 482. Après «importance», ajoutez «pour le service du Roy».

Page 85, la cote de la pièce citée dans la note 1 est *Dépêches concernant les galères*, 1673.

Page 86, ligne 19. Après «augmentent», ajoutez «en bonté et».

Page 87, ligne 10. Après «nécessaires», ajoutez «de ce pillage».

Page 88, ligne 6 du n° 484. Après «en estat», ajoutez «de partir».

Page 89, ligne 4 du n° 485. Après «aiguades», ajoutez «qui sont audit lieu de Belle-Isle».

Page 92. La cote du n° 486 est fol. 181.

— ligne 7 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 94, ligne 12. Au lieu de «indication», lisez «instruction».

Page 95, ligne 21. Au lieu de «légères», lisez «longues».

Page 96, ligne 21 du n° 490. Avant «des matelots», ajoutez «que vous avez faits».

Page 101, ligne 9. Au lieu de «Marlborough», lisez «Narborough».

Page 102. La cote du n° 495 est fol. 67.

— ligne avant-dernière du n° 496. Au lieu de «Marlborough», lisez «Narborough».

Page 106, lignes 6 et 9. Au lieu de «*l'Imprudent*», lisez «*l'Impudent*».

— lignes 10 et 11 du n° 498. Au lieu de «Marlborough», lisez «Narborough».

— La cote du n° 497 est fol. 265.

Page 107, ligne 5. Au lieu de «En prenant», lisez «Ainsy vous devez estre asseuré qu'en prenant».

Page 110. La cote du n° 501 est *Dépêches concernant la marine.*

Page 111, ligne 11 du n° 503. Au lieu de «que vous trouverez aussy cy-joint», lisez «et dont vous trouverez aussy cy-joint copie».

Page 112. La cote du n° 503 est *Dépêches concernant la marine.*

Page 114, ligne 6. Après «vous alliez», ajoutez «avec mes vaisseaux que vous commandez».

— ligne 2 du n° 507. Au lieu de «par une autre personne», lisez «par d'autres personnes».

Page 115, ligne 15 du n° 508. Après «party», ajoutez «avec les vaisseaux que vous commandez».

Page 121, ligne 2 du n° 512. Après «préparatifs», ajoutez «qu'il faut faire».

Page 122, ligne 1. Au lieu de «de surmonter», lisez «qu'il faut surmonter».

Page 124, ligne 3 du n° 514. Après «fournies», ajoutez «suivant son traité».

Page 125, ligne 6. Après «travailler», ajoutez «et de réussir».

Page 126, ligne 6. Avant «léger», ajoutez «souvent».

— ligne 9. Après «l'artillerie», ajoutez «et de tout ce qui compose le chargement d'un

vaisseau, mesme de la hauteur et pesanteur des masts».

Page *126*, ligne 17. Au lieu de «l'on ne parvienne», lisez «il faut de nécessité que l'on parvienne».

— ligne 28. Avant «un devis», ajoutez «ensuite».

Page *127*, ligne 6 du n° 516. Au lieu de «hauts officiers, officiers mariniers», lisez «hauts officiers mariniers».

Page *129*, ligne 16. Après «couchent», ajoutez «tousjours».

Page *133*, ligne 15 du n° 521. Avant «qu'aucun», ajoutez «prendre garde».

Page *134*, ligne 5. Après «mettre», ajoutez «quelque quantité».

Page *137*. Intervertissez l'ordre des paragraphes 2 et 3 du n° 524.

Page *138*. La cote du n° 524 est fol. 605.

Page *143*, ligne 11. Au lieu de «l'habitude», lisez «l'habillement».

Page *147*, ligne 1 du n° 529. Après «J'ay lu», ajoutez «et examiné».

Page *148*, ligne 33. Après «les soldats», ajoutez «c'est-à-dire».

Page *152*, ligne 10 du n° 531. Avant «derniers», ajoutez «et 28 décembre».

Page *156*, ligne 2. Après «vous n'estes», ajoutez «et dans cette occasion et dans toutes les autres».

Page *159*, ligne 4. Après «praticables», ajoutez «pour faire sortir ce vaisseau».

Page *164*, ligne 11 de la 2e colonne des notes. Les mots «neuf» et «vingt» sont douteux.

Page *165*, ligne 14. Après «lieu», ajoutez «que vous puissiez».

*— ligne 1 de la note 1. Au lieu de «pièce n°57», lisez «pièce n° 61».

Page *166*, ligne 5. Après «establir», ajoutez «par la puissance du Roy».

— ligne 8. Avant «raisons», ajoutez «puissantes».

Page *168*, ligne 17 du n° 544. Au lieu de «l'observation des», lisez «exécuter les».

Page *171*, ligne 4. Au lieu de «au milieu de», lisez «à».

Page *171*, ligne 24. Au lieu de «pas avoir averty», lisez «point avertir».

Page *173*, ligne 15 du n° 548. Supprimez «de plus de 800 hommes dont estoient composés leurs équipages».

— ligne 18. Après «du Roy», ajoutez «et par la plus indigne négligence dont on ayt jamais ouy parler. Il n'est pas question, à présent, d'exagérer vostre malheur comme vous faites par vostre lettre; vous estes cause de la perte de deux des plus grands vaisseaux du Roy, et de plus de 800 hommes dont estoient composés leurs équipages».

Page *175*, ligne 22. Avant «achevé», ajoutez «entièrement».

Page *176*, ligne 17 du n° 550. Après «vous faites», ajoutez «par vostre lettre».

— ligne 18. Après «port», ajoutez «de Toulon».

— ligne 19. Après «avoir», ajoutez «pareillement».

— ligne 29. Lisez «vaisseaux. Et, à l'esgard de l'inconvénient que vous trouvez par le peu de gardiens qui sont sur les vaisseaux, Sa Majesté».

Page *177*, ligne 7. Après «darse», ajoutez «de Toulon».

Page *184*. La cote du n° 555 est fol. 37.

— ligne 6 du n° 556. Au lieu de «trouvez à unir», lisez «apportez pour unir».

Page *187*, ligne 1 du n° 559. Après «tenir», ajoutez «tousjours».

Page *189*, ligne 11. Après «qu'il aille», ajoutez «avec lesdites galères».

Page *190*, ligne antépénultième. Au lieu de «celle», lisez «l'escadre».

Page *191*, ligne 2. Après «de charge», ajoutez «qui seront».

— ligne 15 du n° 560. Après «ordonnances», ajoutez «de marine».

— ligne 18. Après «les meilleurs», ajoutez «vaisseaux».

Page *192*, ligne 13 du n° 561. Après «manœuvres», ajoutez «des vaisseaux».

Page *196*, ligne 24 du n° 563. Au lieu de «possible», lisez «impossible».

Page 205, ligne 21. Au lieu de «Orient», lisez «Levant».

Page 207, ligne 35. Après «soldats», ajoutez «qui serviront sur lesdits vaisseaux».

Page 208, ligne 7. Au lieu de «un advis», lisez «un devis».

Page 210, ligne 34. Avant «terminer», ajoutez «faire en sorte de».

Page 211. La cote du n° 570 est fol. 394 *bis*.

Page 213, ligne 7. Après «rencontreront», ajoutez «en mer».

— ligne 18. Au lieu de «commanderez», lisez «commandez».

— ligne 1 de la 2e colonne des notes. Après «esclaves», ajoutez «de cette ville».

Page 215, ligne 4. Avant «fortification», ajoutez «partie de la».

Page 218, ligne 5 du n° 578. Au lieu de «cet enduit de», lisez «celuy enduit de ce».

Page 219, ligne 9. Au lieu de «propre», lisez «prétendue».

Page 221, ligne 4. Au lieu de «le caresme dernier», lisez «la campagne dernière».

Page 228, ligne 7 du n° 587. Après «entendre», ajoutez «tirer».

Page 234, ligne 7. Au lieu de «29», lisez «24».

Page 236, ligne 22 du n° 592. Après «radoub», ajoutez «de chacune».

Page 240, ligne 16 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Pennes», lisez «Bennes».

Page 241. La cote du n° 594 est fol. 413.

Page 242. Rectifiez la pagination.

— ligne 16. Avant «traiter», ajoutez «faire».

Page 244, ligne 23 du n° 596. Au lieu de «réparer», lisez «préparer».

Page 245, ligne dernière de la 2e colonne des notes. Au lieu de «le 20», lisez «mardy, 20».

Page 246. La cote du n° 597 est *Dépêches concernant la marine.*

— ligne 14 de la 1re colonne des notes. La cote de la pièce citée est *Dépêches concernant la marine.*

Page 250, ligne 8. Après «après», ajoutez «le départ de ces vaisseaux».

— La cote du n° 600 est *Dépêches concernant la marine*, fol. 264.

TOME TROISIÈME.

(SECONDE PARTIE.)

Page LII, ligne 7, et ligne 1 de la 1re colonne des notes, ainsi que page LIV, ligne 6 du n° XI. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 1. Mettez la date du n° 1, «Saint-Germain, 11 juillet 1670», entre crochets.

— ligne 5. Au lieu de «principale», lisez «première, plus importante».

Page 2, ligne 6. Avant «ce qu'il me doit», ajoutez «tout».

— ligne 15. Au lieu de «des ordonnances», lisez «de toutes les ordonnances».

— ligne 27. Au lieu de «s'instruise», lisez «s'informe».

Page 3, ligne 4. Au lieu de «donner», lisez «mesme».

— ligne 9. Au lieu de «des officiers», lisez «de tous les officiers».

Page 3, ligne 10. Après «officier», ajoutez «de port».

— ligne 24. Au lieu de «des vaisseaux», lisez «de chacun vaisseau».

— ligne 25. Au lieu de «comme cy-dessus», lisez «ainsy qu'il est cy-dessus dit en l'inventaire général».

— ligne 31. Au lieu de «charpenteries, des tonnelleries, des calfateries», lisez «charpentiers, des tonneliers, des calfateurs».

— ligne 39. Au lieu de «du port», lisez «d'un port».

Page 4, ligne 13. Après «marchandises», ajoutez «munitions».

— lignes 23 et 24. Au lieu de «tout ce qui sert au commandement et à ladite manœuvre», lisez «tous les termes qui servent au commandement et à toutes les manœuvres».

Page 4, ligne 5 de la note 1. Au lieu de «toutes choses», lisez «toutes les choses».

Page 5, ligne 9. Au lieu de «maistre calfat», lisez «calfat».

Page 6, ligne 5. Supprimez «toutes».

— ligne 8 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Bellucheau», lisez «À Bellucheau».

Page 7, ligne 8. Au lieu de «lieutenant général», lisez «Conseil».

— ligne 4 de la réponse de Siegnelay. Au lieu de «alors», lisez «encore».

Page 8, ligne 4. Au lieu de «fers et estoupes», lisez «fers, clous, estoupes».

— ligne 15. Après «les armes», ajoutez «les masts».

— lignes 20 et 21. Lisez «Le Roy est chargé de tous les déchets. Pour oster aux cordiers toute occasion de friponnerie, on donne».

— ligne 22. Au lieu de «cordages», lisez «cordager».

— ligne 23. Au lieu de «1 livre», lisez «4 livres».

— ligne 30. Au lieu de «unis», lisez «nus».

— ligne 37. Au lieu de «faire armer», lisez «voir armer».

— ligne 45. Au lieu de «l'extrait», lisez «un extrait».

Page 10, ligne 2 du n° 4. Au lieu de «juillet», lisez «juin».

Page 11, ligne 15. Avant «supplie», ajoutez «asseure et vous».

— ligne 20. Au lieu de «25», lisez «27».

— même ligne. Au lieu de «marque», lisez «marquoit».

— ligne 23. Au lieu de «mon voyage», lisez «mes voyages».

Page 13, ligne 8. Au lieu de «passer», lisez «penser».

— ligne 12. Supprimez «encore».

— ligne 14. Avant «retardera», supprimez «le».

— ligne 15. Au lieu de «les vaisseaux», lisez «ses vaisseaux».

— ligne 26. Avant «à la Rochelle», ajoutez «encore».

Page 14, ligne 6. Au lieu de «occupé», lisez «attaché».

— ligne 27. Supprimez «luy-mesme».

Page 16, ligne 2. Au lieu de «il pourra dormir», lisez «il pourra facilement dormir suffisamment».

— ligne 5 du n° 7. Au lieu de «le bien faire», lisez «la bien faire».

Page 17, ligne 29. Au lieu de «faire. Vous avouerez», lisez «faire, vous avouant».

Page 18, ligne 13 du n° 8. Après «d'impatience», ajoutez «qu'il se mette en estat».

Page 19, ligne 1. Au lieu de «de l'année», lisez «à faire l'année».

Page 22. La cote de la seconde pièce citée dans la note 2 est fol. 148.

Page 23, ligne 27 du n° 13. Après «Blaye», ajoutez le paragraphe suivant: «Blaye est une fort petite ville, qui a une forteresse sur un haut, dont M. le duc de Saint-Simon est gouverneur: c'est une place très-peu considérable d'elle-même, mais qui est située advantageusement».

Page 25, ligne 29. Au lieu de «d'Olivier», lisez «d'Ouvrier».

Page 29. Le n° 16 est un original corrigé de la main de Colbert.

— ligne 5. Au lieu de «pour prendre», lisez «pour, par».

Page 30, ligne 7. Au lieu de «principalement», lisez «premièrement».

— ligne 9. Après «villages», ajoutez «qui le composent».

— ligne 11. Au lieu de «qualité», lisez «quantité».

— ligne 17. Au lieu de «en sont», lisez «y sont».

— ligne 18. Au lieu de «résultats», lisez «résolutions».

— même ligne. Au lieu de «pris et prononcés», lisez «prises et prononcées et exécutées».

— ligne 21. Au lieu de «les milices destinées», lisez «leur milice destinée».

— ligne 22. Au lieu de «la place», lisez «leurs places».

Page 31, lignes 9 et 10. Au lieu de «se tiennent», lisez «sont tenus».

— ligne 17. Au lieu de «mesme», lisez «aussy».

— lignes 19 et 20. Au lieu de «des Italiens; que ce point doit», lisez «de tous les Italiens que ce point, qui doit».

— ligne 20. Au lieu de «également», lisez «particulièrement».

— ligne 31. Au lieu de «quelques traitemens extraordinaires», lisez «quelque traitement extraordinaire».

Page 32, ligne 1. Au lieu de «ordonnera», lisez «désirera».

— ligne 3. Au lieu de «le prince luy ordonnera», lisez «ces princes luy ordonneront».

— ligne 10. Au lieu de «Bourlemont», lisez «de Bourlémont».

— ligne 26. Au lieu de «une et deux journées», lisez «une ou deux journées»; et ajoutez cet alinéa : «Il rendra les lettres du Roy partout».

Page 35, ligne 12 du n° 18. Au lieu de «en Danemark, en Hollande», lisez «en Danemark, *idem;* en Hollande».

— ligne 14. Avant «36 livres», ajoutez «plus de».

Page 37, ligne 1. Au lieu de «arrester», lisez «exécuter».

— ligne 7. Après «important», ajoutez «de toute la marine».

— ligne 37. Avant «manières», ajoutez «les différentes».

Page 40, ligne 18. Après «bastit», ajoutez «de neufs».

— ligne 30. Après «vaisseaux», ajoutez «neufs».

Page 42, ligne avant-dernière Au lieu de «armes d'abordage», lisez «hautes armes».

Page 43, ligne 7. Avant «masts», ajoutez «chanvres».

— ligne 33. Après «masts», ajoutez «de bois et de planches de toute sorte. La compagnie du Nord doit pareillement fournir toute sorte de bois, de masts».

— ligne 34. Au lieu de «ancres», lisez «cuivres».

Page 44, ligne 17. Au lieu de «leur maintien», lisez «les maintenir».

Page 45, ligne 5. Le nom «Demuin» est douteux.

— ligne 14. Au lieu de «les règlemens», lisez «le règlement».

Page 46, ligne 7. Au lieu de «du sieur...», lisez «du sieur de La Favollière».

Page 47, ligne 12. Au lieu de «avoir», lisez «voir».

Page 48, ligne 20. Au lieu de «et grand prévost», lisez «grand prévost, etc.».

Page 52, ligne 9. Au lieu de «qui ont», lisez «qui en ont».

Page 55, ligne 7. Au lieu de «haches d'armes», lisez «hautes armes».

Page 56, ligne 16. Après «économie», ajoutez «particulière».

Page 57, ligne 6. Au lieu de «sur ce», lisez «sur tout ce».

— ligne 26. Avant «en Hollande», ajoutez «de marine».

— ligne 30. Au lieu de «par leurs yeux», lisez «par ses yeux».

Page 58, ligne 2. Au lieu de «et de pilotage», lisez «ou de pilotage».

Page 61, ligne 18. Au lieu de «commissaire», lisez «contrôleur».

— ligne 23. Au lieu de «Cour», lisez «Chambre».

— ligne 27. Au lieu de «haches d'armes», lisez «hautes armes».

— lignes 27 à 29. Au lieu de «Nivernois, grosses ancres; Dauphiné,..masts, *idem*», lisez «Nivernois, *idem,* grosses ancres; Dauphiné,... masts».

— ligne 35. Au lieu de «Valleton», lisez «Valeton».

Page 64. Le n° 22 est daté de Paris, 31 juillet 1673.

— au sous-titre. Au lieu de «*registres de maximes*», lisez «*registres de marine*».

— ligne 2. Au lieu de «du trésorier», lisez «des trésoriers».

— ligne 4. Au lieu de «qu'il a eu les derniers en ses», lisez «qu'ils ont eu les derniers en leurs».

Page 65, ligne 25. Après «le fonds», ajoutez «près».
— ligne 26. Au lieu de «de finances», lisez «des finances».
Page 66, ligne 4. Au lieu de «car, pour les achats», lisez «comme pour les achats».
— ligne 6. Au lieu de «il suffit», lisez «et qu'il suffit».
— ligne dernière du § III. Avant «pouvoir», supprimez «le».
— Au § IV, ajoutez comme titre «*Maximes à exécuter et noter dans mes registres*».
— La date est 1675.
— ligne 2. Au lieu de «des trésoriers», lisez «du trésorier».
— ligne 4. Au lieu de «conseillers», lisez «commissaires».
— ligne 5. Au lieu de «commis, fin», lisez «commis en fin».
— ligne 10. Au lieu de «aux intendans», lisez «audit intendant».
Page 67. En tête du § V, ajoutez «May 1674».
— ligne 9. Au lieu de «conseil», lisez «contrôle».
— En tête du § VI, ajoutez «May 1674».
— ligne 3. Au lieu de «Vendosme ou autre commandent l'un et l'autre», lisez «Vivonne ou un autre commandera l'un et l'autre».
— En tête du § VII, ajoutez «(1672 ?)».
Page 68, en tête du § VIII, ajoutez «1er juin 1674».
— Le § IX n'a pas été retrouvé.
— lignes 8 et 9 du § X. Au lieu de «commissaire», lisez «contrôleur».
— ligne 18. Au lieu de «mesme», lisez «mieux».
Page 69, ligne 2. Au lieu de «Je sçais bien que cela devroit», lisez «Il sçait bien que cela devoit».
— En tête du § XI, ajoutez «Avril 1674».
— ligne 1. Au lieu de «particulièrement», lisez «parfaitement».
— En tête du § XII, ajoutez «May 1674».
— ligne 2. Au lieu de «pour», lisez «par».
— ligne 13. Au lieu de «radouber», lisez «Rochefort».
Page 70. Le § XIII n'a pas été retrouvé.
Page 70. En tête du § XIV, ajoutez «14 May 1674».
— ligne 1. Au lieu de «les provinces», lisez «ses provinces».
— ligne 6. Au lieu de «aux officiers», lisez «aux mesmes officiers».
Page 71. Le § XV n'a pas été retrouvé.
— ligne 6 du n° 23. Supprimez «bien».
— ligne 15. Au lieu de «et», lisez «ou».
Page 72, ligne 18. Au lieu de «différeroient», lisez «différassent».
Page 73, ligne 24. Supprimez le renvoi «^{k}».
Page 74, ligne 1. Au lieu de «fixer de jour», lisez «de jour fixé».
— ligne 2. L'alinéa marqué^{k} et les cinq suivants forment la suite de l'alinéa marqué^{h} à la page précédente.
— ligne 3 du n° 24. Au lieu de «ce», lisez «vostre».
Page 75, ligne 7. Au lieu de «25», lisez «15».
— ligne 17. Au lieu de «puissantes», lisez «pressantes».
— ligne 19. Après «assurément», ajoutez «d'icy».
— ligne 26. Après «l'escadre», ajoutez «des isles».
— La date de la pièce citée dans la 2e colonne des notes est 12 mai.
Page 76, ligne 12 du n° 25. Au lieu de «le jeune», lisez «le sieur».
— ligne 13. Au lieu de «or», lisez «ou».
Page 77, ligne 18 du n° 26. Au lieu de «remèdes qui coupent», lisez «remèdes solides et efficaces, qui coupent».
Page 78, ligne 11. Après «commode», ajoutez «que de là vous vous en allassiez à Brest le plus promptement».
Page 79, ligne 5. Au lieu de «Vous pourriez», lisez «Vous pouviez».
— ligne 10. Au lieu de «avez», lisez «aurez».
Page 82, ligne 1. Au lieu de «viendrions», lisez «viendrons».
— ligne 12. Après «155 livres», ajoutez «7 sols».
— ligne dernière de la 2e colonne des notes. Au lieu de «réparé», lisez «exécuté».

Page 83, ligne 13. Au lieu de «vous partiez», lisez «vous en partiez».

— ligne 9 du n° 29. Au lieu de «à la mer et», lisez «à l'instant à».

Page 84, ligne 11. Au lieu de «La Rochelle», lisez «Rochefort».

— ligne 12. Au lieu de «constaté», lisez «concerté».

Page 85, ligne 4 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «sçavoir», lisez «suivre».

Page 86, ligne 12. Au lieu de «de Condom», lisez «du Couëdic (?)».

— ligne 14. Au lieu de «y», lisez «en».

Page 87, ligne 15 du § III. Après «voudront», ajoutez «sans fret, au cas qu'ils le demandent».

— ligne 22. Au lieu de «exactes», lisez «correctes».

— ligne 23. Lisez «les faire mettre».

Page 88, ligne 9. Au lieu de «d'Almeras», lisez «Almeras».

— ligne 3 de la note 3. Au lieu de «à Toulon, à», lisez «à renvoyer à».

Page 89, ligne 1. Au lieu de «activité», lisez «artifice».

— ligne 6 du § VI. Le mot «solde» est douteux.

— ligne 17. Au lieu de «recevoir», lisez «renvoyer».

— ligne 6 du § VII. Au lieu de «l'arrivée», lisez «l'avenir».

Page 90, ligne 21. Au lieu de «Les escadres», lisez «Celles».

— ligne 26. Au lieu de «de manque», lisez «d'Auvergne».

Page 91, ligne 9 du n° 31. Au lieu de «vaisseaux», lisez «vivres».

— ligne 10. Au lieu de «fontes», lisez «soutes».

— ligne 19. Supprimez «avec sévérité».

Page 92, ligne 8. Supprimez le mot «tousjours».

— ligne 14. Au lieu de «les inventaires», lisez «des inventaires».

— ligne dernière et page 93, ligne 1. Au lieu de «desdits», lisez «des».

Page 94, ligne 1. Au lieu de «quelques-uns», lisez «quelqu'un».

Page 94, ligne 2. Au lieu de «sa maladie», lisez «ses maladies».

— ligne 2. Au lieu de «commissaire», lisez «contrôleur».

— ligne 11. Au lieu de «de mesme», lisez «donner».

— ligne 12. Au lieu de «combien de vivres ils peuvent», lisez «combien de mois de vivres ils pourront».

— ligne 29. Au lieu de «qu'il faut faire», lisez «qu'il faudra».

Page 95, ligne 27. Avant «cordages», ajoutez «ancres et pour».

— ligne 31. Au lieu de «Enfin», lisez «Surtout».

Page 96, ligne dernière. Au lieu de «ouvriers», lisez «officiers».

Page 97, ligne 13. Au lieu de «matelots», lisez «soldats».

Page 98. Le n° 33 est une lettre autographe.

— ligne 2. Après «que», supprimez la virgule.

— ligne 13. Au lieu de «et presque», lisez «et au Havre presque».

— ligne 24. Au lieu de «du», lisez «de ce».

— ligne 24. Au lieu de «seront», lisez «sont».

— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «luy demander», lisez «luy rendre sa lettre pour luy demander».

Page 99, ligne 3. Au lieu de «des nouvelles», lisez «les advis».

— ligne 4 du n° 34. Au lieu de «n'aimant», lisez «n'aimera».

— ligne 8. Après «Angleterre», ajoutez «Si vous prenez la résolution de le choisir, il faut embarquer un commissaire ordinaire qui soit bon et intelligent, afin que le sieur de Saussigny, montant sur l'escadre, le puisse laisser en Angleterre».

— ligne 16. Au lieu de «Andaye», lisez «Hendaye».

— lignes 23 et 24. Au lieu de «leurs défectuosités», lisez «les défectueuses».

Page 100, ligne 9 du n° 35. Au lieu de «cabinet, et travaillez», lisez «cabinet et y travailler».

— ligne 22. Lisez «presque tous vos voyages».

Page 101, lignes 1 à 3. Lisez «C'est à vous à faire l'impossible pour ce qui regarde le bien de son service, et il faut bien que vous vous mettiez fortement dans l'esprit qu'il faut que le Roy connoisse que non-seulement vostre présence n'est point inutile, mais mesme qu'elle apporte un changement considérable à l'estat des choses».

— lignes 3 et 9. Au lieu de «avez», lisez «aurez».

— ligne 7. Au lieu de «efforts», lisez «effets».

— ligne 12. Au lieu de «faire», lisez «tirer».

— ligne 13. Au lieu de «d'autres expédiens», lisez «d'autre expédient».

— lignes 24 et 25. Au lieu de «plus seur à l'avenir l'enrôlement», lisez «plus seure à l'avenir la levée».

— Les pièces citées en note n'ont pas été retrouvées.

Page 103, ligne 1. Au lieu de «Je n'ay pas encore rendu», lisez «Je n'ay pu encore rendre».

Page 104, ligne 1. Au lieu de «qui vous ayt», lisez «qui nous ayt».

Page 105, ligne 19. Au lieu de «ce commissaire général serve», lisez «ces commissaires généraux servent».

— ligne 25. Au lieu de «terminer», lisez «les éviter».

— ligne 38. Au lieu de «destinés», lisez «délivrés».

Page 106, ligne 23. Avant «vous auriez», ajoutez «il me semble en mesme temps que».

— même ligne. Au lieu de «et travailler uniquement à», lisez «et ne penser à travailler uniquement qu'à».

— ligne dernière. Au lieu de «ancres», lisez «armes».

Page 107, ligne 8. Au lieu de «retarder la sortie», lisez «trop retarder sa sortie».

Page 111, ligne 2 du n° 39. Après «vous verrez assez», ajoutez «facilement».

— ligne 24. Au lieu de «maxime», lisez «manière».

Page 112. Le n° 40 est une lettre autographe.

Page 113, ligne 6. Après «avec», ajoutez «tous».

Page 114, ligne 21. Au lieu de «vous escrirez», lisez «vous recevrez».

Page 115. Supprimez la première ligne du n° 42.

Page 117. La note marginale citée dans la note 2 se rapporte au second paragraphe.

Page 118, ligne 6. Au lieu de «une fonderie», lisez «ces fonderies».

— ligne 18 du n° 44. Au lieu de «le maintenir et le», lisez «la maintenir et la».

Page 119, ligne 22. Au lieu de «faire», lisez «tenir».

Page 120, ligne 27. Au lieu de «à raison», lisez «à l'égard».

Page 121, ligne 22. Au lieu de «Un à Calais», lisez «À Calais».

— Les 15 dernières lignes de cette page et les 5 premières de la page 122 n'ont pas été retrouvées.

Page 125, ligne 29. Au lieu de «la faire rendre en conseil conforme», lisez «le tenir, rendre ces conseils conformes».

— ligne 32. Au lieu de «ces», lisez «les».

Page 126, ligne 18 des notes marginales. Après «d'Oppède», ajoutez cet alinéa : «*Idem*, luy envoyer des instructions auxquelles je travailleray».

Page 127, ligne 14 du n° 46. Avant «la lettre», ajoutez «la copie de».

— ligne 16. Avant «aviez», ajoutez «y».

— ligne 18. Au lieu de «devoient», lisez «devroient».

— ligne 25. Supprimez «Nice».

— En marge du 5e alinéa, ajoutez «Maximes à observer et transcrire dans mes registres. Il ne faut jamais laisser partir aucun commandant d'escadre, de vaisseaux ou de galères sans leur envoyer un chiffre différent, pour s'en servir dans toutes les occasions qu'ils peuvent avoir de faire sçavoir ce qu'ils font, et pour leur envoyer aussy les ordres du Roy».

— ligne 26. Au lieu de «bien», lisez «bon et».

Page 128, ligne 3. Avant «si», ajoutez «que».

— ligne 9. Au lieu de «l'administration», lisez «l'advenir».

— ligne 12. Après «18», ajoutez «juillet».

— ligne 28. Au lieu de «Enfin vous», lisez «Vous».

— ligne 31. Après «Château-Renault», ajoutez «et à Rochefort».

— ligne 36. Après «Château-Renault», ajoutez «et à Rochefort, et je trouve qu'il n'apporte ni l'un ni l'autre».

Page 129, lignes 10 et 11. Au lieu de «des autres édits royaux», lisez «de l'autre édit registré».

— ligne 18. Au lieu de «régnant», lisez «registré».

Page 130, ligne 22. Au lieu de «vienne», lisez «prenne».

Page 131, lignes 6 et 7. Supprimez «tascher de».

— ligne 30. Au lieu de «l'estat, en ordonner les», lisez «l'estat en ordonnances de».

Page 132, ligne 1. Au lieu de «mesme», lisez «enfin».

— ligne 8. Au lieu de «vostre», lisez «cette».

— ligne 10. Au lieu de «ou», lisez «en».

— En marge du 3e alinéa, ajoutez «Il faut transcrire ces maximes dans mes registres, les lire souvent et les pratiquer».

— ligne 30. Au lieu de «Calais. Quatre», lisez «Calais, puisque quatre».

— ligne 32. Après «obliger», ajoutez «seurement».

Page 133, ligne 4. Au lieu de «autres», lisez «eux».

Page 135, ligne 4 de la 1e colonne. Avant «un vaisseau», ajoutez «par chacun an».

Page 137. La cote du n° 48 est pièce 73.

Page 143, ligne 16. Au lieu de «à la», lisez «la».

— ligne 18. Au lieu de «et», lisez «ou».

Page 144, ligne 3. Après «qu'ils y arrivent», ajoutez «pour désarmer».

Page 144, ligne 5. Après «tenir», ajoutez «seurement».

— même ligne. Avant «penser», ajoutez «il faut sçavoir parfaitement toutes les ordonnances et règlemens de marine, pour pouvoir toujours tenir soigneusement et seurement la main à ce qu'ils s'exécutent».

— ligne 10. Au lieu de «s'il en faudra davantage que le», lisez «dans les ports s'il en faudra davantage que ce qui est».

— ligne 11. Après «pour», ajoutez «résoudre entre nous, et ensuite».

Page 146, ligne 29. Après «lettre de vous», ajoutez «aux officiers des ports ce qui les regarde de mesme».

Page 148, ligne 4. Avant «un travail», ajoutez «que vous fassiez».

— ligne 18 du n° 53. Après «officiers généraux», ajoutez «qui sont à Messine».

— Après le dernier alinéa, ajoutez celui-ci : «Le chevalier de Château-Renault, *idem*».

Page 149, ligne 9 du n° 54. Au lieu de n'arrive», lisez «n'entre».

Page 150, ligne 9. Après «trop bonne», ajoutez «sur le cœur».

— ligne 11. Au lieu de «vivres», lisez «farines».

— ligne 21. Après «du Roy», ajoutez l'alinéa suivant: «Il faudroit se mettre dans l'esprit de faire la mesme chose pour les équipages des vaisseaux; mais cela ne se peut faire qu'avec une très-grande application et en se mettant ces choses aussy fortement dans l'esprit que M. de Louvois luy a mis».

— ligne 23. Au lieu de «magasins et arsenaux», lisez «magasins des arsenaux».

— ligne 33. Lisez «exact : inventer de soy-mesme, et consulter ensuite, résoudre et exécuter».

— ligne 38. Au lieu de «bien faire à présent», lisez «leur faire aimer».

Page 151, ligne 8. Au lieu de «à l'agenda», lisez «de l'agenda».

— ligne 21. Au lieu de «dix ans», lisez «deux ans».

— La cote du n° 54 est cote 21.

Page 154, ligne 30. Avant «à Messine», ajoutez «d'icy».

Page 157, ligne 10. Avant «Demnin», ajoutez «de».

Page 158, ligne 18. Après «2,000», ajoutez «milliers (*sic*)».

— ligne 19. Au lieu de «trente-cinq», lisez «trente-trois».

Page 159, ligne 4 des notes marginales. Au lieu de «dans l'esprit», lisez «l'esprit dans».

— ligne 5. Au lieu de «revoir», lisez «recevoir».

— ligne 8. Au lieu de «les dépesches», lisez «nos dépesches».

— lignes 9 et 10. Au lieu de «donnerez», lisez «donner».

Page 160, ligne 10. Au lieu de «de ces flustes», lisez «de la fluste et du flibot».

— ligne 11. Au lieu de «est», lisez «a esté».

— ligne 20. Au lieu de «dit», lisez «escrit».

— ligne 31. Au lieu de «meilleure marchandise», lisez «meilleur marché».

Page 161, ligne 7. Au lieu de «se trouver», lisez «retourner».

* — ligne 8. Au lieu de «du Lignon», lisez «Dulignon».

— ligne 37. Au lieu de «des chevaliers», lisez «des sieurs chevalier».

Page 163, ligne 11 des notes marginales. Après «arrests», ajoutez l'alinéa suivant : «J'en feray signer un autre pour continuer l'employ des 12,000^{ll} encore pour six ans».

— ligne 12. Au lieu de «soin», lisez «secret».

— ligne 21. Après «manquer», ajoutez «Faites-moy sçavoir si les 300^{ll} de l'extraordinaire sont parties avec Chateau-Renault».

— L'ordre des deux alinéas de la note[1] doit être interverti.

Page 164, ligne 10. Au lieu de «qui a esté faite», lisez «qu'on a faite».

— ligne 11. Après «étonnés», mettez le renvoi : «^{aa}», et voyez l'errata de la page 171.

Page 165, ligne 1. Après «reste deu», ajoutez «depuis quel temps il leur est deu».

Page 165, ligne 33. Au lieu de «tenu», lisez «observé».

Page 166, ligne 6. Au lieu de «port», lisez «parc».

Page 168, ligne 13 de la note 1. Au lieu de «sur lesdits estats», lisez «par lesdites lettres».

* — Cette note fait confusion; elle se rapporte à l'hôpital du bagne de Marseille, et c'est de l'hôpital de Saint-Mandrier, à Toulon, qu'il est question dans le texte.

Page 169, ligne 11. Après «de servir», ajoutez «dans le port».

— ligne 19. Avant «Le chevalier», ajoutez «23 octobre. Le sieur de Cohornes, capitaine commandant *la Bien-aimée*, et le sieur de Fruges sont revenus de la coste de Catalogne; je les fais rentrer aujourd'huy pour désarmer, et nous nous servirons de leurs équipages pour tous les bastimens de charge qui en avoient besoin».

Page 170, ligne 19. Après «lieu», ajoutez «de ce qu'il en couste pour la voiture».

— ligne 34. Au lieu de «1669», lisez «1674».

Page 171. Après le § ^{a} des notes marginales, intercalez «^{aa}. Ces officiers apprendront par vostre exemple pourveu que vous leur fassiez faire tousjours».

— ligne 1 du § ^{i}. Au lieu de «Pour», lisez «Sur».

— En tête du § ^{j}, ajoutez «Répondu. En un mot, il faut oster à Besche la terre que le Roy luy a donnée».

Page 172, ligne 1 du n° 59. Au lieu de «après avoir», lisez «après vous avoir».

— lignes 25 et 26. Au lieu de «roulés dans un bureau et estant», lisez «rouler dans votre bureau et estre».

Page 173, ligne 8. Après «que», ajoutez «je».

* Page 174. Supprimez la note 1, et lisez à la place «Pour le voyage du Roi, voyez page 178».

Page 175, lignes 20 et 21 de la 2e colonne. Au lieu de «ce voyage vous aura esté», lisez «ces voyages vous seront».

Page 176, ligne 31 de la 2e colonne. Au lieu de «jours», lisez «heures».

Page 176, lignes 33 et 34. Au lieu de «vos instructions», lisez «vostre instruction».

Page 177, ligne 2 de la 2e colonne. Au lieu de «un jour», lisez «une heure».

— lignes 9 à 11. Au lieu de «le revestement que la substance de vos lettres», lisez «la résistance que la substance des choses».

— ligne 14. Au lieu de «la», lisez «les».

Page 179, ligne 30. Au lieu de «le 5», lisez «le 6».

Page 180, ligne 17. Au lieu de «n'ayant pas à présent le temps», lisez «n'estant pas à présent le temps ni le lieu».

Page 181, ligne 21. Mettez les mots «à toute force» entre crochets.

Page 182. Les 4e et 5e alinéas sont tirés de la pièce citée dans la note 1, et doivent être placés à la suite de cette note.

— La cote de la pièce citée en note est cote 21, pièce 15.

Page 185, ligne 5. Au lieu de «vingt-cinq», lisez «quinze».

— ligne 10. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

— ligne 2 des notes marginales. Supprimez «et contrôler».

— ligne 12. Au lieu de «assez vite», lisez «encore».

— ligne 13. Au lieu de «devriez», lisez «devez».

— ligne 18. Au lieu de «situation», lisez «histoire».

— ligne 19. Au lieu de «confiance», lisez «confidence».

Page 186, ligne 1 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «rester», lisez «retarder».

Page 187. Avant le dernier alinéa, intercalez celui-ci: «Vous trouverez cy-joint une lettre du Roy au sieur Brodart, de M. Le Tellier, pour oster un forçat de la chaisne; il me semble que ce n'est pas dans l'ordre, et j'ay différé à le faire sortir jusqu'à ce que j'eusse pris les ordres du Roy».

— La cote du n° 62 est «pièce 16».

Page 189, ligne 24. Au lieu de «soudés», lisez «coudés (?)».

Page 189, ligne 34. Après «ouvriers», ajoutez «afin qu'ils s'en corrigent pour l'advenir».

* — ligne antépénultième. Au lieu de «meslées», lisez «meslis (voyez page 323)».

Page 190, ligne 6. Au lieu de «trente», lisez «cinquante».

Page 191. La réponse de Colbert débute par cet alinéa: «J'ay leu et envoyé toutes ces dépesches».

Page 192. Avant le 1er alinéa de la réponse de Colbert, ajoutez celui-ci: «Mandez-moy si M. de Mirebeau est arrivé et comment tout ce qui le concerne s'est passé».

— En réponse aux lignes 21 à 26 de la lettre de Seignelay, ajoutez «Bon».

Page 193, lignes 3 et 4 de la réponse de Colbert. Le mot «fortifications» est douteux.

Page 194, ligne 12 de la réponse de Colbert. Au lieu de «advisez», lisez «ainsy».

Page 196, lignes 13 et 14. Au lieu de «désireroient», lisez «désirent».

— Avant le dernier alinéa, ajoutez les suivants: «Faites-moy sçavoir si le sieur de Mirebeau est arrivé, et ce qui s'est passé. — Je vous envoye un mémoire de tout ce dont j'auray besoin».

Page 197, ligne 1. Supprimez «tousjours».

— ligne 2 du n° 67. Au lieu de «et toutes les», lisez «Patoulet et».

— lignes 5 et 6. Lisez «pris les officiers et soldats et la garnison prisonnière de guerre, et pillé».

— ligne 13. Au lieu de «les», lisez «leurs».

Page 198, en marge du 1er alinéa, ajoutez «J'ay exécuté cet article».

— ligne 3 du 2e alinéa. Au lieu de «instructions», lisez «intentions».

— En marge, ajoutez «J'ay fait réponse aux lettres de M. le comte d'Estrées; pour le reste, le Roy ne m'a donné aucun ordre particulier».

— En marge du 3e alinéa, ajoutez «Je vous envoye celles de M. de Blénac et de Patoulet».

— En marge du 4e alinéa, ajoutez «Je l'ay fait».

Page 198, ligne 2 du 7e alinéa. Au lieu de «le capital», lisez «vostre capital».

— ligne 3 du 8e alinéa. Au lieu de «cette matière», lisez «ces matières».

— ligne 2 du 10e alinéa. Avant «vingt et une», supprimez «les».

— ligne 1 du 11e alinéa. Avant «Clairambault», ajoutez «Vous luy faites, dans vos lettres, un grand détail de la forme de ses comptes».

— même ligne. Au lieu de «et», lisez «ou».

— ligne 4. Au lieu de «avec les», lisez «aux».

— En marge du 12e alinéa, ajoutez «J'avois fait la lettre de Hubert; je dis qu'il falloit faire la mesme chose pour les autres ports, et je n'en observay pas assez la différence».

Page 199, en marge du 2e alinéa, ajoutez «Je le feray après la déclaration de guerre».

— ligne 1 du 3e alinéa. Au lieu de «marine», lisez «moins».

— Après la réponse[a], ajoutez «J'en ay rendu compte au Roy, et je vous envoye une lettre que j'escris au comte d'Estrées. Les autres lettres de Patoulet et de M. de Blénac sont cy-jointes afin qu'il vous plaise d'y faire response».

Page 203, ligne 1 de la note[e]. Après «luy», ajoutez «peu de temps après».

Page 205, ligne 9 du n° 71. Les mots «tirer exemple» sont douteux.

Page 206, ligne 6. Après «Dunkerque», ajoutez «et la fosse de Mardyck».

— ligne 10. Au lieu de «tenter», lisez «suivre».

— ligne 21. Le mot «garde» est douteux.

— ligne 1 de la réponse[a]. Au lieu de «vos», lisez «ces».

Page 207, ligne 7 de la réponse de Colbert. Après «travailler», ajoutez «en mesme temps».

— ligne 15. Lisez «un jour ou deux [après] qu'il vous a joint».

Page 209, ligne 9 de la lettre de Seignelay. Après «vont», ajoutez «à présent».

— ligne 10. Après «ordres», ajoutez «nécessaires».

Page 209, ligne 20. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

— En marge du 1er alinéa de la lettre de Seignelay, supprimez «Bon», et placez le 4e alinéa de la réponse de Colbert, commençant par «Surtout».

— En marge du 4e alinéa de la lettre de Seignelay, supprimez «Bon».

— En marge du 5e alinéa, ajoutez «Bon; sçavoir si le Roy fera la dépense».

— En marge du 6e alinéa, ajoutez «Bon».

Page 211. En marge des 2e, 5e et 6e alinéas de la lettre de Seignelay, supprimez «Bon».

— lignes 1 et 2 du 3e alinéa. Au lieu de «lettres : celle du 24. Je», lisez «lettres du 24 février, je».

— En marge du 4e alinéa, ajoutez «Bon».

Page 212, lignes 18 de la lettre de Seignelay et 12 de la réponse de Colbert. Au lieu de «Marlborough», lisez «Narborough».

— ligne 21 de la lettre de Seignelay. Après «l'éviter», ajoutez «dans une mer étendue».

— ligne 33. Après «pierreries», ajoutez «je ne l'ay pas encore pu faire».

— ligne 21 de la réponse de Colbert. Au lieu de «avantageux», lisez «un advantage».

— En marge du 2e alinéa de la lettre de Seignelay, ajoutez «Répondu».

— En marge des 3e et 5e alinéas, ajoutez «Bon».

Page 213. En marge du 2e alinéa de la lettre de Seignelay, ajoutez «Bon».

— Supprimez la note 1. Le frère de Seignelay dont il est question dans le texte est Antoine-Martin Colbert, commandeur de Boncourt, colonel du régiment de Champagne.

Page 214, ligne 19. Le mot «maistres» est douteux.

Page 215, ligne 9 de la lettre de Seignelay. Après «gardes», ajoutez «et».

Pages 216, ligne 22. Au lieu de «desjà», lisez «dit et».

*— ligne 33 de la 2e colonne. Au lieu de «Ce», lisez «Le».

Page 222, ligne 25. Supprimez «petite».

— ligne 33. Avant «visiter», ajoutez «voir

«quelques tableaux qui sont dans Monaco».

Page 224, note 4. Dominique Contarini était doge de Venise et non de Gênes.

Page 225, ligne 1. Au lieu de «s'élèvent», lisez «l'élèvent».

— ligne 7. Au lieu de «la loge», lisez «les loges».

Page 226, ligne 1. Au lieu de «*des darses*», lisez «*de la darse*».

— ligne 20. Au lieu de «Giustiniani», lisez «M. Giustiniani».

— ligne 32. Après «Dimanche 15», ajoutez «J'ay esté obligé d'arrester ces deux jours à Porto-Fino à cause du vent et de la pluie et du mauvais temps. Durant mon séjour en ce port, j'ay envoyé visiter le marquis de Bayonne, et luy ay envoyé quelques rafraischissemens pour sa galère. Il a renvoyé dans la mienne me faire compliment, et m'a envoyé des pastilles et des gants d'Espagne».

— même ligne. Lisez «Du lundy 16 mars. — Je suis party».

Page 227, ligne 16. Au lieu de «de cette matière», lisez «carré de mesme matière».

— ligne 19. Après «plus beau», ajoutez «ny de plus achevé».

— ligne 24. Au lieu de «ne luy fist le mesme», lisez «ne luy fist faire le mesme».

— ligne 34. Au lieu de «2 milles», lisez «demy-mille».

— ligne avant-dernière. Lisez «à quatre bastions».

Page 228, ligne 2. Au lieu de «avec cour», lisez «avec une grande cour».

— ligne 5. Avant «agréable», ajoutez «assez».

— ligne 11. Au lieu de «ce jour à ce qu'il y a de plus», lisez «ce jour à voir ce qu'il y a de».

— ligne 13. Les mots «qui est, à ce qu'on dit, du dessin de Michel-Ange» sont effacés.

— ligne 15. Supprimez «desjà».

— ligne 22. Au lieu de «faits en grands», lisez «faits en forme de grands».

— ligne 33. Au lieu de «1329», lisez «1229 (*sic*)».

Page 229, ligne 29. Au lieu des points, lisez «Carione», et supprimez la note 5.

Page 230, ligne 3. Au lieu de «tenir la chapelle», lisez «tenir chapelle».

— ligne 22. Au lieu de «l'ont esté», lisez «l'ont esté adorer».

— ligne 27. Au lieu de «au balcon», lisez «sur le balcon».

— ligne 32. Avant «les hérétiques», ajoutez «tous».

Page 231, ligne 7. Au lieu de «du pape», lisez «des papes».

— ligne 37. Au lieu de «fort», lisez «plus».

— lignes 39 et 40. Au lieu de «aussy sa livrée et ses bas domestiques», lisez «toute sa livrée et son bas domestique».

Page 232, ligne 2. Au lieu de «aux degrés», lisez «dans les degrés».

— ligne 12. Au lieu de «la chapelle», lisez «l'église».

— ligne 15. Après «marbre», ajoutez «blanc».

— ligne 16. Au lieu de «tout semblables», lisez «tous deux semblables».

— ligne 26. Au lieu de «Maxime», lisez «Maxence».

— ligne 34. Au lieu de «J'ay esté», lisez «De cette fontaine, j'ay esté».

Page 233, ligne 11. Au lieu de «entier dans les ruines», lisez «enterrée dans des ruines».

— ligne 13. Au lieu de «une des plus belles», lisez «la plus belle».

— ligne 18. Au lieu de «antique de marbre», lisez «ancienne de marbre blanc».

Page 234, ligne 14. Au lieu de «comme telles, elles», lisez «comme elles».

Page 235, ligne 2. Au lieu de «devis», lisez «dessin».

— ligne 38. Au lieu de «fendue», lisez «fondue».

— ligne 39. Les mots «au-dessus» sont douteux.

Page 236, ligne 1. Au lieu de «l'Algarde», lisez «l'Albane».

— ligne 27. Après «la statue», ajoutez «du Roy».

Page 237, ligne 18. Après «Sforce», ajoutez «MM. Rospigliosi».

— ligne 19. Au lieu de «visité», lisez «envoyé visiter».

— ligne 30. Au lieu de «villa», lisez «vigne».

— ligne 31. Au lieu de «bien», lisez «beau».

— ligne 33. Au lieu de «de fort», lisez «le plus de».

— lignes 40 et 41. Au lieu de «par», lisez «pour».

Page 238, ligne 36. Après «encore», ajoutez «en entrant à gauche».

Page 239, ligne 32. Au lieu de «à demy», lisez «à demy-corps».

— lignes 39. Avant «Eaux Paulines», ajoutez «les».

Page 241, ligne 7. Supprimez «celle».

Page 242, ligne 23. Au lieu de «de Romain», lisez «du Romanet».

Page 243, ligne 7. Au lieu de «modilions», lisez «modillons».

— ligne 10. Au lieu de «refaits», lisez «refutés».

— ligne 18. Au lieu de «enlevés et estant à Naples», lisez «enlevés, estant en vente».

Page 244, ligne 6. Au lieu de «va faire une prière et répondre», lisez «fait une prière et fait répondre».

— ligne 19. Au lieu de «sur son trosne», lisez «sur son premier trosne».

— ligne 32. Au lieu de «reposant», lisez «répondant».

Page 245, ligne 18. Au lieu de «86 pieds», lisez «186 pieds».

— ligne 40. Au lieu de «Marc-Aurèle», lisez «Marc-Antonin».

Page 246, ligne 8. Après «Capitole», ajoutez «et sur la mesme butte».

— ligne 10. Au lieu de «au-dessous», lisez «au-dessus».

Page 247, lignes 5 et 6. Au lieu de «dans l'un et l'autre pays, en se sauvant... de l'un dans l'autre», lisez «dans l'un des pays, en se sauvant... dans l'autre».

— ligne 12. Au lieu de «autre», lisez «nouveau».

Page 247, ligne 24. Au lieu de «célébrée autrefois... nommée», lisez «célébrée... nommée autrefois».

— ligne 27. Au lieu de «un marais», lisez «ces marais».

— ligne 38. Au lieu de «125», lisez «120».

Page 248, ligne 38. Au lieu de «église», lisez «chapelle».

Page 249, ligne 25. Au lieu de «enlever», lisez «élever».

— ligne 34. Supprimez «petite».

— ligne 39. Au lieu de «enlevé», lisez «emporté».

— lignes 39 et 40. Après «défiguré», ajoutez «par là».

— ligne 42. Au lieu de «paroissoient», lisez «paroissent».

Page 250, ligne 4. Au lieu de «de trois filets», lisez «des trois filets».

Page 253, ligne 24. Au lieu de «en bas d'une montagne», lisez «au pied d'une petite montagne».

— ligne 37. Au lieu de «plat», lisez «plain».

Page 254, ligne 10. Au lieu de «à cause du mauvais temps», lisez «à cause de la pluie et du mauvais temps».

Page 255, ligne 17. Avant «saillans», ajoutez «deux angles rentrans aux deux petits costés, et de deux angles».

*— ligne 31. Au lieu de «qui s'embrase à tout moment dans ses entrailles. La montagne sur le haut de laquelle», lisez «qui s'embrase à tout moment dans les entrailles de la montagne, sur le haut de laquelle».

— ligne 38. Au lieu de «dégager», lisez «dégorger».

— ligne 43. Après «séchèrent», ajoutez «la mer».

*Page 256, ligne 16. Au lieu de «CONCUTTIQUE», lisez «CONCUTITQUE».

— ligne 24. Lisez «XVI KAL».

Page 257, ligne 18. Au lieu de «le Jour», lisez «le Midy».

Page 258, ligne 19. Au lieu de «Giotto», lisez «Tolto (?)».

— ligne 35. Au lieu de «grande tour», lisez «grosse tour».

Page 259, ligne 6. Au lieu de «1,500», lisez «15,000».

— ligne 17. Au lieu de «après», lisez «exprès».

Page 260, ligne 20. Au lieu de «de Servi», lisez «des Servites».

Page 262, ligne 15. Supprimez «environ».

Page 263, ligne 10. Après «gothique», ajoutez «et fort ancien».

— ligne 38. Au lieu de «*Giudecca*», lisez «*della Succa (?)*».

Page 264, ligne 17. Au lieu de «toutes les verreries», lisez «tous les verres».

— ligne 19. Au lieu de «de», lisez «des».

Page 265, ligne 19. Au lieu de «Palme», lisez «Palma».

— ligne 31. Au lieu de «l'église», lisez «l'école».

— ligne 34. Au lieu de «Massacre», lisez «Martyre».

Page 266, ligne 14. Lisez «d'une seule turquoise».

Page 267, ligne 3. Au lieu de «Titien», lisez «Tintoret».

— ligne 6. Au lieu de «Palme», lisez «Palma».

— ligne 9. Après «tableau», ajoutez «en ovale».

— ligne 22. Au lieu de «les met», lisez «la met».

— ligne 30. Au lieu de «cela», lisez «ce Conseil».

— ligne 31. Après «employée», ajoutez «toute entière».

— ligne 32. Au lieu de «commodément, aussy», lisez «comme aussy».

— ligne 34. Au lieu de «est», lisez «contient».

— ligne 2 du PREMIER CHAPITRE. Après «enfermé», ajoutez «de murailles».

Page 268, ligne 1. Au lieu de «galères», lisez «galéasses».

— ligne 3. Au lieu de «sort dans l'arsenal», lisez «sort de l'arsenal».

— ligne 16. Au lieu de «de grandeur», lisez «d'usage et de grosseur».

Page 268, ligne 17. Au lieu de «Au-dessous», lisez «Au-dessus».

— ligne 18. Au lieu de «mettre», lisez «remettre».

Page 269, lignes 1 et 6. Au lieu de «*ferremente*», lisez «*ferrementa*».

— ligne 2. Au lieu de «galères», lisez «galéasses».

— ligne 32. Au lieu de «tournée par deux hommes», lisez «ébranlée par deux hommes seulement».

— ligne 34. Au lieu de «le», lisez «un».

— ligne 41. Au lieu de «l'on file les cordages», lisez «là on file le chanvre».

Page 271, ligne 28. Au lieu de «sont», lisez «ont esté».

*Page 272, ligne 10. Au lieu de «madrés», lisez «madiés».

Page 273, ligne 16. Au lieu de «particulièrement propres», lisez «particulières».

Page 275, ligne 17. Au lieu de «véritablement», lisez «utilement».

Page 276, ligne 6. Après «garde», ajoutez «Le patron de garde, c'est ainsy qu'on appelle le noble qui est de mois».

— ligne 8. Au lieu de «jour», lisez «tour».

Page 277, ligne 3. Au lieu de «rédaction», lisez «réduction».

Page 278, ligne 23. Au lieu de «donnent réponse», lisez «doivent respondre».

— dernière ligne. Avant «il a soin», ajoutez «il y a sept hommes à chaque banc des rames des galéasses».

*Page 280, ligne 1. Au lieu de «OFFICIERS», lisez «OUVRIERS».

Page 281, ligne 6. Lisez «la première demy-heure».

— Avant la SECONDE PARTIE, on a supprimé la suite du journal du 23 au 29 mai.

Page 282, ligne 22. Au lieu de «Bueuil», lisez «Bueil».

— ligne 40. Au lieu de «duc», lisez «grand-duc».

Page 283, ligne 5. Lisez «pour leur protecteur».

— ligne 15. Au lieu de «Il ne faut», lisez «Pour faire mesme connoistre qu'ils ne regardent pas cette dépendance comme une

sujétion pour ce qui concerne l'Empire, il ne faut».

Page 283, ligne 26. Au lieu de «xe siècle», lisez «xie siècle».

— ligne 41. Au lieu de «Charles VII», lisez «Charles VI».

Page 284, ligne 19. Avant «rappeler», ajoutez «y».

— ligne 38. Au lieu de «réhabiliter», lisez «habiliter».

Page 285, ligne 3. Au lieu de «discussions», lisez «divisions».

— ligne 34. Au lieu de «magistrats et rendre», lisez «magistrats et du doge et leur faire rendre».

— ligne 37. Au lieu de «trouve», lisez «passe».

— lignes 37 et 38. Au lieu de «les affaires des personnes», lisez «la connoissance des affaires des particuliers».

— ligne avant-dernière. Au lieu de «l'exclusion», lisez «l'inclusion (?)».

Page 286, ligne 17. Au lieu de «précédemment», lisez «premièrement».

— ligne 19. Au lieu de «est», lisez «ensemble soit».

Page 287, ligne 6. Au lieu de «du Magra», lisez «de la Magra».

— ligne 36. Au lieu de «creusée», lisez «crevée».

Page 288, ligne 22. Au lieu de «République», lisez «Seigneurie».

Page 289, ligne 27. Au lieu de «du Magra», lisez «de la Magra».

Page 290, ligne 14. Au lieu de «charges», lisez «changemens».

Page 291, ligne 38. Le mot «tronche» est douteux.

Page 292, ligne 33. Au lieu de «combien», lisez «comment».

— lignes 36 et 37. Au lieu de «ils le goudronnent», lisez «il se goudronne».

Page 293, ligne 13 du n° III. Au lieu de «mon», lisez «nostre».

— ligne 22. Au lieu de «deux fois», lisez «deux jours».

Page 294, ligne 20. Au lieu de «perdoit», lisez «perdroit».

Page 295, ligne 17. Au lieu de «puis», lisez «puisse».

Page 297, ligne 17. Au lieu de «Lieskenshock» (?), lisez «Lillo (?)».

Page 299, ligne 22. Après «Dordrecht», ajoutez «Je m'y embarquay le soir, et je me trouvay le lendemain matin à Dordrecht».

Page 301, ligne 31. Au lieu de «trois sont de la province, et quatre», lisez «quatre sont de la province, et trois».

Page 302, ligne 25. Au lieu de «Tholen (?)», lisez «Plaet (?)».

Page 303, ligne 26. Avant «Rotterdam», ajoutez «l'amirauté de».

— Le 11e alinéa doit être placé avant le 10e.

Page 304, ligne 9. Après «guerre», ajoutez «qui ne sont pas mesme fort considérables par leur grandeur. J'ay vu dans le port de Weere un assez vieux vaisseau percé pour 45 pièces de canon, du port de 600 tonneaux, qui se nomme *Les Armes de Zélande*».

— ligne 13. Au lieu de «*dix*», lisez «*trois*».

— ligne 16. Après «marée basse», ajoutez «(*Liste de six vaisseaux*)».

— ligne 19. Au lieu de «les ports», lisez «le port».

— Les lignes 20 à 23 ne sont qu'un résumé.

— ligne 36. Au lieu de «d'eau», lisez «de «fond».

Page 306, ligne 29. Au lieu de «il n'y a pas», lisez «il y a peu».

Page 307, ligne 8. Avant «tous», ajoutez «presque».

Page 308, ligne 6. Après «chauffage», ajoutez «dans l'arsenal».

Page 309, ligne 13. Avant «Pour forger», ajoutez «les contremaistres, 45 sols par jour, et les ouvriers ordinaires, 30 et 35 sols».

— ligne 16. Au lieu de «mille», lisez «milliers».

— ligne 36. Au lieu de «4 livres», lisez «4 livres 1 sol».

Page 310, ligne 32. Lisez «bois de gayac; les boulets sont rangés dans de grandes caisses selon les calibres; les deux».

Page 311, ligne 39. Au lieu de «couteaux», lisez «coutelas».

Page 312, ligne 7. Au lieu de «9», lisez «8».

— ligne 11. Au lieu de «livres», lisez «sols».

— ligne 36. Au lieu de «loués», lisez «levés».

— ligne 37. Au lieu de «utiles», lisez «nécessaires».

Page 313, ligne 21. Après «sous-lieutenant», ajoutez «ou le lieutenant en second avec le second maistre canonnier».

— ligne 23. Au lieu de «sept livres et demie», lisez «sept sols et demi».

— ligne 24. Au lieu de «dix livres», lisez «douze sols».

— ligne 25. Au lieu de «la», lisez «sa».

Page 314, ligne 20. Au lieu de «À Amsterdam», lisez «En venant à Amsterdam».

— ligne 21. Au lieu de «ils ont obtenu», lisez «ils sont obligés».

*Page 315, ligne 5. Au lieu de «telle mer», lisez «cette mer».

Page 316, ligne 10. Avant «frégates», ajoutez «petites».

Pages 317, ligne 18. Au lieu de «font bien», lisez «ont bien fait».

*— lignes 35 et 38. Au lieu de «Henri VIII», lisez «Henri VII».

— ligne 40. Au lieu de «biens», lisez «bien».

Page 318, ligne 26. Au lieu de «220 livres sterling», lisez «220 livres 13 sols 4 deniers».

Page 319, lignes 12 et 14. Au lieu de «commissaires», lisez «commissionnaires».

— dernière ligne. Après «servy», ajoutez «et qui ayt esté reconnu habile».

Page 320, ligne 27. Au lieu de «300», lisez «500».

Page 321, ligne 18. Au lieu de «estant», lisez «et sont».

— ligne 34. Au lieu de «50 pence», lisez «50 sols».

Page 322, ligne 33. Au lieu de «*load*», lisez «*soad*».

Page 323, ligne 30. Au lieu de «les vins à raison de 8 pence», lisez «les vivres à raison de 8 sols».

Page 324, ligne 8. Au lieu de «pences», lisez «sols».

Page 325, ligne 6. Au lieu de «qu'on y ayt égard à l'amirauté», lisez «qu'on ayt égard à l'ancienneté».

Page 329, ligne 16. Avant «dix pieds», ajoutez «neuf à».

Page 331, ligne 12. Lisez «à proportion de la grandeur du vaisseau».

— ligne 44. Au lieu de «autres», lisez «nostres».

Page 332, ligne 3. Après «de poupe», ajoutez «la dunette».

— ligne 34. Après «d'équipage», ajoutez «qu'il est nécessaire selon le rang de chaque vaisseau».

Page 334, ligne 10. Après «rang», ajoutez «il y a deux sous-pilotes et deux sous-maistres; dans les quatrième et cinquième rangs».

Page 336, ligne 19. Après «proue», ajoutez cette note : «Il y a une soute aux poudres à l'avant de tous les vaisseaux anglois».

— ligne 25. Après «combat», ajoutez «fait mettre les pavesades et le pavillon de combat».

Page 337, ligne 3. Au lieu de «monter», lisez «se tenir».

Page 338, ligne 10. Supprimez «deux».

— ligne 32. Après «légère», ajoutez cette note : «Frégates au-dessous de trente pièces de canon».

Page 339. Le sous-titre «*Signaux de nuit*» doit être placé avant le 2e paragraphe.

— Le 3e paragraphe doit être précédé de ce sous-titre : «*Des feux que les vaisseaux portent ordinairement*».

Page 343, ligne 5. Au lieu de «etc.», ajoutez «les varangues avec les varangues».

— ligne 30. Au lieu de «ils font», lisez «ils en font».

Page 347, ligne 37. Lisez «au bout d'une de ces corderies».

Page 348, ligne 22. Après «corderie», ajoutez «et des magasins».

Page 350, ligne 20. Après «sont», ajoutez «apparemment».

Page 350, ligne 37. Avant «s'ils avoient», ajoutez «pour voir».

Page 352, ligne 27. Après «je les feray», ajoutez «de concert».

Page 353, ligne 26. Au lieu de «de construction», lisez «des constructions».

Page 357. Avant l'alinéa commençant par «Faire dresser», intercalez celui-ci : «Sur ce sujet, il faut examiner les charges de contrôleurs et commissaires généraux, sçavoir combien elles valent, combien elles ont de gages, s'il ne seroit point avantageux au service de Sa Majesté de les rembourser et de mettre d'autres officiers en leur place qui fissent mieux leur devoir».

Page 359, ligne 8. Avant «les galères», ajoutez «toutes».

Page 363, ligne 20. Après «les avoir à», ajoutez «choisir à».

Page 364, lignes 29 et 34. Au lieu de «éventrés», lisez «éventés».

Page 365, ligne 18. Après «maistres», ajoutez «et patrons».

— ligne 19. Après «quantité», ajoutez «qui est portée par lesdites factures».

Page 367, ligne 15. Supprimez «suivant ce».

— ligne 16. Au lieu de «métier», lisez «devoir».

— ligne 17. Avant «présenté», ajoutez «jamais».

— ligne 44. Après «vaisseaux», ajoutez «Le livre cy-joint, que j'ay fait faire, est beau et digne d'estre vu».

Page 368, ligne 32. Au lieu de «David», lisez «Daniel».

— ligne 38. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 369, ligne 5. Au lieu de «Russiens», lisez «Roussiots (?)».

— ligne 14. Au lieu de «à la suite», lisez «dans la suite».

Page 370, ligne 19. Au lieu de «matériaux», lisez «marchandises».

Page 371, ligne 33. Après «Provence», ajoutez «Il faut que j'en rende compte à mon père avant d'en parler au Roy. Tous les papiers et mémoires qui concernent lesdites places sont cy-joints».

Page 371, ligne 36. Au lieu de «Arbresle», lisez «la Bresle (?)».

Page 372, ligne 7. Lisez «d'ancres. Mauvaises; on s'en est plaint».

— ligne 1 du n° XIII. Au lieu de «donateur», lisez «dotateur».

— ligne 4. Au lieu de «trois ou quatre», lisez «troisième et quatrième».

— ligne 19. Au lieu de «capitaine», lisez «contrôleur».

Page 373, ligne 12. Au lieu de «M. d'Aiguillon», lisez «Mme d'Aiguillon».

— ligne 22. Au lieu de «en la Chambre des comptes», lisez «aux Compagnies».

— ligne 29. Au lieu de «establissement», lisez «détail».

— ligne 43. Au lieu de «pour compte et pour commerce», lisez «par compère et par commère».

Page 374, ligne 2. Au lieu de «advancer», lisez «examiner».

— ligne 13. Au lieu de «bien reçus», lisez «tous reçus».

— ligne 15. Au lieu de «2,000 livres», lisez «11,000 livres».

— ligne 19. Au lieu de «connoistre», lisez «exécuter».

— même ligne. Au lieu de «mention», lisez «maistre».

— ligne 25. Au lieu de «suivez bien ce conseil», lisez «suivez mon conseil».

— ligne 26. Au lieu de «serez capable de conduire», lisez «seule capable de bien conduire».

— Le n° XIV n'a pu être retrouvé.

Page 384, ligne avant-dernière du mémoire. Au lieu de «une petite prairie», lisez «un petit prieuré».

— note [1]. Après «procès», ajoutez «et ce sera l'intendant de la province qui fera toute cette procédure».

Page 388, ligne 22. Avant «maintenir», ajoutez «y».

Page 397. La cote du n° 2 est *Registres..... Indes*, 1669.

Pages 398, lignes 8, 10, 14, 18 et 23 du n° 4. Au lieu de «De», lisez «Pour».

Page 399, ligne 20. Mettez le nom «La Rabesnières» entre crochets.

Page 400, ligne 11. Après «habitans», ajoutez «desdites isles».

— ligne 26. Au lieu de «confronter», lisez «conformer».

*Page 402, ligne 5. Au lieu de «de quelle qualité sont les isles qui... sont», lisez «de quelle qualité sont les isles... qui sont».

Page 403, ligne 13. Au lieu de «avoit», lisez «arrive».

Page 404, ligne 20. Au lieu de «vivre», lisez «vie».

Page 405, ligne 3. Au lieu de «qu'ils n'y pouvoient prendre aucune modération», lisez «qu'ils n'en pouvoient prendre avec modération».

— ligne 7. Au lieu de «chacunes», lisez «chèrement».

Page 406, ligne 8 du n° 6. Après «d'Espagne», ajoutez «dans les Indes».

Page 408, ligne 2. Au lieu de «et faire gouster aux habitans», lisez «pour faire gouster aux habitans desdites isles».

Page 411, ligne 23. Après «de mesme», ajoutez «par ledit sieur de Baas».

Page 414. La cote du n° 6 est fol. 109.

Page 415, ligne 4. Au lieu de «nous pourrions», lisez «nous pouvions».

*Page 417, ligne 9. Lisez «Le commandement qu'il (Mondevergue)».

Page 418, ligne 27. Supprimez «souverain».

*Page 419, ligne 18. Au lieu de «Berryer», lisez «Bernier». C'est encore de lui qu'il est question à la fin de la pièce; la note 2 de la même page n'a donc plus de raison d'être.

Page 420, ligne 13. Au lieu de «les», lisez «le».

Page 426, ligne 1 de la 2e colonne des notes. Après «establissemens», ajoutez «à faire».

Page 428, ligne 31. Après «arrests», ajoutez «et pour faire exécuter les décrets».

Page 431, ligne 15. Après «bienfaits», ajoutez «et m'asseurera que je recevray des preuves de vostre industrie et de vostre application au bien de mon service».

Page 434. La date du n° 10 est 31 mars.

Page 436, ligne 2. Lisez «pour justifier tout».

— ligne 9. Au lieu de «avec vous», lisez «auprès de vous».

Page 438, ligne 24. Au lieu de «J'ay fait examiner», lisez «J'ay vu et examiné».

Page 447, ligne 30. Après «d'autres», ajoutez «en abondance».

Page 453. La date du n° 17 est 13 juin.

— ligne 17. Au lieu de «de milord», lisez «du sieur».

Page 454, ligne 8. Après «service», ajoutez «J'attends aussy, par la mesme voie, les informations que vous aurez sans doute fait faire sur la violence commise par le sieur du Lion».

Page 456, ligne 25. Après «sentimens», ajoutez «et ceux du sieur d'Ogeron».

Page 459. La date du n° 21 «Saint-Germain, 8 aoust 1669» est douteuse.

Page 460. La cote du n° 21 est pièce 12.

Page 461. La cote du n° 22 est pièce 16.

Page 462, ligne 21. Après «la route», ajoutez «les lieux».

— ligne 30. Au lieu de «le plus facile», lisez «le plus asseuré».

Page 463, ligne 7. Au lieu de «l'entrée et la rade des vaisseaux», lisez «les rades, l'entrée et la retraite des vaisseaux».

Page 464, ligne 13. Après «commodes», ajoutez «de l'isle».

Page 467, ligne 7. Au lieu de «pays», lisez «poste».

— ligne 8. Lisez «et dans un pays duquel».

— ligne 23. Au lieu de «il sera nécessaire», lisez «il suffira».

— ligne 30. Après «les plus voisines», ajoutez «dudit poste».

Page 468, ligne 9. Au lieu de «des eaux, des rivières, des entrées», lisez «des eaux des rivières, des rades, des entrées».

Page 469, ligne 15. Au lieu de «recevoir», lisez «que ledit sieur de La Haye luy donne».

Page 471, ligne 6. Au lieu de «six», lisez «dix».

— La cote du n° 24 est fol. 187.

Page 472, ligne 7 du n° 25. Au lieu de «le couvent», lisez «les couvens».

Page 480, ligne 17. Au lieu de «important», lisez «advantageux».

Page 484, ligne 15. Après «vaisseaux», ajoutez «et des marchandises».

— ligne 27. Lisez «ou dans toutes les isles, ou dans quelqu'une particulière».

Page 486, ligne 32. Après «contravention», ajoutez «dans aucune des isles».

Page 490, ligne 7. Au lieu de «gouvernement», lisez «gouverneur».

Page 494, ligne 1 à 3. Supprimez les parenthèses, et mettez les mots «avec des marchandises» entre crochets.

Page 496, ligne 23. Au lieu de «colons», lisez «colonies».

Page 497, ligne 13. Après «rien», ajoutez «qui puisse tant contribuer à peupler les isles».

— La cote du n° 36 est *Dépêches concernant les Indes.*

Page 499, ligne 2. Au lieu de «une barque», lisez «la barque prise».

Page 500, ligne 3. Après «seulement», ajoutez «travailler à».

Page 505, ligne 3. Après «advantageuses», ajoutez «au royaume».

— ligne 21. Au lieu de «autres», lisez «oucres».

*Page 506, au titre du n° 41. Au lieu de «OCCIDENTALES», lisez «ORIENTALES».

Page 507, ligne 20. Au lieu de «sommairement», lisez «souverainement».

Page 509, ligne 36. Au lieu de «accusé», lisez «eu recours à accuser».

Page 512. Au lieu de «le contenu», lisez «la copie».

Page 513, ligne 22. Au lieu de «cent cinq», lisez «cent soixante-cinq».

Page 528, ligne 30. Au lieu de «sommes», lisez «fermes».

Page 530. La cote du n° 51 est fol. 131.

Page 538, ligne 5. Après «envoyé», ajoutez «tous les ans».

Page 588, ligne 17. Après «justice», ajoutez «qui employe tousjours l'autorité de Sa Majesté».

— La cote du n° 57 est fol. 38.

Page 539, ligne 13. Au lieu de «Du Ruau», lisez «Du Ruau-Pallu».

Page 540, ligne 8. Au lieu de «habitations», lisez «habitans».

Page 544. La cote du n° 59 est fol. 82.

— ligne 10 du n° 60. Au lieu de «sagement», lisez «seurement».

Page 548, ligne 31. Après «calfater», ajoutez «et que vous excitiez fortement tous les capitaines à prendre garde de les bien conserver».

Page 552, ligne 8. Mettez le mot «pesant» entre crochets.

Page 554, ligne 4 du n° 66. Après «compagnie», ajoutez «par MM. Gueston, Blot et Baron».

Page 555, ligne 24. Après «de tous», ajoutez «sans examiner les raisons de chacun, si vous vous départez de cette règle qu'elle vous a donnée et qu'elle veut que vous gardiez inviolablement sans jamais vous en départir».

Page 556, ligne 3. Au lieu de «que vous n'ayez estably», lisez «que vous ne travailliez à présent et que vous n'ayez mesme estably».

Page 558, ligne 5. Après «curés», ajoutez les mots «en fin de chacune année», tirés de la ligne précédente.

Page 561, ligne 7. Au lieu de «au Canada», lisez «à l'Acadie».

Page 569. La cote du n° 69 est fol. 45.

Page 571, ligne 15 du n° 71. Au lieu de «rendre», lisez «vous mettre en estat de mettre».

Page 574, ligne 2 du n° 74. Au lieu de «concernant», lisez «contenant».

Page 575. Au lieu de «30 dans la Méditerranée, avec 24 galères», lisez «30, avec 24 galères, dans la Méditerranée».

Page 581, ligne 6 du n° 75. Après «nécessaires», ajoutez «pour vous défendre».

Page 582, ligne 15. Après «bons hommes», ajoutez «tous les ans».

Page 584, ligne 1. Avant «pris», ajoutez «sous son escorte».

— ligne 15. Au lieu de «successeur», lisez «prédécesseur».

Page 585, ligne 6. Au lieu de «53,000», lisez «53,010».

— ligne 10. Lisez «beaucoup de soin et d'économie, et qu'il m'en soyt envoyé un estat pour rendre compte au Roy».

Page 586, ligne 10. Au lieu de «vos», lisez «ces».

Page 589, ligne 14. Au lieu de «habitans», lisez «habitations».

Page 593, ligne 28. Après «certainement», ajoutez «cette année».

Page 595, ligne 29. Après «surtout», ajoutez «qu'il fasse en sorte».

Page 596, ligne 20. Au lieu de «compagnie», lisez «colonie».

Page 605, ligne 3 du n° 83. Après «les points», ajoutez «y contenus».

Page 609. La cote du n° 84 est fol. 23.

Page 618, ligne 11. Supprimez «luy».

Page 619. La cote du n° 90 est fol. 17.

Page 620, lignes 23 et 24. Au lieu de «prévenir», lisez «empescher».

Page 622. La date du n° 92 est 18 mai.

— ligne 10. Au lieu de «du Canada», lisez «de Sa Majesté qui sont dans le Canada».

Page 623, ligne 33. Après «l'évesché», ajoutez «de Québec».

Page 626. La cote du n° 94 est fol. 308.

Page 631, ligne 2. Au lieu de «les mettre», lisez «mettre les habitans».

— La cote du n° 96 est fol. 145.

Page 632, ligne 5 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «j'ay reçue», lisez «j'en ressens».

— La cote de la pièce citée en note est *Ordres du Roi pour les Indes.*

Page 636, ligne 6. Après «nécessaires», ajoutez «pour donner leur advis».

— ligne 15. Après «grand nombre», ajoutez «sans les enivrer».

Page 636 ligne 15. Au lieu de «ils aiment mieux», lisez «le plus grand nombre aime mieux».

— ligne 18. Après «arrivent», ajoutez «si souvent qu'il n'y a aucun rapport ni comparaison à faire de tous les désordres qui arrivent».

Page 637. La cote du n° 99 est fol. 24.

Page 638, ligne 5. Après «dépesches», ajoutez «du 12 mars».

— ligne 8. Au lieu de «avant les dépesches», lisez «plus tost que les dépesches dont le capitaine Jean Estienne, commandant le bruslot du Roy *le Périlleux*, est porteur».

— ligne 9. La fin de cette lettre doit être ainsi rectifiée : «le Roy veut que vous choisissiez un officier que vous enverrez en ladite isle de Curaçao avec un vaisseau de l'escadre que vous commandez, pour porter à celuy que vous y aurez laissé pour commander l'ordre de raser les forts et transporter les habitans».

— La date du n° 101 est 25 avril.

Page 641. La cote du n° 102 est fol. 16.

— La date du n° 103 est 20 avril 1680.

— ligne 2. Après «passée», ajoutez «qui sont datées des 9 octobre, 6, 8 et 14 novembre».

*Page 643, ligne antépénultième. Supprimez «et».

Page 657. La date du n° V est 3 avril.

— ligne 11. Au lieu de «ni prestres, ni religieux», lisez «non prestres, religieux».

— ligne 16. Après «pensions», ajoutez «moitié comptant et l'autre moitié en fin de chacune année».

— ligne 22. Au lieu de «chacun bourg», lisez «chacune bourgade et communauté».

— ligne 29. Au lieu de «d'y tenir la main et l'exécuter», lisez «pour Sa Majesté dudit pays, de tenir la main à l'exécution».

Page 658, ligne 3 du n° VI. Au lieu de «moscouades», lisez «mascouades».

Page 663, ligne 19 du n° XI. Supprimez la virgule entre «officiers» et «mariniers».

Page 664, ligne 49. Au lieu de «saisines», lisez «saisies».

Page 665, ligne 1. Au lieu de «de marine», lisez «mariniers».

Page 667, ligne 1 du n° XIII. Au lieu de «donner», lisez «dresser».

— ligne 7. Au lieu de «lieutenans généraux», lisez «lieutenant général».

— ligne 11. Avant «conservation», ajoutez «garde et».

— ligne 12. Au lieu de «doit», lisez «doivent».

— ligne 14. Au lieu de «erreurs», lisez «crimes».

— même ligne. Au lieu de «ces fonctions», lisez «des fonctions».

— ligne 15. Au lieu de «vice-amiral», lisez «vice-amiraux».

— ligne 28. Après «batteries», ajoutez «de canons».

— ligne 35. Au lieu de «il fera travailler», lisez «il sera travaillé».

— ligne 39. Au lieu de «vice-amiral», lisez «vice-amiraux».

Page 668, ligne 5. Au lieu de «sur un», lisez «sur ceux».

— ligne 21. Au lieu de «des vaisseaux», lisez «du vaisseau».

— ligne 22. Lisez «maistre de matelots, choisy par le capitaine du port».

— ligne 23. Au lieu de «En son absence, les matelots et», lisez «Le maistre, et, en son absence».

— Le n° XIV n'a pas été retrouvé.

— ligne 2 de la note 1. Au lieu de «capitaine du port doit recevoir, absolue», lisez «capitaine de port doit rendre à l'intendant».

Page 675, lignes 1 et 2. Au lieu de «les lieutenans généraux», lisez «le lieutenant général».

Page 676, ligne 31. Après «de rame», ajoutez «attendu ladite augmentation».

Page 678, ligne 18. Au lieu de «galères, par luy-mesme», lisez «galères par luy départy».

Page 678, ligne 49. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 679, ligne 1. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 680, ligne 2. Après «famille», ajoutez «et qui n'ont point de terres».

Page 705, ligne 8 du n° XXII. Au lieu de «garde-costes; a réservé», lisez «gardes-costes et réserva».

— ligne 14. Au lieu de «auroient», lisez «avoient».

Page 706, ligne 13. Au lieu de «des mers», lisez «de guerre».

— ligne 36. Au lieu de «Les provisions», lisez «La provision».

Page 710, ligne 16 du PLAN GÉNÉRAL. Après «naturel», ajoutez «qu'elles ne le sont dans les grands recueils».

Page 714, ligne 27. Au lieu de «veiller», lisez «ordonner».

Page 715, ligne 21. Supprimez «habile».

Page 723, ligne 10. Supprimez «JUSTICE».

Page 726. Après le titre «SALUTS», ajoutez «HONNEURS, RANG ET COMMANDEMENT», de la page 727.

— Après le 6e alinéa de ce paragraphe, intercalez les quatre premiers du paragraphe de la page 727.

Page 729. Mettez la note [b] entre crochets.

Page 734, ligne 30. Au lieu de «Apremont», lisez «Aplemont (?)».

Page 736, ligne avant-dernière. Au lieu de «diversion», lisez «division».

Page 738, ligne 2 du paragraphe PRISES. Au lieu de «1698», lisez «1689 (?)».

Page 739. La note doit être replacée à la page 740 et se rapporte au 11e alinéa qui se termine par «Barbaresques».

Page 742. La cote est Bibl. Imp. Mss. F. 11325.

TOME QUATRIÈME.

Page 9, ligne 7. Au lieu de «pouvez», lisez «pourrez».

Page 11, ligne 18 du n° 10. Au lieu de «anciens», lisez «autres».

*Page 11, lignes 19 et 20. Au lieu de «Saint-Michel», lisez «Saint-Mihiel».

Page 18. La cote du n° 16 est fol. 151.

Page 23, ligne 5 du n° 22. Au lieu de «demandes», lisez «avez demandé».

*Page 44, ligne 21. Au lieu de «à fonds», lisez «à fond».

— La cote du n° 26 est 1, 209.

Page 46, ligne 13 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «par ledit arrondissement», lisez «pour ledit agrandissement».

Page 50, ligne 13. Au lieu de «cet advis», lisez «ces advis».

Page 53. La date de la pièce citée dans la note 1 est 9 janvier.

Page 55, ligne 9 du n° 40. Avant «qualités», ajoutez «bonnes».

Page 59. La cote du n° 44 est fol. 205.

— ligne 5 du n° 45. Après «mémoire», ajoutez «des dettes».

— ligne 15. Lisez «1,912,191 livres, 16 sols».

Page 63. La date de la pièce citée dans la note 1 est 9 octobre.

Page 64, ligne 3 du n° 50. Au lieu de «Guerchoix», lisez «Guerchois».

Page 68. La cote du n° 55 est fol. 187.

*Page 75, ligne 4 du n° 64. Au lieu de «que avez», lisez «que vous avez».

Page 88, ligne 2 de la 2e colonne des notes. Après «moyens», ajoutez «humainement».

Page 121, ligne 10. Lisez «greslées, je vous fais la mesme réponse que cy-dessus, c'est-à-dire qu'il faut».

Page 126, ligne 15 du n° 119. Au lieu de «les rôles», lisez «l'abus».

— ligne 29. Avant «s'il l'a donnée», ajoutez «il est question de sçavoir».

Page 130. La cote du n° 122 est fol. 252.

Page 132, ligne 21 du n° 125. Au lieu de «faut», lisez «faudra».

— La cote est fol. 132.

Page 135, ligne 7 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «337», lisez «327».

— ligne 19 de la 2e colonne. Après «communautés», ajoutez «et au contraire d'empescher absolument qu'elles ne s'endettent».

Page 135, ligne 19 de la 2e colonne des notes. Après «parce que», ajoutez autrement».

— ligne 20. Après «paysans», ajoutez «qui composent ces communautés».

— même ligne. Au lieu de «la communauté», lisez «toute la communauté».

— ligne 24 Après «liquider», ajoutez «et payer».

— ligne 25. Après «les autres», ajoutez «à leur exemple».

Page 136, ligne 1 du n° 131. Au lieu de «de trop grands», lisez «d'assez grands».

Page 144. La cote du n° 138 est fol. 89.

— La cote du n° 139 est fol. 167.

Page 146, ligne 6 du n° 141. Après «communautés», ajoutez «de ce pays-là».

Page 149. Les deux derniers alinéas du n° 145 n'ont pas été retrouvés.

Page 156. La cote du n° 153 est fol. 352.

Page 160. La cote du n° 157 est fol. 143.

Page 165. La cote du n° 163 est fol. 319.

Page 170. La cote du n° 167 est fol. 388.

Page 172, ligne 16. Au lieu de «deux», lisez «des».

Page 175, ligne 13 du n° 173. Au lieu de «qu'il ne soit fait», lisez «que dans les années prochaines il ne soit fait».

Page 183, ligne 9 du n° 1. Après «règlement», ajoutez «de cette affaire».

Page 188, ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Arcy», lisez «Arsy».

Page 190, lignes 11 et 12 de la 1re colonne du n° 6. Lisez «touchant son secrétaire, un assigné pour estre ouy contre Gaillart.»

— ligne 5 de la 2e colonne. Au lieu de «quoy que ce soit», lisez «qui que ce soit».

Page 191, ligne 4 de la 1re colonne. Au lieu de «autre conséquence», lisez «autre affaire de conséquence».

— ligne 15 de la 2e colonne. Au lieu de «pareilles», lisez «particulières».

Page 204. La cote du n° 11 est fol. 39.

Page 205, ligne 5 du n° 13. Mettez les mots «qu'il est nécessaire» entre crochets.

— ligne 18. Au lieu de «espèces», lisez «espèce».

Page 205, ligne 27. Au lieu de «dès lors qu'ils», lisez «lesquels».

Page 206, ligne 4. Au lieu de «à donner», lisez «d'employer».

— La cote du n° 13 est fol. 40.

Page 208, ligne 1. Au lieu de «expliquer», lisez «répliquer».

— La cote du n° 16 est fol. 44.

Page 210, ligne 4 du n° 19. Lisez «département, tant par cette considération, que parce que le vostre».

Page 212, ligne 3 du n° 21. Après «sçavoir», ajoutez «s'il se peut».

— ligne 12. Avant «ventes», ajoutez «adjudications des».

— ligne 22. Après «des religieux», ajoutez «de l'abbaye».

— ligne 26. Au lieu de «de Préaux», lisez «des Préaux».

Page 214. La cote du n° 22 est fol. 95.

Page 215, ligne 9 du n° 24. Au lieu de «avec», lisez «avoir».

— ligne 13. Au lieu de «référer», lisez «réserver».

Page 216, ligne 2 du n° 26. Mettez le mot «pas» entre crochets.

Page 217, ligne 2. Au lieu de «obligé», lisez «engagé».

Page 226, ligne 8. Au lieu de «expliqué», lisez «observé».

— ligne 23. Au lieu de «démonte», lisez «démonté».

Page 230, ligne 3 du n° 36. Après «portant que», ajoutez «vous estimiez que».

Page 234. La cote du n° 41 est fol. 450.

Page 241, ligne 9 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «Denis», lisez «de Saint-Denis».

Page 244. La cote du n° 51 est fol. 70.

— ligne 15 du n° 52. Au lieu de «la forest», lisez «les forests».

Page 264. La date du n° 74 est 22 octobre.

Page 269, ligne 1 du n° 79. Après «Bordeaux», ajoutez «et par le sieur Lombard».

Page 274. La cote du n° 85 est fol. 27.

Page 280. La cote du n° 95 est fol. 469.

Page 281. La cote du n° 96 est fol. 641.

Page 282. La cote du n° 97 est fol. 858.

Page 283. La cote du n° 99 est fol. 84.

Page 284. La cote du n° 100 est fol. 209.

Page 299, ligne 5 du n° 118. Supprimez les mots «intendant à Poitiers».

Page 306, lignes 8 et 9 du n° 4. Au lieu de «Sa Majesté», lisez «Roy».

Page 307, ligne 2. Au lieu de «de tous les lieux», lisez «par tous les lieux».

* Page 341. Supprimez la note 2, relative à Delafond.

Page 342, ligne 6. Supprimez le mot «en».

Page 352, ligne 16. Mettez le nom «M. de Bersan» entre crochets.

Page 353, ligne 5 de la note 2. Après «Toulouse», ajoutez «le 12 de mois».

Page 355, ligne 22. Au lieu de «en ce pays-là», lisez «sur les lieux».

Page 359, ligne 14 du n° 49. Après «font», ajoutez «par ordre du Roy».

Page 360. La cote du n° 50 est fol. 144.

Page 362, ligne 4 du n° 51. Au lieu de «canal», lisez «fanal».

Page 372, ligne 24. Au lieu de «m'a», lisez «m'en a».

Page 373, ligne 1. Au lieu de «des estangs au canal du port», lisez «du canal des estangs au port».

Page 377, ligne 10. Au lieu de «produit», lisez «provenu».

— La date du n° 65 est 7 octobre.

Page 378, ligne 31. Après «estat», ajoutez «et ensuite les faire publier dans les paroisses circonvoisines».

Page 379. La cote du n° 65 est fol. 210.

Page 380, ligne antépénultième. Après «travailler», ajoutez «à l'excavation et aux écluses».

Page 381, ligne 1. Supprimez «par jour».

— ligne 2. Après «écluses», ajoutez «par chaque mois».

Page 382, ligne 16 du n° 67. Après «soumissions», ajoutez «du 24 octobre 1678».

Page 384. La cote du n° 68 est fol. 100.

— ligne 13 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «du fonds», lisez «des fonds».

— ligne 9 de la 2e colonne. Au lieu de «quotité», lisez «qualité».

Page 389, ligne 15 de la 2e colonne des notes. Lisez «M. de Bonrepos, maistre des requestes, s'en allant en Languedoc pour donner les ordres nécessaires à la continuation des travaux du canal de communication des mers, et y donner pareillement toute son application».

Page 390, ligne 2 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «pour bien achever», lisez «pour luy donner le moyen de bien achever».

Page 392. La cote de la pièce citée dans les treize premières lignes de la 1re colonne des notes est fol. 988.

Page 400, ligne 1 du n° 82. Après «mémoires», ajoutez «que vous m'avez envoyés».

Page 411. La date du n° 1 est 20 juillet 1663.

*Page 420, ligne 1 de l'alinéa[a]. Au lieu de «*La note qui précède*», lisez «*Cette note*».

Page 421, ligne 8. Au lieu de «l'embouchure de», lisez «l'embouchure dans».

Page 422, ligne 13. Après «examinera», ajoutez «en mesme temps».

*Page 425, ligne 8 du n° 10. Au lieu de «du pays», lisez «au pays».

* — ligne 4 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «canton de Cabanes», lisez «canton des Cabannes».

Page 437. La lettre citée dans la note 5 n'a pas été retrouvée.

Page 438, ligne 10 de la note 2. Au lieu de «sortie à Gand», lisez «sortie à Condé».

Page 442. Au second alinéa du n° 25, commençant par «Bien», commence une autre lettre, datée du 12 avril, et dont la cote est fol. 64.

Page 445. La cote du n° 27 est fol. 138.

Page 447, ligne 1. Au lieu de «amassé», lisez «assemblé».

Page 457, ligne 4 du n° 44. Au lieu de «prix», lisez «pied».

Page 459, lignes 6 et 7. Au lieu de «ni par conséquent... ayent esté utiles», lisez «et, par conséquent... ont esté inutiles».

— La cote du n° 45 est Mss. 205, 1671.

Page 460, ligne dernière du n° 47. Après «estats», ajoutez «du Roy».

Page 465, ligne 3 du n° 54. Supprimez la virgule entre «et» et «levées».

Page 473. La cote du n° 63 est fol. 221.

Page 474, lignes 29 et 30. Au lieu de «toutes les levées qui doivent estre faites», lisez «les deux levées qui doivent estre».

Page 475, ligne 9. Au lieu de «cette saison», lisez «cet esté».

Page 478. La date de la pièce citée dans la note 1 est 17 juin.

Page 493, ligne 8. Au lieu de «Mantelan», lisez «Manthelan».

Page 496, ligne 10. Après «salines», ajoutez «de Salins».

*Page 506, ligne 7. Au lieu de «pour que, en cas qu'ils ne fussent pas entretenus d'ailleurs, vous voyiez s'il ne seroit», lisez «parce que, en cas qu'ils ne fussent pas entretenus d'ailleurs, vous voyez qu'il ne seroit».

Page 511. Rectifiez la pagination.

Page 516. La cote du n° 105 est fol. 50.

Page 521. Le n° 109 est adressé «à M. DE MORANGIS».

Page 539, ligne 4 du n° 127. Lisez «aux deux provinces».

Page 542, ligne 8 du n° 131. Au lieu de «Rollandière», lisez «Rolandière».

Page 543, ligne 5 de la 1re colonne des notes. Après «Lambert», ajoutez «architecte des bastimens du Roy».

— lignes 10 et 11. Au lieu de «aux habitans des paroisses et communautés», lisez «aux communautés des paroisses».

Page 545. La cote du n° 133 est fol. 166.

Page 550. La cote du n° 140 est fol. 312.

Page 552, ligne 4 du n° 142. Au lieu de «Lièvres», lisez «Lyons(?)».

Page 563, ligne 6 du n° I. Après «forests», ajoutez «de France».

Page 564. La fin de la pièce, depuis le paragraphe «Le Roy désirant», n'a pas été retrouvée au manuscrit de la Bibliothèque.

Page 565. La cote est fol. 1.

Page 566. La date du n° III est Paris, janvier 1664.

— ligne 11. Après «féaux», ajoutez «conseillers».

— ligne 12. Au lieu de «instructions», lisez «commissions».

Page 567, lignes 1 et 6. Au lieu de «du parlement», lisez «de parlement».

— ligne 21. Au lieu de «1665», lisez «1655».

— ligne 41. Au lieu de «de», lisez «en».

— ligne 46. Au lieu de «en faits», lisez «et faits».

Page 568, ligne 8. Au lieu de «frais», lisez «fruits».

— ligne 9. Au lieu de «portés», lisez «portée».

— ligne 39. Au lieu de «révocations», lisez «évocations».

— ligne 44. Au lieu de «du parlement», lisez «de parlement».

Page 569. La cote du n° III est fol. 16.

Page 572, ligne 32. Au lieu de «Villefranche, de Lauraguais», lisez «Villefranche-de-Lauraguais».

Page 579, ligne 12 du n° VII. Après «estre», ajoutez «pour la navigation».

Page 582, ligne 7. Au lieu de «50 écus», lisez «500 écus».

Page 585, ligne 10. Au lieu de «Besche», lisez «Bachelier».

Page 593, ligne 7. Au lieu de «d'un travail difficile», lisez «d'un grand travail et difficile».

— Ligne 18. Au lieu de «la Grasse», lisez «Lagrasse».

Page 599, ligne 19. Au lieu de «raison», lisez «agréable».

— ligne 4 du n° XV. Après «Caraman», ajoutez «second fils de M. Riquet».

— même ligne. Au lieu de «les estats», lisez «des estats».

Page 601, ligne 26. Au lieu de «pays de droit écrit», lisez «pays coutumiers et dans ceux de droit écrit».

Page 602, ligne 24. Au lieu de «autour», lisez «au haut».

* Page 603, à la suscription du n° XIX. Au lieu de «MORANT À COLBERT, INTENDANT DE PROVENCE», lisez «MORANT, INTENDANT DE PROVENCE, À COLBERT».

* Page 613. Après la définition du mot «*Ustensile*», ajoutez «Voyez tome II, page CCXXV, note».

TOME CINQUIÈME.

Page 2, ligne 19. Au lieu de «Ludres», lisez «Lure». (Le nom allemand est *Luders*.)

* Page 3, note 4. Supprimez les deux premières lignes, et voyez la note biographique de l'*Index* de ce même tome, au nom de Charles Colbert.

Page 4, ligne 5 du n° 3. Au lieu de «monteroit», lisez «pourroit monter».

* — Supprimez la note 1, qui fait double emploi avec celle du tome I, page 311.

Page 6, ligne 23. Au lieu de «de cy», lisez «desjà».

Page 12. La cote de la pièce citée dans la note 1 est fol. 662.

* Page 24, à la note à note. Ajoutez «Voyez tome I, page 440, note».

Page 25, ligne 7 de la 1re colonne des notes. Après «meilleure part», ajoutez «du fardeau».

— ligne 2 de la 2e colonne. Après «courrier», ajoutez «aussy bien que par tous les précédens».

— Ligne 5. Après «24», ajoutez «de ce mois».

* Page 26, ligne 7 du n° 20. Au lieu de «Philipsbourg», lisez «Phalsbourg».

* Page 29, ligne 15 du n° 23. Au lieu de «Massevaux (?)», lisez «Moisneau». (C'est le nom donné par le manuscrit.)

Page 31. La cote du n° 24 est fol. 227.

* Page 32, ligne 11 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «n° 49», lisez «n° 48».

Page 35, ligne 3. Avant «malaysé», ajoutez «assez».

Page 39, ligne 22 du n° 30. Au lieu de «cacul», lisez «calcul».

Page 44, ligne dernière de la 2e colonne des notes. Au lieu de «vous rescrive», lisez «me rescrie».

Page 48, ligne 1 du n° 39. La date «24» est bien celle donnée par le manuscrit.

Page 51. La cote du n° 41 est fol. 27.

Page 54, ligne 22. Au lieu de «travaux», lisez «ouvrages».

Page 60, ligne 2 du n° 51. Avant «Roger», ajoutez «Michel».

Page 61, ligne 4. Au lieu de «reçues», lisez «vues».

— ligne 8. Lisez «vous proposez de faire».

Page 62, ligne 5. Au lieu de «islots», lisez «retranchemens».

Page 67, ligne 5. Supprimez «tout».

Page 80, ligne 14 du n° 70. Au lieu de «frontières», lisez «forestières».

Page 81, ligne 8 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «plans», lisez «placets».

— ligne 25 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «j'en», lisez «je vous en».

Page 88. Au lieu de «Ferrade», lisez «Terrade».

Page 90. La date du n° 78 est 24 septembre.

Page 92. La cote du n° 80 est fol. 263.

Page 93, ligne 1 du n° 81. Au lieu de «ce courrier», lisez «le courrier».

— ligne 2 du n° 82. Au lieu de «conjonction», lisez «conjoncture».

Page 97, ligne 10. Mettez le mot «ISLE» entre crochets.

Page 100, ligne 7. Avant «avancer», supprimez «faire».

*Page 103, ligne 1 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «à Rouillé, à le», lisez «à Rouillé, le».

Page 104, ligne 6 du n° 91. Au lieu de «construction», lisez «conservation».

Page 105, ligne 7 du n° 92. Au lieu de «passiez», lisez «repassiez».

Page 106, ligne 1 du n° 93. Au lieu de «10», lisez «16».

Page 110, ligne 18. Au lieu de «5 à 6,000», lisez «5 ou 6,000».

Page 112, ligne 4. Au lieu de «le», lisez «ce».

— ligne 10. Avant «donner», supprimez «faire».

— ligne 22. Au lieu de «7,260», lisez «7,266».

— ligne 23. Au lieu de «[de me dire]», lisez «de me faire sçavoir».

Page 115, ligne 2. Avant «cavin», ajoutez «grand».

Page 119, ligne 4 du n° 103. Supprimez «[courante]».

— ligne 14. Au lieu de «moins», lisez «davantage».

Page 121, ligne dernière. Au lieu de «opération», lisez «application».

Page 126, ligne 9. Au lieu de «ensuite me les envoyer pour», lisez «me les envoyer pour ensuite».

Page 145, ligne 1 du n° 130. Supprimez «fort».

*Page 156, note 1. Au lieu de «dans la pièce n° 167», lisez «dans les pièces nos 122 et 167».

Page 158, ligne 15. Au lieu de «au Roy», lisez «du Roy».

Page 160, ligne 6. Au lieu de «sorte», lisez «toise».

— ligne 25. Après «soin», ajoutez «soyent toujours bien entretenus, en sorte qu'elles».

Page 162. La cote de la pièce citée dans la note 1 est fol. 190.

*Page 169, ligne 20 du n° 156. Au lieu de «adjugez», lisez «adjugerez».

Page 175, ligne 2. Au lieu de «l'ordre», lisez «l'ordonnance».

Page 177, ligne 4. Au lieu de «le 15», lisez «le 19».

Page 180, ligne dernière du n° 170. Au lieu de «50,000 livres», lisez «40,000 livres».

Page 183, ligne 7 du n° 174. Au lieu de «des», lisez «ces».

Page 186, ligne dernière du n° 178. Au lieu

de «n'avancent promptement», lisez «ne soyent promptement achevés».

Page 189, ligne 10. Lisez «plan du dedans de la ville de Ham».

Page 190. La date du n° 183 est 15 mai.

— ligne 3. Au lieu de «sont», lisez «ont esté».

Page 198, ligne 4 du n° 191. Au lieu de «ouvrages», lisez «marchés».

— ligne 5. Supprimez «dans ces derniers marchés».

Page 199, ligne 1 du n° 192. Après «j'apprends», ajoutez «par M. de Puyzieulx».

Page 205, ligne 4 du n° 197. Au lieu de «Le sieur Gibault et autres entrepreneurs», lisez «Les sieurs Salzkeber et Gibault, entrepreneurs».

Page 207, ligne 17. Au lieu de «d'empescher», lisez «d'écrire à M. Charuel pour empescher».

— ligne 21. Lisez «les 130 chevaux».

Page 209, ligne 4 du n° 201. Au lieu de «la citadelle», lisez «la teste de la citadelle».

— La cote est fol. 57.

Page 211, lignes 1 et 2 du n° 204. Supprimez «pour le restablissement de sa santé».

Page 212, lignes 9 et 10 du n° 205. Au lieu de «exactement», lisez «entièrement».

Page 213. La date du n° 206 est, au manuscrit, 11 septembre; mais ce paraît être une erreur du copiste.

— lignes 3 et 4. Lisez «par ostentation et sans solidité nécessaire, soit à l'égard».

Page 214, ligne dernière du n° 206. Au lieu de «y remédier», lisez «remédier à ce désordre».

— ligne 2 du n° 207. Mettez les mots «[à Metz]» entre crochets.

Page 215, lignes 6 et 7 du n° 208. Supprimez «pour que je les montre à Sa Majesté».

— ligne 7. Après «Orne», ajoutez «et sur les fosses de Colleville et d'Omonville».

— ligne 20. Après «appointemens», ajoutez «de 1675 à 1676».

Page 216, lignes avant-dernière et dernière du n° 209. Au lieu de «mémoires», lisez «lumières».

Page 217, lignes 3 et 7 du n° 210. Après «glacis», ajoutez «des contrescarpes».

Page 218, ligne 4 du n° 211. Au lieu de «continuité», lisez «continuation».

Page 224. La date de la pièce citée dans la note 3 est 18 octobre 1679.

— La cote est Mss. 205, 1679.

Page 228. La date du n° 224 est 6 septembre.

Page 230, ligne 1. Avant «de l'Égoutier», ajoutez «de l'As».

— La date du n° 225 est 6 septembre.

Page 231. La date du n° 226 est 18 mars.

— ligne 7. Au lieu de «les bois», lisez «la forest».

— ligne 3 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «rivière», lisez «rivières de l'As et».

Page 232, ligne 13. Au lieu de «Féron», lisez «Le Féron».

*Page 238, ligne 14 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «en 1692», lisez «en 1672».

Page 239. La cote du n° 7 est fol. 67.

Page 241, ligne 1. Au lieu de «trouver», lisez «juger».

Page 247, ligne 5. Au lieu de «avec lesquelles», lisez «dont».

Page 267, ligne 2. Au lieu de «34 toises», lisez «32 toises».

— lignes 7 et 8. Au lieu de «de la cour», lisez «des cours».

Page 271. La cote du n° 26 est vol. 17407.

Page 277, ligne 4. Au lieu de «du logis», lisez «de logis».

— ligne 16. Au lieu de «plants», lisez «plans».

— ligne 22. Au lieu de «l'on fait», lisez «j'ay fait».

Page 280. La cote du n° 35 est fol. 68.

Page 282, ligne 9 du n° 38. Au lieu de «ailes», lisez «aires».

Page 286, ligne 32. Au lieu de «Les passages B, A, Q», lisez «les passages H et Q».

Page 290, ligne 1. Après «observer», ajoutez «s'il vous plaist».

Page 292. La cote du n° 43 est fol. 23.

Page 293. La note 3 de cette page n'est que la suite de la note précédente; supprimez

par conséquent le chiffre de renvoi dans le texte et à la note.

Page 294. La cote du n° 45 est fol. 103.

— ligne 7 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «pour la facilité», lisez «pour luy donner la facilité».

Page 295, ligne 7 du n° 47. Avant «traiter», ajoutez «pouvoir».

*Page 296, ligne 3 de la 2e colonne des notes. Dans l'indication des lettres à consulter dans les *Affaires générales*, au lieu de «7 juin 1673», lisez «27 juin 1673»; au lieu de «29 mai 1677», lisez «23 mai 1677»; supprimez enfin les renvois aux lettres des 6 juillet 1676 et 24 juillet 1680.

Page 302, ligne 9. Au lieu de «sous», lisez «sur».

Page 313. La date du n° 68 est 17 juillet.

Page 317. La cote du n° 73 est fol. 106.

*— ligne 6 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «6 mai», lisez «6 mars».

Page 322. La cote du n° 84 est fol. 70.

Page 323, ligne 3. Avant «marquis», ajoutez «sieurs».

— ligne 19 de la 2e colonne de notes. Après «charge», ajoutez «pour satisfaire à ce qui est en cela de l'intention de Sa Majesté».

— ligne 22. Supprimez «luy».

Page 328, ligne 1 du n° 85. Au lieu de «bomboit», lisez «boucloit».

Page 329, ligne 28. Au lieu de «des moulins», lisez «depuis les moulins».

— ligne 37. Au lieu de «de costé», lisez «des costés».

Page 335, ligne 11. Au lieu de «expressément», lisez «expédier».

Page 336, ligne 4 du n° 93. Au lieu de «Périnaldo», lisez «Picinaldo (?)».

Page 337, ligne 4 du n° 94. Au lieu de «pour», lisez «par».

Page 338, ligne 4. Au lieu de «à ceux», lisez «ceux».

— ligne 2 de la note 1. Au lieu de «faire», lisez «faire faire».

Page 339, ligne 1. Au lieu de «marbriers», lisez «maistres».

Page 339, ligne 26. Au lieu de «tuiles», lisez «toiles».

— ligne 31. Au lieu de «sera», lisez «aura».

Page 340, ligne 24. Au lieu de «de service», lisez «du service».

— ligne 27. Au lieu de «baguettes de baleine», lisez «baguettes, de baleines».

*Page 344, ligne 6 de la 2e colonne des notes. Supprimez «99».

Page 349, ligne 13. Le nom «Sirène» est douteux.

* Page 350. La note 2 n'est que la suite de l'autre. En conséquence, supprimez le chiffre de renvoi dans le texte et dans la note.

*Page 355. Supprimez la note 1. La pièce annoncée dans cette note n'est pas donnée à l'*Appendice*.

Page 368, ligne 4 du n° 128. Au lieu de «envoyer», lisez «envoye».

— ligne 2 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «Therriat», lisez «Thierriat».

Page 369, ligne 12. Le mot «cesser» est douteux.

Page 370, ligne 27. Au lieu de «du canal», lisez «au canal».

Page 371, ligne 13. Au lieu de «du bois», lisez «de bois».

Page 372, ligne 14. Mettez le mot «allées» entre crochets.

Page 377, ligne 4 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «des maisons», lisez «de ses maisons».

Page 378. La cote du n° 134 est vol. 111².

— ligne 8 de la 1re colonne des notes. Avant «défenses», ajoutez «très-expresses inhibitions et».

— ligne 12. Après «cygnes», ajoutez «et».

— même ligne. Après «aborder», ajoutez «à peine de 300 livres d'amende, et de plus grande, s'il échet».

— ligne 13. Après «défend», ajoutez «pareillement S. M.».

— ligne 15. Après «feu», ajoutez «ou autrement».

— La cote est vol. 111².

*Page 379. La date du n° 137 est 28 mars.

Page 381. La cote de la pièce citée dans la note 1 est page 565.

Page 383, lignes 8 et 10 du n° 141. Au lieu de «Erembault», lisez «Errembault».

Page 389, ligne 7. Au lieu de «arrimage», lisez «arrivage (*sic*)».

Page 391. La cote du n° 149 est vol. 426.

Page 394, ligne 2 du n° 152. Au lieu de «28», lisez «25».

Page 395, ligne 15 du n° 154. Au lieu de «instructions», lisez «intentions».

Page 396, ligne 5 de la note 2. Au lieu de «Châtre», lisez «Chartre».

Page 397, ligne 4 du n° 156. Au lieu de «aydera à les faire», lisez «aydera à prendre soin de les faire».

Page 405, ligne 3 du n° 165. Au lieu de «des chambres», lisez «de toutes les chambres».

Page 406, ligne 10. Après «mois», ajoutez «au soir».

— La cote du n° 165 est fol. 310.

Page 407. La cote du n° 167 est fol. 387.

Page 409, ligne 3. Au lieu de «cela», lisez «s'instruire».

Page 411. La cote du n° 172 est fol. 172.

Page 412. À la suscription du n° 174. Au lieu de «BRODARD», lisez «BRODART».

Page 416. La cote du n° 178 est fol. 717.

Page 422, ligne 10. Avant «pour moy», ajoutez «pour les acheter».

Page 423, ligne 6 du n° 191. Au lieu de «*la Notre-Dame-des-Anges*», lisez «*la Reine-des-Anges*».

— ligne 11. Au lieu de «promptement», lisez «ponctuellement».

Page 424, lignes 2 des n°s 192 et 193. Au lieu de «*la Notre-Dame-des-Anges*», lisez «*la Reine-des-Anges*».

Page 434. Le n° 208 est daté de Fontainebleau.

— ligne 3. Au lieu de «qu'ils arrivent avant huit heures», lisez «qu'ils soient avant huit heures chez moy».

Page 435. La cote du n° 208 est fol. 272.

Page 439, ligne 2 du n° I. Après «voyage», ajoutez «des Ormes».

Page 440, ligne 22. Au lieu de «l'excavation», lisez «l'extraction».

Page 442, ligne 9. Après «desséchemens», ajoutez «et en faire de nouveaux».

— ligne 33. Avant «visiter», ajoutez «ensemble ceux qu'il conviendroit faire pour dessécher tous les marais qui ne l'ont pas encore esté».

Page 443. La cote du n° III est fol. 272 v°.

— Supprimez la note.

Page 445. Le n° III n'a pas été retrouvé aux cotes des Archives indiquées page 446.

*Page 446. La cote du n° III, dans Vitet, est page 254.

Page 447. La cote du n° IV est vol. 115.

Page 451. Avant le titre «*Louvre*», ajoutez «*Dépenses pour le bastiment du*».

Page 453, ligne 4. Au lieu de «robinet», lisez «cabinet».

Page 461, ligne 21. Au lieu de «Versailles», lisez «Fontainebleau».

Page 500. La cote du n° XII est fol. 846.

Page 501, ligne 15 du n° XIV. Le mot «aulnes» est douteux.

Page 504, ligne 29. Au lieu de «Durbec», lisez «Drubec».

Page 505, ligne 10. Au lieu de «de Guémadeuc», lisez «du Guémadeuc».

— ligne 11. Avant «sont», ajoutez «y».

Page 507, ligne 9 du n° XIX. Au lieu de «hachis», lisez «taches».

— La cote est fol. 36.

Page 508, ligne 15 du n° XX. Après «souhaitera», ajoutez «le tout après en estre convenu avec luy».

Page 510, ligne 36. Après «Académie», ajoutez «de Paris».

Page 511, ligne 38. Après «manufactures», ajoutez «de France».

— même ligne. Au lieu de «des progrès de leurs études», lisez «du progrès de leur étude».

— ligne 40. Avant «rendre service», ajoutez «venir».

Page 517, ligne 24. Au lieu de «Sédileau», lisez «Sédillot».

Page 518, ligne 14. Au lieu de «pour les res-

tablir. Et pour rendre ... certain nous aurions», lisez «pour les restablir et pour rendre ... certain. Nous aurions».

Page 518, ligne 16. Au lieu de «ces establissemens», lisez «les establissemens».

— ligne 20. Au lieu de «des appartemens», lisez «des appointemens».

Page 519, ligne 10. Au lieu de «les manufactures ... demeureront establies», lisez «la manufacture ...demeurera establie».

— Le titre du n° XXX est «PRIVILÈGE..... DANS LES RUES DE PARIS.

— La cote est fol. 224 v°.

Page 520, ligne 14 du n° XXXI. Au lieu de «qui est bon signe», lisez «qui est un bon signe».

Page 521, ligne 7. Après «je vous supplie», ajoutez «très-humblement».

— ligne 6 du n° XXXIII. Au lieu de «cavalier», lisez «chevalier».

* Page 522. Le n° XXXIV n'est pas à sa place. D'après sa date, il devrait se trouver page 520, sous le n° XXXII.

Page 525, ligne 4 et 5 du n° XXXVIII. Au lieu de «et [faire les] ébranchages», lisez «et branchages».

— La cote est O 14, fol. 408.

Page 526, ligne 13 du n° XXXIX. Au lieu de «Monseigneur», lisez «Monsieur».

— Au titre du n° XL. Au lieu de «LES GALERIES», lisez «LA GALERIE».

Page 527, ligne 4. Au lieu de «Borzon», lisez «Bourzon».

Page 528, ligne 3. Au lieu de «des dépens», lisez «du depuis».

— ligne 15. Au lieu de «noble», lisez «beau».

— La cote du n° XL est fol. 25.

Page 529, ligne 6. Au lieu de «les mauvais pas», lisez «ces mauvais pas».

— La cote du n° XLI est fol. 641.

Page 530, ligne 2 du n° XLIV. Au lieu de «mes instrumens», lisez «les instrumens».

Page 531, ligne 5. Après «retourneray», ajoutez «dans deux jours».

— La cote du n° XLIV est fol. 283.

Page 536, ligne 6. Au lieu de «la permission», lisez «une permission».

Page 542, ligne 1. Avant «Tortebat», ajoutez «Alexandre» et supprimez la note 2.

— même ligne. Mettez le nom «Pierre» entre crochets.

Page 544, ligne 4 du n° LII. Au lieu de «d'autres endroits», lisez «d'endroits».

Page 548, ligne 3 de la note 2. Au lieu de «Révirend», lisez «Révérend».

Page 550, ligne 15. Au lieu de «Mazarin», lisez «Mazarine».

Page 552, ligne 1. Après «privilèges», ajoutez «que nous pourrions avoir».

Page 553, ligne 4. Au lieu de «Villarceau», lisez «Villarceaux».

— ligne 5. Au lieu de «Ruzé», lisez «Raray».

— ligne 16. Au lieu de «Deux estats», lisez «Aux estats».

Page 555, ligne 14. Au lieu de «avions», lisez «aurions».

— ligne 16. Avant «mars», ajoutez «13».

Page 558, ligne antépénultième du n° LXVII. Au lieu de «Autun», lisez «Auxerre».

— ligne 1 du n° LXVIII. Au lieu de «depuis longtemps», lisez «depuis le temps».

— ligne 3. Au lieu de «d'entreprendre», lisez «de prendre».

— ligne 4. Après «guerre», ajoutez «ou que nous avons esté obligé d'entreprendre».

— ligne 5. Avant «cultiver», ajoutez «penser à».

Page 559, ligne 1. Après «et féal», ajoutez «le sieur Colbert».

— ligne 4. Au lieu de «les arts», lisez «ces arts».

— ligne 3 du n° LXIX. Après «à establir», ajoutez «outre».

— ligne 15. Au lieu de «à», lisez «pour».

Page 561, ligne 1 de la note 1. Au lieu de «Jules-Hardouin Mansart», lisez «Jules Hardouin-Mansart».

Page 562, ligne 1 du n° LXXII. Au lieu de «des tours, bois et cours», lisez «des cours, basses-cours».

— ligne 8. Au lieu de «toute canaille», lisez «toute la canaille».

Page 568, ligne 3. Après «Le chasteau de

Saint-Germain-en-Laye et le Val», intercalez «Le chasteau de Marly».

Page 571, ligne 39. Au lieu de «566,069», lisez «556,069».

Page 572, ligne 14. Au lieu de «35,416», lisez «35,970».

Page 574. Après le n° 4, ajoutez : «Ne sont compris en ce total les gages d'officiers et les entretènemens réglés suivant les estats».

Page 576. Au titre «OBSERVATOIRE», ajoutez «À PARIS, COMMENCÉ EN 1667».

— Rectifiez ainsi la note 1 : «À commencer en l'année 1664, suivant l'ordre de ces mémoires, n'ayant point eu de connoissance de celles faites les années précédentes, qui ne peuvent pas estre bien considérables».

Page 577. Au lieu du titre «HOSTEL ROYAL DES INVALIDES», lisez «HOSTEL ROYAL ET ÉGLISE DES INVALIDES, COMMENCÉS EN 1679».

Page 578. Au titre du n° 10, ajoutez «COMMENCÉS EN 1685».

— ligne 5. Au lieu de «préparée», lisez «réparée».

Page 579, ligne 1 du § 11. Après «superbe», ajoutez «et magnifique».

Page 580. Au titre du n° 13, ajoutez «COMMENCÉ EN 1670».

Page 590, ligne dernière. Au lieu de «la», lisez «sa».

Page 593, ligne 28. Au lieu de «fera», lisez «enflera».

— La date de la 5e pièce est 22 juin.

Page 594, ligne 12. Au lieu de «où», lisez «d'où».

Page 596, ligne 10. Avant «un moment», supprimez «à».

Page 599, ligne 29. Au lieu de «besoin», lisez «soin».

Page 600. La date de la 14e pièce est 5 avril.

Page 601, ligne 1. Au lieu de «par vous à en», lisez «par vous en».

— ligne 21. Après «Vossius», ajoutez «Huygens».

— ligne 26. Au lieu de «les», lisez «la».

Page 602, ligne 28. Au lieu de «adresser», lisez «dresser».

Page 604, ligne 1 de la note 4. Au lieu de «Morillon, duc de», lisez «Méouillon, baron de».

Page 606, ligne 1. Au lieu de «la», lisez «sa».

— ligne 3. Au lieu de «ses», lisez «des».

— ligne 11 de la 23e lettre. Au lieu de «les», lisez «ses».

Page 614, ligne 20. Au lieu de «*procudere*», lisez «*proludere*».

— même ligne. Au lieu de «*Deliæ*», lisez «*Delie*».

Page 620, ligne 26. Après «*pro viribus*», ajoutez en note : «Le texte porte *pro virili*».

Page 624. Les lettres de Chapelain à Colbert n'ont pu être collationnées (sur les bonnes feuilles de l'édition de M. Tamizey de Larroque) que jusqu'au n° 46.

TOME SIXIÈME.

* Page XXXV, ligne 5. Au lieu de «écrivit l'intendant à Colbert», lisez «écrit un anonyme à Colbert».

Page 19, ligne 8. Au lieu de «procureurs», lisez «présidiaux».

Page 92, ligne 6. Au lieu de «1662», lisez «1602».

Page 142, ligne 7 du n° 65. Au lieu de «Bonrepos», lisez «Bonrepaus».

Page 191, ligne 4 du n° 134. Au lieu de «Mouchy», lisez «Monchy».

Page 272, ligne 6 de la 2e colonne des notes. Au lieu de «avons», lisez «aurons».

Page 293, ligne 17. On ne trouve point de maître des requêtes du nom de Saint-Try. Nous devons faire observer d'ailleurs que le Lamoignon dont il est question ne peut être identifié avec le célèbre Bâville comme l'indique la note 1 ; car, selon les biographies, Bâville ne fut nommé maître des requêtes que le 30 novembre 1673. — Saint-Try, comme nom de lieu, n'est pas

connu; mais il y a une paroisse de Saintry, près Corbeil, qui appartenait, en ce temps-là, aux héritiers du premier président Le Jay. Charles Le Jay, maître des requêtes depuis 1642, fut intendant à Limoges en 1664, puis à Tours, à Bordeaux et en Lorraine, mais mourut en novembre 1671.— Parmi les noms analogues à Saint-Try, dans la liste des maîtres des requêtes que donne l'*État de la France* vers l'année 1672, nous ne trouvons que François Molé, sieur ou abbé de Sainte-Croix; Antoine Turgot, sieur de Saint-Clair (que Colbert a cité quelques lignes plus haut), et Dominique de Monfort, sieur de Sainte-Foy.

*Page 332, ligne 19 du n° 96. Au lieu de «30,000 livres», lisez «630,000 livres».

*Page 340, ligne 4 du n° 105. Au lieu de «qui fera faire mesme», lisez «qui fera faire par soy-mesme».

Page 345. Le n° 112 est daté de Monchy, près Compiègne. Il faut par conséquent supprimer la note.

Page 350, ligne 21. Au lieu de «Ruberpré», lisez «Rubempré».

— ligne 22. Au lieu de «Detfaut», lisez «d'Helfaut».

Page 351, ligne 12 de la note 1. Au lieu de «Lefèvre», lisez «Chantereau-Lefebvre».

*Page 414, ligne 4 du mémoire. Transportez le sous-titre «CONTRE LA FILLE DE LA VOISIN», entre la 2e ligne et la 3e.

Page 441, ligne 17. Au lieu de «Heuchet», lisez «Fauchet», et ajoutez en note «Fauchet (Claude), président de la cour des Monnaies, mort en 1601 ou 1603».

Page 447, ligne 1. Au lieu de «Chamillard», lisez «Chamillart».

Page 466, ligne 20. Après «Madame», supprimez le point de doute, et ajoutez en note: «Anne-Élisabeth de France, dite Madame, fille du Roi, morte le 30 décembre 1662».

Page 475, ligne 20. Au lieu de «Platteville», lisez «Plappeville».

Page 477, ligne 15. Au lieu de «Trichâeau», lisez «Trichâteau».

Page 478, ligne 1 de la note 1. Au lieu de «Chazuel», lisez «Chazeul».

Page 484, lignes 2 et 21. Au lieu de «Pimantel», lisez «Pimentel».

Page 485, ligne 28. Au lieu de «Fort», lisez «Tott».

TOME SEPTIÈME.

Page 5, ligne 26. Au lieu de «Rougement», lisez «Rougemont».

Page 7, ligne 17 du n° 4. Au lieu de «plain-fief», lisez «plein-fief».

Page 19, ligne 16. Au lieu de «L'ABBÉ», lisez «L'ÉVÊQUE».

Page 21, ligne 16. Au lieu de «SACHETTI», lisez «SACCHETTI».

Page 57, ligne 1 de la note 2. Au lieu de «1660», lisez «1600 (?)».

*Page 64, ligne 2 du n° 80. Au lieu de «Éronville», lisez «Hérouville». Voyez page 139, note 1.

Page 67. La cote d'année du n° 82 est 1672.

Page 89, ligne 2 de la note 1. Au lieu de «page 87», lisez «page 86».

*Page 96, lignes 1 et 2 de la 1re colonne des notes. L'*Errata* de ce tome, page 501, indique qu'au lieu de «Mason», il faut lire «Maslon»; mais le nom patronymique des Bercy est Malon.

Page 109, ligne 2 de la note 1. Au lieu de «Raphaël», lisez «Nicolas».

Page 151, ligne 13. Au lieu de «Vadancourt», lisez «Vadencourt».

Page 189, ligne 15. Au lieu de «Salon», lisez «Salons (?)».

Page 201, ligne 3 du n° 6. Au lieu de «derniers», lise «deniers».

Page 213, ligne 3 du n° 8. Au lieu de «1862», lisez «1662».

Page 217, ligne 23. Au lieu de «Beausson», lisez «Baussan».

Page 218, ligne 4. Au lieu de «département», lisez «parlement».

* Page 344. La date du n° XVIII est 1664.

Page 363. Supprimez la note 3.

Page 370, ligne 3 de la 1re colonne des notes. Au lieu de «1570», lisez «1670».

Page 392, ligne 25. Au lieu de «Laugan», lisez «Langan».

Page 394, ligne 10. Au lieu de «Bois-sir-amé», lisez «Bois-sir-Amé».

— ligne 14. Au lieu de «Thevé», lisez «Thevet (dép. Indre)».

Page 395, ligne 7. Au lieu de «comte de Daulcey», lisez «comte d'Anlezy».

Page 419, ligne 27. Au lieu de «Roune», lisez «Rouen».

TABLE ANALYTIQUE

DES

LETTRES, INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES

DE

COLBERT.

Nous rappelons au lecteur que les tomes II et III des *Lettres de Colbert* sont divisés l'un et l'autre en deux parties. Celles du tome II n'ont qu'une pagination unique et suivie; mais la première partie du tome III offre deux paginations distinctes en chiffres arabes, dont nous avons dû désigner la seconde par des chiffres arabes italiques. La deuxième partie de ce même tome formant une troisième pagination, nous la distinguons par un chiffre supérieur : III². — Les tomes II, III², IV, V, VI et VII renferment, dans leurs introductions ou à la suite de ces introductions, un certain nombre de documents supplémentaires, auxquels renvoient nos chiffres romains en petites capitales. — Les astérisques indiquent la page où se trouve la notice historique du personnage cité. — La mention *err.* renvoie à l'*Errata* général placé dans le présent volume.

A

Abandonnement de triages de bois, IV, 567.

Abbayes. — affermées, VII, 129. — fondées ou non fondées par les rois, IV, 30; VI, 103, 111. — grevées de pensions, I, 162, 163. — louées par les bénéficiers, I, 102, 103. — mises en économat, I, 404, 465 *err.*; VII, 129. — résignées par les titulaires, I, 344. — ruinées par la guerre, I, 102. — soumises à la juridiction épiscopale, IV, 30; VI, 114. — soumises ou non soumises au droit de régale, VI, 104, 110 à 112. — Aumônes qui s'y distribuent, II, 713, 714. — Biens, I, 404; IV, 238, 249, 538, 539; VII, 129. — Désordres des religieux, I, 236, 237, 269, 286, 394; VI, 34. — Dettes, I, 465. — Économes, I, 404, 414. — Juridiction spirituelle, IV, 30. — Prieurs, I, 465, 537, 539, 540; VI, 271. — Renseignements statistiques, IV, 12, 28, 29; VI, 90. — Terriers, I, 464. — Titres, archives et manuscrits, V, 385, 417 note 2, 563; VI, 24; VII, 68, 80.

Abbés. — conférant des bénéfices, II, CCXXXVI; IV, 30. — élus par les fidèles, VI, 107. — faisant au Roi aveu et hommage, V, 433. — jouissant de menses séparées, VI, 111, 112. — propriétaires de forêts, IV, 591. — prêtant serment, VI, 111 à 113. — recevant des fiefs des rois, VI, 109. — servant dans les armées, VI, 106. — Mode de nomination, bulles, provisions, etc., I, 14 note 3, 36, 53 à 55, 58, 133, 165 note 1; II, CCXXXIII; III², 542; IV, 59; V, 317; VI, 87, 101; VII, 127, 129 note 1, 364.

Abbesses, III², 96; V, 165 note 2, 520; VI, 101, 102 note 1.

Abbeville (Canal d'), IV, 450.

—— (Ville d'). — Manufactures, II, CCLXXIII, 563, 576, 669, 674, 676, 678, 739, 743, 744, 748; VI, 96, 97 note 1; VII,

242, 289, 440. — citée, I, 186 *err.*, 343; II, 586, 623, 674, 678, 794; IV, 1, 269 note 1; V, 202 à 204.
Abborghotti, associé de Mazarin, I, 529.
Abjurations, VI, 124 note 2. *Voy.* Conversions.
Ablancourt (Village d'), V, 500.
—— (Frémont d'). *Voy.* Frémont.
—— (Nicolas Perrot d'), membre de l'Académie, V, 468, 589 à 591, 593, 596 à 598, 600. — Lettres à Colbert, V, 500*, 501 note 2.
Abolition. *Voy.* Amnistie.
Abonnements pour les impositions, I, 306; II, 7, 418; III, 427; III², 93, 104, 383.
Abraham (*Le Sacrifice d'*), tableau, III², 264.
Abroutis (Bois), IV, 228, 237.
Abyssins (Livres), VII, 459.
Acacia (Graines d'), III, 365.
Académie française. — Dépenses, V, 498, 582. — Dictionnaire, V, 495, 497, 542 à 544, 549. — Jetons, V, 494, 495, 498, 542, 543, 582. — Lieux des séances, V, 540, 542 note 4, 544, 558; VI, 292, 294. — Privilèges, V, 549. — Protecteurs, V, 352, 367, 436, 498, 540, 550, 586. — Relations avec les académies de province, V, 367, 550, 551. — Relations avec Colbert, III, 110; V, 540 à 544, 549, 559 à 561, 565; VII, CXCI, CXCII. — Travaux, V, 367, 542, 543. — citée, V, 310 note 4, 493, 497, 509, 525 note 1, 551, 559.
Académies. — générale, V, 512, 513. — de province, V, 367, 400, 446 note 1, 550, 551.
—— *Voy.* Architecture (Académie d'), Arts (Académie des), Bologne, Crusca (La), Danemark, Helmstedt, Leyde, Musique (Académie de), Nîmes, Peinture (Académie de), Saint-Luc, Saumur, Sciences (Académie des), Sculpture (Académie de), Soissons, Spectacles (Académie de), Strasbourg, Suède, Upsal.
—— protestantes, VI, 120. — d'équitation, IV, 239 note 2.
—— de jeux, VI, 50.
Académiques (Écoles). *Voy.* Écoles.
Acadie (Colonie d'), III, 111; III², 482, 511 à 515, 520 à 522, 536, 537, 540, 542, 579, 589, 609, 619, 634.
Acard (M.), VII, 220.
Accapareurs punis, III, *216*.
Accastillage des navires, III, 288; III², 92.
Accensement de bois, IV, 242, 243.
Accroissement du commerce (*L'*), vaisseau, III², 316.
Achmet Ier, sultan, II, 843.
Acier (Fabrication et commerce de l'), II, CCLIX; III², 741; VII, 450.
Acis et Galatée, groupe, V, 370.
Acousteau. *Voy.* Auxcousteaux.
Acquêts. *Voy.* Nouveaux acquêts.
Acquit (Droits d'), II, 790 à 792.
Acquits de dépenses, I, 101; II, 363, 753, 762, 794; III, 303, *239*; IV, 176.
—— patents, V, 235; VII, 246, 403.
—— à caution, I, 304; II, 570, 794.
—— de l'Épargne, II, 243.
Actéon, tapisserie, I, 219.
Actes judiciaires, II, 178, 278; III, 323.
—— d'assemblée des paroisses, IV, 268.
Actes des Apôtres (Textes des), VI, 436 note 1.
Actif (*L'*), vaisseau, III², 686, 688.
Actionnaires. *Voy.* Intéressés.
Actions en justice, II, 218, 278; VI, 393, 398. *Voy.* Appels, Pourvois.
Actions des compagnies de commerce, II, 802; III², 502, 532, 552, 553.
Adaya, médecin turc, VII, 452.
Adjacentes (Terres). *Voy.* Terres adjacentes.
Adjudants canonniers, III², 676.
Adjudications. — au plus offrant et dernier enchérisseur, II, 125. — au rabais. *Voy.* Rabais. — par décret, I, 456; II, CCV, CCVI, CCVIII; VII, 339. — de choses saisies, II, CCVI, CCVIII; VI, 19. — de domaines, II, 205, 302, 324, 346, 762; VI, 393. — de fermes, II, CCXV, CCXLIII, CCXLV, CCXLVI, 84, 125, 215, 239, 791, 801; IV, 14, 17, 544; VI, 324; VII, 201, 202, 419, 421, 427, 435. — de fiefs, IV, 575, 576. — de fournitures, III, 300, 343, *67* note 1, *120*, *138*, *152*, *153* note 1, *161*, *236*; III², 185, 377, 378, 713; IV, 163. — d'octrois, IV, 52 note 1, 88, 144;

V, 186. — d'offices, II, 536; IV, 574. — du revenu des villes, V, 186. — de terres, VII, 339. — de travaux publics, III, *161*; IV, 100 note 1, 423, 437, 440, 441, 443, 445, 454, 457, 465, 466 note 2, 473, 482, 491, 502, 505, 512, 521, 523 note 1, 525, 526, 528, 529, 532 à 534 note 1, 537, 539, 541, 544, 545, 549, 556, 557, 575, 594. *Voy.* Fortifications, Languedoc (Canal du), Travaux publics. — de ventes de bois, II, 85; IV, 185, 189, 190, 200, 201, 206, 209, 211, 212 *err.*, 232, 235 note 2, 237 note 2, 243, 245 note 1, 258, 260, 270, 564; VII, 321.

Adminicule de preuve, I, 509.

Administrateurs d'hôpitaux, I, 539; II, CCLX; III, *13, 38, 39, 218, 219;* III², 168 note 1; VI, 437; VII, 379, 397.

Admirable (*L'*), vaisseau, III, 481, 561; III², 692 note 2.

Adoration des Rois (*L'*), tableaux, III², 261, 265.

Adornes (Les), à Gênes, III², 284.

Adrianus (Le canon), VI, 103, 105, 111.

Adrien Ier, pape, VI, 104.

Adrien II, pape, VI, 109.

Adrien VI, pape, VI, 441.

Adrien, empereur. *Voy.* Hadrien.

Adroit (*L'*), vaisseau, III, *214* note 1; III², 209, 686.

Adroite (*L'*), barque, III², 690.

Affaires de Paris (*Les*), journal, VI, 46.

Affaires étrangères (Secrétaires d'État des). *Voy.* Croissy, Lyonne, Pomponne.

Affaires extraordinaires. — abandonnées par le Roi, II, CCLVI, 40, 65, 126. — Décharge de taxes, II, 337. — Propositions, II, CCXXXVII, CCXXXIX, CCXLI, CCXLIII, 20, 22, 26, 65, 83, 85, 301, 335 note 1, 385, 750, 765; VI, 296, 311 note 1; VII, 166, 168, 171, 193, 202. — Recouvrements, I, 152, 181; II, 26, 85, 97, 117, 134, 199, 253, 258, 260, 262, 264, 268, 269, 273 à 279, 281, 282 note 1, 284, 287, 289, 291, 293, 294, 300, 303, 307, 311, 312, 326, 328, 329, 334, 335 note 1, 337, 342 à 347, 351, 353 à 356, 358, 359, 366, 369, 374, 384, 683, 749, 777; IV, 82 à 84, 106, 112; VII, 181, 202, 205, 206, 257. — Restitution de taxes, II, 352. — *Voy.* Arts et métiers (Taxes des), Créations d'offices, Francs-fiefs, Huitième denier, Traitants, Villes franches, etc.

Afféagements, IV, 567 à 569.

Affichage d'arrêts, ordonnances, tarifs, etc., II, 84, 359 note 2, 365, 440, 459, 493, 540, 565, 597, 667, 750, 766 *err.*, 795 note 2; III, 323, 343, 344, 351, 552; III², 56, 57, 598, 661; IV, 94, 197, 271 note 1, 532 note 1, 564; V, 126 note 3, 302; VII, 298.

Affinage (Frais d'), VII, 437.

Affinerie (Fourneaux d'), IV, 593.

Affineurs, II, 565, 594; VII, 413, 420, 434.

Affirmations (Greffe des), IV, 316, 333.

Affourchage de navires, III, 315.

Affranchissements d'impositions et de droits, II, CXCVIII, 30, 200, 452. *Voy.* Ports francs, Villes franches.

Affrétement (Contrats d'), I, 304; III, *153* note 2; III², 730.

Affûts de canons et de mortiers, II, 797; III, 223, 229, 283, 291, *148, 229;* III², 37, 162, 382, 694; V, 224.

Afrique. — Bataille d'Alcazar-Kébir, II, CCLXV. — Blés, II, 52. — Cires, II, 799. — Colonies françaises, III², 465. *Voy.* Bastion-de-France (Le), Bourbon (Île), Canaries (Îles), Dauphine (Île), Sénégal. — Colonies hollandaises, III², 613. — Colonies portugaises, II, CCLXIV, CCLXV, 430; V, 431. — Commerce avec l'Europe, II, 123, 456, 659, 704; III, 81 note 4; III², 464; VII, CLXXIII. — Corsaires, III, 274, 312, 348, 479. *Voy.* Alger, Barbarie, Maroc, Tunis. — Croisières de vaisseaux français, III, 3, 151, 260, *103, 107;* III², 4, 611, 614, 626, 628, 655. — Description géographique, V, 501, 597. — Mines, III², 495. — Possessions du Grand Seigneur, VI, 234, 235. — Soies, II, 797. — Traite des nègres, II, 565. — Vers à soie, II, CCLXI.

Aga d'Alger, VI, 235, 455.
Agates, V, 571, 605.
Agde (Môle d'), IV, 415.
Âge (Limites d'). — pour les collecteurs des tailles, II, 68. — pour les galériens, VI, 38. — pour les juges et magistrats, IV, 353; VI, 3, 4, 15, 17, 20. — pour les mariages, III², 405, 409, 536, 657. — pour la nomination aux bénéfices, VI, 160. — pour les vœux religieux, V, 621; VI, 10, 13, 20.
Agen (Ville d'). — Évêque (Claude Joly), I, 532* à 534; VI, 114. — Officiers du présidial et consuls, II, 259 note 2, 261 note 3; III², 25. — Pruneaux, III², 25. — Séditions, II, 162, 259, 261, 280, 683; IV, 146. — citée, I, 75; III², 25.
Agendas du Roi, de Colbert et de Seignelay, II, 87, 88; III², 64, 66, 69, 71, 73, 87, 89, 90, 112, 113, 142, 151, 165, 194, 214; V, 337, 510 note 1; VII, CXL, CXLII, CLV, CLVII, 191 à 200, 310.
Agents généraux du clergé, I, 200, 274; III², 52; VI, 128, 149, 151. — Lettres du Roi, VI, 155; VII, 127.
Agier (Compagnie de commerce d'), III, 380, 381, 386.
Agnal (Mines d'), IV, 593 note 2.
Agneaux (Élevage des), I, 220, 400.
Agnelins mélangés aux laines, II, 837.
Agniers (Les), peuplade sauvage, III², 647.
Agnus Dei bénits, III², 236, 237.
Agosta (Port d'), III, *8 à 12;* III², 157; VII, 81.
Agout (L'), rivière, IV, 351, 360, 400, 427, 439, 448, 453; VII, 244.
Agréable (*L'*), vaisseau, III², 684, 701.
Agrégés (Docteurs) des Facultés de droit, V, 552 note 1.
Agrès pour la marine et les galères, II, 459; III, 19, 83, 118, 226, 227 note 2, 228, 271, 284, 289 à 292, 372, 380, 433, 447, 523, 528, 529, 535, 544, 570 note 1, *24, 30, 50, 60, 87, 88, 93, 139, 147, 148, 176, 203,* 207, *249;* III², 3, 4, 14, 154, 156, 163, 368, 501, 563, 581, 654, 677, 733; V, 18.
Agriculture. — appréciée par Colbert, II, 584, 759; VI, 3; VII, 180, 182. — *Voy.* Bestiaux, Blés, Disettes, Laboureurs, Récoltes, Semailles, Semences.
Agrippa (Marcus), III², 244*.
Aguesseau (D'). *Voy.* Daguesseau.
Aides (Cours et gens des), II, CCVIII, CCLXI, 30, 47, 48, 76, 78 à 80, 94, 95, 99, 104, 119, 124, 132, 133, 148, 154, 169, 170, 174, 178, 185, 197, 218, 219, 245, 266, 267, 270, 294, 295, 357 note 1, 381, 382, 752, 754, 764, 770; III², 24; IV, 33, 34, 38, 606; VI, 11, 379; VII, 263, 264, 266. *Voy.* Cahors, Clermont-Ferrand, Guyenne, Montauban, Montpellier, Paris, Provence, Rouen.
—— (Droits d'), I, 500, 522, 524; II, CCVIII, CCXVI, CCXVII, 30, 57, 83, 88, 93, 97, 116, 127, 142 note 3, 169, 170, 174, 356, 375, 380 à 382, 714, 755 à 757, 767; IV, 2, 35, 36, 150, 197; VI, 448 note 1; VII, 167, 170, 175, 178, 190, 192, 214, 265, 267, 317, 416, 440.
—— (Ferme des). — Arrière-ferme, II, 164. — Collecteurs, II, 67, 79, 80. — Commis, II, 164, 174, 215, 381, 396, 586; VII, 3. — Droits assimilés, VII, 283. — Ferme et fermiers, II, CCXVI, 27, 30, 76, 104, 116, 141, 148, 215, 312, 313, 356, 381 à 383, 390, 395, 569, 586, 772, 774, 778, 779, 841; IV, 34, 36, 197; VII, 61, 229, 264 à 266, 282, 283, 430. — Jurisprudence, règlements et juridiction, II, 76, 104, 124, 141, 168, 170, 245, 266, 270; VII, 261, 264, 265. — Provinces exemptes, II, 143 note 2, 791; IV, 2. — Provinces soumises aux droits, II, 794; VII, 265. — Régie, II, 27; VII, 283. — Sous-fermes, II, 116, 164, 215.
—— et entrées (Ferme des), II, 124.
Aides extraordinaires (Impositions d'), II, 94, 773.
Aides-canonniers de la marine, III, 240 note 3.
Aides-majors de la marine, III, 261, 359, *105;* III², L, 668, 727.
Aigle d'Or (*L'*), vaisseau, III, 44; III², 524, 525.

Aigles envoyés à Colbert, II, 436; V, 311 note 2.
Aiglun (M.), V, 566.
Aiguades pour la marine et les galères, III, 393, 394, *89*; III², 677; IV, 361, 362, 457 note 1, 464 note 2.
Aiguebelle (Ville d'), V, 506.
Aigues-Mortes (Amirauté d'), III, 122.
—— (Marais d'), IV, 322, 332, 337, 390, 414, 429, 453.
—— (Ville d'), III, *96;* IV, 306; VI, 481.
Aiguières de Mazarin, I, 348.
Aiguille (Ouvrages faits à l'), II, 835.
Aiguillette (Fort de l'). *Voy.* Éguillette.
Aiguillon (Marie de Vignerot, duchesse d'), I, 167*, 168, 175, 183, 190; III², 373 *err.* — Lettre à Colbert, V, 511.
Ailly (Charles d'Albert d'). *Voy.* Chaulnes (Le duc de).
—— (Charlotte d'Albert d'). *Voy.* Poissy (La prieure de).
Aimable (*L'*), vaisseau, III, *146, 242;* III², 684, 699.
Aimant (Minerai d'), V, 524.
Aînesse (Droit d'), VII, 397.
Air. — Sa composition, V, 524. — Son influence sur les constructions, V, 384.
Airain (Droits sur l'), II, 790, 793.
Aire (Ville d'). — Évêques : Charles-François de Bourlémont, I, 267*, 274; *voy.* Castres (Évêque de), Toulouse (Archevêque de). Jean-Louis de Fromentières, V, 505*. — Gouverneur; lettre de Colbert, V, 402 note 2. — citée, III², 637; VI, 257; VII, 254.
Airvault (Abbaye d'), I, 201.
Aisnay (Camille de Neufville de Villeroy, abbé d'), I, 116, 133, 134, 172, 495. *Voy.* Lyon (Archevêque de).
Aisne (L'), rivière, I, 61; IV, 422.
Aisy-sous-Rougemont (Forges d'), VII, 5 *err.*
Aix (Province ecclésiastique d'), IV, 102; VI, 154.
—— (Ville d'). — Administration municipale, IV, 150 note 1. — Archevêque (cardinal Jérôme Grimaldi), I, 286*, 494; VI, 154*, 155; VII, 20. — Assemblée du clergé, VI, 154. — Collection de médailles, V, 368. — Consuls, IV, 117. — Cour des comptes. *Voy.* Provence. — Enfants trouvés, III², 726. — Hôpital, VII, 405. — Misère des habitants, IV, 604. — Monnaies, II, 114; VII, 419, 423, 432. — Parlement. *Voy.* Provence. — Pendaison d'un apostat, VI, 439. — Postes, III², 177. — Route de Lyon, II, 643. — Taille, II, 106. — citée, I, 420, 423; III, 273; III², 179, 187, 189.
Aix-la-Chapelle (Ville d'), II, 699, 702, 814; V, 276 note 1; VII, 355.
Ajaccio (Ville d'), III², 288.
Ajournement personnel (Décrets d'), I, 511, 512; II, 181, 183, 282; IV, 190, 191 note 3, 205, 208; VI, 17.
Ajuto di costa (Droit d'), I, 2.
Alais (le comte d'), VI, 483; VII, 156.
Alaric, roi, VI, 104.
Alassio (Ville d'), III², 223, 288.
Alavoine (M.), III, 109, 123.
Albanais (Galériens), III, 187.
Albane (L'), peintre, III², 236 *err.*, 239*, 240; VII, 383.
Albe (Ferdinand de Tolède, duc d'), III², 296.
Albenga (Ville d'), III², 223, 287, 288.
Albergement de terres incultes, VII, 281.
Albergo (*L'*), à Venise, III², 265.
Albert d'Ailly (Charles d'). *Voy.* Chaulnes (Le duc de).
Albert d'Ailly (Charlotte d'). *Voy.* Poissy (La prieure de).
Albertoni (Paluzzo Paluzzi), III², 33. *Voy.* Altieri (le cardinal).
Albi (Diocèse d'), IV, 453. — Archevêque (Gaspard de Daillon), IV, 8 note 2, 10, 441.
Albon (Gilbert-Antoine, comte d'), VI, 478*.
Albret (Famille d'), I, 389.
—— (Hôtel d'), V, 462.
—— (César-Phébus, maréchal d'), II, 259 note 2, 262*, 280, 311, 326, 327, 343, 364, 682, 683; III², 93, 106, 352; V, 107, 506; VI, 322; VII, 358 note 1. — Lettres de Colbert, II, 337; III, 518; VII, 59.

Albret (François-Alexandre d'). *Voy.* Pons (Le marquis de).
Albron (Le P.), III, *85* note 1.
Alcades espagnols, VI, 217, 218.
Alcazar-Kébir (Bataille d'), II, CCLXV.
Alceste et Admète, tragédie, V, 352.
Alcoran (*L'*), V, 597, 613.
Alcyon (*L'*), vaisseau, III², 566, 684.
Aldobrandine (Vigne), III², 242.
Alègre (Claude-Christophe, marquis d'), VII, 354*, 355.
—— (Marie-Marguerite d'), III², 590; VII, 83, 354*, 391. *Voy.* Seignelay (La marquise de).
Alem-Tejo, en Espagne, II, 638.
Alençon (Duché d'), VII, 190.
—— (Généralité d'). — Administration des communautés, IV, 606. — Commerce et manufactures, II, 725. — Droits perçus dans les foires et marchés, II, 539, 540, 545, 546, 573. — Faux-monnayeurs, II, 213. — Fermé des gabelles, II, 121. — Fourniture des étapes, IV, 48 note 2. — Marque des marchandises, II, 539, 545. — Menées séditieuses de la noblesse et du clergé, I, 357, 373; IV, 113, 189, 190. — Pauvreté des peuples, II, 208. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 178, 208, 211, 212, 246, 247, 251, 263, 273, 274, 295, 347, 784. — Réformation des forêts, IV, 184, 186 note 1, 189, 205, 212, 216, 217, 222, 249. — Taillables, II, 125; IV, 506. — Travaux publics, IV, 464, 505, 521, 522, 549 note 1, 550, 559, 563, 595.
—— (Intendance d'). *Voy.* Colbert (Michel), Favier du Boulay, Marle, Morangis.
—— (Ville d'). — Courriers de Bretagne, II, 263. — Manufactures, II, 677, 725; VII, 441, 442. — Recette générale, II, 775, 778, 780. — Traitant des affaires extraordinaires, II, 273. — citée, II, 246; IV, 222.
Alençon (Mademoiselle d'), VI, 230 note 1. *Voy.* Guise (La duchesse de).
Alençon (Le sieur d'), VI, 180.
Alep (Ville d'), II, 501; V, 236, 375, 482; VII, 355, 452, 458, 459.
Alésage des canons, III², 95, 269.
Alet (Diocèse d'), IV, 330.
—— (Ville d'), IV, 593.
Alexandre IV, pape, I, 266.
Alexandre VI, pape, II, CCLXIV, CCLXV.
Alexandre VII, pape, I, 264*, 265, 414, 459 note 1; II, CCXII, 469, 470 note 1, 479, 480, 496, 541 note 1, 553; III², 229, 234, 241; IV, 3 note 3; V, 506, 510, 595, 611; VI, 238, 465, 471, 472, 483, 484, 488, 489; VII, 20, 364. — Lettre de Condé, I, 531. — Lettre du Roi, V, 506 note 1. — Lettre au Roi, V, 506 note 1.
Alexandre, roi de Macédoine, II, CCXXI; V, 532, 540.
Alexandre, bas-relief, V, 530.
Alexandre (Le P.), V, 494, 496.
Alexandre-Sévère, empereur, III², 245.
Alexandrette (Port d'), VII, 355, 356.
Alexandrie d'Égypte (Ville d'), II, CCLX, 848, 849; III², 737; V, 236, 353, 375, 553; VII, 287, 288.
Alexandrie d'Italie (Ville d'), I, 278.
Alexis-Michaelowitz, czar et grand-duc de Moscovie, II, 605*, 617.
Algarde (L'), peintre. *Voy.* Albane (L').
Algébristes à l'Académie générale, V, 512.
Alger (Royaume d'), VI, 234.
—— (Ville d'). — Aga, VI, 235, 455. — Commerce avec la France, III, *226*. — Consuls et ambassadeurs de France, II, 466, 553; III, 69, 423, 462; V, 372; VI, 94. — Corsaires, II, 466, 487, 502, 538, 553, 721, 724; III, 7, 12, 70, 122, 145, 170, 173, 176, 177, 180, 278, 320, 329, 340, 423, 519, *225*, *229*, *233*, *241*, *243*, *247*, *251*; III², 651, 656, 737, 739; V, 372 à 374; VI, 159, 236. — Exercice de la religion chrétienne, VI, 455. — Impositions, VI, 455. — Juifs, VI, 159. — Pacha et divan, III, 174, 178, 203, 272, 273, 519 note 2, 542, *216*, *226*, *246* note 4; V, 373,

374; VI, 452, 454, 455. — Peste, III, *240*, *249*, *250*. — Port et rade, III, *215*, *247*, *249*; III², 739. — Rachat et échange d'esclaves français, II, 157; III, 90, 92, 188, 525, *38*, *154* note 1, *210*, *250*; VII, 306. — Relations avec l'Angleterre, III, 177, 178, 390 note 4, *101*, *102*, *106*, *246* note 3; VII, 307 note 1. — Relations avec la France, II, 434, 436, 716, 722, 726, 733; III, 109, 128, 132, 174, 177, 178, 188, 519, *206*, *213*, *214*; III², 143; IV, 294; V, 373, 374; VI, 452, 454, 455. — Relations avec la Porte, VI, 235, 236, 453. — Siège et bombardement, III, 3, 178, 184, 205, 206, 496, 497, *101* à *103*, *106*, *201* note 1, *206*, *214* note 1, *217*, *225*, *226*, *228* à *235*, *240* à *243*, *246*, *247*, *249*, *251*, *252*; III², 655, 736, 737; V, 501; VI, 208.

Alicante (Ville d'), I, 211; II, CCLX, 510, 704; III, 7, 12, 66, 69.

Aliénations. — de cens, II, 108. — de domaines, I, 497; II, CCVIII à CCX, CCXXX, 81, 182, 183, 201, 205, 242, 304, 323, 344, 346, 765, 769, 777; IV, 34, 39, 92, 217, 242, 243, 345, 472 note 1; V, 426 note 5; VI, 38, 73, 378, 448 note 1; VII, 280. — de droits d'aides, I, 500; II, CCXVII; VII, 167, 170, 178, 192, 214. — de droits divers, II, CCXXXII, 125, 159, 365, 792, 794, 796; IV, 7, 465, 574, 578; VII, 178, 213. — de fermes, I, 177; II, 30, 60; VII, 178. — de forêts, II, 30, 63; IV, 202, 207, 217, 221, 563, 568; VII, 167. — de greffes de justice royale, II, CCXXX, 238, 239; VI, 178. — de justices royales, II, 324. — d'offices, VI, 178. — de rentes, II, CCXVI, CCLIV, 30, 32, 35, 102; VII, 167, 170, 178, 189, 213 à 215. — de revenus, II, 761; VII, 236. — de tailles, II, 20, 21, 30; VII, 167, 213. — Contrôle, VII, 403. — Produits, II, CCXXXII, 19, 29, 30, 34, 42, 771; VII, CLXXXV, 166, 167, 191, 233. — Propositions, II, CCXXX, 20, 21, 23, 32, 34, 40; IV, 201; VI, 378; VII, 170. — Rachat par le Roi, II, CCI, CCV, CCXII, CCXVII, 40, 42, 87, 108, 196, 323, 755; IV, 221; VI, 232; VII, 179, 192. — Retranchement d'un tiers, II, 43, 44, 56; VII, 192. — Suppression, II, 21, 58, 60; VII, 178, 180.

Alignement des rues des villes, III², 577; IV, 134; V, 547, 556, 557.

Aligre (Charles d'), abbé de Saint-Riquier, VI, 18*, 370, 372, 375, 378, 386, 390.

—— (Étienne Ier d'), VI, 297.

—— (Étienne II d'), chancelier, I, 98*, 100, 198, 211, 308; II, 23, 760 note 1; VI, 100, 285, 297; VII, 191, 195.

Alkmaar (Ville d'), III², 302.

Allacci (Leo). *Voy.* Allatius.

Allain (M.), III, 456.

Allart, comédien forain, V, 381 note 1; VI, 56, 57 note 1.

Allatius (Leo), bibliothécaire du Vatican, V, 595, 610, 611. — Lettre de Colbert, V, 240*.

Allau (Mines d'), IV, 588.

Allées d'eau à Versailles, V, 297, 370, 371.

Allèges pour le transport des bois, III, 257; III², 717.

Allégories pour l'histoire du Roi, V, 596.

Allemagne (Armée d'), I, 8; VI, 304; VII, 182.

—— (Empire d'). — Académies de musique, V, 536. — Alliance avec le roi de France, VI, 485, 487, 488. — Bestiaux, IV, 266; VII, 240. — Biens du duc de Lorraine, VI, 450. — Chevaux, I, 311. — Colonies, VI, 237; VII, 300. — Commerce avec la France, II, CCLVII, 485 note 2, 494, 495, 550, 620, 707, 800; IV, 244, 422, 522; VI, 247; VII, CLXVIII, 232, 250. — Commerce avec la Hollande, II, 463, 495 note 1. — Commerce avec le Levant, VI, 247. — Commerce avec la Suède, II, 636. — Compagnie de commerce, II, 429. — Coutumes des assemblées souveraines, I, 331. — Empereur. *Voy.* Empereur. — Foires, II, 707. — Guerres avec la France, II, 25,

311; III, 523, *35*; III², 583, 627; V, 77, 143 note 1, 373, 584; VI, 220, 485; VII, 255, 334. — Guerres avec la Suède, V, 606. — Jugements portés par les peuples sur le Roi, V, 648, 649. — Levées faites par le Pape, VI, 465. — Libraires, V, 616. — Mines, IV, 583, 584, 589. — Négociations avec la France, I, 327, 337, 339, 384, 438; II, 616 note 3; IV, 581 note 4; V, 5 note 3; VI, 222, 472. *Voy.* Münster, Nimègue. — Pamphlets que fait répandre Colbert, V, 621 à 628. — Pauvreté des peuples, V, 616; VII, 236. — Produits du pays, II, CCLXI, CCLXIX, 495; III, 79, 482; III², 311; IV, 244; VII, 95, 389, 407, 450. — Savants gratifiés par le Roi, V, 592, 600, 601, 607, 610, 616, 617, 619, 622 note 1, 630, 632, 639. — Subsides donnés par le Roi, I, 500; II, CCXXXI, CCXXXIX. — Voyage de Henri II, VI, 289. — Voyages du duc de Mortemart et des princes de Vendôme, VI, 283, 458; VII, 105, 107 note 1, 108, 370.

Allemagne (M. d'), pasteur de l'église de Sézanne, VI, 99, 100.

Allemand (Droit). *Voy.* Droit.

Allemande (Langue) parlée en Alsace, V, 271, 440.

Allemands. — ivrognes, III², 623. — jugés par Colbert, I, 441. — servant dans les troupes du Pape, VI, 465. — servant dans les troupes du Roi, I, 340; VI, 459. — servant dans les troupes du doge de Gênes, III², 285.

—— (Livres) traduits en français, V, 478.

—— (Ouvriers) attirés en France, II, CCLI; IV, 445 note 1, 581 note 4, 585, 589; VII, 450.

Allemonde (L'amiral), III², XLVI, LV.

Allen (L'amiral), III, 144 note 1, 152; III², 320.

Alliage des canons de marine, III², 35.

Allier (L'), rivière, IV, 437, 438, 494, 518, 531 note 1, 533, 551, 552; VII, 245.

Alliez (Martel d'). *Voy.* Martel.

Allodiaux (Biens) de la couronne, VII, CLXXVII.

Allois (M.), VII, 443.

Allonges des vaisseaux, III, 216 note 1, *144*.

Alloury (M.), prêtre, VI, 28 note 5.

Alluets (M. des). *Voy.* Grand (M. Le).

Allus (M. des), IV, 425 note 3.

Alluye (Paul d'Escoubleau, marquis d'), II, 229* note 2.

Alméras (M. d'), chef d'escadre, II, 416*, 630, 850; III, 10, 11, 19, 20, 21, 24, 26, 70, 71, 157, 164, 166, 176, 186, 189, 192, 245, 253, 274, 275 note 1, 282, 309, 314 note 3, 315, 328, 339, 344, 351, 359, 370, 497, 546, 547, *8* note 2; III², 86 à 88, 128, 145, 354, 355; V, 312, 529, 530; VI, 321. — Lettres de Colbert, III, 359, 485, 495, 514, 520, 547.

Alméric (Port d'), III, 18, 20.

Aloi. *Voy.* Écharcetés.

Aloigny de Rochefort (H.-L. d'). *Voy.* Rochefort (Le maréchal de).

Alphonse VIII, roi de Castille, VI, 214.

Alphonse X, roi de Castille, V, 540.

Alphonse Ier, roi de Naples, III², 252.

Alphonse VII, roi de Navarre, VI, 213.

Alphonse VI, roi de Portugal, III, 46 note 1.

Alpes (Chaîne des), VII, 97, 110.

Alsace (Gouvernement d'). *Voy.* Montausier.

—— (Intendance d'). *Voy.* Croissy, Grange (La), Séraucourt.

—— (Province d'). — appartenant à l'Autriche, IV, 219. — appartenant à la France, VI, 201. — Action du clergé dans le sens français, I, 352. — Administration de la justice, I, 339, 340. — Chanvre, II, CCLVIII. — Châteaux, V, 59. — Collège des Jésuites, I, 334, 337, 353, 366. — Communications avec la Lorraine, IV, 557. — Conquêtes du Roi, II, CCXXXVIII. — Conseil provincial, IV, 70; V, 30. — Conseil souverain, I, 331, 353. — Département de Louvois, II, CCXXXIII. — Domaines du Roi, I, 177; II, 776; IV, 78; V, 27. — Domaines de Mazarin, I, 335, 336, 443; IV, 70, 219; V, 30. — Donataires anciens dépossédés, I, 327, 328, 329, 339. — Fonderies, mines et usines, IV, 489; V, 29, 270; VII, 450. — Forêts, IV,

219. — Fortifications, II, CCXXXV, CCXXXVI, CCXXXVII, CCXXXVIII; V, 1, 2, 6, 8, 18, 26, 33, 46, 47, 59, 63, 65, 71, 72, 85, 86 note 2, 87, 89, 90; VII, 247. *Voy.* Brisach, Philipsbourg. — Gentilshommes, I, 337. — Grands baillis, IV, 79. — Levée d'impôts, IV, 11. — Menées des jésuites, I, 352. — Offices, II, 35. — Péages, VII, 272, 273. — Pouvoirs de l'intendant, IV, 11, 78; V, 64. — Recensement, IV, 71; V, 276. — Renseignements statistiques, IV, 12. — Revenus, V, 1. — Routes, IV, 497. — Traitement des paysans, I, 352, 353. — Usage de la langue allemande, V, 271, 440. — Vins envoyés à Mazarin, I, 328. — Voyage du duc de Mortemart, VII, 108. — Voyages du Roi, II, CCXXXVIII; III², 574; IV, 130; VII, 89. — citée, VII, 110, 342.

Alsace (Haute et basse), VII, 272, 273.

—— (Régiment d'), I, 324, 326, 338 à 340, 346, 347; V, 57.

Alsace (*L'*), vaisseau, III², 682.

Alternatives (Charges). *Voy.* Trésorier général des bâtiments.

Altieri (Émile). *Voy.* Clément X.

—— (Paluzzo Paluzzi Albertoni, cardinal), II, 541; III², 33, 34 note 3; V, 315. — Lettres de Colbert, II, 565 note 2; VII, 56.

—— (Laure), III², 230* note 2.

Aluns (Droits sur les), II, 790, 791, 793.

Alvarès (M.), V, 397 note 3.

Alvimar (Pierre d'), VII, 157*.

Aly-Bey, VII, 453.

Amandes, IV, 603.

Amazone (*L'*), galère, III², 702.

Amazones (Fleuve des), II, 430.

Ambassadeurs étrangers. *Voy.* Angleterre, Danemark, Espagne, Hollande, Porte (La), Portugal, Savoie, Venise, etc.

—— français. — Appointements et fonctions, I, 287; II, 52, 418 note 1, 426, 450, 452, 471, 472, 505, 601, 606, 621 note 1, 666, 667, 704, 738, 796, 841, 849 note 2; III, 28 note 2, 29 note 2, 34, 36, 54, 68, 91, 92, 207 note 1, 248, 495, 550, 561, *185* note 1, *202*, *229*; III², 38, 62, 466, 494; IV, 148; V, 303 note 1, 314, 320, 334, 344 note 3, 628; VI, 202, 207, 233, 274, 277, 285, 437, 452, 468; VII, CLXX, CLXXI, 24, 66, 250, 286 à 288, 302 à 304. — Dépenses, II, 773, 782; VII, 247.

Ambassadeurs. — (Hôtel des), à Paris, V, 568. — (Salle des), à Versailles, VII, CXLI.

Ambeda (Village d'), VII, 447.

Ambès (Le Bec-d'). *Voy.* Bec-d'Ambès (Le).

Amblimont (Thomas-Claude Renart de Fuchsamberg, marquis d'), capitaine de vaisseau, III², 350*, 566.

Amboille (M. d'). *Voy.* Ormesson.

Amboise (Le cardinal d'), VI, 363.

—— (Château d'), I, 419; V, 453, 568. — (Pont d'), IV, 493, 494, 502, 503, 511, 530, 531 note 1. — (Ville d'), III², 96; VI, 364.

Ambre gris, V, 315.

Ambroise (Le P.), III², 419, 505.

—— (M.), tailleur, V, 156, 171.

Âme des médailles, V, 587.

Amelot (Michel), marquis de Gournay, V, 567*.

Aménagement des forêts, I, 399; III, 124, *64, 109*; IV, 185 à 188, 199, 200, 212; V, 361.

Amende honorable, I, 533; II, CCV, 349; IV, 513; VI, 124 note 2.

Amendes. — Condamnations, recouvrement, emploi, ferme, etc., II, 77, 79, 190 à 192, 207 à 209, 246, 260, 265, 355, 387, 388, 745, 753, 754, 765, 841; III², 490, 560, 608, 657, 673; IV, 64, 129, 145, 175, 179, 186, 193, 194, 199, 200, 202, 209, 213 note 3, 216, 217 note 1, 221, 222, 257, 263 note 1, 267, 268, 449, 514; V, 536, 546 note 1, 551; VI, 26, 60, 61, 72 à 74, 77 note 2, 79, 119, 120, 390, 391, 395, 430; VII, 405. *Voy.* Domaine (Réunion des amendes au).

Américc Vespuce. *Voy.* Vespuce.

Amérique. — Colonies allemandes, VI, 237; VII, 300. — Colonies anglaises, II, 534; III², 398, 411, 412, 453 à 456, 459,

460, 480, 486, 491, 492, 499, 514, 521, 530, 569, 584, 628, 631, 637, 647. — Colonies espagnoles, II, 430; III², 413, 460. — Colonies françaises, II, CCLIX, CCLXVI, CCLXIX, CCLXX, 95, 483, 530, 531, 563, 565, 581, 595, 600, 601, 657, 789, 852; III, 51, 56 note 2, 90, 92, 255, 431, 523, 563, *85, 218;* III², 70, 99, 149, 377, 388, 413, 434, 453, 460, 472, 482, 483, 491, 521, 531, 534, 540, 541, 551, 561, 576, 583, 590, 592, 599, 608, 610 à 612, 614, 618, 625, 632 note 1, 640, 649, 658, 669, 670, 697 à 699, 742; V, 343; VI, 68, 247, 320; VII, 305, 404, 421, 425, 441. *Voy.* Acadie, Antilles (Îles), Canada, Îles. — Colonies hollandaises, III, 252; III², 197, 200, 601, 613. — Commerce avec l'Europe, II, CCLIX, 498, 523, 568, 701, 711; III², 402; VII, 244. — Compagnie de commerce. *Voy.* Indes occidentales (Compagnie des). — Croisières d'escadres françaises, II, 310, 474, 498, 704, 705; III, 353, 373, 412, *103;* III², 74, 75, 79, 85, 89, 90, 398, 454, 456, 511, 626, 628. — Découvertes des navigateurs, II, CCLXV; III¹, 239; III², 283. *Voy.* Champlain, Colomb, Salle (Cavelier de La). — Vicerois. *Voy.* Estrades, Feuquières.

Amérique et Canada (Ferme de l'), II, 772.

Amérique (L'), vaisseau, III², 688.

Amersfort (Ville d'), VI, 303, 461.

Ameublement donné au garde des sceaux, VI, 297, 298.

Amfreville (Le marquis d'), chef d'escadre, III, 471*, 472, 477, *173, 174* note 1, *199, 210;* III², LVI, LVII, 376, 693.

Amiens (Généralité d'). — Administration des communautés, IV, 606. — Commerce des blés, IV, 269 note 1. — Consuls anglais, VII, 294. — Conversion de protestants, II, 739; VI, 144 note 1. — Droits de sortie, II, 667 note 2. — Fabrication de briques, V, 396. — Ferme des domaines, VI, 144 note 1. — Fortifications, V, 53 à 55, 57, 103, 221 note 1; VII, 247. — Fourniture des étapes, IV, 48 note 2. — Gabelles, II, 81, 121. — Incursions des Impériaux, VII, 260. — Manufactures, II, 669, 674, 739, 743, 744. — Monastères, VI, 101, 102 note 1. — Mouvements de troupes, II, CCXX. — Nombre des élections, IV, 2. — Peste, VII, 293. — Prêts des receveurs généraux des finances, II, 228. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Recouvrement des tailles, II, 125, 228, 229, 784. — Recrutement de soldats, VII, 86 note 2. — Réformation des forêts, IV, 230. — Réparation des églises, VI, 121. — Travaux publics, IV, 448, 455, 471, 472, 477, 478, 501, 502, 528, 529.

Amiens (Intendance d'). *Voy.* Barrillon, Breteuil, Demuin, Morangis, Rouillé du Coudray, Saint-Pouange.

—— (Traité d'), entre Louis IX et le duc de Bretagne, VI, 109.

—— (Vidamé d'), VII, 122.

—— (Ville d'). — Achat d'armes et de blés, I, 15, 17 note 1. — Amélioration du cours de la Somme, IV, 472. — Bailli, VI, 97. — Citadelle, I, 275; V, 222; VI, 483. — Communications avec Saint-Valery, IV, 450. — Conseil des manufactures, II, 612. — Draperies et sayetteries, II, 479, 480, 520, 592, 744. — Entrepôt, II, 794. — Évêque (François Faure); lettre de Colbert, VI, 97 note 1. — Fortifications, V, 177 note 1, 193, 222. — Hôtel des monnaies, VII, 432. — Lieutenant criminel, VI, 31. — Lieutenant général, VII, 123. — Logement de troupes, I, 186 *err.;* VI, 252. — Maire et échevins, II, 520, 521 note 1, 592; lettre de Colbert, II, 585. — Manufactures, II, 495, 520, 521, 563, 585, 591, 592, 743, 799; VII, 242, 288. — Marchands, IV, 450. — Peste, II, 442 à 445, 447. — Prévôt, II, 505 note 1. — Prix des blés, IV, 269 note 1. — Rébellion du duc de Chaulnes, VI, 483. — Recette générale des finances, II, 775, 777, 779, 780. — Séjours du Roi et de Colbert, V, 309; VI, 255; VII, 1, 337. — Teintureries, II,

585 note 1, 592. — Trésoriers de France, IV, 450, 455. — Visite et marque des marchandises, II, 611. — citée, III, *82;* IV, 194 note 1, 451; V, 180, 182 note 2; VI, 293; VII, 43, 294, 324, 350.

Amiot (M.), payeur des rentes, II, 778.

Amiral de France. — Fonctions, droits et privilèges, II, 415; III, 137, à 141, 170, 178, 320, *2, 93, 153* note 2; III², 53, 54, 67, 92, 122, 603, 667, 675, 705, 706, 723; IV, 321; VI, 270, 272, 273; VII, 301, 304. *Voy.* Ancrage, Congé, Guet, Tiers des prises. — Suppression et rétablissement de la charge, III, 139, 140, 142, 208; III², 705, 706; VI, 273. — *Voy.* Beaufort (Le duc de), Vermandois (Le comte de).

—— Régiment, III, 197. *Voy.* Vermandois (Régiment de).

Amiral (L'), vaisseau, III, 8, 81.

Amiral-lieutenant, en Angleterre, III², 320.

Amirante de Castille, VI, 211.

Amirault (M.), III, *221* note 1; VI, 164.

Amirauté (Droits d'). *Voy.* Amiral, Tiers de prises.

Amirautés. — Juges; circulaire de Colbert, II, 563. — Juridiction et officiers, I, 82, 84, 96, 104, 489; II, 407, 425, 486, 517, 595, 633, 637, 645, 684, 710, 721 note 2, 723, 727 note 1, 797, 811, 813; III, 58, 122, 145, 208 note 1, 260, 276 note 3, 283, 320 à 324 *err.*, 325, 326, 349, 377, 378, 464, 490, 493, 563, 570, *2, 33, 87, 153;* III², 53, 148, 186, 383, 658, 664, 705, 706, 722, 725, 738; V, 4, 488; VI, 11, 270, 277; VII, 302. — Lieutenants; circulaire de Colbert, III, *153.* — *Voy.* Aigues-Mortes, Bordeaux, Bretagne, Dieppe, Dunkerque, Granville, Havre (Le), Marseille, Olonne, Provence, Rochelle (La), Rouen, Toulon.

—— étrangères, II, 823, 825; III, 33, 35, 53, 72, 451, 536, *35;* III², 30, 293 à 295, 301 à 304, 316 à 320. *Voy.* Amsterdam, Angleterre, Frise, Gênes, Hollande, Meuse, Nord-Hollande, Zélande.

Amiraux étrangers, III², 275, 317, 318, 320. *Voy.* Allemonde, Allen, Askem, Herbert, Ruyter, Tromp, York (Le duc d'), etc.

Amiraux (Vice-), III, 137, 139, 142, 316; III², 54, 59, 67 à 69, 74, 630, 667, 675, 706; VII, 301, 311. *Voy.* Estrées, Neuchèse.

—— (Pavillons), III, 93, 164, 659, 726; III², 86, 659. — (Vaisseaux), III, 416; III², XLVII, 658 à 660.

Amnisties, I, 419, 453; II, 752, 758, 759, 765; III, 335; III², 645, 721; IV, 317, 318 note 1; VI, 291, 483.

Amodiataires de forges, I, 355.

Amoncourt (Barrillon d'). *Voy.* Barrillon.

Amortissement de rentes, II, 68, 271, 272, 779; VII, 226.

Amphion, statue, III², 238.

Amphithéâtres à Paris, V, 551.

Amproux (Benjamin), conseiller, I, 509.

Amsterdam (Amirauté d'), III, 72; III², 293 à 295, 302 à 304, 308.

—— (Mer d'), III, 337.

—— (Ville d'). — Armement et construction de vaisseaux, III, 472, 473; III², 303, 500. — Arsenal, chantiers et magasins, III, 199 note 2, *158, 159;* III², 169, 293, 298, 305, 309, 310. — Bijoutiers, V, 365. — Change avec Paris, VII, 249. — Commerce, II, CCLXVI, 234, 448, 449, 801; III, 63, 84, 134; III², 297 à 299; VI, 263. — Escadre, III, 451. — Fonderies, III², 294, 311. — Français qui y sont habitués, II, 614. — Frelatement des vins de Bordeaux, II, 549 *err.* — Imprimerie arménienne, V, 410 note 1. — Magistrats, III, 100 note 1. — Marchands français, II, 614; III, 33. — Mesures prises contre les armées du Roi, VI, 303, 304, 461. — Peste, III², 400 note 1. — Port, III², 299, 313. — Tableaux, V, 520. — citée, II, 588; III, 514 note 2; III², 296; V, 4.

Amyot (M.), médecin protestant, VI, 162.

Anabaptistes s'établissant en France, VI, 207.

Ananas acclimaté en France, III², 486.

Anatolie (Bacha d'). VI, 234.

Anatomie. — Enseignement et dissections, V, 464, 465, 479 à 483, 487 à 496, 511, 512, 524, 545.

Ancenis (Ville d'), II, 792.
Ancezune (Cadart d'). *Voy.* Caderousse (Le duc de).
Anchois pour la nourriture des forçats, III², 676, 677.
Ancien Testament (Manuscrits grecs de l'), VII, 461.
Ancienneté influant sur l'avancement, III, 138, 141.
Anciens. — de l'Académie des beaux-arts, V, 446 note 1. — de la Religion, VI, 138, 438, 443 note 2.
Ancône (Marche d'), province des États du pape, III², 281.
Ancrage (Droit d'), III², 705, 706; VI, 270.
Ancre (Le marquis d'), II, 21.
Ancres pour la marine et les galères, II, CCLX; III, 47, 57, 61 note 1, 85, 89, 115 note 1, 116, 149, 190, 191, 212, 213, 220, 222, 228, 229, 247, 248, 261, 263, 265, 270, 282, 288, 289, 292, 293, 296, 315, 343, 368, 381, 382, 441, 454, 464, 467, 469, 476, 482, 500, 501, 529, 48; III², 42, 55, 56, 61, 95, 102 note 2, 105, 106, 158, 167, 189, 268, 346, 347, 377, 694, 741; V, 357; VI, 219; VII, 240, 243, 289, 303, 444.
Andalousie. — Chevaux et laines, II, 736, 799; IV, 274; VII, 446, 447. — Consul de France, II, 421 note 3.
Andaye. *Voy.* Hendaye.
Andelle (L'), rivière, IV, 552.
Andelys (Ville des), IV, 463.
Andlau (Georges-Frédéric d'), ancien président du Conseil de régence, membre du Conseil souverain d'Alsace, I, 332*. — Mort de son fils, I, 337.
Andora (Village d'), III², 223.
Andouillé (Village et forges d'), I, 521.
Andouille. *Voy.* Tabac.
Andrault de Langeron. *Voy.* Langeron.
André, patriarche des Syriens d'Alep, VII, 452.
André, sculpteur, V, 279.
André (Madame), III², 495.
Andréossy (François), géomètre du canal de Languedoc, IV, 306*, 344, 393 note 1.
Andrezel (Picon d'). *Voy.* Picon.
Andromède, statue, VII, 371.
Ânes du Canada, III², 599.
Ânesses portées aux colonies, III², 503, 518.
Angers (Élection d'), IV, 532, 533.
—— (Ville d'). — Château, II, 39. — Hôpital, VI, 200. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Maire et échevins, II, 215 731, 742; IV, 546. — Manufactures, II, 731, 742. — Octroi, IV, 546. — Prisons, II, 137. — Recouvrement des aides, II, 215. — Sédition, II, 215. — Travaux publics, IV, 546. — citée, I, 307; II, 39.
Angervilliers (Bauyn d'). *Voy.* Bauyn.
Anglais. — chassés de France, VI, 213, 214, 362. — jugés par Colbert, I, 203; II, 409, 726, 803; III, 32 note 3, 54, 55, 69, 75, 86, 152, 296, 329 note 1, 439, 490 à 492; III², 36, 38, 40, 62, 314 note 1, 315, 334, 620; VI, 245, 260, 261, 265, 267 à 269, 485. — menaçant les colonies et les côtes françaises, III, 47, 49, 52 note 1; III², 616, 628, 631; V, 382. — pris par des Espagnols sur le territoire français, VI, 217. — servant à l'étranger, II, 465; VII, 232. — taxés en France, II, 809. — vendant des Turcs en France, III, 174.
—— (Jésuites); collège à Saint-Omer, V, 399.
—— (Livres et manuscrits), pour la bibliothèque du Roi, V, 477, 479. — (Remèdes). *Voy.* Remèdes.
Anglais (*L'*), vaisseau, III², 688.
Anglars (Mandement d'), IV, 248 note 1.
Anglart (M.), entrepreneur de fortifications, V, 121, 122, 154.
Anglebert (Jean), V, 458.
Angles morts, en fortification, V, 196.
Angleterre (République d'), I, 280, 488, 491; II, 64, 406, 408, 409. *Voy.* Cromwell.
—— (Rois et reines d'). — prenant le titre de rois de France, II, 803. — recevant des subsides du roi de France, II, CCXXXI,

CCXXXIX, CCXL. — cités, I, 489, 260; II, 465; V, 385 note 3; VI, 239. — *Voy.* Charles Ier, Charles II, Élisabeth, Henri VIII, Henriette de France, Jacques Ier, Jacques II.
Angleterre (Royaume d'). — Académie de musique, V, 536. — Alliances, VI, 260. — Ambassadeurs de France. *Voy.* Bordeaux de Neuville, Comminges, Croissy, Effiat, Estrades. — Ambassadeurs de Hollande, III, 451. — Ambassadeurs de Suède. VI, 489. — Ambassadeurs en Espagne, III, 74. — Ambassadeurs et consuls en France, I, 222, 277, 281; II, 816, 819, 823; III, 536; III², 98, 114, 491; VI, 208; VII, 294. — Ambassadeurs près la Porte, II, 844. — Amiral-lieutenant, III², 320. — Amirautés, III², 316 à 320. — Armes du royaume enlevées de l'église de Calais, V, 149. — Arrestation de Madame de Brinvilliers, III, 479; VI, 39. — Arrestation de matelots français, III, 544, 545. — Avantages de sa situation maritime, III², 325. — Bas, VII, 242, 288. — Bayettes, II, 831 note 1. — Bestiaux et chevaux, II, CCLVIII, 10; III, 479; IV, 234; V, 360, 361. — Canons, III, 245; III², 95, 372. — Chancelier. *Voy.* Clarendon. — Change avec la France, II, 411, 424. — Chanvre, III², 247. — Colle, V, 520. — Colonies, II, 421, 430, 534, 803, 826; III², 398 à 400, 406, 411, 412, 453 à 456, 459, 460, 462, 467, 480, 486, 491, 492, 499, 514, 521, 530, 569, 584, 628, 631, 633, 637, 647, 669; VI, 221, 264. *Voy.* Antigue (Île d'), Barbade (La), Jamaïque (La), Montserrat, Nieves, Saint-Christophe. — Commerce, I, 487; II, CCLXVI, 123, 405 à 409, 456, 458, 460, 463, 478, 492, 536 note 1, 587 note 1, 616, 629, 642, 648, 695 à 697, 701 à 703, 706, 745, 746, 799, 803 à 831; III, 39, 59, 201, *79*, *80*, *206*; III², 212, 443, 530, 564, 646; VI, 262, 263; VII, CLXXIII, CLXXV, 232, 240, 241, 259, 293, 307, 356, 453. *Voy.* Traités de commerce. — Commerce d'esclaves, III², 368. — Compagnies de commerce, II, 406. — Conquête par Guillaume le Bâtard, VI, 103. — Conseil d'État, II, 822, 823; III, *36*. — Consommation de denrées françaises, II, 406, 409, 460, 461, 463, 528, 533, 745, 746, 828. — Différend entre MM. d'Estrades et de Watteville, III², 726; VI, 489, 490. — Discordes civiles, III², XLIII. — Disparition des loups, IV, 234. — Draps, II, CCLVII, 409, 418, 576, 669, 712, 739, 743, 744, 748, 799, 831 note 1, 847. — Droits sur le commerce français, II, 406, 409, 461, 528, 533, 804, 806 à 815, 828. — Envoyé de France. *Voy.* Bastide-La-Croix (La). — Épidémie de scorbut, VI, 275. — Établissement de la régale, VI, 103, 109. — Étain, III², 311, 345. — Étamines, III, 79. — État de l'Église, VII, 372. — Exclusion des produits français, II, 588 note 1, 618, 619, 826. — Fabrication du sel, II, 667. — Fers, III², 345. — Foires, III, *80*. — Frises, II, 799, 831 note 1. — Gazes, II, 820. — Gentilshommes élevés aux Jésuites de Saint-Omer, V, 399. — Gouvernement de la maison d'Autriche, II, 18. — Guerres avec la France, I, 222, 488; II, CCXVIII, CCXXV, CCXXVI, 406, 410, 437; III, 33, 37, 39, 45, 48, 49 à 60, 63, 69, 73 à 75, 84, *79*, *93*, *94*, *101*, *102*, *106*; III², XLIII à LVII, 192, 193, 197, 198, 200, 202, 203, 206, 209, 212, 407, 458, 627, 628, 630, 631, 735; V, 382; VI, 242, 243, 246, 340, 341, 344, 362, 364. — Haras, IV, 234. — Houilles, IV, 595. — Juges, II, 433. — Laboratoires, V, 478. — Laines, II, CCLVII, 828. — Lettres de mer, VII, 306, 307. — Lettres de naturalité, III, *35*. — Libelles, III, 508, 509. — Livres, VII, 134, 135. — Lunettes, VII, 72, 73. — Manufactures, II, 48, 455, 480, 482, 553, 655, 805, 828; VI, 263; VII, 382, 383. — Marchands français qui y sont établis, II, 492, 493, 815, 816. — Marine : armement et construction des vaisseaux; arsenaux; mouvements des escadres; relations avec les

marines étrangères, I, 488; II, 406, 433, 434, 465, 488, 535, 609 note 1, 666 note 1, 674, 675, 807, 819, 825; III, 14 note 1, 15, 31, 73, 74, 93 à 95, 103, 110, 173, 175, 177, 201, 211, 234, 243, 247, 260, 265, 282, 283, 295, 309 note 1, 336 à 339, 342, 346, 351, 373 note 1, 381, 403, 415 à 417, 436, 438, 452, 464, 465, 474, 475, 481, 490, 497, 505, 507, 508, 535, 545, 554, *6, 35, 126, 139, 179, 180, 196, 199, 207;* III², XLVI à LVI, 35 à 38, 56, 57, 75, 77, 85, 88, 94, 98, 103, 110, 112, 114, 117, 314 à 348, 351, 353, 399, 475, 651, 675, 699, 717, 726, 733; V, 199, 313, 322, 374 note 2; VI, 264, 269, 294, 344; VII, 56, 308. — Marque des monnaies, II, 93. — Marque du pourvoyeur, II, 407. — Molletons, II, 831 note 1. — Observatoire, V, 515. — Payement par les Français du droit de coutume étrangère, II, 803, 804, 816, 828. — Parlement, I, 490; II, 408, 409, 463, 524, 804, 818, 824; III, 548; III², 192, 212, 627, 628; V, 208; VI, 89; VII, 72, 307. — Passements, II, 725. — Pavillon, III, 477. — Pêcheurs, II, 713. — Persécution des catholiques, VI, 89. — Plomb, VI, 342. — Poids et mesures, II, 407. — Points de dentelle, VII, 383. — Ports et côtes, II, 713, 820; III, 238 note 2, 310, 548, *80;* III², XLVII, XLVIII, LI à LVI note 1; V, 199; VI, 479. — Presse des matelots, II, 465; III², 323, 332. — Prétentions à la suprématie des mers, III², XLVII. — Raffinage des sucres, II, 477. — Régiment français, VI, 465. — Relations avec Alger, III, 177, 178, 390 note 4, *101, 102, 106, 246* note 3; VII, 307 note 1. — Relations avec le Brandebourg, VI, 250. — Relations avec le Danemark, VI, 203. — Relations avec l'Espagne, II, 421, 536, 587, 648 note 3, 816, 820, 824; III, 45; VII, 307. — Relations commerciales et diplomatiques avec la France, II, CCXL, CCLIV, 497, 666 note 1, 817, 819, 822, 823, 825, 828 à 832; III, 284, 380, 415, 416, 424, 425, 428, 431, 432, 434, 440, 441, 444, 449, 450 note 2, 451, 463, 468 note 2, 474, 481, 482, 484, 485, 490 à 492, 494, 504 à 509, 544, 548, *33, 35;* III², 74, 77, 87, 98, 103, 110, 111, 114, 132, 192, 194, 196, 398, 399, 401, 412, 453, 460, 492, 499, 549, 569, 632, 637, 727, 734; V, 208; VI, 260 à 270, 294, 346, 348, 362, 364; VII, 59, 306, 307. — Relations avec la Hollande, II, 410, 433, 457, 460, 496, 499, 554, 808, 809, 811, 812, 816; III, 29 note 2, 82, 204, 239, 252, 295, 408, 444, 548, 566, *33* à *35, 68;* III², 320, 340, 341, 411, 443, 574, 575; V, 199; VI, 244, 245, 260, 266, 267. — Relations avec l'Irlande, VI, 456. — Relations avec la Porte, II, CCLVIII, 843, 845; III, 70. — Relations avec le Portugal, II, 458; III, 45. — Revêches, III, 79. — Richesse, II, 123; VII, 236. — Tableaux, V, 520. — Toiles, III², 342. — Traités de commerce avec les nations étrangères, II, 406, 409, 486, 492, 497, 655, 803, 805, 807 à 811, 815 à 819, 822 à 832; VII, 302, 307, 308. — Valeur des espèces, II, 543. — Vente de Dunkerque, II, CCXVI, 63, 67, 233, 234; IV, 6 à 9; VI, 465. — Voyage de Madame, VI, 276. — Voyage de Seignelay, III, 403, 416; III², 35, 38, 39, 290 à 293, 300; VII, 55. — cité, II, 552 note 1, 693; III, 32, 34, 37, 111, 255; III², 62, 88, 115, 206; VII, 64, 355.

Anglure de Bourlémont. *Voy.* Bourlémont.

Angola (Royaume d'), II, CCLXIV.

Angora (Chèvres), III, 151; V, 354 note 1.

Angoulême (Élection d'). — Receveur des tailles, II, 368. — Recouvrement des aides, II, 714. — Taxes d'office, II, 171. — Vignes, II, 200 note 1.

—— (Forêt d'), IV, 264 note 1, 265, 266.

—— (Maîtrise d'), IV, 228, 229, 265 note 1.

—— (Ville d'). — Château, II, CXCIV. —

Droits sur les cuirs, II, 739. — Faux-monnayeurs, II, 181. — Maire et échevins, II, CXCV. — Receveur des tailles, I, 9. — Séditions, II, 354 note 1, 360, 361, 366, 368.

Angoulême (Le duc d'), bâtard de Valois, VI, 272. — Son petit-fils, I, 21*.

—— (La duchesse d'), VI, 413.

Angoumois (Province d'). — Canons, III, 433; III², 379. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Fer, III, 533. — Fontes et forges, III, 77, 84, *21*, *86*. — Lieutenant de roi, II, 367. — Manufactures d'armes, III, 77, 78, *251*. — Réformation des forêts, IV, 236 note 1, 264 à 266. — Séditions, II, 362 note 1, 367. — Vente de bois, II, 777.

Angoville, agent de Mazarin, I, 17 note 1, 28*.

Anguier (François), sculpteur, V, 457, 507*, 508. — Son frère, V, 457, 507*.

Anhalt (Jean-Georges, prince d'), VI, 249*.

Animaux. — apportés et acclimatés en France, III, 280, 319, 462; III², 523, 527; V, 311, 353, 354, 362, 437, 553, 569. — empaillés, VII, 454. — *Voy.* Dissections.

Anjou (Province d'). — Droits d'entrée, II, 793. — Droits de sortie, II, 791, 792, 793. — Exil de Servien, II, 25, 26. — Farines, IV, 262. — Forêts, II, 63. — Grenier à sel, VII, 284. — Menées séditieuses de la noblesse, I, 307. — Recouvrements des cinq grosses fermes et des gabelles, II, 232 note 3, 384. — Réformation des forêts, IV, 236 note 3. — Travaux publics, IV, 494, 499. — Vente de bois, II, 777. — Vins, II, 792, 793, 794.

—— (Route d'), à Nantes, II, CXCV.

—— (Traite d'), II, 792 à 794; VII, 283.

—— (Philippe, duc d'). — Charges de sa maison, I, 83*, 87 à 90, 95, 114, 120, 128, 130, 135 à 137, 140, 144, 145, 170, 171, 178, 231; VII, 148. *Voy.* Monsieur.

Anjou (Louis-François, duc d'), III, 444*; VI, 301, 304.

—— (Maison d'), III², 251, 283.

Anna (*L'*), vaisseau, I, 95 à 97, 110, 167, 176, 181, 182, 528; III, 368; III², 556, 699.

Annapolis (ville d'). *Voy.* Port-Royal d'Acadie.

Annat (le P.), confesseur de Mazarin, I, 237 à 239, 269, 338, 371, 495, 505; VI, 431 notes.

Anne d'Autriche, veuve du roi Louis XIII, reine mère. — intéressée dans la compagnie des Indes Orientales, II, 428. — jugée par Mazarin, I, 26. — Ses acquisitions, VII, 189. — Ses appartements, V, 255, 257, 354. — Ses appointements du gouvernement, VII, 189. — Son aumônier, VII, 18. — Ses bijoux, I, 242. — Son chancelier, I, 219. — Ses charges, III², 705. — Sa conduite durant la Fronde, I, 3, 25, 43, 44, 104, 109, 110, 131, 132, 170, 187, 285. — Construction du Val-de-Grâce, V, 579; VII, 190. — Ses deniers dotaux et son douaire, VII, 188, 189. — Dépenses et offices de sa maison, I, 104, 500; II, 54; V, 251, 254, 505, 553; VII, 189. — Ses gardes, II, CXCIII; VII, 190. — Son mariage, VII, 188. — Sa mort, III, 43; VI, 326. — Sa régence, II, 22; VI, 229; VII, 188, 338. — Relations avec Colbert, I, 21, 46, 47, 55, 73, 112, 123, 129, 132, 135 à 137, 141, 143, 145, 158, 162, 177, 199, 206, 308, 348; VI, 208, 209, 216. — Relations avec Fouquet, II, 28. — Relations avec Mazarin, I, 21 note 2, 64, 67, 72, 75, 79, 80, 82, 84, 92, 95 à 98, 106 à 108, 112 à 114, 117, 119, 123, 127, 128, 131 à 134, 136, 137, 140 à 145, 150 note 1, 159, 162 à 164, 166, 168, 176, 182 à 184, 188, 286, 350, 492; VI, 480; VII, 153. — Relations avec le Roi son fils, I, 494; VI, 466, 471, 473, 475. — Relations avec divers, I, 27, 29 à 31, 36, 39 à 42, 44, 46, 50, 51, 112, 125, 184 à 186; VI, 254, 470; VII, 154, 155, 159. — Son rôle dans l'arrestation

de Fouquet, II, CXC, CXCI, 39. — Son rôle dans le renvoi de d'Émery, II, 23. — Ses revenus, VII, 189, 190. — Sa santé, VI, 210, 466 à 468, 470 à 472. — Son sentiment sur la Fronde, I, 23, 35, 48. — Ses tableaux, VII, 163. — Son testament, VII, 190. — Visite à Vaux, I, 504. — citée, I, 296, 347; IV, 17, 22, 566; V, 610, 620, 650; VI, 210, 216, 230, 470.

Anne de Bretagne, VI, 242.

Annery (M. d'). — Compromis dans la sédition de la noblesse, poursuites contre lui, son procès, son exécution, I, 364 note 1, 367, 374, 375, 377 à 279, 381, 385, 401, 408, 506, 507, 509 à 511, 515, 517. — Arrestation de ses parents, I, 511.

Annet, serviteur de Mazarin, I, 111.

Annibal, buste, III², 243.

Annonciade (Couvent de l'), à Meulan, V, 418, 568, 579.

—— (Églises de l'), en Italie, III², 224, 252.

Annonciation (Fête de l'), à Paris, VI, 433 note 3.

Annonciation (*L'*), tableaux, III², 265.

Annone (Préfets de l'), à Gênes, III², 285, 287.

Annuel et prêt des officiers, I, 499; II, 23, 61, 85, 137, 138, 243, 283 note 2, 324, 367, 369 note 1, 439; III², 706; VI, 11, 12, 15, 17, 21, 22, 108, 247 à 250; VII, 179, 262, 403, 422, 427.

Annulation d'arrêts du Parlement, VI, 476.

Anoblis (Nouveaux) exemptés des tailles, VII, 176.

Anoblissements, IV, 232; V, 445; VI, 23. *Voy.* Lettres de noblesse.

—— de terres, II, 30.

Anonyme (*L'*), vaisseau, III², 684.

Antennes des vaisseaux, II, 797.

Antibes (Ville d'), II, 776; III, 201 note 2, 320, *147* note 1, *246* note 1, *248*; III², 123, 152, 159, 162, 168, 174, 178, 180, 222; V, 97, 140 note 1.

Antichambres de Versailles, V, 357 note 2.

Anticipations sur les revenus, II, CCLV, 20, 42, 66, 264, 283, 774, 775, 778 à 781; VII, 167, 253.

Antidates dans les actes, II, 763; VI, 19.

Antigone, statue, III², 238.

Antigue (Île d'), III², 406, 492.

Antilles (Îles), II, 473; III, *132*; III², 392, 398, 401, 413, 521, 536.

Antin (Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis d'), VII, 40*.

—— (Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin, marquis d'), I, 97*, 164.

Antinoüs, statue, III², 239; V, 430.

Antioche (Ville d'), VII, 459.

Antiope, statue, III², 238 note 1.

Antipodes (Découverte des), II, CCLXV.

Antiques achetés ou copiés à Rome, V, 295, 319, 346, 348, 350, 424, 434, 435, 571.

—— (Cabinet des), V, 626.

Antoine Barberini (Le cardinal), I, 193, 200, 278, 461, 462; III², 32, 34 note 3, 229, 230, 233, 246; V, 293, 321.

Antongil (Baie d'), III², 420, 422, 424, 428, 430, 432, 435, 547.

Antonin, bas-relief, III², 245 *err.*

Antonin et Faustine (Temple d'), à Rome, III², 233.

Antonine (Colonne), III², 245.

Anvers (Marquisat d'), VI, 242, 254.

—— (Ville et port d'), I, 88, 114, 268 *err.*, 527; II, CCLXIV, CCLXVI, 448, 449; III², 295 à 298; V, 239, 365, 468, 621, 631; VI, 263; VII, 55, 248, 382, 441.

Anxur (Mont), III², 247.

Aousteinet (Les), IV, 330.

Apanages, I, 425; V, 568; VI, 448 note 1; VII, CLXXVIII, 190 note 1, 193.

Apcher (Christophe, comte d'), VI, 28*.

Apennins (Monts), III², 282.

Aplemont (Dumée d'). *Voy.* Dumée d'Aplemont.

Apollon (Bassin et fontaines d'), à Versailles, V, 370, 371; VII, CLXVI.

Apollon, statues, III², 239, 240, 243; V, 324, 325.

Apollon (*L'*), vaisseau, III², 684.

Apollonius Pergaüs, géomètre, V, 594, 600; VII, 460.
Apophthegmes (*Livre des*), traduit par P. d'Ablancourt, V, 593, 597.
Apostasie punie, VI, 438, 439.
Apostolique (Chambre), VII, 258 à 260.
Apostoliques (Commissaires), VI, 437.
Apothicairerie du Roi, V, 256.
Apothicaires. — du Roi et des Reines, V, 255, 256. — de la marine et des galères, III, 14, 422, 7 note 2; III², 92 note 1, 731. — divers, II, CXCIV note 5, 443, 452; V, 493.
Apôtres (Les), VI, 433 note 3.
Apôtres (*Les douze*), statues, V, 426.
Apparaux de la marine et des galères, III, 19, 118, 226, 227 note 2, 228, 271, 284, 289 à 292, 372, 447, 523, 535, 544, 570 note 1, *87, 93, 207, 249;* III², 3, 4, 14, 154.
Appartements royaux. *Voy.* Louvre (Le), Saint-Germain, Versailles.
Appel (Cas d'), II, CCV, 121, 197, 395, 752; III, 520; III², 51, 53, 122, 125, 528, 538, 543; IV, 127, 237 note 2, 255, 569, 572; V, 539; VI, 395, 396; VII, 67, 298, 352.
Appel (Fol) puni d'amende, VI, 395, 396.
Appels comme d'abus, I, 241, 268; VI, 370, 371, 386, 387.
Appoigny (Village d'), VII, 15.
Appointement dans les procès, VII, 224.
Appointements des officiers, II, CCII, 4, 82, 725, 728, 735, 739, 773, 782, 783; III, 105, 249, 279, 281, 282, 303, 353, 365, 366, 371, 384, 385, 404, 408, 421, 422, 515, 523, 567, *5, 27, 37, 49, 177, 222, 230, 231, 239;* III², 65, 105, 112, 121, 144, 165, 166, 351, 411, 425, 446, 500, 604, 616, 624, 642, 666, 706; IV, 128, 155 note 1, 206, 214, 431 note 1, 436, 489, 521, 558; V, 2, 5, 11, 13, 41, 112, 153, 157, 167, 213 note 1, 215, 217, 220, 374, 430, 450, 456, 457, 475 à 478, 480 à 482, 484, 486 à 489, 494; VI, 277, 285; VII, 171, 178, 189, 232, 246, 256, 338, 361, 362, 390.
Apprentis, II, 622, 787, 834, 839, 840; III, 230; V, 446 note 1; VII, 421.
Apprentis-pilotes, III, 230.
Apprentissage (Brevets d'), II, 834; VI, 393.
Approvisionnement de la cour pendant ses voyages, VI, 62.
Aquapendente (Ville d'), III², 229.
Aqueducs, V, 58, 325, 329, 330, 370, 371, 381, 393, 556, 568 à 571; VII, CXLII, CXLIV, CXLVI, CL, CLIII, CLVIII, CLXVIII.
Aquilon (*L'*), vaisseau, III, 471; III², 684.
Aquin (Antoine d'), médecin du Roi, VI, 471*.
Aquitaines (Les), VI, 213.
Ara Cœli (Église de l'), à Rome, III², 246.
Arabe (Langue). — Enseignement et traductions, V, 464, 465, 469, 473, 476, 480, 481, 483, 485, 487, 489 à 493, 495, 496. — Livres et manuscrits, V, 318, 377, 475, 482, 597, 600, 606, 613; VII, 452, 456, 459, 460.
Arabes (Chevaux), III, 151; VII, 356.
—— (Peuplades), II, 501; III², 417.
Arabie (Pays d'), II, 430; III², 469.
Aragon (Royaume d'). — appartenant à la maison d'Autriche, VI, 219. — Armements contre la France, VI, 321. — Commerce avec la France, II, 799. — Conseil, II, 711. — Histoire, VI, 215. — Soies, II, 799.
—— (Maison d'), II, 18.
—— (Roi d'). *Voy.* Ferdinand V.
Aramage des étoffes, II, 838.
Arbitrages, II, 802, 810; III², 597, 635.
Arbouze (Gilbert de Veny d'). *Voy.* Clermont (Évêque de).
Arbres. — plantés le long des chemins, IV, 468 note 3, 499, 503, 538, 539 note 1, 548, 595. — plantés à Paris, V, 556. — réservés, III, 42, 308, 535, *64, 109, 112, 171;* III², 180, 363, 378, 714; IV, 197, 223, 257, 285; V, 102 note 1, 124, 144. *Voy.* Fortifications, Marine. — Montée de la sève, V, 232.
—— fruitiers, IV, 595.
Arbresle (Ville de l'), III², 188, 371.

Arc-de-Triomphe (Fontaine de l'), à Versailles, V, 382.
Arc-en-Ciel (*L'*), vaisseau, III, *171*, *173*, *174* note 1; III², 326, 684.
Arc-en-Tillet (Village d'), VII, 363.
Arc-sur-Tille (Village d'), V, 366.
Arcades des chaussées, IV, 503.
Arcades de Versailles et du Louvre, V, 265, 266, 299.
Archal (Fil d'), II, CCLX, 790, 793, 794; V, 339.
Archangel (Ville et port d'), II, CCLXXII, 606.
Archers. — des bâtiments du Roi, IV, 543 note 1. — des colonies, III², 608. — de la connétablie, II, CXCIII. — des gabelles, II, 384; IV, 36. — des galères, III, *53*, *237*. — de la garde, IV, 208 note 1, 210. — du grand prévôt, I, 111, 280. — du guet, VII, CLXXXIX. — de la prévôté de l'hôtel, V, 420. — des prévôtés, IV, 130; VII, 89. — des réformateurs des forêts, IV, 214. — des tailles, II, 166, 213, 214, 321. — servant à l'armée, IV, 269. — Ils ne peuvent être protestants, VI, 181.
Arches des ponts, IV, 520, 521, 527.
Archevêchés. — Archives, V, 363 note 4. — Juridiction, III², 51.
Archevêques. — Circulaire de Colbert, VI, 174. — assistant aux assemblées du clergé, IV, 117; VI, 151. — censurés, VI, 447. — fondant une imprimerie, III, 180, 181. — prêtant serment de fidélité, VI, 440. — seigneurs hauts justiciers, IV, 161. — Collation de bénéfices, VI, 161. — Convocation des assemblées provinciales du clergé, VI, 156. — Instruction des enfants de matelots, III, 219. — Privilèges, IV, 161. — Relations avec les intendants, VI, 151, 152.
Archidiaconats, IV, 28; VI, 160, 169 note 1.
Archiduc (Léopold-Guillaume d'Autriche, dit M. l'), I, 42*, 43, 47, 48, 490; II, 408.
Archiducs d'Autriche, VI, 219.
Archipel (L'), III, 99, 102, 107, 113, 167, 573, *32* note 2, *61*, *204*, *205*, *209* à *213*, *225*, *229* note 1, *230*, *233*, *235*; III², 283, 368; V, 437.
Archiprêtres, IV, 28; VI, 155.
Architectes. — du Roi, V, 523, 456. — du canal de Languedoc, IV, 356. — de la marine, III, *138*. — présentant des plans pour Versailles, V, 284 à 288. — travaillant à l'Académie de Saint-Luc, V, 346, 395, 425, 510, 511, 558.
Architecture. — enseignée à l'Académie de Saint-Luc, V, 511. — étudiée par Seignelay, III², 33. — Influence du climat sur les styles, V, 259, 260, 263. — Qualités du style antique, V, 521. — Sa signification morale, V, 246, 248. — Tentative de créer un ordre français, V, 321.
—— (Académie d'), V, 384, 582; VII, CL, CLI.
Archives. — Recherches que fait faire Colbert et mesures de conservation; II, 11, 12, 93, 153, 195, 196; V, 243, 274 à 276, 278, 363 note 4, 407, 409, 416, 417 note 2, 422, 423 note 1, 484, 563, 564; VI, 24, 203; VII, 41, 42, 79, 275.
Archunlis, savant. *Voy.* Ecchellensis.
Arcis (Chaussée d'), IV, 421.
Arcis (René Martel, marquis des), envoyé en Danemark, II, 601, 602. — Lettre de Colbert, II, 531*.
Arcis-sur-Aube (Ville d'), I, 186.
Arcs de triomphe élevés au Roi, V, 277, 522, 523, 557, 568, 576, 589, 624; VI, 277, 278, 333; VII, 254, 256, 290.
Arcueil (Carrières et aqueduc d'), V, 384 note 2, 568; VII, 118.
Arcy (Bois d'), V, 381.
Arcy (M. d'). *Voy.* Arcis.
Ardène (Mademoiselle d'), VI, 230 note 1.
Ardens (M. des), capitaine de vaisseau, III, 333*. — Lettres de Colbert, III, 465, 517.
Ardent (*L'*), vaisseau, III², 355, 684, 688.
Ardivilliers, orfèvre, I, 175.
Ardoisières, V, 69.
Ardres (Ville d'). — Casernes, V, 129 note 1. — Fortifications, V, 13, 89, 103, 124, 125, 127 note 1, 131, 135 note 2, 145, 146, 148 à 155, 157, 159, 160, 162, 174, 187, 188, 194, 199, 224; VI, 322; VII, 323, 324. — Garnison, V, 128, 146 note 1. — Gouverneur, V, 147. —

Son importance, V, 145. — citée, V, 93 note 1; VI, 340.
Argent. — Circulation, ses effets, I, 349; II, CCLXVIII à CCLXX, 410, 700 à 705; VII, CLXXII, 234, 236, 435. — Exportation, I, 249, 250; II, CCLVIII, 450, 574, 576, 696, 698, 721, 727; III, 76; III², 428, 430, 431, 435, 439, 473, 517, 556, 556, 581, 582, 584, 617; IV, 244; VII, 244, 250, 420, 421, 425, 426. — Importation, II, 136, 306, 543, 701 à 703; IV, XLIX note 1, 262; VII, 231 note 1. — Sa rareté, II, CCXXXIV, 233; VII, 236, 237, 249, 257. — Sa valeur relative, II, 159, 543, 760.
Argent métallique. — apporté des Indes en Espagne, II, CCLXIII, 488, 700, 702, 703; III, 483; VI, 262; VII, 231 note 1. — Barres, II, 701; VII, 432 à 434. — Commerce, II, 423, 450. — Droits d'entrée, VII, 421. — Étoffes et habits, II, 360; V, 571; VI, 54. — Marque et fabrication, II, 250, 340; VII, 434. — Médailles et jetons, V, 497, 498, 582, 587. — Mines, II, 431; IV, 587, 588, 603 note 1. — Monnaies, II, 250; VII, 423. *Voy.* Marc. — Vaisselle, I, 449; II, 82; VI, 14.
Argent de banque, II, 410.
Argentan (Ville d'), I, 511; II, 212, 347.
Argenterie (Grands ouvrages d'), II, CCLV, 66; III, 53; V, 388, 389, 571, 572; VII, 254, 388, 389, 426.
——— du Roi, II, 82.
——— (Trésorier de l'). *Voy.* Trésorier.
Argenton (Ville d'), VII, 405.
Argouges (François d'), premier président du Parlement de Bretagne, II, 292, 369 note 1; IV, 50, 87. — Lettres de Colbert, II, 281*, 288, 292, 301 note 3, 317 note 2, 369, 542, 577; III, 238; IV, 49, 87; VI, 32; VII, 73.
Argousins, III, 24, 415, *30*; III², 676; VI, 206.
Ariège (L'), rivière, IV, 588.
Ariste (M.), commis de Brienne, III, 18; III², 653.
Aristocratie (Gouvernement de l'), à Gênes, III², 30.
Aristote, philosophe, VII, 19.
Arithmétique enseignée à l'Académie de Saint-Luc, V, 510.
Arles (Marais d'), I, 212.
——— (Ville d'). — Archevêque (François Adhémar de Monteil de Grignan), IV, 169 note 1. — Cherté du blé, I, 212. — Coadjuteur (Jean-Baptiste de Monteil de Grignan), IV, 169*, 170, 605; VII, 133. — Consuls, IV, 298. — Entrepôt des bois et fournitures de la marine, III, 43 note 1, 70, 124, 154, 212, 216, 253, 257, 284, 338, 470, *48;* III², 61, 356. — Liquidation des dettes, IV, 179, 180. — Manuscrits, V, 415 note 2; VII, 133. — Pont, IV, 462. — Port, III, 257. — Séjour de Mazarin, I, 418, 425, 431. — Sortie des blés, IV, 298. — citée, III, *170, 172;* III², 123; V, 224 note 2; VII, 130 note 1.
Arlington (Henri Bennet, comte d'), II, 492 note 2, 576*, 816, 818; III, 442, 463, 479; III², 453, 460; VII, 49.
Arlot (Fourneaux d'), III, 183, 190, 212, 213, 222; III², 371.
Armadilles espagnoles, III², 736.
Armagh (L'archevêque d'), primat d'Irlande, VI, 456.
Armagnac (Pays d'), VII, 279.
Armagnac (Louis de Lorraine, comte d'), II, 142* note 3; VI, 467* note 3.
——— (Catherine de Neufville, comtesse d'), VI, 230 note 1, 467*, 468.
Armand (Jean), V, 458.
Armand (Pierre), IV, 184*.
Armateurs, II, 650, 811, 690; III, 38, 47, 393, 400, 466, *34, 36, 94, 103;* III², 533, 738.
Armée. — choyée et travaillée par Mazarin, I, 32, 43, 169. — désorganisée par la formation de la maison du Roi, II, CCXXI, CCXXII, CCXXIV. — employée au recouvrement des contributions, II, 320. — mécontente, VII, 148. — la meilleure de l'Europe, I, 18. — Brigandages commis par les soldats, I, 339, 341. — Campagnes du Roi. *Voy.* Louis XIV. — Comparaison avec la marine,

III, 141. — Dépenses, II, 4, 26; III, 399. — Direction supérieure de Mazarin, I, 8 à 10, 13, 15 à 19, 37, 59, 60, 63. — Sa force en 1667, VI, 255. — Intendants en service, I, 231; V, 310. — Maîtres des requêtes en service, II, 25. — Misère des troupes et officiers, I, 9. — Payement des montres, I, 9, 10. — Payement des troupes, II, 27; VII, 148. — Peste dans la garnison de Dunkerque, II, 444 note 2. — Rang des officiers, I, 13. — Situation, VII, 147, 148. — Subsistance et approvisionnement, I, 249, 304, 309, 310, 313 à 316, 322, 324, 360, 362; VI, 300; VII, CLXXIV, 147, 197, 348. *Voy.* Étapes. — Taille des soldats, III, *140, 143;* VII, 86, 89. — *Voy.* Rations, Troupes, Vivres.

Armées étrangères, II, 454.

Armements maritimes. — Dépenses, états et inventaires, III, 118, 516, *37, 151;* VII, CLXXVIII, 302. *Voy.* Arnoul (N), Arnoul (P), Ateliers de la marine, Bayonne, Bordeaux, Brest, Bretagne, Calais, Canada, Colonies, Dieppe, Dunkerque, Estrées (le vice-amiral d'), Galères, Guyenne, Havre (Le), Languedoc, Marseille, Normandie, Provence, Rochefort, Rochelle (La), Seuil (Chertemps de), Terron (Colbert de), Toulon, Vaisseaux, etc.

Arménie. — Guerres de Trajan, III², 245. — Patriarche et évêques, V, 410 note 1. — Soies, II, 619 note 3.

Arménien (L'), III, 72.

Arméniens. — établis à Marseille, II, 619 note 8; V, 410. — Leurs imprimeries en Europe et leurs livres, III, 180, 181; V, 409, 410. — Leurs vaisseaux, II, 501.

—— (Archevêques), III, 180, 181.

Armentières (Ville d'), VI, 255, 256.

Armes. — envoyées aux colonies, III², 462, 487, 534, 542, 563, 580 à 582, 588, 592, 632, 670. — prohibées, VI, 393. — qualifiées marchandise de contrebande, II, 797. — refusées aux sauvages, III², 465. — Achats, I, 15, 101. — Fabrication et visite, III, 32 note 3, 73, 77, 78, 194; III², 741; V, 270; VII, 233, 243, 289. — Fournitures pour la marine et les galères, II, CCXXIV; III, 39, 44, 66, 70, 73, 76 à 78, 81 note 1, 83, 90, 98, 108, 131, 266, 279, 280, 286 à 288, 290, 298, 301, 302, 310, 330, 332, 367, 380, 447, 453, 523, 534 note 1, 541, 544, *4, 93, 116, 148, 207;* III², 3, 4, 8, 14, 42, 43, 55, 59, 61, 94, 99, 106, 150, 206, 442 note 1, 654, 694, 732; VII, CLXXIV, 305. — Permission de porter les armes, II, 810; VI, 124, 393. *Voy.* Épée (Port de l').

Armes de France (*Les*), vaisseau, III², 688.

Armoiries. — d'Angleterre, V, 149. — du Roi, II, 786, 787; V, 8 note 1, 149, 302, 510, 519, 539. — de Mazarin, I, 540.

Armoncourt (Barrillon d'). *Voy.* Barrillon.

Armuriers. — de la marine, III, 291; III², 661. — logés au Louvre, V, 527.

Arnaud (Jacques d'), I, 153*.

Arnaud (M.), II, 105. — Lettre de Colbert, II, 107 *err.*

Arnaud (Les frères), III, 164 note 2.

Arnauld (M.), VI, 184 note 3.

Arnauld de Pomponne. *Voy.* Pomponne.

Arnay-le-Duc (Ville d'), I, 359.

Arnheim (Ville d'), III², 549; VI, 303 note 2, 461.

Arno (L'), rivière, III², 228, 260.

Arnolfini (Jérôme), I, 256.

Arnoul (Saint), V, 429 note 1.

Arnoul (Nicolas), commissaire général de la marine, puis intendant des galères et intendant de la marine. — Lettres de Colbert, II, 434*, 435, 467, 471 note 3, 505, 634 note 1, 664 note 3, 671; III, 40, 55 note 1, 56, 57 note 2, 67, 73, 101, 104 note 1, 107, 112, 120, 123 note 1, 128, 130, 145, 150, 153, 154, 162, 170, 173, 179, 183, 187, 200, 201, 214, 218, 221, 241, 242 note 1, 272, 279, 297, 301, 305, 307, 318, 319, 330, 331, 362, 388, 392, 394, 397, 415 note 1, 418, 457, 461, 522, 525, 528; III², 22 note 2, 34 note 2; IV, 46 note 3, 88 note 1; V,

300 note 3, 301 note 1, 303, 305 note 1, 307, 334, 344, 345, 353, 354 note 1, 361, 362 note 1; VI, 94, 95 note 1; VII, 65 note 1. — Lettres du Roi, III, 28 note 2, 201. — Lettre à Colbert, II, 634 note 1. — Il dirige l'administration municipale de Marseille, II, 471, 673. — Il dirige des armements maritimes, III, 68, 70, 74, 100, 106, 156, 201 note 1, 206, 218, 219, 248, 277, 318, 330 à 332, 388, 389, 392, 393, 398 à 402, 457, 458, 522, 525, 526, 528, 529; III², 132, 157, 166, 167. — Il envoie des curiosités à Colbert, VII, 65. — Il surveille l'établissement d'une banque à Marseille, II, 671, 673; IV, 85. — Il traite avec Centurion, III, 172. — Il traite avec Roussinier pour les vivres des galères, III², 676 à 678. — Il travaille à l'agrandissement et aux fortifications de Marseille et de Cette, II, 436; III, 215; III², 152; IV, 46, 47, 434 note 3, 457 note 1. — Ses correspondants en Levant, VII, 454. — Sa femme, III², 181. — Relations avec Errard, V, 281, 282, 289. — Relations avec la Feuille, IV, 330, 362. — Relations avec Mme de Ru, III², 181. — Sa santé, III, 518, 522; V, 96 note 2. — cité, II, 629; III, 30, 66, 116, 219, 236, 250, 336, 399 note 1, 502, *45*; III², 22 note 2, 86, 113, 119, 123, 124, 255, 731; V, 318; VII, 65 note 1, 311, 455, 461.

Arnoul (Pierre), intendant des galères, puis intendant de la marine. — Lettres de Colbert, III, 213 note 1, 219 note 1, 302 note 1, 464, 501, 519, 525, 545, 563, 574, *5*, *7*, *8*, *14*, *18*, *24*, *27*, *32* note 3, *37*, *43* note 2, *44*, *48*, *51*, *52*, *54*, *64*, *67*, *69*, *82*, *85* note 1, *88*, *102* note 1, *104*, *111*, *114*, *115*, *117*, *123* note 1, *124*, *125*, *130*, *131* note 1, *133*, *135* note 2, *137*, *144*, *150*, *152*, *155*, *161*, *164*, *170*, *173*; V, 96, 222 note 1, 368, 377, 530 note 1. — Lettres de Seignelay, III, 399 note 1, 7 note 2; III², 355. — Il dirige des armements maritimes, III, 458, 481, 482, 516, 520, 526, 529, 535, 541, 543 à 545, 563, 564, 574, 576, *9*, *11*, *15* note 3, *16*, *17*, *19*, 22 à *25*, *42* à *44*, *48* à *54*, *64*, *67* note 1, *68*, *69*, *82*, *83*, *88*, *104* à *106*, *111*, *124*, *125*, *144*, *145*, *150* à *154*, *170*, *171*, *173*, *174*, *187* note 1; III², 154, 157, 161, 162, 164, 198, 199, 213, 359. — Il dirige le curage du port de Marseille, IV, 100 note 1. — Il préside aux enrôlements, III, 360 note 1, 528, *10*, *76*, *89*. — Il travaille aux fortifications de Provence, III, 153; V, 96, 97. — Il travaille au port et à l'arsenal de Toulon, III, 511 note 1, 541 à 543, *5* à *7*, *32*, *37*, *117* à *120*, *130*, *131*, *137*, *138*; III², 155, 159, 161, 162, 167 à 170, 181, 360, 361, 713. — Ses missions en Angleterre, en Hollande, en Italie, III, 131, 146, 151, 175, 236, 237, 302, 305, 336, 342, 363. — Relations avec Mme de Ru, III², 181, 182. — Sa santé, III, 201. — cité, II, 467*; III, 465 note 1, *47*, *65*, *129* note 1; III², 45, 78, 180, 205, 742; V, 413, 554.

Arnoul (Pierre), forçat libéré, III², 681.

Arnoult (Dubois d'). *Voy.* Dubois.

Arnoux. *Voy.* Arnoul.

Arpajon (Louis, duc d'). — Lettre de Colbert, II, 226*.

Arpents de bois, IV, 186, 205, 212, 230.

Arpentage, V, 529 note 1. *Voy.* Forêts.

Arpenteurs royaux, IV, 185, 194, 198, 200, 211; VI, 181.

Arquebuses (Commerce des), II, 797.

Arquebusiers (Compagnies d'), II, 328.

Arquien (Mademoiselle d'), VI, 230 note 1.

Arras (Ville d'), I, 17, 226, 228, 463, 464; II, CCLXII, 444, 561, 574, 592; IV, 1; V, 73 note 1, 74, 130 note 1; VI, 345, 483; VII, 148.

Arras (Le sieur d'), III, 82. — Son fils, III, 82*.

Arrêts du Conseil. — Affichage, II, 359 note 2, 459; VII, 296. — Annulation et révocation, II, 99, 180, 212, 266, 582; IV, 197, 376; VI, 274, 391, 476. — Discussion et préparation, II, CCXXXII, 2, 3, 76, 101, 146, 325, 514, 545, 750; III², 445,

541; IV, 115, 125; VII, 290. — Distribution et publication, II, 114, 157, 162, 168, 190, 199, 255, 294, 394, 459, 713, 721; III², 615; IV, 24 note 1, 75 note 1, 269 note 1, 271 note 1, 279, 280 note 1, 286, 299, 349 note 1, 505; VI, 73 note 2, 295; VII, 281. — Enregistrement et exécution, II, CCII, CCVII, CCIX, CCXVI, 6, 103, 113, 119, 147, 157, 203 à 205, 236, 245, 251, 261, 266 note 3, 272, 273, 293, 295, 298, 311, 332, 333, 342, 350, 451, 459, 493, 547, 573, 582, 597 note 2, 598, 601, 604, 609, 642, 667, 692, 698, 721, 752; III, *63, 64, 87;* III², 595, 596, 598, 607, 642; IV, 5, 13, 36, 93, 94, 134, 135, 147, 207, 251, 258, 271, 276, 279, 284 note 2, 299 note 1, 306, 476, 485, 548, 564; VI, 17, 64, 72, 75, 78 note 3, 178, 446; VII, 191, 221, 226, 227, 261, 272, 274, 284, 315 note 2. — Expédition, II, 76, 92, 95, 107, 108, 114, 157, 179, 185, 212, 216, 332, 340, 359 note 2, 372, 425, 639, 713; IV, 93, 189, 197, 217, 263, 264, 276, 284 note 2. 553; V, 433; VII, 281. — Impression, II, CCXLVIII. — Signification, II, CXCVIII, 365; IV, 559, 595; VI, 52.

Arrêts interlocutoires, II, 752. — préparatoires, VII, 219. — d'abonnement, II, 418. — de comptant, VII, 193. — de concession d'octrois, IV, 38, 61, 477, 484. — de confiscation, II, 372. — de décharge, II, 566 note 2; VII, 174. — de défense, II, 80; VI, 9, 429. — d'enregistrement, II, 709, 770; III, *13;* III², 616; VI, 289. — d'imposition, IV, 178. — de liquidation, IV, 178. — de prêts, II, CXCVIII, 750; VII, 196, 201, 208. — de remise, II, 246. — de réunion des domaines, II, 203; VII, 229. — de subrogation, IV, 46; VII, 291. — de surséance, II, 693. — de vérification d'une déclaration, VI, 391.

—— divers, II, 760, 762, 766, 769; IV, 563, 565, 569, 593, 594, 600; VI, 433, 438; VII, 418 à 423, 448.

Arria et Petus, statues, III², 243.

Arrière-ban, II, 358 note 2; VI, 290.

Arrière-fermiers des aides, II, 164.

Arrière-fiefs, VI, 213, 397; VII, 7.

Arrière-vassaux, VII, 351.

Arrimage des vaisseaux, V, 389.

Arrogant (*L'*), vaisseau, III², 686, 701.

Arrondissement des élections, II, 224, 225.

Arroux (L'), rivière, IV, 57, 240, 416; VII, 76.

Ars (Prieuré d'), II, CCXXXVI.

Arscot (Le duc d'), III², 296.

Arsenal (L'), à Paris, V, 568.

Arsenaux de la marine et des galères, II, 622, 623, 801; III, 101, 106, 122, 130, 152, 162, 171, 180, 196, 198, 199, 207, 208, 215, 225, 228, 230, 232, 246, 249, 254, 256, 257, 263, 266, 267, 275 note 1, 278, 283 à 290, 292 à 298, 304, 309, 310, 314, 319, 327, 341, 343 à 346, 352, 358, 360, 364, 365, 367, 369, 370, 374, 375, 379 à 381, 383, 393, 395, 404, 407 note 1, 410, 411, 420, 467, 475, 476, 487, 500, 501, 511, 514, 517, 520, 523, 525, 541, 549, 552, 559, *4, 10, 24, 25, 29, 37, 45, 54* note 1, *55, 68, 87, 90, 95, 115 à 117, 121, 122, 130, 131, 133, 137, 138, 141, 171, 177, 193, 197, 238, 245;* III², 2, 3, 6, 7, 12, 19, 22, 37, 39, 42, 45, 54, 57, 65, 68, 78, 90, 93, 94, 104, 117, 140, 142, 143, 146, 150, 155, 158, 161, 162, 169, 170, 184, 186, 189, 199, 365, 366, 381, 667, 668, 674, 679, 680, 712, 715, 724; IV, 256, 257, 434 note 3, 435; V, 17, 18 note 1, 104 à 106, 313, 442, 553; VI, 321; VII, 302, 305. *Voy.* Brest, Dunkerque, Havre (Le), Marseille, Rochefort, Toulon.

Arsenaux de marine étrangers, II, 558; III, 17, 146, 151, 175, 231, 302, 417, *158, 159;* III², 39, 56, 169, 225, 251, 268 à 271, 274, 276 à 281, 309, 310; VII, 108. *Voy.* Amsterdam, Angleterre, Espagne, Gênes, Hollande, Naples, Venise.

Arsy (François de Gouy d'). *Voy.* Cartigny.
Art poétique (*L'*), poème, V, 361.
Artagnan (Charles de Baatz, marquis d'), I, 77*, 211, 213, 352, 383; II, CXCIV à CXCVI; V, 7; VII, 36, 394.
Artas (Forêt d'), III, 206, 212, 535; III², 364.
Artiague (M. d'), III², 669.
Artifice (feu d'), V, 273, 274.
Artifices pour les brûlots, III, 39, 50, 185; III², LIV, 37.
Artillerie. — Buts pour l'exercice du canon, III, 230, 297, *32*; III², 728. — Commerce qualifié contrebande, II, 797. — Commissaire général, III, 216, 404. — Direction et service des dépenses, I, 2, 8, 9, 15, 54, 75, 77, 80, 81; II, 11, 54; VII, 246. — Fonderies. *Voy.* Fonderies. — Grands maîtres, I, 37; III, 186; VI, 228, 273, 486. *Voy.* Lude (Le duc du), Meilleraye (Le duc de La). — Son importance, III², 36 à 38. — Magasins, V, 15. — Transports, IV, 481, 484, 500. — Officiers, IV, 188. — Trésoriers, III, 186; VII, 178. — *Voy.* Canons.
—— de marine. — Organisation et dépenses, III, 39, 66, 75, 84, 108, 121, 141, 163, 194, 198, 230, 243 à 245, 289, 290, 296, 297, 301, 313, 341, 367, 372, 376, 404, 421, 482, *17*, *32*, *126*, *142*, *146*, *148*, *191*, *192*, *203*, 207, *237*, *240*, *243*; III², 3, 4, 6 note 1, 35 à 38, 44, 58, 94, 140, 203, 375, 466, 654, 658, 661, 663, 666, 700, 724, 728; IV, 434 note 3.
Artillés (Vaisseaux), III, 475.
Artimon (Mât d'), III, *148*; III², 659, 668.
Artinia (Ville d'), IV, 588.
Artisans. *Voy.* Ouvriers.
Artois (Comté d'). — rendu à la France, VI, 87. — Régime ecclésiastique, VI, 87, 88. — Séditions, I, 465.
—— (Province d'). — Administration de la justice, I, 465. — Campagne de 1650, VII, 151. — Chanvres, II, 623. — Domaines de Mazarin, I, 463 à 465. — Don gratuit, II, 772, 776. — États, IV, 448 note 1, 449, 451; VII, 228, 262; lettre de Colbert, IV, 448 note 1. — Nourriture des troupes, VI, 252. — Places et artillerie, I, 15. — Prétentions du Roi, V, 385 note 3; VI, 241, 243, 244, 254. — Prétentions de Louis XI, VI, 243.
Artois (*L'*), vaisseau, III², 684.
Arts (Académie des), V, 436.
Arts libéraux protégés par Louis XIV, II, 61, 62, 66.
Arts et manufactures (Surintendance des), V, 449, 450.
Arts et métiers. — (Corps d'), II, 288, 829; IV, 106; VI, 273. — (Taxe des), II, CCXLVIII, 288 note 2, 324 à 328, 330, 334, 347, 350, 351, 364, 370, 385.
Aruna (Christophe d'), VI, 212.
Arvert (Île d'), III, 92 note 3.
Arvieux (Laurent d'), II, 849*; III, 215. — Lettre de Colbert, V, 372.
Arzac (Traite d'), II, 123, 285; VII, 264, 266, 283, 285.
Asburnham (Lord), ambassadeur d'Angleterre, I, 222*.
Ascension (Fête de l'), à Paris, VI, 433 note 3.
Asie. — Colonies portugaises, II, CCLXIV, 430. — Consuls de France, II, 460. — Relations et commerce avec l'Europe, II, 456, 458; III², 442; VI, 263; VII, 182. — Rois, II, CCLXVI.
Asie (*Les Décades d'*), traité historique, V, 600.
Asile (Lieux d'), VI, 33, 76, 77, 404. *Voy.* Luxembourg, Tuileries.
Askem (L'amiral), III², 320.
Aspremont (Le comte d'), VI, 476.
Aspremont (François de la Mothe-Villebert, vicomte d'), ingénieur, IV, 466, 468 note 3, 555, 556; V, 77 note 3, 80, 81, 90. — Lettres de Colbert, IV, 466 note 2, 467*, 468; V, 77, 79, 114, 122, 143 note 1, 154, 182.
Aspremont de Vandy (M. d'). *Voy.* Vandy.
Assas (Orme d'), IV, 474, 540, 545.
Assemblée (Lieux d'), IV, 128.
—— (Quartiers d'). *Voy.* Quartiers.
Assemblées. — *prima mensis*. *Voy. Prima*

mensis. — scientifiques, V, 524. — de chapitres, I, 537, 540. — de charité, VI, 120 note 1. — de communautés d'ouvriers de manufactures, II, 84, 338, 834. — de compagnies de commerce, III², 532. — de diocèses, III², 52. — d'États provinciaux, IV, 5, 89. — de la faculté de théologie de Paris, VI, 166 à 168, 171, 177, 179, 180, 192, 445. — de fermiers des domaines, II, 208. — de la Nation, en Levant, II, 517. — d'officiers, II, 279; III², 543, 545. — du clergé. *Voy.* Clergé.

Assesseurs des maréchaussées, VI, 373.

Assiette. — des diocèses, IV, 128, 273. — des triages de bois, IV, 567. — des ventes ordinaires de bois, II, 85; IV, 188, 190, 191 note 3, 192, 200, 223, 242, 243, 245 note 1, 260, 563.

—— des vaisseaux, III, *40, 43, 126;* V, 306.

Assignations à comparaître, II, 102, 203; IV, 51, 190, 191 note 3; VII, 168, 169.

—— de fonds, I, 101; II, CXCVIII, CXCIX, CCIII, CCXLVIII, 44, 45, 67, 86, 230, 237, 717, 755 à 757, 766, 767; III, 74; III², 552; IV, 20 note 1, 79, 350, 356 note 1, 370; V, 1, 357; VII, 166, 168, 169, 191, 192, 205, 206, 209, 212.

Assis (Village d'), VI, 174.

Assises de la chevalerie de Lorraine, IV, 11.

Associés. — des compagnies de commerce, II, 718, 802. — des entrepreneurs de travaux publics, IV, 314, 492. — des fermiers, I, 440. — des traitants, II, CXCIX, 758.

Assomption (Fête de l'), VI, 433 note 3.

Assomption (*L'*), tableaux, III², 264, 265.

Assurance (Compagnies d'), VII, 289.

—— (Polices d'), II, 675; III, *153* note 2. *Voy.* Grosse aventure.

Assurances des actionnaires des compagnies de commerce, III², 553.

—— (Chambre des), à Paris, II, 532, 640, 675; III, 425; VII, 430.

Assuré (*L'*), vaisseau, III, 242; III², 684.

Assurée (*L'*), barque, III², 690.

Assyriens (Législation des), VI, 376.

Astarac (Élection d'), II, 67; VII, 40.

Astesan (Pays), III², 282.

Astrée (*L'*), vaisseau, V, 305 note 2.

Astrologie, V, 515.

Astronomes, V, 321, 332, 334, 425, 512, 515, 577.

Astronomie. — Instruments, V, 516. — Observations, V, 314, 319, 320, 403 note 6, 404, 421, 422, 473, 493 à 495. *Voy.* Observatoire.

Ateliers. — pour la construction des vaisseaux et des galères, II, 661 note 2, 801; III, 19, 27, 33, 67, 89 à 91, 97, 103, 134, 148, 190, 216, 220, 224, 225, 271, 282, 286, 294, 296, 357, 368, 524, 570 note 1, *237;* III², 3, 8, 135, 156, 157, 220, 349, 381, 396, 474, 654, 674; V, 305 note 1; VII, 289, 303, 304. — de mineurs, IV, 430, 436, 581 note 4, 584, 585, 587 à 589, 592, 599; V, 326, 384 note 2. — de sculpteurs, V, 411. — de travaux de fortification, V, 109, 111, 113, 119 note 1, 122, 136, 146, 165, 175 note 1, 179, 180, 207 note 1. — pour la fabrication de la porcelaine, V, 548.

Ath (Châtellenie d'), V, 276; VII, 227, 228.

—— (Ville d'), II, CCXXIX, 622, 623; III, 376, 377, 378, 380; III², 141, 296, 314 note 1, 637; IV, 59, 241, 356; V, 32 note 1, 310 note 2; VI, 34, 282; VII, 55.

Athos (Mont), VII, 452.

Atlantique (Mer), II, CCLXIII.

Atlas de Colbert, VII, 373 à 375.

Atorre (Le comte d'), III², 494.

Attache donnée sur des commissions, II, 72; III, 137, 139.

Attichy (Doni d'). *Voy.* Autun (évêque d'), Doni.

Attila, roi des Huns, III², 266.

Attila, tableaux et bas-reliefs, III², 236, 382.

Attiques des palais, V, 247, 259, 262, 264, 277, 283, 287, 298, 339.

Attributions en matière de gabelles, IV, 355, 365.

Aubagne (Eaux d'), IV, 157.
Aubaine (Droit d'), II, 372, 769, 797, 816, 830; V, 379; VI, 383.
Aube (L'), rivière, IV, 412, 421, 423; VII, 244.
Aubépine de Châteauneuf (Charles de l'). *Voy.* Châteauneuf.
—— (Charlotte de l'). *Voy.* Saint-Simon (La duchesse de).
—— (Maison de l'), V, 435.
Auber (M.), VII, 15.
Auberges (Police des), VI, 437.
Aubert (M.), II, CCVI, CCIX.
Aubert, consul à Gênes, VI, 164. — Lettre de Colbert, II, 183.
Aubert (Seigneurie d') achetée par Mazarin, I, 520, 521.
Aubertot (M.), V, 101, 102.
Aubeterre (Léon d'Esparbez de Lussan, chevalier d'), I, 193*.
Aubeville (M. de Sève d'), VI, 256*, 488.
Aubigné (Charles d'). — Lettre de Mme de Maintenon, VII, CXC note 2.
Aubigny (Terre d'), érigée en duché, V, 356 note 5.
Aubigny (Mademoiselle d'), VI, 230 note 1.
Aubray (Antoine d'), VI, 393. — Lettre à Colbert, VI, 392*.
—— (Dreux d'), lieutenant civil, VI, 392*.
—— (Marie Dreux d'). *Voy.* Brinvilliers (La marquise de).
Aubry (Léonard), V, 458.
Aubusson (Jean-Charles, marquis d'), VI, 42*.
Aubusson de La Feuillade (M. d'). *Voy.* Feuillade (La).
Auch (Province ecclésiastique d'), IV, 116.
—— (Ville d'), II, 345 note 2.
Aucour (Barbier d'). *Voy.* Barbier.
Aude (L'), rivière, IV, 307, 322, 372, 415.
Audibert (Le capitaine), III, 32.
Audiences. — des ambassadeurs, VI, 465, 468. — de Colbert, IV, 165. — des intendants, VII, 298.
—— des baillis des justices seigneuriales, VII, 352.
Audiencier de France (Le grand). *Voy.* Béraud de Croissy.
Audierne (Ville et port d'), II, 306, 307.
Audigny de Grandfontaine (M. d'). *Voy.* Grandfontaine.
Audijos, rebelle, II, 363.
Auditeurs. — de la Chambre des comptes, II, 2; IV, 316 note 1; V, 466, 492; VI, 199. — des comptes de tutelle et curatelle, IV, 316 note 1. — des comptes des villes, IV, 177. — de rote. *Voy.* Bourlémont, Rote.
Auditoire des requêtes de l'hôtel, IV, 566.
Augmentations de gages, II, CCVIII, CCXV, CCXLI, CCXLII, 19, 29, 32, 34, 43, 56, 367 à 369, 372, 769; IV, 50; V, 449, 456 à 463, 465; VI, 16, 337; VII, 167, 178, 192, 194, 214, 390, 429.
Augsbourg (Ville d'), I, 325, 348, 354; V, 3.
Auguste, empereur, III², 237; V, 584; VI, 374.
Auguste, statue, III², 245.
Auguste (*L'*), vaisseau, III², 688.
Augustin (saint), évêque, VI, 433 note 2; VII, 371.
Augustins (Couvent des), à Paris, VI, 228.
Augustins déchaussés (Religieux), VII, 393.
Augustinus (L'), livre de Jansenius, VI, 489.
Aulargé (M.), VII, CLIX.
Aulme, mesure de capacité, VII, 95.
Aulnay (M. de Vaudricourt de l'). *Voy.* Vaudricourt.
Aulneaux (Seigneurie des), VII, 391.
Ault (Bourg d'), V, 202 à 204.
Aumailles (Bêtes). *Voy.* Bêtes.
Aumale (Abbaye d'), VI, 86.
—— (Ville d'), II, 389, 543 note 2.
Aumônes. — du Roi et de la Reine, II, CCLI; III², 581; V, 379. — de Colbert et de Mazarin, I, 533; VII, 82. — des couvents, II, 714. — pour le jubilé, II, CCLI.
Aumônier de France (Le grand), V, 257, 465. *Voy.* Bouillon (Le cardinal de).
Aumôniers. — des colonies, III², 472. — de la marine et des galères, III, 344, 353, 370, 422, *14*, *30*, *112*, *158* note 1, *221*

note 1, *238;* III², 372, 383, 384, 666, 729; VI, 130, 142. — de la Reine, I, 240.
Aumont (Antoine d'), marquis de Villequier, maréchal de France, I, 14*, 20, 494*, 505; V, 148*; VI, 255, 257; VII, 150, 158.
—— (César, marquis d'), I, 432*, 433.
—— (Louis-Marie, duc d'), gouverneur de Boulogne, I, 14, 494* note 1; III, 438*, 494; III², 199; V, 139*, 148, 149, 157, 160, 195, 200 note 2, 380 note 4. — Lettre de Colbert, V, 139.
—— de Saint-Lusson (François d') *Voy.* Saint-Lusson.
Aunage des étoffes, II, 564, 838.
—— (Droits d'), II, 573.
Aunages. *Voy.* Bois, Évent, Excédent, Pince, Pouce.
Aune, mesure, I, 219; II, 838; V, 236.
Aunis (Pays d'), I, 210, 528; II, 232 note 3, 285, 667; III, 47 note 2, 77, 86, 322, 328, 414 note 1, 77 note 1, *89;* III², 58, 93, 120, 680; IV, 110, 111; V, 382, 383, 442; VI, 127, 172, 342; VII, 246, 446 note 1. *Voy.* Rochelle (Intendance de La).
Aunoy (Gobelin d'). *Voy.* Gobelin.
Aupuy (M.), gentilhomme rebelle, I, 512.
Aure (Ville d'), II, 664.
Auriac. — Mines, IV, 587, 593. — Prieuré, VII, 71.
Aurillac (L'abbé d'), V, 622 note 1.
—— (Ville d'), II, 512, 566 note 3, 677.
Aurilly (Garnier d'), trésorier de France à Moulins, IV, 475*.
Aurin, notaire, I, 442*, 507, 509, 512.
Auron (L'), rivière, IV, 493, 494.
Auronne (La comtesse d'), III, 78 note 1.
Aurore (*L'*), statue, III², 257.
Aurore (*L'*), frégate, II, 474 *err.;* III², 686, 701.
Aurore (Cabinet de l'), à Sceaux, V, 560.
Aussonne (M. d'), premier président, III², 25.
Authie (L'), rivière, V, 137, 138 note 1.
Authion (L'), rivière, IV, 516.
Authon (Ville d'), I, 510.
Authumes (Forêt d'), III², 363, 364.
Authy (Thuillier d'). *Voy.* Thuillier.
Automne (Termes de l'), V, 419.
Autopsie de gens empoisonnés, VI, 427.
Autriche (Archiduché d'), V, 624.
—— (Maison d'). — Sa prospérité, ses possessions, II, CCXLIV, 18; III², 252, 281, 282; IV, 219; V, 385 note 3; VI, 87, 88, 202, 219, 241, 242, 485. — Relations et guerres avec la France, I, 42; II, 64, 311; III, 523; III², 573, 575; VI, 220, 319 note 1, 479, 487, 490.
—— (Ferdinand-Charles, archiduc d'). *Voy.* Insprück (L'archiduc d').
—— (Don Juan d'). *Voy.* Juan (Don).
—— (Archiducs d'), VI, 219.
Autruches, V, 553.
Autry (M. d'), gentilhomme rebelle, I, 512.
Autun (Maîtrise d'), IV, 217, 240, 260.
—— (Ville d'). — Évêques : Doni d'Attichy; lettres de Colbert, V, 244*; VII, 32; *voy.* Doni. Gabriel Roquette; lettres de Colbert, IV, 56 note 2, 416 note 3; VII, 96 note 3. — Manufactures et métiers, II, 623, 624, 677; VII, 242, 288. — Usurpation des forêts royales, IV, 240.
Auvergne (Comté d'), VII, 188, 189.
—— (Coutume d'), IV, 252.
—— (Duché d'), VII, 188, 189.
—— (Intendance d'). *Voy.* Barre (La), Bercy, Camus (Le), Marle.
—— (Province d'). — Abbayes et couvents, I, 370, 444; VII, 121, 122. — Administration des revenus des villes, IV, 137, 154, 159, 160, 172, 174, 177, 178, 606; VII, 319. — Bois et mâts pour la marine, III, 44, 85, 212, 308, 533; III², 55, 90, 107, 144, 379; VII, 243. — Carrières, VII, 289. — Chanvres, II, 361, 851; III², 43, 377; VII, 243. — Circulation de mauvaise monnaie, II, 101. — Commerce, II, 719, 720; VII, 230, 292. — Consuls, IV, 160, 177, 178; VII, 319. — Coutumes, VI, 397. — Domaines du Roi, IV, 248 note 1. — Droits d'entrée, II, 295. — Émigration des paysans, II, 700; III, 145; VII, 232. — Fabrication

du papier, II, 329, 340 note 5, 566, 567, 583. — Forçats, III, 9. — Fourniture des étapes, IV, 171. — Fromages, II, 720. — Gouvernement de Mazarin, I, 77, 169, 172, 405, 443, 528, 530. — Grands jours, IV, 75; V, 585; VI, 28. — Haras, IV, 137, 214, 215, 283, 569. — Lieutenances générales, IV, 29. — Manufactures, II, 512, 513, 545, 567, 583; III², 43; VII, 243. — Mines, VII, 289. — Notaires, II, 108. — Papier terrier, II, 107, 108, 163; IV, 154, 155; VII, 410. — Péages, IV, 75, 76, 486 note 1. — Prairies et pâturages, IV, 214, 215, 251. — Présidiaux, IV, 171; VI, 65 note 2. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Recherche de manuscrits pour Colbert, VII, 68, 69. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 70, 71, 90 note 2, 92, 125, 137 à 139, 163, 218, 226, 227, 229 note 1, 271, 272, 328 à 330, 332 note 1, 335 note 1, 340 note 5, 344, 345, 784; IV, 75, 137, 159, 248. — Réformation des forêts, IV, 248. — Tapisseries, V, 520. — Travaux publics, IV, 437, 438, 460, 494, 525, 526, 545. — Vaches, I, 220. — citée, III², 362; VI, 408, 409; VII, 246.

Auvergne (La comtesse d'), III², 297.

Auvers (village d'), V, 302 note 2.

Auvry (Claude). *Voy.* Coutances (Évêque de).

Auxcousteaux, bailli de Saint-Lucien de Beauvais, I, 130.

Auxerre (Bailliage d'), VII, 351, 352.

—— (Capitainerie d'), V, 553.

—— (Comté d'), IV, 58; VII, 339, 351, 352.

—— (Coutume d'), VII, 7.

—— (Diocèse d'), III², 39; V, 316, 317; VI, 123; VII, 56 à 58, 140.

—— (Ville d'). — Abbaye de Saint-Germain, VII, 9. — Administration municipale, II, 689; IV, 72. — Commis du sel et des aides, VII, 3. — Culture du lin, II, 851. — Dettes, II, 689. — Évêques: Pierre de Broc, I, 14 note 3; VII, 11. André Colbert, IV, 133, 525; lettres de Colbert, V, 525; VI, 122. Nicolas Colbert, III², 39; V, 316, 317, 558; VI, 122; VII, 56, 60, 75, 76, 392; lettres de Colbert, II, 654, 680; IV, 71, 72; VI, 96; VII, 58, 62, 70 note 2, 71; *voy.* Luçon (évêque de). — Fainéantise et débordements des habitants, II, 516, 541, 542, 654, 680; VII, 58, 67. — Fermiers généraux, VII, 3. — Hôpital général, II, 654, 656; IV, 71, 72. — Hôtel de ville, II, 688. — Imposition des tailles, VII, 10. — Maire et échevins, II, 497, 515, 654, 688; IV, 71, 72; VII, 67; lettres de Colbert, II, 441, 497, 515, 541, 542 note 1. — Manufactures, II, 441, 442, 497, 516, 541, 623 à 625, 628, 654, 656, 677, 680, 688; IV, 58; VII, 242, 288. — Octrois, II, 680. — Officiers municipaux, IV, 71 note 1. — Pont, IV, 419, 525. — Présidial, VII, 352. — Séjour du Roi, VII, 363. — Séjour de Mazarin, I, 6. — citée, II, 852; IV, 487; V, 558; VII, 62, 363.

Auxonne (Ville d'), II, 596; III, *251;* IV, 97, 468; V, 39, 40, 71, 74, 75, 77, 78, 80, 90, 114, 121, 122, 141 à 143, 154, 180 note 1, 183, 224 note 2; VII, 284.

Auxy (Bourg et bois d'), IV, 240; V, 124 note 2.

Auzanet (Barthélemy), avocat, VI, 7 note 1, 12*, 376, 396 à 401.

Auzillon (M.), guidon, VI, 56.

Auzout (M.), mathématicien, V, 471, 473.

Avallon (Ville d'), II, 851.

Avancement (Ordre de l'). — dans la marine royale, III, 138, 141, 142; III², 381, 719. — dans la marine hollandaise, III², 303.

Avances. — faites par le Roi aux compagnies de commerce, II, 428. — faites par le Roi à des manufacturiers, VII, 440. — faites aux entrepreneurs de fortifications, V, 129, 207. — faites aux familles des matelots, III, 551, 553, *22, 76, 88* note 1, *128, 219.* — faites aux fournisseurs de la marine, III, 452, *65.* — faites à Madame de Montespan, III², 209. — faites aux matelots, III, 193, *76.* — faites au Roi par Colbert, II, 5. — faites par les consuls

des villes, IV, 177. — par divers, II, CCXLIII; III², 78, 624; IV, 314, 356, 358 note 2; VII, 400. — par les entrepreneurs de travaux publics, IV, 485. — par les fermiers, I, 440; VII, 168. — par les gens d'affaires, II, CXCIX note 4, CCVIII, 4, 22, 26, 63, 64, 264; VI, 311; VII, 164, 165, 168, 178. — par les receveurs généraux, II, 264 note 1, 283, 300, 345 note 2. — par les receveurs particuliers, II, 297 note 3. — par les trésoriers de l'Épargne, VII, 210. — par les trésoriers de la marine, III², 65. — Intérêts et remises, II, CCXV, 20, 22 à 24, 32, 41, 45, 67, 87, 229 note 1, 297 note 3, 760, 773, 782; IV, 24; VII, 168, 206, 219, 226, 412, 440, 441.

Avanies faites aux chrétiens par les Turcs, II, 450, 671, 842 à 847, 849 note 2; III, 183, 184; VI, 66, 236; VII, 287.

Avant-becs des ponts, IV, 493, 506, 508, 520.

Avaugour (Le baron du Bois d'), III², 391*.

Avaux (Claude, comte d'), I, 32*; II, 22.

—— (Jean-Antoine de Mesmes, comte d'), V, 650; VII, 345. — Lettres de Colbert, II, 660*, 672; V, 335.

Avenant (*L'*), vaisseau, III², 688.

Aventure (Diseurs de bonne). *Voy.* Bonne aventure.

Aventure (Grosse). *Voy.* Grosse aventure.

Aventurier (*L'*), vaisseau, III, 107; III², 154, 157, 686.

Avesnes (Ville d'), II, 6, 12, 191; VI, 256, 257, 465.

Avessens de Tarabel (Jean d'), IV, 306.

Aveux féodaux, I, 456; II, 111; V, 433; VII, 7, 351, 352, 409, 410.

Avigneau (Terre d'), VII, 2, 4.

Avignon (État d'), II, 480, 481, 495; VI, 370; VII, 258, 259.

Avignon (Schisme d'), V, 407.

—— (Ville d'). — Manufactures, II, 479, 541, 553, 565; IV, 462, 463; VI, 274. *Voy.* Bando. — Monnaies, II, 238. — Pont, IV, 359, 456, 462. — Troubles et séditions, II, 161, 162, 516 note 2. — citée, I, 411, 433, 435, 437; II, 12, 470 note 1; III², 177, 179; IV, 462; 538, VI, 210, 383; VII, 259.

—— (Villeneuve-d'). *Voy.* Villeneuve.

Avirons des galères, III², 737.

Avocats. — comparaissant chez des intendants, II, 266. — condamnés aux galères, III, 114. — injuriant des juges, VI, 45. — nobles, VI, 442. — travaillant à la réformation de la justice, III, 321; VI, 7, 9, 375 à 377, 397 à 400. — travaillant pour Seignelay, III², 49.

—— au Conseil, V, 648. — à la Cour des aides, VII, 263. — des greniers à sel, IV, 574. — en Parlement, IV, 64; V, 381.

—— du Roi, II, CCVIII; IV, 504; VI, 378. — généraux, II, 266, 737; III, 27; VI, 110, 441.

Avoines, IV, 225, 227; V, 301; VII, 270, 271.

Avranches (Élection d'), IV, 233.

—— (Ville d'). — Évêques : Gabriel Bois-lève, I, 495*. Gabriel-Philippe de Froullay de Tessé, VI, 158 note 1; lettre de Colbert, VI, 157. — Manufactures, VII, 242.

Avre (L'), rivière, IV, 501.

Ayen (Le duc d'), III², 199.

Aymar (M.), député aux États du Mâconnais, IV, 598.

Ayrault (M.), membre de la Chambre de justice, II, 47; VII, 217.

Ayroles (M.), IV, 580.

Azolini (Le cardinal), III², 244.

Azur (Manufactures d'), II, CCLXI.

B

Baas (M. de), gouverneur des Îles françaises d'Amérique, III². 483, 485, 489 à 492, 496, 497, 500 à 502, 504 note 1, 529, 538, 539, 572, 574, 584, 593, 601, 602, 604, 620, 629, 669, 670 à 673; VII, 425. — Lettres de Colbert, III², 406* à 414, 454, 456, 460, 476, 487, 498, 551, 564, 583, 590. — Lettres du Roi,

III², 453, 459, 477 note 1, 478 note 1, 492 note 1, 522, 585 note 2, 590, 600. — Lettre à Colbert, III², 668.
Baatz (M. de). *Voy.* Artagnan.
Bab-el-Mandeb (Détroit de), II, 848.
Baba-Hassan, dey d'Alger, III, *246* note 4.
Bacchus, vase antique, III², 248.
Bacchus (Fontaine de), à Versailles, V, 366, 367, 370, 371.
Bachas. — d'Alger, V, 373; VI, 235, 236, 435. — du Caire, VI, 234.
Bachelier (M.), membre de la compagnie des Mines, IV, 425 note 3, 579, à 581, 585, 586. — Lettre de Colbert, IV, 19. — Lettre à Colbert, IV, 581.
—— (M.), receveur général, II, 777.
—— (M.), substitut du procureur général, I, 153.
Bacheliers de Sorbonne, I, 131; V, 608.
Bachellerie (M. de La), I, 78*, 86, 145.
Bachi. *Voy.* Bacha.
Backer (Le capitaine Georges), III², 673.
Bacon (Francis Verulam, lord), V, 524*.
Bacquetage des eaux, IV, 308.
Bacs sur les rivières, II, CXCI; IV, 471, 522, 528; V, 557.
Bade (Madame de), VI, 230 note 1.
Badet (Richard), manufacturier, IV, 579.
Bagdad (Ville de), II, 501.
Bagé (C.-E. d'Urfé de). *Voy.* Urfé.
Bagnères (Bains de), IV, 483, 488, 489; V, 393, 394; VII, 88.
Bagnes, III, 101, 131, 146, 147, 151, 200.
Bagot (Le P.), réformateur de l'ordre de Cluny, I, 237*.
Bagues (Courses de), VII, CXLIII.
Bahama (Détroit de), III, *132*.
Baïes (Ville de), III², 253.
Bail (Louis), manufacturier, IV, 579.
Baillard (M.), I, 276.
Baillarge, grain, I, 310, 314.
Baillet (M. du Bois de). *Voy.* Bois de Baillet (M. du).
Bailleul, valet de pied du Roi, VI, 56 note 4.
Bailleul (M. le), surintendant des finances, II, 22*.
Bailli (Jacques), peintre, V, 457, 527*.
Bailli du Palais, II, 446.
—— (Vice-), VI, 442.
Bailliage du Palais, à Paris, III², 51.
Bailliages, II, 301 note 2, 348, 387, 388; III², 51; IV, 21, 29 à 32, 75, 106, 130, 171, 606; V, 536; VI, 441; VII, 314, 351, 352, 394.
Baillis, I, 524; II, 584; IV, 71 note 1; V, 525; VI, 97, 217; VII, 352. — Lettres de Colbert, II, 490, 561 note 3, 670 note 4. *Voy.* Bernier, Poursin.
—— d'abbaye, I, 130. — d'épée, IV, 33.
Bailly (Carrière de), VII, 4.
Bains (Appartement des), à Versailles, V, 283, 366, 369.
Bains médicinaux. *Voy.* Bagnères, Barèges, Bourbon, Bourbonne, Dax.
Bains-de-Rennes (Mines des), IV, 593.
Bains de Diane (*Les*), bas-relief, III², 259.
Baise (La), rivière, IV, 360, 537, 549; VII, 249.
Baisieux (Chaussée de), IV, 535.
Bajadone (M.), noble génois, III², 223.
Bajoires, monnaie, VII, 431.
Bakre (Jean Gertsen, dit), III², 585*.
Bal (Salle du), à Versailles, VII, CXLIV, CLVIII, CLXII.
Balance. — des fonds de la marine, III², 151, 214. — des livres des compagnies de commerce, III², 555.
—— (Registre de), dans les magasins de la marine, III, *182*.
Balances. — Visite et marque, II, 838. *Voy.* Poids.
Balances publiques en Angleterre, II, 407.
Balancier. — des monnaies et médailles au Louvre, V, 583; VII, 426, 436. — des pendules d'Huygens, V, 304 note 3.
Balaruc (Eaux minérales de), V, 291.
Balbazès (Paul Spinola-Doria, marquis de los), II, 708*.
Balbek (Ruines de), VII, 453, 457, 459.
Balbi (Francesco), III², 225.
—— (Palais), III², 226.
Bâle (Concile de), VI, 108.
—— (Ville de). — Évêque, I, 352. —

citée, II, CCLXI, 468 note 2 ; III², 575; V, 271, 623; VI, 201 ; VII, 112.
Baleine (Huiles de), II, CCLX.
—— (Pêche de la), II, CCXVII, CCLXI, 241.
Baleines et Tritons, groupe, VII, CLXVI.
Balisage des rivières, III, 63; IV, 504, 505.
Balivage des bois à vendre, IV, 245 note 1.
Baliveaux, III², 714; IV, 186, 203.
Ballast, II, 821.
Balles de chanvre, de laine et de soie, II, 545, 838; III, 470; III², 378.
Ballets. — interdits aux comédiens, V, 546 note 1. — joués à Versailles, VI, 470.
Ballets (Salle des). — au Louvre, V, 257. — aux Tuileries, V, 459.
Ballin (Claude), V, 527*.
Ballon (Gilles Loistron, sieur de), V, 276*, 277, 344, 370, 414.
Ballons de feu pour un feu d'artifice, V, 273.
Ballots. — plombés, IV, 27. — visités, II, 845.
Balma (Village de), IV, 323.
Baltasar, créancier de Mazarin, I, 66, 71, 78, 80, 86 *err.*, 223, 540*.
Balthazar (Régiment de), I, 346.
Baltique (Mer), II, CCLIX, CCLXVI, CCLXXII, 413 à 415, 448, 463, 475, 549, 606 note 3, 800, 801 note 1; III², 310; VI, 246; VII, 302.
Balustrade de feu pour un feu d'artifice, V, 273.
Balustrades du Louvre et de Versailles, V, 265, 324, 329, 338, 349, 370.
Balustres (Ornements à), V, 252.
Baluze (M.), père, VII, 71.
—— (Étienne). — Lettres de Colbert, II, 194; VI, LXII note 1, 98, 114, 270, 349, 357, 436 note 2, 439 note 2; VII, 52, 59, 62 à 64, 68 note 2, 70, 73, 80, 372, 373, 376 à 378. — Lettres à Colbert, VI, 271 note 1, 357 note 3, 436, 439; VII, 63 note 2, 78 note 1, 130 note 1, 371 à 373, 376, 377. — Il reçoit des gratifications, V, 472, 474, 476, 479, 481, 484 à 489, 491 à 494, 496; VII, 71. — Ses travaux pour la bibliothèque de Colbert, VII, 52, 68 note 2, 71, 372, 377. — Ses travaux historiques, III², 49 note 1; V, 352*, 353; VII, 372, 377. — cité, V, 407, 414, 425, 433; VII, 381.
Baluze (N.). — Lettre de Colbert, II, 194.
Balzac (Jean-Louis Guez de), V, 592 note 2.
Bambinello, sculpteur, III², 259.
Ban, VI, 290. *Voy.* Arrière-ban.
Banc acheté par Colbert à Saint-Eustache, VII, 396.
Banca (Île de), III², 466, 468, 470, 505.
Bancs de sables, III², XLV; IV, 551 ; V, 442.
—— de Terre-Neuve, III, 566. — de Zélande, III, 438, 507.
Bander-Abbasi (Port de), VII, 356.
Bandier (M. de), VII, 334.
Bandinelli. *Voy.* Bambinello.
Bandits, III, *133;* III², 247; VI, 207; VII, 358.
Bando de prohibition, dans l'État d'Avignon, II, 479, 480, 495, 496, 517, 540, 541; VI, 274.
Bandoulières des soldats, I, 249; III, 298.
Banlieues des grandes villes, II, 794; IV, 186 note 1, 493.
Bannières. — de France, II, CCLXIV, 408. — de Malte, III, 393, 400.
Bannissement (Peine du), VI, 124 note 2, 424.
Banque (Argent de). *Voy.* Argent de banque.
Banqueroutes, II, CCXXXI, CCLVI, 23, 314, 491, 526, 662; IV, 135; VI, 294; VII, 201.
Banques, II, 671; III, 71, 87 note 1, 160, 167, 169, 190, 193, 195, 205; III², 664; IV, 85, 114 note 1.
Banquettes, en termes de fortifications, V, 221.
Banquiers, II, 233, 234, 570; III², 533; V, 309, 363, 622 note 1, 623, 624, 632, 637, 642, 644; VII, 433.
—— expéditionnaires en cour de Rome, VI, 100; VII, 101.
Bans de mariage, III, 245.
Banse (M.), IV, 550.
Banvers (Jean), V, 464.
Banville (Le capitaine de), III, 314*; III², 87, 133, 637.

Banvin (Droits de), IV, 36.
Bapaume (Ville de), II, CCXXVII, 67; V, 299; VI, 330.
Baptême (Actes de), I, 467; VII, 415.
Baptême de Saint-Jean (Le), tableau, III², 263.
Baptêmes de sauvages au Canada, III², 451, 541, 560, 647, 648.
Baptistaires (Extraits), VI, 20.
Baptiste (M.), VII, CLVI.
—— *Voy.* Monnoyer.
Baptistère de Pise, III², 228.
Bar (Duché de), VI, 449, 450.
—— (M.), négociant français, III, 441; VII, 135* note 1.
—— (Sébastien Le), II, 790.
—— (M. de), gouverneur de Vincennes, I, 38, 39, 42, 80.
Bar-le-Duc (Ville de). — Chambre des comptes, IV, 11. — citée, III², 193; VI, 28; VII, 342.
Bar-sur-Aube (Ville de), IV, 420, 422.
Bar-sur-Seine (Ville de), IV, 417, 422; VI, 31.
Barbade (La), île, III², 398, 406, 453, 455, 460, 492, 568.
Barbançon (Marbre de), V, 279 note 3.
Barbarie (Pays de). — Blés, III, 217. — Chevaux, IV, 42, 569. — Cires, II, 799. — Commerce, II, 812; VII, CLXXII. — Corsaires, II, 479, 571, 710, 789; III, 173, 211 note 1; III², 369, 729, 734 à 738, 740; VI, 454. *Voy.* Alger, Salé, Tunis. — Côtes et ports, III, 3, *204*; III², 212, 368, 655. — Cuivres, III², 728. — Esclaves, III, 28, 143. — Perdrix, V, 311 note 2, 437.
Barbault (M.), ingénieur des mines, V, 29, 270.
Barbaut (Jacques), III², 563*.
Barbe portée par les soldats, III, *141*.
Barberini (Le cardinal Antoine). *Voy.* Antoine (Le cardinal).
—— (Le cardinal Charles), III², 230*, 237; V, 321.
—— (Le cardinal François), III², 232.
Barbes (Chevaux), III, 215; IV, 214, 224, 239 note 2, 274 note 2, 569.
Barbet (M.), III, 551.
Barbier d'Aucour (Jean), VII, CLXIII, CXCIII à CXCV. — Lettres de Colbert, VII, CLXVIII, 129*.
—— de La Rivière. *Voy.* Rivière (La).
—— du Metz. *Voy.* Metz (Barbier du).
Barbiers et perruquiers, II, 370; IV, 79; VI, 43.
Barbin, libraire, V, 361 note 3.
—— ouvrier en glaces, II, 529.
Barca (Royaume de), VI, 234.
Barcades pour le curage des ports, III, 364, *164* note 1.
Barcelone (Ville et port de), II, 521, 704, 746; III, *101*, *185*, *188* à *190*, *194*, *195*.
Barde (Denis de La). *Voy.* Saint-Brieuc (Évêque de).
—— (Léonor de La), ambassadeur du Roi en Suisse, VI, 486.
Bardet du Boisneau. *Voy.* Boisneau.
Bardon (M. de), VI, 69 note 1.
Barèges (Eaux de), IV, 483, 489, 490, 503, 504; V, 291; VII, 92.
Barfleur (Ville et port de), III, 554.
Bargellini (M.), II, 479, 495, 496.
Barillat des galères, III, 273; III², 155.
Barillon (Paul). *Voy.* Barrillon.
Barils (Contenance et emploi des), III, 79; III², 695.
Bârin de la Gallissonnière. *Voy.* Gallissonnière (La).
Baritaud (M. de), II, 130.
Baroche, peintre, III², 240*.
Baron, fermier des gabelles, I, 524.
—— (François), directeur de la compagnie des Indes orientales, III², 466 note 1, 507*, 547, 554, 569. — Lettres de Colbert, III², 554; VII, 355.
Baronius (Le cardinal), VI, 105.
Baronnies. — créées au Canada, III², 519. — des États de Languedoc, IV, 380, 387. — du domaine, IV, 232 note 1.
Barons siégeant aux États provinciaux, IV, 5, 6, 82.
Barques. — Armement, mise en mer et emploi, II, 285, 466 note 4, 487, 521,

686; III, 563, 564, 566, *238, 251;* III², 668, 690, 692, 697; IV, 361, 389; V, 163. — Navigation, IV, 307, 348, 363, 389, 394, 397, 565. — de transport, III, 70, 413, *26.* — à voûtes maçonnées, III, *246.* — longues, III, 525, *242;* III², 98, 99, 118, 137, 668, 690, 699; V, 195 note 1.

Barre (M. La), directeur de la ferme des formules, II, CCXLVIII.

—— (Le sieur La), orfèvre, I, 167.

—— (Antoine Lefèvre de La), gouverneur du Canada, I, 387*, 402, 405, 406; II, 96, 653 note 1, 665, 666; III, 441*, 442, 447, 448, 459 note 2, 461; III², 413, 737. — Lettres de Colbert, II, 226*, 229 note 1; III², 526.

Barré, légataire de Madame Colbert, VII, 398.

Barres à l'entrée des fleuves. *Voy.* Cadix, Havre (Le).

Barres (Métaux en), II, CCLVIII, 483, 690, 701 à 703; III, 485; VII, 248, 420, 423, 432 à 434.

Barres royales (Officiers des), II, 308.

Barrière, serviteur d'Anne d'Autriche, I, 6*.

Barrière (M. de), architecte, V, 321.

Barrillon d'Amoncourt (Paul), II, 760 note 1; III, 36; IV, 451; V, 67; VI, 18 note 1, 293; VII, 77, 78 note 1, 425. — Lettres de Colbert, II, 93*, 520, 521 note 1, 591; III, *34* note 1, *68;* IV, 48, 230, 448; V, 53 à 57; VII, 77 note 2, 134, 135 note 1. — Lettre à Colbert, II, 447.

Barriques (Contenance et emploi des), II, 463, 466 note 1; III², 695.

Barrois (Terroir du), IV, 12; VII, 317.

—— (Francs). *Voy.* Francs.

Barrola (Jean de), VI, 214, 217.

Barros (Jean de), V, 600.

Barrots des vaisseaux, III, 216 note 1.

Barsac (Prévôté de), II, 323.

Bart (M.). *Voy.* Bartz (M. Le).

Bartecourt (Demi-lune de), à Mézières, V, 164.

Bartet (Isaac). — Ses relations avec Mazarin et Colbert, I, 109*, 126, 128, 129, 131, 137 à 140, 143, 147, 149, 150 note 1, 155, 157, 158, 160, 166, 170, 174, 186, 492.

Barthe (M. de La), I, 312.

Barthélemy (Famille de), III², 25.

Bartier (M.), VI, 595.

Bartillat (Étienne-Jehannot de), trésorier de l'Épargne, I, 75*, 104, 107; II, 176, 192, 193, *444, 774 err;* V, 508 note 4; VI, 354, 442. — Lettres de Colbert, II, 194; V, 435 note 1; VI, 336 note 1.

Bartz (M. Le), II, 467 *err.*

Barville (François-Joseph de), VII, 393.

Bas. — Exportation, II, 799; VII, 281. — Fabrication, II, CCLX, CCLXII, CCLXIX note 1, 122, 527, 545, 584, 677, 698, 714 note 1, 731, 740, 742, 746, 747, 854; VII, 242, 243, 289. *Voy.* Estame. — Fournitures pour la marine, III, 486, 487. — Importation, II, CCLXIX note 1, 122, 831 note 1; VII, CLXXXIII, 240, 288. — *Voy.* Laine, Soie, Tricot.

Bas (Philippe Le), V, 379, 517, 527.

Bas-Empire (Médailles frappées sous le), VII, 456.

Bas officiers de la marine et des galères, III, 353, 391, *146, 152.*

Bas-reliefs, III², 259; V, 314, 346, 350, 530; VII, 453.

Basins (Manufactures de), II, 561, 848, 851; VII, 242, 288.

Basque (Pays). — Levées de matelots, III, 261, 262; III², 283. — Pêcheurs, II, CCLX *err.*

Basque (Le), vaisseau, III², 684.

Bassan (Le), peintre, III², 225, 226, 239, 240, 264.

—— (Le vieux), peintre, III², 263.

Bassas, en Turquie, VII, 458.

Basse justice (Droit de), VII, 458.

—— lisse (Tapisserie de), II, 786; V, 518, 580.

Bassée (Ville de la), VI, 255.

Basses-cours des maisons royales, V, 257, 284, 338, 369, 463, 562.

Basses sortes (Tapisseries de), V, 450.

Basset (M. du), trésorier de France à Rouen, IV, 470*.

Bassette (Jeu de), VI, 77.

Bassigny (Chaumont-en-). *Voy.* Chaumont.
Bassins. — des canaux, des ports et des rivières, III, 96, 97, 456, 457; III², 25; IV, 416, 448, 464, 472 note 1; V, 56. — à Versailles et à Trianon, V, 297, 298, 326, 328, 330, 331, 339, 366.
Bassompierre (Louis de). *Voy.* Saintes (Évêque de).
Bassora (Ville de), II, 501; VII, 457.
Bassou (Village de), VII, 9.
Bastard (Pierre), maçon, V, 457.
Bastia (Ville de), III², 288.
Bastide-de-Sérou (Mines de la), IV, 425, 588.
Bastide-La-Croix (M. de La), envoyé en Angleterre, VI, 488.
Bastides, en Provence, IV, 602.
Bastille (Château de la), I, 129, 277, 299, 302, 357, 366, 373, 419, 508, 512, 513; II, CXCII, 2, 773, 782; III, 509 note 2, 514 note 2, *146;* III², 586, 589, 590; IV, 113; V, 568; VI, 28 note 5, 34, 51, 56, 71, 74, 75, 185; VII, 170, 219, 224, 225, 246, 404.
Bastion-de-France (Le), en Afrique, I, 195, 196, 209 *err.;* III, 306, 364; V, 374; VI, 455; VII, CLXXII. — (Compagnie du), III, 364; V, 374.
Bastions, I, 310, 311; II, 770; III, *117, 119, 131;* III², 23, 249; V, 14, 23 à 25, 36, 56, 57, 59, 65, 66, 70, 85, 86, 87, 88, 91, 115, 116, 121, 124 à 126, 150, 154, 164, 166, 171, 172, 174, 175, 177, 178 note 1, 183 note 1, 192, 194, 196, 209, 213, 217 note 1.
Bastonneau, fermier général des aides de Normandie, II, 116.
Bataille de Constantin (*La*), tableau, VII, 384.
—— *des Dardanelles* (*La*), tableau, III², 266.
Bataillons d'infanterie, V, 190.
Bâtardeaux, III, 162, *117, 118, 137, 138;* IV, 359; V, 109, 113, 119, 134 note 2; VII, 5.
Bâtardes, galères de Venise, III², 271.
———— pièces de canon, III, 186.
Bâtards des rois de France, VI, 272, 273, 329, 352. *Voy.* Vermandois (Le comte de).
Batavia (Île de), III², 466, 493 note 1.
Bateaux. — de poste, IV, 400. — de voiture, IV, 400. — naviguant sur les canaux et les rivières, IV, 395, 450; V, 507. — payant au passage des écluses, IV, 465. — remplaçant un pont, IV, 471. *Voy.* Ponts. — de cuivre, VI, 460.
—— de feu dans un feu d'artifice, V, 274.
Bateliers assujettis à des règlements, IV, 439, 449, 549, 559.
Bâtiments de la marine, III, 104, 327, 370, *245;* III², 6, 22; V, 91.
—— du Roi. — Archers, IV, 543 note 1. — Contrôleurs généraux, V, 341, 456, 458, 530. — Dépenses annuelles, II, 54, 61, 66, 773, 782; V, 276, 310 note 3, 451, 567, 583; VII, 119, 234, 246, 253 à 256, 289. — Historiographe, V, 272. — Ordonnateurs généraux, I, 537; V, 450, 455, 458, 461, 534; VII¹, 390. — Surintendants, I, 537; III², 33; V, 376, 449, 450, 455, 498, 510, 511, 523, 529, 533, 534, 555, 559, 562, 569, 647; VII, CLXXXVIII, CXC note 2, 390. *Voy.* Colbert, Ormoy. — Trésoriers, II, CCXI; III, 151; V, 269, 341, 354, 450 à 455, 474 note 2, 505, 533, 535, 582, 583, 622 note 1, 631. — Trésoriers généraux, V, 456, 458.
Bâtiments de charge et de transport. *Voy.* Vaisseaux.
Bâtis sur une rivière, IV, 518.
Bâtisses des compagnies de commerce, II, 729, 730.
Batistes (Droits sur les), II, 790, 793.
Bâton de pavillon, III², 55.
Battant des pavillons, III², 659.
Batteries. — dans les forts et sur les côtes, III, 38, 414; V, 97. — aux colonies, III², 490, 673.
—— des vaisseaux, III, 214 note 1; III². 35, 36, 164, 379, 675.
Batteurs d'or, VII, 426, 430.
Batteville (Le baron de). *Voy.* Watteville.
Battues aux loups, IV, 297.
Baube (Jean), maître fondeur, III, 23, 127*,

186, 352, 476, 82, 83; III², 161. — Lettre de Colbert, III, 23 note 1.
Baube (Le). *Voy.* Baube.
Bauche (Canton de), dans la forêt de Pagny, III, 109.
Bauda (M.), inspecteur des mines, III, 395.
Baudéan (Suzanne de). *Voy.* Navailles (Madame de).
Baudéan de Parabère (M. de). *Voy.* Pardaillan.
Baudet (M.), II, 200.
—— (Jean), forçat invalide, III², 681.
Baudin (M.), II, 114.
Baudoin, concussionnaire, IV, 513.
Baudrand (Michel-Antoine), géographe, V, 494.
Baudriers, III, 298, 487; III², 694.
Baugé (Ville de), II, 215.
Baulme (M. de La), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1 *err.*, 47; V, 566; VII, 218.
Baume (Le P. La), V, 490 note 1.
Baume de Suze (A.-A. et L.-F. de La). *Voy.* Suze.
Baume-Le-Blanc (La). *Voy.* Vallière (La).
Baume de Germigny, sorte de moellon, IV, 524.
Baure (Mines de la), IV, 593.
Baussan (M. de), conseiller à la Cour des aides, I, 335 *err.*; II, 47; VII, 217.
Bautor (Moulin de), à la Fère, V, 119, 171, 172.
Bautru. *Voy.* Nogent, Serrant.
Baux. — à cens, IV, 577. — à loyer, I, 465; III, 237; V, 116 note 2, 127, 142, 529 note 1. — consentis par les communautés, II, 197, 198. — emphytéotiques, IV, 577. — judiciaires, IV, 577. — ratifiés par arrêts du Conseil, V, 5. — résolus en Conseil royal, II, 750. — des abbayes, VII, 129. — des deniers patrimoniaux des villes, IV, 159, 606. — du droit de boîte, II, 189; IV, 505. — des fournisseurs de l'État, II, 391. — des impositions des villes, II, 722. — des magasins des galères, III, 237. — des octrois, II, 109, 110, 199; IV, 38, 114, 134 note 1, 159; VI, 194. — *Voy.* Fermes, Fortifications, Travaux publics, Ventes de bois.
Baux généraux des monnaies, VII, 419, 428.
Baux des navires, III, 236.
Bauyn d'Angervilliers (Prosper), traitant, II, 289* *err.*; IV, 425 note 3.
Bavette quittée par Mademoiselle de Blois, VI, 338.
Bavière (Duché de), I, 381.
—— (Charles-Louis, duc de), électeur du Rhin, II, CCXL; VI, 331; VII, 108, 300.
—— (Édouard de), VI, 485; VII, 394.
—— (Ferdinand-Marie-François-Ignace-Lucas de), II, CCXXXIX*.
—— (Le prince Robert de). *Voy.* Robert (Le prince).
—— (Anne de), duchesse d'Enghien, II, CCXIV*.
—— (Marie-Anne-Christine de). *Voy.* Dauphine (La grande).
Bâville (Nicolas de Lamoignon de), intendant, II, 181, 182, 190, 191; IV, 299; VI, 293. — Lettres de Colbert, II, 178*, 190, 209, 731, 735; IV, 299 note 2; VI, 146 note 1.
Bayancourt (Hendelot de), III², 457, 478.
Bayers (M. de), I, 315 *err.*
Bayettes d'Angleterre, II, 831 note 1.
Bayeux (Ville de). — Évêque (François Servien), I, 308*. — citée, I, 450; II, 255.
Bayles. — du pays de Labour, III, 335. — de Venise, II, 842, 843.
Bayonnaise (*La*), vaisseau, III², 688.
Bayonne (Coutumes de), II, 800; VII, 285.
—— (Évêché de), VI, 213, 214.
—— (Ville de). — Armement et construction de vaisseaux, I, 24; III, 84, 266, 426, 433, 570; III², 686, 730, 734. — Assemblée des milices, II, 345, 346; VI, 322. — Ateliers de la marine, III, 570 note 1. — Chapitre, VI, 466. — Commerce, II, 363, 411, 475, 476, 664. — Échevins, IV, 170. — Enrôlements de matelots, III, 261, 262 note 1; III², 44, 120, 383. — Entrée des vins, II, 285,

595. — Évêque, VI, 466. — Fortifications, II, 346; III, 518; III², 193, 206; IV, 470; V, 107 note 2, 111. — Fournitures pour la marine, III, 85, 499, 569; IV, 47, 48. — Hôtel des monnaies, VII, 419, 423, 430, 432 note 1, 435. — Intéressés à la compagnie des Indes orientales, II, 428 note 2. — Juifs, VI, 193. — Lieutenant général (Antoine de Gramont), II, 321. — Liquidation des dettes, IV, 77, 170. — Maire et jurats, II, 428 note 2, 433; IV, 469. — Marchands, II, 653 note 1, 655. — Mauvaise conduite des habitants, II, 363; IV, 47, 48; VII, 264 note 1. — Recouvrement des contributions, II, 303; VII, 264 note 1. — Relations avec Fontarabie, VI, 218. — Résines, III², 312. — Séditions, II, 682, 683. — Siège et prise, II, 338, 345 note 2; III, 518, 519; IV, 110, 111, 112; VI, 213, 321. — Traite d'Arzac, VII, 264 note 1. — Travaux publics, IV, 232 note 1, 537 note 2. — citée, I, 382, 449; III, 322, 548, 77 note 1; III², 121, 124; VII, 448.

Bayonne (Le marquis de), III², 226 *err.*

Bazas (Ville de), IV, 76.

Bazeilles. *Voy.* Charné-Bazeilles.

Bazerre (M. de). *Voy.* Bayers.

Bazin (François), sieur de Brandeville, IV, 522; V, 206, 220; VII, 276, 406. — Lettres de Colbert, IV, 135*, 276, 285, 497, 508; V, 189, 206, 207 note 1, 212, 213 note 1, 220, 221; VII, 262 note 1. — Lettre de Seignelay, V, 205.

—— (M.), receveur général des finances. — Lettre de Colbert, II, 283.

Bazin de Bezons. *Voy.* Bezons.

Bazinière (Macé Bertrand de La), trésorier de l'Épargne, I, 500*; II, CXCVII note 4, CCV; VI, 281, 322; VII, 224.

Bazoches (Terre de), IV, 496.

Béarn (Intendance de). *Voy.* Bois de Baillet (M. du).

—— (Province de). — Billonneurs et faux-monnayeurs, II, 128, 129, 136, 238; VI, 65; VII, 276. — Chambre des comptes. *Voy.* Pau. — Coutumes, VII, 275. — Département ministériel, III, 105. — Droit de mayade, VII, 276. — États, IV, 251 note 1, 253, 561. — Intendance, IV, 561; VII, 274. — Mines, IV, 432. — Papier terrier, VII, 278. — Parlement. *Voy.* Pau. — Recette générale. *Voy.* Navarre et Béarn. — Recouvrement des contributions, II, 284; VII, 274 à 278. — Réformation des forêts, IV, 195 note 1, 250, 251, 253 note 1, 256, 257, 288, 289. — Sorciers, VI, 34. — Travaux publics, IV, 561; VII, 276.

Béarn (Les princes de), IV, 289.

Beaubrun (Charles de), V, 446 note 1, 447*; VII, 384.

—— (Henri de). — Lettre à Colbert, V, 447*.

Beaucaire (Canal de), IV, 414.

—— (Sénéchaussée de), II, 187.

—— (Ville de). — Foire, II, 479; III, 389, 392, 398, 399, 402, 503, 57; III², 44; IV, 494, 565. — Pont, IV, 539. — citée, III, 32; VI, 24 note 1.

Beaucarchardine (Histoire), VII, 371.

Beauce (Province de). — Chevaux, IV, 215. — Manufactures, VII, 242. — citée, I, 47.

Beauchamp (M.), III, 87.

—— (Le sieur), nourricier de l'enfant de Madame de La Vallière, VI, 463, 464.

Beaufort (François de Vendôme, duc de). — Lettres de Colbert, III, 50, 59, 60 note 2, 69, 86 note 1, 120 note 1, 155 note 2. — Lettres du Roi, III, 2, 4, 28, 119. — Lettre à Colbert, III², 655. — Campagnes contre les flottes anglo-hollandaises, III, 59 à 63, 65, 69 à 74, 76, 78 à 83, 86, 88. — Campagnes en Levant et contre les pirates, III, 3, 9, 31, 41, 177; III², 655; V, 595; VI, 208, 209, 456 note 1. — Expédition de Candie, III, 98 note 2, 106, 107, 109, 113, 119, 121, 156, 166; III², 727. — Expédition projetée en Irlande, VI, 457. — Jugements portés sur lui, III, 58 note 3, 80, 81; III², 652, 655. — Sa mort et ses obsèques, III, 155, 158; VI, 275, 276. — Son rôle dans

la Fronde et ses manœuvres contre Mazarin, I, 22*, 26, 31, 40, 42 à 45, 101, 167, 181. — Ses titres et pensions, III, 70, 89, 203 note 1; III², 705; VI, 452. — cité, I, 431; II, 415; III, 8, 24, 25, 29 note 1, 38, 47 note 2, 55 note 1, 58 note 3, 89, 130, 144 note 1, 265, 282; III², 651, 656; IV, 414; VII, 303.

Beaufort (Mademoiselle de), VI, 34.

Beaufort (*Le*), vaisseau, III, 43; III², 656.

Beaufou (Village de), I, 306.

Beaugeay-Leroux (Le capitaine), III, 384* note 1.

Beaugency (Ville de). — Bacs, IV, 528. — Pont, IV, 418, 527, 528.

Beaujeu (Le baron de), I, 155*, 169.

Beaujeu (Canigny Le Gallois de), III, 215*, 356 note 1; III², 133, 604.

Beaujolais (Province de), II, 123, 232 note 3; IV, 597.

Beaujon (Le chevalier de), VI, 159 note 4.

Beaulieu (Louis Le Blanc, seigneur de), VI, 40*.

—— (Le capitaine du Vernay de), III, 36*, 63, 481, 210.

—— (M. de), homme de lettres, V, 471, 472, 474, 476, 477, 479.

Beaumanoir de Lavardin (H.-Charles de). *Voy.* Lavardin.

Beaume (M. de La). *Voy.* Baulme (La).

—— de Suze (Louis-François de la). *Voy.* Suze.

Beaumont (Le P.), minime, III, *164* note 2.

Beaumont (Duché de), II, 793, 794.

Beaumont (M. de), armateur, II, 683, 684.

—— (M. de), receveur, II, 242.

Beaumont-Pally (M. de), VII, 72.

Beaumont (Village de), dép. Yonne, VII, 451, 452.

Beaumont-la-Ferrière (Village de), II, 494; III, 182, 190, 396.

Beaumont-sur-Oise (Carrières de), V, 302 note 2.

Beaumont-sur-Serain (Village de), VII, 14, 15.

Beaune (Le sieur de), manufacturier, II, 561 note 3.

Beaupin, courrier, I, 33.

Beaupré (Mâts de), III, *87, 148, 170;* III², 725.

Beauquesne (Village de), I, 464, 465.

—— (Porte de), à Doullens, V, 173.

Beauregard (Le marquis de), III, *164* note 1.

—— (M. de), envoyé aux Indes orientales, III², 102, 556*, 562.

—— (M. de), ingénieur, V, 106.

—— (Bastion de), à Doullens, V, 172.

—— (Métairie de), dép. Orne, VII, 393.

Beaussant (M. de). *Voy.* Baussan.

Beausson (M. de). *Voy.* Baussan.

Beauté (Parc de), à Vincennes, I, 528.

Beauvais (Diocèse de), III, 238 note 2.

—— (Élection de), II, 211.

—— (Ville de). — Abbaye de Saint-Lucien, I, 130. — Conseillers, VI, 31. — Imprimerie, VI, 47. — Logement de troupes, VI, 253. — Maire et échevins, VII, 290. — Manufactures, II, CCLXXIII, 563, 576, 786; VII, 290 à 292. — Tapisseries et toiles, II, CCLXII.

Beauvais (Noël de), notaire, VII, 379. — Lettres de Colbert, II, 188 *err.;* V, 426*.

—— (Catherine-Henriette Bellier, dame de), I, 89, 95*, 137, 143, 171, 181; VI, 230 note 1.

—— (Uranie de la Cropte de), comtesse de Soissons, VI, 79.

Beauvaisis. — Protestants, VI, 49. — Réformation des forêts, IV, 230 note 2, 238 note 3.

Beauvau de Rivarennes (Gabriel de). *Voy.* Nantes (Évêque de).

Beauvillier (François de). *Voy.* Saint-Aignan (Le duc de).

—— (Paul, duc de), VII, CLXXXVI, CLXXXVII, 44*, 63, 83, 110, 381, 391, 392.

—— (Anne-Marie de). *Voy.* Béthune (La comtesse de).

—— (Henriette-Louise Colbert, duchesse de), VI, 129*; VII, 44, 361, 381, 391.

Beauvoir (Château de), dép. Cher, VII, 393.

Beauvoir-sur-Mer (Château de), I, 289, 290, 292 et note 2, 293, 295, 314, 317, 318, 320.

Beaux-arts jugés par Colbert, V, 498, 499, 515.
—— (Académie des), V, 507 note 7, 509, 513, 514, 559.
Bebber (M.), III², 419.
Bec (Abbaye du), II, 714.
—— (Village du), VII, 289.
—— d'Ambès (Le), III², 24.
—— de corbin (Compagnies à), V, 552.
Bec-Crespin de Vardes (M. du). *Voy.* Vardes.
Beccafumi, peintre, III², 229*.
Becdelièvre d'Ocqueville. *Voy.* Ocqueville.
Becel (M.), V, 182 note 2.
Béchameil (Louis de), III², 454; IV, 134.
—— de Nointel. *Voy.* Nointel.
Bécharoux. *Voy.* Flamants.
Béchau (Bastion de), à Auxonne, V, 121.
Bécuan (Le sieur), V, 435 note 1.
Beck (Thomas), III², 499.
Bédarrieux (Ville de), IV, 588.
Bedjapour (Royaume de), II, CCLXIV.
Bégon (Michel). — Lettres de Colbert, III, 220; III², 649.
Bègue de Majainville (Charles Le), V, 456*, 474 note 2, 611, 637, 647; VII, CXLVII.
Béguin (L'abbé Daniel), V, 560*.
Béguinage (Maison du), à Malines, III², 296.
Béhobie (Passage de), VI, 212.
Beholls (Jean), manufacturier, IV, 579.
Beins (M. de), VII, 151.
Belain d'Esnambuc. *Voy.* Esnambuc.
Belair (François de), VI, 217.
Bélandres, III, 543; III², 690; V, 160, 163, 175, 199, 200 note 2, 204.
Belangaut (M. et Madame de), I, 511.
Belet (M.), II, 196, 777.
Belfort (Comté de), I, 528.
—— (Ville de), I, 333; V, 72.
Béliers anglais (Importation de), IV, 234 note 1.
Belile-Érard (Jean de), III, *97*, *113*; III², 69; VI, 140, 142. — Lettre de Colbert, III, *76**.
Belin (Claude), V, 460.
—— (François), V, 460.
Bélisaire, général romain, III², 255.
Belisario, peintre, III², 251*.
Bellac (Élection de), VII, 189.
Bellay (M.), médecin, VII, 70, 129.
Bellay (Mademoiselle du), VI, 230 note 1.
Belle (*La*), frégate, III², 688.
—— (*La*), galère, III, 223; III², 702.
Bellebrune (La marquise de), VI, 482.
Bellefonds (Le maréchal de), I, 9*, 10; III, 165, 184; IV, 295, 476; VI, 209; VII, 49.
Bellegarde ou Seure (Ville de), I, 6 à 8, 11, 12, 29; II, 221; V, 71, 80.
—— (Le maréchal de), V, 588.
Bellegrange (M. de La), III, 150*. — Lettre de Colbert, III, 357 note 1.
Belleguise (Alexandre), IV, 573.
Belle-Isle (Île de). — donnée au Roi par Fouquet, VII, 400. — mise en défense, III², 735; IV, 108; V, 106, 382; VI, 320. — occupée par le Roi, II, CXCIII, 39. — Aiguades, III, *89* et *err.* — citée, III, 527, 548, 564 à 566, *77*; III², 78, 83.
—— (Ville de). — Entrepôts et magasins de la marine, III, 243, *1*; III², 713. — Fortifications, II, CXCIV, CCII *err.*, 28, 33, 35 à 38; V, 105, 227. — Garnison, V, 123, 283. — Rade et ports, III, 262, 267 à 269, 279, 375, 403, 413, 472, 477, 567, *148*, *171*; III², 76, 530.
Belle-Isle (*La*), frégate, III, 258.
Bellejamme (M. Le Maître de). — Mémoire sur la réformation de la justice, VI, 18 note 1, 19*.
Bellemont (Machault de). *Voy.* Machault.
Bellencombre (Village de), VII, 289.
Belles-lettres (Gens des), dans l'Académie générale, V, 512.
Belleville (Péage de), VII, 298.
Belleville (M. de), aide-major, III², L.
Bellière (La), empoisonneuse, VI, 407 à 409, 414.
Bellièvre (Pomponne, président de), I, 22*, 31, 48, 234, 235, 240 à 242, 247, 250, 251, 260 à 262.
Bellinzani (François), inspecteur des manufactures et directeur de compagnies de commerce, I, 369*, 371; II, 514 note 1, 558, 562, 563, 569, 598, 628, 640, 670, 671, 851; III², 519; VII, 392. — Lettres de Colbert, II, 560, 563 note 1,

574, 576, 622, 623; III, 85 note 1; VI, 135*.
Bellinzani (Madame), VII, 51, 52.
Belliqueux (*Le*), vaisseau, III², 133, 566, 682.
Bellisle-Pérou (Le capitaine de), III, 314*.
Bellucheau, commis de Colbert, III, 290 note 2; III², 63, 64, 87, 90, 105, 106. — Lettre de Colbert, III², 6 note 1.
Belvédère (Le), à Rome, III², 239.
Bénard de Rézé (Cyprien), intendant à Caen, I, 271*; II, CCVII note 1, 47, 55, 57, 760 note 1; VII, 214, 216.
—— (Guillaume), conseiller clerc au Parlement, I, 271.
Bénauges (Forêt de), III, *95*; IV, 269, 270.
Benedette (Le), peintre, III², 225*, 226.
Benedetti (L'abbé Elpidio), I, 134*; II, 540; III², 237; V, 245, 272 note 3; VII, 141, 163. — Lettres de Colbert, V, 292 note 1, 319; VI, 86; VII, 140. — Lettres à Colbert, VII, 370.
Bénédictins (Religieux), III², 263; V, 364, 497; VI, 164. *Voy.* Saint-Maur (Congrégation de).
Bénéfices. — consistoriaux, I, 227; VI, 87, 88, 290. — conventuels, I, 395. — ecclésiastiques, I, 72, 227, 275, 294, 395; II, CCXXXVI; IV, 12, 28 à 30, 102; V, 243, 554; VI, 85 à 90, 103 à 106, 108, 109, 112, 126, 160, 290, 291, 309, 370, 393, 398, 440; VII, 71, 140, 364, 441.
Benelle (M.), VII, 99.
Bénévent (Duché de), III², 281.
Bengale (Golfe de), II, CCLXIV.
—— (Province du), II, 430.
Benier, agent de Mazarin, I, 311.
Bennes (M. de). — Lettre de Colbert, III, 240 note 3 *err.*
Benoist (Jean), V, 337.
Bénouville (Village de), VII, 393.
Benserade (Isaac de), homme de lettres, I, 414*; V, 467, 469, 470, 472, 474, 476, 480, 481, 484, 485; VII, CXCII.
Béraud de Croissy (Joachim), grand audiencier de France, II, 352* note 1; III, 111, 144; VII, 49*.
Béraud de Croissy (Marguerite). *Voy.* Croissy (La marquise de).
Berbers. *Voy.* Barbarie.
Berceau d'eau, à Versailles, V, 370.
Berchère (Urbain Legoux de La). — Lettres de Colbert, II, 220*, 243; IV, 558 note 2.
Bercy (Anne-Louis-Jules Malon de). — Lettres de Colbert, II, 218*; IV, 171, 174, 177; VI, 190 note 2; VII, 312. — cité, II, CCXLI.
—— (Charles-Henri Malon de), I, 407*, 408.
Bérénice, tragédie, V, 524.
Berg-op-Zoom (Ville de), III², 297; VII, 55.
Bergamasque (Le), peintre, III², 282.
Bergamon, agent de Mazarin, I, 17 note 1.
Berger (M.), commissaire de marine, III, *85*, *87*, *95*; III², 195. — Lettre de Colbert, III, 95 note 1.
—— (M.), II, 206.
Berger (*Le*), vaisseau, I, 168, 198, 527.
Bergerac (Ville de), I, 75; III, 418.
Bergerat (Claude), V, 458.
Bergère (*La*), vaisseau, I, 198, 203, 527.
Bergère (*La*), flûte, II, 412.
Bergeron (Antoine), V, 457; VII, CLVI.
Bergerot (La), empoisonneuse, VI, 407, 412, 413.
Bergues-Saint-Vinox (Châtellenie de), II, 773; IV, 448.
—— (Ville de), II, 418, 555; VI, 218, 255, 257.
Bérieux (Le commandeur de), III, 571*, *61*.
Béring (M.), V, 470, 471.
Béringhen (Le marquis de). *Voy.* Premier (M. le).
Bermes, en termes de fortification, V, 183 note 1.
Bernage (Louis de). *Voy.* Grasse (Évêque de).
Bernard (M.), commis de Fouquet, II, CXC *err.*, CXCII, 39; VII, 219, 222.
—— (M.), entrepreneur, V, 121.
—— (M.), maître charpentier, III, 42.
—— (M.), nourricier du second fils de Mademoiselle de La Vallière, VI, 464. — Sa femme, VI, 464 note 3.
—— (M.), peintre, V, 446 note 1.

Bernardin (M.), I, 204, 217.
Bernars (Village des), dép. Allier, IV, 518.
Bernassonne (La), rivière, III, 26.
Bernay. — (Élection de), II, 213. — (Ville de), II, 212, 539.
Berne (République de), VI, 91, 92.
—— (Sel de), II, CCXXXVIII.
Bernebourg (Le baron de), VI, 480.
Bernier (François), médecin, III², 427*; VII, 455.
—— (M.), bailli de Seignelay, IV, 71 note 1.
—— *Voy.* Berryer.
Bernière (Gabrielle de). *Voy.* Quesne (La marquise du).
Bernin (Le cavalier). — Lettres de Colbert, III², 33 note 3; V, 245, 258, 265, 359; VII, 55. — Lettres du Roi, V, 347 note 2, 505. — Jugements portés sur son caractère et ses œuvres, V, 245, 250 à 259, 262 à 265, 350, 351 note 1, 360, 501, 505 à 508. — Sa pension, III², 33 note 3; V, 292 note 1, 320 note 2, 347, 351, 359; VI, 278, 279, 280. — Sa santé, V, 332. — Statue et buste du Roi, III², 33; V, 281, 291, 292, 320, 332, 347, 351, 359, 360, 388, 400, 422, 507, 508. — Travaux du Louvre, V, 245 à 265, 501, 506. — Travaux divers, III², 229*, 231, 234 à 236, 240 à 243; V, 245, 506 note 1, 508 note 4; VI, 278; VII, 371. — Voyage en France, V, 265, 506, 507. — cité, V, 272, 280, 348, 521; VII, 55.
—— fils, III², 33; V, 292 note 1, 320 note 2, 332 note 1, 347.
—— d'Ussé. *Voy.* Valentinay (M. de).
Berny (Louis de Lyonne, marquis de), III, 104*, 105, 330; VI, 279, 284, 286; VII, 329.
Berre (Étangs de), III², 189; IV, 447, 565.
Berruyer (M.), IV, 598.
Berry (Intendance de), I, 314; II, CCXLI, 297, 304; III, 105. *Voy.* Fortia, Herbigny, Pomereu, Poncet de la Rivière, Tubeuf (Charles), Séraucourt.
—— (Province de). — Administration municipale, IV, 158, 159, 606; VII, 123. — Arrondissement des élections, II, 224. — Chanvres, VII, 243. — Château de Mehun, V, 426. — Confection du papier terrier, II, 111. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Droits d'entrée et de sortie, II, 791, 793 à 795; VII, 282. — Élus, II, 235. — Ferme du parchemin et papier timbré, II, 297. — Fournitures pour la marine, III, 44, 453 note 1; VII, 246. — Haras, IV, 290; VII, 136 note 1. — Logement des troupes, IV, 143 note 1. — Manufactures, II, CCLVIII, 676. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Propriétés de Colbert, VII, 90, 131, 394. — Recherche des usurpateurs de noblesse, II, 304, 305. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 111, 112, 121, 125, 224, 229 note 1, 232 note 3, 234, 297, 305, 784. — Réformation des forêts, IV, 236 note 3. — Séditions et violences des nobles, I, 47; VI, 66, 404, 405. — Travaux publics, II, 225, 747; IV, 444 note 3, 493, 494, 507, 510, 512, 515, 523 note 1; VII, 136. — Vente de bois, II, 777. — citée, II, 67; III, *99;* VII, 70.
Berry (Jean de France, duc de), régent sous le règne de Charles VI, VI, 226, 290.
Berryer (M.), employé des forêts, IV, 188, 341, 463 à 465.
—— (Louis), secrétaire de Colbert, I, 370*, 371, 444, 445; II, 116, 117; III, 96; III², 419; V, 275; VI, 328, 457, 458; VII, 220, 342, 393, 399 note 1. — Lettres de Colbert, II, 635; III, 311.
Bersan (M. de), receveur général des finances, IV, 352, 353.
Bertault (Marie). *Voy.* Doublet (Madame).
Bertet (Le P.), jésuite, VI, 408.
Berteuil (M. de), lieutenant général du bas Armagnac, VII, 279.
Berthaud (M.), II, 778.
Bertheaume (Rades de), III, 425, 428 à 430; III², LV, 75 note 2, 77, 350.
Berthelot (François), commissaire général des poudres et salpêtres, II, 83*, 391, 436; III, 45, 46, 56, 59, 11, 15, 17, 54, 241, 252; III², 117, 161, 214;

IV, 332; V, 80, 224, 225 note 1, 357; VI, 318.
Berthelot (Le sieur), fermier des aides, II, 562.
Berthemet (M.), I, 276 *err.*
Berthier (Charles), employé aux travaux de Versailles, V, 339, 382; VII, CXLII.
—— (M. de), VI, 24 note 1.
—— (Pierre de). *Voy.* Montauban (Évêque de).
Bertier (Antoine-François de). *Voy.* Rieux (Évêque de).
Bertillat. *Voy.* Bartillat.
Bertin (Pierre), V, 460.
—— (Les), orfèvres fraudeurs, IV, 145.
Bertout (M.), II, 377.
Bertrand (Nicolas), V, 460.
—— (Le sieur), empoisonneur, VI, 415 à 418.
Berustier (M.), III, *156** note 1.
Besançon (Ville de). — assiégée et prise, II, CCXLI, CCXLIV, CCXLV, 339; III², 575, 583; V, 363; VI, 319; VII, 363, 415. — Archevêque (Antoine-Pierre de Grammont); lettre de Colbert, VI, 155*. — Citadelle, II, CCXLIV, 339; III², 583; V, 192 note 1; VI, 319. — Navigation du Doubs, IV, 545. — citée, IV, 558 note 1; V, 385 note 3; VII, 443.
Besche, directeur d'une fonderie de canons, III, 85, 213, 396, 397 note 1, 470, 534 note 1, *6, 7;* III²,43, 61, 127, 169, 171, 179, 356, 371; IV, 329, 424, 425; VI, 95. — Lettre de Colbert, III, 182.
—— frère, directeur des mines de Rouergue et Languedoc, IV, 326, 330, 336, 339, 424, 425, 426 note 2, 427 à 430 note 1, 431, 432, 439, 580, 581, 585, 592. — Lettres de Colbert, IV, 425 note 4, 426, 428 note 2, 430, 432 note 2, 435, 445, 579.
Bescherelle (M. de), lieutenant de Roi à Damvillers, I, 4.
Besmaus (M. de), gouverneur de la Bastille, I, 302*, 399; VI, 51.
Besnard (N.). *Voy.* Bénard de Rézé.
—— (Pierre), V, 462.
—— (Nicolas). *Voy.* Bernard.
Bessat (Olier de). *Voy.* Olier.
Bestiaux. — donnés à cheptel, IV, 239 note 1, 578. — embarqués sur les vaisseaux, III², 92, 732. — paissant dans les forêts et prairies, IV, 186, 236 note 1, 267, 268, 280, 292, 293, 577; V, 217. — placés dans des églises, VI, 121. — soumis à la domaniale, II, 156. — soumis à la traite d'Arzac, VII, 264 note 1. — Commerce, II, 330, 600; IV, 266, 267; VII, 76, 77, 91. — Droits d'entrée, II, 795; IV, 267 note 1. — Élevage, II, CCLXII, 71, 89, 97, 106, 129, 132, 163, 199, 247, 252, 255, 374, 608, 740; III², 396, 397, 403, 420, 433, 486, 502, 521, 529, 536, 541, 599, 606; IV, 71, 126, 137, 231, 239, 248, 261 à 263, 266, 267, 283, 291, 578, 579. — Exportation, II, 612, 637 note 3, 736, 737; III², 458 note 1, 477, 486, 503, 513, 518, 551, 615. — Importation, VII, 242. — Maladies, VII, 136. — Saisie, II, 73, 88, 89, 120, 158, 168, 172, 184, 375, 390, 719, 720, 739, 838; IV, 126, 149, 263, 283, 291, 292, 576, 578, 579.
Betaw (Pays de), VI, 303, 460.
Bêtes. — à laine, IV, 239. — aumailles, IV, 292. — de charge dans les Caravanes, II, 454. — puantes poursuivies par ordre de Colbert, VII, 56, 62 note 3, 136 note 1.
Beth (Jean). *Voy.* Bette.
Béthomas (M. de), bailli de Malte, III, 20*, *222;* III², 702.
Béthune (Armand de). *Voy.* Charost.
—— (Bernardus de), VI, 441.
—— (François-Annibal, comte de), capitaine de vaisseau, III, 200*.
—— (François-Gaston, marquis de), II, CCLII*; VI, 278*, 279, 337.
—— (Henri de). *Voy.* Bordeaux (Archevêque de).
—— (Hippolyte, comte de), VI, 464*.
—— (Louis de). *Voy.* Charost.
—— (Philippe de), ambassadeur à Rome, II, 375.
—— (Le chevalier de), III², 146.
—— (Anne-Marie de Beauvillier, comtesse de), VI, 230 note 1, 349*.

Bétoulat de Fromenteau (André de). *Voy.* Vauguyon (Le comte de La).
Bette (Jean), employé aux travaux de Versailles, V, 379*.
Beuf (Le sieur), fournisseur de la marine, 10, 13, 20, 22, 25, 56, 170, 171, 299, 300.
Beuil (Le comte de), III, 362*.
Beurre, II, 608; III, 554; III², 661; VII, CLXXIII.
Beuvron (François d'Harcourt, marquis de), V, 298*.
Beux (Élisabeth du), VI, 464 note 2.
Bevenda, buvette à l'arsenal de Venise, III², 268.
Beverningk (Jérôme), diplomate hollandais, III, 53*, *104**.
Bevezier (Bataille de), III², XLVI à L, LVI.
—— (Cap), III², XLIX.
Bevier (M.), I, 522 *err.*, 524.
Bey de Tunis, III, *201* note 1, *206*.
Beyar, sorte d'animal, V, 553.
Béziers (Ville de). — Évêques : Jean-Armand de Biscarrat, IV, 395; lettre de Colbert, VII, 96 note 3. Pierre de Bonzy, VII, 31, 36; lettre de Colbert, VII, 30; *voy.* Toulouse (Archevêque de). — citée, III², 26; IV, 322, 372, 588; VI, 183; VII, 445.
Bezons (Claude Bazin de), intendant, II, CXCVII*; III, 389; III², 26; IV, 10 note 1, 88, 305, 311, 312, 314, 317, 318, 321, 323, 326, 327, 329, 331, 336, 339, 343, 349, 353, 355, 356, 358 note 3, 359, 362, 363, 365, 370 note 3, 371, 427, 428, 434, 437, 439, 440, 441, 530, 531, 551, 552 note 1, 594; VII, 406, 445. — Lettres de Colbert, II, 172*, 192, 200 note 1, 245, 644; III, 393; IV, 4, 5, 8, 10 note 3, 43, 49, 51, 53, 54, 69, 81, 83, 272, 273 note 1, 291, 297, 330, 333, 350 note 2, 359 note 2, 411, 452, 513, 515, 523, 524 note 1, 527, 530 note 2, 535 note 2, 539, 543, 544, 547; VI, 136 note 2; VII, 316 note 2. — Lettre à Colbert, IV, 331 note 1.
—— (Louis Bazin de), VI, 3, 4. — Lettres de Colbert, II, 172, 189*, 614, 633.
Bezons (Le chevalier de), III, *106**.
Biardes (M. des). *Voy.* Varignières.
Bibard (Jacques), forçat invalide, III², 681.
Bibaut, bourgeois de Paris, I, 522 *err.*
Bibles, V, 410 note 1; VII, 77, 78 note 1, 82, 371, 373, 374, 376, 377.
Bibliothécaires. — du Roi, I, 270; V, 257, 434. — du Vatican, V, 240. *Voy.* Allatius.
Bibliothèques. — de Colbert, I, 342; III, *161*; IV, 266; V, 61 note 3, 352, 410 note 1, 423 note 1, 425, 547 note 3, 592 note 2, 595 à 597, 600, 602, 603, 605, 608, 609, 613, 615, 617, 619, 622, 626, 634, 636, 642, 646, 649, 658; VI, 86, 91, 306, 307, 357, 394; VII, CCVI à CCIX, 19, 42, 52, 59, 62 à 64, 68, 69, 71, 73, 77 à 82, 84, 87, 104, 130, 133 à 135, 371 à 379, 455. — du Roi, II, 532; V, 291 note 3, 308, 368 note 1, 375, 410 note 1, 433 note 2, 434, 471, 474 à 477, 479, 482, 485, 489, 494, 497, 498, 515, 540 note 1, 557, 558, 563 note 4, 568, 608, 619, 623, 626, 649; VI, 24, 211, 292, 357; VII, 52, 452, 459, 460. — d'Ensisheim, V, 271. — de l'Escurial, VII, 461. — du Louvre, V, 257, 271, 544. — du roi de Maroc, VII, 460. — de Mazarin, I, 111, 112, 136, 182, 206, 215, 216. — du Vatican, V, 241.
Bicêtre (Carrières de), V, 384 note 2.
Bicchi (Le cardinal), I, 104*.
Biches acclimatées en France, V, 354 note 1.
Bicheur (M. Le), peintre, V, 446 note 1.
Bidaud de Saluove (Le capitaine), III, 225*.
Bidault (Henri), horloger, V, 527.
Bidaut (Le sieur), I, 359, 372.
Bidé de La Granville (Joseph), II, 321, 360, 362 note 1; IV, 229 note 4; VI, 293. — Lettres de Colbert, II, 257*, 275 note 1, 282, 283 note 1, 324 note 2, 330, 335, 349, 355, 361, 366, 367 note 2, 368; IV, 74, 75 note 1, 76 note 3; VII, 68 note 2, 71.
Bidal (M.), consul à Hambourg, III, 89; VII, 303. — Lettre de Colbert, II, 507*.
Bidassoa (La), rivière, IV, 415; V, 7, 9; VI, 211 à 215, 218, 219, 465, 484.

Bien public (Guerre du), VII, 190 note 2.
Bien-Aimée (*La*), frégate, III, *107*, *177*, *210*; III², 169 *err.*, 686, 701.
Bien-Arrivé (*Le*), vaisseau, III², 688.
Bien-Arrivée (*La*), flûte, V, 346.
Bien-Chargé (*Le*), vaisseau, III², 688.
Bienvenu (*Le*), vaisseau, III, 229; III², 355, 688.
Bière (Forêt de), V, 450.
Bières. — Commerce et consommation, II, 12, 30, 597 note 2; III, 434, 441, 447, 488; III², 661. — Ferme, VII, 265.
Biet (Marguerite), VI, 464 note 3.
Biéville-sur-Orne (Village de), VII, 393.
Bignicourt, fournisseur des armées, I, 249*.
Bignon (Jérôme), avocat général au Parlement, I, 497*; VI, 7 note 1.
Bigorre (Province de). — États, II, 282 note 1. — Recouvrement des impositions, II, 284; III, 105. — Sédition, IV, 146.
Bigot (Michel), forçat, III², 681.
—— (Pierre), forçat invalide, III², 681.
Bijoux, VI, 230; VII, 387, 388.
Bilain (Antoine), avocat, III, 321 *err.*; V, 619*, 620; VI, 7 note 1, 377, 398, 399; III², 426.
Bilbao (Ville et port de), II, 476, 510; III, 408, 518; III², 133; VI, 465.
Billaine (M.), VI, 26.
Billard (M.), maire d'Auxerre, II, 680; IV, 72.
Billard (Salle du), à Versailles, V, 328; VI, 359; VII, CLXI, CLXIII.
Billebons. *Voy.* Bellefonds.
Billet (M.), II, 778.
Billets. — signés par les endosseurs, V, 440. — de l'Épargne, I, 75 à 78, 86, 101, 105, 145, 152, 173, 175, 181; II, CXCVII note 1, CCI, CCII, CCVI, CCVII, 1 à 4; V, 1; VII, 165, 166, 185, 194, 195, 199, 202, 203, 205, 207, 209 à 213, 221. — de logement, IV, 124 note 1. — de sortie, II, 683. — des trésoriers de l'Épargne, II, 3. — des trésoriers de France, V, 54.
Billettes (Carmes des), I, 205; VII, CXCI, CXCII.
Billon (Monnaie de), II, 157.
Billonnage et billonneurs, II, 128, 136; VI, 65 note 1; VII, 276, 427.
Billot (M.), II, 590.
Billots (Droits d'impôts et), II, CCXVII, 56; VII, 206, 265, 266.
Billy (M. de), IV, 425 note 3.
—— (Le P. de), jésuite, VII, 87.
Biloin (Camp de), VI, 303 note 2.
Binanville (Le commandeur de), III, 364.
Binet (M.), II, CCLIX.
Binken (Le vice-amiral), III², 197, 626 note 1.
Biscarrat (Jean-Armand de). *Voy.* Béziers (Évêque de).
Biscarre (M.), III, *147* note 1.
Biscaye (Province de). — Consul de France, II, 421 note 3. — Corsaires, III, 459 note 2, 559. — Côtes et ports, II, CCXXXVII, 666; III, 76, 78, 468, 497, 498, 561, 77 note 1; III², 128, 133, 734. — Douanes espagnoles, VII, 307. — Fers et fontes, III, 85, 86; VII, 243, 289.
Biscuits pour la marine et les galères, III, 22, 99, 100, 106, 113, 121, 188, 247, 264, 288, 362, 389, 404 note 1, 471, 573 à 575, *24*, *25*, *88*, *136*; III², 94, 154, 159, 198, 661, 676, 677, 729.
Bisets (Pigeons), IV, 602.
Bisettes, carreaux noirs, V, 327.
Bisnagar (Royaume de), II, CCLXIV *err.*
Bissy (Claude de Thiard, marquis de). — Lettre de Colbert, V, 402* note 2.
Bitaud de Bléor (François), capitaine de vaisseau, III, 553*; III², 566, 672.
Bitaut, conseiller au Parlement, I, 187*, 189.
Bivouac du Roi, VI, 257.
Bizarre (*Le*), vaisseau, III, *107*, *151*; III², 154, 686, 701.
Bizerte (Ville et port de), III, 348.
Blacquetuis (Hameau de), VII, 129 note 1.
Blain (M.), économe d'abbaye, VII, 129.
—— (Denis), forçat libéré, III², 681.
Blainville (Terre de), IV, 463; VII, 139, 393.
—— (Le marquis de). *Voy.* Ormoy, Varignières.
Blaise (M.), constructeur de marine, III, *198*.
Blaisois (Pays), IV, 236 note 3; V, 361.
Blanc (Jean), forçat libéré, III², 681.

Blanc (Louis Le), intendant à Rouen, II, 117; IV, 292, 293, 549 note 1, 600; VI, 293. — Lettres de Colbert, II, 89 note 1, 116*, 147, 148, 204 note 3, 212 note 1, 297 note 3, 371 à 373, 376 à 378 note 2, 379 à 390, 394, 395, 691, 692, 694, 708, 712, 713, 714 note 2, 724, 725 note 2, 740; IV, 118, 119 à 121, 124, 138 note 1, 144, 154, 270, 271, 286, 470, 472, 478, 486, 491, 505, 514 à 516, 552; V, 386, 419; VI, 78, 152 note 1, 180, 181 note 1, 182, 184 note 3; VII, 128, 129 note 1. — Lettres de Seignelay, VI, 184, 185. — Lettre à Colbert, IV, 119 note 1.

—— (Louis Le), procureur au Parlement, VI, 184 note 2.

—— (Charlotte Le), VI, 118.

Blanc (Droit de), IV, 378, 379.

Blanc de plomb, II, 790, 793.

Blanchard (Gabriel), peintre, V, 333*.

—— père, peintre, VII, 385.

Blanchefort (Ville de), I, 37.

Blanchiment du sel, II, 561, 630, 631.

Blanchissage des produits des manufactures, II, 833.

Blanchisseries, II, CCLX, CCLXI, 852.

Blanchisseurs, III, 453; VII, 300.

Blanger (Pierre), docteur de Sorbonne, VI, 167*, 169, 170.

Blangy (Ville de), II, 389.

Blanquet de La Haye. *Voy.* Haye (Blanquet de La).

Blasphémateurs punis, III, 114; V, 510; VI, 50.

Blauf (M.), II, 557*; III², 505, 508.

Blavet (M.), carrossier, I, 425; III, 350.

Blaye (Ville de). — Gouverneur (duc de Saint-Simon); lettre de Colbert, III, 558. — citée, II, CCX, 807; III², 23 *err.*, 121, 378; V, 134.

Bleime, maladie des chevaux, IV, 124.

Blénac (Le comte de), III, 408*, 446 note 3, 450, 565, 567; III², 106, 197 à 199, 628 à 630, 723. — Lettres de Colbert, III², 628, 742. — Lettre du Roi, III², 632 note 1.

Bléor (Bitaud de). *Voy.* Bitaud de Bléor.

Blérancourt (Village et couvent de), I, 201, 526.

Blés. — Achats et fournitures pour l'armée, I, 17, 212, 217, 305, 309, 313, 316, 464; III, 22, 99, 113, 188, 247, 398, 537, 538, 545, *15, 25, 73, 80, 88;* III², 150, 195; IV, 1; V, 357; VI, 300, 332; VII, 147. — Achats et distributions au compte du Roi, II, CCXVI, 10, 43, 52, 53, 345 note 2; III, 13; IV, 1, 271, 281, 298; VI, 200, 201. — Circulation et traite, I, 210, 212, 305, 500; II, 327, 596, 651, 652, 686, 713, 853; IV, 207, 208 note 1, 215, 220, 221, 233, 262, 271, 273, 274, 276 à 278, 282, 286, 298, 299, 394, 421, 513, 518; V, 538; VI, 200, 201, 207; VII, 234. — Commerce, I, 210, 464; II, 422, 467, 489, 652 note 1; IV, 208, 271 note 2, 274 note 4, 278, 298; VI, 300. — Culture, II, 100, 132, 200 note 1; III², 396, 444, 445, 446; IV, 263, 282. — Droits sur le transport et le commerce, II, 596, 652 note 1, 790; IV, 453. — Exportation, II, 162, 327, 651, 667, 668, 686, 713, 853; IV, 268, 269 note 1, 270 à 274, 278, 279, 280 note 1, 282, 284 note 2, 286, 299, 593, 594; VII, 230, 240, 295. — Importation, II, 52, 53, 596. — Magasins et greniers, II, 269 note 1, 270, 277, 298, 686 note 1; IV, 270, 298; VI, 300. — Marchands, II, 53. — Mesures. *Voy.* Muid, Setier. — Prix, I, 305, 309, 314, 316, 454, 464; IV, 220, 233, 269, 276, 277. — Récoltes, II, 5, 8, 52, 100, 111, 162, 192, 199, 219, 327, 389, 596 note 2, 616 note 3, 631, 686; III², 147; IV, 128, 213 note 2, 216, 263, 271 à 274, 277, 279, 280, 284 note 2, 298, 337 note 2, 387 note 1, 408, 593, 603, 605; V, 301, 302; VI, 102, 319 note 1; VII, 295.

Blesle (Village de), II, 545.

Blessés (Soins aux), III, 437, 442, 445, 447, 455; III², 117; VI, 393.

Blessis (Le sieur), empoisonneur, VI, 416 à 419.
Bleue (Escadre), dans la flotte anglaise, III, 449; III², XLIX.
Blin (Le capitaine Honoré), III, *104*.
—— (Louis), VII, 393.
Blocard (Le sieur), fournisseur de la marine, III, *67* note 1, *181*.
Blois (Capitainerie de), V, 553.
—— (Comté de), I, 425.
—— (Forêt de), II, 243.
—— (Ordonnance de), I, 253, 255 à 257; VI, 20.
—— (Ville de). — Académie protestante, VI, 120. — Château, V, 278, 406, 432, 453. — Gouverneurs : Jean Charron; lettre de Colbert, V, 236. Guillaume Ribier, V, 236. — Intendance des bâtiments, V, 303. — Jardins, VI, 119. — Orfèvres, VI, 131. — Pont, IV, 494, 528, 530, 543. — Réunion des États généraux, I, 255; VII, 441. — citée, I, 44, 50, 279, 449; IV, 452 note 1, 543 note 1, 547; VI, 362, 364; VII, 70, 94, 154.
Blois (Le comte de), I, 425.
—— (Marie-Anne de Bourbon, demoiselle de), princesse de Conti, V, 297*, 298; VI, 275, 338, 352.
Blondel (François), III², 33 note 5, 234, 246, 411; V, 4, 384 note 1, 464, 482, 483, 485, 486, 488, 490 à 494, 496; VII, CXLIX*, CLI.
—— (M.), ingénieur des galères, III, 45.
Blondet (M.), I, 522.
Blot (M.), directeur de la compagnie des Indes orientales, III, 33; III², 547, 550 note 1, 569. — Lettre de Colbert, III², 554.
—— (M.), II, 371.
Blouin (M.), premier valet de chambre du Roi, I, 349* note 1, 504, 516.
Bluet, avocat de Mazarin, I, 98*, 115, 116, 161, 172.
Boccace, poète, VII, 371.
Boccager (M.), VII, 354 note 1.
Boccanegra, génois, III², 283.
Boccardi (Pierre-François), consul de France à Naples, III, 172, 523.
Bodin, philosophe, VI, 271 note 1.
Bodin, procureur du Roi au présidial de Périgueux. — Lettre de Colbert, III, 40 note 2.
Bœcler. *Voy.* Bœklerus.
Bœklerus, savant, V, 468, 470, 471, 473, 475, 478, 480, 483, 600, 601, 603, 606, 607, 609, 615, 623, 631 à 634 note 1, 637, 644, 645, 647 à 649. — Lettre de Colbert, V, 238*. — Lettre de Chapelain, V, 618 note 3.
Bœuf (M.). *Voy.* Beuf.
Bœufs. — travaillant aux fortifications, I, 323. — Élevage, III², 397, 403, 599; IV, 239 note 2, 261, 284, 494. — Exportation, II, 572, 580 note 2, 600 note 1, 608, 612, 613. — Fournitures pour la marine et les galères, III, 488, *124, 125;* III², 531, 566, 670, 729. — Importation, VII, 240.
Bohême (Royaume de), V, 385 note 2; VII, 300.
Bohêmes mis aux galères, III, 502 *err.;* IV, 141.
Boileau (M.), payeur des rentes, II, 778.
—— (Gilles), VII, CLXXXII.
—— Despréaux (Nicolas), V, 361 note 2, 469, 472, 489 à 494, 496, 644; VII, CLXXXII, CLXXXIII. — Lettre de Colbert, V, 361*.
—— de Puymorin. *Voy.* Puymorin.
Boinet (M.), VII, 7 note 1.
Bois (M. du), colon, III², 674.
Bois. — gélif, III, 480. — qualifié marchandise de contrebande, II, 797 *err.* — Commerce, III², 410, 512, 513; VII, 321, 322, 449. — Communauté des mouleurs et chargeurs, II, CCXLII. — Conservation, III², 378. — Droits sur le transport, IV, 359. — Fourniture pour la cuisson des sels, IV, 494 à 496. — Fourniture pour la décoration des maisons, IV, 249; V, 571. — Fourniture pour les fortifications, V, 45, 102 note 1, 124, 134, 135, 144, 146 note 1, 223, 231, 232. — Fourniture pour les fourneaux et fonderies, III², 540 note 2; IV, 587, 588. — Fourniture pour la marine et les galères,

II, CCLIX, CCLXII, 63, 223, 488; III, 20, 21, 26, 35, 41 à 43 note 1, 44, 57, 58, 63, 65, 78, 79, 85, 89, 91, 102, 111, 112, 114, 122, 123 note 1, 124, 128, 129, 131, 133, 148, 154, 162 note 2, 179, 187, 191, 196, 201, 206, 208, 211 note 1, 212, 215, 216, 220, 229, 231, 232, 236, 253, 257, 266, 284 à 287, 294, 295, 298, 302, 305, 306, 308, 327, 331, 337, 338, 343, 347, 351, 364, 368, 372, 380, 381, 386 note 2, 398, 401, 470, 480, 502, 503, 520, 529, 531, 533, 535, 566, *10, 60, 65, 67, 68, 84, 86, 90, 95, 109, 111, 112, 116 à 118, 122, 126, 136* note 2, *145, 151, 163, 168, 169, 193, 216, 218, 236, 237;* III², 8, 43, 54, 56, 61, 134, 151, 179, 180, 185, 186, 206, 363, 377 à 379, 382, 396, 447, 521, 536, 560, 654, 675, 701, 714, 716; IV, 47, 240, 251, 256, 257, 270, 293; V, 17, 56; VII, 240, 243, 303, 305. *Voy.* Merrain. — Fourniture pour les travaux publics, IV, 240, 359, 361 note 3, 426, 427, 458, 496, 497, 589; V, 557. — Importation, II, CCLIX, 530; III, 35; VI, 233; VII, 240, 303, 305. — Mesures. *Voy.* Gove. — Prix, III², 716; V, 135; VII, 1, 2.

Bois. — exotique, III², 527; VII, 387. *Voy.* Campêche, Sainte-Lucie. — à brûler, III², 655, 666, 729; V, 497, 542, 582.

Bois. — abroutis, IV, 209, 246. — défensables, IV, 267, 268, 292. — plantés de main d'homme, IV, 245. — réservés, IV, 240, 293. — Administration et aménagement, III², 521; IV, 238 note 3, 249, 434, 538, 539 note 1; V, 336; VII, 193. — Aliénations, IV, 202, 207, 563, 568. — Arpentage, IV, 211. — Comptes des ventes, II, 749. — Droit de tiers et danger, II, 263, 273, 277; IV, 203, 249. — États de produit, II, 83, 85, 773, 777; IV, 607, 608; V, 450; VII, 275. — Mesurage, IV, 211. — Recépage, IV, 209, 220, 265. — Receveur général, IV, 194. — Taxe, IV, 197. — Vente, II, 124; IV, 205, 245, 607, 608; V, 146 note 1. *Voy.* Forêts, Ventes de bois.

Bois à bois (Aunage fait), II, 838.

Bois-Bouchard (Village de), I, 522.

Bois-d'Arcy (Étang du), VII, CXLII.

Bois de Baillet (Nicolas du), intendant. — Lettres de Colbert, IV, 561*; VII, 277, 374.

Bois-Guillaume (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.

Bois-sir-Amé (Terre de), VII, 394.

Boisclar (Mines de), IV, 588.

Boisdamour (M. de), rebelle, VI, 482.

Boisfévrier (Le marquis de). *Voy.* Laugan (M. de).

Boisgion (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 510.

Boisguerin-Deshoulières (M. de). *Voy.* Deshoulières.

Boisguron (M.), gentilhomme rebelle, I, 512.

Boisleux (Le sieur), entrepreneur de travaux publics, V, 167.

Boislève (Le sieur), traitant, II, CCV; VII, 147*.

—— (Gabriel). *Voy.* Avranches (Évêque d').

Boisneau (Le capitaine Bardet du), III, 559*; III², 145, 566.

Boisseau (Le sieur), agent des fermes, III², 644*.

Boissier (Le sieur), secrétaire de Colbert, IV, 598.

Boissière (Mines de), IV, 588.

Boissière (Le sieur La), empoisonneur, VI, 408 note 4, 410.

Boissieu (Denis de Salvaing de), premier président de la Chambre des comptes de Grenoble, IV, 602*.

Boissons. — Droits de sortie, IV, 16. — Droits sur la vente, VII, 267. — Jaugeurs et courtiers, II, 340, 365.

—— (Traite des), au Canada, III², 404, 405, 577, 615, 619 à 622, 633, 635 à 637, 639, 641.

—— et coulages (Droits pour), II, 118.

Boistel de Châtignonville (M. Le), intendant. — Lettre de Colbert, II, 80*.

Boisy (Artus Gouffier, seigneur de), grand maître de France, VI, 363.

Boîte (Droits de), II, 189; IV, 504, 505, 545.
Boîtes de pierriers, III², 694.
—— pour un feu d'artifice, V, 273, 274.
—— à portraits données en présent, II, CCXXXVII; V, 431; VI, 279.
Boiteux (Le) (?), I, 124.
Bolbec (Ville de), IV, 120 à 122.
Bologne (Ville de). — Concordat, I, 257. — Tour penchée, III², 260. — Université et académie, V, 293, 637; VII, 386. — citée, II, CCLXI, 480, 481; III², 260, 270; V, 475; VI, 108; VII, 359.
Bolognèse (François), peintre, VII, 384.
Bombardements de villes, III, *240, 241, 246, 247, 251;* III², 736, 737.
Bombardiers (École de), à Toulon, III, *243.*
Bombay (Île de), II, 430.
Bombes, III, *214* note 1, *233, 234, 240, 241, 243, 245* à *248, 251;* III², L.
Bommel (Île de), VI, 303, 461.
Bompart (M.), bibliothécaire, V, 597*. — Lettre de Colbert, VII, 19.
Bon (François), premier président de la Cour des comptes de Montpellier, III², 26.
Bon (Le), vaisseau, III, *97;* III², 154, 684, 701.
Boncourt (Plaine de), VI, 476.
—— (Antoine-Martin Colbert, chevalier, puis commandeur de), II, CCLIII*; III, 571, 572; III², 187, 368; VII, CLXXXVIII, 86, 89, 90, 93 à 95, 102, 103, 106, 109, 110, 122, 124, 137, 140, 363, 364, 366, 367, 379. — Lettres de Colbert, VII, 93, 102, 106, 109, 110 note 1, 131, 137. — Lettre du Roi, III, 571*. — Lettres à Colbert, VII, 363, 366.
Bonde (L'abbé), VI, 70.
Bondelli (Le comte), résident en France, V, 168*.
Bonenfant (M. de), II, 138.
Bonfort (L'abbé de). *Voy.* Bonport (L'abbé de).
Bonhomme (M.), protestant, VI, 180 note 1.
Boniface VIII, pape, III², 233.
Bonifacio (Détroit de), III, *195.*
Bonifacio (Ville de), III², 288.
Bonnard (Village et terre de), dép. Yonne, VII, 9, 351, 352.
—— (Le sieur), III², 194.
Bonnay, valet de chambre de Madame Colbert, VII, 398.
Bonne de Lesdiguières (François de). *Voy.* Lesdiguières.
Bonne aventure (Diseurs de), VI, 407, 421.
Bonne-Espérance (Cap de), II, CCLXIV, 472, 848; III, 266; III², 420, 424, 426 note 1, 462, 463, 469, 511, 524, 539; VI, 247, 262, 263.
Bonneau (Le sieur), marchand, III, *28, 32,* note 1.
—— (Le sieur), traitant, VII, 216.
Bonneau de Bréviande. *Voy.* Bréviande.
Bonnefond (Mines de), IV, 588.
Bonnesson (Gabriel-Philippe de Jaucourt, seigneur de). — Son arrestation et son procès, I, 364* à 366, 370, 372 à 374, 378, 381, 385, 386, 395, 398, 400 à 405, 407, 507, 508 à 510, 512 à 514. — Son exécution, I, 413, 514.
Bonnet (M.), consul de France à Candie, III², 368.
—— (Jean), concierge de l'hôtel de Colbert, VII, 381, 398.
Bonnet (Prises de), VI, 192.
Bonneterie (Gardes de la), II, 854.
Bonnets pour les matelots, III, *140.*
Bonneuil (Harlay de). *Voy.* Harlay.
Bonneval (Ville de), dép. Eure-et-Loir, IV, 543 note 1.
Bonneville (Le sieur), rebelle, VI, 69.
Bonnevoglies sur les galères, III, 41, 108, 113, 155, 187, 200, 214, 218 à 220, 241 à 243, 305 note 1, 332, 350, 366, *61, 101.*
Bonport (Abbaye de), VII, 127 à 129, 392.
—— (Louis Colbert, abbé de), II, 117, 371*; V, 557, 558; VII, 46, 127, 128, 129 note 1, 140, 364, 376, 380, 381, 392, 398.
Bonrepaus (François d'Usson de), III, 363*, 398, 420, *73, 75;* III², LII, LIV, 185, 209, 368, 678, 679; VI, 142*. — Lettre

de Colbert, III, 92 note 3. — Lettre de Seignelay, III², LII note 1.
Bonrepos (Village de), IV, 303.
—— (M. d'Usson de). *Voy.* Bonrepaus.
—— (Le baron de). *Voy.* Riquet (Jean-Mathias).
Bonselle (Village de), VII, 348.
Bontemps (Alexandre), premier valet de chambre du Roi, II, CCL; V, 311 note 2, 348, 349, 357, 369*; VI, 318, 324, 326, 337 à 340.
Bonzy (Pierre, cardinal de). *Voy.* Béziers (Évêque de), Toulouse (Archevêque de).
Boquet (François-Geoffroy), VII, 396.
Boqueteaux, IV, 202.
Boquillard (Le sieur), homme de lettres, V, 634 note 1.
Bordages. — des routes, IV, 485, 486. — des vaisseaux, III, 85, 216 note 1, 236, *111, 163;* III², 378, 649, 696.
Borde (Brûlart de La). *Voy.* Brûlart.
Borde-del-Rey (Mines de la), IV, 587, 593.
Bordeaux (Amirauté de), II, 595, 633.
—— (Élection de), I, 360; IV, 146 note 1.
—— (Intendance de), II, 235; VI, 431 note 1. *Voy.* Dagnesseau, Jay (Le), Pellot, Ris, Sève (Guillaume de).
—— (Généralité de). — Administration municipale, IV, 606. — Commerce, II, 354 note 2, 711 note 2. — Étapes, IV, 140 note 1. — Fournitures pour la marine, III, 196, 426. — Hollandais résidant, II, 665. — Justices tenues en paréage, IV, 156. — Landes, IV, 232, 458. — Levée de matelots, III, 261. — Liquidation des dettes des communautés, IV, 77, 136 note 1, 170, 175. — Maires et échevins, IV, 76. — Manufactures, II, 590. — Procès de malfaiteurs, VI, 51, 52. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Protestants, VI, 127 note 3, 191 note 1. — Receveurs généraux, II, 203. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, I, 318, 320; II, 112, 125, 130, 131, 166, 213, 214, 228, 254, 258, 280, 282 note 1, 286, 291, 302, 303 note 2, 311, 312 note 3, 321, 324, 334, 351, 352, 354, 363, 364, 784; IV, 251. — Réformation des forêts, IV, 253, 257; VII, 321. — Réformation de la justice, VI, 64, 65. — Renouvellement du cadastre, II, 130. — Suppression des petits États provinciaux, IV, 148. — Travaux publics, IV, 232, 251, 415 note 7, 487, 488, 503, 504, 537, 540, 541, 549, 558, 559. — Troubles, IV, 488 à 490; VI, 1 note 2, 405 note 1. — Vente de domaines, II, 323, 346. — Vignobles, II, 567, 682. — citée, IV, 459.
Bordeaux (Province ecclésiastique de), IV, 116.
—— (Rivière de), II, 326, 482, 486, 674, 675; III, 125, 418, 459 note 2, 559, 568, 569; III², 350, 734; IV, 415.
—— (Sénéchaussée de), IV, 215.
—— (Ville de). — Aides, VII, 192. — Amélioration de la Garonne, IV, 548. — Archevêques : Louis d'Anglure de Bourlémont, VI, 193. Henri de Béthune, IV, 116, 117*. — Banqueroutes, II, 662. — Bourgeois et droit de bourgeoisie, II, 15, 16, 478, 642, 645, 684 note 1, 805, 820; III², 24. — Bourse, II, 675. — Chambre des assurances, II, 675. — Chambre de la direction des Indes occidentales, II, 608. — Le Château-Trompette, I, 315; II, 578; III², 24, 434; IV, 92 note 2, 415; V, 11 note 2, 12, 23 à 25, 26, 60, 112, 133, 134, 159, 166; VI, 331, 481; VII, 152. — Collège de Guyenne, V, 166. — Commerce, II, 303, 326, 411, 506 note 1, 548, 549, 568, 612, 613, 616, 666 note 1, 681, 682, 698 note 1, 804; III, 556 note 2, 566; III², 531. — Commerce et transport des blés, I, 305; II, 327, 686; IV, 207, 208 note 1, 215, 220, 221; VI, 200 note 2. — Commissaire de marine. *Voy.* Lombard (M.). — Comptablie. *Voy.* Comptablie. — Construction de vaisseaux, II, 594, 595, 616, 645, 661, 662, 687. — Convoi. *Voy.* Convoi. — Courtiers, II, 130. — Création d'une compagnie de commerce, II, 642, 645, 646, 661, 662, 681, 682, 687, 688. — Députés, II, 312,

326, 338. — Église des Jacobins, V, 166. — Établissement de la compagnie du Nord, II, 474. — Foire, II, 743; III², 24. — Forçats, III, 23, 389. — Fortifications, V, 11. — Fournitures pour la marine, I, 101; III, 418 note 1, 499, 566; VII, 247. — Goudron, II, 568; III, 77, 381, 406, 407, 452. — Habitants jugés par Colbert, II, 303, 338, 339, 342; III², 24. — Hôtel de la Monnaie, II, 112, 113; VII, 432 note 1. — Hôtel de ville, II, 595 note 1. — Jésuites, V, 166. — Juges-consuls, II, 681. — Juifs, VI, 193. — Jurats, II, 319, 326, 327, 334, 418, 595, 745; III², 24; IV, 92 note 2, 207, 208 note 1, 215, 216, 220; V, 166; VI, 38, 39 note 1, 207. — Levée de matelots, III², 349. — Lits de justice tenus par Charles IX, VI, 228. — Maire et échevins, III², 24; IV, 76. — Manufactures, II, 568. — Marchands, II, 320, 321, 466 note 1, 548, 549, 647, 652, 653 note 1, 664, 665, 687, 711 note 2, 745; III, 556 note 2. — Octrois, II, 312; IV, 92 note 2. — Parlement. *Voy.* Guyenne. — Payement des dettes de la ville, II, 304, 642; IV, 146. — Port, III², 24. — Port du Chapeau-Rouge, IV, 92 note 2. — Présidial, III², 24. — Prisons, II, 686; VI, 52. — Privilèges et charges, II, 213, 304, 312, 319, 326; IV, 215. — Prix des grains, IV, 220. — Quais, IV, 92 note 2. — Raffineries, II, 568, 595, 613. — Recette générale des finances, II, 775, 777, 780; IV, 489 note 2, 504. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 324 note 2, 326, 327, 334. — Résines, III², 312. — Revenus, II, 304, 312. — Rue du Chapeau-Rouge, V, 166. — Rue du Chapelet, V, 166. — Séditions, I, 25 à 28, 37, 40, 49, 51, 54, 58, 62, 76, 82, 140; II, 280, 338, 339; VI, 483; VII, 152. — Séjours de Colbert, I, 51; VII, 154. — Sénéchal, II, 686. — Sucreries, II, 474, 477, 478, 482, 486, 559; VII, 289. — Tabacs, VII, 407. — Taxe des arts et métiers, II, 326, 327, 334. — Trésoriers de France, II, 685. — Vins, II, 478, 482, 486, 506 note 1, 549, 567, 568, 642, 662, 675 note 1, 682, 683 note 2, 687 note 2, 745, 828; III, 37; III², 24, 521; IV, 277 note 2. — citée, I, 371, 380, 382, 515, 518; II, 578; III, 125, 181, *33, 168;* III², 22, 23, 71, 124, 126; IV, 76 note 2, 251 note 1, 269, 270, 299 note 1, 309, 334, 389 note 1, 402, 537; IV, 293, 364; VII, 187, 292, 357, 370.

Bordeaux (M. de), ambassadeur en Angleterre, I, 148*, 149, 151 à 153, 171 à 175, 181, 191, 192 note 1, 199 note 1, 219, 260, 284; II, 412; VII, 147, 163. — Son fils, I, 199 note 1.

—— (N. de), I, 442.

Bordelais (Pays), II, 745.

Bordenave (M. de), envoyé aux colonies, III², 490, 672.

—— (M. de), employé des eaux et forêts, IV, 287 à 289.

Bordereaux de dépenses, V, 454.

Bordier (M.), intendant des finances, VII, 162*.

Bordighera (Ville de), III², 223.

Bordigues, III, *153* note 2.

Bordure des routes. *Voy.* Bordage.

Bordures des médailles, VII, 452.

Boreel (Guillaume), ambassadeur de Hollande, I, 285*, 422, 424, 425, 710.

Borel (M.), savant, V, 351, 479, 482, 483, 485, 490, 492 à 494, 496.

Borelli (M.), physicien, V, 489, 491, 594.

Borghèse (Le pape). *Voy.* Paul V.

—— (Palais), à Rome, III², 240.

—— (Vase), V, 411, 415, 419, 424, 428, 430.

Borghetto (Ville de), III², 223.

Borkelo (Fort de), III, 445; III², 549.

Bornage des forêts. *Voy.* Forêts.

Borromée (Le comte), III², 282.

Borromini (François), peintre, III², 242, 252.

Borzon (François-Marie), peintre, V, 527*; VII, 385.

Bosc (M.), conseiller au parlement de Toulouse, III, 245 note 3.

Boscatiers, en Provence, III, 65.
Bosquen (Gruerie de), IV, 247.
Bosquet (François). *Voy.* Lodève (Évêque de).
—— (Le capitaine), III, 563*, 564.
Bosquets (Fontaines des), à Versailles, V, 370.
Bossac (Le sieur), écrivain, III², 7.
Bosseman d'un navire, III², 661.
Bossu-Le-Jau (M. Le), membre de la Chambre de justice, II, 47; VII, 217.
Bossue (La), empoisonneuse, VI, 407, 425, 429.
Bossuet (Bénigne), membre du Conseil souverain d'Alsace, I, 326*, 328, 331, 332, 334, 353.
Bossuet (L'abbé Jacques-Bénigne), I, 338*; V, 504. *Voy.* Meaux (Évêque de).
Boston (Ville de), III², 514, 515, 521, 647.
Botanique (Enseignement et étude de la), V, 480, 482, 483, 485, 487 à 490, 515.
Bottes des cavaliers, I, 249 note 2.
Bottes (Soie en), II, 840.
Bottini, agent de Colbert, I, 140.
Bouc (Tour de), III², 152, 179, 187, 189; V, 98; VII, 113, 114.
Boucaniers, III², 413, 456, 603.
Boucau (M.), président à la Cour des aides de Montpellier, II, 104.
Bouchain (Châtellenie de), II, 772, 776.
—— (Ville de). — Gouverneur; lettre de Colbert, V, 402 note 2. — citée, III², 637; VI, 330, 331, 461, 462 note 1.
Bouchard (Simon), V, 459.
—— (Mademoiselle), concierge des Tuileries, VI, 77 note 1.
Bouchard (Village du Bois-). *Voy.* Bois-Bouchard.
Bouchardeau (Benjamin), greffier criminel, VI, 391*.
Bouche (Offices de la) du Roi et des Reines, III², 48; V, 151, 254.
Boucher (Le sieur), accoucheur de Mademoiselle de La Vallière, VI, 463, 464.
—— (Le sieur), créancier de Mazarin, I, 71, 95, 97, 100, 105, 110 *err.*, 197.
—— (Marie), VI, 43.
Boucherat (Louis), conseiller d'État, II, 47, 56*, 317 note 2, 318, 760 note 1; IV, 15, 16, 18, 89, 90, 133, 134; V, 525 note 1; VI, 7 note 1, 18 note 1, 20, 370 à 372, 374, 377, 378, 382, 390, 400; VII, 214, 216, 342, 435. — Lettres de Colbert, II, 305*; IV, 62.
Boucherie (Droit de), IV, 139.
Bouchers, III², 416, 430; IV, 121; VII, 76, 77.
Bouchet (Terre du), III, 217.
—— (M. du), homme de lettres, V, 488 à 493, 495, 496.
Bouchu (Claude), intendant, II, 143; IV, 20 note 1, 72, 203, 240, 260, 525, 598; V, 71, 79, 90; VI, 7 note 1, 25, 30, 223, 304, 305; VII, 133, 406. — Lettres de Colbert, II, 142*, 172, 182, 203, 278 note 1, 301 note 3, 303 note 2, 422, 516 note 1, 564, 596, 623 note 1, 627, 651, 652 note 1, 656, 688; IV, 56, 59, 72 note 2, 97, 130, 131 note 1, 207, 213 note 3, 276, 487; V, 39, 74, 77 note 3, 78, 80, 121, 142; VI, 30, 134, 463; VII, 86 à 88, 131 note 1, 133.
Bouclier d'État (*Le*), livre, V, 531, 627.
Boudet (M.), VII, CLV.
Boudon, trésorier de France, V, 414, 415, 563, 564. — Lettres de Colbert, V, 409, 417, 422; VII, 130 note 1, 133.
Bouëre (B. d'Ogeron de La). *Voy.* Ogeron (Bertrand d').
Boues. — (Enlèvement des), III, *164* note 2; V, 585. — (Taxe des), V, 528.
—— curatives, I, 402.
Boufa (Le P.), III, 224.
Bouffonne (*La*), frégate, III, 530, 556; III², 686, 701.
Bougette (M.), VII, 445.
Bougi-Bonnechose (M.), gentilhomme rebelle, I, 511.
Bougie (Ville de), III, *390* note 4; III², 737.
Bougies (Commerce et emploi des), II, CCLX; V, 497, 542, 582.
Bougrin (Le sieur), receveur des tailles, II, 140.
Bougy (Le comte de), VI, 431 note 1.

Bougy (Jean de), lieutenant général, VII, 157*.
Bouhours (Le P.), VII, 353*.
Bouillé (Philippe de), comte de Créance, VII, 394.
Bouille de Roussillon (Droit de), IV, 337, 340, 341.
Bouillon (Ville de), VI, 484.
—— (Emmanuel de La Tour, cardinal de), grand aumônier de France, III, *41**.
—— (Frédéric-Maurice de La Tour-d'Auvergne, duc de), I, 23*.
—— (Godefroy-Maurice de La Tour, prince de Sedan, duc de), IV, 211*, 248; V, 568; VI, 72, 199 note 3, 487; VII, 312.
—— (Charlotte de La Tour, demoiselle de), I, 193*.
—— (Marie-Anne Mancini, duchesse de), I, 410*; VI, 487.
—— (Hôtel de), à Paris, VI, 464; VII, 393.
Bouillons. — de la Reine, V, 303. — pour les matelots, III, 479, 488, *244* note 1; III², 666.
Bouin, copiste, VII, 41 note 1.
Boujonneurs (Jurandes de), II, 836; VII, 291.
Boulan, receveur des tailles à Rethel, VI, 368.
Boulanger d'Hacqueville (M. Le), maître des requêtes, VI, 7 note 1.
Boulangers, II, 787; III, 107, *25;* III², 624.
Boulay (M. du). *Voy.* Favier.
Boulaye (Maximilien Eschalard, marquis de La), I, 39*, 45; V, 358, 359.
Boulets de canon, II, CCXLIX, 414, 797; III, 76, 78, 191, 223, 229, 288, 291, 310, 381, 385, 386, 401, 418, 441, 450, 476, 491 à 494, 531, *19, 32;* III², 37, 91, 117, 163, 167, 694, 728, 741; IV, 97; VII, 240.
Boulines des vaisseaux, III², 700, 701.
Boulingrins, V, 460, 564.
Boulle (André-Charles), ébéniste, VI, 296*.
Boulogne (Bon), peintre, V, 345*.
Boulogne (Louis), peintre, V, 398*, 446 note 1.
Boulogne-sur-Mer (Domaine de), VII, 189.
—— (Gouvernement de), IV, 2.
—— (Ville de). — Gouverneur (Louis-Marie, duc d'Aumont), V, 148. — citée, III, 316, 437, 447, 455, 498, *111;* III², 125; V, 13, 61, 89, 127 note 1, 135 note 2, 159, 160, 163, 173, 183, 192 note 1, 195, 199, 200, 202, 204, 224, 225, 380 note 4; VII, 293, 294.
Boulogne-sur-Seine (Village de), V, 378, 568; VI, 26.
Boulonnais (Province du). — Carrières, V, 195. — Commerce, VI, 252. — Enrôlements de matelots, III², 120, 121. — Fortifications, V, 195. — Privilèges, IV, 2. — Recouvrement des impôts, II, 775, 780. — Réformation des forêts, IV, 211. — Séditions, II, 51; III, 8, 9, 12, 13, 147, 155; IV, 2.
Bouracans (Manufactures et commerce de), II, 561, 563; VII, 240, 242, 288.
Bourbon (Armand de). *Voy.* Conti (Le prince de).
—— (Charles, duc de), connétable de France, III², 248.
—— (Henri-Jules, duc de), gouverneur de Bourgogne. *Voy.* Duc (M. le).
—— (Henri de). *Voy.* Verneuil (Le duc de).
—— (Henri de), petit-fils de M. le prince, VII, 362*.
—— (Henri de), comte de Clermont, VII, 362*.
—— (Jean, duc de), régent sous le règne de Charles VI, VI, 290.
—— (Louis de). *Voy.* Prince (M. le).
—— (Louis de), petit-fils de M. le prince, VII, 362*.
—— (Louis de). *Voy.* Vermandois (Le comte de).
—— (Louis-Henri de). *Voy.* Soissons (Le chevalier de).
—— (Philippe de), VI, 464.
—— (Catherine-Henriette de), III, 42 note 5.
—— (Jeanne-Baptiste de), abbesse de Fontevrault, VI, 272*.

Bourbon (Louise-Marie-Anne de). *Voy.* Tours (Mademoiselle de).
—— (Marie de). *Voy.* Carignan (La princesse de).
—— (Marie-Thérèse de), VI, 54*.
—— (Mademoiselle de), VII, CLXVII.
—— (Branche royale de), V, 258; VI, 272 note 1.
Bourbon (Île), III², 511, 544, 547, 556.
Bourbon-les-Bains (Ville de), IV, 517, 518 note 2; V, 192 note 1, 211, 216, 218 note 1, 219; VI, 162; VII, 149.
Bourbon (Le), vaisseau, III, 165; III², 682, 684.
Bourbonnais (Duché de), VII, 188.
—— (Intendance de), I, 402, 405. *Voy.* Moulins (Intendance de).
—— (Province de). — Carrières, VII, 289. — Droits d'entrée et de sortie, II, 791, 793 à 795; VII, 282. — Faux-sauniers, III, *100*. — Forêts, II, 63. — Fournitures pour la marine, III, 44. — Papier terrier, VII, 410. — Recouvrement des impositions, II, 125, 232 note 3. — Séditions, I, 512. — Travaux publics, IV, 545. — Vente de bois, II, 777. — *Voy.* Moulins (Généralité de).
Bourbonne-les-Bains (Ville de), VII, 126.
Bourbourg. — (Châtellenie de), II, 418, 773; IV, 448. — (Ville de), I, 288, 289; VI, 252.
Bourdaisière (Terre de la), I, 254, 256; VII, 49.
Bourdaloue (Le P.), VII, CLXXXIX.
Bourdelin (M.), savant, V, 471, 473, 475, 477, 480, 482, 483, 485, 486, 488 à 493, 495, 496, 498.
Bourdieu (M. du), consul à Alger. — Lettres de Colbert, II, 553; III, 423.
Bourdon (M.), procureur général au Conseil souverain du Canada, III², 389, 391.
—— (Sébastien), recteur de l'Académie des beaux-arts, V, 446 note 1; VII, 384.
Bourg-la-Reine (Ville de), VII, 396.
—— (Ville de), au Canada, III², 519 note 1.
Bourg-Royal (Ville de), au Canada, III², 519 note 1.
Bourg-sur-Gironde (Ville de), I, 33, 38, 42, 44, 49; VII, 151, 153.
Bourg-Talon (Ville de), au Canada, III², 519 note 1.
Bourgeois. — intéressés dans les marchés de fortifications, V, 206, 207. — fournissant les étapes, IV, 124. — payant les droits de jauge et courtage, II, 366. — prêtant main-forte à la police, VI, 394. — séditieux, II, 368. — traitant pour le recouvrement des arts et métiers, II, 324 note 2. — Défense qui leur est faite de porter l'épée, III, *156*. — Démêlés avec des officiers de marine, III, *156*. — Leurs habits, II, CCLVIII. — Privilèges et franchises, II, 15, 16, 204, 322, 478, 507, 646, 684 note 1, 786, 797, 801, 805, 816, 820; III², 186, 215; IV, 455 note 1; V, 220 note 1, 271, 548 note 2.
Bourgeoisie (Droits de), II, 15, 16, 642, 645, 646, 801, 805.
Bourges (Généralité et intendance de). *Voy.* Berry.
—— (Ville de). — Archevêques : Anne de Lévis de Ventadour, I, 220*. Michel Phélypeaux de La Vrillière, V, 426*; VI, 162. — Bureau des finances, II, 283 note 2, 428. — Cour des aides, III², 24. — Fief de la Chaussée, VII, 394. — Hôtel de Jacques Cœur, V, 435 note 2; VII, 393. — Hôtel de ville, VII, 123. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Maisons de Colbert, VII, 91. — Manufactures, II, 677. — Prisons, III, *100*. — Recette générale, II, 775, 777, 779, 780. — Réunion du clergé de France, VI, 108. — Travaux publics, VII, 136. — Université, VI, 441. — citée, III, *53*; IV, 143 note 1, 512.
Bourgidou (Canal de), IV, 321, 336, 337 note 2, 376, 378, 379, 381, 396 note 1, 399.
Bourgneuf (Boutheroue de). *Voy.* Boutheroue.
Bourgogne (Cercle de), VI, 479, 480.
—— (Comté de). *Voy.* Franche-Comté.
—— (Duché de), III², 575; VI, 88, 243.

Bourgogne (Intendance de), II, 223; VI, 358 .*Voy.* Bouchu.
—— (Province de). — Abbayes, I, 370, 444; VII, 87. — Blés, III, 247. — Commerce, II, 422, 651. — Commerce des blés, II, 596, 651, 652; IV, 276, 277. — Culture du chanvre, II, 851; III, 257, 470; III², 43, 171; VII, 243. — Culture du lin, II, 624, 852. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Don gratuit, II, 772, 780; IV, 56, 58, 133; VII, 76. — Droits d'entrée et de sortie, II, 791, 793. — Droits des crues, IV, 57, 58, 60, 133, 597. — Élus des États, II, 852; V, 74, 75. — Emploi des fonds du Roi, I, 55, 67, 75, 76, 80, 82. — États, II, 623 à 625, 628, 670, 852; IV, 9, 56 note 2, 57, 58, 62, 132, 133, 417, 487, 597; V, 71; VI, 201, 223; VII, 76. — Exemption de droits d'aides, 142 note 3. — Fabrication de canons, III, 182, 213, 301, 352, 470; III², 43, 55, 61, 158, 168, 169, 184, 361, 371, 741; IV, 97; VII, 243. — Forêts, II, 63. — Fortifications, IV, 97; V, 39, 75, 78 à 80, 90, 142, 143, 192 note 1. — Fournitures pour la marine, II, 51; III, 20, 21, 26, 43 note 1, 61 note 1, 123, 212, 216, 229, 232, 236, 256, 469 note 2, 470, *19, 67, 111, 251;* III², 43, 61, 127, 128, 151, 179, 185, 362, 364, 716; IV, 359; VII, 243, 246. — Levées de soldats, IV, 130; VII, 86, 88, 89. — Lieutenance générale, IV, 29. — Liquidation des dettes des communautés, II, 49; IV, 57 à 60. — Manufactures, II, 516 note 1, 623 note 1, 625, 627, 628, 656, 670, 688, 689; III², 43, 741; IV, 57, 97, 424; VII, 289. — Opérations militaires, I, 6, 11, 15, 16, 26, 27, 29, 38, 105, 161; IV, 97; V, 80. — Papier timbré, II, 278 note 1. — Passages de troupes, VI, 223. — Prévôtés, IV, 130. — Prix des terres, VII, 131 note 1, 133. — Rachat des domaines de la couronne, II, 183. — Receveurs des bailliages, IV, 130. — Récoltes, II, 652 note 1; IV, 276 à 278. — Recouvrement des contributions et affaires extraordinaires, II, 142, 143, 172, 173, 203, 232 note 3, 278 note 1, 302, 303, 307, 776; VII, 284. — Réformation des forêts, IV, 203, 207, 218, 240, 258 note 3. — Réunion du comté d'Auxerre, IV, 58. — Séditions, I, 512. — Sels, II, 35. — Subsistance et exemption, impôt, II, 776, 780. — Terres de Colbert, VII, 131 note 1, 339. — Terres du duc de Lorraine, VI, 450. — Terres de la marquise de Thianges, VII, 134. — Travaux publics, II, CCLXXII; III², 363; IV, 56, 57, 487, 525, 529, 530 note 1. — Ventes de bois, II, 777. — Ventes de domaines, II, 302, 303. — Vignobles, II, 625; IV, 487. — citée, I, 46, 436, 437, 442; II, 34; IV, 57, 132, 482 note 1, 598; VI, 252; VII, 311.
Bourgogne (Louis de France, duc de), V, 431*; VI, 358.
—— (Maximilien de), abbé de Saint-Waast d'Arras, VI, 87*.
—— (Philippe de France, duc de), régent sous le règne de Charles VI, VI, 290.
—— (Marie de), III², 300; VI, 242.
—— (Ducs de), III², 296; VI, 219, 243.
—— (Maison de), I, 389; II, 18; III², 283; VI, 87; VII, 41.
—— (Hôtel de). *Voy.* Paris.
—— et Bresse (Département de), II, 772, 784; IV, 207; VII, 149, 407, 408.
Bourgoin (Jean), fermier du Roi, II, 790, 793, 794.
Bourgon (Fief de), I, 520.
Bourgs, III², 394; V, 442; VII, 260.
Bourguet (Le sieur), commis des fermes, II, 217.
Bourguison (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Bourlémont (Charles-François d'Anglure de). *Voy.* Aire (Évêque d'), Castres (Évêque de), Toulouse (Archevêque de).
—— (Louis d'Anglure de), auditeur de rote, III², 32, 34 note 3, 244. — Lettres de Colbert, II, 469*, 470 note 1, 479, 495, 516, 540, 541 note 1; III, 336;

VI, 93. — Lettre à Colbert, V, 293 note 1. — *Voy.* Bordeaux (Archevêque de).
Bourlie (Georges de Guiscard, comte de La), II, CXC; III, 466. — Lettre de Colbert, II, 438*.
Bournonville (Grange de), I, 523.
Bourre mélangée à la laine, II, 837.
Bourreau refusant de procéder à une exécution, VI, 59.
Bourreliers, V, 224 note 3.
Boursault (Nicolas Dauvet, baron de). *Voy.* Dauvet.
Boursaut (Le sieur), entrepreneur, VII, CLII.
Bourse de commerce, II, 675.
Bourzéis (L'abbé de), I, 266*; III, 45; III², 49 note 1; V, 468 à 470, 472, 474, 476, 478, 480, 503, 596, 620; VI, 224 note 1; VII, 64, 373.
Bourzon, peintre, V, 457.
Boussé (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Bousseau (Le sieur), traitant, II, 754.
Boussoles servant au dépouillement des suffrages, III², 267.
Boussoles (Ville de) (?), III², 43.
Boussonnel (Le sieur), entrepreneur, IV, 406; V, 229; VII, 308, 309.
Boute-feux de séditions, II, 215.
Bouteillier (Le sieur), rebelle, VI, 69.
Bouteroue (Claude), conseiller à la Cour des monnaies, V, 488, 639*.
—— (M. de), intendant en Canada, III², 403, 449, 450, 619, 623. — Instructions de Colbert, III², 402*.
Boutes pour les vivres de la marine, III, 247, 256, 286, 288, 291; III², 157, 160.
Boutet (Claude), fermier des gabelles, II, 772, 774.
Bouteux (Jean-Michel Le), jardinier des Tuileries, V, 296*, 298, 299, 354, 356, 368; VII, CXLII.
Bouteville (François-Henri de Montmorency-). *Voy.* Luxembourg (Le duc de).
Boutheroue de Bourgneuf (Hector de), IV, 306*.
Boutigny (M. Le Vayer de). *Voy.* Vayer (M. Le).
Boutiques (Police des), II, 332; III, 294.
Bouton de Chamilly. *Voy.* Chamilly.
Boutonne (La), rivière, IV, 526 note 2.
Boutons, en termes d'essayage, VII, 426.
—— (Manufacture de), II, 730.
Boutrait (Louis), serrurier, V, 461.
Bouvard (M.), intendant du Jardin des plantes, V, 533, 534.
Bouville (André Jubert de), intendant. — Lettres de Colbert, II, 115*, 146, 206; III, 53; IV, 515, 517, 518 note 1, 523 note 1, 527, 550 note 5, 559; V, 420, 429; VI, 162.
—— (Henri Jubert de), VII, 392.
Bouyn d'Angervilliers (Prosper). *Voy.* Bauyn.
Bouzonnet (Antoine). *Voy.* Stella.
Bowel (M.), II, 849 note 2.
Boyer (Le sieur), agent de Mazarin, I, 82, 205*.
—— (Le sieur), entrepreneur à Rochefort, III, 387.
—— (Le sieur), fermier, II, 513.
—— (Claude), homme de lettres, V, 467, 468, 471, 495, 497, 591*, 593; VII, CXCII.
—— d'Odarts (M. de), syndic des États de Languedoc, IV, 44, 349.
Boys, dans la marine anglaise, III², 234.
Bozolo (Princes de), III², 282.
Braakel (Jean van), officier de la marine hollandaise, III, 526*, 527.
Brabant (Duché de), III², 296, 297; V, 624, 639 note 4, 640; VI, 241, 242, 244, 254.
Bracciano (Ville de), III², 229.
—— (Ferdinand des Ursins, duc de), III², 230*.
Bracelets, V, 378.
Brachet (M.), agent de Mazarin, I, 86*, 87, 363.
—— (Dom Benoît), supérieur général des bénédictins de Saint-Maur. — Lettres de Colbert, VI, 78 note 2, 164*.
Braconne (Forêt de), IV, 229.
Bragance (Pierre II de). *Voy.* Pierre II.
Bragelongne (François de), enseigne aux gardes, VII, 153. — Son frère, abbé, I, 55; VII, 153.

Bragelongne (Louis de), trésorier général de l'ordinaire des guerres, II, 778.
—— (Thomas de), premier président du parlement de Metz. — Lettre de Colbert, V, 220 note 1.
—— (N. de), ingénieur des fortifications, V, 9, 16 note 1.
—— (N. de), VI, 50.
Bragues des canons de marine, III², 162.
Brahé (Pierre, comte de), ambassadeur de Suède à Londres, VI, 489*.
Brai pour les vaisseaux, II, 797; III², 696.
Braine (Village de), VI, 353.
Bramante, architecte, III², 239.
Brancas (Charles, comte de), II, CCXXVI*.
—— (Suzanne Garnier, comtesse de), VI, 230 note 1, 304*.
—— (Mademoiselle de), VI, 230 note 1.
Brandebourg (Électorat de), II, CCXXVII, CCXXXIX, CCXL, 606; V, 357.
—— (L'électeur de), II, 606*; V, 625; VI, 249 à 251, 478. *Voy.* Frédéric-Guillaume.
—— (L'électrice de). *Voy.* Nassau (Louise-Henriette de).
Brandeville (Bazin de). *Voy.* Bazin.
Brandevin, II, 191.
Brandi, peintre, III², 248.
Brandon (M.), homme de lettres, V, 467, 470 à 472.
Braque (M. de), officier de Mademoiselle. — Lettre de Colbert, VI, 404. — Lettre à Colbert, VI, 404 note 5.
Brassac (Mines de), IV, 593.
Brassage des monnaies, VII, 424, 436. — (Droit de), VII, 429.
Brasseries, II, 674; III², 404 note 2, 618.
Brasseurs, II, 674, 787.
Braul (Morin), forçat, III², 681.
Brave (*Le*), vaisseau, III, 251, 262, 461; III², 7, 8, 654.
Brave (*La*), galère, III, *223*; III², 702.
Bray-sur-Somme (Ville et pont de), IV, 450, 451, 471, 472 note 1, 501; V, 222.
Brayer (Nicolas), médecin, V, 297*; VI, 471.
Bréau (M.), ingénieur et architecte, V, 111, 561. — Lettre de Colbert, V, 109.
Brebis (Élevage et commerce des), I, 220; II, 838; III², 397, 481 note 1; IV, 280 note 2.
Breda (Traité de), II, 808 à 810, 812, 813, 822, 825; III², 399, 407, 411, 453 à 455, 584, 647.
—— (Ville de), III², 297.
Brederode (Maison de), III², 299.
Breedt-Bank (Le), à Dunkerque, V, 211, 216, 218.
Brefs des papes, V, 385 note 3, 510; VI, 86, 94, 147, 150, 165, 437, 438; VII, 10, 124, 140, 364.
—— des manufactures, II, 834, 837, 839.
Brégançon (Ville et fortifications de), III², 152, 162, 174, 178.
Brégis (Léonor de Flesselles, comte de), VI, 308*.
—— (Charlotte Saumaise de Chazan, comtesse de), VI, 308*, 309, 311.
Bremand (Le capitaine), III, 553*; III², 146.
Brême (Ville de), II, 530.
Brescou (Ville de), VI, 481.
Brésil (Pays du). — Commerce et produits, I, 491; II, 409, 430, 437, 477 note 1, 482, 655, 853; III², 406, 415, 428, 436, 545; VII, CLXXV, 404, 407.
Bresle (Village de), VII, 242.
Bresons (Château de), en Auvergne, II, 513.
Bressan (Le), peintre, III², 282.
Bresse (Province de). — échangée contre le marquisat de Saluces, III², 282, 283. — Achats de blés, II, 422. — Chanvres, VII, 243. — Eaux et forêts, IV, 207. — Fonds dus à Mazarin, I, 13, 15, 99. — Gabelles, II, 121. — Recouvrement des contributions, II, 123, 232 note 3, 776. — Recrutement de soldats, IV, 130. — citée, VII, 89.
—— (Bourgogne et). *Voy.* Bourgogne et Bresse.
Bressy (Charles), maçon, V, 457.
Brest (Baie de), III, 413.
—— (Département de), III, 244 note 1, *88* note 1; III², 125.
—— (Rivière de), V, 197.
—— (Ville de). — Armements et construc-

tions navales, I, 198; II, 50; III, 38, 39, 47, 48, 52, 59, 63, 64, 77 à 79, 84 à 86, 88, 97, 114, 115 note 1, 148, 160, 191, 198, 211, 220, 243 note 2, 245, 255, 262, 263, 266, 269, 279 note 1, 312, 328, 342, 343, 351, 357 note 1, 358, 373, 375, 379, 381, 403, 404 note 1, 413, 416, 425, 430, 431, 461, 468, 471, 472, 474, 495, *94, 97, 138, 140, 141, 145, 147, 148, 159, 160, 162, 163, 198, 220;* III², 8, 40, 41, 55, 81, 88 note 3, 89, 94, 101, 110, 114, 117, 123, 135, 136, 351, 353, 356, 415 note 1, 682, 684, 686, 688, 690, 692 note 2, 697, 699, 730, 731, 733, 741. — Arsenal, III, 263, 290, 380, 381, 511, *142;* III², 169. — Ateliers de la marine, III, 89, 148; III², 220; VII, 289, 303. — Carmes, V, 178. — Château, III, *160;* V, 196, 197. — Chirurgiens, V, 407. — Commerce, II, 530. — Commissaires de marine. *Voy.* Patoulet, Seuil. — Contrôleur de marine. *Voy.* Clairambault. — Crique des échouages, III, *120.* — Désarmements, III², LVI. — École de canonniers et d'hydrographie, III, 75, 243, 244 note 1, *240* note 3. — Escadre garde-côtes, III², 697, 698. — Faubourg de Recouvrance, III, 63. — Forges de la marine, III, 76. — Fortifications, III, 518; III², 734; IV, 107; V, 177, 178 note 1, 192 note 1, 196, 197, 215, 382; VI, 320, 321. — Garnison, III, 197; V, 123. — Intendance de marine. *Voy.* Seuil. — Levées de matelots, III, 141; III², 121, 679, 720, 721. — Lieutenant de Roi, V, 177. — Magasins de la marine, II, 489, 509; III, 76, 78 note 1, 115, 134, 149, 191, 264, *216;* III², 74, 694 à 696. — Octrois, IV, 60. — Officiers de marine et de port, III, 341, 397 note 1; III², 698; VI, 120 note 1. — Parc de marine, III, 283. — Le Parc-au-Duc, V, 196. — Port et rade, III, 32, 76, 126, 150, 244 note 1, 262, 268, 272, 308, 341, 357 note 1, 477, 551, 556, 560 note 2, 561, 563, 566, 568, *74, 115, 120, 214;* III², XLVII, L, 41, 72, 77, 78, 132, 133, 214, 350, 651 note 1; V, 196; VII, 314. — Prévôt de la marine, III, 550. — Privilèges, IV, 61. — Séminaire d'aumôniers de marine, VI, 142. — citée, I, 168; III, 50, 125, 214, 246, 250, 251, 260, 267, 283 note 1, 313, 346, 354, 355, 407, 420, 421, 427, 428, 447, 469, 472, 473, 541, 562, 566, 567, *6, 7, 82* note 2, *90, 92* note 3, *93, 160, 196* note 2; III², 61, 68, 70, 75, 76, 79, 83, 105, 194, 197, 200, 349, 377, 627, 638, 720; V, 383, 403; VII, 310.

Bretagne (Amirauté de), III, 140.

—— (Duché de), VI, 243; VII, 188 à 190.

—— (Faubourg de), à Péronne, VI, 330.

—— (Province de). — Armements maritimes, II, 52, 646 note 1; III, 137, 150, 426 note 1, 461; III², 89, 90, 101. — Augmentation du sceau, IV, 61 note 1. — Bailliages, IV, 21. — Chambre des comptes, II, 369; VI, 7; VII, 266. — Chambre des eaux et forêts, IV, 567. — Chambre souveraine des domaines, II, 288. — Chanvres, III², 113. — Commerce, II, 309, 316, 792, 794; III, 37, 48, 59, 61. — Commissaires du Roi aux États, II, 241, 305, 306, 423; IV, 13 note 3, 14, 15, 16, 21 à 23, 26, 567. — Communautés, II, 288. — Confiscation d'immeubles, IV, 61 note 1. — Côtes, II, 33; III, 63, 310, *93;* III², 78; IV, 108; V, 408 note 1. — Courriers, II, 263. — Coutumes, II, 37; VI, 103. — Députation au Roi, IV, 244. — Députés aux États, II, 282, 306, 307, 309, 317 note 2. — Domaines, II, 198; VII, 315. — Don gratuit, I, 67, 71, 75, 77, 80, 84, 85, 112, 175; II, 241, 309, 310, 317, 318, 772, 776; IV, 13, 15 à 18, 26, 27, 60, 62, 89, 133; VI, 210; VII, 191. — Droits de billots, II, CCXVII, 56; VII, 206, 265, 266. — États, I, 499; II, CCXXXIV, CCXXXVII, 37, 38, 241, 288, 305 à 311, 317, 318, 423; III, 163, 426 note 1; IV, 13 à 16, 22 à 26, 55, 60 à 62, 87 à 89, 133, 147, 218, 244, 567, 568; VI, 210. — Évêchés, IV, 89.

— Farines, IV, 262. — Fermes, II, CCXLIX; IV, 62 note 2, 134. — Fermeture des ports, II, 650 note 1. — Forçats, III, 39, 389, *53*. — Forêts, II, 63; IV, 18, 218, 222, 246, 566 à 569. — Fortifications, III, 37, 39, 47, 49, 63, 548, 549, 565, 568, *69, 93, 120, 138;* III², 150, 193, 734; IV, 107, 108, 113; V, 215, 404. *Voy.* Brest. — Fouages, III, 159; IV, 17. — Fournitures pour la marine, II, 50; III, 77 à 79, 85, 211 note 1; III², 55; VII, 243, 246, 314. — Frais de justice, VI, 60. — Gouverneurs. *Voy.* Chaulnes (Le duc de), Mazarin (Le duc). — Haras, IV, 244, 569; VII, 214. — Hôpitaux, VII, 315. — Levées de matelots, III, 88, 159, 235, 289, 328, 373, 442, *89, 140;* III², 45, 58, 62, 78, 104, 120, 121, 124, 125, 663 note 1. — Lieutenants généraux. *Voy.* Coëtlogon, Coste (La), Lavardin. — Liquidation des dettes de la province et des communautés, IV, 62, 134. — Manufactures, II, 583; VII, 243. — Marchés publics, III, *216*. — Mines, IV, 603. — Moulins à papier, II, 582, 583. — Parlement, II, 47, 264, 281, 285, 286, 288, 292, 307, 311, 369, 542, 577; III, 238, *208* note 2; III², 120; IV, 18, 21, 49, 50, 60, 61, 87, 218, 244, 567 à 569; V, 591; VI, 7, 32, 60; VII, 40 note 3, 73, 218. — Pêche de la morue, III, 217. — Privilèges et franchises, II, 307, 583; III, 105; IV, 24 note 1, 61 note 1, 62, 147. — Prix des blés, I, 316. — Procureurs-syndics des États, II, 307. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Propriétés et arrestation de Fouquet, II, CXCI, 33, 38; VII, 400, 401. — Protestants, VII, 314. — Provision aux bénéfices, VI, 109. — Raffinage des sucres, II, 559. — Recette générale, II, 772, 776. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 198, 288, 292, 307, 315 à 317, 784; VII, 267, 315. — Réunion de la province à la couronne, II, 316. — Séditions, VII, 416. — Sels, II, 667; IV, 133. — Toiles, II, 578; III, 59; III², 55, 312, 323. — Travaux publics, IV, 62, 549. — citée, II, 23; III, 86, 208; IV, 69; VI, 399.

Bretagne (Basse), IV, 15.

—— (Anne de). *Voy.* Anne.

—— (Ducs de), II, 307, 316; VI, 109, 242.

Breteau (Jeanne), garde du palais des Tuileries, V, 459.

Bretesche (Le commandeur de La), III, 147*, 179, 220*, 222; III², 133, 181, 546*, 702; VII, 101.

—— (Pomereu de La). *Voy.* Pomereu.

—— (Saint-Germain, marquis de La), I, 262*.

Breteuil (Village de), V, 182 note 2.

—— (M.), armateur, II, 683, 684.

—— (Antoine Le Tonnelier, chevalier de), III², 702. — Lettres de Colbert, III, *56**, 57 note 1.

—— (François Le Tonnelier de), intendant, II, CCXLI, 760 note 1; III², 63, 73, 199; V, 174 note 1, 195; VI, 293, 330; VII, 123, 405, 406. — Lettres de Colbert, II, 211*, 738, 743, 744; IV, 260 note 1, 471, 472 note 1, 477, 501, 528; V, 110 note 1, 124, 125, 126 note 1, 129, 130 note 1, 132, 133 note 1, 136, 137 note 1, 138, 145 note 1, 146 à 148, 153, 156, 157 note 1, 164, 165 note 2, 169, 170, 172, 173, 185, 187, 192 note 1, 202, 204, 208, 221 note 1, 222, 380, 396, 399; VI, 101, 102 note 1, 121, 144 note 1; VII, 40 note 2, 260, 293, 294. — Lettre de Louvois, V, 182 note 2. — Lettre du Roi, V, 153 note 3. — Lettres de Seignelay, V, 192, 194, 195 note 1, 200; VII, 86 note 2.

—— (Louis Le Tonnelier de), contrôleur général des finances, VII, 390, 402, 403.

Breton (*Le*), vaisseau, III, 328, 337; III², 4, 8, 17, 505, 582.

Bretonne (*La*), vaisseau, III², 688.

Bretons jugés par Colbert, II, 315 à 318. 559; III², 623.

Bretonvilliers (M. de), supérieur du séminaire de Montréal, III², 518*, 590*.

Breuil (Terre du), IV, 550.
—— (Village et port du), IV, 559, 560.
—— (Le P. du), VI, 79, 184*, 185.
Breuvillier (M.), VI, 134.
Brèves (François Savary, comte de), II, 843*.
—— (M. de), VII, 287.
Brevets. — d'appointements, V, 457. — d'apprentissage, II, 834; VI, 393. — d'augmentation de gages, VII, 390. — de cession de droits, VII, 339. — de convertissement de rentes, II, 176. — de duc et pair, I, 179. — d'intendant et garde du cabinet des médailles, V, 558. — des offices et des charges, II, 85. — des officiers de la marine et des galères, III, 109, 123, 224, 249, 359, 384 note 1, 435, 5, 7 note 2; III², 381; VII, 101. — des pensions, III, 137; VII, 390, 392. — de peintre et sculpteur du Roi, V, 445, 446. — de retenue, VI, 286; VII, 312, 392. — des tailles, II, CCXXVII, CCXXXIV, CCLII; CCLIII, 13 note 2, 84, 111, 137, 138, 200, 343, 376, 380, 750, 783, 784; IV, 112, 248; VI, 294, 295. — pour permettre de séjourner à l'étranger, II, 498, 500, 525; VI, 295.
Bréviaire (Dispenses de lecture du), VII, 46.
Bréviaires achetés pour Colbert, VII, 378.
Bréviande (Bonneau de), intendant des turcies et levées, IV, 458. — Lettre de Colbert, IV, 507 note 1.
Brézé (Le duc de), III², 705.
Brézé (*Le*), vaisseau, III², 699.
Briançon (Ville de), IV, 481, 500.
Briandière (M.), directeur de la compagnie des Indes orientales, VI, 279.
Briare. — (Canal de), III, 454; IV, 306, 345; V, 506. — (Ville de), V, 506, 507.
Brias. *Voy.* Bryas.
Briastre. *Voy.* Briat.
Briat (Village de), VI, 255.
Bricard (Jean), maçon, V, 457.
Briçonnet (Le cardinal), ministre de Charles VIII, VI, 363.
Bridieu (M. de), maréchal de camp, I, 515*; V, 117*; VII, 150.
Bridvord (Ville de), III², 549.
Brie (Pays de), IV, 565.
Brielle (Ville de), III², 297, 302.
Brienne (Loménie de). *Voy.* Coutances (Évêque de).
—— (Henri-Auguste de Loménie, comte de), I, 16*, 119, 142, 170, 185, 196, 285, 287, 376, 513; V, 444*; VI, 357 note 3; VII, 148, 156, 162. — Lettre de Colbert, I, 240.
Brienon-l'Archevêque (Ville de), VII, 2.
Briès (M.), membre de la compagnie des Mines, IV, 425 note 3.
Brigades. — de charpentiers, III, 271. — des gabelles, II, 240, 384; VII, 259. — des tailles, II, 154, 166, 177, 224; VII, 444.
Brigantins, vaisseaux, II, 553; III, 320, 348, *26, 58, 190*; III², LIII, 162, 668, 690.
Bril (Mathieu), peintre, VII, 384.
—— (Paul), peintre, III², 238; VII, 384, 385.
Brilhac (Pierre de), conseiller au parlement de Paris, II, CCVII note 1, 47, 57; VI, 398*; VII, 214, 217.
Brillac (M. de). *Voy.* Brilhac.
Brillant (*Le*), vaisseau, III², 87, 133, 350, 684, 701.
Brillon (Le sieur), marchand, II, 693.
Brinon (Ville de). *Voy.* Brienon.
Brinvilliers (Marie Dreux d'Aubray, marquise de), III, 479*; VI, 39 note 2, 40, 44, 45 note 1, 392 note 1.
Brioché, joueur de marionnettes, VI, 46*.
Brion (Palais). *Voy.* Paris.
Brion (Le P.), III², 672.
—— (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
—— (Madame de), VII, 162.
Brioude (Chapitre, couvent et ville de), IV, 437; VII, 121, 122.
Brioude, empoisonneur, VI, 426.
Brioys (M.), ingénieur des fortifications, V, 76*.
Briques (Constructions en), IV, 335, 343 note 2; V, 27, 47, 110, 396.
Briqueteries, V, 148 note 1.
Bris et échouement (Droit de), II, 644; III, 326, *153* note 2.
Brisach (Ville de). — Domaines de Mazarin,

I, 443, 528. — Fortifications, I, 8, 10, 28, 157, 301, 323, 353; II, CCXXXIII, CCXXXVII, CCXXXVIII; V, VI note 2, 5, 6, 8, 19, 23, 26 à 36, 38, 41 à 43, 45, 49, 50, 52, 53, 55, 58, 59, 61 à 63, 65, 72, 83, 84, 86 note 2, 87 à 89, 440 note 1. — Garnison, V, 36 note 1. — Gouverneur. *Voy.* Saint-Geniès. — Peuplement, V, 270. — Prédications des Jésuites, I, 338. — Rébellion de Charlevoix, VI, 482. — citée, I, 341, 344, 384; II, 468; III, *209;* III², 561; VI, 201; VII, 111.

Brisacier (Guillaume), surintendant des finances de Marie-Thérèse, I, 149*, 451; VII, 390.

Brise-glace placé en avant des ponts, IV, 493.

Brissac (Louis de Cossé, duc de), I, 263, 303*.

—— (N. de), garde de marine, III, *156** note 1.

Brisset (Silvain), forçat libéré, III², 681.

Brisson (Le président Barnabé), VI, 366, 378.

Bristol (Amirauté de), III², 317.

Brive (Ville de), II, 349.

Broc (M. du Nozet du). *Voy.* Nozet (M. du).

Brocarts d'or et d'argent, II, 671, 672; V, 431.

Brocatelle, II, 678; VII, 382.

Broch (Camp de), VI, 295, 296.

Brodart (M.), intendant général des galères, puis intendant de marine, III, 156, 176, 249, 254, 273, 280, 281, 332, 355, 365, 366, 425, 428, 443, 444, 471, 493, 498, *10, 33, 39, 61, 85* note 1, *144, 145* note 1, *157, 172* note 2, *174, 176, 178, 181, 185, 190, 221, 252;* III², 28 note 1, 45, 117, 120, 121, 124, 152, 164, 185, 187 *err.*, 198, 358, 365, 372 à 374, 663; IV, 276; V, 92, 327, 389, 553; VII, 311. — Lettres de Colbert, III, 117*, 168 note 1, 203, 205 note 1, 219, 237, 250, 276, 347, 355 note 1, 359, 360 note 1, 423, 456, 488, 489 note 2, 541 à 543, 550, 572, *28, 31, 38, 39, 62, 63, 84, 112, 121, 134* à *136* note 2, *154, 164* note 1, *174* note 1, *183, 186, 208, 218, 221, 223* note 1, *230, 236, 239, 240* note 1, *244;* III², 28 note 1; V, 91, 141, 142 note 1, 353 note 2, 388, 390 note 1, 412; VI, 130, 163, 164. — Lettre du Roi, III, *32* note 1. — Lettres de Seignelay, III, *12, 155* note 1.

Brodart (M.), procureur du Roi en l'élection de Rethel, VI, 368.

Broderies de Chine, VII, 383.

Brodeurs logés au Louvre, V, 527.

Broglio (Charles-Marie, comte de). — Lettre de Colbert, II, 6*.

—— (François-Marie de), comte de Revel, I, 185*, 189, 220.

—— (Victor-Maurice de), VII, 395.

Brolle (Ville de), VI, 467 note 2.

Bronkar (Lord), contrôleur de la marine anglaise, III², 318, 319.

Bronze. — Bustes, V, 589, 617, 626. — Canons, III, 90. — Statues, III², 233, 235, 244; V, 369, 371; VII, 386.

—— (Cheval de). *Voy.* Cheval.

Brossamin (Le P.), jésuite, VII, 83.

Brossardière (M. du Plessis de La), chef d'escadre, III, 101, 102*, 546, *100, 102, 107*, 113;* III², 149, 366, 702; VI, 276.

Brosse (M. de La), gouverneur de la Fère, V, 182.

—— (M. de La), intendant du Jardin des Plantes, V, 533.

—— (Pierre Le Neboux de La). *Voy.* Saint-Pol-de-Léon (Évêque de).

—— (M. de L'Hôpital de La). *Voy.* Hôpital (M. de L').

Brosse (Demi-lune de la), à la Fère, V, 134 note 2.

Brosses (Claude de Guénegaud des). *Voy.* Guénegaud.

Brou (Feydeau de). *Voy.* Feydeau.

Brouage (Gouvernement de), III, 414 note 1; III², 93, 349; VI, 483; VII, 38. *Voy.* Dognon (Le maréchal du), Noailles (Le duc de).

—— (Traites de). *Voy.* Traites.

—— (Ville de), I, 204, 231, 244, 249, 301, 443, 524, 528; II, CXCVII, CCX, 224, 285, 531, 589; III, 47 note 2, 50, 197,

412; III², 23, 93; IV, 416; V, 442; VI, 235; VII, 164, 191, 264.
Brouettes, V, 396 note 3.
Broussel (Pierre), conseiller au parlement de Paris, I, 78*, 90, 91, 106, 119, 128 à 130, 133, 138, 145 à 147, 153, 154, 168. — Son fils, I, 119. *Voy.* Louvière (La).
Brousson (M.), V, 377.
Bruand (Libéral), ingénieur et architecte, IV, 550, 553, 560; V, 384 note 1, 385, 418, 438. — Lettres de Colbert, IV, 463*, 545.
—— (Sébastien), charpentier, V, 457.
Bruant, ingénieur de la marine, III, 456, 530.
—— des Carrières (Louis), commis de Fouquet, II, cxc*, cxcii, ccv, 39, 759*; VII, 165, 166, 193, 194, 222.
Bruc (Suzanne de). *Voy.* Plessis-Bellière (La marquise du).
Bruet (M.), entrepreneur de la marine, III, *164* note 2.
Bruges (Ville de), II, 574; III², 296, 300; VI, 263; VII, 242.
Brugière (M.), III², 482.
Brugneto (Ville de), III², 287.
Bruignères (M. de), IV, 558 note 4.
Brûlart (Nicolas), premier président du parlement de Dijon, IV, 20 note 1, 71 note 1. — Lettres de Colbert, II, 439*; III, 1; IV, 19, 25; VI, 85. — Lettres à Colbert, III, 1 note 1; IV, 20 note 1. — Lettre à La Vrillière, IV, 26 note 1.
Brûleurs de goudron, III, 407, 459.
Brûlots, I, 229; III, 31, 32, 36, 39, 50, 51, 70, 75, 82, 84, 98, 122, 165, 170, 176, 179, 187, 220, 231, 245, 255, 274, 275, 284, 290, 291, 295, 296, 312, 329 note 1, 342, 344, 359, 383, 413, 414, 422, 432, 433, 436, 473, 494, 495, 520, *17*, *19*, *91*, *93*, *97*, *98*, *104*, *106*, *189*, *202*, *229*, *242*; III², XLVI à XLIX, LIV, 19, 37, 38, 40, 54, 88, 117, 135 à 137, 147, 166, 340, 341, 350, 355, 638 *err.*, 667, 668, 688, 692, 693, 697 à 699, 731; V, 105.
Brummer (Frédéric), savant, V, 630* à 632, 635.
Brun (Charles Le), premier peintre du Roi, II, CCLI*, 61; III, 254, 308, 399 note 1, *139*; V, 8 note 1, 279, 370, 398, 402 note 2, 408, 446 note 1, 456, 499, 500, 519 note 1, 523, 558, 563, 596; VII, CLXIV, 383 à 386. — Lettres de Colbert, V, 421*, 431. — Lettres à Colbert, V, 512, 563.
Brunehaut de Chabossière. *Voy.* Chabossière.
Brunet (M.), directeur de la compagnie des Indes occidentales, II, 592. — Lettres de Colbert, II, 571, 579, 580 note 1, 592 note 1, 600, 608, 612, 616, 618.
—— (M.), payeur des rentes à Paris. — Lettre de Colbert, II, 193.
—— (Jean-Baptiste), VII, 396.
Brunetière (Guillaume de La). *Voy.* Saintes (Évêque de).
Brunie (Mademoiselle de La), IV, 558 note 4.
Brunier (Le sieur), concierge du jardin de Blois, VI, 119.
Brunoy (Village de), VI, 368.
Brünswick (Duché de), IV, 589; V, 620.
—— (Le duc de), IV, 589; V, 642; VI, 239, 485.
—— (L'électeur de), II, CCXIII.
—— (Éléonore Desmiers, princesse de), VI, 54*.
Brünswick-Wolfembüttel (Le prince de), V, 620.
Brunyer. *Voy.* Brunier.
Brusque (*Le*), vaisseau, III², 355, 684.
Brutal (*Le*), vaisseau, III², 686, 688.
Brutus, bustes, III², 245, 259.
Bruxelles (Ville de), I, 401; II, CCLXII, 418, 744; III, 11; III², 296; V, 621; VI, 70, 255, 257, 339, 348; VII, 240, 242, 248, 288, 347, 382, 441.
Bruyères pour nourrir les moutons, IV, 239 note 2.
Bruyster, peintre, V, 446 note 1.
Bryas (Jacques-Théodore de). *Voy.* Cambray (Archevêque de).
Buade de Frontenac (Le comte de). *Voy.* Frontenac.
Bucentaure (*Le*), vaisseau, III², 274, 288.
Buchy (Village de), IV, 120.

Buckingham (Georges Villiers, duc de), III, 449*, 463.
Bueil (Comté de), III², 282 *err.*
—— (M. de), capitaine de galère, III², 702.
Bueuil (Comté de). *Voy.* Bueil.
Buffet du Roi (Service du), V, 251.
Buffets de Versailles, V, 331.
Buffles (Cuirs en), VII, 441.
—— pour les soldats, II, CCXXIV.
Bugey (Province de), II, 123.
Buirette (M.), peintre, V, 446 note 1.
Buis (Village du), VI, 443.
—— (M. du), VII, 113, 114.
Buis (Culture du), V, 447, 459, 461, 463.
Buisine (Philippe de), professeur de droit canon, V, 465.
Buisson (M.), ingénieur des fortifications, IV, 501; V, 74*, 167, 170 note 1, 188; VII, 271.
—— (Bastion du), à Doullens, V, 175.
Buissons, IV, 202; V, 442.
Bulgarie (Pays de), III², 283.
Bulles pontificales, I, 266, 464; III², 230, 623; IV, 3; V, 316, 317, 385 note 3; VI, 86, 93, 101, 114, 150, 437; VII, 56, 62, 101, 127, 129 note 1, 138, 392.
Bulletins de libération et de service délivrés aux matelots, III, 276, 277; III², 664.
Bullion (M. de), surintendant des finances, VII, 174, 311.
Buon (MM.), I, 342 note 2.
Buot (L'abbé), homme de lettres, V, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 484 à 488, 490 à 492.
Buous (Le chevalier de), capitaine de vaisseau, III, *105**.
Bure, étoffe, III, 487.
Bureau de Colbert, VII, 383.
Bureaux. — de change, VII, 420, 430. — de chargement, II, 793. — des compagnies de commerce, III², 531. — de direction ou de recette des fermes. *Voy.* Fermes. — des douanes, II, 836; VII, 227, 286. — du droit de table de la mer, II, 472. — des droits d'entrée et de sortie, II, 793, 798; IV, 34; VII, 272, 273, 282, 285. — des élections, II, 110, 167, 190, 374; IV, 37. — des parcs de marine, III, 225, 300. — des péages, II, 139, 792. — des revenus casuels, VI, 336. — de sortie, VII, 264 note 1. — des traites, VII, 283.
Bureaux des finances, II, 13, 72, 201, 283 note 2, 428, 801 note 2; IV, 34, 37, 566, 600; V, 525 note 1, 539; VI, 140 note 2, 373; VII, 409. *Voy.* Trésoriers de France.
Buret (M.), manufacturier, II, CCLX.
Burey-en-Vaux (Village de), VII, 317.
Burick (Ville et fort de), III, 439, 445; III², 549; VI, 298, 299, 459.
Bursal (Édit), VI, 101.
Bury (Le comte de). *Voy.* Rostaing (François de).
Busseau (M.), II, 79, 80.
Bussière (Mme de La), VI, 72 note 1.
Bustes achetés ou faits pour le Roi, V, 256, 257, 293, 319, 328, 331, 339, 346, 348, 350, 390 note 1, 397 note 3, 405, 589, 617, 626.
Buti (L'abbé), agent de Mazarin, I, 443 à 445.
Buvetiers, IV, 191 note 3.
Buvettes. — du Conseil, V, 254. — du premier président, VII, 402.
Buyster, sculpteur, V, 457.
Buzancy (Ville de), VII, 158.
Buzet (Ville et écluse de), IV, 541, 549 note 3.

C

Cabardès (Mines de), IV, 587.
Cabaretiers. — taxés au droit annuel, II, CCXXVIII; IV, 316 note 1, 317, 345, 349, 350 note 2, 352. — cités, II, 148, 168, 490.
Cabarets, III², 617; VI, 433 note 3, 437.
Cabasse (La), à Cette, IV, 366.
Cabestans, III², 308.
Cabillauds (Pêche des), II, CCLXI.
Cabines de marbre dans le parc de Versailles, V, 561.

Cabinets. — des curiosités au Louvre et à Versailles, V, 257, 526; VII, CLIII, CLVII, CLVIII, CLXXI, 350. — des médailles au Louvre, V, 368, 372, 497, 558, 571, 639.
—— meubles, V, 346, 527.
—— d'eaux dans les parcs, V, 370, 560, 561.
Câbles pour la marine et les galères, III, 85, 89, 153, 247, 293, 382, 464, 465 note 1, 470, 499, 500, 516, *25*, *48*, *49* note 1, *54* note 1, *192*; III², 95, 378, 694, 695, 733; V, 357.
Cabotage, III², 731.
Cabout (M.), avocat, IV, 314.
Cabrières (Mines de), IV, 588.
Cabrières (M. de), académicien de Nîmes, V, 566.
—— (Le prieur de), VII, 121 note 2.
Cachan (Village de), VI, 457.
Caché (*Le*), vaisseau, III², 686, 688.
Caches. *Voy.* Caiches.
Cachet volant (Lettres à), III, 92, 93; III², 112; IV, 299, 350; V, 38, 104, 347, 606, 609; VII, CL, 16, 78, 305.
Cachets (Graveurs de), V, 435.
Cadarcet (Mines de), IV, 588.
Cadart d'Ancezune (M. de). *Voy.* Caderousse (Le duc de).
Cadastres, II, 129, 130, 145, 147, 314; IV, 54, 151. *Voy.* Terres encadastrées.
Cadaval (Marie-Angélique de Lorraine, duchesse de), III, 376*, 377.
Cadavre (Forêt de), III², 271.
Cadeau (M.), syndic de la compagnie des Indes orientales, III², 415.
Caderousse (Juste-Joseph-François de Cadart d'Ancezune, duc de), VII, 363*.
Cadi de Smyrne, II, 589.
Cadillac (Terre de), III², 25.
Cadisés de Languedoc, II, 480.
Cadix (Baie de), III, *167*.
—— (Barre de), II, 306, 483, 485, 488, 503, 504, 659; III, 181, 378 note 1, 425, 468, 471 *err.* à 473, 478, 483, 497; III², 89, 90; VI, 262.
—— (Ville et port de). — Arrivée des galions, II, 421 note 3, 483, 502 à 504, 522 note 1, 659; III, *233*; III², 734; VII, 231. — Chevaux, IV, 274. — Commerce, II, 306, 310, 475, 487, 510, 525, 542, 543, 666, 701, 703, 798; III, *167*; IV, 304; VII, 230, 231, 250. — Consuls et vice-consuls français, II, 487, 503, 648, 704; III, 60, 69, 471, 497, *167*; IV, 234 note 1. — Magasins de la compagnie du Nord, II, 558. — Marchands français, II, 587, 704. — Naufrage d'un navire français, III, 26. — Peste, VII, 315. — Radoub de vaisseaux, III², 656. — citée, II, 657; III, 73, 448, 473, 498, 540, 541, *73*, *97*, *103*, *107*, *167*, *168*, *234*; III², 87, 128, 133, 726, 735.
Caen (Bailliage de), IV, 263 note 1; VII, 394.
—— (Généralité de). — Administration municipale, IV, 606. — Bestiaux, II, 668; IV, 239, 262, 263; VII, 76, 77. — Commerce, II, 646 note 1. — Faux-monnayeurs, II, 152, 153. — Forçats, VI, 68. — Fourniture des étapes, IV, 48 note 2. — Haras, II, 255 à 257. — Levée de matelots, III, 443. — Manufactures, II, 257, 582, 583; IV, 239. — Menaces des corsaires, II, 684. — Mines de cinabre, IV, 446. — Mûriers, IV, 233, 234. — Pêcheries, II, 683, 684. — Procès, VI, 37 note 2. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Recherche de manuscrits, VII, 68 note 2. — Récoltes, IV, 233. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 74, 121, 125, 167, 250, 255, 256, 264, 784; IV, 254 note 1, 506. — Réformation des forêts, IV, 222. — Séditions, I, 357, 358, 373. — Travaux publics, IV, 464, 476, 505, 534, 548, 549, 553. — Trésoriers de France, IV, 595.
—— (Intendance de). *Voy.* Bénard de Rézé, Chamillart, Méliand, Morangis.
—— (Ville de). — Château, I, 4, 29; VI, 291 note 4. — Fleurs, V, 347. — Forçats, VI, 69. — Gouverneur. *Voy.* Longueville. — Major, III², 391. — Manufactures, II,

676, 730. — Marbriers, V, 327. — Présidial, VII, 393. — Recette générale, II, 775, 778, 780. — Trésoriers de France, VII, 395, 460. — citée, IV, 559; V, 467, 470, 473, 474, 476, 484, 592, 608; VII, 64.
Cafard (Damas). *Voy.* Damas.
Caffa (Ville de), III², 283, 457.
Cagliari (Ville de), III, 12, 70, *188, 189, 191.*
Cahiers des états provinciaux, IV, 280, 605; VII, 228.
Cahors (Élection de), II, 254.
—— (Ville de). — Cour des aides, II, 30. — citée, II, 269; IV, 82, 441; VI, 207.
Caiches, vaisseaux, III, 63, 255, 494; III², 112, 118, 137, 676, 678, 688, 690, 717.
Caillot (Jean), forçat libéré, III², 681.
Cailloutage des routes, IV, 479, 517, 518 note 1, 595, 600.
Cailly (Jacques de), poète, V, 612*.
Caïmacan de Constantinople, VII, 453.
Caïn et Abel, tableau, III², 224.
Caire (Claude), enseigne de vaisseau, III, 105*.
Caire (Ville du), II, CCLVII, 520, 848; III, 11, 16; V, 236, 375; VI, 234, 236; VII, 458, 459.
Caisse des emprunts, II, CCLV à CCLVII, 781; V, 435 note 1; VII, CLXXXVIII, 395, 409.
Caisse d'escompte, à Marseille, II, 671 note 2.
Caisses pour les fondations de travaux hydrauliques, V, 183.
Cajade (Droit de), sur les marchandises en Angleterre, I, 489; II, 406.
Calabrais (Le), peintre, III², 254.
Calabrais (Bandits), III, *133.*
Calais (Domaine de), VII, 188 à 190.
—— (Ville de). — Approvisionnements pour l'armée, I, 309, 315. — Armement et construction de vaisseaux, III, 435, 439, 548, *82;* V, 195. — Citadelle, V, 150, 202, 209, 219, 222; VI, 40; VII, 322. — Commerce, I, 306; IV, 528; VII, 293, 294. — Consul anglais, VII, 294. — Dunes, V, 146, 151. — Église, V, 149. — Emprisonnement de Madame de Brinvilliers, VI, 40. — Entrepôts, II, 794. — Fortifications, III, *108, 111;* III², 150, 206, 214; V, 9, 10, 13 à 16, 89, 103, 126, 127 note 1, 131, 132, 135 note 2, 139, 141, 145, 146, 149, 152, 155 à 157, 159, 160, 162, 163, 173 à 175, 177, 180, 187, 188, 192 note 1, 195, 198 à 204, 208 à 210, 219, 223 note 1, 224 à 226; VI, 340, 355; VII, 323, 324. *Voy.* Nieullay, Risbanck. — Hôpital de la marine, III, 437, 447, 455. — Jetée Charlot, III, 570. — Levées de soldats et de matelots, I, 312; III, 433, 443 note 1, 447; III², 120, 121, 124. — Lieutenant de Roi (Le marquis de Courtebonne), III, 436. — Mayeur et échevins, IV, 455. — Port, V, 21, 132, 223. — Prisons, III, 544. — Ravages de la mer, III, 570, 571. — Sièges, I, 289; II, CCL. — Travaux publics, IV, 455. — citée, I, 304; II, 338; III, 438, 442, 445; III², XLVIII, LV, 68, 300, 374, 730; VI, 252, 276, 277, 317, 320.
Calaïs et Zéthès, statues, III², 238.
Calandreurs, II, 639.
Cales des vaisseaux, III², 6 note 1, 92, 96, 610, 662, 666, 729; V, 442.
Calfatage des vaisseaux et galères, III, 256, 288, 289, *54, 70, 122, 123, 150;* III², 548.
Calfats, III, 122, *70, 145;* III², 3, 5, 661, 663, 676, 679.
Calibres. — des canons de marine, III², 35, 700. — des mousquets, III, 76.
Californie (Pays de), VI, 262.
Caligula, empereur, III², 254.
Callet (M.), accusé dans l'affaire des poisons, VI, 407.
Caloyers d'Orient, VII, 453, 460.
Cals (Mines et fonderies de), IV, 339, 424 à 426, 429, 432, 434, 439, 441, 445 note 1, 580, 585 à 587, 592, 593.
Calvairac (M. de), IV, 559.
Calvi (Ville de), III², 288.
Calvi (Famille), à Gênes, III², 284.
Calvin (Jean), VI, 118, 146 note 1.

Camarsac (M. de), I, 420.
Cambacérès (M.), employé au canal de Languedoc, II, 245; IV, 317, 354.
Cambray (Traité de), VI, 88.
—— (Ville de). — assiégée et prise, II, CCLI, CCLIX; V, 184, 186, 402 note 2; VI, 257, 335, 336 note 2, 338, 339; VII, 323. — cédée à la France, III², 637; VI, 244. — Archevêque (Jacques-Théodore de Bryas); lettre de Seignelay, VI, 153*. — Droits du Roi, VI, 254. — Gouverneur, VI, 331. — Toiles, II, 791, 793. — citée, II, CCXLIX; III², 203; V, 379, 385 note 3; VI, 461.
Cambrésis (Province de), VI, 254. *Voy.* Tournaisis et Cambrésis.
Camelin (Le capitaine), III, *233*, *234*.
Camelots, II, 563, 585, 592, 744, 799; VII, 240, 242, 288.
Camériers d'honneur, III², 230.
Camin (Le commissaire), II, 70 *err.*
Camisoles, III, *140*; VII, 284.
Campan (Carrière de), V, 358.
Campanes de soie, II, 533.
Campani, constructeur d'instruments d'optique, V, 316, 320, 332, 351.
Campaniles à Pise et à Florence, III², 228, 258.
Campêche (Bois de), III², 566.
Campes (Mines de), IV, 588.
Campo Santo (Le), à Pise, III², 228.
Campo Vaccino (Le), à Rome, III², 232, 233.
Campoussy (Mines de), IV, 587.
Camus (L'abbé Étienne Le), V, 502*, 505. *Voy.* Grenoble (Évêque de).
—— (Étienne Le), surintendant, puis contrôleur général des bâtiments, I, 210*.
—— de La Grange (Jean Le), III², 49 note 1; VII, 262. — Lettres de Colbert, II, 70, 512*, 545, 566; III, 361 note 1; IV, 248 note 1, 437; VI, 65; VII, 292. — Lettre à Colbert, VII, 354 note 2.
Camuset, inspecteur des manufactures, II, 441*, 442, 527, 625, 628, 689, 740, 747; VII, 90 note 3. — Instructions de Colbert, II, 854.
Canada (Compagnie du), II, 66, 432; III², 390, 404 note 1, 444, 447.
—— (Ferme du), II, 772.
—— (Gouvernement général du), III², 391. *Voy.* Courcelles, Frontenac, Mézy, Tracy.
—— (Intendance du), VI, 328. *Voy.* Bouteroue, Duchesneau, Talon.
—— (Pays du). — Administration de la justice, III², 402, 403, 517, 541 à 543, 577, 595, 597, 616, 648. — Baptêmes de sauvages, III², 451, 541, 560, 647, 648. — Baronnies, III², 519. — Brasseries, III², 404 note 2. — Clergé séculier, III², 452, 517, 586 à 589, 596, 614, 617, 622, 634, 657. — Climat, III², 444. — Colonisation, II, 67, 789; III², 443 à 447, 449, 451, 452, 476, 513, 534, 535, 540, 579, 608, 617, 704, 740; VII, CLXXII, 305. — Commerce, III², 403, 449, 452, 511, 512, 514, 520 à 522, 534, 536, 542, 560, 578 à 580, 589, 599, 618, 619, 639, 640, 644, 645. — Conseil souverain, III², 388, 390 à 394, 396, 404 note 2, 448, 516, 535, 538, 541, 576 à 578, 587 à 589, 595, 596 note 1, 597, 599, 600, 605 note 1, 606, 615, 621 à 623, 633 à 637, 640, 642, 645, 648, 657. — Construction de vaisseaux, III², 512, 536, 541, 560, 580, 618, 742. — Coureurs des bois, III², 558, 642, 643, 645 note 2. — Couvents, III², 559. — Défrichements, III², 393, 394, 396, 444 à 446, 449, 519, 534, 541, 578, 595, 598, 599, 606, 607, 617, 639, 657, 704. — Division des habitants en trois classes, III², 558. — Entreprises des Anglais et des Hollandais, III², 575, 576, 616, 631, 632. — Envois de bestiaux, III², 513, 518. — Envois de filles et de femmes, III², 446, 451, 476, 479, 481, 513, 514, 557, 617, 741. — Envois de vaisseaux, III, 43; III², 482, 511, 560, 632. — Érection d'un évêché. *Voy.* Québec. — Fermes du Roi, III², 599, 607 à 609. — Foires, III², 607, 640, 647. — Fonderies et forges, III², 516, 540 note 2, 742. — Gouverneurs, III², 391,

404, 446, 618, 638, 640, 647. — Hôpitaux, III², 657. — Impositions et droits divers, III², 396, 447, 559, 599, 607, 608, 616, 634, 640. — Industrie, II, CCLXI, 801; III², 396, 403, 410, 444 à 447, 512, 515, 516, 519, 536, 540, 541, 560, 578, 617, 715. — Jésuites, III², 389 à 391, 403 à 405, 450, 451, 517, 537, 559, 560, 577, 580, 589, 596; VI, 59. — Lieutenant général, III², 70. — Liquidation des dettes, III², 393, 405, 446, 459, 478 note 2, 516, 542, 559, 608. — Manufactures, III², 395, 516, 540 à 542, 560 note 1, 561, 579, 599, 618, 639, 640, 742. — Marchés publics, III², 589, 607, 615, 640. — Mariages, III², 403 à 405, 452, 513, 514, 557, 558, 617, 640. — Mines, III², 396, 403, 447, 516, 517, 540 à 542, 561, 599, 618, 639, 742. — Monnaies, III², 405, 519, 541, 617. — Pestes, III², 535. — Prairies, III², 397. — Prévôté, III², 608, 633, 639, 643, 645. — Recensements et rôles des habitants, III², 402, 445, 558, 577, 581, 606, 615, 657. — Récollets, III², 452, 518, 537 note 2, 542, 560, 577, 580, 589, 596. — Relations avec les sauvages, III², 391, 393, 445, 446, 450, 487, 490, 515, 534, 535, 558, 580, 588, 616, 646 à 648. — Revenus, III², 511. — Subventions du Roi, III², 450, 452, 519, 542, 557, 607. — Syndic, III², 559. — Traite des boissons, III², 404, 405, 513, 515, 577, 606, 615, 617, 619 à 621, 623, 633, 635 à 637, 639, 641. — Troupes, III², 404, 446, 449, 452, 481, 513, 517, 534, 535, 633. — Ursulines, III², 581. — cité, III, 90, 92, 239; V, 95; VI, 68, 93.

Canada (Madame de), accusée de sorcellerie, VI, 426.

Canadien (*Le*), vaisseau, III², 686.

Canal (Galères faisant), III, *188*, *189*, *195*.

Cananore (Île de), II, 457, 659.

Canaries (Îles), II, CCLXIV, 430, 490, 504, 648 note 3; III, 259, 333, 334, 497, *132*; III², 406, 482, 661.

Canaux, III, *161* note 5, *176*, *178*; IV, 40, 275, 336, 347, 447, 450, 502, 528, 529; V, 442. — *Voy.* Abbeville, Beaucaire, Bourgidou, Briare, Dérivation (Canaux de), Escaut, Garonne, Gobelins (Les), Harfleur, Haute-Deule, Languedoc, Narbonne, Pithiviers, Radelle (La), Royan, Silveréal, Tours, Trèbes.

—— des parcs royaux, III, 478, 535 note 2, *198*, *208*; V, 322, 326, 334, 337, 340, 342, 368, 370 à 372, 377 note 1, 450, 462 à 464, 526, 562, 564, 572.

Canaye (Jacques), conseiller au Grand Conseil et au Parlement, VI, 80*, 81.

Cancellation. — d'ordonnances, VII, 200. — de registres du Parlement, I, 258; VI, 15, 17.

Canchy (M. de), III², 528, 674.

Candale (Louis-Charles-Gaston de Nogaret de La Valette, duc de), VII, 152.

Candé (Village de), II, 792.

Candie (Île de). — Achat de Turcs pour les galères, III², 368. — Commerce, VII, CLXXIV. — Consuls de France, III, *211*; III², 368. — Expéditions françaises, I, 459 note 1; II, CCXII, 491, 492, 629; III, 98 à 100, 102, 105, 107, 108, 112, 116, 117, 119, 120 note 1, 121, 134 à 157, 165, 166, 168 à 171, 173, 175 à 177, 181, 198, 202, 241; III², 92 note 1, 727; VI, 239, 424; VII, CLXXVII, 47, 356.

—— (Le duc de), VII, 359.

Cange (Charles du Fresne du), V, 478, 496; VII, 377*.

Cannelle (Bois de), III², 348, 466.

Cannes (Ville de), III², 222.

Canoles (Le chevalier de), I, 23*.

Canon (Droit). *Voy.* Droit.

Canoniales (Églises). *Voy.* Églises.

Canonique (Capacité), VI, 161.

—— (Mission), VI, 161.

Canonisations de saints, III², 243, 244, 251.

Canonniers (Écoles des), II, 436; III, 66, 75, 163, 198, 230 note 1, 243, 244 note 1,

296, 404, *32, 192, 203, 207, 237, 240;* III², 37, 44, 58, 140, 361, 375, 724, 728.
Canonniers de marine, III, 141, 163, 194, 198, 230, 243, 260, 289, 301, 313, 341, 376, 404, 421, *17, 146, 191, 192,* 207, *240* note 3, *243;* III², 6 note 1, 37, 58, 661, 663, 666, 733.
Canons des conciles, III², 634; VI, 160, 370; VII, 461. *Voy. Adrianus.*
Canons. — chambrés, III, 46, 352; III², 36. — enfouis, III, 401. — fondus à l'étranger, III, 66, 182. — interrompus, III², 700. — ornés de devises, III, 206, 212. — repêchés sur des vaisseaux naufragés, III, *43* note 2. — Épreuves, III, 85, 183, 190, 212, 213, 223, 272, 352, 379, 396, 453 note 1, 470, 475, 476, 534, *6, 7, 21;* III², 35, 36, 95, 102 note 1, 105, 158, 176, 159, 168, 176, 179, 184, 371, 372, 379, 728. — Fabrication, II, 50, 415; III, 23 note 1, 30, 40, 45, 64, 66, 182, 183, 186, 190, 206, 207, 212, 213, 222, 245, 272 note 1, 352, 482; III², 35 à 37, 270, 311, 332, 333, 356, 362, 364, 371, 516, 741; IV, 97; VII, 240, 243, 289, 303, 444. *Voy.* Bronze, Cuivre, Fer, Fonte. — Fournitures et emplois, II, CCLXXII; III, 46, 62, 65, 66, 72, 77, 84, 85, 89 à 91, 122, 127, 129, 149, 162 note 2, 182, 213, 228, 229, 232, 245, 272, 279, 280, 288, 291, 293, 303, 310, 365, 374, 376, 396, 397 note 1, 413, 453, 470, 475, 482, 528, 531, 533, 534, 544, *6, 7, 21, 31, 83, 84, 93, 116, 141, 146, 148, 149, 178* à *180, 197, 199, 248;* III², XLIX, 8, 19, 25, 35 à 37, 42 à 44, 55, 61, 94, 95, 105, 156, 160 à 163, 167 à 169, 171, 176, 179, 184, 206, 270, 311, 332, 333, 379, 381, 382, 632 note 1, 654, 658 à 660, 666, 675, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 699, 700, 728; IV, 334; V, 7 note 3, 9, 17, 97, 182, 390 note 1. — Prix, III, 186; III², 171; IV, 448.
—— de mousquets, III, 76.
Canonville (M.), académiste, V, 427, 428.
Canots, III², LIII, 646.
Canovelle. *Voy.* Canonville.
Cantarini (M.), banquier de Mazarin, I, 73*, 80, 82, 85, 86, 101, 197, 223, 225.
Cantel (Le P.), V, 490 note 1.
Cantin (M.), VII, 41 note 1.
Cantons de forêts, III, *109;* IV, 199, 242.
Cantons suisses. *Voy.* Suisse.
Cantuelle (M. de), VII, 74.
Cap-Breton (Côtes du), IV, 232 note 1.
Cap-Vert. — (Îles du), II, CCLXIV, 437, 466, 637; III, 260. — (Nègres du), III, *154;* III², 369, 723.
Capelle (M.), III, *164* note 2.
—— (Ville de la), V, 68, 74, 89, 90, 117, 118; VI, 314.
—— (M. de La), VI, 50.
Capena (Porte), à Rome, III², 246.
Capiscol-Laugier (M.), écrivain de la marine. — Lettre de Colbert, VI, 143*.
Capitaineries. — du bois de Boulogne et de la varenne du Louvre, V, 378. — des chasses, V, 553; VII, 61. — de la volière, V, 276, 460. — maritimes, III, 138, 139, 141, 142.
Capitaines. — d'armes, III, *140;* III², 661. — des brigades des gabelles, II, 240, 384. — de brûlots, III, 75, 82, 413, 422, *17;* III², 92, 693, 698, 699. — des Cent-Suisses, III², 48. — des chasses, I, 81, 84. — des compagnies colonelles, II, 462. — des côtes, VI, 270. — de flûtes, III, 422; III², 693; IV, 294; V, 301, 389, 390. — de frégates, III, *5, 93, 151;* III², 693, 698. — de galères, III, 10, 18, 22, 23, 109, 122, 142, 143, 180, 187, 200, 202, 203, 219 note 1, 221, 273, 277, 414, 415, 542, *20, 30, 112, 124, 154, 185, 186, 202, 221* à *223;* III², L, 34 note 2, 653, 654, 702. — de galiotes, III, 187. — des gardes, II, CXC; III², 48; VII, 341, 394. — d'infanterie, III, 141; V, 153; VI, 253. — du Louvre, V, 255. — de ponts, V, 541. — de la porte, III², 48; V, 255. — de ports, III, 225, 404, *70, 172* note 3, *174, 201;* III², 79, 603,

667, 668, 693, 727; V, 91. — des Tuileries, VI, 76.
Capitaines de vaisseaux de guerre. — Leurs appointements, III, 137, 344, 408, 422. — Leurs fonctions et attributions, II, 407, 486, 538; III, 4, 8, 25, 46, 47, 71, 82, 83, 87 note 1, 88, 92, 98, 106, 113, 115, 116 note 2, 117 à 120, 127, 138, 140 à 142, 159 note 1, 160, 169, 170, 175, 176, 181, 185, 189 note 2, 190, 195, 209 note 3, 214 note 1, 228, 233, 245, 268, 270, 272 note 1, 288, 289, 313, 315, 316, 325, 334, 336 note 3, 338, 342, 369, 370, 402, 404, 410, 411, 440, 465, 470, 471, 490, 492, 495, 499, 515, 516, 550, 554, 559, 575, *24*, *28*, *77*, *91*, *95*, *115*, *124*, *149*, *151*, *160*, *203*, *207*, *225*; III², 5, 54, 58, 67, 81, 84, 89, 91 à 93, 107, 109 note 1, 119, 125, 146, 186, 548, 602, 610, 651, 656, 658, 659, 661, 662, 667, 675, 693, 698, 706, 723, 724, 728, 731, 733; V, 312, 377; VII, 301, 341 note 2. — Leur table, III, 99, *27*, *99*; III², 165, 665, 666, 729; V, 294, 530.
—— de vaisseaux marchands, II, 691, 698.
—— châtelains, IV, 572; VI, 160.
—— concierges, V, 450.
Capitan-Pacha, III, *209* à *211*, *213*.
Capitan (Le Grand). *Voy.* Gonzalve de Cordoue.
Capitanes (Galères). — dans la marine du Roi, III, 22, 108, 318, 332, 349, 363, 365, 366, 459, 503, *45* note 2; III², 28 note 1, 226, 702. — dans les marines étrangères, III, *190*; III², 224, 272.
Capitation. — (Droit de), aux colonies, III², 489, 528, 529, 572. — (Impôts levés par), II, 351; IV, 38, 154.
Capitations en matière ecclésiastique, VI, 108.
Capitole (Le), à Rome, III², 233, 245.
Capitouls de Toulouse, III², 25; IV, 52, 74; V, 309; VII, 74.
Capitulaires de Charlemagne et de Louis Ier, V, 352, 353; VI, 103, 106, 107, 366, 380.
—— (Assemblées). *Voy.* Assemblées de chapitres.
Capitulations, traités, II, CCXVIII, CCLVIII, CCLXVI, 628 à 630, 841 à 850; III, 202, 340, 350, 360, 364 à 366, 458, 205; VI, 235, 236, 452, 455, 456. — *Voy.* Turquie.
Caplaneurs ou Caplaniers (Pêcheurs), II, 217, 220; III², 722.
Capo di Bove, mausolée près de Rome, III², 246.
Caponnières, en fortification, V, 67.
Caporaux, III, 99, *129*, *200*; III², 381, 661, 676.
Capots des galères, III, *123*.
Capoue (Ville de), III², 249.
Capraja (Île de), III², 282, 288.
Caprée (Île de), III², 251.
Capres, vaisseaux, III, 572.
Capricieux (*Le*), vaisseau, III², 686, 701.
Caps de garde sur les galères, III², 676.
—— maîtres dans les ateliers de marine, III, 225.
Capucines (Religieuses), III, 280, *244*, *245*; V, 568, 578.
Capucins (Religieux), I, 455; II, 471 note 3, 501, 518, 575; III, 300, *244*; III², 263, 366, 419, 472, 505, 562, 564; V, 304, 360, 556; VI, 123, 133; VII, 69, 82, 162, 356.
Caquelart (Le sieur), entrepreneur, VII, CLXIII.
Caracalla (Cirque de), à Rome, III², 246.
Caracène (Le marquis de), I, 465*; VI, 479, 490.
Caractères d'imprimerie, V, 516.
Caraffa (Maison), III², 282.
Caraffe (Grégoire), grand maître de l'ordre de Malte, VII, 131. — Lettres de Colbert, VII, 109*, 122.
Caraïbes. — (Îles), III², 487. — (Les), peuples sauvages, III², 406, 584, 669, 670, 674.
Caraman (Pierre-Paul Riquet, comte de). *Voy.* Riquet.
Caramani (M. de), IV, 228.
Carapouces des soldats de marine, III, 487.
Caravage (Michel-Ange), peintre, III², 241.
Caravaggio (Le marquis de), III², 282.

Caravanes. — de commerçants, II, CCLXIII, 454, 501, 848; VII, 458. — des chevaliers de Malte, III, 571.
Carberettes (M. des), meurtrier, VI, 24 note 1.
Carbogniano (Le prince), III², 236.
Carbon (L'abbé Jean de Montpezat de), agent du clergé, I, 274*. *Voy.* Saint-Papoul (Évêque de), Sens (Archevêque de).
—— (Joseph de Montpezat de). *Voy.* Saint-Papoul (Évêque de).
Carbonel (M.), capitaine d'un vaisseau marchand, II, 536.
Carbonnel (M.), III, 425.
Carbonnet (Le sieur), jardinier, V, 459.
Carcan (Peine du). *Voy.* Poteau.
Carcassonne (Sénéchaussée de), II, 187; IV, 571.
—— (Ville de). — Archives, V, 423 note 1. — Chapitre, V, 422. — Consuls, IV, 45. — Évêque (Louis-Joseph de Grignan), V, 422*. — Juge mage, IV, 350. — Lieutenant général, IV, 45. — Manufactures, II, 479, 480, 495, 633, 676, 729, 733; VII, 289, 297. — Manuscrits, V, 422, 423. — citée, III², 26; IV, 307, 308, 350, 372, 430 note 1, 587.
Carcavi (Pierre), bibliothécaire de Colbert, V, 271*, 278, 291 note 3, 308, 368 note 1, 468 à 470, 473, 475, 477, 478, 481, 483, 485, 486, 490 à 494, 496 à 498, 613, 615, 617, 619 à 621, 632, 636, 641; VI, 92, 224 note 1; VII, CCIII, 64, 68 note 2, 350, 455, 460. — Lettre de Colbert, VI, 91. — Lettres à Vansleb, VII, 455, 456.
Cardage des laines, II, 854.
Cardillat (M.), inspecteur des mines. — Lettre à Colbert, IV, 580.
Cardinal-neveu (Le). *Voy.* Albertoni (Paluzzo Paluzzi), Altieri (Le cardinal).
Cardinal-patron (Le). *Voy.* Patron (Le cardinal).
Cardinale (*La*), flûte, I, 168, 198, 203, 527; II, 412.
Cardinaux, III, 221; III², 33; V, 316; VI, 227 à 229; VII, 56 note 1.
Cardon (Octavio), marchand, I, 140.
Carel, menuisier, VII, CLXVI.
Carême (Observation du), III, 488, *221*; VI, 163, 436, 437.
Carénage des vaisseaux, III, 168, 226, 250, 263, 334, 338, 340, 342 note 2, 368, 371, 542, 548, 549, 561, 568, *17*, *25*, *27*, *52*, *54*, *68*, *83*, *94*, *151*, *176*, 177, *203*, *205*, *210*, *236*, *246* note 3, *252*; III², 59, 91, 155, 454, 651, 655, 656, 733.
Carentan (Ville de), VI, 402; VII, 190.
Caret (Fil de), III, *25*, *54* note 1, *192*; III², 695.
Carfagnana (La), province d'Italie, III², 282.
Cargaisons de vaisseaux, II, 326.
Cargret (M. de), maître des requêtes, I, 453*.
Cariatides, V, 259; VII, CLVII, CLVIII.
Carignan (Marie de Bourbon, princesse de), I, 382*; II, 203; VI, 79.
Carignan (*La Madone de*), église à Gênes, III², 226.
Carignan-Salières (Régiment de), III², 392, 395, 449, 534.
Carione (M.), homme de lettres, III², 229 *err.*
Carlier (M.), académiste, V, 391, 409.
Carlon (Battista Carloni, dit), peintre, III², 224*.
Carmes (Religieux), I, 205, 455; II, 501; III², 242, 254; V, 178, 429, 433, 497; VII, CXCII.
Carnavalet (M. de), gouverneur de Brouage, III², 23*.
Carnot (Mines de), IV, 602.
Caron (M.), directeur de la compagnie des Indes orientales, II, 462 note 1; III, 210; III², 417 à 419, 425, 426 note 1, 427 à 431, 435, 437 à 442, 460 à 463, 465 à 467, 471, 505, 507 à 511, 548, 550, 562; VII, 356. — Lettres de Colbert, III², 436, 470, 504, 549. — Sa femme, III², 438, 471, 509. — Sa fille, III², 471, 505, 509. — Son fils, III², 562.
Carouge (M. du), receveur des tailles, II, 77.
Carpegna (Le cardinal Ulric). — Lettre de Colbert, V, 317.
Carpes des étangs de Versailles, V, 370.
Carpi (Principauté de), en Italie, III², 282.

Carrache (Annibal), peintre, I, 533; III², 238*, 240, 245, 250, 261, 265; VII, 383.
—— (Louis), peintre, III², 260.
Carrare (Principauté de), III², 287.
—— (Le prince de). *Voy.* Massa (Le duc de).
—— (Marbres de), V, 279.
Carre (Johanne de La), marquis de Saumery. *Voy.* Saumery.
Carreaux pour les dallages de Versailles, III, 456; V, 327, 328.
Carrel (Terre et fief de), VII, 393.
—— (M.), receveur général des finances à Paris, II, 777.
Carrés pour les médailles, VII, 450.
Carretto (Doria del). *Voy.* Turcy (Le duc de).
—— Maison del), III², 287, 289.
Carrières (Exploitation des), IV, 339, 343 note 2; V, 195, 279 note 3, 301, 302, 358, 359, 364, 384 note 2, 385, 411 note 2, 515, 516, 577; VII, 289.
Carrières (Bruant des). *Voy.* Bruant.
Carrières-sous-Bois (Village de), V, 460.
Carriers, V, 301, 302, 327.
Carrosses, II, CXCV, 643; IV, 282, 300, 569; VI, 14, 72; VII, 163, 381.
Carrousels donnés par le Roi, V, 457, 551, 585, 587, 591, 615, 626, 637; VII, CLXXVI.
Cartes à jouer, II, CCLXII, 792.
—— géographiques et marines, II, 159, 199, 224, 225, 242; III, 126 note 1, 264, 311 note 1, *6, 77, 78, 187, 205;* III², 5, 46, 214, 482; IV, 28, 235, 242, 319, 344, 371, 433, 479 note 2, 481, 482, 491, 545, 551; V, 59, 61, 403 note 6, 442, 477, 488; VII, 373.
Carthage (Évêque de). *Voy.* Colbert (Jacques-Nicolas).
Carthagène (Ville et port de), II, 657; III, 18 à 20, *185, 188, 194, 195*; III², 406, 413.
Cartigny (François de Gouy d'Arcy, marquis de), grand maître des eaux et forêts, IV, 188*, 197.
Cartouches pour charger les canons, III², 37.
Cartulaires des églises et abbayes, VI, 24; VII, 80.
Carvoisin (M. de), capitaine d'infanterie, I, 167*.
Cas. — présidiaux, VII, 352. — réservés, III², 619, 620, 633, 635, 636, 641. — royaux, VII, 352.
Casal (Ville de), I, 8; III², 285.
Casalères (Maisons). *Voy.* Maisons.
Casaques pour les gardes forestiers, I, 455; IV, 240, 260.
Cascades des parcs royaux, V, 370, 453, 461, 526, 573.
Case (Le sieur), marchand, II, 507.
Casemates, V, 67.
Casernes, III, 197, 198, 249; III², 382; V, 50, 51, 97, 98, 128, 129, 159, 186, 217, 227, 258, 530.
Casimir (Le roi). *Voy.* Jagellon.
Casot (Le sieur), fermier général, II, 27.
Cassagnes (L'abbé), V, 468 à 470, 472, 474, 476, 479, 481, 484, 485, 488, 491, 503.
—— (Jacques).—Lettre à Colbert, V, 499*.
Cassagnet (M.), V, 566.
—— (M. de). *Voy.* Tilladet.
Cassations. — d'arrêts et d'ordonnances, II, 180, 212, 266, 359 note 2, 459; III², 634; IV, 110, 157, 197, 600; VI, 120; VII, 196. — de marchés, IV, 357, 475. — d'officiers, III, 88, 229, 415, 553, *20, 47, 151;* III², 84, 604, 662; VII, 227. — de privilèges, IV, 2. — de procédures, III, 276 note 2; VI, 19. — de taxes d'office, II, 294, 295. — de traités, VII, 255.
Cassel (Châtellenie de), II, 776; VI, 350.
—— (Landgraviat de Hesse-). *Voy.* Hesse-Cassel.
Cassette du Roi, II, CCLI; VI, 259.
Cassini (Jean-Dominique), astronome, V, 293*, 294, 334, 336, 403 note 6, 475, 477, 480 à 485, 487 à 489, 494, 495, 516, 527, 531, 637. — Lettre à Colbert, V, 336 note 4.
Cassirol, conseiller à la Cour des aides de Montpellier, II, 104.

Cassis (Ville et port de), III, *43* note 2, *48;* IV, 100, 101.
Cassonades, II, 477 note 1, 482, 595, 790, 793; III², 551.
Castaldi, constructeur de galères, III, 336.
Castanié d'Auriac (M.), VII, 443.
Castarelli (M.), V, 416.
Castel-Gandolfo (Ville de), III², 246.
Castel-Rodrigo (Le marquis de), V, 605, 632; VI, 254, 255.
Castelan (M.), ingénieur, V, 92*.
Castellet (Ville de). *Voy.* Châtelet (Le).
Castelli (Les), forteresses à Venise, III², 262.
Castello (Le), quartier de Venise, III², 267.
Castelmore (Charles de Baas-). *Voy.* Baas.
Castelmoron (Moulins de), IV, 595.
—— (Madame de), VI, 77 note 2.
Castelnau de Clermont (Louis Guilhem de). *Voy.* Clermont.
Castelnau-Durban (Mines de), IV, 588.
Castelnau-Mauvissière (Jacques, comte de), I, 6*, 155.
—— (Marie Gérard, dame de), I, 308*.
Castelnaudary (Ville de), IV, 350, 354, 357, 364, 365, 372, 393, 394, 572.
Castiglione (Le marquis de), III², 282.
Castillac (Mines de), IV, 588.
Castillans. — Leurs découvertes, II, CCLXIV; VI, 293.
Castille (Royaume de), II, CCLXIV, CCLXV, 421, 430, 799; VI, 211, 219.
—— (L'amirante de), VI, 211.
—— (Maison de), II, 18.
—— (Reine de). *Voy.* Jeanne la Folle.
—— (Rois de), V, 385 note 3, 540; VI, 211, 217.
Castille (Jeannin de). *Voy.* Jeannin.
—— (MM. de). *Voy.* Desmurs, Ville-Mareuil.
Castillon (Le marquis de), III², 282.
Castlemaine (Barbe Villiers, duchesse de Cleveland, comtesse de), VI, 276* à 278, 280.
Castor. — (Chapeaux de), II, 692. — (Peaux de), II, 801; III², 515, 646. *Voy.* Demi-castor.
Castors, II, 801; III², 390, 447, 599.
Castres (Diocèse de), IV, 330, 440, 441.
—— (Ville de). — Évêques : Charles-François d'Anglure de Bourlémont, IV, 303, 315; lettres de Colbert, IV, 3, 4; VII, 18. Michel Tubeuf, IV, 3* note 1, 320, 427. — citée, III², 25, 26; IV, 303, 440.
—— (Le sieur de), I, 296.
Castries (René-Gaspard de La Croix, marquis de), II, CCXXVIII*; III², 26*; IV, 44, 349.
Castro (Duché de), I, 459 note 1; III², 282; VI, 483.
Casuels. — (Droits), VII, 188, 189. — (Revenus), II, 83, 85, 124, 326, 365, 385, 693, 772, 776, 780; IV, 241, 247, 261, 289; V, 539; VI, 160, 304, 336, 337 note 2; VII, 403.
Catalan (Pierre), consul à Cadix, II, 587*. — Lettre de Colbert, IV, 274*.
Catalogne (Mer de), III, *188.*
—— (Royaume de). — Cession à la France, VII, 249. — Commerce, II, 799. — Expéditions et croisières françaises, I, 67, 71, 75, 77, 85, 88, 101, 112, 174, 210; II, 361; III, 563, *26, 57, 58, 101, 102, 104, 106,* 107, *188;* III², 150, 169 *err.*, 212; V, 584; VII, 149, 255. — Haras, IV, 228. — Mines, II, 736. — Sédition, I, 29. — Vice-roi espagnol, IV, 343. — cité, IV, 318 note 1.
Château-Cambrésis. — (Camp de), V, 552. — (Ville de), VI, 255.
Catelan (François), financier, I, 12*, 80, 524; II, CCV; VII, 149, 218, 219, 229.
Châtelet (Ville et fortifications du), I, 19; II, CCXL, CCXLVIII, CCXLIX; V, 68, 74, 89, 90, 92; VI, 255, 314; VII, 150.
Cathédrales (Églises), VI, 160; VII, 71.
Catholiques, I, 287; II, 554; III, 133, 134; III², 461, 464; V, 271, 510; VI, 89, 124, 133, 163, 172, 444.
Catinat (René), conseiller au Parlement, I, 313*; II, CCVII note 1, 47; VII, 215, 217.
Cattanei (Famille Catonei ou), à Gênes, III², 284.
Cauchon de Lhéry. *Voy.* Lhéry (Cauchon de).
Caudebec (Élection de), II, 389.
Catwater (Le), à Plymouth, III², LI à LIV.

Caulet (François-Étienne de). *Voy.* Pamiers (Évêque de).
—— (M. de), président au parlement de Toulouse, III², 25.
Caulicourt (Hôtel), à Paris, VII, 163.
Caumartin (François-Louis Le Fèvre de), intendant, I, 265*, 266, 303; IV, 245 note 1; VI, 7 note 1, 304, 305, 377, 398, 399; VII, 163, 394. — Lettres de Colbert, II, 279 note 2, 656 note 1, 667 note 2; IV, 48, 238*, 455.
Caumont (Gaspard Fieubet, sieur de). *Voy.* Fieubet.
—— (Nompar de). *Voy.* Lauzun.
Caunes. — (Abbaye de), V, 364. — (Carrières de), V, 364.
Caunette (Mines de la), IV, 587.
—— (M. de La), IV, 587.
Caunil (Mines du), IV, 587.
Caution. — (Actes de), II, CXCVIII; V, 167 note 1; VII, 194, 200, 202. — juratoire, II, 817, 820, 831 note 1. — *Voy.* Acquits à caution.
Cautions. — d'adjudicataires de ventes de bois, IV, 185. — d'armateurs, II, 811; III², 738. — de comptables, II, 753; VI, 249; VII, 196 note 1, 199, 200. — de consuls, VII, 288. — d'entrepreneurs, III, 344, *64, 75, 164* note 2, *169;* III², 678, 713; IV, 381, 478 note 2, 507 note 2, 508, 544; V, 61, 63, 99 note 1, 101, 129, 130, 167, 188. — de fermiers, II, 312 note 3; IV, 573; VI, 194 note 2. — de forçats, III, *28, 32.* — de maîtres orfèvres, VII, 434. — de marchands, II, 808, 814, 817, 820, 823, 825; IV, 185. — de prisonniers, VI, 127 note 1. — du régisseur général des Monnaies, VII, 428. — de soldats rengagés, III, 487. — de traitants, II, CXCVIII, 758; VII, 202. — de villes rebelles, II, 367 note 2. — fournies par les protestants, VI, 180, 181, 194 note 2.
Cauvin (Le commissaire). *Voy.* Camin.
Caux (Pays de), II, CCLX, 852.
Caux (Le sieur), marchand, VI, 201.
—— (Le sieur de), maître canonnier, III, *17.*
Cavalerie. — Armement, II, CCXXIV. — Cantonnements, IV, 604. — Étapes et rations, II, CCXXV; IV, 73, 95, 96, 99, 143, 163. — Exercices, III, 127; V, 104 note 1. — Officiers, II, CCXXIV; III, 141. — Recrutement, III², 593, 594; V, 104 note 1. — Remonte, IV, 206, 244. — Revues, II, CCXXI. — citée, II, 233; III, 88.
Cavales. — achetées pour les haras, IV, 290, 295, 569, 570; VII, 14, 15, 39, 57. — portées aux colonies, II, 637 note 3; III², 481 note 1, 503, 518. — Élevage en France et à l'étranger, IV, 41, 215, 273, 279, 282, 284; VII, 359. — Saillie, IV, 225 à 228, 287. — Saisie, IV, 228.
Cavalier Bernin (Le). *Voy.* Bernin.
Cavalier (Le sieur), géomètre du canal du Languedoc, IV, 306*.
Cavaliers, en termes de fortifications, V, 56.
Cavaliers. — employés au recouvrement des impôts, II, 236. — logés dans les villes, VI, 252.
Cavelier de La Salle. *Voy.* Salle (M. de La).
Caves de l'Observatoire, V, 517.
Cavillations, II, 603.
Cavillier (Georges), V, 463.
Cavins, en termes de fortifications, V, 115, 130, 132.
Cayenne (Île de). — Gouverneur. *Voy.* Barre (M. de La). — citée, II, 432, 637; III, 90, 92; III², 200, 413, 460, 476, 526, 611 à 613; V, 135, 294 note 1, 478; VI, 68; VII, 305.
Cayron (M. du), ingénieur, II, 435; III, 30, *117* à *119, 130, 131, 137;* III², 152, 365; V, 26, 96 note 2, 142.
Caze (M.), banquier, II, 671 note 2; III, 331.
Cazeaux (Île de), I, 38.
Cazes, étoffes, II, 799.
Cé (Ponts de). *Voy.* Ponts-de-Cé (Les).
Cecilia Metella (Tombeau de), à Rome, III², 246.
Cèdres, VII, 65 note 1.
Cédules, II, 753; VI, 430.
Célestins (Religieux), VII, 334.
Celle (Monastère de la), près Brignoles, I, 286.

Cellier, huguenot converti, V, 395.
Cenami (M.), banquier, I, 225*, 440, 528.
Cendres importées, III², 519, 560 note 1.
Cendres (Office des), III², 219.
Cène (*La*), tableaux, III², 240, 261, 265.
Cens, II, 108; IV, 601; V, 529; VII, 394. *Voy.* Baux à cens, Censive.
Censiers des abbayes, I, 464.
Censive (Biens tenus en), II, 124; V, 529; VII, 409, 410.
Censures ecclésiastiques, VI, 190 à 192, 447.
Cent ans (Guerre de), VI, 242.
Cent-Suisses (Compagnie des), II, 781; III², 48; V, 251, 255, 553.
Centième (Droit du), en Flandre espagnole, II, 230.
Centuries (*Le Livre des*), I, 239.
Centurion (Hippolyte, marquis de), III, 171*, 172, 174, 187, 201, 202, 248, 303, 306, 318, 332, 348 à 350, 359, 360, 363 à 366, 390, 391, 394, 458, 459, 461, 462, 503, *41*, *42*; III², 27, 28 note 1, 159, 160, 180, 221, 223, 288, 362; VII, 311. — Lettres de Colbert, III, 171 note 1, 348, 365, *41*. — Lettre de Seignelay, III, *41*.
—— (La marquise de), III, 363, 390.
Centurioni (Famille), à Gênes, III², 284.
Cepé (Cap), III, 167.
Céphalonie (Île de), III², 655; V, 307 note 2.
Cepola, chef de bandits, III², 247.
Cercle de Bourgogne, VI, 479, 480.
Cerdagne (Pays de), IV, 573, 583, 587, 590.
Cérémonies. *Voy.* Grand maître, Maître des cérémonies.
Cérès (Fontaine de), à Versailles, V, 326, 331, 356, 365 à 367, 370; VII, CXLVI.
Cerfs des terres de Colbert, VII, 357.
Cerfs (Galerie des), à Fontainebleau, V, 462.
Cergy (Village de), V, 362 note 2.
Ceriale (Ville de), III², 223.
Cérigo (Île de), III, 205.
Cernay (Henri de), oncle de Colbert. *Voy.* Pussort.
Cernay (Madame de), grand'mère de Colbert, I, 330*.
Cerseaux (Le chevalier de), III², L.
Certanville (Jacques Godot de Montreuil-). *Voy.* Montreuil.
Certificateurs de caution, II, 753.
Certifications de comptant, II, 765; VII, 174, 175, 200, 204, 208, 210, 211.
—— de dépenses, III, *236* à *238*; VII, 445. — de rôles de payement, V, 42. — des trésoriers, V, 75. — de voyages au long cours, II, 427.
Certificats. — de chargement, II, 798. — de construction de vaisseaux, II, 595, 662. — de propriété de vaisseaux, II, 418. — de réception de fournitures, III, *216*, *238*. — de représentation de passavants, VII, 285. — de résidence des comptables, II, 754. — de service, III, 13. — délivrés aux prévôts des maréchaux, IV, 80. — délivrés par des curés, II, 182. — délivrés par les écrivains des galères, III, *30*, *237*. — délivrés par les grands officiers, III², 48.
Céruses, II, 790, 793.
Cervo (Village de), III², 223.
César (Jules-), dictateur, II, CCXXI, CCXLIV; III², 49 note 1; V, 500, 540; VI, 319 note 2, 374.
César, statue, III², 245.
César (*Le*), vaisseau, III², 656, 699.
César, commis de Colbert, I, 438*, 439.
Cesne (Le sieur Le), marchand de bois, III, 531.
Cesse (La), rivière, IV, 365.
Cessière (Le vicomte de). *Voy.* Cartigny (Le marquis de).
Cestius (Tombeau de), à Rome, III², 240.
Cette (Canal de), IV, 364 note 1.
—— (Cap de), II, 645; III, 389, 502; III², 153; IV, 53 note 2, 308, 319 à 321, 324, 330, 332, 336, 338 à 340, 346, 351, 355, 356, 358, 360, 363 note 1, 365 à 368, 371 à 373, 376 note 2, 378, 594.
—— (Compagnie de), II, 718.
—— (Ville de). — Aiguades, IV, 361, 362, 457 note 1. — Commerce, II, 746; IV,

389. — Fanal, IV, 390. — Jetées, II, 645; IV, 369. — Manufactures, II, 718 note 2. — Môle, III², 26; IV, 53 note 2; V, 369. — Port, II, 746; III, 393, 511, 512, *57;* IV, 54 note 2, 81, 314, 326, 327, 356, 358, 359 note 2, 360, 362 à 365, 369, 371 à 373, 376, 377, 379, 381, 382, 386 à 392, 394, 396 à 399, 405 à 407, 456, 457, 575 note 1, 594; VII, 308. — citée, III, 512, 563; III², 26; IV, 353, 364; V, 586.

Cévennes (Forêts des), IV, 590.

Ceylan (Île de), II, 430, 457; III², 348, 466 à 468, 470, 505, 556, 561, 564.

Cézy (Philippe de Harlay, comte de), ambassadeur à Constantinople, VII, 287*.

Chabert (Le capitaine Michel), III, 185*, *5;* III², 155.

—— (M.), constructeur de vaisseaux, III, 7, 12, 14, 17, 20, 22, 23, 27, 149, 302, 503; III², 702. — Son fils, III, 17, 19 note 1, 20, 27, 305, 503, *223, 224, 240;* III², 702.

Chablés (Glands). *Voy.* Glands.

Chablis (Ville de), VII, 4.

Chablis (Bois), IV, 245.

Chaboissière (Le capitaine de La), III, 37*, 39, 47, 59.

Chabossière (Brunehaut de), enseigne de vaisseau, III, *99**.

Chadeau de La Clochetterie. *Voy.* Clochetterie (C. de La).

Chaillant (Forges de), I, 521.

Chaillot (Village de). — Couvent, I, 381; VII, 364. — cité, V, 518 note 1, 547, 556, 580.

Chailly (Abbaye de), IV, 238 note 3.

Chaîne (Bastion de la), à Brest, V, 196.

—— (Huissier de la), VII, 441.

Chaînes sur la Sainte Écriture, VII, 461.

Chaînes. — données en présent, II, CCXXXVIII, 3, 34, 75. — placées à l'entrée des ports et des rivières, III, 414, *131;* III², 667; V, 91, 97, 98. — de haubans, III, 469. — (Boulets à), III², 37, 694.

—— de galériens et de bonnevoglies, II, 69; III, 8, 9, 12, 13, 57, 102, 121, 128, 130, 162 note 1, 174, 188, 218, 242, 273, 280, 305 note 1, 332, 333. 350, 388, 389, 402, 502, 543, 573, *39, 53, 62, 63, 84, 100, 183, 222, 223;* III², 187 *err.*, 203; IV, 2 note 1, 217 note 1; VI, 38, 48, 68, 69, 164, 406.

Chaires de théologie, V, 465.

Chairs salées. *Voy.* Salaisons.

Chaise (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 341.

—— (Le P. de La), jésuite, III², 641; VI, 47 note 1, 58, 149*, 172, 357. — Lettres de Colbert, VI, 150; VII, 83.

Chaise-Dieu (Abbaye de la), I, 275, 526.

Chalain (Le président de), II, 26 *err.*

Chalandray. *Voy.* Fontaine-Chalandray.

Chalands, bateaux, III², 668.

Chalard (M. du), ambassadeur au Maroc, VI, 357 note 2.

Chaleur étudiée par Huygens, V, 524.

Chaligny (Les), statuaires et fondeurs, V, 310 note 4.

Challart (Le capitaine du), III, *114**, *115*.

Chalon-sur-Saône (Ville de). — Évêque (Jean de Maupeou); lettres de Colbert, IV, 45*, 46 note 2. — Fortifications, V, 71, 75, 79, 90, 192 note 1. — Hôpital général, IV, 46. — Lins, II, 852. — Maire, IV, 276. — Port, III², 362. — Prix du blé, IV, 276. — citée, III², 355, 356, 362, 363; IV, 487; VI, 134.

Châlons (Comté-pairie de), IV, 106.

—— (Généralité de). *Voy.* Champagne.

—— (Ville de). — Blés, IV, 278. — Cathédrale, VII, 313. — Évêque (Félix Vialart de Herse), IV, 106; lettre de Colbert, VI, 128*. — Pont, IV, 421. — Présidial, IV, 542. — Prisons, IV, 106. — Recette générale, II, 775, 777, 779, 780. — Séjour du Roi, VI, 62. — Trésoriers de France, IV, 421. — citée, IV, 285; VI, 470, 474.

Châlons (M.), commissaire de marine, III, *109, 110**.

Chalosse (Pays de), II, 284.

Chaloupes, III, 25, 432, 433, 435, 439,

478 note 2, *148, 249;* III², XLIX, LIV, 666 à 668, 678.
Chalus (Foire de), IV, 272, 273 note 1.
Chamade (Assiégés battant la), VI, 258, 450.
Chambellans, V, 257. *Voy.* Grand chambellan.
Chambéry (Ville de). — Sénat, III, 102. — citée, V, 506; VI, 467.
Chambly (M. de), gouverneur de la Grenade, III², 579*, 609.
Chambonneau (Le chevalier de), III, 88*.
Chamboran (Demoras de). *Voy.* Demoras.
Chambord (Capitainerie de), V, 553.
—— (Village et château de), II, CCXXIX note 1, 222, 491 note 1, 495, 747; III, 167, 168, 172, 175, 176, *241;* III², 499; IV, 543, 545, 547; V, 278, 288, 303, 360 note 2, 405, 406, 432, 453, 568, 575; VII, CLXIX, 94.
Chamboy (Le marquis de), I, 2*.
Chambre (L'abbé de La), savant, V, 468 à 470, 472, 475; VII, CXCI, CXCII.
Chambre apostolique du Comtat-Venaissin, VII, 258 à 260.
—— d'équité, en Angleterre, III², 318.
—— de justice de 1661. — Composition et travaux, I, 361; II, CXCVIII, CXCIX, CCIV à CCIX, CCXV, CCXVI, 1 à 3, 9, 10, 14, 15, 23, 41 à 43, 46, 47, 54 à 60, 63, 68, 249, 602 note 1, 751 à 753, 758, 759, 765; IV, 24; VI, 368, 377, 390, 467; VII, CLXXI, CLXXVII, 172 à 175, 181, 192 à 201, 207, 213 à 225, 237. — Médaille commémorative, V, 585. — Révocation, II, CCIV, CCVII, 326, 766; V, 586.
Chambres diverses. — à sel. *Voy.* Chambres d'impôt, Chambres de vente volontaire. — aux deniers, I, 500; II, CCLV, 208, 781; V, 450. — des affaires extraordinaires, II, 276 note 2, 307, 308, 316, 317 note 2. — de l'amirauté, III², 53. — des assurances. *Voy.* Assurances. — de commerce, II, 489, 509, 556, 557, 625, 631. — des communautés, IV, 173. — des communautés d'ouvriers, II, 836. — des comptes. *Voy.* Comptes (Chambres des). — de la direction des Indes orientales, II, 608; III², 510. — des domaines, II, 281, 288; IV, 87. — des eaux et forêts, IV, 276, 567, 568. — de l'édit, III², 26. — des enquêtes. *Voy.* Enquêtes. — des États provinciaux, IV, 133. — des Grands Jours, I, 361; IV, 75; VII, 451. — d'impôt, II, 121. — du Parlement, IV, 15, 16. *Voy.* Enquêtes, Grand' Chambre, Tournelle. — des poisons, VI, 423, 424. — du Trésor, à Paris, IV, 513; V, 272. — de vente volontaire du sel, II, 121.
Chambres. — d'air sur les vaisseaux, III, 4, 5. — de poupe, III, *142* note 1.
Chambrés (Canons). *Voy.* Canons.
Chamillart (Guy), intendant, II, 1; III², 124; IV, 196, 565; VI, 7 note 1, 377, 378, 382, 390; VII, 222, 225. — Lettres de Colbert, II, 71 note 3 *err.*, 74*, 250, 255, 256, 264, 582, 646 note 1, 668, 683; III, 443; IV, 48, 184, 187, 190, 191, 193, 194 note 1, 195 note 1, 196, 204, 208, 210, 213, 233, 239 note 2, 254 note 1, 262, 263 note 1, 446; V, 327, 347; VI, 291 note 4; VII, 64, 68 note 2, 76, 222, 225. — Lettre du Roi, V, 347 note 1. — Lettres à Colbert, IV, 190, 239 note 2.
—— (Michel), membre de la faculté de théologie de Paris, VI, 447 *err.*
Chamilly (Érard Bouton, comte de), VI, 223*, 459.
—— (Noël Bouton, marquis de), IV, 346*, 348.
Chamois (M.), ingénieur, V, 167 note 1, 170 note 1, 188, 191. — Instructions de Colbert, IV, 420 à 423.
Chamois. — Cuirs et peaux, II, CCLXI; VII, 441.
Chamoy (M. de), VII, 38, 39.
Champ-de-Bataille (Château du), en Normandie, I, 408.
Champ-de-Mars (Le), à Rome, III², 245.
Champagne (Intendance de). *Voy.* Caumartin, Miroménil, Voysin.
—— (Province de). — Administrations municipales, IV, 606. — Assemblées de noblesse, I, 47. — Avances faites par Mazarin,

I, 67, 69. — Biens de Colbert, VII, 391. — Casuel, VII, 188, 189. — Circulation d'espèces décriées, VII, 431. — Commerce des grains, II, 651, 652 note 1. — Douaire de la Reine mère, VII, 188, 190. — Droits d'entrée et de sortie, II, 30, 667 note 2, 791, 793. — Fortifications, I, 15; V, 21, 96, 143, 144, 192 note 1, 201, 212, 214, 221, 443. — Greffe des notifications, VII, 183. — Guerres de Louis XIII et de Louis XIV, II, 24; VII, 150, 255. — Houilles, IV, 595. — Lieutenances générales, IV, 29. — Limites, VII, 317. — Manufactures, VII, 242. — Misère publique, VII, 334, 341. — Mouvements de troupes, II, CCXIX, CCXX; IV, 19 note 3, 48, 49, 106; VI, 252; VII, 325. — Pain de munition, I, 207. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Receveurs généraux et particuliers, II, 312; VI, 368; VII, 126, 334. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 121, 125, 168, 232 note 3, 279 note 2, 312, 313, 351 note 2, 784; IV, 106; VII, 317 note 4, 410, 411. — Réformation des forêts, II, 63; IV, 210, 211, 219, 245, 258, 564, 565. — Réparation des églises, VI, 121; VII, 313. — Travaux publics, IV, 412 note 2, 422, 455, 456, 519, 522, 541, 542. — Vente de bois, II, 777. — Vins, II, 667 note 2; IV, 518; VII, 283, 432. — citée, V, 600; VI, 368; VII, 247.

Champagne (Jean), architecte et sculpteur, V, 403*.

—— (Régiment de), II, CCLIII; IV, 130, 131 note 1; V, 185 note 1; VII, 86, 89, 95, 102, 103, 106.

Champaigne (Henri de), peintre, V, 446 note 1, 456.

—— (Philippe de), peintre, V, 446 note 1; VII, 384. — Lettre à Colbert, V, 444*.

Champenois jugés par Colbert, II, 279 note 2.

Champigneulles (M.), lieutenant de vaisseau, III², 582*.

Champigny (François Bochart de Saron de), II, 139*; IV, 186 note 1, 414. — Lettres de Colbert, II, 231; IV, 13, 411.

Champeron (M. de), financier, V, 323*.

Champlain (Samuel de), voyageur, III², 404 note 1.

Champlâtreux (Jean Molé de), conseiller au Parlement, I, 31*, 51; II, 760 note 1; VI, 7 note 1. — Son fils, VI, 3.

Champmargou (M. de), gouverneur de l'île Dauphine, III², 424, 426 note 1, 432, 436, 465, 546.

Champs (Village des), dép. Yonne, VII, 8.

Champs de Marsilly (Le vicomte des). *Voy.* Marsilly.

Champs-Élysées (Les), à Paris, V, 556.

Champsaur (Village de), IV, 500 note 3.

Champtoceaux. — (Châtellenie de), II, 232 note 3, 793. — (Village de), II, 794.

Champvallon (Harlay de). *Voy.* Harlay de Champvallon.

Champy-Desclouzeaux. *Voy.* Desclouzeaux.

Chanceaux (Village et seigneurie de), VII, 363, 391, 393.

—— (M. de). *Voy.* Barville (M. de Chanceaux de).

Chanceliers de France. — Attributions, I, 98, 108, 242, 254, 257, 356, 533; II, CXC, CXCI, CXCIII, 4, 19, 47, 749, 750, 758; IV, 21, 25, 75, 129, 213; V, 271, 444, 450; VI, 11, 85, 179, 227, 285, 363, 370 à 372, 374 à 376, 378, 379, 387, 388, 390, 398, 400, 486; VII, 166, 175, 200, 203, 215, 224, 227, 228, 338, 403, 451. — *Voy.* Aligre, Forêt (Pierre de La), Prat (Le cardinal du), Séguier, Sillery, Tellier (Michel Le).

Chanceliers. — de l'Académie, V, 499, 542, 558. — d'Angleterre. *Voy.* Clarendon. — de l'église de Paris, VI, 445. — de Gaston, duc d'Orléans, VII, 162. — de la Reine mère, I, 219.

Chancellerie (Grande), III², 49 note 1; IV, 25, 571; V, 449; VI, 371, 394; VII, 403.

Chancelleries (Petites), II, 517, 779, 798; V, 369; VI, 373.

Chandelier de Charles le Chauve, à Saint-Denis, I, 538.

Chandeliers de la grotte de Versailles, V, 369.

Chandelles, II, CCLX, CCLXI; III, 283, 300.
Chandellier (M.), VII, 377.
Chandenier (François de Rochechouart, marquis de), I, 263, 303*, 381, 407, 512.
Chandenil (M. de). *Voy.* Chauvelin (Louis).
Chanfrain (La), empoisonneuse, VI, 407, 425, 426.
Change des monnaies, I, 212, 268; II, CCXXVII, 122, 410 à 412, 424, 454, 707, 760, 801; III, 27; VII, CLXXIII, 230, 249, 250, 420, 430.
—— (Droits de), VII, 433.
—— (Lettres de). *Voy.* Lettres de change.
Changeant (*Le*), vaisseau, III², 684.
Changeurs, VII, 419, 427, 432, 433.
Changy de Roussillon. *Voy.* Roussillon.
Channevelles (M. de), III, 237.
Chanoines, III², 232; V, 2 note 4, 385 note 4; VI, 395, 426, 466; VII, 58, 343 note 2, 377.
Chanoinies, I, 342 note 2, 445, 450.
Chansons interdites, VI, 46.
Chant (Livres de), VII, 377.
—— de l'église, réglé par Charlemagne, VI, 380.
Chantelou (Paul Fréart de), maître d'hôtel du Roi. — Lettres à Colbert, V, 507*, 508 note 4.
Chanteloup (Ordonnance de), I, 254, 256, 257.
Chantereau-Lefebvre (Pierre), trésorier de France, intendant des fortifications, IV, 538, 539 note 1; V, 115, 136. — Lettres de Colbert, IV, 469*; V, 115 note 2, 117, 118 note 1, 134, 136, 144, 146 note 1, 151, 157, 158 note 1, 166, 167 note 1, 171, 172 note 3, 175, 181, 188, 191, 197, 211.
Chantiers de la marine, III, 19 note 1, 30, 232, 249, 253, 255, 257, 263, 275, 280, 282, 291, 340 note 2, 341, 370, 502, 524, 542; III², 3, 156, 166, 380, 674, 692 note 2, 717; V, 17.
Chantilly (Bourg et château de), VII, 53, 362.
Chanut (Hector-Pierre), I, 268*, 391, 498; VII, 18.
—— (L'abbé Pierre), VII, 18*.
Chanvre. — Culture et commerce, II, CCLVIII, 545, 578, 623, 701, 851; III², 270, 347, 378, 396, 521, 540, 566; VI, 233, 246, 263; VII, 240, 289, 303. — Fournitures pour la marine et les galères du Roi, II, CCLIX, CCLXII, 578 note 2; III, 78, 182, 240, 247, 257, 286, 293, 330, 343, 361, 368, 398, 467, 470, 476, 499, 501, 524, 528, 529, 535, 560, *48*, *49* note 1, *51*, *52*, *216*; III², 8, 43 *err.*, 55, 56, 167, 168, 171, 377, 378, 695; VII, 243. — pour les marines étrangères, II, 463; III², 310.
Chaource (Village de), VII, 13.
Chaoux du divan, VI, 455.
Chapé (M.), substitut, VII, 220.
Chapeau-Rouge (Port et rue du). *Voy.* Bordeaux.
Chapeaux. — Fabrication et commerce, II, 638 note 3, 692, 799; VII, CLXXIII. *Voy.* Castor, Demi-castor. — pour les soldats, II, CCXXIV; III, 486, 487.
Chapelain (Jean), homme de lettres, V, 238 note 3, 468 à 470, 472, 474, 476, 478, 480, 484, 485. — Lettre de Colbert, V, 596 note 1. — Lettres à Colbert, V, 238 note 3, 587 à 650; VII, 349. — Lettre à Gevaertius, V, 239 note 3. — Lettre à Gronovius, V, 592 note 2. — Lettre à Wagenseil, V, 634 note 1.
Chapelains, I, 217; VII, 351.
Chapelet (Rue du). *Voy.* Bordeaux.
Chapelets (Pompes en), V, 345, 356; VI, 338.
Chapellain (La), empoisonneuse, VI, 407, 409, 414.
Chapelle (Le sieur), constructeur de marine, III, 172 note 2, *176*.
Chapelle du Roi, V, 552.
Chapelles. — de Colbert à Saint-Eustache, VII, CLXXXVIII, 392. — des maisons royales, V, 252, 258, 283, 286, 287, 329, 338, 369, 426, 431, 463, 498, 570, 573; VII, CLII, CLVII, CLVIII, CLXI, CLXVIII, CXCI. — diverses, II, 370; VII, 71, 396.
—— ardentes, I, 538.
Chapes, I, 540.

Chapitres ecclésiastiques, III, 51, 486; IV, 29, 220; V, 2, 385 note 3, 422, 423, 426 note 2, 503, 563; VI, 75, 114, 155, 466; VII, 122, 313, 377.
Chaponnet (M.), fermier des aides, II, 852.
Chapons, I, 400.
Chappes (M. de), I, 13*.
Chapuis (Le P.), oratorien, V, 321.
Charbon. — de bois, III, 65, 313. — de terre, II, CCLXII, 790, 793; III, 380, 501; III², 403, 540, 696; IV, 437, 595, 596; V, 199*, 466; VII, 292.
Charbonnière (Village de), dép. Nièvre, III², 371.
Chardonnet (Saint-Nicolas-du-). *Voy.* Paris.
Charente (Rivière de). — Ateliers et magasins de la marine, III, 89, 134; III², 349; VII, 303. — Commerce, II, 463, 609; III, 133. — Construction de vaisseaux, III, 48, 64, 84, 97, 126, 153, 328, 371. — École de canonniers, III, 75. — Forges, III, 115 note 1. — Fortifications, III, 518, 520; IV, 110, 111; V, 101, 104 à 107; VI, 320, 321. — Péages, II, 49. — Rade, III, 213; V, 311. — citée, III, 183 note 2; III², 68, 96, 699; IV, 229, 416. — *Voy.* Rochefort.
—— (Traite de), II, 800; VII, 264.
Charente (*La*), vaisseau, III², 8, 682, 690.
Charente-et-Marans (Comptablie de), VII, 264.
Charenton (Village de), VI, 98, 117, 135, 136, 437, 438.
Charentonneau (Village de), VI, 437.
Chargements de marchandises, I, 211; II, 793, 798; III, *153*, *239*.
Charges. — achetées, II, 25. — acquises avec l'agrément du Roi et par traité, I, 56. — conférant la noblesse, II, 357 note 2. — créées. *Voy.* Créations d'offices. — dédoublées, I, 135, 144, 145, 171. — éteintes, II, 4. — héréditaires, II, 283 note 2. — remboursées et supprimées, II, CCXVII; III, 139, 140, 142, 208; III², 182, 705, 706; VI, 12, 394; VII, 232, 402. — réputées royales, III², 706. — saisies, VII, 221. — taxées aux revenus casuels, II, 365; IV, 241, 247, 261; VI, 336, 337 note 2; VII, 365. — vendues au plus offrant, I, 80, 81, 83, 84, 87, 89, 90, 95, 97, 114, 144, 164, 171; IV, 330. — Prix, II, 727; III², 182; IV, 142; VI, 11, 247, 248. — Provisions, III², 51. — *Voy.* Épée, Finances, Judicature, Robe.
Chargeurs de bois et de foin (Offices de), II, CCXLII.
Charié (M.), académicien de Nîmes, V, 566.
Charité. — (Filles de la), VII, 397. — (Frères de la), VII, 70.
Charité-sur-Loire (Ville et ponts de la), II, 232; IV, 419, 474, 494, 506, 507 note 1, 517, 523, 524, 531.
Charités, hôpitaux, II, 490; IV, 134 note 2.
Charivaris (Ordonnances contre les), III², 633.
Charlemagne, empereur, V, 352, 353, 540; VI, 106, 366, 380.
Charlemont (Ville de), III², 627, 637.
Charleroy. — (Comté de), VI, 88. — (Ville de), II, 622; III², 637; VI, 25 note 1, 255, 256, 309, 459.
Charles II le Chauve, empereur, I, 538; VII, 78 note 1, 82.
Charles-Quint, empereur, II, 18; III², 248, 284, 300; V, 279, 501; VI, 217, 219, 364, 479, 490.
Charles IV, roi de France, VI, 362.
Charles V, roi de France, I, 266; VI, 226, 349, 362, 366.
Charles VI, roi de France, III², 283 *err.*; VI, 290, 349, 362, 363; VII, 351, 371.
Charles VII, roi de France, I, 425; VI, 108, 213, 214, 349, 362, 363, 366.
Charles VIII, roi de France, VI, 242*, 349, 363, 375, 378, 379, 394; VII, 169.
Charles IX, roi de France, I, 254; II, 809, 810, 814, 842; IV, 594; VI, 4, 16, 20, 21, 216, 228, 270, 271, 289, 365, 380, 395, 441; VII, 170.
Charles, duc de Guyenne. *Voy.* Guyenne.
Charles Ier, roi d'Angleterre, I, 490; II, CCXIII; III², 316; V, 609, 646.
Charles II, roi d'Angleterre, I, 260*, 423; II, CCXIII, 63, 65, 233, 234, 320, 408, 409, 433, 460, 461, 463, 465, 655,

803 à 816, 819, 821, 824 à 829; III, 70, 84, 94, 95 note 1, 143, 144, 152, 239, 284, 342, 416, 424, 425, 428 à 432, 434, 436, 437, 440 à 442, 446, 448, 463, 474, 478, 479, 481, 484, 505, 506, 535 note 2, 536, 544, *34* à *36*, *69*, *93*, *133*, *246* note 3; III², 38, 39, 74, 77, 88, 111, 192, 212, 295, 398, 399, 407, 411, 412, 443, 453, 492, 493, 499, 515, 549, 569, 575, 584, 627, 628, 631, 632, 647, 700, 739; IV, 6, 7, 9; V, 322, 360, 361, 432, 497 note 2, 645; VI, 40, 135, 241, 245, 246, 261, 274, 275 note 1, 461, 465, 488, 490; VII, 56, 161, 294, 307. — Mémoire de Colbert, III, *33*. — Lettre du Roi, VI, 89.

Charles II, roi d'Espagne, II, CCXIII, 433 note 2, 488, *157*, *167*; IV, 304, 439; V, 276 note 1, 402, 622 note 1; VI, 221, 485.

Charles IV, duc de Lorraine, VI, 450.

Charles Ier, roi de Naples, III², 251.

Charles II, roi de Naples, III², 251.

Charles X, roi de Suède, I, 262*; VI, 240, 478, 485.

Charles XI, roi de Suède, II, CCXIV, 631 note 2; III, 78; VI, 485.

Charles-Gustave, roi de Suède, I, 439*, 448; II, CCXIV.

Charles le Hardi ou le Téméraire, duc de Bourgogne, III², 300; VI, 243.

Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, II, CCXII*, 420*; III, 512, 513; III², 30, 34 note 3; VI, 467.

Charles (L'abbé), agent de Mazarin, I, 101*, 130, 132.

Charlet (M.), maire d'Angers, II, 731.

Charleville (Ville de), I, 113; II, 791; III², 203; V, 69, 70, 128, 131, 168, 176, 213, 214, 402 note 2, 443; VI, 44, 355.

Charlevoix (M. de), gouverneur de Brisach, VI, 482.

Charlot (Jetée), à Calais, III, 570.

Charmilles, V, 336 note 1.

Charné-Bazeilles (Seigneurie de), I, 520, 521.

Charny (François Lotin de), président aux enquêtes, VII, 163*, 394, 395.

Charolais (Province de), IV, 414.

Charolles (Ville de), VI, 25 note 2.

Charon. *Voy.* Charron.

Charonne (Village de), VI, 145, 152 note 2.

Charost (Armand de Béthune, duc de), I, 301 note 1*; III, 438.

—— (Louis de Béthune, duc de), I, 301 note 1*; II, 338; III², 199, 213; V, 10, 139, 146, 149, 150, 160, 195, 198, 209, 210; VI, 40. — Lettre de Seignelay, V, 219.

Charpenterie des châteaux royaux, IV, 420; V, 300, 328, 337, 338, 382, 451, 453, 455, 457, 461, 464, 571.

Charpentier (M.), I, 513.

—— (M.), homme de lettres, V, 467, 469, 470, 472, 474, 476, 480, 481, 484 à 487, 489 à 496, 540, 541, 543; VII, CXCII.

Charpentiers. — des compagnies de commerce, II, 572. — de la marine, III, 30, 44, 100, 103, 114, 125, 129, 148, 198, 225, 230, 242, 249, 253, 271, 283, 287, 289, 300, 325, 327, 330, 342, 403, 480, 535, 552, 557, 564, 566, *65*, *110*, *139*, *144*, *145*, *150*, *163*, *164* note 1, *174* note 1, *178*, *198*, *208*, *237*; III², 3, 6 note 1, 40, 134, 447 note 1, 474, 513, 661, 663, 675, 679, 702, 715, 716; IV, 348; V, 94, 101, 322. — étrangers attirés en France, II, 801; III, 100, 101, 133, 191, 199, 465 note 2; IV, 361 note 3.

Charpy (M.), I, 500.

Charrelou (Mines du), IV, 588.

Charretiers, V, 225 note 1.

Charrettes, II, 64; IV, 485, 500, 595.

Charrier (L'abbé), VI, 451.

Charrois (Réquisitions de), II, 320; III, 196; III², 716.

Charron (Jacques). *Voy.* Ménars (Le marquis de).

—— (Jean), trésorier de l'extraordinaire, I, 66, 67, 86, 272*; VII, 392. — Lettre de Colbert, V, 236.

Charron (Marie). *Voy.* Colbert (Madame).
—— (Colombe Le), maréchale du Plessis-Praslin, I, 135*.
Charronnage (Droits de), IV, 197 note 1.
Charrons, V, 224 note 3, 396 note 3.
Charte normande, II, 273; IV, 249.
Chartes (Trésor des), V, 563 note 4; VI, 436; VII, 375.
Chartes-parties, II, 812; III, 7.
Chartier (Philippe), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
—— de Lotbinière (René-Louis de), conseiller à Québec, III², 588*, 648.
Chartres (Diocèse de), VI, 117.
—— (Ville de). — Évêque (Jacques Lescot), I, 238*. — Maire et échevins, II, 546; IV, 96 note 1. — citée, II, 52; IV, 295, 543.
Chartreux (Religieux), I, 237; III², 243, 254, 255; IV, 538, 539 note 1, 591; V, 336.
Chartriers des monastères, VII, 68.
Chartrons (Quai des), à Bordeaux, IV, 92 note 2.
Charuel (Jacques), intendant. — Lettres de Colbert, IV, 556; V, 310*, 528; VII, 269, 276, 317.
Chaslain (Le président de). *Voy.* Chalain.
Chassan (M.), résident de France en Saxe, V, 629.
Chasse. — (Congés de), III², 639. — (Délits de), VII, 67. — (Droits de), III², 513; IV, 572.
Châsse de sainte Geneviève, III², 147; VI, 102.
Chasse-avant, pour des travaux, V, 100.
Chasse-marée (Chemins de), IV, 486.
Chasses. — de Colbert, VII, 56, 60 à 62, 67, 136 note 1. — aux colonies, III², 405, 547. — *Voy.* Gibier.
—— du Roi (Équipages des), V, 553.
Chastanet (M.), conseiller au parlement de Toulouse, VII, 37.
Chastanier (Mines du), IV, 593.
Chastanier, dit Saint-Pierre, sergent, III, *146*, *147*.
Chastel (Claude, marquis du), I, 289*, 293, 303, 318.
Chastel (Yolande de Goulaine, marquise du), I, 290*, 320.
Chastel-Chinon. *Voy.* Château-Chinon.
Chastelus (M. de), VII, 156.
Chastenay (M.), gentilhomme de Beauce, I, 47.
Chastenoy (Prieuré de), I, 526.
Chastillon de Louvigny (Pierre de), intendant des fortifications, I, 311*; II, 418 note 2. — Lettre de Colbert, V, 4*.
Chasubles, I, 538, 540.
Châtaigneraie (Marin de La). *Voy.* Marin.
Chatam. *Voy.* Chatham.
Chatart (M.), trésorier de France, II, 262.
Château d'eau, à Versailles, V, 569.
Château-du-Loir (Ville de), II, 76, 77.
Château-Chinon (Ville de), II, 75.
Château-Gontier (Ville de), VI, 200.
—— (Le marquis de). *Voy.* Bailleul (M. Le).
Château-Lambert (Mines de), IV, 495.
Château-Neuf (Le), à Naples, III², 253 à 255.
Château-Porcien (Ville de), VII, 157, 158.
Château-Regnault (Ville de), IV, 12; V, 69, 89; VI, 448 note 1; VII, 188 à 190.
Château-Renault (Ville de), I, 189.
—— (Louis Rousselet, marquis de), chef d'escadre, II, CCXXXVII*, CCLIV; III, 328, 329 note 1, 337, 346, 350, 353, 384, 448, 459 note 2, 472 à 474, 498, 531, 532, 540, 549, 556, 560, *1*, *17*, *18*, *74*, *77*, *81*, *89* à *92* note 3, *97* note 1, *103*, *147*, *160*, *212*; III², XLVIII, 74, 75, 87, 99, 105, 106, 128, 133, 149, 154, 156 à 159, 161, 163 *err.* à 165, 169, 184, 187, 193, 196, 200 à 202, 211, 353, 355, 693, 734; VI, 341, 345; VII, 363. — Lettres de Colbert, III, 383, 471*, 531 note 2, 560 note 2, 562, 564, 565, 567, 568, *80*, *81* note 4, *96*, *115*. — Lettres du Roi, III, 548, 561, *167*.
Château-Thierry. — (Élection de), II, 210. — (Ville et château de), II, 217; IV, 420, 423; V, 459 note 1, 568.
Château-Trompette (Le), à Bordeaux, I, 315; II, 578; III², 23, 434; IV, 92 note 2, 415; V, 11 note 2, 12, 23 à 26, 60, 112.

133, 134, 159, 166; VI, 331, 481; VII, 152.
Châteaudun (Ville de), II, 56, 189; IV, 543.
Châteauneuf (Forêt de), en Auvergne, IV, 248 note 1.
—— (Le capitaine), II, 850 note 1.
Châteauneuf-sur-Cher (Ville de), II, 747; IV, 295, 296, 300, 512, 532; V, 426 note 2; VII, 56 note 3, 90, 91, 132, 136, 378 à 380, 393, 394.
—— (Charles de L'Aubépine, marquis de), I, 22*, 26, 27, 30, 31, 34, 36, 41, 42, 48 à 50, 52, 53, 108, 109, 117, 119, 121, 122, 129, 133, 150 note 1, 157, 189, 197, 243; VII, 155, 159.
Châteauneuf-sur-Loire (Balthazar Phélypeaux de La Vrillière, marquis de), II, CCXXVIII, 262*, 338; IV, 55, 58, 89, 598; VI, 39 note 1, 189 note 1, 281 note 3, 402; VII, CLXXXVII, 91, 138 note 4. — Lettres de Colbert, VI, 172, 136 note 1.
—— (Louis Phélypeaux de La Vrillière, marquis de). *Voy.* Vrillière (Louis Phélypeaux de La).
Châteauroux (Ville de), IV, 143.
Châteaux des vaisseaux. *Voy.* Poupe, Proue.
—— royaux (Surintendance des), V, 449, 450. *Voy.* Bâtiments royaux, Blois, Chambord, Compiègne, Fontainebleau, Saint-Germain, Saint-Léger, Versailles, etc.
Châtel (Ville de), I, 135, 231.
Châtelains (Capitaines-). *Voy.* Capitaines-châtelains.
Châtelet de Paris. — Attributions, II, 278; III², 51; V, 528 note 1, 568; VI, 64 note 1; VII, 380, 393. — Chambre civile, VI, 394. — Commissaires, II, CCXLVIII note; VI, 46, 394, 418; VII, 381. — Conseillers, V, 627. — Greffiers, VII, 380. — Lieutenant de police, VI, 437. — Notaires, I, 536; V, 426. — Officiers, VI, 19, 36, 42, 53, 393. — Procureur du Roi, VI, 118, 132 note 1, 146, 394; VII, 381. — Prisons, VI, 437. — Reconstruction des bâtiments, V, 536, 538 à 540.
Châtellenies, I, 203, 454, 457, 458; II, 232 note 3, 418, 772, 773, 776, 793, 794; IV, 438 note 2, 448; V, 211, 276; VI, 350; VII, 227, 228, 268, 393.
Châtellerault (Ville de), II, CXCV.
Chatham (Ville, amirauté, port et rivière de), III, 417, 425, 428, 433, 441, 443, 445, 447; III², 103, 111, 314 note 1, 316, 319, 322, 325 à 328, 333, 341 à 348; V, 322.
Châtignonville (Le Boistel de). *Voy.* Boistel (M. Le).
Châtillon (M.), ingénieur, I, 311* *err.*
Châtillon (Gaucher de), connétable de France, VI, 363.
—— (M. de). *Voy.* Sève (Guillaume de).
—— (Gaspard de Coligny, seigneur de), colonel général de l'infanterie, VI, 365.
Châtillon-sous-Bagneux (Fief et terre de), VII, 393, 394.
Châtillon-sur-Loing (Ville de), V, 506; VI, 120.
Châtillon-sur-Seine (Ville de), II, 628.
Châtre (Ville de la), IV, 512, 531; VII, 136.
—— (Le marquis de La), gouverneur de Bapaume, II, 67.
—— (Louise-Antoinette de La). *Voy.* Humières (La maréchale d').
Chattes, bateaux de transport, III, 413.
Chaudesson (Guillaume), forçat, III², 681.
Chaudières, III, 54, *244;* IV, 595.
Chaudronniers, III, 216.
Chauffage (Droits de), I, 524; IV, 185, 189, 192, 194, 195, 199, 201, 205, 210, 212, 214, 217, 230, 235, 243 note 1, 255 note 1, 259, 563 à 565, 567, 568, 591; V, 450.
Chaulnes (Charles d'Albert d'Ailly, duc de), II, 308*, 516; III, 201 note 2, 221, 459, 531, *113, 120;* III², 735; IV, 62, 89, 107, 269 note 1; V, 197, 292, 314; VI, 274 note 1, 483; VII, 44 note 2, 394. — Lettres de Colbert, II, 309, 315, 317 note 2, 646 note 1; III, 526, *93;* IV, 24 note 1, 60, 61 note 1, 62 note 2, 107, 133, 147, 244; V, 272, 291 à 293, 295; VI, 93, 273, 274 note 1; VII, 43, 115, 116,

138 note 4, 314. — Lettres du Roi, III, 426 note 1; VII, 349. — Lettres à Colbert, V, 345 note 4, 351 note 1; VII, 44 note 2. — Lettre au Roi, VII, 349.

Chaulnes (Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de), VI, 483*.

—— (Antoinette d'Albert de Pecquigny de), abbesse de Saint-Pierre de Lyon, VI, 118* note 3.

—— (Élisabeth Le Féron, marquise de Saint-Maigrin, puis duchesse de), V, 272*; VII, 315. — Lettres de Colbert, VII, 96 note 3, 116.

—— (Fort de), à Brest, V, 196.

Chaume (Château de la), V, 105.

Chaumont (Alexandre, chevalier, puis marquis de), III, *105*, *200*, *215*.

—— (Guy de). *Voy.* Guitry.

—— (Paul-Philippe de), lecteur du Roi, V, 521*.

Chaumont-en-Bassigny. — (Élection de), VII, 317. — (Ville de), II, 656 note 1.

Chaumont-en-Vexin (Ville de), II, 670, 677; IV, 79.

Chauny. — (Gouvernement de), V, 120 note 1. — (Ville de), I, 17 *err.*; IV, 461 note 2; V, 120; VII, 313.

Chaussée (Hôtel et fief de la), à Bourges, VII, 393, 394.

—— (Claude-Joseph de La), VII, 394.

Chaussée-Avril (Le sieur La), faux-monnayeur, II, 96 note 1.

Chaussées publiques. — Construction, II, 747; IV, 372, 423, 444, 465, 479, 503, 606 note 1. — Inspection, IV, 411 note 1. — Pavage et entretien, IV, 423, 444, 474, 521. — Réparations, II, 788; IV, 411, 417, 419 à 421, 423, 451 note 2, 465, 472, 493, 502, 559; V, 183. — *Voy.* Chemins, Ponts et chaussées, Routes.

Chaussin (Marquisat de), VII, 284.

Chaussons de laine, VII, 284.

Chauveau, peintre, V, 446 note 1.

Chauvelier, adjudicataire de travaux publics, IV, 544.

Chauvelin (Louis), intendant. — Lettres de Colbert, IV, 163*, 494 à 496, 557, 558 note 1; VI, 74 note 1, 152 note 1; VII, 295*.

Chauvier (Terre de), dép. Cher, VII, 394.

Chauvigny (M. de), directeur d'une compagnie de commerce, II, 467; III, 151. — Sa compagnie, III, 109, 151, 207.

Chaux, III, 40, *120*.

Chavigny (Léon Bouthillier, comte de), secrétaire d'État, I, 183, 189, 194*; II, 22. — Ses fils, I, 279, 280.

Châville (Village de), I, 279.

Chazan (Charlotte de). *Voy.* Brégis (La comtesse de).

Chazeul (Le comte de). *Voy.* Albon (Gilbert d').

Chebecs, vaisseaux, III², 717 note 2.

Chef (Droit du), en Angleterre, II, 807, 817, 831 note 1.

Chef-de-Baye (Rade de), à Rochefort, III², 349, 699.

Chef-de-Caux (Village de), V, 56.

Chefs des pièces d'étoffes, II, 835.

Chefs d'atelier de mineurs, IV, 589.

—— d'escadre. — Appointements, III, *230*, *231*; III², 706. — Fonctions, III, 92, 137, 138, 164, 226, 289, 316, 405, 515, 522, *186*, *202*; III², 54, 148, 603, 656 note 2, 659, 667, 675, 706; VII, 301, 311. — Gratifications, III, 466.

—— de vol de la fauconnerie du Roi, V, 358.

Chefs-d'œuvre de métiers, II, 833, 839; VII, 433.

Chelles (Village de), VII, 233.

Chemin (Le sieur du), malfaiteur, VI, 404.

Chemins. — Bordures de haies et d'arbres, IV, 468 note 3, 499, 503, 538, 539 note 1, 548, 595. — Cartes et classification, IV, 482, 498. — Construction, II, 426; IV, 484, 491, 500 note 3, 505, 509, 514, 548, 549, 595; VII, 443, 444. — Mauvais état, II, CCLXVIII; VI, 341. — Inspection, IV, 411 note 2. — Pavage et entretien, IV, 41, 137, 157, 410, 462, 472, 485, 486, 531, 546; VII, 269. — Péages, IV, 76, 486, 497. — Réparations, II, CCLXVIII, CCLXXII, 426, 562, 620; III², 96, 178.

189, 207, 211; IV, 62, 412, 438, 451, 452, 454, 473, 478, 480, 481, 487, 497 à 499, 509, 512 à 514, 517, 518, 538, 539, 543, 545, 547, 553 à 555, 557, 558, 560, 594, 595, 600; VI, 341, 345, 353; VII, 136, 276. — Subventions des États provinciaux, IV, 535. — Usurpations des riverains, IV, 549 note 1.

Chemins de ronde et chemins couverts, V, 63, 125, 134 note 2, 157, 192.

Chemise (Cérémonial de la), VI, 329 note 2.

Chemises des soldats de marine, III, 486, 487.

Chenailles (M. de), I, 409 note 1.

Chenard (Le sieur), créancier de Mazarin, I, 153.

Chenars (Pont de), IV, 518.

Chêne (Tour du), à Auxonne, V, 40.

Chênelaye (La marquise de La), VII, 162.

Chênes pour la marine, III, 211, 234; III², 274, 276, 277.

Chénier (M.), ingénieur des mines, VII, 450. — Lettres et mémoires à Colbert, IV, 581*, 583, 589 note 3, 590, 592.

Chenils des maisons royales, V, 460, 461, 463, 569.

Cheninot (M.), peintre, VII, 384, 385.

Chennevières (M. de), III², 130.

Cheny (Terre de), VII, 351, 352.

Cheptel (Bestiaux donnés à), IV, 239 note 1, 578.

Cher (Le), rivière, IV, 493, 494, 532, 533; VII, 90 note 3.

Cherbourg (Ville et port de), II, 152, 153, 250, 608, 637 note 2, 668; III, 77 note 1; III², 197; IV, 68; V, 215; VII, 289.

Chéri-Bey, III², 227.

Chersonèse Taurique (Pays de la), III², 283.

Chertemps (Charles), VII, 343*.

—— (Marie Colbert, dame). — Lettre à Colbert, VII, 343*.

—— du Mousset (M.), trésorier de France, IV, 519, 541; V, 22, 32 note 1, 47, 48, 54, 453, 458. — Lettres de Colbert, IV, 19; V, 9, 13 à 16 note 1, 20, 31, 48.

Chertemps de Rochefort. *Voy.* Rochefort.

Chertemps, de Seuil. *Voy.* Seuil.

Cherubino Alberti, peintre, III², 238*.

Chéry (Eustache de). *Voy.* Nevers (Évêque de).

Cheshire (Amirauté de), III², 317.

Chesnard (Le sieur), payeur de rentes, II, 756.

Chesnay (Aqueducs et réservoirs du), VII, CLXV, CLXVI.

Chesnaye (M. de La), agent des fermes du Canada, III², 644.

Chesnaye-Lemonnier (M. de La), éleveur normand, VII, 76.

Chesneaux (M. de La), VII, 7, 8.

Chesrouan (Ville de), en Asie, VII, 457, 459.

Cheval (*Le*), vaisseau, III, 550.

Cheval de bronze (Le) amené à Paris, V, 310 note 2, 525, 528, 529.

Cheval-blanc (Cour du), à Fontainebleau, V, 462, 463

Cheval-marin (Le), vaisseau, III, 249, 356 note 1, *242*; III², XLVII, 355, 684, 701.

Chevalerie de Lorraine, IV, 11.

Chevalier (Le capitaine), III, *187* note 2; III², 742.

—— (M.), fournisseur, IV, 98.

Chevaliers du guet, II, CXC, CXCII, 39; III², 51; VI, 75 note 1, 394, 436.

—— d'honneur, V, 255, 256; VI, 464.

Chevallier (M.), greffier du parlement de Guyenne, VI, 51, 52.

Chevau-légers du Roi, I, 455; II, CCXX, CCXXI, 54; III, 51; IV, 99, 262; V, 258, 553, 562; VI, 474; VII, 193, 246, 381.

Chevauchées. — des maîtres des requêtes, IV, 21, 25. — d'officiers, II, 754. — pour la taille, VII, 265.

Chevaux. — Achats et importation, II, 781; III, 147; III², 251; IV, 41, 42, 244, 272, 274, 279, 282, 291, 292, 294, 295, 299, 300, 569; V, 207, 556; VI, 336; VII, 240, 243, 325, 447, 448. — Commerce, II, 637 note 3; III², 458 note 1, 669. — Élevage et reproduction, III², 403, 599; IV, 223 à 228, 273, 279, 282, 284, 291 note 3. — Maladies, VII, 351. *Voy.* Bleimes, Encastelures, Suros. — Pansage,

IV, 224. — Prix, IV, 294 note 3. — Réquisitions, I, 323; II, CXCII; V, 174. — *Voy.* Cavales, Étalons, Haras.
Chevaux. — de cavalerie, IV, 163, 206. — de l'écurie du Roi, II, CCXIX. — de l'écurie de Colbert, III, 144, 151, 479; VII, 350, 351, 381. — de l'écurie de Mazarin, I, 311, 425. — de louage, VII, 232.
Cheverny (Le comte de), VII, 368.
—— (Marguerite de). — Lettre de Colbert, VI, 59*.
Cheverry (M.), conseiller d'État. — Lettre à Colbert, IV, 232 note 1.
Chevillard (Gaston), professeur en Sorbonne, V, 465.
Chevilles pour les vaisseaux et les galères, III, 201, 211, 234, 337, 347, 351, 467, *145;* III², 675.
Chèvres pour soulever des fardeaux, III, *144.*
Chèvres angora, III, 151; V, 354 note 1.
Chevreuils, V, 311 note 2.
Chevreuils (Galerie des), à Fontainebleau, V, 462.
Chevreuse (Forêt de), VI, 31.
—— (Ville de). — Bailli; lettres de Colbert, II, 490, 670 note 4. — Manufactures, II, 490, 532, 670, 677.
—— (Charles de Lorraine, duc de), I, 90*, 153, 154, 162.
—— (Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chaulnes et de), IV, 107*; VII, CLXXXV, CLXXXVII, 43, 44, 63, 115, 126, 349, 381*, 391.
—— (Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, duchesse de), IV, 107; VII, 43, 44, 327, 349, 381, 391.
—— (Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de), I, 21, 23*, 31, 33 à 35, 39 *err.* à 43, 45 à 48, 50, 52, 53, 62, 63, 70, 113, 154, 159, 162, 177, 235, 264, 265, 453; VI, 451; VII, 43, 154, 155, 159. — Lettre à Mazarin, I, 268.
Chevrier (M.), ingénieur, IV, 481, 482, 491, 500; VII, 443, 444.
—— (Jacques), procureur, I, 153* *err.*
Chevrières (M. de), président au parlement de Grenoble, VI, 37.
Chezal-Chauvier (Terre de), VII, 394.
Chèze (M. de La), receveur général, II, 777.
Chicane abolie par Colbert, II, CCLXVIII, 198, 218, 219, 675, 789, 793, 839; III², 496, 595; IV, 32, 33; V, 514; VI, 3, 10, 19, 400.
Chien (Grotte du), à Naples, III², 253.
Chifflet (Le P.), savant, V, 488, 489, 493, 495.
Chiffre du Roi, V, 500.
Chiffres des dépêches administratives, III, 435, 446, *132;* III², 67, 148, 149; VI, 251, 286, 296.
Chigi (Flavio), légat en France, V, 246*.
—— (Flavio). *Voy.* Alexandre VII.
—— (Chapelle), à Rome, III², 241.
—— (Famille), VI, 483.
—— (Palais), III², 239, 240.
Childebrand, frère de Charles-Martel, V, 429.
Chilleurs (Pont de), IV, 547.
Chimentelli (Valère), savant, V, 593*.
Chimie, V, 479, 480, 482, 483, 485, 487, 489 à 493, 495, 496, 524.
Chimistes, dans l'Académie générale, V, 512, 515.
Chine (Empire de). — Broderies, VII, 383. — Cabinets, V, 346. — Commerce, II, CCLXIV. — Filigrane, VI, 470. — Missionnaires, VI, 284 note 3. — Observatoires, V, 515. — Porcelaines, V, 548. — cité, II, CCLXII, 430, 456, 458; III², 467, 505, 511; V, 527; VI, 263.
Chineau (Le sieur), manufacturier, II, 689.
Chinon (Forêt de), IV, 209, 236, 237 note 2.
Chio (Ville de), II, 738; III, *209* à *211* note 2, *212*, *217;* III², 283; VII, 452.
Chiourmes. — Exercices, III, 525, 557; III², 357, 368. — Hôpital, III, 13; III², 369, 372 à 374. — Licenciement, III², 368. — Nourriture et entretien, III, 573, *244;* III², 365, 653, 654, 676, 679. — Recrutement, II, 50, 66; III, 1, 3, 10, 12, 28, 56, 57, 84, 90, 91, 114, 121, 142, 143, 187, 188, 200, 219 note 1, 280, 306, 350, 362, 366, 389, 502,

29, 61, 154, 155, 222; III², 358, 368, 369, 723; IV, 334; VII, 305. — Revues et rôles, III, 171, 542, *30;* III², 358, 368. — Travaux, IV, 330. — *Voy.* Forçats, Galères.

Chirurgie. — Enseignement et opérations, V, 464, 545.

Chirurgiens. — de la marine, III, 344, 353, 370, 422, 437, 482, 520, 542, 572, 7 note 2, *14, 62, 134, 208* note 2, *236* à *238;* III², 92, 666, 729, 731; V, 407. — de Paris, III, 482; V, 310 note 4. — du Roi, V, 256. — de la Reine mère, V, 255. — divers, II, 443. — déclarant les blessés qu'ils soignent, VI, 393.

Choart (M.), trésorier des fortifications, II, 47; V, 189. — Lettre de Colbert, VI, 199. — Lettre à Colbert, VI, 199 note 3.

Choiseul (Claude de), marquis de Francières, VI, 460.

—— du Plessis-Praslin (Gilbert de). *Voy.* Comminges (Évêque de).

Choisy (Jean de), VII, 162.

—— (Jean-Paul de), intendant, II, 12*, 866*; IV, 98, 99; VI, 315. — Lettres de Colbert, IV, 48, 77; V, 75.

Choisy-le-Roi (Château de), V, 509, 568.

Choléra-morbus, I, 434.

Chômages de fêtes, VI, 433 note 2 à 435; VII, 271, 463 à 467.

Chomalus (Jérôme), auditeur des comptes, VI, 199*.

Chopines de vin, III, 487.

Choppin (René), avocat, VI, 105*, 441.

Chouppes (Le marquis de), I, 10*; II, cxc.

Christ della Moneta, tableau, III², 261.

Christiern V, roi de Danemark, V, 314, 642.

Christine, reine de Suède, I, 259* à 262, 268, 424, 427, 498, 500, 503, 527; III², 233; V, 597, 602; VI, 484. — Lettre à Colbert, I, 503.

—— de France. *Voy.* Madame Royale.

Christine (*La*), galiote, III, 312.

—— vaisseau, II, 511; III², 686.

Chroniques anciennes, VII, 80.

Chronologie (Étude de la), V, 512, 588.

Chupini (Simon), peintre, V, 541.

Churchill. *Voy.* Marlborough.

Chypre (Île de). — Archevêque, VII, 104. — Consuls de France, V, 318; VII, 104. — Officiers turcs, VI, 66.

Cibo (Le cardinal), III², 230*; VII, 101, 364.

—— (Albéric), duc de Massa. *Voy.* Massa (Le duc de).

—— (Famille), à Gênes, III², 284.

Ciboure (Village de), II, 364, 665.

Cicada (Famille). *Voy.* Cigala.

Cicéron, orateur romain, III², 246, 254, 259.

Cidre, II, 30, 382, 383, 693; III, 434, 488; III², 661.

Cierges, I, 538.

Cigala (Famille), à Gênes, III², 284.

Cimbres défaits par Marius, III², 245.

Ciment, V, 339.

Cimetières, IV, 505; VI, 438; VII, 454.

Cinabre (Mines de), IV, 446.

Cincia (Loi), V, 632, 635.

Cinq pour cent (Droit de), perçu à l'arrivée des nègres dans les colonies françaises, II, 563.

Cinq schellings (Droit de), en Angleterre, II, 804, 808.

Cinq sols. — (Droit de), VII, 283. — (Pièces de), II, 454.

Cinquante sols (Droit de). *Voy.* Fret (Droit de).

Cinquanteniers (Corps des), II, 328.

Ciotat (Ville et port de la). — Consuls; lettre du Roi, III, 172 note 3. — cité, II, 536; III, 30, 70, 154, 172 note 3, *48;* III², 368.

Circoncision (Fête de la), à Paris, VI, 433 note 3.

Circoncision (*La*), tableaux, III², 265.

Circus Maximus (Le), à Rome, III², 246.

Cire. — Chandelles et cierges, I, 538; III, 283, 300. — Commerce, II, 790, 793, 799.

Ciron (M.), président au parlement de Toulouse, III², 25.

Cirques, à Paris, V, 551.

Citadelles, I, 275; II, ccxliv, 339, 706;

III, 15, 41, 72, 315, 365, 503, *221*, *223* note 1; III², 583; IV, 464; V, 70, 79, 97, 105, 106, 115, 116, 150, 178, 192 à 194, 201, 202, 209, 219, 222, 383; VI, 319, 483; VII, 322.

Cité de Dieu (Traité *de la*), VII, 374.

Citernes, V, 257.

Cittadino (Benedetto), banquier de Mazarin, I, 362.

Civettes envoyées à Colbert, V, 311 note 2.

Civita-Vecchia (Port de), III, 132, 156, 221, *58*, *59*, *161*, *190*; V, 281 note 3, 289 note 2, 300, 301, 388, 389, 391, 392, 397, 401, 405, 419 note 2, 423, 424, 428.

Clagny. — (Château de), II, CCXLIII, CCXLIV, CCXLVI; V, 355, 364, 529, 568, 569, 571, 572; VI, 327 note 5, 328, 414, 417, 418; VII, CXLIV. — (Étangs de), V, 325, 338, 340. — (Moulins de), VII, CXLVI, 325.

Clairac (Moulin de), IV, 559.

—— (M.), jurisconsulte, III², 2*.

Clairambault (Charles), contrôleur de marine. — Lettre de Colbert, III, *216**.

—— (Pierre), généalogiste du Roi, III², 198; V, 488, 489, 491, 493, 495, 496.

Clairvaux (Abbé et religieux de), IV, 238.

—— (Le marquis de). *Voy.* Aumont (Le marquis d').

Claix (Pont de), IV, 556.

Clamecy (Ville de), I, 454.

Clare (Cap), II, 690; III, 541, 549, 560, 561, 563 à 565; III², 133.

Clarendon (Le comte de), chancelier d'Angleterre, II, 234; VI, 488.

Classes de matelots, III, 160, 161, 173, 183 note 2, 217, 220, 221, 233, 235, 237, 238, 254, 276, 277, 281, 282, 307, 313, 325, 328, 335, 342, 355, 373, 392, 413, 421, 457, 519, *96*, *182*, *219*; III², 78, 108, 121, 122, 124, 125, 663 à 665, 679, 720, 721.

Claude, empereur, III², 233.

—— (Jean), ministre protestant, VI, 183*.

Claude Lorrain. *Voy.* Lorrain.

Clausse de Fleury. *Voy.* Fleury.

Clavecins de Flandre, VII, 389.

Clavière (Étienne de Chamborant de La), maréchal de camp, I, 10*.

Clavières, voleur, VI, 405.

Clément IV, pape, I, 266.

Clément V, pape, I, 266.

Clément VI, pape, I, 266.

Clément IX, pape, II, 469, 480, 495, 496; III, 117; III², 234, 288; V, 293; VII, 46.

Clément X, pape, II, 517; III, 201 note 2; III², 33, 230, 232, 237; V, 294, 317; VI, 274.

Clément (Frédéric), manufacturier, II, 852.

—— (Nicolas), garde de la bibliothèque du Roi (?), VII, 365*.

—— (M.), graveur en taille-douce, V, 494.

Cléopâtre, statues, III², 239, 241.

Clérac (Tabac de), VII, 407.

Clerc (Michel Le), académicien, V, 467, 469, 471, 591*, 594; VII, CXCII.

Clerc de Lesseville (E. Le). *Voy.* Coutances (Évêque de).

Clerc à maître (Comptes de), II, 296; V, 101.

Clercs (Conseillers), au Parlement, VI, 12, 337.

Clérembault (Philippe, comte de Palluau, maréchal de), I, 6*, 209, 244, 245, 314, 424, 427, 430, 431; VI, 473.

Clergé. — Agents généraux. *Voy.* Agents généraux. — Assemblées, I, 252, 267, 458; II, CCXXIX, 135; III², 49 note 1, 52; IV, 102, 116, 117, 127; V, 502 à 504, 608; VI, 38, 39 note 1, 113, 114 note 1, 123, 148, 149, 151 à 158, 161, 162, 168, 169, 173 à 175, 327, 329, 365, 370, 443 à 445, 447, 481, 482, 488. — Commissaires, III², 52; VI, 149. — Contrats conclus avec la ville de Paris, III², 49 note 1, 52. — Déclaration de 1682, VI, 98, 161, 162, 165, 166, 168, 169 note 1, 180, 187 note 1, 439, 443 à 447. — Distribution de blés faite par lui, IV, 281. — Don gratuit au Roi, I, 499, 500; II, CXCVII, CCXXIX, 135, 780; VI, 58, 488; VII,

191. — Sa misère dans les provinces, V, 503. — Ses prétentions, IV, 16; VI, 370, 371. — Ses remontrances, VI, 367. — Rentes assignées sur lui, II, 757, 767; III², 49 note 1. — Séance aux États provinciaux, IV, 14, 16, 55. — Sa situation aux colonies, III², 396, 517, 518, 538, 621, 672. *Voy.* Canada. — Subventions extraordinaires, III², 49 note 1. — Vie licencieuse des évêques, VI, 481. — Vingtièmes, III², 396.

Clergerie de la Sainte-Chapelle de Vincennes, I, 236.

Clermont (Abbaye et moulins de), départ. Mayenne, I, 520, 521.

—— (Henri de Bourbon, comte de), petit-fils de Condé, VII, 362*.

—— (Louis Guilhem de Castelnau, marquis de Seissac, comte de), IV, 55*.

—— (Le chevalier de), capitaine de galère, III², L.

Clermont-en-Argonne (Ville de), I, 5, 29.

Clermont-en-Beauvaisis. — (Bailliage de), VI, 131. — (Élection de), II, 210, 211. — (Forêt de), IV, 210. — (Maîtrise de), IV, 238 note 3. — (Ville de), IV, 230 note 2; VI, 49, 125, 131, 345.

Clermont et Saptes (Manufactures de), dép. Aude, II, 718, 729, 732, 734, 741; IV, 395; VII, 296, 297.

Clermont-Ferrand (Évêché de), I, 53.

—— (Ville de). — Administration municipale, IV, 177. — Carmes, V, 433. — Chanvres, III, 381 note 2. — Consuls, IV, 177; VII, 319. — Cour des aides, II, 78, 218, 219; VI, 8; VII, 262, 263, 265. — Évêque (Gilbert de Vény d'Arbouze), II, 92*. — Grands Jours, VI, 390. — Manufactures, II, 545, 567. — Octrois, IV, 172. — Papier terrier, II, 163. — Receveur des tailles, II, 138.

Clermont-Tonnerre (François de). *Voy.* Noyon (Évêque de).

Cléron (Le capitaine), III, *105*.

Clerville (Louis-Nicolas, chevalier de), ingénieur. — Lettres de Colbert, IV, 319, 323 note 2, 334, 335 note 1, 337 note 5, 413, 424, 426, 427 note 1, 428, 431 note 1, 433, 434 note 3, 439 note 1; V, 3, 11, 16, 23, 25, 33, 35, 36, 41 note 2 à 43, 47, 49, 52, 56, 58, 60, 61, 63, 65, 82 note 1 à 85 note 1, 87. — Lettre de Riquet, IV, 345 note 1. — Lettres à Colbert, V, 11 note 2, 18 note 1, 25 note 1, 36 note 1, 38 note 1, 44 note 1, 58 note 2, 61 note 2, 81 note 1, 374 note 1. — Il dirige les constructions maritimes, III, 15, 31, 88, 125, 162, 512. — Il dirige les fortifications, II, 435*; III, 3; III², 153; IV, 3, 321, 413, 415, 434, 435; V, 4, 17, 18, 28 à 30, 32, 33, 36 note 1, 38, 39, 42, 46, 47, 49, 51, 53, 55, 56, 58 à 65, 81, 82, 84 à 89, 101, 104 note 1, 439 à 441. — Il dirige les mines, IV, 322, 327, 329, 336, 425 note 3. — Il dirige les travaux publics, IV, 232 note 1, 276, 308, 309, 311, 313, 318 à 324, 326 à 328, 334 à 336 note 2, 338 note 1, 344, 354 note 1, 355, 357, 358, 375 note 1, 413 à 416, 429, 440, 571, 575 note 1, 581 note 4, 585. — Ses appointements, III, 123, 130. — Son caractère, V, 3 note 5, 82 note 1 à 84, 86, 87, 114 note 1. — Ses pouvoirs et ses relations avec les intendants, IV, 414; V, 25 note 1, 36 note 1, 37, 40, 41, 45, 47, 55, 59, 61 note 2, 81, 82 note 1, 83 à 86, 88. — cité, III, 12.

Cléry-sur-Somme (Château de), I, 407, 422, 514.

Cleveland (La duchesse de). *Voy.* Castlemaine (La comtesse de).

Clèves (Ville de), III, 53; VI, 250.

—— (Anne de Gonzague de). *Voy.* Palatine (La princesse).

—— (Louise-Marie de Gonzague de). *Voy.* Pologne (La reine de).

—— (Famille de), I, 389.

Clide L'Estrille (Le capitaine de La), III, *93*, *151*.

Climat influant sur l'architecture, V, 247, 259, 260, 263.

Clinchant, concierge des Tuileries, V, 459.

Cliquin (Poncelet), mécanicien, V, 310 note 4, 322 note 1, 457; VII, CXLIV.
Cloche (Communautés religieuses réunies au son de la), I, 538.
Clochetterie (Le capitaine Chadeau de La), III², 133*, 350, 604.
Clodion, roi des Francs, V, 429 note 1.
Clodoré (Le capitaine Robert Le Frichot des Friches de), III², 397.
Cloisonnage des vaisseaux, III, 268, 288.
Cloîtres, I, 263; V, 557; VII, CXCI.
Clos (M. du), savant, V, 471, 473, 475, 477, 478, 483, 485 à 487, 489, 491 à 493, 495, 496.
Clous (Commerce des), II, 797.
Clous de girofle. *Voy.* Girofle.
Clouteries de la marine, III, 201; III², 8, 695.
Cloux (Terre des), dép. Cher, VII, 394.
Clouy (M.), I, 9.
Clovis, roi des Francs, VI, 104, 213.
Cloyes-sur-le-Loir (Village de), I, 510.
Cluny. — (Abbaye de), I, 275, 526; VI, 85, 114. — (Ordre de), I, 236, 269, 286, 394.
Coadjuteurs. — des évêques, I, 446; V, 2; VII, 101, 107, 120, 365. — des jésuites, VI, 58. — des professeurs, V, 464, 465.
Coche (*Le*), vaisseau, III², 102, 581, 688.
Coches, IV, 80 note 1, 512, 518; VII, 3, 5, 10, 11, 229.
Cochets (M. de Gorris des). *Voy.* Gorris.
Cochin (Ville de), en Asie, II, 457, 659; VII, 356.
—— (M.), peintre, VII, 385.
Cochinchine (Royaume de), II, 430.
Cochons d'Inde (Élevage des), I, 220.
Codes. *Voy.* Henri, Justinien, Michelet.
Cœlius (Mont), à Rome, III², 232.
Coëtlogon (Alain-Emmanuel, chevalier, puis marquis de), III, *146**; III², 376.
—— (René, marquis de), II, 319*; III, 161*, 217; III², 83. — Lettre de Colbert, III, 217 note 2.
—— (René-Hyacinthe, marquis de), II, 319*.
—— (Mademoiselle de), VI, 230 note 1.
Coëtmen (M. de Liscouët de). *Voy.* Liscouët.
Coëtquen (Malo, marquis de), III, 38*.
Cœuvres (Le marquis de), VII, 329. *Voy.* Estrées (Le duc d'), Nanteuil (Le comte de).
—— (La duchesse de). *Voy.* Lyonne (Madeleine de).
Cœuvret, dit Lesage. *Voy.* Lesage.
Coffres des chirurgiens de marine, III, 482.
—— pour les fondations, V, 210.
Cognac. — (Élection de), I, 312; II, 119, 295 note 1, 714. — (Forêt de), IV, 264 note 1. — (Maîtrise de), IV, 265 note 1.
Cognassiers, arbres, V, 459.
Cognel (M.), architecte, VII, CXLVIII, CLIX.
Cogolin (Le capitaine de Cuers de), III, *187* note 1, *215**; III², 742.
—— (M. de), enseigne de vaisseau, III², L.
Cohon (Antoine-Denis). *Voy.* Dol (Évêque de).
Cohornes (Le capitaine de), III, 558*; III², 155, 169 *err.*
Coiffier (M.), I, 522; VII, 342.
—— d'Effiat. *Voy.* Effiat.
Coigneux (Le président Jacques Le), I, 154*; VI, 36*; VII, 402.
Coigniers. *Voy.* Cognassiers.
Coins des monnaies, II, 238, 450, 455.
—— pour la question, VI, 411.
Cointe (M. de La), médecin, II, 442 note 1, 443, 445.
—— (Le P. Le), I, 439*; VI, 224 note 1; VII, 371, 372.
Colbert (André). *Voy.* Auxerre (Évêque d').
—— (Antoine-Martin). *Voy.* Boncourt (Le commandeur de).
—— (Charles). *Voy.* Croissy.
—— (Charles). *Voy.* Séraucourt.
—— (Charles). *Voy.* Terron.
—— (Charles-Édouard). *Voy.* Sceaux (Le comte de).
—— (Édouard-François). *Voy.* Maulevrier.
—— (François). *Voy.* Saint-Mars.
—— (Jacques-Nicolas), coadjuteur de Rouen, VII, CXCI, CXCII, 100, 101, 107, 119, 120, 125, 137, 368, 381, 398. — Lettre de Seignelay, VI, 171. — Lettres à Colbert, VII, 365, 368.
—— (Jean). *Voy.* Terron (Colbert de).
—— (Jean), capitaine au régiment de Navarre, I, 226*.

Colbert (Jean-Baptiste), contrôleur général. — Sommaire : *Lettres qui lui sont adressées. — Mémoires et notes émanant de lui. — Son rôle avant l'année 1661. — Ses attributions et son administration. — Son caractère. — Jugements portés sur lui. — Maximes et opinions énoncées par lui. — Ses affaires privées. — Ses relations. — Ses voyages et séjours.*

Lettres adressées à Colbert. — Lettres de P. d'Ablancourt, V, 500, 501 note 2. — Lettre de la duchesse d'Aiguillon, V, 511. — Lettre du cardinal Altieri, II, 565 note 2. — Lettre anonyme, VI, 395. — Lettres de Nicolas Arnoul, II, 634 note 1; V, 354 note 2. — Lettre de Pierre Arnoul, V, 530 note 1. — Lettre d'Antoine d'Aubray, VI, 392. — Lettre de Baas, III², 668. — Lettre de Bachelier, IV, 581. — Lettres de Baluze, VI, 271 note 1, 436, 439; VII, 63 note 2, 68 note 2, 78 note 1, 130 note 1, 371 à 377. — Lettre de Baron, VII, 355. — Lettre de Beaubrun, V, 447. — Lettre de Beaufort, III², 655. — Lettres de l'abbé Benedetti, V, 272 note 3; VII, 370. — Lettre de Besche, IV, 579. — Lettre de Bezons, IV, 81 note 1, 331 note 1. — Lettre de Le Blanc, IV, 119 note 1. — Lettre de Boileau, V, 361 note 3. — Lettres du cardinal de Bonzy, IV, 104 note 3, 364 note 1. — Lettre de Boucher, VI, 463. — Lettre de Bouchu, II, 422 note 2. — Lettre de Boulogne, VII, 19. — Lettres de Bourlémont, II, 516 note 2; IV, 8 note 2, 10 note 1; V, 293 note 1. — Lettre de Braque, VI, 404 note 5. — Lettres de Brûlart, III, 1 note 1; IV, 20 note 1. — Lettres de Le Brun, V, 512, 563. — Lettre de Le Camus, VII, 354 note 1. — Lettre de Cardillat, IV, 580. — Lettre de Cassagne, V, 499. — Lettre de Cassini, V, 336 note 4. — Lettres de Guy Chamillart, IV, 190, 239 note 2. — Lettre de Philippe de Champaigne, V, 444. — Lettres de Chantelou, V, 507, 508 note 4. — Lettres de Chapelain, V, 238 note 3, 587 à 650; VII, 349. — Lettre de Charuel, V, 528. — Lettres du duc de Chaulnes, V, 345 note 4, 351 note 1; VII, 44 note 2. — Lettres de Chénier, IV, 581, 583, 589 note 3, 590, 592. — Lettre de Madame Chertemps, VII, 343. — Lettre de Cheverry, IV, 232 note 1. — Lettre de Choart, VI, 199 note 3. — Lettre de Christine de Suède, I, 503. — Lettres de Clerville, IV, 439 note 1; V, 11 note 2, 18 note 1, 25 note 1, 36 note 1, 38 note 1, 44 note 1, 58 note 2, 61 note 2, 81 note 1. — Lettres d'Antoine-Martin Colbert, VII, 363, 366. — Lettres de Jacques-Nicolas Colbert, VII, 365, 368. — Lettres de Nicolas Colbert, I, 458; V, 502. — Lettres de Claire Colbert, V, 520; VII, 340, 341 note 1, 343. — Lettres de la connétable Colonna, VI, 307 note 2; VII, 346. — Lettres du prince de Condé, VI, 457; VII, 362. — Lettre de Pierre Corneille, V, 562. — Lettre de Daniel de Cosnac, VI, 368. — Lettres du duc de Créquy, V, 501, 528 note 2. — Lettres de Croissy, VII, 346, 355. — Lettres de Daguesseau, IV, XLIX note 1, 383 note 2, 384 note 1, 386 note 1, 598, 599; V, 563; VI, 29 note 1, 441. — Lettres de Madame Desmaretz, VII, 341, 344, 348. — Lettre de Dupin, V, 509. — Lettres de Duplessis, VI, 407 à 430. — Lettre du duc d'Enghien, VII, 76 note 1. — Lettre d'Errard, V, 295 note 1, 521. — Lettre d'Esbaupin, V, 506. — Lettres du cardinal d'Estrées, V, 332 note 1, 351 note 1. — Lettres du duc d'Estrées, V, 320 note 2; VII, 364. — Lettres de M. de Forbin-Janson, IV, 66 note 1, 84 note 2. — Lettre de Fossier, V, 528 note 2. — Lettres de Foucault, VII, 399 note 1, 401, 402 note 1. — Lettre de Fouquet, I, 165 note 1. — Lettre de Froment, VII, 23 note 1. — Lettres de Garsault, VII, 350, 358, 359, 446. — Lettres de Godefroy, VI, 28 note 5, 394. — Lettre de Gourville, VII, 346. — Lettres du comte de Grignan, IV, 63 note 2, 65 note 1, 68 note 1, 69 note 1, 100 note 4, 123 note 2. — Lettres de La Guette, III, 13 note 3; VII, 341. — Lettres de Harlay, VI, 27

note 2, 445, 446. — Lettres de La Haye-Ventelet, II, 841 note 2, 849 note 2. — Lettres de L. d'Herbigny, IV, XXVIII note 1; VI, 442, 443 note 2; VII, 368 note 1, 443. — Lettres de d'Infreville, III, 254 note 3; V, 305 note 1. — Lettre de Jabach, V, 520. — Lettre de Janot, VII, 440. — Lettre de Jean-Casimir, VI, 457. — Lettre de Jussac, VI, 458. — Lettre de Jean Le Laboureur, VI, 369. — Lettre de la marquise de Lavardin, VII, 356. — Lettre de Lavau, V, 544. — Lettres de Lebret, VI, 194 note 2; VII, 318 note 1. — Lettre de Lespingola, V, 343 note 2. — Lettre de Lesseville, VI, 451. — Lettre de Louis-Hercule de Lévis-Ventadour, IV, 83 note 2. — Lettre de Madame de Linières, VII, 340. — Lettres de Louis XIV, II, CCXXVII à CCXXIX, CCXXXI à CCXXXIV, CCXXXVI à CCXXXIX, CCXLI, CCXLIV, CCXLV, CCXLVII à CCL, CCLII à CCLIV, CCLXXIII, 10, 12, 15, 82, 221 à 223, 335 note 2; III, 430, *103, 197;* IV, 23 note 1, 89, 371; V, VI note 2, 90, 170, 298 à 300, 354, 356, 357 note 2, 363, 364, 366, 367, 378 à 380 note 1, 382, 402 note 2; VI, 45 note 1, 113, 114, 209, 210, 229, 230 note 1, 277, 278 note 2, 280, 284 à 286, 288, 294 à 300, 303 note 2 à 305, 309 à 311, 314 à 319, 321 à 323, 325 note 3 à 348, 354 à 358, 463; VII, 53, 54, 83, 323, 325, 327, 328, 415, 416. — Lettres de Louvois, II, 244 note 2; IV, 438 note 2. — Lettre de Mademoiselle, VII, 245. — Lettre du comte de Mailly, VII, 358 note 1. — Lettre de Hardouin-Mansart, V, 561. — Lettre de Mademoiselle de Marcq, VII, 441. — Lettre de Marin de La Châtaigneraie, IV, 96 note 1. — Lettres de Matharel, III, 314 note 3; III², 27 note 3; V, 312 note 1, 529. — Lettre de Matrop de La Ramée, V 507 note 2. — Lettres de Maulevrier, VII, 341 note 3, 348. — Lettres du cardinal Mazarin, I, 209 à 211, 214, 219 à 226, 228, 238, 242, 249 note 2, 250 à 252, 259, 261, 262, 264, 272 à 274, 276, 278 note 1 à 281, 285, 287 à 289, 304, 307, 349 note 2, 356, 362, 371, 378, 388, 395, 396 note 1, 400 note 2, 403, 405, 406, 414, 418, 420, 423, 425, 427, 431, 433, 435, 437, 441, 445, 458, 496, 514, 516; VII, 164. — Lettre du duc Mazarin, VII, 342. — Lettre de la duchesse Mazarin, VII, 342. — Lettre de Médavy, VII, 368 note 5. — Lettre de Ménars, IV, 96 note 1. — Lettre du président de Mesmes, VII, 349. — Lettre de G. B. du Metz, VII, 359 note 3. — Lettre de Mézeray, V, 522, 537. — Lettre de Miroménil, VII, 126 note 2. — Lettre de Monsieur, VI, 35 note 1. — Lettre de Jean de Montpezat de Carbon, IV, 3 note 3. — Lettre de Bivel de Montpezat, VII, 347. — Lettre de Morant, IV, 603. — Lettre du duc de Mortemart, VII, 367 note 1. — Lettre de Mosnier, V, 553. — Lettres de Motheux, VII, 357*, 360 note 3. — Lettre de Nacquart, II, 442 note 2. — Lettre d'Ondedei, V, 526. — Lettres du marquis d'Ormoy, V, 564; VII, CXL, CXLI, CXLIII, CXLVI, CL, CLIV, CLVI, CLVIII, CLXIII, CLXV, CLXVIII. — Lettres de Pailleroles, VII, 366, 369, 370. — Lettre de Charles Patin, V, 566. — Lettres de la duchesse de Pecquigny, VII, 360, 367. — Lettre de Pélissier, VII, 425. — Lettres de Pellisson, V, 531; VII, 404. — Lettres de Pellot, VI, 401, 431 note 1. — Lettres de Pennautier, VII, 445, 450. — Lettre du président de Périgny, VII, 343. — Lettres de Charles Perrault, V, 284 note 1, 508, 512, 513. — Lettres de Louis Petit, V, 325 note 1, 363 note 1; VII, 327 note 1. — Lettre de l'abbé Picard, V, 530. — Lettres de Priolo, V, 444, 509. — Lettres de Pussort, V, 439; VI, 368. — Lettre de A. du Quesne, III², 651. — Lettre de La Quintinye, VII, 370. — Lettre de Racine, V, 524. — Lettre du cardinal de Retz, VII, 339. — Lettres de La Reynie, II, CCXLII note 2, CCXLVIII note 1; VI, 28 note 5, 401, 403, 405, 438. — Lettre de Ribeyre, II, 357 note 2. — Lettres de Riquet, IV, LXXXV note 1, 303, 305 note 1, 310 note 1,

312 note 1, 314 note 2, 315 note 1, 324 note 2, 331 note 1, 339 note 2, 344 note 1, 345 note 1, 358 note 2, 360 note 1, 383 note 2; VII, 449. — Lettres de Charles Faucon de Ris, IV, 124 note 1; VII, 264 note 1. — Lettre de sœur Marie de Rohan, VII, 353. — Lettre de Saint-Réal, V, 547. — Lettre de Gaucher de Sainte-Marthe, V, 472 note 2. — Lettre de Sallo, V, 505. — Lettres de Saumery, V, 360 note 2; VII, 368. — Lettre de La Saussaye, V, 288 note 3. — Lettre de Mademoiselle de Scudéry, V, 448. — Lettre du chancelier Séguier, VII, 399. — Lettres de Seignelay, III, *211* note 2; III², 4 note 1, 5 note 1, 6 note 1, 7, 10, 19 note 1, 23, 71, 96, 101 note 1, 102 note 1, 103 note 1, 107, 109 note 1, 110 note 1, 113 note 1, 126, 141, 153, 160, 163, 168 note 1, 173, 178, 182 note 1, 186, 188, 191, 193, 199, 203, 204 note 1, 206, 207, 210, 215, 221, 293, 296, 301, 344, 348, 352, 355, 362, 374; VII, 362, 363. — Lettres de Séraucourt, V, 440 note 1, 441 note 1. — Lettre d'Hyacinthe Serroni, IV, 104 note 2. — Lettre d'Ennemond Servien, V, 341 note 3. — Lettre d'Israël Silvestre, V, 402 note 2. — Lettre de Talon, III², 519 note 1. — Lettres du chancelier Le Tellier, I, 491, 506; VII, 337. — Lettre de Charles-Maurice Le Tellier, VII, 360. — Lettres de Terron, I, 342 note 2; II, CXCIV note 1; III, 425. — Lettre de Tubeuf, VI, 404. — Lettre de Turenne, VII, 339. — Lettre de d'Urfé, VII, 357. — Lettres de Vansleb, VII, 457, 458. — Lettre de François Le Vau, V, 245 note 1. — Lettres de Louis Le Vau, V, 447, 507 note 1. — Lettre de Vauban, V, 140 note 2. — Lettre du marquis de Villars, II, 798. — Lettre de M. de Villeroy, archevêque de Lyon, II, 557 note 1. — Lettres de Warin, VII, 451, 452.

Mémoires et notes émanant de Colbert. — Abrégé des finances pour l'année 1680, II, 771 à 783. — Avis sur les troupes, VI, 258. — Éclaircissements sur les finances du Roi, VII, 204. — État des biens de Mazarin, I, 520 à 530. — Instruction pour la réformation des forêts, IV, 197. — Instruction pour le rétablissement des haras, IV, 223. — Journaux pour servir à l'histoire du Roi, VI, 464 à 467, 470, 471, 479 à 487. — Liste des auteurs qui ont traité de la régale, VI, 441. — Mémoires contre Fouquet, I, 380, 398, 515; VII, 164, 188. — Mémoire contre Louvois, VII, 226. — Mémoires pour l'instruction du Dauphin, II, CCVII à CCXXVII; VI, 238, 239. — Mémoire sur les alliances de l'Angleterre, VI, 260 à 270. — Mémoires sur les arsenaux de marine, III, 285, 290 à 297. — Mémoire sur les bénéfices vacants, VI, 87. — Mémoire sur le canal de Languedoc, IV, 306. — Mémoires sur la Chambre de justice, II, CCIV à CCX, 1 à 3; VII, 204, 213, 218, 222. — Mémoire sur le change, II, 410. — Mémoires sur la charge d'amiral de France, III, 137; III², 705. — Mémoires sur le commerce, I, 487; II, CCLXIII, 405, 448, 449, 501, 628, 658 à 660, 676; VII, 284, 286. — Mémoires sur les compagnies de commerce, II, 429, 449. — Mémoires sur le Conseil royal des finances, II, CXCVI à CXCIX, CCI. — Mémoire sur les deniers dotaux et le douaire de la Reine mère, VII, 188. — Mémoire sur un différend entre la France et l'Espagne, VI, 211 à 219. — Mémoire sur un différend entre les présidents et les ducs et pairs, VI, 224. — Mémoire sur un emprunt demandé par le roi de Danemark, VI, 231. — Mémoire sur l'enrôlement des matelots, III², 118, 679. — Mémoire sur l'établissement d'un conseil des constructions, III², 674. — Mémoires sur les fermes, VII, 261, 282. — Mémoires sur les finances, II, CCXXX, 3 à 5, 17 à 68, 83 à 88, 121 à 127, 170 note 1; VII, 201, 226, 229, 233, 256. — Mémoire sur les galères, III², 653. — Mémoire sur la guerre entre l'Angleterre et la Hollande, VI, 244. — Mémoire sur l'hôpital des forçats, III², 372. — Mé-

moires sur la marine, III, 137, 142, 285, 290, 320, 373, 404, 486, 511, *123;* III², 144; VII, 301, 303. — Mémoire sur le nom à donner au comte de Vermandois, VI, 272. — Mémoire sur le port de Cette, III, 511. — Mémoire sur le poste de Gigeri, VI, 234. — Mémoire sur les pouvoirs délégués par le Roi, VI, 289. — Mémoire sur la réformation de la justice, VI, 5. — Mémoire sur la régale, VI, 103 à 113. — Mémoire sur la réunion des protestants à l'Église romaine, VI, 431. — Mémoire sur le synode de Charenton, VI, 98. — Mémoire sur un traité avec l'Angleterre, VII, 306. — Mémoire sur un traité avec la Hollande, II, 676. — Mémoire sur la traite des boissons spiritueuses, III², 635. — Mémoire sur la vente du sel, VII, 258. — Projet d'état de dépenses, II, 140, 141. — Projet de traité de commerce entre la France et l'Angleterre, II, 803 à 832. — Projet pour l'ustensile des troupes, VI, 251. — Propositions pour les mariages, II, 68, 69. — Recherches sur le pouvoir des Parlements, I, 252 à 258. — Récit des campagnes du Roi, VI, 254 à 258. — Relations de la guerre de Hollande, VI, 459 à 462. — Relations de particularités de la vie du Roi, VI, 462. — Table des ordonnances relatives à la justice, à la police et aux finances, VI, 362 à 367. — Tableau de l'état de la marine, III², 682 à 703.

Rôle de Colbert avant l'année 1661. — Sa conduite durant la Fronde, I, 1 à 198; VII, 150 à 158. — Affaires du cardinal Mazarin, I, 66 à 182, 190 à 231, 234 à 237, 242 à 244, 249, 261 à 263, 268, 272, 274, 275, 278, 279, 287, 294, 295, 301, 306, 307, 311, 321, 322, 349 à 351, 354, 363, 364, 367 à 371, 380, 382, 383, 386 à 391, 394, 395, 398, 399, 404 à 408, 412 à 414, 416 à 418, 420 à 437, 439, 443 à 445, 449 à 451, 453 à 458, 463 à 465, 504, 515, 518; VII, 159 à 164. — Accusation, arrestation et procès de Fouquet, I, 380, 381; II, CLXXXIX à CXCVII, CC, CCIII, CCV à CCVII, CCXV, CCXX, 35 à 39, 55, 57, 60; VI, 481, 489; VII, 210 à 213, 219, 222 à 224, 391. — Espionnages pour le service de Mazarin, VII, 161 à 163. — Préparatifs du mariage du Roi, I, 363, 364, 372, 408, 410 à 412, 414 à 418, 421, 422, 424, 429, 430, 432 à 434, 436, 439 à 441, 449, 451, 453, 454.

Attributions et Administration de Colbert. — Règlement de ses attributions, II, 235, 453; III, 89 à 93, 104, 105; VII, 301, 303 à 306. — Académies, V, 244, 272, 281, 290, 313, 314, 331, 341, 343 à 346, 349, 352, 359, 367, 384, 385, 388, 390 à 395, 398, 402, 403, 405, 408, 409, 411, 412, 415, 416, 418, 419, 423 à 425, 427, 428, 430, 431, 436 à 438, 510 à 514, 521; VI, 292, 294. — Administration intérieure, I, 299 à 301, 326 à 330, 332 à 336, 338, 339, 345, 353, 355, 357, 358, 360, 361, 402, 405, 406, 419, 438; II, CCXXXIII, 15, 78, 238, 442 à 447, 654; III², 173; IV, 1 à 180, 601 à 603; VI, 289, 291, 358; VII, 74, 82, 272, 273, 313 à 320. — Agriculture, II, 95; IV, 207, 208, 215, 216, 220, 231 à 234, 239, 251, 261 à 263, 266, 268, 270 à 274, 276 à 284, 286, 290, 291, 298, 513, 593, 594; VI, 3; VII, 295. — Canal du Languedoc, II, CCXXVIII, 746; IV, 303 à 408, 543, 571 à 576, 599; V, 580; VII, CLXXIX, 245, 251, 449. — Châteaux royaux, I, 205, 220, 221, 351, 364, 415; II, CCX, CCXI, CCXVI, CCXXX, CCXXXII, CCXXXIII, CCXXXV, CCXXXVI, CCXXXIX, CCXL, CCXLIII, CCXLIV, CCXLVI, CCL, 61, 188, 222, 550; III, 238 note 2; IV, 424 note 1; V, 135 note 1, 161, 236, 246 à 271, 276 à 279, 282 à 288, 296 à 300, 303, 322 à 331, 334, 337 à 341, 348, 349, 354 à 359, 363 à 372, 379 à 384 note 2, 394, 396, 401, 405, 406, 426, 427, 432, 447, 451 *err.* à 455, 512, 515 à 517, 522, 523, 556, 561 à 564, 567 à 584; VI, 280, 288, 292 à 297, 311, 318,

324, 327 note 5, 333, 338, 340, 345, 347, 348, 355, 358, 359; VII, CXL à CXLIX, CLII, CLIII, CLVII, CLXI, CLXV, CXC, 254, 256, 289, 290, 325 à 327. — Colonies, II, CCLIX, 67, 432, 530, 534, 563 à 565, 568, 572, 581, 595, 600, 608, 657, 659; III, 105, 109, 252, 373, 401, 431, 432, 523, 563, *22, 73;* III², 48, 387 à 649; VI, 237; VII, CLXXXV, 305. — Commerce, I, 195, 196, 487 à 491; II, CCXVI, CCXXX, CCLVII à CCLXI, CCLXIII, CCLXIV, CCLXVI à CCLXXIII, 48 à 50, 52, 89, 97, 106, 123, 132, 163, 233, 241, 253, 299, 306, 326, 354, 375 *err.*, 405 à 407, 412 à 427, 429, 433, 434, 436, 439, 452, 454, 455, 459, 460, 465, 468, 469, 471, 475 à 478, 480, 492, 494, 495, 498, 500 à 507, 510, 511, 513 à 515, 517 à 520, 522 à 533, 535, 536, 538 à 541, 543, 545, 546, 548 à 559, 562 à 572, 574 à 748, 787 à 798, 841 à 850; III, 105, 480; III², 11, 48, 59, 388; IV, 39, 86, 450; V, 599, 607; VI, 276; VII, 244, 282 à 300, 305. — Compagnies de commerce, II, CCXVI, CCXXX, CCLXXII, 123, 426, 428, 431 à 433, 437, 439, 449 à 452, 456, 459, 465 à 467, 472 à 475, 477, 478, 481 à 483, 487, 488, 496, 501, 507 à 509, 520, 530, 531, 533, 546, 547, 556 à 558, 572, 579, 580, 592, 593, 597, 600 à 602, 606, 608, 612, 613, 616 à 618, 620, 625 à 627, 629, 630, 632, 635, 637, 640 à 642, 645, 647, 664, 671, 676, 681, 682, 689 note 1, 694, 718, 721, 785, 800 à 802; III, 32, 38, 40, 44, 133, 206, 207, 210, 265, 266, 306, 308 note 3, 347; III², 12, 43, 48, 65, 102, 390, 398 à 400, 406, 407, 414 à 428, 442, 444, 445, 456, 461 à 481, 483 à 487, 494 à 497, 501 à 511, 524, 526, 531, 548 à 557, 559, 561, 568 à 572, 608; IV, 40; VI, 233, 279; VII, CLXXIX, 244, 251, 305, 396. — Diplomatie, I, 438, 439, 448, 459 à 462, 488; II, CCIV, 458, 491, 492, 552 note 1, 575, 582, 620; VI, 202, 203, 205 à 208, 211 à 223, 231 à 237, 241 à 247, 249 à 251, 260 à 270, 274, 335, 448, 452 à 457; VII, CLXXII, 301. — Finances, I, 289 à 291, 310, 314, 316 à 322, 360 à 362, 440; II, CXCVI à CXCIX, CCI, CCII, CCV, CCXV, CCXVI, CCXXVI à CCXXIX, CCXXXI à CCXXXVII, CCXLI à CCXLVIII, CCL à CCLVI, 1 à 396, 470, 762; III, 14, 19; IV, 29, 33, 82 à 84, 122, 150, 166, 248, 261, 284, 291, 296, 297, 473, 513; VI, 207, 294, 308, 310, 311, 315, 321, 324; VII, 168 à 183, 191 à 282, 301, 405, 406, 413 à 418. — Forêts, I, 456; II, CCXVI, 6, 63, 85, 243, 258, 316, 355; IV, 18, 39, 184 à 189, 191 à 193, 195 à 205, 208 à 214, 216 à 223, 228 à 230, 235 à 261, 264 à 270, 276, 280, 283, 285, 286, 288 à 290, 292, 293, 563 à 569; VII, 240, 244, 321, 322. — Fortifications, I, 368, 373, 383, 420; II, CCXXXV à CCXXXVII, CCXLI, CCXLIV, 435, 436; III, 151 à 153, *111, 117* à *120;* III², 152, 193, 202, 204 note 1, 206 à 208, 213; IV, 97, 108, 413 à 415, 462, 469, 470, 516; V, 1 à 232, 439 à 443; VI, 208, 310 à 314, 320, 322, 330, 331, 334, 338, 344, 347, 348, 355; VII, 306, 323, 324. — Gratifications distribuées aux savants, V, 238 à 242, 305, 307, 400, 436, 466 à 498, 500, 501, 509, 510, 522, 537, 547, 551, 562, 563, 566, 587 à 650. — Haras, I, 399; II, 254, 256, 257; III, 93, 105, 215; III², 48, 59; IV, 41, 42, 206, 214, 223 à 228, 231, 234, 239 note 2, 244, 245, 249, 272 à 274, 279, 282, 283 note 1, 284, 286, 287, 290 à 292, 294, 295, 297, 299, 300, 569, 570; VII, 14, 15, 42 note 1, 57, 136 note 1, 243, 306, 314, 350, 357, 360, 446 à 448. — Justice et police, I, 303, 306 à 308, 311, 356 à 359, 361, 364 à 368, 376 à 381, 385, 386, 395, 398, 400 à 408, 413, 414, 419, 422, 442, 506, 508, 509, 513, 515, 517; II, CXCVIII, CXCIX, CCIV à CCIX, CCXV, CCXVI, CCXXVIII, CCXXIX, CCXLVIII, CCXLIX, 1 à 3, 9, 10, 14, 15, 23, 41 à

43, 46, 47, 54 à 60, 63, 67, 68, 113, 129, 143, 162, 181, 215, 216, 249, 259 à 261, 269, 273, 277, 278, 280, 292, 294, 303, 342, 343, 360 à 364, 366 à 368, 602 note 1, 653, 682, 751 à 753, 758, 759, 761, 765; III, 1, 12, 142, 242 note 1, 321, 350, 369, 389, *54, 62* note 1, *113* à *115, 155;* III², 51, 59, 397, 725; IV, 1, 2, 5, 29, 31, 83, 74, 75, 80, 119 à 121, 141, 146, 169, 317, 318, 323, 338, 341, 343, 346 à 348, 350 note 2, 489; V, 323, 586; VI, 1 à 15, 18 à 26, 28 à 40, 42 à 91, 144, 165, 182, 207, 208, 248, 328, 368 à 391, 397, 398, 400, 403, 404; VII, CLXXI, CLXXVII, 37, 54, 55, 59, 73, 122, 173 à 175, 181, 193 à 201, 207, 213 à 225, 237, 261, 263, 282, 358. — Manufactures, II, CCXVII, CCLVII à CCLXII, CCLXVIII, CCLXX à CCLXXIII, 48, 62, 89, 97, 106, 132, 163, 251, 253, 349, 426, 429, 438 à 441, 455, 459, 460, 479, 480, 484, 489, 490, 493 à 495, 497 à 500, 511 à 513, 515 à 518, 520, 521, 523, 524, 527 à 529, 532, 534, 539 à 547, 550, 551, 554, 560 à 563, 565 à 574, 576 à 581, 584 à 748, 786, 787, 832 à 841, 851 à 854; III, 105, 170, 395, 469; III², 42, 44, 55, 395; IV, 39, 40, 239, 249, 283, 291, 395; V, 297, 520; VI, 97, 276; VII, 230, 242, 243, 282 à 300, 303, 438 à 444. — Marine, I, 400; II, CCXVI, CCXXXVII, CCXL, CCXLIV, CCL, CCLXII, CCLXVII, CCLXVIII, 50 à 52, 222, 267, 307, 338, 414 à 416, 421, 425, 434, 436, 437, 452, 459, 465, 474 à 476, 479, 483 à 486, 488, 492, 498, 502 à 505, 510, 511, 513, 522, 534, 542, 566, 622, 623, 663, 665, 666, 668, 690, 698, 704, 705, 717, 721, 724; III, 1 à 576, *1 à 252;* III², 1 à 7, 14, 15, 17, 19 à 21, 35 à 46, 48, 53 à 71, 74 à 96, 98 à 153, 166, 167, 172 à 178, 194 à 217, 351, 354, 355, 384, 388, 398, 399, 543, 651 à 707, 717, 726, 727, 732; IV, 40, 73, 106, 256, 334, 335; V, 17, 103, 189 note 2, 312, 388, 389; VI, 206, 287, 297, 320, 332, 335, 344, 352; VII, CLXXX, 127, 234, 243, 300 à 311, 314. — Médailles, V, 585, 586. — Mines, II, CCLXII; III, 40, 44, 207, 395, 611 note 2; III², 741; IV, 11, 322, 326, 327, 329, 335, 339, 348, 424 à 434, 436, 437, 439, 441 à 443, 445, 446, 480, 495, 496, 579 à 593, 603; V, 29; VII, 251, 289, 444, 450. — Monnaies, VII, 418 à 437. — Ouvriers étrangers attirés en France, II, CCLX, 508, 523, 524, 529, 581, 585, 725, 748, 786, 801, 850, 852; III, 66, 67, 85, 100, 101, 125, 133, 134, 149, 153, 191, 199, 465, 535 note 2, *122;* III², 40, 717, 741; IV, 326, 330, 361 note 3, 425 note 4, 439 note 1, 445 note 1, 581 note 4, 585, 589; V, 308; VII, CLXXIII, 292, 298, 355. — Ports, II, 746; III, 30, 131, 147, 162, 171, 197, 253, 283 à 287, 300 à 303, 332, 365, 367, 370, 374, 393, 511, 541, *55, 102, 108, 109, 117, 118, 130, 131, 138, 161, 162,* 177 à *179;* III², 152; IV, 321, 322, 324, 326, 327, 330, 332, 336, 338 à 340, 346, 351, 353, 357, 360 à 366, 368, 369, 371 à 373, 376 à 379, 381, 382, 386 à 390, 393, 397, 398, 406, 434, 435, 456, 457; V, 12, 17, 18, 56, 132; VI, 346; VII, 308, 309, 314. — Religion, I, 404; IV, 28, 29; VI, 85 à 195. — Rentes, II, CCV, CCXVI, CCXLII, CCXLIV, 43, 58, 59, 68, 102, 176, 183, 192 à 195, 248, 372, 755 à 758, 760, 761, 777; VII, 179, 180, 215, 219, 220, 225 à 227, 399, 402. — Sciences, lettres et beaux-arts, V, 235 à 237, 244, 293, 294, 304, 306, 314 à 323, 332, 334, 351, 360, 361, 379, 387, 395, 402 à 404, 407, 408, 418, 421, 422, 425, 429, 473, 493 à 495, 515, 516, 523, 524, 587 à 650; VII, 451. — Travaux publics, II, CCLXXII, 49, 163, 237, 426, 548, 732, 746, 747; IV, 40, 41, 232, 256, 257, 321, 322, 332, 336, 337, 357, 359, 360, 399, 400, 402, 411 à 423, 436 à 441, 443 à 445, 447 à 494, 497 à 561,

566, 595, 600; V, 16, 192 note 1; VII, 244, 245, 443, 449. — Troupes, I, 9, 19, 28, 37, 249, 304, 305, 309, 310, 312 à 316, 319, 340, 346, 383; II, CCXIX, CCXXII, CCXXIII, CCXXV; IV, 19, 28, 30; V, 382; VI, 251 à 253, 258, 259, 342; VII, CLXXIV, 148, 149, 157, 158. — Attributions diverses, I, 417, 425, 453; VI, 193 à 359; VII, 306, 307, 311, 329, 330. — Accueil fait aux inventeurs de machines ou de secrets, II, 534, 535; III, 61, 111, 136, 150, 238, 239, 331, 401, *164* note 1, *218;* III², 718, 719, 733; V, 295, 296, 308 note 2, 477; VII, CLXXIV. — Acquisitions de blés dans une disette, II, 10; III, 13. — Acquisitions de fleurs, III, 306, 319, 365, 458; III², 486, 504; V, 303, 315, 336, 343, 344, 347, 362, 412, 413; VI, 394; VII, 454. — Acquisitions de livres et de manuscrits, V, 243, 274 à 276, 278, 307, 308, 318, 352, 353, 374, 375, 377, 383, 385, 407, 409, 410, 412, 415 à 417, 422, 433, 435, 563, 564; VII, 62, 68, 69, 77 à 82, 84, 87, 104, 130, 133, 134, 452 à 455, 457 à 462. — Acquisitions d'objets d'art, V, 237, 243, 280 à 282, 289, 290, 292, 293, 295, 300, 301, 310, 314, 319 à 321, 331, 333 à 335, 345, 346, 348 à 350, 359, 368, 372, 373, 375, 390 à 392, 397, 400, 401, 404, 405, 408, 411, 412, 415, 418, 419, 422 à 425, 428, 430, 431, 508; VII, 371. — Agendas de Colbert, VII, 191.

Caractère de Colbert. — Il recommande la concorde et l'union aux officiers, III, 55, 58, 65, 71, 80, 82, 83, 135, 204, 205 note 1, 226, 236, 371, 402, 442, 450, 451, 469, 494, 499, 517, 531 note 2, 532, 546, *74, 77, 205;* III², 427, 508, 510, 555, 567, 569, 570, 605, 622, 731; IV, 100 à 102. — Il conseille l'économie, II, CCXVIII, 141, 732; III, 122, 235, 271, 304, 307, 312, 317, 332, 383, 386, 387, 399, 418, 433, 465 note 1, 499, 500, 509, 518 note 2, 528, 543, 554, 556, 575, *19, 31, 68, 86, 137;* III², 19, 42, 420, 451 note 1, 555, 653; IV, 112, 320, 412, 435, 465, 468 note 3, 472 note 1, 551; V, 8 note 1, 21, 32, 48, 49, 60, 67, 68, 72, 75, 79, 92, 114, 116 note 1, 124, 130 note 1, 144, 145, 194, 260, 261, 280, 338, 346; VI, 203; VII, 42 note 1, 192. — Il ordonne l'égalité et la justice dans les impositions, II, 13, 14, 71, 72, 75, 76, 98, 129, 132, 133, 145, 148, 155, 162 à 164, 170, 172, 204, 299, 300, 374, 378, 394; IV, 34, 35, 76, 248, 249, 253; VI, 80 note 1; VII, 129 note 1, 171, 176, 280, 409. — Il requiert le secret de ses agents, II, CXC, CCI, CCIII, 301, 329, 461, 464, 469, 496, 588, 700; III, 253, *81, 147, 246* note 1, *248;* III², 621; VI, 2; VII, 64, 65, 68, 131, 193, 293, 294, 312. — Il recommande de bien traiter les forçats et les prisonniers de guerre, III, 8, 11, 23, 27, 86, *61, 85, 183, 240;* III², 653. — Il blâme les prodigalités du Roi, II, CCXVIII à CCXXIV, CCXXVI, CCXXXVI, CCLV, CCLVI, 10, 221; VI, 251, 319; VII, 235. — Son amitié pour les Hollandais, II, 414. — Sa brusquerie, VI, 313, 314. — Citations de l'Écriture, I, 489; II, 407. — Citations de proverbes, V, 361. — Ses connaissances en latin, I, 207, 227, 258, 516; II, CCXLIV, 448; V, 500, 509, 510, 616; VII, CLXXXIV. — Sa dureté envers les forçats, III, *62* note 1, *63, 134* à *136, 183, 244;* III², 680, 681. — Sa mauvaise écriture, II, 85, 150; III, 345. — Emploi des gazettes, I, 289; IV, 388 note 1. — Flatteries adressées à Mazarin, I, 96, 229, 230, 232, 233, 345, 346, 390, 444. — Flatteries adressées au Roi, II, CCXVIII, CCXIX, CCXLIV, 3, 34, 35, 40, 41, 43, 46, 47, 49, 53, 62, 63, 65, 67, 88, 114, 190, 197, 279, 280, 334, 339, 358, 385; III, 24, 30, 158, 439, 444, 468, *75;* III², 47, 113, 205, 206, 549, 563 note 1, 627; IV, 26, 153, 155, 179, 382; V, 17, 82, 240 note 1, 241, 269, 382, 532; VI, 3 à 6, 8, 11, 14, 15, 41, 221, 222, 261,

276, 293, 294, 302, 303, 310 à 313, 319 note 1, 338, 339, 358, 366, 371, 385, 417, 461, 462, 466 à 468, 473, 475, 477, 486, 488; VII, 44, 46, 66, 67, 251, 252, 255. — Son peu de goût pour Versailles, II, CCX, CCXI; V, 267 à 270. — Ses habitudes matinales, III², 147. — Sa haine des Anglais, III, 69. — Sa haine des Génois, III, 459, 461, *185, 190, 247, 248.* — Sa haine des Hollandais, II, CCLXIV, CCLXX, 409, 414, 422, 423, 457, 458, 460, 462, 463, 473, 475, 481, 488, 489, 499, 500, 506, 518, 523 à 525, 534, 537, 549, 554, 555, 558, 559, 583, 588, 589, 597 à 599, 602 à 604, 607, 609, 610, 613, 614, 618, 642, 659, 677, 726; III, 45, 53, 101, 133, 216 note 1, 251, 252, 295, 329 note 1, 338, 436, 482, *33;* III², 62, 86, 305, 306, 458, 462, 482, 487, 491, 493 note 1 à 495, 614, 740; V, 22; VI, 245, 263, 264, 287, 459; VII, 230, 252, 307. — Sa haine des Parlements, I, 234, 239, 240, 248, 252, 257, 313, 398 à 400, 409; II, CCXV, 264, 265, 267, 286, 294; III, 208; III², 51, 725; IV, 20, 50, 136, 276; VI, 5, 15 à 17, 19, 64, 224 note 1, 227, 247, 248, 366, 385, 391, 483, 486, 487. — Son intégrité, V, 50. — Sa passion pour le bien public, II, CCXVIII. — Sa persévérance, II, 496, 537 note 1. — Sa piété, I, 233; III, 114; III², 34, 387, 395, 461, 553, 554, 596; VII, 85, 131, 137, 379. — Ses prétentions nobiliaires, I, 468 à 472; VII, CLXXXIV. — Sa sévérité, II, 108, 162, 250; III, 25, 72, 88, 209 note 3, 264, 269, 276 note 1, 277, 313 à 316, 342 note 2, 355, 360, 391, 409, 477, 508 note 1, 553, 562 à 565, 568, 570, 574, 575, *9, 15, 20, 46, 83, 91, 92, 97, 114, 115, 128, 151, 158, 160, 171* à *176, 220, 241;* III², 107, 482, 538, 539; IV, 68, 76; V, 19, 20, 23, 27, 30, 31, 38, 43, 44, 49, 50, 176, 177, 180, 181, 231, 312. — Sa simplicité, V, 182. — Sa tolérance en matière religieuse, V, 26; VI, 89, 97.

Jugements portés sur Colbert. — Il est blâmé par le Roi, VII, CXC, 53, 54. — détesté par tous, VII, CLXXX, CLXXXIX. — envié, II, 4. — jugé par les ambassadeurs de Venise, VII, CLXX à CLXXXII. — jugé par Mazarin, I, 14 note 2. — loué par Bernin, V, 264. — loué par divers, V, 587 à 650. — loué par Mazarin, I, 220, 226, 231, 276, 288, 427, 515 à 517; VII, 164. — loué par Racine, V, 525. — loué par le Roi, II, CCXXXI à CCXXXIII, CCXLI, CCXLVII, CCL, CCLI, CCLIV, 221; III, 430; V, 363, 383; VI, 205, 315, 321, 327, 330, 331, 335, 338, 342, 343, 348, 355; VII, CLXXVI, 54, 141, 142, 323, 349. — Il se juge lui-même, I, 63, 65, 70, 76, 78, 79, 83, 94, 116, 136, 146, 151, 160 note 1, 168, 192, 194, 204, 212, 214, 233, 235, 297, 345, 369, 395, 419, 424, 425, 443, 444, 446, 448, 452, 458; II, CCXVIII, CCXXXVIII, 108, 425, 654; III, 24, 122, 285, *52;* III², 46; IV, 50; V, 352; VII, 123.

Maximes et opinions énoncées par Colbert. — Conseils à Seignelay, III², 1 à 7, 11, 12, 15, 16, 18 à 21, 23, 29, 31, 32, 34, 46 à 71, 73, 74, 76 à 135, 138 à 153, 159, 160, 163, 171 à 178, 185, 186 note 1, 191 à 217, 351, 354, 355, 384; VII, 310 à 312. — Définitions: du commerce, II, CCLXXI note 3, 405, 681. — du crédit, II, CCXLII; VII, 180. — de la richesse, VII, 234. — Maximes: sur l'abondance, II, 140, 441, 512, 580 note 1. — sur les abus de pouvoir, IV, 288. — sur l'administration de la justice, III², 393, 538; IV, 31. — sur les affaires de finances, VI, 310. — sur les affaires particulières, VII, 123, 132. — sur les anticipations, VII, 253. — sur l'application aux devoirs, III², 5, 46. — sur l'architecture, V, 246, 248, 261, 498, 499. — sur l'argent comptant, II, CCLXVIII. — sur l'argent en circulation, VII, 235, 236. — sur les armées, II, CCXX. — sur

l'autorité spirituelle, III², 389, 451, 614. — sur les batailles navales, III, *89*. — sur les beaux-arts, V, 498, 499. — sur le bien du service, IV, 428. — sur le bien public, IV, 157. — sur le caractère français, I, 111. — sur les Chambres de justice, I, 361. — sur le choix des agents du Roi, I, 358. — sur la circulation des blés, IV, 298. — sur le commandement, I, 328, 332. — sur les commencements des grandes entreprises, III², 415, 436. — sur le commerce, I, 195, 196; II, CCLXIII, CCLXVI, CCLXVII, 425, 446, 463, 605, 609, 614, 626, 688, 700, 726; III, 37, 480; III², 567, 739, 740; VI, 3, 262, 265, 269, 270; VII, 182, 240. — sur la conduite des fonctionnaires, II, 250, 360; III², 608. — sur les congés accordés aux officiers de marine, III, 72. — sur les constructions, II, CCXI; V, 247 à 266. — sur la conversion des protestants, VI, 127. — sur les corvées, IV, 448; V, 103, 133, 191, 200 note 1. — sur le crédit, II, CCLV, CCLVI, 140; IV, 180. — sur la débauche, II, 589; III, *217*; III², 60. — sur les dépenses publiques, II, CCXVIII; VII, 253. — sur la destruction de la maison d'Autriche, VI, 219, 220, 222. — sur les devoirs filiaux, III², 2. — sur les devoirs de l'honnête homme, III², 1, 2. — sur les devoirs d'un capitaine de vaisseau, III, 550. — sur les dévots, I, 286; II, 5, 55, 56; IV, 44, 45; VI, 477, 478. — sur la direction des galères, III, *56, 57*. — sur la distribution des richesses, VII, 235. — sur les divertissements, III², 17. — sur les divertissements du peuple, II, 446. — sur la durée des sessions et la direction des États provinciaux, IV, 21, 43, 62, 63, 66, 67, 104, 118 note 2, 391. — sur l'écriture, II, 198; III, 213; III², 85, 115. — sur les emplois de marine, III², 122. — sur l'entrée des blés, II, 596. — sur les entrepreneurs, V, 156, 178. — sur l'esprit d'entreprise, III, 329. — sur les esprits de rien, VII, CLI. — sur les États Généraux, III², 558. — sur les États provinciaux, IV, 43, 45, 62, 66 à 69, 147, 253. — sur l'étude, III², 14. — sur l'exécution des coups d'État, VI, 248. — sur l'exercice de l'autorité, I, 244, 245. — sur l'exercice du commandement, III², 546. — sur la fainéantise, II, 209, 356, 441, 515, 542 note 1, 589, 654, 656 note 1, 680, 714, 731, 760, 792; III², 59, 381, 404 note 2; IV, 46, 291. — sur les finances, II, 17, 18, 55, 56; VI, 3. — sur la friponnerie, V, 50. — sur la grandeur des États, II, CCLXIX. — sur la grandeur des familles, VII, 49. — sur la guerre, IV, 411; VI, 3. — sur les guerres navales, III, 79. — sur l'heure du lever, VII, CLVI. — sur les hôpitaux, IV, 125. — sur l'importance du commerce et des manufactures, IV, 39. — sur les impositions, VII, 233 à 240. — sur le jeu, III, *199, 200*; III², 17, 60. — sur la juridiction administrative, VII, 298. — sur les liaisons, I, 392. — sur la liberté du commerce, II, CCIV, 418, 422, 632; IV, 298. — sur les lois, III, 137. — sur le luxe, V, 182; VI, 14. — sur la manière de juger l'état d'une province, IV, 142. — sur la manière de mener les hommes, V, 82, 83 note 1. — sur les manufactures, IV, 450. — sur le mariage, VI, 12; VII, 115, 116. — sur les mariages précoces, II, 69; III², 405, 412, 526. — sur la marine, résumées par Pidansat de Mairobert, III², 707 à 742. — sur les marines étrangères, VI, 264 à 269. — sur les mémoires des ingénieurs, V, 14. — sur la misère, IV, 142. — sur les moines, VI, 3. — sur les monopoles et les privilèges, II, 681, 684, 715; III², 473, 477, 478, 501, 503; IV, 197, 206, 264, 405 note 2, 462, 466 note 2, 507, 537; V, 130 note 1. — sur le nombre trop grand des religieux, III², 405. — sur le nombre trop grand des vignobles, IV, 277 note 2. — sur l'obéissance due au Roi, III, *129* note 1. — sur l'ornementation des vaisseaux, III, 148,

264, 275, 283, 307, 314, 332, 341, 403, *139, 142;* V, 312, 313, 529. — — sur les palais royaux, V, 246. — sur les Parlements, IV, 32. — sur les péages, II, CCLXVIII, CCLXXII, 548; IV, 472, 477, 486, 497, 528, 539, 550; VII, 298. — sur les porteurs de nouvelles, III, 9. — sur les prérogatives et libertés municipales, II, 197, 198; IV, 127, 139 note 1, 160. — sur les prises, III, 536. — sur les prisons, VII, 328. — sur les procès, I, 90, 93, 100, 403; II, CCLXVIII, 198, 218, 219, 675, 789, 793, 839; III², 496, 635; IV, 32, 33; V, 514; VI, 3, 10, 19, 400. — sur le produit des douanes, II, 636. — sur les professions inutiles, VI, 3. — sur la protection due aux sujets du Roi, III, 569. — sur les provinces, IV, 515 note 2. — sur les provinces d'États, IV, 17. — sur la puissance des États, II, CCLXIX. — sur la punition des officiers du Roi, VI, 36. — sur la qualité des fournitures, III, 501. — sur les qualités du style, III, 517. — sur les rapports de l'agriculture et des manufactures, II, 584. — sur la reconnaissance et le désintéressement, I, 65. — sur les récompenses et les punitions, II, 190. — sur le recouvrement des contributions, VII, 235 à 239. — sur la réformation de la justice, VI, 375. — sur le règne du Roi, VI, 385. — sur les relations entre l'armée et la marine, III², 593. — sur les relations entre les employés et les fournisseurs, III, *82.* — sur les relations entre les gouverneurs et les intendants, I, 332; III², 638, 640; IV, 79. — sur les relations sociales, III², 5. — sur les républiques, VI, 220, 222. — sur le respect dû à la justice, III, 70. — sur les réunions en corps, II, 279; III², 543; IV, 113. — sur les revues, II, CCXXII. — sur la richesse des nations, VII, 234, 235. — sur le secret des confessions, III², 578. — sur le service du Roi, V, 50. — sur les signatures, III², 172. — sur les soldats et les travailleurs, VI, 11. — sur la sortie des espèces, II, 112, 467, 695 à 698; VII, 230. — sur le style des règlements, III, 345. — sur la tolérance en matière religieuse, VI, 89. — sur le travail, III, 122, 503; III², 13. — sur les travaux publics, IV, 386, 411, 450, 451, 478, 508, 509, 526. — sur les tromperies, I, 838. — sur l'uniformité des monnaies, II, 719. — sur la vénalité des charges, VI, 247. — sur les vœux de religion, VI, 3, 4, 13. — sur les voyages, III², 31.

Affaires personnelles de Colbert. — Son acte de baptême, I, 467. — Ses affaires privées, VII, 1 à 143. — Ses appointements, I, 246; III, 105, 184; VII, CLXXXIV à CLXXXVII. — Son argenterie, VII, 388, 389. — Ses ascendants directs et ses enfants, I, 478. — Ses avances au cardinal Mazarin, I, 247. — Ses avances au Roi, II, 5. — Ses bénéfices, I, 232. — Sa bibliothèque, I, 342; III, *161;* IV, 266; V, 61 note 1, 352, 410 note 1, 423 note 1, 425, 547 note 3, 592 note 2, 595 à 597, 600, 602, 603, 605, 608, 609, 613, 615, 617, 619, 622, 626, 634, 636, 642, 646, 649, 658; VI, 86, 89, 91, 306, 307, 352, 394; VII, CVI à CIX, 19, 42, 52, 59, 62 à 64, 68, 69, 71, 73, 77 à 82, 84, 87, 104, 130, 133 à 135, 371 à 379, 455. — Ses biens, I, 76, 100, 116, 230, 232, 246, 292; VII, 337, 394, 395, 397. — Ses bijoux, VII, 387, 388. — Ses bois, VII, 12, 13. — Ses bronzes, VII, 386. — Son bureau, VII, 383. — Ses cadeaux à Mazarin, I, 328, 336, 382, 410. — Sa capitainerie des chasses, VII, 61. — Ses cavales, VII, 39. — Sa cave, VII, 381. — Sa chapelle de Paris et son banc à Saint-Eustache, VII, 396, 397. — Sa chapelle de Seignelay, VII, 2, 16, 71, 351. — Sa charge de commissaire des guerres, VII, 336. — Sa charge de contrôleur général, III, 104; VII, 402. — Sa charge d'intendant de la maison du duc d'Anjou, I, 231. — Sa charge d'intendant de la maison de Ma-

zarin, I, 228. — Sa charge de secrétaire d'État, III, 104, 184, 423; III², 63; V, 278. — Sa charge de secrétaire des commandements de la Reine future, I, 231, 242, 246. — Sa charge de surintendant des bâtiments, V, 376, 449, 450, 455, 461. — Ses charges et emplois, I, 89, 90, 95, 105, 121, 171, 175, 211, 213, 345, 393, 442, 443, 451, 536; II, 4, 235, 453, 455, 460, 533, 851; III, 24, 28, 510; III², 1, 15, 16, 33, 46 à 49, 59, 82 note 1, 106, 138, 434, 455, 557; IV, 72, 165; V, 352, 394, 406, 498, 523, 605, 638; VI, 211, 356, 400; VII, CLX, CLXXVI, CLXXVII, CLXXIX, CLXXXVI, CLXXXVII, 122, 123, 204, 231, 336 à 338, 390. — Ses châteaux, VII, 4, 68, 42, 60, 62 note 3, 90 à 92, 128, 351, 360, 361, 370, 392. — Ses chevaux, VII, 350, 351, 447. — Son contrat de mariage, VII, 391. — Dot de sa femme, I, 246, 272, 273; VII, 391. — Dots de ses filles, VII, 2, 45, 391. — Ses droits seigneuriaux, VII, 2, 7. — Son écurie, VII, 381. — Son éloge funèbre, VII, CXCIII à CXCV. — Épigrammes contre lui, VII, CXCV à CXCVIII. — Faveurs et gratifications demandées et reçues par lui-même ou par les siens, I, 38, 54, 55, 60, 76, 83, 88, 114, 131, 135, 136, 193, 211, 213, 221, 227, 230 à 232, 236, 246 à 248, 267, 270, 278, 279, 300, 343, 344, 370, 371, 373, 374, 380, 396 à 398, 419, 433 à 435, 442, 443, 446 à 448, 450, 459, 522; II, CCXXXV, CCXLIII, CCLIII, 117, 371, 653; III, 155 note 2; IV, 59, 220, 598; V, 120, 316, 317, 603; VI, 3, 4, 347, 355; VII, CLXXXV à CLXXXVII, 20, 46, 56, 59, 73, 100, 101, 107, 109, 119, 122, 124, 125, 127, 128, 140, 364. — Ses fondations pieuses pour le cardinal Mazarin, I, 536 à 540; VII, 396. — Ses funérailles, VII, CLXXXVIII à CXC. — Ses gages du Conseil, VII, CLXXXV. — Sa généalogie, I, 467 à 486; VII, CLXXXIV. — Son gibier, VII, 55, 60 à 62 note 3, 67, 136, 357. — Son haras, VII, 57, 357. — Son hôtel de Paris, I, 522; VII, 378, 381, 392, 393. — Ses lettres de conseiller d'État, VII, 338. — Libelles contre lui, VII, 347. — Ses lunettes, VII, 72, 73. — Ses maisons de Bourges, VII, 91, 123, 393, 394. — Ses marbres, VII, 386. — Mariages de ses enfants, III², 590; VII, 43, 44, 86, 115, 121, 138, 349, 354, 391. — Ses meubles, I, 348; VII, 382. — Sa mort, III², 736; VII, CLXXXI, CLXXXVII à CXCI, 142, 380. — Ses pensions, VII, CLXXXV, 390. — Ses pierreries, VII, 387. — Ses procès, I, 271 à 273. — Provisions de sa charge de contrôleur général, VII, 402. — Provisions de sa charge de surintendant des bâtiments, V, 449. — Son régime de vie, III, 479. — Ses remises, VII, 381. — Ses rentes, VII, 394, 395. — Sa santé, I, 28, 136, 146, 346, 395, 434; II, CCLVII, 217, 292 note 1, 306, 452, 680; III, 357, 479; III², 179, 198, 201; IV, 19, 84, 85, 179, 378; V, 131, 372, 472 note 1, 522, 646; VI, 193, 285, 286, 308, 309, 334; VII, CLXVII, CLXXVI, 52, 53, 70 note 2, 141, 365 à 368, 370. — Ses secrétaires, I, 242; III², 387, 388; IV, 598; V, 618. — Sa sépulture, VII, CLXXXII, 390. — Ses spéculations commerciales, I, 426, 427. — Ses statues, VII, 386. — Son successeur à l'Académie, VII, CXCII. — Succession de son père, VII, 7. — Survivance de ses charges, VII, 360, 390. — Ses tableaux, V, 520; VII, 383, 386. — Ses tapisseries, VII, 382. — Tentatives d'empoisonnement contre lui, VI, 409, 410, 412, 413, 426. — Ses terres, I, 292, 345, 347, 385, 456, 458; II, 441, 747; VII, 2 à 17, 39, 42, 56, 59, 60, 62 note 3, 67, 76, 77, 82, 90, 91, 131, 132, 136, 138, 139, 337 à 339, 351 à 353, 379, 392 à 394, 396. — Son testament, VII, 378. — Ses titres et qualités, I, 536; II, 341; III², 591; IV, 313 note 3, 603; V, 352, 394, 446, 455, 606; VII, CLXX, CLXXIX, 50, 378. — Son tombeau

à Saint-Eustache, VII, CXCIX. — Sa vaisselle plate, VII, 388, 389. — Vente de ses charges, I, 231, 345, 346, 451; VII, 390.

Relations de Colbert. — Relations avec l'Académie française, III, 110; V, 367, 540 à 544, 549, 558 à 561, 565, 566; VII, CXCI, CXCII. — Relations avec les anabaptistes, VI, 207. — Relations avec les Arméniens de Marseille, III. 180, 181. — Relations avec les assemblées du clergé, I, 267; II, CCXXIX, 135; IV, 102, 116, 117, 127; VI, 113, 114, 148, 151, 154 à 158, 161, 162. — Relations avec Bernin, V, 245 à 266, 272, 281, 291, 292, 320, 332, 347, 348, 350, 351, 359, 360, 507, 508; VI, 278, 279; VII, 55, 371. — Relations avec la reine Christine de Suède, I, 259 à 262. — Relations avec le clergé, I, 352; III², 48, 52, 518, 587, 589, 614, 621, 622, 633, 639, 642; IV, 113, 190, 238. — Relations avec Croissy, VII, 64, 96. — Relations avec les États provinciaux, IV, 3 à 11, 13 à 18, 21 à 27, 43, 44, 49, 51, 53 à 58, 60 à 63, 65, 68, 70, 81, 84, 87 à 89, 103 à 105, 118, 123, 133, 134, 136, 138 note 1, 141, 147, 148, 162, 165, 169, 218, 244, 280, 342, 352, 353 note 3, 383 note 2, 391, 393, 394 note 2, 438, 449, 451, 561, 603 à 605; VI, 210; VII, 190, 191, 275, 279. — Relations avec sa famille, I, 209, 325, 330, 336, 355; III, 53, 111, 135, 318, 319; III², 18, 39, 77; IV, 107; V, 19, 22, 30, 31, 33, 37, 38, 150, 153 note 1, 450 note 1, 558; VII, 23, 40, 43, 47, 58 à 60, 63, 73, 74, 83, 85, 86, 88 note 3 à 90, 93 à 95, 100, 102, 103, 106, 109, 110, 117 à 120, 125, 131, 136, 137, 140, 315, 333 à 335, 362. *Voy.* Relations avec Croissy, Relations avec Ormoy, Relations avec Seignelay. — Relations avec les fermiers du Roi, IV, 25; VII, 409. — Relations avec Fouquet, I, 24, 25, 55, 56, 177, 247, 262, 263, 283, 297, 317, 322, 356 à 358, 365, 367, 372, 374, 375, 377, 390 à 393, 395, 398, 401 à 403, 407 à 412, 415, 416, 436, 440, 442, 514 à 516, 518, 519; II, 1, 24, 28, 32, 33; VII, 165, 166, 172, 181, 183 à 188. — Relations avec les jésuites, I, 334, 337, 338, 352, 354, 366 note 1, 456; III, 102; III², 351, 389, 390, 395, 403 à 405, 516, 537, 559, 560, 578, 580, 589, 596; V, 166, 399; VI, 123, 148, 149, 151; VII, 22, 57, 266. — Relations avec les juifs, II, 679, 722; III², 522, 523; VI, 159, 188, 189, 193. — Relations avec Louvois, II, CCXXII, CCXXVIII, 234; III, 167 note 1; V, 149, 211, 225 note 2, 226; VI, 285, 342; VII, 118, 253, 344. — Relations avec Lyonne, I, 89, 99, 106, 188, 270, 462; VI, 208; VII, 301. — Relations avec les maîtresses du Roi, VI, 209, 211, 323, 328, 332, 337, 338, 357, 453, 464; VII, 325 à 327. — Relations avec Mazarin, I, 2 à 15, 18 à 55, 57 à 60, 62 à 65, 182 à 191, 194, 211, 214, 220, 226, 229, 231, 233, 272 à 274, 276, 288, 327, 363, 371, 396, 397, 401, 403, 418, 425, 427, 441, 448, 515 à 517, 537; VI, 302, 430; VII, CLXX à CLXXII, CLXXXI, 147 à 159. — Relations avec les missionnaires, III², 553, 554, 578; VI, 93. — Relations avec le duc de Mortemart, VII, 85, 96 à 99, 102, 103, 105 à 108, 110 à 114, 116 à 121, 125 à 127, 135, 136, 366, 369. — Relations avec le marquis d'Ormoy, VII, CXLII à CLXVIII, 94, 129. — Relations avec le pape, VII, 100, 107. — Relations avec le parlement, I, 240, 241, 250 à 252, 258, 260, 322; VI, 15, 16, 39, 41, 443; VII, 174. — Relations avec M. le Prince, I, 423, 424, 427 à 431, 434, 436, 437, 442. — Relations avec les protestants, I, 313; II, 90, 94, 138, 173, 178, 511, 524, 739, 743; III, 559, *40, 50, 245;* III², 460; IV, 6; V, 26, 271, 395, 436; VI, 15 à 17, 49, 85, 90 à 92, 95 à 100, 117 à 121, 123 à 144, 146, 147, 150, 153, 157, 158, 160, 162, 163, 172 à 175, 178 à 181, 183, 188,

191, 194, 195, 438; VII, 18, 275, 314. — Relations avec le chef d'escadre du Quesne, III, 26, 58 note 3, 86 note 2, 126 note 1, 183, 260, 267 note 1, 333, 351, 484, *2, 10, 11, 44* à *46, 49, 51, 98, 127, 129* note 1, *181, 191, 217, 235;* III², 652. — Relations avec la reine Marie-Thérèse, II, 251; III, *103;* V, 379; VI, 208, 210, 293 à 295, 297, 304, 337, 338. — Relations avec la Reine mère, I, 21, 46, 47, 55, 73, 112, 123, 129, 132, 135 à 137, 141, 143, 145, 154, 158, 162, 177, 179, 206, 308, 348; VI, 208, 209, 216. — Relations avec les renégats, III, 273; VI, 94. — Relations avec le cardinal de Retz, I, 259, 262, 263, 380, 381; VI, 451, 481; VII, 40, 155, 159, 161 à 163. — Relations avec Riquet, IV, 81, 82, 323 à 325, 329, 374, 378, 380, 387. — Relations avec Ruyter, III², 147. — Relations avec les sauvages, III², 391, 392, 395, 404, 405, 446, 464, 515, 534, 535, 558, 560, 563, 579, 584, 616, 617, 619 à 621, 624, 627, 635, 639, 641, 646 à 648. — Relations avec le chancelier Séguier, I, 283, 377, 452; II, 14, 15; VII, 46, 66, 214, 215. — Relations avec Seignelay, III, 331, 424, 427, 435, 495, 510, 514, 545, 555, *7;* III², 9, 10; VII, 61, 63, 64, 78, 358, 359. — Relations avec Servien, I, 188, 208, 217, 221, 262, 263, 391; II, 24. — Relations avec les docteurs de Sorbonne, VI, 166, 167, 171, 177, 179, 180, 186, 187, 191. — Relations avec le chancelier Le Tellier, I, 10, 55, 65, 69, 76, 77, 80, 84, 85, 106, 112, 113, 125, 142, 150 note 1, 155 à 157, 166, 180, 186, 187, 272, 278, 297, 327, 340, 398, 401, 408, 414, 419, 442, 491 à 493; II, 11; VI, 179, 208, 209; VII, CLXX, CLXXII, 155. — Relations avec Vauban, V, 6, 31, 94, 95, 218 note 1. — Relations avec Vivonne, III, 155 note 2, *21, 161.* — Relations avec divers personnages, I, 80 à 85, 97, 98, 100, 104, 105, 110, 111, 126 à 129, 136, 137, 148, 179, 214, 215, 227, 235, 236, 240, 247, 250, 260, 279, 308, 356, 392, 393, 409, 411, 415 à 418, 420, 424 à 430, 432, 434, 441; II, 1, 14, 24, 26; III, 54, 135, 144, 173, 466; III², 173; IV, 73, 86, 107, 275; V, 3, 6, 44 note 1, 120, 297, 323, 448; VI, 209, 275 à 278, 282, 295 à 297, 303 à 308, 325, 338; VII, CC, CCI, 18 à 41, 45, 47 à 51, 57, 58, 62, 64, 65, 67, 68, 70, 73, 74, 77 à 79, 81 à 85, 88, 89, 92, 94 à 99, 101, 102, 104, 109 à 117, 119 à 123, 125, 126, 128, 131, 133, 134, 138, 139, 141, 159, 184 à 187, 315, 353, 364.

Voyages et séjours de Colbert. — à Amiens, VII, 1. — à Arcis-sur-Aube, I, 186. — à Ath, II, 622, 623; III, 376, 378, 380; IV, 231, 356; VI, 34. — à Blois, I, 449. — à Bordeaux, I, 51; VII, 154. — à Bourg (Guyenne), I, 33, 38, 42, 44, 49; VII, 150 à 153. — au camp de Douai, IV, 45. — au camp de Lille, IV, 313; VII, 46. — au camp de Luting, III², 594. — au camp de Pont-à-Marc, VI, 254. — au camp de Rethel, I, 60. — à Chantilly, VII, 362. — à Château-Renault (Cher), I, 189. — à Clamecy, I, 454. — à Compiègne, I, 12, 17, 18, 192; VII, 147. — à Courtenay (Loiret), I, 188. — à Dampierre, III, 165. — à Decize, I, 389, 390. — à Dijon, I, 6, 11. — à Donzy, I, 458. — à Entrains-sur-Nohains, I, 387. — à Épernay, I, 184. — à la Fère, I, 19, 64, 65, 243, 309, 310; V, 181; VII, 150. — à Fontainebleau, I, 348, 351; II, CCXVII, 135, 164 à 167, 208, 209, 211 à 213, 224, 225, 246, 379, 393, 630, 691, 705, 706, 712, 719, 739, 740; III, 80, 390 à 393, 556 à 558, *62* à *64, 108, 121, 124, 125, 127, 128, 130, 131, 165, 192, 196, 244, 250, 251;* III², 38, 525, 624, 625; IV, 60, 133, 134, 146 à 148, 164, 165, 242, 243, 270, 271, 279, 280, 297, 386, 401, 402, 416, 456, 457, 487 à 490, 499, 527, 547, 548, 550, 560, 561; V, 147, 148, 201,

202, 228, 230, 315, 381, 403 à 405, 414, 434 *err.*; VI, 35, 49, 51, 78, 80, 91, 94, 132 à 136, 153 à 157, 182, 183, 186, 199, 251, 282, 348; VII, CXLIII à CXLVIII, CLI, CLII, 16, 56, 94, 108 à 111, 126 à 129, 140, 225, 226, 267, 268, 274, 276, 294. — à Gien, I, 189. — au Havre, V, 56. — à Libourne, I, 21, 24. — à Lyon, I, 419. — à Magny, III, 382; III², 35. — à Mantes, I, 194 à 196. — à Mayenne, VII, 159, 160. — à Montreuil-sur-Mer, III, 367. — à Nevers, I, 388, 390, 394, 396, 398, 453, 454, 457, 513. — à Poitiers, I, 57. — à Pont-sur-Yonne, I, 186. — à Pontoise, I, 193. — à Reims, I, 59, 62, 63, 182; VII, 159. — à Rethel, VII, 157. — à Rochefort, III, *192*. — à Rouen, I, 1, 3. — à Roye, I, 209. — à Saint-Quentin, I, 20; III², 35. — à Saintes, I, 54. — à Senlis, I, 266. — à Tournay, II, 620; III, 369 à 373; III², 663; IV, 58; V, 311, 312; VI, 33; VII, 45. — à Tours, I, 190, 191. — à Villers-Cotterets, III, *184*; IV, 138, 495; VII, 101, 322. — dans les ports, II, 619; III, 350, 357, 362, 367, 178, *192*; V, 56; VI, 129. — dans ses terres, I, 292, 345, 347, 385, 456, 458; II, 441. — dans les terres de Mazarin, I, 287, 288, 294, 310, 311, 363, 385, 387 à 391, 394, 395, 453 à 458; VII, 159 à 161.

Colbert (Marie Charron, femme de J.-B.), I, 246*; III², 16; V, 297; VI, 118, 327, 338, 368; VII, CXC, CXCI, 53, 71, 72, 327 note 1, 342, 346, 359, 361, 380, 389, 391, 392, 396, 397. — Lettre du Roi, VII, 142.

—— (Marie Pussort, mère de J.-B.), I, 325, 330, 336.

—— (Jean-Baptiste). *Voy.* Seignelay (Le marquis de).

—— (Jules-Armand). *Voy.* Ormoy (Le marquis d').

—— (Louis). *Voy.* Bonport (L'abbé de).

—— (Michel), intendant, II, 247 note 2; IV, 262. — Lettres de Colbert, II, 246, 247 note 2, 251, 263, 273, 295, 347; IV, 113, 249.

Colbert (L'abbé Nicolas), I, 131, 135, 230, 231, 267, 338, 342, 343, 419, 430, 435, 445 à 447. — Lettre à Colbert, I, 458 note 1. — *Voy.* Auxerre (Évêque d'), Luçon (Évêque de).

—— (Oudart), I, 267*.

—— (Remy), I, 226.

—— (Agnès), abbesse de Sainte-Claire de Reims, VI, 120; VII, 117.

—— (Claire), abbesse de Sainte-Claire de Reims, VII, 117, 118, 364. — Lettres à Colbert, V, 520; VII, 340, 341 note 1, 343.

—— (Claire-Cécile), abbesse de Sainte-Geneviève, puis du Lys, VI, 347*. — Lettre de Colbert, VII, 85.

—— (Henriette-Louise). *Voy.* Beauvillier (La duchesse de).

—— (Jeanne-Marie-Thérèse). *Voy.* Chevreuse (La duchesse de).

—— (Marie). *Voy.* Chertemps (Madame).

—— (Marie). *Voy.* Desmaretz (Madame).

—— (Marie-Anne). *Voy.* Mortemart (La duchesse de).

—— (Famille), V, 503.

—— (Hôtel), à Paris, I, 522; VII, 378, 381, 392, 393.

Colbert de Castlehill, en Écosse, I, 469 à 472.

—— de Saint-Mars (François). *Voy.* Saint-Mars.

—— de Saint-Pouange. — Filiation de cette branche, I, 480, 481. *Voy.* Saint-Pouange.

—— de Terron. — Filiation de cette branche, I, 476, 477. *Voy.* Terron.

—— de Vandières (Nicolas), I, 473, 474; VII, 183, 334. — Ses descendants, I, 478.

—— de Villacerf. — Filiation de cette branche, I, 480, 481. *Voy.* Villacerf.

Coligny-Saligny (Jean, comte de), I, 12*.

Colin (Le sieur), entrepreneur, V, 167 note 1.

—— (César), VII, 396.

Colinot (Jean), jardinier de Versailles, V, 324*, 368, 382.

Colisée (Le), à Rome, III², 227.
Collation des bénéfices, I, 394; II, ccxxxvi; IV, 30; V, 554; VI, 86, 90, 103, 104, 106, 108, 290, 291, 370, 393, 440; VII, 71.
Colle (Fabrique de), V, 520.
Collecte des tailles. — Abus, II, 76, 97, 98, 100, 175, 177, 186, 217, 246, 247, 256, 257, 378. — Cas d'exemption, II, 69, 99, 119, 132, 395, 396; III, 87; III², 664; IV, 160, 570. — Ferme, II, 645. — Jurisprudence, II, 76.
Collecteurs. — des aides, II, 67, 69, 80. — des gabelles, VII, 263.
—— des tailles. — conventionnels, II, 393. — faisant des taxes d'office, II, 175, 266. — insolvables, II, 105. — mis en prison, II, 70 à 73, 98, 99, 105, 137, 140 note 1, 155, 220, 331; IV, 137. — relâchés, II, 71 note 3, 105, 126. — religionnaires, VI, 150. — Confection des rôles, II, 212, 215, 374, 378; VI, 22. — Frais, II, 71, 76, 132, 202, 374; VI, 80 note 1. — Limite d'âge, II, 68. — Malversations et exactions, II, 171, 177, 202, 216, 393, 394; IV, 35, 170 note 1; VII, 176. — Nombre dans chaque paroisse, II, 270. — Nomination, II, 105, 118 à 120, 132, 167, 170, 197, 207, 211, 270; IV, 316 note 1; VII, 196. — Nomination d'office, II, 119, 120, 171. — Rébellions contre eux, II, 78, 79. — Recouvrements, II, 70, 71, 224, 393; IV, 160, 251; VI, 373. — Relations avec les intendants, II, 98, 132, 201 note 1, 267. — Relations avec les receveurs, II, 92, 97, 98, 120, 140, 264, 374. — Saisies faites par eux, II, 120, 133, 168. — Versements faits par eux, II, 254, 330, 374, 393. — cités, IV, 171 note 1.
Collégeats des collèges, V, 415.
Collèges, V, 166, 399, 554; VI, 10 note 1, 20, 120. *Voy.* Bordeaux, Paris, Toulouse.
—— de France. *Voy.* Paris. — Mazarin. *Voy.* Paris. — des Quatre-Nations. *Voy.* Paris. — Royal. *Voy.* Paris.
Collèges. — des amirautés hollandaises, III, 53. — des cardinaux, VII, 56 note 1. — de la marine, III, 163.
Collégiales (Églises), V, 426 note 2; VI, 160, 161.
Colletet (Guillaume), poète, I, 205*, 279; VI, 46.
Collin (Le sieur), intéressé à la ferme des gabelles, IV, 494, 495.
Collioure (Ville de), III, 70, 519, 179.
Colmar (Ville de), I, 325; II, ccxxviii note 2; IV, 130; VII, 89.
Cologne (Électorat de), VI, 300, 333.
—— (Ville de). — Résident de France. *Voy.* Dupré. — citée, I, 106, 116; II, 289, 317, 707, 708; V, 520; VI, 484.
—— (L'électeur de), I, 431, 441; II, ccxiii; III², 575; VI, 239, 460, 485.
Colomb (Christophe), II, cclxv.
—— (Jean), forçat, III², 681.
Colombelle (Paroisse de), VII, 393.
Colombier (Droit de), IV, 151 à 153, 157, 158, 162.
Colombier (Madame de), I, 243.
Colombier (Bastion du), à Saint-Quentin, V, 14, 115.
Colombières (Mines de), IV, 588.
Colombiers. — abattus, IV, 153, 162 note 1. — taxés, IV, 162, 163 note 1, 165, 166, 169, 170, 601, 602, 604, 605.
—— à pied, IV, 166.
Colonelles (Compagnies), II, 462; VI, 253.
Colonels. — d'artillerie de marine, III, 198. — des gardes, V, 255; VII, 395. — de troupes, III, 141; III², 125; VII, 103.
Colonels généraux. — d'infanterie, III, 142; III², 705. — des vieilles bandes, VI, 365.
Colongis (Le capitaine), III, 32.
Colonies. — menacées par les ennemis, III², 573, 585, 591, 592, 594, 600, 601, 612, 628, 631; VI, 320. — placées dans les attributions de Colbert, III, 90, 92, 104 note 1; III², 741. — ruinées par la culture du tabac en France, II, 95, 376. — Acclimatation de bestiaux français, III², 503. — Acquisition et établissement, II, cclix, 67, 432, 530, 534,

563 à 565, 568, 572, 581, 595, 600, 608, 657, 659; III, 105, 109, 252, 373, 401, 431, 432, 523, 563, 22, 73; III², 388, 407, 463, 466, 487, 551, 552, 669; VII, CLXXXV, 305. — Administration de la justice, III², 402, 403, 478, 483, 517, 541 à 543, 577, 595, 597, 616, 648. — Archers, III², 608. — Aumôniers, III², 472. — Batteries, III², 490, 673. — Bois, III², 521, 540 note 1, 560. — Chasses, III², 405, 547. — Clergé, III², 396, 517, 518, 538, 621, 672. — Colons, III², 391 à 393, 395, 397, 402 à 405, 408, 412, 416, 418, 422, 428, 430, 431 note 1, 433, 436, 437, 445, 446, 450 à 452, 454, 457, 458, 464 à 466, 478 note 2, 482 à 491, 500, 513, 515, 526, 527, 534 à 538, 541, 542, 557 à 561, 567, 573, 577 à 580, 583, 584, 588, 589, 593, 599, 601, 606 à 609, 616, 628, 630 à 632, 639, 646 à 648, 657, 671, 674. — Commandants, III², 399 à 401, 454, 469, 609. — Commerce, II, CCLIX, CCLXIX, CCLXX; III², 413, 414, 459, 460, 472, 480, 485, 527, 551, 565, 567, 568, 669, 672, 742. — Commis généraux, III², 673. — Conseils souverains, III², 388, 390 à 394, 396, 404 note 2, 408, 417 à 419, 423 à 428, 430, 431 note 1, 435, 438, 441, 448, 473, 489, 510, 516, 527 à 529, 535, 538, 559, 541, 543, 565, 567, 573, 576 à 578, 581, 587 à 589, 595, 596 note 1, 597, 599, 600, 603, 605 note 1, 606, 615, 621 à 623, 633 à 637, 640, 642, 645, 648, 657. — Construction de vaisseaux, III², 410, 447, 512, 521, 529, 536, 541, 560, 580, 618, 742. — Coureurs des bois, III², 558, 580, 589, 642, 644 à 646. — Cultures, III², 465, 527, 529. — Curiosités envoyées à Colbert, III², 537. — Défrichements, III², 393, 394, 396, 400, 403, 408, 409, 412, 444 à 446, 449, 519, 521, 526, 529, 534, 536, 541, 565, 578, 595, 598, 599, 606, 607, 617, 639, 657, 704. — Dépenses, II, CCXXX. — Dîmes, III², 490, 672. — Disettes, III², 566. — Droit de capitation, III², 489, 528, 529, 572. — Droits payés aux compagnies de commerce, III², 572. — Droits seigneuriaux, III², 616. — Echange en nature des produits, III², 475. — Émigrants, II, 801 note 1. — Emploi des nègres, II, CCLIX; III², 412, 458 note 1, 485, 488, 502, 503, 670. — Entreprises contre les colonies espagnoles, III², 414. — Envois d'armes, III², 462, 487, 534, 542, 563, 580 à 582, 588, 592, 632, 670. — Envois de cavales, II, 637 note 3; III², 481 note 1, 503, 518. — Envois de convois, III², 369. — Envois de denrées et de marchandises, II, 572, 580 note 1, 600 note 1, 608, 612, 613; III², 531. — Envois d'escadres, III², 400, 466. — Envois de filles, III², 446, 451, 476, 479, 481, 513, 514, 547, 556, 557, 617, 649, 741. — Envois de garçons, III², 479, 514, 741. — Érection d'évêchés, III², 461, 480, 486, 490; VI, 93. — Exclusion des étrangers, II, 626, 657; III, 253; III², 398, 407, 454, 458 à 460, 478, 483, 484, 486 à 489, 491, 492, 494, 496 à 498, 500, 501, 503, 504, 526 à 528, 530, 531, 551, 565 à 567, 593, 603, 669, 670. — Fermes du Roi, III², 528, 529. — Foires, III², 527. — Formation de familles, III², 465. — Fortifications, II, 789; III², 490, 631. — Français établis, III², 391, 395, 404, 412, 420, 421, 428 à 430, 435, 445, 464, 465, 474, 480, 481, 521, 522, 534, 536, 547, 548, 559, 560, 564, 565, 657. — Franchise accordée aux marchandises qui y sont envoyées, III², 504 note 1. — Gouverneurs. *Voy.* Gouverneurs. — Impositions, III², 572, 600. — Interdiction aux officiers de marine de s'y établir, III², 604. — Levées de matelots et de soldats, III², 593, 594, 602, 625, 626. — Mariages, III², 402, 409, 412, 451, 458, 513, 514, 526, 538, 541, 557 à 559, 581, 582, 617, 635, 639, 649, 657. — Mines, III², 396, 403, 447, 516,

517, 540 à 542, 561, 599, 618, 639, 742. — Monnaies, III², 496, 528, 552. — Obligations imposées aux marchands, III², 484. — Rôles des colons, III², 412. — Taxes sur les marchandises européennes, III², 669, 670. — *Voy.* Acadie, Amérique, Bastion, Canada, Dauphine (Île), Îles Françaises, Indes, Saint-Christophe, etc.

Colonna (Cesare), associé de Mazarin, I, 529.

—— (Laurent-Onufre, connétable), III², 230*, 246; VI, 307, 487; VII, 36.

—— (Michel-Ange), peintre, III², 260*.

—— (Philippe-Alexandre), VII, 34 note 2.

—— (Marie Mancini, connétable), III², 34 note 3; VI, 301 à 303, 306, 307; VII, 28, 346. — Lettres de Colbert, VI, 302 note 1, 307 note 2; VII, 27, 34 à 36 note 1, 37. — Lettre à Colbert, VII, 346.

—— (Palais), à Rome, III², 240.

Colonnes à Versailles, V, 288.

Colonnes triomphales, V, 589. *Voy.* Trajane (Colonne).

Colosses triomphaux, V, 589.

Colporteurs, VI, 393.

Colson (M.), naturaliste, V, 494.

Colza (Huile de), II, CCLXI.

Comacchio (Vallée de), VI, 484.

Comans (M. de), directeur des Gobelins, V, 518.

Combe-de-Montfort (Mines de la), IV, 586, 587.

Combes (Le capitaine de), III, 516*.

—— (Benjamin de), ingénieur, III, *108, 169;* III², 631, 742; V, 201 note 1. — Lettre de Colbert, V, 228*.

Combles (M.), protestant converti, VI, 160.

Combles des bâtiments, I, 363; V, 247, 253, 260, 265, 296, 298, 299, 325, 330.

Combrailles (Élection de), II, 220.

Comédienne admise dans un couvent, VI, 118.

Comédiens (Règlements et dispositions relatifs aux), II, 440; V, 545, 546, 550, 565.

Comédies. — représentées aux Tuileries, V, 459. — représentées à Versailles, VI, 470.

—— (Salles des). — au Louvre, V, 257. — au Palais-Royal, I, 363, 405. — à Versailles, VII, CLXI.

Cométographie, par Hevelius, V, 601 à 603, 632, 636.

Comites de galères, III, 218 note 1, 305 note 1, *30, 57* note 1.

Commandante (*La*), galère, III, 20.

Commandants. — des brigades de sauniers, II, 240. — des colonies françaises, III², 399 à 401, 454, 469, 609. — des places fortes, II, CXCIII; III, 466; V, 34, 40, 54, 158 note 1; circulaire de Colbert, V, 217.

Commandements. — contre les preneurs de sel à crédit, II, 184. — pour la levée des tailles, IV, 38.

Commanderies, III, 129; V, 563 note 4; VII, 122, 124. *Voy.* Malte.

Commende (Bénéfices en), I, 395; VI, 112; VII, 140, 441.

Commequiers (Paroisse de), I, 315.

Commerce. — Mémoires et définitions de Colbert, I, 487; II, CCLXIII, CCLXXI note 3, 405, 448, 449, 501, 628, 658 à 660, 676, 681; VI, 262; VII, 284, 286. — accaparé par les juifs, VI, 159, 189. — fait par des vaisseaux de guerre, II, 483. — inconnu avant le XIVe siècle, II, CCLXIII. — interdit aux fonctionnaires et aux officiers, III², 336, 545, 568, 603, 604, 607, 608, 610, 643, 644, 658, 724. — interdit à des villes pestiférées, II, 442 à 447. — négligé par les rois de France, II, 843, 845. — protégé par la marine, II, CCXVI, CCXXX, 502, 522, 536; III, 48, 61 note 1, 145, 150, 151, 154, 160, 176, 258, 259, 350, 389, 426 note 1, 459 note 2, 460, 473, 480, 481, 483, 549, 560 note 2, 564, *167, 212;* III², 45, 87, 89, 195. *Voy.* Escorte, Vaisseaux de guerre. — recommandé par Colbert à Mazarin, VII, 182, 183. — Administration ministérielle, II, 455; III, 90 à 92, 104, 105, 119; III², 11, 48, 59; VII, CLXXVII, CLXXX,

302, 305. — Conditions essentielles à son développement, II, 48, 405 à 407; III², 472. — Décadence et ruine, I, 488; II, CCLVIII, 48, 406, 489, 514, 517; III, 79; IV, 411, 415, 576; VII, 248. — Délégués et députés, II, 471, 472, 517, 738 note 2, 789, 796, 801 note 1, 844; III, 9, 130, 178, 181, 184, 213 note 2, 252; IV, 166; VI, 166, 455; VII, CLXXIV, 273, 287. — Dépenses, II, 773, 782; VII, 234, 236, 247, 252, 253. — Fournitures à la marine, III, 516; III², 56, 57, 167, 171, 411. — Importance de l'exemption des visites, II, 535. — Liberté des transactions, I, 484 à 491; II, CCIV, 407, 409, 418, 422, 426, 427, 444, 473, 553, 592, 632, 788, 803, 804; III, 322; III², 472 à 475, 477 à 479, 483 à 485, 488, 496, 497, 501, 504, 515, 551, 565, 568, 573, 584, 589, 670, 742; IV, 298. — Nature et effets, I, 195; II, CCLXVI, CCLXVIII, 333, 405, 408, 514, 644, 675, 681, 759, 770, 785, 796, 800; III, 37; III², 46; VI, 3, 261, 262; VII, 284 note 2, 286. — Prédilection de Colbert, VII, 180. — Privilège de non-dérogeance pour le commerce maritime, II, 449, 801 note 1. — Rapports avec la religion, II, 679. — Relations avec l'état des travaux publics, IV, 459, 472, 478, 480, 492, 493, 510, 553, 557. — Rétablissement et prospérité, I, 195, 489, 490; II, CCLXVIII, CCLXXI, CCLXXII, 50, 247, 252, 306, 407, 409, 416, 425, 426, 429, 452, 486, 493, 502, 506, 584, 605, 636, 644, 645, 785, 786; III, 24; III², 395, 396, 403, 449, 452; IV, 412; V, 518, 599, 607; VI, 203, 265; VII, CLXXII, CLXXIV, CLXXV, CLXXIX, 230. — Situation à l'avènement du Roi, II, CCLXVIII. — Sollicitude du Roi, II, 52, 416, 444, 484, 485, 528, 529; III², 560; IV, 412, 565; VI, 237. — Subventions du Roi, II, 718; VII, 297. — Subventions des États provinciaux, VII, 297 note 1. — Surveillance des gouverneurs et intendants des provinces, II, 89, 97, 106, 129, 209, 255, 299, 375, 454, 628, 662, 722, 746, 789; IV, 5, 61, 86, 251. — Traités entre les différentes nations, II, 52, 406, 409, 412, 417, 458, 486, 492, 496 à 498, 500, 506, 614, 634, 655, 678, 702 à 704, 803, 805, 807 à 811, 815 à 819, 822 à 832; VI, 207, 231; VII, 302, 303, 307, 308, 372. — — Les Français y sont impropres, II, 405; VII, 240.

Commerce (Chambres de). — en France, II, 556, 557. — dans les pays étrangers, II, 489, 509, 625, 631.

——— (Compagnies de). *Voy.* Compagnies.

——— (Conseil royal de), II, CCLXIII, 297 note 2, 426, 459, 517, 518, 544, 608, 610, 789, 793, 801 note 1, 818, 839; VII, 226, 228.

Commercy (Ville et château de), I, 203, 275; VI, 451; VII, 339.

Comminges (États de), IV, 148.

——— (Ville de). — Évêques : Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, V, 504*. Louis de Rechignevoisin de Guron, VII, 96 note 3; lettre de Colbert, VII, 88. — Tenue des Grands Jours, VI, 1.

——— (Gaston-Jean-Baptiste, comte de), ambassadeur en Angleterre, I, 31*; II, 421*, 433.

——— (M. de Pechpeirou de). *Voy.* Guitaut (Guillaume, comte de).

Commire (Le P.), VII, 371.

Commis. — aux recouvrements, II, 74 note 3, 99, 184, 206, 210, 217, 293, 297, 298, 347, 351 note 2, 359 note 2; IV, 35, 37, 178, 255; VII, 196, 227, 269. — des affaires extraordinaires, II, 294, 353. — des aides, II, 164, 174, 215, 381, 396, 586. — des arsenaux, III, 207, 216. — des commissaires de la marine, III, 166. — des compagnies de commerce, II, 459, 487, 637 note 3; III², 410, 422, 426 note 1, 430, 431, 437, 440, 455, 459, 472, 478, 484, 497, 502, 506, 528, 531, 553, 555, 559, 571. — des comptables, II, 753. — du contrôle général des finances, VII, 196. —

des Cours supérieures, II, 303. — des domaines, II, 250. — de l'Épargne, VII, 202, 203, 205, 212. — des fermes, II, CCXLVIII, 70, 122, 182, 183, 203, 250, 277, 320, 336, 395, 502, 538, 566, 770, 792, 794, 795, 797, 798, 801; III, *100;* III², 644; IV, 24, 34 à 36, 299, 337, 338, 341, 574; V, 565; VII, 286, 296, 299, 406. — des fortifications, V, 112. — des fournisseurs de la marine, II, 217; III, 241, 535; III², 190; IV, 97. — des gabelles, II, 183, 184, 239, 240; IV, 323, 337, 341, 346, 349. — des galères, III², 676. — des greffes, III, 53; VI, 21. — des hôpitaux de marine, III, 7 note 2. — des intendants, V, 54, 55. — des manufactures, II, 512, 641 note 1, 655, 691, 724, 725, 728, 730, 735, 738, 739, 742, 832 à 840, 851. — des mines, IV, 425, 429, 431 note 1, 584, 585, 589. — des ministres et secrétaires d'État, II, CXC, CXCVI, 26, 28; III, 499; III², 71, 191, 194, 196, 204, 207, 208, 210; V, 526; VII, CLXXXV. — des munitionnaires de la marine, III, *224;* III², 58, 97, 610, 655, 662, 666, 678. — du papier timbré, II, 363. — des péages, V, 309. — des receveurs, II, 264 note 1, 355; IV, 194. — du terrier, II, 205; VII, 411. — du Trésor royal, II, CCLI; V, 454. — du trésorier de l'extraordinaire, II, CXCVIII. — du trésorier des fortifications, V, 13, 36, 75, 189 note 2, 190. — des trésoriers de la marine, II, 695; III, 21, 26 note 1, 228, 246, 249, 253, 279, 303, 318, 405, 406, 412, *2, 10, 24, 37, 239;* III², 66, 381, 382, 583, 652. — des trésoriers des ponts et chaussées, IV, 527, 528 note 2. — des vivres, I, 304; III, 99, 106, 107, 441, *1;* III², 677; VI, 322.

Commis généraux. — des colonies, III², 673. — des fermes, VII, 299. — des manufactures, II, 540.

Commissaires. — d'une chambre des comptes, IV, 599. — du Châtelet, II, CCXLVIII note 1; VI, 46, 394, 418; VII, 381. — du clergé, III², 52; VI, 149. — des compagnies de commerce, III², 552, 553; VII, 458. — du Conseil des finances, II, CCXXXV, CCLIII. — des conseils de guerre, III², 125. — des États provinciaux, II, 497; IV, 306, 326. — des Parlements, II, CCLIII; VI, 166, 191, 192. — de la Sorbonne, VI, 168, 169, 171, 172, 180, 445.

Commissaires députés par le Roi. — aux assemblées du clergé, III², 52. — à la Chambre de justice, II, CCIV, CCV *err.*, CCVI; VII, 173, 174, 195, 196, 201, 219, 220, 223, 224. — à la Chambre des poisons, VI, 416, 417, 423. — à la Chambre du tiers et danger, II, 276 note 2. — aux États provinciaux, II, CCXXXIV, CCXXXVII, 84, 241, 305, 306, 423, 741; III, 163; IV, 13 note 3 à 18, 21 à 23, 26, 43, 54 note 2, 62, 70, 81, 89, 90, 218, 306, 567, 568, 571; circulaire de Colbert, IV, 54 note 1. — aux Parlements, IV, 21. — aux synodes protestants, VI, 98 à 100, 124, 139, 157. — pour l'agrandissement de Marseille, III, 400, 401; IV, 46 note 3. — pour l'aliénation de domaines, I, 521, 522, 525. — pour le canal du Languedoc, IV, 307, 400, 572 à 575. — pour la confection du terrier, II, 766 *err.;* VII, 267, 410. — pour les emprunts des communautés, IV, 606 note 1. — pour l'entretènement des travaux publics, IV, 423. — pour la liquidation des dettes des communautés, II, 788; IV, 132. — pour la liquidation du douaire de la Reine mère, VII, 188. — pour la réformation des forêts, IV, 197 à 202, 213 note 2, 218, 219 note 3, 221 à 223, 235, 242, 246, 248 note 1, 254, 255, 265 note 1, 267, 268, 565 à 569, 591; circulaire de Colbert, IV, 245. — pour la réformation de la justice, III, 378; VI, 373, 375, 376, 380, 382, 384, 386, 387, 401. — pour le règlement des ordonnances de marine, III², 53. — pour le remboursement des rentes, II, 757. — pour la réunion des domaines, II, 762. — pour la vente du foin à Paris, VI, 393.

Commissaires. — aux saisies réelles, I, 91; VI, 178; VII, 221. — des chaînes, III,

242 note 1, 543, *100;* IV, 2 note 1. — des constructions maritimes, en Angleterre, III, *25, 126.* — des fortifications, V, 143. — des gabelles, IV, 371. — des galères, III, 8, *236, 238;* III², 113, 677, 678. — des guerres, II, CCXLVIII, 778; VI, 373; VII, 336, 337. — des haras, VII, 448. — de l'hôpital des galères, III, *39.* — de marine, II, 475; III, 7 note 2, 117, 127, 159 à 161, 166, 168, 173, 181, 194, 195, 205 note 1, 219 note 1, 225, 227, 254, 286 à 289, 317, 323, 325, 336, 342, 360 note 1, 371, 379, 411, 419, 421, 422, 464 à 466, 470, 480, 488, 510, 570, *5, 32* note 3, *70* note 1, *72, 90;* III², 8, 54, 57, 58, 62, 67, 94, 97, 101 note 1, 105, 109, 113, 119 à 126, 129, 161, 167, 377, 383, 447 note 1, 508, 583, 589, 662 à 664, 667, 675, 706, 716, 719, 729, 732; V, 91; instructions de Colbert, III, 193. — des revues, VI, 259. — des tailles, II, CCXXXVI; VII, 167, 192. — des vivres, III, 25.

Commissaires pour le règlement de questions internationales, I, 465; II, 636, 825, 828, 829; III, 424; IV, 183; V, 9, 276; VI, 448 note 1.

——— apostoliques. *Voy.* Apostoliques (Commissaires).

——— départis. *Voy.* Intendants.

——— enquêteurs au Châtelet, VII, 381.

——— généraux. — dans les poursuites contre les faux nobles, II, 78. — de l'artillerie de marine, III, 226, 404. — des fortifications, V, 28, 84, 86 à 88. — des galères, III, 360 note 1. — de marine, II, 578 note 2, 584, 801; III, 117, 127, 142, 166, 226, 250 note 1, 375, 526, 567, *13;* III², 54, 57 à 59, 61, 66 à 68, 99, 105, 119, 123, 146, 148, 656, 661, 666, 667, 675, 706; VII, 303, 310, 311; circulaires et instructions de Colbert, III, 193, *1, 3.* — des poudres et salpêtres, VI, 318. — des tiers des prises, I, 104. — des vivres, III, 116, 156.

——— ordonnateurs des dépenses, V, 577.

Commissaires de quartier. *Voy.* Commissaires du Châtelet.

Commissionnaires en marchandises, II, CCLXX, 533, 664, 665, 681.

Commissions. — du Conseil, IV, 77. — des États provinciaux, IV, 127, 128.

——— des impositions, II, CCXXXIV, 13, 43, 72, 84, 111, 113, 132, 138, 184, 185, 193, 203, 229, 241, 252, 352, 376, 782; IV, 27 note 1, 37, 132, 150, 160, 173 à 175, 184, 252, 513, 527; VII, 197, 277 note 1, 279, 320, 403.

——— des capitaines, III, 137, 138, 366 note 3, 536, *28.* — des chefs d'escadre, III, 466. — des commandants des colonies, III², 609. — des commissaires de marine, III², 105, 123. — des élus, VII, 196. — des gardes forestiers, IV, 248 note 1, 254, 260, 261. — des grands maîtres des forêts, IV, 195 note 1, 264, 288. — des ingénieurs, V, 9, 441. — des inspecteurs des travaux publics, IV, 444 note 3. — des intendants, II, 256, 303, 312 note 3, 367; III², 634; IV, 75 note 1, 76, 78, 108, 109. — des intendants des colonies, III², 595, 600. — des intendants de finances, VII, 390. — des intendants de marine, III, 232. — des jurés des manufactures, II, 833, 838. — des officiers des forêts, IV, 239 note 2, 241, 255. — des officiers des galères, VII, 305. — des officiers de marine, III, 92, 141, 142, 189, 224, 466, *93;* III², 117, 604; VII, 304. — des procureurs du Roi, VII, 279. — des réformateurs des forêts, IV, 18, 114 note 1, 184, 188, 193, 203, 205, 214, 218, 221, 222, 249, 259, 289. — des surintendants des finances, VII, 200. — pour armer des vaisseaux, II, 408, 668, 690; III, 38, 47, 603. — pour pouvoir commercer aux colonies, III², 669. — pour la confection du terrier, VII, 409, 410. — pour la liquidation des dettes des communautés, IV, 4, 26, 44, 52 note 1, 127, 173, 174. — pour la poursuite de faux nobles, II, 754. — pour un procès, III², 639. — pour la réformation de la

justice, VII, 263. — diverses, III, 321 à 323, 378; III², 45, 46, 63, 546; IV, 134, 207, 325; V, 64, 108 note 1, 363.
Commissions du grand sceau, II, 12; IV, 17, 513, 597.
—— des impositions espagnoles, II, 144. — de la marine anglaise, II, 408.
—— données par les marchands étrangers pour leurs achats en France, II, 627, 665; VII, 230.
Committimus. (Lettres et privilèges de), II, 787; III, 138; III², 542; V, 549; VI, 19; VII, 439.
Commode, buste et statue, III², 237, 245.
Communautés municipales. — Aliénations, II, 97, 379; IV, 127, 576, 577, 607. — Archives, II, 11. — Assemblées, IV, 138. — Biens, II, 90, 97, 197, 323, 324, 379; IV, 127, 128, 197, 202, 203, 250, 256, 257, 285, 293, 434, 569, 576, 577, 591, 607. — Cadastre, IV, 54. — Cautions fournies aux soldats rengagés, III, 487. — Chambres, IV, 173. — Comptes, II, 197, 198; IV, 316 note 1; VII, 315. — Consuls, V, 358. — Crédit, IV, 180. — Deniers d'octroi, IV, 115. — Dettes, II, CCLXVIII, 642; IV, 114, 135, 164, 166, 167, 173, 175 note 1, 178, 179, 238 note 2; VII, 315 note 2. — Droits de pâturage, IV, 280. — Emprunts, II, 150; IV, 58, 138, 139, 606 note 1, 607. — Entretien des routes, IV, 517, 555, 561. — Fournitures et logements militaires, III, 26, 88, 375; IV, 48 note 4, 79, 98, 126, 142, 143 note 1; V, 51; VI, 223; VII, 444. — Friponneries des consuls, IV, XXVIII note 2. — Impositions particulières, II, 184, 185, 197; IV, 128; VI, 308. — Liquidation des dettes, II, CCXVI, CCLXVIII, CCLXXII, 49, 126, 134, 150, 156, 165, 173, 290, 527, 627, 679, 707, 709, 718, 731, 733, 788; IV, 4, 5, 14, 26, 37, 38, 44, 50 à 52, 57 à 60, 62, 63, 70, 77, 84, 85, 88, 91, 93, 94, 100, 101, 114, 127, 128, 131, 132, 134, 135, 137, 138, 141, 146, 149, 150, 154, 155, 158 à 160, 164, 166 à 168, 170, 172 à 175, 178 à 180, 282, 283 note 2, 298, 391, 452, 570, 576 à 578, 605, 606; VII, 14, 275, 279, 288, 316 note 2, 319, 320. — Marguilliers, III, 375. — Payement des impositions, II, 7, 98, 105, 146, 279 note 2, 290, 295, 371; III², 170, 171; IV, 35; VI, 207. — Procès, II, 48; IV, 127, 607. — Ravages des troupes, IV, 19 note 3. — Réparation des églises, IV, 606 note 1, 607. — Répartition des corvées, IV, 481; V, 71, 74, 103. — Syndics, III, 375; IV, 90 note 1, 577; V, 102. — Travaux publics, I, 379; II, 198; IV, 350 note 2, 461, 467, 468, 479; V, 60 note 1, 142. — Usurpation des domaines du Roi, IV, 253 note 1. — Usurpations commises par les gentilshommes, IV, 213. — *Voy.* Villes.
Communautés. — d'artisans et d'ouvriers, II, CCXLVIII note 1, 325, 328, 591, 834 à 836, 838, 839, 841; VI, 53; VII, 433. — de marchands, II, 440, 693; IV, 504; VI, 53. — religieuses, I, 538; IV, 154; V, 166 note 1; VI, 383; VII, 371, 397. *Voy.* Abbayes, Couvents, Religieux.
—— (Assemblée des). *Voy.* Provence.
Communaux, IV, 503, 576, 607.
Comorin (Cap de), III², 469.
Compagne, sur les galères, III², 677.
Compagnies d'assurance, VII, 289.
—— de commerce. — dirigeant des manufactures, II, 689 note 1. — encouragées par Colbert, IV, 40. — Actions volontaires, II, 802; III², 502, 532, 552, 553. — Assemblées générales, III², 532. — Associés, II, 718, 802. — Avances et gratifications du Roi, II, 141, 428. — Bâtisses, II, 729, 730. — Bilans, III², 426. — Bureaux, III², 531. — Caissier, II, 802. — Capitaux, III², 556. — Commis, II, 459, 487, 637 note 3; III², 410, 422, 426 note 1, 430, 431, 437, 440, 455, 459, 472, 478, 484, 497, 502, 506, 528, 531, 553, 555, 571. — Commissaires, VII, 458. — Comptes, III², 504, 508, 510, 528, 529, 550, 555,

571. — Comptoirs, III², 420, 421, 508, 555, 556, 570. — Correspondants, II, 474, 475, 531 note 3. — Création, I, 195, 527; II, 123, 460, 642, 796; III, 111, 133; III², 48, 705, 739; VI, 398; VII, CLXXII, CLXXIX, 305. — Dépenses, II, 638. — Dettes, III², 529, 532, 571, 580. — Directeurs, II, 428 note 2, 432, 437, 456, 459, 466 note 1, 531 note 3, 557, 640, 721, 800 à 802; III, 38, 210, 211, 265, 271, 331; III², 12, 401, 410, 416, 417, 421, 424 à 431, 435, 437 à 439, 441, 456, 461, 462, 465, 466, 468 à 470, 474, 475, 478, 479, 489, 495, 505 à 510, 523, 532, 547 à 550, 552, 554, 557, 570, 571; VII, 356. — Effets, II, 802; III², 531, 552, 568. — Entrepôts, II, 489, 625, 626, 631, 635; III², 420, 421, 437, 440, 462, 465, 469, 511, 570. — Fournitures à la marine, II, 801; III, 220; III², 65, 66, 81, 90, 144, 151. — Intéressés, II, 428, 439, 466, 547, 605 note 3, 642, 646, 661, 662, 665, 785, 800 à 802; III², 482, 483, 531, 552, 553; VII, CLXXV. — Magasins, II, 459, 558, 572, 575 note 1; III², 12, 422, 430, 437, 473, 474, 588; V, 315. — Monopoles, III², 473, 477, 478, 488, 501, 503. — Non-dérogeance accordée aux intéressés, II, 800. — Privilèges, II, 466 note 1, 642, 662, 800, 801; III², 739, 740; VI, 134. — Relations entre elles, II, 531. — Subsides et subventions, II, 456, 496, 558, 593, 600 note 1, 613, 614, 637, 800; III², 102, 415, 471, 504 note 1, 572; VII, 245, 254. — Suppression, III², 740. — Syndics, III², 415. — Vaisseaux, II, CCLIX, 431, 459, 487, 531 note 3, 558, 572, 575 note 1, 593, 598, 600, 606, 613, 626, 637, 645, 646, 800, 801; III, 39, 44, 49, 51, 84, 97, 109, 114, 129, 151, 266, 271, 347, 420, 460; III², 79, 102, 417, 420, 421 à 424, 428, 429, 433, 458, 459, 461, 463 à 465, 474, 477 note 2, 478 note 2, 480, 485, 497, 501, 503, 504, 510, 511, 513, 548, 555 à 557, 568, 570, 658; V, 294 note 1, 343. — *Voy.* Agier, Angleterre, Bastion, Bordeaux, Canada, Chauvigny, Cette, Hollande, Indes occidentales, Indes orientales, Levant, Nord, Occident, Pyrénées, Sénégal, Vendôme (le cardinal de).

Compagnies. — pour l'exploitation des fermes, II, CCXLV, 27, 84, 125, 308, 309; IV, 62. — pour les fournitures de la marine, III, 395. — pour les manufactures, VII, 296, 297. — pour les travaux publics, IV, 407, 453, 455, 456. *Voy.* Mines.

——— judiciaires. — allant saluer le Roi en voyage, VI, 324. — assistant en corps aux cérémonies religieuses, VI, 115, 299, 312. — consultées pour la réformation de la justice, VI, 376. — convoquées par députés, VI, 290, 291. — corrompues, IV, 32. — gagnées par Fouquet, II, 35, 42. — haranguant le Roi, VI, 345. — intéressées dans les aliénations, VII, 179. — protégeant le commerce, II, 428, 439, 789. — promptes à s'émanciper, IV, 513. — se servant du sceau royal, IV, 25. — — siégeant par semestre, VI, 430. — Admission des traitants, II, 759. — Degrés de parenté entre les membres, VI, 19. — Différence des styles et usages, II, 278. — Enregistrement et vérification des édits et des ordonnances, II, CCXXXII, 260, 762; III², 119, 120; IV, 242, 317. — Gages, II, CCXV, 43, 56, 367, 369; VII, 192. — Juridiction, I, 376; II, 21, 51, 79, 197; IV, 50, 85. — Officiers, VII, 198, 286. — Réformation, VI, 9. — Relations avec Émery, II, 23. — Relations avec les intendants, IV, 31, 33. — Remontrances, II, 261. — Supputation des voix, I, 324, 331. — *Voy.* Cours, Parlements, etc.

——— souveraines, I, 182, 324, 331, 376; II, CCVIII, CCXV, CCXXXII, CCLXXII, 21, 23, 29, 33, 35, 42, 43, 51, 56, 79, 369, 428, 439, 789; III², 49; IV, 31 à 33, 50, 85, 317; VI, 9, 17, 19, 345, 371, 378 à 387; VII, 167, 173, 178, 179, 286. — subalternes, II, 789; IV, 32;

VII, 178. — supérieures, II, 197, 278; IV, 78; VI, 437.
Compagnons. — fontainiers, V, 340, 341. — imprimeurs, II, CCXLII note 2. — teinturiers, II, 840. — dans les manufactures, II, 787, 839. — de marine, III², 447 note 1.
Compans (M.), consul à Gênes, III, *18, 42;* III², 34 note 3, 159, 180, 362. — Lettre de Colbert, II, 102 note 1; III, *42* note 1; V, 411 note 2.
Comparaison des taux (Pourvois en), II, 171, 175, 218.
Compensation (Requêtes de). *Voy.* Requêtes.
Compiègne. — (Capitainerie de), V, 553. — (Château de), V, 568. — (Forêt de), I, 175; IV, 187, 193, 196, 204, 208, 211, 283. — (Maîtrise de), IV, 235 note 2, 283, 564. — (Ville de), I, 1, 12, 13, 16 à 18, 117, 192, 220, 243, 252, 259, 262, 263, 306, 498; II, CCXXII, CCXXIX, 444, 446; IV, 193, 197; VI, 191, 192, 309, 345; VII, 147, 151, 338.
——— (M.), savant, V, 475, 477, 478, 484, 486, 488, 489; VII, 376.
Comporté (Philippe Gautier de), prévôt de la maréchaussée du Canada, III², 608*, 618, 644.
Compositions. — entre les traitants et les redevables, II, 287, 289. — entre les troupes et l'habitant, IV, 118; VI, 251 à 253. — entre les villes et les ennemis, VII, 260.
Comprovinciaux (Évêques), VI, 154.
Comptables. — Amnisties, II, 758. — Cautions, II, 753; VI, 249; VII, 196 note 1, 199, 200. — Commis, II, 753. — Débets et décharges, II, 151, 152, 246, 751 à 753, 777 à 779; IV, 13, 170, 178; V, 450; VI, 363; VII, 149, 160, 169, 171, 208. — Dépenses, II, 29. — Hypothèques sur leurs biens, II, 764. — Inspection, II, 762. — Résidence obligatoire, II, 754. — Responsabilité, I, 101. — Serment prêté aux Cours des comptes, VII, 210.
——— (Dépenses), II, 749, 750 *err.* — (Quittances), II, 326, 384; VII, 212, 213.
Comptablies. — de Bordeaux, II, 122, 130, 800; VII, 285. — de Charente et Marans, VII, 264.
Comptant (Dépenses par), II, 28.
——— du Roi, II, 773, 782; VII, 246. *Voy.* Certifications, Menus, Ordonnances.
Comptants (Fonds), I, 101; II, CCII, CCVI, 749, 750 *err.*, 765, 782; V, 269; VII, 174, 193 à 196, 204, 212. *Voy.* États de comptant.
Comptes. — Présentation et jugement, II, 246; VII, 191, 192, 315.
——— (Chambres et Cours des), II, 92, 246, 369, 752, 754, 779; IV, 38, 65, 159 note 2, 193, 599, 606; V, 275, 432, 484; VI, 11, 373, 379, 450; VII, 219, 276, 277, 315, 409, 410. *Voy.* Bar, Bretagne, Dauphiné, Dijon, Grenoble, Lille, Metz, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Navarre, Paris, Pau, Provence, Rouen. — Auditeurs, IV, 316 note 1; V, 466, 492; VI, 199. — Conseillers maîtres, IV, 65; VI, 64; VII, 214, 217, 266. — Correcteurs, VII, 394. — Officiers, II, 29.
Comptoirs des compagnies de commerce, III², 420, 421, 508, 555, 556, 570.
Comtat-Venaissin (Pays du), II, 12, 113, 469, 470, 479, 481, 495; VI, 210; VII, 258, 259.
Comte (M. Le), capitaine, II, 81.
Comté-pairie, IV, 106.
Comte (Le), vaisseau, III, 165, *92* note 1, *141;* III², 684.
Comtesse (M.), payeur de rentes, II, 718.
Comtois (Les). *Voy.* Franc-Comtois.
Conart (Madame), directrice d'une manufacture, II, 712 note 1.
Concarneau (Ville de), IV, 68.
Conception (Fête de la), à Paris, VI, 433 note 3.
Concessions. — aux colons, III², 409, 444, 445, 497, 521, 529, 534, 536, 541, 579, 595, 598, 607, 616, 617, 645, 704. — aux compagnies de commerce, II, 637; III², 48, 390, 406, 413, 469. — aux voyageurs, III, 239.
——— d'octrois. IV, 38, 61, 177, 484.

Conches. — (Élection de), II, 208. — (Ville de), I, 510.
Conciergerie (La), à Paris, I, 409; III, 62 note 1; VI, 27.
——— du parlement de Provence, VI, 439.
Concierges. — de châteaux royaux, I, 97, 164; V, 255, 459, 460, 463, 464, 562. — du Conseil, V, 254. — de l'hôpital des galères, III, 7 note 2, *14, 38.* — du Jardin des plantes, V, 534. — des prisons, II, 2, 3. — (Capitaines-), V, 450.
Conciles, III², 634; V, 493, 504; VI, 98, 103 à 105, 108, 109, 111, 382, 384, 436 note 1, 493; VII, 133, 378, 452, 460. *Voy.* Bâle, Espagne, Nicée, Orléans, Trente.
Conclave pour l'élection d'un pape, III, 201 note 2.
Conclusions des procureurs généraux, IV, 34; V, 323.
Concordats entre les papes et les rois de France, I, 257; VI, 85, 87, 88, 108, 112, 155; VII, 258.
Concorde (La), statue, III², 243.
Concussions, II, 151, 152, 184, 234, 235, 298, 321, 395, 758; III², 481; IV, 132, 486, 513, 523 note 1; VII, 176, 276, 277.
Condé (Henri de Bourbon, prince de), I, 437*; V, 553.
——— (Princes de). *Voy.* Duc (M. le), Prince (M. le).
Condé-Saint-Libières (Village de), VI, 69.
Condé-sur-l'Escaut (Ville de). — Gouverneur: lettre de Colbert, V, 402 note 2. — citée, II, CCLIII, 835; III², 637; V, 275, 276; VI, 330, 461; VII, 86 note 2.
Condom (Ville de). — Évêque (Jacques Goyon de Matignon), VI, 142*; lettre de Colbert, VII, 100 note 1. — citée, IV, 549 note 1.
Conducteurs. — de chevaux, V, 224 note 3. — de galériens, III, *100;* III², 217, 654.
Conduites d'eau à Rome, V, 393.
Conférence des ordonnances, III², 2; VI, 375.
Conférence (Île de la), VI, 216.
——— (Porte de la), à Paris, V, 276.
Conférences. — pour la conversion des protestants, III², 384; VI, 124, 138, 139 note 1, 140 à 143. — pour la réformation de la justice, VI, 369 à 391.
Confesseurs, II, 33; III², 530; IV, 125.
——— du Roi, V, 256. *Voy.* Chaise (Le P. de La). — de la Reine mère, I, 183.
Confessions (Secret des), III², 578.
Confirmation des élus à des bénéfices, VI, 89, 108.
——— de justices usurpées, II, 308.
Confiscation. — (Droit de), II, 769. — (Peine de la), IV, 219 note 3.
Confiscations. — attribuées aux propriétaires d'une prison, VI, 390. — reçues par les fermiers au Canada, III², 608. — d'appointements, III², 604. — de biens de commissionnaires hollandais, II, 664. — de biens de rebelles, VII, 337. — de blés, IV, 282. — d'espèces monnayées, II, 721, 727, 728, 778; VII, 420. — d'étain non marqué, II, 769. — d'immeubles, IV, 61 note 1. — de marchandises, II, CCIV, 192, 372, 373, 460, 521 note 1, 540, 545, 546, 553, 610, 671, 806, 813, 820, 827, 830, 831, 834 à 837, 840, 851, 853; III², 527, 528, 604, 658, 670; VII, 286, 307, 308. — du principal des usuriers, VII, 181. — de tabacs entrés en fraude, VII, 405. — de vaisseaux, II, 407, 462 note 1, 798; III, 408, 497, 536, *35;* III², 484, 487, 491 à 494, 496, 498, 500, 504, 527, 670.
Conflans (Pays de). — Ferme des gabelles, IV, 573. — Forges, IV, 587, 590. — Mines, IV, 580, 583.
Conflans-l'Archevêque (Traité de), VI, 109.
Conflits de juridiction, VI, 380, 390.
Confolens (Ville de), II, 367 note 2.
Conformation des payements faits à l'Épargne, II, 44.
Confréries. — religieuses, II, 369, 370; VII, 379. — d'ouvriers. *Voy.* Orfèvres. — de pénitents, II, 369.
Congé (Droits de), II, 182, 790 à 792, 794; III, 323; III², 705, 706; VI, 270, 273.

Congélations envoyées à Colbert, VII, 65 note 1.

Congés. — de chasse, III², 639. — pour la traite des pelleteries, III², 608. — pour le transport de marchandises, II, 182. — pour les voyages en mer, III², 705.

——— aux directeurs des compagnies de commerce, III², 571. — aux élèves de l'académie de Saint-Luc, V, 394. — aux intendants, II, 217; IV, 298. — aux matelots, III, 235, *219*; III², 665. — aux officiers, III, 202, 203, 419, 468, 536, *71*, *72* note 1; III², 85, 604; VI, 259. — aux soldats, III², 720.

Congis (M. de), capitaine des Tuileries. — Lettre de Colbert, VI, 76.

Congius, mesure antique, III², 245.

Congo (Pays du), II, CCLXIV.

Congrégations. — *de propaganda fide*, VI, 93. — des évêques et réguliers, VII, 364.

Conjurations (*Les*), traité historique, V, 547.

Connaissements de vaisseaux, III, 7, 133, *35*, *153* note 2.

Connétables. — d'Espagne, VII, 232. — de France, III², 705; VI, 11. *Voy.* Bourbon (Charles de), Châtillon, Guesclin (B. du), Lesdiguières, Montmorency, Richemont.

Connétablie. — Archers, II, CXCIII. — Prévôt, II, CXCI à CXCIII. — Réformation, VI, 11.

Conquérant (*Le*), vaisseau, III, *171* à *174* note 1, *179*, *180* note 1; III², 83, 682, 700.

Conquet (Port du), III, 126 note 1, 183, 384, 459 note 2 à 461.

Conquête de Jérusalem (*La*), ouvrage offert à Colbert, VII, 371.

Conrart (Valentin), homme de lettres, V, 468 à 470, 472, 474, 476, 478, 481, 484, 485, 593*, 597, 598.

Conringius (Hermann Conring, dit), professeur de droit à Helmstedt, V, 307, 468, 470, 471, 473, 475, 478, 480, 482, 484, 486, 592, 605, 607, 609, 616, 618, 620 à 623, 625, 626, 628, 629, 633, 637, 639, 640 à 643, 649, 650. — Lettres de Colbert, V, 306*.

Conroy. *Voy.* Corrois.

Conseil du Roi en général, I, 534 à 536; III², 49, 71 à 73, 84, 98, 216, 573, 657, 704; IV, 17, 78, 570, 573, 574, 576; V, 254, 357, 525 note 1, 534, 559, 584, 585; VI, 230 note 1, 289, 345, 363, 370, 371, 387, 391, 469, 486; VII, CLXXIX, CLXXXVII, 178, 219, 256. — (Commissions du), IV, 77, 193. — (Gages du). *Voy.* Gages.

——— de commerce, II, CCLXIII, 297 note 2, 426, 459, 517, 518, 544, 608, 610, 789, 793, 801 note 1, 818, 839; VII, 226, 228.

——— des dépêches. — appelé hors Paris, I, 181, 182. — présidé par Marie-Thérèse, III², 147; VI, 102, 293, 294, 297. — Attributions, I, 227, 308; II, CXCIV note 2 *err.*, 23, 822, 853; III, 208; III², 51; IV, 25, 80, 81, 91 à 94, 109, 115, 128 note 1, 132, 134, 141 note 1, 146, 147, 153, 155, 157, 161, 163, 164, 168, 172, 174, 178, 207, 208, 210, 213 note 2, 271, 274, 276, 284 note 2, 306, 349, 385, 405, 418, 428, 447, 454, 458, 475, 476, 480, 481, 485, 493 note 2, 505, 510, 514, 528 note 1, 533, 536, 540, 549 note 1, 554, 565, 569, 575 note 1, 593, 594, 600, 606 note 1; V, 5, 127, 142 note 1, 304, 445, 446, 519, 538, 555; VI, 67, 75, 78 note 3, 100, 101, 140, 150, 178, 290, 318, 405, 440, 469; VII, CLXXVIII, 66, 111, 123, 149, 151, 157, 158, 221, 319, 320, 390.

——— d'en haut. — organisé à la majorité du Roi, I, 124. — Attributions, I, 186, 500; II, 408, 795 note 2, 813; III², 426.

——— d'État et des finances, avant 1661, I, 105, 164, 190. 199 note 1, 202, 317, 321, 465, 505; VII, 171, 174, 177, 198, 200, 213.

——— des finances. — Attributions, II, CXCVI à CXCIX, CCXV, CCXXIX, CCXXXI, CCXLVI, CCLIII, CCLVI, CCLXIX à CCLXXII, 2 à 6, 13 note 2, 27, 40, 42, 47 à 50, 52, 55, 76, 84 à 87, 119, 120, 131, 143,

146, 147, 153, 179, 180, 181, 185, 188, 196 note 1, 203, 205, 209, 210, 212, 214, 217, 225, 236, 251, 256, 259, 263, 267, 270, 271, 283 note 2, 286, 287, 297 note 2, 298, 301, 303 à 305, 308, 312 note 3, 315, 325, 332, 334, 347, 356 à 360, 362, 364, 367 à 370, 383 à 385, 391, 395, 419, 423, 425, 440, 479, 493, 495, 546, 564, 565, 573, 575, 582, 588, 594 note 1, 598, 599, 601 à 605, 639, 642, 645, 682 note 3, 688, 692, 698, 718, 721 note 2, 727, 749, 750, 752, 755, 756, 762, 766, 769, 770, 778, 784, 789, 790, 794, 795 note 2, 796, 801, 833, 853; III, 26, 235, 326, 364, 418, 452, 573 note 2, *161* note 5, *162;* III², 170, 393, 394, 396, 504, 536, 552, 571, 598, 609; IV, 13, 37, 51, 54, 58, 75 à 77, 155, 186, 189, 197, 202, 214, 221, 230 note 2, 235, 238, 246, 258, 263 à 265, 297, 352 note 2, 378, 407, 563; V, 116 note 1, 276, 559; VI, 39, 72, 285, 344, 345, 371, 469; VII, 165, 204, 208, 209, 211, 226 à 228, 233, 263 à 265, 267, 274 à 276, 279, 287, 290, 298, 316, 317, 390, 402, 403, 410, 411, 415, 418 à 435. — Commissaires, II, CCXXXV, CCLIII. — Exclusion des membres pourvus d'autres charges, VI, 304, 305. — Greffe, II, 30; VII, 196, 197, 199, 202, 219, 265, 424 note 2. — Officiers, II, 54. — Organisation, II, CCI à CCIII, 4, 5, 33, 749. — Secrétaires, VI, 35 note 1; VII, 220, 346.

Conseil de justice, VI, 7 à 9, 14, 21, 371, 377, 398, 400.

—— des parties. — Attributions, I, 253, 257, 271, 273; II, 262; III, 78 note 1, 276 note 2, 502; III², 497, 634; IV, 5, 252, 253, 399; V, 427, 546, 547; VI, 6, 8, 30; VII, 49, 188, 390. — Avocats, V, 648. — Greffe, II, 30. — Officiers, II, 54.

—— d'Angleterre, II, 822, 823; III, *36.* — d'Aragon, II, 711. — de Boston, III², 515. — de Danemark, V, 639. — d'Espagne, II, 522, 526, 587, 669, 710; III, *194;* VII, 232, 307. — de Gênes, III², 30. — de l'ordre de Malte, VII, 363. — de Portugal, III², 494, 495.

Conseil ecclésiastique de Mazarin, I, 286, 287.

—— (Grand). *Voy.* Grand Conseil.

Conseillers. — clercs. *Voy.* Clercs. — confidentissimes, en Allemagne, V, 642. — de l'Académie des beaux-arts, V, 446 note 1. — au Châtelet, V, 627. — au Conseil royal, II, 86; VII, 390. — aux Conseils souverains des colonies, III², 535, 577, 581, 588, 642. — aux Cours des aides, IV, 4. — d'État, I, 271; II, 84, 500, 760 note 1; III², 98, 126; IV, 600; VI, 7 à 9, 18, 398 à 400; VII, 338, 390. — en parlement, I, 430; II, 222, 223, 445, 653; IV, 232 note 1, 318, 567, 569, 575; V, 220, 591, 593; VI, 4, 12. — des présidiaux, IV, 542. — de ville, VI, 351; VII, 401.

Conseils. — des constructions maritimes, III, 300, 307, 309, 346, 383, 403, 481, 533, 561, *126, 130, 180, 181;* III², 40, 68, 106, 380, 674, 675; V, 312, 313, 529. — de guerre, III, 81, 82, 369, 508 note 1, 550, 559, *91, 160;* III², 69, 119, 125, 126, 392, 723, 725. — de marine, III, 118; III², 7, 119, 122, 125, 126, 667. — de police des manufactures, II, CCLXXI, 610, 612, 838 à 841. — de terre. *Voy.* Conseils de guerre. — de ville, IV, 11; VI, 338 note 3, 351, 442; VII, 371. — privés des princes d'Allemagne, V, 620. — provinciaux, IV, 70; V, 30. — souverains. *Voy.* Alsace, Canada, Colonies, Dauphine (Île), Ensisheim, Roussillon.

—— des compagnies de commerce, III², 506.

Conserans (États de), IV, 148.

—— (Ville de). — Évêque (Bernard de Marmiesse), IV, 352*. — Sédition, IV, 323.

Conservateurs. — des bâtiments du Roi, V, 384. — des hypothèques, II, 767, 768. — des lois et de la paix à Gênes, III², 285. — du peuple romain, III², 230, 245, 246.

Conservateurs (Contrôleurs-). *Voy.* Contrôleurs.
—— (Juges-). *Voy.* Juges.
Conserve (Bureau de) des fermes, II, 123.
Conserves pour la vue, VII, 73.
Consignations, II, 223; VI, 178, 337.
Consistoires protestants, VI, 175, 431, 432, 443 note 2.
Consistoriaux (Bénéfices), I, 227; VI, 87, 88, 290.
Consoles de Versailles, V, 328.
Consommations de l'Épargne, VII, 221.
Constance (Le frère), III, *89*.
Constant (*Le*), vaisseau, III², 682, 684.
Constantin, empereur romain, V, 500; VI, 380; VII, 384.
—— (Arc de), à Rome, III², 232.
Constantin. — Statue, III², 236. — Tableaux, III², 238. — Tapisseries, V, 500.
Constantine (Coqs et poules de), V, 354 note 1.
Constantinople (Ville de). — Achats d'esclaves, III, 188, *39*; III², 329, 369. — Achats de livres, VII, 104, 453. — Ambassadeurs de France, II, CCLVII, 472, 491, 796, 845; III, 184; IV, 148; V, 304; VI, 66; VII, 104, 305, 455. *Voy.* Cézy, Guilleragues, Forêt (La), Haye-Ventelet (La), Nointel. — Capucins, II, 471 note 3, 518, 575. — Colonie génoise, III², 283. — Commerce, V, 374; VII, 424, 461. — Croisières de vaisseaux français, II, 850; III, 120 note 1, 245, 247, 249, 356 note 1, *209*. — Douanes. *Voy.* Tefterdar, Turquie. — Droits de consulat, II, 847. — Éducation donnée aux jeunes Français, II, 575; V, 304. — Empereurs chrétiens, V, 385 note 3. — Impératrices, III², 251. — Quartier de Galata, VII, 457. — citée, II, 738; III, 99, *230*; V, 375; VI, 234, 279.
Constitutions dotales, VI, 397.
Constitutions. — ecclésiastiques, VI, 114. — synodales, VII, 378.
Constructions maritimes. — (Commissaire des), en Angleterre, III, *25*, *126*. — (Conseil des), III, 300, 307, 309, 346, 383, 403, 481, 533, 561, *126*, *130*, *180*, *181*; III², 40, 68, 106, 380, 674, 675; V, 312, 313, 529. — (Cours de), III, *223*, *224*, *240*. — (Règlement théorique des), III, *125* à *127*, *175*, *177*, *191*, *198*, *200*, *221*, *237*; III², 140, 380, 384. — *Voy.* Armements, Vaisseaux.
Consulaires (Maisons). *Voy.* Maisons.
Consulat (Droits de), à Constantinople, II, 847.
Consuls de communautés. — Attributions, I, 78; II, 254, 269, 429, 673; III, 23, 147, 157 note 1, 172 note 3, *134*, *156*, *161* note 5, *251*, *256*; III², 25, 161, 169 à 171, 186, 664; IV, 45, 82, 90 note 1, 91, 93, 100, 115, 117, 124 note 1, 128, 160, 171, 177, 298, 434 note 3, 577, 606; V, 358, 506; VI, 442; VII, 319. — Avances faites par eux, IV, 177. — Comptes, IV, 178; VII, 319, 320. — Friponneries, IV, XXVIII note 1, 115, 124 note 1, 140 note 1, 171 à 173, 175. — Nomination et élection, II, 197; IV, 117, 160, 178; VI, 442. — Nominations de religionnaires, VI, 442, 443.
—— étrangers en France, II, 710; III, 284; VII, 294.
—— et vice-consuls de France à l'étranger, II, CCLXVI, CCLXXII, 433 à 435, 451, 453, 454, 460, 487, 503, 517, 521, 522, 525, 531, 536, 548, 553, 589, 602, 627, 633, 634, 640, 648, 704, 705, 734 note 1, 798, 810, 842, 844 à 846, 850; III, 12, 60, 69, 73, 90, 92, 109, 128, 145, 172, 174, 241, 272, 320, 334, 423, 462, 471, 497, 523, *18*, *38*, *42* note 1, *84* note 1, *154*, *166* note 1, *167*, *185*, *205*, *206*, *211*; III², 48, 127, 368, 721, 725, 735; V, 307, 318, 346, 375, 411 note 2; VI, 94, 121, 164, 454, 455; VII, 69, 104, 287, 288, 294, 302, 305, 356, 424, 455, 458, 459. — Circulaires et lettres de Colbert, II, 453, 517, 640; VII, 69.
—— (Juges-). *Voy.* Juges.
Consultations. — de la Sorbonne, III², 622. — de médecins, VII, 70.
Consultative (Voix), aux députés du second ordre dans l'assemblée du clergé, VI, 151.
Contagions. *Voy.* Peste.

Contarini (Dominique), ambassadeur de Venise à Paris, VII, CLXXX, CLXXXI.
Content (*Le*), vaisseau, III, 173, 174 note 1, 177; III², 380.
Contentieuse (Justice). — Attributions du lieutenant civil, VI, 393.
Contenu (*Le*), vaisseau, III², XLVII.
Conteries-Bouillon (Le lieutenant des). — Lettre de Colbert, III, 522* note 1.
Contes (Le prieur Jean-Baptiste de), VI, 488.
Contextes (Témoins), III, *113*; VI, 426, 427.
Conti (Armand de Bourbon, prince de), I, 4*, 250, 496, 497, 526; II, 49; IV, 9, 10 note 1, 44, 45; VI, 477, 481, 486; VII, 140. — Lettre de Colbert, IV, 7. — Lettre à M. le Prince, I, 436.
—— (Princes de), VI, 329.
—— (Anne-Marie Martinozzi, princesse de), I, 243*, 496 note 1, 497; VI, 486; VII, 385.
—— (Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de). *Voy.* Bourbon (Marie-Thérèse de).
Contigny (Le sieur Gasse de), ingénieur, IV, 393 note 1, 581* note 4.
Contilly (Seigneurie de), VII, 391, 392.
Contraintes. — contre des communautés, VII, 444. — contre des concussionnaires, II, CCVI. — contre des fermiers, II, CXCVIII, 248, 312 note 3, 387; IV, 129; VI, 59, 72. — contre des maisons religieuses, II, CCXXXV. — en matière de recouvrements, II, CCV, CCXXXV, 8, 71 note 3, 73, 74, 87, 97, 99, 112, 156, 161, 202, 207, 213, 214, 224, 226, 227, 236, 254, 257, 258 note 4, 268, 269, 274, 275, 290, 320, 321, 324 note 2, 328 à 330, 340, 349, 369, 370; IV, 135, 173; VI, 76; VII, 176, 196, 271, 315. — par corps, II, 214, 375. — Frais, II, 73, 112. — Porteurs, II, 112, 138, 166, 213, 214, 257, 269, 274, 275, 321; VII, 444.
Contrastin (Le sieur), manufacturier, II, 513.
Contrats. — d'achat ou de vente, II, CCIX, 188, 693, 760, 761; IV, 252; V, 116 note 2, 127, 142, 426; VI, 393. — d'affrètement, I, 304; III, *153* note 2; III², 730. — d'aliénation, II, 379; IV, 568; VII, 213. — de constitution de rentes, II, 176, 760; VII, 220. — d'engagement de domaines, II, 201; VII, 410. — de mariage, II, 760; III², 19; VII, 80, 81, 116, 188, 391. — de nolisement, III, *153* note 2. — en matière maritime, III², 705.
Contre-amiral (Vaisseau), III², XLIX.
Contre-amiraux, II, 484; III, 164, 278; III², 658, 660.
Contre-gardes de bastions, V, 56, 66, 70, 174.
—— de salines, IV, 574.
Contre-lettres, IV, 38; V, 323.
Contre-maîtres de vaisseaux, III, 141, 289, 313; III², 5, 661, 663.
Contre-scel. — de la chancellerie, IV, 571; V, 449; VII, 403. — de la Chambre des Grands jours, VII, 451.
Contrebande (Marchandises de), II, 81, 315, 373, 677, 797, 805, 812, 813, 816, 818, 828, 827; III, *34* note 1. *Voy.* Faux-saunage.
Contrecœurs, V, 369.
Contredits. — d'un accusé, VII, 222. — de procureurs généraux, VII, 224.
Contrescarpes, II, 770; V, 3, 4, 23, 36, 66, 67, 70, 73, 101, 106, 115, 116, 120, 125, 159 note 1, 165, 166, 170, 191, 194, 214, 217 note 1.
Contributions. *Voy.* Exemptions, Impositions, Taxes.
—— de guerre, II, 315; III, *233*; V, 137, 153; VII, 260 note 1.
Contrôle. — des arsenaux de marine, III, 75 note 2. — des bois pour la marine, III, 216. — des escadres, III², 67. — des exploits, II, 70, 79, 180, 210, 396, 763; IV, 64; VI, 19. — des fermes, II, 794; VII, 262. — des magasins de marine, III, 467. — des mandements, VII, 205. — des officiers et matelots morts, III², 548. — des ordonnances de marine, III, 317. — du papier, VII, 265. — des quittances des traitants, II, 287. — des registres des finances, II, 45. — de la taille, VII, 265. — des toiles, VII, 265. — des trésoriers de marine, III, 205 note 1.

Contrôle (Droits de), VI, 19, 391.
Contrôle général des finances, I, 165, 190; V, 581; VII, 196, 197.
Contrôleurs. — des arpenteurs, IV, 185. — des bâtiments, V, 324, 337, 394, 434, 455, 571. — du canal du Languedoc, IV, 407. — des domaines, I, 524. — des fortifications, V, 54, 112. — des galères, III, 390, 393, *13, 208, 236, 238, 239;* III², 678. — des greniers à sel, I, 335; IV, 574; VII, 262. — des hôpitaux de marine, III, 7 note 2. — des magasins de marine, III, 87. — de la maison du Roi, II, CXCV. — de la marine, III, 207, 224, 225, 227 note 1, 286 à 289, 386, 530, *128, 159, 165, 168, 182;* III², 3, 7, 61, 94 *err.*, 181, 182, 377, 381, 667, 675; V, 18, 327. — des menus, V, 361 note 3. — des poinçons et effigies, V, 526. — des receveurs, IV, 193. — des rentes, II, 248; VII, 229. — des tailles, II, 29; VII, 167. — du Trésor royal, V, 454. — des vivres de la marine, III, 284.
—— conservateurs, II, 756, 757, 790; VII, 189, 192.
Contrôleurs généraux. — des bâtiments royaux. *Voy.* Bâtiments du Roi. — des domaines, II, 272, 779. — des eaux et forêts, IV, 563. — des finances, en province, VII, 178. — des gabelles, VII, 284. — de la grande chancellerie, VII, 394. — de la maison du duc d'Anjou, I, 83, 88 à 90, 95, 171. — de la marine, II, 778; III², 78.
—— des finances. — Appointements, VII, CLXXXV, CLXXXVI. — Attributions, II, CXCIX, 4, 5, 750; VII, 175, 196, 203, 403, 410, 411. — Provisions, VII, 402. — Serment, VII, CLXXXIX, 403. — *Voy.* Colbert : ses attributions; ses charges.
Controverses dans les cours de théologie, V, 465.
Controversistes désignés par Colbert, VI, 124.
Contumace (Arrêts rendus par), I, 374, 401; II, CCV, 213.
Conventuelles (Maisons). *Voy.* Maisons.
Conventuels (Bénéfices). *Voy.* Bénéfices.
Conversion. — de droits, II, 125; VII, 191. — de monnaies, VII, 433. — de rentes, II, 176, 192, 193.
Conversions de protestants. — forcées, VI, 136, 137. — obtenues à prix d'argent, III², 383; VI, 91 note 1, 124, 126 à 129, 134, 147, 160 note 2, 431, 432, 441, 442. — obtenues par des faveurs, II, 90, 174, 175; III², 383; V, 395; VI, 117, 118, 124, 134 note 2, 135, 140, 147, 160, 188 note 1, 433. — obtenues par la crainte d'une révocation, III², 384, 720; VI, 130, 141, 143, 144, 179, 181 note 1, 188, 194. — obtenues par la persuasion, II, 739, 743; III², 505; VI, 146, 158, 174 à 176. — obtenues par des promesses, III², 720.
—— de sauvages, III², 448, 636, 637, 648.
Convocations de députés, VI, 149, 153; VII, 226.
Convoi (Vaisseaux et escadres de), II, 811, 825; III, *80, 210, 213;* III², 701, 729, 730. *Voy.* Escorte.
Convoi de Bordeaux (Ferme du), II, 16, 29, 122, 130, 285, 800; IV, 207; VII, 168, 264, 285.
Convois. — envoyés aux colonies, III², 369. — envoyés en Levant, III, 252. — envoyés à Messine, III, *42, 45, 52, 66;* III², 149, 153, 155, 156, 158, 162, 163. — suivant les armées, V, 133.
Convulsionnaires (Traitement des enfants), VI, 413.
Copenhague (Ville de). — Commerce, II, 626. — Consul de France, II, 602. — Correspondants de Colbert, III, 89; VII, 303. — Entrepôts de la compagnie du Nord, II, 626. — Mission de l'abbé Picard, V, 318, 530, 531. — Observatoire, V, 530, 531. — citée, III², 736; V, 335.
Copernic (Système de), V, 603.
Copies d'art faites par ordre de Colbert, V, 243, 292, 331, 346, 348, 385, 401, 403, 405, 411, 415, 424, 425 note 1, 428, 430, 434 note 1, 511, 563, 564; VII, 41, 79, 80, 84.
Copistes. — de l'Académie française, V, 542. — de Colbert, VII, 80.

Copse de Narbonne (Droit de). *Voy.* Cosse.
Coptes (Manuscrits), VII, 460.
Coqs de Constantine, V, 354 note 1.
Coqs des galères, III², 677, 678.
—— de paroisse, II, 160, 172 note 1, 258, 294, 295, 300.
Coquart de La Mothe (M.), intendant des bâtiments, V, 455.
Coquerel (Le sieur), traitant, I, 207.
Coquet (Droit de), en Angleterre, I, 489; II, 406.
Coquille (M.), jurisconsulte, VI, 441.
Coquilles. — envoyées à Colbert, III², 527; V, 343. — pour Versailles, V, 334.
Corail, VII, 452.
Corassol (Île de). *Voy.* Curaçao (Île de).
Corbeil (Ville et manufactures de), I, 302; V, 520.
Corbie. — (Abbaye de), I, 162; VI, 114. — (Ville de), IV, 471, 472 note 1; V, 21, 68, 74, 153.
Corbières (Mines et forêts des), IV, 426, 429, 581 note 4, 586 à 588, 590, 592, 593.
Corbillière (Hameau de la), en Normandie, VII, 129 note 1.
Cordages des vaisseaux, II, CCLXII; III, 8, 9, 35, 78, 85, 89, 368, 381, 465 note 1, 467, 475, 499 à 501, 516, 528, 529, *25, 48, 49* note 1, *54* note 1, *148, 192, 237;* III², 3, 8, 95, 105, 695; VII, 240, 243.
Corde (Coups de) donnés aux matelots, III², 666.
—— (Tabac en), VII, 404, 405.
Cordeil (Le capitaine Michel), III, 105*.
Cordeliers (Religieux), III², 259, 265; V, 556; VI, 94.
Corderies. — de la marine du Roi, II, CCLXII; III, 30, 78, 153, 257, 286 à 288, 293, 294, 296, 368, 457, 475, 499 à 501, 516, 524, 559, *237;* III², 3, 102 note 2, 106, 143, 155, 367; V, 12. — des marines étrangères, III², 269, 347, 348.
Cordes de bois, IV, 201, 206, 210, 212, 214, 230 note 2.
Cordon bleu. *Voy.* Saint-Esprit (Ordre du).
Cordouan (Tour de), IV, 415, 416.
Cordoue. — (Eau de), V, 346. — (Ville de), VII, 446.
Corinthe (Raisins de), V, 303 note 1.
Corinthien (Ordre), en architecture, III², 233, 251; V, 259.
Cormelin (Village de), VI, 69.
Cormentin (Fort de), en Afrique, II, 659.
Cormier de Sainte-Hélène (Le). *Voy.* Sainte-Hélène.
Corne (Objets travaillés en), II, 799.
Cornes (Ouvrages à), en fortification, V, 56, 66.
Corneille (Michel), peintre, V, 446 note 1.
—— (Pierre), poète, V, 467, 468, 470, 472, 474, 476, 479, 481, 484, 485, 496, 563. — Lettre à Colbert, V, 562*. — Placet au Roi, VI, 369 note 1.
—— (Thomas), poète, V, 467, 468, 471.
—— (Le capitaine), III, 460.
Cornet (L'abbé), I, 237*, 238.
Cornets d'essayage, VII, 426.
Cornette (*La*), vaisseau, III², 688.
Cornettes des vaisseaux, III, 164; III², 144, 659, 660.
Corniches des palais, V, 260, 265, 277, 296, 371, 561.
Cornière (Le capitaine Pierre de La), III, *172* note 2, *174, 179.* — Lettre de Colbert, III, *172.*
Cornouaille (L'abbé), confesseur de Colbert, VII, CLXXXIX.
Cornouailles, en Angleterre. — (Amirauté de), III², 317. — (Comté de), III², 322, 345.
Cornouailles, en France. — (Évêché de), IV, 603. — (Maîtrise de), IV, 247.
Cornu (Jean), sculpteur, V, 397*, 398.
Corogne (Port de la), II, 421 note 3; III, 516, 518; V, 107.
Coromandel (Côte de), II, CCLXIV, 430, 456; III², 582.
Corps des médailles, V, 587.
—— des marchands, VI, 393. — des métiers, II, 324, 674, 693, 829, 830; III², 10 note 1; V, 116 note 1; VI, 97 note 1; VII, 433. — de la Nation, en Le-

vant, VII, 287, 288. — des villes, II, 322, 351, 511; III, 490; III², 26; IV, 48, 74; VI, 334, 335.
Corps d'offices au Louvre, V, 254.
—— de garde, II, 462; III, *129* note 1, *149*, *176*, *181*; III², 668; V, 57, 97, 117, 125, 217, 248, 251, 255, 257, 447 note 1, 573.
—— de pompe, V, 565; VI, 338.
Corpus Domini (Couvent du), à Bologne, III², 260.
Corrassol (Île de). *Voy.* Curaçao.
Corre de Saumery (Jacques Johanne de La). *Voy.* Saumery.
Correcteur en la Chambre des comptes, VII, 394.
Corrège (Antonio Allegri, dit le), peintre, I, 261; III², 239*, 259, 261; V, 431.
Corrégidor espagnol, VI, 217.
Corregio (Princes de), III², 282.
Correspondants de commerce, II, 38, 474, 475, 531 note 3, 701, 792; III², 533; V, 236; VII, 454.
Corrois, V, 329, 330, 381, 571; VII, CLII.
Corsaires. — attaquant les vaisseaux français, II, 310, 407, 466, 479, 487, 502, 553, 653 note 1, 666, 668, 698, 724, 789, 797, 798; III, 70, 211 note 1, 390 note 4, 402, 423, 519, 559, *101*, *157*, *167*, *201* note 1, *210*, *213*, *225*, *229*, *235*, *251*; III², 288, 456, 651; V, 372 à 374, 377; VI, 236, 452 à 454. — fournissant des esclaves, III², 368. — poursuivis par les vaisseaux du Roi, II, 51, 416, 502 à 504, 522 note 1, 538, 571, 653 note 1, 698, 716, 717, 721, 734, 789; III, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 14 note 1, 16, 19, 24, 132, 143, 145, 166, 170, 173, 176, 177, 179 à 181, 187, 201, 203, 214 note 1, 220, 231, 255, 258, 265, 268, 274, 278, 279 note 1, 320, 328 à 330, 333, 334, 337, 340, 342, 348, 349, 370, 383, 384, 388 à 390, 409, 424, 459 note 2, 525, 551, 552, 572, 573, *57*, *58*, *90*, *95*, *103*, *204* à *206*, *209* à *214*, *225*, *226*, *229* note 1, *233*, *234*, *241*, *243*, *247*; III², 45, 132, 147, 150, 533, 731, 736, 737, 740. — ravageant les côtes de France, II, 468, 666 note 1, 684, 716, 722; III, 10, 63, 392, 447, 497, 498, 505, 548, 549, 553, 554, 556, 565, 568, *26*, *68*, *154*. — *Voy.* Alger, Barbarie, Tunis, etc.
Corse (Île de), II, 51; III, 348, 391, *103*, *107*, *188*, *195*; III², 180, 282, 283, 288 à 290.
Corses, II, 634 note 1.
Cortesi (M.), banquier, V, 622 note 1.
Cortone (René de), peintre, III², 236*, 238, 239; VII, 383, 386.
Corvées. — appréciées par Colbert, IV, 448, 509; V, 74, 103, 200 note 1. — Leur emploi, IV, 456, 481, 482, 494, 497, 498, 509, 512 à 514, 522, 535, 540, 543, 547, 557, 560; V, 5, 60 note 1, 66, 68 à 78, 84, 94, 95, 99, 102 à 104 note 1, 110, 117, 120, 123, 128, 131 à 133, 146, 151, 158, 164, 178, 191, 200 note 1, 443. — Exemptions, II, 801; IV, 596; V, 120 note 3. — Rations et solde des corvéables, V, 66, 102, 110, 133, 151, 158, 164, 200, 443.
—— seigneuriales, II, 172; IV, 75 note 1, 143, 514. — des terres nobles, II, 282.
Corvettes, III, *95*.
Corvol-l'Orgueilleux (Village de), I, 455.
Cosaques, V, 614.
Cosnac (Daniel de). *Voy.* Valence (Évêque de).
Cosne (Ville de), III, 354; III², 190; IV, 418.
—— (Suzanne de), VI, 137.
Cossard (Le sieur), manufacturier, II, 543 note 2.
Cosse de Narbonne (Droit de), I, 524 *err.*
Cossé. *Voy.* Brissac.
Coste (Le marquis de La), gouverneur de Brest et de Saint-Brieuc, II, CCXLVIII, 319*; III, 181*; III², 83.
—— (M. de Simiane de La). *Voy.* Simiane.
Cotelier (Jean-Baptiste), homme de lettres, V, 474, 476, 477, 479, 482, 487, 488, 494, 608*.
Cotentin (Ferme du pied fourché de), VII, 265.
—— de Tourville (M. de). *Voy.* Tourville.

Cotes. — des billets de l'Épargne, VII, 212. — des registres de l'Épargne, VII, 221. —— d'impositions dans les pays d'élection, IV, 58. — des tailles, II, 14, 216; III, 87; IV, 122, 596; VI, 472.

Côtes. — mises en état de défense, II, 334, 338, 343, 345 note 2; III, 38, 39, 45, 47, 49, 63, 523; III², 142, 150, 193, 202, 730, 734, 738; IV, 107, 108, 110, 112, 113; V, 94, 99 à 101, 104 note 1 à 107, 208, 382, 383. — Capitaines, VI, 270. — Cartes et descriptions, III, 310, 311, *77*; III², 46; IV, 414; V, 59, 61. — Gardes, III, *192*. — Pêches, II, 564.

—— (Tabacs en), VII, 407.

Cotignac (Ville de), III, *156*.

Cotin (L'abbé), homme de lettres, V, 467, 468*, 471, 591*, 594, 595.

Cotisables aux tailles, II, 105, 120; VI, 13. *Voy.* Tailles.

Cotolandi (M.), consul de France à Livourne, III, 193, 388, 389, *18*, *39*, *84*; V, 389. — Lettres de Colbert, II, 102 note 1; III, *84*, *133* note 2.

Coton. — Culture, II, CCLIX, CCLXVI, 432, 615; III², 527, 529. — Étoffes et toiles, II, 638, 790, 793. — Manufactures, II, 850, 851. — Préparation pour les chandelles, II, CCLX, CCLXI.

Cotoner (Nicolas), grand maître de l'ordre de Malte, III, 364, 390, 392; VII, 109. — Lettres de Colbert, VII, 89, 93, 94. — Lettre du Roi, III, 573.

—— (Raphaël), grand maître de l'ordre de Malte. — Lettre de Colbert, VII, 30*.

Cotonnine (Toile). *Voy.* Toile cotonnine.

Cotrets de bois, IV, 206.

Cottereau, fleuriste, V, 412.

Cottimo (Droit de), II, 471, 472, 709, 717, 718, 722, 724, 738 note 3, 845, 847; III, 207; IV, 148, 149, 165 à 167.

Cotton, empoisonneur, VI, 412, 413, 416.

Cou (Le capitaine de). *Voy.* Coux.

Coucy. — (Forêt de), IV, 204, 209, 210, 213. — (Gouvernement de), V, 120 note 1. — (Ville de), IV, 194 note 1; V, 120.

Coudray (Mademoiselle du), VI, 464.

Coudray (M. Rouillé du). *Voy.* Rouillé du Coudray.

Coudray-Montpensier (Henri d'Escoubleau, marquis du), I, 33*, 48.

Coudre (La), à Fontainebleau, V, 463, 464.

Coudreau (M.), trésorier de France, IV, 475*, 510.

Coudron (Terre de), VII, 131, 132 note 1.

Couëdic (M. du), III², 86 *err.*

Couize (Mines de), IV, 587, 593.

Couleurs étudiées par Huygens, V, 524.

Coulevrines, III, 186.

Coulome (M. de), III², 387, 388.

Coulommiers (Ville de), I, 3; VI, 145.

Coulon (M.), président à Mantes, II, 447.

—— (Le sieur), entrepreneur, VII, CLIV.

Coupe des bois dans les forêts du Roi. — extraordinaires, IV, 186, 198, 246, 563; V, 231. — ordinaires, III, 124; IV, 186 à 188, 197, 198, 200, 202, 209 note 1, 212, 235, 248 note 1, 250, 254, 260, 265, 268, 563, 565; V, 232; VII, 60, 321, 322. — *Voy.* Arpents, Baliveaux, Haute-futaie, Taillis, Ventes.

—— dans les forêts ecclésiastiques, IV, 285, 286.

Couplements des Suisses, I, 37; VII, 149, 150.

Couplet (Le sieur), homme de lettres, V, 475, 477, 480, 482, 483, 485, 486, 488, 490, 494, 495.

Courageux (*Le*), vaisseau, III², 380, 692 note 2.

Courbes des vaisseaux, III, *181*.

Courbouzon (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.

Courcelles (M. de), membre de la compagnie des mines, IV, 425 note 3.

—— (Marquenat de). *Voy.* Marquenat.

—— (Daniel de Remy de), gouverneur de l'île de Ré, de Thionville et du Canada, III², 391*, 392, 394, 396, 515, 516, 518, 534, 541, 542, 657, 724; V, 95, 104 note 1. — Lettres de Colbert, III, *156** note 1; III², 449.

Courcelles-Morant (Le lieutenant de), III, *160**.

Courcillon. *Voy.* Dangeau.
Coureurs des archevêques et évêques, IV, 161.
—— des bois, aux colonies, III², 558, 580, 589, 642 à 646.
Courlande (Jacques, duc de), VI, 238*; VII, 300.
Couronne. — Biens allodiaux, VII, CLXXXVII. — Diamants, I, 436, 437; VI, 348. — Domaines. *Voy.* Domaines. — Droits, V, 466; VII, 263, 317 note 4. — Meubles, V, 498, 518, 519; VI, 329, 349. — Offices, II, 54, 65; V, 251, 255; VI, 270, 273. — Patrimoine, II, 761, 762.
—— (Officiers de la), en Pologne, VI, 240.
Couronne (*La*), vaisseau, III, 477; III², 682.
Couronne de Naples (*La*), vaisseau, III², 688.
Couronnement de Charlemagne (*Le*), tableau, III², 238.
Couronnes des bâtards du Roi, VI, 276.
Courriers, I, 382; II, CXC, CXCI, CXCIII, CXCVI, CXCVII, CCIV, 263, 306, 367; III, 74 note 2, 92, *160*, *247*; IV, 124, 313, 598, 605; V, 506; VII, 65, 230, 232, 304.
Cours donné aux monnaies, II, CCXXXII, 286.
—— des chevaliers de Malte, III², 88.
Cours. — jugeant en appel, VI, 396. — souveraines, I, 100, 101, 177; II, 208, 303, 368, 751, 752; IV, 568; VI, 347. — *Voy.* Compagnies, Parlements; Aides, Comptes, Justice, Monnaies.
Coursan (L'abbé de), I, 103.
Course (Vaisseaux armés en), II, 407, 479, 646, 690, 724; III, 38, 47, 49, 63, 70, 143, 426, 460, 498, 559, *32* note 2, *69*, *79*, *92* à *94*, *233*; III², 456, 603, 726, 731, 738; VI, 287, 452.
Courses. — des ennemis sur la frontière, II, 315. — des sergents, II, 271.
—— (Jeux de), V, 551; VII, CXLIII.
Coursier (M.), théologal, VI, 179.
Coursier (Canons de), III², 654.
Courson (M. et Madame de), VII, 339.
Court (M. de), III², 457, 673.
Courtage (Droits de), II, 356, 359, 362, 364 à 366; VI, 201, 202.
Courte-pinte (Droit de) sur le vin, II, 186.
Courtebonne (Le marquis de), lieutenant de Roi à Calais, III, 436*.
Courtenay (Ville de), I, 188.
Courtet (Le sieur), horloger, I, 349, 382, 518.
Courtiers de commerce, II, 130, 340, 365, 693, 801, 808, 821, 825, 838; III², 509, 510, 550 note 1.
Courtin (Honoré), intendant, V, 618 note 3; VI, 7 note 1, 203, 204, 207; VII, 306. — Lettres de Colbert, II, 12*; IV, 183.
—— (Antoine de), ambassadeur, II, 418 note 2; III, 36, 44, 68, 85, 89, 552; VI, 233, 285; VII, 303. — Lettres de Colbert, II, 412*, 414; III, 28 note 2, 33.
Courtines, I, 311; III, *117*, *118*; V, 24, 66, 121, 150, 165, 172.
Courtisan (*Le*), vaisseau, III, 165; III², 682.
Courtois (L'abbé), VI, 457.
Courtray (Bataille de), VI, 362.
—— (Châtellenie de), IV, 438 note 2.
—— (Ville de). — Intendant des finances, I, 105. — citée, II, CCLXXIII, 562; III², 637; VI, 280, 461.
Cousin (M.), agent de Colbert, VII, 393. — Lettre de Colbert, VII, 138.
—— (Jean), écrivain de l'Académie, V, 495, 542 note 5.
—— (M.), receveur général, II, 777.
Coutances (Ville de). — Évêques : Claude Auvry, I, 269* note 4, 495. Eustache Le Clerc de Lesseville; lettre à Colbert, VI, 451. Charles-François de Loménie de Brienne, V, 502, 504; lettres de Colbert, VI, 109 note 1, 170. — Manufactures, II, CCLX. — Sorciers, VI, 402.
Coutelas pour la marine, III², 42, 694.
Coutiari (Pays de), III², 556 note 1.
Coutils (Fabrication et commerce des), II, CCLXII, 561; VII, 242.
Coutume étrangère (Droit de la), en Angleterre, II, 803, 804, 816, 828.
Coutumes locales, II, CCVIII, CCIX, 37, 278, 800; III², 49, 595, 597, 616, 617; IV, 252; VI, 103, 254, 382, 383, 386, 401;

VII, 7, 275, 285. *Voy.* Auvergne, Auxerre, Bayonne, Béarn, Paris.
Coutumier (Droit), II, 278; VI, 397.
Coutumiers (Pays), IV, 601.
Couvents, II, 714; III, *244;* III², 251, 559; IV, 154; V, 304, 463, 568, 569, 571, 578; VI, 20, 59, 118, 137, 145, 190, 284, 307; VII, 51, 121, 442, 453.
Couverts pour des affûts de canon, V, 224.
Couvertures des maisons royales, V, 278, 451, 571, 572.
—— de laine, II, CCLX. — pour les mulets, I, 416.
Couvreurs, IV, 420.
Coux (Le capitaine de), III, 54, 334 *.
Cox (Le capitaine Jean), III², 314 note 1, 319.
Coye (M. de), ingénieur. — Lettre de Colbert, V, 189 note 2.
Coypel (Antoine), peintre, V, 541 *.
—— (Noël), directeur de l'Académie de Saint-Luc, V, 341*, 344, 345, 348, 349, 446 note 1, 457, 541. — Lettres de Colbert, V, 346, 347, 349, 350 note 1, 359.
Coysevox (Antoine), sculpteur, VII, CLXIV, CXCIX.
Cracovie (Ville de), VI, 289.
Craie pour marquer les logements, V, 529.
Cramin (Fourneau de), III, 213, 222, 453, note 1.
Cramoisies (Soies), II, 840.
Cramoisis (Draps), II, 839.
Cramoisy (Sébastien Mabre-), imprimeur et libraire, I, 175 *err.;* V, 444*, 527; VII, 376. — Lettre de Colbert, VI, 58 note 1.
Cramponnière (Hameau de la), en Normandie, VII, 129 note 1.
Craurand, ouvrier en glaces, II, 529.
Cravant (Village de), II, 832; VII, 8.
Cravates des soldats de marine, III, 487.
Créance (Lettres de), IV, 359.
Créance (Le comte de). *Voy.* Bouillé (Philippe de).
Créanciers. — hypothécaires, II, CCIX. — principaux, III², 665. — solidaires, III², 665. — Saisie des biens des débiteurs, III², 478 note 2. — Sûretés qui leur sont données, II, CCVIII, CCIX.
Créations d'offices, I, 429; II, 19, 23, 34, 35, 248, 340, 378, 390, 763, 768; III, 208; III², 705; IV, 49, 161, 175, 261, 316, 317, 323, 332, 333, 356, 574; VI, 2, 392 à 394, 405; VII, 167, 170, 365.
Crèches construites le long des ponts, IV, 508, 523, 524 note 1, 527, 530, 531.
Crécy, dép. Aisne. — (Forêt de), IV, 210. — (Ville de), IV, 194.
Crédit. — de l'État, II, CCXLII; VII, 180. *Voy.* Emprunts. — des communautés, IV, 168, 175 note 1, 180.
Creil (Ville de), IV, 417.
—— (Jean de), intendant, III, 521, 530; IV, 262, 463; VI, 72 note 1. — Lettres de Colbert, II, 266*, 270, 277, 297 note 2, 312 note 3, 327, 331, 485 note 1, 646 note 1, 664 note 3; III, 521 note 2; IV, 79, 85, 252, 263 note 2, 266; V, 327 note 2, 486 note 2.
Crémasque (Le), province d'Italie, III², 282.
Crémonais (Le), province d'Italie, III², 282.
Créoles, III², 672.
Crêpes (Fabrication et commerce des), II, CCLXI, 694; VII, 289.
Crépuscule (*Le*), statue, III², 257.
Crépy-en-Laonnois (Traité de), VI, 88.
Crépy-en-Valois (Ville de), II, CCV.
Créquy (Charles, duc de), ambassadeur, I, 457*; III, 11, 27; IV, 3; V, 185, 506; VI, 205, 471; VII, 24, 363. — Lettres de Colbert, VI, 205; VII, 20*, 24. — Lettres à Colbert, V, 501, 528 note 2.
—— (François, maréchal de), général des galères, II, 38*; III, 108; III², 705 note 1; VI, 255, 462 note 1.
—— (Anne-Armande de Saint-Gelais de Lansac, duchesse de), I, 422*; VI, 230 note 1; VII, 25.
—— (Madeleine de). *Voy.* Villeroy (La maréchale de).
Créquy-Bernieulles (M. de), gentilhomme rebelle, I, 346, 367, 374, 375, 377 à

379, 381, 385, 401, 414, 506, 507, 509, 510, 517.
Crespin (Le sieur), homme de lettres, V, 490 note 1.
Crespy. *Voy.* Crépy.
Crest (Ville de), VII, 443, 444.
Crestin (Antoine), imprimeur, VI, 43.
Creuilly (Terre de), VII, 138, 394.
—— (Le marquis de). *Voy.* Sillans (Antoine de).
Crevant (Louis de). *Voy.* Humières (Le duc d').
Crics (Manufactures de), III, 61 note 1; III², 42, 61, 741; VII, 289.
Crieurs (Corporation des), V, 509. *Voy.* Jurés crieurs.
Crique des échouages, à Brest, III, *120*.
Criqueville (Le président de), I, 84*.
Cristal pour les miroirs, VII, 448.
Cristaux précieux, V, 571.
Crivelli (Le prince de), ambassadeur de Portugal, I, 225*.
Croatie (Province de), III², 391.
Crocodile apporté en France, V, 311.
Crocs de palans, III, 469.
Croiset (M), conseiller au parlement de Paris, II, 223.
Croisette (M. Le Blanc de La), I, 4*, 420, 512, 513. — Lettre de Colbert, VI, 291 note 4.
Croissant de la lune, III, 309.
Croissant (*Le*), vaisseau, III, 165, 557, 566; III², 209, 355, 686.
Croissy (Béraud de). *Voy.* Béraud.
—— (Charles Colbert, marquis de Torcy et de). — Lettres de Colbert, I, 137 note 1, 322*, 325, 326, 329 à 331, 334 à 336, 338 à 341, 344, 346, 347, 351, 353, 354, 365, 366 note 1, 383, 384, 438, 448, 459; II, 117, 241, 352, 423, 460, 465, 492, 528, 533, 552, 576 note 1, 655, 815, 827; III, 110, 143, 144 note 1, 152, 201 note 1, 204 note 1, 233, 237 note 1, 238, 373, 416, 424, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 445, 446 note 3, 449, 450, 462, 465 note 1, 468 note 2, 474, 478, 484, 490, 494, 498, 505, 506 note 1, 507, 509; III², 38, 75 note 2, 443, 491; IV, 11, 13 à 16, 21 à 23, 26, 218, 234; V, 1, 2 note 4, 5, 6 note 2, 315, 322; VI, 39, 40, 159 note 4, 201, 203, 249, 250, 274, 275 note 1, 276 note 4, 306, 313, 314 note 1; VII, 43 note 2, 48, 49, 55, 66, 70, 72, 75, 413. — Lettres à Colbert, VII, 346, 355. — Mémoire sur la marine d'Angleterre, III, 110. — cité, I, 195, 196, 198, 218, 231, 324, 327, 328, 332, 333, 337, 342, 355, 381, 420, 438, 460, 461, 478, 479; II, 241, 484, 497, 618, 816 à 818, 820, 821, 823 à 825, 829, 831, 832; III, 29, 53, 144, 211, 429, 435, 444, 448, 463, 475, 479, 505; III², 39, 88, 115, 295, 300, 453, 460, 499, 584; IV, 18, 146; V, 8, 33; VI, 251, 353; VII, CLXXXVI, CLXXXVII, 31, 64, 96, 342, 391, 392, 395.
Croissy (Marguerite Béraud, marquise de), III, 111; III², 39; VII, 70. — Lettre de Colbert, VII, 43.
Croissy-Fouquet (M. de), conseiller au Parlement, I, 303*.
Croix (M. de La), membre de la compagnie des mines, IV, 425 note 3.
—— (M. de La), receveur général, II, 777.
—— (Jean-François Pétis de La), voyageur, V, 360*, 368 note 2.
—— de Castries (R.-G. de La). *Voy.* Castries (Le marquis de).
Croix. — envoyée par Colbert au Roi, VI, 300. — des ordres du Roi, VI, 281.
—— de Saint-André, dans les vaisseaux, III, *179*, *214* note 1.
—— du Tiroir ou du Trahoir. *Voy.* Paris.
Cromwell (Olivier), protecteur de la république d'Angleterre, I, 280*, 283, 285; II, 446, 803, 805 à 807, 809 à 811, 814, 829; III, 95; VII, 308.
Cromwell, tragédie, V, 645, 646, 649.
Crose (M. La), VI, 303.
Cross (Paul), constructeur de machines, IV, 579.
Crouzet (Mines du), IV, 588.
Croze (Le sieur La), II, 138.

Cru (Teinture sur le), II, 840.
—— (Vins du) II, 359.
Cruas (L'abbé de). *Voy.* Servien (L'abbé).
Crue d'Ingrande, VII, 284.
Crues du sel, en Bourgogne, IV, 57, 58, 60, 133, 597.
Crusca (Académie de la), à Bologne, V, 469, 471, 475, 480, 483, 486, 595, 602.
Crussol (Emmanuel de), duc d'Uzès. *Voy.* Uzès.
—— (Mesdames de), VI, 230 note 1.
—— (Régiment de), III, 547.
Cruvilliers (Le capitaine de), III, 72.
Cuama (Le), rivière, III², 495.
Cuba (Île de), II, 552; III², 406, 413.
Cube (Pied). *Voy.* Pied.
Cuers de Cogolin (Le capitaine de). *Voy.* Cogolin.
Cugulier (M.), VI, 176.
Cuirasses pour la cavalerie, II, CCXXIV.
Cuirs. — anglais, VII, CLXXIII. — dorés, II, CCLXII; VII, 441. — de Russie, VII, 293 note 2. — en buffle et en chamois, VII, 441. — Commerce, II, 720; VII, 441. — Conservation, II, CCLXI. — Droits, II, 739; VII, 265. — Importation, VII, 240, 242. — Manufactures, II, 732, 739, 740; III², 599.
Cuise (Forêt de). *Voy.* Compiègne (Forêt de).
Cuisine du Roi et des reines (Offices de la), V, 251.
Cuisines. — des maisons royales, V, 252, 257, 463. — des officiers de marine, III, 255; III², 655.
Cuisson des sels, IV, 494, 496.
Cuissot de Gizancourt (M.), conseiller au Grand Conseil et membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 2 *err.*, 47; VII, 217.
Cuivre. — (Bateaux de), VI, 460. — (Canons de), II, 50; III, 90; III², 55. — (Monnaies de), I, 164. — (Objets divers en), V, 339, 571, 572; VII, 303. — Blanchiment, IV, 585. — Droits d'entrée, II, 790, 793. — Fonderies, III, 77. — Fournitures pour la marine du Roi, II, 509, 617; III, 340, 534; III², 8, 43 *err.*, 94, 695, 728; VII, 302. — Fournitures pour la marine hollandaise, III², 311. — Importation, II, 414, 415; III, 40 note 2; VI, 233, 263; VII, 240, 365. — Mines et minerais, II, CCLXII; III, 40 note 2, 395; III², 396, 517, 540, 561, 639, 741; IV, 339, 424, 426, 433, 436, 445 note 1, 480, 581 note 4, 585 à 588, 592, 593; VII, 444. — Prix, I, 164; III, 534.
Cuivre jaune. *Voy.* Laiton.
Cul de basse-fosse, III², 482.
Cul-de-Sac (Le), rade de la Martinique, III², 399, 528, 591, 592, 672.
Culasses des canons, III², 35.
Culées des ponts, IV, 508; V, 547.
Cumana (Île de), III², 490, 672.
Cumberland (Amirauté de), III², 317.
Cumulative (Visite) des évêques, VI, 115.
Cuperly (Achmet), grand vizir, II, 629*.
Curaçao (Île de), II, 659; III, 252; III², 197, 200, 201, 485, 565, 569, 613, 626, 638, 669, 738.
Curage. — des canaux, IV, 376. — des ports, II, 471, 472 note 1, 746, 797; III, 147, 153, 161, 162, 236, 238 note 3, 324, 364, 512, 530, *63*, *64*, *164* note 1; III², 161, 742; IV, 47, 100, 101, 148, 377, 381, 382, 387, 388, 406, 407, 434 note 3, 456; VII, 308, 309.
Curatelle. — Juridiction et exemptions, II, 69; III², 664; IV, 316 note 1, 570; V, 519 note 1; VI, 393; VII, 439.
Curateur des affaires de Mazarin nommé par le Parlement, I, 91.
Cures. — amovibles, III², 634. — établies par l'évêque, III², 634. — exemptes, VI, 114. — sujettes à la juridiction quasi épiscopale, VI, 114, 115.
Curés. — abandonnant leur gros, III², 634. — chargés d'envoyer des filles au Canada, III², 476. — cherchant à faire décharger leurs paroisses, II, 5. — délivrant des certificats pour le transport des marchandises, II, 182. — établis aux colonies, III², 486. — fulminant des monitoires, IV, 189, 190.

— instruisant les enfants des matelots, III, 219. — obligés à quitter leurs cures, IV, 113. — recevant une portion congrue, III², 634. — séditieux, I, 296; VI, 481. — touchant la dîme, III², 490, 672. — tués par les protestants, VI, 91. — Fonctions, I, 268; III², 396, 538, 558; VI, 433 note 3; VII, 12. — Installation, IV, 119 à 121. — Lecture des ordonnances au prône, IV, 199. — Registres curiaux, VI, 20; VII, 127, 415. — Relations avec les évêques, II, 276. — Relations avec les manufacturiers, II, 854. — Réparations des églises, VI, 122. — Saisie de leur temporel, IV, 600.

Curiosités achetées par ordre de Colbert, V, 375, 377.

—— (Cabinets des), au Louvre et à Versailles, V, 257, 526; VII, CLIII, CLVII, CLVIII, CLXI, 350.

Curtius (Le sieur), correspondant de Mazarin, I, 119.

Curtius (Q.), héros romain, III², 232.

Curtius, bas-relief, III², 240.

Curtius (Lac), III², 240.

Cussat (Joseph), peintre ordinaire du Roi, V, 333*.

Cussigny (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.

Cusson (La femme), VII, 49.

Cussy (Village de), dép. Côte-d'Or, I, 382.

Cuvier (M.), ingénieur des mines, IV, 431.

Cuviers de feu dans un feu d'artifice, V, 274.

Cuvillier (M.), lieutenant du grand prévôt, I, 379, 407, 514.

Cuy (Le baron de), VII, 393.

Cygne (Bastion du), à Auxonne, V, 121.

Cygne-Blanc (Le), vaisseau, III², 688.

Cygnes pour les maisons royales, II, 667; V, 305 note 1, 334, 335, 342, 377, 378, 386.

Cyprès (Plantations de), V, 461.

Cyrus, roi de Perse, VI, 479.

Czar de Moscovie. *Voy.* Alexis-Michaelowitz.

D

Dabes (Gabriel), docteur de Sorbonne, I, 238*.

Dace (Droits de), II, 409, 807.

Daces (Les), peuple, III², 245.

Dacier (M.), savant, V, 490 note 1.

Daguerre (Louis), concierge de Fontainebleau, V, 464.

—— (Le sieur), négociant, VII, 448.

Daguesseau (Henri), intendant. — Lettres de Colbert, II, 89*, 90 note 2, 94, 95, 99, 103, 139, 142, 149, 151, 152 note 1, 159, 168 note 1, 172, 187, 196, 301 note 3, 303 note 2, 324 note 2, 335 note 2, 548, 559, 567, 590, 594, 595 note 1, 596 note 2, 642, 645, 646, 652, 715, 718, 728, 729, 732, 734, 741, 746; III, 196, 261, 426, 452, 26; IV, XLIX note 1, 47, 125, 127, 128 note 1, 138 note 1, 156, 232, 271 note 2, 273 à 275, 278, 280, 281, 299 note 1, 371, 373 à 377, 379, 382 à 384, 386, 388, 389, 391, 392 note 1 à 394, 396, 398, 400, 403 à 405, 407, 458, 462, 598 note 1; V, 12 note 1, 60 note 1, 363, 407, 414, 415 note 2, 563 note 2; VI, 152 note 1, 160, 172, 176, 181, 182 note 1, 183, 186, 190, 442 note 2; VII, 124, 295 à 297 note 1, 308. — Lettre de Seignelay, IV, 141 note 1. — Lettres à Colbert, IV, 598, 599; V, 563; VI, 29 note 1, 441. — Sa fille, IV, 275. — cité, II, 100, 106, 107, 129, 687, 853; III, 418, 52, 96, 195; III², 25, 124, 126; IV, 89, 228, 251, 271, 299, 371, 372, 378, 390, 397, 399, 539, 575 note 1, 598, 599; V, 423; VI, 7 note 1, 293; VII, CC, CCI, 125, 357, 406.

Daiduné, malfaiteur, VI, 71.

Daillon (Gaspard de). *Voy.* Albi (Archevêque d').

Daillon (Henri de). *Voy.* Lude (Le duc du).
Dalesme (M.), ingénieur, V, 497.
Dalibert (M.), contrôleur général des finances du duc d'Anjou, I, 170; IV, 425 note 3; VII, 404.
Dalidor (La), joueuse, VI, 50.
Daliès de La Tour (M.), directeur de la compagnie du Levant. — Lettres de Colbert, II, 507, 694; III, 61, 66 note 2, 206, 207 note 1, 212, 222, 378, 395, 397 note 1, 469, 475, 534, *15* note 2; IV, 242, 468 note 3; VI, 95. — cité, I, 305; II, 217, 232 *err.*, 520; III, 32 note 3, 44, 66, 70, 72, 73, 76, 129, 149, 154, 187, 220, 232, 240, 247, 270, 272, 301, 310, 319, 330, 332, 341, 344, 363, 392, 398, 399, 401, 420, 469 note 2, 528, 529, 545, 575, *10, 12, 15, 18, 75;* III², 43, 61, 143, 167 à 169, 179, 187, 190, 355 à 357, 360, 362, 363, 371, 678, 679; IV, 97, 161, 467; VI, 194 note 2; VII, 311, 444.
—— de Réalville (M.), fournisseur de la marine. — Lettre de Colbert, III, *18*. — cité, III, 61 note 1, *48*.
Dalliez. *Voy.* Daliès.
Damas (Antoine de), comte d'Anlezy, VII, 395.
—— de Thiange (Claude de). *Voy.* Thiange (Le marquis de).
—— de Thiange (Gabrielle de). *Voy.* Nevers (La duchesse de).
—— de Thiange (Louise-Adélaïde de). *Voy.* Sforce (La duchesse).
Damas (Ville de). — Pacha, VII, 453. — citée, VII, 452, 459.
Damas. — Importation, VII, 240. — Manufactures, II, CCLXII, 560, 639; VII, 242, 288.
—— cafard, II, CCLXII.
Damasquineurs, V, 527.
Dames. — d'atour, V, 255, 256. — d'honneur, V, 255, 256.
Damis (M.), ingénieur des mines, III, 395 note 2.
Damoiselles. — Elles ne dérogent pas en chantant à l'Opéra, V, 536.
Damoresan (M.), ingénieur, V, 26.
Damours (Mathieu), conseiller au Conseil souverain du Canada, III², 588.
Dampierre (Château de), dép. Seine-et-Oise, III, 165; VI, 327.
—— (Mademoiselle de), VI, 230 note 1.
Damville (François-Christophe de Lévis-Ventadour, duc de), I, 31*, 164, 182; V, 449*.
Damvillers (Village de), I, 4, 5, 28 *err.*; V, 70; VII, 481.
Dancourt (M.), commissaire de marine, III, 318.
Dandron (M.), capitaine des gardes d'un gouverneur de colonie, III², 76, 524, 544.
Danemark (George de Holstein, prince de), IV, 331 note 1.
—— (Rois de), II, 817; V, 385 note 1. *Voy.* Christiern V, Frédéric III.
—— (Royaume de). — Académies, V, 318. — Ambassadeurs de France, II, 418 note 1, 601, 666, 667; III, 36, 68; III², 62; V, 314, 334; VI, 202, 207, 233; VII, 250. *Voy.* Courtin (Antoine de), Terlon (Le chevalier de). — Ambassadeurs en France, II, 417; VI, 202, 203, 478, 479. *Voy.* Schestedt (Annibal de). — Artillerie de marine, III², 35. — Chambre de commerce, II, 625. — Changement dans la constitution, VI, 485. — Chevaux, IV, 291, 569. — Colonies, VI, 232, 233. — Commerce, II, 531 note 3, 601, 616, 625, 626, 702, 800, 817, 832; V, 335; VII, CLXXII, 302. — Consuls de France, II, 627. — Correspondants de la compagnie du Nord, II, 531 note 3. — Croisières de vaisseaux français, III, 83, 84; III², 736. — Cygnes, II, 667; V, 334, 335. — Fabrique d'armes, III², 311. — Fournitures pour la marine française, III, 33, 34, 36, 47, 78; VI, 233. — Guerres avec la Suède, V, 603, 615; VI, 240, 478. — Marine, II, 465, 609 note 1, 626, 627; III, 68, 92, 94, 497; III², 726. — Mission de Desclouzeaux, III², 732. — Mission de Forant, III, 47. — Mission de l'abbé Picard, V, 314, 319,

320. — Observatoire, V, 515. — Pénurie d'argent, VII, 236. — Relations avec les autres contrées d'Europe, II, 625; VI, 202, 203, 206, 232, 233, 243 à 246. — Sel, II, 666, 667 note 1. — Traités de commerce avec les pays étrangers, II, 52, 417, 808; VI, 207, 231; VII, 372. — Vente de denrées françaises, VI, 233, 234.

Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), VII, CXCII.

—— (Philippe de Courcillon, marquis de), VII, CXCII.

Dangereux (Le), frégate, III², 686.

Danglesey (Le comte), trésorier de la marine anglaise, III², 318.

Dangourant, fermier de Colbert, VII, 394.

Danie (Le sieur), receveur des domaines de la Fère, I, 524.

Daniel (M.), capitaine de vaisseau, I, 6.

—— (Le sieur), marchand, III², 368 *err.*

—— (Le sieur), spéculateur, III, *164* note 2.

Daniel, statue et tableau, III², 241.

Dannery (M. de). *Voy.* Annery.

Danois (M. Le), commissaire de marine, III, 556*.

Danois. — établis en France, II, 626. — cités, II, 607.

Danseurs. — Ils ne peuvent être employés par les comédiens, V, 546.

Danteuil (M.), gentilhomme protestant, VI, 137.

Dantzick (Ville et port de), II, CCXLVI, 509, 556; III, 420; III², 714; V, 240 note 1, 468, 471, 473, 475, 480, 482, 600, 601, 614, 625, 628, 633, 636, 644, 645.

Danville (Le sieur), propriétaire de mines. — Lettre de Colbert, V, 279 note 3.

Daphné, statues, III², 240; VII, 371.

Darbon (Le sieur), commis du secrétaire d'État de la guerre, I, 297.

Dardanelles (Détroit des), III, *205*, *225*, *229* note 1.

Darennes (M.), président en la Cour des aides de Montpellier, II, 154.

Daresse de La Harandière. *Voy.* Harandière.

Darmangis (Le sieur), VI, 131.

Darmstadt. *Voy.* Hesse-Darmstadt.

Daro (Le sieur), receveur des tailles, II, 213.

Darses pour les vaisseaux, III, 147, 228, 525, *119* note 1, *131*, *177*, *185* note 1, *190*; III², 143, 225 à 227, 251, 268; IV, 434; V, 96 note 2, 97; VI, 351. *Voy.* Gênes, Marseilles, Naples, Toulon, Venise.

Dartis (M.), professeur à l'Université de Paris, V, 465.

Daspremont (M.), ingénieur, III, *118*.

Dasque (M.), aide-commissaire de marine, III, 254; III², 123.

Dataire (Cardinal), VI, 100, 101.

Daterie (La), à Rome, VII, 364.

Dati (Carlo), savant, V, 469, 471, 473, 475, 478, 480, 483, 484, 486, 601, 602, 604, 610 à 615, 623, 625, 626, 629, 632, 635, 637, 641.

Daubaré (Le sieur), mousquetaire, II, 237.

Daubray (Antoine). *Voy.* Aubray (A. d').

Daubus (Sébastien), professeur à l'Université de Paris, V, 464.

Daulcey (Le comte de), *err. Voy.* Damas d'Anlezy (Antoine de).

Daulphin (M.), député aux États du Mâconnais, IV, 598.

Dauphin (Louis de France, dit Monseigneur ou le Grand). — intéressé dans la compagnie des Indes orientales, II, 428. — parrain de Louis Colbert, VII, 127. — Mémoires de Colbert pour son instruction, II, CCXII à CCXVII; VI, 238, 239. — Ses appartements, V, 256, 283, 286, 287, 339; VI, 288, 326. — Ses compagnies militaires, II, 11; III, 51. — Son éducation, V, 599; VI, 282. — Sa gouvernante, VI, 478. — Ses jouets, V, 2, 3, 6, 7. — Livres à son usage, V, 490 note 1. — Sa maison, II, CCXX; V, 257, 553. — Médailles et portraits de lui, VII, 384, 386. — Sa naissance, II, 52; V, 591. — Ses offices, V, 251, 254. — Son précepteur, V, 502 à 504. — Sa santé, VI, 209, 210, 282, 470, 478. — Son sous-gouverneur, VI, 282. — Son sous-précepteur, V, 492, 493, 496. — Tentative d'empoisonnement contre lui, VI, 423. — cité, VI, 476.

—— (Régiment du), II, 81.

Dauphin (Fort), à l'île Dauphine, III², 415, 429, 430, 436, 437, 463, 465, 511.

Dauphin (*Le*), vaisseau, II, 506; III, 44, 49; III², 684, 686, 688.

Dauphin-régent. *Voy.* Charles V, roi de France.

Dauphin-de-France (*Le*), vaisseau, II, 556; III², 493, 494.

Dauphin-Royal (*Le*), vaisseau, III, 147, 250, 254, 270, *180*, *181* note 1; III², 688; V, 305 note 1.

Dauphine (Marie-Anne de Bavière, grande), II, 782; VI, 354; VII, CLV, CLXVI, 103*.

Dauphine (*La*), galère, III, 16, 22, 399; III², 702.

Dauphine (Île). — Colonisation et commerce, I, 527; II, CCLXI; III, 90, 92; III², 414 à 417, 420, 422 à 427, 429, 431 à 433, 435 à 440, 463 à 465, 469, 471, 472, 495, 505, 508, 510, 524, 544, 546, 547; VII, CLXXV, 305. — Conseil souverain, III², 417 à 419, 423 à 428, 430, 431 note 1, 435, 438, 441, 510. — Sceaux, VII, 451.

Dauphiné (Généralité de). — Abbayes, VI, 36. — Administrations municipales, IV, 606; VII, 272 note 1. — Affranchissement et anoblissement de terres, II, 30. — Albergement de terres incultes, VII, 281. — Cadastre, II, 145, 147, 314. — Chambre des comptes, II, 109, 799; VI, 7. — Chanvres, III, 247, 470; III², 43, 171; VII, 243. — Charpentiers, III, 103. — Circulation des blés, II, 853; IV, 282. — Circulation des marchandises, II, 123. — Circulation des monnaies, VII, 428. — Créations d'offices, IV, 161, 261. — Cuivre, III, 395; IV, 480. — Culture de la vigne, II, 199. — Diminution du nombre des feux, II, 145. — Disette, IV, 278. — Domaines, II, 196 note 1, 302, 303; VII, 280. — Douanes, II, 123. — Épicéas, V, 336. — Fer, III², 55. — Fonds roturiers, II, 145. — Forges, III, 282. — Fournitures pour la marine, III, 232, 529, *65*, *67*; III², 55, 364, 716; IV, 359; VII, 243, 246. — Gabelles, II, 29, 32, 34, 121, 124, 217; IV, 306; VII, 265, 284. *Voy.* Provence et Dauphiné (Gabelles de). — Galères, III, 19. — Goudron, III², 55. — Intrigues du cardinal de Retz, I, 264. — Liquidation des dettes des communautés, IV, 155 note 1, 282. — Logements des gens de guerre, II, 216. — Manufactures, II, 578, 625, 676; III, 32 note 3, 44, 57, 222, 343, 398, 469, *48*; III², 43, 55, 61, 179, 187, 362, 371, 741; IV, 282; VII, 243, 244, 289, 444. — Mines, III, 61 note 1, 207, 395; III², 741; IV, 480; VII, 444. — Observations astronomiques, V, 403 note 6. — Papier terrier, IV, 137; VII, 280. — Parlement, II, 47, 109, 217; III, 389 note 1; IV, 136, 161, 162, 176, 602; VI, 7 note 1, 37, 136; VII, 73 note 4, 218, 284. — Prix du sel, VII, 258, 259. — Produit de la ferme des tabacs, VII, 407, 408. — Ravages des torrents, IV, 136, 479. — Recettes générales, IV, 468; VI, 194 note 2. — Recouvrement des impositions, II, 34, 98 note 2, 125, 145 à 147, 177, 200, 217, 232, 243, 244, 784; IV, 136. — Réformation des forêts, IV, 229 note 1, 242. — Régale, VI, 439, 440. — Relations avec Avignon, VII, 258. — Saisie des bestiaux, IV, 283. — Seigneurs haut-justiciers, IV, 484 note 2. — Suppression d'offices, IV, 161. — Toiles, III², 55. — Travaux publics, IV, 137, 479, 480, 481, 484, 491, 500, 526 note 1, 542, 543, 553 à 556; VII, 443. — Troupes, IV, 123, 481. — citée, I, 140.

Dauphiné (Intendance de). — réunie à celle de Lyon, II, 231, 314. — *Voy.* Berchère (La), Champigny, Gué (M. du), Herbigny, Lebret.

Dauphines (État des maisons des), VI, 349.

Dauphins opinant dans les séances du parlement de Paris, VI, 227.

Dauphins gravés sur les monnaies, II, 80.

Dautiége (Le sieur), secrétaire du duc de Vivonne, III, *165*; VII, 366, 367.

Dauvergne (Jacques), professeur à l'Université de Paris, V, 465.

Dauvet (Alexis), comte des Marets, V, 358 note 1.
—— (Nicolas), baron de Boursault, comte des Marets. — Lettre de Colbert, V, 358*.
Davejean (Mines de), IV, 587, 593.
David, statue, III², 240.
David et Goliath, tableau, III², 264.
Daviller (Le sieur), architecte, V, 392, 393, 398.
Davis (Détroit de), III², 517.
Davoust, fermier de Colbert, VII, 394.
Dax (Ville de), I, 402; II, 285; IV, 112, 232 note 1; V, 111; VI, 65.
Day (Robert), forçat, III, 147.
Deane, charpentier de marine anglais, III, 478, 535, 554 à 557. — Mémoire de Colbert, III, 535 note 2. — Son fils, III, 555, 556.
Débauche (Ordonnances sur la), III², 617. — *Voy.* Sodomie.
Débets. — de clair, II, 152, 778. — des comptables, II, 151, 152, 777 à 779; IV, 170, 178.
Débiteurs. — emprisonnés, VI, 61. — Saisie de leurs biens, III², 478 note 2.
Debors, faux-monnayeur, III², 382.
Debosse (Élisabeth). *Voy.* Desvaux (Madame).
Debray (Anne), jardinier, V, 461.
—— (Étienne), empoisonneur, VI, 407, 425, 426.
Décades d'Asie (*Les*), traité historique, V, 600.
Décharge. — d'acquits-à-caution, I, 304; II, 794, 795. — de comptants, VII, 174. — de dettes, II, 689. — de droits, II, CCLXII, CCLXXI, 385, 566 note 3, 593, 626, 634, 636, 655; III, 425, 556; III², 504 note 1; VII, 283, 284 note 2. — d'impositions, I, 317, 320; II, 5, 8, 178, 337, 566 note 3, 593, 779; III², 512, 538; IV, 27, 120 à 122, 154; VII, 239, 254, 266. — de passe-debout, II, 836.
Déchargement (Police de), III, 239.
Décharges. — des comptables, II, 751. — des fermiers, IV, 368; VI, 72, 73. — des fournisseurs, III, 75 note 2. — des gardes du Trésor royal, IV, 368. — des gardes-magasins de la marine, III, 226. — des traitants, VII, 202, 203. — du Trésor royal, IV, 313, 411. — des trésoriers de l'Épargne, VII, 174, 210. — des trésoriers des fortifications, V, 46, 50, 54. — des trésoriers de la marine et des galères, II, 415; III, 9, 205 note 1, 406, *183*, *239*; III², 90, 140. — pour des conversions de rentes, II, 193. — non exigées dans le payement de certaines sommes, VI, 330. — validées, V, 9.
Déchets. — accordés aux marchands de vin, II, 118. — dans la fabrication des cordages, III², 8. — dans la fabrication des monnaies, VII, 436, 437.
Décimes, II, 767; III², 49 note 1; VI, 153; VII, 424 note 2.
Decize (Ville et château de), I, 389; IV, 494.
Déclaration du clergé en 1682. *Voy.* Clergé.
Déclarations de guerre, II, 646, 652, 664; VI, 256.
—— de l'annuel, II, 367. — d'augmentations de gages, II, 368, 369. — de chargement de navires, II, 808; III, 323. — de décharge de comptables, II, 751. — de dépens, II, 131; IV, 129. — de l'étape générale, II, 547. — de marchandises de contrebande, II, 812.
—— royales, II, CCVIII, CCIX, 72, 79, 103, 210, 251, 260, 332, 342, 356, 357, 439 note 2, 493, 523, 709, 710, 753 à 755, 766 *err.* à 770, 785, 795; III, 72, 325, *113*; III², 45, 49, 119, 120, 645; IV, 24 note 1, 50, 55, 64, 166, 578, 605; V, 537, 539, 545, 554, 599; VI, 61, 124, 131, 146, 153, 172, 378, 379, 388, 389, 406, 437; VII, 152, 198, 219, 261, 264, 265, 404, 418, 419 à 435.
Décolleurs de morue, III, 217, 220.
Décompte de solde, III, 160, *76*.
Décours de la lune, III, 309.
Decouversot, concierge à Fontainebleau, V, 463.
Décret (*Le*) de Gratien, VI, 104.
Décrets. — d'acquisition, V, 578; VI, 19. —

d'adjudication, I, 456; II, CCV, CCVI, CCVIII; VII, 339. — d'ajournement personnel, I, 511, 512; II, 181, 183, 282; IV, 190, 191 note 3, 205, 208; VI, 17. — de mise en possession, II, 196, 359. — de saisie, IV, 604. — contre les traitants, II, CCIX; VII, 221. — contre des voleurs, IV, 80, 124 note 1; VI, 405. — pour des achats de terres, V, 427; VI, 19; VII, 91, 116, 117. — pour l'acquisition de rentes, II, 767, 768.

Décris de monnaies, I, 97, 99; II, 238, 706, 778; VII, 254, 420, 422 à 424, 427, 431 à 434, 436.

Dédicaces, V, 524. *Voy.* Livres.

Défensables (Bois en défens ou). *Voy.* Bois, Forêts.

Défense (Arrêt de), pour empêcher des poursuites, II, 80; VI, 9, 429.

Définiteurs pour l'élection d'un général des Bénédictins, VI, 164.

Deffita (M.), lieutenant criminel. — Lettres de Colbert, VI, 50, 56, 57 note 1.

Défrichements, III², 393, 394, 396, 400, 403, 408, 409, 412, 444 à 446, 449, 519, 521, 526, 529, 534, 536, 541, 565, 578, 595, 598, 599, 606, 607, 617, 639, 657, 704; IV, 201, 578.

Dégel facilitant les communications, III, 220.

Degrés. — de juridiction, II, 196 note 2; III², 50. — de noblesse, III², 720. — de théologie, VI, 160.

Déguisé (*Le*), vaisseau, III², 688.

Deinse (Camp de). *Voy.* Deynse.

Déjeuner sur les vaisseaux, III, 176.

Delabel (Hugues), caissier général de la compagnie des Indes orientales, VII, 396.

Delafeuille. *Voy.* Feuille (M. de La).

Delafond (M.), IV, 342 note 1. — Lettre de Colbert, IV, 341*.

Delaistre, empoisonneur, VI, 407.

Delalande (Baptiste), jardinier, V, 460, 564*.

—— (Jean), jardinier, V, 460.

—— (Louis), jardinier, V, 460.

Delasalle (Jacques), concierge, V, 460.

Délateurs récompensés, II, 753.

Delavoye (M.), mathématicien, V, 473, 478.

Délégués. — du commerce, II, 801 note 1; VII, CLXXIV. *Voy.* Commerce. — des intendants. *Voy.* Subdélégués. — des communautés de marchands, II, 440, 693; IV, 504, 505.

Délestage des vaisseaux, III, 289, 324 *err.*; III², 291, 294.

Delft (Amirauté de), III², 302.

Delfthaven (Ville de), III², 298.

Délits (Juridiction des flagrants), VI, 393.

Delli-Ponti (M.), ingénieur italien, I, 61*, 62; VII, 157, 158.

Delorme (M.), commis de Fouquet, I, 270, 391, 409, 509; II, CCV, 26; VII, 167, 222.

Delpy (Mines de), IV, 588.

Démâtage de vaisseaux, III, *170* à *176*, *179*; III², XLIX; IV, 348.

Demeau (Mathurin), professeur à l'Université de Paris, V, 464.

Demi-bain (Soies teintes à), II, 840.

Demi-barriques, III², 695.

Demi-castors, chapeaux, II, 692.

Demi-courtines, V, 194, 200.

Demi-lunes, III², 23, 213, 215; V, 23, 29, 56, 58, 62, 63, 70, 113, 120, 134 note 2, 164, 172, 267.

Demi-piques, III², 694.

Demi-solde. — aux familles des matelots, III, 551, 553. — aux matelots des classes de service, III, 160, 217, 220, 235, 238, 248 à 250, 276 note 3, 335, 370, *182*; III², 121, 124, 125, 663, 679, 720, 721.

Demoiselle (Le sieur La), courrier, I, 382.

Demoiselles élevées à Saint-Cyr, V, 570.

Demoiselles de Numidie, V, 354 note 1, 553.

Demons (M.), gouverneur de Honfleur. — Lettre du Roi, IV, 456.

Demoras de Chamboran, voleur, VI, 405.

Demuin (M. de), intendant de marine. — Lettres de Colbert, II, 81*, 365, 385 note 1; III, 437, 523, 533, 555, 559, 569 note 1, 572, *6*, *21*, *25*, *32* note 3, *73*, *75*, *82*, *85*, *92*, *94*, *123* note 1, *128*, *168*, *169*, *218*, *240*; III², 609, 610; IV, 269, 450; V, 102, 104 note 1; VI, 58, 126, 127 note 1, 132, 137. — Instruc-

tions de Seignelay, III², 91 note 2; VI, 134. — cité, III, 552, 569, *41, 140, 198;* III², 45, 91 note 2, 117, 125, 157, 378, 382, 384, 724; IV, 455; V, 54, 55, 92, 95, 100, 442.

Denier (Intérêt au). — dix, II, CCXXX. — dix-huit, II, 710, 760. — quatorze, II, 760. — seize, II, 760. — vingt, II, 710, 760; IV, 55.

Denier Saint-André (Droit de), acquis par Mazarin, I, 524.

Denier (Droit du huitième). *Voy.* Huitième.

Deniers (Chambre aux). *Voy.* Chambre.

—— dotaux des reines, VII, 188 à 190. — patrimoniaux. *Voy.* Villes. — revenants-bons, II, CCXIX, CCXXIV, CCXXVI, 307. — de taxation. *Voy.* Taxation.

Denis (Saint), docteur de l'Église grecque, VII, 452, 456.

—— (Le P.), capucin, III², 562.

—— (Charles), membre du Conseil souverain du Canada, III², 588.

—— (Claude), maître fontainier de Versailles, V, 325, 337, 340, 341, 355, 369, 382; VII, CXLII, CLV.

—— (L'abbé Guillaume), professeur d'hydrographie à Dieppe, III, 464; III², 44; V, 608. — Lettre de Colbert, III, 74 note 1.

—— de La Ronde (Le sieur), colon, III², 607.

Dénombrements. — des colons. *Voy.* Canada. — des matelots, III, 336. — des populations, II, 5, 6, 252; IV, 58, 59, 71.

—— féodaux, V, 275. *Voy.* Aveux.

Dénonciations encouragées, II, 753; IV, 190, 318 note 1; VII, 219, 220, 420. *Voy.* Monitoires.

Denonville, usurier, VI, 64 note 1.

Denrées. — Commerce, II, CCXXX, CCLXIV, 326, 743, 794; III, 420, *137;* III², 4. — Droits à la sortie, II, 122. — Droits sur la circulation, II, 182. — Examen par les consuls, II, 454. — Exportation, II, CCXXX, CCLIX, 262, 354, 460, 463 note 2, 464, 496, 506 note 1, 572, 588, 674, 675; III², 413, 517, 520; VII, 230. — Importation, II, 454, 596, 679; VII, 235. — Impositions, II, CCLXX, 709; IV, 125. — Prix, II, 441, 572, 580 note 1; III², 416; IV, 73, 99, 116; VI, 62, 393. — *Voy.* Marchandises.

Dentelles (Fabrication et commerce des), II, 251, 622, 725 note 2, 790, 799, 805, 820; VII, 425.

Département. — des fonds, II, CXCIX. — des tailles, II, 13, 15, 72, 73, 76, 119, 145, 208, 211, 243, 254 à 257, 352, 376, 381, 395, 566; IV, 37, 184, 229, 239 note 2, 252, 473, 512; VII, 197, 409.

Départements administratifs, I, 227; II, CCXXXIII, 453, 455; III, 184; IV, 21, 213; V, 361; VII, CLXXXV, CLXXXVII, 270.

—— territoriaux. — des forêts, IV, 202, 229, 563, 565. — pour la levée des matelots, III, 88 note 1, 160, 220, 244 note 1, *76, 88* note 1; III², 125, 664. — pour les travaux publics, IV, 534 note 1.

Dépeçage de vaisseaux, III², 699.

Dépêches (Conseil des). *Voy.* Conseil.

Dépêches administratives, III, 91; III², 63, 64, 67, 72, 86.

Dépens (Déclarations de), II, 131; IV, 129.

Dépense (Service de la), réservé à Servien, II, 26. *Voy.* Finances.

Dépenses. — comptables, II, 749, 750 *err.* — extraordinaires, III, *237;* III², 65; VII, 247. — imprévues, II, 54. — libellées, III², 65. — privilégiées, II, CXCVIII, 26. — par comptant, II, 28; VII, 174. — *Voy.* Registres.

Dépopulation, II, 5, 6, 392; IV, 142.

Dépôts de sel, VII, 262.

Deprières (L'abbé), I, 237.

Dépris, en matière de boissons, II, 118.

Deptford (Port et magasins de), III², 314 note 1, 319, 326.

Députations au Roi. — des États provinciaux, III, 426 note 1; IV, 597, 605. — des parlements, IV, 20, 26. — des provinces, II, 280, 282, 729; IV, 59, 69 note 1, 104, 133, 244; VII, 297. — des villes,

II, 312, 319, 326, 338; IV, 51, 52, 164, 165, 167.
Député général des églises protestantes, VI, 100.
Députés. — du commerce de Marseille, II, CCLXXI, 471, 472, 517, 738 note 3, 789, 796, 844; III, 9, 130, 178, 181, 184, *213* note 1, *252*; IV, 166; VI, 66, 455; VII, 287. — du commerce de Suède, II, 635. — de Hambourg, II, 507. — des marchands, II, 794. — aux assemblées du clergé, III², 52; IV, 116, 117, 127; VI, 151 à 157, 175, 443. — aux assemblées de diocèse, III², 52. — aux États provinciaux, II, 241, 282, 306, 307, 309, 310, 317 note 2, 324 note 2, 673, 741; III, 426 note 1; IV, 5, 9, 13, 15, 17, 18, 23, 24, 27, 43, 49, 51, 54, 56, 58, 61, 63 note 2, 65 à 69, 81, 83, 86, 87, 100 note 4, 104, 123, 133, 134, 136, 163, 251 note 1, 253, 278, 353 note 3, 355, 383, 394, 397, 449, 561, 571, 603, 604; VI, 210; VII, 297.
Dereus (Le sieur), commis des manufactures, VII, 90 note 3.
Derieu (Le sieur), fermier des fermes unies, II, 555, 562, 574; VI, 300. — Lettres de Colbert, II, 83, 569; VII, 61.
Dérivation (Canal de), pour le canal du Languedoc, IV, 315, 328, 331, 333, 571.
Dérive de vaisseaux, III, 387.
Dérogeance de noblesse, II, 449, 800, 801 note 1; V, 536; VII, 439.
Derssy, père prétendu de l'enfant de Madame de La Vallière, VI, 464 note 3.
Desarmagnac (La dame), V, 462.
Désarmement de vaisseaux, III, 4, 6, 7, 26, 28, 84, 118, 119, 160, 165, 170, 174, 228, 229, 245, 257, 270, 271, 274, 285, 289, 301, 356 note 1, 375, 402, 404, 468, 474, 477, 486, 511, 516, 524, 543, 566, 7 note 2, *10*, *76*, *90*, *94*, *97*, *128*, *129*, 170, *182*, 200, 202, *206*, *220*, *242*, *249*; III², LVI, 13 à 15, 17, 87, 137, 143, 160, 169 *err.*, 170, 200, 351, 354, 355, 651, 652, 674, 678.
Desaubris (Guillaume), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
Desbarres (M.), président au parlement de Dijon, VI, 395 note 2. — Sa fille, VI, 395.
Desboisclairs (Le capitaine), III, *105**.
Desbordes, fabricant de sel danois, II, 666, 667.
Desbouts (Jean), jardinier, V, 461.
—— (Louis), jardinier, V, 463.
Descente de croix (*La*), tableaux, III², 239, 264, 297.
Deschamps (M.), payeur de rentes, II, 779.
—— (M.), VII, 334.
Deschant, empoisonneur, VI, 407, 425, 426.
Deschiens (M.), ingénieur, IV, 412 note 2.
Desgranges (M.), consul à Lisbonne, II, 621 note 1; III², 62; V, 303 note 1, 346. — Lettres de Colbert, II, 638*, 639.
—— (La), empoisonneuse, VI, 423, 425.
Desgrez (François), exempt de la compagnie du chevalier du guet, VI, 44 *, 436, 437.
Desclouzaux (Le sieur), garde de la prévôté, V, 302.
Desclouzeaux (Hubert Champy-), commissaire de marine, III, 575, *92* note 3; III², LV, 99, 105, 107 note 1, 109 note 1, 209, 709, 732. — Lettres de Colbert, III, *46**, *79*, *196* note 2; V, 311 note 2, 397. — Lettre de Seignelay, III, *214* note 1.
Déserteurs de marine, III, 419, 442, 522, *14*, *43*, *101*, *150*; III², 81, 119, 125, 145, 349, 582, 664, 679, 720, 721.
Déserts d'Afrique et d'Asie, VI, 234; VII, 453.
Desessarts (Le sieur), fondeur, II, 660.
Desfontaines, forçat évadé, VI, 69 note 1.
Desgots (Claude), architecte, V, 390*, 398.
—— (Pierre), jardinier, V, 459.
Deshameaux (M.). *Voy.* Hameaux (M. Dyel des).
Deshayes, employé, V, 480.
Deshoulières (Guillaume de Lafon de Boisguérin-), II, 346*; III², 202; IV, 107; V, 66, 70, 71, 133. — Lettres de Colbert, III, 77 note 1; IV, 469*; V, 105*.
Désistement de pourvois, II, 218.

Desjardins (M.), ordonnateur des dépenses, V, 11, 12.
Deslis (Le sieur), sous-argousin réal, III, 24.
Desloges (Louis), VII, 393.
Desmadris (M.). *Voy.* Madrys (M. de).
Desmarets de La Terrière. *Voy.* Terrière (D. de La).
Desmaretz (Jacques), abbé de Landais, agent général du clergé, VI, 128*; VII, 127.
—— (Jean), intendant, VII, 62, 346, 348, 349, 392, 395. — Lettre de Colbert, II, 229* note 1.
—— (Nicolas), intendant des finances, II, CCXLVIII note 1; IV, 598; V, 467; VII, CLXXXVI, CLXXXVII, 62*, 345*.
—— (Marie Colbert, dame), VII, 62, 342, 346, 349, 392, 395. — Lettres à Colbert, VII, 341, 344, 348.
—— (Nicole-Françoise), V, 421 note 1; VII, 392.
—— (N.), religieuse, VII, 348, 349.
Desmurs de Castille (M.), I, 171.
Desnanots (M.). — Lettre de Colbert, III², 531.
Desnots (Le sieur), contrôleur des bâtiments, V, 455.
Desnoyers (M.), inspecteur du canal du Midi, IV, 357.
—— empoisonneur, VI, 407.
Desœillets (La), empoisonneuse, VI, 414, 415, 417, 419 à 421.
Desoziers, orfèvre, VII, CLXIV, CLXVIII.
Despérières (M.), docteur de Sorbonne, VI, 167, 169.
Despennes (Le capitaine), III², 702.
Despinay (M.), procureur général au Conseil souverain de l'île Dauphine, III², 417*, 418.
Desponty (M.), payeur des rentes, II, 779.
Desréaux (Le sieur), entrepreneur. — Lettre de Colbert, V, 227.
Desrochers (Le sieur), I, 217.
Desroches-Fumée (M.). *Voy.* Fumée.
Desrues (M.), commis des manufactures, II, 591, 592.
Dessèchement de landes et de marais, I, 212; IV, 232, 275, 276, 322, 332, 337, 414, 429, 453, 458, 476; V, 442.
Dessins. — d'art, II, CCLXII; V, 306. — de travaux publics, IV, 319, 321, 324, 328, 457, 479, 483, 491, 594; V, 101, 126, 161, 197, 201, 222.
Desterville (Jacques), VII, 393.
Desvignes, collecteur des tailles, IV, 170.
Détail (Vente au), II, 168, 169.
Detatembach (Ferdinand), inventeur, III, 218.
Detfaut (Le comte). *Voy.* Rubempré.
Détroit (Escadre du), III², 90, 99, 102. *Voy.* Gibraltar.
Desvaux (La), empoisonneuse, VI, 407, 408.
Dettes. — Législation, VI, 398. — Prison pour dettes, VI, 27. — *Voy.* Canada, Communautés, Compagnies de commerce, Diocèses, Ecclésiastiques, Échelles du Levant, États provinciaux, Provinces, Villes.
Deuil (Costumes de), II, 570, 799.
Deule (La), rivière, IV, 439.
Deux-Mers (Canal des). *Voy.* Languedoc (Canal du).
Deux-Siciles (Royaume des), VI, 219. *Voy.* Naples (Royaume de), Sicile.
Deventer (Ville de), VI, 303, 461.
Deville (Arnold). *Voy.* Ville (A. de).
—— (Le sieur), menuisier, VII, CLXII.
Devins, VI, 407, 415.
Devis d'architectes et d'ingénieurs, II, 220; III, 304; III², 166, 675; IV, 304 note 2, 307 à 309, 319, 321, 324, 326 à 328, 332, 334, 335, 357, 358, 365, 372, 375 note 1, 378, 381, 397, 416, 418 à 423, 429, 437, 438, 441, 453, 454, 456, 460, 461, 464, 466 à 468 note 3, 472 note 1, 474, 475, 479, 481, 482, 488, 489 note 2, 495, 498, 505, 507 note 2, 511, 519, 520, 523, 525, 526 note 1, 575 note 1; V, 9, 14 à 16, 19, 20, 23, 40, 51, 53, 54 à 56, 64, 73 note 1, 100, 101, 104 note 1, 105, 120, 125, 129, 131, 138, 147, 159, 181, 191, 196 à 198, 201, 207 note 1, 218, 220, 226, 229, 384 note 2, 440, 442.
Devises, I, 207, 506; III, 206, 212; V, 421,

500 note 1, 523, 587, 610, 615; VII, CLXXXIV.
Devoirs seigneuriaux et féodaux (Droits et), II, 209; IV, 17, 601; VII, 7, 339.
Dévolution (Droit de), V, 523, 531, 621, 622 note 1; VI, 107, 241, 242, 254; VII, 72.
Devonshire (Amirauté de), III², 317.
Dévots (Cabales des), I, 286; II, 5, 55, 56; IV, 44, 45; VI, 477, 478; VII, 214.
Dey de Séraucourt. *Voy.* Séraucourt.
Deys. — d'Alger, III, 423, *246* note 4; V, 373. — de Tripoli, III. *230*. — de Tunis, III, 241.
Deynse (Camp de), VI, 305, 346.
Diable. *Voy.* Sorcellerie.
Diacres, I, 538.
Diamant (*Le*), vaisseau, II, 850 note 1; III, 43; III², 684.
Diamants, I, 368, 436, 437; III², 584; VI, 348.
Diane, bustes et tableaux, III², 240, 250.
Diane (Jardins de), à Fontainebleau, V, 363.
Diano (Village de), en Italie, III², 223.
Diarium Europæum, publication périodique allemande, V, 627.
Didaque (Le P.), agent de Mazarin, I, 44.
Die (Évêché de). — Procureur fiscal, VI, 368.
—— (Ville de). — Évêque. *Voy.* Valence (Évêque de). — citée, VII, 443.
Dieppe (Gouvernement de), III, 427 note 2, 489, 493; VI, 483. *Voy.* Longueville, Montigny.
—— (Ville de). — assiégée et prise par le Roi, I, 2 à 6, 29. — menacée par les Hollandais, VI, 320. — Armement et ravitaillement de vaisseaux, III, 51, 427 note 2, 428, 434, 435, 441, 444, 447, 460; III², 132. — Commerce, II, 485 note 2, 601; IV, 144. — Corps de ville, III, 490. — École d'hydrographie, III, 75, 464; III², 44. — Entrepôts, II, 794. — Levée de matelots, III², 125. — Liquidation des dettes de la ville, IV, 144. — Manufactures, II, 676, 681, III², 55; VII, 242, 243, 289. — Octrois, IV, 144. — Pêcheries, II, CCLXI, 564, 691; III, 490. — Peste, II, 442 note 2, 447. — Port, III, 96, 97, 489, 490, 530; III², 474. — Séditions, III, 427 note 2, 489, 490; IV, 121. — Sucreries, VII, 289. — Travaux publics, IV, 463, 464. — citée, V, 608.
Dieppoise (*La*), vaisseau, II, 476; III², 688.
Diesbach (Le capitaine de), I, 346*.
Diètes. — du canton de Fribourg, II, 581. — de Pologne, II, CCXIV; VI, 240, 488. — de Ratisbonne, VI, 203, 479, 480.
Dieulamant (M. du Plessis, sieur de), ingénieur, V, 96. — Lettres de Colbert, IV, 444; V, 180 note 1; VII, 42 note 1.
—— (M. Marcilly, sieur de), ingénieur, IV, 444* note 2.
—— (François Molart, sieur de), ingénieur, III, *118*, *137*, *248*; IV, 444* note 2, 479, 481, 482, 500, 554, 556. — Lettres de Colbert, IV, 466, 479 note 2, 490.
Digby (Kenelme, chevalier), III, 424.
—— de Bristol (Georges), I, 46*.
Digeste (*Le*), compilation judiciaire, VI, 427.
Digne (Ville de). — Évêque (Toussaint de Forbin-Janson); lettre de Colbert, VII, 19 note 1. — citée, III, 223, 231, 240, *130*; III², 181.
Digues, III, 571; IV, 308, 502, 503, 532, 571; V, 16, 86 note 2.
Dijon (Généralité de), II, 121. *Voy.* Bourgogne.
—— (Ville de). — Chambre des comptes, II, 779; III, 26, 42, 111, 123, *109*; III², 43, 61; IV, 597; VI, 7; VII, 41. *Voy.* Duguay. — Échevins, II, 440. — Galériens, III, 102. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 4. — Palais de justice, IV, 20 note 1. — Parlement, I, 322, 512; II, 47, 439, 440; III, 1; IV, 19, 20, 25, 203; VI, 7 note 1, 30, 85, 394; VII, 130 note 1, 218. *Voy.* Brûlart. — Rixe d'ecclésiastiques, VI, 395. — Tenue des États de Bourgogne, VI, 201. — Théâtre, II, 440. — citée, I, 6, 11, 101, 158, 325, 385; III, *146*; III², 203; IV, 487.

Diligences, III, *66* note 1.
Diligente (*La*), vaisseau, II, 476; III², 686.
Dimanche (Solennisation du), II, 193; V, 326 note 1; VI, 164.
Dîmes. — ecclésiastiques, III², 396, 490, 634, 672. — inféodées, VII, 270, 271.
Dîmeurs (Principaux), chargés de la réparation des églises, VI, 122.
Diminutions. *Voy.* Fermes, Impositions, Recettes générales, Tailles.
Dinant (Ville de). — Gouverneur. *Voy.* Réveillon (M. de). — citée, I, 158; V, 279 note 3, 565; VI, 44.
Diocèses dans les pays d'États. — Assemblées, III², 52. — Assiette, IV, 128, 273. — Contributions aux travaux publics, IV, 439 à 441, 453. — Division en départements pour les enrôlements, III, 160. — Impositions, IV, 128, 331, 441. — Liquidation de leurs dettes, II, 173; IV, 71. — cités, I, 287. — *Voy.* Évêchés.
Dioclétien, empereur, III², 243.
Diodoti, tanneur, II, 739 note 3.
Dionis, menuisier, V, 457; VII, CLXIII.
Diophante Alexandrin, philosophe, VII, 460.
Dippi (M.), homme de lettres, V, 473, 475, 478, 480 à 485, 487, 489, 490 à 493, 495, 496.
Dircé, statue, III², 238.
Directeurs. — de l'Académie française, VII, CXCI, CXCII. — de l'Académie de Saint-Luc, V, 395. *Voy.* Coypel, Errard. — des compagnies de commerce, II, 428 note 2, 432, 437, 456, 459, 466 note 1, 531 note 3, 557, 640, 721, 800 à 802; III, 38, 210, 261, 265, 271, 331; III², 12, 401, 410, 416, 417, 421, 424 à 431, 435, 437 à 439, 441, 456, 461, 462, 465, 466, 468 à 470, 474, 475, 478, 479, 489, 495, 505 à 510, 523, 532, 547 à 550, 552, 553, 556, 557, 570, 571; VII, 356. — de la domaniale, IV, 144. — des douanes, II, 565. — des fermes, II, CCXLVIII, 285, 720; IV, 35, 175, 574; VI, 482 note 2; VII, 406. — des finances, II, CXCIX, 24, 750. — des gabelles, IV, 306; VI, 188. — des hôpitaux, III, 7 note 2, *13*. — des manufactures, III, *75* note 2. — des Monnaies, II, 114; VII, 275. — des tailles, VII, 167.
Directeurs de conscience, IV, 125.
Directions des finances. *Voy.* Grande direction, Petite direction.
Discipline militaire. — Son importance et son rétablissement, II, CCXL, 216; III, 29, 352, 369, 371, 391, 477, 508 note 1, 532, *23*, *97*, *115*, *191*, 207, *225* à 227, *251*; III², 84, 388, 543; IV, 19, 73, 106, 118; V, 103, 128, 189 note 2; VI, 258, 259. — Règlements, VI, 365.
Discipolo (Andrea Bolgi, dit le), architecte, III², 235*.
Disettes, II, CCXVI, 5, 8, 10, 19, 43, 52, 53, 141, 227, 651, 652 note 1, 853; III, 13; III², 566; IV, 1, 6, 14, 215, 220, 271, 278, 603, 604; V, 585; VI, 102.
Dispenses. — apostoliques, VII, 101. — d'âge, IV, 353; VI, 3, 4, 17; VII, 20. — de bans pour un mariage, III, *245*. — du droit annuel, VII, 427. — de quarante jours pour la survivance des charges, VII, 390.
Dispute du Saint-Sacrement (*La*), tableau, III², 238.
Dissections anatomiques, V, 404, 407, 408, 479 à 483, 487, 490 à 495, 524, 545.
Distillateurs de goudron, III, 452.
Distribution. — de biens en litige, VI, 19. — du sel, IV, 496; VII, 258, 259, 262, 263. — du tabac, VII, 404.
—— (États de) des finances, II, 749; VII, 205.
Distributions. — de charité. *Voy.* Blés, Pain. — — de vivres aux troupes. *Voy.* Troupes.
Distributive (Justice), VI, 393.
Diu (Île de), en Asie, II, CCLXIV, 430, 450, 458.
Divans. — d'Alger, II, 554; III, 178, 272, 273, 320, 519 note 2, 525, *226*; V, 373, 374; VI, 452, 454, 455. — de Tunis, III, 177, 241, 525.
Dives (Ville de), dép. Calvados, IV, 465.
Divinis (Eustachio de), constructeur d'instruments d'optique, V, 320, 321, 332.
Divonne (Village de), II, 739 note 3.

Dix-huit (Conseil des), pendant la Fronde, I, 26.

Dixième (Droit du) sur les maisons construites au delà des limites de Paris, V, 539.

Doat (M.), président de la Chambre des comptes de Navarre, V, 563*; VII, 375.

Docks de de la marine anglaise, III², 342.

Docteurs. — de Sorbonne, I, 201, 434, 460; V, 464, 465, 503 à 505, 552, 554; VI, 167 à 169, 171, 177, 179, 186, 192, 193, 445, 446, 489. — en droit, V, 552 note 1. — en médecine, V, 545.

Doctorat (Frais du), V, 608.

Dodart (M.), physicien, V, 482, 483, 485 à 488, 490 à 493, 495, 496.

Doësbourg (Ville et camp de), III, 450 *err.*; VI, 300, 303, 461.

Doëtekum (Ville de), III, 445; III², 549; VI, 460.

Dogato (*Il*), nom italien du duché de Venise, III², 282.

Doges. — de Gênes, III², 285, 286. — de Venise, III², 264, 266, 274.

Doggers-bank (Le), banc de sable, III, 548.

Dognon (Louis du). *Voy.* Foucault (Le maréchal).

Dokkum (Amirauté de), III², 302.

Dol (Ville de). — Évêque (Antoine-Denis Cohon), I, 55; VII, 153*.

Dolbreil (Le sieur), raffineur, II, 568.

Dôle (Ville de). — Parlement, II, 422. — citée, II, CCXLIV, CCXLV; III², 575, 583; IV, 558 note 1; V, 143, 192 note 1, 550; VI, 321, 322, 358.

Dolins (MM.), banquiers anglais, II, 234.

Domaine. — Acquisitions, II, 93. — Aliénations, I, 497, 521, 522, 525; II, CCVIII à CCX, CCXXX, 81, 182, 183, 201, 205, 242, 302, 304, 323, 344, 346, 765, 769, 777; IV, 34, 39, 92, 217, 242, 243, 345, 472 note 1; V, 426 note 5; VI, 38, 73, 378, 448 note 1; VII, 280. — Bâtiments, II, 205. — Charges, II, 77; IV, 129. — Commis, II, 250. — Comptes, II, 749. — Contrôleurs, I, 524. — Contrôleurs généraux, II, 272, 779. — Droits de péage, IV, 400, 401, 407. — Échanges, VI, 448 note 1. — Emphytéoses, II, 166, 167, 767. — Engagements, II, 111, 153, 201, 762; IV, 39; VII, 410. *Voy.* Engagistes. — Ferme, fermiers et sous-fermiers, II, CCLII, CCLIII, 6, 12, 70, 124, 162, 179, 180, 201, 203, 205, 207 à 209, 220, 250, 261, 273, 320 note 1, 346, 387, 388, 573, 772, 774, 779; IV, 33, 129, 158, 169, 175, 253, 341, 345, 401, 471, 591; V, 33; VI, 59, 64 note 4, 72, 73, 141, 144, 172, 178, 180 note 1; VII, 229, 268 à 271, 275, 277, 278, 295, 296, 409, 411. — Inaliénabilité et imprescriptibilité, IV, 242, 249; VI, 88; VII, 281. — Juridiction, II, 188, 191; VII, 298. — Jurisprudence, IV, 70. — Offices, II, 387. — Ordonnances, VI, 11, 365. — Receveurs, II, 12, 83, 776; V, 450. — Reconstitution, II, CCIX, CCX, CCLII, 11, 12, 60, 90, 139, 163, 182, 183, 187, 195, 201, 203, 208, 307, 387, 388, 761, 762, 765; IV, 7, 134, 155, 197, 217, 345, 348, 566; V, 557; VI, 87; VII, CLXXV, CLXXVII, 220, 274, 281, 410. — Réformation, II, 198; IV, 250, 289, 546; VII, 315. — Réunion des amendes et des droits de greffe, II, CCLIII, 131, 160, 191, 208, 209, 387, 388; IV, 129, 145, 175, 590; VI, 64 note 1, 73; VII, 229. — Trésoriers, II, 779; IV, 571. — Usurpations, II, 769, 770; IV, 253 note 1.

Domaine forain (Droit de), II, 790, 791, 793.

Domaines. — (Chambre des). *Voy.* Chambre. — (Traité des), par Ragueneau, III², 49 note 1.

Domaniale (Droits et ferme de la), II, 156; IV, 144.

—— (Traite). *Voy.* Traite.

Domaniaux. — (Droits), II, 30, 124, 179, 196, 762, 770; III², 608; IV, 249, 453; VII, 269, 276. — (Offices), VI, 178; VII, 403.

Dombes (Principauté de). — donnée au duc du Maine, VI, 357. — Émission de mon-

naies, II, 101, 114, 849 note 2. — Parlement, IV, 149.
Dôme (Le), église. *Voy.* Florence, Gênes, Naples, Pise, Sienne.
Dômes. — du Louvre, V, 259, 262. — des Tuileries, V, 459.
Domestiques. — des officiers de marine, III², 666. — des receveurs des tailles, II, 271. — témoignant contre leurs maîtres, III², 525.
Domfront (Ville de), II, 251 note 4, 347.
Domicile (Translations de), II, 212.
Dominicains (Religieux), III², 251, 252, 255, 288; V, 308 note 1.
Dominique (La), île, III², 406, 584, 674.
Dominiquin (Dominico Zampieri, dit le), peintre, III², 233*, 236, 240, 243, 252; V, 289; VII, 384, 386.
Domitien, empereur, III², 246.
Don Carlos (*Histoire de*), traité historique, V, 547.
Donataires. — de portions du domaine, II, 767. — alsaciens dépossédés, I, 327 à 329, 339.
Donations. — aux couvents, VI, 20. — par testament, VI, 19.
Donchery (Ville de), V, 69, 89, 118 note 1.
Dongois (Jean), greffier aux Grands jours de Clermont, VI, 390*, 391.
Doni d'Attichy (Louis), président des États de Bourgogne, IV, 417. — Lettre de Colbert, IV, 416. — *Voy.* Autun (Évêque d').
Donjon (Cour du) à Fontainebleau, V, 462.
Donjons de Seignelay, VII, 4, 5, 13.
Donjon (Fontaine du), à Versailles, V, 370.
Donneurs d'avis à la Chambre de justice, VII, 172.
Donneville (M. de), président au parlement de Toulouse, III², 25.
Dons gratuits. — du clergé, I, 499, 500; II, CXCVII, CCXXIX, 135, 780; VI, 58, 488; VII, 191. — de compagnies judiciaires, II, 283 note 2. — d'États provinciaux, II, CXCVII, CCXXXIV, CCXXXVII, CCXXXVIII, 83, 84, 124, 173, 241, 282 note 1, 309, 310, 317, 318, 673, 767, 772, 773, 776, 780; IV, 13, 15 à 18, 26, 27, 43, 49, 51, 53, 54, 56, 58, 60, 62, 63, 66 note 1 à 70, 82 à 84, 86, 89, 101, 103 à 105, 118 note 2, 123, 128, 132, 133, 136, 141, 142, 162, 163, 165, 359, 391, 440, 603; VI, 201, 210; VII, 76, 171, 175, 191, 227, 403, 445. — de villages, VII, 227. — de villes, II, 351; IV, 38. — dans les pays conquis, II, 94. — extraordinaires, IV, 56, 58.
Dons et octrois des villes, IV, 484.
Donziois (Duché de), I, 536, 538.
Donzy (Ville de), I, 394, 458; VI, 96.
Dorchemer de La Tour (Jacques), concierge, V, 462, 464.
Dordogne (La), rivière, II, 49; III, 77 note 1; III², 24; IV, 487.
Dordrecht (Ville de), III², 295, 299, 302.
Dore (La), rivière, IV, 494.
Doreurs, III, 225; V, 356, 527; VII, 430.
Doria (André), III², 284.
—— (François-Marie), III, 366; III², 223, 225. — Lettre de Colbert, III, 366 note 3.
—— (Paul Spinola-). *Voy.* Balbazès (Le marquis de los).
—— del Carretto. *Voy.* Tursi (Le duc de).
—— (Famille), III², 283, 384.
—— (Princes), III², 223, 288.
Dorieu (Nicolas), intendant, II, 444*. — Lettres de Colbert, II, 590 note 1; IV, 228.
Dorigny (M), peintre, V, 446 note 1.
Dorique (Ordre), en architecture, III², 250.
Dormans (Ville de), I, 113.
Dorot (Le sieur), courrier, I, 24, 28, 55, 57.
Dorsetshire (Amirauté de), III², 317.
Dorson (Le sieur), receveur général, II, 777.
Dorures. — des carrosses, VI, 54, 72. — des habits, II, 359; VI, 54, 55. — des meubles, VII, 430. — des vaisseaux, III, *139*, *141*. — de Versailles, V, 571. — de Vincennes, V, 444.
Dostie (M.), I, 507.
Dotations. — des abbayes, V, 385. — des hôpitaux, III, *13*; III², 453.
Dots. — d'épouses, III², 509, 514; VI, 13;

VII, 45, 116, 188, 391. *Voy.* Deniers dotaux. — de religieuses, VI, 10, 13, 20.
Dottieri (Le comte Carlo), homme de lettres, V, 647*.
Douaires. — des femmes, II, 756. — des reines, VII, 188 à 190.
Douane. — Bureaux, II, 836; VII, 227, 286. — Commis, I, 426. — Directeurs, II, 565. — Droits, I, 427, 491; II, CCIV, 636. — Fermiers, I, 427, 491; V, 541; VII, 256, 286. — Tarifs, II, 123. — Visites, III², 740.
Douanes. — d'Espagne, II, 587, 703. — de Gênes, III², 287. — de Lyon, II, 123, 565, 795; V, 617; VII, 264, 286. — de Paris, IV, 27; VII, 350. — de Suède, II, 636. — de Tafilet, III², 533. — de Turquie, II, 628, 842, 843, 845, 846, 848, 850; III², 227. — de Valence, II, 123; VII, 264, 284.
Douay (Châtellenie de). — États, IV, 451. — citée, II, 773, 776.
—— (Ville de), II, CCLXXII, 352, 562; IV, 23 note 1, 45, 438, 439; VI, 254, 277.
Doublage des vaisseaux, III², 649.
Double coutume étrangère (Droit de la), en Angleterre, II, 816, 828.
—— traite des changes, II, 411.
Doublement. — du droit de marque, II, 340. — du droit de marc d'or, II, 30. — d'impositions, IV, 415.
Doubles, monnaie, II, 157.
Doublet (Le sieur), charpentier, I, 206.
—— (M.), consignataire pour une charge au Parlement, II, 223.
—— (M.), receveur général, II, 778.
—— (La), empoisonneuse, VI, 407.
Doubs (Le), rivière, IV, 545.
Douglas (Régiment de), II, 81.
Douilly (Pierre Rioult d'Ouilly, dit de), receveur général des finances à Poitiers, II, 777; VI, 158. — Lettre de Colbert, II, 264* note 1.
Doujat (Jean), professeur à l'Université de Paris, V, 465, 476.
Doullens (Gouvernement de), VI, 483.
—— (Ville de). — Abbaye, V, 165 note 2. — Citadelle, V, 194, 201. — Écluses, V, 169 note 1. — Faux-saunage, II, 81. — Fortifications, V, 68, 74, 93 note 1, 103, 124, 129, 130, 137 à 139, 147, 156, 164, 165, 169 à 175, 192 à 194, 200, 201, 222. — Lieutenance de Roi, I, 80. — Rébellion, VI, 482. — Travaux publics, IV, 472. — citée, VI, 345.
Doulmet (M.), correspondant de Colbert en Suède, III, 89; VII, 303.
Dourbie (La), rivière, VII, 443.
Dourdan. — (Maîtrise de), IV, 235 note 2. — (Ville de), II, 584.
Douve (La), rivière, IV, 476.
Douvres (Ville et port de), II, 338; III, 445; III², LV; V, 199; VI, 40 note 1.
Douvrier (M.), numismate et graveur, I, 383*; V, 466, 470.
Douzains, monnaies, VII, 424.
Doyart (Étienne), serrurier, V, 458.
Doyennés vacants, VI, 160.
Doyens. — du Conseil, VI, 375. — de la faculté de médecine de Paris, V, 545. — de quartier des maîtres des requêtes, VI, 8, 371. — de Saint-Germain-l'Auxerrois, V, 474, 639. — ruraux, VI, 155.
Downs (Les), dunes en Angleterre, III², 39.
Drac (Le), torrent, IV, 466 à 468, 479, 490, 555.
Dragon (Bassin du), à Versailles, V, 297, 298, 356; VII, CLIX, CLXII.
—— (*Le*), vaisseau, III, 214; III², 656, 686, 699.
Dragons. — escortant Louvois, V, 182 note 2. — de milice, V, 104 note 1. — cités, I, 455.
—— du Roi (Régiment des), II, 462.
Drambon (Village de), III², 43, 179, 180, 356, 362; VI, 95.
Drapeaux et chiffons (Commerce des), II, 791.
Draperie (Gardes de la), II, 540, 674, 748, 836.
Draperies. — Fabrication et commerce, II, CCLXX, 479; VII, 242, 244. — Importation, II, CCLXIX note 1, CCLXX; VII, 240.
Drapiers (Marchands), II, 459, 591, 611,

621, 674, 724, 737, 838, 839. — drapants, II, 836, 838.
Draps.—débouillis, II, 839.—saisis, II, 748. — Droit d'aunage, II, 573.—Exportation, II, 505, 640, 641, 734, 846, 847; III, 151; III², 395; VII, CLXXIV. — Fabrication et commerce, II, CCLVII, CCLVIII, CCLXVIII, CCLXXIII, 122, 544, 563, 576, 611, 625, 633, 638 note 3, 669, 674, 676, 712, 729, 735, 737, 739, 743, 744, 747, 748, 799, 837, 852; V, 538 à 540; VI, 96; VII, 17, 90 note 3, 289, 297, 442, 443. — Fourniture pour le Roi, II, CCLVIII. — Fourniture pour la marine, III, 487. — Importation, I, 491; II, 122, 409, 418, 669, 824, 831 note 1; VII, CLXXIII. — Marque, II, 573, 837. — Métiers, II, 733. — Moulins, VII, 2. — Tondeurs, II, 838.
—— du sceau, II, 837.
—— de lit, I, 434.
Dreuil (Le P. de), VI, 117.
Dreux. — (Élection de), II, 75. — (Forêt de), V, 336 note 1. — (Ville de), I, 251.
—— de Nancré (Le comte de). *Voy.* Nancré.
Drogmans d'ambassade, II, 518, 847; VII, 453.
Drogueries et drogues (Commerce des), II, CCLVIII, CCLXIX, 786, 790, 793; III², 618; VII, 285, 286.
Droguets (Manufactures de), II, 543, 638, 806, 837.
Droit. — (Étude du), III², 49. — (Facultés de), V, 552 note 1.
Droit. —allemand, V, 637. — canon, V, 465, 552 note 1; VI, 383, 441. — civil, V, 552 note 1. — coutumier, II, 278; VI, 397. — divin, VI, 371. — écrit, II, 278; IV, 151 à 153, 601. — romain, III², 705; VI, 397.
Droits divers. — affermés, VII, 339. — aliénés, II, CCXXXII, 125, 365, 792, 794, 796; IV, 7, 465, 574, 578; VII, 178, 213. — cédés par le Roi, VII, 338, 339. — établis, VII, CLXXVII. — levés par les compagnies de commerce, III², 580, 581, 609. — levés par les consuls, VII, 294. — particuliers à certains lieux, II, 230, 698; III², 516, 671; IV, 434 note 2. — payés aux juges, VI, 247. — perçus par les officiers des forêts, IV, 186, 201. — rachetés, IV, 252. — remboursés, VII, 220. — restitués, II, 547, 548. — retranchés, VII, 179. — réunis au domaine, VII, 220. — supprimés, II, 794. — *Voy.* Décharges, Exemptions; Acquit, Aides, Amirauté, Ancrage, Annuel, Aubaine, Aunage, Banvin, Bière, Blanc, Bois, Boissons, Boîte, Boucherie, Bouille, Brassage, Bris, Cabaretiers, Cajade, Capitation, Censives, Centième, Change, Charronnage, Chauffage, Chef, Cinq pour cent, Cinq schellings, Cinq sols, Colombier, *Committimus*, Comptablie de Bordeaux, Congé, Consulat, Contrôle des exploits, Convoi de Bordeaux, Coquet, Cosse de Narbonne, *Cottimo*, Couronne, Courtage, Courte-pinte, Coutume étrangère, Crues, Cuirs, Dace, Déclarations, Denier Saint-André, Devoirs, Dévolution, Dixième, Domaine forain, Domaniale, Domaniaux (Droits), Douanes, Échanges, Écu par tonneau, Emballages, Entrées, Entrées et sorties, Équivalent, Esclaves, Escorte, Esdavache, Essai, Étalage, Étape générale, Exemption, Fabrication, Farine, Fauconnage, Fermes, Féodaux (Droits), Franc-salé, Francs-fiefs, Fret, Gabelles, Garde, Garenne, Geôlage, Gîte, Glandée, Greffes, Gros, Guet, Hardes, Haut-passage, Head-money, Hôtelage, Huitième, Jauge, Journées, Justice, Lestage, Lods et ventes, Lucratifs (Droits), Manufactures, Marc d'or, Marché, Marque, Mayade, Membre d'Ypres, Nomination, Nouvel acquêt, Pacage, Pain des chiens, Panage, Papier, Papier et bières, Parchemins, Parisis, Passavants, Passeports, Pâturage, Pelleteries, Plein fief de haubert, Poids, Poisson, Ports, Principauté, Quarante sols, Quarantième, Quatrième, Quinze deniers, Régaliens (Droits), Rentes foraines, Représailles, Rève, Salins de Peccais, Seigneuriage, Seigneuriaux (Droits), Septain, Sol pour marque, Sol pour pot, Sortie, Sou-

veraineté, *Stipes*, Sucres, Survoyeur, Table de la Mer, Taverne, Terrage, Terre, Tiers, Tiers-et-danger, Tiers-surtaux, Traite d'Anjou, Traite d'Arzac, Traite de Brouage, Traite de Charente et Marans, Traite de Tadouzac, Traite domaniale, Traites foraines, Tréfonds, Trente sols, Trente-cinq sols, Trente-neuf sols, Trente-sept sols, Trépas de Loire, Usage, Utiles (Droits), Varech, Vendeurs de poisson, Vénerie, Verge de Menin, Vingt-quatre deniers.

Droits de la Reine (Traité *des*), V, 473, 476.

Drôle (*Le*), vaisseau, III, *110;* III², 686.

Dromadaire (*Le*), vaisseau, III², 688.

Drôme (La), rivière, VII, 244.

Drot (Le capitaine Villeneuve du), III, 516*.

Drouet (Pierre), greffier des Grands jours de Clermont, VI, 390.

—— (René), traitant des francs-fiefs, II, 778.

Drouges (M. de), trésorier des États de Bretagne, IV, 23.

Drubec (François Malet de Graville, abbé de), V, 504* *err.*

Druses (Pays des), VII, 459.

Dublet (Le sieur), maître charpentier, VII, 1, 2.

Dubois (M.), gouverneur de l'île Sainte-Croix, III², 566*.

—— (M.), ingénieur, V, 9.

—— (Jean), peintre, V, 462.

—— (Philippe), professeur à l'Université de Paris, V, 464.

—— d'Arnault (M.), envoyé à Alger, III, 66, 69.

—— d'Avaugour. *Voy.* Avaugour.

Dubois-Baillet (M.). *Voy.* Bois de Baillet (M. du).

Duc (Henri-Jules de Bourbon, dit Monsieur le), I, 423*, 427, 434; II, CCXIV, 622, 627, 654, 670; III², 575; IV, 58, 59, 71, 72, 276, 487, 598; VI, 240, 486 à 488; VII, CLXVII. — Lettres de Colbert, IV, 57, 132, 231 note 1; VII, 75. — Lettre à Colbert, VII, 76 note 1.

Duc (*Le*), vaisseau, III², 684, 741.

Duc (Parc au), à Brest, V, 196.

Duc d'Albe (Poutres dites), III², 314.

Ducal (Manteau), VI, 275.

Ducats, II, CCLII; V, 335.

Duché-pairie, VI, 450. *Voy.* Ducs et pairs.

Duchesne (Denis), serrurier, V, 458, 493.

Duchesneau (M.), trésorier de France à Tours, intendant au Canada, III², 608, 616, 623, 633, 634, 636, 639, 640, 643 à 646, 704; VI, 328. — Lettres et instructions de Colbert, III², 594* à 600, 605, 606, 614, 619, 632, 635, 638, 641.

Duchesnoy (Le sieur), marbrier, VII, CXLII.

Duchesse (Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, puis Madame la), VI, 230 note 1.

Duchon (Le chevalier), III, 130, 180*; III², 702.

Duclerc (M.), ingénieur, IV, 458, 459.

—— (M.), secrétaire de Baas, III², 592, 593.

Duclos (Le capitaine), I, 312*.

—— (M.), commissaire de marine, III, 379*, 453, *6, 7;* III², 176, 356.

Ducors (Le sieur), menuisier, VII, CLXIII.

Ducs et pairs, I, 179, 368; V, 352, 551; VI, 16, 225 à 227, 273.

Duels. — Interdiction et poursuites, II, 181; III, 369, *54, 113* à *115, 155;* III², 59, 725; V, 586; VI, 26, 27, 42, 58.

Dufay (René), charpentier, V, 461.

Dufayet (La), empoisonneuse, VI, 408.

Dufer (M.), agent de Mazarin, I, 8*, 9.

Dufour (M.), VII, 371.

Dufresne (Le capitaine), I, 299*.

—— (M.), résident à Mayence. — Lettres de Colbert, VI, 237; VII, 300.

Dufresnoy (Martin), fermier des aides, II, 395, 774; VII, 430.

Dufrétoy (M.), I, 19 *err.*

Dughet (Gaspre). *Voy.* Gaspre.

Duguay (M.), premier président de la Chambre des comptes de Dijon, III, 21*, 112, 123, 124, 212, 253, 257, *10, 111, 112;* III², 43, 61, 363; VII, 311. — Lettres de Colbert, III, 42, 43 note 1, 111, *109;* VII, 34, 41.

Dugué (François). *Voy.* Gué de Bagnols (François du).

Duhamel (Jean-Baptiste), mathématicien, V, 473, 487, 489 à 492, 493, 495, 496, 619*, 620; VII, 372.
Dujard (M.), receveur général, II, 777.
Dujardin (M.), receveur général, VI, 180 note 1.
Dulignon (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 247, 256, 281, 284, 346, 538, 5*, *15;* III², 161, 163.
Dumas (M.), commissaire de marine, envoyé en Angleterre et en Hollande, II, 434*; III, 32*, 35 à 37, 44, 53, 54, 85, 89, 97; VII, 36, 37, 303. — Lettres de Colbert, II, 475, 578 note 2; III, 34, 148, 149 note 1, 209, 317, 478 note 2; VII, 28 note 1.
—— (M.), fermier particulier des aides de Normandie, II, 116.
—— (M.), IV, 76 note 3.
—— (Le sieur), conducteur de chevaux, VII, 448.
Dumée (Toussaint), peintre, V, 461.
—— d'Aplemont (M.), chef d'escadre, III, 251*, 356; III², 79, 652, 734 *err.* — Lettre de Colbert, III, 356. — Son fils, III², 652.
Dumesnil (La), empoisonneuse, VI, 407.
Dumont (M.), commissaire général de marine à la Rochelle, III, 40*, 44, 253, 257, 354*, 361, 386, 510, 569, *216;* III², 90 note 2.
—— (Le sieur), fournisseur de la marine, II, 663; IV, 47, 48, 256, 257.
Dumoulon, légataire de Madame Colbert, VII, 398.
Dunes de sable. — en France, III, 495, 498, 570; III², 103; V, 146, 151. — dans le comté de Kent. *Voy.* Downs.
Dunette des vaisseaux, III, *148.*
Dunkerque (Amirauté de), III, 320, 322, 570; V, 4, 488.
—— (Canal de), III, *111.*
—— (Châtellenie de), II, 773, 776.
—— (Escadre garde-côtes de), II, 51; III², 88 note 3, 697.
—— (Gouvernement de), III², 434; VII, 347.
Dunkerque (Intendance de), II, 555; VII, 310. *Voy.* Robert.
—— (Juridiction de), IV, 45.
—— (Ville de). — déclarée ville et port francs, V, 5; VII, CLXXII, 245. — jugée par le Roi, III, *197;* V, 5. — jugée par Seignelay, III², 136. — rachetée par le Roi, II, CCXVI, 63, 67, 233, 234; IV, 6 à 9; VI, 465. — remise aux Anglais, II, 64. — Armateurs, III, *103.* — Armement et construction de vaisseaux, II, 419, 690; III, 44, 48, 211, 312, 381, 406, 434, 435, 439, 441, 442, 447, 450, 465 note 1, 530, 548, *142* note 1; III², 40, 41, 98, 135, 137, 300, 656, 661, 684, 686, 688, 690, 697, 735, 738; VI, 285. — Arsenal, II, 623, *87, 197;* III², 300. — Artillerie de marine, III, 198. — Ateliers de marine, III, 89, 464, 465 note 1, 494, 498; VII, 289, 303. — Bailli, II, 584. — Bassins, III², 300. — Breedt-Bank, V, 211, 216, 218. — Charpentiers, III, 557, 566. — Château, V, 226. — Commandant de place, III, 466. — Commerce, II, 418. — Commissaires de marine. *Voy.* Gravier, Hubert. — Dépenses avancées par Mazarin, I, 100, 105, 161. — Écluse bleue, IV, 448. — Émission de monnaies, II, 80. — Enrôlement de matelots, III², 120, 121, 124, 722. — Établissement d'anabaptistes, VI, 207. — Établissement de juifs, VI, 159 note 2. — Établissements de la marine, V, 216. — Forges, III, 266. — Fortifications, III, *197;* III², 214, 300; V, 4, 21, 32 note 1, 127 note 1, 132, 160, 163, 185, 192 note 1, 218, 224, 225; VI, 355. — Havre, V, 226. — Hôpital, III, 447. — Intendant. *Voy.* Robert. — Jetée, V, 185. — Lieutenant général de l'amirauté, V, 488. *Voy.* Hacquart. — Garnison du régiment Amiral, III, 197. — Garnison espagnole, II, 411. — Gouverneurs, IV, 45; VI, 208; lettre de Colbert, II, 434 note 2. *Voy.* Montpezat (Bivel de), Tracy. — Magasins de marine, III, 36, 382; III², 694 à 696. — Marchands, II, 584. — Officiers de port, III², 698. — Pêcheries, II, CCLXI. — Peste,

II, 442 note 2. — Port et rade, III, *102*, *103*, *108*, *111*, *196*, *197*, *214* note 1; III², 41, 206, 300, 742; V, 5, 21, 132, 151, 185, 201, 211, 228; VI, 346. — Préparatifs contre Alger, III, *214* note 1. — Prisons, III, 544. — Risban, V, 226. — Siège, I, 167, 176, 181. — Sucreries, VII, 289. — Vente de canons, IV, 448. — Voyages du Roi, II, 236; III, *196*, *197*, *204*; III², 522; V, 529; VI, 280. — citée, I, 54, 289; II, 619; III, 63, 310, 316, 317, 366 note 3, 436, 438, *196* note 2; III², 62, 68, 99, 107, 114, 195, 295; IV, 56, 57; V, 61, 310 note 2; VI, 249, 252, 255; VII, 348, 349.

Dunkerquois (*Le*), vaisseau, III, 165; III², 684.

Dunkerquoise (*La*), vaisseau, III², 690.

Dunois (Pays), I, 425, 507, 511, 512.

Dunquerk, escadre espagnole, VI, 465.

Duparc (Madame), VI, 407.

Dupin (M.), VI, 106. — Lettre à Colbert, V, 509.

Duplessis (M.), avocat à Paris. — Lettre de Colbert, VI, 67. — Lettres et mémoires à Colbert, VI, 407* à 414, 422 à 429.

—— (M.), écuyer, VII, 350.

Duplessis-Dieulamant. — *Voy.* Dieulamant.

Duplessis-Michel (M.), ingénieur des fortifications, V, 112*.

Duplicata de dépêches, III, 434.

Dupont (Louis), tapissier, V, 527.

—— (Nicolas), gentilhomme de la vénerie du Roi, V, 463.

—— (M.), conseiller au Conseil souverain du Canada, III², 588*.

Duprat (Le cardinal A.), chancelier de France. *Voy.* Prat (Le cardinal du).

Dupré (Georges), résident en Allemagne, III, 89, 220*; VII, 303. — Lettres de Colbert, II, 707*; VII, 95.

Dupuis (M.), marchand de Lyon, III, 62.

Dupuy (Georges), garde de la bibliothèque du Roi, I, 270*; VI, 441.

—— (M.), manufacturier, II, 694.

—— (Le sieur), VII, 356.

—— (Madame), I, 130.

Dupuy de Mondragon (M.), ingénieur, V, 160*, 174, 187, 201 note 1, 209, 480, 482, 483, 485.

Duquesne (A.). *Voy.* Quesne (A. du).

Duquesné (Le sieur), maquignon, VII, 446.

Dur (*Le*), vaisseau, III², 686.

Durand (Louis), forçat, III², 681.

Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), IV, 603 note 1; VI, 77 note 2.

—— (Louis de Durfort, lord), II, CCLI*; V, 378, 432.

Durban (Castelnau de). *Voy.* Castelnau.

Durbec (M.), écrivain des galères, III, 146*, *66* note 1, *147*.

—— (L'abbé de). *Voy.* Drubec.

Durfort (Famille de). *Voy.* Duras, Lorges.

Durham (Ville de), III², 317.

Dursée (M. de), VI, 212.

Durud (Madame), VII, 218.

Dussau (Le sieur), V, 166.

Dusson de Bonrepaus. *Voy.* Bonrepaus.

Duvau (M.), receveur général, II, 777.

Duvivier (M.), capitaine de port au Havre, V, 91*.

—— (M.), savant, V, 477, 487, 488, 489.

Dyckvelt (M. de). *Voy.* Weede (F. de).

Dyel des Hameaux. *Voy.* Hameaux.

—— de Miroménil. *Voy.* Miroménil.

—— du Parquet. *Voy.* Parquet.

—— de Vaudroques. *Voy.* Vaudroques.

Dyleo (Joseppe), VI, 71 note 1.

E

Eau (Composition de l'), V, 524.

Eau de Cordoue. *Voy.* Cordoue.

Eau-forte (Gravure en), V, 527.

Eaux. — alimentant le canal du Languedoc, IV, 326, 328. — minérales, I, 207; IV, 157, 343; V, 219, 291 note 3; VII, 126.

— pluviales, IV, 309. — de mer, dessalées, II, 535. — pour le château d'If, III, *238*. — pour les galères, III², 677. — pour les mines, IV, 426. — pour les moulins à poudre, III, 252. — pour les raffineries, II, 613. — pour le service des villes, IV, 361, 362; V, 393, 398, 556; VII, 396. — pour les vaisseaux, III², 662, 666. — propres à la teinture, II, 840.

Eaux des jardins royaux, II, CCXXXVIII à CCXL, CCLIV; V, 297, 299, 329, 339, 355, 356, 365, 366, 369 à 372, 380, 458, 463, 526 note 1, 560, 570; VII, 289, 290. *Voy.* Allées d'eau, Cascades, Fontaines, Jets d'eau, Parterres d'eau, Versailles.

Eaux-de-vie. — exclues de Hollande et d'Angleterre, II, 551, 554, 583, 588, 597, 602, 603, 609 note 1, 613, 614, 618, 619, 658, 677, 678. — falsifiées par les Hollandais, II, 597 note 2. — Commissionnaires, II, 533. — Droits qui frappent leur introduction dans les pays étrangers, II, 528, 533, 824, 826. — Exportation, II, CCLIX, CCLXIX, 411, 412, 464, 466 note 1, 575, 578, 597 note 2, 626, 635, 800; III², 416, 738; VII, 230, 240. — Fabrication et commerce, II, 609, 616, 631; III², 404, 482, 577, 620, 636. — Prix, II, 354. — Usage dans la marine, III, *125*; III², 661. — Vendeurs, II, CCXLVIII note 1.

Eaux et forêts. — Amendes, II, 77. — Chambre, IV, 276, 567, 568. — Grands maîtres, II, 85 *err.*; IV, 186, 188, 189, 191, 194, 195 note 1, 200, 201, 208, 230 note 2, 240, 241, 245 note 1, 255, 259, 264, 285, 287, 288, 289, 563, 564, 567, 568; V, 361; VI, 379. — Lieutenants généraux, I, 271. — Maîtres et maîtrises, I, 521, 524; IV, 207, 219 note 3. — Officiers, II, 301 note 2, 355, 753, 801 note 2; IV, 185 à 187, 190, 192, 193, 198, 200 à 202, 204, 206, 208, 210, 213, 217, 219, 221, 222, 235, 237, 239 note 1 à 241, 243 note 1, 246, 250, 255, 259 à 261, 264, 265, 267, 280 note 2, 285, 288, 292, 293, 458, 563 à 565, 568; VII, 321. Circulaire de Colbert, IV, 236. — Ordonnances, IV, 200; V, 232. — Procureur du Roi, II, 747. — Réformation, II, 316, 355; IV, 18; VI, 11.

Ébénistes. — attachés à la manufacture des Gobelins, V, 518, 580. — des maisons royales, V, 458. — du Roi, VI, 296.

Écaille (Commerce d'ouvrages d'), II, 799.

Écarlate (Teintures d'), II, CCLVII, 839, 840.

Ecchellensis (Abraham), professeur à l'Université de Paris, V, 465.

Ecclésiastique (État). *Voy.* Avignon.

Ecclésiastiques. — du second ordre, IV, 102, 127. — contribuant aux charges publiques, II, 230, 365, 366, 794; IV, 154; VI, 106. — remplissant les fonctions curiales, III², 396. — soulageant leurs paroisses, VII, 177. — Leurs biens, II, 134, 374, 385; IV, 197, 202 à 204, 238, 250, 253, 285, 286; VI, 86; VII, 441. — Leurs dettes, IV, 154. — Leurs privilèges, IV, 212; VI, 103.

Ecce homo, tableaux, III², 239, 266.

Échange (Commerce par). — indispensable à la France, II, 405. — peu fréquent avec l'Espagne, II, 700. — est la principale forme du commerce avec le Nord, II, 801. — pratiqué en nature aux colonies, III², 475.

Échanges. — de domaines, VI, 448 note 1. — frappés de droits, II, 217, 365; IV, 605; VI, 144 note 1.

Échansonnerie du Louvre, V, 257.

Échantillons, III, *153* note 1; VII, 356.

Écharcetés d'aloi, VII, 424.

Écharpes des matelots, III, *143*.

Échelles pour la nomination des collecteurs, II, 133, 134, 171.

Échelles du Levant. — Chancelleries françaises, II, 798. — Commerce, II, CCLVIII, CCLXIV, CCLXVI, 454, 472 note 1, 575, 589, 641, 659, 798; III, 177, 210; III², 737; V, 437; VI, 262; VII, 240, 287, 424. — Consuls anglais, II, 843. — Consuls français, II, 798. — Dettes, II, 451,

733, 734, 738; III, 207; IV, 165, 166; VII, 288. — Droit de *cottimo*. *Voy. Cottimo*. — Éducation donnée aux jeunes Français, V, 304. — Établissements français, II, 452, 518, 842, 844, 848; VI, 236. — Malversations diverses, IV, 88 note 1. — Mauvais traitements subis par les Français, II, 450, 844, 846; III, 184. *Voy.* Avanies. — Voyage de Vansleb, VII, 459.

Échevin (Maître-), à Metz, IV, 12.

Échevinages, II, 591; VII, 285, 286.

Échevinales (Justices), en Hainaut, VI, 2.

Échevins des villes et villages. — Circulaires et lettres de Colbert, II, 417, 440, 441, 455, 497, 515, 518, 541, 542 note 1, 544, 546, 585, 586, 607, 610, 637, 641 note 1; VII, 44. — Lettres du Roi, II, 426; IV, 46 note 3. — Attributions et fonctions, I, 417; II, CXCI, CXCV, CCLXXII, CCLXXIII, 13, 156, 248, 324 note 2, 356, 426, 440, 446, 471, 511, 512, 520, 521 note 1, 546, 573 note 1, 584, 591, 592, 600 note 2, 641, 651, 656 note 1, 673, 678, 679, 688, 724, 725 note 2, 732, 740 note 2, 742, 755, 757, 758, 770, 797, 798, 832 à 841, 849 note 2, 854; III, 10, 113, 140, 146, 174, 217, 324, 400, 401, 519 note 1, *64;* III², 52, 186, 576, 664; IV, 46 note 2, 48, 76, 77, 90, 91, 93 à 96 note 1, 100 note 1, 102, 124, 144, 159, 170, 172, 179, 298, 455, 493, 515, 516, 543 note 1, 546, 577, 606 note 1; V, 79, 116 note 1, 168 note 5, 442, 506, 525, 541, 546, 547, 555, 556; VI, 394. — Comptes, IV, 150. — Élection ou nomination, II, 512; IV, 160; VI, 279; VII, 286. — Responsabilité, IV, 606. — Vols et concussions, IV, 88, 100, 171 note 1, 172, 177; V, 186.

—— des villes étrangères, III, *35;* V, 240 note 1, 475, 480, 482. — des villes maritimes. Circulaires de Colbert, II, 487, 493, 529.

Échiquier (Chambre de l'), en Angleterre, II, 815.

Échouages (Crique des), dans le port de Brest, III, *120*.

Échouements (Règlement sur les), III, 378 note 2, *153* note 2. *Voy.* Bris.

Eckard, moine, V, 429.

Eckersberg, — (Écluse d'), V, 19, 23. — (Ville d'), V, 61 note 2, 84, 86 à 88.

Éclair (*L'*), vaisseau, III², 686, 688.

Éclairage. — des vaisseaux, III, 300. — des villes, VI, 80.

Éclatant (*L'*), vaisseau, II, 850 note 1; III², 355, 682, 701.

Écluses, III², 298; IV, 304, 308, 309, 314, 321 à 323, 328, 329, 331, 333 à 336 note 2, 343 note 3 à 345, 347, 348, 351 note 2, 357, 359 note 2 à 361, 363, 364, 366, 367, 372, 374, 375, 377, 381, 382, 389, 394, 398 note 2, 441, 448, 465, 501, 502, 537, 541, 549, 558, 559, 571 à 573, 575; V, 19, 23, 113 note 1, 134 note 2, 135, 147, 169, 183, 218; VI, 303, 461; VII, 3, 4, 14, 15.

École d'Athènes (*L'*), tableau, III², 238; VII, 384.

Écoles académiques, V, 559.

Écoles. — *Voy.* Bombardiers, Canonniers, Hydrographie.

Écoliers. — logés chez des particuliers, V, 381. — ne peuvent rester après neuf ans chez les maîtres d'école, V, 377.

Économats des bénéfices, III², 383; VI, 126, 129 note 3.

Économes. — des abbayes, I, 404; VI, 112. — des galères, III, *14*. — des hôpitaux, III², 92.

Économie. — (Services régis par), III, 23. — (Travaux par), III, 212, 418; V, 213 note 1. *Voy.* Prix fait.

Écorchements des ports, V, 183.

Écosse (Mers d'), III², 340.

—— (Royaume d'). — Lettres de mer, VII, 306, 307. — Reine. *Voy.* Stuart (Marie). — Rois, V, 385 note 3; VI, 227. — Serge, II, 831 note 1. — cité, II, 820; III, 431, 461, *79, 80;* IV, 589.

Écoutilles des vaisseaux, III, *30*.

Écriture. — enseignée par les maîtres d'école, V, 377. — enseignée gratuitement par les curés, III, *219*.
Écritures (Les Saintes), II, 407; VI, 444; VII, 461.
Écrivains. — des arsenaux de marine, III, 224. — des ateliers de marine, III², 8. — de l'école des canonniers, III, *32*. — des galères, III, 391, 520, *19*, *30*, *220*, *221*, *224*, *237*; III², 676 à 678; VI, 130, 163. — de l'hôpital des galères, III, *39*. — des magasins de marine, III, 225. — de marine, II, 798, 821; III, 46, 71, 83, 87 note 1, 118, 119, 193, 194, 225 à 228, 271, 286 à 288, 289, 291, 293, 300, 353, 368, 370, 404 note 1, 422, 501, 523, *65*, *67*, *82*, *182*, *207*; III², 3, 155, 157, 161, 181, 381, 662, 666, 722, 723.
Écu par tonneau (Droit d'), II, 790; III, 556, 567, 573; VII, 282.
Écueil (*L'*), vaisseau, III², 79, 594, 684.
Écurie du Roi (Offices de l'), II, CCXIX, 781; IV, 206, 294, 570; V, 556; VI, 56, 63, 286, 336, 426; VII, 311.
Écuries. — de Colbert, IV, 295, 296. — des haras, IV, 224 à 226, 290. — des maisons royales, III, 454; V, 338, 369, 460, 569; VII, CXLIV, CXLV, CXLVII.
Écus. — Leur valeur en ducats, V, 335. — blancs, II, 233 note 4. — d'or, VII, CLXXIII.
Écuyer de La Papautière (Marie L'). *Voy.* Marie-Madeleine de Jésus (Sœur).
Écuyers. — de la cour, VI, 62. — de la grande écurie, IV, 206, 294, 570; VI, 286.
Édam (Ville d'), en Hollande, III², 302.
Édimbourg (Ville d'), III², 669.
Édit de Nantes, VI, 97. — (Chambres de l'), III², 26.
Édits. — Clause finale, VI, 382. — Comparaison avec les lois et ordonnances, III², 49 note 1. — Enregistrement, II, CCXXVIII, CCXXXII, 81, 82, 267, 302, 474, 762; III, 356; III², 49, 665, 705; IV, 61, 85; VI, 38, 39 note 1, 41, 162, 165, 166, 168, 169, 388, 389, 443, 444, 446; VII, CLXXIX, 179. — Exécution, II, 203, 248 note 1, 303, 313, 317, 323, 332, 340, 350, 394, 770; III, 277, 323, 356, *113*; III², 45, 59, 469; IV, 36, 49, 87, 323, 332, 342 à 346, 348 à 350, 352, 353, 377, 402 à 405; VI, 21, 95, 100, 158 note 2, 160 à 162, 174 à 176, 180, 379, 388, 445; VII, 197, 261, 267, 276, 416, 422, 429, 431. — Impression, VI, 58 note 1. — Préparation, II, 249, 452; III², 129; VI, 382. — Révocation, II, 332 note 1, 333; IV, 49, 51, 53, 355, 356. — Surséance, II, 298. — Vérification, I, 199 note 1; II, 24; IV, 202, 242, 317, 333; VI, 378.
Édits divers, II, 751, 758, 759, 761, 763, 764, 767, 769, 787, 796, 800; III², 663; IV, 570, 576; V, 518, 555; VI, 367, 392, 395, 430.
Édouard III (Saint), dit Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, VI, 109.
Édouard III ou VI, roi d'Angleterre, III², 317.
Édouard IV ou VII, roi d'Angleterre, II, 814.
Effectifs (Logements). *Voy.* Logements effectifs.
Effets des compagnies de commerce, II, 802; III², 531, 552, 568. *Voy.* Compagnies de commerce.
Effiat (Antoine Coiffier Ruzé, maréchal d'), V, 609*, 610.
—— (Antoine Ruzé, marquis d'), VI, 72 note 1.
—— (Martin Ruzé, marquis d'), III, 49*.
Effigies des monnaies, II, 455. *Voy.* Poinçons.
Égards des manufactures, II, 836.
Égay (M. d'), VII, 393.
Égérie (Fontaine d'), à Rome, III², 246.
Église. — bénissant les poses de premières pierres, IV, 314. — persécutée aux premiers siècles, VI, 436 note 1. — Elle constitue un des trois ordres de l'État, VI, 399. — Elle constitue une classe de la noblesse polonaise, VI, 240. — Son autorité, VI, 444. — Ses biens, III², 282, 283; VI, 380; VII, 441. — Condamnation des hérésies, VI, 436. — Défenses touchant le gras, VI, 436. — Droits ecclésiastiques,

VI, 398. — Gouvernements ecclésiastiques, IV, 28, 29. — Juridiction ecclésiastique, III², 52; VI, 370, 382. — Justices ecclésiastiques, VI, 379. — Matières ecclésiastiques, VI, 7 note 1, 373, 376 à 378, 385, 393, 469. — Officiers ecclésiastiques, VI, 382. — Pairs ecclésiastiques, VI, 228. — Patronages ecclésiastiques, VI, 439. — Pavillon de l'Église, III², 727. — Personnes ecclésiastiques, VI, 105. — Pouvoir temporel, VI, 386, 443. — Privilèges, I, 535. — Puissance ecclésiastique définie par l'Assemblée du clergé, VI, 443, 444. — Réunion des protestants, VI, 431, 432. — Seigneurs ecclésiastiques, VI, 379, 388. — Tribunaux ecclésiastiques, VI, 379 à 383, 385 à 388.

Église (Honneurs de l'), III², 578, 605, 621, 642.

Églises. — d'Alexandrie, V, 375. — gallicane, III², 49 note 1, 605 note 1. — primitive, V, 608.

Églises. — construites, III², 382; V, 118 note 1. — élevées aux frais du Roi, VI, 132, 133. — démolies, V, 166. — marquées aux armes du Roi, V, 302. — servant d'asile, VI, 121. — visitées, V, 384; VII, 368. — Archives, V, 409; VI, 24; VII, 78. — Chanceliers, VI, 445. — Défense d'y entrer masqué, VI, 79. — Dépenses, V, 568, 571. — Desservants, V, 577. — Plans, V, 392. — Réparations, IV, 138, 606 note 1, 607; V, 29, 42; VI, 121, 122, 129. — Répression des désordres qui y sont commis, III, 47.

—— canoniales, en Lorraine, IV, 12. — collégiales, V, 426 note 2; VI, 160, 161.

Egmont (Philippe II, comte d'), V, 224.

Égoutier (Rivière de l'), à Toulon, III, *119* note 1, *131* note 1, *161*, *164* note 2; IV, 434; V, 230.

Égouts de Paris, V, 557.

Éguillette. — (Cap de l'), à Toulon, V, 97. — (Fort de l'), III, *120*; III², 168.

Eguya (G. de), secrétaire d'État d'Espagne, III. *101*.

Égypte (L'), province, II, CCLXIII, CCLXIV, 848; V, 606; VI, 234, 235; VII, 457 à 459.

Élan (Peaux d'), II, CCLXI.

Elbe (Île d'), III², 282.

—— (L'), rivière, III², 714.

Elbeuf (Ville d'), II, 712.

—— (Charles de Lorraine, duc d'), V, 137*, 138 note 1, 148; VI, 56, 57, 77; VII, 401.

—— (Charles de Lorraine, chevalier d'), VI, 77, 78*.

—— (Élisabeth de La Tour, duchesse d'), VII, 339, 349.

—— (Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, dite Mademoiselle d'), III, 42*, 43, 220; VI, 230.

Elbeuf (*L'*), vaisseau, III, 275; III², 699.

Électeurs d'Empire, II, CCXIII; VI, 239, 250. *Voy.* Bavière, Brandebourg, Brunswick, Cologne, Mayence, Palatin, Saxe, Trèves.

Élection. — aux bénéfices vacants, VI, 89. — d'un conseiller de ville, VI, 351. — de consuls, II, 197; IV, 117, 160, 178; VI, 442. — d'échevins, II, 512; VII, 286. — d'évêques, V, 2 note 4; VI, 107. — de gardes et jurés des manufactures, II, 833. — de maires, IV, 71, 72, 160. — d'un pape, II, 516, 517; III, 201 note 2. *Voy.* Exaltation. — des pasteurs de l'Église, VI, 107. — de procureurs, IV, 118 note 1. — du roi de Pologne, VI, 240. — d'une supérieure, VI, 101. — du syndic de la faculté de théologie, VI, 447.

—— (Tribunaux d'). — Attributions et fonctions des élus, I, 318; II, 75, 118, 132, 133, 148, 169 à 171, 174, 185, 186, 202, 218, 234 à 236, 266, 267, 270, 271, 378, 381; IV, 35, 37, 58, 127; V, 142, 143; VI, 373; VII, 10, 177, 196, 267, 279, 280, 317. — Bureaux, II, 110, 167, 190, 374; IV, 37. — Exemptions de taille, II, 301 note 2; IV, 38; VII, 176. — Greffes, II, 186, 243; IV, 570. — Interdiction d'élus, II, 186; VII, 280. — Officiers, II, CXCVIII, CCXVI, 60, 61, 163, 164, 190, 201 note 1, 212, 220, 300, 301 note 2, 362, 753; IV, 38,

486; VII, 176, 178, 179, 265, 267 à 269, 412, 413. — Prix des charges d'élus, VII, 279, 280. — Registres des élus, VII, 197. — Remboursement de charges d'élus, II, 14. — Ressorts de leur juridiction, II, 110, 127, 189; IV, 29; VII, 265, 413. — Suppression de charges d'élus, VII, 280. — Vérification des rôles des paroisses, II, 216.

Élections. — arrondies, II, 224, 225. — créées, IV, 2. — frappées d'amendes pour n'avoir pas nommé leurs collecteurs, II, 207. — inégalement imposées, II, 211. — recevant des décharges sur leurs impositions, II, 210, 255; IV, 37, 121. — supprimées, VII, 189. — Étapiers, IV, 140 note 1, 142. — Logement et nourriture des troupes, IV, 49; VI, 253. — Payement des dettes des communautés, IV, 132, 155 note 1. — Recherche des faux nobles, II, 305. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, I, 295, 314, 316 à 321, 361; II, 201, 208, 209, 213, 226, 242, 243, 254, 255, 270, 274, 291, 295 note 1, 297, 299, 300, 322, 330, 353, 362, 783 note 2; IV, 263 note 2, 459. — Réformation des ordonnances qui les concernent, VI, 11. — Tournées annuelles des intendants, II, 71 à 73, 199 à 201 note 1, 220, 246, 249, 252, 256, 257; IV, 291, 296. — Travaux publics, IV, 465, 534 note 1, 537.

—— de taille réelle, II, 100.

Éléphant disséqué pour l'Académie des sciences, V, 494.

Éléphant (*L'*), vaisseau, III, *85*, *86*; III², 563, 688.

Élèves des Académies, V, 313, 314, 331, 345, 348 à 350, 359, 387 note 3, 388, 391, 392, 394, 398, 401, 402, 405, 408, 411, 412, 415, 416, 419, 423 à 425, 427, 428, 430, 431, 434, 510, 511, 521, 583.

Élias (Le sieur), maître brûleur de goudron, III, 58 note 1.

Éliçagaray (Renau d'). *Voy.* Renau.

Élie, tableau, III², 264.

Élisabeth, reine d'Angleterre, II, 809, 810, 814; III², 316, 326.

Elkeins (Le sieur), commerçant, II, 598.

Elpidio (M.). *Voy.* Benedetti.

Élus. *Voy.* Élection (Tribunaux d').

—— des États provinciaux, II, 623 à 625, 852; V, 71, 74, 75; VI, 223. — Lettres de Colbert, V, 71; VI, 223.

Émancipations (Juridiction des), VI, 393.

Émaux, VII, 438.

Emballages (Droits sur les), II, 514; VII, 285.

Embarquement du sel, VII, 262.

Emboîtée des espèces d'or et d'argent, VII, 423.

Embouchures des fleuves visitées par les ingénieurs, V, 442.

Embrun (Ville d'). — Archevêque. *Voy.* Feuillade (Georges de La). — Jésuites, VI, 443 note 2.

Embuscade (*L'*), vaisseau, III, 560; III², 686.

Émeric (Ville et camp d'). *Voy.* Emmerich.

Émerillon (*L'*), vaisseau, III², 684, 686, 701.

Émery (Le sieur), fondeur de la marine, III, 62 note 1, 206, 212, 352, 476, 534; III², 43, 179, 357, 364.

—— (Michel Particelli d'), surintendant des finances, I, 156*; II, 22 à 24.

Émigrants transportés aux colonies, II, 801 note 2. *Voy.* Colonies, Engagés.

Emmerich (Ville et camp d'), II, 468 note 2; III, 445; III², 549; VI, 460.

Empellements aux écluses du canal du Languedoc, IV, 345.

Empereurs. — d'Allemagne, III², 282, 283; V, 385 note 3; VI, 368, 379, 382, 386; VII, 441. *Voy.* Charles-Quint, Ferdinand Ier, Ferdinand III, Léopold Ier, Maximilien Ier, Maximilien II, etc. — de Constantinople, V, 385 note 3. — de France et de Navarre, VI, 452.

Emphytéoses de portions du domaine, II, 166, 167, 767. *Voy.* Baux emphytéotiques.

Empire (Le Saint). — Diètes, VI, 479. —

Fiefs, III², 31. — Gouvernement de la maison d'Autriche, VI, 219. — Guerres contre la France, II, CCXLVII; III², 583; IV, 163. — Jalousies qu'y excite Louis XIV, V, 648. — Princes, II, 431; IV, 12; VI, 239. — Ratification de la paix de Nimègue, IV, 131 note 1. — Relations avec les États du Nord, VI, 202. — cité, V, 599. — *Voy.* Allemagne, Empereurs.

Empire romain (L'), II, CCLXVI.

Employés. — des bâtiments du Roi, V, 455 à 464. — des fermes, IV, 318. — des fortifications, V, 112, 157, 161. — *Voy.* Commis.

Empoisonnements, VI, 39, 402, 407, 409, 414, 415, 417, 419, 424, 426, 427. *Voy.* Poisons (Affaire des).

Emprisonnement (Contraintes par), II, 214, 349.

Emprunts. — des ambassadeurs français en Turquie, VII, 287. — des consuls français en Levant, II, 734 note 1. — *Voy.* Communautés, États provinciaux, Provinces, Villes.

—— (Caisse des), II, CCLV à CCLVII, 781; V, 435 note 1; VII, CLXXXVIII, 395, 409.

Emprunts du Roi. — Négociation et passation, I, 500; II, CCXXVI, CCXXX, CCXXXIX, CCXL, 10, 26, 82, 141, 248 note 1; VI, 252; VII, 257. — Situation du crédit, I, 501; II, CCXXX, CCXXXI, CCLV, 42, 63; VII, 257. — Taux, I, 506; II, 411, 766. *Voy.* Intérêts. — *Voy.* Rentes.

Ems (L'), rivière, II, 494.

Encaissements (Fondation par), III, *118*.

Encan public (Ventes à l'), III², 473, 475, 485.

Encastelure, maladie des chevaux, IV, 224.

Enceintes des villes, V, 539, 540, 555, 556.

Encens donné au Conseil souverain du Canada, III², 621.

Enchères, II, 90, 154, 155, 215, 302, 309, 312 note 3; IV, 147, 197, 270; V, 36, 167, 439, 440; VI, 194; VII, 193, 202, 265. *Voy.* Adjudications, Folle enchère.

Encre (L'), ruisseau, VI, 255.

Endosseurs de billets, V, 440.

Énée et Anchise, tableaux et statues, III², 240.

Enfants. — baptisés, III², 541. — employés sur les galères, III, 242. — instruits en Orient, II, 575; V, 304, 482, 488. — réputés vivants après leur mort, II, 69. — responsables, VII, 195. — sacrifiés au diable, VI, 413. — séquestrés, III, *45*. — témoignant en justice, VI, 401, 402. — travaillant dans les manufactures, II, 441. — valant à leurs parents des exemptions, II, 119. — Leur éducation, III², 395. — Leur nombre en Alsace, IV, 71. — *Voy.* Filles, Garçons.

Enfants (*Les*), tapisserie, V, 345.

Enfants de France. — prisonniers en Espagne, VI, 215, 216. — Leur logement, V, 256, 283. — Leur maison, V, 553. — *Voy.* Bâtards, Dauphins, etc.

Enfants trouvés, III², 726.

Enfer (Rue d'), à Nevers, IV, 419.

Enfourchure (Prieuré de l'), VII, 19, 20 note 1, 21.

Engagement de domaines, II, 111, 153, 201; IV, 39; VII, 410.

Engagements volontaires de matelots, III, *153* note 2; III², 679, 680.

Engagés passant aux colonies, III², 416, 431 note 1, 481, 489, 497, 502, 503, 506, 513, 518, 552, 671.

Engagistes. — de domaines, II, 111, 117, 153, 201, 573, 762, 767, 792; IV, 39, 232 note 1, 472 note 1, 574; VI, 73, 74; VII, 281, 410. — de droits aliénés, II, 159, 160, 239, 470. — de forêts, IV, 244.

Enghien (Le duc d'). *Voy.* Duc (M. le).

—— (La duchesse d'). *Voy.* Bavière (Anne de).

Enghien-en-Flandre (Ville d'), III², 296.

Enjobert (Le sieur), concussionnaire, II, 206.

Enkhuisen (Ville d'), III², 295, 299, 302.

Enlèvement de Proserpine (*L'*), tableau, III², 243.

Ennemis. — brûlant des maisons, VII, 240. — complices des faux-sauniers, V, 137 note 4. — faisant des courses, II, 315. —

insultant les frontières, V, 137 note 4, 138 note 1. — levant des contributions, V, 137. — passant des abonnements avec les habitants des frontières, I, 178.

Enquêtes (Chambres des), II, 265; IV, 31, 32; VI, 9, 11, 15, 37, 337, 397, 398, 401; VII, 125.

Enquêteurs (Commissaires-). *Voy.* Commissaires.

Enregistrement. — des assemblées de la Nation en Levant, II, 517. — des brevets des pensions, III, 137. — des bulles d'érection d'un évêché, III², 623. — des commissions, IV, 195 note 1, 289; VI, 391. — de la Déclaration du clergé, VI, 444, 445. — des arrêts, déclarations, édits et ordonnances, II, CCXXVIII, CCXXXII, 79, 81, 82, 210, 251, 260, 267, 302, 311, 333, 357, 365, 474, 493, 634, 688, 692, 709, 762, 795 note 2, 832 à 834; III, 325, 326; III², 49, 60, 68, 119, 120, 616, 645, 657, 665, 705; IV, 50, 55, 61, 64, 85, 166, 276, 564, 569; V, 539; VI, 17, 38, 39 note 1, 41, 98, 124 note 1, 140 note 2, 162, 165, 166, 168, 169 note 1, 174, 388, 389, 443, 444, 446; VII, CLXXIX, 219, 291. — des états de dépenses, V, 552. — des exploits, II, 763. — des lettres du Roi, VI, 435. — des lettres d'abolition, III, 335. — des lettres de grâce, I, 453. — des lettres de serment, VI, 109. — des lettres patentes, II, 737; III, 208, *13;* III², 595; IV, 421 note 1, 570; V, 244, 323, 450, 527, 528 note 1, 551 note 1; VI, LXII note 1, 107, 271; VII, 291. — des oppositions, II, 768. — des pouvoirs des régentes, VI, 291. — des privilèges, II, CCLXI; VI, 43 note 2. — des provisions, II, 710. — des récépissés, VII, 206. — des règlements, II, 270, 590, 840; IV, 246; V, 297, 298. — du traité de Madrid, VI, 88. — des traités de commerce, II, 814. — des volumes de la réformation des forêts, V, 259. — Arrêts, II, 709, 770; III, *13;* III², 616; VI, 289. — Frais, IV, 259.

Enrôlements. — de matelots, I, 228; II, CCLXVIII, 607; III, 37, 52, 56, 62, 63, 120, 159, 161, 191, 217, 219, 232, 237, 238, 248, 249, 261, 262, 273, 276, 277, 281, 289, 301, 325, 335, 355, 360 note 1, 373, 378 note 2, 411, 413, 415, 421, 424, 427 note 2, 432, 437, 439, 442 à 445, 447, 457, 489, 490, 493, 519, 545, 546, 558, 570 note 1, *5, 41, 73, 89, 92* note 3, *96;* III², 44, 45, 58, 61, 62, 77, 81, 84, 93, 97, 101, 104, 106, 108, 109, 118 à 122, 124, 126, 129, 140, 150, 155, 312, 383, 602, 663, 665, 679, 721, 722; VII, 311. *Voy.* Équipages. — de soldats de marine, III, 519, *156.* — volontaires, IV, 110. — *Voy.* Recrutement.

Ensablements. — du canal du Languedoc, IV, 360, 361. — du port de Cette, III, 511, 512.

Enseignes. — des galères, III², 656 note 2. — d'infanterie, III, 99, 141; VI, 253. — de port, III, *105, 106;* III², 693. — de vaisseau, III, 141, 160, 173, 185, 288, 289, 338, 347, 369, 402, 422, 559, *156* note 1, *192;* III², L, 5, 125, 376, 381, 693, 698, 719. — surnuméraires, III, 119.

Enseignes arborées sur les vaisseaux, III, 164, *149, 181;* III², 67, 140, 659, 660.

Ensisheim (Bataille d'), VI, 326.

—— (Ville d'). — Collège de jésuites, I, 336 note 1, 337. — Imprimerie et bibliothèque, V, 271. — Sessions du Conseil souverain d'Alsace, I, 325, 326, 328, 332, 337, 339, 340, 353.

Ensorcellements, VI, 428.

Entablements de palais, V, 260.

Entendu (*L'*), vaisseau, III, 544; III², 686.

Entérinement, VI, 396. *Voy.* Enregistrement.

Enterrements. — d'accusés morts avant le jugement, III², 532. — cessent d'être solennisés par suite de la misère, IV, 604.

Entrains-sur-Nohain (Ville d'), I, 387.

Entrée. — (Acquits d'), II, 794; VII, 285. — (Bureaux d'), VII, 272. — (Deniers d'), IV, 201. — (Droits d'), en France,

II, CCLXII, CCLXXI, 29, 30, 83, 122, 477, 515, 523, 559, 565, 570, 582, 596, 597 note 2, 603, 608, 614, 636, 660, 676, 736, 744, 755 à 757, 767, 789 à 796, 798, 800, 807, 816, 828, 829, 831 note 1; III², 104 note 1, 512, 677, 739; IV, 16, 24 note 1, 34, 88 note 1, 267 note 1, 304; V, 199, 223, 450; VII, 167, 175, 193, 242, 263, 265, 282, 284, 285, 405. — (Droits d'), dans les pays étrangers, II, CCLXIX, 463, 507, 737, 804, 806, 842; III, 425; IV, 438 note 2; VII, 273. — et sortie des marchandises (Tables de l'), VII, 282.

Entrées du Roi à Paris, I, 1; VI, 333.

Entrées de ballets. *Voy.* Ballets.

Entrées (Ferme des aides et), II, 124, 756, 757.

—— et issues (Livre d'), dans les magasins de marine, III², 3.

—— et sorties (Ferme des), II, 122, 124, 515, 660, 791, 792, 794, 795, 800; IV, 34, 35, 304; VI, 246, 297, 298; VII, 264, 266.

Entrelacs de marbre, V, 329.

Entreposement de marchandises, II, CCLXX, 523.

Entrepôts. — des compagnies de commerce à l'étranger, II, 489, 625, 626, 631, 635; III², 420, 421, 437, 440, 462, 465, 469, 511, 570. — de la marine, II, CCLXII; III, 470; III², 713. — du sel, II, 240; VII, 262. — du transit, II, CCLXXI note 3, 562, 794 à 796, 801; VII, 283. — sur le canal du Languedoc, IV, 571.

Entreprenant (*L'*), vaisseau, III, *196;* III², 686, 688.

Entreprenante (*L'*), barque, III², 690.

Entrepreneurs. — des constructions, V, 384 note 2. — des étapes, IV, 73, 140 note 1, 163. — des fortifications, III, 138; IV, 106; V, 16, 19, 20, 23, 27, 28 note 1, 31, 33 à 38, 40, 42 note 1 à 46, 52 à 54, 60, 61, 63, 67, 70, 78, 84, 85, 89 note 1, 96, 99, 101, 110, 112, 116, 122, 125, 126 note 2, 127, 129 à 131, 133, 134 note 2, 135, 137 à 139, 141, 143, 145, 150, 151 note 1, 154, 156 à 158, 160 à 165, 167, 169, 171, 174, 175, 178 à 181, 186, 188, 193, 197 à 200 note 1, 202 à 207, 212, 219, 222, 223, 229, 230 note 3, 439 à 441. — des manufactures, II, 545, 584, 656, 678, 679, 730; VII, 439, 440. — de la marine et des galères, III, 304 note 1, 344, 352, 382, 387, *64, 75, 86, 164* note 2, *169, 237;* III², 678, 713; V, 94. — des travaux publics, IV, 314, 321, 327 à 329, 331, 333, 357, 370, 373, 381, 388, 415 note 7, 416, 418, 421 à 423 note 1, 429 note 2, 437, 440, 441, 443 à 445, 453, 454, 457 à 460, 462, 463, 465, 466 note 2, 468, 472, 475, 478, 482, 485, 492, 499, 502 à 504, 506 à 508, 510 à 512, 519 à 521, 523 à 527, 530 à 534 note 1, 536, 537, 540, 541, 544, 549 note 3, 554, 571; V, 171, 455. — des turcies et levées, IV, 458.

Entreprise (Travaux par), V, 34.

Éole (*L'*), vaisseau, III², 684, 701.

Éon (M.), consul de France en Andalousie, II, 421 note 3.

—— de La Villebague (M.), armateur de Saint-Malo, III², 499. — Lettres de Colbert, II, 690; III, 478 note 2.

Épagny. — (Château d'), III, 42. — (Forêt d'), III, 43 note 1; III², 364.

Épargne, trésor royal. — Administration, II, 749; VII, 203, 218, 223. — Billets, I, 75 à 78, 86, 101, 105, 145, 152, 173, 175, 181; II, CXCVII note 1, CCI, CCII, CCVI, CCVII, 1 à 4; V, 1; VII, 165, 166, 185, 194, 195, 199, 202, 203, 205, 207, 209 à 213, 221. — Commis, VII, 202, 203, 205, 212. — Comptes, II, 29; VII, 203, 237, 373. — Fonds, II, CCXVI, 16, 36; IV, 8, 13; VII, 177, 189, 198, 201, 220, 221, 227, 412. — Mécanisme, VII, 203. — Menus de comptant, II, 1, 60; VII, 165. — Quittances, I, 78; III, 9; VII, 194, 195, 198, 201 à 203, 205, 206, 208, 211. — Registres, II, 41; VII, 194, 221. — Trésoriers. *Voy.* Trésoriers.

Épaulées (Travaux par), V, 154.

Épée. — (Baillis d'), IV, 33. — (Charges d'), II, 759. — (Gens d'), I, 332.
—— (Permission de porter l'), III, *156;* V, 419, 427 note 3, 428; VI, 43.
Épées des soldats de marine, III, 487, 513; III², 43, 694.
Épernay. — (Maîtrise d'), IV, 219 note 3. — (Ville d'), I, 182, 184; IV, 211.
Épernon (Bernard de Nogaret de La Valette de Foix, duc d'), I, 26*, 28, 38, 49, 50, 299, 301, 360, 362; III², 25; VI, 483; VII, 152.
—— (Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'), VI, 365.
—— (Famille d'). *Voy.* Candale, Nogaret.
—— (Maison d'), IV, 269.
Éperon des écluses, IV, 308.
Éphèse (Ville d'), VII, 453.
Épicéas apportés en France, V, 324 note 1, 370; VII, CXLVII.
Épices. — Culture et commerce, II, CCLIX, CCLXIV, CCLXX, 457, 559 note 2, 597 note 2, 603, 609, 799; III², 467, 527, 566; VII, 240, 286. — Droits d'emballage, VII, 285. — Droits d'entrée, II, 790, 793.
Épices des juges, II, 152, 196, 839; III, 323; IV, 32, 33; VI, 9, 19, 20, 64, 247; VII, 280.
Épidémies, V, 357. *Voy.* Peste.
Épiez (Village d'), dép. Meuse, VII, 317.
Épigrammes, V, 605, 612, 615, 646.
Épinac (Le comte d'), élu des États de Bourgogne, II, 852. — Lettre de Colbert, II, 670.
Épinal (Ville d'), III, 303.
Épinay (Fermanel d'). *Voy.* Fermanel.
—— de Saint-Luc (M. d'). *Voy.* Saint-Luc.
Épiphane (Saint), VI, 436.
Épiphanie (Célébration de l'), VI, 433 note 3.
Épis à l'entrée des ports, III, 96.
Épithalame, V, 591.
Épîtres (*Les*), poésies, V, 301 note 2.
Épîtres dédicatoires, V, 603, 635, 641, 644.
Épolette (L'), porte-manteau du Roi, I, 175*, 178.
Épreuves. — des canons, III, 85, 183, 190, 212, 213, 223, 272, 352, 379, 396, 397 note 1, 453 note 1, 470, 475, 476, 534, *6, 7, 21;* III², 35, 36, 95, 102 note 2, 105, 158, 159, 168, 176, 179, 184, 371, 372, 379, 728. — des mortiers, III, *214* note 1. — des mousquets, III, 319. — des poudres, III, *14, 15;* III², 91, 102 note 2; V, 523.
Éprouvette pour la poudre, III, *15.*
Epte (L'), rivière, V, 386.
Équarrissage des bois de la marine, III, 112, *116, 117, 122.*
Équinoxes, II, 516.
Équipages. — des chasses, IV, 297; V, 553. — de la cour, VI, 353.
—— de marine. — États par vaisseau, III², 683, 685, 687, 689, 691, 692. — Licenciement, III, 6, 8, 228; III², 651. — Maîtres, III, 225, 226. — Recrutement, I, 400; II, 50, 51, 157, 286; III, 1, 3, 9, 18, 34, 37, 39, 46 à 48, 52, 56, 63, 69, 76, 81 note 1, 83, 87, 92, 101, 109, 110, 114, 117, 118, 120, 131, 153, 157 note 1, 159 à 161, 167 à 169, 171, 176, 188, 193, 214, 218, 219, 221, 226, 237, 244, 246, 248, 262, 268, 277, 280, 281, 303, 305, 332, 334, 350, 355, 359, 366, 373, 388, 390, 394, 401, 410, 411, 414 à 416, 419, 426, 427, 429, 432, 439, 442 à 445, 447, 457, 492, 502, 503, 513 à 515, 520, 542, 543, 546, 550, 551, 557, 569, 570 note 1, 574, *5, 10, 30, 39* à *41, 43, 73, 75, 84, 88, 89, 93, 96, 100* à *102, 127, 134, 135, 139, 140, 142, 143, 148, 170, 228, 238, 240* note 1, *251;* III², L, 6 note 1, 59, 78, 88, 92, 105, 108, 119, 121, 122, 124, 125, 150, 209, 357, 368, 369, 468, 508, 610, 614, 627, 663, 664, 679, 680, 683, 685, 687, 689, 691, 692; V, 389, 390 note 1; VII, 304. — Revues, III, *242;* III², 58. — Solde et nourriture, II, 583, 584; III, 46, 71, 100, 127, 219 note 1, 228, 249, 268 note 2, 271, 412, 567, 575, *24, 27, 151, 183;* III², 58, 65, 85, 165, 351, 548, 549, 661, 665, 732. — *Voy.* Forçats, Matelots.

Équipements militaires, III, 486, 487, *37;* III², 720.
Équivalent (Ferme du droit de l'), II, 89, 90.
Érables, à Versailles, V, 371.
Érection. — d'une académie, V, 550. — d'une baronnie, VII, 351. — d'évêchés, III², 461, 480, 486, 490, 623; VI, 93. — d'un marquisat, VII, 393.
Érembault (Le président). *Voy.* Errembault.
Erfurth (Ville d'), VI, 237.
Ernée (Ville d'), I, 520.
Éronville (Terre d'). *Voy.* Hérouville.
Errard (Charles), directeur de l'Académie de Saint-Luc, III, 132*; III², 33; V, 280 à 282, 292, 295, 319, 346, 349, 395, 397 note 3, 400, 418, 422, 427 note 3, 438, 446, 456, 526. — Lettres de Colbert, III², 34 note 4; V, 281*, 289, 293 note 2, 300, 302, 313, 321, 331, 343, 344, 387 note 3, 388, 390, 392, 393 note 1, 397, 398 note 1, 400, 402, 404, 408, 411, 412, 415, 416, 419, 423 à 425, 427, 428, 430, 434, 437. — Lettres à Colbert, V, 293 note 3, 295 note 1, 521.
Errembault (Le président), V, 383. — Lettre de Colbert, V, 383 note 4.
Erreurs de calcul exceptées de l'amnistie, II, 759.
Erroy (Le sieur), négociant, II, 586.
Erville (M. d'). *Voy.* Herville.
Esbaupin (Jacques), contrôleur de marine, III, 396*; III², 107. — Lettre de Colbert, III, 467.
—— (M.), officier. — Lettre à Colbert, V, 506*.
Escadres. — armées et mises en mer, II, 466, 498, 502, 522, 717; III, 76, 142, 156, 157, 210, 220, 226, 235, 288, 355, 369, 485, 202; III², 21, 41, 58, 62, 64, 67, 69, 74, 84, 85, 87, 90, 99, 105, 131, 141, 217, 352, 354. — gardant les côtes, III, 143, 441; III², 697, 698. *Voy.* Bretagne, Guyenne, Normandie, Provence. — suivies par un vaisseau-hôpital, III², 92 note 1. — Campagnes et évolutions, II, CCXXX, 268, 306, 704, 705, 711, 846, 848; III, 166, 170, 172, 173, 176, 177, 210, 243, 258, 334, 353, 356 note 1, 366, 397 note 1, 409, 412, 465, *210;* III², XLVIII, LVI note 1, 70, 398 à 400, 414, 459, 465, 466, 469, 471, 482, 491, 498, 500, 508, 543, 569, 592, 601, 611, 658, 736, 741; V, 151, 211, 294. — *Voy.* Flottes, Vaisseaux, etc.
Escaliers. — du Louvre, V, 264, 265. — des vaisseaux, III, 139. — de Versailles, V, 283, 328, 338, 382, 383.
Escalins, monnaie, VII, 248, 431.
Escaro (Mines d'), IV, 587.
Escarpes des fossés, V, 125.
Escaut (L'), fleuve, II, 448; III², 215, 297, 438 note 2, 439; VI, 461.
Eschinard (L'abbé), I, 193*.
Esclainvilliers (Timoléon de Séricourt d'), I, 13*, 14.
Esclaves français rachetés ou échangés en Afrique, III, 3, 90, 92, 174, 241, 258, 419, 504, 525, *63, 135,* 201 note 1, *206* note 1, *210, 212, 230, 235, 250;* III², 737; VI, 453, 454.
—— turcs. — achetés pour les galères, II, 50, 51, 157; III, 3, 12, 13, 19 note 1, 28, 56 note 2, 90, 101, 102, 113, 114, 131, 143, 188, 218 note 1, 280, 336, 350, 364, 365, 390, 392 à 394, 400, 502, 571, *32* note 2, *84* note 1, *238;* III², 368, 369; V, 389; VII, 305, 364. — échangés contre des Français, III², 533. — s'évadant des galères, III, *84, 85.*
Esclavitude (*L'*), en Levant, III, 177.
Escorailles de Roussille (Marie-Angélique d'). *Voy.* Fontanges (La duchesse de).
Escompte (Caisse d'). *Voy.* Caisse d'escompte.
Escories. *Voy.* Scories.
Escortes. — des voitures des receveurs des tailles, II, 275. — des vaisseaux marchands, II, CCXVI, 303, 306, 307, 310, 416, 452, 479, 485, 498, 503, 504, 536, 538, 566, 647, 652, 653, 665, 684 note 1, 687, 709, 716, 723, 724, 726, 789, 802, 811, 825; III, 11, 24, 48, 123, 150, 151, 259, 264, 313, 350, 426 note 1, 439, 441, 447, 448, 450,

461, 483, 497, 566, *80*, *167*, *204*, *252*; III², 45, 87, 145, 584, 730, 734; V, 139, 160, 195, 204, 390 note 1, 423.
Escoubleau (Henri d'). *Voy.* Coudray-Montpensier (Le marquis du).
—— d'Alluye (Paul d'). *Voy.* Alluye (Le marquis d').
Escoussens (Chartreux d'), IV, 591.
Escoute (Moulin d'), IV, 558.
Escroville (M. de Saint-Aubin d'). *Voy.* Infreville (M. d').
Escurial (Palais de l'), VII, 461.
Esdavache (Droit d'), en Angleterre, I, 489; II, 406.
Esnambuc (Pierre Belain d'), navigateur, III, 387 note 2.
Esnault, charpentier, III, 97.
Espagnac (Prieuré d'), VII, 71.
Espagne (Maison d'), VI, 219.
—— (Rois et reines d'), VI, 88, 211. *Voy.* Charles-Quint, Charles II, Philippe II, Philippe III, Philippe IV, Marie-Anne d'Autriche, Valois (Élisabeth de), etc.
—— (Royaume d'). — Alliances, I, 491; II, 64; III, *21*; III², 147; VI, 484. — Ambassadeur d'Angleterre, III, 74. — Ambassadeurs de France. *Voy.* Bonzy, Feuillade (Georges de La), Villars (Pierre de). — Ambassadeurs à l'étranger, I, 287; II, 442, 668; III, *66*; VI, 209, 254, 465. — Argent importé, II, 700. *Voy.* Galions. — Arsenaux, II, 558. — Bestiaux, II, 737. — Bois exportés, III, 44. — Chevaux, IV, 42, 224, 274, 294 note 3; VII, 446 à 448. — Colonies et possessions étrangères, II, CCXII, CCLXIV, 144, 153, 430, 467, 490, 657, 659, 701, 702, 799; III², 201, 223, 247, 248, 282, 289, 296, 398, 401, 406, 413, 414, 460, 477, 480, 485, 655; IV, 451 note 2; V, 621, 625; VI, 2, 238, 262; VII, 247, 268. — Commerce, II, CCLXVI, 316, 364, 406, 409, 412, 415, 429, 454, 475, 476, 483, 485 à 487, 490, 510, 514 note 1, 525, 536 note 1, 558, 562, 577, 590, 636, 639, 642, 643 note 1, 692, 699, 700 à 704, 711, 734, 736, 737, 798, 799, 816, 817, 832; III, 177, 252, 496, *81* note 4, *132*; III², 406, 413, 414, 672; IV, XLIX note 2, 270, 537 note 2, 590; VI, 262; VII, 230 à 232, 248, 249, 285, 302, 420. — Compagnie de commerce, II, 429. — Conciles et constitutions synodales, VII, 378. — Conseil, II, 522, 526, 587, 669, 710; III, *194*; VII, 232, 307. — Consuls de France, II, 435, 522, 704, 705; III, 60, 69, 73. — Correspondants des marchands français, II, 701. — Côtes et ports, II, 490, 704; III, 60, 258, 259, 461, 474; III², 128, 368, VII, 114. — Cour, VI, 211, 465. — Croisières d'escadres françaises, II, 502, 522, 704; III, 335, 461, 474, 549, *188*, *194*, *195*, *204*, *246*; III², 651, 655; VI, 352. — Deuil, II, 799. — Douanes, II, 587, 703. — Draps, II, 837. — Droit de timbre, VII, 413. — Églises, II, 799. — Esclaves turcs employés par les marchands, III², 368. — Étalons, IV, 42; VII, 447. — Fer, VII, 444. — Finances, II, 18, 420, 799; IV, 304. — Fournitures à la marine française, III, 77. — Frontières, II, 31, 311; VI, 212, 213, 218, 219. — Galères, II, 222; III, 172, 538, *58*, *101*, *110*, *123*, *166* à *168*, *185*, *186*, *188* à *190*, *193* à *195*, *204*; III², 212; VI, 351, 352. — Guerres contre la France, I, 428, 488; II, CCXVIII, CCXXV, CCXLIV, 18, 31, 311, 407, 418, 523, 531, 624 à 626, 630, 631, 635, 642, 681, 684; III, 33, 37, 39, 45, 48 à 55, 59, 60, 63, 69, 70, 72 à 74, 84, 516, 546, 558, 569, *26*, *34* note 2, *35*, *42*, *43*, *58*, *60*, *65*, *66*, *72*, *101*, *103*, *107*, *110*; III², 212, 215, 407, 574, 575, 583, 631, 735, 736; IV, 110 à 112, 566; V, 107, 445, 531, 630; VI, 220, 256, 314, 321, 366. — Huiles, II, 737. — Impositions, II, 144, 236, 799; VI, 350. — Laines, II, CCLVII, 854. — Malhonnêteté des juges et officiers, II, 702. — Manufactures, II, 799. — Marchands anglais, II, 536. — Marchands français, II, 535, 643, 648 note 3. — Marchands hollandais, II, 536. — Marine, II, 711; III, 93, 94, 335,

72; III², 147; VII, 247, 420. *Voy.* Galions. — Monnaies, II, CCXXXII, 287 note 1, 799; VI, 65; VII, CLXXIII, 420, 423, 424, 427, 431. — Moutons, II, CCLVIII; IV, 232. — Nomination aux bénéfices, VI, 87. — Ouvriers français, II, 700, 708, 746, 747; VII, 232. — Pénurie d'argent, VII, 236. — Peste, III, *194*. — Pistoles, VII, CLXXIII, 424, 431. — Préséance cédée à la France, III, *185* note 1; VI, 221, 489, 490. — Provinces abandonnées à la France, II, 94; III², 637; IV, 695; V, 631; VI, 2. *Voy.* Flandre, Franche-Comté, etc. — Prospérité du pays, II, 18; VI, 219. — Réaux, II, CCXXXII, 287 note 1; VII, 420, 427, 431. — Reconnaissance de la République anglaise, I, 491; II, 409. — Relations avec l'Afrique, V, 501. — Relations avec l'Angleterre, II, 421, 536, 587, 648 note 3, 816, 820, 824; III, 45; VII, 307. — Relations avec le Danemark, VI, 203. — Relations avec les États du Nord, VI, 202. — Relations avec la France, I, 26, 29, 37, 43, 51, 113, 465; II, CCXIII, 418, 522 note 1, 552, 587, 648 note 3, 703; III, *132*, *187*, *201*, *246*, *250*, *252*; III², 133, 143, 456, 568, 655; IV, 183; V, 632; VI, 241, 366, 465; VII, 150, 250. — Relations avec Gênes, III, *250*. — Relations avec la Hollande, II, CCLXV, 448; III, 518 note 2, *21*, *27*; VI, 220, 263. — Relations avec le Portugal, I, 491; II, CCX, CCXII, CCXIII, 409, 457, 800; III, 45; VI, 239, 465, 485, 487, 488; VII, 446. — Relations avec Rome, VI, 465. — Relations avec la Turquie, III, 519 note 1. — Relations avec Venise, V, 547. — Revenus du Roi, II, 94. — Revenus du royaume, II, 421; IV, 304. — Sels, II, 531 note 3, 736. — Situation en 1663, VI, 221. — Soldats voleurs, VII, 447. — Sucres, II, 799. — Tableaux, V, 289. — Traitement réservé aux Français, II, 490, 536, 587, 648, 657; III², 456. — Traités de commerce avec les nations étrangères, II, 587 note 1, 702 à 704, 805, 808, 809; VII, 307. — Troupes qu'y entretient Mazarin, VII, 182. — Vins, II, 635. — Visite des maisons et vaisseaux français, II, 587 note 3. — Voiles de coton, II, CCLXI. — Voleurs, IV, 496. — Voyages qu'y font les Français, VII, 370. — cité, III, 145, 472, 516; III², 62; V, 607, 609; VI, 211, 215, 216, 456; VII, 389.

Espagnet (Le président d'), VI, 218.

Espagnol (Jean), forçat, III², 681.

Espagnole (Langue), V, 597, 620, 621; VII, 130 note 1.

—— (L'), île. *Voy.* Saint-Domingue.

Espagnolet (L'), peintre. *Voy.* Ribéra.

Espagnols. — accompagnant Marie-Thérèse, V, 256. — domiciliés en France, VI, 454. — jugés par Colbert, I, 491; II, 409, 701; III, 478, *26*, *101*, *110*; III², 594; V, 501; VII, 232. — préparant une sédition à Londres, VI, 267. — prisonniers en France, III, 546, *101*, *102*.

Espagny (Bois et château d'). *Voy.* Épagny.

Espalmage des vaisseaux et galères, III, 340, 561, 568, *57*, *60*, *236*; III², 70, 354, 737.

Espanet (Le capitaine), III, 20*.

Espèce (Chauffage en), IV, 205.

Espèces monnayées. — Confiscation, II, 721, 727, 728, 778; VII, 420. — Exportation, II, 122, 467, 695 à 698; III², 584. — Plus-value, II, 695; III, *263*. — Suppression de pièces légères, IV, 129. — Valeur, II, 543. — *Voy.* Monnaies.

Espeisses (Claude Faye d'). *Voy.* Langeron (Madame de).

Espérance (*L'*), vaisseau, II, 538, 644 note 2; III², 690.

Esperay (Pointe d'), III², LV.

Esperonnière (M. de L'). *Voy.* Frouville.

Espinau (M. d'), secrétaire de M. de Châteauneuf, IV, 598.

Espinay (Mademoiselle d'), VI, 31.

Espincha de Ternes (Jean d'). *Voy.* Ternes.

Espinchal (Jean-Gaspard, marquis d'), seigneur de Massiac, VI, 28*.

Esplanades des forts, V, 97, 98, 138, 142 note 1, 159 note 1.

Espolette (L'). *Voy.* Épolette (L').

Espontons des matelots, III, *148;* III², 375.
Esprits évoqués, VI, 412, 413.
Essai. — des monnaies, II, 114, 386. — des ouvrages d'étain, II, 768, 769. — (Droit d'), II, 769.
Essars (Le marquis des), IV, 605.
Essarts (M. des), gentilhomme rebelle, I, 513.
Essayeurs (Maîtres) d'or et d'argent, II, 594; VII, 413, 426.
Essences de bois, IV, 219.
Essex (Amirauté d'), III², 317.
Essonne (Ville d'), V, 506; VI, 399.
Este (Alméric d'), III², 265.
—— (François II d'). *Voy.* Modène (Le duc de).
—— (Renaud, cardinal d'), I, 461*; III, 34 note 3, 230, 261. — Lettre de Colbert, VII, 33.
—— (Renaud d'), cardinal, puis duc de Modène, III², 261*.
—— (Béatrice d'). *Voy.* York (La duchesse d').
—— (Léonor d'), VI, 313.
—— (Maison d'), III², 282.
Estacades des ports, III, *19, 131;* IV, 360, 361.
Estaing (Louis d'), évêque de Clermont, I, 53*.
Estame (Bas d'), II, CCLX, CCLXIX note 1, 527, 551, 831 note 1, 854.
Estampes (Jean d'), seigneur de Valençay, maître des requêtes, VI, 7 note 1, 18 note 1, 372*, 375, 377, 378, 386, 390, 391.
—— (Jean-Baptiste d'). *Voy.* Marseille (Évêque de).
—— (Le chevalier d'), lieutenant de vaisseau, III², 88*.
—— (La maréchale d'), VI, 230 note 1.
Estelles pour les rames, III², 269.
Estienne-Jean (Le capitaine). *Voy.* Étienne.
Estimations. — de biens aliénés par les communautés, II, 380. — de terres expropriées, III, *162.* — de travaux publics, IV, 309.
Estival (Le capitaine Henri d'), III, 184*, 374; III², 350.
Estoc (Foulage à l'), II, 854.
Estrades (Godefroy, comte d'), I, 100*, 106, 493; II, 585; III, 29, 33 à 36, 44, 60 note 2, 133, 152; III², 24, 726; VI, 241, 243, 465, 488 à 490; VII, 347. — Lettres de Colbert, II, 233, 422*, 424; III, 28 note 2, 29, 53; III², 387; VI, 250 note 2, 323 note 2.
—— (Jean-François d'), abbé de Moissac, VII, 98*. — Lettres de Colbert, III, 551 note 1; VII, 97 note 1.
Estrahan (M. d'), VII, 393.
Estrée (M. Lallemant de L'), bailli de Châlons, IV, 261*, 267.
Estrées (Annibal, duc d'), II, 161*; V, 320, 388, 391, 416; VII, 100, 127. — Lettres de Colbert, V, 387, 418, 422; VII, 56, 97 note 1, 101, 124, 140, 364. — Lettre à Colbert, V, 320 note 2.
—— (César, cardinal d'), V, 317, 321, 334, 418, 551; VI, 121. — Lettres de Colbert, V, 315*, 316 note 2, 320, 321 note 4, 332, 350; VI, 100, 283 note 3, 301. — Lettres à Colbert, V, 332, 351 note 1.
—— (François-Annibal, duc d'), I, 206*. *Voy.* Cœuvres (Le marquis de), Nanteuil (Le comte de).
—— (Jean, comte d'), vice-amiral. — Lettres de Colbert, II, 502*; III, 213, 214 note 1, 251, 257, 333, 376, 390 note 4, 434, 444, 446 note 1, 477, 491, 504, 508 note 2, 509 note 2; III², 611, 612, 626, 637. — Lettres du Roi, III, 384 note 1, 472; III², 455. — Armements, croisières et campagnes, I, 300; II, CCLIII, 522; III, 158, 243 note 2, 251, 259, 261, 262, 264, 265, 267, 268, 271, 278, 334, 337, 342, 343, 350, 359 note 4, 369, 373, 387, 388, 405, 413, 416, 420, 421, 424, 425, 428, 430, 433, 437 à 442, 446, 447, 449 à 451, 455, 464, 465 note 1, 468 note 2, 478 note 1, 481 note 1, 484, 499, 504 à 506, 509, 522 note 2, 537, *103;* III², XLVIII, LIII, LIV, LVI, 4, 13 à 15, 17, 75 note 2, 77, 78, 83, 84, 87, 88 note 3,

99, 102, 112, 114, 115, 118, 131, 133, 140, 145, 197, 198, 200, 351, 376, 379, 454 à 456, 459, 613, 614, 624, 627, 628, 638, 658, 693, 727, 730, 731, 734, 738, 742; V, 312, 357; VI, 310, 342, 344.

Estrées (Gabrielle de Longueval de Manicamp, maréchale d'), V, 172*.

Estrein (Le sieur), patron de barque, III, 320.

Estremos (Bataille d'), II, CCX.

Estrille (M. de La Clide L'). *Voy.* Clide (M. de La).

Estropiés (Matelots), III, 455, 97 note 1; III², 130, 169.

Étain. — Commerce, II, CCLX. — Fournitures pour la marine, III, 475; III², 94, 695. — Importation, II, 790, 793; VII, 240. — Marque, II, 340, 356, 768, 769, 774. — Mines, III², 639, 741, 742; IV, 603. — Vaisselle, II, 768, 769.

Étalage (Droits d'), VI, 80, 81.

Étalonnement des poids et balances, II, 838; VI, 393.

Etalons. — achetés, III, 215; IV, 284 note 2, 295, 296; VII, 447. — coupés, VII, 448. — distribués aux haras et aux particuliers, II, 375; IV, 42, 215, 224, 227, 228, 231, 245, 570; VII, 136 note 1, 243, 448. — envoyés au Canada, III², 481 note 1. — Élevage, IV, 214, 223 à 227, 273 note 1, 286, 287, 290, 292, 297, 569, 570; VII, 314.

Étambots des vaisseaux, III, 216 note 1, 234; III², 696.

Étamines. — Fabrication et commerce, II, 799, 806; III, 79, 263 note 1; III², 695, 741; VII, 243, 289.

Étampes (Le chevalier et la maréchale d'). *Voy.* Estampes.

Étampes. — (Chaussée d'), IV, 474, 540. — (Élection d'), IV, 486. — (Prévôté d'), IV, 486. — (Rivière d'), IV, 413.

—— (Ville d'). — Grenier à sel, IV, 486. — Receveur des tailles, II, CCV. — Sablières, IV, 540. — citée, IV, 417, 418, 485, 545; VI, 96.

Étang (Terre de l'), dép. Yonne, VII, 10, 13.

Étang (Île de l'), à Versailles, V, 273, 274.

—— (Jardin de l'), à Fontainebleau, V, 461.

Étang-la-Ville (Terre de l'), VI, 199.

Étangs, III, 512; IV, 567, 568. *Voy.* Berre, Longpendu, Thau, etc.

—— des jardins royaux, II, CCLIV; V, 325, 338, 340, 370, 372, 381, 382, 462, 464, 529 note 1.

Étangs (M. des), duelliste, II, 181.

—— (Jean-Louis de Fromentières des). *Voy.* Fromentières.

Étape générale. — Déclaration et établissement, II, 251, 528, 529, 547, 562, 570. — Ferme, II, 547.

Étapes. — Dépenses, II, CCXXVI, 773, 782 à 784; VII, 246. — États, II, 104; IV, 77 à 79, 90 note 1, 96 à 99, 142. — Fournitures, II, CCXIX, 343, 780; IV, 73, 78, 79, 90, 91, 95, 96, 98, 124, 137, 140, 142, 163, 171, 176, 177, 604; VII, 255. — Prix des denrées, IV, 95, 163. — Règlement, II, CCXXV, CCXXX, CCXXXVIII, CCXL, CCLV, 320 note 1, 375; IV, 48, 76, 77, 79; VI, 315. — Remboursement des dépenses, IV, 76 à 79, 90, 95, 99, 124, 126, 128, 140, 143, 163, 171, 176, 177; V, 51.

Étapiers, IV, 48 note 4, 73 note 1, 79, 95, 96, 98, 99, 126, 140, 143 note 1; VI, 315 note 2.

—— généraux, IV, 48, 49, 124, 126, 140, 142, 143 note 1, 176, 177.

État. — Il est seul capable d'exploiter les mines, IV, 446 note 1. — Sa puissance est dans l'abondance de l'argent, II, CCLXIX, CCLXX. — Il ne se soutient que par la guerre, IV, 110.

États. — au vrai, II, CCXVII, 243, 778, 779; VII, 373. — de comptant, II, 765; VII, CLXXXV à CLXXXVII, 208, 210, 211, 219, 223. — du Conseil, VII, 233. — de distribution des finances, II, 749; VII, 205. — des finances, II, 29, 34, 41, 84, 775; VII, 52, 204, 205, 291. — de menus, II, 219. — de payements,

II, 753; III, 516, 559, 575, *170, 231;* VI, 304. — de recettes et dépenses, II, 53, 54, 86; III, 303, 319, 331, 341, 405, 406, *37, 231, 236, 237, 239;* III², 66, 140, 161; IV, 119; VI, 297; VII, 204. — de restes, I, 105.

États (Les trois). — au Canada, III², 558. — en France. *Voy.* Ordres.

États (Pays d'). — Fixation par le Roi du montant des taxes, II, 84. — Impositions levées sans l'aveu du Roi, VII, 197. — Payement de leurs dettes, II, 173. — Recettes générales et dons gratuits, II, 776. — Recouvrement des impositions, II, 280. — Travaux publics exécutés sans le concours du Roi, IV, 561. — cités, II, 316; III, 77; VII, 171, 175. — *Voy.* Artois, Béarn, Bigorre, Bourgogne, Bresse, Bretagne, Bugey, Comminges, Conserans, Douay, Flandre, Foix, Gévaudan, Hainaut, Languedoc, Lille, Mâconnais, Nébouzan, Normandie, Provence, Quatre-Vallées, Quercy, Tournay, Velay, Vivarais.

États généraux, I, 112, 122, 165 note 1, 255, 307 note 1, 401, 507; III², 49 note 1, 558; VI, 88, 364 à 366, 374, 397; VII, 264, 441.

États provinciaux. — composés des trois ordres, IV, 61. — faisant des impositions, IV, 440; VII, 279. — fomentant des séditions, IV, 148 note 2. — payant les garnisons, IV, 53. — supprimés, IV, 148. — subrogés aux sous-traités des affaires extraordinaires, II, 282 note 1. — surveillés par les intendants, VII, 279. — Ils ne doivent pas être trop puissants, IV, 138 note 1. — Assemblées, IV, 5, 89. — Baronnies, IV, 380, 387. — Cahiers, IV, 280, 605; VII, 228. — Chambres, IV, 133. — Commissaires du Roi, II, CCXXXIV, CCXXXVII, 84, 241, 305, 306, 423, 741; III, 163; IV, 13 note 3 à 18, 21 à 23, 26, 43, 54 note 2, 62, 70, 81, 89, 90, 218, 306, 567, 568, 571. Circulaire de Colbert, IV, 54 note 1. — Commissions, IV, 128. — Comptabilité, VII, 279. — Convocation, VII, 226. — Dates des assemblées, IV, 89. — Délibérations, IV, 83, 169. — Députés, II, 241, 282, 306, 307, 309, 310, 317 note 2, 324 note 2, 673, 741; III, 426 note 1; IV, 5, 9, 13, 15, 17, 18, 23, 24, 27, 43, 49, 51, 54, 56, 58, 61, 63 note 2, 65 à 69, 81, 83, 86, 87, 100 note 4, 104, 123, 133, 134, 136, 163, 251 note 1, 253, 278, 353 note 3, 355, 383, 394, 397, 449, 561, 571, 603, 604; VI, 210; VII, 297. — Députés envoyés en cour, III, 426 note 1; IV, 597, 605. — Dettes, VII, 279. — Don gratuit, II, CXCVII, CCXXXIV, CCXXXVII, CCXXXVIII, 83, 84, 124, 173, 241, 282 note 1, 309, 310; IV, 13, 15 à 18, 26, 27, 43, 49, 51, 53, 54, 56, 58, 60, 62, 63, 66 note 1 à 70, 82 à 86, 89, 101, 103 à 105, 118 note 2, 123, 128, 132, 133, 136, 141, 142, 162, 163, 165, 359, 391, 440, 603; VI, 201, 210; VII, 76, 171, 175, 191, 227, 445. — Élus, II, 623 à 625, 852; V, 71, 74, 75; VI, 223. — Emprunts, IV, 318, 391 note 1, 393. — Enregistrement d'édits, IV, 21; VII, CLXXIX. — Entrées de droit, VII, 351. — Gratifications votées, IV, 105, 128, 147, 596 à 598. — Ouverture, IV, 21, 69, 391. — Présidents, II, 241; IV, 3, 4, 5, 8, 15, 16, 21, 65, 70. — Procureurs-syndics, II, 307, 311. — Règlements de Charles VII, VI, 363. — Remises au Roi, VII, 76. — Séance des prélats, IV, 53; VII, 18. — Subsides divers, IV, 7, 8, 9, 23, 24; VII, 217. — Subventions au commerce, VII, 297 note 1. — Subventions aux manufactures, II, 623, 628, 670, 733, 741; IV, 43, 57; VII, 297 note 1. — Subventions pour les travaux publics, IV, 43, 49, 53 note 2, 54, 57, 81, 312, 317, 318, 321, 326, 352, 356, 365, 368, 383 à 391, 396 note 1, 441, 535, 571; V, 580. — Suspension des séances, IV, 63 note 2. — Syndics, IV, 44. — Tenues et sessions, II, 37, 38, 309; III², 26; IV, 62, 63, 66, 67, 104, 118 note 2, 391.

États provinciaux étrangers, I, 528.

États généraux. *Voy.* Hollande.
États-majors, III, 264; III², 144, 652; VI, 253.
États-Pontificaux, II, 565 note 1; III², 281. *Voy.* Avignon, Rome.
Étaux des boucheries, VI, 393.
Été. — court en France, V, 260. — défavorable au recouvrement des impositions, IV, 311 note 2. — (Solstice d'), V, 516, 644.
Été (*L'*), statue, V, 419.
Étemare (Le capitaine d'), III, 95.
Étendards, III, *113, 188, 189, 204;* III², 67.
Éthiopie (Pays d'), V, 307, 374, 375; VII, 455, 459.
Éthiopiens (Livres), VII, 460.
Étienne (Le capitaine Jean), III, 107* *err.;* III², 137, 638 *err.*
—— (Mademoiselle), envoyée au Canada, III², 514.
Étiquette (Formalités de l'), III², 31, 32; VI, 329.
Étoffes. — allongées, II, 543. — confisquées, II, 521 note 1, 834, 840. — empoisonnées, VI, 415. — litées, II, 839. — mises au carcan, II, 607, 608. — ornées d'or, II, 251; V, 571. — Aunage, II, 564, 838. — Exportation, II, 251, 464, 484. — Fabrication et commerce, II, CCLXVIII, 544, 678, 733, 838. — Marque, II, 728, 735, 834, 840. — Règlementation des dimensions, II, 520, 545, 641. — Teinture, II, 839, 840. — Visite, II, 735, 840. — pour la fabrication des pavillons, enseignes et flammes, III, *181.* — pour habiller le Roi, II, CCLVIII. — pour tapisser les vaisseaux, III², 78. — pour Versailles, V, 571.
Étoile (*L'*), vaisseau, III, 165; III², 686, 688, 701.
Étoile dorée (*L'*), vaisseau, I, 309.
Étoupes, III², 8.
Étrangers. — admis à lever des rentes, I, 500; II, 183, 372, 769. — attirés en France, II, CCLX, 508, 523, 524, 529, 581, 585, 725, 748, 786, 801, 850, 852; III, 66, 67, 85, 100, 101, 125, 133, 134, 149, 153, 191, 199, 465, 535 note 2, *122;* III², 40, 717, 741; IV, 326, 330, 361 note 3, 425 note 4, 439 note 1, 445 note 1, 581 note 4, 585, 589; V, 293, 308, 475; VII, CLXVIII, 292, 298, 355, 438, 441. — censés naturels français, II, 797. — commerçant avec la France, II, 413, 627, 796; III, 207 note 1. — commerçant avec les colonies, II, CCLIX, CCLX, CCLXVI; III², 490, 669. — conviés à utiliser le canal du Languedoc, IV, 331 note 1, 388 note 1, 394 note 1 à 396. — décédés en France, VI, 383. — exclus du commerce des colonies françaises, II, 122, 523, 626, 631 note 3, 657; III, 185, 255; III², 398, 400, 407, 454, 458 à 460, 478, 483, 486 à 489, 491, 492, 494, 496 à 498, 500, 501, 503, 504, 526 à 528, 530, 531, 551, 565 à 567, 593, 663, 669, 670; VII, 250. — exclus des compagnies de commerce, III², 398. — exemptés du droit d'aubaine, II. 797. — habitués aux colonies, III², 416. — maîtres du commerce français, II, 789. — naturalisés, II, 787; VII, 439. — recevant des pensions ou des gratifications du Roi, II, CCXVI, 62; V, 238 à 242, 306, 307, 466, 468 à 471, 473, 475, 478, 480, 482 à 484, 486, 592 note 2 à 596, 600, 604 à 620, 622 à 626, 629 à 634, 636 à 649. — soumis au droit d'aubaine, II, 816. — *Voy.* Pays étrangers.
Étrangers (Régiments), II, 11; VI, 315.
Étraves des vaisseaux, III, 216 note 1, 234; III², 696.
Étroites (Mers), III², 315.
Étrurie (Province d'), III², 287, 289.
Étudiants, V, 465, 466, 472, 545.
Étuves de marine, III, 153, 286, 288 à 293, 296, 368, *25, 54, 192;* III², 3, 270, 378; IV, 435; V, 18.
Eu. — (Élection d'), II, 389. — (Ville d'), II, 204 note 3; V, 310; VII, 345, 368.
Eudelin de Joinville. *Voy.* Joinville.
Eugène IV, pape, VI, 108.
Euphrate (L'), fleuve, VII, 459.
Eure (L'), rivière, IV, 532, 553; V, 568, 570, 571.

Europe. — confédérée contre le Roi, V, 584. — indisposée contre la Hollande, II, 460. — recevant son argent de l'Espagne, II, 700; VII, 236. — seule comprise dans la paix de Nimègue, III, *132*. — tout entière en guerre, III, *79*, *86*. — Commerce, II, CCLXIV, CCLXVIII, 456, 457, 488; III, *33*; III², 470, 669; IV, 227; VI, 262, 264. — Consuls français, II, 460. — Sentiments à l'égard de Louis XIV et de Mazarin, II, 64, 67, 358; VI, 241, 244; VII, 182. — Situation à diverses époques, II, CCXII, CCXIV; III, *34*; IV, 297; V, 531; VI, 221, 240; VII, 230. — Total de l'argent en circulation, VII, 239. — Total des vaisseaux de toutes les marines, VI, 264. — Vente des marchandises de l'Inde, II, CCLXVIII.

Europe et le Taureau, tableau de Paul Véronèse, III², 264.

Euryson (M. d'), enseigne de vaisseau, III², 376.

Eusèbe, historien, V, 467 note 2, 635 note 4.

Eustache (Le sieur), III, *46*.

Euzenat (M.), intendant de la maison de Mazarin, I, 67*, 74, 82, 88 à 91, 93, 98, 99, 106, 108, 115, 118, 120, 127, 128, 132, 133, 136, 138, 139, 167, 178.

Évagre, historien, V, 635 note 4.

Évaluations. — de charges, II, 283 note 2. — de domaines échangés, VI, 448 note 1. — de maisons expropriées, III, 129. — du produit des terres, VII, 270.

Évangile. — (Doctrines de l'), I, 532; VI, 386, 444. — (Prédication de l'), II, 428.

Évangiles (*Les saints*), en langue éthiopienne, VII, 460.

Évasions de forçats, III, 162, *28*, *30*, *32*, *33*, *38*, *43*, *84*, *85*, *186*; III², 203; IV, 472 note 1.

Évêchés. — disputés par les courtisans, I, 53. — érigés en titre, III², 453 note 2. — établis aux colonies, III², 461, 480, 486, 490; VI, 93. — fondés par les rois, VI, 103. — soumis à la régale, VI, 110. — vacants, VI, 88. — Adjudication des fermes, IV, 17. — Archives, V, 563 note 4. — Bulles d'érection, III², 623; V, 316, 317; VII, 56. — Procureurs fiscaux, VI, 368. — Provisions, VI, 87. — Renseignements statistiques, IV, 28, 29; VI, 90. — *Voy.* Diocèses.

Évêchés (Les huit), en Bretagne, IV, 89.

—— (Les Trois-), II, CCXXXVIII; VI, 252. *Voy.* Metz.

Éveillé (*L'*), vaisseau, III, 516; III², 686, 701.

Évent de marchandises venant de lieux pestiférés, II, 447.

—— dans l'aunage des étoffes, II, 838.

Éventails, II, 799.

Évêques. — Circulaires du Roi, VI, 58, 174, 287, 309, 312. — adressant des circulaires aux curés, II, 276. — employés à une mission, V, 410 note 1. — nommés à l'élection, V, 2 note 4; VI, 107. — obligés à la résidence, IV, 29, 117; VI, 481, 488. — payant des pensions, I, 446, 447. — prêtant serment de fidélité, VI, 440. — recevant les gages du Conseil, I, 455. — servant dans les armées, VI, 106. — Leurs attributions et fonctions, I, 284, 455; II, 141, 276; III, *112*, *219*; III², 480, 620, 634, 636, 672; IV, 3, 4, 6, 8, 10 note 3, 12, 16, 28 à 30, 46 note 2, 53, 70, 82, 83 note 2, 102, 125, 127, 161, 331, 394, 395, 439; V, 385 note 3, 433 note 2; VI, 58, 96, 109, 114, 151, 161, 368, 382, 387, 440; VII, 11. — Leurs audiences épiscopales, VI, 379. — Leurs coureurs, IV, 161. — Leurs relations avec les intendants, VI, 116, 151, 152, 175.

—— et réguliers (Congrégation des), VII, 364.

Evertsen (Cornélis), amiral hollandais, III, *71*, *89*, *91*, *97*, *107*.

—— (Jean), amiral hollandais, III, 95; III², XLVIII.

Évocations d'esprits, VI, 412, 413. *Voy.* Sorcellerie.

Évocations de justice, I, 250, 252 à 258;

II, 364, 485 note 1, 752, 802; VI, 9, 19, 30, 430.
Évocatoires (Cédules), VI, 430.
Évreux (Diocèse d'), VII, 392.
—— (Ville d'). — Lieutenant général, I, 367, 376, 507. — Prison, II, 331. — citée, I, 511.
Exaltation des papes, II, 516 note 2; VI, 274.
Excédent d'aunage, II, 838.
Excellent (*L'*), vaisseau, III, 515, 561, *250*; III², 692 note 2.
Excommunications, III², 230, 231.
Exécuteurs de la haute justice, III, 273; VI, 59.
Exécution (Recouvrements par voie d'), II, 271, 277; IV, 38. *Voy.* Saisies.
Exécutoires, IV, 600.
Exemption (Droit d') de Bourgogne et de Bresse, II, 776, 780. *Voy.* Subsistance et exemption.
Exemptions. — de la capitation, III², 489. — de la collecte, II, 69, 99, 119, 132, 395, 396; III, 87; III², 664; IV, 160, 570. — des droits, II, 69, 119, 359, 424, 493, 586, 662, 787, 797, 800, 801, 826, 853; III², 572, 664, 677, 680; IV, 2, 128, 249, 570, 572, 596; V, 199, 223, 309, 391, 519 note 1, 528, 552; VII, 317 note 4, 439. — de l'enrôlement maritime, III, 217, 238, 261. — des francs-fiefs, II, 304, 357. — du logement des gens de guerre, II, 851; V, 157, 161, 270. — du quartier d'hiver, II, 371. — de la régale, VI, 440. — de la taille, II, 69, 119 note 2, 129, 243, 251, 252, 301, 305, 340, 395, 396, 441 note 4, 787, 851; III, 87; IV, 2, 38, 572, 596; V, 486 note 2, 519 note 1; VI, 13, 80 note 1, 252, 383; VII, 176, 179, 317 note 4, 439. — du tiers-et-danger, II, 263. — *Voy.* Privilèges.
Exempts de police ou de troupes, II, CXC, CXCI, CXCIII, CXCVI; III, 53; III², 524, 530, 532; IV, 130, 208 note 1, 220, 577; VI, 44, 62, 115, 436, 437; VII, 89.
Exercice des marins et des soldats, III, 10, 11, 13, 16, 19 note 1, 41, 121, 131, 194, 207, 226, 297, 404, 502, 573, 574, *127, 129, 143, 149, 159, 191, 203, 240* note 3; III², 37, 375; VI, 258, 259; VII, 106.
Exercice des boissons, II, 118.
Exercices annuels. — des grands maîtres des forêts, IV, 188. — des receveurs des tailles, I, 321; II, 133, 137, 140, 297 note 3. — du Trésor, II, 22, 74, 86. — des trésoriers, II, CCII, 28, 714; V, 535; VII, 166, 169, 203, 204, 206, 207.
Exil (Peine de l'), IV, 68; VI, 50.
Expectatrices (Grâces), VI, 108.
Expédition. — d'actes, II, 178; IV, 368; VII, 202. — d'arrêts, édits et ordonnances, II, 76, 92, 95, 107, 108, 114, 157, 179, 185, 212, 216, 332, 340, 359 note 2, 363, 372, 394, 425, 629, 713; IV, 70, 93, 125, 189, 197, 217, 263, 264, 276, 284 note 2, 313, 314, 317, 553; V, VI note 2, 433; VII, 281. — de billets de l'Épargne, II, 4; VII, 211, 221. — de bulles d'évêchés, V, 316, 317; VII, 56. — de commissions, IV, 241. — de comptants, VII, 193 à 195, 204, 210. — de lettres patentes, III, 208 note 1; III², 44. — d'ordonnances de fonds, IV, 349, 359; VII, 166, 313. — de pièces administratives, III, 423; III², 63, 71; VII, 305. — de provisions de charges, VII, 311. — de quittances de l'Épargne, VII, 191, 213. — de traités, VII, 206.
Expéditionnaires (Banquiers-) en cour de Rome. *Voy.* Banquiers.
Expériences scientifiques, III, 111; V, 495, 523, 524 note 5.
Expérimentale (Méthode), V, 524.
Experts, II, 174; III, 401, *237*; III², 161, 170; IV, 307, 308, 333 note 1; V, 116 note 2, 126, 164, 175. *Voy.* Prud'hommes-experts.
—— jurés, IV, 316, 349 note 1.
Exploits. — Contrôle. *Voy.* Contrôle. — Rédaction et enregistrement, II, 70, 180, 210, 278, 396, 763; IV, 38, 64; VI, 19, 131.

Exportation, I, 195, 196, 491; II, CCXXX, CCLX à CCLXII, CCLXIX à CCLXXII, 48, 122, 162, 262, 326, 354, 406, 409, 411 à 413, 415, 422, 424, 448 à 450, 452, 460, 461, 464, 467, 469, 470, 477, 478, 480, 481, 484, 493 à 497, 499, 500, 505, 507, 517 à 519, 523, 524, 526, 528, 530, 531, 538, 540, 541, 547 à 551, 553, 554, 559, 568, 569, 572, 575, 583, 588, 592, 593, 597, 600, 602, 606, 609, 613, 616, 618, 619, 626, 631, 635, 640, 641, 658, 662, 669, 674, 677, 678, 682, 683, 687, 699, 701, 707, 740, 743, 744, 746, 796, 798 à 802, 804 à 832, 842 à 850; IV, 13, 16, 168, 233, 234; VII, 272, 273, 294. *Voy.* Argent, Bas, Bestiaux, Blés, Bœufs, Denrées, Draps, Eaux-de-vie, Étoffes, Farines, Fer, Glaces, Laine, Manufactures, Marchandises, Monnaies, Papier, Sel, Sucres, Vins; Équivalent, Passeports, Sorties, etc.

Exposition de monnaies, II, 287 note 1.

Expropriations, III, 122, 123, 129; IV, 134, 317, 550, 571, 596; V, 12 note 1, 97, 98, 109, 117, 119, 127, 141, 142 note 1, 156, 157, 166, 171, 191, 212, 555.

Extrait de sel, III, 111.

Extraits. — du brevet de la taille, II, 783 note 2, 784. — des états de comptant, VII, CLXXXV. — des ordonnances, II, 85; VI, 297. — des revues des commissaires de marine, III, 193, 195, 205 note 1, 270, 400, 419, *242;* III², 86, 548, 664. — baptistaires, VI, 20.

Extraordinaire. — des galères, III, 18; III², 653, 654, 703. — des guerres, I, 75, 78, 80, 105, 311; II, CXCVIII, CCXLIII, CCXLV, CCL à CCLII, 758, 773, 782; III², 184; IV, 176; V, 2, 382, 577; VI, 296, 308, 315, 319, 321; VII, 246, 248. *Voy.* Trésoriers. — des maisons royales, II, 54; VII, 254. — du Roi, II, CCLII.

Extrême-onction (L'), donnée au cardinal Mazarin, I, 533.

F

Fabert (Abraham, maréchal), I, 119*, 141, 153, 207, 431, 457; VII, 188.

Fabre (Le sieur), conducteur de forçats, III, *63, 135, 222;* III², 217, 357.

Fabrication des monnaies (Droits de), VII, 431, 432, 436.

Fabriques. *Voy.* Manufactures.

Façonnage des damas, II, 639.

Façonniers des manufactures, II, 579, 834, 835, 837, 838, 841.

—— (Maîtres), II, 833, 839.

Facteurs de marchands, II, CCIV, CCLXX, 792; V, 236.

Factoreries dans les Indes, III², 470.

Factums produits dans les procès, VII, 223.

Facultés. *Voy.* Droit, Médecine, Théologie.

Faënza (Ville de), III², 32.

Faesch (M.), député des Cantons évangéliques, I, 436*.

Faiblage de poids des monnaies, VII, 424.

Faïenceries, II, 694; V, 548 note 2; VII, 444.

Faïences, II, CCLXI; V, 548.

Faille (François), greffier du Conseil souverain d'Alsace, I, 439*; II, 533; VII, 49, 342, 349, 350, 395.

Fainéantise condamnée par Colbert, II, 714, 785, 841, 852; III², 395, 404 note 2.

Fainitorne (Mines de), IV, 589.

Faisanderie de Chambord, V, 360 note 2.

Faisandiers, I, 220.

Faisans, V, 354 note 1; VII, 56.

—— (Île des), sur la Bidassoa, VI, 484.

Falais (Camp de), VI, 327.

Falaise (Ville de), II, 213.

Falconet (M.), médecin. — Lettre de Guy Patin, III, 29 note 2.

Falerne (Vignobles de), III², 249.

Falmouth (Port de), VI, 479.

Familles. — nombreuses, II, 69; III², 657. — *Voy.* Enfants, Femmes, etc.
Famines. *Voy.* Blés, Disettes.
Fanaux. — des ports, IV, 390. — des vaisseaux, III, 164, 283 note 2; III², 660.
Fanfaron (*Le*), vaisseau, III², 688.
Fangousse, écuyer de Madame Colbert, VII, 398.
Fano (Village de), VII, 141.
Fantoni (L'abbé), VI, 488.
Faou (Forêt du), III, 78.
Farcel (Mines de), IV, 593 note 2.
Farcy (Abbaye de), VI, 100.
Fardel (M.), VI, 71 note 1.
Fargues (Balthazar de), major de Hesdin, VI, 482*.
Farines. — envoyées à Messine, III, 25. — frappées d'un impôt, IV, 14. — vendues par les souverains d'Italie, IV, 298. — Droits de circulation, IV, 262. — Exportation, III², 446; VI, 336. — Fournitures pour l'armée et la marine, III, 107, 113, 116, 121, *15;* III², 150 *err.*, 154, 382, 661, 676. — Importation, III², 560.
Farini (M.), banquier, V, 622 note 1.
Farjat (M.), peintre, V, 541.
Farnèse (Ranuce). *Voy.* Parme (Le duc de).
—— (Maison), III², 282.
—— (Palais), III², 237, 240; V, 392.
Farnèse (*Le Taureau*), statue, III², 237.
Faro (Ville de), III, 74 note 1.
Fas (Le sieur de La), VI, 24 note 1.
Fascines. — pour les fortifications, V, 58. — sur les chemins, IV, 595.
Fau (Chaussée du), IV, 511.
—— (M. du), I, 353 *err.*
Fauchet (Charles), président de la Cour des monnaies, VI, 441 *err.*
Faucon (*Le*), vaisseau, III², 377, 682, 686.
Fauconnage (Droit de), VII, 268.
Fauconneaux, V, 62.
Fauconnerie du Roi, V, 358, 553. *Voy.* Vénerie.
Fandoas de Sérillac (Jean de). *Voy.* Sérillac.
Faultrier (L'abbé Joachim), intendant. — Lettres de Colbert, II, 191*; V, 231*; VII, 270.
Faultrier (M.), employé de Colbert, VII, 9, 16.
Faunier (Le sieur), VII, 7 note 1.
Faure (M.), docteur de Sorbonne, VI, 447.
Fausse monnaie. *Voy.* Faux-monnayeurs.
Fausse teinture des étoffes, II, 546.
Fautrier. *Voy.* Faultrier.
Faux. — (Inscriptions de), VII, 223, 234. — (Titres argués de), V, 433 note 1.
—— (Crime de). — excepté de l'amnistie, II, 759. — puni de l'amende honorable, II, 349.
Faux-monnayeurs, II, 69, 96 note 1, 113, 128, 129, 135, 136, 153, 181, 213, 238, 321, 696, 715, 721; III², 382; IV, 42; VI, 65, 71; VII, 275, 276, 422, 429.
Faux-saunage. — pratiqué par les troupes, II, 81, 315 note 1, 373. — pratiqué par les commis, II, 240.
Faux-sauniers. — s'entendant avec les commis du sel, II, 240. — s'entendant avec les ennemis, V, 137 note 4. — envoyés aux colonies, VII, 441. — envoyés aux galères, II, 51; III, 13, 155, *63, 100, 236;* IV, 36; VII, 262. — invalides, III, *135, 236, 239.* — mis en liberté après l'expiration de leur peine, III, 155. — mis sur les vaisseaux du Roi, II, 285, 286.
Faux sel. — entrant aux frontières, II, 315. — saisi, II, 81. — vendu, II, 240.
Favier (Jean), attaché au Conseil souverain d'Alsace, I, 326*, 328, 331, 332, 353.
—— (Rieul), arpenteur royal, IV, 192*.
—— du Boulay (Jacques), intendant, I, 308*, 373; IV, 184, 194, 217 note 1, 221, 222, 565. — Lettres de Colbert, IV, 183, 186 note 1, 189, 205, 212, 216.
Favollière (M. de La), ingénieur, III, 311, 351, 382, 413; III², 16, 46, 79, 145; VI, 127 note 1. — Lettres et instructions de Colbert, III, 311 note 1, 77 note 1.
Favorite (*La*), galère, III², 702.
—— frégate, III², 686, 688.
Fay (Le capitaine du), III, 435*, 549, 550.
—— (M. de), directeur de la compagnie des Indes orientales, III, 210; III², 417* à 419, 425, 426 note 1, 427, 430, 437, 438, 440, 442, 463, 465, 471, 509. — Lettre

de Colbert, III², 439. — Sa femme, III², 442.
Faye d'Espeisses (Claude). *Voy.* Langeron (Madame de).
Faye-la-Vineuse (Village de), III², 96.
Fayet (M.), membre de la Chambre de justice, II, 47, 55; VII, 215, 217.
Fayettes (Le capitaine des), III, *201**.
Fayols pour la marine et les galères, III, 488; III², 661, 676.
Fécamp. — (Abbaye de), II, 714 note 1. — (Ville de), II, 395; III², XLVIII; IV, 463, 464, 516 note 2; VII, 242, 289.
Fée (*La*), vaisseau, III², 566, 686.
Félibien (André), historien, V, 272*, 384 note 1, 385, 469, 470, 472, 474, 479, 481, 484 à 488, 490 à 493, 495, 496, 544 note 2, 567, 635.
Félix V, pape, VI, 108.
Félix (Charles-François), chirurgien du Roi, I, 505; VII, CLXXXII.
Felouques, III, 19, *99*, *190*, *238*, *239*, *248*.
Femme adultère (*La*), tableau, III², 263.
Femmes. — commettant des désordres, III, 40. — employées à l'arsenal de Venise, III², 268, 280. — employées aux corvées, V, 151, 158. — employées aux travaux des galères, III, *238*. — employées aux travaux publics, IV, 338, 339; V, 151. — envoyées aux colonies, III², 446, 547. — recevant des pensions quand elles ont beaucoup d'enfants, II, 69; III², 536, 538. — réunies en congrégations, III², 518. — révoltées à Rouen, IV, 119 note 1. — séparées frauduleusement de leurs maris, II, 764. — touchant partie de la solde des matelots, III, 551 à 553, *22*, *70*, *128*; III², 679, 722, 738. — Leur condition en Normandie, VI, 386. — Leur nombre en Alsace, IV, 71.
—— de chambre, V, 255, 256, 303.
Fendant (*Le*), vaisseau, III, 569, 570; III², 684.
Fénelon (L'abbé François de Salignac-), III², 586*.
Fenis (Le président), VII, 71.
Fenouillèdes. — (Forêt des), IV, 590. — (Mines des), IV, 587.
Féodaux (Droits et devoirs), VII, 339.
Fer. — Achats à l'étranger, III, 35, 77, 86; VI, 263; VII, 444. — Contrebande, II, 797. — Droit d'entrée, II, 790. — Exportation, II, CCLXIX. — Ferme, VII, 265. — Fonte et forges. *Voy.* Fonte, Forges. — Fourniture pour la marine, II, CCLXII; III, 78, 190, 201, 220, 288, 316, 317, 330, 337, 341, 343, 347, 351, 372, 397 note 1, 398, 467, 469, 476, 501, 529, 533, 534 note 1, *21*, *86*, *116*, *181*, *216*; III², 8, 36, 42, 43, 55, 56, 61, 95, 106, 167, 187, 540 note 2, 654, 695; VII, 240, 243. — Fourniture pour les marines étrangères, II, 463; III, 475; III², 269, 323, 330. — Fourniture pour les travaux publics, IV, 308. — Manufactures, II, CCLX; III, 86; III², 42, 61, 189, 540 note 2; V, 29; VII, 289, 303, 444. — Marque, II, 30. — Mines, II, CCLXII; III, 77; III², 396, 403, 447, 516, 540, 561, 599, 618, 689, 741; IV, 430, 587, 590. — Prix, IV, 448.
—— (Canons de), III, 45, 65, 84, 85, 89 à 91, 149, 182, 184, 189, 245, 288, 301, 310, 352, 476, 529, *6*, *7*, *116*, *141*; III², 3, 8, 35, 36, 42 à 44, 55, 61, 95, 168, 379, 658, 659, 694, 700, 728; V, 390 note 1. — (Chevilles de), III², 675. — (Fil de), II, CCLX, 793; VII, 239. — (Grenades de), III², 694. — (Pierriers de), III², 694.
Fer et acier (Ferme du), I, 522.
Fer-à-cheval d'un bastion, V, 196.
Fer-blanc (Fabrication et commerce du), II, CCLX, 493, 494; III, 79, 190, 216, 248, 453; III², 8, 42, 55, 695; VII, CLXXIII, 242, 289, 300.
Ferdinand Ier, empereur, V, 597.
Ferdinand III, empereur, I, 43*; V, 597.
Ferdinand V le Catholique, roi d'Aragon et de Castille, VI, 212, 215, 217.
Ferdinand Ier, roi de Naples, III², 252.
Ferdinand II, roi de Naples, III², 252.
Fère (Domaine de la), I, 443, 522 à 524, 528 *err.*, 530.
—— (Régiment de la), I, 356.

Fère (Ville de la). — assiégée, I, 206. — démantelée, V, 93. — inondée, V, 113 note 1. — Camp, VII, 254. — Écluses, V, 169. — Fortifications, I, 310, 311, 368, 373, 383; V, 68, 108, 109, 111, 113, 119, 120, 126, 127, 132 note 1, 134 à 136, 141, 169, 171, 172, 181, 182, 197, 198, 201 note 1, 212. — Garnison, I, 347. — Gouverneur. *Voy.* Brosse (M. de La). — Lieutenant général, IV, 195 note 1. — Moulin de Bautor, V, 171, 172. — Peste, II, 442 note 2. — Pont, IV, 469. — Prairies, VII, 254. — Séjours de Colbert, I, 19, 64, 65, 243, 309, 310; V, 181; VII, 150. — Séjours du Roi, I, 225, 226; V, 136. — citée, I, 235, 250, 274, 278, 496; III², 203; IV, 194, 461 note 2.

Fère-Champenoise (Village de la), III², 192.

Fermages payés à la Saint-Jean, VII, 4.

Fermanel d'Épinay (Le sieur), négociant. — Lettres de Colbert, II, 485*, 510, 513, 514 note 1, 621; III, 480; IV, 234 note 1.

Ferme (*Le*), vaisseau, III², 684, 690.

Ferme-de-Normandie (La), château, VII, 394.

Fermes du Roi. — diminuées par la guerre, II, CCXXXVII, 320; VI, 246, 297. — établies aux colonies, III², 528, 529. — exploitées à forfait, II, 296. — exploitées par des compagnies, II, CCXLV, 27, 84, 125, 308, 309; IV, 62. — payables d'avance, II, CCXV. — payables par mois, II, 45. — payables par quartiers, VII, 192. — remboursées, II, 60. — transformées en régies, VII, 430. — Acquits de payement, II, 792. — Acquits-à-caution, I, 304; II, 570, 794, 795. — Adjudications, II, CCXV, CCXLIII, CCXLV, CCXLVI, 84, 125, 215, 239, 791, 801; IV, 14, 147, 544; VI, 324; VII, 201, 202, 419, 421, 427, 430, 435. — Aliénations, I, 177; II, 30, 60; VII, 178. — Anticipations, II, 771, 779. — Assignations, IV, 50; VII, 168. — Associés et sous-associés des fermiers, I, 440; VII, 265. — Augmentation des droits, II, 32, 125; IV, 81, 304; VII, 229. — Avances des fermiers, I, 440; VII, 168. — Baux, II, CXCIX, CCXLI, 2, 3, 16, 40, 41, 45, 84 à 86, 89, 121, 125, 248, 312 note 3, 395, 790, 791, 793, 794; III², 599, 608, 609; IV, 34, 36, 440, 573, 574; V, 33; VII, 168, 169, 196, 197, 261, 265, 270, 271, 395. — Bureaux, II, 122, 123, 555, 720, 794, 795; IV, 27, 34, 347; VI, 78 note 3; VII, 168, 255, 282, 283, 285. — Cautions des fermiers, II, 312 note 3; IV, 573; VI, 180 note 1, 194 note 2. — Circulaires et lettres de Colbert aux fermiers, III, *99;* VII, 282. — Commis, II, CCXLVIII, 70, 122, 182, 183, 203, 250, 277, 320, 336, 395, 502, 538, 566, 770, 792, 794, 795, 797, 798, 801; III, *100;* III², 644; IV, 24, 34 à 36, 299, 337, 338, 341, 574; V, 565; VII, 286, 296, 299, 406. — Commis généraux, VII, 299. — Comptes, II, 296, 749; IV, 379, 599; VI, 73. — Débets, II, 778. — Décharges de droits, II, 566 note 2. — Diminution des droits, II, 785; VII, 257. — Diminutions sur les baux, II, 125, 129, 150, 215, 312, 320, 750; VII, 249, 250, 257, 270 à 272. — Directeurs, II, CCXLVIII, 285, 720; IV, 35, 175, 574; VI, 182 note 2; VII, 406. — Droits, recouvrements et fraudes, I, 119, 275, 491, 519, 522; II, CCVI, CCXXXI, CCXXXV, CCXXXVII, CCXLIII, CCXLIV, CCXLVI à CCXLVIII, CCLIII, CCLV, 6, 12, 27, 45, 54, 65, 69, 70, 83, 91, 94, 104, 111, 122, 123, 134, 148, 160, 170, 178, 180, 183, 184, 191, 201, 203, 205, 207 à 209, 215, 217, 220, 232, 239, 240, 243, 248, 251, 261, 263 note 1, 273, 297 note 1, 304, 308, 309, 312, 313, 319 à 321, 329, 332 note 1, 336, 356, 364, 367, 376, 381 à 383, 390, 395, 409, 468, 477 note 1, 515, 528, 538, 547, 559 note 1, 564 à 566 note 1, 569, 573, 586, 587, 596, 599, 645, 648, 652 note 1, 660, 683, 698 note 1, 720, 769, 770, 781, 788, 790 à 795, 800, 801; III, 15, *12, 63, 100, 135, 236;* III², 599, 600, 607 à 609, 644; IV, 13, 25, 32 à 36,

62, 147, 163, 197, 252, 253, 274, 304, 311 note 2, 341, 343, 370, 385, 388, 401, 440, 471, 495 à 497, 504, 505, 574; V, 365, 403 note 6, 408 note 1, 541, 565; VI, 59, 64, 72, 73, 78 note 3, 203, 310, 336; VII, 3, 49, 61, 171, 194, 196, 197, 205, 206, 208, 229, 234, 238, 241, 256, 258 à 260, 262, 264, 265, 268, 270, 275, 277, 278, 282 à 284, 286, 288, 295, 296, 405, 406, 408, 409, 411. — Employés, IV, 318. — Enchères, II, 154, 155, 215, 309, 312 note 3; IV, 147; VI, 194; VII, 202, 265. — Exclusion des commis protestants, II, 90; VI, 140, 141 note 1, 143 note 3, 179 à 182. — Frais de perception, II, 770. — Gardes, II, 191; IV, 347 note 1; V, 137. — Gratifications données par les fermiers, II, 125. — Greniers, IV, 371, 373, 374. — Indemnités reçues par les fermiers, II, 32. — Intéressés, II, 712, 729; IV, 494. — Juges et juridiction, II, 76, 104, 124, 168, 245, 266, 270, 394, 395, 709, 770; VII, 261, 264, 265. — Limites, II, 787. — Manufactures établies par des fermiers, II, 623, 625. — Offices, IV, 573, 574; V, 137; VII, 435. — Pensions données par les fermiers, IV, 17. — Pourvois contre les fermiers, IV, 127. — Prêts des fermiers, II, CCXXXVI. — Privilèges des fermiers, IV, 197. — Produits, II, 772, 774; VI, 322. — Receveurs, IV, 591. — Règlements et tarifs, II, 122, 123, 141, 170, 240, 266; IV, 34; VII, 261, 262, 264, 265. — Renouvellement des baux, II, 32, 40, 41, 45, 84; VII, 168, 169. — Rentes, VI, 448 note 1. — Restitution de droits perçus, II, 251, 528, 563. — Réunion de plusieurs fermes, II, CCXLVI, CCLII, 278 note 1; IV, 129, 158, 169, 345; VI, 61; VII, 229, 249, 265, 266, 283, 415. — Secondes parties, II, 774. — Situation, II, CXCIX, CCXVI, CCXLIII, CCXLVII, CCLVI, 70, 572, 636, 755, 770; IV, 134, 207; VII, 167, 234, 238, 261, 440, 441. — Sous-baux, II, CXCIX note 4. — Traitants, II, CXCIX note 4. — Traités faits par les surintendants des finances, II, 22. — Vaisseaux, III, 434, 441, 444. — Versements des fermiers, IV, 313 note 1, 329, 354, 370 note 3. — Visites faites par les fermiers, II, 336. — *Voy.* Aides, Aides et entrées, Arzac, Blanc, Boite, Bouille de Roussillon, Collecte des tailles, Consulats, Convoi de Bordeaux, Dîmes inféodées, Domaine, Domaniale, Douanes, Entrée, Entrées et sorties, Équivalent, Étape générale, Fer, Fer et acier, Fermes (Les cinq grosses), Fermes unies, Formules, Fret, Gabelles, Greffe, Îles françaises de l'Amérique, Impôts et billots de Bretagne, Jauge et courtage, Monnaies, Neuf livres huit sous, Papier, Papier timbré, Pied fourché du Cotentin, Poisson, Postes, Prisons, Rentes, Salines, Salins de Peccais, Sous-fermes, Tabac, Tiers-et-danger, Traites, Vin, etc.

Fermes des impositions des villes, II, 155; IV, 52 note 1, 114, 136; VII, 265.

—— (Les cinq grosses), I, 119, 175; II, CXCIX, CCXVI, CCLXIX, 29, 59, 83, 97, 122, 164, 182, 232, 375, 390, 477, 482, 486, 493, 608, 677, 755 à 757, 772, 774, 779, 787, 791 à 795; IV, 13, 24, 25, 573; V, 408 note 1; VI, 336; VII, 175, 241, 261, 263, 264, 283 à 285.

—— unies (Compagnie des), II, CCXXXVI, 83, 251, 336, 502, 528, 538, 555, 562, 563, 566, 569, 574, 599, 623, 625, 801; III, 441, 444; VI, 78 note 3, 140, 141 note 1, 300; VII, 61.

—— et fermiers des particuliers, I, 465; II, 250, 295 note 1; IV, 31; VII, 280.

Fermes, en architecture, V, 329.

Fermés (Bourgs), II, 158.

Fermeture des ports, II, 650 note 1, 686; III, 37, 47 note 2, 48, 92, 426, 429, 489, 490, 493, 79; III², 93, 144, 192, 663, 680, 734; VI, 344; VII, 304.

Fermiers du Roi. *Voy.* Fermes.

—— généraux, II, 116, 277, 346, 794, 795 note 2; IV, 326, 422; V, 33, 395, 403 note 6; VII, 3, 91, 409. — Circu-

laire de Colbert, II, 182; VI, 141 note 1.
Fermiers (Arrière-), II, 164.
—— (Sous-), II, CXCIX note 4, 125, 147, 158, 164, 215, 296, 312 note 3, 329 note 1, 395, 852; VI, 172; VII, 269 à 271.
Féron (M. Le), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1, 47; VII, 207 note 1, 217.
—— (Élisabeth Le). *Voy.* Chaulnes (La duchesse de).
—— du Plessis (Jean Le), commissaire pour la réformation des forêts, IV, 237 note 2. — Lettres de Colbert, IV, 236*, 239 note 2.
Feronia (Fontaine), à Terracine, III², 247.
Ferrade (M.), ingénieur, V, 88.
Ferrand (M.), VI, 391.
Ferrand, empoisonneur, VI, 418.
Ferrare. — (Duché de), III², 281, 283. — (Ville de), III², 262; VII, 359.
—— (Hôtel de), à Fontainebleau, V, 462.
Ferrari (Ottavio), homme de lettres, V, 469, 471, 473, 475, 478, 480, 483, 486, 593*, 601, 602, 611, 614, 617, 629, 630, 632, 635, 637, 639, 641, 645, 650; VII, 349.
Ferrement des chevaux, IV, 224.
Ferrementa, à l'arsenal de Venise, III², 269.
Ferrier (Le P.), II, CCXXXVI*.
Ferrière (Abbaye de), dép. Seine-et-Marne, I, 374, 395, 414.
—— (M. La). *Voy.* Terrière.
—— (M. de). *Voy.* Alègre (M. d').
—— (Gaspard de Comminges de La), lieutenant général des galères, I, 222*.
Ferriol (M.), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 2, 47; VII, 218.
Ferrures de la marine, III, 86, 89; VII, 303.
Ferry (M.), ingénieur, V, 16, 57, 67, 73, 74, 103, 108, 113, 115, 126, 128 à 130, 134 note 2, 147, 148, 151, 153 note 3, 159, 174 note 1 à 176, 178, 186, 193, 194, 201, 214; VI, 330. — Lettres de Colbert, IV, 461*; V, 79, 132 note 1, 135, 170 note 1, 180, 200 note 1, 227 note 1.
Ferté-Aleps (Ville de la), VII, 289.
Ferté-sous-Jouarre (Ville de la). — Bailli. Lettre de Colbert, II, 561 note 3. — Manufactures, II, 560, 561; III, *246;* VII, 242, 288.
Ferté-Senneterre (Henri, maréchal de La), I, 8*, 9, 20, 29, 59, 103, 169, 202, 342, 369; VI, 210, 473, 476, 477; VII, 54, 148, 151.
Festin de Balthazar (*Le*), tableau, III², 263.
Festins blâmés par Colbert, II, CCXVIII, CCXIX.
—— (Salles des), dans les châteaux royaux, V, 251, 325, 330.
Festus, écrivain, V, 490 note 1.
Fêtes. — données en l'honneur du Roi, I, 1. — données par le Roi, II, CCXVIII, CCXIX; V, 273, 274, 551, 635; VI, 470. — retranchées en Provence à cause de la misère, IV, 604.
Fêtes d'obligation (Observation des), III, *224;* VI, 164, 433 à 435; VII, 463 à 467.
Feu (M.), docteur de Sorbonne, VI, 171*, 172, 179, 447; VII, 365. — Lettre de Colbert, VI, 179 note 1.
Feu (Composition du), V, 524.
Feuillade (François d'Aubusson, maréchal de La), III, *86**; III², 195, 201, 209, 211, 213, 575; VI, 344, 462 note 1; VII, 363, 395.
—— (Georges d'Aubusson de La), ambassadeur en Espagne, archevêque d'Embrun, III, 20, 60; VI, 465, 488, 490; VII, 447. — Lettres de Colbert, II, 420*, 421 note 3; VI, 205, 211.
Feuillants (Monastère des), V, 556.
Feuillard (Fer en), III, *86;* III², 189, 695.
Feuille (Pons de La), inspecteur du canal de Languedoc. — Instructions et lettres de Colbert, IV, 325, 326 à 330, 333, 335 à 338, 340 note 1, 347, 351, 356 à 358 note 2, 360 à 363, 369, 376 note 2, 390, 392, 397, 398 note 2, 401, 402, 425, 430 note 1, 431 à 433 note 1, 436, 439 à 443 note 1, 456, 457 note 1, 483, 488, 489 note 2; V, 393. — Appointements, IV, 325 note 2, 489.

— Commission, IV, 594. — Travaux, II, 512; IV, 324, 325, 328, 329, 331, 333, 335, 336, 339, 347, 348, 351, 352, 355, 356, 358 à 360, 362 à 364, 372, 376, 377, 380, 381, 387, 389 note 1, 390, 393 note 1, 396 à 400, 407, 427, 429, 434, 453, 489, 504, 547 à 549, 559, 599; V, 25; VI, 186; VII, 92, 309.

Feuilles. — de fer, II, CCLX. — de fer-blanc, III, 79. — propres à la teinture, II, 840.

Feuquières (Isaac de Pas, marquis de), I, 7*, 300; III², 387 note 1; VI, 389 note 1. — Lettres de Colbert, V, 376; VII, 292, 293 note 1.

—— (Anne-Louise de Gramont, marquise de), VI, 389*, 390.

Feux supputés pour le recouvrement de la taille, II, 145, 147.

—— d'artifice, V, 273, 274, 551. — de joie, III, 439 note 3; III², 632 note 1; VI, 313.

Fèves, III, 8, 13 note 3, 488, 244; III², 661, 676, 677.

Fèvre (Jacques Le), docteur de Sorbonne, VI, 447*.

—— (Tanneguy Le), professeur d'humanités, V, 647*.

Fews (Évêché de), en Irlande, VI, 456.

Feydeau de Brou (Denis), intendant, VI, 293, 358. — Lettres de Colbert, II, 254*, 255, 268, 272, 274, 289, 302; III, 510; IV, 82, 92, 263; V, 358; VI, 318.

Fez. — (Royaume de), VI, 234. — (Ville de), III², 133.

Fidéi-commissaires (Substitutions), VI, 397.

Fidèle (*Le*), vaisseau, III, 344; III², 690, 692 note 2, 702.

Fidélité (Serments de), II, CCI.

Fiefs, I, 425; II, 111, 358 note 2; IV, 571, 572, 575, 576, 601, 602; V, 275; VI, 103, 109, 213; VII, 160, 393, 409, 410. *Voy.* Arrière-fiefs.

Fiennes (Mademoiselle de), VI, 230 note 1.

Fiente (Emplois de la), IV, 224, 292.

Fier (*Le*), vaisseau, III², 682.

Fieschi (Famille), III², 283, 284.

Fieubet (Bernard de), intendant des finances, II, 664*.

—— (Gaspard de), premier président au parlement de Toulouse, I, 500. — Lettres de Colbert, II, 663; IV, 52 note 1; VI, 1; VII, 50, 74.

—— (Gaspard de), commissaire aux États de Bretagne, VI, 325*.

Fièvres (Traitement des), III², 18 note 3, 19; VII, 366, 368.

Figeau (Le sieur), I, 449 *err.*

Figure des forêts, IV, 185, 191 à 193, 195, 196, 198, 219, 229.

Fil (Ouvrages de), II, 730 note 2, 790, 835 à 837, 840, 854; III², 54. *Voy.* Points.

Filage des laines, II, 837, 854.

Filasse (Préparation de la), III², 529.

Filastre (Françoise, dite la), empoisonneuse, VI, 408* à 411, 413 à 416.

Filerie de la marine, III, 368.

Filés d'or et d'argent, VII, 434. *Voy.* Or filé.

Fileuses de lin, II, 852.

Filigrane de Chine, VI, 470.

Filles. — employées aux manufactures, II, 742. — envoyées aux colonies, III², 446, 451, 476, 479, 481, 513, 514, 547, 556, 557, 617, 649, 741. — mariées par le Roi, III², 471, 509; VI, 31, 32. — réunies en congrégations, III², 518. *Voy.* Couvents, Religieuses, etc. — Leurs dots, VI, 13. — Limite d'âge pour leur mariage, III², 536. — Leur nombre en Alsace, IV, 71.

Filles. — demoiselles de la Reine, V, 255. — d'honneur, V, 256. — nobles, VI, 31, 32.

—— de mauvaise vie, VI, 77, 78.

Filons de mine, IV, 584.

Fils. *Voy.* Archal, Caret, Fer, Laiton.

Fils de France (Domaines des), VII, 190.

Fin (*Le*), vaisseau, III², 688.

Finale. — (Maison de), III², 289. — (Marquisat de), III², 282, 287. — (Ville de), III, 42; III², 223.

Finance (Charges de). — Admission des traitants, II, 759. — Exclusion des protestants, II, 90, 138, 139, 162; V, 436;

VI, 140, 141, 143 note 2, 144, 147, 173, 178 à 182, 188, 194, 195. — Multiplicité trop grande, VI, 3; VII, 180. — Prix, VI, 247.

Finances en général. — Définitions et maximes de Colbert, I, 100, 335; II, 3, 17, 18, 83; III, 37; VI, 310; VII, 252.

—— du Roi. — Abrégé présenté au Roi, II, 771 à 783. — Administration, II, CXCVI à CXCIX, CCI à CCIII, 1 à 5, 17 à 68, 86 à 88, 121 à 127, 140, 141, 170 note 1, 210, 749, 751, 764, 765, 767; III, 90; IV, 11, 454; VI, 11, 80 note 1, 295, 297, 304, 310, 311, 337, 361, 363, 365, 367, 387, 466; VII, CLXXI, CLXXVII, 201 à 218, 226 à 258. *Voy.* Colbert, Fouquet; Conseil des finances, Contrôle général des finances, Contrôleurs généraux des finances, Surintendance des finances, Surintendants des finances. — Administration aux colonies, III², 289, 393, 405, 596 note 1, 622. — Anticipations sur les revenus, II, CCLV, 20, 42, 66, 264, 283, 774, 775, 778 à 781; VII, 167, 253. — Assignation des dépenses. *Voy.* Assignations, Réassignations. — Décadence et désordre, I, 207; II, CCII à CCIV, CCXXV, CCXXXIX, 18 à 21, 28, 39, 65, 406, 749, 751, 758, 764, 765, 767; IV, 6, 14, 411, 471, 472; V, 232, 237; VI, 231; VII, 198, 201, 204, 400. — Déficit à diverses époques, II, CCXXXVII, CCXXXIX, CCLV; VII, 234, 238, 239, 245, 246, 250, 252, 254, 256, 257. — Dépenses, I, 500; II, CCXXX, 19, 28, 29, 45, 53, 54, 60, 61, 84, 86 à 88, 135, 277, 300 à 302, 323, 324, 331, 334, 369 note 1, 773, 781 à 783, 789; III, 537; III², 66, 164; IV, 63, 66, 123; V, 170, 356, 357, 378, 570 à 576, 578, 583; VI, 296, 297, 467; VII, 237 à 239, 246, 247, 253, 254. — Idées du Roi sur les finances, VI, 466, 467. — Mauvaises maximes des prédécesseurs de Colbert, II, 20, 22, 65; VII, 165, 166, 169, 170, 238. — Mémoires de Colbert sur les finances, II, CXCVI, CCI, CCXXX, 3 à 5, 17 à 68, 83 à 88, 121 à 127, 140, 141, 170 note 1; VII, 201, 204, 226, 229, 233, 256. — Prospérité, II, CCXXVIII, 788; V, 500, 605; VI, 11, 80 note 1, 373. — Recettes, II, 26, 44, 74, 83 à 86, 297, 299, 749, 774 à 777, 781, 782; III², 66; V, 454; VII, CLXXVII, 204, 205, 233. — Registres, II, CCXV, CCXVII, 3, 44, 45, 57, 85; III², 73; V, 451, 454; VII, CLXX, 165, 194, 195, 205, 211, 212, 215, 216, 219, 221, 223. — Renseignements statistiques, IV, 33. — Réorganisation et rétablissement, II, CCI, CCXV à CCXIX, 3 à 5, 39, 83; VI, 367; VII, CLXXIX, 169, 172, 180. — Restes à payer et à recouvrer. *Voy.* Restes. — Situation à diverses époques, I, 152; II, CCLIV, CCLVI, 65 à 67, 773; V, 297; VII, 165, 167, 192, 229, 233, 301.

Finances (Conseil des). *Voy.* Conseil.

Finances étrangères. *Voy.* Angleterre, Espagne, Hollande, Savoie, Venise, etc.

Financiers. — Leurs dépenses, II, 758. — Leur dévouement au surintendant des finances, II, CXCIX note 4. — *Voy.* Fermiers, Traitants, etc.

Fine (*La*), barque, III², 690.

Finistère (Cap), II, 51, 307, 690; III, 233, 259, 384, 448, 459 note 2, 497, 532, 541, 549, 560, 561, 563 à 565; III², 200, 202, 203, 315, 726, 730, 734.

Finix (Compagnie de), dans le régiment du Dauphin, II, 81 *err.*

Finizano (Seigneurie de), III², 287.

Fiot (L'abbé), V, 505.

Fiscal (Procureur). *Voy.* Procureur.

Fisicat (Michel), lieutenant-colonel d'infanterie, VI, 255*, 256.

Fismes (Ville de), IV, 421; VI, 253.

Flacourt (Le sieur), fermier des gabelles, I, 524.

—— (M. Le Bret de), chef d'escadre, III, 388*; III², 158.

Flamands. — commerçant aux colonies françaises, III², 487, 494, 496, 498, 600. — établis en France, II, CCLXI. — établis aux colonies, III², 670. — jugés par Colbert.

II, 498; V, 216. — Ils gagnent la bataille de Courtray, VI, 362. — Ils luttent avec l'Espagne, VI, 220. — Leur langue, V, 620, 621. — Leurs vaisseaux, II, 474 *err.*, 538.

Flamants introduits en France, V, 553.

Flambeaux pour la marine, III, 317.

Flamen (Anselme), sculpteur, V, 395*.

Flammes des vaisseaux, III, 164, 354, *149*, *181*; III², 140, 144, 659, 660.

Flandre (Comté de), VI, 242 à 244, 362.

—— (Intendance de). *Voy.* Peletier de Souzy (M. Le).

—— (Province de). — Abbayes, V, 383 note 4. — Archives, V, 275; VII, 80. — Biens du duc de Lorraine, VI, 450. — Biens de Mazarin, I, 465. — Bois, II, 577. — Campagnes et conquêtes de Louis XIV et des autres rois de France, I, 77; III², 109, 575, 583, 631; V, 523, 584, 625, 626, 630, 631, 642; VI, 220, 256, 289, 483, 485; VII, CLXXIV, 255, 325. — Commerce, II, 485 note 2, 486, 510, 514, 515, 538, 562, 575; IV, 450. — Commis des fermes, VII, 299. — Dentelles, II, 725 note 2. — Droits des rois de France, V, 385 note 3. — Ferme des domaines, II, 774; VII, 268. — Fermes unies, II, 83, 538. — Fortifications, V, 55, 78, 217, 221; VII, CLXXVIII. — Francs-fiefs, II, 777. — Graine de lin, II, 852. — Manufactures, II, 698. — Ormes, V, 173. — Police des villes, VI, 29. — Receveurs généraux, II, 778. — Tapisseries, V, 450. — Travaux publics, IV, 438, 450, 451, 535. — Troupes de Mazarin, VII, 182. — Vaches, I, 220. — Vins de France, IV, 518. — Voyage du Roi, V, 182 note 2. — Voyage du Parlement au-devant du Roi, VI, 224. — citée, III, 436, 440; VII, CCXXXVIII.

—— (Ouvrages à la façon de). — Camelots, II, 563, 585, 744, 799; VII, 242, 288. — Clavecins, VII, 389. — Damas, II, 560, 639; VII, 242. — Moquettes, II, CCLXII. — Passements, II, 725. — Tapisseries, II, 786; VII, 382. — Toiles, II, CCLXI.

Flandre espagnole. — Affaires de Mazarin, I, 465. — Camelots, VII, 240. — Change avec la France, II, 411, 707. — Commerce, II, 449, 476, 562, 832; VI, 252; VII, 247. — Conseil, VI, 465. — Damas, VII, 240. — Droits de la reine Marie-Thérèse, V, 627, 628. — Impression de libelles, VI, 78 note 3; VII, 347. — Intrigues de Madame de Chevreuse, I, 48. — Gouverneur, VI, 44. — Levées de soldats, VI, 479. — Linge, II, CCLX, CCLXII. — Manufactures, II, 560, 574. — Relations avec la France, I, 504. — Tapisseries, II, CCLXII; V, 450. — Tripes de velours, II, CCLXII. — citée, I, 508, 509; VI, 186.

Flandre maritime (Intendance de). *Voy.* Boistel de Châtignonville (M. Le), Robert de La Fortelle (M.).

—— (Province de). — Marchés francs, II, 555. — Monnaies, II, 80.

Flavacourt (Le marquis de), gouverneur de Gravelines. — Lettre de Colbert, III, 372*.

Flavigny (Valérien de), professeur à l'Université de Paris, V, 464, 465.

Flèche (La). — (Élection de), IV, 511. — (Ville de), IV, 493, 494, 511, 546.

Flèche (*La*), vaisseau, V, 377.

Flèches des écluses, IV, 308.

Fléchier (L'abbé Esprit), V, 467, 469, 472 à 474, 476, 479, 482, 483, 591*, 594, 626, 637; VII, CXCII.

Fleckenstein (Frédéric-Wolfgang, comte de), lieutenant général, I, 61*.

Fleix (La comtesse de), VI, 230 note 1.

Flers (M. de), VI, 186.

Flesselles (Léonor de). *Voy.* Brégis (Le comte de).

Flessingue. — (Marquisat de), III², 300. — (Ville de), III, 36, 491, 492; III², 295, 298 à 300, 302, 304.

Fleur de lis (Peine de la), III², 646.

Fleur de lis (*La*), galère, III², 699, 702.

Fleuron (*Le*), vaisseau, III, 165, *203*; III², 684.

Fleurs. — collectionnées par Colbert, VI, 394. — envoyées à Colbert, III, 306.

319, 365, 458; III², 486, 504; V, 303 note 1, 315, 336, 343, 344, 347, 362, 412, 413; VII, 454. — fournies pour les jardins royaux, V, 303, 347 note 1, 354, 356, 362, 368, 412 à 414, 573.

Fleurs. — de lis. *Voy.* Lis. — d'orange. *Voy.* Orange.

Fleury (Charles), commissaire enquêteur au Châtelet, VII, 381.

—— (Jacques), arabisant, V, 469.

—— (Henri Clausse de), grand maître des eaux et forêts, IV, 192*, 198, 205, 563.

—— (Le marquis de), III, 364.

Flibots, vaisseaux, III², 160.

Flibustiers, III², 456, 603, 741.

Florac (Mines de), IV, 588.

Floran-Fromentel. *Voy.* Fromentel.

Flore, statue, III², 237.

—— (Bassin de), à Versailles, V, 370; VII, CXLVI.

Florence (État de). — Galères, III, 17, 174. — Grands ducs. *Voy.* Médicis. — Guerre contre les Turcs, III, 259. — cité, III², 31; V, 593, 594, 617. — *Voy.* Romagne florentine.

—— (Ville de), I, 418; II, CCLXV, 102 note 1, 569 note 2; III, 319; III², 32, 34 note 3, 256 à 260, 281; V, 341, 473, 581, 595, 599 à 602, 609, 610, 645; VI, 283 note 3, 484; VII, 359.

Floride (Cap de la), III², 406.

Floridor (Josias de Soulas de Primefosse, dit), comédien, VI, 118* note 3.

Florissant (Le), vaisseau, III, *52, 69;* III², 682.

Flottage sur des rivières, III, 309; IV, 256, 257.

Flottes du Roi. — Campagnes et expéditions, II, CCXXXIV, 406; III, 69, 70, 72 à 74; III², XLVI à XLVIII, L à LII, 432, 436, 439, 494, 651; VI, 208, 294, 301. — Dépenses et approvisionnements, III, 156; III², 697. — Intendants, III, 59. *Voy.* Oppède (Le marquis d'), Terron. — Jugements portés sur elles à l'étranger, III, 440, 446, 449, 450 note 4. — *Voy.* Escadres, Marine, Vaisseaux.

Flottes. — de la compagnie des Indes orientales, II, 437. — des gabelles, III, 555, 566. — marchandes, III, 566.

Flûtes, instruments, V, 536.

Flûtes, vaisseaux, I, 168, 198, 203, 527; II, 412; III, 44, 133, 174, 210, 220, 255, 274, 284, 313, 420, 422, 433, 437, 439, 441, 447, 471, 498, 506, 550, 562, *31, 73, 85* à *87, 90, 169, 196* note 2, *203, 205, 210, 229, 238, 242;* III², 40, 79, 92, 102, 135 à 137, 142, 154 à 156, 160, 165, 166, 461, 524, 563, 581, 610, 649, 668, 688, 690, 692, 693, 697, 699, 733; IV, 294; V, 300, 301, 346, 388 à 392, 397, 405.

Fluymer (Le sieur), inventeur, III, 150.

Foës (M.), conseiller au parlement de Metz, I, 331*.

Foi et hommage (Actes de), IV, 571; VII, 7, 351, 352.

Foin. — Chargeurs, II, CCXLII. — Commerce et emploi, IV, 224, 225, 227; VI, 393. — Récolte, V, 301, 302.

Foire (Théâtres de la), V, 381 note 1.

Foires en France. — Débit de bestiaux et de chevaux, II, 572; IV, 267, 272, 273 note 1, 283 note 1, 284, 292, 295, 300; VII, 136 note 1. — Débit de blés, IV, 394. — Débit de fournitures pour la marine, III, 392, 398, 399, 402, 503, 560; III², 44. — Débit de laines, II, 735. — — Débit de vins, II, 743. — Déplacements, IV, 37; VII, 396. — Franchise, VII, 351. — Gardes, II, 834. — Leur importance pour l'État, III², 714. — Influence du bon état des chemins sur leur prospérité, IV, 459; VII, 136. — Précautions pour en assurer la sécurité, II, 479; III, 489, 57. — Privilèges, II, 760; VII, 284. — Visite et marque des marchandises, II, 539, 540, 545, 546, 836 à 838, 840; VII, 291. — citées, III², 24; IV, 498, 565; VI, 96.

—— aux colonies, III², 527, 607, 640, 647. — à l'étranger, II, 494, 707; III, *80;* V, 599, 600.

Foix (Collège de). *Voy.* Toulouse.
—— (Comté de). — Archives, V, 563 note 4. — États, IV, 148. — Forêts, IV, 590. — Forges, IV, 590. — Grands jours, VI, 1. — Mines, IV, 326, 424 à 426, 429, 580, 581, 583, 586 à 588, 592, 593; VII, 289. — Montagnes, IV, 326.
—— (Henri-Charles de), abbé de Rebais, IV, 59.
—— (Jean-Baptiste de). *Voy.* Randan (Le duc de).
—— (Odet de). *Voy.* Lautrec.
—— (Bernard de Nogaret de). *Voy.* Épernon (Le duc d').
Folembray (Parc de), V, 356.
Folle (*La*), vaisseau, III, 560; III², 688.
Folle enchère (Adjudications et travaux à la), II, 156; IV, 544; V, 167.
Follin (Le sieur), manufacturier au Canada, III², 560, 579. — Lettre de Colbert, III², 560 note 1.
Follins (MM. de), rebelles, I, 455.
Fompaden (M. de), VII, 71.
Fonctionnaires. — ne doivent être admonestés qu'en secret, II, 250. — ne doivent pas faire le commerce, III², 608. — *Voy.* Commis, Employés.
Fondation d'abbayes, V, 385.
Fondations des bâtiments, V, 317.
Fonderie (Pavillon de la), à Fontainebleau, V, 463.
Fonderies. — en France, II, CCLXII; III, 61 note 1, 64, 66, 77, 85, 89, 286, 287, 293, 296, 475, 534, 535, *19;* III², 3, 95, 118, 155, 156, 162, 379; IV, 424 note 1, 429, 430, 432, 433 note 1, 434, 436, 439, 443, 580, 581, 585 à 588, 592, 593; V, 12 note 2; VII, 289, 303, 304. — à l'étranger, III², 35, 269.
Fondettes (Ville de), dép. Indre-et-Loire, II, 392.
Fondeurs, III, 66, 186, 365, 379, 475, *83;* III², 118, 161, 163; IV, 585, 586; V, 299, 326, 580; VII, 450.
Fondi (Village de), III², 248.
Fonds. — imaginaires, VII, 166. — secrets, III², 67. — désignés pour le payement des dépenses, VII, 199, 205, 206, 208, 209. *Voy.* Assignations, Réassignations. — pour les colonies, III², 395, 450, 452, 481, 513, 515, 517 à 519, 528, 530, 534, 585, 616, 623. — pour les compagnies de commerce, II, 431, 450, 466, 558, 729. — pour la conversion des protestants, VI, 431, 441. — pour l'expédition de Messine, III², 184. — pour les fournitures militaires, IV, 98. — pour les frais de justice, II, 387; VI, 26, 59, 60. — pour les garnisons, IV, 89. — pour les manufactures, II, 628, 786; IV, 40; VII, 76. — pour la marine, III², 64, 66, 67, 73, 86, 89, 112, 113, 129, 142, 144, 151, 161, 163 à 165, 194, 201, 706, 711, 712, 732, 737. — pour la navigation des rivières, IV, 488. — pour le remboursement des étapes, IV, 76, 78, 79, 90, 95, 99, 124, 126, 163, 171 note 1, 177; V, 51. — pour les travaux publics, IV, 311, 313, 316, 317, 319, 328, 330, 332, 345, 348, 349 note 1, 350, 352, 355, 368, 370 note 3, 372, 373, 377, 381, 384 note 1, 385, 387, 388, 393, 444, 452, 466; VII, 246.
Fonds et tréfonds (Bois aliénés en), IV, 202.
Fonds de terre. — roturiers, II, 145. — Ils constituent le meilleur placement de l'argent, VII, 49.
Fontaine (Village de), dép. Isère, IV, 468.
Fontaine (Le sieur), capitaine d'un vaisseau marchand, III², 515.
Fontaine (Bastion de la), à Calais, V, 150.
Fontaine-Chalandray (Mesdames de), II, 282, 283 note 1.
Fontainebleau (Capitainerie de), V, 553.
—— (Château de). — Bibliothèque, V, 472 note 2. — Canal, V, 278. — Concierge, I, 81, 97, 164. — Constructions, II, 61; V, 278, 363, 449, 450, 453, 458, 568; VI, 347, 348; VII, CXL. — Cour des Fontaines, V, 462. — Dépenses du Roi, V, 574. — Entretien, V, 462, 463, 562. — Étang, V, 453. — Galerie des Cerfs, V, 462. — Jardins et parc, V, 363, 394,

450, 453, 460 à 463, 562; VII, CXL. — Officiers, V, 461, 464. — Orangers, V, 461 à 463. — Parterres, V, 461. — Surintendance, V, 449.

Fontainebleau (Forêt de), IV, 236; V, 394 note 1, 462, 574.

—— (Maîtrise de), IV, 236; V, 461.

—— (Ville de). — Apposition des scellés dans la maison de Fouquet, II, CXC, CXCI, 39. — Couvents, V, 463. — Maladie de Mazarin, II, 33. — citée, I, 20, 44, 50, 54, 57, 133, 139, 348, 351, 359, 504, 505, 507; II, CXCVIII, CCXVII, CCLVII, 33, 39, 47, 52, 116 à 118, 131, 135, 163 à 167, 208, 209, 211 à 213, 224, 246, 379, 393, 630, 691, 705, 706, 712, 713, 719, 739, 740, 749, 751, 754, 825, 849; III, 76, 80, 390 à 393, 556 à 558, *62* à *64*, *121*, *124*, *125*, *127*, *128*, *130*, *131*, *133*, *165*, *167*, *192*, *193*, *196*, *214*, *244*, *250*, *251*; III², 38, 525, 624, 625; IV, 60, 133, 134, 146 à 148, 164, 165, 242, 243, 270, 271, 279, 280, 286, 297, 401, 402, 416, 456, 457, 487 à 490, 499, 500, 527, 547 à 550, 552, 560, 563, 564; V, 147, 148, 201, 202, 228, 230, 315, 365, 367, 381, 394, 402 à 405, 414, 419, 420, 434 *err.*, 444, 562, 566; VI, 16, 35, 49, 51, 78, 80, 91, 94, 132 à 134, 136, 153 à 157, 182 à 186, 199, 251, 282, 284, 324 à 326, 348, 364, 399, 406, 451; VII, CXLIII, CXLVII, CXLVIII, CLI, CLII, 56, 94, 108 à 111, 126 à 129, 140 à 142, 153, 154, 194, 211, 225, 226, 267, 268, 274, 276, 294.

Fontaines. — des maisons et parcs royaux, V, 278, 298, 330, 340, 354, 366, 369 à 371, 380 note 1, 382, 450, 460 à 463, 526, 569, 571, 572; VII, CLXVI. — des villes françaises, IV, 92, 308, 464, 606 note 1; V, 519, 555, 556; VII, 274, 278. — des villes italiennes, V, 393. — thermales, IV, 483 note 1.

Fontanges (Marie-Angélique d'Escorailles de Roussille, duchesse de), VI, 408*, 409, 415, 416.

Fontanier (Jeanne de). *Voy.* Pellisson (Madame).

Fontanon (M.), avocat, III², 2*; VI, 273.

Fontarabie (Ville de), I, 421, 425, 441; IV, 415; V, 7, 9; VI, 212, 217, 218, 465, 484.

Fontarabie (*La*), frégate, III, 256.

Fonte. — dorée, III, *142* note 1. — fondue en France, VII, 289. — fournie pour Versailles, V, 571, 572. — verte, III, 46, 66, 84, 91, 127, 149, 184, 189, 245, 288, 293, 310, 416, 454, 475, *116*, *141*, *146*; III², 3, 35, 36, 43, 94, 176, 658, 659, 694, 700, 728; VII, 304.

Fontelles (Le sieur), ouvrier, VII, CLXIV.

Fontenailles (Le chevalier de). *Voy.* Ivoy (M. d').

Fontenay (Abbaye de), dép. Côte-d'Or, VII, 87.

Fontenay (M. Hotman de). *Voy.* Hotman.

Fontenay-le-Comte (Ville de), I, 163; III², 96.

Fontenay-Trésigny (Le marquis de). *Voy.* Breteuil (M. Le Tonnelier de).

Fontenelle (M. de), I, 411.

Fontenille (M. de Ribeyre de). *Voy.* Ribeyre.

Fontes de canons et de bombes, III, 396, 476, *178*, *252*; III², 8, 35, 43, 95, 160, 379, 516, 540 note 2.

Fontevrault. — (Abbaye de), III², 96. — (Abbesses de), VI, 190, 272; VII, 121. *Voy.* Bourbon (Jeanne-Baptiste de), Rochechouart (Marie-Madeleine de).

Fontiès (M. de La Roque-). *Voy.* Roque-Fontiès.

For, coutume de Béarn, VII, 275.

For-l'Évêque (Prison du), à Paris, II, 2; VII, 419.

Foraines. — (Impositions), II, 790, 791. — (Marchandises), II, 835. — (Traites), II, 243.

Forant (Job), chef d'escadre, III, 32*, 35, 47, *22*, *90*, *252*; III², 150 *err.*, 545; VI, 131* note 1, 321.

Forbans, I, 489; II, 407; III², 499.

Forbin (Le chevalier de), III, 496*.

Forbin-Janson (Toussaint, cardinal de). *Voy.* Digne (Évêque de), Marseille (Évêque de).

Forbin de La Martre (Le commandeur de), III², 187. — Lettre de Seignelay, VI, 42*.
Forbin d'Oppède (Louis de). *Voy.* Toulon (Évêque de).
Forbin-Meynier (Henri de), baron d'Oppède. *Voy.* Oppède.
Forbonnois (M. de), II, 247 note 2.
Forçats. — achetés pour les galères. *Voy.* Esclaves. — âgés, III, *135*. — blessés, III², 677. — communiant, III, *123*, *124*. — conduits aux galères, III, 8, 9, 13, 19 note 1, 57, 90, 91, 101, 121, 241, 242, 389, *39*, *53*. *Voy.* Chaînes. — devenant bonnevoglies, III, 155. — s'évadant, III, 162, *28*, *30*, *33*, *38*, *43*, *84*, *85*, *186*; III², 203; IV, 472 note 1. — exercés, III, 10, 11, 13, 16, 19 note 1, 41, 121, 131, 502, 573, 574, *203*. — feignant des maladies, III, *62*. — inhabiles à témoigner en justice, VI, 413. — invalides, III, 153, 154, 221, 332, 394, 419, 542, *38*, *62*, *63*, *84*, *100*, *134*, *135*, *208*, *218*, *239*; III², 357, 680, 681; VI, 38, 48. — malades, III, 11, 13 note 3, 14, 90, 155, 200, 280, 573, *12* à *14*, *30*, *39*, *61*, *184*, *218*, *219*, *237*, *244* note 1; III², 359, 368, 677. *Voy.* Hôpitaux. — marchant au bâton et à la chaîne, III, 218. — mis en liberté, III, 188, 332, 388, 394, 551, *28*, *38*, *63*, *102* note 1; III², 187; VI, 69; VII, 305. — mis en liberté sous caution, III, *28*, *32*. — mis en liberté sur un ordre du Roi, III, *28*. — montant les galiotes, III, 187. — mourant pendant les campagnes, III, 572. — mourant de tristesse, III, 13 note 3. — se mutilant volontairement, III, 155, *134*, *183*; VI, 48, 406. — passés en revue, III, 542. — ne pouvant fumer sur les galères, III, 208. — rachetés, VII, 305. — remplacés ou échangés, III, 147, 154, 155, 415 note 1, *63*; III², 680. — retenus aux galères après l'expiration de leur peine, III, 394, 542, 550, 551; III², 680, 681. — révoltés, III², 656 note 2. — tirés des galères par leurs capitaines, III, 414, 415. — bien traités, III, 9, 11. — Leurs habillements, III, *31*. — Leur misère et leur mortalité, I, 400; II, 50; III, 23, 573, *30*, *183*. — Leurs mœurs, III, 57 note 2, 215. — Leur nombre, III², 703. — Leur nourriture, III, 8, 11, 13, 22, 114, 543, *39*, *244*; III², 654, 677. — *Voy.* Chiourme, Galères.
Forcoal (Jean). *Voy.* Séez (Évêque de).
Foreries de canons, III, 182, 183, 190, 286.
Forêt (Fort de la), près Rochefort, IV, 111.
—— (Jean de La), ambassadeur à Constantinople, II, 842*.
—— (Pierre de La), chancelier de Jean II, VI, 363.
Forêts royales. — abrouties, IV, 228, 237. — aliénées, II, 30, 63; IV, 202, 207, 217, 221, 563, 568; VII, 167. — échangées, IV, 563. — enceintes de fossés, IV, 293. — incendiées, III², 446; IV, 236. — marquées sur les cartes, V, 442. — Affféagement, IV, 567 à 569. — Aménagement, I, 399; III, 124, *64*, *109*; IV, 185 à 188, 199, 200, 212; V, 361. — Arpentage, IV, 184, 185, 198, 200 à 202, 219, 221, 222, 229, 256, 564, 591. — Baliveaux, III², 714; IV, 186, 203. — Bestiaux entrant en temps prohibé, IV, 186. — Bornage, IV, 185, 187, 195, 196, 198, 213, 222, 229, 259, 266 note 3. — Consistance, IV, 563, 564. — Défensabilité, IV, 267, 268. — Dégradations, IV, 196, 202, 212, 216, 285, 563, 566, 590, 591. — Droit de tiers-et-danger, IV, 578. — Droits de chauffage, I, 524; IV, 185, 189, 192, 194, 195, 199, 201, 205, 210, 212, 214, 217, 230, 235, 243 note 1, 255 note 1, 259, 563 à 565, 567, 568, 591; V, 450. — Droits de pacage et de panage, IV, 185, 250, 267, 280, 577. — Droits de pâturage, IV, 199, 267, 280, 292. — Droits d'usage, IV, 185, 189, 201, 229, 243 note 1, 258, 563, 565, 567, 568, 576, 577, 591. — Droits divers, IV, 186, 187, 199. — Engagistes, IV, 244. — Figure, IV, 185, 191 à 193, 195, 196, 198, 219, 229.

— Gardes, IV, 186, 199, 201, 202, 204, 205, 213 note 3, 216, 219, 223, 237, 240, 248 note 1, 250, 254, 255, 260, 261, 265, 267, 565. — Garnison, IV, 246. — Grands maîtres. *Voy.* Grands maîtres. — Greffes, IV, 188, 189, 192, 197 à 200, 213. — Juridiction ordinaire et punition des délits forestiers, II, 355; IV, 186, 193, 194, 195, 199, 200, 202, 209, 212, 213 note 3, 216, 217 note 1, 221, 222, 229, 242, 257, 259, 265; VII, 57. — Juridiction extraordinaire, IV, 200; VII, 196 note 2. — Lisières, IV, 568. — Maisons construites contrairement aux ordonnances, IV, 201. — Officiers. *Voy.* Maîtres particuliers, Officiers. — Possibilité, IV, 188, 565. — Produits, I, 521; II, 777. — Quart de réserve, IV, 285. — Réarpentages, IV, 185. — Recépages, IV, 209, 213, 218, 220, 223, 228, 237, 243 note 1, 250, 254, 265. — Réformation, I, 456; II, CCXVI, 6, 63, 85, 243, 258, 316, 355; IV, 18, 39, 184 à 189, 191 à 193, 195 à 205, 208 à 214, 216 à 223, 228 à 230, 235 à 261, 264 à 270, 276, 280, 283, 285, 286, 288 à 290, 292, 293, 563 à 569; VII, 240, 244, 321, 322. — Reins et rives, IV, 185, 196, 198, 201, 259, 266 note 3, 267. — Réserves pour la marine, les fortifications, etc., III, 42, 308, 535, *64, 109, 112, 171;* III², 180, 363, 378, 714; IV, 197, 223, 257; V, 102 note 1, 124, 144. — Réunions diverses, IV, 240, 567, 568. — Usurpations par les riverains, IV, 185, 196, 218, 229, 253 note 1, 259, 563, 568, 590, 591. — Utilité, IV, 563, 566. — Ventes de bois. *Voy.* Ventes. — *Voy.* Eaux et forêts, Tables de marbre; Angoulême, Artas, Authumes, Benauges, Bière, Braconne, Cadavro, Chinon, Clermont, Cognac, Compiègne, Cornouailles-en-France, Coucy, Crécy, Cuise, Dreux, Épagny, Faou (Le), Fenouillèdes, Fontainebleau, Fougères, Halatte, Hez, Lagnier, Limoges, Loches, Lourdades, Lucheux, Lyons, Montfort, Mormal, Orléans, Perseigne, Rennes, Saint-Gobain, Sénart, Senlis, Termenez.

Forêts particulières. — possédées en indivis, IV, 209. — possédées par des communautés, IV, 293, 569, 591. — possédées par des ecclésiastiques, IV, 197, 202, 238, 250, 253, 285, 286, 569, 591.

Forette (Le capitaine), III², 702.

Forez (Bailliage de), VI, 441.

—— (Comté de), VII, 188, 189.

—— (Province de). — Bois pour la marine, III, 212. — Confection du papier terrier, II, 194, 205. — Fabrique d'armes, III, 32 note 3, 44, 66, 73, 77, 79; III², 43, 55, 61, 741; VII, 243. — Recouvrements de la douane de Valence, II, 123. — Réformation des forêts, IV, 229 note 1.

Forfait. — (Fermes à), II, 296. — (Traités à), II, 17, 254, 281 note 1, 298, 299, 324, 327, 334, 344, 358 note 2; IV. 375. — (Travaux à), V, 59.

Forgeron (Le), sobriquet, I, 110.

Forgerons, III, 57, 115, 247, 249, 263, 289, 296, 368, 500, 501; III², 447 note 1.

Forges, I, 520; II, CCLX, 747; III, 76, 77, 90, 115, 220, 261, 263, 266, 282, 293, 296, 316, 317, 381, 476, 500, 524, *21, 86;* III², 102 note 2, 106, 155, 156, 158, 187, 269, 540 note 2, 741, 742; IV, 587, 590, 595, 603; VII, 5, 136, 304.

Formentera (Île de), III, *241.*

Formes. — pour la construction et le radoub des vaisseaux, III, 125, 132, 153, 174, 214, 285, 295, 299, 330, 332, 386, 399, *145, 176, 178, 184;* III², 713; V, 12 note 2. — pour le raffinage des sucres, III², 502.

Formiques (Les îles), III, *43.*

Formont (M.), banquier et négociant, II, CCLIII; III², 485*, 500, 533; V, 240 note 1, 309*, 363, 364; VI, 304; VII, 135, 448. — Son fils, V, 301 note 1.

Formulaire dressé par l'Assemblée du clergé de 1656, VI, 482, 489.

—— pour les quittances, V, 622 note 1.

Formules. — Ferme et fermiers, II, CCXLVI,

CCXLVIII, 296, 297 note 2, 312, 313, 320 note 1, 321, 329, 332 note 1, 333, 363 note 1, 335, 683. — Imposition, II, CCXXXVI, CCXXXVII, CCXLII, CCXLV, 278, 293, 298, 312, 333; VII, 414, 415. — *Voy.* Papier timbré, Parchemin timbré.

Formules de Marculphe (Livre des), VI, 106, 109.

Fornari (Famille), III², 284.

Fort (Le comte), ambassadeur de Suède en France, *err. Voy.* Tott.

Fort (*Le*), vaisseau, III², 133, 601, 682, 684.

Fort de La Porte (M.). — Lettres de Colbert de Vandières, VII. 334, 335.

—— (Mademoiselle). — Lettre d'une dame Colbert, VII, 333.

Fort-Royal (Le), à la Martinique, III², 584.

Forte (*La*), galère, III, *56* note 1, *223;* III², 702.

Fortelle (M. Robert de La). *Voy.* Robert.

Fortia (Bernard de), intendant, I, 244* *err.*, 295, 306, 308, 314, 372 à 374, 378, 507, 508; IV, 438; VII, 73*. — Lettres de Colbert, II, 8*, 229 note 1; VII, 26.

Fortier (Le sieur), fermier général des Monnaies, VII, 427.

Fortifications. — demandées par les habitants des villes, V, 93. — démolies et rasées, II, CCXLIX; V, 2, 21, 69, 71, 72, 74 à 76, 80, 84, 89, 90, 92, 117, 153 note 3, 173, 193, 208, 209. — dirigées par Colbert, II, CCXXXV, CCXXXVIII; III, 93. — dirigées par Louvois, II, CCXXXIII, CCXXXVII. — dirigées par Seignelay, II, CCLII; III², 193, 197, 201 à 208, 213, 214. — distinguées des travaux publics, V, 222. — faites au moyen de corvées, V, 60 note 1, 66, 68 à 76, 78, 84, 94, 95, 99, 102 à 104 note 1, 110, 120, 123, 128, 131 à 133, 146, 151, 158, 164, 178, 191, 200 note 1, 443. — faites par des paysans, III, *103;* V, 185, 195, 199, 200 note 1. — faites par les troupes, III², 625, 626, 631; V, 36, 57, 63, 153, 185, 190, 209, 223, 225, 226. — Adjudication des travaux, III, *119;* V, 9, 34, 41, 43, 51, 60, 63, 70, 76, 78, 79, 108, 119, 124, 126, 129, 130, 132, 134, 167, 169, 170, 175, 197, 212, 222, 231, 232, 439, 440. — Ateliers, V, 109, 111, 113, 119 note 1, 122, 136, 146, 165, 175 note 1, 179, 180, 207 note 1. — Baux des entrepreneurs, V, 60, 156. — Bois réservés pour les travaux, IV, 270. — Commis, V, 112. — Commissaires, V, 143. — Commissaires généraux, V, 28, 84, 86 à 88. — Contribution des villes, V, 116. — Contrôleurs, V, 54, 112. — Dépenses, I, 368; II, 54, 773, 782; VII, CLXXVIII, 246, 247, 253, 254. — Emploi de machines, IV, 579. — Entrepreneurs, III, 138; IV, 106; V, 16, 19, 20, 23, 27, 28 note 1, 31, 33 à 38, 40, 42 note 1 à 46, 52 à 54, 60, 61, 63, 67, 70, 78, 84, 85, 89 note 1, 96, 99, 101, 110, 112, 116, 122, 125, 126 note 2, 127, 129 à 131, 133, 134 note 2, 135, 137 à 139, 141, 143, 145, 150, 151 note 1, 154, 156 à 158, 160 à 165, 167, 169, 171, 174, 175, 178 à 181, 186, 188, 193, 197 à 200 note 1, 202 à 207, 212, 219, 222, 223, 229, 230 note 3, 439 à 441. — Entretien, V, 160. — Friponneries, V, 10, 48 note 1, 54, 134 note 1, 177, 178. — Ingénieurs, III², 152, 153; V, 9 à 11, 13, 26, 40, 41, 44, 54, 69, 73, 74, 79, 85, 95, 99 note 1, 112, 135 note 2, 146 note 1, 155, 159, 197, 213, 215, 217, 220, 225 note 1, 227 à 230, 441, 442. — Inspection, III², 184; V, 137 note 1, 219, 228, 230 note 3. — Intendants, V, 4, 109, 149, 152, 227, 443. Circulaire de Colbert, V, 200 note 1. — Marchés des entrepreneurs, III, *119, 162;* III², 152; V, 5, 9, 10, 12, 16, 20, 21, 23, 33, 36, 40, 41 note 2, 47, 49, 51, 53 à 56, 58 à 60 note 1, 67, 70, 73, 79, 84, 94, 96, 99 note 1, 102, 108 note 1, 110, 114, 116, 119, 122, 125, 126 note 1, 130, 131, 133 note 1, 137, 138, 160, 174, 178, 179, 188, 191, 198, 199, 202, 204 à 207, 215,

219, 222, 439 à 441. — Monopole, V, 130 note 1. — Prix des travaux, V, 1 à 78, 99 note 1, 134, 150, 440. — Réception des travaux, V, 41 note 2, 42, 52, 53, 60 note 1, 108 note 1, 127, 439. — Surveillance des intendants, V, 5, 6, 8, 19, 24, 27 à 31, 40, 45 à 47, 50, 52 à 55, 57, 66, 68, 71 à 73 note 1, 75, 78, 80, 82, 83, 85, 88 à 91, 93, 95 à 98, 103, 110 note 1, 111, 115, 116, 121 à 126 note 3, 130, 133, 134, 136 à 139, 142, 145 note 1, 147, 155, 156, 161, 165, 169, 173, 177 à 179, 187, 203 à 205, 208, 212, 213 note 1, 215, 217, 223, 440. — Trésoriers, IV, 470; V, 13, 36, 42, 45, 46, 50 à 52, 54, 55, 59, 65, 70, 75, 96, 101, 114, 116 note 1, 120, 130, 137, 147, 160, 175 note 1, 180, 189, 190; VII, 248. — Visite des travaux, V, 152 note 1, 155, 184, 187, 192 note 1, 201, 209, 221. — citées, III, 508 note 4; III², 189, 480, 490, 713; IV, 11, 128 note 1, 516; V, 29 à 31, 181 note 1, 222; VI, 310 à 312, 314, 322, 334, 338, 344, 347, 348; VII, 248, 271, 306, 323.

Fortille (Robert de), *err. Voy.* Robert de La Fortelle.

Forts, III², 392, 402, 411, 413, 526, 528, 537, 568, 584, 585, 589, 591, 617, 626, 631, 660, 672, 741; V, 23, 26, 28, 29, 58; VII, 328.

Fortune (*La*), galère, III, *223;* III², 493, 500, 702.

Fortuné (*Le*), vaisseau, III², 684.

Forville (Le capitaine), III², 702.

Fos-di-Novo (Seigneurie de), III², 287, 289.

Foscarini (Sébastien), ambassadeur de Venise en France, V, 567; VII, CLXXXI, CLXXXII.

Fosse (M. de La), conseiller d'État, II, 760 note 1.

Fosse de Mardick (La), V, 5.

Fosses pour la conservation des mâts, III, 286, 294, 296, 388; III², 379.

Fossés. — des forêts, IV, 293. — du Louvre, V, 260, 261, 265, 459. — des routes, IV, 518. — des villes, IV, 134, 400; V, 23, 58, 60 note 1.

Fossés pelins des tanneurs, V, 547.

Fossier (Daniel), V, 310*, 458, 525, 528, 529; VII, CXLVII, CLXVII. — Lettre à Colbert, V, 528 note 2.

Fouages, en Bretagne, III, 159; IV, 17.

Foubert (Le sieur), directeur d'une académie protestante, VI, 120 note 3.

Foucarmont (Village de), VII, 365, 368.

Foucault (Joseph), greffier de la Chambre de justice, II, 249*; III, 321, 378; III², 49 note 1; VI, 377, 398, 399; VII, 62, 404. — Lettres à Colbert, VII, 399 note 1, 401, 402 note 1.

—— (Nicolas-Joseph), intendant, II, 104, 106, 107; IV, 352, 402, 559; VI, 25; VII, 72, 102, 377, 406. — Lettres de Colbert, II, 100*, 112 note 2, 147, 151, 153, 166, 199, 341, 343, 345 note 2, 736; IV, 109, 115, 132, 139, 156, 173, 278, 549; VI, 64 note 2, 179, 180 note 1, 190 note 2, 191.

—— (Louis du Dognon, maréchal), I, 37*, 522; VI, 483*; VII, 152.

Foudres de vins du Rhin, II, 468, 707, 708.

Foudroyant (*Le*), vaisseau, III, *94, 97;* III², 682.

Fouet (Peine du), II, 191; III², 646.

Fougère (Le sieur), II, 325.

Fougères (Maîtrise de), IV, 247.

Fougueux (*Le*), vaisseau, III², 684, 701.

Fouilles faites par ordre de Colbert, VII, 453.

Fouilloux (Bénigne de Meaux, demoiselle du), fille d'honneur d'Anne d'Autriche, VI, 230 note 1. — Lettre de Colbert, II, 229*.

Fouin (M. Le). *Voy.* Fouyn (M. Le).

Foulage des laines, II, 854.

Foullé (Étienne), maître des requêtes, I, 105*; II, 760 note 1; VI, 7 note 1.

Foulons, II, 837, 838.

Fouquet (L'abbé Basile), I, 87*, 89, 153 note 1, 154, 165 note 1, 177, 180, 208, 247, 256, 263, 276, 399, 498; II, 25, 26. — Lettre du cardinal Mazarin, I, 496.

—— (Nicolas), surintendant des finances. —

Lettre à Colbert, I, 165 note 1. — Lettres au cardinal Mazarin, I, 497, 501, 504 à 506, 518, 519. — Son administration, I, 206, 282, 300, 322, 358, 363, 391, 437, 497 à 503, 505, 506, 515, 519; II, CCIII, 25 à 27, 31, 32, 34, 35; VII, 181, 194, 214, 400, 401, 413, 414. — Apposition des scellés dans ses maisons, II, CXC à CXCIII, CXCVI, 39; VII, 222. — Son arrestation, II, CLXXXIX à CXCVI, CC, CCIII, 35 à 39, 55, 57, 60; VI, 489; VII, CLXX, 222. — Sa bibliothèque, VII, CCIII. — Ses biens, VII, CLXXI, 166. — Calomnies répandues contre lui, I, 501, 502, 505. — Sa charge de procureur général, I, 241, 242, 276, 281, 318, 320, 377, 379, 380, 395, 408, 410 à 412, 424, 428, 442; II, 25, 36, 38; VII, 401. — Sa charge de surintendant, II, 24; VII, 172, 183. — Ses châteaux, I, 235, 241, 377, 442, 502, 505; II, 28. — Ses commis, II, CXC, CXCVI, 26, 28. — Sa conduite dans les affaires ecclésiastiques, I, 227, 241, 242, 262, 263, 500. — Sa conduite dans l'affaire de la noblesse, I, 356, 357, 364, 365, 367, 372, 374, 401, 508, 509. — Corruption de ses mœurs, I, 392; II, 25, 27, 30, 31. — Ses dépenses, I, 391; II, 28, 30. — Ses dettes, I, 502, 505, 506, 519; II, 1; VII, 191, 401. — Ses dilapidations, I, 391; II, 27; VII, 165, 166, 168, 169, 172, 216. — Ses espions, I, 359 note 1, 393, 409; II, 28; VII, 184 à 186. — Ses gratifications intéressées, II, 42, 43, 57; VII, 166, 167. — Ses intrigues, I, 270, 271, 409 note 1; II, 26 à 28, 35, 36, 38; VII, 166, 214. — Intrigues en sa faveur, II, 55, 56. — Jugements portés sur lui, I, 391, 533; II, 25; VI, 481; VII, 172, 173, 181. — Mémoires de Colbert contre lui, I, 380, 398, 515; VII, 164, 168. — Ses papiers, VI, 481; VII, 191, 194. — Son procès, II, CCV, CCVII, CCXV, 60; VII, 212, 219, 222 à 224, 391. — Regrets qu'il laisse, VII, CLXXX. — Ses relations avec Mazarin, Colbert, Lyonne, Le Tellier, etc., I, 24*, 25, 55, 56, 92, 102, 129, 133, 134, 146, 153, 154, 161, 165 note 1, 166, 177, 222, 242, 247, 262, 263, 283, 297, 301, 317 à 319, 322, 356 à 358, 365, 367, 372, 374, 375, 377, 390, 392, 393, 395, 398, 401 à 403, 407, 409, 410, 412, 415, 416, 436, 440, 442, 497 à 501, 503, 505, 514 à 516, 518, 519; II, CCII, 1, 24, 28, 30 à 33; VI, 481; VII, 165, 166, 172, 181, 183 à 188, 400. — Son rétablissement projeté par les empoisonneurs, VI, 412, 413. — Sa santé, VII, 400, 401. — Ses valets, II, CXCIV. — Ses vanteries, VII, 400. — Il demande qu'on change sa prison en exil, VII, 401. — Il est excepté de l'amnistie, II, 759. — Il offre de résigner ses fonctions, I, 515. — Il viole le secret des postes, I, 392, 398, 515; VII, 187, 188. — cité, V, 590.

Fouquet (Marie-Madeleine de Castille-Ville-Mareuil, femme de Nicolas), II, CLXXXIX, CXCV, 39.

—— (Marie), duchesse de Charost, I, 502*.

Fouquier (M.), vice-consul à Smyrne. — Lettre de Colbert, II, 589.

Fouquières (Le sieur), peintre, VII, 384, 385.

Fouras (Paroisse de), III, 574.

Fourches (Les), dans le détroit de Gibraltar, III², 128.

Fourches patibulaires, IV, 572; VII, 2, 352.

Fourcroy (Bonaventure de), avocat au parlement de Paris, membre de l'Académie française, II, 188*; V, 426, 427; VI, 398.

Fourgon (*Le*), flûte, III², 692 note 2.

Fourneaux, II, 660, 747; III, 40, 85, 90, 183, 190, 212, 213, 222, 453 note 1, *19;* III², 179; IV, 443 note 1, 587, 593, 595, 603; V, 548; VII, 304.

Fournet (M.), substitut au Parlement, VI, 37 note 2.

Fournisseurs de l'armée et de la marine, III, 452, 476, 501, 535, *65*, 75 note 2, *237*, *238;* III², 166, 167, 171, 190, 382; IV, 47, 48. *Voy.* Munitionnaires.

Fournitures pour l'armée et la marine, I, 101, 249; II, 50, 51, 375, 801; III, 20, 21,

26, 33, 34, 36, 43 note 1, 44, 47, 61 note 1, 77 à 79, 85, 88, 106, 112, 123, 196, 211 note 1, 212, 216, 220, 223, 229, 232, 236, 256, 300, 319, 330, 343, 360, 361, 363, 368, 375, 389, 392, 395, 398, 399, 402, 418, 426, 453 note 1, 469 note 2, 470, 499, 503, 529, 560, 566, 567, 569, *10*, *19*, *48*, *49* note 1, *60*, *65*, *67* note 1, *111*, *120*, *132*, *152*, *153* note 1, *161*, *181*, *236* à *238*, *251*; III², 43, 44, 55, 61, 65, 66, 81, 90, 127, 128, 144, 151, 154, 167, 179, 185, 269, 358, 362, 364, 377, 378, 694, 698, 713, 716; IV, 47, 48, 79, 98, 126, 142, 143, 163, 177, 359; V, 51; VI, 223; VII, 211, 243, 246, 247, 314, 444. — *Voy.* Adjudications, Armes, Bas, Biscuit, Blés, Bois, Canons, Chanvre, Commerce, Compagnies de commerce, Cuivre, Draps, Eaux, Eaux-de-vie, Étain, Étapes, Étoffes, Farines, Fayols, Fer, Magasins, Marchandises, Manufactures, Munitions, Poudres, Traités, Vivres, etc.

Fourny (M. du), savant, V, 491, 492.

Fourques (Mines de), IV, 587, 593.

Fourqueux (M. de), II, 223.

Fourrages. — pour Paris, VI, 393. — pour les troupes, IV, 121; VII, 154, 348.

Fourrières, V, 257.

Fourriers, II, CXCVI.

Fours. — des manufactures, IV, 595. — des particuliers, pour les vivres de la marine, III, 284, *24*, *25*; III², 160, 170; VII, 2. — banaux, IV, 601.

Fouyn (M. Le), greffier du Conseil, II, 193, 194, 371, 668; III, 208 note 1; VI, 170, 352; VII, 38*. — Lettres de Colbert, II, 176*, 192.

Foy (M.), conseiller à Beauvais, VI, 31.

Fraguier (François), seigneur de Longpérier, VI, 37*.

Frais. — de justice. *Voy.* Justice. — de provisions, I, 524. — de recouvrement. *Voy.* Contraintes, Impositions, Sergents, Tailles. — de route, VII, 26.

Fraises, en termes de fortification, V, 61, 94, 124, 134 note 2, 217.

Franc-Comtois (Les), II, 581; VI, 222.

Franc-Lyonnais (Pays dit), II, 660 note 1.

Franc-salé (Droit de), II, 240, 768; VI, 17.

Français (Droit), V, 552 note 1.

Français (*Le*), vaisseau, III, 278 note 1.

Français. — commerçant ou domiciliés à l'étranger, II, CCIV, 451, 490, 492, 493, 499 note 1, 500, 507, 587, 596, 614, 648, 657, 664, 696, 815, 816, 842, 843, 845 à 847; III, 183; III², 456, 533, 628; VI, 236, 295, 453, 455; VII, 288. *Voy.* Colonies. — enlevés par des corsaires, II, 466 note 4; III, 145. — naturalisés à l'étranger, II, 552. — réfugiés en Hollande, VII, 347. — retenus prisonniers en Barbarie, III, 177, 178, 188. — Ils ne peuvent servir à l'étranger, II, 408, 465, 498, 505, 506, 596, 792; III, 72, 325, *207*; III², 470, 660. — Leurs découvertes géographiques, III, 239. — Jugements portés sur eux; leurs qualités, I, 111, 487, 488; II, 405; III, 32 note 3, 125, 133, 450, 452; III², 14, 448, 507, 509, 545, 588, 620; V, 351, 373; VII, CLXXVII, CLXXX, 232, 240.

——(Pays réputés), VII, 264 note 1.

Française (Langue), enseignée en Alsace, V, 271.

France (Rois de). — aidant la Hollande à se fonder, II, CCLXVII, 18, 448. — déléguant leurs pouvoirs, VI, 289. — engageant leurs successeurs, VI, 383 à 388. — exerçant le droit de régale, VI, 439. — faisant des dons à des communautés, IV, 591; V, 399; VI, 107, 109. — fondant des bénéfices, VI, 103, 105, 111. — jouissant des fruits des bénéfices vacants, VI, 104, 105. — légitimes héritiers de la Navarre, VI, 214. — nommant aux bénéfices, VI, 86, 87, 103, 106, 108, 109. — nommant les prélats, VI, 105. — perpétuels, VI, 379, 381, 382, 385. — qualifiés fils aînés de l'Église, II, CCXII. — signant leurs expéditions, VI, 271. — Ils cherchent à supprimer les États généraux, III², 558. — Ils ne tiennent leur couronne que de Dieu, VI, 443. — Leur attachement au

saint-siège, V, 506 note 1; VII, 258. — Caractère que leur donne l'onction, VI, 104, 105. — Messes dites pour eux, I, 539. — Leur origine, V, 596. — Parenté supposée entre les trois races, V, 429. — Leurs privilèges, I, 266; II, 842; V, 407. — Leurs relations avec les princes de leur sang, VII, 190. — Leur sépulture à Saint-Denis, V, 258. — Leur souveraineté sur la Flandre et l'Artois, V, 385 note 3. — Transmission des pouvoirs des rois, VI, 379, 381, 382, 384, 385, 387, 388.

France (Royaume de). — jugé par Colbert, II, CCLXVI, 405, 701; VI, 399; VII, 232, 370. — voué par Louis XIII à la sainte Vierge, VI, 115. — Il obtient la préséance sur l'Espagne, III, *185* note 1; VI, 221, 489, 490. — Abondance de ses finances, II, 18; VII, CLXXIII, 170, 236. — Acclimatation d'animaux étrangers, II, CCLVIII; III, 280, 319, 462; III², 523, 527; IV, 232, 234 note 1; V, 311 note 2, 353, 354, 362, 437, 553, 569. — Alliances, II, CCXL, 458; III, 33, 50, 53, 59, 60, 72, 82, 414 à 416, 424, 425, 428, 431, 432, 434, 436, 440, 441, 444, 449 à 451, 463, 468 note 2, 474. 481, 482, 484, 485, 490 à 492, 494, 504 à 509, 544, *33, 35;* III², 74, 77, 98, 103, 110, 111, 114, 407, 637, 727, 734; VI, 244, 260 à 270, 484. — Avantages de sa position, II, 405, 701; VII, CLXXVIII, 243. — Sa bannière, II, CCLXIV. — Différences d'architecture entre la France et l'Italie, V, 264. — Division en provinces ecclésiastiques, III², 49 note 1. — Division au point de vue du logement des troupes, VI, 252. — Frontières, II, 311; VI, 219, 220. — Guerres, I, 488; II, CCXVIII, CCXXV, 18, 406; IV, 566; VI, 219, 220. *Voy.* Guerres. — Histoire. *Voy.* Mézeray, Priolo, etc. — Influence en Orient, II, CCLXIV. *Voy.* Francs, Levant, Nation. — Lutte contre la maison d'Autriche, VI, 219, 220. — Relations avec les autres riverains de la Méditerranée, III², 27 note 1. — Respect des peuples pour les anciennes coutumes, VI, 384. — Sa richesse, II, CCLXVI, 405; III, 77. — Rigueur des hivers, V, 248, 253. — Situation à diverses époques, VI, 221, 248, 311, 481; VII, 230.

France (*La*), galère, III, 574, *223;* III², 702.

Franceni (M.). *Voy.* Francines.

Francfort (Ville de), I, 439; II, 494, 707; V, 599, 600, 624, 625, 627; VI, 304, 485.

Franche-Comté (Généralité de). — Amendes, VI, 74 note 1. — Campagnes et conquêtes du Roi, II, CCXLIV, CCXLVII; III², 575, 583; V, 105, 107, 114 note 1, 121, 122 note 1, 523, 632, 635, 642. — Cession à la France, III², 637. — Chevaux, IV, 215, 244. — Commissaires des guerres, II, 778. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Don pour le renouvellement de la majorité, I, 133. — Droit payé pour la neutralité, I, 218, 528. — Droits d'entrée des marchandises en France, II, 596. — États, I, 528. — Fermes, IV, 165, 494; VII, 295, 296. — Forêts, IV, 496. — Fortifications, V, 143, 192 note 1. — Fourniture des étapes, IV, 163. — Fromages, II, 582. — Impositions, II, 772, 776. — Intrigues du cardinal de Retz, I, 265. — Mauvais état des chemins, IV, 558. — Mines, IV, 603 note 1. — Paroisses en débat avec la Lorraine et la Champagne, VII, 317 note 4. — Prétentions de la Reine et du Roi, VI, 254, 479. — Rappel des Français établis dans le pays, II, 596. — Receveurs généraux des finances, II, 778; IV, 558. — Relations avec la Bourgogne, II, 422. — Revenus, II, 772. — Salines, IV, 494 à 497, 546, 558; VII, 295, 296. — Travaux publics, IV, 545, 546. — Voyage du duc de Mortemart, VII, 108. — Voyage du Roi, VI, 324 note 2.

—— (Intendance de). *Voy.* Chauvelin.

Franches (Foires), VII, 351.

Franchi (Famille), III², 284.

Franchise. — de denrées envoyées à l'armée, VI, 336. — de marchandises, II, 452, 794, 796, 797.

Franchises. — locales, IV, 147, 151; VI, 386. — de bourgeois, II, 478, 801. — d'ouvriers, II, 787. — de ports, II, 452, 470 à 472, 619, 706, 712, 796 à 798; III, 123, 207 note 1; III², 222, 720; IV, 88 note 3, 93; VII, CLXXII, 245. *Voy.* Dunkerque, Libourne, Marseille, Villefranche. — de villes, II, CXCVIII, 334; IV, 297; VI, 23.

Franchon (Arnoul), V, 460.

Francières (Le marquis de). *Voy.* Choiseul (Claude de).

Francines (Pierre de), fontainier, II, CCXXXIX; V, 463.

—— de Grandmaison (François de), ingénieur, V, 337*, 338, 355, 365, 370, 382, 458, 460.

Franciscains (Religieux), III², 260.

Franco (Battista), peintre, III², 266*.

François Ier, roi de France, I, 254, 257, 258, 489; II, CCXXI, 271, 407, 842, 843; III, 139; III², 283; IV, 566; VI, CLXXII note 1, 20, 87, 88, 108, 214, 215, 217, 227, 289, 349, 362, 364, 366, 374, 387; VII, 169.

François Ier, tapisserie, I, 217.

François II, roi de France, II, 842; VI, 364; VII, 170.

François (M.), ingénieur, IV, 419.

—— (M.), peintre, V, 350, 446 note 1.

François (Le), vaisseau, III², 682, 684.

François le Flamand (François Quesnay, dit), sculpteur, III², 235.

Françoise (La), vaisseau, III², 699.

Francon (M.), membre de la Chambre de justice, II, 47.

Francs, en Orient, VII, 459. *Voy.* Nation.

Francs-alleux, II, 108, 767; IV, 151, 153, 601, 602; VII, 409, 410.

Francs barrois, monnaie, VI, 450.

Francs-bourgeois, II, 804, 805.

Francs-fiefs (Taxe des). — Exemptions, II, 304, 357. — Recouvrement, II, 94, 144, 156, 253, 264, 279, 281 note 1, 282, 284, 287, 289, 290, 295, 298, 299, 304, 307, 311, 316, 321, 322, 324, 326 à 328, 342, 344, 347, 350, 352, 358, 366, 385, 777, 778; IV, 152, 153, 158, 602; VI, 38, 39 note 1. — Rôles, IV, 151.

Francs-marchés. *Voy.* Marchés francs.

Frangipane (Gants de), VII, 65 note 1.

Franqui. — (Cap de la), IV, 310. — (Grau de la), IV, 307.

Frari (Église des), à Venise, III², 265.

Frasse (Le sieur La), empoisonneur, VI, 407, 408.

Fréart de Chantelou. *Voy.* Chantelou.

Frédéric III, roi de Danemark, II, CCLXIII, 417, 509; V, 470, 608, 639, 640; VI, 231, 232, 234, 240. — Lettre de Colbert, VI, 206.

Frédéric-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg, II, 606*; V, 625; VI, 249 à 251, 478.

Frédian (Le sieur), manufacturier, VII, 296.

Frédoc (Le sieur), joueur, VI, 50.

Frégates, II, CCXXXVIII, 542, 690; III, 9, 21, 43, 77, 97, 151, 187, 220, 231, 250, 255, 258, 262, 263, 266, 274, 312, 328 note 1, 340 note 2, 342, 347, 368, 430, 461, 481, 530, 531, 541, 544, 549, 550, 553, 554, 559, 560, 572, *5, 90, 93, 151, 210, 242;* III², XLVII, LVI note 1, 15, 17, 37, 40, 54, 133, 136, 195, 198, 321, 345, 355, 374, 656, 668, 686, 688, 692, 693, 697, 698, 701, 724; V, 139, 195. — construites en vingt-quatre heures, III, *162, 163;* III², 380. — transformées en brûlots, III², 117.

—— légères, III², 135, 137, 699. — gardes-côtes, III², 688. — à rames, III, 558. — d'avis, III, 255, 274, 284, 290, 291, 295. — de garde, III², 667. — anglaises, III², 321. — hollandaises, III, 312; III², 600.

Fregose (Octavien), doge de Gênes, III², 284.

Fréjus (Ville de). — Évêque (Joseph-Zongo Ondedei), I, 287, 383, 500; VII, 32. Lettre à Colbert, V, 526. *Voy.* Ondedei. — Fabrique de bombes, III, *251.*

Frémont d'Ablancourt (Nicolas de), envoyé en Portugal, V, 598*, 600.

Frémont d'Auneuil (Nicolas de), traitant, II, 509*, 558, 570, 605 note 3; III, 425, 448, 479, 495; VII, 395. — Lettres de Colbert, II, 564; V, 435 note 1.
Frenay (Le chevalier Mier du), III, *155**.
Frenicle (Le père), V, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485; VI, 431.
Fresne (M. du), VII, 393.
—— (Mademoiselle du), VII, 19.
Fresné-Carpiquet (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Fresnes-en-Woëvre (Village de), VI, 470, 474, 475.
Fresque (Peintures à), III², 230, 238, 243; V, 456, 462, 589.
Fret des vaisseaux, I, 304; II, CCLXX, 326, 486, 530; III, *153* note 2; III², 24, 740; V, 300 note 3, 309, 401.
—— (Contrats de), I, 304. *Voy.* Affrètement. — (Droit de), II, CCLXVII, 52, 419, 422 à 424, 531, 598, 607, 626, 634, 636, 676, 789, 804, 808, 816, 817, 821, 831; III, *36;* VI, 232; VII, 241, 264. — (Ferme du), VII, 264. — (Imposition du), VII, 168. — (Préférence du), III, 378 note 2.
Frétoy (M. du), I, 19 *err.*
Fretterans (Bois de), III², 356, 362.
Fribourg (Canton de), II, 565, 581, 582.
Fribourg-en-Brisgau (Ville de), II, 774, 776; III², 637.
Fricambault (M. de), chef d'escadre, III, 70*, 71, 81.
Friches de Clodoré (M. des). *Voy.* Clodoré.
Frionnet, forçat, III, *69.*
Frioul (Le), province d'Italie, III², 271, 282.
Friponne (La), vaisseau, III², 566, 686.
Frischman (M.), savant, V, 648.
Frise. — (Amirauté de), III², 302 à 304. — (Province de), II, 596; IV, 282, 569.
Frises, étoffes, II, 799, 831 note 1.
Frisland (Le), vaisseau, III², XLIX.
Frit (Le sieur), employé aux fortifications, V, 43*, 44 note 1, 59, 63, 441.
Frocs, étoffes, II, 539.
Froideville (M. de). *Voy.* Mithon (Richard).
Froidour de Sérizy (Louis de), grand maître des forêts, IV, 229 note 4, 251, 254, 257, 280, 289, 434; VII, 275. — Lettres de Colbert, IV, 195*, 235, 245, 251 note 1, 256, 264 à 266 note 3, 280 note 2, 287.
Fromages, II, 582, 720; III, *125;* III², 185, 676, 677; IV, 558; VII, CLXXIII.
Froment (Le sieur), secrétaire de Colbert et de Croissy, VII, 23, 29. — Lettre à Colbert, VII, 23 note 1.
—— (Le sieur), II, 78.
Fromenteau (A. de Bétonlat de). *Voy.* Vauguyon (Le comte de La).
Fromentel (Floran), serrurier, V, 458.
Fromentières (Île de). *Voy.* Formentera.
—— des Étangs (Jean-Louis de). *Voy.* Aire (Évêque d').
Froments. — Commerce, II, 853; III², 521, 676; IV, 224. — Farine, III², 661. — Prix, I, 310. — Sortie, IV, 271 note 1.
Fromont (Le sieur), banquier, V, 642.
—— (Le sieur), négociant à Hambourg, III, 34.
Fronde (La), I, 22, 31 à 36, 40 à 42, 56, 57, 62, 89, 111, 113, 122, 158, 165 note 1, 169, 170, 537; II, 24, 64; IV, 20, 31, 120; V, 445, 590, 629.
Frontenac (Louis de Buade, comte de), III², 565, 576, 577, 586, 587, 595 à 597, 600, 614 à 616, 619 à 624, 632, 633, 635, 638 à 640, 642, 643, 645, 646, 648, 649. — Lettres et instructions de Colbert, III², 533* à 538, 540, 542, 557, 574, 590, 596 note 1, 600 note 1, 622, 631, 641. — Lettres du Roi, III², 585, 605 note 1, 608, 644.
—— (La comtesse de), III², 624.
—— (Fort), au Canada, III², 589.
Frontières. — Contrebande du sel, II, 315. — Travaux de voirie, IV, 560.
—— (Provinces). — données aux princes du sang, VII, 190. — mises en état de défense, V, 118. — visitées par les intendants, VI, 122. — Fortifications, V, 39, 78. — Impositions, VII, 317. — Levée de milices, VI, 322. — Mauvais état des églises, VI, 121. — Passages de troupes, IV, 48.

Froulay de Tessé (Gabriel de). *Voy.* Avranches (Évêque d').
Fronville (M. de), gentilhomme rebelle, I, 386, 507, 508, 512.
Fruges (Le capitaine de), III, 5*, *58;* III², 169 *err.*
Fruit (Le) suit le ventre, VII, 317.
Fruiterie du Louvre, V, 257.
Fruits. — Commerce et consommation, II, CCLXIX, 464, 840; III², 486, 489, 504; V, 343; VII, 230, 234, 270.
—— (Jouissance des), VII, 71. — (Saisies de), III², 664 *err.*
Fuchsamberg (Charles Renart de), IV, 219 note 3, 285. — Lettres de Colbert, IV, 245*, 258.
—— (Thomas-Adolphe Renart de). *Voy.* Renart.
—— (Thomas-Claude Renart de). *Voy.* Amblimont (Le marquis d').
Fuensaldagne (Le comte de), I, 465*; VI, 490.
Fuente (Le marquis de La), I, 448*, 460; II, 422*, 536, 586; VI, 203, 209, 254, 465, 466, 490.
Fuies, IV, 152 note 1, 602.
Fuite en Égypte (*La*), tableau, III², 265.
Fulconis (Le sieur), commis de marine, III, 276* note 2.
Fulmination de monitoires, IV, 189, 190.
Fumage de matières d'or ou d'argent, VII, 434.
Fumée (Adam), seigneur des Roches, garde des sceaux, VI, 379.
Funins des vaisseaux, III, 367; III², 8.
Furetière (L'abbé Antoine), V, 560*; VII, CXCII.
Furieux (*Le*), vaisseau, III, 344; III², 684, 701.
Furnes. — (Châtellenie de), IV, 448. — (Ville de), II, 418, 555; III², 300; VI, 255.
Fürstenberg (François-Égon de). *Voy.* Strasbourg (Évêque de).
—— (Guillaume-Égon, cardinal de), V, 2*; VII, 31.
—— (Famille de), II, 11.
Fuseau pour travailler les laines, II, 854.
Fusées. — dans un feu d'artifice, V, 273, 274. — contenant des artifices, III, 191; III², 728.
Fusiliers, II, 160, 236; VII, 163.
—— (Régiment des), IV, 96; VI, 315.
Fusils, III, 149; III², 42, 631, 694.
Futaies, IV, 200, 203, 230, 260.
Futailles, II, 365; III, 247, 256, 283, 286, 287; III², 157, 382, 695.
Futaines, II, CCLXII; VII, 288.
Fûts (Jaugeage et contenance des), II, 174, 365.

G

Gabares, III, 161 note 1; IV, 550.
Gabaret (Le capitaine Louis), III, 119, 126, 531, 532, 561*, *29, 41, 89, 147;* III², 83, 87, 133, 360, 484, 500, 649, 669, 670, 693, 735. — Lettres de Colbert, III, 531 note 2, 540, *131.*
—— (Mathurin), chef d'escadre, III, 81*, 165, 185, 189, 352; III², 145, 154. — Lettre de Colbert, III, 357 note 1.
Gabaret-Desmaretz (Le capitaine), III, 415, 490 note 2; III², 133*.
Gabarisés (Bois), III, 480.
Gabarit des vaisseaux, III, 36, 97, 112, 179, 199, 211, 275 note 1, 312, 314, 383, 433, *198;* III², 40, 442 note 1, 674, 675, 715.
Gabelle, droit de couronne, VII, 262, 263.
Gabelles. — Aliénations, II, 29. — Anticipations sur les produits, II, 779. — Archers, II, 384; IV, 36. — Arrière-ferme, II, 164. — Bail général, II, 121; VII, 395. — Brigades, II, 240, 384; VII, 259. — Bureaux, II, 720; IV, 347. — Commis, II, 183, 184, 239, 240; IV, 323, 337.

341, 346, 349. — Commissaires, IV, 371. — Contrôleurs, I, 335; IV, 574; VII, 262. — Contrôleurs-conservateurs, VII, 189. — Contrôleurs généraux, VII, 284. — Débets de la ferme, II, 778. — Directeur général, IV, 306. — Directeurs, IV, 306; VI, 188. — Établissement dans diverses provinces, II, 260, 311; IV, 341, 348. — Exemptions, IV, 2; VII, 317 note 4. — Ferme et fermiers, II, CXCIX, CCVI, CCXVI, 111, 121, 124, 183, 217, 239, 240, 248, 319, 320, 390, 559 note 1, 564, 565, 720, 772, 774, 778, 781, 788; III, 15, 434, *63, 99, 100, 135, 236;* IV, 12, 34, 36, 50, 81, 303, 313 note 2, 318, 319, 326, 338, 341, 343, 347, 354, 370, 371, 373, 385, 388, 440, 494 à 497, 555, 573, 574, 599; V, 137, 403 note 6; VII, 49, 239, 258 à 260, 262, 265, 395, 441. — Flottes, III, 556, 566. — Gardes, II, 81; IV, 36, 347 note 1; V, 137; VII, 259. — Greffes, II, 389; IV, 343; VII, 262. — Officiers, II, 163, 164, 239, 245, 383, 384, 389; IV, 36, 365; V, 137. — Organisation, II, 121. — Produits, II, 772, 774; VII, 239. — Recouvrement des droits, II, 30, 32, 88, 97, 137, 155, 320, 375, 390; IV, 35, 36; VII, 263. — Réformation, II, 121, 163, 164, 770; VII, 262 à 264. — Régalement, IV, 37. — Remises faites par le Roi, II, CCXVI, 121. — Rentes assignées sur les produits, II, 59, 755 à 757, 767. — Restes, VII, 193. — Séditions causées par l'établissement ou le recouvrement des droits, II, 95, 96, 260; IV, 341, 348. *Voy.* Miquelets. — Vexations contre les protestants, VI, 188. — citées, II, 83; IV, 313; VII, 175, 440. — *Voy.* Faux-sauniers, Greniers à sel, Salines, Sel, etc.; Bresse, Dauphiné, Luxembourg, Lyonnais, Provence, Savoie, Trois-Évêchés.

Gaboury (Jacques), valet de garde-robe, I, 150*, 367*, 368.

Gabriel (Jacques-Ange), architecte, V, 284 note 1, 285*; VII, CLIII*, CLXV.

Gadagne (Charles-Félix de Galéan, comte de), III, 521*; III², 735; V, 94, 106. — Lettre de Colbert, IV, 110.

Gaddi (M. de), peintre, VII, 383.

Gaëte (Ville de), III², 248.

Gages. — donnés par des États provinciaux, IV, 128. — mal payés, VII, CLXXVIII. — payés exactement, II, 65. — réduits, VII, 441. — restitués, II, 779. — retranchés, II, 23, 241; VII, 170, 179. — des charpentiers de marine, III², 513. — des commis des compagnies de commerce, III², 426 note 1, 430, 431, 506, 555. — des commis des mines, IV, 584, 589. — des commissaires des forêts, IV, 259. — des compagnies de justice, VI, 17; VII, 178. — du Conseil, I, 227, 455, 525; II, 82, 773, 782; VII, CLXXXV. — des employés des bâtiments du Roi, V, 455 à 464. — des employés de la marine anglaise, III², 318, 319, 333, 334. — des employés de la marine hollandaise, III², 303. — des gardes forestiers, IV, 202, 218, 248 note 1. — des gouverneurs de province, VII, 178. — des juges, VI, 19. — des lecteurs, professeurs et recteur de l'Université de Paris, V, 464, 465. — des maîtres charpentiers, II, 662; III², 308. — des maîtres forgerons, III, 309. — des matelots des compagnies de commerce, III², 502. — d'officiers divers, II, CCII, CCXIX, CCXXX, 29, 30, 229 note 1, 472, 756, 763, 779, 783, 801; III², 318, 416, 431 note 1, 608; IV, 187, 235, 255, 265, 350 note 2, 568; V, 450, 455, 458, 460 à 464, 525 note 1, 552, 574 *err.*, 584; VII, 167, 178, 189, 263. — des peintres des maisons royales, V, 457. — du prévôt du Canada, III², 608. — des prévôts des maréchaux, IV, 80. — des secrétaires du Roi, VII, 191. — du surintendant des bâtiments, V, 449, 450. — de trésoriers, VII, 178. — Montant de la dépense annuelle, VII, 246.

Gagiers du Languedoc, II, 96 note 2.

Gaïac (Bois de), III², 310, 649.

Gaillard (Le capitaine), III, 303*.

—— (M.), traitant, II, 342.

Gaillarde (*La*), vaisseau, III, 556; III², 686, 688.
Gaillart (Le sieur), IV, 190.
Gaillon (Village de), VII, 137.
Gains nuptiaux, VI, 397.
Galaisière (Marquisat de la), II, 835.
Galant (*Le*), vaisseau, III, 498; III², 350, 684, 741.
Galante (*La*), galère, III, 180, 303; III², 686, 702.
Galata (Ville de), III², 283; VII, 457, 458.
Galathée, statue, V, 370.
Galavernes, vaisseaux, III², 269.
Galéan de Gadagne (Le comte de). *Voy.* Gadagne (Le comte de).
Galéasses, vaisseaux, III, 131, 139, *155*; III², 268, 273.
Galeazzo (Le sieur), architecte, III², 224*.
Galères (Peine des), II, ccv, 51, 69; III, 1, 12, 13, 27, 56, 114, 142, 155, 242 note 1, 350, 389, *62* note 1, *63*, *100*, *236*; III², 119, 646; IV, 2 note 1, 36, 94, 141 note 1, 217 note 1, 472 note 1, 513; VI, 60; VII, 262.
—— du Roi. — achetées à l'étranger, III², 654. — bénites, III, *239*. — commandées par des chevaliers de Malte, III, 394; III², 720. — construites et armées, I, 211, 218, 225 note 1; II, 116, 222; III, 3, 5, 7, 9, 10, 12, 14, 16, 19, 23, 27, 41, 42, 58, 62, 66, 89, 91, 100, 107, 108, 114, 128, 130, 153, 162, 171, 295, 298, 299, 306, 318, 331, 332, 363, 364, 389, 392, 399, 458, 502, 503, 520, 542, 543, 558, 573, *29*, *84*, *121*, *122*, *144*, *160*, *178*, *193*, *202*, *212*, *236*, *238*; III², 86, 142, 187, 202, 364, 515, 654, 702; IV, 123; VII, 126, 305. — envoyées à Cette, IV, 330. — envoyées à Versailles, III, *208*. — faisant des prises, I, 211; III, *30*. — faisant une quarantaine, III, 179. — jointes à la flotte, III, 74, *100*, *103*, *104*, *107*; III², LII, LIII. — menacées de destruction dans un complot, III, *133*. — mises en mer, II, 66, 522; III, 7, 9, 11, 13, 14 note 1, 16, 18, 22, 74, 128, 130, 145, 200 à 202, 219, 242, 248, 286, 301, 306, 331, 362, 366, 494, 540, 572, 574, *39*, *155*, *222*, *238*, *239*; III², 127, 368, 557, 651, 653, 654; IV, 602; V, 413; VI, 276, 277, 280; VII, 182. — naviguant dans l'étang de Thau, IV, 308. — ornées et sculptées, III, 301, 307, 308, 332, 399 note 1; III², 368; V, 305 note 1. — passant par le canal du Languedoc, IV, 307, 309, 334, 335. — poursuivant les corsaires, II, 789; III, 16, 132, 201, 348, 349, 370, 389, *57*, *58*; III², 737. — quatrirames, III², 653. — radoubées, III, *20*, *31*, *202*. — remorquant des barques, III, 70. — rendant le bord, II, 51. — rongées aux vers, III, *60*. — soldées par le Roi et commandées par Centurion. *Voy.* Centurion. — tenant la mer en toutes saisons, III, 397, *187*. — transportant des troupes, III, 113. — visitées, III, 541, *202*. — Adjudication des fournitures, III², 185. *Voy.* Fournitures. — Archers, III, *53*, *237*. — Argousins, III, 24, 415, *30*; III², 676; VI, 206. — Arsenal, III, 106, *245*; III², 184. — Aumôniers, III, *14*, *112*; III², 372. — Avirons, III², 737. — Barillat, II, 273; III², 155. — Bonnevoglies, III, 41, 108, 113, 155, 187, 200, 214, 218 à 220, 241 à 243, 305 note 1, 332, 350, 366, *61*, *101*. — Campagnes et croisières, I, 29; III, 12, 56, 60, 112, 113, 121, 122, 156, 157, 171, 180, 200, 202, 241, 462, 537, 538, 557, 558, *8*, *9*, *20*, *28*, *29*, *31*, *50*, *60*, *66*, *67*, *229*, *234*, *240*, *241*, *252*; III², LIV, 147, 149, 154, 198, 655, 656, 702, 736; VII, 99, 105, 107 note 1 à 114, 119, 125, 127, 136. — Canons, III, 129; III², 654. — Capots, III, *123*. — Chefs d'escadre, III, *230*, *231*. — Commis, III², 676. — Commissaires, III, 8, *236*, *238*; III², 113, 677, 678. — Commissaires généraux, III, 360 note 1. — Comptabilité des dépenses, III, *236* à *239*. — Contrôleurs, III, 390, 393, *13*, *208*, *236*, *238*, *239*; III², 678. — Département ministé-

riel et direction, III, 104 note 1, 105, *158;* III², 22 note 1, 48, 59, 62, 67; VII, 305, 310. — Dépenses annuelles, II, 54, 267, 773, 782; III, 7, 9, 18, 19, 21, 26 note 1, 74, 146, 151, 303, 319, 331, 458, 543, *31, 236;* III², 165, 369, 653, 654; VII, 234. — Désarmements, III, 11, 174, 543, *202;* III², 678; VII, 127 note 2. — Différences avec les galères étrangères, III², 271 à 273. — Durée moyenne des bâtiments, III, 502. — École du canon, III, *237, 240.* — Économes, III, *14.* — Écrivains, III, 391, 520, *19, 30, 220, 221, 224, 237;* III², 676 à 678; VI, 130, 163. — Enseignes, III², 656 note 2. — Équipages, I, 400; II, 50, 51, 157; III, 1, 3, 9, 56, 69, 101, 109, 131, 153, 171, 188, 214, 218 note 1, 221, 280, 303, 305, 332, 336, 350, 366, 388, 390, 394, 401, 419, 457, 502, 503, 513, 542, 543, 550, 551, *39, 40, 100* à *102, 134, 135, 238;* III², 119, 124, 357, 368, 369; V, 389. *Voy.* Forçats, Mariniers de rambade et de rame. — Esclaves, II, 50, 51, 157; III, 3, 12, 13, 19 note 1, 28, 56 note 2, 90, 101, 102, 113, 114, 131, 143, 188, 218 note 1, 280, 336, 350, 364, 365, 390, 392 à 394, 400, 502, 571, *32* note 2, *84* note 1, *238;* III², 368, 369; V, 389; VII, 305, 364. — Étendards, III², 67. — Évasions de galériens, III, 162, *28, 30, 32, 33, 38, 43, 84, 85, 186;* III², 203; IV, 472 note 1. — Exécuteur de justice, III, 273. — Généraux. *Voy.* Beaufort, Créquy, Retz, Vivonne. — Hôpitaux. *Voy.* Hôpitaux. — Ingénieurs, III, *189.* — Intendants. *Voy.* Arnoul (N.), Arnoul (P.), Brodart. — Liste générale des bâtiments, III², 702, 703. — Magasins, III², 677. — Major général, III², LIV. — Majordome, III², 678. — Majors, III², 654, 678. — Manœuvres, III, *221* note 3. — Médecins, III, 542, 572, *14, 62, 134, 183* note 2, *208* note 2, *218, 219, 236, 238, 240, 244.* — Messe et sacrements, III, *123, 124.* — Modèle construit par Chabert, III, *240.* — Mortalité des équipages, III, 13, 57, 572, 573, *183, 184;* III², 368. — Mousses, III, *33.* — Munitionnaires, III, 188, 330, 542, *30, 157, 208, 224;* III², 677, 678. — Nègres employés dans les équipages, III, *84, 154, 155.* — Noms des bâtiments, III, 130, 131; III², 702, 703. — Nourriture des équipages, III, 221, *244.* — Officiers, I, 211; III, 7, 10, 12, 18, 20, 22, 23, 102, 109, 122, 142, 143, 180, 187, 200, 202, 203, 219 note 1, 221, 240, 273, 277, 302, 303, 353, 391, 414, 415, 419, 453, 542, 543, *20, 30, 56, 57, 62, 69, 112, 124, 154, 158, 185, 186, 202, 221* à *224, 243;* III², L, 34 note 2, 70, 653, 654, 656 note 2, 677; IV, 103; VI, 130, 163. — Peste, III, *239, 240.* — Poupes, VII, 369 note 1. — Prix de revient, III, 171, 363; III², 367, 368. — Protestants exclus des états-majors, VI, 130. — Règlement des saluts, III, 349, 546, *166* à *168, 185, 186, 188, 189, 194, 195, 204;* III², 655; VI, 352. — Schismatiques grecs exclus des équipages, III, *40;* III², 369. — Situation à l'avènement du Roi, II, 50. — Soldats, III, 18, 171, 219 note 1, 273, 297, 306, 319, 400, 462, 520, 525, 542, 543, 558, *30, 158, 222, 238;* III², 624, 676, 703. — Trésoriers. *Voy.* Trésoriers. — Turcs servant dans les équipages, III, 16, 19 note 1, 28, 102, 121, 128, 130, 131, 147, 154, 155, 162, 174, 188, 200, 206 note 1, 248 note 1, 333, 389, 402, 415, 419, 462, 504, 525, 542, 543, 571, 573, *28, 30, 32, 38* à *40, 61* à *63, 84, 123, 135, 154, 201, 206* note 1, *210, 213* note 2, *223;* III², 187, 358, 368, 680, 723, 730; VI, 164. — Vivres, III, 174, 305 note 1, 330, *135* à *137, 208, 236, 239, 244.*

Galères. — capitanes. *Voy.* Capitanes. — gardes-côtes. *Voy.* Gardes-côtes. — réales. *Voy.* Réales.

—— (Régiment des), III, 180, 187, 297, IV, 103.

Galères étrangères. *Voy.* Espagne, Florence

(État de), Gènes (État de), Italie, Malte (Ordre de), Naples (Royaume de), Saint-Siège, Sardaigne, Sicile, Turquie, Venise (République de).
Galériens. *Voy.* Forçats.
Galeries. — de l'hôtel de Nevers, VII, 396. — de l'hôtel de Richelieu, V, 290. — du Louvre, III, 16; V, 236, 256, 261, 262, 264, 379, 431 note 2, 449 à 452, 459, 527, 528, 575; VI, 296. — des vaisseaux, III, 275, 283, 288, 403; III², 328; V, 312, 313, 530. — de Versailles, V, 288, 365, 563.
Galets obstruant les ports, III, 456; IV, 464.
Galette (Biscuits en), III², 159.
Galezière (Marquisat de la). *Voy.* Galaisière.
Galibert, forçat libéré, III², 681.
Galice (Province de), II, 421 note 3, 562, 666, 704, 799; III, 497, 498; III², 128, 133; VII, 240.
Galileo Galilei, savant, V, 594, 617, 626, 643.
Galions, II, 188, 421 note 3, 483, 502 à 504, 522 note 1, 657, 659, 666, 700 à 704, 711; III, 181, 259, 472, 473, 485, 497, *132, 167, 233;* III², 87, 401, 406, 734; VI, 262; VII, 231.
Galiotes, I, 24; III, 84, 121, 187, 219, 255, 280, 312, 425, *231, 234, 241* à *243, 249, 251;* III², L, 221, 493, 669, 690, 702 note 1.
Galland (Antoine), orientaliste, V, 469.
Galles fines, pour la teinture des soies, II, 840.
Galles-du-Nord (Amirauté des), III², 317.
Gallet, empoisonneur, VI, 407, 409, 410, 414.
Gallicane (Église), VI, 105, 112, 155, 441.
Gallien, empereur, VII, 456.
Galliffet de Tholonet (Jacques-Alexandre de), président au parlement de Provence, II, 643*.
Gallissonnière (Jacques Barrin de La), intendant, IV, 64. — Lettres de Colbert, II, 73*, 77, 543 note 2; IV, 48, 460.
Gallois (L'abbé), savant, V, 429 note 4, 475, 477, 480, 482, 483, 485 à 487, 489 à 494, 496; VII, CXCII. — Lettres de Colbert, VI, 102, 441 note 1.
Gallois de Beaujeu (M. Le). *Voy.* Beaujeu.
Gallon (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 361.
Gand (Camp de), III², 210, 215; VI, 118.
—— (Château de), V, 383 note 3.
—— (Citadelle de), III², 627, 632; VI, 343.
—— (Ville de). — Archives, V, 383, 385. — Droits sur le transit des marchandises, IV, 438 note 2. — Hôtel des monnaies, VII, 248. — Privilèges des bourgeois, III², 215. — Retour à l'Espagne, III², 637. — Siège et prise, III², 205, 206, 211, 213, 215, 627, 632; V, 382, 383; VI, 343; VII, 83. — Toiles, II, 790, 793. — citée, III², 300.
Ganesson (Madame de), VI, 230 note 1.
Gannat. — (Élection de), IV, 124 note 1. — (Ville de), II, 578.
Gants. — empoisonnés, VI, 415. — parfumés, VII, 65 note 1. — de laine, VII, 284. — Commerce et consommation, II, 799, 805.
Ganymède, statues et tableaux, III², 239, 242
Gap (Ville de), VII, 443.
Garance (Teinture à la), II, 840.
Garancés (Draps), II, 748.
Garand (M.), ingénieur des fortifications, V, 32*, 68, 148 note 1.
Garantie (Recours de), II, 48; IV, 569.
Garçons. — élevés à Constantinople, II, 275; V, 304. — employés aux manufactures, II, 742. — envoyés aux colonies, III², 479, 514, 741. — exempts de tailles, II, 69. — Limite d'âge pour leur mariage, III², 536. — Leur nombre en Alsace, IV, 71.
—— de chambre du Roi, V, 256, 552.
—— fontainiers, V, 340, 341.
Garde (Droit de) des rois sur les bénéfices, VI, 105. — *Voy.* Seigneuriale (Garde).
—— des villes, II, 787; III², 664; V, 528; VII, 149, 439.
—— (M. de La), VI, 317.
Garde (Guet et). *Voy.* Guet et Garde.
Garde-manger, au Louvre, V, 254.
Garde-meubles du Roi, V, 461; VII, CLXVII.
Garde-robe du Roi. — au Louvre, V, 255,

256. — à Versailles, V, 357 note 2. — Grand maître, III², 48. — Privilégiés, VI, 53, 63.

Gardes (Salles des). — au Louvre, V, 251. — à Versailles, V, 285 à 287; VII, CXLI.

Gardes. — du corps du Roi, I, 500, 505; II, CXC à CXCII, CXCVI, CCXIX, 781; III, 198, *143;* III², 48, 524, 530, 532; V, 251 à 253, 255, 369, 553; VI, 210, 474; VII, CLXXVIII, 26, 324. — de la côte. *Voy.* Gardes-côtes. — des fermes, II, 191; IV, 347 note 1; V, 137. — des forêts, IV, 186, 199, 201, 202, 204, 205, 213 note 3, 216, 219, 223, 237, 240, 248 note 1, 250, 254, 255, 260, 261, 265, 267, 565. — des gabelles, II, 81; IV, 36, 347 note 1; V, 137; VII, 259. — des gouverneurs de provinces, II, 783. — de la porte, V, 251, 553. — de la grande prévôté, V, 302 note 2. — de la prévôté de l'hôtel, IV, 194 note 1; V, 302, 386. — de divers personnages, I, 399; III, 30, 203; III², 417, 419, 425, 428, 430, 431, 435, 441, 524, 586, 645; V, 117, 255; VI, 404; VII, 190.

—— des archives, V, 563 note 4. — de la Bibliothèque royale, V, 557, 558, 563 note 4. — de la bonneterie, II, 854. — du canal du Languedoc, IV, 572. — des communautés d'ouvriers, II, 591, 834; VI, 53; VII, 433. — de la draperie, II, 540, 674, 748, 836. — des foires, II, 834. — des manufactures, II, 833 à 835, 837, 838, 841. — des marchands, II, 591. — des ponts, V, 541. — des salines, IV, 574. — des sceaux, I, 22, 108; VI, 100, 229, 288, 297, 304, 305. *Voy.* Aligre, Châteauneuf, Fumée, Marillac, Molé. — des scellés, II, CXCI à CXCIII. — du trésor royal, II, 2, 88, 192 à 194, 326, 385, 774; IV, 319, 368; V, 490 note 1; VII, 255, 403. — des villes, II, 546.

Gardes françaises (Régiment des), I, 500, 505, 521; II, CXCI, CXCIII, CXCIV, CXCVIII, CCXXI, 53, 339; III, *140, 143;* III², 215; IV, 96; V, 255, 258; VI, 56, 258, 315, 437, 473, 476; VII, 26, 191, 193, 246, 341, 394, 395.

Gardes suisses (Régiment des), I, 19, 37, 42, 69 *err.*, 74, 75, 174 *err.*, 498, 500, 505; II, CXCI, CXCIII, CXCIV, CXCVIII, 54; III, 40; IV, 283; V, 223 note 1, 225 note 2, 226, 255, 258; VI, 437, 473, 476; VII, 191, 193.

Gardes-côtes. — (Capitaines), III, 139. — (Escadres), III, 143, 441; III², 697, 698. — (Frégates), III², 688. — (Galères), III, 393, 502; III², 702. — (Officiers), III, *192.* — (Vaisseaux), III, 10, 49, *73, 80, 90, 95, 103, 261;* III², 70, 74, 85, 90, 99, 102, 105, 106, 133, 147, 148, 150, 195, 705.

Gardes-jurés, II, 610, 611, 641, 651.

Gardes-magasins. — de la guerre, I, 407. — de la marine et des galères, III, 7, 109, 207, 224, 225, 226, 286 à 289, 467, 520, 75 note 2, *87, 168, 182, 236, 237;* III², 3, 7, 8, 54, 57, 94, 140, 181, 182, 275, 377, 677; V, 18.

Gardes-marine, III, 70, 95, 203, 246, 249, 371, *156* note 1, *160;* III², L, 58, 78, 99, 107, 381, 383, 719, 724.

Gardiens. — des arsenaux, III, 404, 487, 524, 543. — des galères, III, *237.* — des ports, III, 97 note 2. — des vaisseaux, III, *43, 66, 95, 129, 134, 176 err., 192, 193, 200, 237;* III², 57, 59, 82, 85, 169, 381, 656, 667, 679.

Garenne (Droit de), IV, 151, 152.

Garennes. — des Tuileries, V, 459. — en Provence, IV, 601.

Gargant (M.), intendant des finances, I, 77*, 86.

Gargousses, III, 445.

Garigliano (Batailles du), III², 248, 249.

Garnache (Terre de la), I, 303.

Garnier (M.), ministre protestant, VI, 99.

—— d'Aurilly. *Voy.* Aurilly.

—— de Salins (M.). *Voy.* Salins.

Garnison. — mise chez des individus arrêtés, II, CXC à CXCII. — pour les recouvrements, II, 116, 258 note 4.

—— des forêts, IV, 246.

Garnison (Lieux de). — insalubres, V, 122. — visités par les intendants, IV, 119. — visités par le Roi, II, CCXXII.—Entretien et subsistance des troupes, I, 347; II, CXCIV, 33, 773, 774, 782; III, 197; III², 41; IV, 53, 89; V, 36 note 1, 40, 123, 128, 146, 159; VI, 252; VII, 164, 246.
Garo (M. du), VI, 50 note 3.
Garofalo (Le), peintre, III², 261*.
Garonne (La), rivière, I, 37; II, 49, 462, 548, 609; III, 44, 85, 77 note 1; III², 23 à 25, 121; IV, 115, 308, 309, 326, 357, 362 à 364, 372, 389, 394, 396. 398 note 2, 402, 548, 559, 569, 571; V, 586; VII, 245.
—— (Canal de la), IV, 334.
Garonne (*La*), vaisseau, III², 690.
Garrigues (Moulins de), sur le Lot, IV, 558, 559.
Garsault (Alain de), écuyer du Roi, III, 215; IV, 206*, 231 note 2, 286, 287, 290. 294 note 3, 299 note 2, 570; VII, 99, 107, 110, 114, 360, 444, 447. — Lettres de Colbert, IV, 214, 291 note 3, 294 note 3, 295, 299; VII, 39 note 1, 96 à 98, 102, 107 note 1, 110 note 2 à 113, 350*, 358, 359, 446. — Son fils, IV, 294; VII, 115.
Gas (M. du), colon, III², 478.
Gascogne (Province de), I, 382; II, 334; IV, 263. *Voy.* Bordeaux (Généralité de), Guyenne.
Gascon (Langage), VI, 214.
Gaspre (Gaspre Dughet, dit le), peintre, III², 236* note 4, 240.
Gasse de Contigny. *Voy.* Contigny.
Gassier (Le capitaine de), III, 246*, 516*.
Gassion (Le sieur). *Voy.* Mosnier-Gassion.
—— (Le maréchal Jean de), II, CCXXIV*.
Gastelier (Le sieur), embaumeur, VII, 378 note 2, 398.
Gastine (Le sieur La), I, 138.
—— (M. de La). *Voy.* Barville (J.-Joseph de).
Gaston de France, duc d'Orléans. — Il recommande un prétendant à l'évêché de Clermont, I, 53. — Son apanage, I, 425. — Son cabinet, VII, CCIII. — Son chancelier, VII, 162. — Charges de sa maison, I, 114, 145, 171, 219; V, 553. — Dépenses de sa maison, I, 500. — Ses dettes, I, 82. — Sa seconde femme. *Voy.* Madame mère. — Ses fiefs, I, 425. — Jugements portés sur lui, I, 23, 25, 39, 43, 57, 58, 125; VII, 154. — Sa mort, I, 434*, 436, 437, 439; VI, 481. — Sa participation à la Fronde, I, 14*, 19, 21 à 23, 25 à 31, 34, 35, 37 à 44, 47, 51, 67, 108, 110, 121, 122, 124, 125, 182, 184, 187; VII, 59. — Sa promesse de faire convoquer les États généraux, I, 401. — Ses régiments, I, 20, 188, 189; VII, 158. — Ses relations avec Madame de Chevreuse, VII, 159. — Ses relations avec Fouquet, I, 56. — Ses relations avec Mazarin, I, 30, 32, 35, 36, 39, 42 à 45, 49 à 52, 57, 58, 62, 64, 79, 117, 180, 184, 525; VII, 148. — Ses relations avec la Reine mère, I, 27, 30; VII, 154. — Ses relations avec le cardinal de Retz, VII, 154. — cité, I, 504; VII, 189.
Gastran (Le sieur), VII, 334.
Gata (Cap de), III², 128, 655.
Gaudais (M.), commissaire au Canada. — Instructions de Colbert, III², 443 à 448.
Gaude (Teintures à la), II, 840.
Gaudemar (Le sieur), commissaire de marine, VI, 136*.
Gaules (Redevances de), I, 464, 465.
Gauloise (Langue), III², 49 note 1.
Gaultier (Louis), lieutenant général à Clermont, IV, 258*.
Gaumain (Gilbert), maître des requêtes, I, 239*.
Gaumont (M. de), envoyé à Turin, II, CXCII*; V, 336.
Gautier (La), empoisonneuse, VI, 407.
—— de Comporté (M.). *Voy.* Comporté.
Gave (Le), torrent, IV, 503.
Gavi (Ville de), III², 287.
Gavotti (Le sieur), VII, 32.
Gayant (M.), homme de lettres, V, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483.
Gayardon (Jean), comptable, II, 777; IV, 73; VII, 395.

Gayot (M.), trésorier de France, IV, 359.
Gazelles, III, 146, 151; V, 354 note 1, 553; VII, 355.
Gazes anglaises, II, 820.
Gazetiers, VI, 401.
Gazette (*La*), journal, IV, 388 note 1.
Gazettes, I, 289; II, 746; IV, 388 note 1; VI, 28.
Gazons pour revêtir les fortifications, V, 61 note 2, 66, 70, 94, 124, 160, 173, 188, 197, 199, 212, 217, 221.
Gelée (Claude). *Voy.* Lorrain (Claude).
Gelées favorables ou nuisibles aux biens de la terre, I, 291, 455; II, 567, 686; IV, 128, 363, 444 note 3; V, 219.
Geley (Le sieur), VI, 176.
Gélifs (Bois), III, 480.
Gellée (Le sieur), commis des fermes unies, II, 502; VII, 299. — Lettres de Colbert, II, 538, 566, 579 note 1, 599.
Gémosat (M. de), lieutenant de Roi à la Martinique. — Lettre de Colbert, III², 624*.
Gendarmerie, II, ccxxv; IV, 96; VI, 253, 315, 363, 365.
Gendarmes. — du Dauphin, II, ccxx. — de la maison du Roi, II, ccxxi, 358; IV, 99; V, 258, 553; VI, 474. — de la Reine, I, 371. — écossais, II, ccxx.
Généalogies, I, 467 à 486; V, 588; VI, 23.
Généralités. — imposées pour la réparation de leurs églises, VI, 122. — réunies sous un même intendant, I, 410; II, 163, 297; VII, 177, 407, 408. — Brevet et département de la taille, II, cxcix, 13 note 2, 783 note 2, 784; IV, 229. — Cartes, II, 159; IV, 28; V, 442, 477, 488. — Distribution d'étalons, IV, 231. — Division au point de vue des finances, IV, 29. — Empreintes particulières pour le papier timbré, VII, 416. — Fournitures des étapes, IV, 48, 95, 124, 140, 142, 176, 177. — Postes, VII, 185, 186. — Prêts, IV, 349; VII, 166, 238. — Retranchement d'officiers, VII, 179. — *Voy.* Intendants, Provinces.
Généraux. — d'armée, III, 226; VII, 361. — des armes de l'Église, V, 293. — des Bénédictins, VI, 164. — des Cordeliers, VI, 94. — des Dominicains, V, 308 note 1. — des galères, II, ccii *err.*, 38; III, 92, 171 note 1, *13*, *14*; III², 187, 372, 656 note 2. *Voy.* Beaufort, Créquy, Retz, Vivonne. — des Jésuites. *Voy.* Nikel (Le P.), Oliva (Le P.).
Gênes (État de). — visité par Seignelay, III², 31. — Constitution, III², 284 à 286, 288, 289. — Fondation, III², 283. — Galères et vaisseaux, III, 19, 22, 172, 218, *114*, *166*, *167*, *185*, *188*, *190*, *193* à *195*, *207*, *247* note 1; III², 288, 654, 686. — Limites du territoire, III², 282, 287. — Manufactures, II, 569. — Milices, III², 30. — Relations avec les États étrangers, III, *206*, *250*; III², 30, 288, 289; VI, 351, 484. — cité, II, cciii, cciv, ccxiii; VI, 239.
—— (Rivière de), III, *114*; III², 223, 736.
—— (Ville de). — Achat de poudre pour la marine du Roi, III, 42. — Arsenal, III², 225. — Bombardement projeté par Colbert, III², 736. — Bonnevoglies, III, 218. — Commerce, I, 203; II, 673 note 1, 701, 702, 846, 848; III², 283. — Compagnie de Saint-Georges, III², 289, 290. — Consul de France, II, 633; III, *18*, *166* note 1, *185*; III², 127, 368; V, 411 note 2; VI, 164. *Voy.* Compans. — Darse, III, *185* note 1, *190*; III², 225, 226; VI, 351. — Description par Seignelay, III², 30, 32, 34, 223 à 226. — Discordes intestines, III², 283. — Dôme, III², 225. — Douane, III², 287. — Entrepôts, II, 797. — Expulsion des Français, III², 284. — Fers, III, 469. — Grand Conseil, III², 284 à 286. — Maîtres de hache, III, *122*. — Marbres, III, 17; V, 237, 363 note 2, 374 note 2, 411 note 2. — Marchands, I, 215. — Menaces de la France, III, *166* note 1, *185*, *190*, *194*, *247* à *249*. — Môle, III, *248*; III², 251; IV, 376. — Monnaies frappées, II, 238. — Points de dentelle, II, 122. — Port, IV, 376 note 2. — Sculptures de Puget, V, 305 note 1, 530 note 1. — Soies, VII,

240. — Souscription à un emprunt français, II, 102 note 1. — citée, I, 211, 235, 265, 500; II, CCIII, CCIV, 222, 798; III, 221, 319, *42* note 1, *189*; IV, 394 note 2; VI, 475; VII, 112 à 114, 127.

Genète (Le sieur de La), agent de Colbert, I, 370, 385.

Genève (Ville de), I, 116 *err.*; II, 537, 558, 581.

Geneviève (Sainte), III², 147; VI, 102.

Genisseau (Denis), adjudicataire du bail général des monnaies, VII, 419, 420, 422, 423, 428.

Genlier (Le sieur), libraire, VI, 176.

Genlis (M. de), officier de marine, III², 355.

Génois. — détestés par le Roi, III, 474. — jugés par Colbert, III, 459, 461, *185*, *190*, *247*, *249*. — prenant le château de Perinaldo, V, 336. — saluant l'étendard du Roi, III, *113*; VII, 127.

Genouillé (Le sieur), agent de Colbert, IV, 299, 532; VII, 351. — Lettres de Colbert, II, 747; IV, 290, 295; VII, 56 note 3, 136.

Genouillères des bottes, I, 249 note 2.

Génovésat (Le), territoire de Gênes, III², 287.

Gens. — d'affaires. *Voy.* Partisans. — de force. *Voy.* Forçats. — de guerre. *Voy.* Troupes. — de journée, III, 225; V, 42; VI, 11. *Voy.* Journaliers. — de lettres. *Voy.* Lettres. — de mer. *Voy.* Matelots. — de métier envoyés aux colonies, III², 552. — de qualité, jugés par Nicolas Colbert, V, 303. — de rivière, enrôlés avec les gens de mer, III, *96*. — du Roi de Parlements, IV, 32, 161, 162. *Voy.* Avocats, Procureurs généraux, Substituts.

Gent (Le chevalier de), gentilhomme rebelle, I, 357.

Gentili (Famille), à Gênes, III², 284.

Gentille (*La*), frégate, III², 686.

Gentilly (Carrières de), V, 384 note 2.

Gentilshommes. — achetant des fonds roturiers, II, 145. — commettant des vols et des violences, I, 362; II, 77; IV, 32, 74, 75 note 1, 143, 213, 237 note 2, 488; VI, 1, 66, 404, 405; VII, 197. — convoqués pour la défense des côtes, II, 343, 344; III, 518; IV, 111. — cultivant leurs terres, IV, 31. — se déchargeant de la taille, II, 154, 374, 378; VII, 40, 177. — élevant des chevaux, IV, 41, 42, 207, 214, 215, 224, 231, 239 note 2, 279, 284, 287, 295. — entrant en religion, IV, 29. — établis au Canada, III², 451. — excités à avoir beaucoup d'enfants, II, 69. — faisant décharger leurs fermiers, II, 250; VII, 177. — faisant faire leur papier terrier, II, 316. — intimidés par des arrestations, II, 257. — investis des commandements militaires, IV, 30. — levant des péages, IV, 488. — levant une double taille, II, 250. — mariés par le Roi, III², 509. — payant des impôts, II, 230, 365. — payant les francs-fiefs, II, 358. — payant des suppléments de lods, II, 779. — préférés pour le commandement des grands vaisseaux, III, 64. — punis pour servir d'exemple, II, 282. — recevant des gratifications, VII, 167. — servant dans les chevau-légers, IV, 262. — servant dans les gardes, III, 198. — servant dans la marine, III, 64, 185; III², 706, 719. — siégeant aux États provinciaux, II, 317; IV, 14, 16. — soumis aux droits d'entrée et de sortie, II, 794. — taxés d'office, II, 295 note 1. — Ils ne dérogent pas en chantant à l'Opéra, V, 236. — Ils ne dérogent pas en entrant dans les compagnies de commerce, II, 800. — Ils ne peuvent épouser des filles pauvres, III, 55. — Mandats d'arrêt contre eux, I, 357, 358. — Leurs moulins, IV, 488. — Partage de leurs biens, VI, 386. — *Voy.* Nobles, Noblesse.

Gentilshommes. — des ambassadeurs, V, 341 note 3. — de la chambre, III², 48; V, 352; VII, 36, 44, 45. — de la vénerie, V, 463. — ordinaires, V, 552. — servants, I, 528; V, 257.

Geoffroy (Denis), maître particulier des forêts, IV, 191*.

Géographes. — dans l'Académie générale V, 512, 515. — du Roi, V, 442. — logés au Louvre, V, 527.

Géographie (Enseignement et étude de la), III², 14; V, 494.
Geôlage (Droit de), VI, 390.
Geôles, IV, 472 note 1.
Geôliers des prisons, II, 2, 3; VI, 61, 62.
Géomètres, dans l'Académie générale, V, 512, 515.
Géométrie (Enseignement de la), III, *224*; V, 465, 510.
Georges (Le sieur), historien, V, 493.
Géorgie (Province de la), III², 553.
Gérard (M. de), avocat du Roi, IV, 65*.
Germain (Lord). *Voy.* Jermyn (Lord).
Germanique (Langue), V, 600. *Voy.* Allemande (Langue).
Germersheim (Ville de), VII, 273.
Germigny (Baume de), sorte de moëllon, IV, 524.
—— de Termoles (Jacques, baron de), II, 842*.
Gertsen (Jean), dit Bakre, colon, III², 585.
Geslain (Michel), VII, 293.
Gessé (Le sieur), concierge, V, 459.
Gesta Aldrici, manuscrit, VII, 84.
Gestin, forçat libéré, III², 681.
Gesù (Le), église des Jésuites, III², 237, 250.
Gesvres (Terre de), V, 557.
—— (Léon Potier, marquis, puis duc de), I, 296*; IV, 244; VI, 474.
Gevaertius (Gaspard-Jean Gevaert, dit), savant, V, 468, 605, 631, 632, 639 note 4, 649. — Lettre de Chapelain, V, 239 note 3. — Lettre de Colbert, V, 239*.
Gévaudan (Pays du). — Droits de la douane de Valence, II, 123. — Forêts, IV, 590. — Manufactures, II, 540. — Mines, IV, 588, 593 note 2; VII, 450.
Gex (Pays de), VI, 91, 92.
Gibault (Le sieur), entrepreneur, V, 205, 207.
Gibert (Le sieur), garde-magasin de la marine, VI, 130*.
Gibertie (M. de La), III, 248. — Lettre de Colbert, III, 248 note 1.
Gibet pour attacher les marchandises défectueuses, II, 579 note 1. *Voy.* Poteau.
Gibier, I, 220; II, 747; IV, 296; VII, 56, 61, 62 note 3, 67, 136, 357.
Gibraltar (Détroit de), II, 208, 306; III, 82, 329, 330, 459 note 2, 481, 483, *101, 102, 229;* III², 84, 85, 87, 89, 132, 255, 734, 738; IV, 304, 565, 566, 571; V, 334, 388 à 390 note 1, 423.
Gien (Ville de), I, 189; IV, 109, 418, 494; VI, 96, 162.
Gieville (Les), rebelles, VI, 69.
Gigeri (Fort de), V, 603; VI, 234 à 237, 456 note 1.
Giglio (Île de), III², 282.
Gilade (Le sieur), inspecteur du canal du Languedoc, IV, 393 note 1, 408*.
Gilbert (Le sieur), inspecteur des manufactures, II, 624, 851.
Gimel (M. de), II, 257.
Gimosac (M.), officier de marine, III, 269.
Gincla. — (Fonderies de), IV, 429, 430, 432, 580, 585, 587, 592, 593.—(Mines de), IV, 587, 593.
Gingembre (Culture du), III², 527.
Gion (Le sieur), protestant, II, 512.
Giorgione (Georges Barbarelli, dit le), peintre, III², 240*, 263, 264.
Giotto (Bondone), peintre, III², 228*, 258.
Giove (Le sieur), génois, II, CCIV.
Giovenazzo (Le duc de), ambassadeur d'Espagne en Savoie, III, *66, 146.*
Girandoles pour un feu d'artifice, V, 273.
Girard (Gilles), entrepreneur, IV, 544.
—— (M.), ingénieur, IV, 106.
—— (Claude), lieutenant de vaisseau, III, 185*.
—— (André), plombier, V, 462.
Girardin (Le sieur), traitant, I, 97, 199 note 1, 225 note 1; II, 27; VII, 249, 392.
—— (Le sieur), I, 48.
—— de Vauvré. *Voy.* Vauvré.
Girardon (François), sculpteur, V, 280*, 281, 329, 446 note 1, 457, 521, 527, 578.
Girardière (Le capitaine de La), III, 37*, 38.
Gires (Le sieur), IV, 446 note 1.
Girofle (Clous de), II, CCLXIV.

Giromagny (Ville de), I, 352; IV, 589; VII, 450.
Gironde (La), rivière, III, 77 note 1; IV, 415, 416.
Gisaucourt. *Voy.* Cuissot de Gizancourt.
Gisors (Ville de). — Capitation, IV, 154. — Couvents, IV, 154. — Désordres, II, 73. — Manufactures, II, 670, 677. — Prisons, II, 73.
Gîte (Droit de), dans les prisons, VI, 390.
Gittard (Daniel), architecte, V, 384 note 1, 385*.
Giudecca (Île et église de la), à Venise, III², 263.
Giustiniani (Giannettino), I, 236.
—— (Marc-Antoine), ambassadeur de Venise en France, VII, CLXXII, CLXXIII, CLXXVI, CLXXVII.
—— (Le marquis), noble génois, III, *185;* III², 226, 288.
—— (La marquise), III², 34 note 3.
—— (Famille), à Gênes, III², 284.
Gizancourt (Cuissot de). *Voy.* Cuissot de Gizancourt.
Glace. — cassée sur les rivières, IV, 515. — employée pour rafraîchir les boissons, V, 506, 507.
Glaces. — Exemption de droits, VII, 439. — Exportation, VII, 439. — Fourniture pour Versailles, V, 571. — Imitation des glaces de Venise, V, 335; VII, CLXXIII. — Importation, III, 110. — Manufactures en France, II, 122, 498, 529, 672; V, 335; VII, 289. — Manufactures à Venise, II, 484, 672; III², 264; VII, 438.
Glacières, V, 325 note 1.
Glacis des citadelles et des remparts, V, 116, 125, 148 note 1, 159 note 1, 165, 194, 217, 221.
Gladiateur (*Le*), statue, III², 240.
Gland chablé, IV, 236.
Glandée (Droit de), I, 523.
Glandève (Jean-Dominique Ithier, évêque de), I, 495*.
Glatigny. — (Château de), V, 571. — (Réservoirs de), V, 371.
Globes célestes, V, 465.
Glocester (Amirauté de), III², 317.
Glorieux (Faubourg du), à Verdun, V, 191.
Glorieux (*Le*), vaisseau, III, 344; III², 682, 684.
Glos (M. de), savant, V, 421*, 422, 495.
Glose sur les canons de l'Église, VI, 113.
Glycon, sculpteur, III², 237.
Goa. — (Colonie de), II, CCLXIV, 456, 458. — (Vice-roi de), II, 459.
Gobbes pour prendre les bêtes puantes, VII, 56 note 3.
Gobelet du Roi et des reines (Officiers du), III², 48; V, 251, 254.
Gobelin (L'abbé), II, CCXXXVI*.
—— d'Aunay (Claude), conseiller d'État, VI, 18 note 1, 19*.
Gobelins. — (Manufacture des), II, 62; V, 416, 456, 500, 518, 519, 568, 580, 581; VII, CLVI, 254, 382 à 384. — (Rivière des), V, 556, 557.
Gobert (Le sieur), architecte, V, 284 note 1; VII, CXLVIII*, CLXV, CLXVII.
—— (Le sieur), ingénieur, III, 37, 314; III², 361.
—— (Jean), menuisier, V, 464.
Gobin (Le sieur), IV, 55.
Godeau (Antoine). *Voy.* Vence (Évêque de).
Godefroy (Denis), historiographe, IV, 441; V, 383 note 4, 467, 469, 470, 472, 474, 476, 479 à 481, 484, 485, 488, 490, 492; VII, 80. — Lettres de Colbert, II, 93*, 153; V, 274* à 276 note 1, 278, 383, 385; VI, 29, 350; VII, 79, 268. — Lettres à Colbert, VI, 28 note 5, 394.
Godewaersvelde (Moulin de), VI, 350.
Godot de Montreuil-Certanville (M. de). *Voy.* Montreuil.
Godouin (Jean), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
Godrons (Vases à), I, 348.
Gogue (Pierre La), forçat libéré, III², 681.
Golconde (Roi de), III², 582.
Goltsius (Henri Golts ou), graveur, VII, 376*.
Gomart (Le sieur), manufacturier, II, CCLXI *err.*

Gombaud (Le capitaine), III², 350.
Gombauld (M.), homme de lettres, V, 468, 469, 588.
Gombault (Le capitaine), III, 178* note 1, 516; III², 133.
Gombaut (Le sieur), commerçant, III², 670.
Gomberville (M. de), homme de lettres, V, 466, 469, 472.
Gomé (Le sieur), V, 220.
Gomont (Jean de), avocat, III, 321; III², 49 note 1; VI, 7 note 1, 12*, 18 note 1, 377, 398, 399. — Note de Colbert, III, 12.
Gondrin (Louis-Henri de). *Voy.* Sens (Archevêque de).
—— (Louis-Henri de Pardaillan de). *Voy.* Montespan (Le marquis de).
Gondy (Jean-François-Henri de). *Voy.* Paris (Archevêque de).
—— (Paul de). *Voy.* Retz (Le cardinal de).
—— (Pierre de). *Voy.* Retz (Le duc de).
—— (L'abbé de), V, 647.
—— (Paule-Françoise-Marguerite de). *Voy.* Lesdiguières (La duchesse de).
Gonzague (Don Vincent de), II, 710.
—— (Famille de), I, 389; III², 282.
—— de Clèves (Charles de). *Voy.* Mantoue (Le duc de).
—— (Ferdinand-Charles de). *Voy.* Mantoue (Le duc de).
—— (Anne de). *Voy.* Palatine (La princesse).
—— (Louise-Marie de). *Voy.* Pologne (La reine de).
Gonzalve de Cordoue, dit le grand Capitan, III², 249.
Goossens (Le sieur), correspondant de Colbert. — Lettre de Colbert, II, 605 note 3.
Gorcum (Ville de), III², 299.
Gordes (François de Simiane de Pontevès, marquis de), III, 66*; VI, 464*.
Gorée (Île de), III², 197, 626, 628; V, 495.
Gorgone (Île de), III², 282.
Gorris de La Guerche des Cochets (Le capitaine de), III, 251*; III², 355.
Gosselin (Le sieur), constructeur d'instruments d'astronomie, V, 517.
Gosuin (Gérard), peintre, V, 446 note 1.
Gothembourg (Ville de). *Voy.* Gottembourg.
Gothiques. — (Constructions), III², 228, 229. — (Tapisseries), I, 219.
Goths (Les), peuple barbare, V, 261.
Gottembourg (Ville de), II, 489, 598, 635, 636; III², 322, 379, 714.
Gottland (Île de), II, 489.
Goudron, II, CCLX, CCLXII, 478, 568, 797; III, 45, 58, 65, 77, 79, 89, 149, 223, 231, 240, 256, 289, 313, 343, 368, 381, 406, 407, 418, 452, *25*, *45* note 1, *218*; III², 43, 55, 56, 322, 516, 540, 579, 618, 640, 696, 741; V, 18 note 1; VI, 233; VII, 240, 243, 289, 292, 293, 303.
Goudronnage des câbles, des mâts et des vaisseaux, III, 256, 287, 293, 294, *25*, *26*, *54* note 1, *139*, *148*, *192*; III², 378.
Gouffier de Boisy (Artus). *Voy.* Boisy (Le grand maître de).
—— de Roannez. *Voy.* Roannez (Le duc de).
Goujon (Le sieur), architecte, VII, CXLVII.
—— (M.), directeur de la compagnie des Indes orientales, II, 557; III², 505*, 507, 509.
Goulaine (Yolande de). *Voy.* Chastel (La marquise du).
Goulas (Nicolas de La Motte-), secrétaire de Gaston, duc d'Orléans, I, 49*, 56; VII, 153.
Goulette (La), à Alger, III, 339.
Goupilles des vaisseaux, III, 234.
Gourdon (M.), conseiller au parlement d'Aix, VI, 41.
Gourgue (Jean de), président au parlement de Bordeaux, II, 364*, 365.
—— (Armand de), président du présidial de Bordeaux, II, 364*.
—— (Famille de), III², 24.
Gournay (Ville de), II, 670, 677; VII, 242, 288.
—— (Le marquis de). *Voy.* Amelot (Michel).
Gourville (Jean Hérault de), I, 1*, 2, 20, 273, 305, 309, 313, 362, 368, 497, 506; II, CCV, 237, 759; VII, 347, 362. — Lettre à Colbert, VII, 346.
Goussainville (Le marquis de). *Voy.* Nicolay.

Goussonville (Le capitaine), III, 558*.
Goustard (Le cap), III², XLVII.
Goute-de-Peris (Mines de la), IV, 593.
Goutte (Accès de), VII, 70, 158.
Gouttes (Le commandeur des), III, 13*.
Gouvernantes. — des enfants de France, V, 256. — des filles demoiselles de la Reine, V, 255. — des filles d'honneur, V, 256.
Gouvernements militaires, IV, 28, 30.
Gouverneur (Sous-) du Dauphin, VI, 282.
Gouverneurs. — des citadelles, II, CXCII; III, 315; V, 98. — des colonies, II, 487; III², 390, 391, 396, 397, 404, 408, 411, 413, 420, 422, 423, 438, 443 note 2, 445, 446, 448, 455, 473, 480, 483, 485, 489 à 491, 496, 498, 499, 526, 527, 539, 567, 568, 573, 576, 578, 585, 586, 595, 597, 600 note 1, 615, 618, 622, 629, 630, 638, 640, 642, 647, 671, 672, 674. — des colonies anglaises, III², 492 note 1, 515. — des colonies espagnoles, II, 490; III². 414. — des colonies portugaises, V, 422, 425. — des enfants de France, V, 256. — des ports d'Espagne, II, 522. — des ports de France, II, 407, 812. — des provinces, II, CCLXXII, 596, 775, 783, 789; III², 605 note 1, 639; IV, 61, 79, 103, 104, 111, 117; V, 65, 298; VI, 199; VII, 164, 173, 177, 178, 197, 246, 314. — du Roi, V, 255. — des villes, II, CXCI, CXCV, 434 note 2; III, 466; III², 32, 153, 515, 518; V, 5, 34, 40, 54, 64, 91, 113 note 1, 117, 125, 128, 139, 143, 146 note 1 à 148, 153, 158, 162, 170 note 1, 182 note 2, 219, 442, 525, 541; VI, 208, 482, 483, 487; VII, 147, 336. Circulaire de Colbert, V, 217.
—— généraux des provinces, II, CXCV; IV, 28; VI, 482, 483.
Goux (Le sieur Le), entrepreneur, VII, CLIV.
Goux de La Berchère (M. Le). *Voy.* Berchère.
Gouy d'Arcy (François de), marquis de Cartigny. *Voy.* Cartigny.
Gove, mesure pour le bois, III, *136* note 2.
Goy (Jean-Baptiste), sculpteur, puis prêtre, V, 397*, 398, 424.
Goyon de Matignon (Famille). *Voy.* Matignon.
Grâce (Lettres de), VI, 371.
Grâces (*Les*), vaisseau, III², 684.
Gracieuse (*La*), vaisseau, III², 686, 688.
Gradués (Religieux), I, 394; V, 554; VI, 70, 71.
Grævius (Jean-Georges), savant, V, 649*.
Grafardière (M. de La), gentilhomme rebelle, I, 512.
Grains. — Circulation, II, 651, 652, 853; IV, 207, 271 à 275, 278, 281, 299, 394; VII, 295. — Commerce et consommation, II, 227, 345 note 2, 651, 652 note 1, 686 note 1; IV, 1, 233, 271 note 1, 284 note 2, 594, 603. — Eaux-de-vie, II, 597 note 2, 631. — Prix, I, 315, 316; IV, 220. — *Voy.* Avoines, Blés, Froment, Méteils, Orges, Seigles.
Grammairiens, V, 512.
Grammont (Antoine-Pierre de). *Voy.* Besançon (Archevêque de).
Gramont (Antoine III, maréchal de), I, 3*, 272, 324, 330, 445, 532; II, CCLI, CCLII, 321*; III, 335; IV, 250, 251, 561; V, 255; VI, 218, 258, 473, 478. — Lettre de Colbert, IV, 112.
—— (Antoine de), comte de Guiche. *Voy.* Guiche.
—— (Antoine-Charles de), comte de Louvigny, III, 547*; IV, 111; VI, 478.
—— (Philibert, chevalier de), (?), I, 121.
—— (Anne-Louise de). *Voy.* Feuquières (La marquise de).
—— (Charlotte-Catherine de). *Voy.* Monaco (La princesse de).
—— (Suzanne-Charlotte de). *Voy.* Saint-Chamond (La marquise de).
—— (Élisabeth Hamilton, comtesse de), VI, 55*.
Grancey (Jean Rouxel, maréchal de), I, 2*, 226; VII, 148, 151, 337.
—— (Le marquis de), chef d'escadre, III, 339*, 344, 351, 446 note 3, 450, 467; III², 106, 353, 592, 593, 601, 603, 604, 693; VI, 321. — Lettre de Colbert, III, 175 note 1, 390, 513; III², 602.

Grancey (Mademoiselle de), VI, 230 note 1.
Grand (M. le). *Voy.* Grand écuyer.
Grand (Le), vaisseau, III, *130;* III², 350, 380, 682, 700.
Grand des Alluets (Claude Le), réformateur des forêts. — Lettres de Colbert, IV, 245, 246*, 247 note 1.
Grand amiral, en Angleterre, III², 316.
—— audiencier de France. *Voy.* Béraud de Croissy.
—— aumônier, V, 257, 465. *Voy.* Bouillon (Le cardinal de).
—— bailli d'Alsace, IV, 79.
—— chambellan, I, 14; III², 48; V, 255; VI, 228; VII, 312.
—— Conseil. — en France, I, 72, 162, 182, 188, 227, 248 note 2, 256 à 258, 356, 366, 370, 372, 374, 377 à 379, 381, 395, 398, 400, 402 à 405, 407, 413, 414, 419, 452, 464, 506 à 508, 511 à 514; II, CCVII, CCVIII, 47, 752; III², 51, 193; VI, 8, 11, 53, 199, 289 note 1, 379, 380, 388, 438; VII, 174, 214, 217. — à l'étranger. *Voy.* Gênes, Venise.
—— écrivain de l'arsenal de Venise, III², 275.
—— écuyer, III², 48. *Voy.* Armagnac (Le comte d').
—— fauconnier de France. *Voy.* Dauvet.
—— fauconnier du Roi d'Espagne en Flandre, VII, 268.
—— maréchal des logis, II, CCLXXI, 426, 427; III², 48; V, 255.
—— Mogol, II, 430.
—— prévôt, III², 48; V, 271; VI, 63. *Voy.* Sourches.
—— sceau, II, 822. — (Commissions du), II, 12; IV, 17, 513, 597. — (Lettres du), IV, 132.
—— Seigneur (Le). *Voy.* Turquie.
—— veneur d'Espagne en Flandre, VII, 268.
Grand-Caire (Le). *Voy.* Caire (Le).
Grand-Hach (Camp de), VI, 294.
Grand-Selve (Abbaye de Notre-Dame de), I, 275, 525, 526.
Grand'Chambre de parlement, I, 253, 257, 395; II, 55, 57 note 2, 265, 364; IV, 572; VI, 9, 80, 397, 398, 402, 403, 440; VII, 215, 217, 275, 402.
Grand'salle du Palais, VII, 402.
Grande (La), galère, III, *219* note 1, *223;* III², 702.
Grande chancellerie, II, 768; VII, 394.
—— direction des finances, II, 750; VI, 288; VII, 202.
—— duchesse de Toscane. *Voy.* Toscane.
—— prévôté de l'hôtel, I, 402 à 404; V, 302 note 2.
—— prévôté d'Haguenau, V, 64.
Grande-Bretagne. *Voy.* Angleterre.
—— Canarie (La). *Voy.* Canaries (Îles).
—— Chartreuse (La), V, 336.
—— Garenne (Bois de la), à Angoulême, IV, 266.
Granderie (Fontaine de la), à Fontainebleau, V, 461.
Grandes fermes, II, 683; VI, 310.
—— maîtrises de forêts, II, 777; IV, 202, 235, 241, 266, 564. *Voy.* Grands maîtres.
Grandes-Indes. *Voy.* Indes.
Grandeur (La), soldat, VI, 74, 75.
Grandfontaine (Le chevalier d'Andigny de), III², 514*, 515, 522, 537, 549.
Grandhoux (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Grandin (Nicolas), commissaire de marine, III², 78*, 126.
—— (M.), professeur en Sorbonne, V, 465; VI, 446.
Grandmaison (M. de), lieutenant criminel de robe courte, I, 366; VI, 33, 36.
—— (M. de Francines de). *Voy.* Francines.
Grands d'Espagne, III², 32.
—— ducs. — de Moscovie, V, 641. *Voy.* Alexis Michaelowitz. — de Toscane, II, CCXII; III, 17, 19, 22, 174, 389, *206;* III², 32 à 34, 227, 257 à 260, 654, 655; V, 595, 599, 602, 609, 617, 643, 647; VI, 239; VII, 359. *Voy.* Médicis.
—— jours, I, 361; IV, 75; V, 585; VI, 1, 24, 28, 390, 391; VII, 197, 451.
—— maîtres. — de l'artillerie, I, 37; III,

186; VI, 228, 273, 486. *Voy.* Lude (Le duc du), Meilleraye (Le duc de La). — des cérémonies, VI, 42, 271. — des eaux et forêts, II, 85 *err.*; IV, 186, 188, 189, 191, 194, 195 note 1, 200, 201, 208, 230 note 2, 240, 241, 245 note 1, 255, 259, 264, 285, 287 à 289, 563, 564, 567, 568; V, 361; VI, 379. — de la garde-robe, III², 48; V, 256. — de Malte, III², 720. *Voy.* Caraffa, Cotoner (Nicolas), Cotoner (Raphaël). — de la maison du Roi, III², 48; V, 255, 257. — de la navigation, III, 92, 139, 140, 208; III², 705, 706.

Grands officiers de la Couronne, III², 48.

—— prévôts. — des archers, I, 111. — de l'hôtel, I, 379; V, 255, 261 note 2, 271. — des ordres du Roi, VI, 281*.

—— prieurs de l'ordre de Malte, VII, 122, 124.

—— trésoriers. — des ordres du Roi, V, 605; VII, 390. — de Pologne, VI, 344.

—— vicaires. — des églises, I, 227; III, *224*, *244*, *245* note 1; III², 586, 587, 622, 623, 634; V, 423, 504; VI, 489. — du proviseur de la Sorbonne, I, 433, 435.

—— visirs, II, 630. *Voy.* Cuperly.

Grandval (N. de Poirel de). *Voy.* Poirel.

Grandvilliers (Village de), dép. Oise, I, 202 *err.*

Granery (Le P.), jésuite, V, 341 note 3.

Grange (M. de La), exempt des gardes du Roi, III², 524; VI, 200. — Lettres de Colbert, III², 523, 530, 532; VI, 200 note 2.

—— (Jacques de La), intendant, VII, 110. — Lettre de Colbert, VII, 272.

—— (Le sieur La), empoisonneur, VI, 426.

—— (M. Le Camus de La). *Voy.* Camus (M. Le).

Grangier de Liverdis. *Voy.* Liverdis.

Granville (Amirauté de), II, 637.

—— (Ville de). — Échevins. Lettre de Colbert, II, 637. — citée, II, 255; IV, 68; V, 215.

—— (M. Bidé de La). *Voy.* Bidé.

Gras (M. Le), commissaire du Roi, II, 187; III², 180, 186; IV, 293*. — Lettre de Colbert, II, 196 note 1.

Grasse (Ville de). — Évêque (Louis de Bernage), VII, 21, 452. Lettres de Colbert, VII, 19*, 20 note 1, 39.

—— (Village de la). *Voy.* Lagrasse.

Grassins (Collège des). *Voy.* Paris.

Grateloup (M. de), maréchal de camp, III², 746*.

Gratian (Le capitaine), V, 389*.

—— (M.), agent de Colbert. — Lettre de Colbert, IV, 274 note 2.

Gratien (L'enseigne), III, *238*.

—— (Dom), bénédictin, VI, 104.

—— (Le capitaine Balthazar de), III, 22*.

Gratifications données par le Roi. — aux constructeurs de vaisseaux, II, CCLXII, CCLXXI, 427, 595, 661 note 2, 662; III, 235, 299, 325; III², 512, 740. — aux députés aux États provinciaux, IV, 15, 16, 18, 81; VII, 445. — aux financiers, II, 27. — aux gens de lettres étrangers, II, CCXVI, 62; V, 240 note 1, 307, 466, 468 à 471, 473, 475, 480, 482 à 484, 486, 563 note 1, 592 note 2 à 596, 604 à 620, 622 à 626, 629 à 634, 636 à 649. — aux gens de lettres français, II, CCXVI, 62; V, 238 note 3, 436, 466 à 498, 509, 547 note 3, 562, 563, 575, 582, 585, 591, 600, 604, 607, 619, 626, 647. — à des ministres de princes étrangers, VI, 250. — aux matelots, III², 376. — aux nouveaux convertis, VI, 126, 127, 160, 442. — aux officiers des troupes, II, 773, 782. — aux pères de famille, II, 689. — aux protestants, V, 647. — aux religieux et aux chanoines, V, 385 note 4. — à divers, II, CCXIX, CCXXVI, CCLV, CCLXI, 82, 212, 213, 216, 223, 322, 323, 427, 513, 574, 670, 689, 743, 782; III, 12, 23 note 1, 53, 70, 237, 315, 363, 384 note 1, 408, 466, 538, 555 note 1, 556, *43* note 2, *50*, *159*, *177*, *196* note 2, *217*, *223* note 1, *235*, *238*; III², 376, 395, 452, 513 à 516, 721, 730, 741; IV, 80, 117, 141 note 1, 200, 340, 446 note 1,

542; V, 140, 164, 167, 195, 296, 343, 351, 410 note 1; VI, 131, 207, 259, 355, 368, 466, 477; VII, CLXXXV, CLXXXVI, 177. — Montant de la dépense annuelle, II, 773, 782; VII, CLXXXVII.

Gratifications. — données par les États provinciaux, IV, 105, 128, 147, 596 à 598. — données par les fermiers et partisans, II, 45; VII, 197. — données par les surintendants, II, 27, 42, 43, 57; VII, 166, 167, 172.

Gratis. — des bulles d'un évêché ou d'une abbaye, V, 316, 317; VII, 56, 101, 127. — des pensions sur les bénéfices, VII, 364.

Gratot (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.

Gratuité de la justice, VI, 12, 19, 21, 371.

Graux, étangs, IV, 414. *Voy.* Franqui, Nouvelle.

Gravaille (M. de La), III², 106.

Grave (Vignobles de), en France, II, 567.

—— (Ville de), en Hollande, III², 575; V, 562; VI, 304.

—— (M. de), peintre, VII, 386.

Gravé (M.), sieur de Launay. *Voy.* Launay.

Grave (Lieu dit la Fontaine de La), IV, 308.

Gravel (L'abbé de), VI, 479, 480. — Lettres de Colbert, II, 468*, 494, 495 note 1, 550, 616 note 3; V, 295, 296 note 1, 308.

—— (Robert, chevalier de), I, 340*, 341; II, 221*.

Gravelines (Ville de). — Gouverneurs, II, 419; III, 372; VI, 208; VII, 337. *Voy.* Flavacourt, Grancey. — citée, I, 3, 309; II, 418 note 2; VI, 254; VII, 336.

—— (Tête de), à Calais, V, 209.

Gravençon (Le capitaine de), III, 554*.

Graverot (M.), académicien de Nîmes, V, 566.

Graveur général des monnaies, VII, 435.

Graveurs, V, 350, 379, 435, 457, 494, 495, 497, 498, 527.

Gravier (Le capitaine), III, *231**.

—— (Pierre), commissaire de marine, II, 623; III², 12, 62, 300; V, 21. — Lettres de Colbert, II, 584; III, 263 note 1, 316*; IV, 448.

—— d'Ortières. *Voy.* Ortières.

Gravier, IV, 402, 497, 548, 595.

Gravignan (M. de), III, 21.

Graville (Malet de). *Voy.* Drubec (Abbé de).

Gravures (Livres ornés de), V, 619.

Gray (Ville de), IV, 558 note 1; VII, 362, 363.

Graziani (Le comte Girolamo), homme de lettres, V, 468, 470, 471, 473, 475, 478, 480, 482, 483, 486, 606, 609, 610, 612, 628, 629, 633, 637, 645 à 649. — Lettres de Colbert, V, 241*, 622 note 1.

Grecque (Langue), V, 377, 464, 476, 590, 608, 612.

Grecs. — falsificateurs de manuscrits, VII, 461. — jugés par Colbert, VII, 452. — mis aux galères, III, 503. — schismatiques, III, 40. — vendus comme esclaves à Constantinople, III², 369. — Leurs jeux, V, 551. — Leur législation, VI, 376. — Leurs livres, V, 318, 482; VII, 452. — Leurs manuscrits, V, 318 note 3, 479, 608; VII, 69, 455, 456, 460, 461. — Leurs médailles, V, 587. — Leurs peintures, V, 626. — Leurs tragédies, V, 646.

Grée (La), forçat, III, 414.

—— (Étienne de La), architecte, V, 462.

—— (Le sieur de La), faux-monnayeur, II, 69.

Gréement des vaisseaux, III, 226.

Greenwich (Ville de), III², 300.

Greffe (Droits de), I, 521, 524; II, 130, 131, 159, 160; III, 323; IV, 129, 472 note 1; VI, 64 note 1; VII, 229.

Greffes. — des affirmations, IV, 316, 333. — des amirautés, II, 517, 634, 710; III, 53, 322, 378, *153* note 2; III², 383. — des bureaux des finances, II, 754; IV, 600; VI, 140 note 2. — de la Chambre des affaires extraordinaires, II, 308. — de la Chambre de justice, VII, 219, 322. — des Chambres d'assurances, II, 675; VII, 430. — des Chambres des comptes, VII, 219. — du Châtelet, VII, 380. — de la commission du papier terrier, II, 766 *err.* — de la commission de réformation des forêts, IV, 205, 214, 221. — des com-

munautés, III², 664. — du Conseil, II, 30; VII, 196, 197, 199, 202, 219, 265, 424 note 2. — du Conseil des constructions, III², 675. — du Conseil provincial d'Alsace, V, 30. — du Conseil souverain du Canada, III², 623, 648. — de la Cour des monnaies, VII, 428. — des Cours des aides, II, 388; VI, 64 note 2. — des deniers publics des villes, IV, 160. — des élections, II, 186, 243; IV, 570. — des forêts, IV, 188, 189, 192, 197 à 200, 213. — des gabelles, II, 389; IV, 343; VII, 262. — des Grands jours, VI, 391. — des greniers à sel, II, 389; VII, 262. — des hôtels de ville, II, 248, 688, 833, 839; IV, 46 note 3, 138. — des intendants, IV, 75, 80, 85; VII, 298. — des justices coloniales, III², 673. — des justices seigneuriales, II, 763; VII, 352. — des notifications de Champagne, VII, 183, 184. — des officiers de police, II, 692. — des Parlements, II, CCLII, CCLIII, 160; IV, 276; VI, 17, 52, 148, 435, 441. — des présentations, II, 754 *err.* — du prévôt de la marine, III, 155. — des rôles des tailles, VII, 167. — des sénéchaussées, II, 160. — des subdélégations, VII, 411. — des trésoriers de France, VII, 197.

Greffes des justices royales. — aliénés, II, CCXXX, 238, 239; VI, 178. — réunis au domaine, IV, 129; VI, 64 note 4; VII, 229. — Commis, III, 53; VI, 21. — Déclarations de noms, VI, 131. — Enregistrements, II, 365, 833; IV, 564. — Expédition des actes, II, 178. — Fermiers, II, 160; VI, 64, 180 note 1. — Offices, II, 303. — Papiers, IV, 17. — Présentation des registres curiaux, VI, 20. — Registres, IV, 185, 201. — Règlements et tarifs, IV, 128, 129.

Greffiers. — taxés, II, CCXV, 56; VI, 16. — Ils ne peuvent être protestants, VI, 178. — Leurs attributions, II, 833; IV, 126; VI, 61, 62. — Leurs déclarations pour la confection du terrier, II, 767. — Différences de leur style dans les divers parlements, II, 278. — Épices, II, 839. — Offices, II, 303.

Greffiers des ordres du Roi, VI, 281 note 1.

—— consulaires, IV, 317, 349 note 1, 350 note 2, 352.

Greffiers-conservateurs des hypothèques, II, 768.

Grégoire (Saint), VII, 441.

Grégoire X, pape, I, 266.

Grégoire XV, pape, VI, 437.

Grégoire de Tours (Saint), évêque, VI, 106, 109.

Grégy de Saint-André. *Voy.* Saint-André.

Grêle ravageant les récoltes, I, 455; II, 111, 192, 199, 255; IV, 120, 121, 216.

Grelins, câbles, III², 695.

Grémonville (Le chevalier de), VI, 278*, 279.

Grenade (La), île, II, 432; III², 407, 454, 460, 491, 493, 500, 584, 585, 669.

—— (Royaume de), II, 799; III, *194*.

Grenades, fruits, III, 219.

Grenades explosives, III, 66 note 2, 76, 381, 418; III², 37, 694.

Grenadiers, arbres, V, 459.

Grenadiers placés sur les vaisseaux, III², LIV.

Grenadines (Les), îles, III², 407.

Grenetiers des gabelles, VII, 262.

Greniers à sel. — d'impôt, II, 115, 121, 239; IV, 34, 37; VII, 262. — de vente volontaire, II, 121, 239; IV, 34; VII, 262. — Avocats, IV, 574. — Commissaires du Roi, IV, 371, 373. — Contrôleurs, IV, 574; VII, 262. — Différences de prix du sel, IV, 36. — Droits attribués aux officiers, IV, 574. — Exactions des officiers, II, 383. — Fournitures de mauvais sel, II, 245. — Francs-salés, II, 240. — Greffes et greffiers, II, 389; IV, 343; VII, 262. — Mesurages inexacts, IV, 597. — Nombre des greniers, II, 121. — Officiers, II, CXCVIII, 51, 61, 163, 190, 240, 301 note 2, 753, 754; IV, 486, 574; VI, 373; VII, 176, 178, 179, 262, 263, 413. — Réformation, VI, 11. — Rentes constituées sur les produits, II, 248. — Ressorts, II, 110, 127, 189, 240; IV,

29, 34; VII, 263, 265, 413. — Voiture des sels, IV, 374, 440; VII, 284.
Greniers d'abondance, IV, 277.
—— publics, IV, 269 note 1.
Grenoble (Élection de), II, 145.
—— (Intendance de), II, 231. *Voy.* Dauphiné.
—— (Ville de). — Administration municipale, IV, 158 note 3. — Communications avec les villes voisines, IV, 480, 484, 500, 512, 513, 555; VII, 443. — Dettes, II, 109, 110; IV, 158 note 3. — Élection des consuls, VI, 442. — Évêque (Étienne Le Camus), IV, 158 note 3. — Évêques, IV, 145 note 2. — Fermes, IV, 136. — Fortifications, V, 183. — Friponneries des consuls, IV, XXVIII note 1. — Hôpitaux, IV, 158 note 3. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Impositions pour les étapes, II, 780 *err.* — Justices foncières, IV, 145 note 2. — Octrois, II, 109, 110, 199; IV, 158 note 3; VI, 194. — Pont, IV, 554. — Prisons, IV, 145 note 2. — Quais, IV, 554. — Recette générale, II, 775, 780. — Travaux publics, IV, 408, 466, 467, 479, 482, 490, 542, 556. — Trésoriers de France, II, 154. — citée, III, 206; VII, 444.
Grès (Carriers en), V, 302 note 2.
Grésivaudan (Vice-bailli de), VI, 442.
Gresserie (Tablettes de), V, 325.
Gressets (Étangs et réservoirs des), VII, CXLII, CXLIV, CXLVII, CXLVIII, CLII, CLIII, CLXV à CLXVII.
Gressey (Claude), cordonnier, VI, 31.
Grève (Place et ports de la), à Paris, V, 546, 556.
Grèves d'ouvriers, V, 561.
Gribannes, vaisseaux, III, 531; IV, 450; V, 500 note 2.
Grignan (François Adhémar de Monteil de). *Voy.* Arles (Archevêque d').
—— (Jacques Adhémar de Monteil de). *Voy.* Uzès (Évêque d').
—— (Jean-Baptiste de Monteil de). *Voy.* Arles (Coadjuteur d').
—— (Louis-Joseph Adhémar de Monteil de). *Voy.* Carcassonne (Évêque de).
Grignan (Louis-François Adhémar de Monteil, comte de), II, 280*; III, *133;* IV, 89, 90, 100 à 102, 116, 136, 169, 170. — Lettres de Colbert, IV, 56, 63, 65 à 69, 103, 105; VI, 302 note 1. — Lettres à Colbert, IV, 63 note 2, 68 note 1, 69 note 1, 100 note 4, 123 note 1.
Grignon (Biscuits en), III², 159.
Grilles des maisons royales, VII, CXLIV.
Grilli (Famille), à Gênes, III², 284.
Grimaldi (Le cardinal). *Voy.* Aix (Archevêque d').
—— (Louis). *Voy.* Monaco (Le prince de).
—— (M.), noble génois, III², 223.
—— (Famille), à Gênes, III², 283, 284; VI, 475.
Grimani (Alvise), ambassadeur de Venise en France, VII, CLXX à CLXXII.
Grimaud de Raguze (M. de). *Voy.* Raguze.
Grimaudet de Motheux (M. de). *Voy.* Motheux.
Grimault (Le capitaine), III, 154.
Grisenoy (M. de). *Voy.* Chauvelin (Louis).
Groffliers (Village de), dép. Pas-de-Calais, IV, 502.
Groguet (Jean), architecte, V, 462.
Groll (Ville de), III, 445; III², 549; VI, 460.
Groningue (Province de), II, 596.
Gronovius (Jean-Frédéric), homme de lettres, V, 469, 471, 473, 475, 478, 480, 483, 592*, 601, 611, 613, 616, 633, 634, 637, 644, 645, 647, 649. — Lettre de Chapelain, V, 592 note 2.
Grooms, jeunes matelots anglais, III², 324, 334.
Groot (Pierre de), ambassadeur de Hollande en France, II, 551*, 599 note 1.
Gros des curés, III², 634.
—— (Droit de), sur les vins, II, 383; VII, 264.
—— (Ventes en), II, 804.
—— manquant (Droit de), II, 118 note 1.
Grosbois (Le capitaine), III, 566*.
Grosse aventure. — (Assurances à la), VII, 289. — (Obligations à la), III, *153* note 2.
Grosval (Le sieur), menuisier, VII, CLXIII.
Grotius. *Voy.* Groot.
Grotte du Chien (La), à Agnano, III², 253.

Grottes des parcs royaux, V, 329, 333, 334, 339, 348, 349, 356, 367, 369, 372, 460, 526; VII, CLXVI.
Grouais (Île de), III, 527.
Gruau pour la marine, III, 488; III², 661.
Gruerie (Droit de), IV, 197, 203.
Grues, machines, III, 199.
Grueries, IV, 247.
Gruge (Le sieur), entrepreneur de fortifications, V, 115*, 130, 132, 135, 138, 169, 171, 174, 194, 201.
Gruin (M.). *Voy.* Gruyn.
Grutérus (Jeau Gruter, dit), homme de lettres, V, 602, 616, 617, 619.
Grutmeïer (Fabien), homme de lettres, V, 473, 625, 626, 628.
Gruyer des eaux et forêts, I, 524.
Gruyn (M.), receveur général, II, 777.
Gruze (Le sieur). *Voy.* Gruge.
Guadeloupe (Île de la), II, 432; III², 407, 538, 551, 572, 573, 585, 590, 670 à 673; VII, CLXXV.
Guastalla (Princes et province de), III², 282.
Gudanne (Mines de), IV, 425, 426, 428 note 2 à 432, 588.
Gué de Bagnols (François du), intendant, II, 205, 569 note 2, 655; IV, 164, 322, 357, 467; VII, 405. — Lettres de Colbert, II, 103*, 119 note 2, 187, 303 note 2, 314*, 565, 643; IV, 149, 150, 209 note 1, 229 note 1, 529; V, 403 note 6; VII, 73 note 4.
Guède (Teintures à la), II, 840.
Gueffier (Pierre), forçat libéré, III², 681.
Gueldre (Province de), III², 563; VI, 242, 254.
Gueldrois emprisonnés en France, VII, 231.
Guémadeuc (Sébastien du). *Voy.* Saint-Malo (Évêque de).
Guémadeuc (*Le*), vaisseau, II, 711.
Guémené (Madame de), I, 46*.
Guénegaud (Claude de), seigneur du Plessis, trésorier de l'Épargne, I, 224, 500*; II, CCV note 1, 759; VII, 224, 446.
—— (Henri de), seigneur du Plessis, secrétaire d'État, I, 124*, 144; III, 104 note 1; III², 434; VII, 390, 403, 440.
Guénegaud des Brosses (Claude de), envoyé en Portugal, III, 561*.
Guenet (Le sieur), marchand à Rouen, III², 476.
Guenier (M.), ingénieur, V, 477.
Guépie (Mines de la), IV, 432, 581, 588, 593.
Guérard (M.), commissaire de marine, III, 489 note 2.
Guerche des Cochets (M. de Gorris de La). *Voy.* Gorris (M. de).
Guerchin (Giacomo Barbieri, dit le), peintre, III², 225*, 236, 237, 240, 243; VII, 384, 385.
Guerchois (M. Le), avocat général au parlement de Rouen, IV, 64*.
Guéret (Élection et ville de), II, 220.
Guérin (Le sieur), avocat à Soissons, V, 551 note 1.
—— (Le sieur), protestant, VI, 120.
—— (Gilles), sculpteur, V, 329, 446 note 1, 457, 507*, 508.
Guernesey (Île de), II, CCLX, 809, 832.
Guéroard, maître mâteur, III, 177.
Guéroust de La Terrière de Fontenille (Loup de), VII, 392.
Guerre. — Département ministériel, VI, 486. — Dépenses, II, 173, 300, 406; V, 382, 383; VII, 234, 253. — Opinions et maximes de Colbert, II, 106, 349, 760; VI, 3; VII, 180, 182. — *Voy.* Commissaires, Conseils de guerre, Extraordinaire, Ordinaire, Trésoriers.
Guerres. — civiles, II, 405, 842, 843, 845; VI, 220; VII, 170. *Voy.* Fronde. — étrangères. *Voy.* Ligue d'Augsbourg (Guerre de la); Afrique, Alger, Allemagne, Angleterre, Espagne, Gênes, Hollande, etc.
Guérusseau du Magnou (M.). *Voy.* Magnou.
Gués des rivières, IV, 402, 548.
Guesclin (Bertrand du), connétable de France, VI, 363.
Guesdon (Le capitaine Joachim), VI, 135*.
Gueston (M.), directeur de la compagnie des Indes orientales, III², 505, 508. — Lettres de Colbert, III², 554, 569.
Guet. — faisant la police des théâtres, VI,

406 note 1. — Archers, VII, CLXXXIX. — Chevalier, II, CXC, CXCII, 39, 378; III², 51; VI, 75 note 1, 394, 436.
Guet (Droit de), III², 664, 706; VI, 270.
—— de la mer, III, *153* note 2.
—— et garde (Droit de), II, 69, 801, 853; IV, 570; V, 519 note 1.
Guette (Louis Testard de La), intendant de marine, I, 400*; III, 2*, 3, 68, 182; III², 654; IV, 414. — Lettres de Colbert, III, 6, 8, 10, 13, 14, 17, 19 note 1, 21, 23, 24, 26 note 1; III², 653; V, 236, 237. — Lettres à Colbert, III, 13 note 3; VII, 341.
Gueux. — enfermés à l'Hôpital général, VI, 47. — travaillant aux savonneries, II, CCLX.
Guez de Balzac (Jean-Louis). *Voy.* Balzac.
Guibourg, empoisonneur, VI, 68, 407, 410, 411, 414, 418, 423, 425, 426.
Guibray (Foire de), II, 539, 545, 546; IV, 295.
Guichard (M.), intendant des bâtiments du duc d'Orléans, V, 323*, 551*.
—— (Le sieur), manufacturier, II, 850.
—— (M.), professeur au collège de Navarre, V, 465.
—— du Verney (M.). *Voy.* Verney (G. du).
Guiche (Antoine de Gramont, comte de), III², 383; VI, 473, 478. — Lettre du Roi, III, 335*.
—— (Contregarde de), à Brisach, V, 66.
—— (Marie de La). *Voy.* Ventadour (La duchesse de).
Guide (Guido Reni, dit le), peintre, III², 224*, 225, 240, 252, 254, 261; VII, 384, 385.
Guidi (Domenico), sculpteur, V, 388*, 390, 392, 400, 401, 404, 408.
Guidons. — dans les mines, IV, 584. — des pavillons, III², 659.
Guidotti (Mutio), associé de Mazarin, I, 529.
Guidy (M.), III, 276.
Guierche (M. de La), agent de Mazarin, I, 119, 129, 130, 138.
Guilbert de Saunoy (Nicolas), maître particulier des eaux et forêts. — Lettre de Colbert, IV, 283*.
Guillain (Le sieur), I, 421; V, 461.
Guillaume III, roi d'Angleterre. *Voy.* Orange (Le prince d').
Guillaume-le-Bâtard, conquérant de l'Angleterre, VI, 103, 109.
Guillaumet (Le sieur), écrivain des galères, III, *221*.
Guilleragues (Charles-Joseph de La Vergne de), président à la Cour des aides de Bordeaux, puis ambassadeur à Constantinople, II, 738*; III, *204, 205, 211, 213, 229, 230;* III², 24, 25; VI, 66. — Lettres de Colbert, IV, 9; VII, 104*.
Guillochis de marbre, V, 329.
Guillon (Le capitaine). — Lettres de Colbert, III, 569*, 570 note 1.
Guillot (*Le*), vaisseau, III², 688.
Guillotin (Le sieur), marchand, II, 748.
Guinant (Le capitaine), III, 37*, 44, 48 à 50.
Guinée (Royaume de), II, CCLIX, CCLXIV, 437, 504, 506, 556, 563, 565, 577, 584, 588, 637 note 3, 659; III, 56 note 2, 143, 252, 260, 265, 269, 334; III², 13, 197, 201, 350, 369, 458 note 1, 459, 485, 488, 493, 503, 551, 568, 723; V, 311; VII, CLXXIX, 250, 251.
Guipuzcoa (Province de), II, 364; VI, 213, 214, 217, 321.
Guiran (M.), académicien de Nîmes, V, 566.
—— (Le sieur), maître charpentier, III, *109*.
Guiscard (Village de). *Voy.* Magny.
—— de La Bourlie. *Voy.* Bourlie (M. de La).
Guise (Ville de), I, 17 note 1, 29; II, CCXL, 794; IV, 461; V, 67, 68, 73, 74, 89, 91, 93, 114, 115, 118, 135 note 2, 141, 144, 151 note 1, 171, 181, 197; VI, 257; VII, CLI, 150.
—— (Henri Ier de Lorraine, duc de), dit le Balafré, I, 255.
—— (Henri II de Lorraine, duc de), I, 153*, 154, 209, 218, 221 à 223, 225, 259, 261, 262, 417, 418, 453, 513, 528; VII, CLXXII.
—— (Roger de Lorraine, chevalier de), I, 90*, 153, 154.
—— (Marie de Lorraine, duchesse de Joyeuse

et de), V, 198*, 276, 460; VI, 56, 57 note 1.
Guise (Élisabeth d'Orléans, duchesse de), IV, 266*.
—— (Maison de), VI, 365.
Guitaud (Marc de Noé de). *Voy.* Noé.
Guitaut (Guillaume de Pechpeirou-Comminges, comte de), I, 427*.
Guitry (Guy de Chaumont, marquis de), I, 422*.
Guilton (M. du Quesne-). *Voy.* Quesne.
Guldenlew (M. de), ministre du roi de Danemark, II, 531 note 3, 625 à 627.
Guron (M. de Rechignevoisin de). *Voy.* Comminges (Évêque de).
Guy (Pierre), forçat libéré, III², 681.
Guyane (Colonie de la), VII, 300.
Guydi (M.), subdélégué d'intendant, II, 279.
Guyenne (Collège de). *Voy.* Bordeaux.
—— (Charles de Valois, duc de), VII, 190 note 1.
—— (Duché de), VI, 215.
—— (Ducs de), VI, 109, 213.
—— (Escadre de), III, 137, 465; III², 693.
—— (Gouvernement de), I, 23, 360 à 362; II, 337, 518. *Voy.* Albret, Épernon.
—— (Province de). — Achats de blés, I, 305. — Achats de bœufs, II, 608. — Amirauté, III, 322. — Archives, V, 563 note 4. — Armement de vaisseaux, III, 426; VI, 465. — Arrestation de bohêmes, III, 502 *err.* — Assassinat d'un employé du Roi, IV, 76 note 3. — Blés envoyés, VI, 200. — Campagne de 1650, I, 24, 25, 37, 54. — Carte des côtes, III, 77 note 1. — Clergé, VI, 38, 39 note 1. — Commerce, I, 426, 491; II, 354, 409, 653, 687, 688, 746; III, 125; IV, 207, 396; VII, 230. — Communications avec la Bourgogne, II, CCLXXII. — Conversions de protestants, VI, 431, 432. — Coupes de bois, VII, 243. — Cour des aides, II, 106, 266 note 3; III², 24, 25; IV, 9; VI, 8. — Coutumes, VI, 103. — Département ministériel, II, 262. — Disette de menue monnaie, VII, 428. — Domaines du Roi, VII, 275. — Établissement de la gabelle, II, 311. — Exercice de la régale, VI, 439, 440. — Expulsion des Anglais, VI, 213, 214. — Ferme du papier timbré, II, 304. — Forçats, III, 57. — Forêts, II, 63; IV, 195 note 1, 250, 256, 288. — Forges, III, 77. — Fournitures pour la marine, III², 678; VII, 246. — Gabelles, II, 311. — Gens de mainmorte, IV, 250. — Jésuites, III², 384. — Justices en paréage, VI, 75. — Levées de matelots et de soldats, III, 328, 412, *89;* III², 45, 58, 93, 120, 121, 124, 126, 383. — Manufactures, III, 77. — Mise des côtes en état de défense, II, 334, 335, 338, 345, 346; IV, 111, 112; V, 107. — Moutons, IV, XLIX note 1. — Non-valeurs, I, 360 à 362. — Parlement, I, 360; II, 47, 302, 339 note 1, 364, 365, 590, 653, 745 note 2; III, 12, 23, 389, *39;* III², 24, 120, 124; IV, 139, 146, 220, 232 note 1, 288; VI, 7, 38, 51, 64, 212, 218; VII, 59, 104, 153, 156, 217. — Pirateries des Espagnols, VI, 465. — Prévôt général, IV, 489. — Ravages des corsaires, II, 666 note 1. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, I, 316, 360 à 362; II, 162, 166, 213, 284, 311, 334; VII, 264 note 1. — Règlements des manufactures, II, 590. — Remboursement de la fourniture du pain de munition, I, 360 à 362. — Salpêtres, VI, 318. — Séditions, I, 261, 375; II, 238, 259 note 2, 354 note 1, 363, 682; IV, 47; VI, 482, 483; VII, 416. — Sorciers, VI, 34. — Travaux publics, II, 548; IV, 571. — Ventes de grains, II, 227. — citée, I, 345, 355, 410; IV, 371; VII, 168.
Guyenne (Régiment de), I, 295.

H

Habacuc, statue, III², 241.
Habert (Le sieur), entrepreneur, IV, 536.
Habits. — ornés d'or et d'argent, II, 359, 360; VI, 54, 55. — des chevaliers de Malte, VII, 363. — des dominicains, V, 308 note 1. — des forçats, III, *31*. — des matelots, III, *140*, *141*, *143*, *148*, *151*, *203*; III², 59. — des pages, I, 411. — des paysans, II, 551 note 1. — des troupes, II, CCXXI, CCXXIV; VII, CLXXIV. — Droits sur le transport, IV, 25, 27.
Hache (Maîtres de). *Voy.* Maîtres de hache.
Hacherie (Métairie de la), VII, 393.
Haches d'armes, III, 66; III², 42, 694.
Hachette (M.), trésorier de France. — Lettre de Colbert, II, 75.
Hacquart (Le sieur), receveur des rentes d'une abbaye, I, 464*, 465.
Hacqueville (M. Le Boulanger d'). *Voy.* Boulanger (M. Le).
Hacte (M.). *Voy.* Hatte.
Hadrien, empereur, III², 239; V, 540.
Haguenau. — (Bailliage de), IV, 11. — (Forêt de), IV, 219. — (Grande prévôté de), IV, 78; V, 64. — (Landvogtey de), I, 323; IV, 71. — (Ville de), I, 327.
Haies sur le bord des chemins, IV, 499, 518, 548, 595.
Hailly (Jacques, commandeur d'), III, 333*, 334, 369, *105**. — Lettre de Colbert, V, 311.
Hainaut. — (Chambre du), dans la Chambre des comptes de Lille, V, 275. — (Intendance de). *Voy.* Talon. — (Province de), II, 6; VI, 2.
—— espagnol (Province du), IV, 438 note 2; VI, 242 à 244, 254.
Halatte (Forêt de), IV, 210, 211.
Hall (Élias), manufacturier, III, 406, 407; VII, 292, 293.
Hallebardes, III, 149, 291; III², 42, 694.
Halles. — des arsenaux, III, 368. — du domaine, II, 205. — de la marine, III, 283, 290 à 294, 309, 368, *118*, *145*; III², 378. — des villes, II, 460, 836, 838, 840; V, 538 à 541. — des villes étrangères, II, 805.
Hallet (M.), professeur à l'Université de Paris, V, 465.
Hallot (Le sieur), courrier, I, 49.
Ham. — (Domaine de), I, 522, 523. — (Gouvernement de), VI, 482; VII, 77. *Voy.* Hocquincourt, Riberpré. — (Ville de), V, 68, 72, 73, 89, 108 note 1, 111, 120, 135, 136, 144, 167, 170, 173 note 1, 189, 191, 192, 197, 213; VII, 313.
Hambourg (Ville et marine de), II, CCXLV, 60, 414, 481, 507, 609 note 1, 616, 644, 799, 801; III, 33, 89, 90, 220, 497, *6*; III², 322; VI, 321; VII, 241, 303.
Hameaux marqués sur les cartes, V, 442.
—— (M. Dyel des), conseiller d'État, VI, 18 note 1.
Hameçon (*L'*), vaisseau, III², 688.
Hamilton (Élisabeth). *Voy.* Gramont (La comtesse de).
Hamoaze (Port de), à Plymouth, III², LII.
Hamon (M.), entrepreneur, IV, 475.
Hanapier (Madame), VII, 395.
Hanches (Terre des), VII, 393.
Hanctoville (M. de), I, 513.
Hangars de marine, III, 287, *65*, *68*, *163*; III², 382.
Hanivel de Mannevillette. *Voy.* Hanyvel.
Hannebaut (Ville d'), II, CCLXI.
Hanovre (Jean-Frédéric de Brünswick-Zell, duc de), VI, 331, 338.
Hanse teutonique (La), III², 53; VII, 372.
Hanséatiques (Villes), II, 496, 507, 701 à 704, 816, 817, 832; III, 497; VI, 222, 243; VII, 302, 303.
Hanyvel de Mannevillette. *Voy.* Mannevillette.
Harandière (Le sieur Darresse de La), jardinier, V, 462.

Haras.—établis ou réformés, I, 399; II, 256, 257; III, 93, 105, 215; III², 48, 59; IV, 41, 42, 206, 214, 223 à 228, 231, 234, 239 note 2, 244, 245, 249, 272 à 274, 279, 282, 283 note 1, 284, 286, 287, 290 à 292, 295, 297, 299, 300, 569, 570; VII, 14, 15, 42 note 1, 57, 136 note 1, 243, 306, 314, 350, 357, 360, 446 note 1, 448. — placés dans le département de Colbert, III, 105; III², 48. — recommandés aux intendants, IV, 137, 239 note 1, 248. — dans les pays étrangers, VII, 359, 456.

Harcourt (Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'), VI, 54*.

—— (Henri de Lorraine, comte d'), I, 323*, 357 à 359, 364, 365, 367, 372, 386, 400 note 2, 403, 508, 510, 513, 517; IV, 79; VI, 482; VII, 152, 163.

—— (Anne d'Ornano, comtesse d'), VII, 349.

—— de Beuvron (François d'). *Voy.* Beuvron.

Harderwick (Ville de), VI, 303, 461.

Hardes (Droits sur les), IV, 25, 27.

Hardi (*Le*), vaisseau, III, *92*; III², 601, 686.

Hardi de La Trousse (Philippe-Auguste Le). *Voy.* Trousse (Le marquis de La).

Hardie (*La*), barque, III², 690, 702.

Hardouin-Mansart. *Voy.* Mansart.

Harengs (Pêche et préparation des), II, CCLXI, 564, 597 note 2, 681, 713; III, 506; III², 132; VI, 207.

Harfleur. — (Canal de), IV, 320, 321. — (Rivière de), III, 96; V, 56. — (Ville de), II, CCLX; III², 89.

Harlay (Achille II de), procureur général au parlement de Paris, I, 271*; V, 638, 639; VII, 210, 211, 213. — Lettres de Colbert, II, 69, 70, 442 à 447; III, 208; IV, 421 note 1; V, 244, 272; VI, 25 à 27, 31, 32, 42 note 1. — Lettre à Colbert, VI, 403 note 1.

—— (Achille III de), procureur général au parlement de Paris, VI, 347, 403, 443, 444. — Lettres de Colbert, II, 82; III, 62 note 1; V, 322, 323 note 6, 551 note 2; VI, 26, 35 à 39, 44, 45 note 1, 47, 48, 61, 64 note 1, 79, 94, 98, 117, 119, 124, 149, 161, 162 note 1, 165, 166, 168 à 170, 177, 179, 180, 186, 190, 324 note 2, 341, 352; VII, 139. — Lettres de Seignelay, V, 376; VI, 42 note 4, 43 note 2, 115, 192, 324 note 2; VII, 142. — Lettres à Colbert, VI, 445, 446. — Lettre à Seignelay, VI, 447.

Harlay de Bonneuil (Nicolas-Auguste), maître des requêtes, VI, 358*.

—— de Cézy (Philippe de). *Voy.* Cézy (Le comte de).

—— de Champvallon (François de). *Voy.* Paris (Archevêque de), Rouen (Archevêque de).

Harlem. — (Mer de), III², 298. — (Ville de), III², 298, 310.

Harlingen (Ville de), III², 302.

Harmonie (*L'*), flûte, III², 79.

Harnais réputés marchandises de contrebande, II, 797.

Haro (Don Luis de), ministre du roi d'Espagne, I, 418*; II, 31.

Harod de Saint-Romain (Melchior de). *Voy.* Saint-Romain (M. de).

Harouys (M. de), II, 223.

Harwick (Ville et magasin de), III², 320.

Hasardeux (*Le*), vaisseau, III, *250*; III², 350, 686.

Hasselt (Ville de), III², 627.

Hatte (M.), receveur général, II, 778 *err.*

Haubans des vaisseaux, III, 469, *149*.

Haussières des vaisseaux, III², 695.

Haut de chausses des soldats de marine, III, 487.

Hauts justiciers (Seigneurs), VI, 383; VII, 278.

Haut-passage (Droit de), II, 791, 793.

Haut-pays (Vin de), II, 745.

Haute futaie (Bois et coupes de), IV, 186, 204, 219, 220, 240, 244, 246, 286.

Haute justice (Droits de). *Voy.* Justice.

Haute lisse (Tapisseries de), II, 786; V, 518 note 1, 527, 580; VII, 382, 384.

Haute-Deule (Canal de la), IV, 438, 439.

Haute-Pierre (Maison de la), à Metz, VI, 477.

Hautefeuille (Étienne Texier, bailli d'), VII, 89*, 93.
Hauterive. — (Haras de), IV, 290, 299. — (Village et château de), VII, 5, 8, 10, 351, 352, 393.
Hautes armes pour la marine, III², 55, 61.
Hauteur (Navigation par la), III², 732.
Hautménil (Vincent Philipes de), colon canadien, III², 520.
Hautonnière (M. de La), I, 520.
Hauts bois (Coupes de), IV, 203.
Hauturiers (Pilotes). *Voy.* Pilotes.
Havane (Île de la), II, 552.
Havre (Amirauté du), II, 425; III, 492, 493.
—— (Commissariat de marine du). *Voy.* Bégon, Brodart, Danois (Le), Desclouzeaux, Dumas, Vauvré.
—— (Escadre garde-côtes du), II, 697, 698.
—— (Gouvernement du), III², 120, 124; VII, 392. *Voy.* Saint-Aignan.
—— (Ville du). — jugée par Seignelay, III², 136. — ravagée par la mer, V, 92. — reprise sur les Anglais, VI, 364. — visitée par le Roi, III, *138*. — Abandon projeté, III, 209 note 3. — Affaires de Mazarin, I, 81. — Aiguades, IV, 464 note 1. — Arsenal, III, *87*. — Artillerie de marine, III, 198. — Ateliers de marine, III, 89; VII, 289, 303. — Barres du Perrey, III, 311, 456, 457, 530, 554; IV, 464. — Bassins, III, 456, 457; III², 718; IV, 464; V, 56. — Boulets, III, 493. — Canal de Harfleur, IV, 320. — Canons, III, 182. — Carriers, V, 327. — Charpentiers de marine, IV, 348. — Citadelle, IV, 464. — Commerce, III, 220. — Construction et armement de vaisseaux, II, 475, 486; III, 48, 85, 211, 381, 429, 434, 435, 439, 441, 442, 447, 465 note 1, 488, 492, 494, 498, 530, 566, *92* note 3; III², 41, 89, 135, 511, 649, 686, 688, 690, 697; IV, 464; V, 195 note 1. — Corderie, III², 292. — Déchargement de vaisseaux, V, 397, 424. — Dépeçage de vaisseaux, III², 699. — Détention des princes, 1, 47. — Entrepôts, II, 794. — Faubourgs, V, 56. — Fontaines, IV, 464. — Forges, III, 266. — Fortifications, V, 56. — Garnison du régiment Amiral, III, 197. — Hôpital, III, 455. — Intrigues des Hollandais, III, 514 note 2. — Levées de matelots, III, 443, 444, 494; III², 121. — Magasins de marine, III, 148, 382, 454, 556, 694 à 696. — Maire et échevins, II, 725 note 2. — Maîtres cordiers, III², 567. — Manufactures, II, 725 note 2. — Munitionnaires de marine, III, 471. — Officiers d'amirauté, II, 425. — Officiers de port, III², 698. — Pêcheurs, II, CCLXI, 691. — Perte d'un navire, III, 209 note 3. — Population, V, 56. — Port, I, 95, 167, 168; III, 493, 530, 531, 554; III², 132, 474; V, 56, 91. — Prix des vivres, IV, 321. — Rade, III, 86, 489; III², 374, 530. — Sédition, III, *46*. — Sortie des blés, IV, 270. — Soumission au Roi, I, 29. — Transit de marchandises, II, 498, 510, 514 note 1, 538, 562, 566, 599. — Travaux du port et de la rade, II, 635; III, 96, 97, 209, 311, 312, 554, *78*; IV, 359 note 2, 360, 463. — citée, II, 578 note 2; III, 32, 51, 84, 260, 406, 428, 445, 450, 461, 465 note 1, 478 note 2, 489 note 2, 495, 498, 521, 530, 535 note 2, 548, 552, 555 note 1, *77*; III², 41, 45, 62, 69, 98 *err.*, 105, 117, 209, 374, 523; IV, 361 note 3, 515, 516; V, 13, 192 note 1, 311 note 2, 386 note 3, 389, 428; VI, 139 note 1; VII, 310.
Havre (*Le*), vaisseau, III², 136, 684.
Havres, II, 793, 796; III, 238 note 2, 320, 337; III², 521, 667; V, 183, 226, 442; VII, 302. *Voy.* Boulogne, Dunkerque, Marseille.
Hay (Jean), concierge, V, 464.
Haye (Bois de), V, 529.
—— (Ville de la), en Hollande, II, 422, 424, 461, 472, 489, 496, 497, 499, 500, 506, 518, 523, 524, 534, 537, 551, 554, 555, 571, 583, 588, 596, 598, 602, 604, 607, 609, 613, 617;

III, 29, 53, 133, 204, 236; III², 298, 311, 493; V, 642; VI, 28 note 5, 249, 250 note 1, 302, 323 note 2, 461; VII, 346.

Haye (M. de La), lieutenant général aux Indes orientales, III, 266 *err.;* III², 505, 508, 524, 543, 546, 547, 549, 550 note 1, 555, 556, 570, 582, 583. — Instructions de Colbert, III², 461 à 470, 511, 544, 563 note 1, 564 note 1. — Lettres du Roi, III², 561, 581.

—— (Jacob Blanquet de La), lieutenant général en Amérique, III, 266*.

Haye-Ventelet (Denis de La), ambassadeur à Constantinople, II, 491*, 845; III, 184, 188, 356; VI, 277; VII, 108, 287. — Instructions de Colbert, II, 846 à 850. — Lettre à Colbert, II, 849 note 2.

Hayet (Guillaume), commissaire de marine, III², 124. — Lettre de Colbert, III, 96*.

Head-money (Droit de), en Angleterre, II, 807, 817, 831 note 1.

Hébraïques (Langue et antiquités), V, 464, 469, 473, 484, 486, 494, 608, 610, 638, 639.

Hébreux (Livres et manuscrits), V, 377, 475, 488; VII, 460.

Héchette (Carrières d'), V, 358.

Hédicourt (M.), échevin d'Amiens, II, 592.

Hédouville (M. de Héricourt de). *Voy.* Héricourt.

Heere (M. de), maître des requêtes, I, 248 *err.*

Heilbronn (Ville d'), V, 618 note 3.

Heinsius (Nicolas), savant, V, 468, 470, 471, 473, 475, 478, 480, 592, 595, 601, 602, 609, 622, 629, 632, 633, 637, 640, 641, 645, 650. — Lettre de Colbert, V, 241*.

Helfaut (N. de Rubempré, seigneur d'). *Voy.* Rubempré.

Héliodore, tableau, III², 238.

Héliopolis (Évêque d'), VI, 93.

Hellevoëtsluis (Ville et port de), III², 295, 297, 298, 302.

Helliot (M.), payeur de rentes, II, 778.

Helmstedt (Ville et académie d'), V, 306, 468, 473, 475, 480, 482, 486, 610, 620, 625.

Hémery (Particelli d'). *Voy.* Émery.

Henau (Le comte de), V, 27.

Hendaye. — (Tour d'), V, 7, 8. — (Ville d'), III, 77 note 1; III², 99; IV, 415; V, 7, 9; VI, 212, 216, 217, 218, 484.

Hendelot de Bayancourt. *Voy.* Bayancourt.

Hennebont (Ville d'), II, 37.

Hennequin (M.), payeur des rentes, II, 756.

—— (Madeleine). *Voy.* Terron (Madame de).

Henri II, roi de France, II, 339, 843; IV, 215, 566, 594; V, 259, 261, 537; VI, LXII note 1, 86, 110, 228, 271, 289, 290, 364, 441; VII, 169.

Henri III, roi de France, I, 255; II, 842, 843; III, 139, 295; III², 270; IV, 594; VI, 217, 289, 364, 366, 374; VII, 170.

Henri IV, roi de France, I, 255, 256; II, CCXXI, 18, 19, 21, 553, 760, 786, 824, 830, 843; III², 283; IV, 594; V, 518, 527, 588, 615, 639; VI, 15, 91, 92, 218, 228, 366, 375, 441; VII, CLXXIX, 170, 255, 258.

Henri VIII, roi d'Angleterre, III², 317.

Henri IV, roi de Castille, VI, 214, 215.

Henri (Le prince), en Angleterre, III², 317.

—— (Code), VI, 366, 367, 373 à 375, 378.

Henriette d'Angleterre. *Voy.* Madame.

Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, I, 490; II, 64, 408; V, 609*, 646; VI, 271.

Henry (Jean-Baptiste), fournisseur de la marine, III, 560*, 60.

—— (Octavien), jardinier de Versailles, V, 324; VII, CXLII.

Henry (Le), vaisseau, III, 67, 69; III², 682, 700.

Herabied (M.), prêtre, V, 410.

Hérault (M.), conseiller à la Chambre de justice, II, CCVII note 2.

—— (Charles-Antoine), peintre, V, 541*.

—— (Louis-Henri), peintre, V, 541*.

—— de Gourville (Jean). *Voy.* Gourville.

Hérault (L'), rivière, IV, 307.

Herbages, III, 398; III², 504; IV, 239 note 2.
Herbelot (M. d'), orientaliste, V, 482, 483, 486, 489, 490, 492, 494 à 496.
Herbert (Le chevalier), III, *101*, *102*, *106*; III², XLVI note 1, XLVIII, XLIX.
Herbes propres à la teinture, II, 840.
Herbigny (Henri Lambert d'), intendant, II, 216, 305; III, 372; III², 45, 53, 63, 120; IV, 176, 491, 512, 554, 555; VI, 194 note 2, 277, 278; VII, 281, 318. — Lettres de Colbert, II, 98 note 2, 109*, 145, 146, 151, 177, 199, 632, 681; III, 321 à 327, 377, 378 note 2, 464; IV, 136, 145 note 2, 158 note 3, 161, 282, 479 à 482 note 1, 484, 500, 526 note 1, 542; V, 403 note 6; VI, 136, 152 note 2, 188; VII, 277 note 1. — Lettres à Colbert, IV, XXVIII note 2; VI, 442, 443 note 2; VII, 368 note 2, 443.
Herblay (Carriers d'), V, 302 note 2.
Hercule comparé au Roi, V, 610.
—— (Temple d'), à Rome, V, 540.
Hercule, statues, III², 237, 245, 259.
—— (*Les travaux d'*), bas-relief, VII, 453.
—— (*L'*), vaisseau, III, 214, 262; III², 70, 154, 684, 699.
Hérédité des charges et offices, II, 56, 249, 283 note 2; VI, 3, 8, 248.
Hérésies, VI, 436.
Hérésies (*Histoire des*), par Varillas, V, 479 note 1.
Héricourt de Hédouville (Julien de), procureur du Roi des eaux et forêts, IV, 264*.
Hérincx (M.), banquier à Paris, II, 233*, 234. — Lettre de Colbert, II, 233 note 5.
Héritages (Terres dites), IV, 196.
Héritiers responsables, VII, 195.
Herman (Le vice-amiral), III², 320.
Hermaphrodite (*L'*), statue, III², 240, 259.
Hermétique (Médecine), V, 642.
Hermières (Abbé d'). *Voy.* Pirot (L'abbé).
Hermine (*L'*), vaisseau, III, 43, 47, 48; III², 686.
Héron (Le sieur), courrier, I, 434; VII, 45.
Héronnière (La), à Fontainebleau, V, 464.
Hérouard (M.), médecin de Louis XIII, V, 533.
—— de La Rogerie (Le capitaine), III, 422*.
Hérouval (Antoine Vyon d'), auditeur des comptes, V, 417*, 466, 469, 472, 487, 490 à 493, 496; VI, 349, 350; VII, 377.
Hérouville (Terre d'), dép. Calvados, VII, 139, 393.
Herpin (Le capitaine), III, 93*.
Herse (Vialart de). *Voy.* Châlons (Évêque de).
Herte (M. de), VII, 161.
Herval (Madame d'), VI, 120 note 1.
Hervart (Barthélemy), contrôleur général des finances, I, 80*, 134, 135, 140, 159, 160, 162 à 164, 174 à 177, 212, 227, 300, 392, 393, 436, 514, 515, 517, 527, 529; II, CXCVII, CXCIX, 760 note 1; VII, 148, 165, 184 à 186, 191, 233, 390, 403. — Lettre du Roi, II, CC.
Hervaux (Le chevalier d'), capitaine de vaisseau, III, *141*, *143*, *149*.
Hervé (M. de). *Voy.* Heere.
Herville (M. d'), gouverneur de Pignerol, IV, 481, 482.
Héry (Village de), VII, 3, 13, 15.
Hesdin. — (Digue de), V, 16. — (Ville de), IV, 1; VI, 279, 482; VII, 24.
Heseque (Le sieur), directeur d'une fonderie, IV, 580.
Hesse-Cassel (Guillaume VI, landgrave de), II, CCXIII; VI, 239, 485. — Lettre de Colbert, VI, 204.
Hesse-Darmstadt (Georges II, landgrave de), VI, 485.
—— (Frédéric, chevalier puis cardinal de), III², 230*.
Hêtres, V, 336 note 1.
Heuchet (M.). *Voy.* Fauchet.
Heures manuscrites, VII, 77 note 2, 82.
Heureuse (*L'*), galère, III, *59*; III², 702.
Heureux (*L'*), vaisseau, III, 498, *220*; III², 684.
Heurtebie (Château d'), sur la Bidassoa, VI, 214, 215.

Heurtebise (Camp d'), III, 7 note 2; VI, 331, 461.
Heurtin (Le lieutenant), III, 477*.
Heux, vaisseaux, V, 199, 200.
Heuzeau (Jacques), sculpteur, V, 457.
Hevelius (Jean Hevelke, dit), savant, V, 468, 470, 471, 473, 475, 478, 480, 482, 484, 486, 600, 601, 603, 607, 609, 633, 634, 636, 643, 644, 650.—Lettre de Colbert, V, 240*.
Heyss (Le sieur), fournisseur militaire, I, 347.
Hez (Forêt de), IV, 230 note 2.
Hinard (Louis), manufacturier, II, 574*, 741, 786, 787.
Hire (Philippe de La), académicien, V, 403*, 404, 491 à 493, 495 à 498. — Lettres de Colbert, V, 407, 408 note 1.
Hireboude (M. de). *Voy.* Davoust (Jean).
Hirondelle (*L'*), frégate, III, 43, 63, *252;* III², 133, 686.
Histoire. — définie par Pellisson, V, 532. — jugée par Chapelain, V, 588. — professée, V, 493, 494, 510. — ecclésiastique, III², 52; V, 244, 467 note 2, 493, 494, 635. — naturelle, V, 524. — romaine, VII, 371.
Histoire sainte (*L'*), tapisserie, I, 219.
Historiens, V, 512, 588, 614.
Historiographes, V, 239, 242, 272, 274, 278, 383, 385, 485, 527, 589, 614; VI, 29. *Voy.* Godefroy, Varillas.
Hiven (Île de), V, 318.
Hiver (*L'*), statue, V, 391.
Hivers rigoureux, IV, 272; V, 247, 248, 253, 260; VII, 295.
Hoc (Retraite du), dép. Seine-Inférieure, III, 96.
Hoca (Jeu de), VI, 54, 77 note 2.
Hocco introduit en France, V, 311 note 2.
Hochheim (Vin de), VII, 95.
Hocquincourt (Armand de Monchy, abbé d'), V, 502*, 504.
—— (Charles de Monchy, maréchal d'), I, 61*, 114, 153; V, 502; VI, 482; VII, 150, 158.
—— (Georges de Monchy, marquis d'), gouverneur de Péronne, VI, 482*.
Hodencq (Alexandre de), vicaire général, VI, 489.
Hogue (Cap de la), III, 77, 78.
Holands-Diep (Rivière de), III², 297.
Holbein (Hans), peintre, VII, 385.
Hollandais. — attirés dans les manufactures françaises, II, 508, 523, 524, 748; III, 125, 134, 153, 190, 199, 244 note 2, 469, *54;* III², 493; IV, 361 note 3; VI, 97; VII, 441. — correspondants des compagnies de commerce françaises, II, 475. — critiquant la marine française, III, 103, *158;* III², 651. — établis en Espagne, II, 536, 587, 648 note 3. — établis en France, II, 500, 664, 665; IV, 549 note 2. — exclus de France et des colonies, II, 122, 519; VII, 250. — hérétiques, III², 620. — inférieurs comme marins aux Anglais, VI, 265.—jaloux des compagnies de commerce françaises, II, 496.— jugés et détestés par Colbert, II, CCLXIV, CCLXX, 18, 409, 414, 422, 423, 457, 458, 460, 462, 463, 473, 475, 481, 488, 489, 499, 500, 506, 518, 523 à 525, 534, 537, 549, 554, 555, 558, 559, 583, 588, 589, 597 à 599, 602 à 604, 607, 609, 610, 613, 614, 618, 642, 659, 677, 726; III, 45, 53, 101, 133, 216 note 1, 251, 252, 295, 329 note 1, 338, 436, 482, *33;* III², 62, 86, 305, 306, 458, 462, 467, 482, 487, 491, 493 note 1 à 495, 614, 740; V, 22; VI, 245, 263, 264, 287, 459; VII, 230, 252, 307.— maîtres du commerce de la France, II, CCLXX; VII, 240, 241. — prisonniers en France, III, 503. — servant d'intermédiaires commerciaux entre la France et l'Angleterre, I, 491. — Ils se font un jeu de violer les traités, II, 457. — Ils font le commerce des nègres, III², 485, 488. — Ils frelatent et falsifient les produits français, II, 463, 549, 597 note 2, 606 note 2, 626, 631. — cités, VI, 222.
Hollande (République de). — Achats de blés, II, 52. — Agents français, VII, 440. — Alliances, II, 413, 414; III, 33, 50, 53, 59, 60, 70, 72, 82, 518, *21;* III², 407;

V, 107; VI, 244 à 246. — Ambassadeurs de France, I, 287; III, 28 note 2, 29 note 2, 34; III², 62; V, 628; VII, 303. *Voy.* Croissy, Estrades, Pomponne, Thou. — Ambassadeurs en Angleterre, III, 451. — Ambassadeurs en France, I, 285; II, 422, 598; VI, 159 note 2. *Voy.* Boreel, Grotius, Weede. — Ambassadeurs près la Porte, II, 843, 844. — Amirautés, III², 301 à 304. — Argent importé, II, 690. — Armements contre la France, II, 609. — Arsenaux, III², 307 à 314. — Artillerie de marine, III², 35, 37. — Avantages de la situation maritime du pays, III², 325. — Bancs de sable, III², XLV. — Blanchisseries, II, CCLXI. — Blessés soignés, III², 117. — Calèches, I, 436. — Camelots, II, 592. — Capitulations avec la Turquie, II, 845. — Cartes marines, III², 482. — Catholiques, I, 287. — Change, II, 410 à 412, 424. — Chapeaux, II, 692. — Chevaux, IV, 282, 291, 569. — Colle, V, 520. — Colonies, II, 430, 457, 458; III, 252, 265; III², 197, 200, 407, 443, 458, 462, 463, 466, 467, 485, 601, 612 à 614, 626, 628, 637; VI, 264. — Commerce, II, CCXIII, CCXXX, CCLVIII à CCLX, CCLXV à CCLXIX, CCLXX, 122, 123, 241, 409, 448, 456 à 458, 463, 464, 468, 488, 489, 495 note 1, 506, 537 note 1, 538, 549, 550, 552, 558, 559, 562, 568, 571, 597 note 2, 601, 605, 607, 610, 616, 618 note 1, 626, 629, 642, 647, 648, 658 à 660, 690, 695 à 698, 701, 702, 706, 707, 745, 746, 799, 800, 816, 817, 831 note 1; III, 7, 223, 454, 481 note 1, 483, 496, 497, 540, 541, *106;* III², 25, 133, 201, 400 note 1, 477, 487, 493 note 1, 495, 498, 500, 564, 669, 670, 735, 738; IV, 422; V, 223; VI, 231, 243, 261, 266; VII, CLXXIII, CLXXV, CLXXIX, 230, 232, 240, 243, 244, 247, 250, 302. — Commissionnaires des marchands hollandais en France, II, CCLIX, 664, 665. — Compagnie des Indes, II, CCLIX, CCLX, CCLXVI, CCLXVIII, 457, 458, 472, 523, 534, 537, 554, 555, 618, 678; III, 461, 506; III², 419, 425, 426, 441, 462, 509; VII, CLXXIX. — Consuls à l'étranger, II, 710; III, 60. — Correspondants de Colbert, III, 89. — Corsaires, II, 653 note 1, 666; III, 460, 497, 548, 553, 554, 568, *68;* III², 132. — Côtes, II, 690; III², LI. — Cuivre, I, 164. — Draps, II, CCLVII, 576, 669, 712, 739, 744, 748, 799, 837, 847; VI, 96. — Droit de timbre, VII, 413. — Droits sur les marchandises françaises, II, 462, 496, 506 note 1; III², 740. — Écluses ouvertes contre le Roi, VI, 303, 461. — Envoyé de Moscovie, II, 620. — Espions de Colbert, II, 464 note 1, 473, 605. — États généraux, I, 286, 287; II, CCLXVI, 250, 422, 424, 448, 461, 462, 464, 468, 472, 473, 496 à 500, 506, 518, 525, 551, 554, 556, 571, 583, 588, 589, 597, 599, 602 à 605, 609, 617, 676 à 678, 691, 795 note 2; III, 29 note 2, 32, 33, 35, 53, 60 note 2, 72, 82, 93 à 95, 204, 447, 450, 460, 527, *104, 107;* III², XLVI, 298, 301, 302, 407, 411, 494, 611, 612, 637, 651; V, 473, 601; VI, 202, 243, 246, 287, 334, 485; VII, 302, 347, 441. Mémoire du Roi, III, 60 note 2. — Exclusion des manufactures et denrées françaises, II, 497, 500, 518, 524, 551, 554, 583, 588, 597, 602, 609, 613, 614, 677. — Exportation en France des produits hollandais, II, 598, 599, 602 à 605. — Factions intestines, VI, 245, 246. — Faïences, V, 548. — Flotte des Indes orientales, II, 457; III, 448, 452. — Foi batavique flétrie par Colbert, II, 409, 457. — Fondation de la république, II, CCLXVII, 18, 448. — Fonderies, III, 66. — Fournitures pour la marine anglaise, III, 115 note 1. — Fournitures pour la marine française, II, 50; III, 8, 31 à 36, 44, 66, 68, 78, 261, 266, 270, 382. — Français domiciliés dans le pays, II, 500, 664; VI, 295. — Guerres avec la France, II, CCXXXVI, CCXXXVII, CCXL à CCXLV, CCXLVII, CCXLIX à

CCLI, CCLIII, 135, 250, 255, 258 note 4, 268, 277, 279, 283, 289, 299 à 303, 306, 311, 320, 323, 324, 331 à 334, 338, 340, 341, 343, 345, 349, 350, 354 note 2, 359, 369 note 1, 571, 610, 646, 647, 652, 658, 663, 664, 666 note 1, 676, 683, 685 à 687, 690, 691, 770; III, 251, 252, 380, 406, 408, 412, 414, 415, 426 à 429, 431, 432, 436, 439, 440, 444 à 447, 449 à 451, 454, 456, 460, 465, 471 à 474, 481, 483, 484, 490, 491, 493, 496, 504 à 507, 514, 518, 520, 523, 527, 537, 540, 548, 558, 567 à 569, *2, 11, 15, 16, 19* à *21, 23, 26, 27, 33, 34, 42, 60, 67* à *73, 81* note 4, *89, 91, 97, 101* à *103, 106, 107;* III², XLIII à LVII, 86, 88 à 90, 99, 103, 111, 112, 114, 143, 147, 149, 193, 194, 200, 210 à 215, 539, 549, 557, 561, 563, 573 à 576, 578, 583, 591, 611 à 613, 626, 627, 631, 637, 717, 730, 734, 739; IV, 89, 97, 104, 107, 110 à 113, 123, 266, 269, 382, 579; V, 64, 66, 71, 76, 77, 79, 80, 82, 85, 92, 94 à 96 note 2, 99 à 107, 111, 118, 122 note 2, 124, 128, 133, 137, 138 note 1, 143 note 1, 153, 158 note 1, 163, 170, 171, 175, 184, 187, 188, 193, 196, 199, 208, 331, 332, 347 note 1, 358, 365, 372, 373, 376, 382, 383, 402, 541, 549, 550, 552, 560, 567, 584, 648, 649; VI, 287 à 305, 310 à 312, 319 à 321, 326 à 335, 339, 459 à 462; VII, CLXXX, 63, 244, 251, 260, 325, 362, 404, 428. — Goudron, III, 223 note 3. — Impositions, II, 609. — Imprimeries arméniennes, III, 180; V, 410 note 1. — Imprimeurs, V, 625. — Industrie et activité des habitants, II, 18. — Intérêts de Mazarin, I, 101, 106. — Jugements portés par Colbert sur la Hollande, II, 18; VII, 251. — Législation, VI, 373. — Libelles imprimés, VII, 347. — Linges, II, CCLX. — Magasins de marine, III², 306 à 314. — Manufactures, II, CCLXIX, 48, 455, 480, 574, 692, 739. — Marbres, V, 363 note 2. — Marchands français, II, 498. — Marine : comparaison et relations avec les marines étrangères, II, 465, 551; III, 14 note 1, 93 à 95, 199, 211, 234, 236, 247, 265, 275, 282, 283, 295, 309 note 1, 312, 313, 337 à 339, 342, 346, 416; III², 55 à 57, 290 à 314, 600, 675, 715, 717, 732, 733. — Marine: construction, armement et mouvements des vaisseaux et escadres, I, 182, 211; II, CCLVIII, CCLXVI, CCLXVII, 334, 338, 343, 345 note 2, 433, 462 à 464, 530, 571, 597 note 2, 609, 610, 637, 646, 650, 666, 690; III, 31, 312, 412, 414 note 1, 415, 429, 431, 485, 514 note 2, 516, 518, 520, 536, 566, *6, 35, 68, 69, 71* à *73, 78, 81* note 4, *101, 103, 159;* III², XLVI à LVI, 94, 180, 193, 270, 293, 295, 304 à 308, 312, 314, 575, 576, 585, 591 à 594, 600, 601, 612, 616, 631, 651, 652, 734; IV, 107, 110, 112, 113; V, 99 à 101, 104 note 1 à 107, 111; VI, 264, 269, 294, 320, 321; VII, 440. — Missions d'ingénieurs et marins français, III, 34, 35, 37, 54, 199, 211, 236 à 238 note 2, 255, 302, 336, 342, 351, 403, *196* note 2; IV, 347, 348, 351, 453; V, 81 note 1. — Monnaies, II, 543. — Naturalisation de Français, II, 552. — Ouvriers français qui y sont attirés, II, CCLVIII. — Péages du Rhin, II, 612, 618. — Pêcheries, II, 597 note 2, 603, 609, 691, 713. — Pelleteries, II, CCLXI. — Points de dentelle, VII, 240. — Ports, III, 36, 37, 302 note 1; III², 306 à 314; V, 16, 22. — Puissance, II, 123, 463; VII, 230, 252. — Raffinage des sucres français, II, 477, 559, 600 note 1, 601. — Rappel des Français qui y sont domiciliés, II, 500; VI, 295. — Receveur général des finances, VII, 440. — Relations avec l'Angleterre, II, 410, 433, 457, 460, 496, 499, 554, 808, 809, 811, 812, 816; III, 29 note 2, 82, 204, 239, 252, 295, 408, 444, 548, 566, *33* à *35, 68;* III², 320, 340, 341, 411, 443, 574, 575; V, 199; VI, 244, 245, 260, 266, 267. — Relations avec le Brandebourg, VI, 250. — Relations

avec les Caraïbes, III², 487. — Relations avec l'Espagne, II, CCLXV, 448; III, 518 note 2, 21, 27; VI, 220, 263. — Relations avec la Moscovie, II, 617. — Relations avec la Porte, II, CCLVIII. — Relations avec le Portugal, II, 456, 457; III², 564; VII, 372. — Relations avec la Suède, VI, 202, 394. — Relations diplomatiques avec la France, II, CCLXVII, CCLXVIII, 52, 289, 461 à 464, 499, 500, 506, 552, 571, 810; III², 637; VI, 239, 346, 348; VII, 306. — Résident en Suède, V, 470, 473, 475, 480, 640. — Richesse du pays, VII, 250. — Savants, V, 592, 594, 596, 601, 613, 632. — Sels, II, 667. — Serges, II, 591. — Soies, VII, 240. — Supériorité sur la France, II, 489. — Tabacs, VII, 407. — Tarif des droits d'entrée, II, 588. — Teintureries, III², 25. — Terrasse employée dans les constructions, V, 301 note 1. — Toiles, II, CCLXII, 790, 793; III², 342; VII, 242, 289. — Traités de commerce avec la France, II, 496, 498, 500, 506, 604, 678. — Transit de marchandises, VII, 95 note 2. — Valeur des espèces, II, 543. — Voyage de Seignelay, III, 403; III², 35, 290 à 314. — citée, I, 203; III, 83, 84; VI, 220; VII, 233.

Hollis (Le lord), ambassadeur d'Angleterre en France, II, 809 à 814, 825.

Holstein. — (Duché de), V, 625. — (Maison de). *Voy.* Danemark (Rois de).

Homélies en grec, VII, 461.

Homère, poète, V, 588.

Homère, bustes et statues, III², 246; VII, 387.

Hommagers de l'archevêque de Toulouse, IV, 303.

Hommages féodaux, IV, 571; VI, 103, 106; VII, 352, 410.

Homme (M. d'). *Voy.* Ribeyre (M. de).

—— (Antoine de L'), forçat libéré, III², 681.

Honfleur. — (Gouvernement de), III, 493. *Voy.* Demons. — (Ville et port de), II, 691; III, 96, 97, 441, 492; III², 474; IV, 456, 515, 516 note 2; V, 215.

Hongre (Étienne Le), recteur de l'Académie de peinture et de sculpture, VII, CLVIII*.

Hongrie. — (Cuivre de), III, 534. — (Rois de), V, 385 note 3. — (Royaume de), II, 629; VII, 236.

Honneurs. — entre marines différentes, III, 207. *Voy.* Saluts. — rendus aux ambassadeurs, III, 210.

—— de l'église, III², 605, 621, 642, 657.

Hoorn (Ville de), III², 295, 299, 302.

Hôpital (François, maréchal de L'), comte du Hallier, I, 21*, 32, 49, 303, 370, 371.

—— (François, marquis de L'), I, 296*, 453.

—— (Nicolas, maréchal de L'), duc de Vitry, I, 453*.

—— (Françoise Mignot, maréchale de L'), I, 370*, 371; VII, 222.

—— (Pierre de L'), sieur de La Brosse, commissaire royal au synode de Charenton, VI, 99*.

—— (Moulin de l'), VI, 212.

—— de Sainte-Mesme (Anne de L'). *Voy.* Sainte-Mesme.

Hôpitaux. — des galères, I, 400; III, 19, 57, 242, 280, 297, 573, 12 à 14, 32, 38, 39, 61, 183 note 2, 184, 218, 219; III², 168 note 1, 359, 369, 372 à 374, 654; VI, 48. — de marine, III, 437, 447, 455, 7, 27, 242; III², 92, 97, 102, 161, 168, 382, 731. *Voy.* Saint-Mandrier, Toulon. — particuliers, VI, 119; VII, 379. — à l'étranger, VI, 217.

—— et hôpitaux généraux des villes. — établis, II, 654, 656; IV, 46, 71, 72, 125; VII, 313, 315. — interdits, VI, 119. — Ils doivent être œuvre de charité volontaire, IV, 125. — Ils touchent une part des amendes, IV, 577, 579, 596; V, 536, 546 note 1, 551; VII, 439. — Administrateurs, I, 539; II, CCLX; III, 13, 38, 39, 218, 219; III², 168 note 1; VI, 437; VII, 379, 397. — Commis, III, 7 note 2. — Comptes, IV, 72 note 2. — Contrôleurs, III, 7 note 2. — Coupables enfermés, VI, 75 note 1. — Directeurs, III, 7 note 2, 131; VI, 399. —

Dotations, III, *13;* III², 453. — Droits de chauffage, IV, 205, 312. — Économes, III², 92. — Filles envoyées aux colonies, III², 476, 649. — Gueux enfermés, VI, 47. — Legs et subventions, I, 539; III², 452, 453, 542, 557, 581; VI, 200; VII, 379, 397. — Pauvres enfermés, II, 656. — Privilèges, II, CCLXII. — Revenus, II, CCXXXV, CCXXXVI, CCLX; III², 657; IV, 158 note 3; VII, 313. — Travail des pauvres, II, CCLX, 840, 841. — cités, V, 658.

Hôpitaux (Vaisseaux-), III, 165, 195, 227, *229, 233;* III², 92, 461, 662, 701.

Horace, poète, III², 247, 248.

Horaces (Tombeau des), près de Rome, III², 246.

Horaires (Points et arcs), V, 517.

Horlogers. — de l'Académie des sciences, V, 494. — du Roi, V, 497 note 2. — logés au Louvre, V, 527.

Horloges, II, 799; V, 294, 464, 468, 473, 478.

Hosdier (Le sieur), agent de Colbert, VII, 42 note 1, 57, 60 note 1, 70, 129 note 1, 221, 372, 375, 376, 381.

Hospices, II, CCXXXV.

Hospitalières (Religieuses), III, 437.

Hoste (Jean-Marie L'), avocat, VI, 7 note 1, 377*, 398, 399.

Hôtel (Maîtres d') du Roi. *Voy.* Maîtres. — (Prévôté de l'). *Voy.* Prévôté. — (Requêtes de l'). *Voy.* Requêtes.

Hôtelage (Droits d'), V, 558.

Hôteliers, VI, 51.

Hôtelleries, VI, 437.

Hôtels. — des Ambassadeurs, V, 568. — de Bourgogne, V, 565; VI, 118 note 3, 406 note 1. — de Colbert. *Voy.* Paris. — des Gobelins, V, 518. — des Invalides. *Voy.* Invalides. — de Jacques Cœur, à Bourges, V, 435; VII, 393. — du Maine, à Saint-Germain, VII, CXLIII, CXLV. — des Mousquetaires, V, 556. — de Provence. *Voy.* Paris.

Hôtels de ville. — Archives, V, 409. — Assemblées, VII, 401. — Chambres de communautés d'ouvriers, II, 834. — Greffes, II, 839; IV, 46 note 3, 138, 248, 688, 833. — Officiers, IV, 38. — cités, II, 440, 544, 595, 839, 841; III, 66, 184; IV, 46 note 3, 125, 138, 160; VII, 123, 371. — *Voy.* Auxerre, Bordeaux, Bourges, Lyon, Marseille, Orléans, Paris, Rouen.

Hôtels-Dieu, I, 539; II, CCXXXV, 656 note 1; VI, 437; VII, 379, 397.

Hotman de Fontenay (Vincent), intendant, I, 248*, 263, 303, 306, 307, 311, 316, 318, 319, 360, 362, 410, 411; II, 3*, 348, 760 note 1; III², 523, 526, 530, 532 note 1; IV, 209, 565; VI, 7 note 1, 370 à 372, 377 à 379, 381, 388, 390, 398 à 400; VII, 263, 404. — Lettres de Colbert, II, 5, 16, 242; III², 524, 525; VI, 34, 90; VII, 218, 413.

Houdancourt (J. de La Mothe-). *Voy.* Mothe-Houdancourt.

Houël (Les sieurs), colons, III², 407*.

Houesneau (Le), ruisseau, VI, 461.

Houëtreville (Madame d'), I, 511.

Houille (Mines de), IV, 595, 596.

Hourdon (Le sieur), fermier de Colbert, VII, 393.

Hourlier (M.), VII, 435.

Houssaye (Nicolas Le Peletier de La), maître des requêtes, VI, 398*, 399, 401.

—— (Le capitaine de La), III², 545.

Houssot (M.), secrétaire des commandements de la Reine, I, 451 *err.*

Hozier (Pierre d'), généalogiste, VII, CLXXXIV.

Hubac (Laurent), charpentier de marine, III, 43*, 63, 77, 78, 146, 211 note 1, 243, 244, 255, 263, 283 note 1, 309, 340 note 2, 342, *82* note 2.

—— (Étienne), constructeur de marine, III, 199 note 1, 255, 283 note 1, 309 note 1, 351, 403, 433, 436, *237;* III², 79, 702. — Lettres de Colbert, III, 199*, 211, 234.

Hubbert (Le contre-amiral), III², 320.

Hubert (Le sieur), agent de Mazarin, I, 204.

—— (M.), commissaire général de marine, III, 434* à 436, 450, 544, 557; III², 45, 62, 117, 120, 121, 124, 198, 199;

V, 218, 311 note 2. — Lettres de Colbert, III, 466, *142* note 1.
Hubert (Le sieur), munitionnaire de marine, III, 181.
—— (M.), receveur général des finances, II, 777.
Huchet (M.), procureur général au parlement de Bretagne, III, *208* note 2. — Lettre de Colbert, II, 285.
Hudson (Détroit d'), III, 239; III², 493, 633.
Hue de Miroménil. *Voy.* Miroménil.
Huet (L'abbé Pierre-Daniel), V, 467, 468, 470, 473, 474, 476, 479, 481, 484, 485, 491 à 493, 496, 592, 608.
Huguelas (Le sieur d'), raffineur, II, 568.
Hugues (Le capitaine), VII, 355, 356.
Hugues-Capet, roi de France, VI, 213, 214.
Huiles. — Fabrication et commerce, II, CCXVII, CCLX, CCLXI, 736, 737, 790, 793; III, 132, 170, 488, *139, 244;* III², 519; IV, 589; V, 466; VII, 39, 240. — *Voy.* Baleine, Colza, Lin, Poisson, Rabette.
Huillier (M. L'), II, 736.
Huis coupé (Vente à l'), II, 168.
Huissiers. — abandonnant leurs charges, II, 268 note 1. — assassinés dans l'exercice de leurs fonctions, II, 325. — employés au recouvrement des contributions, II, 71 note 3, 98 note 2, 99, 112, 139, 140, 161, 166, 184, 213, 224, 257, 290, 393; IV, 248; VII, 268, 269, 444. — faisant des saisies, IV, 578. — touchant les amendes, VI, 391. — Ils ne peuvent être protestants, VI, 181. — Ils sont trop nombreux, VI, 21. — Attributions, VI, 373. — Droits perçus, VI, 9. — Exactions et concussions, II, 202, 763. — Hérédité des offices, II, 249. — Signification des arrêts, VI, 131. — Style de procédure, II, 278. — Taxe de confirmation, II, 268 note 1, 365, 385.
—— des assises seigneuriales, VII, 352. — de la chaîne, VII, 441. — de la Chambre des comptes, IV, 159 note 2; VII, 315. — du Conseil, VI, 370. — de la cour, VI, 391.
Huit (Pièces de), monnaie espagnole, II, 430.
Huitième (Droit de), VII, 264.
Huitième denier de la résignation, II, 242.
—— denier ecclésiastique et laïque, II, 97, 134, 163, 165, 188, 206, 214, 374, 379, 380, 385.
Humeur des arbres, III, 309.
Humières (Louis de Crevant, maréchal d'), VI, 350*, 461.
—— (Louise-Antoinette de La Châtre, maréchale d'), VI, 118*, 230 note 1.
Humiliation (Religieuses de l'), à Venise, III², 264.
Hunes et huniers des vaisseaux, III², XLVIII, 660.
Huningue (Ville d'), V, 72; VII, 273.
Hurault de Saint-Denis (M.). *Voy.* Saint-Denis (Hurault de).
Hurel (Le sieur), associé de Riquet, IV, 314.
Hurtebize (Camp d'). *Voy.* Heurtebise.
Hurtrel (Le sieur), sculpteur, V, 395*, 409, 424.
Huss (Jean), I, 342.
Huttes pour les quarantaines des troupes, III, 135.
Huy (Ville de), I, 155.
Huygens (Christian), astronome, V, 304 note 3, 305, 468, 473, 475 à 478, 480, 482, 484, 486 à 488, 494, 523, 524, 607, 609, 632. — Lettre de Colbert, V, 304*.
Huys (Camp de), VI, 298.
Hyacinthes, fleurs, III, 306, 319; V, 303 note 1.
Hydrographie. — Écoles et professeurs, III, 75, 102, 163, 230, 244, 296, 325, 326, 464, *192;* III², 44, 58, 140, 381, 722, 724. — Études de Seignelay, III², 5, 14.
Hyères (Îles d'), III, *14* à *16*, *27*, *52*, *100*, *213*, *249*, *251;* III², 158, 162, 163, 169, 174, 178, 187, 361, 365, 371, 699.
Hypothécaires. — (Créanciers), II, CCIX. — (Rentes), VII, 220, 221.
Hypothèques. — sur les biens des comptables, II, 764. — sur les rentes, II, 243 note 2, 756, 767, 768. — Législation, II, 332, 333; VI, 398.

I

Idolâtres convertis, VI, 124 note 2.
If (Le château d'), III, 318, *238;* III², 152; V, 98.
Ifs, arbres, V, 324 note 4, 336 note 1, 371.
Igoville (M. d'), gentilhomme rebelle, I, 376, 509, 510.
Île Notre-Dame, à Paris. *Voy.* Paris.
Île royale (Fontaine de l'), à Versailles, V, 370, 371; VII, CLIV, CLV, CLIX, CLXVII.
Île-de-France. — placée dans le département de Colbert, III², 47. — Prévôté. *Voy.* Prévôt de l'île. — Produit des ventes de bois, II, 777. — Receveur général des bois, IV, 194. — Recouvrement des droits des cinq grosses fermes, II, 232 note 3. — Réformation des forêts, IV, 184 à 187, 204, 213 note 2, 258, 564, 565. — *Voy.* Paris (Généralité de).
Île-de-France (*L'*), vaisseau, III, 246, 300; III², 682.
Île-Dieu (Île de l'), II, 644 note 2; III, 565, 77 note 1.
Île-en-Jourdain (Maîtrise de l'), IV, 235.
Îles, II, 33, 430, 457, 458, 490; III², 104, 398, 399, 613, 614; V, 382, 425; VI, 219.
—— et îlots, II, 307; IV, 51.
Îles françaises de l'Amérique. — mises en état de défense, III, 252, 431; III², 149, 410, 411, 576, 591, 593, 594, 612, 628, 629. — placées dans le département de Colbert, III, 90, 92. — Administration, III², 590, 591, 630, 742. — Bannis envoyés de France, VI, 424. — Bestiaux envoyés de France, II, 612 note 1, 637 note 3. — Commerce, II, CCLXIX, 122, 487, 530, 531, 563 à 565, 568, 580, 595, 627; III, 158, 401, 22, *81* note 4, *218;* III², 197, 198, 377, 403, 512, 541, 551, 560, 561, 579, 580, 599, 618, 640, 669 à 674; VI, 247. — Commerce des étrangers, II, CCLIX, CCLX, CCLXVI. — Concessions des compagnies de commerce, II, 637; III², 406. — Conseil souverain, III², 408. — Défrichements, III², 400. — Denrées envoyées de France, II, 608; III², 592. — État sanitaire, III², 408. — Évêque, III², 672. — Exclusion des étrangers, II, 122, 523, 626, 631 note 3, 657; III, 185; III², 400, 407, 483, 551; VII, 250. — Exercice de la religion réformée, IV, 6. — Ferme du Roi, II, 774. — Filles envoyées de France, III², 649. — Gouverneurs, II, 487. *Voy.* Baas, Blénac. — Infanterie, III², 625. — Intendants, III², 649. *Voy.* Bégon. — Introduction et emploi des esclaves, II, 577 note 1; III², 409. — Levées de matelots et de soldats, III, 88, 412, 414 à 416. — Lieutenants généraux, III², 70. — Monnaies françaises, VII, 425. — Produits divers, II, CCLXX, 531; V, 343. — Sucres, II, 477, 478, 568, 592 note 1, 600 note 2, 647. — Tabacs, II, 376, 377 note 1, 852; III², 540; VII, 404. — Trafic fait par des vaisseaux de guerre, II, 483; III², 610, 658, 724. — Vaisseaux et escadres envoyés de France, II, 789; III, 516, 523, 560, 563, *22, 73, 85, 86, 103;* III², 75, 84, 89, 90, 99, 398, 399, 482, 583, 610, 611, 649, 658, 697, 698, 729, 734; VI, 320. — Viandes envoyées de France, II, 600. — citées, III, 51, 269; III², 199, 388, 614, 632 note 1, 699, 727; VI, 409.
Ilets (Baronnie des), au Canada, III², 519 note 1.
Illinois (Les), sauvages, III², 618, 647.
Illuminations, V, 551.
Illustre (*L'*), vaisseau, III, 94; III², 682.
Illyricus (Mathias Francowitz, dit Flacius), théologien, VII, 135 note 1.
Îlots. *Voy.* Îles et îlots.
Imans de mosquée, VII, 453.
Imbert (M.), capitaine au régiment de Champagne, VII, 102.

Immeubles saisis et confisqués, II, CCV, 350, 359; IV, 61 note 1, 219 note 3.
Immunités suspendues et détruites, VI, 379 à 381, 383, 384, 386, 388.
Impératrices de Constantinople, III², 251.
Imperiali (Famille), à Gênes, III², 284.
Impies poursuivis, VI, 25.
Importation. — Commerce, I, 195, 196, 215, 416, 424, 426, 491; II, CCIV, CCLVII, CCLIX à CCLXIII, CCLXVI à CCLXXII, 48, 122, 162, 241, 306, 310, 406, 414, 419, 421, 452, 476 à 478, 480, 488, 489, 499, 519, 530, 543, 563, 565, 582, 593, 595, 647, 655, 676, 699, 712, 736, 737, 744, 796, 804 à 832, 842 à 850; IV, 168, 244, 262, 266, 291, 304, 438, 439; VII, 272, 273, 286, 290, 302, 303. — Interdictions, II, 482, 553, 594, 602, 603, 668, 669, 698. — *Voy.* Animaux, Argent, Bas, Béliers, Bestiaux, Blés, Bois, Chevaux, Cuivre, Damas, Denrées, Draperies, Draps, Farines, Fer, Glaces, Laines, Marchandises, Or, Plomb, Poudre, Soie, Sucres; Contrebande, Entrée, Équivalent, etc.
Impositions diverses. — demandées par les communautés, VI, 308. — extraordinaires, II, 242; IV, 572. — faites par les États provinciaux, IV, 440; VII, 279. — faites par un parlement, II, 101. — foraines, II, 790, 791. — municipales, IV, 572. — des Terres adjacentes, II, 280. — pour les fournitures des troupes, VII, 227. — pour la guerre de Hollande, IV, 579. — pour la réparation des églises, VI, 122. — pour la liquidation des dettes des communautés, IV, 173 à 175, 178. — pour les travaux publics, IV, 451, 480, 485, 493 note 2, 497, 502, 506, 509, 511 à 513, 541, 548, 550, 553, 555, 557. — sur les biens des ecclésiastiques, VII, 441. — sur les malles des Gueldrois, VII, 231. — sur les vaisseaux, III, 326. — *Voy.* Taxes.
—— en général. — contrôlées par le contrôleur général, VII, 403. — rachetées, II, CCXVII. — Elles doivent être également réparties, II, 13, 14, 36, 71, 72, 75, 76, 98, 129, 132, 133, 145, 148, 155, 162 à 164, 170, 172, 299, 300, 374, 378, 394; IV, 34, 35, 76, 248, 249, 253; VI, 80 note 1; VII, 171, 176, 280. — Elles doivent être proportionnées aux facultés de chacun, II, 204. — Elles ne peuvent être faites sans une commission du Roi, II, 185; IV, 173 à 175, 513; VII, 277 note 1, 320. — Abonnements, I, 306; II, 7, 418; III, 427; III², 93, 104, 383. — Crues et augmentations, II, CCXXX, CCLXIX, 23, 785 à 787; IV, 57, 58, 60, 133, 597; VII, 284. — Diminutions et décharges, I, 317, 320, 361, 535; II, 5, 8, 10, 58, 88, 96, 106, 114, 117, 125 à 127, 137, 138, 141, 146, 172 à 175, 178, 210, 255, 337, 380, 385, 566 note 3, 593, 751, 753, 755, 779, 796; III², 512, 538; IV, 27, 37, 120 à 122, 154, 297; VI, 147, 472; VII, CLXXI, CLXXVI, 239, 254, 266. — Établissement et règlement, I, 335; II, CCXXVIII, CCXXXIV, 72, 75, 76, 96 à 98, 100, 113, 117, 119, 132, 164, 167, 175, 184, 186, 200, 201, 204, 207, 210, 211, 217, 219, 224, 241, 249, 252, 255 à 258, 284, 295, 297, 299, 301, 305, 330, 331, 343, 349, 354, 357, 374, 378, 390 à 392, 395, 691; III², 383; IV, 2, 36, 75, 76, 81, 149, 160, 251, 252, 296, 297, 459, 491, 528, 529, 542; VI, 22; VII, 167, 196, 197, 250, 257, 267, 320. — Exemptions, II, 787; III², 680; IV, 572, 596; V, 519 note 1; VII, 439. — Lois qui président à leur rentrée, I, 360; II, 16, 17, 74; VI, 246; VII, 176, 235, 236. — Montant en 1659, VII, 175. — Recouvrements, I, 295, 314, 316, 317, 361; II, 7, 16, 17, 70 à 74, 76, 78, 87, 97, 98, 106, 112, 132, 144, 202, 208, 210, 212 à 214, 219, 220, 226, 227, 231, 232, 234, 240, 242, 243, 249, 254, 264, 269, 274, 289, 291, 295, 299, 305, 312, 313, 320 à 322, 330, 353, 354 note 2, 356, 371, 374, 394, 750, 762, 782; IV, 35,

36, 38, 137, 217 note 1, 248, 253, 263, 279, 282, 311, 331; VI, 80 note 1, 173, 178, 188, 207; VII, CLXXX, 171, 176, 196, 206, 235, 237, 268, 269, 315. — Recouvrement aux colonies, III², 396, 447, 559, 572, 599, 607, 608, 616, 634, 640. — Recouvrement dans les provinces frontières, VII, 317. — Usages qu'en fait le Roi, III, 196. — *Voy.* Affaires extraordinaires, Aides, Capitation, Droits, Étapes, États (Pays d'), Fermes, Gabelles, Rôles, Sels, Taille, Taillon, Taxes, Ustensile, etc.

Impôt. — (Chambres d'), II, 121. — (Greniers d'), II, 115, 121, 239; IV, 34, 37; VII, 262. — (Provinces d'), IV, 36.

Impôts et billots de Bretagne (Ferme des), II, CCXVII, 56; VII, 206, 265, 266.

Imprescriptibilité. — du cens, IV, 601. — du domaine royal, IV, 249; VII, 281. — du droit de régale, VI, 440.

Impression en taille-douce, V, 494.

Imprimeries. — arménienne, à Marseille, V, 409, 410. — royale, V, 444, 445, 617, 619. — des fermiers généraux, V, 395 note 3. — Constructions, V, 271. — Fermeture, II, CCXLII note 2. — Permissions d'imprimer, VI, 165, 183. — Presses, V, 617; VI, 43, — Surveillance, VI, 393. — Visites, VI, 47.

Imprimeurs. — hollandais, III, 180; V, 410 note 1, 625. — logés au Louvre, V, 527. — Limitation de leur nombre, V, 395. — Punition de leurs délits, I, 276; VI, 165. — *Voy.* Libraires et imprimeurs.

Impudent (*L'*), vaisseau, III, *106;* III², 688.

Imputation (Remboursements avec), VI, 16. —— de jouissance, IV, 221; VII, 215, 216.

In cœna Domini (Bulle), III², 230.

In curia (Bénéfices vacants), VI, 86.

Inaliénabilité. — du domaine, IV, 242; VI, 88. — du droit de régale, VI, 440.

Inard (M.), médecin, II, 442 note 2.

Incendie du Borgo (*L'*), tableau, III², 238.

Incendies, III, *53, 54;* III², 446; IV, 122, 138, 236. — Secours et décharges aux incendiés, IV, 120, 121; VI, 315.

Incertain (*L'*), vaisseau, III², 684.

Incestes commis par les sauvages, III², 636.

Inchequin (M. d'). *Voy.* Insequin.

Incognito (Princes voyageant), VI, 283, 316, 317.

Incommutables (Propriétés), II, 323; V, 557.

Inconnu (*L'*), vaisseau, III², 688.

Inconnue (*L'*), barque, III², 690.

Inde (Cochons d'), I, 220.

Indemnités. — aux adjudicataires de fermes, II, 32; VII, 202. — à un prince pour la cession d'une province, VI, 201. — pour des dégâts commis par les troupes, VI, 333, 475. — pour des expropriations, IV, 134, 596; V, 12 note 1, 97, 98, 109, 117, 119, 127, 141, 142 note 1, 156, 157, 166, 171, 191, 213, 555. — pour des justices démembrées, VII, 352. — pour des péages supprimés, IV, 401. — pour le retour des matelots licenciés, III, 242; IV, 401.

Indes occidentales. — attaquées par des vaisseaux hollandais, III², 600. — placées dans le département de Colbert, III², 455. — Argent exporté, II, 702, 703, 760; VII, 236, 239. — Colonies anglaises, II, 803, 826. — Colonies espagnoles, II, CCLXIV, 430, 657, 799; VI, 221. — Colonies hollandaises, III², 601, 613. — Colonies portugaises, II, CCLXIV. — Commerce, II, CCLXVI, 421, 424, 429 à 433, 504, 536 note 1, 537 note 1, 659, 692, 701, 702, 798, 799, 803, 852; III, 506, *132;* III², 4, 201, 470, 544, 556, 570, 735; VI, 262; VII, CLXXV, CLXXIX, 230, 232, 240, 250, 263, 307, 420. — Découverte, II, CCLXIV, 18; VI, 263. — Flottes espagnoles, II, 483, 488, 503. — Flottes françaises, III, 210, 265, 266, 346; III², 88, 144; VI, 279, 485. — Fournitures pour la marine anglaise, III², 343. — Galions, II, 488; III, 497. — Monnaie française, VII, 421. — Tabac, II, 852. — *Voy.* Acadie, Canada, Îles françaises d'Amérique, etc.

—— (Compagnie des). — placée dans le département de Colbert, III², 48. — Chambre de la direction, à Bordeaux, II, 608. — Créances, III², 552, 571. — Dettes,

III², 529, 532, 570, 580. — Directeurs. Circulaires de Colbert, II, 571, 579, 600, 608, 612, 616, 618, 637, 647; III², 472, 483, 495, 501, 503, 526, 531, 552, 571. *Voy.* Brunet, Landais, Pélissier, Ruau-Pallu. — Établissements et commerce, II, CCXVI, CCLIX, CCLXII, 426, 431, 439 note 3, 473, 482, 487, 531, 547, 559 note 2, 572, 575 note 1, 577, 579, 580, 592, 593, 600, 608, 612 note 1, 618, 676, 789, 799; III, 44, 49, 90, 92, 105; III², 59, 390, 398 à 401, 406, 407, 409 à 411, 413, 455, 456, 458, 459, 472 à 480, 484 à 486, 488, 496, 499, 501 à 504, 528, 551, 559, 565, 568, 571, 576, 579, 581, 607, 609, 658, 670 à 672; V, 294 note 1, 343, 585; VI, 398; VII, 244, 305. — Intéressés, II, 439 note 2; III², 552, 553. — Suppression, II, 637; III², 531, 608, 742. — Vaisseaux, III, 84, 271; VII, 251.

Indes orientales. — placées dans le département de Colbert, III², 455. — Capucins, III², 472. — Colonie danoise, VI, 232, 233. — Colonies hollandaises, III², 443, 466; VI, 264. — Colonies portugaises, II, CCLXV, 430; VI, 265. — Commerce, II, CCLVII, CCLXIII, CCLXVI, CCLXVIII, 123, 429 à 433, 448, 456, 458, 499, 537 note 1, 552, 555, 557, 597 note 2, 625, 659, 673, 676, 740, 842, 844, 848; III, 255; III², 4, 17, 144, 350, 414, 415, 417 à 422, 424 à 426 note 1, 428, 430, 431, 433, 435, 441, 461, 462, 465 à 467, 469, 470, 493 note 1 à 495, 504, 523, 524, 530, 543, 544, 548, 549, 555, 556, 561, 569, 570, 738; V, 600; VI, 246, 262, 263; VII, CLXXII à CLXXV, CLXXIX, 244, 250, 438. — Curiosités, VII, 356. — Escadres et vaisseaux, II, CCLVIII, 551 note 1; III, 210, 373, 405, 409; III², 144, 442, 446, 482. — Établissements français, III², 437, 439, 440, 506 à 511, 549, 564. *Voy.* Dauphine (Île). — Étain, III², 311. — Expéditions des Portugais, V, 600. — Faïences, V, 548 note 2. — Garnisons, III, 373. — Lieutenants généraux du roi de France, III², 70. *Voy.* Haye (La), Mondevergue. — Missions françaises, III², 553, 554; V, 478; VI, 93. — Observations astronomiques faites par Richer, V, 294. — Porcelaines, V, 548 note 2. — Topazes, VII, 387. — Vice-roi portugais, III², 495. — citées, III², 76.

Indes orientales (Compagnie des). — placée dans le département de Colbert, III², 48. — Bilan, III², 426. — Capital, III², 556. — Chambre de la direction, II, 608; III², 510. — Création, II, 428. — Directeurs. Circulaires de Colbert, III², 436, 439, 470, 504, 549, 554, 569. Lettre du Roi, III², 431 note 1. *Voy.* Baron, Blot, Briandière, Caron, Faye, Gueston, Valeton. — Établissements et commerce, II, CCXVI, CCXXX, CCLIX, CCLXXII, 123, 426, 428, 431, 456, 459, 472, 475 note 1, 482, 485 note 1, 501, 533, 554, 555, 557, 559 note 2, 580 note 1, 593, 602 note 1, 611, 634, 676, 678, 785, 789, 848; III, 32, 38, 39, 44, 85, 90, 92, 97, 105, 210, 266, 300; III², 59, 102, 414, 416, 419 à 421, 423, 424, 426 à 439, 441 à 443, 461 à 466, 468, 469, 471, 472, 478 note 2, 497, 505 à 507, 510, 511, 523, 544, 547 à 550, 554 à 557, 561, 570; V, 315, 585; VI, 232, 233, 279, 280, 398; VII, 305, 356. — Intéressés, II, 428 note 2, 439. — Missions ecclésiastiques, VI, 93. — Souscripteurs, VII, 396. — Subvention, VII, 244. — Syndics, III², 415. — Vaisseaux, II, 437; III, 409, 460; VII, 251.

—— (Compagnie et flotte hollandaises des). *Voy.* Hollande.

Indien (*L'*), vaisseau, III, 282, 344; III², 682, 684, 701.

Indiens, III², 466. *Voy.* Sauvages.

Indigo (Culture de l'), II, CCLXXIV, 432; III², 527; VI, 262; VII, 240.

Indivis (Biens possédés par), IV, 209.

Indre (L'), rivière, IV, 493, 494.

Indret (Chantiers d'), I, 168.

Indults pontificaux, II, 703, 711; VI, 86 à 88; VII, 258, 364.
Infaillibilité du Pape, VI, 186, 191, 447.
Infante (*L'*), navire, II, 478; III, 43, 70.
Infanterie. — envoyée aux colonies, III, 22; III², 392, 395, 449, 454, 602, 625. — envoyée à Messine, III, 539, 547. — jugée par le Roi, VI, 210. — levée par un particulier, III², 423, 426 note 1. — Appointements des officiers, V, 153. — Bataillons, V, 190. — Colonel général, III, 142; III², 705. — Enseignes, III, 99, 141; VI, 253. — Exercices et manœuvres, III, 297, *127*, *149*. — Fantassins formés en quinze jours, III, 141. — Fourniture des étapes, IV, 95, 96. — Lieutenants, III, 99; VI, 253. — Logement des fantassins, VI, 252. — Nomination des officiers, III, 141. — Pensions des officiers, I, 20. — Rations des fantassins, IV, 73, 99, 143 note 1, 163. — Régiments, VI, 465. — Règlement, VI, 365. — Revues, II, ccxxi; VI, 210. — Solde, II, ccxx. — Ustensile, II, ccxxv.
—— étrangère, IV, 96. — des galères, III, 187, 319, 400. — de marine, III, 63, 197, 198, 307, 410, 419, *22*; III², 442 note 1. — de milice, V, 104 note 1.
Infantes. — d'Espagne. *Voy.* Isabelle-Claire d'Espagne, Marguerite-Thérèse d'Autriche. — de Portugal, VI, 488.
Inféodations, IV, 591; VII, 281.
Inféodées (Dîmes), VI, 370, 371.
Infirmeries. — de Clairvaux, IV, 238. — de Marseille, II, 471; III, 10, 14, 15, 40; V, 553.
Information des procès, VI, 422.
Informations de vie et mœurs, VII, 127.
Infreville (David Leroux d'), commissaire général de marine, III, 215*.
—— (Louis Leroux d'Escroville de Saint-Aubin d'). *Voy.* Saint-Aubin.
—— (Louis Leroux d'Escroville de Saint-Aubin d'), intendant de marine, I, 94*, 100, 101, 137, 152, 169, 170; II, 479; III, 41, 46, 50, 56, 58, 61, 62, 68, 89, 106 à 108, 111, 116, 117, 121, 129, 154, 168 note 1, 170, 179, 189, 192, 204, 205 note 1, 207, 219, 222, 223 note 3, 227 note 2, 236, 239, 246; III², 161; V, 18; VII, 303. — Lettres de Colbert, III, 30*, 56 note 1, 62 note 1, 65, 67, 71 note 1, 74 note 2, 98, 103, 104 note 1, 115, 126, 147, 164, 167, 186, 223, 254 note 3; III², 92 note 1; IV, 434 note 3; V, 305 note 1. — Lettres du Roi, III, 28 note 2, 168, 175. — Lettre à Colbert, V, 305 note 1.
Ingénieurs. — des fortifications, III², 152, 153; V, 9 à 11, 13, 26, 40, 41, 44, 54, 69, 73, 74, 79, 85, 95, 99 note 1, 112, 135 note 2, 146 note 1, 155, 159, 197, 213, 215, 217, 220, 225 note 1, 227 à 230, 441, 442. — des galères, III, *189*. — de la marine, III, 41, *215*, *248*; III², 667. — des travaux publics, IV, 275, 326, 482, 494, 500 note 2. — pontificaux, V, 293, 294.
Ingrande. — Bureaux de la traite, VII, 285. — Commerce du sel, VII, 284. — Crue de la traite, VII, 284. — Droits de la traite, IV, 24. — Entrepôts, II, 794. — Traite domaniale, II, 793.
Innocent IX, pape, I, 34, 39, 51, 161*.
Innocent X, pape, III², 234; VI, 489.
Innocent XI, pape, VI, 116, 147, 149, 150, 165; VII, 101, 102. — Lettres de Colbert, VII, 100, 107.
Innocents (Fête des), VI, 435.
Inondations, II, 255; IV, 466 note 1, 470, 515, 516; V, 113 note 1; VII, 271. *Voy.* Hollande.
Inquiet (*L'*), vaisseau, III², 355, 688.
Inquisiteur chassé de Gênes, III², 288.
Inquisition (La Sainte-), III², 288, 296.
Inscription de faux, VII, 223, 224.
Inscriptions. — copiées en Orient par Vansleb, VII, 454. — recueillies par Reinesius, V, 616, 617, 619, 623, 629. — pour célébrer la gloire du Roi, V, 500, 604.
—— et belles-lettres (Académie des), V, 587.
—— et médailles (Académie des), V, 515, 582, 585.
Insequin (M. d'), I, 277*, 280 à 285.

Insinuation des testaments, VI, 19.
Inspecteurs. — du commerce, III, *85* note 1. — des fortifications, III², 184; V, 137 note 1, 219, 228, 230 note 3. — des manufactures, II, 560, 574, 576, 622, 651. *Voy.* Bellinzani. — des mines, IV, 436, 581 note 4, 585, 586, 589. — des ports, IV, 411 note 2. — des travaux de Versailles, V, 571. — des travaux publics, IV, 276, 474, 475, 481, 482, 502, 507 note 2, 552 note 1, 558.
Inspection des comptables, II, 762.
Insprück. — (Ferdinand-Charles d'Autriche, archiduc d'), VI, 201*. — (Maison d'), IV, 219.
Instances en matière d'impositions, IV, 240.
Instruction recommandée par Colbert, VII, 12.
Instructions de procès, II, 752; IV, 55.
Instruments. — de mathématiques, V, 379, 403 note 6. — de musique, V, 545, 546. — de physique, V, 316, 320, 321, 332, 334, 351, 379, 517, 577; VII, 72, 459.
Intendances. — créées, VII, 274. — réunies deux à deux, I, 410; II, 231, 235, 297; VII, 497, 498. — *Voy.* Généralités, Intendants des provinces.
Intendants. — des armées, I, 231; V, 310. — des bâtiments, V, 405, 406, 455, 533, 551, 560. — des colonies, III², 392, 393, 402 à 405, 535, 595, 597, 598, 600, 607, 608, 615, 616, 621, 633, 634, 638, 639. *Voy.* Bégon, Bouteroue, Duchesneau, Gaudais, Talon. — des finances, I, 105, 190; II, cxc, 4, 40, 749, 750, 760 note 1; VII, 200, 390. — des finances de Savoie, V, 341 note 3. — des flottes, III, *59*. *Voy.* Oppède (Le marquis d'). — des fortifications, V, 4, 109, 149, 152, 227, 443. Circulaire de Colbert, V, 200 note 1. — des galères, II, 434, 467, 505, 671; III, 142, 541 à 544, *13*, *61*, *208*, *237* à *239*; III², 369, 677, 678; IV, 100; VII, 310. *Voy.* Arnoul, Brodart. — du Jardin des Plantes, V, 533 à 535. — — de la maison et des finances d'un prince du sang, I, 90, 114, 120, 128, 130, 131, 135, 144, 145, 170, 171, 175, 178. — de marine, I, 87; II, 801; III, 47, 71, 142, 181, 193 à 195, 204, 205, 219 note 1, 224 à 233, 236, 250 note 1, 286, 289, 316, 318, 375, 400, 457, 510, 515, 559, 563, 567, 573, 575, *19*, *32* note 3, *48*, *59*, *82*, *101*, *105*, *106*, *110*, *146*, *155*, *156*, *231*; III², 3, 37, 54, 57 à 59, 66, 68, 113, 119, 123, 126, 146, 148, 152, 162, 164, 185, 186, 214, 377, 378, 381, 608, 615, 656, 661, 662, 666 à 668 note 1, 675, 712, 723, 724; V, 17, 95, 96 note 2, 197, 228 à 230; VII, 310. Circulaires de Colbert, III, *1*, *3*, *182*. *Voy.* Arnoul (N. et P.), Demuin, Guette (La), Infreville, Matharel, Seuil, Terron, Vauvré. — des médailles du Roi, V, 557, 558. — de la musique de la Chambre, V, 322. — des ports, III, 306, *64*. — du tiers des prises, I, 104. — des turcies et levées, IV, 474. *Voy.* Bréviande, Lefranc. — des vivres, III, 156.
Intendants des provinces. — Circulaires de Colbert, II, 13, 72, 76, 77, 88, 91, 96, 98, 102, 110, 114, 118, 131, 154, 164, 167, 168, 170, 179, 183, 186, 190, 201 à 203, 205, 207 note 1, 225, 235, 238, 277, 287, 294, 296, 297 note 2, 301, 324, 329 note 1, 331, 332, 340, 350, 359 note 2, 367, 374, 391, 393, 650, 667, 691, 832; IV, 27 à 43, 48, 50, 90, 93 à 96 note 1, 99, 103, 131, 138, 141, 142, 155, 172, 176, 206, 216, 233, 273 note 2, 279, 283 note 2, 284, 296, 297, 443, 445 note 1, 454, 459, 533, 534 note 1, 550 note 1, 598; V, 436; VI, 22, 72, 73 note 2, 78 note 3, 116, 140, 147, 151, 178, 195; VII, 267, 268, 315, 316. — Circulaire du Roi, VI, 175. — Abus de pouvoir, II, 266, 270, 283, 348, 632; IV, 155, 157, 513; VII, 228, 316. — Appointements, II, 775. — Attributions en matière d'administration intérieure, I, 357, 360; II, 80, 120, 141, 205, 224, 272, 362, 628, 644, 667, 707, 709, 716, 717, 718, 722, 731, 733, 795 note 2; III, *136*;

III², 620, 621; IV, 5, 30, 31, 33, 38, 42, 44, 48, 50, 51, 73, 75 note 1, 78, 79, 85, 88, 92 note 2 à 94, 100, 101, 108, 109, 114, 118, 122, 127, 128, 131, 132, 135, 137 à 140, 144, 146, 147, 149, 150, 154, 155, 158 note 3, 159, 164, 166 à 168, 170, 172 à 176, 178 à 180, 231, 239, 248, 263, 271 note 2, 282, 283, 291, 298, 391, 452, 481, 546, 560, 607; V, 50, 51, 64, 65, 91, 103, 386 note 3; VI, 116, 149, 151 à 154, 172, 175, 190, 195, 315, 326, 431, 432; VII, 226, 279, 315 note 2, 316, 319. — Attributions en matière agricole et commerciale, II, 71, 262, 299, 628, 682, 688, 721, 722, 789, 800; IV, 5, 86. — Attributions en matière d'éducation, III², 395. — Attributions en matière de finances, II, 72 à 74 note 3, 84, 92, 117, 124, 137, 138, 142, 163, 167, 171, 179, 184, 199, 202, 206, 209, 210, 212, 214 à 216, 218, 219, 236, 237, 247 note 2, 249, 253, 254, 263, 266, 267, 270, 273, 275, 282, 284, 291, 294, 295 note 1, 298, 299, 301, 302, 313, 315, 328, 330, 333, 341, 352, 368, 371, 393 à 395, 754, 760, 762; IV, 29, 34, 51, 72, 76, 78, 83, 84, 106, 112, 137, 147, 149, 154, 155, 159, 166, 172, 174, 177, 229, 254 note 1, 296, 459, 473, 491, 512, 513, 529, 542; V, 46, 52, 54, 75, 76; VI, 22 à 24, 203; VII, 175, 203, 227, 262 note 1, 267, 274 à 278, 298, 319, 405, 409 à 411. — Attributions en matière forestière, IV, 223, 240, 241, 243 note 1, 245 note 1, 265 note 1, 288. — Attributions en matière de fortifications, V, 5, 6, 8, 19, 24, 27 à 31, 40, 45 à 47, 50, 52 à 55, 57, 66, 68, 71 à 73 note 1, 75, 78, 80, 82 à 91, 93, 95 à 98, 103, 110 note 1, 111, 115, 116, 121 à 126, 130, 133, 134, 136 à 139, 142, 145 note 1, 147, 155, 156, 161, 165, 169, 173, 177 à 179, 187, 203 à 205, 208, 212, 213 note 1, 215, 217, 223, 440. — Attributions en matière de haras, IV, 248, 283 note 1, 284, 287; VII, 448. — Attributions en matière judiciaire, I, 377, 395; II, 78, 213, 219, 259, 263, 269, 270, 282, 284, 294, 298, 301, 307, 316, 321, 325, 354 note 1, 367, 391, 693, 713 note 3; IV, 30, 32, 48, 75 note 1, 76, 80 note 1, 141 note 1, 144, 171, 172, 190, 191 note 3, 237 note 2, 240, 241, 249, 252, 476, 513; VI, 30, 66, 67, 405; VII, 222, 298 note 1, 316. — Attributions en matière de manufactures, II, CCLX, 89, 97, 106, 129, 132, 168, 172, 255, 628, 656 note 1, 712 note 1, 725, 730 note 2, 734, 735, 739, 740, 742, 744, 832, 833, 838 à 841, 854; IV, 39, 40, 137, 149, 239, 248, 251, 278, 283, 291. — Attributions en matière de marine, III², 123, 715; IV, 40. — Attributions en matière militaire, III, 426; III², 124, 126, 720; IV, 73, 106, 109 à 111, 119, 130, 131 note 1; V, 59; VI, 122, 252, 253, 322; VII, 86, 87 note 3, 89, 102. — Attributions en matière de travaux publics, IV, 41, 137, 494, 533, 534 note 1, 537, 540, 541, 545, 552 note 1, 556; VII, 308, 449. — Commis, V, 54, 55. — Commissions, II, 256, 303, 312 note 3, 367, 632, 681; III², 634; IV, 75 note 1, 76, 78, 108, 109. — Congés, II, 217; IV, 298. — Greffes, IV, 75, 80, 85; VII, 298. — Nominations et mutations, I, 227; VI, 293, 294; VII, 358, 359. — Règlement des attributions, II, CCXLIX, 210, 256, 263, 272, 274, 296, 304, 313, 321, 329 note 1, 347, 360; III², 395, 403, 483, 597; IV, 120, 121, 137, 152, 170, 278; VII, 177, 277 à 279. — Renseignements statistiques demandés par Colbert, II, 76; IV, 28 à 43, 71. — Révocations, II, 216, 266; III, *114;* III², 639, 641, 652; IV, 118; VII, 177. — Secrétaires, II, 263. — Subdélégués. *Voy.* Subdélégués. — Tournées dans les généralités, II, 8, 9, 71 à 73, 89, 96 à 98, 100, 131, 132, 154, 158 à 160, 163, 184 à 186, 191, 199 à 202, 204, 211, 218, 220, 222, 224, 225, 246, 249, 251, 252, 256, 257, 299,

300, 337, 345, 354, 357, 364, 373, 374, 389, 393, 395, 725 note 2; IV, 73, 76, 90, 137, 248, 251, 263 note 2, 287, 291, 296, 454, 499; VII, 68, 87 note 3, 129, 444.
Intention distinguée de l'action, en jurisprudence, VI, 407, 427, 429.
Interdiction. — de capitaines, III, 175, 207; III², 656, 723. — de conseillers en Cours des aides, II, 382. — de contrôleurs, III, 393; III², 182. — d'élus, II, 186; VII, 280. — d'officiers, II, 266; III, 390, 391, 47, 104, 105; III², 84, 624; IV, 208, 217, 288; VII, 227. — du parlement de Dijon, I, 512. — d'un syndic de province, II, 245.
Interdits ecclésiastiques, I, 266, 267.
Intéressés. — des adjudicataires de ventes de bois, IV, 185. — des compagnies de commerce, II, 428, 439, 466, 547, 605 note 3, 642, 646, 661, 662, 665, 785, 800 à 802; III², 482, 483, 531, 553, 550; VII, CLXXV. — des fermes du Roi, II, 712, 729; IV, 494; VII, 395, 396. — des fournisseurs, IV, 184. — dans les manufactures, II, 532, 712, 729; IV, 494. — dans les mines, IV, 434.
Intérêts. — lunaires, II, 738 note 3, 844. — d'avances, II, 20, 22 à 24, 32, 45, 67, 87, 229 note 1, 297 note 3, 760, 782; IV, 24; VII, 168, 206, 236, 412, 440, 441. — de prêts, VII, 206 à 209, 219, 221. — donnés par les compagnies de commerce, III², 553. — payés aux créanciers des communautés, IV, 38, 168. — payés aux traitants, II, CCXV, 41, 773; VII, 219. — des sommes empruntées par le Roi, I, 506; II, CCXXXIX, CCXL, 372, 411, 710, 760, 766; IV, 55; VI, 355; VII, 201.
Interiani (Famille), à Gênes, III², 284.
Interlocutoires dans les poursuites contre les faux-nobles, II, 78.
—— (Arrêts). *Voy.* Arrêts.
Interloqués (Articles), II, 1.
Interprètes. — en Orient, II, 575, 808, 821, 824; V, 304, 410, 473. *Voy.* Drogmans.
Interprètes des Bibles, VII, 373.
Interrex, à Rome, III², 49 note 1.
Interrogatoires d'accusés, III, 146, 147 note 1; VI, 422, 428; VII, 207, 222.
Intervenantes (Parties). *Voy.* Parties.
Interversion de deniers, II, 758.
Intrépide (*L'*), vaisseau, III, 158; III², 684.
Invalides. — non compris dans les classes, III, 96. — de la marine, III, 456; III², 712. *Voy.* Trésoriers. — *Voy.* Faux-Sauniers, Forçats, Matelots.
—— (Église et hôtel des), à Paris, V, 568, 577, 578, 586; VI, 341.
Inventaires. — après le décès de Colbert, VII, 379 à 387, 390, 391. — dans les maisons d'accusés, VII, 222. — pour l'assiette du droit sur les boissons, II, 118, 383. — pour la levée des droits de jauge et de courtage, II, 359. — dressés par les Chambres des comptes, IV, 599, 600. — dressés par les intendants des colonies, III², 608, 615. — d'archives, V, 416, 417. — d'armements, III, 118, 511, 516, 520, 29; III², 8. — des arsenaux de marine, III, 341, 552; III², 3. — de la bibliothèque du Louvre, V, 271. — de la Chambre des comptes de Lille, V, 275. — des domaines, II, 187. — des greffes des forêts, IV, 198. — des magasins de la marine, II, 639 note 1; III, 81 note 1, 181, 191, 208, 215, 233, 267, 319, 340, 344, 352, 399, 410, 419, 458, 501, 525, 526, 528, 529, 541, 575, 4; III², 7, 27 note 1, 54, 64, 90, 155, 169, 377, 694 à 696. — des marchandises, VII, 291. — du papier soumis au droit, II, 333. — des pierreries de la couronne, VI, 348, 349. — d'une place prise, VII, 158. — des prises, III, 30. — des registres, VII, 374. — des titres des domaines du Roi, VII, 278. — des titres de noblesse, VI, 22, 23. — des vaisseaux, II, 425; III, 72, 193, 195, 228, 288, 242; III², 14, 91, 92, 142, 143, 733. — des vivres des galères, III, 575, 24; III², 91, 678. — Compétence du lieutenant civil, VI, 393.
Inventeurs s'adressant à Colbert, II, 534,

535 ; III, 61, 111, 136, 150, 238, 239, 331, 401, *164* note 1, *218;* III², 718, 719, 733; V, 295, 296, 308 note 2, 477; VII, CLXXIV.

Investiture (Droit d'), VI, 105, 106, 109, 111.

Investitures (*Traité des*), VI, 441.

Invincible (*L'*), vaisseau, III, *223;* III², 682, 702.

Ioniennes (Îles), III, 5.

Iphigénie, fille d'Agamemnon, V, 405, 428.

Iphigénie, vase antique, III², 241 ; V, 434.

Ipswich (Toile d'), III², 223.

Irland de Lavau. *Voy.* Lavau.

Irlandais, III², 132 ; VII, 232, 306.

—— (Régiments), VI, 465, 476.

Irlande. — placée dans le département de Colbert, VII, 306. — Commerce, II, CCLIX ; III, 79 à *81* note 4. — Expédition française, III², LV, LVI. — Influence de la maison d'Autriche, II, 18. — Lettres de mer, VII, 306, 307. — Ports, II, 820. — Préparation et commerce du bœuf salé, II, 572, 580 note 2, 600, 612 ; III², 531, 566, 670, 729. — Primat. *Voy.* Armagh (Archevêque d'). — Rébellion contre l'Angleterre, VI, 456, 457. — citée, III, 49.

Iroise (Passe de l'), à Brest, III², 350.

Iroquois (Les), sauvages, III², 391, 393, 395, 444 à 446, 449, 450, 534 à 536, 558, 616, 623, 624, 647, 648.

Irun (Ville d'), VI, 217.

Irval (Jean-Antoine de Mesmes, seigneur d'). *Voy.* Mesmes.

Isabeau de Bavière, reine de France, VI, 290.

Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, VI, 242*.

Isaïe, statue, III², 241.

Isarn (M.), précepteur de Seignelay, III², 10 note 1, 25, 63, 314 note 1 ; VII, 353, 354, 359.

Isenheim (Terre d'), V, 30.

Isère (L'), rivière, IV, 468, 479 note 2, 542, 554, 556.

Isigny (Beurre d'), II, 608 ; III, 554.

Isle (L'), rivière, IV, 541.

—— (Porte d'), à Saint-Quentin, V, 48.

Ispahan (Ville d'), II, 501 ; V, 360 ; VII, 356, 453, 458.

Issel (L'). *Voy.* Yssel (L').

Issoudun. — (Élection d'), I, 207. — (Ville d'), II, 747 ; IV, 158, 159.

Issues (Livre d'entrées et), dans les magasins de la marine, III², 3.

Issy (Village d'), VII, 193.

Istrie (Province d'), III², 282.

Italie. — Académie de musique, V, 536. — Antiquités, V, 630. — Architecture, V, 264. — Bagnes, III, 146, 151. — Blés importés de France, IV, 270. — Chevaux, VII, 325. — Commerce, II, 454, 480, 504, 540, 734, 798 ; III, 177 ; VII, CLXXIV, 250, 286, 443. — Consulats de France, II, 435. — Contrebande faite par des vaisseaux anglais, III, *34* note 2. — Côtes, III, 575, *204;* III², 154. — Croisières des galères d'Espagne, III, *168, 185, 194, 195, 250.* — Croisières des vaisseaux français, III, 563, *103, 107, 188, 189;* III², 212 ; VII, 110, 114. — Description par Seignelay, III², 221 à 290. — Disettes, II, 651, 652 note 1. — Division en onze États, III², 281 à 283. — Domination de la maison d'Autriche, VI, 220. — Expédition de Francois Ier, VI, 289, 290. — Fabrication de lunettes d'approche, V, 334. — Fiefs de l'Empire et du Pape, III², 31, 281 à 283. — Fleurs, VI, 470. — Forces maritimes, III², 31. — Fournitures pour la marine, III, *61.* — Galères, III, 349. — Guerres et invasions de la France, VI, 223, 289, 362, 364 ; VII, 255. — Historiens et hommes de lettres, V, 593, 594, 602, 614, 632, 640, 644, 646. — Hivers peu rigoureux, V, 247. — Jugements portés sur Colbert, V, 647. — Lin, II, 852. — Marbres et objets d'art achetés pour le Roi, V, 289, 372, 390 note 1, 397 note 3. *Voy.* Rome. — Missions de Français, I, 459 ; III, 146, 236 ; IV, 376, 377 ; V, 373, 387, 403. — Monnaies, VII, 423, 426. — Peintres français, V, 457. — Pénurie d'argent, VII, 236. — Petits princes, II, CCXIII ; IV, 298 ;

VI, 239. — Places fortifiées par le roi de France, VII, CLXXVIII, 182. — Ports, III, 146, 151, *190*. — Possessions de l'Espagne, II, CCXII; VI, 238. — Relations diplomatiques avec la France, VI, 241. — Sculpteurs français envoyés, V, 279. *Voy.* Rome. — Sel, VII, 258. — Situation en 1661, II, CCXII; VI, 238. — Soie, II, 797. — Subsides de la France, I, 162. — Toiles, II, CCLXI. — Travaux relatifs à la conduite des eaux, V, 393, 398. — Troupes du roi d'Espagne, VI, 465, 485. — Turcs achetés pour les galères, III², 723. — Voyage du duc de Vendôme, VI, 283. — Voyages du duc de Mortemart, VII, 97 note 1, 105 à 108, 112 à 114, 364, 369, 370. — Voyages de Seignelay, III², 17, 29, 34, 141, 221 à 290; IV, 55, 353; V, 313; VII, 358, 359. — citée, III, *110, 118, 212;* VI, 141; VII, 33 note 2.

Italien (Régiment), I, 101.

Italienne (Langue), V, 614.

Italiens. — domiciliés en France, VI, 454. — instruits au collège des Quatre-Nations, V, 317. — jouant la comédie à Paris, V, 546 note 1. — jugés par Colbert, III, *186* note 1. — possesseurs de tous les bénéfices ecclésiastiques de France, VI, 108.

Itératifs (Commandements), II, 754 *err.*

Ithier (Jean-Dominique). *Voyez* Glandève (Évêque de).

Iturieta (M.), secrétaire d'État en Espagne, VI, 465.

Iviça (Île d'). *Voy.* Yvice.

Ivoire (Ouvrages d'), II, 799.

Ivoy (Ambroise de Fontenailles, sieur d'), I, 520.

Ivrognerie combattue par Colbert, III², 404 note 2, 617, 623.

J

Jabach (Éverard). — Lettre à Colbert, V, 520*.

Jacob (Le sieur), étapier, IV, 48 note 4.

—— (Le sieur), sergent à verge, VII, 381.

Jacobines (Religieuses), III², 672.

Jacobins (Religieux), III², 672; V, 166, 494, 496; VI, 116, 187.

Jacques Ier, roi d'Angleterre, II, 824, 830; III², 316.

Jacques II, roi d'Angleterre, I, 470; III², LIII.

Jacques (Le sieur), II, 628.

Jacques Cœur, argentier du Roi, V, 435; VII, 123, 393.

Jacquesson (Le sieur), VII, 334.

Jacquier (Le sieur), munitionnaire, II, CCVI*, CCVIII, CCIX; III, 113, 122, 228, 229, 246, 247, 264, 268, 279, 330, 346, 351, 353, 355; III², 660, 662. — Lettres et instructions de Colbert, III, 105 à 107, 116 note 2, 354, 404 note 1.

Jacquin (Le sieur), commissaire des vivres, I, 304*.

Jacquinot (Le sieur), concierge, V, 463.

—— de Vaurose (M.), directeur général des gabelles de Provence, IV, 306.

Jacquot (M.), conseiller au parlement de Paris, II, 223.

Jaër (Jean-Jacques), manufacturier, IV, 595.

Jagellons (Race des), II, CCXIV; VI, 240.

Jamaïque (Île de la), II, 421; III², 406, 492.

Jametz (Ville de), I, 5; V, 69, 89; VI, 482.

Jamin (Martin), concierge, V, 463.

—— (François), garde de la basse-cour, V, 463.

—— (Robert), garde de la basse-cour, V, 463.

Janissaires, VI, 235, 237.

Jannart (Le sieur), agent de Fouquet, I, 409*.

Janot (Le sieur), agent commercial, III, 32*; VII, 441. — Lettre de Colbert, VII, 440.

Jansen (Le capitaine Roland), III², 668.

Jansénisme, I, 276, 282, 286; V, 504; VI, 144 note 3, 481, 488, 489; VII, 73.

Jansenius, évêque d'Ypres, VI, 489.
Janson (Le chevalier de), capitaine de galère, III², 702; VI, 163*.
—— (Laurent de Forbin, marquis de), gouverneur d'Antibes, II, 471*, 472. — Lettre de Colbert, II, 619.
—— (Toussaint, cardinal de Forbin-). *Voy.* Digne (Évêque de), Marseille (Évêque de).
Japon (Royaume du), II, 456, 458; III², 311, 467, 505, 511.
Jardin-de-Hollande (*Le*), vaisseau, III, 44.
Jardin royal des Plantes (Le), à Paris, V, 493, 533 à 535, 545, 556, 568.
Jardiniers des jardins royaux, V, 324, 336, 340, 413, 414, 534, 535; VI, 119 note 1.
Jardins des maisons royales, V, 276, 277, 282, 296, 303, 324 note 4, 336, 340, 342 à 344, 347, 349, 354, 356, 362, 364, 365, 368, 369, 382, 394, 405, 412 note 1 à 414, 447, 450, 452, 453, 456, 458, 459, 462, 560, 562, 564, 569, 571 à 573, 575.
Jardins du Roi. — à Brest, V, 197. — à Toulon, V, 412 à 414. — à Toulouse, V, 568.
Jarente (Alexandre de Sénas, marquis de), VI, 86*.
Jargeau (Ville et pont de), I, 507; IV, 418, 494, 506.
Jariel (M. de), II, 281.
Jarnac (Ville de), VI, 137 note 2.
—— (Guy-Henri Chabot, comte de), VI, 64*.
Jarrie (Le sieur), II, 113.
Jars (François de Rochechouart, chevalier de), I, 117*, 121; VII, 148.
Jarzé (René du Plessis de La Roche-Pichemer, marquis de), I, 303*.
Jasmins, V, 303 note 1, 344, 459.
Jaucourt (Gabriel-Philippe de). *Voy.* Bonnesson.
—— (M. de), page du Roi, I, 367, 442, 509.
Jauge (Droits de), II, 356, 359, 362, 364 à 366.
—— et courtage (Ferme des droits de), II, 364, 366.
Jaugeage. — des tonneaux, II, 12, 173, 174; IV, 597; VII, 267. — des vaisseaux, III, 235.
Jaugeurs. — des boissons et des liqueurs, II, 340. — des futailles, II, 174, 365.
Jausse (M.). *Voy.* Regnier-Jausse.
Java (Île de), II, 430.
Jay (Charles Le), intendant, II, 228; IV, 215, 220, 598. — Lettres de Colbert, II, 15*; IV, 207, 208 note 1; VI, 199; VII, 412.
Jean Ier, roi de France, VI, 362.
Jean II, roi de France, I, 266; VI, 362; VII, 264.
Jean de France. *Voy.* Berry (Le duc de).
—— (Le sieur), empoisonneur, VI, 407.
—— (Le capitaine Étienne-). *Voy.* Étienne.
Jean-Baptiste (Saint), III², 226.
Jean-Casimir, roi de Pologne, II, CCXIV*; VI, 457, 458. — Lettre à Colbert, VI, 457 note 1.
Jean-Chrysostome (Saint), VII, 456.
Jean-Louis (Le sieur), VI, 183.
Jeanne d'Auvergne, reine de France, I, 266.
Jeanne la Folle, reine de Castille, VI, 212, 216.
Jeanne II, reine de Naples, III², 252.
Jeannin de Castille (Nicolas), trésorier de l'Épargne, I, 51*, 300; II, CCV note 1; IV, 217*, 240; VII, 195. — Lettre du Roi, VI, 281 note 1.
Jehannot de Bartillat. *Voy.* Bartillat.
Jermyn (Le lord), I, 203*, 260, 423.
Jersey (Île de), II, CCLX, 809, 832.
Jérusalem. — (Temple de), III², 232, 233. — (Ville de), VII, 459.
Jérusalem (*La Conquête de*), ouvrage historique, VII, 371.
Jésuites. — déchargés d'impositions, VII, 266. — favorables à Colbert, VII, 22. — favorisés par Lyonne et Colbert, VII, 57. — favorisés par le Roi, III², 578; VII, 22. — jugés par Colbert, III, 102; III², 389, 404, 536, 589; V, 166 note 1, 399 note 1; VI, 123; VII, 57. — professant l'hydrographie, III, 102. — servant d'aumôniers dans la marine, III², 384. — Collèges,

I, 334, 337, 353, 366 note 1, 455; III², 672; V, 166; VI, 49. — Conduite et opinions religieuses, I, 12, 338, 352, 366 note 1, 455; III², 405, 537; VI, 147 à 150, 431 note 1, 443 note 2. — Conduite aux colonies, III², 389 à 391, 403 à 405, 446, 450, 451, 517, 537, 559, 560, 577, 580, 596, 672; VI, 59. — Éducation des enfants, III², 395; VII, 57. — Églises, III², 224, 227, 250, 255, 297; VI, 49. — Établissement en Alsace, I, 334. — Généraux. *Voy.* Nykkel, Oliva. — Maisons, VI, 149. — Missionnaires, III², 578, 672; VI, 132. — Noviciat, III², 242. — Privilèges, III², 387. — Provinciaux, VI, 149. — Relations avec Colbert, I, 334, 337, 338, 352, 354, 366 note 1, 456; III², 351, 390, 395, 403, 405, 516, 559, 560, 578, 580, 589, 596; VI, 148, 149, 151; VII, 266. — Revenus, I, 450. — Rôle à la cour, VI, 408. — Usurpation sur l'autorité du Roi, III², 389. — cités, V, 488 à 490 note 1, 493, 495.

Jet de voiles, III, 78.

Jet et contribution (Droit de), III, *153* note 2.

Jetées des ports, II, 645; III, 511, 512, 570, 571, *108* note 2, *161*, *164* note 2, *178*, *179*, *246* note 1; IV, 319, 320, 327, 328, 338, 351, 355, 356, 358 à 362, 364, 366, 367 note 1, 369, 373, 378, 381; V, 21, 185, 230; VII, 308.

Jetons de présence, V, 446 note 1, 494, 495, 497, 498, 542, 543, 582; VII, 426.

Jets d'eau des jardins royaux, V, 355, 356, 366.

Jeu. — proscrit par Colbert et par le Roi, III, *199*, *200*; III², 17, 60; VI, 50, 54. — supprimé par la misère publique, IV, 604. — du Roi, I, 505; II, CCXIX, CCXXIII. — des traitants, II, 28. — Bannissement de joueurs, VI, 50, 77. — *Voy.* Académies de jeu, Bassette, Hoca, Ligues, Maille, Main, Maisons de jeu, Paume.

Jeunesse jugée par Colbert, III², 14.

Jeurs (Millet de). *Voy.* Millet de Jeurs.

Jeux (*Les*), vaisseau, III², 566, 686.

Jeux de Flandre, monnaie, VII, 248.

Joailleries, II, 805, 820.

Jobard (Le sieur), intendant de Mazarin, I, 44*, 69, 75, 80 *err.*, 82, 84, 94, 103, 104, 114, 119, 146, 159, 160, 164, 167, 180.

Johanne de La Carre (Jacques de), marquis de Saumery. *Voy.* Saumery.

Joigny. — (Élection de), II, 200. — (Ville et pont de), II, 117, 158; III, 514 note 2; IV, 419; VII, 362.

Jointées d'orge, IV, 225.

Joinville (Nicolas Eudelin de), commissaire des guerres, II, CCXLVIII. — Lettre de Colbert, III, 4*.

Joli (*Le*), vaisseau, III², 355, 682, 684.

Jolie (*La*), vaisseau, III², 686.

Jolliet (Louis), voyageur, III², 618*, 644, 645.

Jollivet (Le sieur), commissaire de marine, III², 592, 594, 631.

Joly (Claude), chanoine de Paris, I, 227*. *Voy.* Agen (Évêque d').

—— (M.), conseiller au Châtelet, V, 627.

—— (Guy), substitut au Parlement, I, 106*, 153.

—— (Le P.), III, *85* note 1. — Lettre de Colbert, VI, 117.

Jonas, statue, III², 241.

Joncourt (M.), ministre protestant, VI, 49.

Joncoux (Le sieur de), III², 362.

Jongleur (Le sieur Le), sourcier, V, 560; VII, CLII, CLXVIII.

Jonquilles, fleurs, III, 306, 319; V, 303, 347.

Jonzac (Le marquis de), lieutenant général d'Angoumois et Saintonge, I, 312; II, 367*; III², 93.

Jordan (Le vice-amiral), III², 320.

Joseph (Giuseppe Cesari, dit le cavalier), peintre, III², 238*, 254*.

—— (André), forçat libéré, III², 681.

Josèphe, historien, VII, 373, 374.

Jouets pour le Dauphin, V, 2, 3, 6, 7.

Jouissance des forêts, IV, 221; VII, 13.

Journal des Savants (*Le*), V, 505; VII, 73.

Journaliers de la marine, III, 225, *182*, *192*, *242*; III², 82, 380.

Journaux interdits, VI, 46. *Voy.* Gazettes.

Journaux de voyageurs, VII, 457, 458.
—— (Livres-). — des commissaires de marine, III², 522. — des extraits des ordonnances, II, 44, 85. — de navigation, III², 400, 675. — des négociants, II, 526, 810. — des officiers de marine, III, 264, 334, 435. — de réception dans les arsenaux, III, 287. — des recettes et des dépenses, II, 86. — de Seignelay, III², 78. — des trésoriers de l'Épargne, VII, 194. — des vaisseaux de guerre, III², 46. — *Voy.* Livres.
Journée (Gens de), III, 225; V, 42; VI, 11.
—— (Travaux à la), III, 304, *183, 236* à *238;* III², 56, 718, 725; IV, 235, 462 note 1; V, 12, 34, 36, 59, 133, 146.
—— du Roi (Travaux à la), V, 213 note 1.
Joûtes données à Paris, V, 551.
Jouvenet (Jean), peintre, V, 542*.
Joux (Château de), III², 583.
Jouy (Camp de), II, CCXLVIII.
Jouyn (Marin), entrepreneur, V, 63*.
Joyeuse (Anne, duc de), III, 139; VI, 365.
—— (Louis de Lorraine, duc de), I, 153*.
—— (La duchesse de). *Voy.* Guise (La duchesse de).
Juan d'Autriche (Don), III, *133* note 2.
Jubert de Bouville. *Voy.* Bouville.
Jubilés, II, CCLI; V, 379.
Judée (Arbres de), V, 459.
Judicature (Charges de). — Admission des traitants, II, 759. — Exclusion des protestants, VI, 124 note 2, 181, 195. — Prix, VI, 11, 21, 337.
Judicatures épiscopales, VI, 368.
Juge (François Le), jardinier, V, 459.
Jugement dernier (*Le*), fresque, III², 230.
Jugements. — contradictoires, IV, 249. — souverains, II, 213, 284; VI, 381, 382, 384. — par défaut, IV, 249. — *Voy.* Oléron, Wisby.
Juges. — corrompus par les parties, I, 271. — excités par Colbert à condamner aux galères, III, 1, 12, 56 note 2, 142, 242 note 1, 350, 389, *39*, *62* note 1, *208* note 1, *223*. — excités à infliger des amendes, II, 190, 387. — hostiles à la réunion des amendes au domaine, IV, 130. — prévaricateurs, VI, 52, 405 note 1. — récusés, VI, 45. — remplacés, IV, 2 note 1. — surveillés par les intendants, III², 403. — trop nombreux, VI, 6, 21. — voleurs, II, 839; IV, 129. — Appointements. *Voy.* Épices, Gages, Vacations. — Cas de parenté, VI, 430.
Juges. — des amirautés, II, 723; V, 4. Lettre de Colbert, II, 563. — des amirautés anglaises, II, 825. — d'appel, II, 324; VII, 298. — des conseils de guerre, III², 125. — des conseils de marine, III², 119. — des différends entre Anglais et Français, II, 818, 823. — des fermes, II, 76, 104, 124, 168, 245, 266, 270, 394, 395, 709; VII, 264, 265. — des justices en paréage, VI, 76. — des manufactures, II, 731, 832, 834 à 841, 854. — de la Monnaie, II, 715. — de police, II, 834 à 841. — de la réformation des forêts, IV, 191 note 3. — des tailles, II, 197. — des traites, II, 127. — des villes hanséatiques, II, 704. — ordinaires, II, 124, 210, 259 note 2, 291, 312 note 3, 328, 716, 740 note 2; III², 122, 125, 633; IV, 141 note 1, 144, 252, 262, 263, 449, 514 note 1; VI, 423; VII, 267. — royaux, II, 340; III², 636; IV, 159. — seigneuriaux, II, 196 note 1; IV, 572.
—— conservateurs, II, 569, 587, 648 note 3, 711. — consuls, II, 681, 802. — gardes des Monnaies, VI, 131. — mages, II, 664; III², 26; IV, 250.
Juifs. — emprisonnés, VI, 188. — établis en France, II, 679, 722; VI, 159; VII, 264 note 1. — expulsés, VI, 159, 189, 193. — jouissant de la liberté de conscience, III², 523. — maîtres de tout le commerce de la France, VI, 159, 189. — profanant les sacrements, VI, 188, 189. — tolérés aux colonies, III², 497, 522. — tolérés seulement en certains lieux, II, 722. — usuriers, II, 844; III², 497. — Leurs relations avec les consuls français en Levant, II, 734 note 1. — Leurs relations avec les corsaires, II, 722; VI, 159.
Jules (*Le*), vaisseau, III², 562.

Jules II, tableau, III², 238.
Julien (M.), commissaire de marine, III, 257*, 277, 285, 470; III², 61; VII, 311.
—— (Jacques), jardinier, V, 420.
Julliart (Le chevalier), III², L.
Juments, IV, 224, 227, 231 note 2.
Jumièges (Abbaye de), II, 714; IV, 205.
Junon, statue, III², 240.
Jupiter (Temple de), à Rome, III², 232, 247. Voy. *Ara Cœli*.
Jupiter. — Buste, V, 319. — Tableau, III², 267.
—— (*Le*), vaisseau, I, 228.
Jurandes, II, 548, 682. *Voy.* Bonjons.
Juratoire (Caution), II, 807.
Jurats, II, 319, 326, 327, 334, 433, 487, 595, 745; III, 335; III², 24; IV, 76, 92 note 2, 207, 208 note 1, 215, 216, 220, 469, 606; V, 166; VI, 38, 39 note 1, 207, 351 note 1. — Lettres et circulaires de Colbert, II, 418, 428 note 2, 433 note 2, 493.
Juré-crieur des enterrements, VII, 378 note 2.
Jurés. — des communautés de marchands, VI, 53. — des manufactures, II, 833 à 836, 838, 839, 841. — des marchands, II, 459. — des villes, II, 539, 546. — ès-arts, V, 445, 446. — Ils doivent être catholiques, VI, 132 note 1. — *Voy.* Boujonneurs, Gardes-jurés.
Juridictions. — civiles, VI, 372. — criminelles, VI, 372, 375, 422. — ecclésiastiques, III², 52; VI, 370, 382. — laïques, III², 52. — quasi-épiscopales, VI, 114, 115. — royales, II, 365; VI, 381, 383, 386. — spirituelles, IV, 30. — subalternes, III², 635. — Étendue des ressorts et compétence, II, 121, 188, 191, 196 note 2, 197, 266, 270, 324, 365, 395, 425, 511, 512, 651, 709, 716, 724, 740 note 2, 752, 834; III, 326; III², 51, 53, 538, 595, 600, 705; IV, 11, 19, 26, 28 à 30, 34, 45, 85, 109, 200, 380, 390; VII, 195, 218, 219, 298.
Jussac (M. de), gouverneur des princes de Vendôme. — Lettres de Colbert, VI, 282, 283 note 1. — Lettre à Colbert, VI, 458.
Jussion pour l'enregistrement des ordonnances, VI, 378.
—— (Lettres de), IV, 26 note 1.
Justaucorps, III, 486, 487, 513, *140*, *143*.
Justel (M.), savant, V, 473, 476, 479.
Justice. — Administration, II, 77, 208, 210, 224, 259 note 2, 284, 293, 312 note 3, 320, 324 note 3, 325, 328, 362 note 1, 543, 653, 716, 740 note 2, 751, 760, 767, 829, 833, 834; III, 73, 215, 232, 320 à 323, 352, 369, 377, *46*, *47*, *85*; III², 50, 53, 59, 122, 125, 389, 392, 393, 397, 402, 409, 410, 448, 449, 458, 478, 480, 483, 486, 489, 490, 496, 497, 503, 504, 508, 522, 527, 535, 538, 543, 565, 567, 573, 577, 579, 590, 595, 596 note 1, 614, 617, 621, 622, 635, 639, 667, 671, 706; IV, 11, 20, 25, 26, 29, 30, 32, 75, 76, 78, 83, 129, 141 note 1, 144, 188, 191, 252, 262, 263, 449, 514 note 1, 561, 572; V, 443; VI, 36, 37, 80 note 1, 374; VII, CLXXX, 267, 358 note 1. — Administration aux colonies, III², 489, 490, 503, 504, 508, 519, 528, 541, 542, 572, 573, 576 à 578, 597, 623, 633, 634, 636, 639, 647, 673. — Frais, II, 105, 191, 209, 387, 388; III², 449, 478 note 2, 504, 639, 673; IV, 129, 130, 138 note 1, 175, 262, 606 note 1; VI, 9, 59 à 61, 72 à 74, 371; VII, 182. — Gratuité, VI, 12, 19, 21, 371. — Maximes de Colbert, II, 182; VI, 3, 386, 399. — Officiers, II, 21, 301, 308, 314, 324, 331, 348; III, *47*; III², 11, 50, 539, 605 note 1; IV, 33, 75, 145, 156, 161, 186, 250, 578; VI, 10, 11, 19, 372; VII, 177, 182, 183. *Voy.* Huissiers, Juges, etc — Ordonnances royales, VI, 361, 363, 365, 367. — Peines arbitraires, VI, 19. — Réformation, II, 67; III, 320, 321; VI, 3, 5, 6, 8, 9, 12, 15, 18, 248, 368 à 391, 394, 397, 398, 400, 401; VII, 182, 263. *Voy.* Parlements, Procédure, Procès, etc.
—— (Droit de), II, 573.

Justice. — (Droit de basse), VII, 458. — (Droit de haute), II, 310, 311; IV, 139, 166; VI, 97, 383; VII, 278, 298, 351. (Droit de moyenne), VII, 351.
—— (Main de). *Voy.* Main.
Justice (*La*), vaisseau, III, 44; III², 688.
Justices. — aliénées ou usurpées, II, 282, 308, 316, 317, 324; IV, 92. — coloniales, III², 485, 538, 565, 567, 579, 597, 673. — ducales, VII, 160. — foncières, III², 50; IV, 557. — mixtes, IV, 572. — particulières, IV, 130. — royales, II, 209, 238, 239, 301, 303, 308, 314, 365, 833, 841; III, 161; III², 51; IV, 17, 29, 31, 75, 129; VI, 72, 73. *Voy.* Greffes. — seigneuriales, II, 301, 314, 323, 763; IV, 70, 161, 571; VII, 352. — souveraines, IV, 17; VII, 182. — subalternes, II, 841; III, 1; IV, 17; VII, 182. — des États, VI, 363. — des villes, IV, 178. — en paréage, IV, 156; VI, 75, 76.
Justiciers (Seigneurs hauts). *Voy.* Hauts justiciers.
Justifications de recettes, VII, 212.
Justin, historien, V, 490 note 1.
Justinien, empereur, III², 249, 255; VI, 11, 374, 375; VII, 453.
Justinien (Code), VI, 374, 375.
Jutland (Île de), II, 667 note 1.
Juvénal, poète, III², 249.

K

Kampen (Ville de), VI, 303, 461.
Kehl (Ville de), VII, 273.
Keller (Jean-Balthazar), fondeur, V, 578.
Kemps (M.), savant, V, 478, 482, 485.
Kempton (Le contre-amiral), III², 320.
Kent (Amirauté de), III², 317.
Keridec (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 216.
Kerjean (Le marquis de), officier de marine, III, 308 note 2, 459 à 461.
Kerjean (Madame de), III, 308 *err.*
Kéroualle (Mademoiselle de), V, 356 note 5.
Kessel (Guillaume de), maître des comptes, VI, 64.
Killegrew (L'amiral), III², XLVI, LI, LV.
Kmielniski, chef cosaque, V, 614.
Kœnigsberg (Ville de), III², 715.
Kœnigsmark (Le comte de), V, 597.
Krik (Le sieur), II, 475 note 1.
Kukler (Balthazar), peintre, V, 456.

L

Laage (Le chevalier de), capitaine de brûlot, III, *104*.
Laboratoires. — de l'Académie des sciences, V, 498, 515. — de la Bibliothèque royale, V, 482.
Labour. — (Bailli de), VI, 217. — (Évêché de). *Voy.* Bayonne (Évêché de). — (Pays de), III, 322, 335, 426; III², 120; IV, 195 note 1, 232, 253 note 1, 257; VI, 218; VII, 264 note 1. — (Vicomté de), VI, 213.
Labourage interdit à l'intérieur de Paris, V, 556.
Laboureur (Jean Le), aumônier du Roi, historien, V, 468 à 470, 472, 474, 476, 479, 482, 484, 485, 488. — Lettre de Colbert, VI, 369.
Laboureurs, I, 310; IV, 281; VI, 11; VII, 234.
Labyrinthe (*Le*), à Versailles, II, CCXXXIX; V, 356, 366, 371.
Lacédémoniens (Les), V, 541.
Lachesnaye (Le sieur), topographe, III, 126 note 1.
Lacombe (Le sieur), receveur général des tailles, I, 290, 305, 317, 318, 321.
Lacroix (Le sieur), sculpteur, V, 430.
—— voleur, III, 372.

Lacroix (M. de), interprète. *Voy.* Pétis de La Croix.
Lacs de soie, IV, 569.
Ladeneau (M.), officier de marine, III², LIII.
Ladislas-Sigismond, roi de Pologne, II, CCXIV*.
Lælius (C.), poète latin, III², 237.
Lafayette (M. de), capitaine de vaisseau, III², 355.
Lafon de Boisguérin-Deshoulières (Guillaume de). *Voy.* Deshoulières.
Lafonds (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Laforest (Le sieur), lieutenant du prévôt de l'Île, I, 277.
Lagana (MM.), Messinois réfugiés en France, III, *133* note 2.
Lagarde (M.), commis de Colbert, III, 508*; III², 198, 203, 207, 210; VII, 363.
—— (Mademoiselle), chanteuse d'opéra, VI, 118.
Lagnerosc (Forêt de Lagnères ou), dép. Var. *Voy.* Lagnier.
Lagnier (Forêt de), III, 123 note 1.
Lagny (M. de), directeur de la compagnie du Nord, II, 617, 631 note 3. — Lettres de Colbert, II, 620, 625, 631 note 2.
Lagrange (Mademoiselle de), VI, 55.
Lagrasse (Village de), dép. Aude, IV, 593 *err.*
Laballe (Le sieur), entrepreneur de fortifications, V, 81 à 83, 85, 88. — Lettre de Colbert, V, 89 note 1.
Laiches (M. de). *Voy.* Moissac.
Laigues (Geoffroy, marquis de), maréchal de camp, I, 31*, 33, 34, 41, 43, 135, 140, 159, 162 à 164, 177; VII, 148.
Laine. — Bas, II, 545, 677, 698, 714 note 1, 731, 742, 854; VII, 240, 242, 284. — Couvertures, II, CCLX. — Étoffes, II, 614, 836, 837, 839, 840. — Marchandises, II, 835.
Laîné de La Marguerie. *Voy.* Marguerie (L. de La).
Laines. — distribuées aux pauvres par les abbayes, II, 713, 714 note 1. — fournies à la manufacture des tapisseries de Beauvais, II, 786, 787. — Cardage, II, 854. — Exportation, II, 526, 569, 669. — Foulage, II, 854. — Importation, II, CCLVII, 620, 736, 799, 805, 817, 828, 831 note 1; IV, 234. — Production et manufactures en France, II, CCLVII, 540, 544, 545, 547, 561, 612, 614, 731, 732, 742, 805, 838, 839, 846; III², 599; VI, 274; VII, 242, 284, 292, 297. — Teintures, II, 839, 840, 854. — *Voy.* Espagne, Ségovie.
Laïques. — (Biens), II, 134. — (Conseillers), VI, 12. — (Juridictions), III², 52. — (Patronages), VI, 439.
Lais et relais, VII, 30.
Laiton, II, CCLX, 790, 793; III², 741; VII, 242, 289.
Lalande, empoisonneur, VI, 407.
—— (M. de). *Voy.* Lande (M. de La).
Laleu (Pays de), II, 776.
Lalive (M. de), V, 408.
Lallemand (Le P.), jésuite, I, 12*.
Lallemant (M.), conseiller au Parlement, I, 271*, 272.
—— (Le sieur), manufacturier, II, 561. — Son fils, II, 561 note 3.
—— de L'Estrée. *Voy.* Estrée.
Lallier (René), comte de Saint-Lieu. *Voy.* Saint-Lieu.
Lalloyer (Denis), portier, V, 461.
Lalourcey (Réservoirs de), V, 330, 355, 371.
Lambert (Le sieur), archer des bâtiments du Roi. — Lettre de Colbert, IV, 543 note 1.
—— (Le sieur), architecte, VII, CXLVIII, CLI.
—— (Le sieur), drapier, II, 621.
—— (M.), ingénieur des fortifications, III², 169 à 171, 184; IV, 276.
—— (Guillaume), prêtre, VI, 37 note 2.
—— (Gilles et Jean), VI, 37 note 2.
Lamberville (Terre de), dép. Orne, VII, 393.
Lambese (Ville de), IV, 118, 136, 603.
Lamblais (Jean), propriétaire, VII, 393.
Lamet (M. de), docteur de Sorbonne, VI, 171.
Lamoignon (Chrétien-François de), marquis de Bâville, avocat général au Parlement. — Lettre de Colbert, II, 737*.
—— (Guillaume de), premier président du

parlement de Paris, I, 322*, 368, 398, 400, 401, 430; II, 47, 55 à 59; IV, 210, 214; VI, 36, 115 note 1, 308, 309, 324, 347, 397, 398, 400, 403, 451; VII, 213 à 216, 402.
Lamoignon de Bâville (Nicolas de). *Voy.* Bâville.
Lamote (M. de), VII, 452.
Lamothe (Le sieur), commis, I, 16*, 18.
Lamotheméterie (Le sieur), commis de Colbert, VI, 65 note 1.
Lamotte (Le capitaine de), III, 497*.
Lampedouse (Ville de), VII, 137.
Lampes. — antiques, V, 630. — des vaisseaux, III, 283, 300.
Lampion (Le), rivière, III², 26.
Lampsem (Les sieurs), armateurs, II, 556.
Lampy (Le), rivière, III², 26.
Lamy, empoisonneur, VI, 426.
Lanaye (Plaine de). *Voy.* Naye.
Lancashire (Amirauté de), III², 317.
Lanches ou doubles felouques, vaisseaux, III, 99.
Landais (Le sieur), fermier des gabelles, II, 531*, 624. — Lettre de Colbert, II, 647.
—— (M. de), I, 148.
—— (Abbaye de), I, 267. — (Abbé de). *Voy.* Desmaretz (Jacques).
Lande (M. de La), architecte, VII, 6. — Lettre de Colbert, VII, 6 note 3.
—— (M. de La), officier de marine, III, 571.
Landes. — desséchées, IV, 232, 458. — réunies aux forêts, IV, 567.
—— (Pays des). — Introduction de moutons, IV, 232. — Manufactures, II, 568; III, 418. — Sénéchal, VI, 212. — Traite d'Arzac, VII, 285.
Landgraves. *Voy.* Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt.
Landi (Principauté de), III², 287.
Landouillette de Logivière (M.), officier d'artillerie, III, 85*, 182, 190, 213, 396, 397 note 1, 453 note 1, 245; III², 43, 379. — Son frère, III, 453* note 1.
Landreau (M.), conseiller de ville à Paris, VI, 351.
Landrecies (Ville de), II, 191; VI, 291; VII, 271.
Landricourt, empoisonneur, VI, 426.
Landry (La femme), empoisonneuse, VI, 414.
Landser (Ville de), V, 72.
Landvogtey. *Voy.* Haguenau.
Lanet (Mines de), IV, 587, 593.
Lanfranc (Jean), peintre, III², 233*, 237, 250, 252, 254.
Langan (Le marquis de). *Voy.* Laugan.
Lange (Le sieur), I, 350.
Langelo (Jean), sculpteur, III², 225.
Langeron (Joseph Andrault, marquis de), chef d'escadre, III, 347*, 16*, 55; III², 145, 376.
—— (Philippe Andrault, comte de), bailli du Nivernais, VI, 468* note 1.
—— (Claude Faye d'Espeisses, dame de), VI, 230 note 1, 468.
Langhort (Le sieur), II, 601.
Langlade (M. de), secrétaire de Mazarin, I, 298*.
Langlée (M. de), VI, 330.
Langlois (Nicolas), fermier des gabelles de Languedoc, IV, 573.
—— (Jean), graveur du Roi, V, 345*.
Langon (Ville et vignes de), I, 29; II, 567.
Langrené (M.), VII, CLXVIII.
Langres (Ville de). — Arts et métiers, IV, 106. — Évêque (Louis Barbier de La Rivière), I, 261*. — Fortifications, IV, 106; V, 79, 101. — Lieutenant général, IV, 106.
Languedoc (Canal du). — admiré par Seignelay, III², 25. — critiqué, VII, CLXXIX. — érigé en plein fief, IV, 571, 572, 575, 576. — Achèvement des travaux, IV, 315, 351, 357, 365, 372, 376, 388 à 394, 401, 402, 404, 405, 598, 599. — Adjudications des travaux, IV, 324, 329, 572. — Assemblage des eaux, IV, 309. — Bacquetage des eaux, IV, 308. — Charpentes, IV, 359 note 2. — Commissaires, IV, 307, 400, 572 à 575. — Communications avec le Rhône, IV, 307, 308, 310, 396 note 1, 397. — Comptes des entrepreneurs, IV, 373. — Construction, IV, LXXXV note 1, 49, 53, 54 note 2, 81, 83, 84,

313 à 319, 321 à 324, 328, 330 à 333, 335 à 345, 347, 350, 351 note 2, 354 à 358, 360, 363 à 376, 378 à 384, 386, 388 à 390, 398, 437, 453, 570, 571, 574, 575, 594; VII, 449. — Contrôleurs, IV, 407. — Dépenses, IV, 363 note 1, 370 note 3; V, 680. — Devis, IV, 309, 575 note 1. — Digues, IV, 571. — Dimensions, IV, 307 à 309, 331, 333 à 335, 348, 365, 388, 389 note 1. — Écluses, IV, 367, 571 à 573, 575. — Entretien, IV, 404, 572, 576. — Essais, IV, 362, 363. — Études préliminaires, IV, 303, 304, 306 à 308, 310 à 312, 326, 327, 329. — Exemptions accordées, IV, 572. — Exploitation, II, 746; IV, 407, 408. — Expropriations, IV, 54. — Gardes, IV, 572. — Inauguration, IV, 395 à 398 note 2. — Inspection des travaux, IV, 276, 325, 353, 383 note 1, 389, 393, 398 note 2. — Liquidation des travaux, IV, 385, 405 note 1. — Marchés, IV, 599. — Ouvriers, IV, 310, 316, 329, 336 à 339, 364 à 367, 369, 372, 380, 382, 384 note 1, 399, 457, 594, 599. — Passage de galères, IV, 307, 309, 334, 335. — Péages, IV, 304, 305, 400 à 407, 572, 573, 575, 576. — Point de partage des eaux, IV, 308, 309, 315, 326, 328. — Ponts, IV, 348. — Prix des transports, IV, 403, 404, 406. — Prix des travaux, IV, 303, 320; V, 580. — Publicité donnée à l'ouverture de la navigation, IV, 388 note 1. — Réception des travaux, IV, 334, 391, 575 note 1. — Statue du Roi, IV, 330. — Subventions de la province, II, CCXXVIII; IV, 53, 81, 312, 317, 318, 321, 326, 352, 355, 356, 365, 368, 383 à 391, 396 note 1, 571; V, 580. — Utilité, IV, 304, 331 note 1, 355, 373 note 1, 384, 385, 394, 407. — cité, V, 586; VII, 245, 251.

Languedoc (Escadre de), III², 693.

—— (Intendance de). *Voy.* Bezons, Daguesseau.

—— (Patente de), II, 123; VII, 264, 266.

Languedoc (Province de). — comparée à la Bourgogne, IV, 9. — favorisée par le Roi, IV, 104. — Actes de paréage, II, 741. — Archives, V, 423 note 1, 563 note 2. — Armements de vaisseaux, III, *195*. — Arrestation de voleurs, IV, 141 note 1. — Assiette des diocèses, IV, 273. — Bestiaux, IV, 280; VII, 283. — Cadastre, IV, 54. — Cadisés, II, 480. — Calfats, III, *122*. — Chanvres, III, *52*. — Circulation et sortie des grains, I, 500; II, 651, 652, 853; IV, 207, 271 à 275, 278, 281, 299, 394; VII, 295. — Circulation des monnaies, II, 103. — Commerce, II, 480, 746; III, 10, *26*; IV, 388 note 1, 396, 397; VII, 249. — Compagnie de commerce de Clermont. *Voy.* Clermont et Saptes. — Compagnies souveraines, IV, 317. — Consuls des villes, III, 23. — Conversions de protestants, II, 90; VI, 123, 124, 160 note 2, 441. — Côtes, II, 644; III, 23, 122, 128, 130, 174, 389, *26*, 57, *58*. — Crimes commis, VI, 24. — Débets des comptables, II, 151. — Députés à l'assemblée du clergé, IV, 127. — Députés de la province, II, 139; VII, 297. — Diocèses, IV, 273, 330, 331. — Disette de menue monnaie, VII, 428. — Domaines vendus, II, 303 note 1. — Don gratuit, I, 506; II, CXCVII, CCXXXVII, CCXXXVIII, 282 note 1, 310, 772, 776, 780; IV, 9, 43, 49, 51, 53 note 1, 54, 69, 70, 81, 83 note 2, 84, 86, 89, 104 note 3, 128 note 1, 142, 359, 391, 440; VII, 191, 445. — Droit de régale, VI, 439, 440. — Droits de la douane de Valence, II, 123. — Droits de greffe, II, 159; IV, 128. — Droits de pâturage, IV, 280 note 2. — Droits sur les cabaretiers, IV, 349. — Droits sur le vin, IV, 125. — Eaux minérales, V, 291. — Emprunts de la province et des communautés, IV, 138 note 1, 318, 368, 393. — Enregistrement d'édits, II, CCXXVIII. — Entrée des sucres, II, 595. — États, I, 499, 500; II, CCXXXIV, CCXXXVI, 245, 310, 324 note 2, 335 note 2, 640, 671, 741; III², 26, 722; IV, 3 à

5, 8, 10 note 3, 44, 49, 52 note 1 à 54 note 1, 55, 69, 81 à 83, 88, 89, 104, 128, 278, 280, 306, 312, 317, 318, 321, 326, 342, 352, 353, 356, 363 note 2, 365, 368, 383 à 386, 391, 393, 394, 396 note 1, 397, 427 note 3, 452, 561, 571; V, 580; VII, 297 note 1, 445. — Exécution des édits, II, 309, 310. — Fermes du Roi, II, 89, 90, 94, 95, 104, 335 note 2, 720, 735, 774; IV, 313 note 2, 319, 354, 370, 371, 385, 388, 573, 574, 599. — Forêts, II, 63; IV, 590. — Fortifications, III², 193. — Fourneaux à chaux, III, 40. — Fournitures pour la marine, III², 185, 678; VII, 246. — Gabelles, II, 29, 121, 124, 720, 772, 774; IV, 313 note 2, 319, 326, 354, 365, 370, 371, 373, 377, 385, 388, 573, 574, 599; VII, 189, 193, 265, 266. — Gagiers, II, 96 note 2. — Galères, IV, 330. — Gouverneurs, IV, 7, 8, 44. *Voy.* Conti (Le prince de), Verneuil (Le duc de). — Grands jours, V, 585; VI, 24. — Greniers des gabelles, IV, 374. — Hôpitaux, IV, 125. — Huile, VII, 39. — Imposition de la taille, II, 217. — Intrigues de la cour de Rome, VI, 176. — Justices en paréage, IV, 156; VI, 75, 76. — Levées de matelots, III, 546, 5, *96;* III², 45, 58, 119, 121, 124. — Lieutenant général, II, 226; IV, 29. *Voy.* Arpajon (Le duc d'). — Liquidation des dettes des communautés, II, 49; IV, 4, 5, 44, 70, 127. — Magistrats concussionnaires, II, 151, 152. — Manufactures, II, 540, 614, 615, 641, 676, 715, 716, 718, 728, 729, 732 à 734, 766; IV, 394, 395; VI, 153; VII, 244, 296, 297. — Marais, IV, 275. — Marais salants, VII, 258. — Marbres, V, 309, 363 note 2, 364; VII, 289, 383. — Mâts, III, 529; VII, 243. — Messageries, IV, 54. — Mines, IV, 326, 329, 339, 424 à 426 note 2, 428, 430 à 434, 436, 439, 441 à 443, 445 note 1, 581 note 4, 583 à 590, 592 à 594; VII, 289. — Misère des peuples, IV, 104 note 2. — Missions d'ingénieurs, IV, 311, 324, 325. 348, 351, 355, 356, 359, 360, 414, 415. — Moutons, IV, XLIX note 1. — Officiers d'amirauté, II, 645. — Officiers de justice, IV, 156. — Papier terrier, II, 187. — Péages, II, 139. — Pluies détruisant la moisson, IV, 341. — Police des villes, VI, 29 note 1. — Ports, II, 450, 746; IV, 321, 570. — Prix des pistoles, II, 719. — Prix du sel, VII, 258, 259. — Prix des vivres, IV, 320, 321. — Protestants, VI, 153, 172, 181. — Recette générale des finances, IV, 391 note 1. — Receveurs des tailles, IV, 330. — Récoltes, IV, 128 note 1, 273, 280 note 1, 341, 407, 408. — Recouvrement des impositions et des affaires extraordinaires, II, 99, 100, 104, 142, 149, 150, 168 note 1, 172, 173, 196 à 198, 245, 282 note 1, 307, 324 note 1, 335 note 2, 776; VII, 124. — Réformation des forêts, IV, 195 note 1, 241, 250, 256, 288, 591. — Règlement des greffes, IV, 128. — Renégat puni, VI, 94. — Restes des gabelles, VII, 193. — Restitutions de droits, II, 779. — Revenus de Mazarin, I, 172, 524. — Saisie de bestiaux, II, 168 note 1. — Sécheresse, IV, 128 note 1. — Séditions, IV, 330. — Sortie des marchandises, II, 123. — Syndics, II, 245; IV, 44, 352 note 2. — Traite du blé, I, 500. — Travaux publics, IV, 382, 389, 400, 452, 453, 458, 459, 462, 463, 539; VII, 308, 309. *Voy.* Languedoc (Canal du). — Trésorier de la Bourse, IV, 368. — Turcs pris sur les côtes, III, 188. — Usages, II, 96 note 2. — Usuriers, II, 301 note 3. — Vins, III², 185. — Voyage de Mazarin, II, 32. — Voyages du Roi, IV, 382 à 384. — Voyages de Seignelay, III², 16 note 1. — citée, II, 32; IV, 305, 376 note 2.

Languedoc (Pays du bas), I, 411; II, 746; IV, 273, 372, 394.

—— (Pays du haut), II, 746; IV, 83, 89, 273, 278, 372, 452.

—— et Roussillon (Gabelles de), II, 124.

Langueglia (Village de), dans l'État de Gênes, III², 223.

Languet (Le sieur), fournisseur, VII, 147, 149.
—— (M.), procureur général au parlement de Dijon, VI, 85*.
—— (Le sieur), IV, 190.
Languillet (Le capitaine Mathieu), III, 99*; III², 544, 546.
Lanne (Famille de La), III², 24.
Lannoy (Abbaye de), dép. Oise, I, 14 note 3, 16.
Lansac (A.-A. de Saint-Gelais de). *Voy.* Saint-Gelais.
Lantas (Le baron de), III², 25; IV, 393 note 1.
Lanternes (Taxe des), V, 528.
Laocoon, statue et groupe, III², 239, 259.
Laon (Évêché de), VI, 121.
—— (Ville de). — Clergé, I, 202. — Coadjuteur, VI, 121. — Coche, IV, 80 note 1. — Évêque, V, 317; VI, 458. *Voy.* Estrées (Le cardinal d'). — Fortifications, V, 16. — citée, I, 61, 201; III², 83; V, 120; VI, 44, 316, 317; VII, 314.
Lapidaires, V, 580.
Lapins, IV, 213; V, 360 note 2.
Laquais. — Ils ne peuvent porter l'épée, VI, 43.
Larbont (Mines de), dép. Ariège, IV, 588, 593.
Larcher (Michel), président à la Chambre des comptes de Paris, I, 224*.
Larchevêque (M.), maître des comptes à Rouen, IV, 65.
Lard, III, 488, *124, 125, 244* note 1; III², 676.
Large (*Le*), vaisseau, III², 692 note 2.
Largentière (Mines de), dép. Hérault, IV, 587, 593.
Larre (M. de), receveur général, II, 778.
Larson (Le capitaine de), III, 123, 150; III², 133, 604. — Lettres de Colbert, II, 478*, 536. — Lettre du Roi, III, 135*.
Lartigue (Le sieur), homme de lettres, V, 466.
Las (Le), rivière, III, *161*; IV, 434.
Lascaris d'Urfé (C.-E. de). *Voy.* Urfé.
Lasnier (Le sieur), marchand, II, 704.
—— (Le sieur), I, 366.
Lasson (Le capitaine), II, 461, 462 note 1, 506.
Lasts de sel, VI, 232.
Laterrasse (M. de). *Voy.* Terrasse (M. de La).
Latine (Inscriptions et poésies en langue), III², 247, 248, 256; V, 377, 464, 500, 590 à 595, 608, 626, 632, 637, 646; VII, 130 note 1.
Lattache (Le sieur), fondeur, III, 85; III², 8.
Laubarderie (M. de), gentilhomme rebelle, I, 364 note 1 à 366, 370, 372, 373, 385, 401, 442, 508, 509, 514.
Laubrivière (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512 *err.*
Laugan de Boisfévrier (Le marquis César de), VII, 392 *err.*
Laugeois (Jacques), intéressé au bail général des gabelles, VII, 395, 396.
Launay (Moulin de), VII, CXLIV.
—— (Guillaume de), gouverneur de l'île de Ré, I, 290*, 292, 295, 314 à 318.
Launay-Gravé (Le sieur de), financier, I, 199 note 1 *err*; II, CCLXII.
Launay-Moreau (M. de), II, 690.
Launoy (Guilbert de). *Voy.* Guilbert.
Lauraguais (Ville de), IV, 572.
Laurensi (Jacques), II, 634 note 1.
Laurent (M.), receveur général, II, 7.
—— (Le sieur), III², 192.
Laurier (*Le*), vaisseau, III², 686, 701.
Laurière (Le lieutenant), III², L.
Lauriol (M.), conseiller à la Cour des aides de Montpellier, II, 104.
Laury (Le sieur), hommes de lettres, V, 471.
Lausson (Jean), forçat libéré, III², 682.
Lautaret (Le), torrent, IV, 484, 500 note 3; VII, 443.
Lautrec (Odet de Foix, maréchal de), III², 252*.
Lauversat (M. de). — Lettre de Colbert, VII, 82.
Lauzun (Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, puis duc de), VI, 286*, 357; VII, 48*. — Lettre de Seignelay, III², XLVI note 1.
Laval. — (Maréchaussée de), VI, 59, 60. — (Ville de), VI, 60, 199; VII, 242, 289.

Laval (François de). *Voy.* Pétrée (Évêque de), Québec (Évêque de).
Lavardac (Écluse de), IV, 541.
Lavardin (Château de), VII, 356.
—— (Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de), II, 319*; IV, 89. — Lettre de Colbert, III, *113*.
—— (Anne-Charlotte de), VII, 357*.
—— (Françoise-Paule-Charlotte d'Albert, marquise de), VII, 356*.
—— (Marguerite-Renée de Rostaing, douairière de). — Lettre à Colbert, VII, 356*.
Lavau (Louis Irland de), VII, CXCII. — Lettre à Colbert, V, 544*.
Lavaur. — Diocèse, IV, 330, 440, 441. — Évêque (Jean-Vincent de Tulles), I, 40*. Lettre de Colbert, IV, 427 note 3.
Lavechef (François), jardinier, V, 460, 564*.
Lavement des pieds, le jeudi saint, III², 231.
Lavements empoisonnés, VI, 426.
Laviron (Pierre), sculpteur, V, 392, 398, 409.
Lavit (Village de), II, 269, 273.
Lavoir de Fontainebleau, V, 562.
Lazarets, III², 263, 713.
Lebaut, empoisonneur, VI, 407.
Leblond (Noël), professeur au collège de Navarre, V, 465.
Leboiteux (Le sieur), payeur des rentes, II, 778.
Lebret (Pierre-Cardin), intendant. — Lettres de Colbert, II, 160*, 171, 172 note 1, 175, 181, 216, 393 note 1, 739*; IV, 143, 155 note 1, 176, 267 note 1, 284, 526 note 2, 553; VI, 75, 150, 194; VII, 280, 318. — Lettres à Colbert, VI, 188 note 1, 194 note 2.
—— de Flacourt. *Voy.* Flacourt.
Leck (Le), rivière, III², 299.
Leclerc (Le sieur), créancier de Mazarin, I, 210, 211 note 1, 368*, 499.
—— (Le sieur), manufacturier, II, 560, 678; VII, 16.
—— de Lesseville. *Voy.* Coutances (Évêque de), Lesseville (M. de).
Lecointe (Le P.), historien, V, 467, 470, 472, 474, 476, 479, 481, 484, 485, 487 à 489, 491, 492.
Lecomte (Le sieur), syndic des créanciers de Mazarin, I, 92.
Lecoq (M.), conseiller au parlement de Paris, II, 223.
Lecteurs. — du Roi, V, 465; VII, 343. — de l'Université de Paris, V, 464, 465.
Lectoure (Présidial de), II, 268.
Lecture. — enseignée par les maîtres d'école, V, 377. — enseignée gratuitement par les curés, III, *219*.
Lefebvre (Le sieur), entrepreneur de travaux publics, IV, 507.
—— (Jacques), jardinier, V, 463.
—— (M.), savant, V, 480.
—— (Les), peintres, V, 446 note 1.
—— (Madame), V, 497.
—— (M. Chantereau-). *Voy.* Chantereau.
Lefèvre (M.), conseiller au présidial de Clermont. — Lettre de Colbert, VI, 49.
—— (Philippe), contrôleur des bâtiments, V, 324, 337, 368, 470.
—— (Le sieur), peintre, VII, 384.
—— (Jean), tapissier, V, 527; VII, CXLV, CXLVIII, CLIII, CLIV, 114.
—— (M.), trésorier de France. *Voy.* Chantereau-Lefebvre.
—— (Thomasse), V, 460.
—— de La Barre. *Voy.* Barre (Lefèvre de La).
—— de Caumartin. *Voy.* Caumartin.
—— d'Ormesson. *Voy.* Ormesson.
Lefranc (M), intendant des turcies et levées. — Lettre de Colbert, IV, 460*.
Legagneur (Le sieur), capitaine de vaisseau marchand, III², 452.
Légats et vice-légats des Papes en France, II, 161, 162; V, 246; VII, 259. *Voy.* Chigi.
Legay (Le sieur), armurier, I, 383.
Légendes des médailles, VII, 456.
Léger (Jean), commissaire de marine, II, 778; III, 27*. — Lettres de Colbert, III, 207, 215, 216 note 1, 223 note 3, 227 note 1, 235, 239.
Léger (*Le*), vaisseau, III², 686, 701.
Légère (*La*), frégate, III², 686, 702 note 1.

Légions d'infanterie, VI, 365.
Législatif (Pouvoir). — Il appartient au souverain, VI, 382.
Législation. — Elle doit être uniforme, VI, 372, 397.
Legoux (M.), commissaire de marine, III, 396, 397, 453 note 1; III², 61. — Lettres de Colbert, III, 385, 396, 453.
—— de La Berchère. *Voy.* Berchère (Legoux de La).
Legras (Le sieur), employé du domaine. *Voy.* Gras (Le sieur Le).
Légumes (Culture et commerce des), III, *125, 136;* III², 396, 420, 444, 521, 677; VII, 230.
Leipsick (Ville de), V, 631.
Lemaire (M.), banquier expéditionnaire en cour de Rome, VII, 101, 124, 126, 140.
—— (Le sieur), peintre, V, 412; VII, CXLII, 385.
—— (Le sieur), serrurier, V, 159, 382, 412.
—— (La veuve), VII, CLXVII.
Lemercier (Le sieur), charpentier, I, 206.
Lenfant (M.), commissaire de marine, III², 184.
Lenormant (Le sieur), VII, 342.
Lentisques, arbres, V, 303 note 1.
Léon (Royaume de), II, 421; VI, 211.
Léon II, pape, III², 235.
Léon X, pape, I, 257; VI, 87, 108.
Léonard (Le sieur), imprimeur, VI, 49; VII, 373, 376.
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, I, 342*, 448; II, CCXIII, 204; III², 575; IV, 131 note 1; V, 80, 609, 624, 626; VI, 205, 222, 236, 239, 241, 244, 255, 362, 387, 449, 465, 472, 480, 485.
Léopold-Guillaume d'Autriche (L'archiduc). *Voy.* Strasbourg (Évêque de).
Lépante (Bataille de), III², 266, 271.
Lépreux, VI, 407.
Lerambert (M.), peintre et sculpteur, V, 446 note 1, 457, 459, 508*.
Lerat, tailleur, I, 175 *err.*
Lérici (Village de), III, 226, 227.
Leroux d'Infreville. *Voy.* Infreville.
Leroux d'Infreville de Saint-Aubin. *Voy.* Saint-Aubin.
Leroy (M.), contrôleur de la marine, III², 182, 367.
—— (M.), gouverneur des pages de la petite écurie, VI, 426.
—— (Gilles), plombier, V, 325.
Leroy-Mesnier (Le sieur), VI, 407.
Léry (Village de), dép. Eure, II, 377 note 1; VII, 407.
Lesage (Le sieur), payeur des rentes, II, 778.
—— (Adam Cœuvret, dit), empoisonneur, VI, 68, 407, 413, 423, 424, 426.
Lescalopier (M.), VI, 407, 424, 425, 427, 429. — Sa veuve, VI, 429.
Lescari (Famille), à Gênes, III², 284.
Leschasserie (M. de), gentilhomme rebelle, I, 377, 511.
Lescogne (M. de), avocat au Parlement, V, 381.
Lescossois (Le P.), jésuite, I, 334*.
Lescot (J.). *Voy.* Chartres (Évêque de).
—— (Le sieur), orfèvre, I, 167*, 175, 235, 242, 268, 350, 354, 368, 382, 383, 387, 412, 434.
Lescuriau (Le sieur), IV, 599.
Lesdiguières (François de Bonne, duc de), I, 264*; IV, 500 note 3; VI, 442*; VII, 444.
—— (Anne de Ragny de La Magdelaine, marquise de), VII, 159*.
—— (Paule-Françoise-Marguerite de Gondy, duchesse de), VII, 395.
Lèse-majesté (Crimes de), II, 185; VI, 423, 428; VII, 223.
Lesecq (Le sieur), membre de la compagnie des Mines, IV, 317, 425 note 3, 581 note 4.
Lespagnandel (Mathieu), sculpteur, V, 457.
Lespine, empoisonneur, VI, 426.
—— (Tristan), maçon, V, 401.
Lespingola (François), sculpteur, V, 343*. — Lettre à Colbert, V, 343 note 2.
Lesseville (M. de), II, 223.
—— (Eustache Le Clerc de). *Voy.* Coutances (Évêque de).
Lest des vaisseaux, III, 867; III², 314, 665; IV, 434 note 3.

Lestage. — (Droit sur le), II, 817, 821, 824. — (Officiers commis au), II, 808. — *Voy.* Délestage.
Lestoc (M.), professeur en Sorbonne, V, 465.
Lettres (Gens de), recevant des gratifications du Roi, II, CCXVI, 62; V, 238 note 1, 240 note 1, 307, 436, 466 à 498, 509, 547, 562, 563, 575, 582, 585, 591, 592 note 2 à 596, 600, 604 à 620, 622 à 626, 629 à 634, 636 à 649.
Lettres. — d'abolition, I, 419. — de cachet, I, 186, 403; II, 13 note 2, 82, 357, 358 note 1, 362; III, 1 note 1; IV, 68, 69 note 1, 203, 215, 276; VI, LXII note 1, 99, 124, 137, 154 note 2, 166, 289, 303, 306, 324 note 2. — de chancellerie, III², 49 note 1. — de change, I, 207, 250, 305, 320; II, CCLII, 83, 227, 414, 695, 763; III, 33, 45, 441; III², 416 note 1; IV, 278, 294 note 3, 370 note 3, 396, 504; V, 238 à 242, 305, 347, 350, 359, 362, 389, 392, 408, 412, 415, 418, 424, 596, 611, 622 note 1, 623, 631, 637, 692 note 2; VI, 295, 299, 300, 333, 334, 337; VII, 29. — de concession d'octrois, IV, 477. — de créance, IV, 359, 474; V, 16. — de crédit, III, 506; V, 334. — d'établissement d'une compagnie de commerce, III², 568. — d'État, II, 802. — d'évocation, II, 802. — de grâce, III², 193. — du grand sceau, IV, 132. — de jussion, IV, 26 note 1. — de maîtrise, II, 839. — de marque, II, 822. — de mer, III, 536, *35;* VII, 306, 307. — de naturalité, II, 851, 853; III, *35;* III², 540; IV, 596; VI, 383; VII, 307, 439. — de noblesse, I, 80, 84; III², 520; IV, 33; VI, 23. — de provisions, IV, 20, 104, 161, 450 note 1, 568, 573; VI, 178. — de ratification, II, 768. — de répit, II, 802. — de représailles, II, 461, 698, 710, 809, 822. — royaux, VII, 351. — de serment, VI, 109. — de surannation, IV, 245 note 1. — de surséance, II, 802. — de voiture, II, 795; VII, 65 note 1.
Lettres missives. — envoyées à cachet volant, III, 92, 93; III², 112; IV, 299, 350; V, 38, 104, 347, 606, 609; VII, CL, 16, 78, 305. — interceptées, I, 392, 393, 515; III², 587; VI, 176, 186; VII, 187, 188. — Elles doivent être datées, IV, 194, 216. — Leurs circulation, III², 588. — Prix du port, VII, 233. — *Voy.* Poste.
Lettres patentes, II, 449, 466, 586, 598, 737, 758, 786; III, 139, 180, 208 note 1, *13, 38, 39;* III², 44, 168 note 1, 502, 515 note 3, 518, 519, 595, 596, 618, 623; IV, 38, 193, 200, 201, 203, 204, 230 note 2, 379, 451, 484, 578; V, 367, 399, 410 note 1, 446 note 1, 449, 450, 465, 527, 533, 535, 536, 539, 550, 552, 558, 559, 566; VI, 96, 104, 107, 120, 150, 271, 273, 288, 290, 352, 379, 388, 437, 438, 441, 489; VII, 62, 390, 393, 396, 428, 443. — Enregistrement, vérification et contrôle, III, *13;* IV, 193, 421 note 1, 570; V, 244, 323, 528 note 1, 551 note 1; VI, LXII note 1, 353, 389; VII, 291, 338, 390, 403.
Leucate (Ville de), III, *96.*
Levacher (Le P.), consul de France à Alger, III, *213* note 2.
Levain, en termes de minéralogie, IV, 585.
Levant (Compagnie de commerce du), II, 449 à 452, 507, 533, 563 note 1, 629, 633, 640, 671, 676, 694, 721, 843, 847; III, 61 note 1, 206, 222, 306, 331, 347; VI, 134; VII, 144, 251, 455, 458.
—— (Échelles du). *Voy.* Échelles.
—— (Île de), près de Toulon, III², 221.
—— (Mers du), II, CCLXIII, 705.
—— (Pays du). — Animaux achetés pour Colbert, III, 319; V, 353, 362. — Assemblées et corps de la Nation, II, 517, 844, 845, 847. — Blé, III, 25. — Canons, III², 171. — Capucins, III², 505; V, 304. — Colonies hollandaises, VI, 264. — Colonies portugaises, II, CCLXIV. — Commerce, II, CCLVII, CCLVIII, CCLXII, CCLXVI, CCLXIX, CCLXXII, 123, 416, 449, 450, 454, 455, 471, 479, 499, 504, 505, 508, 532, 625, 628, 629, 640, 641, 653 note 1, 673, 695 à 698, 706, 716, 720, 721, 723, 724, 727.

729, 733, 734, 746, 789, 798, 841 à 849; III, 11, 14, 18, 45, 90, 92, 109, 114, 135, 151, 160, 176, 177, 180, 206, 207, 210, 215, 230, 306, 392, 454, 504, 516, *107*, *205 err.*, *209*, *211*, *213* note 2, *229* note 1; III², 143, 150, 212, 354, 372, 417, 469, 735, 736, 740; IV, 168, 565; V, 236, 308, 410; VI, 246, 262, 263, 452; VII, CLXXIV, 240, 243 à 245, 250, 286, 288, 297, 305, 424, 429. — Consuls de France, II, 517; V, 375; VII, 69. — Corsaires, III, *154*, *213*; III², 656. — Couvents, V, 304. — Croisières d'escadres et de vaisseaux français, II, 51, 491; III, 4, 31, 45, 60, 63, 72, 74 note 2, 78, 84, 89, 91, 116 note 2, 144 note 1, 178, 185, 222, 227 note 2, 261, 278, 280, 459 note 2, 481, 484, 486, 511, *229*; III², 43, 44, 85, 89, 90, 93, 101, 141 note 2 à 143, 195, 360, 382, 655, 662 note 1, 693, 697, 698, 730. — Droit de *cottimo*, II, 845. — Droits de douanes, II, 845. — Éducation donnée aux jeunes Français, V, 488. — Envoi de convois, III, *252*. — Français établis dans le pays, II, 451; VI, 453. — Influence de la France, II, CCLXIV. — Intérêts lunaires, II, 738 note 3, 844. — Langues, II, 471 note 3, 575; III, 300; V, 304, 318. — Liquidation des dettes des Français, II, 450, 696, 847, 848. — Livres et manuscrits achetés pour Colbert, V, 362, 374. — Maroquin rouge, II, CCLXI; V, 451. — Missionnaires, III², 505. — Soies, II, 797. — Tapisseries, V, 527, 580. — Voyages des Français, II, 536; V, 307, 308, 488; VII, 452 à 455, 460, 461.

Levant (Ports de), en France, III, 84, 89, 165, 197, 198, *24*, *25*; III², 94, 106, 108, 134, 139, 166, 171; VII, 303.

Levantins (Matelots), III, *136*.

Levasseur (M.), architecte, V, 425, 482, 485. — Lettre de Colbert, V, 327.

—— (Michel), commissaire de marine, III, *220**, *221*. — Lettres de Colbert, III, *82* note 2, *162*.

Levasseur (Noël), commissaire de marine, III, *317**, *159*.

—— (Charles), VII, 394.

Levau (Les frères). *Voy.* Vau (MM. Le).

Levées de la Loire, II, CXCV *err.*; IV, 461, 465, 474, 494, 507, 510, 515, 516, 532, 533, 536; V, 5. *Voy.* Turcies et levées.

Lévêque (Sœur Catherine-Angélique), supérieure du couvent de Charonne, VI, 145*.

Lever du Roi, III², 74.

Lévis de Ventadour (Anne de). *Voy.* Bourges (Archevêque de).

—— (François-Christophe de), duc de Damville. *Voy.* Damville.

—— (Louis-Hercule de). *Voy.* Mirepoix (Évêque de).

Levrettes de la chambre du Roi, V, 552.

Lévy (Le marquis de), I, 512.

—— (Le capitaine de), III, *105**.

Leyde (Ville de). — Académie et université, III², 298; V, 469, 471, 473, 475, 480, 482, 483, 601, 613, 616. — Manufactures, II, 523, 591. — Ouvriers, II, 524. — Serges, II, 592. — citée, III², 298.

Leyre (La), rivière, IV, 458, 459.

Lez (Le), rivière, IV, 399.

Lezain. *Voy.* Levain.

Lézanville (M. de), gentilhomme rebelle, I, 364 note 1 à 367, 370, 371, 373, 374, 385, 386, 401, 442, 507 à 510, 512 à 514.

Lézard (Le cap), III², XLVII, LVI note 1.

Lézards (Bassins des), à Versailles, V, 326.

Lezoux (Domaine de), dép. Puy-de-Dôme, VII, 189.

Lhéritier (Guillaume-Henri), copiste, V, 542 note 4.

—— (Charles), homme de lettres, V, 467, 469, 470, 472, 474, 476, 479, 483, 485, 542 note 4.

Lherminot (Dominique), peintre, V, 527.

Lhéry (Le chevalier Henri Cauchon de), capitaine de vaisseau, III, *147**, *149*, *196*, *197*; III², 375, 376. — Lettres de Colbert, III, *159*, *196* note 2.

Lhoste (M.). *Voy.* Hoste (M. L').
Lhuillier (Noël), peintre, V, 460.
Liancourt (Village de), VII, 54.
Liards, monnaie, II, 101, 114, 157.
Libages, moëllons, IV, 320.
Liban (Mont), VII, 453, 457, 460.
Libellé d'ordonnances, III, *239*.
Libellées (Dépenses). *Voy.* Dépenses.
Libelles, I, 205, 274, 276; II, CCXXIV; VI, 46, 47 note 1, 78 note 3, 176, 184, 185; VII, 347.
Libellistes, VI, 47, 401, 403.
Libération. — de forçats, III, 188, 332, 388, 394, 551, *28, 32, 38, 63, 102* note 1; III², 187, 680, 681; VI, 69; VII, 305. — de matelots, III, 276, 277.
Liberi (Pietro), peintre, III², 266*.
Libertés. — publiques, VII, 232. — de l'Église gallicane, VI, 155. — des villes impériales, IV, 12.
Libourne (Ville de), I, 21, 24, 504.
Libraires, V, 603, 616; VI, 121, 176.
—— et imprimeurs (Syndics des), I, 276; II, CCXLII note 2.
Libreria (*La*), à Sienne, III², 229.
Licences des compagnies de commerce anglaises, II, 406.
Licenciements de troupes et de matelots, II, CCXVIII, CCXXV; III, 6, 8, 10, 203, 228, 486, *129* note 1, *242*; III², 651; IV, 131; VII, 89, 148.
Liche (Le marquis de), V, 333.
Licitations, II, CCVIII.
Licorne (*La*), flûte, III², 79.
Lido (Île du), III², 262.
Lie de vin, I, 382.
Liège. — (Pays de), VI, 299, 300, 459. — (Ville de), III², 311, 594; IV, 595; V, 385 note 3, 565; VII, 355.
Lier (Ville de), I, 510.
Lies et passeries (Pays des), II, 736, 737.
Lieskenshock (Fort de). *Voy.* Lillo.
Liesse (Notre-Dame-de-), III², 481 note 1.
Lieu (M. du), consul de France à Livourne, II, 634 note 1.
Lieutaud (Le chevalier de), capitaine de frégate, III, 5*.
Lieutenances générales, IV, 28.
Lieutenants. — civils, I, 167, 276; II, CXC à CXCIII, 39; VI, 115 note 1, 392, 393; VII, 381. — criminels, I, 286; II, 39; III², 51, 194; VI, 26, 31, 33, 45, 57, 67, 75, 115 note 1, 146, 373, 394, 406 note 1. — particuliers, VI, 146, 394. — d'amirautés, II, 727 note 1, 797; III, 140, 145, 283, 464, 570; V, 488. Circulaire de Colbert, III, *153*. — d'élections, II, 212. — de frégates, III², 693, 698. — de galères, III, 18, 20, 109; III², 656 note 2. — de galiotes, III², L. — du grand prévôt, I, 379; V, 271. — d'infanterie, III, 99; VI, 253. — des juges-châtelains, IV, 572. — du Louvre, V, 255. — de marine, III, 44, *215*. — de police, VI, 392 à 394, 437. *Voy.* Lieutenants généraux de police. — de port, III, *105*; III², 693. — du prévôt de la marine, III, 216, *156*, *164* note 2. — de la prévôté de l'hôtel, V, 271. — de Roi, II, 367; III, 436; IV, 107, 117, 306, 394; V, 177, 525. — d'une sénéchaussée, III, 47. — de vaisseaux, III, 83, 119, 141, 160, 185, 288, 289, 316, 338, 402, 404, 422, 516, *160, 192*; III², 5, 119, 125, 376, 381, 693, 698; VII, 301.
Lieutenants-colonels, III, 141.
Lieutenants généraux. — des amirautés, II, 797. — des bailliages, IV, 33, 504; VII, 314. — de la marine et des galères, III, 161, 192, *99*; III², 54, 359, 629, 667, 675, 706. — de police, V, 396, 546 note 1, 565; VI, 28, 34, 57; VII, 430. *Voy.* Reynie (G. N. de La). — des provinces et des colonies, II, 325, 511; III, 220; III², 603, 605 note 1; IV, 30, 31, 109, 126; V, 2, 442, 541; VI, 2. Circulaires de Colbert, III, 159; VI, 287. — d'une sénéchaussée, III, 47. — d'une Table de marbre, IV, 567. — des villes, I, 286; II, CCLXI; IV, 45, 71 note 1, 92, 106, 109, 195 note 1, 265 note 1.
Lievens (Jacob), manufacturier, II, 852.
Lièvres (La), rivière, IV, 552.
Ligatures (Manufacture de), II, 678.

Ligne (La), en terme d'astronomie, II, 803; III², 406.
Lignes (Jeux de), VI, 50.
Lignon (M. du). *Voy.* Dulignon.
Lignum vitæ (Bois dit), III, 343.
Ligny (M. de). *Voy.* Viévy.
Ligonnier, forçat libéré, III², 681.
Ligue (Guerres de la), I, 256; VII, 441.
—— d'Augsbourg (Guerre de la), III², XLVIII à LVII; V, 567, 584.
Ligues suisses, II, 221, 782; VII, 247.
Ligurie (Province de), III², 287.
Lille (Châtellenie de). — États, II, 620; IV, 438, 451, 535; VII, 228. — citée, II, 773, 776.
—— (Ville de). — Archives, II, 93. — Camelots, II, 592. — Camp, IV, 313; VII, 46. — Canaux, IV, 438 note 2. — Chambre des comptes, II, 93, 144, 153; V, 274, 275, 480, 484; VI, 29, 350; VII, 79. — Commerce, II, 475, 476, 510, 513, 538, 566, 599, 620; IV, 438; VII, 231. — Commis des fermes, II, 562, 566, 579 note 1. — Commis général des fermes, VII, 299. — Étape générale, II, 570. — Étrangers habitués, II, 574. — Fermes unies de Flandre, II, 538, 562, 566, 579 note 1. — Fermier des aides, II, 569. — Maîtres calandreurs, II, 639. — Manufactures, II, 599, 639, 799; VII, 440. — Marchands, II, 485 note 2, 510, 514, 562. — Religion protestante interdite, II, 524. — Séjours du Roi et de Colbert, II, CCXXVIII; V, 300, 310 note 3, 378; VI, 344, 350. — Sentiments des habitants pour les Français, V, 631. — Siège, VI, 257. — Travaux publics, IV, 451. — citée, V, 383 note 1, 385; VI, 254.
Lillebonne (François-Marie de Lorraine, comte de), VI, 257*.
Lillers (Ville de), I, 9*.
Lilli (Camillo), historien, V, 596.
Lillo (Fort de), sur l'Escaut, III², 297 *err.*
Limbourg. — (Duché de), VI, 242, 254. — (Ville de), III², 637; VI, 329.
Limoges (Forêt de), IV, 264 note 1.
Limoges (Généralité de). — Administration des revenus municipaux, IV, 606. — Battues aux loups, IV, 297. — Bénéfices litigieux, VII, 71. — Bestiaux, II, 330, 739; IV, 267 note 1. — Cheptels, IV, 239 note 1. — Commerce, VII, 230. — Concussionnaires, IV, 513. — Contrôle des gabelles, VII, 262. — Corvées des terres nobles, II, 282. — Droit sur les cuirs, II, 739. — Duellistes, II, 181. — Faux-monnayeurs, II, 181, 321. — Foires, IV, 267 note 1, 272, 284. — Forçats, III, 9. — Forêts, II, 63. — Gentilshommes levant indûment des péages et des tailles, II, 171, 249, 250; IV, 143. — Haras, IV, 272, 273 note 1, 284. — Justices en paréage, VI, 75, 76. — Maîtrises des forêts, IV, 228. — Manufactures, II, 349, 583. — Manuscrits recherchés pour Colbert, VII, 68 note 2. — Moulins à papier, II, 583. — Paysans passant en Espagne, II, 700; VII, 232. — Protestants, VI, 150. — Receveurs des tailles, II, 368. — Recouvrement des impositions et des affaires extraordinaires, II, 125, 160, 161, 171, 172, 175, 200 note 1, 224, 249, 257, 275 note 1, 282, 324 note 2, 330, 335 à 337, 349, 355, 393 note 1; IV, 297; VI, 150. — Réformation des forêts, II, 258, 355; IV, 228. — Règlement des manufactures, II, 590 note 1. — Séditions, II, 360, 366 à 368, 784; IV, 74. — Travaux publics, IV, 513, 526 note 2, 553, 541. — Ventes de tabacs, VII, 407, 408. — Vignes, II, 200 note 1. — Violences de la noblesse, II, 160, 172; IV, 74; VI, 404, 405. — Voleurs, II, 321. — Voyage de Henri IV, V, 588.
—— (Hôtel de), à Bourges, VII, 123, 393.
—— (Intendance de), VI, 293; VII, 201. *Voy.* Bezons, Bidé de La Granville, Bonville, Dorieu, Lebret, Poncet, Ribeyre, Saint-Dysant.
—— (Ville de). — Abbaye de Saint-Martial, VII, 68 note 2, 375. — Exil de Madame Fouquet, II, 39. — Hôtel des monnaies, VII, 432, 434 note 4. — Manuscrits

achetés pour Colbert, VII, 68 note 2. — Recette générale, II, 775, 777, 779, 780. — Receveur des tailles, IV, 74. — citée, II, 360; III, *53;* IV, 512.
Limours. — (Château de), V, 568. — (Ville de), I, 124, 250.
Limousin (Province de), I, 178; II, 700; VII, 246. *Voy.* Limoges (Généralité de).
Limoux (Ville de), IV, 593.
Lin. — (Culture et commerce du), II, 624, 701, 850 à 852; III², 521, 566. — (Huile de), II, CCLXI.
Linchamp (Ville de), II, 69, 89, 90.
Lincoln (Amirauté de), III², 317.
Lincour (M. de), père prétendu de l'enfant de Madame de la Vallière, VI, 464 note 2.
Linge de table (Manufacture de), II, CCLX, CCLXII.
Linges. — pour les forçats malades, III, 237. — payant la traite domaniale, II, 790.
Linghe (Le), rivière, III², 299.
Lingots, II, 421 note 3; VII, 420, 423, 433.
Linières, dép. Cher. — (Terre et baronnie de), VII, 379, 380, 394, 397. — (Village de), IV, 512.
—— (Le comte de). *Voy.* Bonport (Louis Colbert, abbé de).
—— (M. de Savonnières de), trésorier de France, intendant des fortifications, V, 110, 111. — Lettres de Colbert, V, 108*, 109 note 1, 113, 119, 120 note 1, 126.
—— (Madame de). — Lettre à Colbert, VII, 340. *Voy.* Mazel (Madame).
Lion (M. du), gouverneur de la Guadeloupe, III², 454 *err.*, 457*, 490, 491, 529, 539, 671 à 674. — Lettres de Colbert, III², 538, 572, 573.
—— (Madame du), III², 457.
Lion envoyé à Colbert, II, 436.
Lion (*Le*), vaisseau, III², 686.
—— *d'or* (*Le*), vaisseau, III, 267; III², 8, 688.
—— *Rouge* (*Le*), vaisseau, II, 511, 566.
Lionne. *Voy.* Lyonne.
Lipari (Îles de), III², 154.
—— (Les sieurs), III², 157.
Lippe (Fort de la), VI, 460.
Lippstadt (Camp de), VII, 93.
Liqueurs. — Droits qui les frappent aux colonies, III², 516. — Jaugeurs et courtiers, II, 340, 365. — Traite aux colonies, III², 404, 415, 513, 515, 577, 606, 615, 617, 619 à 621, 623, 633, 635 à 637, 639, 641.
Liquidation. — des dettes des communautés, II, CCXVI, CCLXVIII, CCLXXII, 49, 126, 134, 150, 156, 165, 173, 290, 527, 627, 679, 707, 709, 718, 731, 733, 788; IV, 4, 5, 14, 26, 37, 38, 44, 50 à 52, 57 à 60, 62, 63, 70, 77, 84, 85, 88, 91, 93, 94, 100, 101, 114, 127, 128, 131, 132, 134, 135, 137, 138, 144, 146, 149, 150, 154, 155, 158 à 160, 164, 166 à 168, 170, 172 à 175, 179, 180, 282, 283 note 2, 298, 391, 452, 570, 576 à 578, 606; VII, 14, 275, 279, 288, 316 note 2, 319, 320. — de droits remboursés, IV, 368. — de rentes, II, 755, 756. — des travaux du canal de Languedoc, IV, 385, 405 note 1.
Liris (Le), rivière, III², 248.
Lis (*Le*), vaisseau, III, 165, 548; III², 682, 684, 700.
Lis (Fleurs de). — sur les manteaux des princes, VI, 276, 277. — sur les pavillons des vaisseaux, III², 660.
Lis d'argent et d'or, monnaies, VII, 422.
Lisbonne. — (Rivière de), II, 459, 505; III, 377, *160, 170;* III², 562, 731; VI, 488. — (Ville de), II, 456, 459, 466 note 4, 476, 505, 510, 621, 638, 639; III, 408, 448, 466 note 4, 471, *202;* III², 62, 128, 494, 545; V, 303 note 1, 346, 600.
Liscouet de Coëtmen (M. du), concessionnaire de mines, IV, 603.
Lisières. — des étoffes, II, 834, 836. — des forêts, IV, 568.
Lisieux (Rivière de). *Voy.* Touque (La).
—— (Ville de). — Évêque (Léonor Goyon de Matignon), IV, 559; VI, 156*, 158; VII, 99. — citée, II, 539; IV, 550, 560.
Lisle (Le lieutenant de), III², L.

Lisola (François, baron de), II, 317*.
Lisse (Tapisseries de basse), II, 786; V, 518, 580.
—— (Tapisseries de haute), II, 786; V, 518 note 1, 527, 580; VII, 382, 384.
Lisses de hourdi, III, 216 note 1.
Litage des étoffes, II, 839.
Lithuanie (Grand-duché de), III², 281.
Lits, VII, 382, 383.
Lits de justice, VI, 15, 41, 42, 224, 225, 227 à 229, 379, 385.
Littletone (Thomas), employé de la marine anglaise, III², 318.
Live (Christophe de La), commis au droit de marque, VII, 429, 430, 435.
Liverdis (Balthazar Grangier de). *Voy.* Tréguier (Évêque de).
Livonie (Duché de). — Chanvres, III², 310. — Mâts, III², 714.
Livourne (Ville de), I, 211; II, 505, 619 note 3, 633, 634 note 1, 673 note 1, 797, 798; III, 389, 390, 454, 481 note 1, *18*, *39*, *84* note 1, *114*, *122*, *133* note 2, *165*, *182*, *190*; III², 30, 31, 86, 127, 222, 227, 228, 368, 720, 735; IV, 376; V, 372, 373; VI, 159 note 4, 456 note 1; VII, 65 note 1, 110 à 114, 118, 359, 444, 458.
Livre, monnaie de compte, II, CCLII.
Livre des Électeurs (*Le*), par Ferrari, V, 614.
Livrées. — des gardes forestiers, I, 455; IV, 240, 260. — du Roi, IV, 572.
Livres. — acquis pour les bibliothèques de Colbert et du Roi, V, 307, 308, 318, 362, 368 note 1, 377, 425, 515, 544, 617; VII, 19, 371, 376, 453 à 455, 458, 460. *Voy.* Bibliothèques. — dédiés à Colbert et au Roi, V, 524, 613, 617, 629, 630, 631, 634, 636, 639, 641, 642. — imprimés en Hollande, V, 625. — imprimés à l'Imprimerie royale, V, 444, 445, 617, 619. — interdits et saisis, VI, 43, 49, 76, 78, 144, 182 note 2. — Leur prix en Angleterre, VII, 134, 135.
—— des compagnies de commerce, II, 802; III², 475, 508, 555, 570. — des écrivains de marine, III, 287, 368; III², 3, 155. — des magasins de marine, III, 286, 87. — des marchands, II, 320, 526.
Livres journaux. — de recette et de dépense dans la marine, II, 810. — des trésoriers de l'Épargne, VII, 194. — *Voy.* Journaux.
Livres saints, VI, 436 note 1.
Livry (Marie-Antoinette de Beauvillier, marquise de), VII, 392.
Lixe (Le sieur), entrepreneur de constructions, VII, CLIX, CLXI.
Lixin (Jérôme Grimaldi, prince de Lixhein ou), VI, 209, 210, 474 à 477.
Lizines (Le capitaine de), III, 422*.
Lizy (Ville de), VI, 157.
—— (M. de), officier, I, 302.
Loano (Ville de), III², 223.
Loches. — (Élection de), II, 212. — (Forêt de), IV, 237 note 2. — (Maîtrise de), IV, 237 note 2.
Lockart (M.), ambassadeur d'Angleterre, I, 277*, 282 à 285.
Lodève (Ville de). — Évêque (François Bosquet), I, 235*.
Lods, en Provence, II, 779; IV, 604, 605.
—— et ventes (Droits de), I, 523; II, 165; V, 578; VII, 275, 339.
Logement. — de gens de guerre, I, 455, 464, 465; II, CCXXIII, 231, 234, 787, 801, 851; III, 198; III², 664; IV, 118, 119, 124 note 1, 138, 570, 572, 604, 607; V, 79, 123, 128, 129 note 1, 157, 161, 193, 270; VI, 251, 253, 443; VII, CLXXX, 191, 193, 255, 439. — de corvéables, V, 66. — d'ouvriers des galères, III, *236*. — dans les galeries du Louvre, V, 379. — par craie, V, 529.
Logements effectifs, pour le recouvrement des tailles, II, 138, 139, 166, 177, 213, 224, 254, 257, 290, 349.
Logerie (M. de La), gouverneur de Belle-Île, III², 78; V, 11, 106.
Loges (*Les*), fresques, III², 236; VII, 385.
Loggia (*La*), à Saint-Pierre de Rome, III², 230.
Logivière (Landouillette de). *Voy.* Landouillette.

Loir (Nicolas), graveur, V, 457, 494, 495, 497, 498.
—— (Louis), orfèvre, V, 527*.
Loire (Rivière de). — Améliorations, IV, 493, 545, 551. — Balisage, IV, 505. — Cassage des glaces, IV, 516. — Changement de son cours, IV, 460. — Communications avec la Saône, IV, 414. — Communications avec la Seine, IV, 413. — Crues, IV, 511. — Débordements, IV, 515. — Droit de boîte, IV, 504. — Droit de circulation, IV, 14. — Droit de trente-sept sols, VII, 283. — Droits d'entrée, VII, 285. — Droits sur les vins, IV, 286. — Entretien, IV, 552 note 1. — Ponts, IV, 508, 516, 528, 551. — Sables, IV, 552 note 1. — Suppression des péages, II, 49. — Transport des bois de charpente, III, 44. — Transport des vins, IV, 13, 16. — Turcies et levées, II, CXCV *err.*; IV, 461, 465, 474, 494, 507, 510, 515, 516, 532, 533, 536; V, 5. — citée, I, 182 *err.*, 186, 189, 279; II, CXCI, 53, 545, 559, 794; III, 50, 182 *err.*, 77 note 1; IV, 280 note 1, 418, 531 note 1, 565; V, 507; VI, 200 note 2, 289.
—— (Trépas de). *Voy.* Trépas.
Loire (*La*), vaisseau, III², 690.
Lois. — Maximes de Colbert, III, 137; III², 49 note 1; VI, 380, 387. — Observation, III, 137.
Loisel (M.), docteur de Sorbonne, VI, 171.
—— (Antoine), procureur général, V, 627*.
Loisir (Le sieur), VII, 8, 10, 13.
Loistron de Ballon. *Voy.* Ballon.
Loken (Ville de), en Hollande, III², 549.
Lollu (M.), membre de la compagnie des Mines, IV, 425 note 3.
Lomagne (Province de), II, 269.
Lombard (M.), commissaire de marine, II, 595; III, 44, 45, 77*, 452; III², 24, 126; V, 11, 24, 60 note 1, 107, 112, 134. — Lettres de Colbert, II, 568, 577, 661 note 2, 674, 687 note 2; III, 406, 407 note 1, 418, 518 note 2, 219; V, 23 note 1; VII, 59 note 2. — Son fils, III, 418.
Lombardie (Province de), III², 282; V, 344, 345.
Lomellini (Le chevalier), III², 223.
—— (Famille), à Gênes, III², 224, 284.
Loménie de Brienne. *Voy.* Brienne.
Londe (M. de La), fournisseur de la marine, III, 9*, 26, 66 à 68; III², 43.
Londres (Amirauté de), III², 317.
—— (Ville de). — Banquiers, II, 234; III, 441. — Commerce, II, 807; III², 297. — Construction d'un vaisseau, III², 316. — Correspondance avec la France, II, 434. — Dépenses de la marine, III², 321. — Insulte faite au comte d'Estrades, VI, 489, 490. — Jugement des différends entre Anglais et Français, II, 815, 818, 823. — Livres, VII, 134, 135. — Marchands, VI, 344. — Populace jugée par Colbert, VI, 267, 485. — Port, III, *36*. — Privilèges des bourgeois, II, 805. — Quais, II, 815, 820. — Vente d'une bibliothèque, VII, 134. — Séjour de la marquise de Brinvilliers, VI, 40 note 1. — Visite des marchandises françaises, II, 815. — citée, II, 234, 528, 533, 552, 576 note 1, 588 note 1, 655, 803, 827, 829; III, 143, 152, 204 note 1, 233, 238, 373 note 1, 416, 417, 424, 428 à 430, 432, 434 à 436, 438, 440, 445, 449 à 451, 462, 465 note 1, 474, 478, 484, 490, 494, 498, 505, 507, 509, *34* note 1, *68*; III², 38, 39, 75 note 2, 300, 325, 345, 443, 491; V, 315, 322; VI, 39, 40, 274, 306, 313; VII, 48, 49, 55, 66, 70, 72, 75, 134, 294.
—— (Serges façon de), II, 516, 623, 625, 670, 677, 689 note 1; VII, 240, 242, 288, 290, 292.
Long cours (Voyages au), II, CCLXXI, 427, 785, 792; III², 705, 717.
Longboyau (Village de), dép. Sarthe, I, 359.
Longeville-lez-Metz (Village de), IV, 497.
Longin, rhéteur, V, 361 note 2.

Longitudes (Observation des), III, 110; V, 294, 304 note 1, 478, 524 note 5, 531. *Voy.* Observatoire.
Longpendu (Étang de), IV, 414.
Longpré (Le sieur), VI, 76.
Longs (Terre du), dép. Eure, VI, 117.
Longuebonne (Le chevalier de), I, 9.
Longueil (Pierre de), conseiller clerc au Parlement, I, 124*.
—— (René de). *Voy.* Maisons (Le marquis de).
Longuet (Le sieur), commis de Mazarin, I, 15 *err.*, 17 note 1, 66*, 69, 75, 80, 82, 105.
Longueval (Terre de), VII, 393.
—— de Manicamp (Achille de). *Voy.* Manicamp (Le comte de).
—— (Bernard de). *Voy.* Manicamp (Le marquis de).
—— (Gabrielle de). *Voy.* Estrées (La maréchale d').
Longueville (Henri d'Orléans, duc de), I, 308*, 367, 376, 379, 413, 414, 420, 425, 426, 506, 512, 513; II, CXCVII note 4; VI, 483; VII, 285.
—— (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), I, 2* à 5, 414, 420.
—— (Marie d'Orléans, demoiselle de), I, 23*. *Voy.* Nemours (La duchesse de).
—— (Maison de), V, 124.
—— (Bastion de), à Saint-Quentin, V, 115.
Longwy (Ville de), VII, 269.
Loover (M. de), colon, III², 551.
Lopes. *Voy.* Loupes.
Lopis (M. de), officier de marine, III², 417, 418, 424, 430, 432.
—— de Mondevergue. *Voy.* Mondevergue.
Lorette (Ville de), III², 32, 34.
Lorge (Guy de Durfort, maréchal de), VI, 462 note 1.
Lorget (Pierre), vitrier, V, 458.
Lorrain (Claude Gelée, dit Claude), peintre, III², 252*; VII, 385.
Lorraine (Duché de). — Abbayes de Mazarin, I, 103. — Acquisition par le Roi, VI, 449, 450, 471, 476. — Administration des anciens ducs, IV, 11; VII, 269, 270, 317. — Armée, I, 59. — Campagne de 1653, II, 24. — Commerce, IV, 457, 522. — Dettes, I, 202. — Droits, VII, 317. — Ducs et princes, IV, 11; VI, 72, 450, 471; VII, 317. — Fortifications, V, 192 note 1. — Limites, VII, 317 note 4. — Mines, IV, 603 note 1. — Parlement de Saint-Michel, IV, 11. — Paroisses en débat avec la Champagne et la Franche-Comté, VII, 317 note 4. — Prieurés, IV, R12. — eligieux, IV, 12. — Renseignements statistiques, IV, 11. — Restitution au duc, I, 58. — Revenus, II, 772; VII, 253. — Travaux publics, IV, 422. — Voyage du Roi, VI, 211.
Lorraine (Charles IV, duc de), I, 203*, 416*, 418; III², 583; V, 27; VI, 208 à 210, 257, 448, 471, 473 à 475, 477.
—— (François II, duc de), VI, 441.
—— (François-Nicolas, duc de), I, 416 à 418.
—— (Henri, duc de), VI, 451*.
—— (Louis, cardinal de), I, 256.
—— (Alphonse-Henri-Charles de), prince d'Harcourt. *Voy.* Harcourt.
—— (Charles de). *Voy.* Elbeuf (Le chevalier d').
—— (Charles de). *Voy.* Elbeuf (Le duc d').
—— (François-Marie de). *Voy.* Lillebonne (Le comte de).
—— (Henri I et Henri II de), ducs de Guise. *Voy.* Guise (Les ducs de).
—— (Henri de), comte d'Harcourt. *Voy.* Harcourt (Le comte d').
—— (Henri de), marquis de Mouy. *Voy.* Mouy (Le marquis de).
—— (Louis de). *Voy.* Armagnac (Le comte d').
—— (Louis de). *Voy.* Joyeuse (Le duc de).
—— (Philippe de Lorraine, dit le chevalier de), VI, 274 note 3.
—— (Philippe-Emmanuel de). *Voy.* Mercœur (Le duc de).
—— (Roger de), chevalier de Malte. *Voy.* Guise (Le chevalier de).
—— (Marguerite de). *Voy.* Madame mère.
—— (Marie de). *Voy.* Guise (La duchesse de).

Lorraine (Marie-Angélique de). *Voy.* Cadaval (La duchesse de).

—— (Marie-Ignace de). *Voy.* Elbeuf (Mademoiselle d').

—— (Hôtel de). *Voy.* Paris.

Lortie de Petitfief (M. de), aide-commissaire de marine, III, *110**.

Losière (M. de La), gentilhomme rebelle, I, 512.

Lossendière (M. de), officier de Mademoiselle, VI, 404; VII, 394.

Lot (Le), rivière, II, 255, 548; IV, 336, 357, 360, 439, 441, 488 note 2, 549, 558, 559; VII, 244.

Lotbinière (Chartier de). *Voy.* Chartier.

Loteries offertes à la cour, VI, 230.

Lotin de Charny. *Voy.* Charny.

Louis Ier, dit le Débonnaire, empereur et roi de France, VI, 103, 106, 107, 367.

Louis VII, dit le Jeune, roi de France, VI, 226.

Louis IX, roi de France, I, 266; III, *215;* III², 251; VI, 109, 362, 428.

Louis X, dit le Hutin, roi de France, VI, 224 note 1, 362.

Louis XI, roi de France, VI, 14, 15, 103, 106, 109, 214, 242, 243, 273, 349, 362, 378; VII, 190 note 1.

Louis XII, roi de France, III², 249; VI, 110, 212, 214, 216, 362, 366; VII, 169.

Louis XIII, roi de France, I, 255, 256; II, CCXXI, CCXXIV, CCLXV, 22, 25, 271, 760, 785, 788, 830, 843; III, 139; III², 444, 705; IV, 594; V, 259, 261, 445, 528, 533, 534, 537, 545, 550, 609, 639; VI, 4, 16, 115, 228, 289, 366, 374, 396, 437, 486, 490; VII, 170, 188, 255, 276.

Louis XIV, roi de France. — SOMMAIRE : *Lettres reçues ou écrites par lui. — Son gouvernement. — Son caractère; jugements portés sur lui. — Ses affaires particulières. — Ses relations. — Ses voyages et ses séjours.*

Lettres reçues ou écrites par lui. — Lettre d'Alexandre VII, V, 506 note 1. — Lettres de Colbert, II, CCX, CCXVII, CCXXVI à CCXXVIII, CCXXXI, CCXXXII, CCXXXIV, CCXXXV, CCXXXVII, CCXXXVIII, CCXLI, CCXLII, CCXLIV, CCXLV, CCXLVIII, CCLI, CCLII, CCLIV, CCLXXII, CCLXXIII, 10, 11, 14, 81, 221 à 223, 248 note 1, 491; III, 165, 169, 429, *103;* IV, 23 note 1, 88, 370; V, 89, 268, 296, 298, 299, 324, 328, 355, 356 note 3, 357 note 2, 360, 365, 379 à 381, 540 note 1; VI, 3, 208, 209, 275, 278, 285, 288, 292, 294, 295, 297, 303, 310 à 312, 319 note 1, 325, 336, 337, 343, 346, 355; VII, 191, 194, 327, 328, 415. — Lettre de Louvois, III, *164* note 2. — — Lettre du cardinal Mazarin, I, 503. — Lettres de Seignelay, III², 376; VI, 133 note 1; VII, 141. — Mémoire sur le commerce, II, 825. — Lettre aux agents généraux du clergé, VI, 155. — Lettre au pape Alexandre VII, V, 506 note 1. — Lettres à N. Arnoul, III, 28 note 2, 201 note 2. — Lettre à l'Assemblée du clergé, VI, 173. — Lettres à M. de Baas, III², 453, 459, 477 note 1, 478 note 2, 492 note 1, 522, 585 note 2, 600. — Lettres au duc de Beaufort, III, 2, 4, 28, 119. — Lettre à Beringhen, III, 503. — Lettre à Bernin, V, 505. — Lettre à Blénac, III², 632 note 1. — Lettre au commandeur de Boncourt, III, 571. — Lettre à Bossuet, VI, 145. — Lettre à Breteuil, V, 153 note 3. — Lettre à Brodart, III, 32 note 1. — Lettre aux supérieurs des Capucins, III², 472. — Lettre à Chamillart, V, 347 note 1. — Lettre à Charles II, roi d'Angleterre, VI, 89. — Lettres à Château-Renault, III, 548, 561, *167.* — Lettres au duc de Chaulnes, III, 426 note 1; VII, 349. — Lettre aux consuls de la Ciotat, III, 172 note 3. — Lettres à Colbert, II, CCXXVII à CCXXIX, CCXXXI à CCXXXIV, CCXXXVI à CCXXXIX, CCXLI, CCXLIV, CCXLV, CCXLVII à CCL, CCLII à CCLIV, CCLXXIII, 335 note 2; III, 430, *102, 197;* IV, 23 note 1, 89, 371; V, VI note 2, 90, 170, 298 à 300, 354, 356, 357 note 2, 363, 364, 366, 367, 378 à 380 note 1, 382, 402 note 2; VI, 45 note 1, 113, 114, 209, 210, 229, 230 note 1, 276 note 5 à

278 note 2, 280, 284 à 286, 288, 294 à 300, 303 note 2, 305, 309 à 311, 314 à 317, 319, 321 à 323, 325 note 3 à 348, 354 à 358, 463; VII, 53, 54, 83, 323, 325, 328, 415, 416. — Lettre à Madame Colbert, VII, 142. — Lettre aux directeurs de la Compagnie des Indes orientales, III², 431 note 1. — Lettre à Demons, IV, 456. — Lettre au comte d'Estrades, III, 28 note 2. — Lettres au comte d'Estrées, III, 384 note 1, 472; III², 455. — Lettres aux évêques, VI, 58, 174, 287, 309, 312. — Lettres à Frontenac, III², 585, 605 note 1, 608, 644. — Lettre au comte de Guiche, III, 335. — Lettre à Harlay de Champvallon, VI, 299. — Lettres à La Haye, III², 561, 581. — Lettre à Hervart, II, cc. — Lettres à Infreville, III, 28 note 2, 168, 175. — Lettre à Larson, III, 135. — Lettre à Marle, V, 433 note 2. — Lettre aux échevins de Marseille, II, 426. — Lettres à Martel, III, 175, 205. — Lettre au duc de Massa, V, 279. — Lettre à Mondevergue, III², 427, 431. — Lettre au marquis de Mortemart, VII, 354. — Lettre aux capitouls de Narbonne, V, 309. — Lettre à Neuchèse, III, 4. — Lettre à Onfroy, VI, 291 note 4. — Lettre au président d'Oppède, III, 58 note 1, 157 note 1. — Lettres au parlement de Paris, III, 208 note 1; VI, 41. — Lettre à l'abbé Pirot, VI, 445. — Lettre à Pomponne, III, 28 note 2. — Lettres à A. du Quesne, III, 278 note 1, *71*, *74*, *106*, *113*, *201* note 1, *209*, *211* note 2, *212*, *227*, *241*. — Lettres aux prieur et religieux de Saint-Denis, VI, 271, 272 note 1. — Lettres à Seignelay, II, CCLVII; VII, 141. — Lettre à Terlon, III, 28 note 2. — Lettres à Colbert de Terron, III, 28 note 2, 412, 439 note 3; VI, 456 note 2. — Lettre à Turelles, III², 543. — Lettres à Vivonne, III, 108 note 1, 155, 202, 246, 459, 557, *20*, *65*, *193*.

Rôle de Louis XIV dans le gouvernement. — Achat de Dunkerque, II, CCXVI, 63, 67, 233, 234; IV, 6 à 9; VI, 465. — Acquisition du duché de Lorraine, VI, 448 à 451, 471, 476. — Arbitrages et médiations, III², 30, 288; V, 615. — Armée, II, CCXIX à CCXXIII, CCXLIX, 223; IV, 131; V, 298. — Avènement, II, CCXII. — Campagnes et conquêtes, I, 127, 155; II, CCXXIX, CCXXXI, CCXXXVIII, CCXXXIX à CCXLV, CCXLVII à CCL, CCLIV, 279, 283, 292, 303, 332, 334, 337, 339, 345, 350, 374, 658, 676, 843; III, 427, 428, 430, 432, 434, 436, 439, 440, 444, 445, 450, 458, 514, *11*, *16*, *42*, *103*, *106*; III², LV, 70, 75 à 77, 81, 83, 89, 102, 109, 111 à 114, 147, 193, 196, 197, 205, 208, 211, 213 à 215, 539, 549, 557, 558 note 1, 563, 574, 575, 583, 594, 627, 632; IV, 97; V, 61, 77, 80, 82, 85, 86, 89, 90, 93, 105 à 107, 114 note 1, 121, 122 note 1, 131, 170, 188, 271, 332, 347 note 1, 363 à 365, 373, 382, 383, 523, 541, 550, 552, 560, 584, 624 à 626, 628, 630, 632, 635, 642, 648, 649; VI, 113, 254, 255, 287, 294 à 300, 302 à 305, 309 à 312, 320, 322, 327 à 335, 338 à 340, 343, 346, 348, 459 à 462, 473; VII, CLXXXIX, 61, 63, 83, 325, 361 à 363. — Colonies, III², 394, 395, 450, 452, 453, 456, 471. — Commerce, II, CCLXVIII, 52, 416, 433, 444, 484, 485, 510, 511, 528, 529, 563, 718; III, 61 note 1, 119, 123, *167*, *212*; III², 560; IV, 412, 565; VI, 237, 294; VII, 297. — Compagnies de commerce, II, CCXXX, 141, 428, 450, 456, 466, 481, 496, 534, 593, 600 note 1, 613, 614, 637, 676, 800, 802; III, 426 note 1; III², 398, 415, 434, 437 à 439, 441, 468, 471; VI, 398; VII, CLXXIX, 244, 245, 254, 350. — Création de princes du sang, VI, 450, 471. — Délégation des pouvoirs à la Reine, VI, 289 à 291. — Diplomatie, II, 582; VI, 221, 236, 244, 448, 450, 456, 457, 465 à 470, 478, 486, 489, 490. — Finances, II, CCXXVII, CCXXVIII, CCLII, CCLVI, 24 à 68, 199, 200, 210; III, 147; V, 269; VI, 466, 467; VII, 413. — Grâces et commutations de peines, VI, 60.

424. — Gratifications et pensions aux savants et aux hommes de lettres, II, 62, 66; V, 238 à 242, 306, 307, 319, 331, 436, 437, 466 à 498, 509, 562, 563, 582, 585, 590 à 596, 600, 604 à 609, 622 à 626, 629 à 634, 636 à 649; VI, 129, 250, 259; VII, CLXXVII. — Harangues des Parlements, II, CCLXXII; VI, 276, 345. — Haras, IV, 279. — Hôpitaux, III, *13, 38.* — Lits de justice, I, 182; II, CCIX, 24, 834; VI, 41, 42 note 1, 224, 225, 227 à 229, 379, 385, 400. — Manufactures, II, CCLXXIII, 251, 484, 786, 796, 851; IV, 40. — Mariages, II, 229; III, *55;* III², 471, 509, 657; VI, 31, 32, 291 note 4, 292; VII, 44, 85, 292, 354, 355, 391. — Marine et galères, III, 4 à 6, 15, 16, 30, 51, 119, 130, 145, 197, 209, 268, 269, 299, 301, 316, 322, 327, 328 note 1, 329 note 1, 330, 332, 338, 341, 342 note 3, 361, 367 à 369, 371, 386, 458, 523, 525, 551, *23, 85, 115, 116, 127, 138, 141, 143, 145, 162, 191, 196;* III², 42, 45, 46; VII, 243. — Matières ecclésiastiques et spirituelles, I, 535; III, 111; III², 581, 589; IV, 6, 7; VI, 59, 89, 101, 102 note 1, 145 note 1, 370, 440; VII, 71, 313. — Séditions, II, 287, 292, 361; IV, 20. — Signature d'édits et d'ordonnances, II, CCXXVII, CCXXXII, CCXXXIV, CCLV, 40, 85, 222, 570; III, 7, *103, 104;* III², 211; V, 276, 297, 298; VI, 208, 209, 277, 278, 294, 295; VII, 195, 301. — Subsides à des princes étrangers, II, CCXXXI, CCXXXIX à CCXLI, CCXLV à CCXLVIII, CCLIII; III, 45; V, 357; VI, 201, 204, 231 à 234, 237, 250 note 1, 302, 303, 315 note 5, 322, 331, 333, 335, 337, 338, 344; VII, CLXXII. — Tenue des conseils, II, 4, 47, 181, 217, 225, 315, 369, 727, 784, 795 note 2, 853; III, 208; III², 51; IV, 43, 77, 128 note 1, 155, 161, 208, 253, 274, 563; V, 347, 446, 525 note 1, 538; VI, 345, 369 à 391, 469; VII, CLXXXIX, 316, 317. — Ses titres et qualités, II, 819; V, 367, 436, 586; VI, 292, 452, 455, 456. — Il est seigneur direct et haut justicier, VII, 278. — Il est seigneur domanial, IV, 130. — Il est l'unique législateur, VI, 380, 397. — Il n'a point de favoris, VII, CLXXXIX. — Il cherche à être nommé roi des Romains, V, 637. — Il ne se décide pas par la pluralité des voix, VI, 388. — Il soutient toujours ses lieutenants, III, 266; III², 586, 624, 629; VII, 319. — Il veut l'uniformité des mesures, VII, 267. — Il veut la plus stricte discipline, II, CCXL; III, 371, 477, 508 note 1, *23, 225* à 227, *251;* IV, 19, 118; V, 128.

Caractère de Louis XIV; jugements portés sur lui. — Il est appelé Père de la patrie, V, 584. — comparé à Hercule, V, 610. — craint et obéi par ses peuples, II, CCXLII; VI, 248; VII, CLXXIX, 235, 237, 239. — craint en Europe, VI, 241, 244. — ennemi du jeu, VI, 50, 54. — favorable aux Jésuites, III², 578; VII, 22. — favorable aux Juifs, III², 523. — flatté par Colbert, II, 3, 40, 41, 43, 46, 47, 53, 62, 63, 65, 67, 88, 114, 190, 279, 280, 334, 339, 358, 385; III, 439, 444, *75;* V, 17, 82, 240 note 1, 241, 269, 382; VI, 3 à 6, 8, 11, 14, 15, 221, 222, 261, 293, 294, 302, 303, 310 à 313, 319 note 1, 338, 339, 358, 366, 371, 385, 417, 461, 462, 466 à 468, 473, 475, 477, 486, 488; VII, 251, 252. — jalousé par l'Empire, V, 648, 649. — jaloux de son autorité, II, CCXXXIX. — jugé par Colbert, II, CCXVIII, CCXIX, CCXLIV, 34, 35, 49, 197, 339, 360, 385, 498; III, 24, 30, 158, 439, 444, 468; III², 47, 113, 205, 206, 549, 563 note 1, 627; IV, 26, 152, 153, 155, 179, 382; V, 269, 514, 532; VI, 41, 276, 466; VII, 44, 46, 67, 233, 255. — jugé par divers, I, 494, 495; VI, 466, 478, 479; VII, CLXXX. — loué par les auteurs de tous les pays, II, 62; V, 540, 541, 587 à 633. — opposé aux dépenses par acquits de comptant, V, 269. — parrain d'un enfant, VI, 278, 279. — partisan de la liberté de conscience,

III², 589; VI, 89. — respectueux des privilèges des provinces, II, 307, 315, 316. — vénéré par les étrangers, III², 47. — Son ambition, II, 204. — Son amour pour ses peuples, II, 216, 222; IV, 155, 162; V, 332. — Son application, II, 34, 47, 49; VII, 252, 257. — Son avarice, VII, CLXXIX. — Ses bonnes intentions, IV, 438. — Sa bonté, II, 203, 425. — Sa bravoure, III², 563 note 1; VI, 310, 471. — Sa causticité d'esprit, VI, 468. — Sa civilité, VI, 469. — Sa clairvoyance, III, 468. — Ses connaissances en latin, VI, 469. — Son discernement, VI, 205, 469. — Sa dissimulation, I, 494, 495; II, 39. — Son exactitude, III², 176. — Sa gaîté, V, 526. — Son goût pour la guerre, VII, 252. — Son goût pour la paix, VI, 327, 346, 398. — Son goût pour les revues, II, CCXIX à CCXXIII. — Sa hauteur, II, 472, 473, 614; III, *167;* VII, 53, 54. — Son inapplication, II, CCLXIX. — Son indifférence pour la marine, III, 5, 6, 15, 16, 30, 329 note 1, 338, 523, 525, 541, *85.* — Sa libéralité, VI, 470. — Sa majesté, V, 526. — Son orgueil, III, 430, 439 note 3, *71, 89, 91, 98, 226, 229;* VI, 297, 298, 301, 312, 332 note 2, 348, 385. — Sa piété, I, 494; III², 620. — Sa prédilection pour Dunkerque, III, *102, 103, 108.* — Sa prédilection pour Versailles, II, CCX, CCXI; V, 269, 354, 529. — Ses prodigalités, II, CCXVIII à CCXXIV, CCXXVI, CCXXXVI, CCLVI, 10, 221; VI, 251, 319; VII, 235. — Sa résolution, II, 39. — Son respect de la vie humaine, III², 563, 565. — Sa soumission à l'Église, II, 212. — Il reçoit le nom de Grand, V, 561.

Affaires particulières de Louis XIV. — Achat du château de Rueil, V, 512. — Ses appartements, II, CCXXXV, CCXXXIX; V, 283, 286, 297, 356, 357, 369; VII, CLV, CLXI, CLXXIII. — Ses armoiries, II, 786, 787; V, 8 note 1, 149, 302, 510, 519, 539. — Ses aumônes, II, CCLI; III², 581; V, 379. — Ses bâtards, V, 297. — Sa bibliothèque, II, 532; V, 257, 291 note 3, 308, 368 note 1, 375, 410 note 1, 433 note 2, 434, 471, 474 à 477, 479, 482, 485, 489, 494, 497, 498, 515, 540 note 1, 544, 557, 558, 563 note 4, 568, 608, 613, 619, 623, 626, 649; VI, 24, 211, 292, 357; VII, 52, 452, 459, 460. — Ses biens dans le royaume de Naples, V, 292 note 1. — Son buste, V, 507, 508. — Cadeaux que lui fait Mazarin, I, 220. — Son carrosse, II, CXCV. — Sa chambre, V, 255, 323, 352, 536, 546, 552. — Charges de sa maison, I, 171. — Son chiffre, V, 100. — Ses collections, V, 256, 257, 368, 372, 497, 571, 626, 638, 639, 641. — Ses constructions, II, CCXVI, 66, 222; V, 259, 261, 282 à 284, 287, 396 note 3, 447, 644, 647; VI, 296, 297, 324, 333, 338, 348, 355, 359; VII, CXLVI, CLIV à CLVII, CLIX, CLXIV, CLXV, CLXXVIII, 254, 325. *Voy.* Fontainebleau, Louvre, Marly, Saint-Germain, Versailles; Bâtiments royaux, Châteaux royaux, Maisons royales, etc. — Corruption et dépenses de la cour, III², 60; VII, 173, 182, 247, 344. — Ses domaines, II, CCVIII, CCX; VII, 280. *Voy.* Domaines. — Ses droits sur les Pays-Bas, V, 616, 618, 622 note 1; VI, 241 à 243, 254. — Ses entrées à Paris, I, 1; VI, 333. — Son épée, VI, 341. — Fêtes populaires en son honneur, I, 1. — Ses fiefs d'Alsace, I, 353; IV, 78; V, 27. — Friponneries de ses valets, V, 363 note 1. — Ses gardes du corps, I, 500, 505; II, CXC à CXCII, CXCVI, CCXIX, 781; III, 198, *143;* III², 48, 524, 530, 532; V, 251 à 253, 255, 369, 553; VI, 210, 474; VII, CLXXVIII, 26, 324. *Voy.* Gardes françaises, Gardes suisses. — Ses intérêts dans les compagnies de commerce, II, 428, 593, 802; III, 426 note 1. — Son jeu, I, 505; II, CCXIX, CCXXIII. — Son lever, III², 74. — Sa livrée, IV, 572. — Logement de sa maison, V, 255. — Loterie offerte à la cour, VI, 230. — Sa maison, II, CXCV, CCXX, 54, 65, 427, 773, 780; III², 47, 49; VI, 56 note 4, 181; VII, CLXXVIII, 193. — Sa maison militaire, I, 505; II, CCXXI à CCXXIV; VI, 462, 473 à

475. *Voy.* Chevau-légers, Gardes, Gendarmes, Mousquetaires, etc. — Ses maîtresses, III², 199, 209; V, 357; VI, 209, 210, 323, 332, 337, 338, 356, 357, 408, 410, 414, 415, 417, 418, 420, 462, 463; VII, 325, 327. — Sa majorité, I, 53, 124, 133; II, 24; V, 528; VII, 156. — Son mariage, I, 363, 364, 372, 408, 410 à 412, 414 à 418, 421, 422, 424, 429, 430, 432 à 434, 436, 439 à 441, 449, 451, 453, 504, 537; II, CCII, 31, 32; V, 445, 523, 560, 571, 602; VI, 5, 480, 484; VII, 451. — Médailles frappées à son effigie, III², 519. — Ses médecines, III², 103. — Sa messe, III², 71, 74; V, 508 note 4. — Ses meubles, II, CCXIX, 54; VI, 345. — Sa minorité, V, 634; VII, 170. — Sa naissance, V, 572. — Ses offices de bouche et de gobelet, V, 251, 254. — Ses pierreries, V, 300; VII, CLXXXIX. — Ses plaisirs, II, CCXXIII, CCXXVIII; VII, CLXXVI. — Ses portraits VII, 384, 385, 388. — Présents à divers, I, 528; II, CCXXXVII, CCLI, CCLII, 54; III, 53, 462; IV, 70; V, 321, 353 note 2, 378, 431, 432; VI, 276 à 280, 306, 355. — Son régiment étranger, II, 11. — Son régiment irlandais, VI, 465. — Ses revenus, IV, 34, 603; VII, 171, 172, 175, 181, 191, 233, 234. — Sa santé, I, 297 à 302; II, CCLVII, 35; V, 590, 593, 594; VI, 221, 470 à 472; VII, CXC. — Son secrétaire des commandements, VII, CLXXXV, CLXXXVI, 390. — Ses statues, III², 33; IV, 330; V, 281, 289, 291, 292, 320, 332, 347, 351, 359, 360, 388, 400, 422, 578; VI, 278. — Ses tableaux, V, 279, 335, 499. — Ses tapisseries, V, 345 note 4. — Tentatives d'empoisonnement contre lui, VI, 414 à 419, 423. — Ses yachts, III, 535, 544.

Relations de Louis XIV. — Relations avec Anne d'Autriche, I, 494; VI, 229, 230, 466, 471, 473, 475. — Relations avec Charles II, III, 94, 424, *33, 36, 69;* III², 647; VII, 294. — Relations avec Colbert, II, CCXXXI à CCXXXIII, CCXLI, CCXLVII, CCL, CCLI, CCLIV, 221, 335 note 2; III, 430; III², 202; V, 363, 383; VI, 205, 309, 315, 321, 327, 330, 331, 334, 338, 342, 343, 348, 355, 357; VII, CLXXI, CLXXVI, 53, 54, 83, 109, 141, 142, 323, 349. — Relations avec la famille de Colbert, III², 74, 76, 82, 83, 160, 183, 192, 195, 213; V, 503; VI, 293, 294, 296; VII, CL, CLX, 43, 44, 48, 70, 75, 93, 122, 142. — Relations avec la cour de Rome et le clergé, I, 500; II, 135; III², 453 note 2, 490, 578, 605 note 1; V, 243, 595, 611; VI, 148, 154 note 2, 156, 167, 169, 170, 173, 223, 238. — Relations avec la Dauphine, VI, 353. — Relations avec ses enfants, VI, 210, 277, 301, 305, 318, 466. — Relations avec Fouquet, I, 504; II, 28, 33 à 39. — Relations avec Madame Royale, II, CCXIII. *Voy.* Madame Royale. — Relations avec Mademoiselle, VI, 357; VII, 345. — Relations avec Marie Mancini, I, 349, 503, 504, 516, 517. — Relations avec la reine Marie-Thérèse, VI, 200, 210, 229, 230, 348, 375, 475. — Relations avec le cardinal Mazarin, I, 300, 349, 396 note 1, 397, 421, 503, 504, 517, 533, 535, 536; II, 33, 34; VI, 480; VII, 24. — Relations avec Monsieur et Madame, VI, 275, 328. — Relations avec le marquis de Montespan, VI, 322, 325, 346 à 348. — Relations avec les Parlements, II, 68, 79, 82, 130, 261 note 2, 286; IV, 50; VI, 383. — Relations avec des princes de l'Empire, VI, 239. — Relations avec les protestants, II, 72, 90; V, 642; VI, 123, 175, 176, 182. — Relations avec divers, III, 442, 513; IV, 397; VI, 413, 414; VII, 24, 27, 30, 31, 51, 52, 329.

Voyages et séjours de Louis XIV. — en Alsace, II, CCXXXVIII; III², 574; IV, 130; VII, 89. — à Amiens, V, 309; VII, 337. — à Arc-sur-Tille, V, 366. — à Arras, VI, 345. — à Bapaume, II, CCXXVII; V, 299. — à Bellegarde, II, 221. — à Besançon, II, CCXLI; VI, 319; VII, 415. — à Blois, V, 432. — à Bourbon, IV, 517, 518 note 1. — à Brisach, III, *209;* III², 561. — à

Calais, IV, 455; VII, 323. — à Cambrai, V, 379, 402 note 2. — à Châlons, VI, 62. — à Chambord, II, CCXXIX note 1, 495; III, 167, 168, 172, 175, *241;* III², 499; IV, 543, 545, 547; V, 288 note 4, 300 note 2; VII, CLXIX. — à Chantilly, VII, 53. — à Charleroy, II, 622. — à Chartres, IV, 295. — à Compiègne, I, 1; II, CCXXIX; VII, 338. — à Condé, II, 253. — à Courtray, II, CCLXXIII; VI, 280. — à Dijon, I, 6, 11. — à Dôle, VI, 358. — à Douay, II, CCLXXIII; IV, 23 note 1; VI, 277. — à Doullens, V, 171, 173. — à Dunkerque, III, *196, 197, 204;* III², 522; IV, 6, 7, 9; V, 529. — à la Fère, V, 136. — en Flandre, V, 182 note 2; VI, 282; VII, 271. — à Fontainebleau, II, CXCVII, CCLVII, 849; III, 557, *133, 167, 193;* IV, 456, 547, 563; V, 367, 394, 450, 562; VI, 284, 399; VII, 141, 142, 194. — en Franche-Comté, V, 107. — en Guyenne, I, 25; VII, 168. — à Ham, V, 136, 191. — en Languedoc, IV, 382 à 384. — à Laon, III², 83; VI, 317. — à Liancourt, VII, 54. — à Lille, II, CCXXVIII; V, 300, 378; VI, 344. — à la Loye, II, CCXLVII; V, 364; VI, 323, 326. — à Marsal, IV, 19; VI, 463, 470. — à Metz, II, CCLIV, 15; III², 627; V, 207 note 1; VI, 209. — à Monchy, VI, 191 *err.*, 345 *err.* — à Nancy, II, CCXXXIII, CCXXXIV, CCXXXVI, CCXXXVII, CCXXXIX; III², 574, 627; IV, 89, 371; V, 90, 354. — à Nantes, II, CLXXXIX, CXCV, CC. — à Nomeny, II, 12; VI, 210. — à Péronne, V, 136. — en Picardie, V, 137. — en Poitou, IV, 452. — aux Pyrénées, II, CCIII. — au Quesnoy, V, 380 note 1. — à Reims, III, *212.* — à Rouen, I, 1. — à Saint-Omer, VI, 354. — à Sainte-Menehould, V, 356. — à Sézanne, VI, 341. — à Sillery, VI, 316. — à Strasbourg, IV, 529. — à Tonnerre, V, 367. — à Toul, VI, 342. — à Toulouse, IV, 52. — à Tournay, II, CCLII; III², 102, 663; VI, 437. — à Toury, VI, 280. — à Utrecht, III², 543 note 1. — à Vaux, I, 504; II, 28. — à Villers-Cotterets, III², 178, 179. — à Vincennes, II, 785 à 787; III², 28. — Visite des haras, IV, 295. — Visite des manufactures, II, CCLXXIII. — Visite des places fortes, V, 4, 169, 173, 188, 221. — Visites projetées des ports, III, 149, 299, 301, 316, 327, 328 note 1, 330, 332. 341, 358, 361, 365, 367 à 369, 371, 384, 386, *115, 116, 121, 123* note 1, *138* à *141, 143, 145, 148, 149, 162, 197, 204;* III², 374, 376, 380, 733.

Louis, forçat, III, *28, 32.*

Louis monnayés. — d'argent, II, 410; VII, 248, 424. — d'or, II, 410; IV, 571; VII, 424 à 426. — en Espagne, VII, 424.

Louise de Savoie, régente de France, VI, 290.

Louise-Marie de Gonzague de Clèves. *Voy.* Pologne (Reine de).

Loulay (Le sieur), fondeur, III², 117.

Loupes de fer, IV, 585.

Loups, IV, 95, 234, 296, 297; VII, 136 note 1, 357.

Lourdades (Forêt de), IV, 590.

Lourdet (Philippe et Simon), tapissiers, V, 518 note 1.

Loury (Pont de), IV, 547.

Louvain (Ville de), VI, 327.

Louvat (M. de), gouverneur de Philipsbourg, I, 323*; V, 3, 6, 58 note 1. — Lettre de Colbert, VII, 25.

Louveciennes (Château de), V, 302 note 2.

Louveterie. — Dépenses, II, 782; V, 553. — Officiers, IV, 296.

Louvière (M. de La), I, 129*, 130. *Voy.* Broussel.

Louviers (Île), à Paris, V, 556.

—— (Ville de), II, 395, 712, 737; IV, 463; VII, 242, 289.

Louvigny (René de), concierge du Louvre, V, 459.

—— (Le comte de). *Voy.* Gramont (Antoine-Charles de).

—— (Régiment de), III, 547.

—— (M. de Chastillon de). *Voy.* Chastillon.

Louvois (François-Michel Le Tellier, marquis de), secrétaire d'État. — Lettres de Colbert, II, 244; V, 225 note 2; VI, 70:

VII, 118. — Lettre à Breteuil, V, 182 note 2. — Lettres à Colbert, II, 244 note 2; IV, 438 note 2. — Lettre au Roi, III, *164* note 2. — Lettres à Vauban, V, 48 note 1, 61 note 2. — Attributions et administration, I, 278*, 279; II, CCXXII, CCXXVIII, CCXXXIII, CCXXXVII, CCL, 187, 234, 244, 314; III, 108, 167 note 1, 245, 514 note 2, 546, *102*; III², 89, 150 *err.*; IV, 111, 509; V, 27, 48 note 1, 149, 182 note 2, 211, 223, 225 note 2, 226, 383, 568; VI, 27, 285, 286, 332, 342, 462 note 1; VII, CLXXVIII, CLXXIX, CLXXXI, CLXXXVII à CXC note 2, 118, 119, 226 à 229, 253, 323, 344, 362.

Louvre (Palais du). — Affluence des courtisans, V, 252. — Appartements d'hiver et d'été, V, 247. — Arcades, V, 265, 266. — Asile donné à des gens poursuivis, VI, 404 note 3. — Balancier, V, 583. — Bibliothèque, V, 257, 271, 544. — Capitaine, V, 255. — Célébration de la Saint-Louis, V, 495, 498. — Chapelle, V, 252, 498; VII, CXCI. — Citernes, V, 257. — Collections du Roi, V, 257. — Commission réunie pour une aliénation de domaines, I, 521, 525; II, 302; IV, 574. — Concierge, V, 255. — Conditions auxquelles doivent satisfaire les constructions, V, 246, 247, 251 à 254, 257, 260, 261. — Conduite des eaux, V, 253. — Conférences pour la réformation de la justice, VI, 369, 372, 378. — Constructions, I, 205, 221, 351, 364, 415; II, CCXI, CCXXX, 61; III, 238 note 2; IV, 424 note 1; V, 161, 236, 245 à 267, 269 à 271, 277, 279, 384 note 2, 451 à 453, 522, 556, 568, 575; VI, 288; VII, 254, 256, 290. — Corps de garde, V, 255, 257. — Cour, V, 259, 261. — Cuisines, V, 257. — Défectuosités dans les constructions, III, 238 note 2. — Dépenses du Roi, V, 576. — Description, V, 260. — Dôme, V, 259, 262. — Église paroissiale, V, 252. — Façade, V, 252. — Fossés, V, 260, 261, 265, 459. — Fruiterie, V, 257. — Grande galerie, III, 16; V, 431 note 2. — Galeries, V, 236, 256, 261, 262, 264, 379, 449 à 452, 459, 527, 528, 575; VI, 296. — Hauteur, III², 235. — Histoire, V, 259. — Imprimerie royale, V, 617. — Inscriptions, V, 604. — Interruption des travaux, II, CCXI; V, 269. — Jardins, V, 459. — Jonction avec les Tuileries, V, 258. — Lieutenants, V, 255. — Logements et personnes logées, I, 420; V, 254 à 256, 379, 446 note 1, 527, 528, 558, 575. — Magasins, V, 255. — Marbres, V, 277, 279, 309. — Médailles frappées, V, 271; VII, 426. — Péristyle, V, 261, 262, 277. — Représentation des opéras de Lully, VI, 297, 298. — Salle de comédie, V, 257. — Salle des festins, V, 251. — Salle des gardes, V, 251. — Sculptures de Puget, V, 305 note 1, 457. — Séances des Académies, V, 540, 542 note 4, 544; VI, 292, 294. — Séjour de la Reine mère, VI, 470. — Séjour du Roi, I, 535; II, CCXXXII; VI, 400; VII, 352. — Situation topographique, V, 263, 264. — Tapis, III, 16; VII, 382. — Tenue des conseils, VI, 288. — Travaux de Bernin, V, 246 à 259, 261 à 265, 501, 506, 508 note 4. — Travaux de Le Vau, V, 245 note 1. — cité, II, 64; V, 392, 450 note 1, 547, 568; VI, 63; VII, 163.

Louvre (Varenne du), IV, 205; V, 378, 553.

Louvre (*Le*), vaisseau, III², 684.

Louvres (Village de), VI, 345.

Louvrier (La), empoisonneuse, VI, 418.

Louzès (Paroisse de), VII, 392.

Loye (Camp de la), II, CCXLVII; V, 364; VI, 323, 326.

Loyer des matelots, III, *153* note 2.

—— (Baux à), I, 465; V, 116 note 2, 127, 142, 529 note 1.

Loyr (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.

Loyseau (Le sieur), jurisconsulte, VI, 271 note 1.

Lubeck (Ville de), II, 481; III, 33, 57; III², 322; V, 335 note 1.

Lubières (Le capitaine de), III, *220**, *221*; VI, 163.

Luc (Le comte du), III, *201**, *222*.

Lucas (Le sieur), charpentier, VII, 378 note 2.
—— (Le sieur), commis des fermes, VI, 144 note 1.
Lucheux (Forêt de), V, 124.
Luciennes (Château de). *Voy.* Louveciennes.
Luçon (Évêché de), I, 445 à 447; V, 317.
—— (Ville de). — Chapitre, V, 503. — Coadjutorerie, I, 342, 343. — Évêques : Nicolas Colbert, V, 608; VII, 346, 348, 391; lettres de Colbert, II, 416; V, 479 note 1; VII, 23, 29; lettre à Colbert, V, 502; lettre à Mazarin, V, 167 note 2. Pierre Nivelle, I, 163, 342*, 343, 419. — citée, I, 245; II, 604; V, 502, 608.
Lucot (Jean-Baptiste), fermier général, VII, 429, 435.
Lucques. — (République de), III², 282, 283. — (Ville de), III², 227.
Lucs (Ville des), dép. Vendée, I, 306.
Lucus Aricinus (Le), près de Rome, III², 246.
Lude (Henri de Daillon, duc du), grand maître de l'artillerie, VII, CXLVII*, 363*.
Ludovisi (Le prince), V, 289, 293, 295.
—— (Palais et vigne), III², 234, 243; V, 280, 282, 289, 293, 295.
Ludres (Chapitre de). *Voy.* Lure.
Luigi Martini (Le sieur), agent de Mazarin, I, 140.
Luillier (M.), II, 281.
Lully (Jean-Baptiste), surintendant de la musique du Roi, V, 322*, 323, 381, 535, 536, 546, 551 note 1; VI, 297, 298.
Lumbres (M. de), ambassadeur en Pologne, V, 380.
Lumière étudiée par Huygens, V, 524.
Lunaires (Intérêts). *Voy.* Intérêts.
Lune. — Son influence sur les constructions, V, 384. — Son influence sur les maladies des chevaux, IV, 224. — Ses phases, III, 309.
—— (Port de la), à Bordeaux, III², 24.
Lune (*La*), vaisseau, III, 26; III², 699.
Lunebourg. — (Duché de), V, 620. — (Ducs et princes de), V, 642, 650.
Lunesy (Le sieur), usurier, VI, 64 note 1.
Lunettes. — pour Colbert, VII, 72. — offertes au pacha du Caire, VII, 459. — d'approche, V, 316, 320, 321, 332, 334, 351, 379, 577. — astronomiques, V, 517.
Lupin (Port), dép. Charente-Inférieure, III², 79.
Lupy (Le sieur de), II, 234.
Luquet (Le sieur), menuisier, VII, CLXIII.
Luraut, forçat libéré, III², 681.
Lure (Chapitre de), V, 2 *err.*
Lussan (Madame de), VII, 12, 13.
Lustrac (Moulin de), IV, 559.
Lustrage. — des étoffes de soie et de brocart, II, 672. — des marbres, V, 428.
Lutine (*La*), frégate, III², 688.
Luting (Camp de), III², 594.
Lutrin (*Le*), poème, V, 361 note 2.
Lutteurs (*Les*), statues, III², 242.
Lutzel (Bernardin, abbé de), membre du Conseil souverain d'Alsace, I, 332*.
Luxe banni du royaume et des colonies, II, 751, 785; III², 478 note 2, 617.
Luxembourg. — (Duché de), I, 203; III², 627; IV, 12; VI, 203, 242, 250, 254, 255. — (Ville de), III², 627; VI, 424.
—— (François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de), maréchal de France, II, 314*; III², 215; VI, 51, 458, 460; VII, 68, 362. — Lettres de Colbert, V, 64, 402 note 1; VII, 67.
—— (Bastion), à la Fère, I, 311.
—— (Palais de). *Voy.* Paris.
Luynes (Village de), II, 392, 730.
—— (Charles d'Albert de), connétable de France, II, 21; VI, 229.
—— (Louis-Charles d'Albert, duc de), II, 392*; VI, 478; VII, 44, 349, 353, 354.
Luzarches (Ville de), III², 114; VI, 345.
Luzy (Village de), I, 445.
Lycus, roi de Thèbes, III², 238.
Lyon (Généralité de). — Banqueroutiers frauduleux, II, 314. — Circulation de monnaies, II, 101, 103. — Commerce, II, 565. — Coupes de bois, IV, 209 note 1. — Deniers d'octroi, IV, 150. — Ferme du tabac, VII, 405. — Fournitures pour la marine, III, 72, 73. — Liquidation des dettes des communautés, IV, 150, 164. — Manufactures, II, 660; IV, 149. — Péages, VII, 298. — Recouvrement des contribu-

tions et des affaires extraordinaires, II, 119 note 2, 125, 187, 188, 204, 205, 214, 231, 314, 784; IV, 149, 150; VII, 279, 280, 410. — Saisie des bestiaux, IV, 149. — Travaux publics, IV, 480, 482, 529, 530 note 1. — Tribunaux, VII, 298. — Vente des tabacs, VII, 407, 408. — citée, VII, 247. — *Voy.* Lyonnais.

Lyon (Intendance de), II, 231, 314. *Voy.* Champigny, Gué de Bagnols (M. du), Ormesson (M. d').

—— (Ville de). — Affineurs, II, 565; VII, 413. — Ancres, III, *48*. — Archevêque, lieutenant général et gouverneur (Camille de Neufville de Villeroy), I, 227*; II, 440, 508, 655; III², 176; IV, 411, 414; VII, 97, 113, 114, 118. Lettres de Colbert, II, 250, 359, 480 note 1, 556, 557 note 2, 568, 573, 593, 594 note 1, 611, 641, 660, 668, 739 note 3; III, 72; VI, 317; VII, 413. *Voy.* Aisnay (Abbé d'). — Bureaux de la visite des marchandises, II, 611. — Carrosses, II, 643. — Commerce, I, 195; II, 526, 545, 569, 668, 669, 843; III, 534, 535; IV, 555; VI, 201, 247; VII, 286. — Communauté de marchands, II, 440. — Compagnie de commerce du Levant, II, 449. — Cour des monnaies, II, 101, 102, 238. *Voy.* Monnaies (Cour des), Silvecane. — Couvents, III², 181. — Diligences, III, *66* note 1. — Direction du commerce des Indes orientales, II, 557. — Douane, II, 123, 565, 795; V, 617; VII, 264, 286. — Droit de fabrication sur l'or et l'argent, II, 250, 251. — Droits de jauge et courtage, II, 359. — Durée du voyage de Lyon à Aix et à Marseille, II, 643. — Échevins, I, 417; II, 573 note 1, 641. Lettres de Colbert, II, 440, 610. — Épreuves de canons, III², 176. — Foires, II, 760. — Fonderies, III, 352, 475; III², 118, 357; VII, 289. — Hôtel commun, II, 440. — Hôtel des monnaies, VII, 419, 423, 429, 430, 432 note 1, 435. — Intérêts de Mazarin, I, 101, 116, 127, 134, 172, 194, 195. — Lieutenant général. *Voy.* Lyon (Archevêque de). — Lin, II, 852. — Maître des courriers, VII, 65. — Maîtres essayeurs, VII, 413. — Manufactures, II, 48, 251, 568, 593, 594, 641, 655; III², 43; VII, 242, 289. — Marchands, II, 508, 527, 615, 735; III, 62 note 1; III², 740. — Moulins, II, 480 note 1. — Or filé, II, 593, 594; VII, 242. — Oranges, I, 426. — Passage de chaînes de forçats, III, 13. — Police de la ville, VI, 80. — Ponts, IV, 359, 411, 414, 429. — Poudres, V, 80. — Prévôt des marchands, I, 417; II, 508, 526, 528, 569 note 2, 573 note 1, 641, 655. Lettres de Colbert, II, 440, 618. *Voy.* Silvecane. — Primat des Gaules, I, 227, 500. — Privilèges des bourgeois, II, 204, 760; VII, 284. — Prix des charges d'élus, VII, 279, 280. — Recette générale, II, 231, 775, 777 à 780. — Soies, II, 48, 440, 573 note 1, 797. — Taffetas, II, 840. — Tanneries, II, 739. — Teinturiers, II, 655. — citée, I, 218, 235, 406, 411, 419, 422, 424, 500; II, 216, 232, 485 note 2, 491, 634 note 1; III, 212; III², 169, 176, 177, 179, 180, 188, 190, 362, 364; IV, 359, 487, 520, 531, 556; V, 368 note 1, 506; VI, 362, 409; VII, 60, 96, 97, 107, 110 à 114, 118, 359 note 3, 360, 366.

Lyon. — (Quarantième de), II, 124, 772, 774; VII, 266. — (Subvention de), VII, 285. — (Tiers surtaux de), II, 124, 772, 774; VII, 266, 285.

Lyonnais (Province de). — Chanvre, III², 171. — Charpentiers, III, 103. — Circulation de marchandises, II, 123. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Douanes, II, 123. — Gabelles, II, CCXXXVIII, 29, 121, 124, 772, 774, 779; IV, 440; VII, 265. — Manufactures, II, 676; III², 61; VII, 244, 246. — Marque des draps, II, 573. — Observations astronomiques, V, 403 note 6. — Pavage des routes, IV, 460. — *Voy.* Lyon (Généralité de).

—— (Pays dit Franc-), II, 660 note 2.

Lyonne (Artus de), VI, 284 note 3.

—— (Hugues de), secrétaire d'Etat, I, 24*,

34, 47, 56, 62, 63, 81, 82 *err.*, 84, 87, 89, 99, 104, 106, 108, 112, 120, 133, 154, 183, 185, 186, 188, 189, 236, 270, 272, 273, 462, 492, 493, 499, 533; II, CCXXVII, CCXXVIII, 27, 56, 424, 453, 558, 631 note 3; III, 29, 50, 53, 89, 91 à 93, 104, 105; III², 31; V, 2, 590, 596, 642; VI, 93, 208, 209, 250, 251, 274 note 1, 284, 370, 372, 375, 378, 385, 387, 390, 474 à 477, 486; VII, 57, 249, 301 à 305, 311, 329, 330, 390. — Lettres de Colbert, II, 203; VI, 448 note 1.

Lyonne (Jules-Paul de), abbé de Marmoutier, IV, 238 note 3; VI, 284 note 3; VII, 329.

Lyonne (Luc de), chevalier de Malte, VI, 284 note 3; VII, 329.

—— (Madeleine de), duchesse de Cœuvres, VI, 284 note 3.

—— (Paule Payen, dame de), I, 82* *err.*; VI, 284.

Lyons. — (Forêt de), IV, 205, 216, 254. — (Village de), IV, 212, 552 note 3.

Lys (Abbaye du), VI, 305 à 307, 347; VII, 51, 83.

—— (Abbesses du). *Voy.* Colbert (Claire-Cécile), Marie-Madeleine de Jésus.

—— (La), rivière, IV, 438 note 2, 439.

M

Mabillon (Dom Jean), V, 497.

Mabre (Le sieur), *Voy.* Cramoisy (Mabre-).

Macaire (Le sieur). II, 547.

Macé (Le sieur), ébéniste, V, 458.

Machault (Louis de), intendant, IV, 210, 421, 422, 565; V, 598; VI, 7 note 1, 326, 370 à 372, 375, 377, 378, 384, 390; VII, 406. — Lettres de Colbert, II, 314*, 547*; III, 162 note 1; IV, 1, 2 note 1, 48, 73, 80 note 1, 211, 219, 412, 518; VI, 125, 326, 353; VII, 313.

—— de Bellemont (Le capitaine de), III, 434*; III², 133.

Machine céleste (*La*), traité astronomique, V, 603, 634, 636.

Machines. — décrites, VII, 454. — employées dans les ports, III, *164* note 1, 177, *178*; III², 94; IV, 320, 327, 328, 398. — éprouvées, III, 387; III², 718. — étudiées dans les pays étrangers, III, 199. — inventées, IV, 445; V, 477, 497. — présentées à Colbert, III, 331. — pneumatiques, V, 523. — pour brûler les vaisseaux, III, *146*. — pour faire monter l'eau. *Voy.* Marly (Machine de). — pour mâter les vaisseaux, III, 358, 368; III², 158. — pour rendre les rivières navigables, IV, 579. — pour les représentations théâtrales, III², 261; V, 459, 536. — pour semer, V, 624, 629. — pour voiturer les bois de la marine, III², 186. — Modèles collectionnés, II, 532.

Maçon (Guillaume), jardinier, V, 459.

Mâcon (Comté de), VI, 126.

—— (Ville de). — Évêché, I, 53. — Évêque (Michel Cassagnet de Tilladet), IV, 596. — Impiété des habitants, VI, 25. — Sédition, II, 142, 143. — Tenue des États, IV, 596, 597.

Mâconnais (Pays de). — États, IV, 596 à 598. — Vins, IV, 597. — cité, VII, 243.

Maçonnerie. — des châteaux royaux, V, 337, 382, 451 à 453, 455, 457, 461, 464. — des fortifications, V, 14, 35, 51, 52, 56, 61 note 2, 67, 70, 77, 96 note 2, 99, 103, 106, 109 à 111, 114, 128, 138, 140, 143, 147, 150, 162, 164 à 166, 172 note 4 à 175, 179, 183 note 1, 191, 198, 200 note 3, 205 à 207, 214, 219, 440.

Maçons, III, 225, *238*; IV, 335, 358, 415; V, 5.

Macqueron (M.), intendant, IV, 318, 319, 343, 346, 347. — Lettre de Colbert, IV, 228.

Madagascar (Île de). *Voy.* Dauphine (Île).

Madame (Anne-Élisabeth de France, fille du roi, dite), VI, 466.

Madame (Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, dite), II, 570*; V, 278, 553; VI, 210, 272 note 1, 274 à 276, 278, 280, 463, 470.

—— (Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Philippe de France, duc d'Orléans, dite), II, 782; V, 386.

Madame (*La*), vaisseau, III², 682, 702.

Madame mère (Marguerite de Lorraine, femme de Gaston de France, duc d'Orléans, dite), I, 42*, 44, 45, 50, 121; V, 553; VI, 33, 404, 466; VII, 345.

Madame Royale (Christine de France, femme de Victor-Amédée II, duc de Savoie, dite), II, CCXII, CCXIII*; VI, 239.

—— (Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, seconde femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, dite), III, 550*, 551, *12;* III², 721; VI, 458.

Mademoiselle (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite), I, 43*, 306; II, 204 note 3; III, 266, 381, 480; IV, 149; V, 553, 568; VI, 33, 56, 356, 357, 426, 451; VII, CXLVII, 190, 298, 345, 394. — Lettres à Colbert, V, 509; VII, 345.

Madona della Salute (*La*), église, à Venise, III², 263.

Madona della Vittoria (*La*), église, à Rome, III², 242.

Madone de Carignan (*La*), église, à Gênes, III², 226.

Madragues, III, *153* note 2.

Madrid. — (Traité de), I, 258; VI, 87, 88, 215. — (Ville de), II, 418, 490, 505, 520 à 522, 525, 535, 586, 587, 642, 648, 657, 698, 699, 701, 710; III, 478 note 1; V, 295, 333, 334; VI, 205, 210, 465, 484; VII, 289, 346, 447.

—— (Château de), à Paris, V, 452, 459 note 1, 568; VII, CLXXIII.

Madriers, III, 229.

Madry (Jean), colon canadien, III², 517.

Madrys (M. de), conseiller au Conseil souverain d'Alsace, I, 327 *err.*

Maëstricht (Ville de), III², 563, 574, 575, 627, 637; V, 85, 347 note 1; VI, 298, 310 à 312, 459, 460.

Magalotti (Horace), associé de Mazarin, I, 529.

Magasins. — à blés, II, 269 note 1, 270, 277, 298, 686 note 1; IV, 270, 298; VI, 300. — à sel, VII, 259. *Voy.* Greniers à sel. — de l'artillerie, V, 15. — des compagnies de commerce, II, 459, 558, 572, 575 note 1; III², 12, 422, 430, 437, 473, 474, 588; V, 315. — des eaux pour le canal du Languedoc, IV, 309, 310 note 1, 328, 372, 382, 395, 571, 572, 575. — des entrepreneurs des fortifications, V, 199. — des étapes, IV, 48, 143, 176. — des forteresses, V, 15, 117, 125, 146 note 1. — des galères, III², 677. — des marchands, II, 507, 794 à 797, 829, 830, 836. — de la marine, II, 488, 489, 509, 580, 639 note 1, 801; III, 6, 7, 20, 26, 30, 32 note 3, 36, 44, 50, 54, 56 note 1, 61 note 1, 63, 65, 66, 70, 75, 76, 78, 81 note 1, 90, 91, 108, 115, 122, 124, 128, 130, 131, 134, 148, 149, 181, 191, 208, 212, 215, 224, 226, 228, 231 à 233, 239, 240, 243, 246, 264, 266, 267, 270, 275, 278, 284 à 293, 296, 301, 304, 312, 316, 319, 327, 338, 340, 341, 344, 352, 358, 360, 361, 367, 368, 382, 386, 398, 399, 401, 410, 413, 414, 419, 450, 454, 457, 458, 465 note 1, 467, 470, 476, 487, 494, 495, 500, 501, 503, 522, 523, 525, 526, 528 à 530, 535, 541, 543, 556, 560, 574, 575, *4, 82, 84, 86, 87, 90, 93, 116, 176, 182, 216, 236, 237, 241;* III², 3, 7, 8, 14, 20 note 2, 27 note 1, 41 à 43, 54, 56, 64, 74, 78, 81, 82, 90, 94, 102, 140, 142 à 144, 150, 153, 155 à 157, 160, 165 à 167, 169, 182, 201, 349, 352, 359, 364 à 366, 377, 378, 382, 662 note 1, 665, 694 à 696, 713, 733; IV, 47, 112, 415, 416; V, 12 note 2, 15, 17, 18, 94; VII, 293, 304. — des marines étrangères, II, 639; III, 437, 544. — militaires, V, 59, 62. — des mines, IV, 586.

— du papier formulé, II, 332. — à poudre, III, 167, 286, 287, 291, 293, 296, *55;* III², 3; V, 51, 59, 61, 70. *Voy.* Poudrières. — divers, V, 256, 458.
Magasins (Vaisseaux-), III, 165, 170, 176, 250, 433; III², 461, 721.
Magdelaine (Le sieur de La), avocat, VI, 69 note 1.
—— (Anne de Ragny de La). *Voy.* Lesdiguières (La marquise de).
Mage (Le sieur), négociant. — Lettre de Colbert, II, 520 *err.*
Magellan (Ferdinand), II, CCLXV*.
—— (Détroit de), II, CCLXV; III², 517; VI, 262.
Mages (Juges-). *Voy.* Juges-Mages.
Maggi (Le sieur), consul en Égypte, VII, 458, 459.
Magiciens, VI, 415, 507.
Magistère de l'ordre de Malte, VII, 30.
Magistrats. — opposés à la réformation de la justice, VI, 382. — ruinés par la suppression de l'annuel, VI, 248. — Leurs maximes sur la police, VI, 10. — Leurs tendances séditieuses, I, 535. — *Voy.* Cours, Juges, Justice, Parlements.
—— des villes de France. — Attributions, II, 334, 656; IV, 46 note 2. — Concussions et abus de pouvoir, II, 151, 152; VII, 294.
—— des villes étrangères. — Attributions, II, 556; III, 100 note 1; VII, 273. — Gratifications offertes par le roi de France, III, 53. — *Voy.* Amsterdam, Dantzig.
Magnan (Jean), jardinier, V, 461.
Magnanime (Le), vaisseau, III, *69;* III², 682.
Magnicourt (M. Paillot de), maître des eaux et forêts, IV, 412, 421, 422. — Lettre de Colbert, IV, 412 note 2.
Magnière (Le sieur), manufacturier, VII, 292.
Magnifique (Le), vaisseau, III, 547, *130;* III², 682, 700.
Magnou (Le capitaine Guérusseau du), III, *16**.
Magny (Village de), dép. Oise, III, 382; III², 35; VII, 77, 128, 361.
Magny-en-Vexin (Ville de), (?), II, 677.
Magra (La), rivière, III², 287, 289.
Mahomet, prophète, VI, 439.
Mahomet IV, sultan, II, CCXII, 450, 451, 491*, 501, 589, 628, 639, 738 note 3, 797, 798, 846; III, *205, 209, 210, 213;* III², 288, 369, 737; V, 318; VI, 234 à 236, 239, 452, 453; VII, 286, 287, 453, 758.
Mahométans. *Voy.* Musulmans.
Mai (Mois de), II, CCLII, 36; V, 232.
Maignelay (Terre de), VII, 49.
Maigre (Observance du), III, 488, *221.* *Voy.* Carême.
—— (M. Le), II, 363, 364.
Maigres des rivières, IV, 402, 548.
Mail (Le), à Fontainebleau, V, 463.
—— (Le), à Versailles, VII, CXLIV, CLIX.
Maillé (Claire-Clémence de). *Voy.* Princesse (Madame la).
Maillebois (Le marquis de). *Voy.* Desmaretz (Nicolas).
Mailloc (Village de), I, 507 *err.*
Mailly (M. de), capitaine de galère, III², LIV.
—— (Le comte de). — Lettre à Colbert, VII, 358 note 1.
—— (M. de), receveur général, II, 777.
Main de justice, VI, 383.
Maine (Province du). — Biens de Mazarin, I, 522. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Esprit processif des Manceaux, VI, 59, 60. — Faux-monnayeurs, II, 153. — Forêts, II, 63; IV, 236 note 3. — Grenier à sel, VII, 284. — Mortalité sur les habitants, II, 5. — Recouvrement des impositions, II, 232 note 3, 384. — Rivières, IV, 394. — Sénéchaussée, VII, 392. — Travaux publics, IV, 499, 549. — Vente de bois, II, 777.
—— (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), IV, 483 note 1, 489; VI, 352*, 357.
—— (Hôtel du), à Saint-Germain, VII, CXLIII, CXLV.
Maines (Sir Jean), contrôleur de la marine anglaise, III², 318.
Mainlevées, II, 203, 232, 250, 340 note 5, 434, 479, 495, 748; III, *35, 36;* III², 493, 731; IV, 273, 579; VI, 50 note 3, 107, 113, 440; VII, 9, 270, 272.

Mainmorte (Gens de), II, 370; IV, 197, 203, 250, 569.
Mains (Jeux de), III, *199*, 200.
Mains fortes, II, 160.
Maintenon (Village de), V, 570, 571.
—— (Françoise d'Aubigné, marquise de), II, 114; VII, CLXI, CXC. — Lettre au comte à M. d'Aubigné, VII, CXC note 2.
Maires des villes et villages. — Circulaires et lettres de Colbert, II, 428 note 2, 433, 441, 455, 497, 515, 522, 541, 542 note 1, 544, 585, 586, 600 note 2, 607, 637, 641 note 1, 678; III, 163; VII, 94, 290, 291. — Attributions et fonctions, II, CXCI, CXCV, CCLXXII, CCLXXIII, 215, 324 note 2, 356, 511, 520, 584, 637, 651, 654, 656 note 1, 688, 724, 725 note 2, 731, 732, 742, 833, 841, 854; III, 324; IV, 48, 72 note 1, 76, 77, 90, 91, 95, 96 note 1, 124, 126, 150, 159, 276, 493, 516, 543 note 1, 546, 606, 607; V, 442, 506, 525, 541; VII, 94, 313 à 315 note 2. — Concussions et vols, IV, 171 note 1, 172, 177. — Élection, IV, 71, 72, 160. — Nomination à vie, III², 24.
—— des villes maritimes. — Circulaires de Colbert, II, 487, 493, 529, 653 note 1.
—— des villes anglaises, III, *35*.
Mairobert (Pidansat de). *Voy.* Pidansat.
Maison du Roi. — Dépenses, II, 773, 781; VII, CLXXVIII, 193. — Gages et pensions des officiers, II, 54, 65. — Grand maréchal des logis, II, 427. — Officiers, II, CXCV, CCXX, 54, 55; III², 47, 49. — Officiers protestants, VI, 181. — Elle dépend de la charge de Colbert, III², 47. — citée, VI, 56 note 4.
—— militaire du Roi, I, 505; II, CCXXI à CCXXIV; VI, 462, 473 à 475. *Voy.* Chevau-légers, Gardes françaises, Gardes suisses, Mousquetaires, etc.
Maisons. — des dauphines, VI, 349. — de Louis XIII, II, CCXXI. — des princes du sang, II, 782. — de la Reine mère, I, 104, 500; II, 54; V, 251, 254, 505, 553; VII, 189. — de la reine Marie-Thérèse, I, 421, 433, 451; II, CCXX; V, 251, 254, 257, 505, 553; VII, 290.
Maisons. — achetées par les traitants, II, CCVIII. — achetées pour l'académie de Saint-Luc, V, 416, 418. — bâties dans les faubourgs de Paris, II, CCXXXV. — bâties dans les forêts, IV, 201. — bâties hors des limites de Paris, V, 538, 539, 556. — bâties sur les bords du canal du Languedoc, IV, 572. — brûlées par les ennemis, VII, 260. — démolies pour construire le Louvre, V, 262, 277. — démolies pour la construction de fortifications, III, 122, 129; V, 109, 116, 117, 126, 127, 141, 156, 159 note 1, 160 note 2, 166, 171, 189 à 191, 212. — taxées, II, 209; IV, 92, 102, 125, 167. — Leur prix sert à juger la prospérité publique, IV, 142.
—— abbatiales, IV, 30. — casalères, VII, 275. — consulaires, IV, 317. — conventuelles, IV, 30. — religieuses. *Voy.* Abbayes, Couvents, Monastères. — des ambassadeurs, V, 341 note 3. — de charité, IV, 46 note 2. *Voy.* Hôpitaux, Hospices. — de commerce, pour loger les négociants à la cour, II, 427, 789. — des Français en Espagne, II, 587. — de jeu, VI, 50, 51. — de résidence d'Anglais en France, II, 829. — de ville, VII, 291. *Voy.* Hôtels de Ville.
—— royales. — placées dans le département de Colbert, III², 48; V, 449, 450. — Basses-cours, V, 257, 284, 338, 369, 463, 562. — Conditions qu'elles doivent remplir, V, 248, 251 à 254. — Construction et entretien, II, CCXVI, 783; IV, 7, 9; V, 135 note 1, 189, 280, 401, 445, 456, 457, 459, 461 à 464, 523, 552, 553, 559, 584; VII, CXL. — Cygnes, II, 667; V, 305 note 1, 334, 335, 342, 377 note 1, 378, 386. — Dépenses, II, CCXXVI, 26, 53, 782; V, 358, 567 à 583; VII, 210, 234, 246, 254. — Énumération, V, 568. — Exemptions de tailles, IV, 38. — Grilles, VII, CXLIV. — Histoire par Félibien, V, 486 à 488, 490, 492, 495, 567. — Jardins, V, 276, 277, 282, 296, 303, 324 note 4, 336, 340, 342 à 344,

347, 349, 354, 356, 362, 364, 365, 368, 369, 382, 394, 405, 412 note 1 à 414, 447, 450, 452, 456. 458, 459, 462, 560, 562, 564, 569, 571 à 573, 575. — Marbres, III, 17, 26, 32; V, 237, 277, 279, 302, 309, 326 à 329, 339, 356 note 3, 358, 359, 363, 364, 370, 372, 374 note 2, 382, 408 note 3, 411, 457, 561, 569 à 572; VII, 386, 387. — Marchés et prix des travaux, V, 135 note 1, 455. — Officiers, IV, 154; V, 456, 458 à 464, 552, 553, 562, 574 *err.*, 584. — Ouvriers, V, 337, 561 note 1. — Plans, V, 284 à 288, 456; VII, CXL. — Service des eaux, V, 296, 308. — Surintendance, V, 450.

Maisons (René de Longueil, marquis de), surintendant des finances, I, 49* *err.*, 72, 74 à 80, 84, 85, 88, 92, 97, 104, 107, 109, 110, 112, 119, 123, 124, 140, 144, 148, 155, 156, 177; II, 24.

Maistre (M. Le), conseiller au parlement de Paris, II, 223.

—— (Gilles Le), premier président du parlement de Paris, VI, 105*, 106, 441.

—— (Antoine Le), serrurier, V, 458.

Maître (Le sieur), adjudicataire des étapes, IV, 163.

—— de Bellejamme (M. Le). *Voy.* Bellejamme.

Maîtres. — ès arts, V, 554. — de barque, III², 721. — brûleurs de goudron, III, 58, 65. — calandreurs, II, 639. — calfats, III, 289. — canonniers, III, 244 note 1, 272, 289, 296, 313, *17;* III², 5, 661, 668, 676. — des cérémonies, VI, 281, 324 note 2. — de chaloupe, III, 438. — charpentiers de la marine, II, 662; III, 225, 231, 234, 289, 462, 470, 478 note 2, 523, 572, 70, *82* note 2, *109, 117,* 172 note 2, *174, 237, 238;* III², 5, 40, 79, 135, 165, 280, 377, 378, 661, 668, 675; V, 322. — chirurgiens, III², 676. — des communautés d'ouvriers, II, 834. — des comptes, IV, 65; VI, 64; VII, 214, 217, 266. — constructeurs de vaisseaux, III, *99.* — cordiers, III, 500, 501. — des courriers, II, 263; VII, 65. — drapiers, II, 674. — des eaux et forêts, IV, 186, 208, 211, 219 note 3. — échevins, IV, 12. — d'école, V, 377. — d'équipage, III, 225, 226. — d'étuve, III, *25.* — fondeurs, III², 118, 161. — fontainiers, V, 340. — forgerons de la marine, III, 115, 289, 500, 501. — de forges, III, *21, 86.* — de hache, III, 16, 17, 103, 108, 146, 273, 279, 299, 302, 305, *60, 122, 202;* III², 676; V, 94. — d'hôtel de la cour, V, 257; VI, 62. — imprimeurs, V, 395. — jaugeurs, III, 235. — jurés ès arts, V, 445, 446. — des manufactures, II, 732, 833, 841. — marbriers, V, 327. — de marine, III, 141, 325, 342, *35, 140, 149;* III², 5, 661, 663, 668. — de la marine marchande, III, 341. — des marines étrangères, III, 465. — mâteurs, III, 289, *85, 171, 172, 175, 177;* III², 377. — de métiers, II, 834, 839. — des Monnaies, II, 423. — des œuvres et bâtiments, V, 538, 539. — orfèvres, V, 396 note 2; VII, 433, 434. — ouvriers, II, 708; III, *237.* — peintres, V, 244. — pilotes, III, 313; III², 733. — de poste, II, 263; III², 78. — des requêtes. *Voy.* Requêtes. — sculpteurs, V, 312 note 1. — tonneliers, III, 289. — valets, III², 677, 678. — voiliers, III, 286, 289, 465; III², 5.

Maîtrise. — (Corps de), II, 585 note 1; VI, 125, 131, 132; VII, 433, 434. — (Lettres de), II, 839.

Maîtrises des eaux et forêts, II, 85; IV, 186, 197 à 199, 201, 202, 207, 210 à 212, 217 à 219, 228, 229, 235 à 238 note 3, 240, 243 note 1, 246, 247, 255 note 1, 258 à 260, 265, 267, 288, 293, 563 à 565; V, 450, 461. *Voy.* Grandes maîtrises.

Majainville (M. Le Bègue de). *Voy.* Bègue (M. Le).

Major général des galères, III², LIV.

Majordome des galères, III², 676.

Majorité. — de Louis XIV, I, 58, 124, 133; II, 24; V, 528; VII, 156. — des rois de France, VI, 379.

Majorque (Île de). — Vice-roi, III, 189. — citée, II, 698, 704; III, 2, 12, 60, 498, *26, 107, 187, 188, 194;* III², 150.

Majorquins (Vaisseaux et corsaires), II, 710; III, 498, *58, 157, 189;* III², 86.

Majors. — des galères, III², 654, 678. — de l'île Dauphine, III², 546. — de la marine, III, 261, 516, 559, *16, 105, 141;* III², 662, 668, 693, 698, 720, 723, 724, 727. — des troupes, III², 125; VI, 51, 258, 259; VII, 148. — des villes et places, III, 519 note 1; III², 391, 615, 625; V, 125, 146 note 1, 147, 217.

Malabar (Côtes du), II, CCLXIV, 430, 659; III², 469; VI, 232, 233.

Malade imaginaire (*Le*), comédie, V, 550.

Malades protestants, VI, 146.

Maladies. — contagieuses. *Voy.* Peste. — sales, V, 419. — de bestiaux, VII, 136. — de forçats et de matelots, III, 11, 13 note 3, 14, 90, 155, 195, 200, 280, 437, 464, 573, *8, 12* à *14, 30, 39, 61, 184, 218, 219, 237, 242, 244* note 1; III², 92, 117, 359, 368, 662, 666, 677.

Malaga (Ville de), II, 475, 510; III, 7, 60, 69; III², 128, 651; VII, 315.

Malagola (Le P.), VI, 187.

Malamocco (Ville de), près Venise, III², 262.

Malaspina (Famille). *Voy.* Malespine.

Malclerc (Les sieurs), père et fils, agents du cardinal de Retz, I, 265*, 275.

Maldives (Les îles), VII, CLXXV.

Maléfices. *Voy.* Sorciers.

Malespine (Famille), à Gênes, III², 282, 287, 288.

Malet de Graville (François). *Voy.* Drubec (L'abbé de).

Malherbe (François de), poète, V, 588.

Maligne (*La*), vaisseau, III, 554; III², 686, 701.

Maline (*La*), vaisseau, III², 348.

Malines. — (Seigneurie de), VI, 242, 254. — (Ville de), II, 581; III², 215, 296.

Malintentionnés (Cabale des), I, 288, 298.

Malles. — plombées, IV, 27. — des Gueldrois, VII, 231.

Mallet (Mandement de), dép. Cantal, IV, 248 note 1.

—— (Le sieur), architecte, VII, CLIII, CLIX, CLX, CLXIV, 395.

Malmaison (Village de la), VII, 351, 352.

Malon de Bercy. *Voy.* Bercy.

Malouins. — (Matelots), II, 650 note 1. — (Vaisseaux), III, 51, 70, 132, 170, 173, 176; V, 289 note 2, 401, 403, 405, 428. — *Voy.* Saint-Malo.

Malte (Île de). — Achat d'esclaves et de Turcs pour les galères françaises, II, 51; III, 13, 19 note 1, 143, 364, 390, 392 à 394, 400, 502, 543, 571, 573, *32* note 2, *61, 154, 222* note 2; III², 187, 368, 723. — Commis des vivres français, III, 107, 166. — Siège par les Turcs, III, 280. — citée, III, 99, 102, 146, 176, 356 note 1, 363, 454, *81, 206, 213, 230;* III², 86, 127, 655; VII, 363.

—— (Ordre de). — jugé par Colbert, VII, 30, 109. — Son ambassadeur à Paris, VII, 89. — Ses biens, III², 407. — Chevaliers, II, 849; III, 394, *32* note 2; III², 88, 720; VII, 363. — Commanderies, III, 129; VII, 122, 224. — Galères, III, 17, 143, 147, 218, 242, 273, *123;* III², 655, 720; VII, 89, 93, 94, 106, 109, 379. — Grands maîtres. *Voy.* Caraffa, Cotoner (Nicolas), Cotoner (Raphaël). — Grands prieurés, VII, 122, 124. — cité, II, 467; III, 573.

Malthese, conspirateur, III, *147* note 1.

Maltôte détruite par Colbert, V, 514. *Voy.* Traitants.

Malvillain (M.), II, 355.

Manbourg (M.), VI, 431 note 1.

Manche (Mer de la). — Arsenaux de marine, III, 380. — Bancs de sable, III², 305. — Batailles navales, III², XLVII, LI, LII, LV, LVII. — Commerce français, II, 666; III, 48. — Corsaires, II, 684. — Côtes, III, 75. — Études faites par ordre de Colbert, III, 310, 311, 351, 382. — Passage libre, III, 44. — Pêches, II, 684; III, 506. — Prétentions des Anglais, III², 315. — citée, II, 307, 338, 416, 665, 690; III, 82,

96, 97, 403, 413, 425, 428 à 432, 442, 447, 448, 459 à 461, 505, 548, 555, 569, *97*, *103*, *109*, *196* note 2; III², 41, 75, 83, 103, 110, 112, 115, 132, 734, 735; IV, 334; V, 151, 334, 390 note 1.

Mancini (Alphonse), I, 279*, 280, 347; VI, 486.

—— (François-Marie, cardinal), I, 415*; III², 34 note 3; VII, 28 note 1, 36. — Lettres de Colbert, VII, 23, 26, 51.

—— (Paul, comte), I, 537, 538; VII, 396.

—— (Philippe), prête-nom de Mazarin, I, 529.

—— (Philippe-Jules). *Voy.* Nevers (Le duc de).

—— (Jéronyme Mazarin, dame), I, 243.

—— (Hortense). *Voy.* Mazarin (La duchesse).

—— (Laure-Victoire). *Voy.* Mercœur (La duchesse de).

—— (Marie), I, 349*, 390 note 1, 503, 504, 516, 517. *Voy.* Colonna (La connétable).

—— (Marie-Anne). *Voy.* Bouillon (La duchesse de).

—— (Olympe). *Voy.* Soissons (La comtesse de).

Mandataires des États provinciaux, VII, 228.

Mandements, circonscriptions territoriales, IV, 248 note 1.

Mandements. — des évêques, VI, 433, 435. — des intendants, II, 267. — aux intéressés des compagnies de commerce, III², 553, 571.

—— de finances. — Contrôle, VII, 403. — Expédition, II, 3. — Présentation à la Chambre des comptes, VII, 205, 212, 213. — Registres, VII, 204, 206, 212, 213.

Manège (*Le*), tapisserie, I, 295 note 1.

Maniban (M. de), avocat général au parlement de Toulouse, III, 27.

Manicamp (Achille de Longueval, comte de), gouverneur de la Fère, I, 60* à 62, 169, 206, 524; V, 119, 120 note 3, 172*.

—— (Bernard de Longueval, marquis de), III, 4.

Manicamp (Gabrielle de Longueval de). *Voy.* Estrées (La maréchale d').

Manille des forçats, III, *124*.

Manimont (M. de), gouverneur de Jametz, VI, 482*.

Manivelles d'une machine, V, 565.

Manne (*La*), tableaux, III², 263, 264, 266.

Mannevillette (M. Hanyvel de), receveur général du clergé, I, 499; II, CXCVII.

Manœuvre. — du canon, III², 36. — des galères, III, *221* note 3. — des vaisseaux, III, 194, *127*, *139*, *143*, *159*, *175*, *197*; III², 4, 8, 57, 145, 146, 376. — *Voy.* Exercice.

Manœuvres employés aux fortifications, V, 142.

Manquants (Droits sur les), II, 383.

Mans. — (Élection du), II, 362. *Voy.* Maine. — (Vidame du). *Voy.* Vassé (Le marquis de). — (Ville du), I, 370, 521; VI, 200; VII, 84.

Mansart (François), architecte, II, CCXI; V, 456.

—— (Jules Hardouin-), architecte, V, 567 note 3; VII, CLVII à CLIX, CLXI, CLXVII. — Lettre de Colbert, V, 561*.

Manse (M. de), chef d'escadre, III, 22*, 459, *58*, *59*, *223* note 1; III², 702. — Lettres de Colbert, III, *45* note 2, *58*.

Manteaux pour les soldats, II, CCXXIV.

Mantes (Ville de), I, 194 à 196; II, 271, 447.

Manthelan (Village de), dép. Indre-et-Loire, IV, 493 *err.*

Mantoue. — (Duché de), III², 282. — (Ville de), I, 225; III², 32; VI, 484; VII, 359.

—— (Charles de Gonzague, duc de), I, 363*, 371, 499, 520, 527, 529; II, CCXIII; VI, 239, 485.

—— (Ferdinand-Charles de Gonzague, duc de), V, 168*, 213, 475.

—— (Louise-Marie de Gonzague de Clèves, princesse de). *Voy.* Pologne (La reine de).

Manucci (Camille), prête-nom de Mazarin, I, 529.

Manufactures. — visitées par le Roi, II, CCLXXIII. — visitées par les dames, II, 411.

— Elles dépendent de Colbert, III, 104 note 1, 105; VII, 303. — Elles dépendent du contrôle général, V, 581. — Amendes, II, 841. — Apprentis, II, 786. — Blanchiment des produits, II, 833. — But et importance définis par Colbert, II, 392, 515, 584, 701, 714, 735 note 4, 759, 785; VII, 230. — Commis, II, 512, 641 note 1, 655, 691, 724, 725, 728, 730, 735, 738, 739, 742, 832 à 840, 851. — Commis généraux, II, 540. — Comparaison avec les emplois de finances, VII, 180. — Conseil de police, II, CCLXXI, 610, 612, 838 à 841. — Débauches des ouvriers, II, 490. — Décadence et ruine, II, CCLVIII, CCLIX, CCLXVIII, CCLXIX, 48, 455; IV, 576; VII, 233. — Dépenses et subventions, II, 212 note 1, 484, 585, 628, 689, 733, 786, 796, 851; IV, 40, 57; V, 581; VII, 76, 247. — Dimensions imposées aux produits, II, CCLVII, CCLVIII, 459, 469, 521, 546, 573 note 1, 591, 592, 641, 728, 743, 744, 834, 835, 837, 838, 840. — Directeurs, III, 75 note 2. — Droits sur les produits, II, CCLXXI, 251, 583; VII, 229, 241, 242, 281, 284. — Emploi de la houille et du charbon de terre, IV, 595. — Entrepreneurs, II, 545, 584, 656, 678, 679, 730; VII, 439, 440. — Énumération, II, 676 à 678; VII, 242, 288, 289. — Établissement, II, 122, 209, 349, 493 à 495, 498, 499, 527, 529, 570, 623, 627, 656 note 1, 674, 678, 689 note 1, 715, 731, 732, 737, 743, 760, 786, 789, 795, 829, 840, 854; III, 212; III², 474, 739 à 741; V, 518, 519; VII, CLXXIX, 90 note 3, 136 note 1, 251, 440. — Exportation des produits, II, CCLX, 122, 460, 494, 583, 697, 698, 701, 707, 721, 727, 816 à 818, 820, 828, 829; VII, 230, 231, 284. — Exportation des produits prohibée par les étrangers, II, 463 note 2, 470, 479, 480, 495 à 497, 500, 506 note 1, 517, 518, 524, 540, 541, 551, 554, 583, 588, 597, 602, 609, 613, 614, 677, 814, 815, 826; VI, 274; VII, 230, 231. *Voy.* Angleterre, Avignon, Hollande. — Faveurs accordées par le Roi, II, 251; VII, 242, 281, 284, 459. — Gardes, II, 833 à 835, 837, 838, 841. — Gardes-jurés, II, 651. — Incendies, IV, 122. — Inspecteurs, II, 651. — Inspecteurs généraux, II, 560, 574, 576, 622. *Voy.* Bellinzani. — Intéressés, II, 532, 712, 729; IV, 494. — Juges, II, 731, 832, 834 à 841, 854. — Jurés, II, 651, 833 à 836, 838, 839, 841. — Juridiction, II, 512, 651, 716, 740 note 2. — Médailles rappelant leur restauration, V, 586. — Métiers, II, 521, 585, 743. *Voy.* Métiers. — Officiers, II, 831, 839. — Ouvriers, II, 459, 511, 512, 708, 742, 743, 832, 834 à 839, 841, 854. — Produits destinés à la marine, II, 122; III, 231, 232, 317, 343, 385, 395, 399, 407, 409, 418, 476, 533, *32* note 2, *73* note 2; III², 42 à 44, 54, 56, 61, 187, 189, 190, 203, 206, 379. — Prospérité, II, 73 note 4, 463, 571. — Protection et surveillance de Colbert, II, 122, 257, 395, 426, 429, 441, 566, 573; III², 739. — Réformation des métiers, II, 521. — Règlements généraux, II, CCLVIII, 440, 459, 511, 512, 520, 521, 539, 540, 542 à 547, 550, 561, 573, 579, 590 à 592, 607, 608, 610 à 612, 614, 615, 627, 639, 641, 650, 651, 655, 682, 691, 724, 728, 730, 731, 735, 739, 740, 768, 831 à 841, 847; V, 297, 298; VI, 63; VII, 290, 291. — Rétablissement, II, CCXVI, CCXVII, CCLVII à CCLXII, CCLXVI, CCLXVIII, CCLXX, CCLXXI, 48, 50, 489, 792; III, 343; V, 518. — Situation en 1669, VII, 288, 289. — Subventions des États provinciaux, II, 623, 628, 670, 733, 741; IV, 43, 57; VII, 297 note 1. — Supériorité des produits obtenus par les entrepreneurs, II, 441 note 3. — Surintendance, V, 456, 510. — Surveillance des intendants, II, CCLX, 89, 97, 106, 129, 132, 163, 172, 255, 628, 656 note 1, 712 note 1, 725, 730 note 2, 734, 735 note 4, 739, 740, 742, 744, 832, 833, 838 à 841, 854;

IV, 39, 40, 137, 149, 239, 248, 251, 278, 283, 291. — Surveillance du lieutenant de police, VI, 393. — Tolérance accordée aux produits défectueux, II, 545. — Travail des femmes et des enfants, II, 441, 689, 742; III², 679. — Travail des protestants, II, 561; VI, 153. — Uniformité des produits, II, 573 note 1. — Utilité de la concurrence, II, 688. — Visite et marque des produits, II, 539, 540, 545, 560, 641, 834 à 838, 840, 854; VII, 291. — Visite, confiscation et destruction des produits défectueux, II, 546, 639, 805, 806, 824, 826, 831, 832. — *Voy.* Marchandises.

Manufactures. — aux colonies, III², 393, 395, 403, 516, 527, 540 à 542, 560 note 1, 561, 579, 599, 618, 639, 640, 742. — étrangères, II, CCLXXI note 3, CCLXXII, 122, 454, 479, 482, 668, 669, 698, 699, 702, 830 à 832; III, 115; IV, 462, 463; VI, 261, 274; VII, 241, 242, 250, 284 note 2. — royales, V, 568.

Manufacturiers. — attirés en France, VII, 440. — chargés de peu de taille, IV, 122. — mariés par le Roi, VII, 292. — protestants, II, 561; VI, 97 note 1, 134. *Voy.* Van Robais. — recevant des avances du Roi, VII, 440. — recevant des cadeaux, II, CCLVIII. — secourus par Colbert, II, 566, 674, 693, 748.

Manuscrits. — achetés et réunis pour les bibliothèques de Colbert et du Roi, III, *161;* V, 318 note 3, 353, 374, 375, 380, 415, 417, 422, 423, 433, 471, 482, 488, 493, 515, 547 note 3, 558, 597, 603, 608, 615; VI, 357; VII, 68, 77, 78 note 1, 79 note 2, 80, 82, 84, 87, 104, 130, 133, 371, 373 à 378, 452, 455 à 460. — enlevés de la bibliothèque de Colbert, VII, 52.

Maquerelle (Île), à Paris. *Voy.* Paris.

Marais (Quartier du), à Paris. *Voy.* Paris.

Marais (Pièce d'eau du), à Versailles, II, CCXXXIX; V, 325, 330, 339, 340, 356, 370, 371.

Marais, IV, 275, 281, 291 note 3, 322, 332, 414, 429, 453, 476, 567, 568; V, 442.

—— salants, II, 285; VII, 258, 262. *Voy.* Peccais.

Marais-Vernier (Terre de), II, 117.

Marans. — (Terre de), VII, 49. — (Ville et haras de), I, 304, 309; VI, 127 note 2; VII, 446 note 1.

—— (Charente et). *Voy.* Charente et Marans (Comptablie de).

Maratta (Carlo Maratti ou), peintre, III², 260*; V, 400*, 401, 404, 418.

Marbach (Abbaye et chapitre de). *Voy.* Murbach.

Marbre. — Bustes, V, 507, 508, 589. — Carrières, III, 17; V, 279 note 3, 358, 359, 364, 411 note 2; VII, 289. — Fourniture pour les maisons royales, III, 17, 26, 132; V, 237, 277, 279, 302, 309, 326 à 329, 339, 356 note 3, 358, 359, 363, 364, 370, 372, 374 note 2, 382, 408 note 3, 411, 457, 561, 569 à 572; VII, 386, 387. — Statues, III, 314, 315; V, 289, 291, 305, 306, 359, 388, 390, 392, 530. — Vases, V, 405.

Marbriers, V, 326 à 328, 338, 339, 358.

Marc (Poids de), II, 578; III, 538, *136;* III², 167, 171, 661; IV, 406, 597.

—— d'or (Droit de). — Aliénations, II, 60. — Doublement, II, 30. — Ferme, VII, 265. — Recouvrement, VII, 403.

Marc-Aurèle, empereur, III², 233.

Marcs. — d'argent, II, 250; VII, 423. — d'or, VII, 423.

Marca (Pierre de). *Voy.* Toulouse (Archevêque de).

Marcara (M.), membre du Conseil souverain de l'île Dauphine, III², 418, 419, 425 à 427, 430, 435, 438, 441, 442, 471, 624.

Marcari (M. et Madame), colons, III², 457, 458.

Marcassites, IV, 584, 593; VII, 454.

Marcel (Le P.), capucin, VI, 97 note 1.

Marchand (Le sieur), architecte, VII, CLXIII, CLXV.

—— (Le sieur), chirurgien, V, 471, 473, 475, 477, 480, 482, 483, 485, 487, 489, 490, 493, 497.

—— (Le sieur), commis, VII, 114, 147, 149, 334.

Marchandises. — circulant avec des acquits à caution, II, 794. — consommées en Alsace, VII, 273. — déchargées de tous droits, III², 504 note 1. — descendant le Rhin, II, 468. — entrant en franchise, II, 452, 796, 797. — entreposées, II, 459, 794, 795. — envoyées aux foires, IV, 394. — examinées à l'étranger par les consuls de France, II, 454. — exclues des pays étrangers, II, 469, 500, 614. — exemptées du droit de sortie, II, 493. — exportées, II, 326, 457, 464, 703, 721, 816 à 818, 820. — frappés de droits à l'étranger, II, 809. — frappées de droits d'entrée, II, 596; IV, 304. — frappées de droits sur la circulation, II, 182. — marquées, II, 521, 539, 540, 592, 608, 611, 612, 834 à 836; VII, 291. — marquées en Angleterre, II, 407. — mises au poteau, II, 579, 607, 608. — passant par le canal du Languedoc, IV, 407. — payant des péages, II, CCXVI, 48. — payant quatre droits pour aller en Espagne, VII, 285. — plombées, II, 795; IV, 27. — prises sur un vaisseau hollandais, I, 211. — provenant de vaisseaux échoués, II, 644. — purifiées aux époques de contagion, II, 471. — rapportées sur les galions, II, 488. — saisies et confisquées, II, CCIV, 192, 372, 373, 460, 521 note 1, 540, 545, 546, 553, 610, 671, 748, 806, 809, 813, 820, 827, 830, 831, 834 à 837, 840, 851, 853; III, *220;* III², 527, 528, 604, 658, 670; VII, 286, 307, 308. — transportées par des vaisseaux de guerre, II, 486. — vendues aux foires d'Allemagne, II, 707. — vendues par les sauvages, III², 636, 637. — visitées, II, 460, 576 note 1; VII, 291. — volées à la suite d'un naufrage, II, 644 note 2. — Étape générale, II, 251, 528, 529, 547, 562, 570. — Fournitures pour les colonies, II, 608; III², 410, 415, 468, 474, 477, 484 à 487, 556, 557, 567, 592, 609, 669. — Fournitures pour les galères, VII, 305. — Fournitures pour la marine, II, CCLXX, 801; III, 39, 61, 76, 77, 81 note 1, 148, 155, 162 note 2, 208, 215, 224, 231, 232, 240, 243, 264, 266, 270, 275, 278, 284, 286, 292, 298, 352, 380, 381, 382, 392, 395, 397 à 399, 402, 410, 419, 435, 441, 458, 465 note 1, 467, 470, 476, 494, 522, 528, 529, 535, 541, 543, 545, 556, 560, 575, *4, 12, 17, 19, 82, 84, 86, 110, 116, 152, 153, 182, 216, 236, 237, 241;* III², 3, 4, 7, 27 note 1, 42, 43, 54 à 56, 64, 66, 143, 144, 150, 155, 165 à 167, 170, 185, 201, 369, 377, 382, 694 à 696, 713; V, 17, 18. — Inventaires, VII, 291. — Rétablissement du transit, IV, 451; VII, 283, 286, 299. — *Voy.* Commerce, Denrées, Manufactures, Transit, etc.

Marchandises. — fines, II, CCIV. — foraines, II, 834. — liquides, III², 559. — sèches, III², 516, 559.

Marchands. — Lettre au Roi, II, 427. — assemblés, II, CCLXXII. — associés, II, 738. — autorisés à faire le trafic des métaux précieux, VII, 433. — construisant et armant des vaisseaux, II, 427, 616, 649, 650; III, 235, 298, 325, 341, 398, 471, 473, *79, 93, 94, 187;* IV, 40. — consultés par les ambassadeurs, II, 701. — consultés par Colbert, II, 647, 648, 652; III², 740. — consultés par les commis des manufactures, II, 839. — contribuant aux armements faits pour la sûreté du commerce, II, 684, 687, 716, 717, 721, 724; III, 426 note 1. — correspondant avec les ministres, VII, 305. — distingués des commissionnaires, II, 681. — entreposant leurs marchandises, II, 795. — établis à l'étranger, II, 409, 492, 493, 498, 500, 517, 535, 643, 648 note 3, 704, 815, 816. — excités à voyager, II, 564. — fournissant caution pour des pri-

sonniers, III, 503. — intéressés dans les compagnies de commerce, II, 646; IV, 40; VII, 297. — jugés par Colbert, II, 612 note 1, 717 note 1, 720, 728, 735, 739, 740; III, 38; VI, 11; VII, 233. — logés à la cour, II, CCLXXI, 426, 427, 789, 801 note 1. — monopolisant un commerce, IV, 197, 206, 264, 269, 270. — payant les droits d'entrée, II, 793. — payant les droits de jauge et de courtage, II, 366. — plaçant de l'argent dans le commerce, II, CCXXXI. — prenant des passeports, II, 685. — punis pour des délits, IV, 213, 222, 565, 568. — recevant des gratifications, II, 427; III, 235, 325. — réunis en communautés, II, 440, 548, 682, 693; IV, 504, 505; VI, 53, 125, 131, 132 note 1; VII, 433, 434. — Ils doivent se servir de papier formulé, II, 320, 330. — Leurs cautions, II, 808, 814, 817, 820, 823, 825; IV, 185. — Leurs comptes, IV, 191. — Leurs correspondants, V, 236. — Leurs gardes, II, 591. — Leurs intéressés, IV, 185. — Leurs journaux, II, 526. — Leurs livres, II, 320, 356, 526. — Leurs obligations, II, 168. — Leurs relations avec Colbert, III, 90, 92; VI, 248. — Leurs relations avec les commissionnaires hollandais, II, 665. — Leurs relations avec les fermiers, IV, 34, 35. — Leurs relations avec les intendants, II, 262, 299; IV, 86. — Leurs relations avec les officiers du Roi, IV, 193, 200, 201.

Marchandy, forçat libéré, III², 681.

Marche (Province de la), II, 777, 795; IV, 228, 264, 512, 523, 524, 531; VI, 405; VII, 188, 189, 246, 262.

Marché-aux-Chevaux (Le), à Paris. *Voy.* Paris.

Marchenoir (Village de), IV, 543 note 1.

Marchés. — au rabais, III, 352; IV, 465; V, 67. — approuvés par le Roi, V, 198. — cassés par arrêt du Conseil, IV, 357, 475. — *Voy.* Adjudications, Étapiers, Fortifications, Fournitures, Travaux publics.

Marchés. — à bestiaux, IV, 267; VII, 76, 77. — à blés, II, 686 note 1; IV, 269 note 1. — aux chevaux, V, 556. — à esclaves, III, 394, *32*. — francs, II, 555. — Police, VI, 405. — Visite des marchandises, VII, 291. — cités, II, 182; III², 527, 589, 607, 615, 640; IV, 37, 38, 277, 459; VI, 80, 81; VII, 76, 77, 136, 351, 396. — *Voy.* Halles.

Marches communes de Bretagne et de Poitou, II, 129.

Marchese (M.), prévôt de Messine, III², 157, 160.

Marchin (Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de), I, 161*.

Marcilly (M. Matharel de). *Voy.* Matharel.

—— (M. de). *Voy.* Varignières.

—— de Dieulamant (M.). *Voy.* Dieulamant.

Marcognet (M. de), gouverneur de Doullens, V, 182 note 2.

Marcoussis (Château de), I, 42, 47, 48, 50.

Marcq (Mademoiselle de). — Lettre à Colbert, VII, 441.

Marculphe, moine, VI, 106, 109.

Mardyck (Ville et fort de), I, 14, 289; III², 107, 206; V, 5; VII, 164.

Maréchal (Le sieur), bijoutier de la Reine, I, 242.

Maréchal général des camps et armées. *Voy.* Turenne.

Maréchaussées, II, 753, 754, 784; V, 182 note 2; VI, 373, 405; VII, 176.

Maréchaux. — de camp, III², 126. — de France, II, 773, 782; III, *113;* III², 457; VII, 246. — des logis, II, CXCVI, 427. — *Voy.* Prévôts des maréchaux.

—— ferrants, III, 372; V, 224 note 3.

Marée (Le sieur), jardinier de Versailles, V, 324.

Marées. — détruisant les ouvrages des ports, V, 10, 13, 16, 21. — étudiées par ordre de Colbert, III, 310, 311, 408; III², 722. — gênant la construction des vaisseaux, III², 134. — Leur influence dans les combats, III, 408.

Marennes. — (Élection de), I, 310. — (Ville de), I, 244; III², 384; VI, 138, 238.

Marets (Alexis et Nicolas Dauvet, comtes des). *Voy.* Dauvet.

Mareuil (Le capitaine), III², 702.
Marforio, statue, III², 246.
Marguenat de Courcelles. *Voy.* Marquenat.
Marguerie (M. Lainé de La), conseiller d'État, II, 760 note 1; VI, 18 note 1, 20*.
Marguerite de France, duchesse de Berry, puis duchesse de Savoie, VI, 349.
Marguerite (*La*), vaisseau, II, 511.
Marguerite-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, VI, 205*, 222.
Marguilliers, III, 375; III², 605 note 1; IV, 90 note 1; V, 443; VII, 396.
Mariages. — célébrés simplement à cause de la misère, IV, 604. — contractés par des filles nobles, VI, 31, 32. — contractés par des paysans, II, 551 note 1. — empêchés par le Roi, III, 55. — encouragés, III², 513; VI, 13. — facilités aux colonies, III², 402, 409, 412, 451, 458, 513, 514, 526, 538, 541, 557 à 559, 581, 582, 617, 635, 639, 649, 657. — faits par le Roi, II, 229; III², 471, 509, 657; VI, 31, 32, 291 note 1, 292; VII, 44, 85, 292, 354, 355, 391. — plus ou moins fréquents suivant la prospérité du pays, II, 727; IV, 142. — précoces, II, 69; III², 405, 409, 412, 449, 478 note 2, 526, 536, 538, 649, 657; VI, 13. — réglementés, II, 68, 69. — Actes, VII, 415. — Bans, III, 245. — Contrats, II, 760, III², 19; VII, 80, 81, 116, 188, 391. — Limite inférieure d'âge, II, 69; III², 536. — Réformation de la législation, VII, 398. — Rupture, II, 764. — *Voy.* Seconds mariages.
Mariana (Le P.), historien, VI, 215.
Marie (Le sieur), élève de l'école de Rome, V, 434.
—— (La femme), VI, 418.
Marie (*La*), vaisseau, III, 531; III², 535.
Marie-Anne d'Autriche, reine d'Espagne, II, 490*, 535, 586, 648 note 3, 702; V, 333; VI, 254*.
Marie-Galante (Île), II, 432.
Marie-Madeleine, tableau, III², 264.
Marie-Madeleine-de-Jésus (Marie-Madeleine L'Écuyer de La Papautière, dite sœur), abbesse du Lys. — Lettres de Colbert, VI, 305*; VII, 51. — Lettre du Roi, VII, 51 note 2.
Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. — accompagnant le Roi à l'armée, III², 627; VI, 255, 256, 473; VII, 363. — gouvernant en l'absence du Roi, II, 251; III, 443, 444; III², 147, 543 note 1; VI, 102, 289 à 291, 293 à 295, 297, 300, 304. — intéressée dans la compagnie des Indes orientales, II, 428. — invitée à une loterie du Roi, VI, 230. — jugée par Colbert, VI, 472. — marraine de Louis Colbert, VII, 127. — qualifiée régente, VI, 291; VII, 337. — Son apanage, VII, CLXXVIII. — Ses appartements, II, CCXXXV, CCXXXIX, 222; V, 256, 283, 286, 287, 338, 357 note 2, 369; VI, 305, 326; VII, CXLI, CXLVI, CLVII, CLX. — Cadeaux que lui fait Mazarin, I, 426, 434. — Son chevalier d'honneur, V, 255, 256; VI, 464. — Ses chevau-légers, III, 51. — Ses dépenses et celles de sa maison, II, CCLII, 782; III, *103*, *104*; V, 379; VI, 337, 338. — Ses draps de lit, I, 434. — Ses droits comme infante d'Espagne, V, 473, 476, 531, 621, 622 note 1, 624, 625, 627, 628, 639 note 4, 640; VI, 205, 254, 479. — Enregistrement de ses pouvoirs par le Parlement, II, 81. — Ses entrées à Paris, I, 421, 437; V, 523. — Ses équipages, I, 434; VII, 447. — Extraordinaires de sa maison, II, 54. — Ses femmes de chambre, V, 303. — Grâces accordées à l'occasion de son mariage, I, 453. — Ses grossesses et ses accouchements, III, 444; VII, 345 note 4. — Son jeu, II, CCXIX, CCXXIII. — Sa maison, I, 421, 433, 451; II, CCXX; V, 251, 254, 257, 505, 553; VII, 390. — Son mariage, I, 425, 430*, 453; V, 571. — Ses portraits, VII, 384. — Ses relations avec Colbert, II, 251; III, *103*; V, 379; VI, 208, 210, 293 à 295, 297, 304, 337, 338. — Ses relations avec la connétable Colonna, VI, 303. — Ses relations avec Fouquet, II, 28. — Ses rela-

tions avec le Roi, VI, 200, 210, 229, 230, 348, 375, 475. — Ses relations avec Seignelay, III², 74. — Sa renonciation au trône d'Espagne, V, 622, 637, 639 note 4; VI, 241, 242, 479. — Sa santé, VI, 210, 304, 470. — Ses sceaux, VII, 451. — Services funèbres célébrés pour elle, VII, CXCI. — Surintendant de ses finances, VII, 392. — Son voyage à Bourbon, IV, 518 note 1. — citée, I, 528; II, CCXXVII, CCLI; III², 543; V, 508 note 4, 512; VI, 229.

Marienbourg (Camp de), II, CCXXXI; III, 430.

Mariette, empoisonneur, VI, 423.

Marignan (Marquisat de), III², 282.

—— (Le marquis de), III², 222 *err.*

—— (Tabac de), VII, 407.

Marignane (Village de), dép. Bouches-du-Rhône, III², 189.

Marigny (Enguerrand de), ministre de Philippe le Bel, VI, 363.

—— (Philippe Hautménil, sieur de), III², 520 note 1.

Marillac (Michel de), conseiller d'État, VI, 18 note 1, 20*.

—— (Michel de), garde des sceaux, VI, 366, 374, 375, 379, 381.

—— (René de), intendant, II, 178, 182, 367 note 2, 735; III, *87;* IV, 291 note 3, 513; VI, 293. — Lettres de Colbert, II, 119*, 129, 173. 175 note 1, 298*, 299, 322, 349, 356, 358, 684, 714; IV, 281, 465, 477; VI, 143, 146, 158.

Marimont (Château de), V, 568.

Marin (Denis), intendant des finances et secrétaire de Colbert, I, 51*, 54, 477; II, 541; VII, 1, 6, 7, 14 à 17, 26, 29, 191, 263, 265. — Lettres de Colbert, VII, 7 note 1, 38.

—— (Le sieur), jardinier, V, 368.

—— (Robert), VII, 393.

—— (Marie-Charlotte), marquise d'Oppède, VII, 74.

—— de La Châtaigneraie (Arnoul), intendant, puis premier président du parlement d'Aix, II, 255; III², 84; IV, 75, 417, 458 note 1; V, 330. — Lettres de Colbert, II, 71 note 3, 527*, 584; IV, 96 note 1, 115, 117, 231, 261, 452 note 1. — Lettre à Colbert, IV, 96 note 1.

Marine. — placée dans le département de Colbert, III, 28, 29, 89, 91, 104, 105; III², 48, 52, 61, 455; VII, CLXXVII à CLXXX, 53, 301. — placée dans le département de Lyonne, VII, 302. — placée dans le département de Seignelay, VII, 310, 314. — séparée des galères, III², 67. — Affaires de Mazarin, I, 97, 100, 101, 105, 152, 169, 170. — Apothicaires, III, 14, 422, 7 note 2; III², 92 note 1, 731. — Aumôniers, III, 344, 353, 370, 422, *14, 30, 112, 158* note 1, 222 note 1, *238;* III², 383, 384, 666, 729; VI, 130, 142. — Conseil de marine, III, 118; III², 7, 119, 122, 125, 126, 667. — Conseils des constructions maritimes, III, 300, 307, 309, 346, 383, 403, 481, 533, 561, *126, 130, 180, 181;* III², 40, 68, 106, 380, 674, 675; V, 312, 313, 529. — Conseils de guerre, III², 69. — Contrôleurs, III, 207, 224, 225, 227 note 1, 286 à 289, 386, 550, *128, 159, 165, 168, 182;* III², 3, 7, 61, 94 *err.*, 181, 182, 377, 381, 667, 675; V, 18, 327. — Décadence et ruine, II, 50, 66, 464; III, *23;* III², 193. — Dépenses, II, CCXXX, 54, 287, 306, 773, 782; III, 523; III², 29, 64, 66, 67, 73, 82, 86, 89, 112, 113, 129, 142, 144, 151, 161, 163 à 165, 194, 201, 369, 683, 685, 687, 689, 691, 692, 706, 711, 712, 732, 737; IV, 604; VII, 193, 234, 246, 252, 253. — Désordres dans la comptabilité, III, 405, 406, 409, 412. — Différences d'avec l'armée de terre, III, 141. — Écrivains, II, 798, 821; III, 46, 71, 83, 87 note 1, 118, 119, 193, 194, 225 à 228, 271, 286, 288, 289, 291, 293, 300, 353, 370, 404 note 1, 422, 501, 523, *65, 67, 82, 182, 207;* III², 155, 157, 161, 181, 381, 662, 666, 722, 723. — Emploi exclusif de produits français, III, 76, 115, 247, 256, 257, 275, 294, 308, 330, 336, 341, 352, 380, 395, 469, 529, *99;* III², 42, 54,

55, 677, 713. — Entrepôts, II, CCLXII; III, 470; III², 713. — Entrepreneurs, III, 304 note 1, 344, 352, 382, 387, *64, 75, 86, 164* note 2, *169, 237;* III², 678, 713; V, 94. — Esprit de cabale, III, *29.* — Étrangers employés, III², 40, 380, 493. — Étuves, III, 153, 286 à 288, 293, 296, 368, *25, 54, 192;* III², 3, 378; IV, 435; V, 18. — Exercice de la religion réformée, III, 559; III², 720. — Fournitures faites par le commerce ou l'étranger, II, 50, 122, 345 note 2, 801; III, 7, 8, 31 à 36, 44, 66, 68, 78, 89, 220, 231, 232, 261, 266, 270, 317, 343, 361, 382, 385, 395, 399, 407, 409, 418, 476, 533, 534, 543, 566, *32* note 3, *65, 76* note 2, *152, 153;* III², 42 à 44, 54, 56, 57, 61, 65, 66, 81, 90, 144, 151, 164, 165, 167, 171, 187, 189, 190, 203, 206, 379; VII, 243. — Indifférence du Roi, III, 5, 6, 15, 16, 30, 329 note 1, 338, 523, 525, 541, *85.* — Ingénieurs, III, *41, 215, 248;* III², 667. — Interdiction des duels, III², 59. — Juridiction des intendants, III², 123, 715; IV, 40. — Jurisprudence, III, *153;* III², 53. — Lieutenants généraux, III, 161, 192, *99;* III², 54, 359, 629, 667, 675, 706. — Munitionnaires, III, 113, 158 note 2, 228, 246, 255, 263, 288, 289, 339, 344, 353, 358, 367, 411, 447, 471, 530, 567, 568, 573 à 575, *1, 27, 75, 90, 124, 125, 136, 137, 150;* III², 58, 94, 97, 131, 153 à 157, 161 à 163, 185, 355, 382, 610, 655, 662, 678, 729. — Munitionnaires généraux, III, 183, 198, 205, *124, 185, 244;* III², 661, 662 note 1, 665, 666, 728, 729. — Opinions et jugements de Colbert, III, 196; III², 707 à 742. — Ouvriers, III, 61 note 1, 73, 225, *145, 150, 182, 183;* III², 8, 134, 155, 165, 381, 474, 497, 541. — Pesanteur des vaisseaux, III, 564, 572. — Police, III, 243, 244, 255, 269, 276, 285, 301, 320, 327, 344, 345, 352, 417, 517, *153* note 2; III², 20, 27 note 1, 45, 93, 667, 705, 723. — Préférence accordée aux gentilshommes, III, 64, 182. — Privilèges, II, CCLXII. — Projet de réunion des biens de l'ordre de Saint-Lazare, III², 720. — Prospérité, II, CCL. — Punition de déserteurs, III², 679. — Règlements et ordonnances, III, 24, 25, 164, 182, 244, 246, 255, 260, 267, 269, 272, 276, 285, 301, 323, 324, 344 à 346, 517, 522, 552, 566, 567, *31, 33, 59, 114, 120, 127, 130, 167, 175, 177, 191, 198, 200, 207, 221, 239;* III², 5, 6, 8, 12, 20, 27 note 1, 45, 53, 57, 67 à 69, 102 note 2, 139, 187, 380, 384, 659, 665, 667, 704, 717; VII, 302. — Relations avec la marine marchande, II, CCXXX; III, 140, 426 note 1, 459 note 2, 460, 473, 483, 549, 556, 560 note 2, 564, 567, 568; III², 45, 89, 195; VI, 265. — Relations et comparaison avec les marines étrangères, II, 819, 825; III, 93 à 95, 103, 204, 415, 490, 507, 508, 545; III², 38, 147, 651, 726; V, 313; VI, 265, 269. — Rétablissement, II, CCXVI, CCLIV, 50, 51, 846; III, 4; V, 586; VI, 231, 260, 265; VII, 243. — Situation à diverses époques, III, 137, 682 à 692, 699. — Traités sur la marine, III, 7. — Travaux de nuit, III, *163.* — *Voy.* Armements maritimes, Arsenaux, Ateliers, Classes, Commerce, Commissaires de marines, Commissaires généraux de marine, Darses, Discipline, Enrôlements, Équipages, Escorte (Vaisseaux d'), Exercices, Fonderies, Gardes-magasins, Hôpitaux, Infanterie de marine, Intendants de marine, Magasins, Matelots, Officiers de marine, Parcs, Passeports, Pavillons, Ports, Prévôts, Rades, Saluts, Trésoriers, Vaisseaux.

Marine (Régiment de la), I, 188, 189; VI, 476.

Marine (*La*), à Naples, III², 254.

Marine marchande. — Ses relations avec la marine du Roi, VI, 265. *Voy.* Marine. — Sa situation à l'arrivée de Colbert aux affaires, II, 48. — *Voy.* Mer (Commerce de), Vaisseaux marchands.

Marines étrangères. — étudiées par Colbert,

III, 199, 204, 211, 231, 234, 236 à 238 note 2, 255, 282, 295, 302, 306, 309 note 1, 312, 336, 342, 346, 363, 373 note 1, 417, 452, 464, 465, 474, 481, 499, *50, 180;* III², 35, 37 à 39, 55 à 57, 79, 85, 94, 117, 143, 267 à 281, 290 à 295, 301 à 348, 660, 675, 717, 732. — *Voy.* Angleterre, Danemark, Espagne, Gênes, Hollande, Italie, Suède, etc.

Maringues (Village de), III, 361 note 2; IV, 283 note 1.

Marini (Famille), à Gênes, III², 284.

Mariniers de rame et de rambade, III, 219, 242, 305, 332, 419, 462, 542, 543, *61, 223, 238;* III², 676, 703.

—— (Officiers), III, 6, 185, 235, 237, 238, 249, 325, 335, 341, 411, 413, 415, 421, *30, 41;* III², 90, 93, 661 à 665, 668, 679, 683, 685, 687, 689, 691, 692, 720, 722, 726.

Marins. *Voy.* Matelots.

Marion (Le sieur), conducteur de forçats, III, 223; III², 202.

Marionnettes (Joueur de), VI, 46.

Mariotte (L'abbé), physicien, V, 475, 477, 479, 481, 483, 485 à 488, 490 à 493, 495, 496.

Marissal (Le sieur), manufacturier, II, 585.

Marius (Caïus), consul, III², 245, 249.

Marlborough (John Churchill, lord), III, *101*, 102, 106;* III², 212.

Marle (Domaine de), I, 522, 523.

—— (Bernard-Hector de), intendant, II, 108, 109; IV, 76, 177; VII, 406. — Lettres de Colbert, II, 90 note 2, 92*, 107, 137, 138, 163, 271, 328, 332 note 1, 335 note 1, 340 note 5, 344, 539, 545, 573, 719; IV, 48, 75, 137, 154, 159, 247, 251, 283 note 1, 486 note 1, 525; V, 433; VII, 68, 121. — Lettre du Roi, V, 433 note 2.

Marly.—(Château et parc de), II, 188, 222, 772; V, 302 note 2, 426, 561 note 2, 568, 573, 574; VII, CLXI, 290. — (Machine de), V, 426 note 5, 517, 565, 568 à 572, 577; VII, CLII.

Marmiesse (Bernard de). *Voy.* Conserans (Évêque de).

—— (M. de), président au parlement de Toulouse, III², 25; IV, 352, 353 note 1.

Marmol (Louis), historien et géographe, V, 501, 597.

Marmoutier (Abbé de). *Voy.* Rochefoucauld (L. de La).

Marmünster (Seigneurie de), V, 29 note 2.

Marne (La), rivière, I, 183; II, 49; V, 529; VII, 245.

Maroc.— (Rois de), III², 737; IV, 294; VI, 357; VII, 460. — (Royaume de), IV, 294; VI, 234; VII, 357 note 3.

Marochelli (L'abbé), III², 257; VII, 359.

Marole (M. de), ingénieur, IV, 421 note 1.

Marolles (Michel de), abbé de Villeloin, V, 473, 475, 502*; VII, CCIII.

—— (M. de), I, 520.

Maroquins, II, CCLXI, CCLXII; V, 451; VII, 460, 461.

Marottes (Étangs des), VII, CLIII.

Marque.—des chevaux dans les haras, IV, 228. — des draps étrangers, II, 418, 573, 837. — de l'étain, II, 340, 356, 768, 769, 774. — des étoffes, II, 728, 735, 834, 840. — du fer, II, 30.— des instruments de mesure et de pesage, II, 838. — des marchandises, II, 521, 539, 540, 592, 608, 611, 612, 834 à 836; VII, 291. — des marchandises françaises en Angleterre, II, 407. — des monnaies, II, 93. — des ouvrages d'orfèvrerie, IV, 145. — du papier, II, 294, 333, 335 note 2, 772. — des tapisseries de Beauvais, II, 787.

—— (Droit de), II, 340, 735; VII, 426 à 428, 434.

—— (Lettres de), II, 822.

Marquenat de Courcelles (Sœur Antoinette-Angélique de). — Lettre de Colbert, V, 418*.

Marqueterie (Cabinets en), V, 527, 571; VII, 383.

Marquette (Le P.), III², 618 note 1.

Marquin, courrier, I, 235.

Marquis (Le), vaisseau, III², XLVII, 684.

Marquisats en Provence, III², 221.

Marreau (Le sieur), commis des tailles, II, 347.

Marro (Marquisat de), en Italie, III², 282.
Marronniers, VII, CXLVII.
Mars (Flot de), limitant la juridiction de l'Amiral, III², 53.
—— (Temple de), à Capoue, III², 250.
—— et Vénus (Temple de), à Rome. *Voy.* Panthéon.
Marsais (Le sieur), receveur des tailles, II, 368 note 2.
Marsal (Ville de). — Fortifications, V, 64, 75, 89, 207. — Salines, VI, 476. — Siège et prise, II, 10; V, 402 note 2, 595; VI, 210, 449, 471, 472, 474, 476 à 478. — citée, IV, 19; VI, 463, 470.
Marsé (Madame de), VI, 230 note 1.
Marseillais. — Lettre du Roi, II, 426. — jugés par Colbert, II, 268, 471 note 3, 619 note 3, 673, 679, 680, 695, 696, 709, 716, 717, 719 à 721, 726, 727 note 1, 844, 845, 847, 849 note 1; IV, 46, 94, 114, 144, 179.
Marseille (Amirauté de). — Officiers, II, 721 note 2. Lettre de Colbert, II, 633. — citée, II, 517, 710, 721 note 3, 723, 727 note 1, 797; III, 145, 283, *33;* III², 186.
—— (Ville de). — inquiétée par les corsaires, II, 420, 726 note 2; III, 128, 320. — intermédiaire entre l'Allemagne et les Indes, II, CCLVII. — jugée par Colbert, IV, 95. — surchargée d'impositions, II, 673; IV, 163 note 1, 179. — Abbayes, I, 221 note 1, 256; III, *238.* — Accroissement du nombre des habitants, II, 156. — Administration municipale, IV, 88 note 1. — Agrandissement de la ville, II, 435, 619; III, 113, 123, 130, 146, 174, 188, 400, 401, *155, 245;* IV, 46, 47, 94, 95, 102. — Alignement de la ville, III, 364. — Arsenal, III, 101, 106, 122, 130, 171, 215, 289, 319, 365, 393, 541, *29, 122, 238, 245;* III², 162, 184, 186, 189, 357, 359, 364 à 367. — Ateliers de marine, III, 89; VII, 303. — Bagne, III, 101, 200. — Banque, II, 671; IV, 85, 114 note 1. — Blés, IV, 298. — Bourgeois, II, 779. — Caisse d'escompte, II, 671 note 2. — Capucines, III, 280, *244.* — Capucins, III, 300, *244.* — Carénage de vaisseaux, III², 655. — Chambre des assurances, II, 532. — Charpentiers de marine, III, 30, 114. — Château d'If, III, 318, *238;* III², 252; V, 98. — Citadelle, II, 706; III, 15, 41, 365, 503, *146, 147, 221, 223* note 1; III², 152; IV, 413, 414; V, 142; VI, 66, 67, 163, 481. — Commanderie de Saint-Jean, III, 129. — Commerce, I, 195; II, CCLVII, CCLXIII, CCLXVI, CCLXIX, 268, 449, 505, 619, 629, 671, 673, 695 à 698, 706, 712, 720, 721, 723, 724, 726, 727, 738, 798, 804, 843, 848; III, 19, 58, 180, 181, 201, 242, 320, 401, 519 note 1; III², 186, 737; IV, 85, 93, 168; V, 236, 308; VI, 454; VII, CLXXIV, 288. — Commis des galères, III, 151, 280. — Commissaire général de marine, III², 105. — Compagnies de maçons, III², 366. — Conférences pour la conversion des protestants, VI, 143. — Constructions et armements maritimes, II, CCLXIX, 717; III, 10, 22, 41, 42, 74, 100, 107 à 110, 116 note 2, 120 à 123, 128 à 132, 145 à 147, 150 à 155, 171, 179 à 181, 187, 200, 201, 206, 218, 241, 242, 273, 279, 280, 297 à 303, 305 à 308, 318, 319, 330 à 333, 362 à 365, 392 à 394, 397 à 402, 457 à 459, 462, 501 à 503, 538, 542, 543, 571, 574, *28, 29, 32, 38* à *40, 62, 84, 85, 100, 121, 122, 154, 155, 162* note 1, *187, 189, 191, 208, 221* à *224, 236* à *240;* III², 158, 164, 357, 358, 366, 654, 664, 678, 690, 703, 723; V, 413; VI, 48. — Consul de Hollande, II, 710. — Cours de l'argent, II, 719, 727. — Crédit de la ville, IV, 168. — Darse, III, 525. — Décri de monnaies, II, 706. — Députation envoyée au Roi, IV, 165. — Députés du commerce, II, CCLXXI, 471, 472, 517, 738 note 3, 789, 796, 844; III, 9, 130, 178, 181, 184, *213* note 2, *252;* IV, 166; VI, 66, 455; VII, 287. — Dettes des commerçants, II, 844, 845, 847; III, 207. — Droit de *cottimo. Voy. Cottimo.* —

Droits d'entrée, II, 477, 796. — Droits de sortie, II, 796. — Droits sur les maisons, IV, 102, 167. — Durée du voyage de Marseille à Lyon, II, 643. — Échevins et consuls, II, 156, 471, 641, 673, 679, 797, 798, 849 note 2; III, 10, 113, 146, 174, 400, 401, 519 note 1, *64;* III², 186; IV, 88, 93, 94, 100, 102, 144, 179, 298. Lettres du Roi, II, 426; IV, 46 note 3. Lettre de Colbert, II, 518. — École des canonniers de marine, III, *32, 237, 240.* — École d'hydrographie, III, 102. — Écrivains de marine, VI, 143. — Église Saint-Laurent, V, 142 note 1. — Enrôlement de matelots, III, 355. — Entrées de soies, II, 797. — Entrepôts, II, 796. — Essais de canons, III, 61. — Évasion de forçats, III, *186.* — Évêques : Jean-Baptiste d'Estampes, VI, 130. Toussaint, cardinal de Forbin-Janson, II, 470*; III, 188, 242, 280 note 1, 306, 401, *39, 224, 244;* III², 143; IV, 100, 101, 103, 105, 116; lettres de Colbert, IV, 102; VII, 74; lettres à Colbert, IV, 66 note 1, 84 note 2. — Fabrication de monnaies, II, 849 note 3. — Fermier des gabelles, III, *63.* — Forçats, III, 154, 155, 162 note 1, 221, 242 note 1, 388, 400, 550, 551 note 1, *39, 134, 154* note 2, *183, 222, 223, 244;* III², 368. — Formes pour construire les vaisseaux, III, 174, 214. — Fort Saint-Jean, II, 436; III, 41, 122, 129, 130, 146, 152, 153, 180, 365, 393; III², 152, 162, 184, 186; IV, 414; V, 97, 98, 141, 142. — Fort Saint-Nicolas, II, 435; IV, 414. — Fortifications, IV, 95; V, 3, 4. — Fournitures pour la marine et les galères, III, 106, 112, 319, 389, 392, 418, 419, *48, 49* note 1; III², 154, 167, 269, 358, 364. — Franchise du port, II, 452, 470 à 472, 619, 706, 712, 796; III, 123, 207 note 1; IV, 88 note 1, 93; VII, 245. — Garnison suisse, III, 40, *146, 147.* — Greffe de l'amirauté, II, 517. — Havre, II, 796. — Hôpital, III, 57, 242, 297, 572, *12* à *14, 32* note 1, *38, 39, 218, 219* note 1; III², 359, 369, 372 à 374; VI, 48; VII, 405. — Hôtel de ville, III, 66, 184; IV, 46 note 3. — Hôtel des monnaies, VII, 421. — Impositions, II, 673. — Imprimerie arménienne, III, 180, 181; V, 410. — Infirmeries, II, 471; III, 10, 14, 15, 40; V, 553. — Intendants des galères. *Voy.* Arnoul (Nicolas), Arnoul (Pierre), Brodart. — Intendants du port, III, 306, *64.* — Juifs, II, 679, 722; III, *60;* VI, 159. — Liquidation des dettes de la ville, II, 155, 268, 679, 706, 709, 716, 717, 722; III, 174; IV, 14, 84, 85, 88, 93, 94, 100, 101, 114, 118, 148, 149, 165, 166, 168, 179, 180, 298; VII, 287, 288. — Loups entrant dans la ville, IV, 95. — Magasins de marine, III, 54, 419, 458, 476; III², 357, 359, 364 à 366, 677. — Maison du duc de Vivonne, III, *155.* — Manufactures d'objets pour la marine, III, 57, *32* note 1. — Marchands, I, 140; II, 268, 427, 449, 680, 696, 711, 738; III, 16, 128, 170, *28, 137;* III², 368. — Matelots réfractaires, III, 356. — Médecins, III, 57. — Moulins à poudre, III, *54.* — Murailles, IV, 102. — Nolis de bâtiments, III², 159, 358, 364. — Octrois, II, 679; III, 147; IV, 88, 114, 165 à 168, 298. — Officiers des galères, III, 303. — Orfèvres, IV, 145. — Pêcheurs, III, 347; III², 186. — Pères de la Mission, III, *85* note 1. — Pesage des vivres des galères, III, *208.* — Peste, III, *239;* III², 655. — Plants de raisin, V, 307. — Port, II, 450, 461, 472 note 1, 797; III, 153, 154, 162, 306, 364, *57, 63, 64, 164* note 1, *240;* IV, 47, 88 note 1, 100, 148. — Prisons, III, 402. — Privilèges, VII, 405. — Prix des blés, I, 212. — Prix des charges, II, 727. — Provincial des Capucins, III, *244.* — Radoub de galères, III, *20, 31.* — Recrutement des galères, III², 124. — Régiment des galères, III, 180, 187, 297. — Relations avec Malte, II, 467. — Rentrée et désarmement de vaisseaux et de galères,

III, 131, 171, 173, 292, 557, *202, 222;* III², 128 note 1, 702. — Revenus et charges, IV, 180. — Savons, III, 109, 170, 174, 188, 300. — Sortie de l'or et de l'argent, II, 467, 698 note 1. — Subsides donnés à l'ambassadeur de France à Constantinople, II, 796, 797; VI, 277. — Subvention donnée au secrétaire d'État, III, 184. — Travaux et constructions maritimes, III, 237; III², 184. — Trésorier du commerce, III, *63, 64.* — Trésorier des galères, III, 398, 461, *236;* III², 358. — Vins, III, 113; IV, 46 note 3. — Voyer, III, 400. — citée, II, CCIII, 466 note 4, 491; III, 203, 236, 304, 336, 550, *43* note 2, *53, 58, 61, 136* note 2, *211, 231;* III², 15, 16, 21 à 23, 26, 123, 143, 153, 161, 174, 176 à 178, 181, 189, 355, 362, 369, 371, 731, 736; IV, 55, 276, 330, 353, 429, 601, 602; V, 345, 353, 368, 374, 375, 377, 391, 392; VI, 66; VII, 99, 103, 105 à 108, 113, 125, 310, 341, 366, 367 note 1, 370, 454, 455, 461.

Marsigny (M. de), ingénieur des mines, IV, 446 note 1.

Marsilly (L'abbé de), IV, 205.

—— (M. de), I, 32*.

—— (Armand des Champs, vicomte de), V, 378*.

—— (Louis-René des Champs, vicomte de), V, 378 note 1.

Marsin (M. de). *Voy.* Marchin.

Marsy (M.), peintre, V, 446 note 1.

—— (Balthazar), sculpteur, V, 329, 457.

—— (Gaspard), sculpteur, V, 457.

Marsyas, statue, III², 242.

Martainville (Faubourg de), à Rouen, IV, 505.

Martegaux (Village de). *Voy.* Martigues.

Martel (René), marquis d'Arcy. *Voy.* Arcis (Le marquis des).

—— (Le marquis de), chef d'escadre, II, CCXL, 554*; III, 55, 165, 170, 180, 184, 186, 188, 189, 205, 206, 209, 272, 274, 281, 284, 339, 341, 395, 459 note 2, 462, 481 note 1, 484, 485, 495, 496, 508, 509; III², 85 à 87, 693, 731, 734; VI, 277, 278, 315. — Lettres et instructions de Colbert, III, 28*, 29 note 1, 176 à 178 note 1, 191, 204, 240, 454, 483, 508 note 1. — Lettres du Roi, III, 175, 205.

Martel-Dalliez, banqueroutier, II, CCXXXI; VI, 294.

Martelage de bois à vendre, IV, 245 note 1.

Marteleurs (Ouvriers), VII, 300.

Martelleries de fer-blanc, III, 190.

Martelli (Le sieur), spéculateur, III, *164* note 2.

Martial (Le sieur), jardinier, V, 300*.

Martigues. — (Mer de), IV, 447, 565. — (Le prince de). *Voy.* Beaufort (Le duc de). — (Village de), III, 276, 320, 393, *48, 49* note 1; III², 127.

Martilly (Le sieur de), receveur des tailles, II, 167.

Martin IV, pape, I, 266.

Martin (Le sieur), garde-magasin de la marine à Toulon, III, 123*, *43* note 2, *164* note 2.

—— (Jacques), portier du château de Saint-Germain, V, 461.

—— (Le sieur), trésorier des galères, III, 74 *err.*

—— (M.), VII, 8.

—— (Nicole). *Voy.* Pussort (Madame).

Martin-Dufresnoy. *Voy.* Dufresnoy.

Martinet (Le sieur), syndic des créanciers de Mazarin, I, 128, 138.

Martinets de forge, III, 469 note 2; III², 158; IV, 590.

Martinique (Île de la). — Conseil souverain, III², 502. — Fort du Cul-de-Sac, III², 528, 592, 672. — Fort Royal, III², 584. — Gouverneurs. *Voy.* Clodoré, Gémosat. — Intendant. *Voy.* Pélissier. — Juifs, III², 522, 523. — Monnaies, VII, 426. — Rade, III², 388, 399, 673. — Religieuses, III², 672. — Sédition, III², 397. — citée, II, 432; III², 387, 407, 490, 499, 567, 568, 590, 591, 610, 624, 649, 668, 671; VII, 425.

Martinon, banqueroutier, II, 161, 162, 165.

Martinot (Henri), horloger du Roi, V, 497 note 2, 527*.
Martinozzi (Le comte Jérôme), VII, 141 note 1.
—— (Anne-Marie). *Voy.* Conti (La princesse de).
—— (Laure). *Voy.* Modène (La duchesse de).
—— (Laure-Marguerite Mazarin, comtesse), VI, 487; VII, 141*.
—— (Famille), VII, 140, 141.
Martonie (M. de La), premier président du parlement de Bordeaux, VI, 212.
Martray (Fort du), à l'île de Ré, V, 442.
Martre (M. Forbin de La). *Voy.* Forbin.
Marville (Village de), dép. Meuse, V, 69.
Mas-Cabardès (Mines du), IV, 587.
Masages, dans le Languedoc, IV, 588, 591.
Masaniello, séditieux, III², 255.
Mascouades, II, 477, 478, 482, 548, 592 note 1, 658.
Mascrany (M.), secrétaire de Gaston, duc d'Orléans, I, 171*.
—— de La Verrière (M. de), grand maître des eaux et forêts, IV, 221*, 241. — Lettres de Colbert, IV, 230 note 2, 240, 243, 245, 254, 292.
Maseick (Ville de), VI, 459.
Maser, officier de l'arsenal de Venise, III², 276, 277.
Masle (M.), protestant, VI, 119.
Masque, défendu dans les églises, VI, 79.
Massa (Principauté de), III², 227, 282, 287.
—— (Albéric Cibo, prince de Carrare, duc de). — Lettres du Roi, V, 279*.
Massac (M. de), avocat de Mazarin, I, 91 *err.*, 98, 99, 107, 115.
Massacre des Innocents (*Le*), tableau, III², 265.
Massé (Le sieur), ébéniste, V, 527; VI, 296.
Masseneau (M.), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1.
Masseran (Marquisat de), en Italie, III², 282.
Massevaux (Rivière de), V, 29.
—— (Seigneurie de). *Voy.* Marmünster.
Massiac (M. d'Espinchal de). *Voy.* Espinchal M. d').
Massicault (Jean), fermier du Roi, II, 790, 791, 794.
Massigny (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Massimo (Le chevalier Massimo Stanzioni, dit le), peintre, III², 251*, 254.
Massony (M.), doyen à Cologne, I, 106.
Massué de Ruvigny (Henri de). *Voy.* Ruvigny.
Mastigadour pour les étalons, IV, 225.
Masulipatam (Ville de), III, 524.
Mâtage des vaisseaux, III, 295, 358, 481.
Matapan (Le cap), III, 205.
Matant (M.), sculpteur, VII, CLVI.
Matelots. — admis dans un collège de marine, III, 163. — arrêtés, III, *158.* — battus de cordes, III², 666. — blessés, III, 437, 442, 445, 447, 455; III², L, 117, 731. — consultés pour des travaux, IV, 358, 362. — demandant l'aumône, III, 128. — désertant, II, 419, 442, 522, *14, 43, 101, 150;* III², 81, 119, 125, 145, 349, 350, 582, 664, 679, 720, 721. — désireux de revoir leurs familles, III, 243. — divisés en classes pour l'enrôlement. *Voy.* Classes. — employés comme journaliers, III², 722. — emprisonnés par des armateurs, III, 466. — engagés volontairement, III, *153* note 2; III², 679, 680. — envoyés aux colonies, III², 481, 501, 502. — estropiés, III, 455, *97* note 1; III², 130, 169. — étrangers, II, 607, 801. — excités à voyager, II, 564. — exemptés du service à prix d'argent, III, 26, 238. — formés en cinq ans, III, 141. — gardant les vaisseaux, III², 668. — invalides, III², 664, 722. — licenciés, III, 6, 8, 10, 203, 228, 486, *129* note 1, *242;* III², 651. — logés à Versailles, V, 371. — malades, III, 195, 437, 464, *8, 242;* III², 92, 117, 662, 666. — maltraités par leurs officiers, III, 83, 126. — manœuvrant devant le Roi, III, *140, 148, 197.* — poussés à se convertir, III², 383. — pris de force, III², 349, 722. — protégés par les commissaires de marine, III, 70 note 1. — retirés des vaisseaux marchands et étrangers, II, 465, 506; III,

135, 136, 159 note 1, 260, 349, 474, 490, 493, 494, *182, 207;* III², 401, 726. — séditieux, III, 276, 355. — servant à l'étranger, II, 465; III, 392. — servant sur des vaisseaux marchands, III, 220, 348, 421, *219.* — signant un engagement, III², 679. — témoignant contre leurs capitaines, III, 550. — touchant la demi-solde. *Voy.* Demi-solde. — tués ou morts durant les campagnes, III, 442, 445, 447, 455, *30, 97* note 2; III², L. — Avances et secours à leurs familles, III, 487, 551, 553, *22, 76, 88* note 1, *128, 219;* III², 679. — Bulletin de libération, III, 276, 277. — Enrôlements, I, 228; II, CCLXVIII; III, 37, 52, 56, 62, 63, 120, 159 à 161, 191, 217, 219, 232, 237, 238, 248, 249, 261, 262, 273, 276, 277, 281, 289, 301, 325, 335, 360 note 1, 373, 378 note 2, 411 à 413, 415, 421, 426, 427 note 2, 432, 437, 439, 442 à 445, 447, 457, 489, 490, 493, 519, 545, 546, 558, 570 note 1, 5, *41, 73, 89, 92* note 3, *96;* III², 44, 45, 58, 61, 62, 77, 81, 84, 93, 97, 101, 104, 106, 108, 109, 118 à 122, 124, 126, 129, 140, 150, 155, 312, 383, 602, 663, 665, 679, 721, 722; VII, 311. — Exemptions dont ils jouissent, III², 664, 680. — Exercices, III, 194, 207, 226, 297, 404, *127, 129, 143, 149, 159, 191, 240* note 3; III², 375. — Gratifications, III², 376. — Habits, III, *140, 141, 143, 148, 151, 203;* III², 59. — Loyer, III, *153* note 2. — Nombre sur les vaisseaux, III², 40, 683, 685, 687, 689, 691. — Rations, III, 100, 486, *124, 125, 136, 137;* III², 131, 154, 549, 661, 665, 666. — Rôles, III, 159 à 161, 168 note 1, 193 à 195, 220, 237, 282, 325, 421, 519, *30, 88* note 1, *96, 238;* III², 78, 81, 93, 109 note 1, 118, 120 à 122, 124 à 126, 150, 663, 664, 730. — Service, III, 119, *127;* III², 57. — Solde, III, 6, 76, 87, 195, 205, 254, 313, *76, 78, 88;* III², 82, 89, 722. — Taille, III, *142.* — *Voy.* Équipages de marine.

Mâteries. — à Toulon, III², 155. — à Venise, III², 271.

Mâteurs (Ouvriers), III, 289, 552, 70.

Matharel (Louis de), intendant de marine, II, 415*; III, 10*, 15, 19, 21, 24, 47, 239, 240, 244, 331, 333, 346, 359, 364, 365, 395, 457, 462, 469, 470; III², 61, 104, 109, 124, 170; V, 305, 306, 530. — Lettres et instructions de Colbert, III, 224 à 233, 245, 251 note 1, 253, 254 note 4, 256, 270, 274, 275 note 1, 281, 283 note 2, 300, 314, 327, 328 note 1, 338, 343, 352, 356 note 1, 370, 373 note 1, 402, 469 note 2, 481 note 1, 517 note 2; III², 27; V, 312; VII, 310. — Lettre à Colbert, V, 529.

—— de Marcilly (M. de), grand maître des eaux et forêts, IV, 183, 206, 221.

Mathé (M.), receveur général des finances, II, 777.

Mathématiciens, V, 493, 527, 577, 594.

Mathématiques (Sciences), V, 464, 465, 494, 512, 515.

Mathet (M.), académicien de Nîmes, V, 566.

Mathias, charpentier, III, 34.

Mathieu (M.), architecte, IV, 545*; VII, CLXIII. — Lettres de Colbert, IV, 551, 552 note 1.

Mathon (Le sieur), fermier des domaines, II, 6.

Mathoud (M.), député aux États du Mâconnais, IV, 598.

Matignon (François Goyon de), gouverneur de la basse Normandie, I, 367*, 513.

—— (Henri Goyon de), VII, 100 note 1.

—— (Jacques Goyon de). *Voy.* Condom (Évêque de).

—— (Léonor Goyon de). *Voy.* Lisieux (Évêque de).

—— (Caroline-Thérèse Goyon de). *Voy.* Seignelay (La marquise de).

—— (Anne de Malon de Bercy, douairière de). — Lettres de Colbert, VII, 96*, 99.

—— (Hôtel de), à Paris, VII, CLXXXVIII.

Mâtiné (Tabac), II, 852.

Matrice des mesures du sel, II, 389.

Matricules. — de l'Empire, VI, 479. — des

officiers de justice, IV, 161. — des procureurs, IV, 20. — des rentes, II, 82, 768.
Matrop de La Ramée (Gilles), lecteur du Roi, V, 465. — Lettre à Colbert, V, 507 note 2.
Mâts de vaisseaux, II, CCLXII, 414, 506, 598, 663, 797; III, 8, 26, 32, 38, 40, 47, 64, 66 à 68, 78, 85, 208, 212, 229, 232, 257, 261, 271, 272, 283, 286, 294, 296, 308, 309, 343, 358, 368, 372, 381, 386 note 2, 388, 395, 398, 420. 441, 470, 529, 533, 535, 552, *12*, *19*, *22*, *85* à *87*, *90*, *94*, *99*, *118*, *122*, *126 err.*, *148*, *169*, 170 à 172, 175, 177, *179*, *181*, *235*, *237*, *238*; III², XLVI note 1, XLVIII, XLIX, 8, 43, 53, 56, 61, 90, 95, 102, 107, 143, 144, 158, 195, 203, 206, 377, 379, 396, 447, 521, 651, 652, 659, 662, 668, 696, 701, 714, 716; IV, 47, 256; VI, 233, 246, 263; VII, 240, 243, 289, 302, 303.
Mâturage du tabac, VII, 405.
Mâture (Ateliers de), III², 156. *Voy.* Maîtres-Mâteurs, Mâteries.
Maubeuge. — (Droit de), I, 500 *err.* — (Ville de), III², 637.
Maubousquet (Le capitaine), III², 702.
Maubuisson (Abbaye de), IV, 195.
Mauclerc (Antoine), contrôleur de marine. — Lettre de Colbert, III, *153** note 1.
Maucoustat (Mines de), IV, 593.
Maujean (Jean), menuisier du Roi, V, 457.
Maule (Le baron de). *Voy.* Montlouet (Le marquis de).
Maulévrier (Édouard-François Colbert, comte de), I, 54*, 60, 135, 231*, 278, 380, 447, 479; II, 74 note 3; III, 102, 109, 135, 155 note 2, 351, 368; V, 147, 150, 152, 153, 155; VI, 210, 327; VII, CLXXXV à CLXXXVII, 25, 26, 47, 48, 64, 348, 350, 361 note 3, 363, 391, 392, 395. — Lettre de Colbert, VII, 47. — Lettres à Colbert, VII, 341 note 2, 348, 361. — Lettre à dom Taillandier, I, 471, 472.
Maupeou (Jean de). *Voy.* Chalon (Évêque de).
Maupeou (René de), président aux enquêtes au parlement de Paris, VI, 337*.
Mauperché (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.
Maupertuis (Le sieur), III, *46*.
Maure (Louis de Rochechouart, comte de), VII, 32 note 1.
—— (Anne Doni d'Attichy, comtesse de), VII, 32*.
Maure (*Le*), vaisseau, III, 282, 344, *141*; III², 100.
Maures (Les), II, 734 note 1; III, 389 *err.*, 519 note 1; III², 368; VI, 213, 235, 237, 357 note 3.
Mauroy (René de), grand maître des eaux et forêts, III, 111*; VI, 18 note 1. — Lettres de Colbert, IV, 203*, 217, 240, 258 note 3, 260.
Maury (Le sieur), homme de lettres, V, 466, 469, 471, 473, 476, 479, 481, 483, 485, 491.
Mausolées, V, 509; VII, CLXXXIX.
Mauzé (Village de), dép. Deux-Sèvres, VI, 172.
Maxence, empereur, III², 232 *err.*
Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, III², 300.
Maximilien II, empereur d'Allemagne, V, 597.
Mayade (Droit de), VII, 276.
Mayence (Ville de). — Archevêque-électeur (Jean-Philippe de Schönborn), I, 328; II, CCXIII, 494, 550; V, 615; VI, 237*, 239, 479, 480, 485; VII, 300. — citée, II, 468, 494, 550; V, 308.
Mayenne. — (Duché de), I, 287, 288, 369, 387, 444, 520 à 522, 529, 530, 536, 538; VII, 159 à 161. — (Ville de), VII, 159, 160.
Mayeurs, II, 13; IV, 455. *Voy.* Maires.
Maynon (Le sieur), sous-fermier des domaines, II, 162.
Mayorque (Île de). *Voy.* Majorque.
Mayrade (Moulin de la), IV, 558.
Mazarin (Armand-Charles de La Porte, duc), II, CXCVII, 5, 237*; III, 49, 56; IV, 11, 13 note 3, 16, 22, 70, 79, 219; V, 2, 29, 144, 198; VI, 280 note 1, 477.

486; VII, CLXX, 28, 32, 38, 51, 52, 191, 392. — Lettres de Colbert, III, 59; IV, 78; V, 64; VII, 342.

Mazarin (Jules, cardinal).

SOMMAIRE : *Lettres écrites ou reçues par lui. — Ses attributions et son administration. — Son caractère; jugements portés sur lui. — Ses relations. — Ses affaires privées.*

Lettres écrites ou reçues par lui. — Lettres de Colbert, I, 66 à 140, 142 à 159, 170 à 180, 190 à 201, 198 note 1, 199 note 1, 203 à 215, 218, 219, 221 à 223, 225 à 229, 234 à 236, 238 note 1 à 240, 243, 246 à 251, 258, 259, 261, 262, 264, 266 à 270, 272 à 274, 276 à 280, 282, 285, 287, 288, 294 à 297, 299 à 303, 306, 308, 310, 321, 325, 342, 345, 348, 349, 351, 354, 356, 357, 360, 363, 367, 369, 373 à 375 note 2, 378, 380, 385, 387 à 390, 394, 396 à 399, 402, 404 à 406, 408, 409, 411 à 413, 415, 419, 421, 424, 426, 427, 432, 433, 435, 439, 443, 445, 449 à 451, 453, 454, 457, 458, 496 note 1; VII, 159 à 161, 163, 164, 183. — Lettre de Nicolas Colbert, V, 467 note 2. — Lettres de Fouquet, I, 497, 501, 504 à 506, 518, 519. — Lettre de l'abbé Fouquet, I, 496. — Lettres du P. Paulin, I, 493, 495. — Lettres à Colbert, I, 209 à 211, 214, 219 à 226, 228, 238, 242, 250 à 252, 259, 261, 262, 264, 272 à 274, 276, 278 note 1 à 281, 285, 287 à 289, 304, 307, 356, 362, 371, 378, 388, 395, 396 note 1, 400 note 2, 403, 405, 406, 414, 418, 420, 423, 425, 427, 431, 433, 435, 437, 441, 445, 458, 496, 514, 515; VII, 164. — Lettre au clergé, I, 500 *err.* — Lettre au Roi, I, 503. — Lettres au chancelier Le Tellier, I, 14 note 3, 17 note 1, 21 note 2.

Attributions politiques et administration de Mazarin. — Administration intérieure, I, 4, 105, 119, 123, 124, 136, 137, 165, 170, 176, 179, 198, 199; V, 614, 633, 634; VI, 481; VII, 149, 151. — Armée, I, 8, 9, 10, 13, 15 à 19, 32, 37, 43, 59, 60, 63, 169, 188, 189, 226; II, 24; VII, 147 à 151, 156 à 158. — Belles-lettres, V, 235, 317, 537. — Colonies, I, 195, 196. — Déclarations, arrêts et poursuites contre lui ou contre ses agents, I, 69, 89, 106, 107, 113, 114, 118, 119, 122, 125, 134, 141, 142, 186. — Diplomatie, I, 242, 289, 345, 368; II, CCXII à CCXIV, 25, 31, 64; VI, 240, 483, 488; VII, 172. *Voy.* Pyrénées (Traité des). — Finances, I, 361, 362, 367, 390, 393, 409, 501; II, CC, CCII, 22, 24 à 26, 30 à 33; VII, 164 à 188. — Galères, I, 400. — Instruction publique, V, 317. — Manœuvres contre les princes et la Fronde, I, 30, 32 à 36, 40 à 42, 57, 111, 122, 165 note 1; 169, 170, 176, 181 à 190, 197; II, 25. — Mariage du Roi, I, 423, 427, 431, 435, 537. — Matières ecclésiastiques et spirituelles, I, 193, 200, 201, 237, 238, 394, 404, 455, 500; VI, 85 note 4. — Opposition à la maison d'Autriche, VI, 485. — Rébellion de la noblesse, I, 364, 366, 369, 370, 373 à 380, 385, 400 à 407, 514. — Relations avec les Parlements, I, 183, 186, 187, 252, 430, 432; VII, 156. *Voy.* Paris (Parlement de).

Caractère de Mazarin; jugements portés sur lui. — Il est accusé de bénéficier sur les finances de l'État, I, 107, 109, 371. — bon cavalier, VII, 156. — brave devant la mort, I, 532, 533. — détesté par le pape, I, 39, 459; VI, 238, 483, 484, 488. — détesté par les parlements, les frondeurs et la nation, I, 39, 54, 57, 111, 158, 284. — jugé et flatté par Colbert, I, 96, 185, 229, 230, 232, 233, 314, 345, 346, 390, 444, 536; II, 30, 33, 34, 36; VI, 480, 487; VII, 149, 156, 172, 182, 183. — jugé par Fouquet, VII, 400. — jugé par Gaston, duc d'Orléans, I, 184. — jugé par Priolo, V, 445. — jugé par Mademoiselle de Scudéry, V, 448. — jugé par le chancelier Le Tellier, I, 183. — jugé par lui-même, I, 220. — poltron. I, 197.

— Son caractère, I, 9, 10, 13, 165, 183, 194, 232, 272, 314, 390, 395, 414, 443, 444, 462, 492, 501; II, 31. — Ses discours violents et confus, I, 10, 14, 16, 17, 26, 27, 53, 141, 142, 190. — Histoires de sa vie et de son administration, V, 344; VI, 35. — Son irrésolution, I, 9. — Libelles contre lui, VII, 347. — Libelles en sa faveur, I, 205. — Sa méfiance de la magistrature, I, 535. — Son zèle pour le Roi, I, 220, 221, 225, 418, 449, 450, 504.

Relations de Mazarin. — Relations avec le pape Alexandre VII, II, CCXII. — Relations avec Colbert, I, 2 à 15, 18 à 55, 57 à 60, 62 à 65, 182 à 191, 194, 211, 214, 220, 226, 229, 231, 233, 272 à 274, 276, 288, 363, 371, 396, 397, 401, 403, 418, 425, 427, 441, 448, 515 à 517, 536, 537; VI, 302, 430; VII, CLXX à CLXXII, CLXXXI, 22, 33 note 2, 34, 147 à 159, 164. — Relations avec la famille de Colbert, I, 221 note 1, 222, 279, 327, 343, 435, 446, 447, 516. — Relations avec sa propre famille, I, 207, 209, 279, 280, 341, 344, 349, 396 note 1, 397, 417, 420, 421, 503, 504, 517. *Voy.* Mancini, Martinozzi. — Relations avec Fouquet, I, 242, 497 à 499, 501, 516; II, 28, 30 à 33; VI, 481; VII, 168, 185. — Relations avec Gaston, duc d'Orléans, I, 19, 21, 30, 32, 35, 36, 39, 42 à 45, 49 à 52, 57, 58, 62, 64, 79, 117, 180, 307, 525; VII, 148. — Relations avec les gens d'affaires, VII, 169. — Relations avec le duc de Guise, I, 223. — Relations avec M. de Longueville, I, 426. — Relations avec Louvois, I, 279. — Relations avec Marie Mancini, I, 349, 396 note 1, 397, 421, 503, 504, 517. — Relations avec la Reine mère, I, 21 note 2, 64, 67, 72, 75, 79, 80, 82, 84, 92, 95 à 98, 106 à 108, 112 à 114, 117, 119, 123, 127, 128, 131 à 134, 136, 137, 140 à 145, 150 note 1, 159, 162 à 164, 166, 168, 176, 182 à 184, 188, 206, 286, 350, 492; VI, 480; VII, 153. — Relations avec le cardinal de Retz, I, 264, 533; VII, 154. — Relations avec le Roi, I, 300, 349, 396 note 1, 397, 421, 503, 504, 517, 533; II, 33, 34; VI, 480; VII, 24. — Relations avec le chancelier Le Tellier, I, 10, 12, 13, 16 à 18, 26, 29, 30, 33, 50, 58, 62, 64 à 66, 112, 155, 183 à 185, 187, 189, 190, 437, 491 à 493; VII, 153. — Relations avec divers, I, 183, 185, 186, 188, 329, 388, 403, 423, 430, 431, 433, 438, 496, 497, 533; II, CCXIII; VI, 239; VII, 32, 149.

Affaires privées de Mazarin. — Ses abbayes, I, 394, 465, 537, 538; VI, 85. — Ses affaires particulières, I, 81, 82, 104, 106, 112, 119, 132, 134, 135, 139, 140, 148, 153, 158, 159, 162 à 164, 167, 172, 174 à 178, 180, 206, 209, 220, 223, 236, 272, 274, 278, 279, 306, 307, 328, 383, 386, 416, 418, 421 à 425, 449, 450, 518; VII, 149. — Amende honorable faite par lui à sa mort, I, 533. — Ses appointements, I, 350, 525. — Son argenterie, I, 449. — Ses armoiries, I, 540. — Ses associations commerciales, I, 195, 529. — Ses attelages et ses carrosses, I, 208, 311, 399, 425, 426, 429, 431, 441. — Attentat contre lui, I, 375, 376. — Ses avances pour le service du Roi, I, 10, 29, 50, 67, 69, 70, 72, 73, 85, 92, 94, 96; 100, 101, 105, 111, 124, 126, 137, 152, 161, 169, 170, 176, 177, 180, 274, 502. — Son avocat au Conseil, I, 459. — Ses bâtiments, I, 208, 221, 287, 294, 351, 363, 364, 405, 428, 431, 450. — Ses bénéfices, I, 71, 72, 86, 102, 103, 107, 115, 118, 129, 132, 145, 152, 161 à 163, 168, 275, 394, 395, 525, 526. — Sa bibliothèque, I, 111, 112, 136, 182, 206, 215 à 217. — Son buste, VII, 386. — Changes qu'il exploite à Rome, I, 529. — Ses charges et gouvernements, I, 80, 81, 83, 84, 87, 97, 120, 128, 130, 135, 136, 140, 144, 145, 164, 171, 175, 178, 210, 219, 433, 524, 525, 528, 529; IV, 78, 79. — Sa compagnie de gardes, I, 399. — Son confesseur, I.

533; II, 33. *Voy.* Paulin (Le P.). — Son conseil, I, 237, 269, 286, 287, 465. — Curateur de ses biens nommé par le Parlement, I, 91. — Ses débiteurs, I, 527, 528. — Dépôts de ses deniers, I, 194. — Ses dernières paroles, I, 532 à 536. — Ses dettes, I, 66, 67, 69, 71 à 73, 75, 76, 78, 79, 85, 90, 92, 97, 101, 102, 111, 126, 133, 138, 153, 154, 167, 197, 212, 530. — Sa devise, I, 516. — Devises pour ses troupes, VII, CLXXXIV. — Ses diamants, I, 368. — Ses domaines d'Alsace, I, 327, 335, 336, 443; IV, 70, 78, 79, 219; V, 30. — Ses domaines de Flandre, I, 465. — Ses droits d'amirauté, I, 71, 104, 170. — Son duché de Mayenne, I, 287, 369; VII, 159. — Son duché de Nevers, I, 221, 321, 349, 363, 369 à 371, 380, 387 à 389, 398, 399, 406, 407, 412, 413, 445, 449, 453 à 457, 536, 538. *Voy.* Nivernais. — Ses embarras pécuniaires, I, 8, 12, 50, 70, 73, 78, 85, 96, 107, 116, 139, 174, 176, 177, 220; VII, 400. — Ses ennemis, VII, 155. — Son entrée dans Paris, I, 197. — Ses épées, I, 382, 383. — État de ses biens, I, 520 à 530. — Son exil et son retour, I, 117, 119, 123, 124, 155, 158, 165, 169, 170, 176, 179, 181, 182, 184, 185, 188, 189, 197, 302, 321, 385, 396 note 2, 404, 453, 458, 459, 493, 495, 517; VII, 158. — Sa fortune particulière, I, 196, 197, 288, 436, 437, 443, 463, 465, 520 à 530. — Ses gages du Conseil, I, 525. — Logement de sa suite à Paris, I, 198 note 1, 200. — Loterie offerte par lui à la cour, VI, 230. — Ses maisons et ses palais, I, 71, 220, 286, 522, 529; VII, 164, 339. — Sa ménagerie, I, 230. — Messes fondées pour lui, I, 536 à 540; VII, 396. — Ses meubles, I, 213. — Ses mines, I, 355. — Sa mort, I, 532 à 536; II, CCII, CCXII, 33; VI, 480, 483, 484, 486; VII, 21. — Ses musiciens, I, 408, 410. — Naturalisation de sa famille, I, 223, 224. — Ses nièces, I, 213, 214, 243*. 420, 421. *Voy* Mancini, Martinozzi. — Ses objets d'art, I, 261. — Ses papiers, I, 302. — Ses pensions, I, 525. — Pensions payées par lui, I, 203, 221 note 1. — Ses pierreries, I, 172, 176, 178, 268, 368, 382, 386; VI, 349 note 1. — Son portrait, VII, 388. — Poursuite de ses procès, I, 90, 93, 95, 98, 100, 101, 103, 105 à 107, 118, 120, 127, 128, 138, 142, 145, 146, 152, 153, 161, 166, 168, 180. — Ses profits sur une création d'office, I, 429. — Sa qualité de duc et pair, I, 368. — Ses régiments, I, 101, 243, 312, 315, 319. — Ses registres, V, 451, 453. — Règlement de ses affaires, I, 55, 66 à 70, 72, 74 à 78, 80 à 89, 91, 92, 97, 102, 106, 108, 113, 126, 129 à 131, 166, 169, 174, 176, 177, 225. *Voy.* Angoville, Bartet, Brachet, Colbert, Enzenat, Fouquet, Maisons, Senneterre, Tellier (Le chancelier Le), Tubeuf, Vieuville (Le marquis de La). — Saisie de ses lettres, I, 113, 114, 118. — Saisie de ses meubles et biens, I, 71, 72, 79, 102 à 104, 111, 133, 134, 152, 175, 215 à 217. — Ses sœurs, I, 207, 217. *Voy.* Mancini, Martinozzi. — Sa succession, VII, 32. — Syndicat de ses créanciers, I, 90 à 92, 95, 102, 103, 106, 119, 128, 138, 146, 162. — Ses tapisseries, I, 177, 204, 205, 217, 219, 221, 268, 278, 279, 295 note 1, 350, 382. — Son testament, VI, 486, 487. — Son titre de protecteur de l'Académie, V, 498. — Son titre de proviseur du collège de Navarre, I, 430. — Son titre de proviseur de la Sorbonne, I, 430, 433, 435, 437. — Son tombeau, I, 537, 538. — Ses vaisseaux, I, 100, 101, 110, 167, 168, 181, 182, 527. *Voy. Anna (L')*. — Sa vaisselle, I, 177 à 179. — cité, IV, 22; V, 588, 629, 633, 634, 636 à 638, 640; VI, 302; VII, 3, 27, 29, 31, 36, 341, 446.

Mazarin (Pierre). — Sa naturalisation, I, 223.

—— (Marie-Charlotte de La Porte-), marquise de Richelieu, VII, 139*.

Mazarin (Hortense Mancini, duchesse), VI, 486; VII, CLXX, 28, 51, 52, 341, 392.
—— (Famille), VI, 302.
—— (Bastion), à la Fère, I, 311.
—— (Collège). *Voy.* Paris.
—— (Palais). *Voy.* Paris.
—— (Rue). *Voy.* Paris.
Mazarin (Le), vaisseau, III, 18, 20, 43, 63; III², 699.
Mazarine (Rue). *Voy.* Paris.
Mazarins (Les), pierreries, VI, 349 note 1.
Mazel (M.), VII, 340 note 2.
—— (Marie Le Mairat, dame de Linières, puis dame), VII, 73*. *Voy.* Linières (Madame de).
Mazeline (Le sieur), plombier, V, 338; VII, CXLI.
Mazeneau (M.), conseiller au parlement de Toulouse, II, 47; VII, 217.
Mazière (André), maçon, V, 457.
Mazures (M.), docteur de Sorbonne, VI, 167.
Meautrix (Le capitaine de), III, 48*; VII, 151.
Meaux (Ville de). — Évêques : Dominique Séguier, I, 269*. Jacques-Bénigne Bossuet, VI, 183; lettre du Roi, VI, 145. — Manufactures, II, 560; VII, 242, 288. — Pont, IV, 423, 426. — citée, IV, 420.
Mèches, II, 797; III, 79, 288; VII, 243, 289.
Médailler du Roi, V, 368, 372, 497, 571, 638, 639, 646.
Médailles, I, 383, 439, 440; II, 62; III, 23; III², 519; V, 271, 367 note 1, 368, 372, 377, 379, 474, 497, 523, 557, 558, 571, 583, 585 à 587, 602, 604, 638, 639, 646, 648; VII, 349, 350, 426, 450, 452 à 456.
—— (Académie des). *Voy.* Inscriptions.
Médavy (Rouxel de). *Voy.* Grancey (Le maréchal de), Rouen (Archevêque de), Sées (Évêque de).
Médecine. — Enseignement, V, 464, 566, 567. — Étudiants, V, 545. — Facultés, V, 533, 545. *Voy.* Montpellier, Paris. — Jugement de Colbert, III², 198.
Médecins. — ignorants, VII, 141. — trop peu nombreux, V, 520, 521. — recevant une gratification, V, 605. — colonies, III², 489, 671. — des eaux minérales, V, 291 note 3. — de Fouquet, II, CXCIV note 5. — des galères, III, 542, 572, *14*, *62*, *134*, *183* note 2, *208* note 2, *218*, *219*, *236*, *238*, *240*, *244*. — de la marine, III, 437, 7 note 2; III², 92, 731. — de la Reine mère, V, 255. — du Roi, V, 256, 469, 472, 475, 521. — du roi de Danemark, V, 608.
Medenblick (Ville de), III², 295, 299, 302.
Médicis (Côme Ier de), grand-duc de Toscane, III², 258.
—— (Côme II de), grand-duc de Toscane, III², 227, 257, 258.
—— (Côme III de), grand-duc de Toscane, III, 17, 19, 22, 289*; III², 32 à 34, 288, V, 480, 483, 486.
—— (Ferdinand Ier de), grand-duc de Toscane, III², 258.
—— (Ferdinand II de), grand-duc de Toscane, II, CCXII*; III², 258; V, 475, 595, 599, 609, 617; VI, 239.
—— (François Ier de), grand-duc de Toscane, III², 258.
—— (Jean de), III², 257.
—— (Léopold, cardinal de), V, 644, 647*; VII, 359.
—— (Catherine de), reine de France, VI, 289, 290, 349, 365.
—— (Marie de), reine de France, II, 21; V, 553, 588; VI, 228, 289; VII, 190.
—— (Maison de), III², 281, 282.
—— (Vase), V, 411, 415, 419, 430.
—— (Vigne), à Rome, III², 241, 242; V, 405.
Medina de Las Torres (Le duc de), ministre du roi d'Espagne, VI, 465.
Médins, monnaies, II, 720; VI, 70.
Méditerranée (Mer). — Cartes, III, *6*, *187*. — Commerce, II, CCXXX, 666, 706; III, 173, 177, 350, 481 note 1, 483, 496; III², 86, 133, 212; V, 643. — Communications avec l'Océan, IV, 307, 326, 332, 335, 382, 383 note 1, 389 note 1, 392 note 1, 396, 414, 415, 566, 570, 571, 575, 594. *Voy.* Languedoc (Canal du). — Corsaires, II, 310. *Voy.* Alger, Tripoli.

Tunis, etc. — Croisières et mouvements de vaisseaux et d'escadres, II, 51, 268, 416, 484, 505, 571, 726; III, 3, 11, 12, 21, 51, 53, 59, 60, 69, 73, 76, 143, 144 note 1, 162 note 2, 173, 176, 177, 241, 278, 502, *103, 106, 107, 166, 167, 229;* III², XLVI, 1, 128, 143, 180, 193, 194, 199, 575, 734; V, 17; VII, 108. — Entrepôts, II, 797. — Établissements hollandais, VI, 264. — Marins, III, 512. — Pilotes, V, 389. — Ports, II, 123; III, 5; IV, 570. — Prépondérance de Marseille, II, 472. — Réunion de la mer au Rhône, IV, 447. — Sécurité du commerce, II, 673 note 1. — Travaux exécutés par ordre de Colbert, IV, 179. — citée, II, CCLXIII, 48, 629, 653 note 1, 659; III, 56, 302, 424 note 1, *23, 60, 72, 73, 76, 81* note 4, *94, 100* note 1 à *102, 179, 221* note 3; III², 27 note 1, 29, 147, 156, 354, 722, 737; IV, 309, 354; VI, 246, 262, 265; VII, 119.

Médoc (Province du). — Goudron, II, 478; III, 45, 77, 149, 313, 407 note 1, 418, 452; III², 43, 55, 741; VII, 293. — citée, III, 558; III², 93; VII, 243, 289.

Médrignac (Toiles de), III², 695.

Medway (La), rivière, III², 341.

Mehun-sur-Yèvre (Château de), V, 426.

Meilleraye (Village de la), IV, 14.

—— (Armand de La Porte, duc de La). *Voy.* Mazarin (Le duc).

—— (Charles de La Porte, duc de La), grand maître de l'artillerie, I, 37*, 38, 54, 57, 80, 81, 84, 295, 527; II, 5, 23, 37, 38; IV, 15, 16, 18, 21, 22, 26, 27; VI, 486; VII, 151, 152, 160, 161, 401. — Lettre de Colbert, IV, 13 note 3.

—— (Marie de Cossé-Brissac, maréchale de La), I, 303*.

—— (Famille de La), I, 303.

Mélian (Le sieur), I, 526.

Méliand (Claude), intendant, II, 116*; IV, 549 note 1; V, 215. — Lettres de Colbert, II, 152, 153 note 1, 748*; IV, 476, 548, 553; V, 386 note 3; VI, 68, 69 note 1.

Mélie (Toiles de), III², 323, 695.

Mélinde (Ville de), II, CCLXIV.

Mélis (Toiles de). *Voy.* Mélie.

Mellan (Claude), graveur, V, 527*.

Melleville (M. de), enseigne des gardes du corps, I, 4 *err.*

Melliti (Village de), III², 157.

Mello de Torres (Don Francisco de). *Voy.* Sande (Le marquis de).

Meloria (Île de), III², 282.

Melun (Maîtrise de), V, 450, 461.

—— (Ville de). — Lieutenant général. Lettre de Colbert, IV, 92. — citée, I, 122, 302; IV, 92; VI, 69, 385.

Membre d'Ypres (Droit du), II, 773, 776.

Memmenghen (Village de), V, 296 note 2.

Ménage (Gilles), savant, I, 470; V, 448*, 467, 468, 470.

Ménageries. — de Mazarin, I, 230. — à Versailles, III, 146, 162; V, 311 note 2, 325, 330, 353, 370 à 372, 437, 553, 569; VII, CXLVI.

Ménardeau de Champré (M.), conseiller au Parlement et directeur des finances, I, 91*, 98 note 2 *err.*, 145*, 146, 161, 164, 165, 176, 178, 180, 190; VI, 279.

Ménars (Village de), I, 279; III², 10.

—— (Jean-Jacques Charron, marquis de), intendant, I, 279*; II, 211; IV, 474, 506; VI, 4*; VII, 392, 405. — Lettres de Colbert, II, 106*, 120, 158, 163, 200, 201 note 1; IV, 109, 267, 268, 461, 462 note 1, 465, 477, 478 note 1, 484, 504; VI, 119, 120, 136, 151, 162.

Mende (Ville de). — Évêque (Hyacinthe Serroni). Lettre de Colbert, VI, 91. Lettre à Colbert, IV, 104 note 2. — Hôpital, IV, 125.

Mendes (Le capitaine de), III², 702.

Mendiantes (Religieuses), VI, 102 note 1.

Mendiants contraints à travailler, IV, 437.

—— (Ordres), IV, 205; VI, 30, 94 note 1; VI, 445. *Voy.* Augustins, Carmes, Franciscains, Jacobins.

Mendola (Le marquis de), III², 282.

Mené (Le chevalier du), capitaine de vaisseau, III, *202*, 203, 205.

Menessier (Noël), commissaire de marine,

III, 183*, 190, 212, 213, 272. — Lettre de Colbert, III, 206 note 2.
Ménestrel (Antoine Le), trésorier des bâtiments, V, 453, 456, 631, 632, 645.
Menillet (Le sieur), aide-major de marine, III², 545*.
Menin. — (Chaussée de), IV, 451 note 2. — (Droit de verge de), II, 773.
Menneville (M. de), I, 14 note 3.
—— (L'abbé de), I, 14 note 3, 526.
Mennevillette. *Voy.* Mannevillette.
Menroën (Jacques de), capitaine d'un vaisseau hollandais, III, 95.
Mense des abbés, VI, 111, 112.
Menton (Ville de), III², 222, 223.
Menues œuvres, II, CCLV.
Menuiserie des châteaux royaux, V, 297, 337, 339, 382, 452, 453, 458, 461, 464, 571.
Menuisiers. — logés au Louvre, V, 527. — persécutés pour leur religion, VI, 125. — de la marine, III, 225, 296, *139;* III², 156.
Menus (Trésorier des), II, 781.
—— de comptant, II, CCXVII; VII, 204, 219, 223.
—— dons, II, CCXXVI, 773, 782; VII, 246.
Mer (Ville de), dép. Loir-et-Cher, VI, 136 note 2.
Mer. — (Commerce de), II, 416, 425, 444, 449, 452, 493, 502, 529, 644, 645, 801 note 1; III², 560; VI, 262. *Voy.* Vaisseaux marchands. — (Eau de), dessalée, II, 534; III, 239. — (Guet de la). *Voy.* Guet. — (Lettres de). *Voy.* Lettres. — (Table de la). *Voy.* Table.
—— (Bastion de la), à Calais, V, 175 note 1.
—— Noire, II, 847.
—— Rouge, II, CCLXIV, 520, 847, 848; III, 207 note 1.
Mer (M. Le). *Voy.* Mize (M. Le).
Mérat (Le P. Le), I, 12 *err.*
Mercadré (Terre de), VII, 393.
Merceries, II, CCLXIX, 464, 484, 677, 805, 818, 820; VII, 240.
Merci (Hospice de la), à Paris. *Voy.* Paris.
Mercier (M. Le), receveur général des finances, II, 777.
Merciers, II, CCXLIII, 512, 724, 830, 839; VI, 63.
Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de), VI, 366.
—— (Louis, duc de), puis duc de Vendôme, I, 28, 84*, 85, 101, 113, 118, 119, 127 à 130, 133, 138, 140, 143, 144, 147, 148, 152, 158, 170, 188, 218 à 220, 527; VI, 486; VII, 355. — Lettres de Colbert, II, 420; IV, 14. — *Voy.* Vendôme (Louis, duc de).
—— (Laure-Victoire Mancini, duchesse de), I, 28*, 214, 215, 218, 236, 527; VI, 486.
Mercœur (*Le*), vaisseau, III, 18 à 20, 43, 165; III², 686.
Mercure, métal, IV, 585.
Mercure, statue, III², 243.
—— (Fontaine de), à Saint-Germain, V, 460.
—— *françois* (*Le*), journal, VI, 137 note 2.
Merderet (Le), rivière, IV, 476.
Méricourt (Le capitaine), III², 70.
Méridienne géographique, V, 403 note 6, 497, 516, 530, 531.
Mérignac, malfaiteur, IV, 76 note 3.
Merle (Le sieur), valet de chambre de Colbert, VII, 389.
Merlin (Thomas), orfèvre, V, 527*.
Merrain (Bois), III, 256; III², 403, 536.
Méru (Ville de), dép. Oise, V, 302 note 2.
Merville (Le marquis de), VI, 72 note 1.
—— (M. Foucaut de), capitaine aux gardes françaises, VI, 476*.
Méry-sur-Oise (Village de), V, 302 note 2.
Meschin (Le capitaine), III, *91**.
Mesdames, sœurs de Mazarin. *Voy.* Mancini, Martinozzi.
Mesdemoiselles, filles du Roi, V, 255.
Mesdemoiselles, nièces de Mazarin. *Voy.* Mancini, Martinozzi.
Mesgrigny (M. de), conseiller d'État, II, 760 note 1; VI, 18 note 1.
—— (Jean de), débiteur de Colbert, VII, 395.

Meslay (Le baron de). *Voy.* Thou (M. de).
—— (M. Rouillé, comte de). *Voy.* Rouillé.
Mesmes (Henri de), seigneur de Roissy, président au parlement de Paris, prévôt des marchands, III, *161**.
—— (Jean-Antoine de), comte d'Avaux. *Voy.* Avaux (Le comte d').
—— (Jean-Antoine de), seigneur d'Irval, président au parlement de Paris. — Lettre à Colbert, VII, 340*.
—— (Jean-Jacques de), conseiller d'État, VII, 340*.
—— (Jean-Jacques de), comte d'Avaux, président au parlement de Paris, V, 239 note 3; VI, 44*, 224 note 1.
—— (Antoinette-Louise de). *Voy.* Vivonne (La duchesse de).
Mesnil (Village du), VII, 361.
—— (Simon d'Olive du). *Voy.* Olive.
Mesnil-Garnier (M. Morant du). *Voy.* Morant.
Mésopotamie (Pays de), III, 300.
Messageries, I, 518; IV, 54.
Messagers, II, 321; IV, 54, 512; VII, 435.
Messe. — dite devant le Roi, III², 71, 74; V, 508 note 4. — dite chez des particuliers, VII, 396. — dite par un prêtre sacrilège, VI, 410, 426. — dite en musique, V, 582. — dite sur les galères, III, *123*, *124*. — entendue par les prisonniers, III², 523. — fondée pour Mazarin par Colbert, I, 536 à 540; VII, 396. — paroissiale, III², 664; IV, 138, 199; V, 302. *Voy.* Prônes.
Messe d'Illyricus (*La*), ouvrage de théologie, VII, 135 note 1.
Messier (Le sieur), charpentier, I, 206.
Messin (Pays), IV, 12.
Messine (Détroit de), V, 281, 331. *Voy.* Phare (Le).
—— (Ville de). — Commerce, VII, 429. — Prévôt, III², 157. — Révolte contre l'Espagne, III, 537, 539, 545, 547, 557, 558, 573, *8* note 1, *9*, *11*, *15*, *17*, *18*, *25*, *27*, *29*, *31*, *41* à *43*, *45*, *48*, *50*, *52*, *54*, *59*, *60*, *66*, *67*, *70*, *71*, *81*, *87* à *89*, *99*, *101*, *110*, *133* note 2, *146*; III², 149, 153 à 159, 162, 163, 166, 169, 183, 184, 195, 196, 198, 201, 205, 209, 211, 213, 217, 358 à 361, 364, 365, 369, 702, 703, 736; V, 553; VI, 332. — Soies, III², 288.
Messinois. — mariés en France, III, *55*. — réfugiés en France, III, *110*, *133*.
Messire (Qualité de), VI, 32.
Mestre de camp général de la cavalerie légère, II, CCXXIV.
Mestres de camp d'infanterie, III, 138, 141; III², 392.
Mesurage des ventes de bois, IV, 185, 190, 200, 211.
Mesures, II, 389, 407, 468, 551; III, 487, *80*, *182*; VII, 295. *Voy.* Arpent, Aulme, Aune, Baril, Barrique, Corde, Foudre, Marc, Minot, Moule, Muid, Narbonne (Mesure de), Palme, Paris (Mesures de), Perche, Pièce, Pied cube, Pied de France, Pipe, Pot, Poinçon, Provence (Mesure de), Quarte, Quintal, Setier, Toise, Tonneau.
Meta sudans (*La*), fontaine, à Rome, III², 232.
Métaux précieux, II, 18, 410, 423; III, 40 note 2. *Voy.* Argent, Or.
Métayer (Le sieur), valet de chambre de Mazarin, I, 87*, 113. — Son neveu, VII, 156.
Méteils, II, 853; IV, 224.
Mételin (Chevaux de), III, 147, 151.
Métiers de manufactures, II, 521, 585, 689, 729, 730, 732, 733, 742 à 744, 746, 835, 841, 854; III², 190; VII, 242, 288, 289, 297.
—— (Corps de). — Maîtres, II, 834, 839. — cités, II, 324, 674, 693, 829, 830, 835; III², 10 note 1; V, 116 note 1; VI, 97 note 1; VII, 433. — *Voy.* Arts et Métiers, Communautés d'ouvriers.
Métropolitaines (Églises), VI, 161.
Metz (Bailliage de), IV, 457.
—— (Département de), II, 777.
—— (Généralité de). — Banqueroute des communautés villageoises, IV, 135. — Corvées, IV, 509. — Étapes, II, CCXL; IV, 48 note 2, 77, 78, 98. — Fermes du Roi, VII, 262 note 1. — Fortifications, V, 81, 162 note 1. — Liquidation des dettes des communautés, IV, 135. — Officiers des

eaux et forêts, IV, 285. — Recouvrement des impositions, IV, 99; VII, 269, 276, 317. — Travaux publics, IV, 497, 498, 508, 509, 556, 557. — Trésoriers de France, IV, 497. — Vente des tabacs, VII, 407, 408.
Metz (Gouvernement de), V, 123.
—— (Intendance de), II, CCXXXIII, CCXXXVIII; VI, 315. *Voy.* Bazin, Charuel, Choisy, Morangis, Poncet de La Rivière.
—— (Maîtrise de), IV, 285.
—— (Ville de). — Abbayes, I, 202. *Voy.* Saint-Arnoult (Abbaye de), Saint-Clément (Abbaye de), Saint-Victor (Abbaye de). — Bourgeois, V, 220 note 1. — Cathédrale, VII, 77. — Chapitre, VII, 78 note 1. Lettre de Colbert, VII, 82. — Citadelle, V, 115, 116, 178. — Corps de métiers, V, 116 note 1. — Échevins, V, 116 note 1. — Évêché, I, 202, 525; II, 11; VI, 349. — Évêque. *Voy.* Verneuil (Le duc de). — Ferme des gabelles, II, 319. — Fortifications, II, CCLIV; III², 201, 204 note 1; V, 75, 98, 115, 116, 123, 124, 140, 141, 155, 161, 179, 184 note 1, 185, 189, 192 note 1, 201, 205 à 207 note 1, 212 à 214, 220 note 1, 221, 224, 230; VI, 342. — Greffe, IV, 276. — Hôtel des monnaies, VII, 432. — Juifs, II, 722; VI, 159. — Libertés municipales, IV, 12. — Maison de la Haute-Pierre, VI, 477. — Maître échevin, IV, 12. — Parlement, I, 103, 224, 331, 334, 339; II, 11, 12, 34, 47, 341 note 3; IV, 276, 557; V, 220; VI, 7, 475; VII, 218, 395. — Prérogatives des seigneurs, IV, 12. — Prisons, IV, 557. — Recette générale, II, 772, 776, 780. — Siège et prise, V, 402 note 2. — citée, I, 287 à 289; II, CCLIV, 15; III², 627; V, 19, 36; VI, 209, 210, 304, 341, 342, 470, 475, 477, 478.
—— (Gédéon Berbier du), garde du Trésor royal, II, 192, 229, 781; V, 331*, 343, 490 note 1, 498; VI, 305, 318, 324, 326, 340, 345; VII, 114. — Lettre de Colbert, V, 431; VI, 329, 348. — Lettre à Colbert, VII, 359 note 3.
Metz (M. Berbier du), officier d'artillerie, III, 352*; III², 35.
Meuble (La femme), empoisonneuse, VI, 426.
Meubles. — de la couronne, V, 498, 518, 519; VI, 329, 349. — des paysans, II, 551 note 1. — du Roi, II, CCXIX, 54; VI, 345. — des traitants, II, 28. — confisqués, IV, 219 note 3. — saisis, II, 184. — Ils ne peuvent être dorés, VII, 430.
Meudon. — (Montagne de), V, 526 note 1. — (Village de), I, 235, 279, 280; V, 384 note 2, 568.
Meulan (Annonciades de), V, 418, 568, 579.
Meules de blé, VII, 8.
Meuniers, V, 369.
Meurice (M.), homme de lettres, V, 478.
Meuse (La), rivière, II, 791; III, 337, *196* note 2; III², 297, 299; IV, 422, 522; V, 118; VI, 252, 328, 329, 340, 459; VII, 254.
—— (Amirauté et escadre de la), en Hollande, III², 293, 302.
Meusnier (M.), conseiller au parlement de Paris, I, 91.
Meute (Château de la), à Boulogne, V, 568.
Mexique. — (Golfe du), II, 657, 659, 704; III, *132*; III², 398, 401, 402, 406, 414, 456, 736. — (Royaume du), II, 430; III², 398; VII, 420.
Meymes (Écluse de), sur le Lot, IV, 559.
Meynier (Henri de Forbin-). *Voy.* Oppède.
Mézeray (François Eudes de), historien, V, 467, 469, 471, 476, 479, 481, 483; VI, 357; VII, CXCIII. — Lettres à Colbert, V, 522*, 537.
Mézières (Ville de), I, 113; II, 314, 791; III², 208 note 1; V, 70, 89, 131, 164, 176, 186, 402 note 2, 443.
Mézy (M. de), gouverneur du Canada, III², 390, 391, 443 note 2.
Mezzo-Morto (Hadji-Hussein, dit), dey d'Alger, III, *246* note 4.
Mi-Voie (Maison de la), à Fontainebleau, V, 463.
Micaelli (Bonaventure), banquier, I, 256 *err.*
Michault (Le sieur), historien, V, 489 à 494.

Michaut (Le capitaine), I, 312*, 315; III, 64, 264, 269, 313; III², 83.
Michel-Ange (Michel-Ange Buonarotti, dit), peintre et sculpteur, III², 226, 228 *err.*, 230, 235, 236, 241, 250, 257 à 259, 264, 300.
Michelet (Code), VI, 366, 381, 385 à 387.
Michieli (François), ambassadeur de Venise en France, V, 650; VII, CLXXIX, CLXXX.
Middelbourg (Amirauté et port de), III, 36, 150; III², 299, 302, 304; VII, 440.
Middleton (Le colonel), officier de la marine anglaise, III², 319.
Midi (*Le*), statue, III², 357.
Miel. *Voy.* Mouches à miel.
Mier du Frenay (M.). *Voy.* Frenay.
Miermand (Le sieur), médecin des galères. — Lettres de Colbert, III, *183* note 2, *219* note 1.
Mignard (Pierre), peintre, III², 33 note 5, 242*, 249; V, 384 note 1, 385*, 446 note 1; VII, 384.
—— d'Avignon (Nicolas Mignard, dit), peintre, VII, 384.
Mignon (Le sieur), agent de Colbert. — Lettres de Colbert, V, 426 note 2; VII, 90*, 131, 132 note 1.
—— (M.), receveur général des finances, II, 777.
Mignon (*Le*), vaisseau, III², 684, 701.
Mignonne (*La*), vaisseau, III², 686, 688, 690.
Milan. — (Duché de), III², 282, 287; VI, 219, 222, 290, 485. — (Ducs de), III², 283. *Voy.* Sforce (François), Sforce (Louis-François). — (État de), II, 525, 526, 569; VII, 231. — (Maison de), II, 18 *err.* — (Ville de), I, 262, 416, 418, 424, 429, 434, 526, 593, 668, 669, 797; III², 32; V, 341 note 3; VI, 364; VII, 240, 242, 359.
Milanais (Le), peintre, VII, 384.
Milices françaises. — armées, IV, 115. — assemblées, II, 345, 346; III, 518; IV, 109, 111; VI, 322. — exercées, V, 104 note 1. — levées aux colonies, III², 671. — Cavalerie, V, 104 note 1. — Ordonnances, VI, 361, 363. — Subsistance, II, 346.
Milices dans les pays étrangers, III², 30; VI, 235 à 237.
Millau (Élection de), II, 226.
Millet (Le sieur), agent de Colbert, I, 127*, 182, 185, 186, 250, 491.
—— de Jeurs (Guillaume), sous-gouverneur du Dauphin. — Lettre de Colbert, VI, 282*.
—— de Valbrun (M.), ingénieur, IV, 447 note 2.
Milo (Île de), III, 210.
Milon Crotonien, statue, V, 530.
Minard (M.), conseiller au présidial de Nîmes, V, 566*.
Minéraux (Collection de), VII, 454.
Minerve (Mines de), dép. Hérault, IV, 588.
Minerve (*La*), à Rome, III², 237.
Mines pour démolir des fortifications, V, 80, 92.
Mines. — Commis, IV, 425, 429, 431 note 1, 584, 585, 589. — Compagnies formées pour l'exploitation, IV, 326, 425, 442, 445 note 1, 581 note 4, 584 à 586. *Voy.* Languedoc (Mines du). — Intéressés, IV, 434. — Officiers, IV, 431. — Recherche et exploitation, II, CCLXII, 701, 736; III, 40, 44, 207, 395, 511 note 2; III², 396, 403, 447, 495, 516, 517, 540 à 542, 561, 599, 618, 639, 741, 742; IV, 11, 322, 326, 327, 329, 335, 339, 348, 424 à 434, 436, 437, 439, 441 à 443, 445, 446 note 1, 480, 495, 496, 579 à 593, 603; V, 29; VII, 251, 289, 390, 444, 450. — *Voy.* Argent, Charbon, Cinabre, Cuivre, Étain, Fer, Plomb, Sel, Vif-argent.
—— et minières (Surintendant et général réformateur des), IV, 603; VII, 390.
Mines du Languedoc (Compagnie des), IV, 425, 428, 429, 431, 434, 442, 445 note 1, 580, 581 note 4, 584 à 586, 592.
Minimes (Religieux), I, 60, 450, 485; V, 302; VI, 395.
Minimes (Bastion des), à Toulon, III, 167.
Ministres. *Voy.* Secrétaires d'État.

Ministres protestants, III, *245;* III², 384, 522; VI, 49, 97 note 1, 124, 127 à 129, 134, 135, 138 à 140, 431 à 433, 438; VII, 415.
Minorité des rois, V, 246, 634; VI, 225, 227; VII, 170.
Minorque (Île de), II, 704; III, 498, *107, 187, 194, 195, 246* note 3.
Minots de sel, II, CCXVI, 121, 184, 239, 385, 788; IV, 36, 60, 573, 574, 597; VII, 258.
Minturnes (Marais de), III², 249.
Minutes. — d'arrêts, VII, 202. — de dépêches, III, 91. — d'informations judiciaires, III, 378. — de lettres, III², 18, 63, 80, 81.
Miolans (Mitte de). *Voy.* Saint-Chamond (Le marquis de).
Mi-parties (Paroisses), VII, 317 note 4.
Miquelets de Roussillon, IV, 318 note 1, 319, 343, 346 à 348.
Mir (La), à Anvers, III², 297.
Mirabeau (Le capitaine de), III², 702.
—— (M. de), II, 156.
Mirandole (Duché de la), III², 282.
—— (Alexandre Pic, duc de La), I, 499*.
Mirebeau (M. de), III², 198, 211.
Mirecourt (Ville de), VI, 374.
Miremont (M. de), VII, 37.
Mirepoix (Ville de). — Évêque (Louis-Hercule de Lévis de Ventadour), IV, 238 note 4. Lettre à Colbert, IV, 83 note 2.
Miroirs. — de France, V, 271; VII, 289. — de Venise, II, 661; VII, 438. — *Voy.* Glaces.
Miroménil (M. Dyel de), maître des requêtes, III², 387*.
—— (Thomas Hue de La Roque de), intendant, II, 299; III², 96; IV, 238 note 3; V, 200 note 1; VI, 293; VII, 317, 406. — Lettres de Colbert, II, 168*, 169, 268 note 1, 312*, 351 note 2; IV, 80, 106, 269 note 1, 519, 522, 541; V, 76, 101, 102 note 1, 199; VI, 62; VII, 126, 313, 317 note 4. — Lettre à Colbert, IV, 83 note 2; VII, 126 note 2.
Misaine. — (Mâts de), III, *148;* III², 725. — (Sous-comite de), III², 676.
Misère publique, II, CCXXXIV, 8, 9, 106, 141, 208, 219, 222, 228, 279, 441, 551 note 1; IV, 35, 68 note 1, 69 note 1, 141, 527, 603 à 605; VI, 319 note 1; VII, CLXXX, 234, 237.
Missels, VII, 378.
Mission (Pères de la), III, *85* note 1; III², 372, 384; V, 569, 577; VII, CLV, CLXIV.
Missionnaires, II, 501; III², 505, 553.
Missions. — religieuses, III, *14;* III², 383, 553, 554, 578, 647; VI, 93, 126, 127 note 2, 128, 130; VII, 82, 365, 368. — scientifiques, V, 372, 374, 375, 377, 403, 404, 407, 408 note 1, 421, 422, 425, 478, 488, 495, 530, 531.
—— étrangères (Séminaire des), VI, 445.
Misson (Le sieur), marbrier, V, 358, 359; VII, CLIX, CLXI.
Mistral (Le), vent, III², 164.
Mithon de Froideville (M. de), VII, 390.
Mitraille, III², 94, 695.
Mitte de Miolans (M.). *Voy.* Saint-Chamond (Le marquis de).
Mize (M. Le), fermier du Roi, II, 113 *err.*
Mochi (M.), sculpteur, III², 225.
Mocquot (M.), lieutenant du bailliage de Seignelay, VII, 15.
Modèles. — de fournitures, III, *153* note 1. — de machines, II, 532. — de vaisseaux, III, *198, 200;* III², 4.
—— pour les peintres et sculpteurs, V, 465, 466, 511.
Modène (Duché de), III², 282; VI, 472.
—— (État de), V, 593, 648.
—— (Ville de), I, 66, 67, 162, 225; III², 261, 262; V, 645; VII, 349.
—— (François II d'Este, duc de), I, 459 note 1, 499*; III², 282; V, 470, 473, 480, 482, 486, 628, 645, 649; VI, 313, 317, 484, 486, 488.
—— (Laure Martinozzi, duchesse de), III², 34 note 3, 261*, 262; VI, 313, 317, 486; VII, 33 note 2.
—— (Esprit de Raymond, baron de), V, 604*, 605.
Modérateurs des synodes protestants, VI, 99.
Modération. — d'amendes, II, 766; VI, 395,

396. — de taxes, II, 254, 287 note 1; III, 199, 255. *Voy.* Fermes, Impositions, Tailles, etc.
Modéré (*Le*), vaisseau, III², XLVII.
Modes de France suivies en Hollande, II, 464, 588.
Moellons, IV, 350, 524.
Moerdyck (Ville de), III², 297.
Mogol (Empire du), II, CCLXIV; III², 466.
Mohères, étoffes de soie, II, 799.
Moillon (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.
Moines. — faux-monnayeurs, II, 152, 153. — jugés par Colbert, VI, 3, 10. — poursuivis pour crimes, I, 162, 163. — Leurs pensions annuelles, I, 162. — *Voy.* Abbayes, Couvents, Religieux, etc.
Moins-disant (Adjudications au), V, 36, 41 note 2.
Moirans (Village de), IV, 554, 555.
Moire d'argent, I, 540.
Mois. — d'avance payé aux matelots, III, 553. — de conduite donné aux matelots, III, 242. — de gages des professeurs des Académies, V, 465.
Moïse (Fontaine de), à Rome, III², 242.
Moissac. — (Abbaye de), I, 103, 161, 275, 525, 526; VII, 377. — (Abbé de). *Voy.* Estrades (L'abbé d'). — (Ville de), I, 161; III², 25; IV, 309.
—— (Alphonse de Laiche, seigneur de), I, 195, 196.
Moisson. — faite durant les mois de juillet et d'août, IV, 316. — motivant la suspension des contraintes, II, 71 note 3, 227. — *Voy.* Récoltes.
Mola (Ville de), III², 248.
Molac (Sébastien de Rosmadec, marquis de), gouverneur de Nantes, III, 161*, 238.
Molard (Le sieur), ingénieur, III, *119* note 1, *215*.
Molart (M.), ingénieur, V, 229. — Lettre de Colbert, V, 230 note 2.
—— de Dieulamant (M.). *Voy.* Dieulamant.
Molé (Jean), conseiller d'État. *Voy.* Champlâtreux.
—— (Mathieu), garde des sceaux, I, 31*, 51, 108, 117, 121, 122, 124, 128, 129, 131, 133, 134, 147, 158, 161, 168, 182, 186, 190, 192, 193, 197, 235; VI, 297.
Môles des ports, III, 393, *247* à *249*; III², 26, 227, 251; IV, 53 note 2, 89, 320, 324, 326 à 328, 330, 332, 333 note 1, 336, 338 note 1 à 340, 346, 351, 355, 369, 376 à 378, 381, 415, 456, 594.
Molière (J.-B. Poquelin de), V, 467, 469, 470, 472, 474, 476, 479, 481, 549.
Molina (Le comte de), ambassadeur d'Espagne, II, 668.
—— (La señora), V, 303; VI, 230 note 1.
Molinet (Pierre du), général réformateur des eaux et forêts, II, 281 note 3, 288, 292, 308; IV, 222. — Lettres de Colbert, II, 198; IV, 221*.
Mollet (Le sieur), jardinier, V, 458, 459.
Molletons, étoffes, II, 831 note 1.
Moluques (Îles), II, CCLXIV, CCLXV, 430, 659.
Monacale (Portion), VI, 112.
Monaco (Principauté de), III², 222, 282, 287.
—— (Seigneurie de), III², 282.
—— (Ville de), II, 849 note 2; III, *147* note 1; III², 30, 222, 223, 238, 289.
—— (Louis Grimaldi, duc de Valentinois, prince de), II, 540*; III², 222*; VI, 50 note 3.
—— (Charlotte-Catherine de Gramont, princesse de), III², 222.
Monarchies. — Elles ne subsistent que par les lois, VI, 375. — Leurs maximes, VI, 220.
Monarque (*Le*), vaisseau, III, 165, *43*; III², 682; V, 305 note 1.
Monastères, I, 286; II, 714 note 1; IV, 238 note 3; VI, 101, 114, 145, 437, 438; VII, 68. *Voy.* Abbayes, Couvents.
Monceaux (Château de). *Voy.* Montceaux.
—— (M. de), envoyé de Colbert, III, 336; VII, 356*. — Instructions de Colbert, VII, 460, 461.
—— (M. de), VII, 220.
Monchy d'Hocquincourt (Georges de). *Voy.* Hocquincourt.
Monchy-Humières (Château de), VI, 191, 345.
Mondésir (M. de), hérétique relaps, VI, 117.

Mondevergue (M. de Lopis de), gouverneur des îles Dauphine et Bourbon. — Lettres de Colbert, III², 434 à 436. — Lettres du Roi, III², 427, 431. — Son procès et sa mort, III², 523 à 525, 530, 532, — cité, III, 38*; III², 417, 418, 420, 422 à 426 note 1, 428 à 430, 432, 433, 440, 441, 463, 465. — *Voy.* Lopis (M. de).

Mondin (L'abbé), I, 528.

Mondragon (M. Dupuy de). *Voy.* Dupuy.

Monestier-Saint-Châtre (Abbaye du), V, 417 note 2.

Monéteau (Village de), VII, 17, 357.

—— (Madame de), VII, 39.

Monginot (Madame de), protestante, VI, 120 note 1.

Monheury de Chartres (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.

Monitoires, II, 206, 348; IV, 190, 201; VII, 196.

Monnaies. — altérées, II, 849 note 2. — collectionnées, V, 639. — confisquées, II, 721, 727, 728, 778; VII, 420. — décriées, I, 97, 99; II, 206, 238, 286, 293, 706, 778; VII, 254, 420, 422 à 424, 427, 431 à 434, 436. — dépréciées, II, 411. — exportées, II, 454, 696, 844, 849; VII, 248, 424. — falsifiées, II, 844, 849. *Voy.* Faux-monnayeurs. — refondues, II, 103. — Arrêts et déclarations concernant les monnaies, II, 599; VII, 418 à 437. — Abondance du numéraire en France, II, 306; VII, CLXXIII. — Circulation, II, 101, 103, 114, 134, 136, 286, 287, 293, 386, 695, 696, 706, 719 à 721; III, 180; III², 405, 496, 519, 528, 541, 552, 617; IV, 129; V, 488; VII, 425. — Coins, II, 238, 455, 456. — Droits sur la fabrication, II, 250, 251. — Émission, II, 80. — Essai, II, 114, 386. — Fabrication, I, 164; II, 93, 250, 251; VII, 422, 423, 431, 432, 436. — Graveur général, VII, 435. — Marque, II, 93. — Poids, II, 114, 386. 454; IV, 129. *Voy.* Faiblage. — Prix, II, 455, 543, 719; VII, 422 à 427, 431, 432. — Rehaussement, I, 155. — Tailleurs, V, 526; VII, 435. — Uniformité de valeur, II, 719. — *Voy.* Demi-francs, Doubles, Douzains, Écus, Francs, Liards, Lis d'argent, Lis d'or, Livres, Louis d'argent, Louis d'or, Pistoles, Quarts d'écu, Quatre sous (Pièces de), Sous.

Monnaies (Cour des). — Arrêts, VII, 418 à 435. — Compétence, II, 157; VII, 419, 420, 424, 435. — Enregistrement de déclarations et de lettres patentes, V, 528 note 1; VII, 430. — Greffe, VII, 428. — Juges, II, 715. — Officiers, II, 114; VII, 275, 420, 422, 423, 429, 436, 437. — Premier président, II, 107; VI, 441. *Voy.* Silvecane. — Procureur général, VI, 79; VII, 432. — Réformation, VI, 8, 11. — Remontrances, VII, 421 note 1. — *Voy.* Lyon.

—— (Ferme générale des), VII, 419, 427, 429, 430, 435.

—— (Hôtels des). — Bureaux de change, VII, 427, 430, 433, 436. — Juges-gardes, VI, 131. — Maîtres, II, 423. — Nombre des hôtels, VII, 423. — cités, IV, 603 note 1; VII, CLXXIII, 248, 419. — *Voy.* Aix, Amiens, Angers, Bayonne, Bordeaux, Bourges, Dijon, Dombes, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Narbonne, Neufville-l'Archevêque, Paris, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, Riom, la Rochelle, Rouen, Saint-Lô, Toulouse, Tournay, Tours, Troyes, Villeneuve-lez-Avignon.

Monnaies étrangères, II, CCXXXII, 94, 101, 157, 238, 386, 454, 455, 483, 799; VI, 65; VII, 247, 248, 254, 419, 423. *Voy* Demi-écus, Ducats, Escalins, Huit (Pièces de), Jeux de Flandre, Louis, Médins, Patagons, Piastres, Pistoles, Plattes, Réaux, Rixdales, Vellons.

Monnard (Le sieur), maître maçon, IV, 527*.

Monnayage (Droit régalien de), II, 80.

Monnerot (Le sieur), financier, II, CCVI, 8*, 9.

Monnier (Pierre), peintre, V, 345*, 409, 542.

—— (M.). *Voy.* Mosnier-Gassion.

Monnikendam (Ville de), III², 302.

Monnoyer (Jean-Baptiste), peintre, VII, CLXVI*.
Monopoles, II, 147; III, 73; III², 473, 477, 478, 488, 501, 503; IV, 88, 197, 206, 264, 462, 466 note 2, 507, 537; V, 130 note 1. *Voy.* Privilèges.
Mons (Ville de), III², 627; VI, 257, 461.
—— (M. de). *Voy.* Demons.
Monseigneur (Louis de France, dit). *Voy.* Dauphin (Le).
Monseigneur (Titre de), II, 341, 362; III², 591; V, 606.
Monsieur (Gaston de France, dit). *Voy.* Gaston.
—— (Philippe de France, duc d'Orléans, dit). — dirigeant des opérations militaires, II, CCL; VI, 298, 330, 335, 338, 459, 461, 462, 474. — jugé par Colbert, VI, 472. — retiré à Villers-Cotterets, VI, 274. — Il n'a aucune autorité, VII, CLXXIX. — Son apanage, V, 568; VI, 448 note 1; VII, 193. — Ses appartements, V, 339, 372; VI, 326. — Ses charges, II, 61. — Charges de sa maison, V, 551. — Dépenses de sa maison, II, 782. — Extraordinaires de sa maison, II, 54. — Officiers de sa maison, V, 553. — Ses privilèges, VI, 35. — Relations avec Colbert, VI, 275 note 1. — Relations avec le chevalier de Lorraine, VI, 274. — Relations avec la Reine mère, VI, 470. — Relations avec le Roi, VI, 275, 328. — cité, IV, 567; V, 354, 405, 406, 508, 553. — *Voy.* Anjou (Le duc d').
Monsieur (Titre de), II, 341; III², 591.
Monsignori, à la cour du pape, III², 230, 236, 243.
Monsuron (Le capitaine), III², 702.
Mont (M. de), docteur de Sorbonne, VI, 169.
—— (Le sieur du), voleur, VI, 405.
Mont-de-Marsan (Ville de), IV, 111.
Mont-Olympe (Place du), I, 53, 113; III², 208 note 1; V, 70, 89, 128, 131, 176, 402 note 2, 443.
Mont-Saint-Marc (Le), dans la forêt de Cuise, IV, 190.
Montagne (Fontaine de la), à Versailles, V, 370, 371.
Montagne-Claire (*La*), vaisseau, III², 688.
Montagne-Noire (Pays de la), IV, 326, 328, 331, 571, 587, 590, 591.
Montagu (Walter de), abbé de Saint-Martin de Pontoise, VI, 208.
Montagut (Mines de), IV, 593.
Montaigu (Doyen de), VI, 26.
—— (Le chevalier, puis comte de), I, 2*, 260 *err.*; II, 259*, 262.
—— (M. de), ingénieur, III, 248.
Montal (Charles de Montsaulnin, comte de), VI, 256*.
Montanègue (M. de), lieutenant-général en Languedoc, II, 471*.
Montargis (Ville de), II, 527, 584; IV, 418; V, 506, 507.
Montarsy (M. Le Tessier de). *Voy.* Tessier.
Montataire (Carrières de), V, 301, 302.
Montauban (Généralité de). — Administration municipale, IV, 606. — Affranchissements et anoblissements de terres, II, 30. — Bestiaux, IV, 263. — Blés, IV, 220, 221, 278. — Commerce, II, 255, 736. — Convocation de gentilshommes pour la défense des frontières, II, 344. — Deniers d'octroi, IV, 115. — Désordres, II, 235, 236, 268, 269. — Droits de haute justice, IV, 139. — Droits sur les cabaretiers, IV, 316 note 1. — Élevage des chevaux, IV, 278, 279. — Étapes, II, 343; IV, 91, 140. — Fournitures pour la marine, III, 386 note 2, 510. — Justices en paréage, IV, 156. — Levée des milices, IV, 109, 115; VII, 102. — Lies et passeries, II, 736. — Liquidation des dettes des communautés, IV, 91, 132, 173. — Nouveaux acquêts, II, 290. — Papier terrier, II, 166, 272. — Prêt, IV, 349. — Protestants, VI, 179, 191. — Recouvrement des impositions et des affaires extraordinaires, I, 360; II, 100, 112 note 2, 125, 147, 153, 154, 199, 236, 237, 254, 269, 272 à 275, 289, 290, 341, 343, 345 note 2, 784; IV, 82, 263; VII, 39, 40. — Sortie des grains, IV, 278, 299 note 1. — Soulagement accordé aux paroisses grêlées, II, 199, 255. — Travaux publics, II, 237; IV, 559. — Vente d'of-

fices, II, 303. — Vente de petits domaines, II, 302. 344. — Vente de tabacs, VII, 407, 408. — citée, IV, 251, 352, 353. *Voy.* Guyenne, Languedoc.

Montauban (Intendance de), II, 235; VI, 293, 431 note 1. *Voy.* Feydeau de Brou, Foucault, Pellot, Sève.

—— (Ville de). — Commis des gabelles, IV, 349. — Cour des aides, II, 106, 154; III², 25; IV, 3, 7; VI, 8, 64 note 2. — Évêque (Pierre de Berthier), VI, 431. Lettres de Colbert, IV, 52*, 53. — Prisons, III, 510. — Razes, II, 799 *err.* — Recette générale, des finances II, 775, 777, 780. — Receveurs généraux, II, 226; IV, 483, 489; V, 393. — citée, III², 25; VII, 30, 377.

Montaud (Le sieur), vice-consul de France à Cadix. — Lettre de Colbert, II, 487.

Montaulieu (Le capitaine), III², 702.

Montaure (Paroisse de), dép. Eure, VII, 129 note 1.

Montausier (Charles de Sainte-Maure, marquis puis duc de), II, CXCI*, CXCII *err.*, CXCIV; III, 547 note 2; V, 2*, 160 note 1, 598; VI, 318, 329, 417; VII, 442. — Lettre du Roi, VI, 210.

—— (Julie-Lucie d'Angennes, marquise de), VI, 478.

—— (Julie-Marie de Sainte-Maure de). *Voy.* Uzès (La duchesse d').

—— (Mesdames de), VI, 230 note 1.

Montaut (Henri de). *Voy.* Saint-Geniès (M. de).

Montaut-Bénac (Philippe de). *Voy.* Navailles (Le duc de).

Montbar (Ville de), VII, 363.

Montbas (Le comte de), II, 425*.

Montbazon (Marie d'Avaugour de Bretagne, duchesse de), I, 22*, 31, 32, 39, 40, 45.

Montbel (M. Roux de), syndic général des États de Languedoc, IV, 44, 45, 425 note 3.

Montbrison (Élection de), IV, 150.

—— (Gabriel de Guénegaud, comte de), VII, 446, 447.

Montbron de Tourvoye (François, comte de), V, 123*; VII, 162, 361, 362. — Lettres de Colbert, II, 144*; V, 124 note 1.

Montclar (Village de), II, 706.

Montcornet (Ville de), II, 547; IV, 538, 539 note 1.

Montdejeu (Le comte de). *Voy.* Schulemberg (Le maréchal de).

Montdidier (Ville de), IV, 269 note 1, 501; VII, 314.

Montdieu (Chaussée de), IV, 420, 423.

Monte-Cavallo (Palais de), à Rome, III², 232, 245; V, 290.

Monteclair (Le chevalier de), VI, 482.

Montefiascone (Village de), III², 256.

Monteil de Grignan (Famille de). *Voy.* Grignan.

Monteils (Fonderies de), dép. Aveyron, IV, 581.

Montélimar (Ville de), III², 179.

Montereau (Ville de), I, 302; IV, 419.

Monterey (Le comte de), gouverneur des Pays-Bas, III², 296, 300.

Montespan (Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de), VI, 322*, 325, 346 à 348.

—— (Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de). — accompagnant le Roi à l'armée, III², 209. — armant un vaisseau, III, 92. — invitée à une loterie offerte par le Roi, VI, 230 note 1. — recevant du Roi de l'argent et des faveurs, VI, 237, 332, 338, 356, 357. — refusant les présents du Roi, VI, 323. — Ses appartements, V, 328, 356, 357, 365, 366; VI, 326; VII, 325 à 327. — Sa dot, VI, 325. — Ses goûts puérils, VII, 327 note 1. — Sa jalousie, VI, 418, 420. — Sa maison de Clagny, II, CCXLIV; V, 355, 364 note 4. *Voy.* Clagny. — Ses pierreries, V, 365, 366. — Relations avec Colbert et sa famille, VI, 327, 328; VII, 85, 110. — Relations avec Mademoiselle, VI, 356. — Relations avec M. de Montespan, VI, 347 note 2. — Relations avec le Roi, VI, 408, 414, 415, 417, 418, 420. — Relations avec Vivonne, VII, 121 note 2. — Son rôle dans l'affaire des poisons, VI, 408 à 412, 414 à 422. —

Sa santé, VI, 341, 342. — citée, II, CCXLIII; III², 199; V, 420, 421.
Montesquieu (Jean de Secondat de La Brède de), président au parlement de Bordeaux, V, 166. — Lettre de Colbert, VII, 104*.
Montesquiou (Famille de), III², 24.
Montferrand (Ville de), II, 163; IV, 174, 177; VII, 320.
Montferrat (Duché de), III², 282, 287.
Montfort (Forêt de), IV, 243.
—— (Mines de la Combe de), dép. Aude, IV, 585 à 587.
Montfort-l'Amaury (Ville de). — Lieutenant criminel. Lettre de Colbert, VI, 75. — Prévôt des maréchaux, VI, 37.
Montfrin (Ville de), II, 165.
Montfuron (Le commandeur Bruno de Valbelle de), III, 20*.
Montgaillard (Mines de), IV, 588.
—— (Pierre-Jean-François de Percin de). *Voy.* Saint-Pons (Évêque de).
—— (Le chevalier de), I, 282, 515.
Montgiron (Terre de), I, 520, 521.
Montgommery (Les comtes de), VII, 393.
Montgoubert (Domaine des Haut et Bas-), VII, 391, 393, 394.
Monthulin (Fort de), V, 13, 89, 127 note 1, 157, 159, 163, 173, 208, 209.
Montigny (Le capitaine), I, 278*.
—— (Philippe de), gouverneur de Dieppe, I, 4. — Lettres de Colbert, III, 427 note 2, 489.
—— (François de Laval, abbé de). *Voy.* Pétrée (Évêque de), Québec (Évêque de), Saint-Pol-de-Léon (Evêque de).
Montils-lez-Tours (Village de), VI, 362.
Montinbeuf (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Montivilliers. — (Élection de), II, 389; VI, 180. — (Ville de), III², 89.
Montjay-Thorigny (Terre de), VII, 48.
Montjeu (Le marquis de). *Voy.* Jeannin de Castille.
Montlieu (Village de), dép. Charente-Inférieure, I, 503.
Montlouet (François de Bullion, marquis de), premier écuyer de la grande écurie, VII, 311*.
Montluçon (Élection de), II, 220.
Montmartre. — (Tertre de), V, 515. — (Traité de), VI, 448.
Montmédy (Ville de), I, 279.
Montmirail-Sarthe (Village de), I, 506, 510.
Montmorency (Anne de), connétable de France, VI, 365.
Montmorency-Bouteville (François-Henri de). *Voy.* Luxembourg (Le maréchal de).
Montmorillon (Ville de), II, 323.
Montmorin (Village de), VII, 242.
Montortié (Le capitaine de), III, 22*.
Montpellier (Généralité de), II, 172, 633; III, 393; IV, 316 note 1, 350 note 2. *Voy.* Languedoc, Toulouse (Généralité de).
—— (Intendance de). *Voy.* Bezons.
—— (Ville de). — Conférences diplomatiques, VI, 217. — Cour des aides, II, 95, 104, 106, 154; IV, 4, 572, 575; VI, 8; VII, 266, 442. — Cour des comptes, II, 35, 95, 142, 150, 152, 187, 779; III², 26; IV, 572, 575, 599, 600; VI, 7. — Faculté de médecine, III, 57. — Hôtel des monnaies, VII, 423, 432, 434. — Libraires, VI, 176. — Médecins, III, 57. — Notaires, II, 100. — Recette générale des finances, II, 772, 776. — Sédition, IV, 5. — Taillon et solde des maréchaussées, II, 784. — Trésoriers de France, V, 409, 417, 422. — citée, I, 441, 506; II, 149; III², 26; IV, 359, 363, 399, 400, 406, 598, 599; V, 563; VI, 183, 481; VII, 50 note 1.
Montpensier (La duchesse de). *Voy.* Mademoiselle.
Montpezat de Carbon (Jean et Joseph de). *Voy.* Saint-Papoul (Évêques de).
—— (M. Bivel, marquis de), gouverneur de Dunkerque, II, 418* note 2; IV, 1. — Lettre de Colbert, IV, 2 note 1. — Lettre à Colbert, VII, 347.
Montrauge, voleur, VI, 405.
Montre. — des forçats, III², 678. — des matelots, III, *238*. — des troupes, I, 9, 10; III, *238*.

Montréal (Seigneurie de), au Canada, III², 405.
—— (Ville de), au Canada. — Congrégation de femmes, III², 518. — Foire, III², 647. — Gouverneur, III², 518. 581, 585, 639, 640. *Voy.* Perrot (M.). — Hôpital, III², 542. — Major, III², 615. — Marché, III², 615, 646. — Séminaire, III², 396, 537, 560, 580, 586, 590, 596, 647. — citée, III², 444, 450, 587, 598; V, 471, 473.
Montres. — à répétition, V, 497 note 2. — de Mazarin, I, 533. — pour déterminer les longitudes, V, 304 note 2.
Montrésor (Claude de Bourdeille, comte de), I, 14 note 3, 154*, 271, 526.
Montreuil-sur-Mer. — (Chaussée de), V, 183. — (Gouvernement de), IV, 2. — (Ville de), III, 267; IV, 502; V, 13, 127 note 1, 159, 163, 173, 177, 194, 310 note 2, 380; VII, 293, 294 note 1.
Montreuil-Bellay (Élection de), II, 242.
Montreuil-Certanville (Le capitaine Jacques Godot de), III², 376*.
Montrouge (Village de), I, 241.
Montruc (Le sieur), consul à Cahors, IV, 82.
Montsaulnin (Charles de). *Voy.* Montal (Le comte de).
Montségur (Mines de), IV, 588.
Montserrat (Île de), III², 406.
Moor (Antonis). *Voy.* Moro.
Moquettes (Manufactures de), II, CCLXII, 560, 678; VII, 240, 242, 288.
Moqueuse (*La*), frégate, III², 688.
Moraines mélangées aux laines, II, 837.
Morangis (Antoine Barrillon de), directeur des finances, I, 98*, 198; II, 24; III², 53; V, 155; VI, 7 note 1, 18 note 1, 372, 374, 377, 384, 400.
—— (Antoine Barrillon de), intendant, II, 116*; IV, 549 note 1; V, 161. — Lettres de Colbert, II, 178, 208, 211, 213, 725; IV, 521, 534, 550; V, 123, 162 note 1, 178, 179, 185 note 1; VII, 77, 78 note 1.
Morant (Thomas-Alexandre), intendant, II, 187; III, 252. — Lettres de Colbert, II, 149*, 151, 155, 157, 161, 165, 172, 180, 195, 206, 716, 717, 719 à 723, 726, 727 note 1, 733, 738; IV, 139 note 1, 141, 144, 148, 150 note 1 à 153, 157, 162 à 166, 168, 169, 175 note 1, 178, 293, 539; VI, 66, 70, 152 note 1 à 154, 159. — Lettre de Seignelay, III, 250. — Lettres à Colbert, IV, 298, 603.
Morant du Mesnil-Garnier (M.), intendant, I, 308*.
Morant (M. de Courcelles-). *Voy.* Courcelles.
Morbihan (Rivière de), III, *173*, *174* note 1; III², 380.
More (*Le*), vaisseau, III², 684, 702.
Moreau (Jean-Baptiste), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
Morel (L'abbé Claude), I, 430*.
—— (Le sieur), chirurgien, VII, 378 note 2.
—— (Joachim), clerc de la chapelle de Vincennes, I, 236.
—— (Le sieur), fermier des aides et gabelles, IV, 422; VII, 268, 271. — Lettre de Colbert, II, 284.
—— (Daniel), maître de la Chambre aux deniers, V, 598*. — Lettre de Colbert, II, 208.
Mores. *Voy.* Maures.
Moret (Ville de), II, CCXXIV.
Moreuil. — (Pont de), IV, 472. — (Rivière de). *Voy.* Avre (L').
Morey (Ville de), VII, 289.
Morice (M.), procureur général à la Chambre des comptes de Bretagne, VII, 266.
Morin (M.), capitaine de frégate, III, 48.
—— (Le sieur), entrepreneur, V, 370.
Morine (Laine), II, 854.
Morlaix (Ville de), II, 804; III, 126 note 1, *93*; IV, 68.
Mormal (Forêt de), IV, 183; V, 231, 232.
Mornac (Village de), III, 415.
Moro (Antonio), peintre, V, 278*, 279; VII, 383.
Morosini (Jean), ambassadeur de Venise en France. — Extraits de ses relations, VII, CLXXVII à CLXXIX.
Mort (Peine de), II, CCV, 69, 450, 657; III, 1, 56 note 2, 242 note 1, 389 note 3, *134*; III², 119, 144, 145, 192, 382.

660, 665; IV, 219 note 3; VI, 60, 75, 95, 402, 406.
Mortagne. — (Élection de), II, 208. — (Ville de), I, 524; VI, 461.
Mortain (Ville de), II, 167.
Mortalité, II, 5, 6, 392; III, 23; IV, 142.
Mortara (Ville de), VI, 485.
Mortemart. — (Duché de), VII, 116, 117, 369. — (Maison de Rochechouart-), VII, 116, 117.
—— (Gabriel de Rochechouart, marquis puis duc de), I, 224*; III, 110*. — Lettre du Roi, VII, 354.
—— (Louis de Rochechouart, chevalier puis duc de).—Lettres de Colbert, VI, 351; VII, 96 note 5 à 98, 103, 105, 106, 108, 110, 111 note 1, 113, 117, 120, 127, 135, 367 note 1.—Son mariage, VI, 355; VII, CLXXXVI, 85, 102, 103, 105, 107, 120, 121, 369, 370, 391. — Ses voyages et campagnes, III, *235;* V, 411; VI, 351, 352; VII, 96, 97, 102, 103, 105 à 108, 110, 112 à 114, 119, 120, 127, 136, 364, 369. — cité, III, 574*; VI, 325; VII, CLXVII. CLXXXVII, 96, 116, 125, 364, 366, 369, 381.
—— (Le marquis de), VI, 342.
—— (Marie-Anne Colbert, duchesse de), VII, 85, 88, 96 note 5, 102, 121, 136, 369, 391.
Mortier (Le sieur), payeur des rentes, II, 778.
Mortier (Présidents à). *Voy.* Parlements.
Mortiers pour les bombardements, III, *214* note 1, *229, 234, 243;* III², 728.
Mortillon (Pierre), charpentier, V, 464.
Morts-nés (Enfants), VII, 340 note 2.
Mortuaires (Actes), VII, 415.
Morue. — Fourniture pour la nourriture des soldats et des matelots, III, 488, *124, 125;* III², 661, 676, 677. — Pêche et commerce, II, 390, 564; III, 170, 217, 220, 347; III², 722; VI, 207; VII, 365.
Morvan (Province de), I, 454.
Moscino (Le sieur), sculpteur, III², 259.
Moscouades. *Voy.* Mascouades.
Moscovie (Grand-duché de). — Commerce, II, CCLIX, 605, 609, 614, 801; III², 311, 312, 323. — Grand-duc, V, 641. *Voy.* Alexis-Michaelowitz. — Relations avec l'Europe, II, 606, 617, 620; V, 640, 645. — cité, III², 281. — *Voy.* Russie.
Moselle (La), rivière. — Vins, II, 707; VII, 95. — citée, VI, 255.
Mosnier-Gassion (Le sieur), voyageur, III, 280, 319, 462; V, 353. — Lettre à Colbert, V, 553.
Mosquée (Imans de), VII, 453.
Mosset (Mines de), IV, 587, 593.
Mot d'ordre, III², 468.
Mothe (Le sieur La), imprimeur, VI, 185 note 2.
—— (Le chevalier de La), I, 508.
—— (M. Coquart de La). *Voy.* Coquart.
Mothe-Gurgy (M. de La), VII, 6, 8.
Mothe-Le-Vayer (François, abbé de La), V, 467, 591*.
Mothe-Villebert (François de La). *Voy.* Aspremont (Le vicomte d').
Motheux (Michel Grimaudet de), capitaine des chasses et gouverneur du château de Seignelay. — Lettres de Colbert, VII, 56*, 60 à 62, 67. — Lettre à Colbert, VII, 357. — cité, VII, 360.
Motte (Le sieur La), agent de Colbert, III², 163.
—— (Le capitaine de La), III², 221, 702.
—— (Le président de La), VI, 368.
Motte-Houdancourt (Jérôme de La). *Voy.* Saint-Flour (Évêque de).
—— (Philippe de La), maréchal de France, I, 46*, 51.
—— (Louise de Prie, maréchale de La), VI, 305*.
Motte-Louvard (Le capitaine Isaac de La), III², 582*.
Motte-Viala (Le capitaine de La), III, 391*.
Motteprevoy (Fief de la), VII, 7, 8.
Motteville (M. de), I, 151 à 153, 158, 173 à 176, 180, 191.
Moucades. *Voy.* Moquettes.
Mouches à miel, II, CCLX.
Mouchy (Château de). *Voy.* Monchy.
Mouillages de vaisseaux, III, *202;* III², 376.

Moulages faits à Rome pour Colbert, V, 281, 282, 289, 290, 314, 350, 359, 390 note 1.
Moule, mesure pour le bois de chauffage, V, 450.
Moulei-Archi, roi de Maroc, III², 533*.
Moules des canons, III, 213, 222: III², 35.
Mouleurs de bois, II, CCXLII.
Moulier (M. Le). *Voy.* Mouslier.
Moulin (Charles du), avocat au parlement de Paris, VI, 105*, 106, 383, 441.
Moulin (Tour du), à Auxonne, V, 40.
Moulin-Chapelle (Terre de), dép. Eure, I, 404 *err.*
—— (M. de), gentilhomme rebelle, I, 364 note 1, 378, 381, 506, 507, 510, 511.
Moulineaux (Village des), V, 568, 570.
Moulinet (M. du). *Voy.* Molinet (M. du).
Moulins. — à cuir, VII, 441. — à dégorger les draps, II, 839; VII, 2. — à laines, II, 854. — à organcin, II, 480 note 1. — à papier, II, 332, 336, 337, 340 note 5, 582, 583. — à parchemin, II, 336. — à porcelaine, V, 548. — à poudre, III, 50, 56 note 1, 293, 54, 252; VI, 319. — à vert de gris, II, 715.
—— à eau, IV, 309, 545, 558, 559, 571. — à vent, V, 26, 97, 171, 172, 198, 325, 326, 329, 330, 338, 340, 355, 369, 370, 372; VII, CXLII, CXLVI, 8, 12, 14, 17, 136, 271, 321, 322.
—— à farine. — banaux, IV, 601. — concédés à des particuliers, VI, 350. — du domaine, II, 205. — étrangers, IV, 317. — des gentilshommes, IV, 488.
—— à scie, III, 206; III², 618; VII, 289.
Moulins (Généralité de). — Administration de la justice, II, 115, 206. — Administration municipale, IV, 606. — Étapes, IV, 48 note 2, 124 note 1. — Manufactures, II, 578. — Papier terrier, II, 146. — Recherche des usurpateurs de noblesse, II, 304. — Recouvrement des impositions et des affaires extraordinaires, II, 115, 121, 206, 220, 297, 305, 784. — Travaux publics, IV, 444 note 3, 474, 515, 517, 523 note 1, 527. — Trésoriers de France, V, 525 note 1. — Turcies et levées, IV, 506, 510. — Vente des tabacs, VII, 407, 408. — *Voy.* Bourbonnais.
Moulins (Intendance de), II, 115. *Voy.* Barre (La), Berchère (La), Bouville, Pomereu, Ris, Tubeuf.
—— (Ordonnance de), I, 254; VI, 365; VII, 410.
—— (Ville de). — Carmes, V, 429 note 1. — Chambre des comptes, V, 525 note 1. — Château, V, 459 note 1. — Pont, IV, 474, 475, 494, 507, 517, 523 note 1, 527. — Prisons, III, 100. — Recette générale, II, 775, 777, 779, 780. — Trésoriers de France, IV, 475. — citée, III, 453 note 1; IV, 214, 518; VI, 364.
Moulins-lez-Metz (Village de), IV, 497.
Mouluau (M.), conseiller à la Cour des aides de Montpellier, II, 104 *err.*
Mourgues (Le P.), jésuite, IV, 398*, 399, 407.
—— (Ville de). — Fabrication de monnaies, II, 849 note 2. — *Voy.* Monaco.
—— (Louis Grimaldi, prince de). *Voy.* Monaco (Le prince de).
Mourié (Le sieur), menuisier, VII, CLXIII.
Mourillon (Le), à Toulon, III, 119 note 1; V, 97.
Mourlière (M. La), receveur général des finances, II, 777.
Mouslier (M.), envoyé en Suisse. — Lettres de Colbert, II, 537*, 558, 559 note 1, 581, 582 note 1, 596 note 1.
Mousquetaires. — de Louis XIII, II, CCXXI. — de Louis XIV, II, CXC, CXCIV à CXCVI, CCXXIII, CCXXIV, 54, 238, 239; III, 4, 51, 102, 121, 142, 143, 198; V, 258, 519, 556; VI, 42, 258, 259, 461, 474; VII, 36, 193, 361 note 4.
Mousquetons, III, 149, 288, 290, 531, 4; III², 43, 694, 728.
Mousquets, II, 797; III, 45, 66, 76, 79, 89, 149, 288, 290, 298, 319, 332, 397 note 1, 404, 4, 116, 141, 216; III², 3, 8, 37, 42, 43, 55, 61, 379, 631, 694; VII, 240, 243, 303.

Mousseau (M.), conseiller à la Cour des aides de Montpellier, II, 150.
Mousses, III, *33;* III², 664, 729.
Mousset (M. Chertemps du). *Voy.* Chertemps.
Moussons (Vents), III², 469, 545, 738.
Moussy (M. de), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1, 47; VII, 217.
Mouthoumet (Mines de), dép. Aude, IV, 587.
Moutons. — Acclimatation et élevage, II, CCLVIII, 839; III², 397, 403, 481 note 1, 599; IV, 239 note 2, 263 note 1, 280 note 1. — Commerce, I, 220; IV, XLIX note 1. — Importation, IV, 232, 234 note 1; VII, 240. — Pâturage dans les forêts, IV, 280. — Saisies, II, 838. — Supériorité de la race anglaise, IV, 234.
—— pour enfoncer les pilotis, V, 24, 25.
Mouvance féodale (Droit de), IV, 571.
Mouvances féodales, VII, 64, 339, 352, 393.
Mouy (Le marquis de), I, 61*.
Mouzon (Ville de), I, 5, 113; IV, 12; V, 69, 89, 118 note 1.
Moyenneville (M. de), ingénieur des fortifications, III², 214; V, 92, 103, 131, 146, 150, 151, 155, 176, 180, 188, 203, 209, 219, 226. — Lettres de Colbert, III, 570; V, 127* à 129, 145, 148, 149, 152 à 154, 157, 159, 160 note 1, 162, 163, 174, 175 note 1, 179, 183, 187, 194, 198, 210, 223, 225. — Lettre de Seignelay, V, 209.
Moyenvic (Ville de), V, 75, 76, 89, 402 note 2; VI, 208.
Mozambique (Canal de), II, CCLXIV.
Muet (Pierre Le), architecte du Roi, V, 456.
Muets (Procès faits comme à des), I, 370, 513.
Muette (Château de la). *Voy.* Meute.
Muguet (Le sieur), créancier de Colbert. VII, 376.
Muid, mesure, II, 30, 174; IV, 277, 421, 540; VII, 264, 267, 284. *Voy.* Paris (Mesures de).
Mulets, II, 700; IV, 279; VII, 350.
Muley, roi de Maroc. *Voy.* Moulei.
Mulot (Le sieur), menuisier, V, 461.
Munich (Ville de), VII, 108.
Munition (Pain de). *Voy.* Pain.
Munitionnaires. — des galères, III, 188, 330, 542, *30, 157, 208, 224;* III², 677, 678. — de la marine, III, 113, 158 note 2, 228, 246, 255, 263, 288, 289, 339, 344, 353, 358, 367, 411, 447, 471, 530, 567, 568, 573 à 575, *1, 27, 75, 90, 124, 125, 136, 137, 150;* III², 58, 94, 97, 131, 153 à 157, 161 à 163, 185, 355, 382, 610, 655, 662, 678, 729. — des troupes, I, 77; III, 99; VII, 197.
—— généraux, III, 183, 198, 205, *124, 185, 244;* III², 661, 662 note 1, 665, 666, 728, 729.
Munitions. — pour les armées, III, *26, 210;* III², 150. — pour les colonies, III², 392, 446, 462, 468, 534, 542, 563, 580 à 582, 588, 615, 632. — pour les compagnies de commerce, II, 800. — pour les galères, III, *84;* VII, 305. — pour la marine, II, 639 note 1; III, 39, 61, 70, 76, 79, 81 note 1, 83, 98, 99, 108, 118, 121, 162 note 2, 181, 208, 215, 224, 226, 227 note 2, 231, 232, 264, 266, 270, 271, 275, 278, 280, 286, 287, 289 à 292, 298, 310, 352, 380, 381, 419, 435, 441, 447, 454, 470, 494, 505, 523, 525, 541, 544, 552, 575, *12, 25, 30, 75, 86, 88, 116, 182, 207, 249, 251;* III², XLIII à XLV, 3, 4 *err.*, 6 note 1, 7, 14, 27 note 1, 37, 42, 54, 91, 94, 155, 198, 201, 382, 694 à 696, 713; V, 390 note 1. — pour les milices, II, 345 note 2. — pour les places fortes, V, 143. — pour les sauvages, III², 487, 647, 670.
Münster (Négociations et traité de), I, 242, 329, 439; II, CCXII, CCXIII, 11, 25; IV, 78; V, 271; VI, 201, 204, 238, 239, 349, 449, 479, 483 à 485.
—— (Ville de). — Évêque (Christophe-Bernard Van Galen), II, 494; III, 445; III², 575; VI, 299, 302, 303, 400, 461; VII, 348. — Habitants, V, 607. — citée, I, 365.

Murailles des villes, III, 339; IV, 95, 102; V, 153.
Murano (Manufactures de), II, 484, 529; III², 264; VII, 438.
Murat (Vicomté de), IV, 248 note 1.
Murcie (Royaume de). — Peste, III, *194*. — Soies, II, 799.
Mûriers, IV, 233, 234; V, 459, 463.
Murines (Madame de), VII, 73 note 4.
Muscade (Noix), II, CCLXIV; III², 527.
Muscats (Raisins), V, 303 note 1.
Muses (Les), II, 66; V, 632.
—— (Temple des), à Rome, V, 540.
Muses (*Les*), tableau, III², 238.
Musiciens. — du Roi, V, 536. — à la Comédie, V, 545, 546.
Musique. — interdite à l'Académie royale des spectacles, V, 551. — jouée à l'Académie, V, 494. — jouée à la chapelle et dans la chambre du Roi, V, 252, 322, 546, 552. — jouée durant les festins royaux, V, 251. — jugée par Colbert, V, 536.
Musique (Académie de), V, 323, 535, 536.
Mustapha-Raca (Soliman-Aga, dit), envoyé turc en France, II, 849 note 1, III, 206.
Musulmans, III, *32* note 2; IV, 124 note 2; VI, 439, 454, 456 note 1.
Mutation (Droit de), pour les fiefs, IV, 571.
Mutations de rentes, II, 176.
Mutilations volontaires, III, 155, *134*, *183*; VI, 48, 406.
Mutine (*La*), vaisseau, III², 686, 701.
Muyden (Ville de), VI, 461.
Muziano (Girolamo), peintre, III², 240*.

N

Nacquart (Le sieur), homme d'affaires de Mazarin, II, 227, 418 note 1, 444; III, 63; IV, 1; V, 4; VI, 207; VII, 348, 349. — Lettres de Colbert, I, 463*, 464; IV, 277. — Lettre à Colbert, II, 442 note 2.
Naerden (Ville de), VI, 461.
Nagle (M. de), noble irlandais révolté, VI, 456, 457.
Nail (M.), curé, VI, 55.
Najac (Fonderies de), IV, 581.
Namur. — (Comté de), VI, 241, 243, 244, 254. — (Ville de), III², 627; VI, 257.
Nancré (Claude-Antoine de Dreux, comte de). — Lettre de Colbert, II, 230*.
Nancy (Ville de). — Cession au Roi, III², 637. — Chambre des comptes, IV, 11. — Cheval de bronze, V, 310 note 3, 525, 528. — Conseil, IV, 11. — Fortifications, III², 637; V, 2, 207. — Garnison, I, 417. — Mort de Charles le Téméraire, VI, 243. — Siège, III², 300. — Vue dessinée par Van der Meulen, V, 402 note 2. — citée, II, CCXXXIII, CCXXXIV, CCXXXVI, CCXXXVII, CCXXXIX; III, *211* note 2; III², 574, 627; IV, 89, 371; V, 90, 354; VI, 203, 314, 362; VII, 325.
Nantais (Comté). *Voy.* Nantes (Comté de).
Nantes (Comté de), IV, 133.
—— (Édit de), VI, 97.
—— (Rivière de), III, 560.
—— (Ville de). — Arrestation de Fouquet, II, 39; VI, 481. — Chambre des comptes, II, 779; V, 432; VI, 109. *Voy.* Bretagne. — Château, II, CXCV. — Commerce, I, 491; II, 310, 409, 411, 600. — Commissaire de marine. *Voy.* Sacchi. — Construction de vaisseaux, III, 235. — Droit de fret, II, 419. — Échevins, II, 600 note 3; VI, 279. — Évêché, III², 62; IV, 89. — Évêque (Gabriel de Beauvau de Rivarennes), I, 394*, 395. — Fonderie, III, 85. — Ses habitants jugés par Colbert, II, 559. — Hôtel des monnaies, VII, 423, 432 note 1. — Levée des matelots, III, 421. — Lieu d'exil, IV, 4. — Maire. Lettre de Colbert, II, 600 note 2. — Manufacture d'armes, III, 220. — Port, I, 182. — Prévôté, I, 50. — Prisons, II, CCXLIX. — Raffinage de sucres, II, 559. — Route d'Anjou, II, CXCV. — Sucrerie, VII, 280. — Tenue des États de Bretagne, II, 38; IV, 47. — Vaisseaux

pêcheurs, II, 666. — Vins, III², 661. — Voyage du Roi, II, CLXXXIX, CXCV, CC, 38, 39; VI, 489. — citée, I, 245; II, CXCI, 241, 412, 462, 485 note 2, 575 note 1; III, 79, 271, 310, 355, 499, 552, 565, 75 note 2, *90;* III², 61, 78, 525; IV, 14, 16, 546; V, 408 note 1; VII, 161.

Nantes (Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de), VI, 352*.

Nanteuil (Robert), peintre, VII, 384.

—— (François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, comte de), VI, 278*.

Nanteuil-le-Haudouin (Prieuré de), I, 394, 395, 414.

Nantissement de rentes, II, 248.

Nantouillet (Le marquis de), I, 10*.

Nantua (Ville de), VI, 467 note 2.

Naples (Royaume de). — Chevaux, III², 251. — Domination de la maison d'Autriche, II, 18. — Galères, III, 349, *185, 194, 195;* III², 251. — Pavillon, III, 94. — Reine. *Voy.* Jeanne II. — Rois, III², 252; V, 385 note 3. *Voy.* Alphonse I, Charles Ier, Charles II, Ferdinand Ier, Ferdinand II. — Vice-rois, III, 203; III², 250, 251. — cité, I, 231, 261; II, 540, 651; III, *27;* III², 247, 248, 281; V, 292 note 1; VI, 222, 351, 352; VII, 231.

—— (Ville de). — Armements de vaisseaux, III², 86. — Arsenal, III², 251. — Consul de France, III, 172, 523; III², 127. — Darse, III², 251. — Dôme, III², 252. — Expédition du duc de Guise, V, 604. *Voy.* Guise (Henri II, duc de). — Merrain, III, 256. — Séjour et descriptions de Seignelay, III², 250 à 256. — Viguerie, III², 252. — citée, I, 231; III, 146, 363, 481 note 1, *58, 188, 189;* III², 32, 180, 246; VII, 98, 102, 103, 358.

Napolitains employés dans la marine française, III², 380.

Napollon (M.), ambassadeur de France à Alger, VI, 452.

Narbonne. — (Canal de), IV, 307, 308. — (Mesure de), VII, 295. — (Province ecclésiastique de), IV, 127.

—— (Ville de). — Archives, V, 563. — Capitouls. Lettre du Roi, V, 309. — Droit de cosse, I, 524. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Magasins, VII, 450. — Manuscrits, V, 417. — Péages, V, 309. — Port, IV, 278, 280 note 1. — citée, II, 466 note 4; III, 45; IV, 271 note 2, 273, 281, 307, 309, 575 note 1, 586, 587.

Narbonnière (M. de La). — Lettre de Colbert, IV, 22.

Narborough (John), contre-amiral anglais, VII, 307 note 1.

Narcisse, statue, III², 259.

Narp (Philibert de), commissaire de marine, III², 62, 90, 120, 125; VII, 311. — Lettres de Colbert, III, 217*, 420.

Narsès (L'eunuque), général romain, III², 249.

Nassau (Jean-Louis, comte de), I, 340*.

—— (Guillaume-Henri de). *Voy.* Orange (Le prince d').

—— (Louise-Henriette de), électrice de Brandebourg, III, 53*.

Nation française (Corps de la) dans les pays étrangers, II, 517, 587, 844, 845, 847.

Nativité (Fête de la), à Paris, VI, 433 note 3.

Nativité (La), tableau, III², 254, 261.

Natrons. *Voy.* Soudes.

Naturalisations, I, 223; II, 552, 787, 797, 851, 853; V, 519 note 1; VI, 189.

Naturalité. — (Droit de), II, 801. — (Lettres de), II, 851, 853; III, *35;* III², 540; IV, 596; VI, 383; VII, 307, 439.

Nau (M.), trésorier de France à Tours, II, 242; VI, 25.

Naudé (Gabriel), bibliothécaire de Mazarin, I, 110*, 111, 136, 217.

Naufrages, II, 462, 644 note 2 à 646; III, 209, 210, 326, *87, 115, 153* note 2, *170* à *174, 177.*

Naufragés turcs mis aux galères, III, 128, 130.

Naurouse. — (Bassin de), IV, 344 note 1. — (Carrières de), IV, 339. — (Ville de), IV, 331, 339, 351, 354, 357, 363, 364.

Naurouse (Lieu dit les Pierres de), III², 25; IV, 315, 322, 326, 333, 362, 363 note 2, 365, 367, 571.
Nava (Le docteur), VI, 217.
Navailles (Philippe de Montaut-Bénac, marquis puis duc de), I, 11*, 189, 340; III, 52, 156, 157, 414 note 1, *56, 57;* III², 76, 727; IV, 97; V, 76, 88 à 90; VII, 48, 363. — Lettres de Colbert, III, 134; V, 88; VII, 47.
—— (Suzanne de Baudéan, duchesse de), I, 209*, 210; VI, 230 note 1.
—— (Régiment de), I, 23.
Navarre (Collège de). *Voy.* Paris.
—— (Province de). — Chambre des comptes, V, 563 note 3. — Département ministériel, III, 105. — Don gratuit, II, 772, 776. — Recouvrement des impositions, VII, 275. — Réformation des forêts, IV, 250, 251, 253 note 1, 256, 288, 289. — Travaux publics, IV, 561. — *Voy.* Béarn.
—— (Régiment de), I, 54, 135, 226, 231, 278; III, 88.
—— (Royaume de). — Rois, IV, 289; V, 385 note 3; VI, 227. *Voy.* Alphonse VII, Sanche. — cité, II, 799; VI, 214, 217, 321.
—— (Pays de la basse), IV, 195 note 1.
—— et Béarn (Recette générale de), II, 772, 776.
Navigation des canaux et rivières, II, CCLXXII, 163, 237, 562, 732, 788; III, 89, 238 note 2, 324, 337; III², 522; IV, 11, 40, 41, 57, 240, 275, 322, 336, 337 note 2, 339, 360, 412, 414, 416 note 3, 417, 421, 422, 437 à 441, 453 à 455, 458, 459, 461, 488 note 2, 493, 494, 501, 526, 532, 534, 541, 545, 550, 552, 579; VII, 90 note 3, 211, 244, 245, 303.
—— maritime. — Grand maître, III, 92, 139, 140, 208; III², 705, 706. — Journaux, III², 409, 676. — Méthodes, III², 732.
Navy-Office (Organisation et officiers du), en Angleterre, III³, 318 à 333, 345.
Naye (Camp de), VI, 113, 328.
Nazar (Melchior), marchand arménien, III, 181.
Naze (Le sieur), employé à la bibliothèque du Roi, V, 494.
Nébouzan (États de), IV, 148.
Necker (Vin du), I, 336.
Necrasselt (Camp de), II, CCXLIX; III, *12;* V, 170; VI, 332 note 2.
Nefs d'église réparées, IV, 138.
Négociants. *Voy.* Commerçants, Marchands.
Nègres, II, CCLIX, 466, 563, 565, 577, 637 note 3, 659; III, 252, *84, 154, 155;* III², 201, 369, 409, 412, 458 note 1, 477, 485, 488, 502, 503, 551, 568, 585, 669 à 671.
Negro (Cap), II, 436.
—— (Famille), à Gênes, III², 284.
Negroni (Famille), à Gênes, III², 284.
Neiges, II, 686; V, 247, 253, 260.
Némi (Ville de), III², 246.
Nemours (Élection de), II, 200.
—— (Maison de), IV, 217.
—— (Charles-Amédée de Savoie, duc de), I, 46*, 52.
—— (Henri de Savoie, duc de), VII, 395.
—— (Marie-Élisabeth de Savoie, demoiselle de), reine de Portugal, II, 437*, 458; III, 46.
—— (Élisabeth de Vendôme, duchesse de), I, 268*.
—— (Marie d'Orléans, duchesse de), II, 203; VII, 395. *Voy.* Longueville (Mademoiselle de).
Neptune (Fontaine de), à Versailles, V, 526.
—— (*Le*), vaisseau, III, *142, 147, 159;* III², 157, 164, 374, 682, 686, 701.
Nérac (Ville de), IV, 549 note 3.
Néroli (Gants de), VII, 65 note 1.
Nervèze (Mademoiselle de), poète, I, 205*.
Nesmond (André, marquis de), capitaine de vaisseau, III², XLIX, LV, LVI, 377.
—— (François-Théodore de), président au parlement de Paris, I, 298*; II, 47, 760 note 1; VII, 174, 214, 216.
—— de Saint-Dysan (Henri de). *Voy.* Saint-Dysan.
Nettancourt (Village de), VII, 157.

Nettoiement. — de canaux, IV, 336. — de Paris, VI, 392. — *Voy.* Curage.
Nettoyage des chanvres, III, 182 *err.*
Neubourg (Wolfgang-Guillaume, duc de), II, CCXIII; VI, 239, 485.
Neuchèse (Jacques, abbé de), I, 374*.
—— (Le commandeur de), vice-amiral, III, 6, 8, 9, 15, 19; III², 652. — Lettre de Colbert, III, 5. — Lettre du Roi, III, 4*.
Neuf livres dix-huit sols de Picardie (Droit de), VII, 265.
Neuf livres huit sols (Ferme des), II, 60; VII, 282.
Neufchâteau (Camp de), VI, 329.
Neufchâtel-en-Bray. — (Élection de), II, 389. — (Ville de), I, 5.
Neufville-l'Archevêque (Ville de), II, 660; VII, 429.
—— de Villeroy (Famille de). *Voy.* Villeroy.
Neuss (Ville de). *Voy.* Nuys.
Neutres. — (Pavillons), II, 674. — (Pays), I, 218, 528; II, 812; III, 497.
Neuvelle (M. de La), précepteur d'Alphonse Mancini, I, 280*, 347, 352, 355, 383; V, 46. — Lettre de Colbert, I, 353.
Neuville (M. de), V, 311 note 2.
—— (Madame de), huguenote, VI, 97.
Neuville de Villeroy (Famille de). *Voy.* Villeroy.
Neuvy (Pont de), IV, 506.
—— (M. de), gentilhomme rebelle, I, 364 note 1, 367, 370, 374, 385, 386, 512, 517.
Nevers (Duché de), I, 321, 414, 432, 444. *Voy.* Nivernais.
—— (Hôtel de), à Paris, VII, 396.
—— (Ville de). — Concussions des élus, II, 234. — Épreuve de canons, III, 453 note 1. — Évêque (Eustache de Chéry), I, 388*, 455. Lettre de Colbert, II, 234 note 5. — Faïences, VII, 444. — Friponnerie des receveurs des tailles, II, 115. — Haras, I, 399. — Pont, IV, 419, 444, 494, 508, 527, 531, 558 note 2. — Voyages de Colbert, I, 385, 388, 390, 394, 396, 453, 454, 457, 513. — citée, I, 445; III², 179, 190; IV, 460.
Nevers (Philippe-Jules Mancini, duc de), I, 208*, 209, 341*, 344, 347, 351 à 353, 355, 383, 384, 452; III, *157;* VI, 306; VII, CLXX, 23, 24, 26 à 30, 35 à 38, 342, 392.
—— (Diane-Gabrielle de Damas de Thiange, duchesse de), III, *161**; VI, 54, 306.
Newstadt (Ville et port de), sur la mer du Nord, III, 33.
Niammony (Couvent de), dans l'île de Chio, VII, 452.
Nice. — (Comté de), III², 282, 287. — (Ville de), III, 170, *147* note 1; III², 127, 222, 223, 721, 726.
Nicée. — (Concile de), VI, 436 note 1. — (Ville de), VII, 453.
Nicolas III, pape, I, 266.
Nicolay (Nicolas), premier président de la Chambre des comptes de Paris. — Lettre de Colbert, V, 426*.
Nicomédie (Golfe de), VII, 453.
Nielle gâtant les blés, II, 379.
Nieulay (Fort de), à Calais, V, 10, 126, 198, 202, 209, 210, 223 note 1, 224; VII, 323, 324.
Nieuport (Ville de), III², 300.
Nieves (Île de), III², 406, 499.
Nigot (Le sieur), fournisseur de la marine, III, *181;* IV, 71; V, 368 note 1; VII, 39.
Nikel (Goswin), général des Jésuites. — Lettre de Colbert, VII, 22*.
Nil (Le), fleuve, II, 848; V, 606, 613, 616; VII, 454.
Nil (Le), statue, III², 233, 245.
Nimègue. — (Traité de), II, 394, 699, 702, 770, 795 note 2; III, *104, 107, 110, 114, 115, 121, 132, 157, 167;* III², 637, 704; IV, 131 note 1, 382; V, 402; VI, 58; VII, CLXXX. — (Ville de), III², 549; VI, 461.
Nîmes (Ville de). — Académie, V, 560, 565. — Archives, V, 407, 423 note 1. — Évêque (Jean-Jacques Séguier de La Verrière), V, 566; VII, 393. — Manufactures, II, 746; VI, 153. — Marchands, IV, 54. — Présidial, VI, 172. — Protes-

tants, VI, 153. — Sénéchaussée, II, 187. — citée, III², 26; IV, 397.
Ninove (Camp de), près Bruxelles, III, *11*, *12*.
Niobé, statue, III², 241.
Niort (Ville de), I, 307, 308; II, 120, 591; III², 96; IV, 465, V, 76.
Niquet (Antoine), ingénieur des fortifications, II, 532; III, *248*; V, 184, 205, 207 note 1, 212, 213, 220, 221, 228, 229, 231, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487. — Lettres de Colbert, V, 140*, 155, 161, 167, 181, 190, 214, 220 note 1, 230.
Nitrie (Déserts de la), VII, 453.
Nive (La), rivière, IV, 469.
Nivelle (Pierre). *Voy.* Luçon (Évêque de).
Nivelles (Ville de), en Brabant, VI, 257.
Niveion (Bonaventure), jardinier, V, 461.
—— (René), jardinier, V, 463.
Nivernais (Compagnie de commerce du), III², 65.
—— (Duché de). — Acquisition par le cardinal Mazarin, I, 221, 321, 349, 363, 369 à 371, 380, 387 à 389, 398, 399, 406, 407, 412, 413, 445, 449, 453 à 457, 536, 538. — Biens de la famille d'Albret, I, 389. — Fers, III, 397 note 1, 533, *86*; III², 55, 106. — Fers-blancs, III, 79; III², 55. — Fonderies et canons, III, 77, 85, 182, 190, 213, 222, 245, 272, 379, 396, 397 note 1, 453, 533, 534 note 1; III², 55, 61, 95; VII, 243. — Forges, I, 456, 457; III, 266; III², 741. — Fournitures pour la marine, III, 44, 385; III², 144. — Manufactures d'armes et d'ancres, III, 61 note 1, 77 à 79, 212, 222, 343, 396, 500, 75 note 2; III², 42, 43, 55, 61, 179, 187, 362, 371, 379; VII, 242, 243, 246, 247, 289. — Recouvrement des impositions, II, 232 note 3. — Rivières, IV, 494. — Travaux publics, IV, 545. — Vassaux du duc, I, 456. — cité, VII, 38.
—— (Ducs de), I, 394.
Nivet (Jacques), poissonnier, V, 464.
Noailles (Abbaye de). *Voy.* Nouaillé.
—— (Anne-Jules, duc de), II, CCXXVI*, 741*.
Noailles (Jacques, chevalier puis bailli de), III, *151**, *189*, *190*, *194*, *195*, *202*, *222*, *230*; III², LIII; VII, 110, 113, 114. — Lettre de Colbert, III, *201*.
Nobles. — de privilège, II, 322. — faits par arrêts des Cours des aides, IV, 33, 34. — faits par lettres du Roi, IV, 33. — servant dans la marine, III, 185. — *Voy.* Gentilshommes.
—— (Biens), II, 322, 766; IV, 54, 151; VI, 191. *Voy.* Garde-noble.
Noblesse. — Dépenses excessives des nobles, VII, CLXXX. — Députations au Roi, IV, 605. — Jugements de Louis XIV et du cardinal Mazarin, I, 535. — Preuves, IV, 30. — Privilèges, V, 445; VI, 17, 22, 383. — Recherche et punition des faux-nobles, II, 77, 78, 113, 148, 302, 304, 307, 314, 316, 754, 760; IV, 33, 146; VI, 369. — Réformation, VI, 7 note 1, 376 à 378, 398. — Sédition de 1658, I, 47, 303, 306, 308, 311, 356 à 358, 364, 366 à 368, 373 à 376, 379, 381, 385, 386, 400, 401, 407, 410, 414, 419, 506 à 513. — Renseignements statistiques, IV, 31. — Rôle dans la constitution de France, IV, 399. — Tendances séditieuses, II, 368; VII, 373. — Vérification des titres, V, 445; VI, 22. — *Voy.* Anoblis, Anoblissements, Dérogeance, Gentilshommes, Lettres de noblesse, Seigneurs.
Noces de Cana (*Les*), tableaux, III², 261, 263, 264.
Nocret (Jean), peintre du Roi, V, 446 note 1, 526*; VII, 384.
Noé (Roger, marquis de), II, 337*.
—— de Guitaud (Marc de), commissaire des États de Languedoc pour le canal, IV, 306*.
Noël (Louis), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
—— (Fête de la), VI, 433 note 1.
Nogaret de La Valette (Famille de). *Voy.* Candale, Épernon.
Nogent (Armand de Bautru, comte de), I, 428*.
Nogent-le-Rotrou. — (Prieuré de), I, 374.

Voy. Colbert (Louis). — (Ville de), V, 558.
Nogent-sur-Seine (Ville de), IV, 421, 422.
Noguez (Le sieur), constructeur de vaisseaux, II, 595.
—— (M.), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 2, 47; VII, 217.
Nointel (Charles Ollier, marquis de), ambassadeur de France à Constantinople, II, 589, 628, 630, 845, 847; III, 248; V, 318, 375; VI, 277, 278. — Lettres de Colbert, II, 575*, 841 à 844, 846, 848, 849; V, 304. — Lettres du Roi, II, 849, 850 note 1.
—— (Louis Béchameil, marquis de), intendant, IV, 548. — Lettres de Colbert, II, 150*, 212, 215, 219, 392, 730, 731, 742; IV, XXXVII, 277 note 2, 286, 475 note 3, 509, 516, 523 note 1, 526, 532, 536, 546; V, 432, 433 note 1; VI, 152 note 2; VII, 266.
Noir (Teintures en), II, 840.
Noiraye (M. Voysin de La). *Voy.* Voysin.
Noire (La), à Bordeaux, V, 159 note 1.
—— (Mer), II, 847.
Noirmond (M.), académicien à Nîmes, V, 566.
Noirmoutier (Île de), III, 77 note 1.
—— (Louis de La Trémoïlle, duc de), I, 33*, 47, 53.
Noirs lustrés de Lyon (Taffetas dits), II, 840.
Noisy. — (Château de), V, 570. — (Village de), V, 568.
Noix muscade. *Voy.* Muscade.
Noli (Ville de), III², 287.
Nolis de bâtiments, III, 98, 108, 112, 116, 121, 174, *153* note 2; III², 159, 165, 358, 364; V, 289, 405.
Nolisement (Contrats de), III, *153* note 2.
Nomény. — (Marquisat de), VI, 476. — (Ville de), II, 12; VI, 210, 474, 477.
Nomination (Droit de), dans l'Université de Paris, V, 554.
Non vacando (Bref de), VI, 86.
Non-valeurs dans les impositions, I, 316, 360 à 362; II, 13, 14, 73, 229 note 1, 236, 243, 255, 352, 381, 750, 753; VII, 177.
Nonancourt (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Nonces du pape, I, 34, 39, 51; II, CCXII, 470 note 1, 479, 495, 496; V, 507 note 7; VI, 100, 101, 465, 483, 489. *Voy.* Bargellini, Piccolomini.
—— députés de la noblesse en Pologne, II, CCXIV; VI, 240.
Nord (Cap du), III², 406.
—— (Compagnie du). — Caissiers, II, 802. — Correspondants étrangers, II, 509. — Décharge de droits, II, 593. — Directeurs, II, 466. Circulaire de Colbert, II, 465. — Emploi d'ouvriers étrangers, II, 508, 801. — Entrepôts, II, 626, 631. — Fondation et commerce, II, 465 à 467, 474, 477, 481, 488, 496, 508, 530, 531 note 3, 547, 558, 572, 575 note 1, 592, 593, 597, 598, 601, 605 note 3, 606, 609, 614, 617, 618, 620, 625, 627, 630, 637, 676, 800, 801; III, 133, 191, 220, 261, 265, 266, 380, 381, 420, 482; III², 12, 43 *err.*, 61, 64, 65, 144, 474, 495, 740; VII, 50, 289. — Répartition annuelle, II, 602. — Subventions du Roi, II, 802; VII, 244, 250. — Vaisseaux, VII, 251.
—— (Mers du), III, 548, *103;* III², 517.
—— (Pays du). — Bois, III, 78 note 1. — Commerce, II, CCLXIV, CCLXVI, CCLXX, CCLXXII, 123, 463, 464, 547, 558, 565, 592 note 1, 593, 606, 616, 626, 659, 800, 801; III, 44, 325; V, 597, 600; VI, 202, 231, 263 à 265; VII, 243, 250. — Consommation du sel de France, II, 593, 631. — Construction de vaisseaux, III², 43. — Établissements hollandais, VI, 264. — Fers, III², 540 note 2. — Fournitures pour la marine, II, 507, 558; III, 36, 116, 222, 223 note 3, 261, 294, 380; III², 43, 206, 713. — Goudrons, II, CCLX; III, 45, 149, 223, 231, 407 note 1, 418, 452. — Mâts, III, 308, 529, 533, *86, 99;* III², 203, 379, 714. — Pêcheries, III, 430. — Résidents

français, III, 28 note 2; VI, 207. — Savants, V, 637. — Vaisseaux envoyés par le Roi, III², 68. — *Voy.* Danemark, Norwège, Suède, etc.
Nord-Hollande. — (Amirauté de), III², 302 à 304. — (Pays de), III², 299; VI, 303, 461.
Normand (Le sieur Le), II, 334.
Normand (*Le*), vaisseau, III², 682.
Normande (*La*), vaisseau, III², 686, 688.
Normandie (Duché de), VII, 190 note 1.
—— (Ducs de), VI, 109.
—— (Escadre de), II, 697, 698; III, 137; III², 693.
—— (Gouvernement de), III, 444, 492, 521, 535 note 2; VI, 483. *Voy.* Longueville, Saint-Aignan.
—— (Province de). — Abbayes, I, 444. — Affaires militaires, I, 1 à 15, 29, 105. — Aliénation du droit de tiers-et-danger, II, CCXXXII. — Aliénations diverses, II, 30. — Chaînes de forçats, III², 203. — Charte normande, IV, 249. — Chevaux, IV, 300. — Commerce, III, 573 note 2; VII, 293. — Commis généraux des manufactures, II, 540. — Construction de vaisseaux, II, 52. — Côtes, III, 310, 322, 77, 78; V, 215, 404. — Cour des aides. *Voy.* Rouen. — Coutumes, VI, 386. — Création de nobles, I, 84. — Décimes, VII, 424 note 2. — Députés aux États de Provence exilés en Normandie, IV, 69. — Distribution de blé par le Roi, II, 53. — Distribution des biens en litige, VI, 19. — Droit d'écu pour tonneau de mer, VII, 282. — Droits d'aides, II, 116; VII, 190. — Droits d'entrée et de sortie, II, 790, 792 à 794; VII, 282. — Échelles employées pour la nomination des collecteurs, II, 134, 171. — Élevage des moutons, IV, 263 note 1. — Émigration d'ouvriers, II, 621 note 1. — Établissement du papier timbré, II, 376. — États, IV, 13. — Faux-monnayeurs, II, 152, 153. — Ferme générale des aides, II, 116. — Fil de fer, II, CCLX. — Fileuses et tisserands, II, 624. — Forêts, II, CCXXXII, 63, 273; IV, 212, 221, 222, 254, 564, 565; V, 336 note 1. — Fortifications, III², 193; V, 192 note 1. — Fournitures pour la marine, III, 531; VII, 243, 246, 247. — Habitants jugés par Colbert, II, 252, 256; IV, 266. — Impossibilité d'y faire du sel, II, 667. — Intendances, I, 357; II, 73. *Voy.* Alençon, Caen, Rouen. — Levées de matelots, III, 325, 442, 444, 89; III², 44, 45, 58, 104, 120, 124. — Lieutenant général de la province, III, 159 note 1; IV, 29. Lettre de Colbert, VI, 287. — Manufactures, II, CCLXI, 73 note 4, 583, 715 note 2; III, 149; VII, 244. — Maxime dangereuse des curés, IV, 189. — Menées des Hollandais, III, 514 note 2. — Mines, VII, 289. — Mise en état de défense, III, 518, 552, 556, 69; III², 734. — Moulins à papier, II, 582, 583. — Offices de vendeurs de poisson, II, 772, 774. — Ormes, V, 419, 420. — Papier terrier, II, 117. — Parlement. *Voy.* Rouen. — Pêcheurs de harengs, II, 713. — Préparation des baleines, II, CCLXI. — Recouvrement des contributions et des affaires extraordinaires, II, 74, 218, 232 note 3, 251 note 4, 256, 381, 382. — Réformation des forêts, IV, 212, 221, 222, 254, 564, 565. — Sédition de la noblesse, I, 47, 307 à 309, 356, 358, 364, 366, 368, 374 à 377, 379 à 381, 509 à 511, 515. — Tendance des peuples à se plaindre, IV, 120. — Terres de Colbert, VII, 379. — Terres de Madame Colbert, VII, 397. — Toiles, II, 740. — Travaux publics, IV, 463, 550, 560, 594, 595. — Usurpateurs de noblesse, II, 148. — Ventes de bois, II, 777; VII, 167. — Vicomtes, IV, 524. — citée, III², 471, 509; IV, 515, 516; VI, 412, 414.
Normandie (Pays de la basse), I, 507; III, 443; III², 120, 121, 124; IV, 98.
—— (Pays de la haute), III², 120, 121.
Normant (L'abbé Le), maître de chambre du cardinal Mazarin, I, 139*, 158, 382.
Northumberland (Amirauté de), III², 317.
Norwège (Royaume de), II, CCLXXII, 509, 531, 549 *err.*, 800; III, 33, 58 note 1.

67, 68, 294, 308, 461; III², 305, 306. 312, 345, 714; V, 223; VI, 246.
Nostradamus, écrivain, I, 239.
Nostre (André Le), contrôleur général des bâtiments et jardins du Roi, II, CCXI, CCLI*; V, 269, 270, 277*, 337, 370, 382, 387, 388, 398, 402 note 2, 403, 447, 455, 459; VII, CLIV, CLV. — Lettre de Colbert. V, 400.
—— (Françoise Le), jardinière, V, 459.
Notables, VI, 61, 366, 374.
Notaires. — Actes et expéditions, II, 178, 316, 757, 760, 761, 767; III, 225, 551, 147; IV, 139, 161; V, 9, 61, 435 note 2, 454, 455. — Destitution, II, 760. — Édits qui les concernent, II, 267. — Hérédité de leurs offices, II, 249. — Leur misère en Provence, II, 267, 279. — Leurs obligations, VI, 18, 19. — Offices exercés par matricules, IV, 161. — Protestants exclus du notariat, VI, 150. — Réduction du nombre des offices, VI, 363. — Réformation, VI, 9. — Registres, VI, 19. — Règle des frais, II, 108. — Rôles, II, 254, 281. — Syndics, II, 192. — Taxes, II, 268 note 1, 279, 281 note 1, 282 note 1, 284, 293, 294, 307, 365, 385; IV, 85. — cités, II, 100, 176.
—— au Châtelet, I, 536; V, 426. — de la république de Gênes, III², 286.
—— secrétaires du Parlement, VI, 391.
Notification des édits, II, 459.
Notifications de Champagne (Greffe des), VII, 183, 184.
Notre-Dame (Religieuses de la congrégation de), VI, 145.
Notre-Dame (Bastion), à Auxonne, V, 154.
—— (Église de). — à Bruges, III², 300. — à Paris. *Voy.* Paris.
—— (Faubourg et porte), à la Fère, V, 113, 126, 134 note 2.
Notre-Dame (*La*), vaisseau, III², 699.
Notre-Dame-de-Bon-Secours (Chapelle de), à Saint-Eustache. *Voy.* Paris.
Notre-Dame-de-Cercamp (Abbaye de), I, 525.
Notre-Dame-la-Grande (Abbaye de), I, 193.
Notre-Dame-de-Liesse (Église de), III², 481 note 1.
Notre-Dame-du-Pré (Prieuré de), I, 394.
Notre-Dame-des-Vertus (Chapelle de), à Saint-Eustache, VII, 392.
Notre-Dame-de-Grâce (*La*), vaisseau, III², 164.
Notre-Dame-de-Lorette (*La*), vaisseau, III, 688.
Notre-Dame-de-Miséricorde (*La*), vaisseau, II, 553.
Notre-Dame-des-Anges (*La*), vaisseau, III², 688.
Nouaillé (Abbaye de), en Poitou, I, 165 note 1 *err.*
Noue (Le capitaine de La), I, 346*.
Noué (Le sieur), protestant converti, VI, 136 note 2.
Noues réunies aux forêts, IV, 567, 568.
Nouette (Village de), II, 163 *err.*
Nourrice (Madame la), VI, 230 note 1.
Nouveau (M. de), surintendant des postes, I, 70*, 113, 157, 276, 493, 516; VII, 187.
Nouveau Testament (*Le*), VII, 461.
Nouveaux acquêts (Droit de), II, 144, 272, 290, 316, 328, 352, 370, 385; IV, 91.
Nouveaux convertis. — recevant des pensions, VI, 433. — soulagés dans les impositions, II, 174, 175 note 1. — tourmentés par leurs anciens coreligionnaires, VI, 136.
Nouvelle (Grau de la), IV, 307.
Nouvelle-Angleterre (Pays de la), III², 322, 537.
Nouvelle-Espagne (Pays de la), II, 488, 502, 659, 690; III, 181, 259, 472, 473, 485, 540.
Nouvelle-France (Pays de la). *Voy.* Canada.
Nouvelles catholiques (Maison des), à Paris. *Voy.* Paris.
Novempopulanie (Province de la), VI, 213.
Novi (Ville de), III², 287.
Novices jacobins, VI, 117.
Novion (Nicolas Potier de), premier président du parlement de Paris, I, 146*, 153, 172; IV, 275; VI, 115 note 1, 347, 447

— Lettres de Colbert, VI, 57, 63, 147, 168, 171. — Son petit-fils, IV, 275.
Noyales (Toiles), III, 45, 59, 89, 343, 470; III², 56, 189, 323; VI, 246; VII, 303.
Noyarey (Village de), IV, 542.
Noyau des moules des canons, III, 213.
Noyer (Nicolas du), fabricant de glaces, VII, 438, 439.
Noyers (Ville de), II, 625, 677; VII, 363.
—— (François Sublet de), secrétaire d'État, I, 56*.
Noyon (Bailliage de), VII, 314.
—— (Domaine de), II, 209.
—— (Gouvernement de), V, 120 note 1.
—— (Porte de), à Doullens, V, 175.
—— (Ville de). — Évêque (François de Clermont-Tonnerre). Lettre de Seignelay, VII, 313*. — Maire et échevins, VII, 313, 314. — citée, IV, 461 note 2; V, 120.
Nozet (Aimé du Broc de), coadjuteur de l'abbé d'Aumale, VI, 86*.
Nozieux (M. de). *Voy.* Charron (Jean).
Nucler (Camp de), III, *103*, *106*; VI, 348.
Nuement et sans moyen (Appellation ressortissant), VII, 352.
Nuit (*La*). — Statue, III², 257. — Tableau, III², 261.
Nuits (Ville de), II, 627.
Nullité des bulles (Cas de), VI, 101.
Numa Pompilius, roi de Rome, III², 246.
Numidie (Demoiselles de), V, 354 note 1, 533.
Nups (Famille de), III², 25.
Nuptiaux (Gains). *Voy.* Gains.
Nüremberg (Ville de), I, 348, 354; II, CCLX; V, 3, 6, 296 note 1, 308, 616, 625, 629.
Nuvolare (Comté de), III², 282.
Nuys (Ville de), dans la province de Clèves, VI, 459.
Nykkel (Goswin). *Voy.* Nikel.

O

O'Brien (Famille), en Irlande, VI, 456.
Obédience des religieux, III², 472; VI, 145.
Obélisque de la cour du Louvre, V, 258.
Objectifs d'instruments d'optique, V, 517.
Objets d'art achetés par ordre de Colbert, V, 237, 243, 280 à 282, 289, 290, 292, 293 note 2, 295, 300, 301, 310, 314, 319 à 321, 331, 333 à 335, 345, 346, 348 à 350, 359, 368, 372, 373, 390 à 392, 397, 400, 401, 403 à 405, 408, 411, 412, 415, 418, 419, 422 à 425, 428, 430, 431, 508; VII, 371.
Obligations. — des cautions des entrepreneurs, V, 61. — à la grosse aventure, III, *153* note 2.
Observance (Religieux et religieuses de l'), I, 237; III², 254.
Observantins (Religieux), à Naples, III², 252.
Observatoire (L'), à Paris, II, CCXXX, 515 à 517, 524 note 5, 568, 576, 577, 586; VII, 254, 257, 290.
Observatoires étrangers, V, 515, 530, 531. *Voy.* Copenhague.
Occident. — (Compagnie d'), III², 79. *Voy.* Indes occidentales (Compagnie des). — (Pays d'), VII, 250. *Voy.* Ponant.
Océan (L'), II, CCLXIII, 48, 51, 416, 502, 673 note 1, 793, 798; III, 21, 56, 60, 82, 143, 144 note 1, 173, 278, 373; III², 199, 575; IV, 307, 326, 332, 335, 383, 389 note 1, 392 note 1, 396, 414 à 416, 565, 570, 571, 575, 594; V, 5, 389; VI, 262, 265; VII, CLXXIX.
Ocqueville (M. de Becdelièvre d'), président à la Cour des aides de Rouen, IV, 85*.
Octroi de moulins, VI, 350.
Octrois. — donnés à ferme, II, 652 note 1; IV, 52 note 1. — mal gérés, IV, 38. — joints à la ferme des aides, VII, 265. — saisis, III, 161 note 5. — Abus et désordres, II, 109; IV, 88, 91; V, 194. — Adjudications, IV, 52 note 1, 88, 144; V, 186. —

Aliénations, II, 30; VII, 167. — Baux, II, 109, 110, 199; IV, 38, 114, 134 note 2, 159; VI, 194. — Comptes, IV, 38, 150, 153, 158, 159, 172; VII, 315. — Concessions, IV, 38, 61, 477, 484. — Continuation, IV, 92 note 1, 546. — Contrôle, VII, 403. — Défense de les aliéner, IV, 607. — Denrées soustraites aux droits, II, 790, 793. — Exemptions, II, 109, 801. — Maniement et emploi des deniers, II, 110, 351, 680; III, 324; IV, 38, 52 note 1, 88, 91, 92 note 1, 108, 114, 115, 134 note 2, 144, 165 à 168, 298, 477, 485; V, 76, 168, 185, 186; VII, 315 note 2. — Perception des droits, II, 109, 110, 312, 679. — Protestants exclus des emplois, VI, 147 note 1, 194. — Receveurs, V, 76; VII, 319. — Remboursement, II, 60. — Remise des droits, II, 652 note 1. — Revenants-bons, IV, 59. — Suppression, II, 650 note 1; III, 147.

Odarts (M. de Boyer d'). *Voy.* Boyer.

Odes, V, 588, 591, 594, 604, 605.

OEillets, fleurs, V, 315.

OEufs, I, 220; II, 747; V, 377 note 1; VII, 56 note 3.

OEuvres fortes (Compagnie des), VI, 32, 33.

OEuvres mortes des vaisseaux, III, *180*; III², 675.

Office. — (Imposition d') à la taille, VI, 150. *Voy.* Taxes d'office. — (Jouissance à titre d'), II, 573.

—— (Procureurs d'). *Voy.* Procureurs.

Office (Petit), dit au lieu du bréviaire, VII, 46.

Offices. — admis à l'annuel, II, 61. — affermés, II, 772, 774. — aliénés, VI, 178. — créés, I, 429; II, 19, 23, 34, 35 248, 340, 378, 390, 763, 768, 778; III, 208; III², 705; IV, 49, 161, 175, 261, 316, 317, 323, 332, 333, 356, 574; VI, 2, 392 à 394, 405; VII, 167, 170, 365. — trop nombreux, II, 791. — pris à ferme, IV, 573. — remboursés, II, 323, 324, 693; IV, 217, 254, 365; V, 217; VI, 21. — réservés, VI, 21. — supprimés, II, CXCVIII, CCXXI, CCXXX, 4, 594, 693, 759; IV, 254; VII, 179, 180, 189, 192, 280, 412, 413, 435. — vendus, II, 303, 365, 764; IV, 333, 349 note 1, 352 note 2, 573, 574. — Brevets, II, 85. — Droit de résignation, I, 522. — Payement, II, 778. — Hérédité, II, 56, 283 note 2; VI, 3, 8, 248.

Offices. — claustraux, IV, 30. — domaniaux, VI, 178; VII, 403. — royaux, I, 522. — de finance, II, 758, 778; IV, 573, 574; V, 137; VI, 147, 178; VII, 435. — de judicature, III, 140; IV, 161. — des justices seigneuriales, IV, 70. — de marine, VI, 270. — du duc de Bouillon, IV, 211. —— de la bouche du Roi et de la Reine, II, 222; V, 251, 254, 257.

Official (Vicaire), IV, 598.

Officiers. — dépossédés, II, 394. — dispensés de la résidence, II, 801. — établis par les acquéreurs de petits domaines, II, 323, 324. — établis par les évêques, VI, 368. — exclus de l'annuel, II, 439. — faisant de la fausse monnaie, II, 181. — interdits, II, 266; IV, 208, 217, 288; VII, 227. — morts sans sacrements, VI, 183. — opposés à la réformation de la justice, VI, 382. — payant le droit annuel, II, 85, 369; III², 706. — pourvus en titre d'office, IV, 265. — prêtant serment, III², 48. — supprimés, II, 163, 164; IV, 161, 187; VII, 189. — surnuméraires, III, 119. — taxés, II, 783; VII, 168, 179. — Appointements. *Voy.* Appointements, Gages. — Décès caché par les héritiers, II, 242. — Diminution de nombre, II, CCLXIX, 127; III², 364. — Droit de chauffage, IV, 255 note 1. — Exercices, I, 321; II, CCII, 28, 133, 137, 140, 297 note 3, 714; IV, 188; V, 535; VII, 166, 169, 203, 204, 206, 207. — Friponneries, IV, XXVIII note 1. — Gratifications, II, 773, 782; VI, 259. — Prêts, VII, 403. — Retranchement de gages, I, 498. — Ils ne doivent jamais s'assembler, II, 279. — *Voy.* Aides (Cour des), Amirautés, Compagnies judiciaires, Comptables, Comptes (Chambres des), Couronne, Cuisine, Eaux

et forêts, Élection (Tribunaux d'), Finances, Gabelles, Galères, Greniers à sel, Hôtels de ville, Justice, Louveterie, Maison du Roi, Maisons royales, Manufactures, Monnaies (Cour des), Parlements, Police, Ports, etc.

Officiers de marine. — arrêtés, III, 369. — cassés, III, 88, 229, 415, 553, *20*, *47*, *151*; III², 84, 604, 662. — désignés par le Roi lors des embarquements, III, *250*. — destitués, III, 139. — emprisonnés, III, *47*. — interdits, III, 390, 391, *47*, *104*, *105*; III², 84, 624. — levant des plans, III, *215*. — montant la garde sur les vaisseaux, III, *200*. — passant au service de compagnies de commerce, III, 348. — passant en jugement, III, 496. — placés sur les vaisseaux pris, III, 72. — punis de mort, III², 144, 145. — rayés des listes, III, *105*. — supprimés, III², 166. — surnuméraires, III, 219. — traduits en conseil de guerre, III, 369. — tués à l'ennemi, III², L. — Ils ne doivent pas coucher hors de leur bord, III, *207*. — Ils ne peuvent faire le commerce, III, *220*; III², 545, 603, 604. — Ils ne doivent jamais se rendre, III², 145. — Leurs agendas, III², 73. — Attributions et fonctions, II, CCXL, 407; III, 47, 194, 197, 204, 205, 225, 227, 244, 283, 300, 301, 310, 311, 322, 373, 374, 403, 483, 496, 513, 514, 517, 529, 550, 563, 572, *6*, *17*, *47*, *79*, *127*, *140*, *146*, *175*, *182*; III², 3 à 5, 7, 29, 40, 44, 45, 54, 57, 61, 64, 68 à 70, 93, 109, 142, 144, 146, 164, 543, 545, 549, 604, 662, 666; IV, 358, 362, 457 note 1; V, 105, 389, 390. — Avancement, III, 138, 141, 142; III², 381, 719. — Bagages, III, 243. — Brevets, III, 109, 123, 224, 249, 359, 384 note 1, 435, *5*, *7* note 2; III², 381; VII, 101. — Commissions, III, 92, 141, 142, 189, 224, 466, *93*; III², 117, 604; VII, 304. — Congés, III, 202, 203, 419, 468, 536, *71*, *72* note 1; III², 85, 604; VI, 259. — Conversion des officiers protestants, III², 384, 720; VI, 137, 138. — Cours établis pour leur instruction, III², 724. — Débauches, III, *217*. — Défauts et qualités, III, 72, 182, 183 note 2, 210, 213, 214 note 1, 225 à 227, 238, 268, 281, 346, 351 à 353, 355, 370, 376, 459, 483, 528, 560 note 2 à 563, 565, 574, *22*, *27*, *46*, *54*, *113* à *115*, *155*, *156*, *198* à *200*, *217*, *241*; III², 81, 84, 103, 107, 349, 350, 582, 706. — Dissensions, III, *160*. — État du nombre total des officiers, III², 693. — États par vaisseau du nombre des officiers, III², 85, 88, 683, 685, 687, 689, 691, 692, 698. — Exclusion des protestants, III, 559; III², 99; VI, 129, 130. — Gratifications et pensions, III, 137, 466, *159*; III², 117, 376. — Journaux, III, 264, 334, 435. — Nomination et provision, III, 92, 137, 138, 141, 158, 185, 351, *104*; III², 48, 89, 706. — Recrutement, III, 159; III², 719, 722. — Relations avec les bourgeois, III, *156*. — Relations avec les officiers de justice, III, *47*. — Revues, III, 185; III², 59, 86, 112, 113, 719. — Solde, III, 6, 353, 419, 559, 560, 567, *27*, *37*, *97* note 1; III², 40, 59, 65, 112, 113, 351, 666. — Table, III, 246, 250, 251, 255, 279, 288, 344, 370, 371, 384, 385 note 1, 421, 422, *27*, *59*, *98*, *99*; III², 65, 140, 165, 351, 666, 729; V, 294. — Valets, III, 339, 344; III², 85, 666. — Leurs violences, III, *46*, *47*. — *Voy.* Amiraux, Capitaines de vaisseau, Chefs d'escadre, Enseignes de vaisseau, Lieutenants de vaisseau, etc.

Officiers de troupes. *Voy.* Artillerie, Troupes, etc.

—— municipaux, II, 390; III, 326; IV, 140 note 1, 159, 160, 172, 177, 607.

—— généraux, III², LIII, 693, 698.

—— (Petits), VI, 38.

Offrandes (Trésorier des), II, 781.

Ogeron de La Bouë.e (Bertrand d'), gouverneur de Saint-Dominique, II, 556; III², 401*, 413, 456, 565.

Ogier (L'abbé François), savant, V, 467, 468, 471, 472, 474, 476, 603.

Oignons à fleurs, V, 315, 344, 347, 362 note 1, 412 note 1.
Oisans (Ville de Bourg-d'), dép. Isère, IV, 500; VII, 443.
Oise (L'), rivière, I, 380, 381; II, 49; IV, 461, 502.
Oiseau (*L'*), vaisseau, III², 684.
Oiseaux étrangers importés, V, 354 note 1, 553.
Oisiveté, jugée et combattue par Colbert, II, 209, 356, 441, 515, 542 note 1, 589, 654, 656 note 1, 680, 714, 731, 760, 792; III², 59, 381, 404 note 2; IV, 46, 291.
Oldenbourg (Duché d'), II, CCLVIII.
Oléron (Île et citadelle d'), I, 528; III, 374, 414, 518, 77 note 1; III², 153, 349; IV, 416; V, 95, 101, 104, 105, 107, 442; VI, 247, 320.
—— (Jugements et lois d'), III, 320; III², 53, 151, 317.
Olier de Bessat (L'abbé), savant, V, 467, 469, 470.
Oliva (Jean-Paul), général des jésuites. — Lettre de Colbert, VII, 57.
Olive du Mesnil (Simon d'), conseiller au parlement de Toulouse, IV, 602*.
Olives (Récolte des), IV, 603.
Olivet (Mont), à Bologne, III², 260.
Oliviers, IV, 228.
Ollier de Nointel (M.). *Voy.* Nointel.
Ollioules (Ville d'), III², 157.
Ollivier (Le sieur), IV, 354.
Olonne (Amirauté d'), II, 684; III, 87.
—— (Philippe de La Trémoïlle, comte d'), I, 314*, 315.
Ombreval (M. Ravot d'). *Voy.* Ravot.
Ombrie (Province d'), III², 281.
Omissions de recettes exceptées de l'amnistie, II, 759.
Once, poids, II, 251; III, 244 note 1.
Onction des rois, VI, 104, 105.
Ondedei (L'abbé Zongo), I, 28*, 110, 113, 127, 128, 138, 148, 149, 151, 181, 185, 198 note 1, 201, 223, 226, 267. *Voy.* Fréjus (Évêque de).
Oneglia. — (Marquisat d'), III², 282, 287. — (Ville d'), III², 223.
Onfroy (M.). — Lettre de Colbert, VI, 291. — Lettre du Roi, VI, 291 note 4.
Ontario (Le lac), III², 515, 589.
Opéra (Théâtre de l'), V, 323, 536; VI, 406 note 1. *Voy.* Musique (Académie de).
Opéras en musique, V, 323; VI, 297, 298.
Oppède (Le commandeur de Forbin d'), chef d'escadre, III, 397*, *186*; III², 702; VII, 309 note 1. — Lettre de Colbert, III, 186 note 1.
—— (Le marquis de Forbin d'), intendant de la flotte, ambassadeur en Portugal, I, 477*; III, *30*, *69*, *118*, *202*; III², 169, 365; IV, 116; VII, 74, 377, 378. — Lettres et mémoires de Colbert, III, *59*, *101*; V, 421, 425.
—— (Henri de Forbin, baron d'), intendant, premier président du parlement de Provence, I, 264*; II, 434, 629, 679*; III, 7, 26 note 1, 27, 147, 153, 162, 168, 171, 172, 178, 180, 181, 188, 202, 219, 237, 249, 276, 306; III², 126, 173, 185, 189, 663; IV, 59, 63, 65, 88, 94, 114 note 1, 115, 333, 434 note 3; V, 81 note 1. — Lettres de Colbert, II, 452, 470, 472 note 1, 532, 615, 619 note 3; III, 159 note 1, 355; IV, 46, 55, 56 note 1, 58, 62, 63 note 1, 434 note 3; V, 243; VII, 11, 21 note 1. — Lettres du Roi, III, 58 note 1, 157 note 1.
—— (Louis de Forbin d'). *Voy.* Forbin.
—— (Marie-Charlotte Marin, marquise d'), VII, 74.
Oppositions judiciaires, II, 768; IV, 476; V, 328; VII, 116. *Voy.* Requêtes d'opposition.
Option de rentiers, II, 757.
Or. — Barres, VII, 432 à 434. — Batteurs, VII, 426, 430. — Commerce, II, 423, 526; VII, 435. — Droit de marque, II, 340; VII, 434. — Étoffes, II, 251, 359; V, 571; VI, 54. — Exportation, II, 576, 696, 698 note 1; VII, 420, 421, 425, 426. — Importation, II, CCLXIII, 594; VII, 421. — Médailles, V, 587. — Monnayage, II, 250, 251. *Voy.* Louis, Lis, Pistoles, etc.
—— (Marc d'). *Voy.* Marc d'or (Droit de).

Or filé, II, 593, 594 note 1; VII, 242.
Orage (*L'*), vaisseau, III, *106;* III², 355, 686.
Orange (Principauté d'), I, 425; II, 113.
—— (Ville d'). — Citadelle, IV, 103; VI, 481. — Évêque (Hyacinthe Serroni), I, 212*, 213, 218. — Magistrats, VI, 153. — Monnaie, VII, 419. — citée, I, 437; III, 250; VI, 152.
—— (Guillaume-Henri de Nassau, prince d'), III², XLIII, XLVI, 215; VI, 245*, 338, 343, 462 note 1.
—— (Louise-Henriette d'), électrice de Brandebourg. *Voy.* Nassau.
—— (Maison d'), VI, 245; 246, 250.
—— (Princes d'), III², 297 à 300.
—— (Fort d'), à Cayenne, III², 200.
Oranger (*L'*), vaisseau, III, 536.
Orangeries, V, 354, 356, 368, 371, 447, 459, 463, 569; VI, 77; VII, CXLII, 389.
Orangers, II, 436 *err.;* V, 299, 300, 303 note 1, 363, 461, 462, 564; VI, 327 note 4, 328.
Oranges, I, 422, 426, 427; V, 343.
—— (Eau d'), I, 422.
—— (Eau de fleur d'), VII, 65.
Orateurs, V, 512.
Oratoire (Ordre de l'), I, 439; V, 321, 467, 470, 472, 474, 484; VI, 482.
Orb (L'), rivière, IV, 307, 588.
Orbay (François d'), architecte, V, 338*, 384 note 1, 456, 457; VII, CLIX, CLXIX. — Lettre de Colbert, V, 432.
Orbec (Ville d'), I, 507.
Orbecche (*L'*), tragédie, V, 645.
Orbitello (Ville d'), III, 99.
Orchestre dans les théâtres, V, 546.
Orchies (Châtellenie d'), II, 773, 776.
Ordinaire des guerres, II, 758, 778; VII, 178.
Ordinaires des postes, II, CCXXXVII, 281, 302, 306, 321, 326, 368, 572, 679, 684; III², 72, 87; IV, 48, 68, 223, 466; V, 32, 33, 41, 72, 79, 80, 83 note 1, 100, 120, 134, 389, 408, 506, 634 note 1, 637.
—— (Droits), II, 282. — (Revenus), II, 20, 22, 26, 40, 41, 65; VII, 178, 201, 205, 206.
Ordonnancement de dépenses, III, *236* à *238;* III², 65 à 67, 132.
Ordonnances. — de comptant, I, 273; II, CCI, CCXI, CCXXVII, 1, 29, 57, 60, 87, 88, 773; V, 269; VII, 165, 166, 175, 196, 198, 200. 202 à 204, 206 à 209, 219, 221, 223. — de dépenses, II, 26. — de gratification; III, 466; IV, 117. — d'intérêts de prêt, VII, 207. — de payement, I, 104; II, CCXVI, CCXVII, CCXXVII, CCXXXII, CCXXXIV, CCLIV, 44, 67, 85, 86, 222, 570, 749; III, 9, 21, 71, 205 note 1, 466, *165;* IV, 311, 313, 314, 319, 359, 399, 502; V, 75, 76, 112, 184, 276, 297, 298, 379, 453, 537, 610; VI, 208, 209, 277, 278, 293 à 295, 297, 300, 304, 310 à 312, 328; VII, 166, 313. *Voy.* Assignations. — de remise, VII, 200, 202, 203, 206, 208 à 210.
Ordonnances particulières. — rendues par les gouverneurs des colonies, III², 457, 459. — rendues par les intendants. II, 206, 273, 291, 293, 294, 298, 348, 688; III, 457, *288;* III², 633, 634; IV, 109, 110, 126, 157, 514; V, 46, 52, 54, 65, 386 note 3; VII, 228. — rendues par le Parlement, VII, 374. — rendues par les trésoriers de France, IV, 514, 600.
Ordonnances royales. — Cassation, III², 634; IV, 110, 157; VI, 120. — Conférences, VI, 375. — Différences d'avec les lois et édits, III², 49 note 1. — Enregistrement, II, 311; III², 60, 68, 657; IV, 55, 569; VI, 124 note 2, 388, 389. — Études de Seignelay, III², 49. — Exécution, I, 253 à 258; II, 121, 204, 205, 246, 277, 278, 527, 685, 753; III, 1, 56, 271, 322, 323, 573 note 2, *53, 152;* III², 2, 5 à 7, 45, 52, 119, 595, 596; IV, 235 note 2, 238 notes 3 et 4, 249, 254 note 1, 258, 260, 267, 268, 285, 286, 288, 292 note 1, 293, 600; V, 217 note 1; VI, 20, 61, 117, 181, 378 à 380, 383, 393 à 396, 398 à 400, 422; VII, 177, 212, 213, 321, 410, 416. — Expédition, II, 363;

III, 160, 243, 317; IV, 77, 79; V, v note 2. — Interprétation, VI, 389. — Lecture aux prônes, IV, 600. — Préparation, II, 196 à 198, 734; III, 320 à 327, *153, 183* note 1; III², 119, 186; IV, 514; VI, 146, 368; VII, 170, 261. — Publication, III², 503; IV, 199, 271 note 2; V, 586; VI, 379, 381, 382, 385, 387 à 389, 400. — Réformation, VI, 374. — Renvoi aux Cours souveraines, VI, 382. — Réunion en un corps, VI, 6, 11, 374, 375. — Signature, III, 7, 524, *103, 104;* III², 211; VII, 160, 165, 166, 172, 195. — Vérification, VI, 384. — diverses, II, 770; III², 656 à 658, 661, 704; IV, 266; V, 377 note 1, 546, 548; VI, 361 à 367, 406, 436. *Voy.* Blois, Henri (Code), Michelet (Code), Moulins, Orléans, Paris, Roussillon, Villers-Cotterets.

Ordonnateurs, III, 250 note 1; IV, 160; V, 19, 577; VII, 200.

—— généraux des bâtiments royaux, I, 537; V, 450, 455, 458, 461, 534; VII, 390.

Ordres ecclésiastiques. — (Premier), VI, 156. — (Second), IV, 102, 127; VI, 151, 156.

—— français, en architecture, V, 321.

Ordres religieux. — exempts, VI, 96. — mendiants, IV, 30; VI, 445. — cités, IV, 30. — *Voy.* Malte.

—— de l'État (Les trois), II, 324 note 2; IV, 61; VI, 371, 383, 385, 399.

—— du Roi. — Charges, I, 500. — Croix, VII, 387. — Greffier, VI, 281 note 1. — Maître des cérémonies, VI, 281. — cités, III, 92, 204; V, 302, 337, 368; VII, 304, 306, 314. — *Voy.* Saint-Esprit, Saint-Michel.

Oreb (*Les Eaux d'*), tableau, III², 266.

Orfèvrerie. — (Ouvrages d'), IV, 145; V, 396 note 2; VII, CLXXVIII, 429, 430. — (Règlement de l'), VII, 433.

Orfèvres, IV, 145; V, 396, 518, 527, 580; VII, 421, 433, 434.

Organcins, II, 479 à 481; VII, 242.

Organeaux des ancres, III², 694.

Orges, III², 521; IV, 225.

Orgue, VII, CXLVI.

Orgueilleux (*L'*), vaisseau, III², 380, 682.

Orient. — (Pays d'), II, 501; V, 374; VI, 132, 279; VII, 250, 388. *Voy.* Levant. — (Compagnie d'), en Hollande, III², 210.

Orient (*L'*), vaisseau, III², 582.

Orientales (Langues), V, 478, 482, 486, 488 à 490, 492, 494 à 496.

Orientaux. — jugés par Colbert, VII, 453. — Leurs manuscrits, VII, 180 note 1. — Leurs vêtements, VII, 454.

Oriflamme (*L'*), vaisseau, III², 684.

Orignal ou orignac (Peaux d'), II, CCLXI; III², 515.

Origny (Le sieur d'), manufacturier, II, 561 note 3.

Orins des ancres, III², 350.

Orléanais (Pays), II, 63; III², 49; IV, 233 note 2, 236 note 3, 457, 458, 460.

Orléans (Bailliage d'), IV, 504.

—— (Concile d'), VI, 103, 104, 111.

—— (Forêt d'), IV, 261, 262, 267.

—— (Généralité d'). — Administration municipale, IV, 606. — Bœufs, IV, 261. — Cassage des glaces, IV, 516. — Chanvres, III, 43. — Circulation des blés, IV, 268. — Diminution du nombre des bestiaux, IV, 261. — Droit de boîte, II, 189; IV, 504, 505, 545. — Droits de pâturage, IV, 267. — Étapes, IV, 96 note 1. — Fainéantise des paysans, IV, 291. — Fournitures pour la marine, VII, 247. — Haras, IV, 231. — Inondations, IV, 515. — Liquidation des dettes des communautés, VII, 316 note 2. — Manœuvres séditieuses de la noblesse, I, 357, 374. — Manufactures, II, 527, 546. — Misère des peuples, II, 8, 9, 106; IV, 527. — Prêt du sel, II, 189. — Récoltes, IV, 291. — Recouvrement des impositions, II, 8, 9, 71 note 3, 106, 120, 121, 125, 192, 229 note 1, 784; IV, 261. — Réformation des forêts, IV, 261. — Seigle, IV, 291. — Travaux publics, IV, 452 note 1, 465, 473, 474, 477, 478, 484, 485, 494, 515, 516, 523 note 1, 525, 527, 528, 539, 540, 543. — Turcies et levées, IV, 461, 465.

510, 544, 545, 547. — Vente des tabacs, VII, 405, 407, 408.
Orléans (Gouvernement d'), III², 47.
—— (Intendance d'), I, 314. *Voy.* Aubray, Bezons, Fortia, Gallissonnière (La), Marin de La Châtaigneraie, Ménars.
—— (Ordonnance d'), II, 753; VI, 365.
—— (Ville d'). — Adjudication du droit de boîte, IV, 505. — Améliorations de la Loire, IV, 551, 552 note 1. — Assemblées de délégués des marchands, IV, 504. — Commerce, II, 545, 578. — Communautés de marchands, IV, 504. — Échevins. Lettre de Colbert, II, 544. — Hôtel de ville, II, 544. — Maire. Lettre de Colbert, II, 544. — Marchands, IV, 437, 504. — Octrois, IV, 477, 484. — Pont, IV, 418, 477, 485, 528. — Recette générale, II, 775, 777, 779. — Sessions des États généraux, VI, 364. — Trésoriers de France, IV, 418. — citée, I, 44, 50, 57, 58, 245, 512; III, 50; III², 96; IV, 109, 417, 474, 512, 540 note 1, 547; VI, 364; VII, 26, 94.
—— (Henri II d'). *Voy.* Longueville (Le duc de).
—— (Élisabeth d'). *Voy.* Guise (La duchesse de).
—— (Françoise-Madeleine d'). *Voy.* Savoie (La duchesse de).
—— (Marguerite-Louise d'). *Voy.* Toscane (La grande-duchesse de).
—— (Marie d'). *Voy.* Longueville (Mademoiselle de), Nemours (La duchesse de).
—— (Maison d'), III², 283.
—— (Gaston de France, duc d'). *Voy.* Gaston.
—— (Louis de France, duc d'), régent du royaume, VI, 290.
—— (Philippe de France, duc d'). *Voy.* Monsieur.
—— (Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'). *Voy.* Madame.
—— (Henriette d'Angleterre, duchesse d'). *Voy.* Madame.
Ormes, III, 111; IV, 474, 540, 545; V, 173, 188, 189, 198, 336 note 1, 371, 372, 419, 420; VII, 16 note 1.
Ormes (Allée des), à Fontainebleau, V, 461.
Ormes-Saint-Martin (Village et terre des), II, 416; V, 439; VII, 29, 380.
Ormesson d'Amboille (André Le Fèvre d'), maître des requêtes, puis intendant, II, 187*, 188. — Lettres de Colbert, II, 204, 214; IV, 164, 530 note 1; VI, 80; VII, 278, 298.
—— (Olivier Le Fèvre d'), conseiller au parlement de Paris, II, CCVII note 1, 47, 55; VII, 207, 214, 216.
Ormoy (Terre d'), VII, 351.
—— (Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville et d'). — Lettres de Colbert, VII, CXL, CXLII à CXLV, CXLVII à CLXV, CLXVII à CLXIX. — Lettres à Colbert, V, 564; VII, CXL, CXLI, CXLIII, CXLVI, CL, CLIV, CLVI, CLVIII, CLXV, CLXVIII. — Ses campagnes, III², 213; VII, CLXXXVIII. — Ses défauts et ses qualités, VII, CXLII, CXLIII, CXLVII à CLI, CLVI, CLVIII, CLX à CLXII, CLXIV, CLXIX, CLXXXI. — Sa disgrâce, VII, CLXXXII, CLXXXVIII, CXC note 2. — Sa fortune, VII, 391, 397. — Son mariage, VII, 115, 138, 391. — Notice sur lui, VII, CII à CXXXIX. — Son office de surintendant des mines de France, VII, 391. — Sa pension, VI, 356. — Ses relations avec le Roi, VII, 142. — Sa santé, VII, 129, 130. — Survivance de son père, V, 455 note 1. — cité, V, 406*; VI, 355; VII, 94, 352.
—— (Marie-Gabrielle de Rochechouart, marquise de Blainville et d'), VII, 138, 391.
Ormy (Pont d'). *Voy.* Pont-Rémy.
Ornano (Anne d'). *Voy.* Harcourt (La comtesse d').
—— (Madame d'), VII, 358 note 1.
Orne (L'), rivière, V, 215; VII, 64.
Ornements des vaisseaux, III, 148, 354, 403, *142, 147;* III², 8.
Orsoy (Ville d'), III, 439, 445; III², 549; VI, 298, 299, 458.
Orthez (Comtes d'), VII, 264 note 1.
Ortic (M. d'), capitaine aux gardes, III², 25.
—— (M. d'), chef du présidial d'Agen, III², 25.

Ortières (Le sieur Gravier d'), contrôleur des galères, III, *220*, 221* note 1.
Osberd (Le sieur), rebelle, VI, 69.
Osborne (Thomas), garde-magasin de marine en Angleterre, III², 318.
Osiers pour les jardins, V, 462.
Ostende (Ville d'), II, CCXXXVII, 411, 538, 574; III, *35;* III², 133, 300; V, 22, 357; VII, 307.
Ostie (Port d'), III², 239.
Otages donnés par le pacha d'Alger, VI, 454.
Ottoboni (Pierre, cardinal), III², *244*.*
Ottoman (Empire). *Voy.* Turquie.
Ouailly (M. d'), VII, 148.
Oucres, vaisseaux, III, 337; III², 17, 505.
Oudenarde. — (Châtellenie d'), IV, 438 note 2. — (Intendance d'). *Voy.* Talon (Jean). — (Ville d'), II, CCLXXIII, 562 *err.*, 581, 694 note 2; III², 207, 210, 637; V, 315, 379; VII, 441.
Oudiette (Jean), commerçant, III², 515 note 1.
Oudinot (Le sieur), greffier du Châtelet, VII, 380.
Oudot (M.), musicien, V, 494, 495.
Ouessant. — (Cap d'), III², 735. — (Île d'), II, 690; III, 88, 126, 181, 541, 664, *97;* III², LV, LVI note 1; IV, 113.
Ouilly (Rioult d'). *Voy.* Douilly.
Ourcq (L'), rivière, V, 557.
Ourscamps (Abbaye d'), I, 162.
Outaouais (Les), peuplade sauvage, III², 646.
Outils, II, 841; III, *237;* III², 462, 468; IV, 584, 589. *Voy.* Instruments, Machines.
Ouvrages à cornes, en fortification, V, 56, 126, 175.
Ouvrard (Le sieur), employé des gabelles, II, 95, 96, 105, 107, 111.
Ouvreurs de morue, III, 217, 220.
Ouvrier (Famille), III², 25 *err.*
Ouvrières, II, 499, 513, 534.
Ouvriers. — désertant, IV, 425. — employés au canal du Languedoc, IV, 310, 316, 329, 336 à 339, 364 à 367, 369, 372, 380, 382, 384 note 1, 399, 457, 594, 599. — employés par les compagnies de commerce, II, 572, 580 note 1. — employés aux fortifications, II, CXCIV note 1; V, 34, 37, 63, 101, 136, 137, 143, 145, 154, 158, 169, 174, 178 à 181, 185 à 187, 205, 207 note 1, 213, 441. — employés aux galères, III, *121* note 1, *236* à *238*. — employés aux maisons royales, V, 337, 561 note 1. — employés aux manufactures, II, 459, 511, 512, 708, 742, 743, 832, 834 à 839, 841, 854. — employés par la marine, III, 61 note 1, 73, 225, *145, 150, 182, 183;* III², 8, 134, 155, 165, 381, 474, 497, 541. — employés aux mines, IV, 125, 428 note 2, 430, 431, 433 note 2, 439, 445 note 1, 495, 580, 581 note 4, 583 à 585, 589, 594, 596. — employés aux parcs, III, 225, 232. — employés aux ports, III, 528. — employés aux travaux publics, IV, 338 à 340. — envoyés aux colonies, III², 395, 516, 552, 674. — établis à l'étranger, II, CCLVIII, 612, 638, 700, 708 note 3, 736, 746, 747; VII, 232. — excités à venir de l'étranger travailler en France, II, CCLX, 508, 523, 524, 529, 581, 585, 725, 748, 786, 801, 850, 852; III, 66, 67, 85, 100, 101, 125, 133, 134, 149, 153, 191, 199, 465, 535 note 2, *122;* III², 40, 717, 741; IV, 326, 330, 361 note 3, 425 note 4, 439 note 1, 445 note 1, 581 note 4, 585, 589; V, 308; VII, CLXXIII, 292, 298, 355, 439, 441. — logés au Louvre, V, 527, 528. — naturalisés, II, 787. — payés en nature, VII, 421. — payés plus cher en raison de la concurrence, II, 688. — professant la religion réformée, II, 524, 561. — recevant des gratifications, II, CCLXI. — recrutés par force, V, 302 note 2. — refusant de travailler, V, 561. — réunis en communautés, II, CCXLVIII note 1, 325, 328, 546, 591, 834 à 836, 838, 839, 841; VI, 53; VII, 433. — soumis à des règlements, II, 459.
—— (Maîtres-), II, 708; III, *237.*
Over-Issel (Province d'), III², 563.

Ovide, poète, V, 490 note 1.
Ovo (Château de l'), à Naples, III², 254, 255.
Oxoldres (Élisabeth, marquise de Berg-op-Zoom, duchesse d'), III², 297.
Oysans (Ville de Bourg-d'). *Voy.* Oisans.

P

Pacage (Droits de), IV, 250, 577.
Pachas, II, 554, 844, 846; III, 174, 177, 178, 203; VI, 94, 452, 454, 455; VII, 287, 453, 459.
Pactes avec le diable, VI, 409, 410, 412, 413.
Padelin (Jean), ramoneur, V, 458.
Padouan (Pays), III², 282.
Padoue (Territoire de), III², 262.
—— (Ville de). — Université, V, 469, 471, 473, 475, 480, 483, 486, 566, 567, 593, 601, 602, 614, 629, 645, 647. — citée, VII, 349.
Pagatore principale, à l'arsenal de Venise, III², 274, 276.
Page (Le sieur), commis des manufactures, II, 641. — Lettre de Colbert, II, 655.
—— (Le sieur), directeur de la compagnie du Levant, II, 640.
Pagerie (François Tascher de La). *Voy.* Tascher.
Pagès (M.), directeur de la compagnie du Nord, II, 466, 617. — Lettre de Colbert, II, 620, 625, 631 note 2.
Pages. — de la petite écurie, VI, 426. — du Roi, I, 365 à 367, 411; VI, 56.
Pagevis (Le sieur), architecte, VII, CXLV, CLXIX.
Pagny. — (Château de), II, 223. — (Forêt de), III, *109*, *112*; VI, 355. — (Village de), I, 359; VII, 131.
Paille pour la nourriture des étalons, IV, 225.
Pailleret (Le sieur), manufacturier, II, 561 note 3.
Paillerolles (M. de), VII, 110* à 114. — Lettres de Colbert, VII, 112 note 1, 118. — Lettres à Colbert, VII, 366, 369, 370.
Paillet (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.
Paillot, chambre aux vivres sur les galères, III², 677.
Paillot de Magnicourt. *Voy.* Magnicourt.
Paimbeuf (Ville de), II, 575 note 1; III, 50, 220.
Pain (M.), enseigne de vaisseau, III, 555*.
Pain. — distribué aux peuples, II, CCXVI, 53, 714 note 1; III, 13, 22; IV, 298. — pour la consommation de Paris, V, 538. — des forçats, III, 8, 11, 13, 22, 174, 188, 419; III², 666, 677. — de munition, I, 17, 360 à 362; II, 237, 782; III, 487; IV, 1, 558; V, 151, 164; VII, 147, 151, 154, 197, 348. — des prisonniers, IV, 129. — Son prix, VII, 151.
—— des chiens (Droit de), VII, 268.
Pains de sucre, II, 790, 793.
Pairs de France, I, 536, 538; V, 551; VI, 224 à 226, 229, 270. *Voy.* Ducs et pairs.
Pairs (*Des*), traité historique, III², 49 note 1.
Paix. — Négociations, conclusion et publication, I, 25, 43, 48, 345, 368, 384, 399, 422, 430, 448; II, 25, 114, 386; III, *34*, *35*, *241*, *247*; VI, 258, 346, 483; VII, 153, 438. — *Voy.* Münster, Nimègue, Pyrénées.
Paix (Temple de la), à Rome, III², 233, 234.
Paix (*La*), flûte, III, 44.
Palairac (Mines de), IV, 587, 593.
Palais de justice. *Voy.* Dijon, Paris.
Palais-Cardinal et Palais-Royal. *Voy.* Paris.
Palament des galères, III, *122*.
Palamos (Port de), III, *185*, *194*, *195*.
Palans, III, 469, *144*.
Palatin (Charles-Louis Ier de Bavière, électeur), II, CCXL; V, 51, 615; VI, 331; VII, 108, 300.
—— (Édouard, prince), I, 432*.
—— (Le mont), à Rome, III², 246.
Palatinats de Pologne, II, CCXIV; VI, 240.
Palatine (Anne de Gonzague de Clèves, prin-

cesse), I, 109 *err.*, 174*, 176, 180, 181, 198 note 1, 199, 231, 432*; II, CCXIV; VI, 240, 485.
Palatins du Rhin (Princes), VI, 485.
Palefreniers, IV, 296.
Palerme. — (Bataille de), III, *16*, *18* à *20*. — (Ville de), III, *42*, *101*, *188*.
Palestine (Province de), V, 375.
Palin (Terre de), dép. Cher, VII, 394.
Palis dans les forêts, IV, 236 note 1.
Palissades, III, 530; IV, 106; V, 61, 62, 67, 68, 70, 94, 97, 99, 101 à 103, 106, 109, 111, 124, 134 note 2, 147, 153, 170, 217, 221, 232, 371.
Pallavicini (Tobie, marquis), maréchal de camp, I, 195*, 198, 203, 527.
—— (Famille), III², 284.
Pallières (M. Robeck, baron de), capitaine de vaisseau, III, *160**.
Pallieurs de Peccais, IV, 574.
Pallu du Ruau (M.). *Voy.* Ruau-Pallu (M. du).
Palluau (Denis), conseiller au parlement de Paris, VI, 44*, 45.
—— (Philippe, comte de), I, 6*, 108; VII, 13, 151, 152. *Voy.* Clérembault (Le maréchal de).
Pallue (Château de la). *Voy.* Palue.
Palme (Jacopo Palma, dit le), peintre, III², 226, 265 *err.*, 267.
Palme, mesure romaine, V, 261 à 263, 316, 334.
Palmier (*Le*), vaisseau, III², 686.
Palos (Le cap), III², 655.
Palue (Château de la), dép. Finistère, III, 308 *err.*
Palus réunis aux forêts, IV, 567, 568.
Palus-Méotides (Les), III², 283.
Paluzzi (Don Ange), III², 230*.
—— (Don Gaspard), général de l'Église, III², 230*.
—— Albertoni (Paluzzo). *Voy.* Albertoni, Altieri (Le cardinal).
Pamiers (Ville de). — Évêque (François-Étienne de Caulet), VI, 186*. — citée, VI, 147, 149, 150, 152 note 2.
Pampelune (Évêché de), VI, 214.
Pamphili (Vigne), à Rome, III², 237.
Pampus (Le), à Amsterdam, III, *158*, *159*; III², 304.
Panage (Droit de), IV, 185, 250.
Pandectes florentines, VI, 383.
Panégyriques, II, 62; V, 588, 589, 602 à 604, 610 à 612, 614, 616, 626, 629, 630, 632, 635, 641, 649.
Paneterie du Louvre, V, 257.
Panetier (Le capitaine), III², L.
Panfili (Camille), agent de Mazarin, I, 529.
Pannes, étoffe de soie, II, 799.
Pannetier (Le capitaine), II, 566*; III, 47*, 544, 553, *103*; V, 311 note 2. — Lettres de Colbert, III, 453 note 1, 547.
Pansage des chevaux, IV, 224.
Panthéon (Le), à Rome, III², 244.
Paparel (Le sieur), directeur de la compagnie du Levant, VII, 455.
Papautière (Marie-Madeleine L'Écuyer de La). *Voy.* Marie-Madeleine de Jésus (Sœur).
Papes. — canonisant des saints, VI, 98. — condamnant des hérésies, VI, 482. — créant des évêchés, III², 480, 490. — jouissant du droit de dévolution, VI, 107. — permettant des missions, VI, 93. — permettant de vendre les biens ecclésiastiques, VI, 86. — pourvoyant aux bénéfices vacants, I, 227, 500; II, CCXXXVI; VI, 85 à 87, 107, 108, 113. — Leur autorité en matière de foi, VI, 190, 191, 444. — Leurs bulles et leurs brefs, V, 385 note 3, 510. — Leur élection, II, 516, 517; III, 201 note 2. — Leurs foudres spirituelles, VI, 465. — Leur infaillibilité, VI, 447. — Leur intervention dans les affaires spirituelles, VI, 13. — *Voy.* Rome (Cour de), Saint-Siège.
Papeteries, II, CCLXVIII, CCLXX.
Papetiers, II, 340 note 5.
Papier. — Contrôle, VII, 265. — Droits sur le commerce, II, CCXLII, CCXLIV, CCXLV, 60, 124, 329, 332, 333, 335, 336, 340, 345 note 5, 566, 582, 583; VII, 229, 415, 416. — Droits de sortie, II, 791; VII, 283. — Emploi pour faire des cartes, III², 214. — Emploi pour faire des gar-

gousses, III, 445. — Emploi pour les manuscrits, VII, 461. — Exportation, II, CCLXIX; VII, 240. — Manufactures, II, CCXLII, 329, 340 note 3, 566; VII, 416. *Voy.* Papeteries. — Marque, II, 294, 333, 335 note 2, 772. — Moulins, II, 332, 336, 337, 340 note 5, 582. — Supériorité des papiers français, V, 616.

Papier terrier. *Voy.* Terrier.

—— timbré. — Commis, II, 363. — Dimensions, II, 304; VII, 414 à 418. — Établissement et emploi, II, CCXXXIX, CCXLVI, 178, 182, 292, 293, 297, 320, 330, 333, 363, 376, 396, 683; VII, 414 à 416, 430. — Falsifications, II, 379. — Ferme et droits, II, 104, 124 *err.*, 127, 178, 304, 345 note 5, 363, 376. — Révocation de l'édit établissant les droits, II, 332.

Papon (Jean), lieutenant au bailliage de Forez, VI, 441.

Pâques (Fêtes de). — Administration des sacrements, VI, 122. — Communion de forçats, III, *123*. — Communion de Seignelay, III², 76. — Congés donnés aux intendants, II, 217. — citées, VI, 345.

Parabère (L'abbé de), I, 413.

—— (Alexandre de Baudéan, comte de Pardaillan-), III², 84, 93. — Lettre de Colbert, II, 231*.

Paraguante donnée aux traitants, VII, 197.

Parangon, marbre, III², 241, 252.

Parapets de fortifications, V, 23, 27, 56, 63, 70, 97, 120, 124, 125, 173, 192, 193, 196, 221.

Paraphes, II, 300, 834; VII, 194, 195, 211.

Paray (Doyenné de), VI, 85.

Parchemin. — employé pour faire des cartes, III², 214. — employé pour faire des gargousses, III, 445; III², 8. — employé pour les manuscrits, V, 318 note 3; VII, 69, 378, 461. — frappé d'un droit de fabrication, VII, 415, 416.

—— timbré, II, 178, 297, 336, 340; VII, 416, 430.

Parcs des maisons royales, V, 97, 326, 371, 394, 447 note 1, 449, 450, 460, 561.

Parcs de marine, III, 30, 67, 133 note 1, 216, 224, 225, 229 à 232, 236, 253, 257, 267, 283, 300, 339, 520, *54*, *65*, *67* note 1, *181*; III², 82, 166, 679; V, 196.

Pardaillan de Gondrin (Henri de). *Voy.* Antin (Le marquis d').

—— de Gondrin (Louis-Henri de). *Voy.* Montespan (Le marquis de).

Pardaillan-Parabère (Alexandre de Baudéan, comte de). *Voy.* Parabère.

Pardo (Don Francisco del), gouverneur de la citadelle de Gand, III², 215.

Paréage (Actes de), II, 741.

—— (Justices tenues en), IV, 156; VI, 75, 76.

Paréagistes, IV, 156.

Pareatis d'officiers, V, 168.

Parenté des juges (Cas de), VI, 430.

Paresseux (*Le*), vaisseau, III², 688.

Parfait (*Le*), vaisseau, III², 682, 701.

Parfums, III, *240* note 1; V, 315; VII, 65.

Parinsi (Urbain), facteur, I, 256.

Paris (Chambre des comptes de). — Archives, V, 416. — Assistance aux processions, VI, 115. — Avocat général, VI, 441. — Caractère de cour souveraine, VII, 441. — Chambre du Conseil, II, 752. — Compétence et juridiction, I, 71; II, CCII, CCXVII, 2, 29, 92, 196 note 1 *err.*, 197, 248; III, 13, 137; III², 51; IV, 54, 159, 166, 178, 194, 379, 533; V, 450, 454, 533, 534, 539; VI, 104, 107, 112, 440, 448 note 1; VII, CLXXXIX, 205, 210, 212, 315, 319, 390, 403, 411, 428, 440. — Correcteurs, VII, 394. — Déclarations du Roi, II, CCII. — Exécution des ordonnances, VI, 388. — Gages et droits, VII, 441. — Greffe, VII, 219. — Huissiers, IV, 159 note 2. — Jurisprudence, VII, 266. — Liquidation des restes, I, 105. — Membres détachés à la Chambre de justice, II, 47; VII, 214, 216. — Officiers, II, 29. — Présidents, II, 47. *Voy.* Nicolay, Pontchartrain. — Procureur général, VII, 315. — Réception des comptables, I, 136. — Registres, VI, 394. — Relations avec

les autres Chambres des comptes, VI, 109. — Vérification des comptants et des dons, I, 104; II, CCII; VII, 204. — citée, VI, 7, 199, 289 note 1, 350.

Paris (Cour des aides de). — Compétence et ressort, II, CCVII, CCVIII, 124, 167, 174, 185, 212, 383, 388, 754, 761, 779; III², 51; IV, 126; V, 552, 553; VI, 8, 23; VII, 15, 264, 265, 267, 283. — Conseillers, VII, 263, 392. — Enregistrements, II, 61; VII, 279, 440. — Exécution des ordonnances, VI, 388. — Interdiction d'officiers, II, 143. — Jurisprudence, II, 68; VII, 263, 265. — Membres détachés à la Chambre de justice, II, 47; VII, 174, 214, 217. — citée, II, 770; VI, 289 note 1.

—— (Coutume de), II, 278; III², 595, 597, 616, 617.

—— (Diocèse de), I, 227, 500; VI, 433 note 3 à 435.

—— (Généralité de). — Administration municipale, IV, 606. — Cartes, II, 159; V, 477, 488. — Gabelles, II, 124. — Logements et mouvements de troupes, II, CCXX; VI, 252. — Recensement des protestants, VI, 162, 163. — Recouvrement des impositions, II, 121, 125, 158, 159, 163, 164, 200, 201, 211, 352, 784. — Vente des tabacs, VII, 407, 408. — *Voy.* Île-de-France.

—— (Intendance de). *Voy.* Croissy, Ménars.

—— (Mesures de), II, 174; III, 136, 538, *80;* III², 661; V, 134 note 2; VII, 267.

—— (Ordonnance de), VI, 365.

—— (Parlement de). — Lettres du Roi, III, 208 note 1; VI, 41. — Il est abaissé par le Roi, II, 37, 68; VI, 15, 16. — Il est appelé Cour des pairs, VI, 224 note 1. — Il assiste aux processions, VI, 115. — Il complimente les ministres, I, 430. — Il est corrompu par Fouquet, II, 35; VII, 214. — dépourvu de toute autorité politique, VII, CLXXX. — haranguant le Roi, VI, 324, 345. — inférieur au Conseil, I, 257. — jugé par Colbert, I, 240, 248, 252; VII, 174. — jugé par Mazarin, I, 57. — opposé aux Grands jours, VI, 391. — reçu par M. le Prince, I, 437, 438. — rendu sédentaire, VI, 224. — siégeant en Conseil, VI, 225. — siégeant le jour des fêtes supprimées, VI, 435. — Assemblées des chambres, VI, 15, 16. — Augmentations de gages, II, 367, 369. — Avocat général, II, 737. — Avocats, V, 381. — Bancs, VI, 224 note 1. — Cancellation des registres, I, 258; VI, 15, 17. — Cassation des arrêts par le Roi, I, 186; IV, 197. — Chambre du Trésor, IV, 513; V, 272. — Chambres des enquêtes, VI, 398, 401. — Compétence et pouvoirs, I, 227, 241, 250, 252, 253, 400; II, CCLIII, 70, 82, 168, 442, 446, 447; III, *223;* III², 51, 639; IV, 569; VI, 15, 20, 38, 63, 64, 110, 120, 145, 187 note 1, 347, 363, 392, 396, 400, 438 à 440, 443, 444, 446, 448 note 1; VII, 51 note 2, 179, 275, 352, 419. — Conseillers, II, 47, 222, 223; VII, 394. — Conseillers clercs, VI, 337. — Déclarations royales, II, CCVIII, CCIX, 332; III, 325; III², 124. — Discipline intérieure, III², 51. — Doyen, II, 223. — Enregistrements et homologations, I, 179; II, 81, 82, 210, 251, 260, 333, 474, 493, 590, 737, 832, 834; III, 208; III², 623, 705; IV, 421 note 1; V, 244, 450, 528, 539; VI, LXII note 1, 17, 88, 94, 98, 162, 165, 166, 174, 271, 289, 353, 390, 444, 450; VII, 440. — Entreprises contre l'autorité du Roi, I, 187, 234, 251, 260, 322, 398, 400, 409; II, 79, 82; VI, 16, 366, 371, 391; VII, 402. — Évocations illégales, VI, 9. — Expulsion de membres conseillée par Colbert, I, 240. — Grand'chambre, I, 253, 257, 395; II, 55, 57 note 2; VI, 80, 397, 398, 402, 403, 440; VII, 215, 217. — Gratifications données par le Roi aux conseillers, II, 82. — Greffe, II, CCLII. — Greffier en chef, VI, 441. — Greffiers, VI, 391. — Hostilités contre Mazarin, I, 21 note 2, 27, 31, 40, 44, 69 à 71, 89, 91, 92, 102, 104, 109, 110, 112, 122, 134, 158, 164, 182, 186, 432. — Interrup-

tion des séances, VI, 435. — Jugement d'un prince, I, 182. — Liberté des suffrages, II, 251, 260. — Longueur des procès, VI, 37 note 2. — Membres détachés à la Chambre de justice, II, 47, 55; VII, 174, 214, 217. — Nombre des officiers, VI, 12. — Ordre des opinions, VI, 224 à 229. — Premier président, II, CCXXXVI, CCXXXVII, CCLIII, 47, 81; IV, 87, 210; VI, 79, 162 note 1, 165, 169, 171, 366. *Voy.* Bellièvre, Lamoignon, Maistre (Le), Molé, Novion. — Second président, II, 47. — Présidents à mortier, VII, 174. — Présidents de chambre, II, 81. — Prétentions politiques et administratives, II, 131; III², 51. — Procureur général, I, 56, 57; II, CCXXXVI, CCXXXVII, CCLIII, 25, 36, 70, 81, 82, 442; V, 244, 272, 539; VI, 25, 26, 148, 165, 166, 171, 179, 187 note 1, 190, 435, 444. *Voy.* Fouquet, Harlay. — Procureurs postulants, I, 429. — Réception des ducs et pairs, I, 368. — Registre des ordonnances, VII, 374. — Règlement des affaires de Mazarin, I, 78, 79, 85, 86, 90 à 92, 102, 106, 133, 146, 152, 168, 177. — Relations avec le chancelier, I, 254, 257. — Relations avec Henriette de France, I, 490; II, 408. — Relations avec les maîtres des requêtes, I, 253, 257. — Relations avec Mazarin, I, 368. — Relations avec les autres parlements, I, 322. — Relations avec le provincial des Jésuites, VI, 148 à 150. — Relations avec la Reine, I, 51. — Relations avec Retz, VI, 451. — Relations avec la Sorbonne, VI, 165 à 169, 177, 179, 186, 190, 192, 446. — Relations avec le syndic de la Faculté de théologie, VI, 167. — Remontrances, I, 239, 250, 252, 253, 259, 431; VI, 103, 106, 363, 365. — Représentation de la personne du Roi, VI, 225. — Ressort, III², 120. — Séance de l'amiral de France, VI, 270, 273. — Séance des princes du sang, VI, 224 note 1. — Séances royales, I, 182; II, CCIX, 834; VI, 400. — Style, II, 278. — Substituts, II, 70. — Suppression d'un bref du Pape, VI, 148 à 150. — Surveillance exercée sur les maîtres d'école, V, 376, 377. — Tenue d'un lit de justice, VI, 41, 42. — Vacances des charges, II, 222. — Vérifications d'édits et d'ordonnances, II, 24; IV, 200; VI, 380; VII, 152. — cité, I, 505; II, 824; VII, 184.

Paris (Usage de), V, 191, 192.

—— (Vicomté de), II, 766; III², 192, 595, 597; VI, 393, 401.

—— (Ville de). — haïssant le cardinal Mazarin, I, 21 note 2, 32, 43, 44, 169. — joyeuse des succès du Roi, VI, 312, 319 note 2, 334; VII, 82. — jugée par Colbert, III, 248; III², 49; V, 537. — mal couverte par la frontière nord-est, VI, 220. — nettoyée et rendue plus salubre, VI, 392. — placée dans le département de Colbert, III², 47, 49, 52. — remuante, I, 28, 43 à 45, 48, 50, 52, 64, 122, 169, 181; V, 246; VII, 152. *Voy.* Paris (Ville de) : Séditions. — soumise au Roi, VI, 405 note 2; VII, 328. — troublée par la conversion des rentes, VII, 214, 401, 402. — Abbaye de Saint-Antoine, V, 557. — Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, VI, 214. — Abbaye de Saint-Martin-des-Champs, I, 237; II, 69. — Abbaye de Sainte-Geneviève, I, 237; III², 51; VI, 114. — Abreuvoir, V, 556. — Académie d'architecture, V, 384, 582; VII, CL, CLI. — Académie de musique, V, 535, 536. — Académie de peinture, II, 62; III, 79; V, 244, 403, 445, 446, 448, 465, 466, 582, 583, 585. — Académie de sculpture, II, 62; V, 244, 445, 446, 465, 583, 585. — Académie des spectacles, V, 551. — Administration de la justice, III², 50. — Agrandissement de la ville, V, 538 à 540, 555 à 557, 586. — Alignement des rues, V, 556, 557. — Amphithéâtres, V, 551. — Approvisionnement, IV, 518; V, 538; VI, 393. — Arc de triomphe, V, 277, 522, 523, 557, 568, 576; VI, 277, 278, 333; VII, 254, 256, 290. — Archevêché, III², 51. — Archevêques : Jean-François-Henri de Gondy, I, 404*. François

de Harlay de Champvallon, III², 641; IV, 117; V, 560; VI, 49, 113, 114, 149, 167, 171, 177, 184, 186 note 2, 284, 327, 329, 445; lettres de Colbert, III², 476; VI, 116 à 118, 148, 166 note 1, 183, 187, 339; lettre du Roi, VI, 299; lettres de Seignelay, VI, 177 note 1, 191, 192 note 1. *Voy.* Paris (Ville de): Évêque. — Architectes, III, *138.* — Arrestation du cardinal de Retz, I, 494. — Arrivée des foins, VI, 393. — Arsenal, V, 568. — Augustins déchaussés, VII, 393. — Bailliage du Palais, III², 51. — Banquiers, III², 533; V, 309, 363. — La Bastille, I, 129, 277, 299, 302, 357, 366, 373, 419, 508, 512, 513; II, CXCII, 2, 773, 782; III, 509 note 2, 514 note 2, *146;* III², 586, 589, 590; IV, 113; V, 568; VI, 28 note 5, 34, 51, 56, 71, 74, 75, 185; VII, 170, 219, 224, 225, 246, 404. — Bataille du faubourg Saint-Antoine, I, 537. — Bouchers, VII, 76, 77. — Bourgeois, II, 322; VII, 396. — Brodeurs, I, 429. — Bureaux des ministres, I, 16 à 18. — Capucins, V, 556. — Carmes, I, 205; VII, CXCI. — Carrefours, V, 557. — Chambre des assurances, II, 532, 640, 675; III, 425; VII, 430. — Chambre du Trésor, IV, 513; V, 272. — Champs-Élysées, V, 556. — Change avec Amsterdam, II, 409 à 411; VII, 249. — Chapitre épiscopal, I, 227. — Chapitre de Notre-Dame, VI, 114, 426, 488. — Charbon de terre, VII, 292. — Le Châtelet, I, 536; II, 278; III², 51; V, 426, 528 note 1, 536, 538 à 540, 568, 627; VI, 19, 36, 42, 53, 64 note 1, 118, 132 note 1, 146, 393, 394, 418, 437; VII, 380, 381, 393. — Chevalier du guet, II, CXC, CXCII, 39, 378; III², 51; VI, 75 note 1, 394, 436. — Chirurgiens, III, 482. — Cirques, V, 551. — Climat, V, 247, 263. — Cloître des Billettes, I, 205; VII, CXCI. — Cloître Notre-Dame, V, 557. — Cloître Saint-Jean, V, 557. — Coadjuteur, VI, 481. *Voy.* Retz. — Collège des Grassins, I, 277, 280 à 284. — Collège Mazarin ou des Quatre-Nations, IV, 449; V, 317. — Collège de Navarre, I, 430; V, 465, 504, 554. — Collège Royal ou de France, I, 452, 465, 469; V, 452, 459 note 1, 465, 469, 568; VI, 28 note 5. — Collèges des Jésuites, VI, 149, 150. — Comédiens, V, 550, 565. — Commerçants anglais, II, 804, 830. — Commerce, I, 164; II, 611, 734, 801, 839; III², 515 note 3; IV, 414, 485, 493, 498, 505; VI, 201, 253. — Communautés d'ouvriers, II, CCXLVIII note 1. — Communication avec la mer, IV, 486. — Compagnies de commerce, III², 414, 415, 474, 485, 509, 510, 531, 550. — Compagnies de justice, II, 369. — Conciergerie, I, 409; III, 62 note 1; VI, 27. — Conseil de ville, VI, 351. — Constructions, VII, CXLIII. — Constructions faites en dehors des barrières, V, 537 à 539. — Contrôle des exploits, II, 70. — Cordeliers, V, 556. — Corps des maîtres marchands orfèvres, VII, 433. — Cours-la-Reine, V, 377 note 1, 386, 556, 577, 707 note 7; VII, 162, 256. — Couvents, V, 568, 578; VI, 59. *Voy.* Paris (Ville de): Abbayes. — Crédulité du peuple, II, CCXLVIII note 1; VI, 407. — La Croix-du-Trahoir, I, 381, 406 note 1, 514; VII, 396. — Curés, I, 131, 437, 532; V, 605; VI, 481, 489. — Débets des receveurs généraux des finances, II, 777. — Délégués du commerce, VII, CLXXXIV. — Dépenses des nièces de Mazarin, I, 215. — Dépôt des deniers de Mazarin, I, 194. — Dépôt des deniers du Roi, VII, 191. — Directeur des Monnaies, II, 114. — Distribution d'aumônes, I, 533. — Distribution de pain, II, CCXVI; III, 13. — Dons volontaires faits au Roi par divers corps de la ville, II, 351. — Douane, IV, 27; VII, 350. — Doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, V, 605, 639*, 646. — Drapiers, II, 724. — Droit du pied fourché, II, 788. — Eaux, V, 556. — Échevins, II, 248, 755, 757, 758, 770; III², 52; V, 546, 547, 555, 556; VI, 394. — Église Notre-Dame, V, 547, 569;

VI, 275. — Église Saint-Eustache, IV, 120; V, 509; VI, 464; VII, CLXXXVIII, CLXXXIX, CXCIX, CC, 379, 392, 396. — Église Saint-Germain-l'Auxerrois, V, 261, 262, 474, 555. — Église Saint-Germain-des-Prés, III², 51; VI, 65. — Église Saint-Leu-Saint-Gilles, VI, 463, 464. — Église Saint-Magloire, III², 51. — Église Saint-Marcel, III², 51. — Église Saint-Martin, III², 51. — Église Saint-Nicolas-des-Champs, I, 532. — Église Saint-Séverin, VI, 489. — Église Saint-Sulpice, I, 183, 285. — Église Saint-Victor, III², 51; VI, 114. — Église du Val-de-Grâce, V, 507, 508, 568, 579; VI, 470; VII, 190. — Égouts, V, 357. — Élargissement des rues, VI, 69. — Emprisonnement de Fouquet, II, CXCII. — Emprunts faits par le Roi, II, CCXXXIX. — Enceinte, V, 537 à 540, 555, 556. — Enclos du Palais, V, 568. — Entrée de Mazarin, I, 197. — Entrées du Roi, I, 1; II, 24; VI, 333. — Entrepreneurs, IV, 468; V, 16, 110, 119, 169 note 3. — Épidémie de scorbut, VI, 275. — Évêque (Hardouin de Péréfixe), V, 504; VI, 433, 435, 446. *Voy.* Paris (Ville de): Archevêques. — Exécution du chevalier de Rohan, III, 514 note 2. — Fabriques, II, 615, 692; V, 498; VII, CLXXIII. — Faculté de droit, V, 552 note 1. — Faculté de médecine, III, 57; V, 533, 545. — Faculté de théologie, I, 343; V, 503, 504, 552; VI, 165 à 167. *Voy.* Sorbonne (La). — Faubourg Saint-Antoine, I, 537; V, 277, 522, 523; VI, 407. — Faubourg Saint-Germain, V, 550, 557; VI, 56, 119, 139, 410. — Faubourg Saint-Jacques, V, 384 note 2, 515, 576, 577. — Faubourg Saint-Marcel, II, CCXLVIII note 1; V, 547, 556, 580. — Faubourg Saint-Michel, V, 515. — Faubourg Saint-Victor, V, 533, 545. — Faubourgs, II, CCXXXV, CCXLVIII note 1; V, 515, 533, 537, 545, 548, 550, 556, 565; VI, 436, 437. — Ferme des entrées, VII, 193. — Ferme des formules, II, 321. — Fêtes en l'honneur du Roi, I, 1. — Fontaines, V, 519, 555, 556. — Forçats, III, 57, *39*. — Forteresses à construire à l'intérieur de la ville, VI, 390. — Fortifications, V, 515. — Galerie du Palais, VI, 49. — La Grève, V, 556. — Gueux, VI, 47. — Halle aux Draps, V, 538 à 540. — Halle aux Toiles, V, 538 à 540. — Halles, V, 538 à 541; VI, 405 note 2. — Hôpital général, II, CCXXXV, CCXXXVI, CCLX, CCLXII; III², 476, 649; IV, 596; V, 536, 546 note 1, 551, 568; VI, 47, 75 note 1; VII, 379, 397, 439. — Hôpital du Saint-Esprit, VI, 341. — Hôpital de la Trinité, VI, 341. — Hospice des Incurables, II, CCXXXV. — Hospice de la Merci, VII, 161. — Hospice de la Pitié, II, CCXXXV. — Hôtel des Ambassadeurs, V, 568. — Hôtel de Bouillon, VI, 464; VII, 393. — Hôtel de Bourgogne, V, 565; VI, 118 note 3, 406 note 1. — Hôtel Caulicourt, VII, 163. — Hôtel de Colbert, I, 522; VII, 378, 381, 392, 393. — Hôtel de Fouquet, II, CXCIII. — Hôtel de Lorraine, VI, 451. — Hôtel de Lyonne, VII, 329. — Hôtel de Matignon, VII, CLXXXVIII. — Hôtel de Nevers, VII, 396. — Hôtel de Provence, V, 544. — Hôtel de la République de Venise, VII, CLXXVI. — Hôtel de Richelieu, V, 290, 310 note 4. — Hôtel de Saint-Chaumont, V, 556. — Hôtel de l'évêque de Strasbourg, VI, 322. — Hôtel Tubeuf, I, 71. — Hôtel Vendôme, V, 568. — Hôtel de Vic, V, 539. — Hôtel de ville, II, CXCIX; V, 595; VII, 225. *Voy.* Rentes. — Hôtel des Monnaies, V, 568; VII, 419, 423, 424, 429, 430, 432 note 1, 435. — Hôtel des Patriarches, VI, 80, 81. — Hôtel-Dieu, I, 539; II, CCXXXV; VI, 437; VII, 379, 397. — Île Maquerelle, V, 377, 386. — Île Notre-Dame, V, 557. — Illuminations, V, 551. — Imprimeurs, V, 395. — Intéressés de la compagnie des Indes, III², 485. — Jardin du Palais-Royal, VI, 463, 464; VII, CLXXXIX. — Jardin des Plantes, V, 493, 533 à 535, 545, 556, 558. — Justice royale, III², 51. — Levée de chevaux d'artillerie, I, 15. — Libelles

contre le Roi, II, CCXXIV; VI, 176. — Libraires protestants, VI, 121. — Lieutenant civil, VI, 392. *Voy.* Camus (Le). — Lieutenant de police, VI, 392. *Voy.* Reynie (La). — Lieux d'asile, VI, 33, 76, 77, 404. *Voy.* Louvre, Luxembourg (Palais de), Tuileries. — Limites de la ville, V, 537 à 539. — Longitude de la ville, V, 531. — Maison de Saint-Joseph, II, CCXXXV. — Maison de Saint-Lazare, VI, 117. — Maison des Nouvelles catholiques, VI, 118. — Maisons religieuses, II, CCXXXV. *Voy.* Paris (Ville de) : Abbayes, Couvents. — Maisons royales, V, 458, 568. *Voy.* Arsenal, Bastille, Louvre, Palais-Royal, etc. — Maîtres imprimeurs, V, 395. — Manufactures, II, 529, 677, 786; V, 518; VII, 242, 288, 289. — Le Marais, VII, 163. — Marchands, I, 239; II, 449; III, 38 *err.*, 72, 73, 446; III², 740; IV, 291. — Marchands privilégiés, VI, 53, 63. — Marché aux chevaux, V, 556. — Marché de la Vallée-de-Misère, VI, 405 note 2. — Marchés, VI, 80, 81, 405 note 2. — Merciers, II, 724. — Montagne Sainte-Geneviève, I, 281. — Navigation de la Seine, IV, 417. — Observatoire, II, CCXXX, 515 à 517, 524 note 5, 568, 576, 577, 586; VII, 254, 257, 290. — Officiers de police, II, 692. — Opéra (Théâtre de l'), V, 323, 536; VI, 406 note 1. — Orangerie, VII, 389. — Ouvriers en soie, II, 708. — Pain, V, 538. — Palais, VII, 401, 402. — Palais Brion, V, 446 note 1; VI, 463. — Palais de Luxembourg, V, 568; VI, 33, 404. — Palais-Mazarin, I, 351, 522, 530; V, 508 note 4; VII, 392. — Palais-Royal ou Palais-Cardinal, I, 104, 111, 182, 208 à 210; V, 278, 452, 459 note 1, 568; VI, 228; VII, CLXXXIX. — Paroisse Saint-Eustache, I, 286; VII, 378, 380, 397. — Paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, V, 260. — Paroisse Saint-Roch, VII, 380. — Paroisses, I, 533. — Passementiers, II, CCXLVIII note 1. — Pauvres, I, 533. — Pavage, II, 773, 782; IV, 449; V, 586; VII, 246. — Pépinières, V, 276, 568. — Peste, II, 442 note 2. — Petit-Arsenal (Le), VII, 162. — Petit Saint-Antoine (Le), VII, 163. — Place de Grève, V, 546. — Place du Palais-Royal, V, 556. — Place Royale, VII, 162, 163. — Place Vendôme, V, 568, 578. — Places publiques, II, 81, 781; V, 556, 568, 578. — Places vaines et vagues, II, 769, 770. — Poids et mesures, I, 212. *Voy.* Paris (Mesures de). — Poissonniers, V, 464. — Police, I, 379; III², 51; IV, 64 note 3; VI, 29 note 1, 80. *Voy.* Reynie (La). — Polisseurs de glaces, II, 661. — Pompe du Pont-Neuf, V, 452, 557, 568. — Pont de l'Hôtel-Dieu, V, 557. — Pont-Neuf, V, 260, 452, 557, 668; VI, 57, 478. — Pont Notre-Dame, V, 546, 547, 556. — Pont Saint-Maur, V, 557. — Pont Saint-Michel, V, 557. — Pont des Tuileries, IV, 449. — Ponts, V, 546, 547, 556, 557. — Porte de la Conférence, V, 276. — Porte Dauphine, V, 556. — Porte Saint-Antoine, V, 522, 556, 557, 576. — Porte Saint-Bernard, V, 556. — Porte Saint-Denis, V, 556, 557. — Porte Saint-Honoré, V, 557. — Porte Saint-Martin, V, 556. — Porte Saint-Victor, V, 556. — Ports, V, 556. — Potiers d'étain, II, 766. — Le Pré-aux-Clercs, VI, 42. — Prêche public fait à l'ambassade de Hollande, I, 285. — Prévôté, III², 192, 595, 597; V, 539; VI, 393, 404. — Prévôts des marchands, II, 248, 755, 757, 758, 770; III², 52; V, 300, 431 note 2, 546, 547, 555, 556; VI, 333, 394, 401; VII, 179, 216, 229, 339, 401, 402 note 1. *Voy.* Mesme (Henri de), Peletier (Le), Pomereu, Sève (A. de). — Prisonniers, I, 533. — Prisons, II, 2, 69; VI, 390; VII, 419. *Voy.* Bastille, Châtelet, etc. — Prix du cuivre, I, 164. — Prix des terrains, V, 260. — Prix des vivres, IV, 320. — Procès de sorciers, VI, 34. — Procession de la châsse de Sainte-Geneviève, III², 147; VI, 102. — Procureur du Roi en la ville, I, 459. — Quai des Augustins, V, 557. — Quai Le Peletier, V, 546. — Quais, V, 546, 555 à 557. — Quartier

Notre-Dame, VI, 410. — Quartier du Roule, V, 556. — Quartier Saint-Antoine, V, 547. — Quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, VI, 46. — Quartiers réservés aux marchands privilégiés, VI, 63. — Recette générale des finances, I, 67; II, 775, 779, 780; V, 465. — Réformation de l'Université, VI, 367. — Règlement des manufactures, II, 440. — Relations avec Lyon, V, 368 note 1. — Rubaniers, II, CCXLVIII note 1. — Rue des Anglais, VI, 69. — Rue des Arcis, V, 556, 557. — Rue Aubry-le-Boucher, V, 557. — Rue Barre-du-Bec, V, 557. — Rue Basfroi, V, 557. — Rue de la Calandre, V, 556. — Rue des Carmes, VI, 69. — Rue du Chantier, VII, 163. — Rue Coq-Héron, VII, 424 note 2. — Rue de la Corderie, V, 557. — Rue Court-au-Vilain, VII, 391. — Rue des Fossés, V, 555. — Rue de Gesvres, V, 546. — Rue Guénegaud, V, 565. — Rue de la Harpe, V, 515. — Rue Hautefeuille, V, 557. — Rue du Hurepoix, V, 557. — Rue Jean-Beausire, V, 556. — Rue de Lappe, V, 557. — Rue des Lavandières, VI, 69. — Rue du Mail, VII, 381. — Rue du Martroy, V, 557. — Rue des Mathurins, V, 556, 557. — Rue Mazarine, V, 550 *err.;* VII, 396. — Rue Montorgueil, VI, 426. — Rue Mouffetard, VI, 80. — Rue Neuve, VII, 380. — Rue Neuve-des-Bons-Enfants, V, 549. — Rue Neuve-des-Petits-Champs, V, 557; VII, 293, 378, 380, 392, 396. — Rue des Noyers, V, 556; VI, 69. — Rue aux Ours, VI, 463. — Rue du Petit-Musc, VII, 334. — Rue du Ponceau, V, 557. — Rue du Pont-aux-Tripes, V, 557. — Rue Popincourt, V, 557. — Rue des Poulies, V, 556. — Rue Richelieu, V, 556; VII, 26, 396. — Rue de la Roquette, V, 557. — Rue Saint-Anastase, VII, 163. — Rue Saint-Antoine, VI, 49 note 3. — Rue Saint-Denis, V, 556. — Rue Saint-Dominique, VI, 410, 411. — Rue Saint-Honoré, V, 556, 557. — Rue Saint-Jacques, V, 515; VI, 116. — Rue Saint-Jean-de-Beauvais, VI, 69. — Rue Saint-Martin, V, 556. — Rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet, V, 557. — Rue Saint-Roch, V, 557. — Rue Saint-Séverin, V, 557. — Rue Saint-Victor, V, 557. — Rue de la Tannerie, V, 546, 547. — Rue de la Tixeranderie, V, 557. — Rue de la Tonnellerie, V, 557. — Rue des Tournelles, V, 556. — Rue de la Verrerie, V, 556. — Rue de la Vieille-Draperie, V, 556. — Rue Vivienne, I, 351; V, 291 note 3, 498; VII, CCII, 392, 396, 397. — La Sainte-Chapelle, V, 605; VI, 110, 115, 441. — Séditions, I, 28, 43 à 45, 48, 50, 52, 64, 122, 169, 181, 227, 286; V, 246; VII, 152, 214, 225, 399, 401, 402. *Voy.* Fronde. — Séminaire des Bons-Enfants, VI, 445. — Séminaire de Saint-Sulpice, III², 405, 537; VI, 139, 445. — Sièges ayant droit de justice foncière, III², 50, 51. — Sûreté de la ville, IV, 80. — Tapisseries, V, 580. — Taxe des arts et métiers, II, CCXLVIII note 1. — Taxe des lanternes, V, 585. — Le Temple, III², 51. — Temples protestants, V, 396 note 2. — Tenue de l'assemblée du clergé, VI, 151, 155, 156, 173, 175. — Tenue d'États généraux, VI, 366. — Tenue d'un lit de justice, VI, 227 à 229. — Théâtres. *Voy.* Paris (Ville de): Hôtel de Bourgogne, Opéra. — La Tournelle, V, 568. — Traitants, II, 364. — Travaux publics, V, 556, 557; VII, CL. — Trésoriers de France, II, 75. *Voy.* Hachette. — Université, III², 49 note 1; V, 464, 465, 564; VI, 367. *Voy.* Paris (Ville de): Facultés. — Verrerie, VII, 478. — Vente de peaux de castor, II, 801; III², 515 note 3. — Vente du sel, II, 389. — Vente de la viande en carême, VI, 436, 437. — Visite des marchandises, II, 611. — Voirie, V, 585. — citée, I, 197, 429; II, CCIII, 138, 139, 165, 354, 643, 753, 755, 843; III, 46, 119, 335, *28, 32, 83;* III², 126, 162, 174, 177, 178, 183, 187, 190, 192, 193, 427, 431, 678; IV, 2 note 1, 10 note 3, 165, 304 note 2, 305, 313, 314, 323, 368, 395, 449, 495,

512, 518, 529 à 531, 537 note 2, 553, 597; V, 136, 167 note 1, 180 note 1, 182, 183, 235, 311 note 2, 368 note 1, 378, 397, 407, 415, 424, 478, 569; VI, 89, 345, 362, 364, 366, 459; VII, CXLIX à CLI, CLXIX, 121, 141, 155, 156, 179, 187, 247, 345, 359, 360, 370, 449, 458.

Paris (*Le*), vaisseau, III, 250, 270.

Paris (Matthieu), historien, VI, 109.

—— (Claude de), trésorier de France. — Lettre de Colbert, IV, 449.

—— (M. de), II, 223.

Parisis (Droit de), II, 30, 790 à 794; VII, 284, 285.

Parlement (*Du*), traité, VII, 372.

Parlements. — chicaneurs, VI, 19. — détestés par Colbert, I, 234, 239, 240, 248, 252, 257, 313, 398 à 400, 409; II, CCXV, 264, 265, 267, 286, 294; III, 208; III², 51, 725; IV, 20, 50, 136, 276; VI, 5, 15 à 17, 64, 224 note 1, 227, 247, 248, 366, 385, 391, 483, 486, 487. — érigés sous Philippe le Bel, VI, 383. — excités par Colbert à prononcer des condamnations aux galères, III, 1, 12, 56 note 2, 141, 242 note 1, 350, 389, *39, 62* note 1, *208* note 1, *223*. — mandés par la Régente, VI, 290. — séditieux, I, 26, 27, 51, 52, 54; II, 286; VI, 472. — siégeant en lit de justice, VI, 225. — soumis au Roi, VII, CLXXIX. — variant dans l'interprétation des lois, VI, 397. — Attributions et compétence, I, 26, 72, 162; II, 79, 101, 159, 174, 179, 197, 264, 286, 745 note 2, 752; III, *155, 158;* III², 53, 122, 125, 639; IV, 29, 31, 32, 204, 206; V, 539; VI, 6, 9, 378, 384, 387, 396. — Augmentations de gages, II, 44, 367, 369. — — Audiences d'ouverture, IV, 64, 87, 116, 117. — Avocats, IV, 64; V, 381. — Chambres des enquêtes. *Voy.* Enquêtes. — Conseillers, I, 430; II, 222, 223, 445, 653; IV, 232 note 1, 318, 567, 569, 575; V, 220, 591, 593; VI, 4, 12. — Déclarations du Roi, III, 325. — Députations au Roi, IV, 20, 26. — Différences de style, II, 278. — Droit annuel, II, 369. *Voy.* Annuel. — Enregistrements, II, CCLXI, 79, 302, 357, 439 note 2, 814; III, 325; III², 119; IV, 50, 64, 166, 289; V, 297; VI, 38, 39 note 1, 41, 378, 388. — Entreprises contre l'autorité du Roi, II, 130, 131; III, 158 note 1; VI, 387, 391, 483, 486. — Exécution des ordonnances, VI, 379, 388. — Grand'Chambre. *Voy.* Grand'-Chambre. — Greffes, II, CCLII, CCLIII, 160; IV, 276; VI, 17, 52, 148, 435, 441. — Harangues des premiers présidents, IV, 116. — Liberté des délibérations, II, 265. — Membres exilés, IV, 20 note 2. — Membres faisant partie de la Chambre de justice, II, CCVII note 1, 47; VII, 174, 215. — Officiers, II, 288, 367, 439; IV, 64; VII, 214. — Premiers présidents, II, CCLXXII, 188, 217, 378 note 2; III, 64, *158;* IV, 20 note 1, 31, 71 note 1, 87, 88 note 1, 116, 176, 203, 218, 220 note 1, 353, 515 note 2; V, 220 note 1, 243; VI, 38, 41; VII, 104. *Voy.* Argouges, Bragelongne, Brûlart, Fieubet, Marin de La Châtaigneraie, Martonie (La), Oppède, Pellot, Pontac, Pontchartrain, Ravot. — Présidents à mortier, I, 437, 438; II, 354, 653; III², 24, 25; IV, 31, 353 note 1, 407, 567; V, 166; VI, 11, 224 à 228, 451; VII, 104. — Présidents des enquêtes, IV, 31, 32; VI, 11, 337. — Procès envoyés d'un parlement à un autre, I, 400; II, 364. — Procureurs généraux, II, CCVIII, CCLXXII, 25, 168 note 1, 217, 311, 356, 369, 759; III, 12, 280, 573, *155, 158;* IV, 85, 176, 203, 316, 569; VII, 219. Circulaires de Colbert, II, 356; III, 12, 242 note 1, 389. *Voy.* Huchet, Languet. — Réception des grands maîtres des eaux et forêts, IV, 288, 290. — Réception d'un président à mortier, IV, 407. — Registres, IV, 104; VI, 15, 17, 271 note 1, 378, 403; VII, 130 note 1, 374. — Relations avec le chancelier, IV, 25. — Relations avec les gouverneurs des provinces, V, 298. — Relations avec les intendants, III, *155;* IV, 31, 33, 176. — Remontrances, I, 239, 250, 252, 253, 259, 431; II, 79, 307;

IV, 26, 50; VI, 22, 103, 106, 363, 380 à 382, 385, 387 à 389. — Rentrées, VI, 271. — Ressorts, II, 278; III, 1, 12; IV, 288, 590; VI, 1. — Séance des commissaires du Roi près les États provinciaux, IV, 21. — Vérifications, VI, 384. — cités, IV, 606. — *Voy.* Compagnies souveraines; Dauphiné, Dijon, Dôle, Dombes, Guyenne, Metz, Paris, Pau, Provence, Rennes, Rouen, Toulouse.

Parlements étrangers. *Voy.* Angleterre.

Parme (Duché de), III², 282, 287; VI, 472, 484.

—— (Ranuce II Farnèse, duc de), I, 459 note 1, 460*; II, CCXIII*; III², 34 note 3; V, 630; VI, 239, 484.

—— (Ducs de), III², 282.

Parmentier (Le sieur), substitut d'avocat général, VII, 220.

Parmesan (Francesco Muzzuola, dit le), peintre, III², 264.

Parnasse (*Le Mont*), bas-relief, VII, 453.

Paroisses. — abandonnées par les habitants, II, 392. — abonnées pour leurs corvées, V, 151 note 1. — abonnées pour leurs impositions, III, 427; III², 93, 104, 383. — augmentées à la taille, III², 722. — brûlées par les ennemis, VII, 260. — déchargées de tailles, II, 5, 254; IV, 35, 37, 462. — exemptes, II, 252, 395; IV, 38; VII, 317 note 4. — fournissant des ouvriers, V, 186. — grêlées, II, 199; IV, 120, 121. — incendiées, IV, 120 à 122. — indécises entre plusieurs provinces, VII, 317 note 4. — inégalement imposées, II, 75. — rassemblées en battue pour tuer les loups, IV, 297. — réunies en une élection, IV, 2. — ruinées par les torrents, IV, 479. — touchant les péages, IV, 486. — visitées par l'intendant, II, 218, 257, 299. — Actes d'assemblée, IV, 268. — Collecte des tailles, II, 207, 208, 211, 256, 270; VII, 176. — Droit de pâturage, IV, 217. — Églises paroissiales, V, 250, 260, 538; VI, 433 note 3. — Formation au Canada, III², 394. — Imposition de la taille, II, 216, 247, 249, 250, 299. — Justices royales, II, 324. — Justices seigneuriales, VII, 351. — Messes paroissiales, IV, 138. — Monitions, VII, 196. — Officiers de justice, II, 301. — Payement des dettes, IV, 132. — Publication du rôle des matelots, III², 121, 125. — Recensement en Lorraine, IV, 11. — Recouvrement des impositions, II, 330, 762; IV, 217 note 1. — Recrutement des matelots, III, 160; III², 93. — Renseignement statistiques, II, 239; IV, 28; VII, 263. — Répartition des corvées, V, 104 note 1, 151, 158, 443. — Répartition de la taille, II, 204; VII, 177. — Rôles des tailles, II, 148, 207; IV, 37. — *Voy.* Communautés, Villages, Villes, etc.

Paroisses. — frontières, II, 315. — maritimes, III, 159, 160, *219*; III², 93.

Paroissiens, IV, 139, 189.

Parquet, au Parlement, VI, 226, 227.

—— (Jacques Dyel du), colon, III², 387*, 407.

Parricide, VI, 91.

Pars (Noël de), fermier des droits du Roi, II, 791.

Partages. — des biens de famille, V, 142. — des biens des nobles, VI, 386. — des prises, III², 669.

Parterre aux États de Languedoc, IV, 81.

Parterre d'eau (*Le*), à Versailles, V, 329, 339, 365, 366.

Parterres des maisons royales, II, CCXXXIX; V, 266, 267, 296 à 298, 329, 340, 348, 354 à 356, 365, 366, 371, 458 à 461, 564; VII, CLXIV.

Parthes (Les), peuple, III², 245.

Particelli. *Voy.* Émery.

Participes des traitants, II, 758. *Voy.* Associés.

Partie double (Livres tenus en), III, 286, 287.

Parties (Conseil des), VI, 30.

Parties. — civiles, VI, 391. — intervenantes, II, 180.

—— d'apothicaires, V, 419.

—— casuelles, II, 30, 61, 758; IV. 239 note 2, 247; VI, 11; VII, 171, 175, 178, 296, 365. — des fermes, II, 774. — des recettes générales, II, 775, 778, 780. — de rentes. *Voy.* Rentes. — du Trésor royal, VII, 229.

Partisans. *Voy.* Traitants.
Parts des compagnies de commerce, II, 802. *Voy.* Intéressés.
Pas (Isaac de). *Voy.* Feuquière (Le marquis de).
Pas-de-Calais (Détroit du), II, 653 note 1; III, 310, 459 note 2, 460; III², XLV, XLVIII, LI, LII, 132; IV, 502.
Pasquaine (Le sieur), ingénieur, III², 742.
Pasquier (Étienne), avocat général en la Chambre des comptes de Paris, VI, 441.
—— (La veuve), VII, CLVI.
Pasquin (M.), savant, V, 477, 479, 482, 483, 485 à 489.
Pasquin, statue, III², 245.
Passage (Droit de), II, 817; V, 542; VII, 439.
—— (Port et ville du), en Espagne, III, 548.
—— (Aymard de Poisieux, marquis du), I, 7*, 8.
Passage-debout, II, 836. *Voy.* Passe-debout.
Passages (Inspection des), IV, 411 note 2.
Passart (Le sieur), louvetier, IV, 297.
Passavants, II, 790 à 792, 794; VII, 285.
Passe-debout, II, 794, 795, 836.
Passe-volants, III, 118, 195, 72; VI, 259.
Passelier (Le sieur), membre de la Faculté de théologie de Paris, VI, 447.
Passelis, IV, 336 note 2, 441, 559.
Passements, II, 725, 790; VII, 240.
Passeports. — délivrés par l'amiral, III, 178; VI, 273. — délivrés par le Grand Seigneur, VII, 458. — délivrés par le roi d'Angleterre, VII, 307. — frappés de droits, II, 790, 791; III, 323. — procurant exemption des droits de douane, I, 427. — signés par le Roi, III, 92, *36*. — vendus pour de l'argent, VII, 295. — de commerce, II, 600 note 2, 831 note 1; III², 496, 552, 587, 588, 593, 603; V, 450, 565; VII, 439. — de marine, II, 685, 710, 711, 812; III, 423, 535, *36*, *157*; VI, 273, 342; VII, 304, 306. — de la marine anglaise, III, *34* note 2; VII, 307 note 1. — pour la circulation des blés, I, 210, 500; IV, 208 note 1; VI, 207; VII, 295. — pour la circulation des personnes, III, 536; V, 314 note 2, 373, 541; VI, 44; VII, 232.
Passeurs (Taxe des), VII, 9.
Passy (Carrières de), V, 384 note 2.
Pastel (Teintures au), II, 840.
—— (Jean), maçon, V, 457.
Pasteurs de la primitive Église, VI, 107.
Pastoral (Avertissement), VI, 175.
Pastureaux (Prairie des), dép. Nièvre, IV, 507.
Pataches, barques, III, 414; III², 668.
Patagons, monnaie, VII, 431.
Patenôtre (Claude), concierge, V, 460.
Patente de Languedoc (Droit de), II, 123; VII, 264, 266, 283.
Patentes. — du commerce, V, 607, 610, 616, 638, 639. — des droits payés au Roi d'Espagne, II, 144. — des jeux, VI, 50.
Patents (Acquits), II, 773, 782; V, 235; VII, 246, 403.
Pâtes alimentaires, III, *273*.
Patibulaires (Fourches). *Voy.* Fourches.
Patin (Charles). — Lettre à Colbert, V, 566*.
—— (Guy), V, 464. — Lettre à Falconet, III, 29 note 2.
Patis (Le sieur du), conducteur de forçats, III, 121, 130, 389; III², 217, 357.
Patoulet (M.), commissaire, puis intendant de marine, III², 107, 198, 649. — Lettres de Colbert, III, 499*; III², 520 à 522, 625.
Patriarches. — d'Arménie, V, 410 note 1. — de Syrie, VII, 452.
Patrimoine de la Couronne, II, 761, 762.
Patrimoniaux. — (Biens), IV, 607. — (Deniers), II, 185.
Patron (Le cardinal), III², 231, 244.
Patronages laïques, VI, 439.
Patronne (*La*), galère, III, 299, 365, 399, *114*, *158* note 1, *190*; III², 653, 702, 736.
Patrons. — à l'arsenal de Venise, III², 276. — de barque, II, 521; IV, 361. — de caiche, III², 676. — de vaisseau, II, 798.
Patru (Olivier), avocat, III², 49 note 1; V, 597.
Pattes d'ancres, III², 694.
Pâturage (Droits de), IV, 199, 267, 280, 292.
Pâturages, IV, 215, 232 note 1, 251, 577.

Paty (Le sieur du). *Voy.* Patis.
Pau (Généralité de). *Voy.* Béarn.
—— (Intendance de). *Voy.* Bois de Baillet (M. du).
—— (Ville de). — Chambre des comptes, II, 779; IV, 287; VII, 274, 276, 277. — Forçats, III, 22. — Gouverneur, VI, 351 note 1. *Voy.* Toulongeon. — Hôtel des Monnaies, VII, 275, 276, 423, 430, 435. — Moulins, VII, 321. — Jurats, VI, 351 note 1. — Parlement, II, 47; III, 12, 64; IV, 250, 288; VI, 7; VII, 217, 275.
Paul (Saint), VI, 379, 382.
Paul III, pape, III², 233, 235.
Paul V, pape, III², 234, 240.
Paul (Le chevalier), vice-amiral, I, 107*, 222; III, 25, 86. — Lettre de Colbert, III, 54.
—— (Le sieur), maçon, V, 457.
Paulin (Le P.), I, 142*. — Lettres à Mazarin, I, 493, 495.
Paulines (Les eaux), à Rome, III², 239.
Paume (Jeu de), à Fontainebleau, V, 462.
Pausilippe. — (Grotte du), III², 253. — (Quartier du), III², 255.
Pautre (Antoine Le), architecte, V, 284 note 1, 384 note 1, 385.
Pauvres. — employés au travail des manufactures, II, 841. — enfermés, II, 441, 656; IV, 46. — payant la taille, II, 251 note 4. — pris pour parrains, VI, 464 note 3. — recevant des secours, I, 533; II, 713, 714 note 1. — surchargés au profit des riches, II, 154, 247, 258, 295, 300; VII, 176. — touchant la moitié des amendes, II, 841. — Taxes pour leur soulagement, V, 528.
Pavé (Taxes du), V, 528.
—— (Faubourg du), à Verdun, V, 190, 191.
Pavés. — des casernes, V, 50. — des routes, IV, 411 note 2, 460, 474, 479, 485, 497, 504, 517, 521, 531, 534, 540 note 1, 595. — des villes, II, 773, 782; IV, 64 note 3, 419, 455, 477, 506, 536, 546; V, 556, 557, 586; VI, 80; VII, 246, 396. *Voy.* Rues. — Façonnage et réparation, IV, 606; V, 302 note 2.
Pavesades des vaisseaux, III², 67, 660.
Pavie (Bataille de), I, 257.
Pavillon. — des vaisseaux, II, 465, 484; III, 92, 94, 164, 175, 246, 263 note 1, 272, 354, 357 note 1, 361, 368, 433, *181, 191, 204;* III², 136, 140, 144, 146, 399, 629, 659; VII, 304. — amiral, III, 166; III², 655, 659, 660, 727. — contre-amiral, III, 278; III², 727. — neutre, II, 674. — royal, III, 477. — vice-amiral, III, 96, 164, 546, *168;* III², 659, 726. — couvrant la marchandise, VII, 306, 307.
—— d'union, en Angleterre, III², 727.
Pavillons. — de Marly, V, 573, 574. — de l'Observatoire, V, 516. — de Saint-Germain, V, 460. — des Tuileries, V, 276. — de Versailles, V, 283, 285, 296, 328, 329, 338, 369, 370.
Pavois des vaisseaux, III², 140, 695.
Paye. — des mousquetaires, II, CCXXIII. — des soldats employés aux fortifications, V, 123. — des troupes, I, 383; II, CCXLIII; VII, 148, 248, 255. *Voy.* Solde.
Payen (Le sieur), entrepreneur de fortifications, V, 112. — Lettre de Colbert, V, 59.
—— (Le sieur), joaillier, I, 81.
—— (Le sieur), traitant, II, 756.
—— (Pierre Deslandes-), conseiller au parlement de Paris, I, 154*.
Payeurs. — des gages, II, 754; V, 533. — des rentes, II, 193, 195, 248, 756, 778, 779; VII, 192, 220, 229.
Pays. — abonnés, II, 7; III, 88. — conquis, II, CCLVI, 125, 144, 153, 698, 777; III², 45; IV, 211, 450, 451; V, 271; VI, 350; VII, 247, 248, 254, 255. — étrangers, II, 454, 455, 468, 500, 587, 701, 736; III, 12, 223; III², 495, 741; IV, 583, 589; VII, 211. — frontières, IV, 323. — reconquis, III², 58; IV, 3, 565. — réputés étrangers, VII, 264 note 1.
—— coutumiers, IV, 139, 151, 601. — d'élections, IV, 58. — d'États, II, 84, 173, 280, 316, 335 note 2, 776; III, 77; IV, 451 note 2, 561; VII, 171, 175, 195. *Voy.* États provinciaux.
Pays-Bas (Les), II, 448, 523; III, 435; V,

476, 616, 618, 621, 625; VI, 222, 252, 254, 299, 479, 484. *Voy.* Flandre, Hollande, Provinces-Unies.
Paysages (Peintres de), V, 527.
Paysans. — employés aux galères, III, 219. — employés aux haras, IV, 284. — employés aux travaux de fortifications, III, *103;* V, 185, 195, 199, 200 note 1. — employés aux travaux publics, IV, 558. — excités à avoir de belles cavales, IV, 287. — faisant des corvées, V, 73. — faisant connaître les mouvements d'armées en présence, VII, 157. — ne figurant pas aux assemblées des communautés, IV, 169. — passant à l'étranger, II, CCXIX. — payant les porteurs de contraintes, II, 214. — payant la taille, II, 214. — pillant des vaisseaux naufragés, II, 462. — protégés par le Roi, IV, 170. — travaillant aux tranchées, VII, 155. — Leurs habits et leurs meubles, II, 551 note 1. — *Voy.* Communautés, Paroisses, Villages.
Péage (Droits de), I, 335; II, CCXVI, CCLXVIII, CCLXXII, 48, 49, 123, 139, 172, 426, 468, 469, 494, 548, 550, 618, 652 note 1, 707, 708, 788, 792; III², 617, 677; IV, 40, 41, 75, 76, 143, 157, 304, 305, 400 à 407, 465, 471, 472, 486, 488, 492, 497, 528, 535, 539, 550, 560, 572, 573, 575, 576; V, 309, 541, 542, 557, 565; VII, 167, 241, 272, 273, 298, 439.
—— de Fribourg (Ferme du), II, 774.
Péages domaniaux, IV, 575.
Peaux fabriquées, II, CCLXI; VII, CLXXV. *Voy.* Parchemin.
Peccais. — (Ferme des salins de), II, 538; IV, 311, 440, 574. — (Marais de), IV, 376 note 1, 378. — (Septain de), IV, 317 note 1, 355, 356 note 1, 365, 374.
Pêche. — interdite, VII, 3. — libre, II, 691, 692. — règlementée, III², 186; VI, 212, 219. — *Voy.* Baleine, Hareng, Morue, Poissons, Saumon, Thon, Tortue.
—— (Droit de), IV, 572; VII, 351.
—— sédentaire, au Canada, III², 536, 540, 541, 560, 561.
Pêcherie du Roi, à Fontainebleau, V, 464.
Pêcheries. — françaises, II, CCXVII, CCLXI, CCLXII, CCLXIX note 1, 241, 564, 666, 684, 713 note 2; III, 324, 430, 505, 540, 549, 560, 562, 564, 565, 567, 569, *153* note 2; III², 403, 481, 500, 514, 521, 522, 579, 599, 617, 639; V, 401; VI, 212, 217, 218. — hollandaises, II, 597 note 2, 603, 609, 691, 713.
Pêcheurs, III, 324, 347, 490; III², 186, 489, 671.
Pecquet (M.), médecin, II, CXCIV note 5; V, 473, 475, 477, 480, 481, 483, 486.
Pecquigny (Charlotte-Eugénie d'Ailly, duchesse de), IV, 107*, 483; V, 120, 393; VII, 60, 62, 77, 126. — Lettres de Colbert, VII, 88, 92, 96 note 3, 118 note 3, 122, 128. — Lettres à Colbert, VII, 360, 367.
—— (Pont de), V, 222.
Pecquot (Le sieur), IV, 445 note 1; VII, 220.
Péculat (Crime de), II, 751, 752, 758; VII, 223.
Pedro (Don). *Voy.* Pierre II, roi de Portugal.
Pedro d'Aragon (Don), vice-roi de Naples, III², 250, 251.
Pégase, bas-relief, VII, 453.
Peignage des laines, II, 854.
Peignes des soldats de marine, III, 487.
Peignon des laines, VII, 292. *Voy.* Pignon.
Peines. — comminatoires, II, 350, 359. — effectives, II, 359.
Peintres. — étudiant en Italie, V, 331, 343 à 346, 350, 391, 395, 398, 401, 427 note 3, 434 note 1, 457, 510, 511, 558. *Voy.* Saint-Luc (Académie de). — logés au Louvre, V, 527. — travaillant pour la manufacture des Gobelins, V, 518, 580. — Leurs apprentis, V, 446 note 1.
—— du Roi, II, CCXXX; V, 445, 446, 456, 457, 510, 523.
—— (Maîtres), V, 224. — (Ouvriers), II, 787; V, 580.
Peintres anciens (*Vie des*), ouvrage historique, V, 626.
Peinture. — Académie, II, 62; III, 79; V,

244, 403, 445, 446, 448, 465, 466, 582, 583, 585. — Académie française à Rome. *Voy.* Saint-Luc (Académie de). — Études de Seignelay, III², 33. — Idées de Colbert à ce sujet, V, 498, 499 note 1.

Peintures. — des maisons royales, II, CCXVI; V, 339, 355, 444, 451 à 453, 457, 460 à 462, 523, 571; VII, CLXXVIII. — des vaisseaux, III, 79, 88, 225, 296, 341, 399, 535, *139*, *142*, *147*, *237*.

Pelafigue (Le sieur), géomètre du canal du Languedoc, IV, 306.

Pelagiana (*Historia*), livre interdit, VI, 43.

Peletier (Claude Le), prévôt des marchands, V, 300*; VI, 7 note 1, 377, 378, 381, 390, 391, 398, 404; VII, CLXXXVIII à CXC note 2, 435. — Lettre de Colbert, VI, 33.

—— de Souzy (Michel Le), intendant, II, 562, 574, 576; IV, 451 note 2; V, 383; VII, CLXXXVIII, 79 note 2. — Lettres de Colbert, II, 485 note 2, 514*, 515 note 2, 639, 698; IV, 438, 450, 535; VI, 152 note 1; VII, 299.

Pélicot (Le sieur), correspondant de Colbert à Amsterdam, III, 100*, 133, 134, 263; III², 293 à 295. — Lettre de Colbert, III, 100 note 1.

Pélissier (Le sieur), directeur de la compagnie des Indes occidentales, III, 401; III², 475, 480, 482, 489, 490, 500, 539, 572, 671 à 674. — Lettres de Colbert, III², 483, 495, 501, 503, 526. — Lettre à Colbert, VII, 425.

Pelleteries (Commerce des), II, CCLXI; III², 390, 447, 449, 515, 541, 559, 578, 600, 607, 608, 615, 636, 637, 646. *Voy.* Castor, Orignal, etc.

Pelletier de La Houssaye (M. Le). *Voy.* Houssaye (M. de La).

Pellisson (Jeanne de Fontanier, dame), V, 448*.

Pellisson-Fontanier (Paul), I, 100* *err.*; II, CXC, CXCII, CXCVII note 4, 39; III², 383; V, 448, 449, 532; VI, 126, 295; VII, CXCII, 194, 219, 222. — Lettres à Colbert, V, 531; VII, 404.

Pellissary (Claude), trésorier général de la marine, I, 100 *err.*; III, 74 note 2, 112, 133 note 1, 146, 151, 202, 280, 312; III², 552*; IV, 425 note 3. — Lettre de Colbert, III, 250.

Pellot (Claude), intendant, puis premier président du parlement de Rouen, I, 263*, 264, 314, 317, 319, 321, 377; II, 231, 416; III, 125; IV, 23, 85, 86, 132, 458; V, 297; VI, 207; VII, 29, 30, 74, 371. — Lettres de Colbert, II, 6*, 79, 101, 235, 260, 261 note 2, 265, 276; IV, 64, 220, 415 note 7; VI, 90; VII, 37, 39, 54, 119, 120 note 2, 125, 137. — Lettres à Colbert, VI, 401, 431 note 1.

—— (M.), II, 223.

Penautier (M. de). *Voy.* Pennautier.

Pendaisons, VI, 319 note 1.

Pendule. — d'Huygens, V, 304 note 3, 468, 473. — pour connaître la longitude, V, 294.

Pendules, VII, 383. *Voy.* Horloges.

Pène (M. de), ingénieur, III, *187*, *215*; V, 177 note 1. — Lettres de Colbert, III, 77; V, 176*.

Pénitenceries, VI, 160.

Pénitents (Confréries de), II, 369, 370; III², 231.

Pénitents de Saint-Roch (Chapelle des), à Venise, III², 265.

Pennacors (M. de), I, 62, 180.

Pennautier (Pierre-Jean-Louis Reich de), trésorier des États de Languedoc, II, 507*, 734, 741; IV, 44, 55, 104 note 2, 356, 358 note 3, 369, 385, 388, 398, 399, 407, 424, 425 note 3, 580, 581 note 4. — Lettres de Colbert, II, 640, 671; IV, 429 note 2, 442, 445 note 1, 592 note 1. — Lettres à Colbert, VII, 445, 450.

Penne (Moulin de), IV, 559.

Pennes (Le commandeur de), III, 362*; III², 742.

Penobscot. *Voy.* Pentagouët.

Pensée (Étoffes teintes en), II, 839.

—— (M. La), VII, CLIX.

Pension congrue des curés, III², 634.

Pensions. — assignées sur les abbayes et bénéfices, I, 162, 526; VII, 140, 364. — assignées sur un évêché, I, 446, 447. —

faites par les compagnies des fermes, II, 45. — faites par des fermiers, II, 125; IV, 17. — faites par le cardinal Mazarin, I, 203, 231 note 1. — faites par le Roi, II, CCXIX, CCXXVI; VI, 315 note 5. *Voy.* Louis XIV. — faites par les traitants, VII, 197.

Pensions. — des capitaines de vaisseau, III, 137. — du contrôleur général, VII, CLXXXV, 390. — des députés aux États provinciaux, IV, 17. — des femmes qui ont beaucoup d'enfants, II, 69; III², 536, 538, 657. — des nouveaux convertis, VI, 433. — des officiers de marine, III, 137, 466, *159;* III², 117, 376. — des officiers de troupes, I, 20; VII, 148. — du premier gentilhomme de la chambre, VII, 392. — des religieuses, VI, 10, 145, 190. — des savants et gens de lettres, II, 61, 66; III², 33; V, 235, 238 à 242, 292 note 1, 304 à 306, 320 note 2, 347, 351 note 1, 450, 480; VI, 279. *Voy.* Gratifications. — des survivanciers de charges, VI, 356. — de divers, II, 441, 442, 464 note 1, 472, 689, 796; III, 70, 366 note 3, 384 note 1, 385 note 1, *49;* III², 117 note 1, 384, 438, 442, 471; IV, 20 note 1; V, 399, 455; VII, CLXXXV, CLXXXVII, 178, 256, 390, 392. — Montant de la dépense annuelle, II, 773, 782; VII, 246. — Retards apportés au payement, VII, 256.

Pentagouët (Fort de), au Canada, III², 515, 520 à 522.

Pentecôte (Fêtes de la), VI, 435.

Pentecôte (*La*), tableau, III², 264.

Penthièvre (Duché de), II, CCVI, CCXVII.

Pépinières, V, 276, 277, 336 note 1, 568.

Peposegla, incendiaire, III, *133* note 2.

Perajon, voleur, VI, 405.

Pérard (Étienne), VII, 34*, 35.

—— (Jules), VII, 35. — Lettre de Colbert, VII, 35 note 1.

Percée (Île), dans le golfe Saint-Laurent, III², 481, 521, 617.

Perceval (M.), lieutenant de la prévôté de l'hôtel, V, 271.

Perche, mesure, IV, 205.

Perche (Province du), I, 511, 512; II, CCLX, 232 note 3; IV, 113, 565; VII, 393.

Percin de Mont-Gaillard (P. de). *Voy.* Mont-Gaillard.

Perdrix, V, 311 note 2, 354 note 1, 360, 361, 437; VII, 56, 60, 61, 357.

Père commun de l'Église (Le), II, CCXII; VI, 238. *Voy.* Papes.

Péréfixe (Hardouin de). *Voy.* Paris (Évêque de), Rodez (Évêque de).

Péremption d'instance, VI, 386.

Peréquateur (Charge de), VI, 443.

Pères. — des conciles. *Voy.* Conciles. — de l'Église, V, 504, 608; VI, 98; VII, 377, 441. — de la Mission, VII, CLV, CLXIV. — de l'Oratoire, V, 321. — grecs, VII, 460, 461.

—— de famille. - contraints sous peine d'amende à marier leurs enfants, III², 657. — exempts de taille, II, 69, 441 note 4. — faisant travailler leurs enfants dans les manufactures, II, 441. — recevant des gratifications, II, 689.

Pergamo (*Le*), chaire de la cathédrale de Pise, III², 228.

Pergaüs (Apollonius). *Voy.* Apollonius.

Périgny (Octave de), président au parlement de Paris, V, 590*. — Lettre à Colbert, VII, 343.

Périgord (Province du). — Administration de la justice, II, 284. — Canons, III, 396; III², 55, 95, 171, 379; VII, 243. — Crimes des gentilshommes, VI, 405 note 1. — Faux-monnayeurs, II, 321. — Fers, III², 55. — Forges, III, 77. — Fournitures pour la marine, VII, 246. — Manufactures, III, 396; III², 43. — Matelots, III², 349. — Messagers détroussés, II, 321. — Mines, III, 40. — Recouvrement des contributions, II, 284. — Troubles, II, 113.

Périgueux (Ville de). — Évêque (Cyrus de Villers), I, 200*. — Présidial, III, 40 note 2. — Sédition, II, 260.

Périlleux (*Le*), vaisseau, III², 638 *err.*, 686, 688.

Perinaldo (Château de), V, 336.

Périnet (M.), mousquetaire, V, 519.

Péristyles, V, 261, 262, 277.
Perle (*La*), galère, III, 222; III², 686, 702.
Perles, I, 172, 176, 178.
Permissions. — de chasse, III², 633. *Voy.* Congés. — de commerce, II, 487, 831 note 1; III², 400, 458, 473, 477 note 1, 484, 498, 531, 567, 646, 647. — de séjour, II, 493, 500, 722. — pour imprimer, VI, 165, 183. — pour ouvrir des cabarets, III², 617. — pour tenir des synodes protestants, VI, 49.
Péronne (Chaussée de), V, 193.
—— (Gouvernement de), VI, 482. *Voy.* Hocquincourt.
—— (Ville de). — Attaque par les Espagnols, VII, 150. — Correspondances de Mazarin, I, 104, 114, 119, 123, 153. — Envoi d'armes et de poudre, I, 15, 407. — Fortifications, V, 68, 73 note 1, 74, 89, 103, 110 note 1, 130, 136, 139, 147, 177 note 1, 193, 222; VI, 330. — Travaux publics, IV, 472. — citée, I, 279, 280; IV, 501; V, 136; VI, 255, 336.
Perorades (Ville de). *Voy.* Peyrehorade.
Pérot (Le sieur), payeur des rentes, II, 778.
—— (Étienne), VII, 395.
Pérou (Royaume du), II, 430, 659, 700; IV, 585.
Perpignan (Ville de), I, 211 note 1; IV, 303, 318 note 1, 341, 590. *Voy.* Roussillon.
Perrachon (Le sieur), créancier de Mazarin, I, 97, 112, 134, 166 *err.*, 174.
Perrault (Claude), architecte, V, 23 note 1, 24*, 284 note 1, 286, 339, 473, 475, 477, 478, 481, 483, 485 à 487, 489 à 493, 495, 496, 516, 523, 524 note 5; VII, CXLI, CXLV.
—— (Charles), contrôleur général des bâtiments du Roi, I, 440*; III, 212; V, 23* note 1, 238 note 3, 350 note 1, 384, 458, 467, 469 à 472, 474, 476, 478, 481, 484 à 488, 490 à 493, 495, 498, 507, 511, 522, 537, 542, 549, 560, 604, 605, 608, 610, 611, 615, 618, 620 à 623, 625, 626, 628, 631, 632, 635, 637, 640, 642, 643, 648; VII, CXCII. — Lettres de Colbert, V, 310 note 4, 311 note 2, 500 note 1. — Lettres à Colbert, V, 284 note 1, 319 note 3, 322 note 1, 508.
Perrault (Jean), président à la Chambre des comptes, I, 304*.
Perrey (Les barres du), au Havre, II, 635; III, 311, 312, 456, 457, 530, 554; IV, 464; V, 56.
—— (M. du), gentilhomme rebelle, I, 512.
Perrichon. *Voy.* Perrachon.
Perrier (Paroisse du), dép. Vendée, I, 291.
—— (Charles du), poète, V, 467, 469, 471, 477, 591*, 594.
Perrière (Bois de la), dép. Saône-et-Loire, III², 356, 362.
Perrigny. — (Forêt de), III², 362 à 364. — (Manufacture de), III², 43.
—— (M. de). *Voy.* Périgny.
Perrin (Pierre), fondateur de l'Opéra, V, 323*, 536.
—— (Pierre), munitionnaire, III, 11, 13, 22, 188.
Perron (Jacques Davy, cardinal du), I, 266*; VI, 444.
Perrot (M.), gouverneur de Montréal, III², 518*, 581, 585, 589, 590.
—— (Le sieur), IV, 161.
—— d'Ablancourt. *Voy.* Ablancourt.
Perroté (Le sieur), VI, 182, 184, 185 note 2.
Perruquiers, II, 370. *Voy.* Barbiers.
Persagne (Forêt de). *Voy.* Perseigne (?).
Persans (Livres), V, 475; VII, 452, 453, 460.
Perse (Royaume de). — Caravanes, II, 848. — Commerce, II, CCLXIII, 456, 798; VII, 356. — Curiosités, VII, 356. — Envoi d'une escadre française, III², 482. — Exclusion des chrétiens, II, 430. — Marchandises, II, 842. — Missionnaires chrétiens, II, 501; III², 553; V, 360. — Rois, II, CCLXIV; III², 466 note 1. — Soies, II, 797. — Tapis, III, 16; VII, CLXXIII. — Voyageurs français, V, 360; VII, 453, 457, 460.

Perseigne (Maîtrise de), dép. Sarthe, I, 177; IV, 255 note 1, 259.
Perses (Les), peuples, VI, 376.
Persien (Tapis), VII, 382.
Persique (Golfe), II, CCLXIV.
Personne de Roberval. *Voy.* Roberval.
Perspective (Science de la), V, 465, 510.
Pertuis de Charente (Le), III, 126, 214.
Pertuisanes, III, 149, *148;* III², 42, 375, 694.
Pérugin (Pietro Vanucci, dit le), peintre, III², 261*, 281; V, 289.
Peruzzi (Baltazar), architecte, III², 239*.
Pesanteur étudiée par Huygens, V, 524.
—— de l'air (Mesure de la), V, 523.
Pesaro (Jean), doge de Venise, III², 265.
Pescoux (Terre de), dép. Sarthe, VII, 391, 392, 394.
Pestes, II, 442 à 447; III, 401, *115, 194, 239, 240, 249* à *251;* III², 368, 400 note 1, 535, 655; IV, 138, 606 note 1; VI, 275, 392; VII, 293, 294, 315.
Petau (Alexandre), conseiller au parlement de Paris, I, 216*.
Peterborough (Le comte de), VI, 316.
Petigliano (Comté de), III², 282.
Pétis de La Croix (François), voyageur et interprète, V, 473, 475 à 478, 480 à 484, 486, 487, 489 à 496. — Son fils, V, 482, 488.
Petit (Louis), contrôleur des bâtiments, V, 363*; VII, CLI. — Lettres à Colbert, V, 363 note 1; VII, 327 note 1.
—— (N.), contrôleur des bâtiments, V, 325, 434. — Lettre de Colbert, V, 394.
—— (Pierre), docteur en médecine, V, 591*, 593, 594, 602, 605, 626, 632, 637.
—— (Le sieur), doreur, V, 527.
—— (Jean), entrepreneur, IV, 475, 492*; V, 203.
—— (Le sieur), homme de lettres, V, 467, 469, 472.
—— (Antoine), peintre, V, 457.
—— (Vincent), sculpteur, V, 527*.
Petit-Conseil, à Gênes. *Voy.* Gênes (État de).
Petit-Monéteau (Terre du), VII, 351, 352.
Petite-Infante (*La*), frégate, III², 686.
Petite vérole, Petite vérole volante. *Voy.* Vérole.
Petites directions des finances, II, 750. *Voy.* Directions.
Petites tailles (Rentes dites), II, 756.
Petites-Carmélites (Religieuses), VI, 279.
Petites-Maisons (Les), à Paris, I, 57; III, 508 note 2; VI, 314.
Petitfief (M. de Lortie de). *Voy.* Lortie.
Petitgot (Le P.), I, 338.
Petitière (Madame de La), directrice d'une manufacture, II, 441, 542 note 1, 689. — Lettre de Colbert, II, 622.
Petitpié (M.), chanoine à Reims, VII, 343.
Petits-Enfants (Bassin des), à Versailles, V, 298.
Pétrarque, tapisserie, I, 427.
Pétrée (Le sieur), ingénieur, III, 215.
—— (François de Laval, abbé de Montigny, évêque de), III², 389, 390*, 395, 396, 403, 405, 445, 446, 448, 450 à 452, 517, 535, 541, 542, 558, 559, 577, 586, 587, 589, 596. — Lettre de Colbert, III², 453 note 2. — *Voy.* Laval (François de).
Pétrone, poète, V, 616, 619, 630.
Pétuns, II, 614, 790, 793, 852; III², 475; VII, 421. *Voy.* Tabacs.
Peuple — écrasé par les frais de recouvrement, II, 74. — épuisé d'impositions, VII, CLXXX. — excité à concourir au rétablissement des haras, IV, 295. — excité à se livrer au commerce, II, 247. — Il craint le Roi, VII, 239. — Il déteste les commis des droits, II, 206. — Il divise ses gains en trois parts, VII, 234, 235. — Il doit toujours avoir accès auprès du souverain, VI, 385. — Sa misère, II, 219; VI, 319 note 1. — Son obéissance au Roi, VII, 237. — Sa tendance à se plaindre, IV, 271.
Peyran (Le sieur), voiturier, III, 470.
Peyras (M. de), conseiller au Conseil souverain du Canada, III², 588.
Peyre (M.), VII, CLI.

Peyrehorade (Village de), VI, 193; VII, 264 note 1.
Pézénas (Ville de), II, 735; VII, 445.
Phalsbourg (Ville de), IV, 509; V, 29, 42; VI, 476.
—— (Henriette de Lorraine, princesse de), VI, 475*.
Pharamond, roi des Francs, VI, 376.
Pharaon (Poules et rats de). *Voy.* Poules, Rats.
Phare de Messine (Le), III, 558; V, 281, 331.
Pharmacie (Enseignement de la), V, 464, 545.
Phélypeaux (M.), VI, 27.
—— (Famille). *Voy.* Châteauneuf, Pontchartrain, Saint-Florentin, Vrillière (La).
Philipes de Hautménil. *Voy.* Hautménil.
—— de Marigny. *Voy.* Marigny.
Philippe II, dit Philippe-Auguste, roi de France, V, 433; VI, 226.
Philippe III, dit le Hardi, roi de France, I, 266; VI, 362.
Philippe IV, dit le Bel, roi de France, VI, 106, 362, 383.
Philippe V, dit le Long, roi de France, VI, 362.
Philippe VI, roi de France, VI, 105, 110, 362, 441.
Philippe II, roi d'Espagne, II, 18; V, 278, 279; VI, 214, 217, 365, 490.
Philippe III, roi d'Espagne, II, 18.
Philippe IV, roi d'Espagne, I, 418*, 421, 430, 433, 441, 531; II, CCXII, CCXIII, 18; III, 20; V, 509; VI, 221, 241, 254.
Philippe (Dom), religieux de l'ordre de la Merci, III, 166.
Philippeville (Ville de), VI, 44.
Philippines (Îles), II, CCLXV, 430.
Philipsbourg (Ville de). — Cession à la France, III², 637. — Fortifications, II, CCXXXIII, CCXXXVII, CCXXXVIII; V, VI note 2, 3, 5, 6, 8, 23, 26 à 28, 30 à 32, 34, 35, 38, 42, 43, 45, 49, 50, 52, 53, 55, 58 à 61, 63, 65, 72, 82 à 84, 89, 439 à 441. — Garnison, V, 27. — Gouverneur. Voy. Louvat (M. de). — Magasins à poudre, V, 51. — Peuplement, V, 270. — Protestants, V, 26. — Rébellion du comte d'Harcourt, VI, 482. — citée, I, 10, 240, 323, 383, 419, 420; VII, 25, 341.
Philosophie (Définition et enseignement de la), V, 464, 512.
Phocéens (Les), II, CCLXII.
Physiciens, V, 493, 512, 515.
Physique (Assemblée de), V, 524.
Piancourt (Le commandeur de), III, 502*, 571.
Pianesse (Le marquis de), ambassadeur de Savoie en Allemagne, III², 283.
Piastres, monnaie, II, 727; V, 318 note 3.
Picard (L'abbé), astronome, V, 314*, 318 à 320, 403, 407, 408 note 1, 472, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485 à 487, 489, 491 à 493, 495, 497, 530, 531. — Lettres de Colbert, V, 318, 319, 403. — Lettre à Colbert, V, 530.
—— (Le sieur), IV, 191.
Picardie (Escadre de), III², 693.
—— (Province de). — Armement de vaisseaux, III², 199. — Blés, I, 316. — Campagnes de 1650 et 1651, I, 15, 17, 18, 105; VI, 150. — Chaînes de forçats, III², 203. — Chanvres, II, 623. — Charrons, V, 396 note 3. — Consuls anglais, VII, 294. — Côtes, III, 322; V, 404. — Droits d'entrée et de sortie, II, 790, 792, 793; VII, 282, 284. — Fileuses et tisserands, II, 624. — Fortifications, V, 21, 53 à 55, 96, 124, 125, 127, 130 note 1, 131, 137, 169, 170, 192 note 1, 201, 212, 221; VII, 247. — Fournitures pour la marine, VII, 246. — Gouverneurs, V, 219. *Voy.* Charost. — Impossibilité d'y faire du sel, II, 667. — Incursions des ennemis, II, CCXLIX. — Lieutenances générales, IV, 29. — Manufactures, II, 591, 786, 850; VII, 242, 244. — Offices de vendeurs de poisson, II, 772. — Papier terrier, VII, 411. — Places fortes, IV, 461; V, 188. — Recouvrement des droits des cinq grosses fermes, II, 232 note 3. — Recouvrement des droits de la ferme

des neuf livres dix-huit sous, II, 30, 60; VII, 265, 282. — Recrutement des matelots, III, 325, 442; III², 45, 58, 104, 120, 121. — Réformation des forêts, IV, 565. — Sortie des vins, II, 667 note 2. — Travaux publics, IV, 451. — citée, VII, 123, 425. — *Voy.* Amiens (Intendance d').
Picardie (Régiment de), I, 377; II, CCXXI.
Picardière (M. de La), poète, V, 588.
Picault (Le sieur), trésorier de France, IV, 418.
Piccolomini (Le cardinal Celio), I, 462*. 533.
Picinaldo (Château de). *Voy.* Perinaldo.
Picon (Le sieur), employé de Mazarin, I, 291, 314, 318, 350, 516*, 524; VII, 186, 187, 445.
—— (Hercule-Antoine), vicomte d'Andrezel, IV, 314*.
Picorin (Le sieur), II, 115, 116.
Picot (Le sieur), peintre, V, 415.
Picquet (Le sieur), marchand de Lyon, I, 196 *err.*
Picquigny. *Voy.* Pecquigny.
Picquot (M.), II, 223.
Pidansat de Mairobert. — Travaux sur Colbert, III², 707 à 742.
Pidou de Saint-Olon (M.). *Voy.* Saint-Olon.
Pièces. — d'eau, V, 266, 325. *Voy.* Bassins. — d'étoffes, II, 835. — de vin, IV, 485; VII, 95.
—— d'un procès, VII, 219.
Pied (Étoffes teintes en), II, 840.
—— cube, mesure, III, *136* note 2.
—— de France, mesure, V, 316.
Pied-d'œuvre. — (Bois fournis à), V, 144. — (Moellons mis à), V, 163.
Pied fourché (Droits et ferme du), II, 788; VII, 265.
Piédestaux de statues, V, 359.
Piémont (État de). — Ambassadeur de France, III, 550. *Voy.* Servien (Ennemond). — Avances de Mazarin, I, 161. — Campagne d'armées françaises, I, 226; IV, 482 note 1. — Chanvres, III, 240, 470; VII, 243. — Fer, III, 469 note 2. — Forçats, III, 550, 551. — Jésuites, V, 341 note 3. — Limites, III², 287. — Soies, II, 797. — cité, III², 282; V, 5 note 3, 470, 471, 633, 638, 640. — *Voy.* Savoie.
Piémont (Régiment de), I, 9.
Piennes (Françoise Godet, marquise de), VI, 32; VII, 40.
Pierre (Saint), apôtre, II, CCXII; III², 266; VI, 238, 484.
Pierre II de Bragance, régent, puis roi de Portugal, II, 458*, 459; III, 74 note 1; V, 422.
Pierre (Le sieur), employé de Baluze, VII, 375.
—— (André La), forçat libéré, III², 681.
Pierre perdue (Fondation à), V, 183.
—— philosophale, V, 515.
Pierre-Encise (Forteresse de), à Lyon, II, 568.
Pierrefite (M. de), protestant révoqué, VI, 181 note 1.
Pierreries, I, 82; II, 411, 799; V, 300, 365, 366; VI, 348, 849; VII, CLXXXIX.
Pierres. — pour les constructions, III, *161*; IV, 320, 327, 335, 343 note 2; V, 66, 67, 70, 110, 122, 195, 225, 301, 302, 384, 385; VII, 118. — pour les routes, IV, 517, 518. — Carrières, VI, 208; VII, 4.
Pierres-de-Naurouse (Lieu dit Les), IV, 315, 322, 326, 333, 362, 363 note 2, 365, 367, 371.
Pierret (Claude), munitionnaire, III, 75.
Pierriers, III, 303; III², 654, 694.
Pierrot, dit Lépreux, empoisonneur, VI, 407.
Pieta, tableau, III², 236.
Pietro-Antonio (Dom), religieux, III, 147 note 1.
Pieux pour les palissades, V, 231, 232.
Pigeon (Le sieur), gazetier, VI, 401.
Pigeonneaux, IV, 152 note 1.
Pigeonniers, IV, 166, 602. *Voy.* Colombiers.
Pigeons, I, 220; IV, 169; V, 354 note 1.
Pigis (Jacques), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
Pignerol (Ville de), IV, 137, 481, 482, 484, 491, 500; VII, 443.

Pignons mélangés aux laines, II, 837, 854. *Voy.* Peignons.
Pilastres, V, 288.
Piles des ponts, IV, 475, 485, 506 à 508, 520, 530.
Piliers. — de fonte, III, 454. — boutants, IV, 323.
Pillage de vaisseaux naufragés, II, 462, 644 note 2 à 646; III, 326, *87, 115.*
Pille (Le sieur du), munitionnaire, III, *244.*
Pillon (L'abbé), VI, 143. — Lettre de Colbert, VI, 140. — Lettres de Seignelay, VI, 138, 139 note 1, 141.
Pilodeau (Le sieur), ouvrier en soie, II, 708.
Pilotage, III, 230, 244 note 1, 325, 326; III², 5, 44, 58.
Pilotes, III, 75, 141, 163, 230, 289, 296, 310, 311, 313, 324, 325, 342, 382, 391, 393, 429, 437, 464, 475, 556, 571, *57, 59, 67* note 1, *140, 196;* III², LI, 5, 6 note 1, 55, 603, 655, 661, 663, 676, 722, 732; IV, 361, 457 note 1; V, 389; VII, 243.
—— hauturiers, III², 668; V, 389. — lamaneurs, III, 325.
Pilotis (Constructions sur), IV, 467, 468; V, 24, 31, 35, 51, 52, 63, 210.
Pimentel (Don Antonio), ambassadeur extraordinaire d'Espagne près la reine Christine, VI, 484.
Pimon (M.), III², XLVI.
Pinasses, I, 24; III, 433; VI, 465.
Pince-à-pince (Aunages faits), II, 838.
Pinelli (Famille), III², 284.
Pinon (M.), II, 223.
Pins (Jardin des), à Fontainebleau, V, 461.
Pintades (Poules), V, 311 note 2.
Pinte de Paris, II, 174; III, 136; VII, 267.
Pintes, II, 381; III, 487; VII, 267.
Piombino (Seigneurie de), III², 282.
Pionniers pour les armées, I, 60 *err.*
Piperno (Ville de), III², 247.
Pipes. — pour fumer, III², 695. — de sel, II, 662. — de vin, II, 792 à 794.
Piques, III, 291, 404; III², 3, 37, 694.
Pirates, I, 489; II, CCLXIX, 407, 811; IV, 571; VI, 236, 465. *Voy.* Corsaires.
Piraube (Bertrand), armurier, V, 527.
Pirot (L'abbé), VI, 447. — Lettre du Roi, VI, 445*.
Pisano (Nicolas de Pisé, dit le), architecte et sculpteur, III², 228, 253.
Pisans, III², 283, 289.
Piscine (La), tableau, III², 252, 265.
Pise. — (Traité de), V, 595. — (Ville de), III, 17; III², 30, 31, 227 à 229, 281; V, 593, 594; VI, 383; VII, 359.
Pissotte (Château de la), I, 428, 431; VI, 437.
Pistoles, monnaies, I, 99; II, 410, 695, 696, 719; III, *27;* VII, CCXXIII, 424 à 426, 431.
Pistolets, III, 149, 290, 531, *4;* III², 42, 694.
Pitan (Jean), bijoutier, V, 365.
Pithiviers (Canal de), IV, 413, 414.
—— (Ville de). — Maire et échevins. Lettre de Colbert, VII, 94. — citée, I, 58; IV, 547 note 4.
Pithou (Pierre), conseiller au parlement de Paris, I, 216*.
—— (Pierre), procureur général près la Chambre de justice de Guyenne, VI, 105*, 441.
Pitié (Hospice de la), à Paris, II, CCXXXV.
Pitoisière (Manoir de la), VII, 393.
Pitre (Le sieur), employé de la marine, III, 54.
Pittan (Les sieurs), manufacturiers, II, 560.
Pitte (Culture de la), aux colonies, III², 529.
Pitti (Palais), à Florence, III², 258, 260.
Pivert (Le sieur), homme de lettres, V, 472, 482.
Pivot (Philippe), contrôleur général de la grande chancellerie, VII, 394.
Placards. — des États Généraux de Hollande, II, 609, 613; VII, 231. — séditieux, II, 280.
Places fortes, II, CXCIV; III, 72, 429; III², 726; IV, 128 note 1; V, 11, 14, 16, 19, 20, 23, 51, 54, 56, 67 à 69, 72, 73, 82, 86, 87, 96, 100, 101, 104 note 1, 105, 113 note 1, 126, 127, 129, 131, 136, 154, 155, 159, 162, 165, 166, 177 note 1, 181, 189, 196, 197, 215 à

217 note 1, 221, 226, 228; VI, 345; VII, 246. *Voy.* Fortifications. — frontières, V, 126 note 1.
Places d'armes, V, 184.
—— des villes, II, 81, 781; IV, 449; V, 556, 568, 578.
Placets, II, 643; III, 332; IV, 282; V, 395, 399; VI, 389, 390, 417 à 419; VII, 291, 349.
Plafonds de Versailles, V, 339.
Plainville (René de), sergent de bataille, I, 65.
Plaisance (Colonie et fort de), en Amérique, III², 481, 482, 537.
—— (Duché et ducs de), en Italie, III², 282.
Planche (Sébastien-François de La), trésorier général des bâtiments, V, 456, 518, 622 note 1, 623, 644; VII, 394.
Planchehubert (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Planches pour la marine et les travaux publics, II, 414 *err.*, 797; III, 44, 206, 216 note 1, 229, 236, 386 note 2; III², 43 *err.*, 696; IV, 47, 256, 308.
—— gravées, V, 376.
Plancus (Munatius), consul romain, III², 248.
Plancy (Le baron de), I, 367.
Plans. — des arsenaux, V, 12, 18. — des forêts, IV, 266 note 3. — des maisons royales, V, 284 à 288, 456; VII, CXL. — des monastères, V, 418. — des palais et des églises de Rome, V, 392. — des places fortes, II, CXCIV; V, 11, 14, 16, 19, 20, 23, 51, 54, 56, 67, 68, 73, 82, 86, 87, 96, 100, 101, 104 note 1, 105, 126, 127, 129, 131, 136, 154, 155, 159, 162, 165, 166, 177 note 1, 181, 189, 196, 197, 215, 216, 226, 228. — des places fortes étrangères, III, *189;* III², 742. — des ports, III, 5; III², 742; V, 442. — des travaux publics, IV, 304 note 2, 326, 327, 352, 356, 361, 365, 438, 466, 474, 475, 479, 483, 488, 503, 528, 594; V, 4, 81 note 1. — des villes, V, 555, 557.
Plantade (M.), conseiller à la Cour des aides de Montpellier, II, 104.
Plantes. — acclimatées en France, III, 280; III², 504, 527; V, 343. — cultivées au Jardin royal, V, 533 à 535, 545.
Plants, V, 307, 419.
Plappeville (Village de), dép. Moselle, VI, 475 *err.*
Plate (La), rivière, III², 401.
Plates-formes, III, *119;* V, 97.
Plati (Don Mario), III, 203.
Platte, monnaie espagnole, II, 799, 800.
Platteville (Village de). *Voy.* Plappeville.
Plaute, poète latin, V, 644.
Plèges, III², 665. *Voy.* Cautions.
Plein-fief de haubert (Droit de), VI, 97.
Pleins-fiefs, IV, 571; VI, 397; VII, 7.
Plesses dépendant des bois, I, 522 *err.*
Plessis (M. du). *Voy.* Fortia.
—— (Mademoiselle du), femme de chambre de la duchesse de La Vallière, VI, 463.
—— (Famille du). *Voy.* Richelieu.
—— de La Brossardière (M. du). *Voy.* Brossardière.
—— de La Roche-Pichemer (René du). *Voy.* Jarzé (Le marquis de).
Plessis-lès-Tours (Parc du), II, 242.
Plessis-Bellière (Jacques de Rougé, marquis du), I, 3* à 6, 218; II, CLXXXIX note 4.
—— (Suzanne de Bruc, marquise du), II, CLXXXIX*, CXCV; VII, 222.
Plessis-Guénegaud (Claude et Henri du). *Voy.* Guénegaud.
Plessis-Piquet. *Voy.* Plessis-Raoul.
Plessis-Praslin (César de Choiseul, comte du), maréchal de France, I, 60*, 89, 114, 119, 120, 127, 135, 136, 140, 144, 171; IV, 422; V, 504; VII, 157, 158.
—— (Colombe Le Charron, maréchale du), I, 135*; VI, 230 note 1.
—— (Gilbert du). *Voy.* Comminges (Évêque de).
Plessis-Raoul (Terre du), VII, 394.
Pliant, siège, VI, 370.
Pline l'Ancien, philosophe, III, 255, 256.
Pline le Jeune, écrivain, III², 256; V, 589, 614.

Plis mélangés aux laines, II, 837.
Ploërmel (Ville de), IV, 14.
Plomb. — Alliages, II, 768. — Commerce, I, 211; III, 288; III², 695; V, 570, 571. — Contrebande, II, 797. — Droits d'entrée, II, 790, 793. — Importation, VI, 342; VII, 240. — Mines, II, CCLXII; III², 396, 403, 540, 639, 741, 742; IV, 424 note 1, 436, 445 note 1, 581 note 4, 585 à 588, 592, 593, 603; VII, 450.
Plombage de marchandises, II, 795; IV, 27.
Plomberie des constructions, V, 325, 328, 340, 451 à 453, 458, 462.
Plombiers, V, 340.
Plombs pour marquer les étoffes, II, 837.
Plongeurs, III, 150.
Pluies. — fréquentes à Paris, V, 247, 253, 260. — nuisibles ou favorables aux récoltes, II, 379, 686; III², 147; IV, 216, 291, 341; VI, 102. — nuisibles aux travaux publics, IV, 341, 444 note 3; V, 219.
Plus-values. — des espèces, II, 695; III, *236*. — sur la vente des tabacs, VII, 407, 408.
Plutarque, historien, V, 532.
Pluviers. *Voy.* Pithiviers.
Pluviomètres, V, 517.
Plymouth (Port de), III², XLVII, LI à LVI note 1, 295.
Pô (Le), fleuve, III², 262; VI, 458.
Pocquelin (Les sieurs), manufacturiers, II, CCIII; VII, 290, 350.
Podewiltz (Henri, comte de), VI, 249*.
Poêle mortuaire, I, 540.
Poëpe (Le lieutenant de La), III², 537*.
Poërson (Charles), peintre, V, 446 note 1, 542.
Poésie jugée par Chapelain, V, 588.
Poggibonsi (Ville de), III², 229.
Poids (Droit de), III², 528, 529, 572.
Poids et mesures. — étalonnés, VI, 393. — usités dans la marine, III, *182*. — visités et marqués, II, 838. — cités, I, 212; II, 407, 564; VI, 14, 397. — *Voy.* Marc, Once, Provence (Poids de), Quintal, Table.
Poignant (Le sieur), VII, 349.
Poil de chèvre, II, 563 note 1, 836.
Poinçons. — des médailles, VII, 450, 452. — des ouvrages d'orfèvrerie, V, 396 note 2; VII, 434.
—— de vin, IV, 540 note 1.
—— et effigies (Contrôle des), V, 526.
Pointe (Fort de la), à Rochefort, III, *86*; V, 104 note 1.
Pointis (Le sieur), entrepreneur de marine, III, 271 *err.*
Points de fil. — coupés, II, 790. — rebrodés, II, 672. — d'Angleterre, VII, 383. — de France, II, 122, 438, 441, 497, 498, 512, 513, 516, 541, 551, 566 note 3, 584, 622, 654, 656, 672, 677, 680, 688, 689, 725, 726; VII, CLXXIX, 242, 288, 441, 442. — de Gênes, II, 122. — de Venise, II, 122, 438, 439, 484, 499, 570, 672, 726; V, 335; VII, CLXXIII, 240, 442.
Poiré, boisson, II, 30.
Poirel de Grandval (Nicolas de), V, 548*.
Poirel (Le sieur), jardinier, V, 461.
Poirier (Bois de), III², 649.
Pois pour la nourriture des matelots, III, 488; III², 661, 676.
—— (Mademoiselle de), joueuse, VI, 50 note 3.
Poisons, VI, 407, 408, 410, 414 à 422, 425.
—— (Affaire des), VI, 67, 68, 407 à 426.
Poissant (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.
—— (Thibault), sculpteur, V, 457, 508*.
Poisson (Jean et René), peintres, V, 460, 462.
—— (Le sieur), I, 207.
Poissonniers, V, 464.
Poissons. — Commerce, II, 390, 564, 597 note 2; III², 403, 536, 561; V, 403. — Dissections et études, V, 404, 407, 408. — Droits sur le commerce, II, 390. — Ferme des droits, II, 30, 390; VII, 265. — Fourniture pour la nourriture des matelots, III², 154, 661, 676, 677. — Fourniture pour Paris, V, 538. — Huile, II, 241. — Pêcheries. *Voy.* Pêcheries; Baleine, Harengs, Morue, Saumon, Thon, etc. — Salaisons, II, 790; III², 617. — Vendeurs, II, 713 note 2, 772, 774.

Poissy (Ville de). — Assemblée du clergé, III², 49 note 1. — Marché, VII, 76, 77. — Prieure du monastère (Charlotte d'Albert d'Ailly), VII, 315*.

Poitevin (Nicolas), architecte et ingénieur, IV, 485, 502, 503, 507 note 1, 510 à 512, 518, 523 à 526, 532, 546, 547; VII, 90, 136. — Instructions et lettres de Colbert, IV, 473 à 476, 493, 506, 507 notes 1 et 2, 515, 530, 531 note 1.

Poitiers (Élection de), II, 79.

—— (Généralité de). — Administration de la justice, II, 190, 191. — Administration des biens des communautés, IV, 606. — Commerce, II, 684. — Concussionnaires, IV, 513. — Échouement de vaisseaux, II, 644 note 2. — Élevage de chevaux, IV, 281, 282. — Fortifications, V, 76. — Francs-fiefs, II, 298, 350, 358. — Jaugeage des fûts, II, 173, 174. — Logements militaires, II, 7. — Manufactures, II, 591, 714, 731, 735. — Marches communes, II, 129. — Nouveaux convertis, II, 174, 175 note 1. — Pays abonné, II, 7. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 6, 7, 125, 129, 174, 178, 179, 241, 268 note 1, 299, 300, 322, 323, 349, 350, 356, 358, 784. — Séditions, II, 367 note 2; VI, 404. — Travaux publics, IV, 412, 452, 465, 477, 478. — Vente des tabacs, VII, 407, 408. — Voleurs arrêtés, II, 7; IV, 80. — *Voy.* Poitou.

—— (Intendance de), I, 374, 377; IV, 18; VI, 293. *Voy.* Bâville, Croissy, Marillac, Miroménil, Pellot, Rouillé du Coudray.

—— (Maîtrise de), IV, 260 note 2.

—— (Ville de). — Abbaye de Notre-Dame-la-Grande, I, 193. — Commerce, II, 209. — Conversions de protestants, VI, 158. — Doyen, I, 201. — Droit de devoir sur les maisons, II, 209. — Échevins, II, 356, 591, 732, 752. — Exercices, II, 714. — Gueux et fainéants, II, 356. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Jugements de Colbert, II, 209, 356, 701. — Maire, II, 356, 732. — Manufactures, II, 209, 714, 715, 732. — Nobles de privilège, II, 322. — Recette générale, II, 775, 777, 779, 780. — Receveur des tailles, II, 300. — Sédition, II, CCXLVIII, 79. — Substitut du procureur général, VI, 26. — Trésoriers de France, IV, 411. — citée, I, 55, 57, 158, 319, 491, 492; II, CXCV; IV, 465, 493; VII, 29, 186, 346.

Poitiers (La comtesse de), VI, 77 note 2.

Poitou (Escadres de), II, 653; III², 693.

—— (Province de). — Abbayes, I, 162. — Amirautés, III, 322. — Baronnies, II, 57. — Blés, I, 210, 305. — Bureaux des fermes, II, 182; VII, 168. — Carte, V, 442. — Cinq grosses fermes, VII, 285. — Contrôle des gabelles, VII, 262. — Conversions de protestants, VI, 127 note 2, 146. — Coupes de bois, VII, 243. — Coutumes, VI, 103. — Culture du mûrier, IV, 233 note 2. — Droits d'entrée et de sortie, II, 791 à 794; VII, 282. — Élevage de chevaux, IV, 282, 291 note 3. — Fabrication du sel, II, 667. — Foires, IV, 300. — Forçats, III, 9. — Forêts, II, 63. — Forges, III, 77. — Fournitures pour la marine, VII, 246. — Haras, IV, 299 note 2, 300, 569; VII, 446 note 1. — Indult ecclésiastique, VII, 258. — Insalubrité du pays, VII, 59. — Jaugeage des fûts de vin, II, 173. — Laines, II, 732. — Levées de matelots et de soldats, III, 328, *89;* III², 45, 58, 93, 120, 352, 383. — Lieutenants généraux, II, 231; III, 159 note 1; VI, 287. *Voy.* Pardaillan. — Manufactures, III, 77. — Marais, IV, 281. — Marchés, II, 182. — Naufrage d'un vaisseau, II, 462. — Oranges, I, 426. — Ports, III, 47 note 2. — Prisonniers de guerre anglais, III, 86. — Recouvrement des impositions, II, 182, 232 note 3. — Réformation des forêts, IV, 218, 236 note 3. — Relaps, VI, 172. — Séditions, I, 266, 307, 375, 511, 512; II, 129. — Vente de bois, II, 777. — Vin, III², 661. — citée, III, *87;* IV, 18, 452.

Poitou (Pays du bas), IV, 281; VII, 59.
—— (Pays du haut), II, CXCV.
—— (Régiment de), I, 295.
Poivre, II, CCLXIII; III², 527, 566.
Poix (Commerce de la), II, 797.
—— (Le prince de). *Voy.* Créquy (Le duc de).
Polacres, vaisseaux, III, 135, 154; VII, 288.
Polaillon (Marie Lumagne, dame), I, 183*.
Polésine de Rovigo (Pays de la), III², 282.
Poli (*Le*), vaisseau, III, *151*.
Police. — Administration dans les arsenaux, III, 255, 285, 327, 344, 345, 352, 417, 517; III², 93. — Administration aux colonies, III², 389, 393, 397, 405, 408, 464, 483, 486, 489, 496, 497, 503, 527, 529, 541, 576, 577, 589, 590, 595 à 597, 614, 616, 617, 622, 671. — Administration dans les ports, III, 243, 244, 269, 276, 285, 301, 320, 345, 517, *153* note 2; III², 20, 27 note 1, 45, 667, 705, 723. — Administration dans les villes, III², 51; IV, 11, 64, 86, 489; V, 537, 539; VI, 28, 29, 32 à 34, 80, 406. *Voy.* Paris. — Défauts et réformation, II, 53, 751, 764; VI, 7, 10, 29 note 1, 361, 365, 373, 377, 392. — Enregistrement de lettres patentes, V, 528 note 1. — Juridiction des évêques, III², 623. — Juridiction des intendants, IV, 78. — Juridiction des juges ordinaires, VII, 267. — Lieutenant général. *Voy.* Reynie (La). — Lieutenants, VI, 392 à 394, 437. — Officiers, II, CCXLII, CCLX, 459, 460, 692. — Ordonnances, VI, 367. — Protestants exclus des emplois, VI, 195. — Règlements, II, 148. — Tribunaux, II, 834 à 841; V, 528 note 1.
—— (Conseil de) dans les manufactures, II, CCLXXI, 610, 612, 838 à 841.
Polices. — d'assurances, II, 675; III, *153* note 2. — de chargement, I, 211; III, *153* note 2, 239. — de voiture des sels, IV, 574.
Polisseurs de marbre, V, 327 note 2.
Polisy (Village de), dép. de l'Aube, IV, 422.
Politique exclue de l'Académie, V, 515.
Pollajuolo (Le sieur), sculpteur, III², 236 note 2.
Pollet (Château du), à Dieppe, I, 3, 5.
Polleville (Poudre de), V, 346.
Pollio, architecte, III², 247.
Pologne (Royaume de). — Accession au trône, II, CCXIV; VI, 240. — Ambassadeur à Rome, III², 230. — Histoire, V, 380. — Lois et privilèges des Polonais, II, CCXIV. — Reine (Louise-Marie de Gonzague de Clèves), I, 528; II, CCXIV*; VI, 240, 485, 488; VII, 394. — Rois, II, CCXIV, 509; VI, 54, 240, 293, 309; VII, 129. *Voy.* Jean-Casimir, Ladislas-Sigismond, Sobieski, Wiecnowiecki. — Rôle et séditions de la noblesse, VI, 240. — Sénat, II, CCXIV; VI, 240. — Subsides fournis par le Roi, II, CCXVIII. — cité, II, CCXLVI, CCXLVII, CCLIII, 52; V, 614, 632; VI, 335, 344, 478, 486, 487; VII, 236.
Polonais emprisonné pour dettes à la Conciergerie, VI, 27.
Polonaise (Langue), VII, 130 note 1.
Polybe, historien, V, 531, 615.
Polyglotte (Bible), VII, 376.
Pomègue (Île de), près Marseille, V, 98.
Pomereu de La Bretesche (Auguste-Robert de), maître des requêtes, prévôt des marchands de Paris, I, 357*, 377, 378, 402, 403, 411, 507, 509, 510, 512 à 514; II, 760 note 1. — Lettres de Colbert, II, 195*, 229 note 1, 234; VI, 69, 90, 351. — Lettres de Seignelay, VI, 333, 334. — Lettres à Le Tellier, I, 506, 508, 510, 513, 514.
—— (Denise de Bordeaux, dame de), I, 260*; VII, 161 à 163.
Pompe à incendie, V, 253, 255.
Pompeïopolis (Évêque de). *Voy.* Suze (L.-F. de La Baume de).
Pompes, II, CCXXXVIII à CCXL; III, *171*; V, 273, 274, 325, 340, 345, 346, 348, 349, 354 à 356, 369, 529; VI, 338.
Pompeux (*Le*), vaisseau, III², L, 682, 700.
Pomponne (Simon Arnauld, marquis de), ambassadeur, puis secrétaire d'État des affaires étrangères, II, CCXXXIII, CCXL,

CCXLV à CCXLVII, CCLII, 631, 655; III, 89, 136, 463; III², 721; IV, 89; V, 22, 53σ; VI, 99, 286*, 295, 314, 319, 331, 333, 335, 337 note 4, 338; VII, CLXXIX, CLXXXVI, 72, 303, 311, 312. — Lettres de Colbert, II, 461* à 464 note 1, 472, 475 note 1, 489, 496, 497, 499, 500, 506, 518, 523, 524, 534, 537, 551, 552 note 1, 554, 555, 571, 583, 588, 596 à 598, 602, 604, 605, 607, 609, 613, 617, 618 note 1, 631 note 2, 634, 635; III, 133, 134 note 1, 199 note 1, 204, 236; III², 493; VI, 28 note 5, 302. — Lettre du Roi, III, 28 note 2.

Pomponne (Catherine Ladvocat, marquise de), VI, 286*.

Ponant (Pays du), II, 653 note 1, 673, 789, 797; III, 14, 132, *208;* III², 372; VI, 246, 452, 453; VII, 245.

—— (Ports du). — Armement et désarmement de vaisseaux, II, CCLXII, 491; III, 4, 11, 31, 32 note 3, 59 à 61 note 1, 63, 71, 78, 89, 91, 98, 115, 116 note 2, 165, 227 note 2, 243, 259, 261, 312, 386 note 2, 407 note 1, 421, 470, 481, 484, 511, *31, 128, 170, 174;* III², 43, 78, 85, 86, 93, 101, 106, 108, 119, 134, 135, 139, 141 note 2 à 143, 154, 156, 165, 180, 379, 655, 656, 662 note 1, 664, 693, 697, 698, 730, 732; V, 101, 390 note 1, 442; VII, CLXXXVI. — Droits d'amirauté, I, 104. — Fournitures pour la marine, III, 59, *24, 25;* III², 171; VII, 303. — Garnisons, III, 198. — Officiers, III, 185. — Vice-amiral. *Voy.* Estrées (Le comte d'). — cités, III, 50. — *Voy.* Brest, Dunkerque, Havre (Le), Rochefort.

Ponantais (Matelots), III, 25, 120, 169, 254, *128, 136, 242;* III², 651, 652.

Ponceaux, III, 419, 493, 517.

Poncelet-Cliquin. *Voy.* Cliquin.

Poncet (Le sieur), entrepreneur de marine, III, 401, 502.

—— de La Rivière (Mathias), intendant, II, CCVII note 2, CCXXXIII, CCXXXVIII, CCXL, 47, 107* note 1, 225, 760 note 1; III, *99;* IV, 290, 493, 494; V, 63 à 66, 84, 88; VI, 7 note 1, 315, 370, 371, 377, 378, 383, 390; VII, 214, 216. — Lettres de Colbert, II, 111, 224, 319*, 320 note 1; IV, 70, 98, 143 note 1, 158, 159 note 2, 512, 515, 523 note 1; V, 71, 81 à 83 note 1, 85, 86 note 2, 98, 99 note 1, 115, 116 note 1, 426; VI, 66, 152 note 1, 190 note 2; VII, 123. — Lettre de Clerville, V, 83.

Poncet de La Rivière (L'abbé Michel), I, 200*, 201.

—— de La Rivière (Pierre), maître des requêtes. — Lettre de Colbert, II, 135.

Pons (L'abbé de), I, 526.

—— (François-Alexandre d'Albret, marquis de), VI, 354.

—— (La marquise de). *Voy.* Richelieu (Anne Poussart, duchesse de).

Pont-à-Marc (Camp de), VI, 254.

Pont-à-Vendin (Village de), II, 620.

Pont-Audemer (Ville de), II, CCLXI.

Pont-de-l'Arche. — (Élection de), II, 376. — (Ville de), I, 2, 3, 29, 46; V. 386 note 3; VI, 483.

Pont-de-Beauvoisin (Ville de), V, 506; VI, 317, 471.

Pont-l'Évêque. — (Élection de), II, 77. — (Ville de), VI, 181 note 1; VII, 293, 294.

Pont-Long (Le), en Béarn, VII, 276.

Pont-Remy (Village de), dép. Somme (?), IV, 502.

Pont-Saint-Esprit (Ville de), IV, 462, 463.

Pont-Sainte-Maxence (Ville de), dép. Oise, IV, 417.

Pont-sur-Yonne (Ville de), I, 186, 189; VII, 362.

Pontac (Arnaud de), premier président du parlement de Bordeaux, II, 364; III², 24; IV, 220; VI, 58. — Lettres de Colbert, II, 342*; VI, 38, 39 note 1.

—— (Famille de), VI, 52.

Pontarlier (Ville de), IV, 558 note 1.

Pontchartrain (Louis Phélypeaux, comte de), président à la Chambre des comptes de Paris, II, CCVII note 1, 47*; VII, 216*.

Pontchartrain (Louis Phélypeaux, comte de), premier président du parlement de Bretagne. — Lettre de Colbert, VI, 60*.
Pontevès (François de Simiane de). *Voy.* Gordes (Le marquis de).
Pontigny (L'abbé de), VII, 16 note 1.
Pontilles des vaisseaux, III, *179*, *214* note 1.
Pontins (Marais), III², 247.
Pontoise (Ville de). — Abbé de Saint-Martin. *Voy.* Montagu. — citée, I, 2, 122, 193; IV, 79; V, 302 note 2.
Pontons, II, CXCI, 471; III, 147, 154, 155, 162, 275, 368, 481, *164* note 1, *214* note 1, *236*; III², 102 note 1, 668, 699; IV, 47, 434 note 3.
Pontorson (Ville de), V, 215.
Pontremoli (Seigneurie de), III², 282, 287.
Ponts. — Capitaines, V, 541. — Concession des travaux à un particulier, IV, 539. — Construction, IV, 348, 351 note 2, 359 à 361, 419, 441, 444, 465, 471, 472, 474, 475, 479, 502, 506, 507, 511, 513, 524, 527, 530, 531, 539, 542, 555, 558 note 2, 559. — Entretien et réparations, II, 788; IV, 411, 414, 417 à 421, 423, 429, 444, 449, 456, 459, 471, 472 note 1, 477, 485, 493, 497, 506, 508, 509, 511, 516, 520, 521, 525, 527, 530 note 2, 538 note 3, 546, 547, 551 à 556, 566, 606. — Gardes, V, 541. — Péages, IV, 471, 472, 528, 535 note 2, 539; V, 541, 557, 565. — Rupture, IV, 570. — Ils dépendent des trésoriers de France, IV, 411 note 2, 423. — cités, II, 447, 747; IV, 437, 502; V, 134 note 2, 222, 546, 547, 556, 557.
—— de bateaux, IV, 462, 522; V, 27. — levis, V, 98.
—— des vaisseaux, III, *199*; III², 675, 701.
—— et chaussées. — Adjudication des travaux, IV, 454, 462 note 1. — Attribution administrative, IV, 41, 411 note 2, 423, 444 note 1, 469, 471, 475, 481, 484, 497, 554, 560. — Dépenses, II, 773, 782, 784. — États des fonds, IV, 452, 454, 460, 473, 474, 480, 510, 511, 520, 533, 547, 555. — Recettes, II, 773, 776. — Trésoriers, IV, 444, 452, 454, 502, 504, 527, 528 note 2, 537. — Trésoriers généraux, IV, 533. — *Voy.* Chaussées, Chemins, Ponts, Routes.
Ponts-de-Cé (Les), II, CXCI; IV, 475, 493, 494, 511, 528, 535 note 1.
Ponts-neufs, poésies, II, CCXLVIII note 1.
Popolo (Porte et église *del*), à Rome, III², 241.
Population. — Dénombrements, II, 5, 6, 252; IV, 58, 59, 71. — Diminution, II, 5, 6, 392; IV, 142. — Nombre des naissances, III², 558.
Porcelaines (Manufacture de), V, 548.
Porchéfontaine (Étangs de), V, 325.
Porcia (Le comte de), II, CCXIII; VI, 239.
Porcs, III, 243; III², 397.
Pordenone (Le chevalier Licinio, dit le), peintre, III², 265*.
Porphyre (Vases de), VII, 370, 371.
Porquerolles (Île de), V, 437.
Porques de vaisseau, III, 216 note 1.
Port (M. du), VII, 393.
Port d'armes (Permission de), II, 810, 822; III, *129*, *156*; V, 419, 427 note 3, 428; VI, 43, 124, 393.
Port-Louis (Ville de), II, 580 note 1; III, 459, 527; III², 525, 530; IV, 108; V, 105, 106.
Port-Mahon (Ville de), III, *246* note 2.
Port-Royal (Colonie de), en Acadie, III², 521, 522.
Port-Royal-des-Champs (Religieux de), VI, 482, 489.
Port-Vendres (Ville de), III, *177* à *179*, *191*; III², 742; V, 373.
Porta (Guglielmo della), sculpteur, III², 235*.
Portail (M.), conseiller au parlement de Paris, I, 216*.
Porteros (Village de), III², 221, 222.
Porte (Amador, commandeur de La), III, 244*.
—— (Charles, marquis de La), capitaine de vaisseau, III, *23**, *25*.

Porte. — (Capitaines de la), III², 48; V, 255. — (Gardes de la), V, 251, 553.
—— (La Sublime). — Ambassadeur en France, III, 183, 206. — Ambassadeurs de France, II, 450, 452, 589, 841, 849 note 2; III, 207 note 1, 248, *229;* VI, 277, 452; VII, 286. *Voy.* Haye-Vantelet (La), Nointel (Ollier de). — Ambassadeurs de Hollande, II, 659. — Relations avec l'Europe, II, CCLVII, CCLVIII, CCLXVI, 124; III, 177, 183, *204, 205;* III², 738; VI, 235. — citée, III, *211, 212.* — *Voy.* Constantinople, Turquie.
—— de La Meilleraye (Armand de La). *Voy.* Mazarin (Le duc).
Porte-de-France (La), à Grenoble, IV, 556.
Porte-gargousses, III, *148.*
Portées. — des écluses, IV, 309. — des étoffes, II, 521, 837.
Portefaix (Le), vaisseau, III², 688.
Portefeuilles administratifs, III², 87, 90, 123, 126, 142, 190.
Portes. — des écluses, IV, 308, 309, 334, 345, 351 note 2, 360. — des villes, V, 276, 525, 528, 555 à 557, 576. — cochères, VI, 69.
Porteurs de contraintes, II, 112, 138, 166, 213, 214, 224, 257, 269, 274, 275, 321; VII, 444.
Portiers, V, 371.
Portion monacale, VI, 112.
Portiques du Vatican, V, 506 note 1.
Portland (Ville de), III, 566.
Porto-Bello (Ville de), III², 406, 413.
Porto-Carrero (Louis-Emmanuel, cardinal de), III², 243*.
Porto-Farina (Ville de), III, 339.
Porto-Fino (Ville de), III², 226 et *err.*, 288.
Porto-Longone (Ville de), III, 99, *43;* VI, 351.
Porto-Maurizio (Ville de), III², 287.
Porto-Rico (Île de), III², 406, 565, 594, 673.
Porto-Vecchio (Ville de), III², 288.
Porto-Venere (Ville de), III², 226, 227, 288.
Portor (Marbre de), VII, 383.
Portrait (Boîtes à), V, 431.
Ports de mer. — creusés et curés, II, 471, 472 note 1, 746, 797; III, 147, 153, 161, 162, 236, 238 note 3, 324, 364, 512, 530, *63, 64, 164* note 1, *177, 178;* III², 161, 742; IV, 47, 100, 101, 148, 320, 327, 328, 377, 381, 382, 387, 388, 398, 406, 407, 434 note 3, 456; VII, 308, 309. — ensablés, III, 511, 512; IV, 369. — fermés, II, 650 note 1, 686; III, 37, 47 note 2, 48, 92, 426, 429, 489, 490, 493, *79;* III², 93, 144, 192, 663, 680, 734; VI, 344; VII, 304. — trop nombreux, IV, 415. — ouverts, III, 47 note 2, 48, 92, 429, 430; VII, 304. — protégés contre la mer, V, 10, 13, 16, 21. — visités par les ingénieurs et les intendants, III, 322; III², 667; IV, 414; V, 442; VI, 277; VII, 308. — visités par le Roi, III, 149, 299, 301, 316, 327, 328 note 1, 330, 332, 341, 358, 361, 365, 367, 369, 371, 384, 386, *115, 116, 121, 123* note 1, *138* à *141, 143, 145, 148, 149, 162, 197, 204;* III², 374, 376, 380, 733. — Administration de la justice, III², 59, 706. — Affranchissement. *Voy.* Ports francs. — Approvisionnement des vaisseaux, III², 142, 195. — Armements, III², 584; VII, 302. *Voy.* Armements, Escadres, Vaisseaux. — Capitaines, III, 225, 404, *70, 172* note 3, *174, 201;* III², 79, 603, 667, 668, 693, 727; V, 91. — Compagnies de soldats, III, *242.* — Commerce de port en port, II, CCLXVI, CCLXVIII, CCLXX, 454, 789, 821; VII, 241. — Conseils de construction. *Voy.* Conseils. — Dépenses, III², 65, 66. — Droits perçus, II, 793; III, 322. — Écoles de canonniers, II, 436; III, 66, 75, 163, 198, 230 note 1, 243, 244 note 1, 296, 404, *32, 192, 203, 207, 237, 240;* III², 37, 44, 58, 140, 361, 375, 724, 728. — Écoles d'hydrographie, III, 75, 102, 163, 230, 244, 296, 325, 326, 464, *192;* III², 44, 58, 140, 381, 722, 724. — Enseignes, III, *105, 106;* III², 693. — Entrée et sortie des vaisseaux, II, 807, 821; III,

337; VII, 302. — Entrepôts, VII, 283. — Exclusion des forbans, I, 489; II, 407. — Exclusion des vaisseaux étrangers, II, 408. — Exercice du canon, III, 244 note 1. *Voy.* Canonniers. — Gardiens, III, 97 note 2. — Gouverneurs, II, 407, 812. — Inspection, IV, 411 note 2. — Intendants, III, 306, *64.* — Lieutenants, III, *105;* III², 693. — Officiers, III, 3, 72, 207, 211 note 1, 224 à 226, 228, 232, 247, 253, 276, 334, 529, 75 note 2, *168, 171, 172, 181, 243;* III², 6 note 1, 54, 56, 61, 85, 119, 146 *err.*, 166, 181, 377, 380, 603, 698; V, 312. — Ouvriers, III, 528. — Plans, III, 5; III², 742; V, 442. — Police, III, 243, 244, 269, 276, 285, 301, 320, 345, 517, *153* note 2; III², 20, 27 note 1, 45, 667, 705, 723; VII, 302. — Publication des ordonnances, III², 503. — Registres des ordonnances de marine, III², 68. — Revues des officiers de marine, III², 86. — Solde des équipages, III, *76.* — Sortie des blés, IV, 271 note 1. — Travaux, II, 796; III, 225, 324, *109;* III², 45, 704; IV, 516; V, 151; VI, 346; VII, 245. — Trieurs de morues, VII, 365. — Vente des prises, II, 406. — cités, II, 123; III², 41.

Ports sur les rivières, I, 182; IV, 505, 816; V, 555, 556, 565.

—— francs, II, 452, 470 à 472, 619, 706, 712, 796 à 798; III, 123, 207 note 1; III², 222, 720; IV, 88 note 3, 93; V, 5; VII, CLXXII, 245. *Voy.* Dunkerque, Libourne, Marseille, Villefranche. — libres, III, *35.* — de retraite, III, 380.

—— étrangers. *Voy.* Angleterre, Espagne, Gênes, Hollande, Venise, etc.

Portsmouth (Ville et port de), III, 417, 425, 430, 431, 554; III², XLIX, 39, 77, 103, 110 à 112, 114, 295, 319, 321, 325; V, 322.

—— (La duchesse de). *Voy.* Kéroualle (Mademoiselle de).

Portugais jugés par Colbert, III², 462.

Portugal (Maison de), II, 18.

Portugal (Royaume de). — Ambassadeurs en France, I, 226. *Voy.* Crivelli, Sande. — Ambassadeurs en cour de Rome, III², 230; VI, 93. — Ambassadeurs de France, II, 505, 621 note 1; III, 561, *74* note 2, *202;* III², 62, 494; V, 303 note 1. *Voy.* Guénegaud des Brosses (Claude de), Oppède (Le marquis d'), Saint-Romain. — Colonies, II, CCLXIV, CCLXV, 430, 457, 659, 848; III², 466; V, 421, 422, 425, 600; VI, 221, 263 à 265; VII, CLXXV. — Commerce, I, 203; II, CCLXIV, 409, 415, 454, 456 à 458, 475, 510, 514 note 1, 562, 671; III², 494. — Côtes, II, 502; III, 94, 329, 330, 474, 549. — Établissement d'ouvriers français, II, 621 note 1, 638. — Fleurs, V, 303 note 1. — Guerres en Afrique, V, 501. — Infante, VI, 488. — Livres et manuscrits, V, 422, 425; VII, 378. — Oranges, I, 426; VII, 389. — Prince régent. *Voy.* Pierre II de Bragance. — Raffinage de sucres, II, 447. — Reines, II, 505; V, 422. *Voy.* Nemours (Marie-Élisabeth de). — Relations avec l'Espagne, I, 491; II, CCX, CCXII, CCXIII, 409, 457, 800; III, 45; VI, 239, 465, 485, 487, 488; VII, 446. — Relations avec la France, II, 10, 458, 639; III², 495. — Relations avec la Hollande, II, 456, 457; III², 564; VII, 372. — Réunion à l'Espagne, II, CCLXV, CCLXVI. — Rois, III², 739; V, 385 note 3. *Voy.* Alphonse VI, Pierre II, Sébastien (Don). — Secours donnés par la France, III, 45; VI, 479, 487, 488. — Sel, II, 412, 477, 631. — Séparation d'avec l'Espagne, II, 430. — Traité de commerce avec la France, II, 458. — Traité avec la Hollande, VII, 372. — cité, I, 399; III, 388; III², XLVII, 87; V, 598.

Possibilité des forêts, IV, 188, 565.

Poste (Bateaux de). *Voy.* Bateaux.

Poste aux chevaux, I, 359; II, CLXXXIX; III², 177; V, 624; VII, 187, 229, 358.

Poste aux lettres. — Imperfections du service, I, 382. — Saisie de lettres et de paquets, I, 113, 118. — Violation du secret, I, 392,

398, 515; VI, 170, 176, 184, 186; VII, 187, 188. — Vol d'un courrier, I, 119.
Poste aux lettres (Ferme de la), II, 124, 772, 774; VII, 265.
Postes des généralités (?), VII, 185, 186.
Posthumius (Caïus), III², 247.
Pot, mesure de capacité, VII, 95.
Pot renversé (Vente à), II, 168.
Potagers, V, 368, 460, 569, 572.
Potages, III, 479.
Potardière (M. de La), ingénieur, III², 516.
Potasses, II, CCLIX, 620; III², 519, 542, 560 note 1, 579, 599, 618, 640, 742.
Poteau pour clouer les manufactures défectueuses, II, 579, 607, 608.
Poterat de Saint-Étienne (Le sieur), manufacturier, V, 548*.
Poterie (M. de La), bibliothécaire de Mazarin, I, 215*, 216.
Pothenot (Le sieur), homme de lettres, V, 495 à 497.
Potier (Famille). *Voy.* Gesvres, Novion, Tresmes.
Potiers, II, 769; III², 502.
—— d'étain, II, 768.
Pots à feu, III, 66 note 2.
Pouce, dans l'aunage des étoffes, II, 838.
Poudre. — de Polleville, V, 346. — d'or, II, 659. — de sucre, II, 790, 793. — de tabac, VII, 404, 405, 407.
Poudrerie de l'arsenal de Venise, III², 270.
Poudres. — Avances faites par Mazarin, I, 67, 69, 75. — Commissaire général, VI, 318. — Contrebande, II, 797. — Emploi pour éprouver les canons, III, *6*, 7. — Emploi pour la fabrication des bombes, III, *240*, *241*, *251*, *252*. — Emploi pour les mines, IV, 332, 589; V, 80, 92; VI, 71. — Épreuves, III, *14*, *15*; III², 91, 102 note 2; V, 523. — Fournitures pour la marine et l'armée, I, 407; II, 391; III, 42, 50, 56, 63, 78, 84, 176, 286 à 288, 291, 293, 296, 381, 441, 447, 450, 452, 491, 492, 494, 495, 498, 525, 526, 529, 531, 533, 534, *11*, *14*, *15*, *17*, *20*, *30*, *32*, *54*, *55*, *66*, *93*, *134*, *149*, *169*; III², 3, 91, 117, 592, 615, 631, 666, 694, 728. — Importation, III, 35; VII, 240. — Magasins, III, 63, 167, 286, 287, 291, 293, 296, *55*; III², 3; V, 12 note 1, 15, 17, 18, 94; VII, 293, 304. *Voy.* Poudrières. — Manufactures, VII, 243, 289. *Voy.* Moulins à poudre, Poudreries.
Poudres empoisonnées, VI, 407, 410, 414 à 421.
Poudrières, III, *134*; V, 12 note 2.
Pouget (André), manufacturier, II, 718; IV, 385*, 389, 391, 395 à 397; V, 415; VII, 442, 443.
Pouillé de bénéfices, VI, 370.
Poujol (Mines de), IV, 588.
Poulaines des vaisseaux, V, 305 note 1.
Poulains, IV, 225 à 228, 273 note 1, 295, 296, 570; VII, 314.
Poules. — de Constantine, V, 354 note 1. — de Constantinople, V, 553. — de Pharaon, V, 553. — sultanes, V, 553.
Poulet (Le capitaine), III², 517.
Poulets, III, 243, 479.
—— d'Inde, I, 220.
Poulies, II, 543; III², 8.
Poulo-Ron (Île de), dans l'archipel des Moluques, II, 457.
Poupart (Le sieur), ingénieur. — Lettres de Colbert, V, 7*, 8.
Poupes des vaisseaux, III, 62 note 1, 275, 283, 288, 314, 403, *142* note 1, *149*; III², L, 328, 660; V, 305 note 1, 306, 312 note 1, 529; VII, 369 note 1.
Poupet (Le sieur Le), commis des manufactures, II, 590. — Lettre de Colbert, II, 730 note 2.
Pouponne (*La*), barque, III², 690.
Poursin (Jacques), bailli de Seignelay, VII, 4. — Lettres de Colbert, VII, 1*, 3, 6, 7, 9, 10, 12 à 14, 16, 17, 42.
Pourvoi (Cas de), II, 218, 229, 324; III², 634; IV, 54, 127, 155, 204; VII, 316. *Voy.* Appel (Cas d'). — *Voy.* Comparaison, Surtaux.
Pourvoyeur du roi d'Angleterre, II, 407.

Pousin (Ville du), dép. Ardèche, VI, 160.
Poussart (Anne). *Voy.* Richelieu (La duchesse de).
Poussin (Nicolas), peintre, III², 236*; V, 499 note 1; VII, 386.
—— (Gaspre Dughet, dit), peintre. *Voy.* Gaspre.
Pouzzolanes, III, *215;* V, 301, 400, 401, 403, 405, 419 note 2. *Voy.* Terrasse.
Pouzzoles (Ville de), III², 253 à 255.
Povège (Port de), à Venise, III², 262.
Poyet (M. du), conseiller à la Chambre des comptes de Bretagne, VII, 266.
Pozzo (Cassiano del), V, 602.
Pradel (François de), lieutenant général, I, 180; VI, 473*.
Pragmatique sanction, VI, 89, 103, 108.
Prague (Ville de), V, 597.
—— (Jérôme de), I, 342.
Prairies, IV, 215, 275. *Voy.* Prés.
Praslin (Famille du Plessis-). *Voy.* Plessis-Praslin.
Prat (Le cardinal Antoine du), chancelier de France, I, 258; VI, 214, 365.
—— (Pierre du), conseiller à la Cour des aides de Paris, VII, 392.
Prats-de-Mollo (Ville de), IV, 343.
Praxitèle, sculpteur, III², 237, 241.
Pré (M. du), jurisconsulte, III², 49 note 1.
Préaux (Abbaye des), dép. Eure, IV, 212.
—— (Le chevalier des), rebelle, III, 514 note 2.
Précepteur et sous-précepteur du Dauphin, V, 492, 493, 496, 502 à 504.
Prêches protestants, I, 285; II, 512; VI, 95, 97, 117, 131, 431.
Prêcheurs (Place des), à Aix, VI, 439.
Précieux (*Le*), vaisseau, III², 684, 701.
Préciput des fils aînés, VII, 397.
Prédicateurs, IV, 125; VII, 365.
Prédications, VI, 123. *Voy.* Sermons.
Prée (Fort de la), dans l'île de Ré, V, 94, 102 à 105, 442.
Préférence du fret, III, 378 note 2.
Pregadi (Salle des), à Venise, III², 267.
Preille (Le capitaine de La), III, 435*. — Lettre de Colbert, III, *158.*
Prélation (Rétention par), VII, 339.
Premier (Le marquis de Beringhen, premier écuyer de la petite écurie, dit M. le), I, 200, 436. — Lettre du Roi, III, 503.
Premier écuyer de la grande écurie, VII, 311.
—— gentilhomme de la chambre, V, 255. *Voy.* Aumont (Louis-Marie, duc d').
Première (Compagnie), dans les régiments d'infanterie, VI, 253.
—— instance (Juridiction de), II, 121, 196 note 2 *err.*, 197, 324, 395, 752; III², 538.
Premiers juges, IV, 274.
Prépant (Le sieur), employé de la marine, III², 184.
Préposés à la vente du tabac, VII, 404.
Prés, IV, 215, 275, 567, 568, 577.
Prescription, II, 208; VI, 398; VII, 281.
Préséance. — cédée par l'Espagne à la France, III, 185 note 1; VI, 221, 489, 490. — Différend entre les pairs et les Parlements, VI, 224, 225, 227.
Présentations (Greffe des), II, 754 *err.*
Présents. — faits par des ambassadeurs, II, 738. — faits par le Roi, I, 528; II, CCXXXVII, CCLI, CCLII, 54; III, 53, 462; IV, 70; V, 321, 353 note 2, 378, 431, 432; VI, 276 à 280, 306, 355. — faits à des magistrats, I, 105. — faits au Roi, V, 321. — faits aux sauvages, III², 624. — faits à Seignelay, III², 31, 32.
Présidente au mortier, IV, 604.
Présidents. — au mortier. *Voy.* Paris (Parlement de), Parlements. — de l'assemblée du clergé, IV, 117. — des bureaux des finances, II, 283 note 2, 784. Lettre de Colbert, II, 428. *Voy.* Trésoriers de France. — de la Chambre de justice, VII, 174. — du Conseil, VI, 375. — des Cours des aides, II, 219; IV, 9, 33, 34. — des élections, II, 212. — des enquêtes. *Voy.* Parlements. — des États provinciaux, II, 241; IV, 3 à 5, 8, 15, 16, 21, 65, 70. — des trois ordres aux sessions des États provinciaux, IV, 61.
—— (Premiers) des Parlements. *Voy.* Paris (Parlement de), Parlements.

Présidiale (Amende), VI, 396.
Présidiaux. — Création, I, 256. — Juridiction et organisation, II, 127, 128, 181, 259, 261 note 3, 268, 301, 387, 388, 445, 459; III, 40 note 2, 326; III², 24, 25, 51; IV, 29, 31, 33, 75, 106, 145 note 2, 147, 171, 237 note 2, 542, 606; V, 536, 569; VI, 19 *err.*, 49, 65, 73. 74, 172, 174, 371, 386, 387, 393. 396; VII, 352, 393.
Presse des matelots. — en Angleterre, II, 465; III², 323, 332. — en France, III², 349, 622.
Presses d'imprimerie, V. 617; VI, 43.
Pressés (Tabacs), II, 852; VII, 407.
Pressigny (Terre de), dép. Deux-Sèvres, II, CXCVII note 4.
Pressoirs (Maison des), à Fontainebleau, V. 463.
Prêt. — (Arrêts de), II, CXCVIII, 750; VII. 196, 201, 208. — (Intérêts de), VII, 206 à 209, 219, 221.
Prêt du sel, II, 183, 184, 189.
Prête-noms d'entrepreneurs de travaux publics, III, *164* note 2.
Prêteurs sur gages, II, 301, 758, 759; VII. 191.
Prêtres. — accusés de sorcellerie, VI, 402. — empoisonneurs, VI, 410, 412, 414, 415, 418, 425, 426. — établis aux colonies. III², 405, 446, 452 note 1, 461, 522, 560, 586 à 589, 596, 614, 617, 622, 634. — trop nombreux, II, 69. — de mauvaise vie, VI, 26. — Ils tendent à empiéter sur l'autorité du Roi, III², 614. — Maximes de Colbert, VI, 10. — *Voy.* Clergé, Curés, Vicaires, etc.
Prêts. — des États provinciaux, IV, 386; VII, 397. — des fermiers du Roi, II, CCXXXV, CCXXXVI; VII, 256. — des généralités, IV, 349; VII, 166, 238. — des officiers, VII, 403. — des receveurs des tailles, II, 228, 229. — des receveurs généraux, II, CXCIX note 4, 228; VII, 201. — des traitants, II, CXCVII, CXCVIII, CCVI, CCVII, CCXV, 141; VI, 355, 368; VII, 202, 206 à 209, 221, 236. — des trésoriers de l'Épargne, VII, 199. — sur prêts, II, CXCIX note 4. — *Voy.* Avances.
Prêts d'argent. *Voy.* Emprunts.
Preuilly (Le marquis de), capitaine de vaisseau, II, 850 note 1; III, *228, 230, 232, 234;* III², 693, 727. — Lettre de Colbert, III, 72 note 1.
Preuves. — de noblesse, IV, 30. — en justice, VI. 427. — pour entrer à Saint-Cyr, V, 570.
Préville (Le sieur), spéculateur, III, *164* note 1.
Prévois (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Prévost de Sainte-Marthe (M. Le). *Voy.* Sainte-Marthe.
Prévôtale (Justice), VI, 59, 60.
Prévôté (La grande), V, 302 note 2.
—— de l'hôtel, II, 781; IV, 189 note 1, 194 note 1; V. 271, 302, 327, 386, 420, 553; VI, 52, 53, 62, 63.
Prévôté-le-Comte (Pays de la), II, 772, 776.
Prévôtés, I. 422, 512; II, 7 note 2, 230, 301 note 2, 623; III², 119, 140; IV, 12, 78, 130, 486, 522; VI, 203; VII, 269 note 2.
—— des cathédrales, VII, 71.
Prévôts, II, 7, 323; IV, 141; V, 443; VI, 49, 125, 207.
—— de l'armée, III², 125; IV, 269. — des colonies, III², 608, 633, 634, 639, 643, 645. — de la connétablie, II, CXCI à CXCIII. — de l'hôtel, III², 193; V, 265, 561 note 2. — de l'Île-de-France, I, 277, 380; III², 51; VI, 394. — des marchands. *Voy.* Lyon, Paris. — des maréchaux, I, 358; II, 788; III, *53;* III², 93; IV, 80, 130; VI, 69, 73, 74, 386. Lettre de Colbert, VI, 37. — de la marine, III, 216, 369, 550, *152, 155, 156, 164* note 2; III², 119, 140, 661; V, 230. — des villes, III², 157; V, 539; VI. 125, 393, 404.
—— généraux, IV, 489.
Priandi (Le sieur), greffier du duché de Mayenne, I, 521.
Priaux (Le sieur), mandataire de Colbert, VII, 393.

Prie (Louise de). *Voy.* Motte-Houdancourt (La maréchale de La).
Prières. — dites à bord des vaisseaux, VI, 143. — publiques, III, 439 note 3; III², 605 note 1; VI, 102, 135, 288, 299, 309.
Prieurés, I, 286, 526; II, CCXXXVI; IV, 12; V, 563 note 4; VI, 90, 218, 219; VII, 19 à 21, 71, 140.
Prieurs. — des abbayes, I, 465, 537, 539, 540; IV, 591; VI, 271. — des collèges, V, 415. — de la Grande-Chartreuse, V, 336. — de la Sorbonne, VI, 186.
Prima mensis (Assemblée), à la Faculté de théologie, VI, 166.
Primats. — des Gaules, I. 227, 500. — d'Irlande, VI, 456.
Primes, II, 563, 801 note 1; III, 151; IV, 130; VII, 443.
Primi-Visconti (Le sieur), historien, VI, 76.
Prince (Louis II de Bourbon, prince de Condé, dit Monsieur le), I, 7*, 8, 10, 32, 43, 46, 47, 51, 52, 72, 79, 99, 108 à 110, 113, 118, 121, 122, 125, 131, 169, 180, 182 à 184, 247, 367, 413, 414, 420, 423, 424, 427 à 431, 434, 436 à 438, 442, 508 à 510, 513, 531; II, 49; III, 514 note 2; III², 575, 583; IV, 9; V, 29, 39, 61, 65, 72, 84, 86 note 2, 88, 113 note 1, 553; VI, 181, 298, 457, 459, 460, 472, 473, 481, 482, 485; VII. 28, 162, 188, 362. — Lettre au pape, I, 531. — Lettres à Colbert, VI, 457; VII, 362.
—— (Henri-Jules de Bourbon, dit Monsieur le Duc, puis Monsieur le). *Voy.* Duc (M. le).
Prince (*Le*), vaisseau, III, 86, 471; III², 314 note 1, 316, 326 à 329, 331, 682, 684, 701.
Princes (Les). — Leur conduite durant la Fronde et leur détention, I, 27, 29, 43, 46 à 48, 50, 51, 72, 76, 79; II, 65; VI, 436; VII, CLXXVIII, 178. — *Voy.* Conti (Le prince de), Longueville (Le duc de), Prince (M. le).
Princes. — du Rhin, II, 468; VII, 220. — du sang, II, 428; V, 255; VI, 226 à 229, 275, 450, 471; VII, 190. *Voy.* Conti (Le prince de), Duc (M. le), Prince (M. le).
Princes des coteaux, VII, 75.
Princesse (Claire-Clémence de Maillé, princesse de Condé, dite Madame la), I, 57*.
—— palatine (Madame la). *Voy.* Palatine (La princesse).
Princesse (*La*), vaisseau, III, 165, 245, 248, 251; III², 682, 686, 702.
Princesses (Mesdames les), VII, 152.
Principal d'un collège, I, 277, 281 à 284.
Principauté (Droits de), VII, 258.
Printemps (*Le*), statue, V, 391, 419.
Priolo (Benjamin), historien, V, 466, 510. — Lettre de Colbert, V, 235*. — Lettres à Colbert, V, 444, 509.
Prise de corps (Décrets de), I, 511 à 513; II, 79.
Prise de Messine (*La*), vaisseau, III², 688.
Prisée dans les inventaires, VII, 381.
Prises faites en mer, I, 211, 490; II, 406 à 408, 433, 811, 813; III, 378 note 2, 408, 506, *1*, *2*, *5*, *30*, *33* à *36*, *115*; III², 151, 430, 528, 566, 568, 603, 669, 673, 690, 731, 738, 739.
Prison perpétuelle (Peine de la), VI, 424.
Prisonniers, II, 71 note 3, 73, 155, 708 note 3; IV, 129; VI, 61, 67.
—— de guerre, III, 303, 503, *101*, *102*, *110*.
Prisons, II, 2, 3, 69 à 71, 76, 77, 220, 331, 686, 708, 746; III, 12, 242 note 1, 402, 510, 544, *133* note 2; IV, 106, 137, 145, 472 note 1, 557; V, 538; VI, 390, 391, 416, 423; VII, 219, 328, 419. *Voy.* Bastille, Châtelet, Conciergerie, For-l'Évêque, Saint-Martin-des-Champs, etc.
—— (Ferme des), II, 2, 3.
Privative (Visite non), VI, 115.
Privés, au Louvre, V, 253.
Privilège sur les biens des comptables, II, 764.
Privilèges. — de l'Académie française, V, 549. — de l'Académie royale de musique, V, 323, 535, 536. — de l'Académie royale des spectacles, V, 551. — des cantons

suisses, II, 581, 582. — de la chevalerie de Lorraine, IV, 11. — des compagnies souveraines, VI, 17. — de l'Église, I, 535; VI, 370, 371. — des enfants de France, VI, 35. — des États provinciaux, IV, 244. — des foires, VII, 284. — des Français en Turquie, II, 842. — de la juridiction quasi-épiscopale, VI, 114, 115. — des officiers des maisons royales, V, 552. — des pays reconquis, IV, 3. — des protestants, II, 72; VI, 85 note 4. — des provinces, II, 307, 315, 583; III, 105; IV, 2, 24 note 1, 61 note 1, 62, 147; VII, 233. — des villes, II, 319, 322, 326, 354 note 1, 507, 675, 805, 826; IV, 61, 215; VII, 286. — *Voy.* Franchises; Bourgeois, Ecclésiastiques, Noblesse, etc.

Privilèges en matière d'impositions, II, 68, 69, 145, 794, 795; III², 538; IV, 2, 577; VI, 379 à 388; VII, 232, 284. *Voy.* Exemptions.

—— commerciaux et industriels. — des compagnies de commerce, II, 466, 642, 662, 800, 801; III², 739, 760; VI, 134. — pour l'impression des livres, V, 352 note 1, 361, 644. — divers, II, CCLX à CCLXII, 241, 419, 615, 660, 661, 666, 667 note 1, 672, 674, 678, 694, 705, 715, 736, 737, 786, 801, 850, 852; III, 40, 150, 170, 174, 188, 300; III², 515 note 3, 618; IV, 40, 297, 579, 595; V, 304 note 3, 335, 450, 519, 526 à 528, 548; VI, 43, 50, 53; VII, 405, 438, 439, 440.

Privilégiées (Dépenses). *Voy.* Dépenses.

Privilégiés. — acquéreurs de fonds roturiers, II, 145. — imposés ou taxés, II, 794; IV, 577. — *Voy.* Privilèges en matières d'impositions.

—— (Marchands), à Paris, VI, 53, 63.

Prix. — donnés aux élèves de l'Académie des beaux-arts, V, 466. — aux élèves de l'Académie de Saint-Luc, V, 511. — aux manufacturiers, II, CCLVIII. — aux pointeurs de marine, III, 230, 572, *32*, *192*, *237*.

Prix fait (Marchés et travaux à), III, 212, 304, 343, 352, *180* note 1; III², 56; V, 12, 21, 153 note 1. *Voy.* Économie.

Probation dans les couvents de filles, VI, 13.

Probus (Philippe), juriste, VI, 441.

Procédures. — annulées, VI, 421, 423. — arrêtées par ordre du Roi, II, 181. — brûlées, VI, 423, 424. — cassées, III, 276 note 2. — rédigées suivant les formules, II, 278. — remises aux Parlements, III, *155*.

Procès administratifs, II, 80, 121, 198, 205, 219, 298, 367; III, 496, *54*; III², 527, 566; IV, 255; VI, 21.

—— civils. — Instruction et jugement, II, 752; VII, 219 à 221. — Leur longueur, III², 597; IV, 32, 33; VI, 37, 363, 365; VII, 358 note 1. — Pièces, VII, 219. — Plaideurs sollicitant ou faisant solliciter leurs juges, II, 653; V, 323; VII, 37, 54, 55, 59, 73, 122, 358, 368 note 1. — Rapport des affaires, II, 70. — Subsides, VI, 21.

—— criminels. — faits à des muets, I, 370, 513. — retirés aux substituts, VII, 219. — terminés sans jugement, VI, 423. — transportés d'un parlement à un autre, I, 400. — Appels, IV, 237 note 2; VII, 67. — Aveux des accusés, VI, 411, 427, 429. *Voy.* Question. — Confrontations d'accusés, VI, 411 à 413, 416, 422, 426; VII, 224. — Dépositions, IV, 80; VI, 401, 402. — Instruction et jugement, II, CCV à CCVII, 182, 257, 284, 325; V, 271; VI, 42, 71, 375, 402, 422, 426 à 428; VII, 67, 220, 221, 224, 225. — Pièces, VII, 219. — Récusation de juges, VI, 45. — Rétractations d'accusés, VI, 412.

Procès-verbaux. — des Académies, V, 384. — d'adjudication, III, *152*, *161*. — d'arpentage et bornage des forêts, IV, 185, 198, 259, 266 note 3. — de capture, VII, 222. — de la Chambre de justice, VII, 219, 223. — de chevauchée, IV, 25. — des consommations de l'Épargne, VII, 221. — des coupes de bois, IV, 265. — de l'Épargne, II, CCVI, CCVII. — de l'épreuve des canons, III, 272. — des

études du canal du Languedoc, IV, 306, 326. — de la liquidation des dettes des communautés, IV, 155 note 1. — de la navigabilité des rivières, II, 237. — du nombre d'enfants des gentilshommes, II, 72. — de question, VI, 422. — de reconnaissance de titres, V, 432. — de la réformation des forêts, IV, 288. — de signification des arrêts du Conseil, VI, 101. — de ventes de bois, IV, 200, 245, 260. — de vérification, VII, 194, 195, 207. — de visite des bois, III, *109*; IV, 222, 235. — en matière forestière, IV, 255. — divers, II, 162, 325, 693; VII, 274.

Processions. — du vœu de Louis XIII, VI, 115. — pour obtenir le beau temps, III², 147. — Règlement des rangs et séances, III², 578.

Proconsul, V, 301.

Procope, historien, VII, 453.

Procurateurs de Gênes, III², 285.

Procurations. — des députés aux assemblées du clergé, VI, 149, 151, 152, 154, 155. — pour des charges, VI, 304, 337. — pour passer des actes, IV, 368. — pour toucher de l'argent, V, 140.

Procureurs. — Fonctions, II, 180, 266; IV, 83, 161, 564; VI, 19. — Hérédité des offices, II, 249 note 2; VI, 38. — Lettres de provision, IV, 20. — Leur misère, II, 267; IV, 170. — Leur nombre, VI, 21, 368. — Leur pratique et leur style, II, 278; VI, 19. — Rôles, II, 254, 281. — Séditions, IV, 20, 26. — Taxes mises sur eux, II, 249, 267, 268 note 1, 281 note 1, 282 note 1, 284, 293, 294, 317, 365, 385; IV, 83, 85.

—— de l'arsenal de Venise, III², 275. — des comptes, II, 2. — d'un couvent de Chartreux, IV, 591. — des parties civiles aux Grands jours, VI, 391. — des pays d'États, IV, 118 note 1, 170. — de seigneurie, IV, 572. — des villes et communautés, III, 7; IV, 577.

—— du Roi. — des amirautés, III, 323, 326, 327, 378, *33*. — des bailliages, II, 348; IV, 75, 504; VI, 131. — des bureaux des finances, II, 754; VII, 409. — du Châtelet, VI, 56 note 4, 118, 132 note 1, 146, 394. — des colonies, III², 634. — des Cours des comptes, II, 95. — des eaux et forêts, II, 747, 754; IV, 192, 194 note 1, 195 note 1, 198, 199, 214, 221, 238 note 4, 247, 249, 563, 564, 568, 595. — des élections, II, 145, 754; VI, 368. — des greniers à sel, II, 754; IV, 574; VII, 262. — des maréchaussées, II, 754; VI, 373. — du papier terrier, VII, 275, 279, 281. — des sièges de justices royales, II, 308; III², 217; IV, 129. — des villes, II, 596.

Procureurs fiscaux, IV, 538; VI, 368; VII, 4, 12.

—— généraux. — de la Chambre des affaires extraordinaires, II, 308. — de la Chambre de justice, II, CXCVIII, 752; VII, 174, 218, 221, 223, 224. — des Chambres des comptes, II, 754; VII, 315. Circulaire de Colbert, II, 246. — des Conseils souverains des colonies, III², 389, 391, 423, 425, 642. — de la Cour des monnaies, VII, 432. — des Cours des aides, II, 219, 377; IV, 34; VII, 263. Circulaire de Colbert, II, 357 note 1. — du duc d'Orléans, VI, 35. — des Parlements. *Voy.* Parlements.

—— postulants, I, 429; II, 56.

—— syndics, II, 307, 311.

—— d'office, VI, 443.

Professeurs. — de l'Académie des beaux-arts, V, 445, 446 note 1, 465. — de l'Académie de Saint-Luc, V, 511. — du Collège royal, V, 465. — de la Faculté de droit, V, 552 note 1. — d'hydrographie, III, *192*. — de médecine, V, 521. — de la Sorbonne, V, 465. — de théologie, V, 554. — de l'Université de Paris, V, 464, 465, 554. — des Universités danoises, V, 318.

Profession (Actes de), VII, 415.

—— de foi des ecclésiastiques pourvus d'abbayes, VII, 127.

Professions. — religieuses, VI, 20; VII, 348, 349. — de chevalier de Malte, VII, 363.

Profils de fortifications, V, 14, 23, 64.

Profond (*Le*), vaisseau, III², 164, 688.
Promontorii (Famille), à Gênes, III², 284.
Prompt (*Le*), vaisseau, III², 686.
Prônes paroissiaux, II, 188, 766 *err.*, 851; III², 664; IV, 199, 564, 600; V, 427.
Pronis (M.), II, 415.
Pronti (Le sieur). — Lettre de Colbert, VII, 65.
Propriétaires utiles, IV, 219.
Propriété (Droits de), VI, 219.
Prose jugée par Chapelain, V, 588.
Protecteur d'Angleterre. *Voy.* Cromwell.
Protecteurs et vice-protecteurs. — de l'Académie française, V, 352, 367, 436, 498, 499, 540, 550, 586. — des Académies de province, V, 550, 551.
Protection en matière commerciale définie par Colbert, II, CCLXXXI note 3.
Protestantes. — Elles ne peuvent être sages-femmes, VI, 124 note 2, 131.
Protestants. — admis à la maîtrise, II, 585 note 1. — attirés en France, VII, 355. — chassés de France, IV, 6. — choisis comme collecteurs des tailles, VI, 150. — congédiant leurs ministres, VI, 97 note 1. — construisant des temples, VI, 85. — se déchargeant du payement des tailles, VI, 191. — dénombrés par ordre du Roi, VI, 162. — dirigeant des manufactures. *Voy.* Van Robais. — élus consuls, VI, 442, 443. — employés indifféremment par le Roi, V, 590. — entravés dans l'exercice de leur religion, II, 512. — envahissant les places, VI, 443. — exclus de l'Académie de Saint-Luc, V, 510. — exclus des charges de judicature, VI, 124 note 2, 181, 195. — exclus des charges de ville, VI, 443. — exclus des emplois de finances, II, 90 note 2, 138, 139, 162; V, 436; VI, 140, 141, 143 note 3, 144, 147, 173, 178 à 182, 188, 194, 195; VII, 314. — exclus des emplois dans les galères, VI, 130. — exclus des grades et honneurs militaires, III, 559; III², 99, 384; VI, 129, 130. — exclus des gratifications, V, 647. — exclus des maîtrises des corporations, VI, 125, 131, 132. — exclus du notariat, VI, 150. — exclus des privilèges, II, 72; VI, 85 note 4. — exclus de tous emplois, II, 90; V, 271, 436, 589; VI, 90, 91 note 1, 119, 121, 131, 181, 195; VII, 275, 314. — exerçant la profession d'avocats, VI, 124 note 2. — exerçant la profession de libraires, VI, 121. — faisant le commerce, VI, 121, 134 note 2. — fugitifs, VI, 158, 174. — obtenant un privilège pour l'établissement d'une manufacture, II, 852. — persécutés, VI, 97, 117 à 120, 124 note 2, 131. — remplaçant des catholiques, VI, 172. — servant dans la marine, III², 720. — surveillés, VI, 123. — taxés d'office, II, 174, 175, 178; VI, 150. — travaillant dans les manufactures, II, 524, 561. — Ils font exercer leurs charges par des catholiques, II, 95. — Ils peuvent abjurer à sept ans, VII, 124 note 2. — Ils ne peuvent épouser des catholiques, VI, 124 note 2. — Ils ne peuvent être cautions, VI, 180 note 1, 181, 194 note 2. — Ils ne peuvent être jurés, VI, 132 note 1. — Ils ne peuvent faire instruire leurs enfants à l'étranger, VI, 124 note 2, 153. — Ils ne peuvent sortir du royaume, VI, 158 note 2, 174. — Ils ne peuvent vendre du tabac, VI, 182 note 2. — Adjonction d'un commissaire dans leurs procès, I, 507. — Arrêts rendus contre eux, VI, 124 note 2, 178. — Leur avancement dans la marine, III, *40*, 50. — Leurs cautions, VI, 127 note 1. — Leur conduite dans les troubles civils, I, 507; V, 590. — Leur conversion, II, 90, 174, 175, 739, 743; III², 383, 384, 505, 720; V, 395; VI, 91, 117, 118, 123, 124, 126 à 130, 134, 136, 137, 140, 146, 147, 158, 160, 174 à 176, 179, 181, 188, 194, 432, 441, 442; VII, 18. *Voy.* Nouveaux convertis. — Exercice public de leur religion, VI, 95, 432. — Exercice de leur religion aux colonies, III², 461, 522. — Exercice de leur religion sur les vaisseaux, VI, 133. — Maladies, VI, 146. — Mariages, III, 245. — Meurtre d'un curé, VI, 91. — Prêche rétabli par violence, I, 313. — Propagande, VI, 162. — Rébellions, VI, 481.

— Relations avec le Roi, II, 72, 90; V, 642; VI, 123, 175, 176, 182. — Sédition contre eux, VI, 438. — Synodes et prêches, I, 313; V, 26; VI, 49, 91, 95, 98 à 100, 124, 135, 136, 139, 157, 431, 432; VII, 460. — Tentative pour les réunir à l'Église romaine, VI, 431 à 433. — Violation de leurs domiciles, VI, 139.

Proto (Le), employé de l'arsenal de Venise, III², 268, 269.

Prou (M.), peintre, V, 398.

—— (Jacques), sculpteur, V, 395*, 398*; VII, CLV, CLXIII.

Proue (Châteaux de), III, 62 note 1.

Prouille (Abbaye de), dép. Aude, IV, 591.

Prouville de Tracy (Le marquis de). *Voy.* Tracy.

Prouyer des galères, III, 242, 273, 298; III², 677.

Provéditeurs de Venise, III², 275, 280.

Provençal (*Le*), vaisseau, III, 165; III², 684.

Provence (Comtes de), IV, 604.

—— (Intendance de). *Voy.* Morant, Oppède (Henri de Forbin d'), Rouillé (Jean).

—— (Province de). — Administration municipale, IV, 150 note 1. — Amirauté, I, 104; II, 645; III, 276 note 3. — Armements et constructions maritimes, I, 218; II, 467, 721, 722; III, 66, 98, 117, 130, 134, 135, 153, 168, 169, 206, 219, 537 à 539, 545, *19*, *47*, *49*, *103*, *107*, *157*, *161* note 5, *212*; III², 127, 128, 676, 732; VI, 276. — Armes, IV, 117; V, 236. — Assemblée des communautés, II, CCXXXIV, CCXXXVII, 268, 310, 311, 619, 673; III², 173; IV, 43, 55, 56, 62, 63, 65 à 69, 84, 88 à 90, 100 note 1, 103, 105, 118, 123, 136, 141, 158, 162, 163, 165, 166, 169, 603, 604. — Bénéfices ecclésiastiques, V, 243. — Blés, I, 217; IV, 276, 299. — Bois pour la marine, III, 229, 331, *65*; III², 716; IV, 293; VII, 243. — Bureau des finances, IV, 447, 566. — Calfats, III, *122*. — Canaux, IV, 447. — Cession à la France, IV, 604. — Chambre des comptes, II, 107, 165, 187, 195, 196, 779; V, 243; VI, 7. — Chanvres, III, 52. — Charpentiers, III, 564, 175. — Chevaux barbes, IV, 214. — Circulation des blés, I, 211; II, 651, 652; IV, 271, 273, 274, 278, 298, 299. — Circulation des marchandises, II, 123. — Circulation des monnaies, II, 114, 157, 286, 287, 695, 696, 706, 719 à 721. — Colombiers, IV, 152, 153, 157, 158, 162, 163 note 1, 165, 166, 169, 170, 601, 602, 604, 605. — Commerce, II, 679, 680, 695 à 698, 711, 712, 716, 717, 722, 726, 727, 738; III, 132, 476, 519 note 2; III², 11; IV, 590. — Compagnies supérieures, IV, 604. — Consuls, III, 23; IV, 100. — Cordages, III, 8; III², 269. — Côtes, II, 66, 644; III, 219, 348, 370, 389, 575, *57*, *107*. — Cour des aides, VI, 8. — Culture du coton, II, 615. — Dénombrement des habitants, IV, 59. — Dépenses du Roi, II, 267, 279, 370; IV, 604. — Dépôt des deniers de Mazarin, I, 194. — Députés de la province, II, 280. — Députés aux États exilés en Bretagne, IV, 69. — Dettes et emprunts des communautés, II, 156, 165, 707, 717; IV, 63, 83, 93, 94, 100, 101, 114, 131 note 3, 137 note 1, 139 note 1, 150 note 1, 168, 175 note 1, 179, 180. — Disette, IV, 278; VII, 428. — Domaines du Roi, II, 180, 196 note 1. — Don gratuit, II, 310, 673, 772, 776, 780; IV, 43, 56, 63, 66 note 1 à 69, 84 note 1, 89, 101, 103, 105, 118 note 2, 123, 126, 141, 142, 162, 165, 603. — Droit de *cottimo*, II, 472 note 1, 717, 722; IV, 148, 149, 165, 167. — Droit de régale, VI, 439, 440. — Enrôlements de matelots, III, 26 note 1, 232, 237, 249, 289, 546, *89*; III², 44, 49, 78, 104, 118, 121, 123 à 126, 663 à 665; VII, 311. — Enterrements, IV, 604. — Escadre, III, 137; III², 693. — Esprit séditieux des peuples, II, 294. — Essai de canons, III, 62 note 1. — Étapes, IV, 604. — États. *Voy.* Provence : Assemblée des communautés. — Exécution des édits, II, 309, 310. — Factions intestines, IV, 101 note 1. — Fausse

monnaie, II, 113. — Fermiers du Roi, II, 180, 709. — Fleurs et plantes, III, 280, 319; V, 303, 414. — Foires, III, 392. — Forêts, II, 63, 323 note 1. — Fortifications, III, 146, 153; III², 153, 162, 193; V, 96, 97, 192 note 1. — Fourneaux à chaux, III, 40. — Fournitures pour la marine, II, 420; III, 343, 352, 398, *152;* VII, 246. — Francs-fiefs, II, 279, 342, 778. — Gabelles de Provence et de Dauphiné, II, 29, 32, 34, 121, 124, 217, 772, 774, 779; IV, 306; VII, 265, 284. — Galères, III, 19. — Goudron, III, 58, 65, 223, 231, 256; III², 43, 55, 741. — Gouvernement, II, 420; III², 173; IV, 14. *Voy.* Mercœur. — Greffier des affirmations, IV, 333. — Habitants jugés par Colbert, III, 56, 230, 392, *136, 137, 162, 219, 221;* III², 181, 182, 184, 370; IV, 64, 118, 604; V, 222, 229. — Huile, VII, 39. — Indults pontificaux, VII, 258. — Législation de droit écrit, IV, 601. — Lieutenant général. *Voy.* Grignan (Le comte de). — Limites, III², 222, 287. — Lin, II, 852. — Lods, II, 779; IV, 604, 605. — Magasins de la marine, III, 75. — Manufactures, II, 672; III, 45, 343; VII, 243, 289. — Marais salants, VII, 258. — Mariages, IV, 604. — Marquisats, III², 221. — Mâts, III, 67, 68, 529; III², 43, 55; VII, 243. — Mer des Martigues, IV, 565. — Messinois réfugiés, III, *133* note 2. — Misère publique, II, 267, 279; IV, 68 note 1, 69 note 1, 141, 142, 604, 605. — Mission de Cassini, V, 334. — Nourriture des troupes, IV, 137. — Observations astronomiques, V, 334, 403 note 6. — Parlement, I, 179; II, 47, 267, 286, 294, 298, 452, 470, 532, 710, 723, 727 note 1; III, 27, 58 note 1, 65, 129, 276 note 2, 355, 356, 401, *39, 54, 155, 158, 208;* III², 129, 663, 665; IV, 55, 85, 115 à 117, 152, 601, 604; V, 243; VI, 7, 41, 94, 95, 438, 439, 532, 615; VII, 217, 426. — Pêcheries, II, 705. — Pilotes, III, 393. — Pistoles, VII, 426. — Poids et mesures, I, 212; III, *136;* III², 676; V, 236. — Ports, II, 450; III, 105, 136. — Poursuites de faux nobles, II, 113. — Prieurés, VII, 21. — Prisons, III, *133* note 2; IV, 145. — Prix du sel, IV, 123; VII, 258, 259. — Procès, IV, 604. — Procureurs du pays, IV, 118 note 1, 170. — Quarantaines, III, *250, 251.* — Rassemblements de troupes, VI, 332. — Rébellion, VI, 483. — Recettes générales, II, 772, 776. — Récoltes, IV, 603, 604. — Recouvrement des impositions et des affaires extraordinaires, II, 123, 156, 173, 185, 195, 196, 206, 207, 267, 268, 293, 294, 298, 303 note 2, 307, 369, 370, 776; IV, 58, 59, 84, 151. — Réformation des forêts, IV, 293. — Relations avec Avignon, II, 161, 162. — Saisies, IV, 604. — Sénéchaussées, VI, 71. — Tabacs, VII, 407, 408. — Taillon, II, 784. — Terres adjacentes, II, 280. — Travaux publics, IV, 46, 47, 157, 539, 555. — Trésoriers de France, IV, 447, 566. — Usages, IV, 604. — citée, I, 263, 264, 408, 411; II, 32, 187; III, 31, 54, 107, 171 note 1, 273, 298, 301, 304, 328, 332, 338, 365, *41, 145, 162* note 1, *165, 245* note 4, *250;* III², 16 note 1, 20 note 2 à 22, 30, 161, 175, 179, 204 note 1, 370; IV, 327, 413, 414, 428, 429; V, 226 note 1; VI, 317; VII, 106, 114, 119, 429.

Proverbes. — cités par Colbert, V, 361. — cités par Mazarin, I, 441.

Provinces. — Départements ministériels, II, CCXXXIII; III, 89 à 91. — Députations au Roi, II, 280, 282, 729; IV, 59, 69 note 1, 104, 133, 244; VII, 297. — Enquêtes faites par les maîtres des requêtes, II, 239; IV, 28 à 43, 71. — Répartition des sommes dépensées par le Roi, VII, 246, 247. — Subdélégués de la Chambre de justice, VII, 222. — Tableau des provinces soumises à la ferme des gabelles, II, 121; IV, 36. — Tableau des provinces soumises aux cinq grosses fermes, II, 232 note 3. — Tableau des provinces taillables, II, 125. *Voy.* Taille. — Les provinces taillables sont préférées aux autres par le Roi, III, 77. — *Voy.* États (Pays d'), Généralités.

Provinces ecclésiastiques, III², 49 note 1.
Provinces-Unies (Les). — Amirauté, III², 301 à 304. — Historiographe, V, 242. — Résidents à l'étranger, V, 241, 470, 471, 473, 475, 480, 640. — Secrétaire latin, V, 470, 471, 475, 480. — *Voy.* Hollande.
Provinciales (Assemblées) du clergé, VI, 149, 151, 154 à 157.
Provinciaux. — des Capucines, III, 280 note 1. — des Capucins, III, 244. — des Carmes, V, 429 note 1. — des Jésuites, III², 384; VI, 147 à 150; VII, 83. — des Récollets, III², 559, 577.
Provinciaux. — (Conciles), VI, LXII note 1. — (Conseils), IV, 70; V, 30.
Provins. — (Élection de), II, 352. — (Rivière de). *Voy.* Voulzie (La). — (Ville de), II, 352; IV, 421; VII, 242.
Proviseur de la Sorbonne, I, 430, 433, 435, 437.
Provision. — aux bénéfices vacants, II, CCXXXVI; VI, 87, 89, 108, 113. — aux charges, III², 51, 705. — aux offices des justices seigneuriales, IV, 70. *Voy.* Lettres de provision.
—— (Fermiers payant par), II, 209. — (Péage établi par), IV, 406.
Provisionnels (Jugements), VI, 212, 215, 216.
Provisions. — de contrôleur général des finances, VII, 402. — d'intendant des médailles, V, 557. — de surintendant des bâtiments, V, 449. — *Voy.* Lettres de provision, Provision.
—— apostoliques, VII, 127. — pour le payement des pensions, III, 137. — en cour de Rome, VI, 440. — en régale, VI, 440, 441.
Prudence, poète latin, V, 631.
Prudent (*Le*), vaisseau, III², 355, 684.
Prudhomme (M.), maître des requêtes du duc de Lorraine, VI, 209*, 474 à 476.
—— (Jean-Baptiste), V, 542 note 4; VII, CXLV.
Prudhommes, IV, 316.
Prudhommes experts, IV, 350 note 2, 352.
Prugny (M. de), enseigne aux gardes, VII, 25.
Pruneaux, II, 792; III², 25.
Prunier de Saint-André (M.). *Voy.* Saint-André.
Prusse. — Chanvres, VII, 243, 289. — Planches, II, 414 *err.*; III, 44, 206, 229.
Prust (Planches de). *Voy.* Prusse.
Psaumes, I, 533.
Psyché, tableau, III², 239.
Ptolémée (Claude), astronome, V, 603.
Ptolémées (Dynastie des), en Égypte, V, 540.
Publication d'arrêts, de déclarations, d'édits et d'ordonnances, II, 102, 182, 188, 372, 440, 459, 493, 565, 667, 795 note 2, 833, 840, 851; III, 323, 325, 398, 552; III², 84, 185, 503, 598, 616, 661, 665; IV, 94, 199, 271, 279, 286, 388 note 1, 509; V, 34, 427; VI, 58 note 1, 140 note 2, 379, 381, 382, 385 à 389, 400, 409.
Pucelle (*La*), vaisseau, III, 271.
Puget (Pierre), sculpteur, III, 254*, 275, 283 note 2, 314, 315, 364, 400; III², 144, 162, 226; V, 305 note 1, 306, 312, 313, 529, 530. — Lettre de Colbert, V, 305.
Puits salés. *Voy.* Salines.
Pujols (Moulin de), dép. Gironde, IV, 559.
Pure (L'abbé de), poète, V, 467, 468, 471.
Purge d'hypothèques, II, 768.
Purification (La), fête d'obligation, VI, 433 note 3.
Purification de marchandises contagieuses, II, 471.
Purmerend (Ville de), en Hollande, III², 299, 302.
Purser (Le), écrivain des vaisseaux anglais, III², 323.
Pusset (Le sieur), avocat, I, 154.
Pussort (Antoine-Martin), sieur de Cernay, VII; 391.
—— (Henri), sieur de Cernay, conseiller d'État, I, 326*, 384; II, CCVII note 2, 47, 196, 760 note 1; V, 440, 525 note 1;

VI, 7 note 1, 18 note 1, 21, 34, 199 note 3, 286, 309, 368, 370 à 372, 374, 375, 377 à 380, 390, 391, 398 à 400; VII, CLXXXV, CLXXXVII, 201, 217, 263, 379, 380, 435. — Lettres à Colbert, V, 439; VI, 368.

Pussort (Henri), sieur de Pavant, VII, 391.

—— (Nicolas), VII, 337.

—— (Marie). *Voy.* Vandières (Madame de).

—— (Nicole Martin, veuve), VII, 391.

Putten (Combat de), près des côtes de Hollande, III, 504 à 507, 509.

Puy-en-Velay (Ville de), V, 415 note 2; VI, 24.

Puy-l'Évêque (Passelis de), sur le Lot, IV, 559.

Puyguilhem (Le marquis de). *Voy.* Lauzun.

Puymorin (Gilles Boileau de), contrôleur des menus, V, 361 note 2.

Pyrame (Le sieur), géographe, II, 199.

Pyramide (La), à Versailles, V, 299, 370, 589; VII, CXLVI, 254, 290.

Pyrénées (Les), montagnes, II, CCIII, 32; III, 38, 40, 47, 64, 78, 85, 211 note 1, 308, 386, 510, 533; III², 55, 144, 379, 715; IV, 47, 256; V, 309, 363 note 2, 364; VII, 243, 289.

—— (Compagnie de commerce des), II, 663, 664; III, 308 note 3; III², 43, 55, 64, 65, 144.

—— (Traité des), I, 465, 537; II, CCII, 31, 331, 418, 699, 702, 749, 751, 755, 764, 786, 788, 809, 810, 812 à 814; V, 445, 500, 523, 602, 634, 636, 637, 640; VI, 87, 88, 203, 214, 216, 350, 449; VII, 172.

—— (Les basses), II, 737.

—— (Les hautes), II, 736.

Q

Quadernier (Le), employé de l'arsenal de Venise, III², 276.

Quadriges, V, 624.

Quailen (?), musulman, VI, 235.

Quais des villes, II, 320; III, 285, 290, 291, 293 à 296, *153* note 2; III², 382; IV, 92 note 1, 449, 554; V, 276, 546, 555 à 557.

Quarantaines, II, 471; III, 135, 157 note 1, 167 à 169, 179, *240* note 1, *250*; V, 553.

Quarante sols (Droit de), III, 452.

Quarantième (Droit du), sur les mines, IV, 603.

—— de Lyon (Droit et ferme du), II, 124, 772, 774; VII, 266.

Quartes de vin, IV, 597.

Quartiers. — d'appointements, V, 477, 478, 481, 482; VII, CLXXXV à CLXXXVII. — d'épices, II, 152. — de fermes, II, CCLV; VII, 192. — de gages, I, 383; II, 29, 152, 229 note 1; V, 458 à 461, 463, 465; VI, 17; VII, 192.

Quartiers. — des maîtres des requêtes, VI, 8, 371. — des recteurs d'Académie, V, 465.

Quartiers. — d'assemblée des troupes, II, 280. — d'hiver, I, 289, 316, 407; II, CCXIX, CCXXII, CCXXXI, 280, 315, 358, 371, 373, 376; III, 427 note 2, 489; IV, 73, 107, 119, 121, 269; VII, 148, 157, 158, 248.

Quartiers-maîtres des vaisseaux, III², 661.

Quartilles, II, 128.

Quasimodo (Fête de la), VI, 345.

Quatre éléments (*Les*). tapisseries, V, 500.

Quatre-Fontaines (Église des), à Rome, III², 242.

Quatre-Nations (Collège des). *Voy.* Paris.

Quatre sous (Pièces de), II, 103; VII, 429, 432 note 2, 435.

Quatre-Vallées (Pays des), II, 337, 341; IV, 115.

Quatrième (Droit du), sur les boissons, II, 382; VII, 264.

Quatrirame (Galère), III², 653.

Québec (Ville de). — Cathédrale, III², 605 note 1. — Charivari, III², 633. — Châ-

teau, III², 644. — Conseil souverain du Canada, III², 404 note 2, 516, 535, 657. — Curé. *Voy.* Quélus (L'abbé de). — Échevins, III², 576. — Églises, III², 516. — Évêché, III², 596, 623. — Évêque (François de Laval), III², 596, 605, 617, 619 à 623, 633 à 635, 639, 641. *Voy.* Laval (François de). — Hôpital, III², 453, 542, 557, 581. — Jésuites, III², 537. — Marché, III², 615. — Mariages et baptêmes, III², 451. — Sédition, III², 633. — Séminaire, III², 396, 518. — Ursulines, III², 581. — citée, III², 390, 394, 444, 519 note 1, 522, 543, 587, 588.

Queldo (Le comte), historien, VI, 35.

Quélus (L'abbé de), curé de Québec, III², 518*, 542. — Lettre de Colbert, III², 452 note 1.

Quentin (Jean), barbier et valet de chambre du Roi, VI, 43*.

Quercy (Province du), II, 7, 290; III, 313; VI, 24, 207.

Querjean (Madame de). *Voy.* Kerjean.

Quermeno (MM. de), I, 371* *err.*

Quéroualles (Mademoiselle de). *Voy.* Kéroualle.

Querre (M. d'Usson de La). *Voy.* Usson.

Quesnay (François), sculpteur. *Voy.* François le Flamand.

Quesne (Le marquis Abraham du), chef d'escadre. — Lettres de Colbert, III, 62*, 125, 174, 183, 260, 267, 268, 278, 279 note 1, 371, 384, 385 note 1, 407, 416 note 1, 468, 546, 2, *10*, *16*, *23*, *27*, *40*, *42*, *44*, *45*, *49*, *75* note 1, *98*, *100*, *127* à *129* note 1, *176*, *177*, *179* à *181* note 1, *184*, *191*, *199*, *202*, *206* note 1, *217*, *224* à *226*, *228*, *229* note 1, *231*, *232*, *235*, *245*, *246*. — Lettres du Roi, III, 278 note 1, *71*, *74*, *106*, *113*, *201* note 1, *209*, *211* note 2, *212*, *227*, *241*. — Lettres de Seignelay, III, *172* note 2, *245*, *250*. — Lettre à Colbert, III², 651. — Mémoire sur les affaires de l'Archipel, III, *235*. — Ses appointements et ses gratifications, III, 371, 384, 385, *49*, *50*, *177*, *235*, *245*. — Ses avances pour le service du Roi, III², 652. — Ses campagnes et ses expéditions, I, 37*, 101; II, 483, 484, 717; III, 25, 71, 81, 96, 97, 114, 143, 243, 244, 255, 282, 351, 415, 416, 435, 449, 450 note 6, 529, 545 à 547, 574, *15*, *25*, *29*, *42*, *43*, *50*, *52*, *100*, *102* à *104*, *107*, *114*, *119* note 1, *125*, *126*, *128*, *171*, *178*, *179*, *203* à *205*, *207*, *209* à *213*, *222*, *225*, *226*, *228* à *235*, *242*, *243*, *245* à *247*, *249*, *250*; III², 85, 140, 217, 360, 379, 380, 693, 727, 730, 731, 733, 735 à 737; VI, 344; VII, 152. — Ses défauts et ses qualités; jugements portés sur lui, III, 26, 46 note 4, 58 note 3, 63, 84, 86, 126 note 1, 158, 183, 260, 267 note 1, 271, 333, 371, 385, 403, 450, 468, 469, 484, 546, *2*, *10* à *12*, *14*, *15*, *23*, *24*, *40*, *41*, *43* à *45*, *49* à *51*, *71*, *74*, *75* note 1, *98*, *99*, *103*, *127*, *129* note 1, *130*, *172* note 2, *177*, *180*, *191*, *203*, *209*, *211*, *217*, *226* à *228*, *231*, *232*, *245* note 4, *249*, *251*; III², 147, 651 note 1, 652, 724. — Ses enfants, III, *40*. — Son état-major, III², 652. — Son pavillon, III, 278. — Ses pensions, III, *49*. — Sa religion, III, *40*, *50*. — Sa santé, III, 407, *231*, *232*. — Sa table, III, *49*, *98*. — Son titre de marquis, III, *217*. — cité, II, CXCIII, 437; III, *200*; VI, 133.

Quesne (Henri, marquis du), III, *245**.

—— (Gabrielle de Bernières, marquise du), III, *40**.

Quesne-Guitton (M. du), lieutenant de vaisseau, III, *11**, *28*, *199*, *225*.

Quesnoy (Ville du). — Gouverneur, II, 230. *Voy.* Nancré. — Prévôté, II, 230. — citée, II, 12, 13, 191; V, 380 note 1; VI, 2, 255.

Questant (Le sieur), manufacturier, II, 568, 569 note 2.

Question (Criminels mis à la), II, 153; VI, 55, 65, 411, 413, 416, 423, 424, 427, 428.

Quiévrain (Camp de), VI, 332.

Quillebeuf (Ville de), III, 514 note 2, 77, *78*.
Quilles des vaisseaux, III, 129, 154, 179, 187, 216 note 1, 234, 236, 257, 263, 282, 287, 357 note 1, 365, 367, *144;* III², 4, 55, 696; VI, 219.
Quimper-Corentin (Ville de), II, 198; V, 407.
Quimperlé (Gruerie de), IV, 247.
Quinault (Philippe), poète, V, 467, 468, 471, 472, 477, 479, 481, 483, 486, 487, 489, 491 à 493, 495, 496, 560*; VII, CXLII.
Quincailleries, II, CCLXVIII, CCLXIX, 818, 820.
Quinquin, forçat libéré, III², 681.
Quinquina. *Voy.* Remède anglais.
Quintal, poids, II, 578; III², 8; IV, 430.
Quinte-Curce, historien, V, 532.
Quintinye (Jean de La), directeur des jardins fruitiers du Roi. — Lettre de Colbert, VII, 370*.
Quints d'une vente de terre, VII, 339.
Quinze deniers sterling (Droit de), en Angleterre, II, 806.
Quittances. — comptables, II, 326, 384; VII, 212, 213. — expédiées sur papier timbré, VII, 416. — des banquiers, V, 622 note 1. — des contrôleurs des galères, III, *236*. — des engagistes des domaines, II, 762. — de l'Épargne, I, 78; II, 3; III, 9; VII, 165, 194, 195, 198, 201 à 206, 208, 211. — des gardes du Trésor royal, II, 326; IV, 319; VII, 403. — du receveur des amendes, VI, 396. — des receveurs des tailles, II, 762. — de rentiers, II, 756. — de traitants, II, 287. — du Trésor royal, II, 326; IV, 319, 349; V, 454; VII, 403. — des trésoriers comptables, VII, 203. — des trésoriers des galères, III, *236;* III², 182. — des trésoriers des parties casuelles, II, 326, 365; V, 539; VII, 196. — de dons gratuits, VII, 191. — d'impositions, II, 351, 352; III, 574. — de payement de charges et d'offices, III², 182; IV, 573, 574. — de travaux de fortifications, V, 440. — diverses, II, 370; IV, 368; V, 525 note 1, 644.

R

Rabais. — (Adjudications au), I, 294; III, 343, *152;* III², 185; IV, 163, 525, 532; V, 41, 54, 60, 63, 124, 134 note 1, 137 note 1, 167, 207. — (Fournitures au), III², 167, 171, 187. — (Marchés au), III, 352; IV, 465; V, 67. — (Soumissions au), V, 110 note 1. — (Travaux publics au), IV, 507, 508, 536, 544.
Rabbins, livres hébraïques, I, 216.
Rabesnières de Treillebois (M. des), chef d'escadre, III, 64*, 84, 86, 351, 408, 415, 416, 421, 422. — Instructions de Colbert, III², 398 à 401.
Rabette (Huile de), II, CCLXI.
Rabois de La Saussaye (Jean de La). *Voy.* Saussaye.
Rabon (Nicolas), peintre, V, 345*.
Rachats. — de domaines et de droits aliénés par le Roi, II, 182, 183, 187, 276, 323, 762; IV, 7, 252, 465, 574 à 576. — d'esclaves, III, 3, 90, 92; VI, 453, 454; VII, 305, 306. — de rentes, II, 754 à 757, 779; VII, 180, 219. — *Voy.* Remboursements, Retrait.
Racine (Jean), poète, V, 467, 469, 471, 472, 474, 476, 479, 481, 484, 485, 487, 488, 490 à 494, 496, 525, 594; VII, CXCII. — Lettre à Colbert, V, 524.
Racines propres à la teinture, II, 840.
Radeaux, III, 212, *10*.
Radelle (Canal de la), IV, 321, 336, 337 note 2, 376, 378, 379, 381, 399.
Rades, II, 801; III, 52 note 1, 76, 96, 119, 209, 213, 214, 248, 262, 268, 274, 279 note 1, 289, 322, 324, 337, 355 note 1, 356 note 1, 359, 368, 371, 373, 375, 376, 384, 425, 427 à 430, 454, 477, 488, 489, 546, 547, 556, 566, 567, *5, 27, 43, 74, 77, 80, 83, 90, 95, 98, 100, 101, 115, 148, 153*

note 2, *167*, *197*, *214* note 1, *215*, *232*, *247*, *249*; III², XLVII, XLVIII, L, LIII, LV, 57, 75 à 77, 83, 96, 97, *142*, *143*, *145*, 156, 168, 195, 251, 350, 399, *463*, *464*, *466*, 530, 566, 603, 651, 667; IV, *434* note 3; V, 311, *442*. *Voy.* Alger, Belle-Île, Bertheaume, Brest, Charente, Chef-de-Baye, Dunkerque, Havre (Le), Rochefort, Rochelle (La), Salé, Smyrne, Toulon.

Radiation (Peine de la), II, 754.

Radiations faites par la Chambre des comptes, I, 71, 104.

Radicofani (Ville de), en Toscane, III², 229, 282.

Radoub de vaisseaux et de galères, II, 50, *459*, 572, 575 notes 1 et 2, 593, 801; III, 2, 3, 14, 15, 36, *41*, 48, 50, 79, 83, 89, 103 note 2, 112, 125, 131, 133, 168, 199, 225, 226, 228, 231 à 234, 250, 257, 262, 266, 271, *274*, 275, 282, 285, 289, 294 à 296, 327, 334, 338, 342 note 2, 343, 360, 398, *435*, *439*, *441*, *442*, 468, *494*, *495*, 505, 541, 542, 556, *12*, *17*, *20*, *25*, *27*, *29*, *31*, *45*, *50*, *52*, *54*, *68* à *70*, *94*, *95*, *130*, *151*, *152*, *154*, *171* à *173*, *175*, *176*, *178*, *179*, *181*, *184*, *185*, *193*, *202*, *203*, *206*, *236*, *243*; III², 43, 54, 59, 91, 94, 140, 146, 155, 165, 166, 308, 377, 380, 454, 474, 475, 601, 674, 700, 705, 706, 718; IV, 223; V, 388, 530; VII, 303.

Rafelis de Roquesante (M.). *Voy.* Roquesante.

Raffinage. — des minerais, IV, *445* note 1. — des sucres, II, 477, 547, 559, 563, 568, 592 note 1, 593, 597, 600 note 2, 601, 613 note 2, 676, 793; III², 502, 551.

Raffineries, II, 473, 559, 568, 595, 597, 613; III², 498, 502.

Raffineurs, VII, *429*.

Raggi (Laurent, cardinal), III², 226*.

—— (Ferdinand), prête-nom de Mazarin, I, 529.

Ragny de La Magdelaine (Anne de). *Voy.* Lesdiguières (La marquise de).

Ragueneau (Louis-Philémon), avocat au Parlement de Paris, III², *49* note 1; VI, 7 note 1, 377*, 398, 399.

Raguze (M. de Grimaud de), président au parlement d'Aix. — Lettre de Colbert, VI, *41**.

Railleuse (*La*), caiche, III², 688.

Rainey (Jacques Bordier, sieur du). *Voy.* Bordier. — Son fils, VII, 162.

Rainssant (Pierre), médecin du Roi, V, 520*; VI, 471.

Raisin (M.), capitaine de vaisseau, II, *475*, *476*; III, 209 note 3.

Raisin (Plants de), V, 307. *Voy.* Vignes.

Raisins de Corinthe, V, 303 note 1.

Rambade (Mariniers de), III, 542, 543; III², 676, 703.

Rambar (Le sieur), architecte, VII, CXLV.

Rambault (Le sieur), employé de la compagnie des Indes orientales, III, *419*.

Rambouillet (M. de), VII, 16 note 1.

Rame (Mariniers de), III, *242*, 305, 332, *419*, *462*, *61*, *223*, *238*; III², 676, 703.

Ramée (M. Matrop de La). *Voy.* Matrop.

Rames. — Commerce de contrebande, II, 797. — Fabrication à l'arsenal de Venise, III², 269. — Manœuvre par les forçats, III, 218 note 1, 573, 574, *39*.

—— (Frégates à), III, 558.

Ramondens. — (Bois de), IV, 591. — (Château de), VII, *449*. — (Montagne de), IV, 309.

Ramoneurs des cheminées royales, V, 458.

Rancé (Le capitaine de), III², 702.

Rance (Marbre de), V, 279 note 3.

Rancher (M. du), capitaine au régiment des gardes, I, 521.

—— (Madame du), I, 521.

Rançon de prisonniers de guerre, III, 303, 503.

Randan (Jean-Baptiste de Foix, duc de), I, *455**.

Ranuel de Saint-Martin. *Voy.* Saint-Martin.

Rapallo (Ville de), III², 287, 288.

Raphaël (Le P.), supérieur des capucins d'Ispahan. — Lettre de Colbert, V, 360.

—— (Raphaël Sanzio, dit), peintre, III²,

236*, 238 à 241, 245, 259, 261, 267; V, 292, 345; VII, 383 à 386.
Raphelis de Roquesante (M.). *Voy.* Roquesante.
Rapin de Thoyras (Jacques), historien, V, 448*.
Rapporteurs. — à la Chambre de justice, VII, 220. — dans les Cours des aides, IV, 34; VI, 64 note 2. — d'édits, II, 82; VI, 41.
Raray (M. de), capitaine des chasses, V, 553 *err.*
Rase donnée aux galères, III, *60*.
Rasement. — de maisons et de bois de condamnés, I, 356, 374, 377, 379, 401 à 404, 407, 422, 506, 510, 514; VI, 405 note 1. — de vaisseaux à réparer, III, *243*. *Voy.* Rase.
Rasponi (César, cardinal), VI, 205*.
Rassent (Le chevalier de), lieutenant général, I, 375*.
Ratabon (Antoine de), surintendant des bâtiments, I, 94*, 164, 351, 364, 405, 420; V, 449*, 450; VII, 390, 451.
Ratification. — (Actes de), V, 620. — (Lettres de), II, 768.
Ratines, étoffes, II, 837; VII, 292.
Rations. — des corvéables, V, 102 note 1, 110, 133, 151. — des matelots et des soldats, III, 100, 107, 116 note 2, 486, 543, *124*, *125*, *137*, *239*; III², 131, 154, 549, 625, 661, 665, 666, 676 à 678; IV, 73, 99, 143 note 1.
Ratisbonne (Diète de), VI, 203, 479, 480.
Ratonneau (Fortifications de), à Marseille, V, 98.
Rats de Pharaon, V, 354 note 1.
Raulet (M.), ingénieur des fortifications, V, 95*, 96, 100, 183 note 1, 214.
Rauville (Village de), VII, 393.
Ravalement des dunes, V, 146.
Raveillon (François de). *Voy.* Réveillon.
Ravenne (Ville de), III², 32.
Ravot d'Ombreval (M.), premier président du parlement de Metz, II, 11*, 12; VII, 263. — Lettre de Colbert, II, 341 note 3.
Raymond (Le sieur), consul de France aux Canaries, III, 334.
Raymond (Le sieur), receveur général des finances, II, 777.
Raymond (Le comte de), VII, 131, 132.
—— de Méouillon (E. de). *Voy.* Modène (Le baron de).
Rays (Soliman), apostat, VI, 439.
Raz (Le), à Brest, III², 350.
Razes, étoffes, II, 799 *err.*
Razilly (M. de), enseigne de vaisseau, III, *156** note 1.
Ré (Île de), I, 162, 528; II, CCXXXVI; III, 45, 414, 518, 520, 77 note 1; III², 349, 661; IV, 110, 416; V, 94, 95, 99 à 102, 104, 107, 442; VI, 247, 320, 321.
Re Torismundo (*Il*), tragédie, V, 645.
Réal (Argousin), VI, 206.
Réale (*La*), galère, III, 130, 146, 242, 279, 299, 301, 302, 305, 307, 331, 362, 393, 399, 419, 459, *190*; III², 357, 368, 654, 702 note 1, 726, 727; V, 305 note 1.
Réales, monnaies. *Voy.* Réaux.
Réals (Le chevalier Charles de), III, *87**; III², 154, 157.
Réalville (M. Dalliez de). *Voy.* Dalliez de Réalville.
Réarpentage de forêts, IV, 185.
Réassignations. — de billets de l'Épargne, II, CCII; VII, 198, 199, 202, 209 à 211, 221. — de dépenses, VII, 194, 205, 208.
Réaux, monnaies, I, 99, 110; II, CCXXXII, 80, 286, 287 note 1, 799, 800; III, 485; VII, 248, 420, 426, 427, 431.
Rebais (Abbaye de), IV, 59.
Rebelles. — mis à prix, II, 363, 364. — Confiscation de leurs biens, VII, 337. — *Voy.* Séditions.
Rebrodé (Point), II, 672.
Rebuffe (Pierre), jurisconsulte, I, 254.
Recensements, II, 5, 6, 252; III², 402, 581, 606, 615; IV, 58, 59, 71; VI, 162.
Recépage des bois, IV, 209, 213, 218, 220, 223, 228, 237, 243 note 1, 250, 254, 265.
Récépissés, I, 101; II, 152, 162, 287, 326, 351, 363, 385; IV, 55; VII, 205 à 207, 209, 211 à 213.
Réceptions dans les Parlements, IV, 288 à 290, 407.

Recettes. — extraordinaires, II, 778. — non portées sur les rôles, VII, 204. — Tableau des recettes de 1662 à 1680, II, 783.

—— et dépenses. — États, II, 53, 54, 86; III, 303, 319, 331, 341, 405, 406, *37*, *231*, *236*, *237*, *239*; III², 140, 161; IV, 119; VI, 297. — Séparation du service des dépenses et du service des recettes, II, 26, 84. — *Voy.* Dépenses, Finances, etc.

—— générales des finances. — subventionnées par des particuliers, II, CXCIX note 4. — visitées par les intendants, II, 762. — Assignations sur elles, VII, 168. — Charges, II, 784. — Commis, IV, 178; VI, 158. — États des fonds, II, 29, 749; IV, 391 note 1; V, 465. — Prêts, VII, 201, 202. — Produits, II, 83, 84, 750 à 772, 774, 776, 778; VII, 205. — *Voy.* Receveurs généraux des finances; Alençon, Amiens, Bordeaux, Bourges, Caen, Châlons, Grenoble, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Riom, Rouen, Soissons, Tours.

Recettes particulières des finances, II, 784; VI, 180. *Voy.* Receveurs des tailles.

Receveurs. — des amendes, VI, 396. — des bailliages, IV, 130; VII, 89. — des bois, IV, 193, 194, 200. — des consignations, VI, 178; VII, 393. — des deniers destinés aux manufactures, II, 689. — des deniers d'octroi, V, 76, 168 note 5; VII, 319. — des deniers patrimoniaux des villes, IV, 159. — du domaine, I, 524; II, 12, 83, 776; IV, 193, 194, 591; V, 450; VII, 411. — des États du Mâconnais, IV, 597. — des fermes, IV, 591. — des greniers à sel, IV, 574. — municipaux, IV, 160, 178; VII, 319. — des octrois, V, 76; VII, 319. — des péages, I, 335.

—— des tailles ou receveurs particuliers. — accusés de fomenter des séditions, II, 368. — décernant des contraintes, II, 73, 275, 340; VII, 196, 444. — destitués, II, 167. — excités à la modération, II, 120. — faisant des saisies, II, 133, 168; IV, 291; VII, 242. — maltraités par les nobles, II, 77. — nommant des porteurs de contraintes, II, 276. — pillés par les troupes, I, 9, 10. — poursuivis par la Chambre de justice, II, CCV. — pourvoyant leurs domestiques comme sergents, II, 271. — privés d'exercice, II, 133, 137, 140 note 1. — professant la religion réformée, II, 138. — punis, II, 213. — réformés, VI, 373. — réservés, VI, 368. — supprimés, VII, 179. — Abus et concussions, II, CCV à CCVII, 115, 202, 393; IV, 35; VII, 176. — Accommodements avec les collecteurs, II, 177. — Avances, II, 297 note 3. — Cautions, VI, 249. — Commis, II, 264 note 1, 355; IV, 194. — Comptes, IV, 173. — Contrôle, II, 373. — Délais accordés pour leurs versements, II, 229. — Droit annuel, II, 137, 138. — Exercices, I, 321; II, 133, 137, 140 note 1, 297 note 3. — Gages et droits, VII, 178. — Gratifications. II, 167, 213. — Prêts, II, 228, 229. — Protestants exclus des emplois, II, 90 note 2; VI, 147, 181 note 1. — Provisions, VI, 147. — Recouvrements, II, 17, 71, 74 note 3, 97 à 99, 105, 116, 132, 201 note 1, 210, 212, 295, 312, 315, 352, 355, 357, 374, 578; IV, 37, 74, 122, 142, 175, 263; VII, 268, 269, 409, 412. — Registres, II, 9, 98, 300, 373, 762; VII, 220, 444. — Relations avec les Cours des aides, IV, 33. — Relations avec les intendants, II, 201 note 1, 213, 341, 349, 355. — Relations avec les trésoriers de l'Épargne, VII, 205. — Remises, II, 145, 394. — Vente d'une charge, IV, 330. — Versements, II, 92, 229, 252, 264, 297, 395; IV, 483. — cités, V, 394; VII, 126, 395.

Receveurs généraux. — des bois, IV, 194, 255. — de la Chambre de justice, II, CCIX, 2. — du clergé, VI, 488. *Voy.* Pennautier. — d'une communauté de marchands, IV, 504. — des fermes, II, 320 note 1. — de l'Hôtel-Dieu de Paris, I, 539. — de la province de Hollande, VII, 440.

Receveurs généraux des finances. — acquittant

des récépissés de l'Épargne, VII, 206. — attestant la misère des peuples, II, 411. — chargés du quartier d'hiver, II, 371. — faisant des pensions, VII, 197. — faisant des saisies, II, 163; IV, 263. — grands chicaneurs, II, 243. — invités à pressurer les peuples, II, 300 note 1. — ménagés par Colbert, II, 228. — nommant des porteurs de contraintes, II, 275. — supprimés, VII, 413. — Abus et concussions, VII, 178. — Anticipations, II, 264, 771. — Avances, I, 199 note 1; II, 264 note 1, 283, 300, 345 note 2; VII, 178. — Cautions, VI, 249. — Comptes, II, 749; VII, 208. — Contrôle, II, 373. — Création d'offices, II, 778. — Débets, II, 777. — Décharge de leurs comptes, VII, 208. — Leurs prêts, II, CXCIX note 4, 228; VII, 201, 238. — Prix de vente des offices, II, 778. — Protestants exclus des emplois, V, 158, 179, 180 note 1. — Recouvrements, II, 16, 17, 92, 98, 145, 226, 231, 236, 252, 254, 264, 295, 297, 313, 331, 341, 344, 351, 352, 358 note 2, 395; IV, 81, 82; VI, 140 note 2; VII, 234, 237, 409. — Remises, II, CCXV, 394; VII, 412, 413. — Sous-traités avec les receveurs particuliers, II, 297 note 3. — Versements, II, 264 note 1, 283, 352; IV, 90 note 1, 96 note 1, 111, 121, 126, 142, 299, 468, 504, 558; VII, 192, 201, 234. — cités, II, CXCIX note 4, CCXXXI; IV, 483, 489; V, 393.

Receveurs-payeurs, II, 754.

Rechange de l'argent, II, 760.

Rechanges des vaisseaux, III, 545, *12, 207, 210;* III², 42, 54, 92, 154.

Rechaussée (M. de), directeur d'une académie protestante, VI, 120 note 3.

Rechignevoisin de Guron (M. de). *Voy.* Guron (M. de).

Récidives, IV, 200.

Récolements. — d'accusés, VI, 412, 422; VII, 224. — d'inventaires, III², 3, 8, 27 note 1, 155. — de ventes de bois, IV, 185, 192, 200, 563.

Récollets (Religieux), I, 455; III², 452. 517, 537, 542, 559, 560, 577, 580, 589, 596; V, 569.

Récoltes, II, 5, 8, 52, 100, 111, 162, 192, 199, 219, 327, 389, 596 note 2, 616 note 3, 631, 686; III², 147; IV, 128, 213 note 2, 216, 263, 271 à 274, 277, 279, 280, 284, 291, 298, 337 note 5, 386 note 1, 387 note 1, 408, 593, 603, 605; V, 301, 302; VI, 102, 319 note 1; VII, 295.

Récompenses. — données à divers, II, 363, 364; III², 92, 117. — Montant de la dépense en 1680, II, 782. — *Voy.* Gratifications.

Réconciliés (Parti des), I, 117.

Reconnaissance de titres (Procès-verbaux de). V, 432.

Recors, II, 763, 764. *Voy.* Porteurs de contraintes, Sergents.

Recours contre les contraintes, II, 370.

—— de garantie, II, 48; IV, 569.

Recouvrance (Faubourg et fort de), à Brest, III, 63; V, 196.

Recouvrements. *Voy.* Affaires extraordinaires, Aides, Aliénations, Entrée (Droits d'), Fermes, Francs-fiefs, Gabelles, Impositions, Péages, Sortie (Droits de), Tailles, etc.; Contraintes, Garnisons, Huissiers, Sergents, Soldats, Troupes, etc.

Recrues, I, 249; III, 547, 558, *222;* III², 720.

Recrutements militaires, I, 312, 315, 319; II, 286; III, 18, 34, 37, 39, 46 à 48, 52, 56, 63, 69, 76, 81 note 1, 83, 87, 92, 114, 117, 118, 120, 157 note 1, 159 à 161, 167 à 169, 171, 176, 193, 219, 226, 237, 244, 246, 248, 262, 268, 277, 280, 281, 359, 373, 410 à 412, 414 à 416, 426, 427, 429, 432, 439, 442 à 445, 447, 513 à 515, 520, 542, 546, 557, 569, 570 note 1, 574, *5, 10, 30, 41, 43, 73, 75, 84, 88, 89, 93, 96, 127, 139, 140, 142, 143, 148, 170, 228, 238, 240* note 1, *251;* III², 6 note 1, 59, 78, 88, 92, 105, 108, 121, 122, 125, 150, 209, 468, 508, 610, 614, 627, 663, 664, 679, 680, 683, 685, 687, 689, 691, 692;

IV, 63, 109, 110; V, 389, 390 note 1; VII, 86, 102, 304.

Recteurs. — des académies, V, 341, 445, 446 note 1, 465, 470, 499, 510, 511. — des collèges de Jésuites, V, 399 note 1; VI, 59. — des confréries de pénitents, II, 370. —— de paroisses, VII, 415.

Reçus, III, 404 note 1, 75 note 2, *168*, *236* à *238*.

Récusation. — de juges, I, 400; II, 181; VII, 223, 224. — de témoins, VI, 418. 420 à 422.

Redans, V, 197.

Redentore (Église *del*), à Venise, III², 263.

Redevances. — domaniales, IV, 158; VI, 350. — de fermiers, VII, 270, 271. — de vassaux, VII, 352.

Redoutes, III, 414, *119;* III², 667; V, 137, 138 note 1, 148, 196.

Réduction (Table de), pour les bois des galères, III, 520.

Rées (Ville de), dans le duché de Clèves, III, 445; III², 549; VI, 460.

Réformateurs. — du domaine, IV, 289. — des forêts. Circulaire de Colbert, IV, 245. *Voy.* Chamillart, Dalliez, Féron (Le), Froidour, Fuchsamberg, Machault, Mascranny, Mauroy, Saint-Denis. — des mines et minières, IV, 603; VII, 390.

Réformations. *Voy.* Domaine, Forêts, Gabelles, Justice, Notaires, Ordonnances, Police, Receveurs particuliers des finances, Sergents, Tailles.

Réforme des ordres religieux, I, 237; IV, 29; VI, 94, 96, 437.

Réfractaires. — (Manufacturiers), II, 546. — (Matelots), III, 356; III², 119 à 122, 124.

Régale (Droit de). — en Angleterre, VI, 103. — en France, I, 446; IV, 468 note 3; VI, 98, 104 à 106, 109 à 112, 160, 161, 165, 370, 371, 439 à 441; VII, 71.

Régalement d'impositions, II, 13, 204, 210, 249, 252, 350; IV, 24, 36, 37, 76, 149, 252; VI, 80 note 1; VII, 129 note 1, 277 note 1, 409. *Voy.* Répartition.

Régaliens (Droits), VI, 87; VII, 263.

Régences. — d'Anne d'Autriche, V, 636 à 638; VI, 229; VII, 188. — de Marie de Médicis, VI, 228; VII, 190.

Regennes (Village de), VII, 12, 58, 62.

Régentes de France, I, 258; II, 81; VI, 289 à 291; VII, 190.

Régents des collèges, V, 399 note 1, 554. —— de France, VI, 290.

Reggio (Duché de), III², 282.

Régie. — (Droits levés en), VII, 283. — (Travaux par), V, 133 note 1.

Régime des princes (*Le*), traité historique, VII, 371.

Régiments. — Leur composition, III, 138; VI, 253. — Présence obligatoire des officiers, VI, 258. — *Voy.* Alsace, Amiral, Carignan-Salières, Champagne, Crussol, Dauphin, Douglas, Dragons, Étranger, Fère (La), Ferté-Senneterre (La), Fusiliers, Galères, Gardes françaises, Gardes suisses, Guyenne, Irlandais, Italien, Louvigny, Marine, Navailles, Navarre, Picardie, Piémont, Poitou, Roi, Roquelaure, Royal-Cavalerie, Royal-Italien, Royal-de-Marine, Turenne, Vermandois, Villette, Würtemberg.

Régine (*La*), galère, III², 654.

Régisseurs généraux. — des décimes de Normandie, VII, 424 note 2. — des monnaies, VII, 424, 428. *Voy.* Live (Christophe de La), Rousseau, Thomas.

Registres. — des actes de baptême, de mariage, etc., VI, 20; VII, 127, 415, 416. — de balance, dans les magasins de la marine, III, *182*. — des billets de l'Épargne, VII, 195, 205. — de comptabilité, II, 3. — de contrôle, III, 216, 467. — des dépêches de Colbert, III², 48, 49, 61, 63, 64, 67, 72, 86, 87, 351; VII, 312. — des dépenses, II, 45, 84, 85. — des finances, II, CCXV, CCXVII, 3, 44, 45, 85; III², 73; V, 451, 454; VII, CLXX, 165, 194, 195, 205, 211, 212, 215, 216, 219, 221, 223. — des fonds, II, 44; V, 451. — des récépissés, VII, 205. — des recettes, II, 44, 85, 297, 299, 749. —— de l'abbaye de Saint-Denis, I, 538. — des archives de Nîmes, V, 407. — des

arsenaux de marine, III², 68. — des bâtiments du Roi, V, 310 note 3, 451, 453, 454, 458. — de la Chambre de justice, VII, 219. — des Chambres et Cours des comptes, II, 187; V, 275; VI, 394. — des commis au contrôle général, VII, 196. — des commis de la surintendance des finances, II, 28. — des communautés de marchands, II, 440. — des communautés d'ouvriers, II, 835, 838, 839. — des conseils de construction, III², 675. — des contrôleurs de marine, III, *216*. — des curés, VI, 20; VII, 415. — des écrivains de marine, III, 193, 195, 227, 228, 271, 300. — des entrepôts de marchandises, II, 795, 836. — des entrepreneurs de fortifications, V, 441. — de l'Épargne, II, 41, 57; VII, 193 à 199, 211 à 213, 215, 216, 219, 221, 223. — de la Faculté de théologie de Paris, VI, 165, 166, 446. — des galères, III, *29*, *183* note 2. — des gardes-magasins de marine, III², 377. — des greffes, II, 186, 833; III, 322, *153* note 2; IV, 185, 200, 201, 276; VII, 197. — des ingénieurs des fortifications, V, 43, 44. — des intendants de marine, III, *37*. — des juges de police, II, 833, 839. — des justices seigneuriales, VII, 352. — des maîtrises des forêts, IV, 199. — des marchands, II, 320, 330, 363 note 1, 376. — de la marine, III, 224, *96*, *182*; III², 7, 8, 719. — de Mazarin, V, 453. — des notaires, VI, 19. — des ouvriers des manufactures, II, 834. — des Parlements, IV, 104; VI, 15, 17, 271 note 1, 378, 403; VII, 130 note 1, 374. — des payeurs des rentes, VII, 220. — des receveurs, II, 9, 98, 300, 373, 762; VII, 220, 444. — des religieux, VII, 415. — des surintendants des finances, VII, 171. — des teinturiers, II, 840. — du Trésor des chartes, VI, 436; VII, 375. — du trésorier des États de Languedoc, II, CXCVII. — des trésoriers des fortifications, V, 13. — des trésoriers de France, IV, 104.

Règlement. — des aides et entrées, II, 165. — des dots des religieuses, VI, 20. — des droits de greffe, II, 160; IV, 48, 98, 128. — des greniers de la gabelle, IV, 374. — des tailles, II, CCLVI, 148, 149, 151, 154, 167, 171, 266, 267, 270, 354 note 2, 767; VI, 367; VII, 176, 177. — de l'ustensile, VI, 251, 253.

Règlements. — du Conseil, VI, 304, 305, 375. — du conseil royal des finances, II, CXCVII, 748. — d'une Cour des aides, II, 381. — de la Sorbonne, VI, 186. — faits par des intendants, II, 249. — faits par des officiers municipaux, II, 390. — militaires, VI, 373. — relatifs à l'Académie de Saint-Luc, V, 395, 411, 510 à 512. — au clergé, VI, 154. — aux colonies, III², 587, 589, 596, 607, 616, 672. — aux comptes des villes, VII, 315, 319. — aux finances, II, 76, 78, 266, 267, 270, 324, 770; IV, 188; VI, 363, 365, 367; VII, 176, 209, 263, 265, 279, 280, 286, 298. — à la justice, VI, 376. — aux manufactures, II, CCLVIII, 440, 459, 511, 512, 520, 521 note 1, 539, 540, 542 note 1 à 547, 550, 561, 573, 579, 590 à 592, 607, 608, 610 à 612, 614, 627, 639, 641, 650, 651, 655, 682, 691, 724, 728, 730, 731, 735, 739, 740, 768, 831 à 841, 847; V, 297, 298; VI, 63; VII, 244, 290, 291. — à la marine, III, 24, 25, 164, 182, 244, 246, 255, 260, 267, 269, 272, 276, 285, 301, 323, 324, 344 à 346, 517, 522, 552, 566, 567, *31*, *33*, *59*, *114*, *120*, *127*, *130*, *167*, *168*, *175*, *177*, *191*, *198*, *200*, *207*, *221*, *239*; III², 5, 6, 8, 12, 20, 27 note 1, 45, 53, 57, 67 à 69, 84, 102 note 2, 139, 187, 380, 384, 659, 665, 667, 704, 717; VII, 302. — somptuaires, VI, 54, 72.

Regnard (M.), membre de la Chambre de justice. *Voy.* Renard.

Regnaud (Le sieur), marchand, II, 587.

Regnauldin (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.

Regnauldon (Thomas), sculpteur, V, 457.

Regnault de Segrais. *Voy.* Segrais.

Regnier (L'abbé), secrétaire perpétuel de l'Académie française, VII, CXCII.

Regnier-Duclos (Le capitaine Nicolas), III, 313*, 314.
Regnier-Jausse (M.), ingénieur, V, 4, 9, 11, 13.
Regrats du sel, II, 115, 389; IV, 355, 365, 368; VII, 216.
Regrattage de bas, II, 854.
Regrattiers, II, 388, 389; IV, 316 note 1, 356 note 1, 573; VI, 188.
Regrès (Aliénation à faculté de), IV, 576.
Réguliers (Religieux), IV, 29; VI, 114, 122, 123, 437.
Réhabilitation de nobles, VI, 23.
Rehaussement. — d'écluses, V, 147. — d'espèces, I, 155.
Réimpositions, II, 185.
Reims (Ville de). — Abbaye de Saint-Pierre, VI, 307. — Abbaye de Sainte-Claire, V, 520; VI, 120. *Voy.* Colbert (Agnès), Colbert (Claire). — Archevêques : Henri de Savoie-Nemours, I, 217 *err.* Charles-Maurice Le Tellier, II, CCXXXIX*; V, 118 note 1; VII, 363; lettre à Colbert, VII, 360; *voy.* Tellier (L'abbé Le). — Assemblée provinciale du clergé, VI, 151. — Biens de Colbert, VII, 391. — Chapitre de Notre-Dame, IV, 220; VII, 243. — Coadjuteur, II, CCXXIX. — Commerce, VII, 432. — Dépôt des deniers de Mazarin, I, 194. — Échevins, II, 466. Lettre de Colbert, VII, 44. — Église des Cordeliers, I, 471. — Greniers d'abondance, IV, 277. — Hôtel des monnaies, VII, 431, 432, 436. — Maison où naquit Colbert, I, 473; VII, CLXXII. — Manufactures, III², 741. — Marchés publics, IV, 277. — Médecins, V, 520, 521. — Peste, II, 445, 446. — Prix des blés, IV, 277. — Procureur du Roi, VII, 341. — Tombe d'un ancêtre de Colbert, I, 471. — citée, I, 59, 61 à 63, 153, 167, 178, 182, 189, 281, 311, 492; III, 212; IV, 278; V, 19; VI, 44; VII, 117, 157, 159.
Reinard (Le capitaine Pierre), VII, 457.
Reine (*La*), vaisseau, III, 83, 88, 477, 223; III², 682, 699, 702.
—— (Galerie de la), à Saint-Germain, V, 461. — (Jardin de la), à Fontainebleau, V, 461.
Reine catholique (La). *Voy.* Marie-Anne d'Autriche.
—— mère (La). *Voy.* Anne d'Autriche.
Reine des Anges (*La*), vaisseau, V, 423, 424.
Reine Esther (*La*), vaisseau, III², 500, 669, 673.
Reines de France, V, 251, 579; VI, 207, 470, 476, 477; VII, 190. *Voy.* Anne d'Autriche, Anne de Bretagne, Marie-Thérèse, Médicis (Catherine de), Médicis (Marie de).
Reinesius (Thomas), homme de lettres, V, 469, 471, 592*, 601, 602, 611, 613, 616, 617, 619, 623, 624, 629 à 632, 649.
Reins et rives des forêts, IV, 185, 196, 198, 201, 259, 266 note 3, 267.
Reist (Camp de), VI, 333.
Rejet des ventes de bois, IV, 185.
Réjouissances publiques, I, 1; V, 431 note 2. *Voy.* Fêtes, Feux d'artifice.
Relais de la mer. *Voy.* Lais et Relais.
—— de poste, III, 250.
Relaissés de l'Isère, IV, 468.
Relaps, VI, 117, 118, 172.
Relief (Droit de), VI, 105, 111.
—— (Plans en), IV, 352.
Religieuses. — établies aux colonies, III, 405, 672. — jugées par Colbert, VI, 10. — trop nombreuses, II, 69. — séduites, VI, 34. — servant dans les hôpitaux, III, 7 note 2. — Admission d'une ancienne chanteuse, VI, 118. — Biens, IV, 591. — Couvents, IV, 154. — Désordres, I, 286, 287. — Dots, VI, 10, 13, 20. — Droits de chauffage, IV, 195, 230 note 2. — Pensions, VI, 10, 145, 190. — citées, III, 245; IV, 12; V, 508 note 4. — *Voy.* Couvents, Monastères, etc.
Religieux. — donnant des renseignements à une armée en campagne, VI, 257. — élisant des évêques, V, 2 note 4. — établis aux colonies, III², 405, 461, 518, 559, 589, 671. — ignorants, VII, 68. — jugés par ordre d'un évêque, VI, 96. — mendiants. *Voy.* Mendiants. — trop nombreux, II, 69.

— rebelles, I, 286. — recevant des gratifications, V, 385 note 4. — réformés, IV, 29. — servant d'aumôniers sur les galères, III, *112*. — Leurs biens, IV, 238. — Droit de chauffage, IV, 212. — Limite d'âge de la profession, V, 621. — cités, I, 537, 539, 540; IV, 12; V, 353; VI, 271; VII, 415. — *Voy.* Abbayes, Couvents, Moines, Monastères, etc.

Religieux (Hôtel des), à Fontainebleau, V, 462.

Religion (La). *Voy.* Malte (Ordre de).

—— (Guerres de), II, CCLXV; VI, 227.

Relingue (Ferdinand, comte de), capitaine de vaisseau, III, 347*; III², LVI note 1.

—— (M. de), I, 140, 159, 162, 163, 177.

Reliure de livres et de manuscrits, VII, 71, 80, 373 à 376, 461.

Relli (M. de), noble irlandais, VI, 456, 457.

Reloges, II, 799. *Voy.* Horloges.

Remboursements. — d'actions des compagnies de commerce, III², 532, 553, 579. — d'aliénations, II, 765, 771; IV, 221; VI, 232; VII, 192. — d'augmentations de gages, II, CCXLII, 16. — d'avances, II, 26, 345 note 2; IV, 314; VI, 311; VII, 165, 229. — de billets de l'Épargne, VII, 221. — de charges et d'offices, II, 14, 323, 324, 693; III², 182; IV, 217, 254, 365; V, 217; VI, 12, 21, 394; VII, 402. — de droits, II, 60; IV, 355, 365; VII, 220. — d'octrois, II, 60. — de péages, IV, 401. — de prêts, VII, 208. — de rentes, II, CCV, CCXVI, CCXLII, CCXLIV, 43, 58 à 60, 68, 176, 183, 192 à 195; VI, 16; VII, 179, 215, 216, 219, 220, 225 à 227, 399, 402. — divers, VII, 234, 255, 403. — pour les lieux brûlés, VI, 315. — Montant de la dépense annuelle, II, 773, 782; VII, 247, 252, 253.

Remède anglais contre la fièvre, VII, 366, 368.

Remicourt (Village de), dép. Aisne, V, 32.

Remise. — d'amendes, II, 246; VI, 395, 396. — du droit annuel, II, 283 note 2. — de droits seigneuriaux, VII, 7, 424. — de restes à payer, II, 47, 48, 52. — de tailles, II, CCXVII, CCLV, 53, 58, 204; VII, CLXXX. — du tiers du prix des offices, VI, 2.

Remises. — pour les achats dans les pays étrangers, II, 475; VI, 296, 300, 304. — des négociants étrangers en France, VII, CLXXIII, 230. — des receveurs généraux, II, CCXV, 394; VII, 412, 413. — des receveurs particuliers, II, 145, 394. — des trésoriers de l'Épargne entre eux, VII, 166, 194, 212. — accordées aux traitants, I, 361; II, CCXV, CCXXXII, 2, 16, 19, 20, 22 à 24, 32, 46, 66, 67, 121, 145, 207, 236, 254, 297, 393, 394; IV, 178; VII, 165, 178, 200, 202, 203, 206, 217 à 211, 255, 412, 413. *Voy.* Intérêts, Taxations.

Rémission (Lettres de), III², 193.

Rémolar des galères, III, 273, *237*; III², 676.

Rémond (Le chevalier de), lieutenant de vaisseau, III, *155*.

Remontrances. — du clergé, VI, 151, 367. — des compagnies souveraines, II, 261; VI, 378. — du Conseil souverain du Canada, III², 645. — des Cours des monnaies, VII, 421 note 1. — des États provinciaux, IV, 605. — des Parlements, I, 239, 250, 252, 253, 259, 431; II, 79, 307; IV, 26, 50; VI, 22, 103, 106, 363, 365, 380 à 382, 385, 387 à 389. — de la Sorbonne, VI, 446, 447.

Remorquage des barques, III, 70.

Rémouleur (*Le*), sculpture, III², 242.

Remparts des villes, V, 173, 188, 189, 198, 219, 555 à 557.

Remplage dans les ventes de bois, IV, 189, 200, 563.

Rempoissonnement d'étangs, V, 464.

Rémus et Romulus, statue, III², 245.

Remy (Pont-). *Voy.* Pont-Remy.

—— de Courcelles (Daniel de). *Voy.* Courcelles.

Renard (Jacques), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1 *err.*, 47, 55, 57; VII, 214, 217.

Renard (*Le*), vaisseau, III, *92* note 3.

Renart de Fuchsamberg (Charles). *Voy.* Fuchsamberg.
—— (Thomas-Adolphe), ingénieur des fortifications, IV, 210*; V, 66*, 443. — Lettres de Colbert, V, 69, 128, 143, 164, 168, 176, 186, 213.
—— (Thomas-Claude). *Voy.* Amblimont (Le marquis d').
Renau d'Eliçagaray (Bernard), capitaine de vaisseau, III, *199**.
Renaud d'Este (Le prince). *Voy.* Rinaldo.
Renaudin (M.), procureur général au Grand Conseil, I, 403; VI, 85.
Renaudot (L'abbé Théophraste), IV, 388 note 1; V, 527*.
Renaut (Le sieur), III², 87.
Rendu (Le sieur), peintre, VII, 385.
Renégats, III, 188, 272, 273; VI, 94, 95.
Rengagements militaires, III, 487.
Rennes (Forêt de), IV, 244.
—— (Maîtrise de), IV, 247 note 3.
—— (Ville de). — Esprit séditieux des habitants, II, 292. — Évêques: Henri de La Motte-Houdancourt, I, 308*; VII, 160. Charles-François de La Vieuville, II, 318*, 319. — Hôtel des monnaies, VII, 419, 423, 424, 430, 432, 435. — Parlement, II, 47, 264, 281, 285, 286, 288, 292, 307, 311, 369, 542, 577; III, 238, *208* note 2; III², 120; IV, 18, 21, 49, 50, 60, 61, 87, 218, 244, 567 à 569; V, 591; VI, 7, 32, 60; VII, 40 note 3, 73, 218. — Siège du gouvernement de Bretagne, III, 459. — Table de marbre, IV, 567, 569. — Tenue des États de Bretagne, II, 311. — citée, III, 217.
Renommée (La), vaisseau, III, 299, 302, 330.
—— (Cabinet de la), à Versailles, V, 561. — (Fontaine de la), à Versailles, V, 382.
Renonciation de Marie-Thérèse, reine de France, V, 622, 637, 639 note 4; VI, 241, 242, 479.
Rentes. — constituées sur des biens-fonds, VII, 409. — foraines, I, 465. — payées par les États provinciaux, VII, 191. — provenant du convertissement de charges locales, VII, 191. — de Payen. *Voy.* Payen.
Rentes créées et émises par le Roi. — acquises par des étrangers, I, 500; II, 183, 372, 769. — acquises par le cardinal Mazarin, I, 525. — aliénées, II, CCXVI, CCLIV, 30, 32, 35, 102; VII, 167, 170, 178, 189, 213 à 215. — amorties, II, 68, 271, 272, 779; VII, 226. — assignées sur la Caisse des emprunts, VII, 395. — assignées sur les fermes, II, 59; VI, 448 note 1. — assignées sur les tailles, II, CCV, CCXVI, 30, 32, 755, 757, 767. — converties, II, 176, 192, 193; VII, 214. — créées et constituées, II, CCV, 30, 32, 102, 176, 183, 248, 372, 760, 761, 777; VII, 220. — discréditées, II, CCLVI. — divisées en quatorze parties, II, 195. — exemptées du droit d'aubaine, II, 372. — hypothéquées, II, 248 note 2, 767, 768. — menacées par la Chambre de justice, II, 42. — difficilement négociables, II, 767. — rachetées et remboursées, II, CCV, CCXVI, CCXLII, CCXLIV, 43, 58 à 60, 68, 176, 183, 192 à 195, 754 à 758, 779; VI, 16; VII, 179, 180, 215, 216, 219, 220, 225 à 227, 399, 400, 402. — recherchées du public, II, 372, 766, 769. — réduites, II, 43, 249, 755 à 757, 759, 760. — réunies au domaine, VII, 220. — supprimées, II, CCV, CCXVI, 43, 60, 63, 68, 755, 761; VII, 179, 180, 219, 399, 402. — Débets des payeurs, II, 778. — Division interdite, II, 757. — Fermiers, II, 54. — Garanties données aux rentiers, II, 183. — Greffe du nantissement, II, 248. — Imputation des arrérages sur le principal, II, CCV, CCXVI, 59. — Jouissances, II, 372, 591; VII, 215, 216. — Officiers, II, 755. — Payement des arrérages, II, CXCIX, CCV, 183, 195, 755 à 757, 779, 782; III², 52; VII, 178, 179, 192, 194, 229, 395, 416. — Payeurs, II, 193, 195, 248, 756, 758, 778, 779; VII, 192, 220, 229. — Quittances délivrées aux rentiers, VII, 416. — Séditions de rentiers, II, 58; VII, 225, 400, 402. — Taux, I, 506; II, CCV, CCXXXIX, CCXL, 63, 102, 126, 248,

372, 411, 710, 760, 766; IV, 55; VI, 355; VII, 194, 201, 257, 441. — citées, I, 418; II, CCVIII; V, 435 note 1.
Renty (Élisabeth de Balzac d'Entragues, baronne de), I, 522.
Réole (Ville de la), IV, 76; VI, 51, 52.
Réparations. — de bâtiments, II, 220. — de casernes, V, 50. — des châteaux d'Alsace, V, 59. — des domaines de la couronne, II, 205. — d'églises, IV, 138, 606 note 1, 607; V, 29, 42; VI, 121, 122, 129. — *Voy.* Chaussées, Chemins, Ponts, Routes, etc.
Répartition des contributions, I, 317, 318; II, 75, 295, 767, 784; VII, 176, 177. *Voy.* Régalement.
—— donnée par les compagnies de commerce, II, 537, 602; III², 553.
Repas donnés par le Roi, II, CCXIX, CCXXIII.
Répétition (Montres à), V, 497 note 2.
Repeuplement des forêts, IV, 236.
Répit (Lettres de), II, 802.
Représailles. — (Droit de), II, 657, 797, 802. — (Lettres de), II, 461, 698, 710, 809, 811, 822, 825.
Représentation (Catafalque de), VI, 275.
Repris de justice, VI, 413.
Reprises de comptables, II, 753.
Reprochables (Témoins), VI, 426, 429.
République visée par le coadjuteur de Retz et son parti, I, 36, 39, 52.
Républiques. — anglaise, I, 280, 488, 491; II, 64, 406, 408, 409. *Voy.* Cromwell. — romaine, II, CCXVI; VI, 13; VII, 281. — Elles donnent mauvais exemple à leurs voisins, VI, 222, 267, 269. — Elles ne font jamais de conquêtes, VI, 220, 222.
Requêtes. — civiles, VI, 19, 396; VII, 223, 224. — incidentes, II, 754. — au Conseil, IV, 594; VII, 276. — de compensation, II, CCVI, CCVIII, CCIX. — d'opposition, II, CCVI. — de récusation, II, 181; VII, 223, 224.
—— (Maîtres des). — Instructions de Colbert, II, 239; IV, 28 à 43. — mandés par le Parlement, I, 253, 257. — mandés par le Roi, VI, 371. — opinant hors de leur quartier, VI, 371. — nommés intendants, VI, 293, 294, 358. — qualifiés juges souverains, VI, 386. — Appointements, I, 271. — Attributions, I, 105, 249, 251, 253, 271, 379; II, CXC à CXCIII, CXCVI, CXCVIII, CCXXXIII, 47, 49, 55, 63, 71, 239, 240, 316, 760 note 1; III, 320, 322, 327; III², 53, 126; IV, 1, 27, 109, 565, 566; V, 53; VI, 6 à 9, 277, 304, 370, 371, 376, 379, 398 à 400; VII, 191, 192, 216, 288. — Leurs doyens, VI, 8, 371. — Prix de leurs charges, VI, 11. — Quartiers de service, VI, 8, 371.
Requêtes (Maître des) du duc de Lorraine, VI, 474. *Voy.* Prudhomme.
—— de l'hôtel, I, 250 note 1, 253, 256, 257; II, 760 note 1; III, 322 note 1; IV, 566; VI, 17; VII, 439. — du Palais, II, 278; VI, 363, 400.
Requints d'une vente de terre, VII, 339.
Réquisitions des procureurs généraux aux Parlements, II, 357, 447; III, 208.
—— pour corvées ou fournitures, III, 30, *19, 48, 49* note 1, *51;* V, 174.
Rescriptions, VII, 201, 403.
Rescrits, VII, 133.
Réserve (Quart de) dans les forêts, IV, 285. *Voy.* Arbres réservés.
Réserves du Trésor royal, VII, CLXXVI, 254.
Réservés (Offices), VI, 21, 368.
Réservoirs, II, CCXXXVIII, CCXXXIX; III², 25; IV, 309, 331, 356, 372; V, 324, 339, 340, 348, 354 à 356, 369 à 372, 380, 381, 569; VII, CXLV.
Résidence effective. — des consuls français à l'étranger, II, 634. — des évêques, IV, 29, 117; V, 481, 488. — des officiers, II, 753, 754, 801; VII, 263.
Résidents. — de France à l'étranger, II, 412, 414, 415, 426, 509, 537, 550, 558, 596 note 1, 631 note 1; III, 33; V, 295, 341, 600, 629, 648; VI, 295. — des Provinces-Unies, V, 241, 470, 471, 473, 475, 480, 640.
Résignation. — d'abbayes, I, 344. — d'offices, I, 522; II, 85 *err.*, 242.
Resina (Ville de), III², 287.
Résine, II, 797; III, *139;* III², 696.

Ressort (Droit de), dans les pays conquis, VI, 87.
Ressorts. — des Conseils souverains, IV, 590. — des Cours des aides, IV, 34. — des élections, II, 110, 127, 189; IV, 29; VII, 265, 413. — des greniers à sel, II, 110, 127, 189, 239, 240; IV, 29, 34; VII, 263, 265, 413. — des juridictions royales, II, 365. — des maîtrises des forêts, IV, 247 note 2. — des officiers de police, II, 459. — des Parlements, II, 278; III, 1, 12; III², 120; IV, 288, 590; VI, 1. — des sièges présidiaux, IV, 569. —— des horloges, V, 304 note 3.
Restes. — à payer, I, 105; II, CCLV, 47, 48, 52, 67, 104; VII, CLXXXV, CLXXXVI. — à recouvrer, I, 317; II, 8, 9, 17, 133, 226, 236, 237, 239, 243, 753; VII, 193, 373, 413.
Restitutions, II, 351, 352, 547, 548, 698, 752, 753, 779; VII, 219, 403.
Résurrection (*La*), tableau, III², 265.
—— *de Lazare* (*La*), tableau, III², 260, 265.
Rétablissements en matière financière, VII, 170, 403.
Rétention. — par prélation, VII, 339. — de deniers publics, II, 758.
Retenue (Brevets de). *Voy.* Brevets.
Rethel (Ville de), I, 59 à 62, 101, 180; VI, 44, 368; VII, 154, 156, 157.
Rethelois (Pays et duché de), IV, 595, 596; VII, 38.
Retrait de biens vendus, I, 399; VI, 389. *Voy.* Rachat.
Retranchement. — d'augmentations de gages, II, 43, 51; VII, 170, 192, 194. — de fêtes chômées, VI, 463 à 467. — de gages, I, 499; II, 23, 241. — d'un quartier d'appointements, VII, CLXXXV à CLXXXVII. — d'un tiers des rentes, II, 43. — de la vaisselle d'argent, II, 81, 82.
Retz (Forêt de), I, 525.
—— (Paul de Gondy, cardinal de). — Lettre de Colbert, VII, 40. — Lettre à Colbert, VII, 339. — Son archevêché, VI, 481, 488. — Son arrestation et son emprisonnement, I, 201, 227, 241, 263, 275, 493, 494; VII, 159. — Son caractère, I, 34, 37, 39, 40, 47; V, 627; VII, 154, 155. — Sa nomination au cardinalat, VII, 155 note 1. — Ses relations avec la noblesse rebelle, I, 375, 381, 513. — Son rôle durant la Fronde, I, 26, 30, 31, 35, 38 à 40, 42 à 45, 48, 50, 52, 108 à 110, 113, 117, 121, 122, 125, 133, 203, 241, 259, 262, 264 à 267, 274, 276, 286, 303, 380, 414, 500, 533. — cité, I, 498; VI, 451; VII, 40, 154, 155, 159, 339, 394.
Retz (Pierre de Gondy, duc de), général des galères, I, 290; III², 187; VII, 395.
—— (Catherine de Gondy, duchesse de), VII, 394.
—— (Maison de), I, 263, 303.
Rève (Droit de), I, 524; II, 790, 791, 793.
Revêche (Toile), III, 79, 487.
Réveillon (François de), gouverneur de Charleville, puis de Dinant, V, 168*. — Lettres de Colbert, V, 168 note 3, 401*.
Revel (Village et plaine de), III², 25; IV, 331.
Révélations encouragées, VII, 196. *Voy.* Dénonciations.
Revenants-bons, II, CCXIX, CCXXIV, CCXXVI; III, 127, 249; III², 65, 351, 519; IV, 59, 205, 264; IV, 599; V, 441; VII, 430.
Revendeurs de sel, IV, 573.
Reventes des domaines, II, 762.
Revenus. — du Roi, II, CCI, CCV, CCXV, CCXXXI, 46, 60, 66, 201, 761, 772; IV, 34, 603; VII, CLXXV, CLXXVIII, 171, 172, 175, 191, 233, 234, 246, 252. *Voy.* Casuels (Revenus), Finances, Impositions, Ordinaires (Revenus). — *Voy.* Communautés, Provinces, Villes, etc.
Révérend (Claude), manufacturier, V, 548 note 2 *err.*
Revision de jugements, II, 813.
Révocation. — d'abonnements à la taille, III, 427. — de l'annuel, VI, 21. — d'arrêts du Conseil, II, 582. — de la Chambre des affaires extraordinaires, II, 317 note 2. —

de la Chambre de justice, II, 764. — de commis des fermes, II, 395. — d'édits, II, 332 note 1, 333; IV, 342. — d'intendants, II, 216, 266; III², 639, 641; VII, 177, 318. — du papier timbré, II, 332. — de privilèges, II, 581, 694; III, 170, 174, 300. — d'officiers protestants, VI, 119, 129, 130, 134, 141, 142. 144. — de représailles, II, 809. — de traités, VII, 211.

Revues. — des colons, III², 412, 535. — des officiers de marine, III², 59, 86, 112, 113, 719. — des soldats et des marins, II, CCXIX à CCXXIII, 223; III, 83, 118, 119, 127, 167, 171, 181, 193 à 195, 203, 205 note 1, 226, 227, 246, 249, 270, 273, 289, 297, 371, 400, 419, 464, 542, 543, 560, 575, *61, 105, 106, 203, 222, 231, 242;* III², 58, 82, 97, 368, 381, 436, 548, 594, 678, 724, 732; VI, 163, 164, 259; VII, 336. — des vaisseaux, III, 6, 8, 270, 72.

Rey (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 395.

Reynarde (Le chevalier Félix de La), capitaine de galère, III, 303*, 390*, 391, 393; III², 182, 702.

Reynie (Gabriel Nicolas de La), lieutenant général de police à Paris, III, 321 note 2, *146;* V, 546 note 1, 565; VI, 7 note 1, 57, 78, 146, 183, 184, 277, 328, 376, 378, 382, 390, 391, 401, 403. — Lettres de Colbert, III, *147* note 1; V, 377, 381, 395, 396 note 2, 435; VI, 28*, 34, 46, 47 note 1, 49 à 51, 53 à 56 note 3, 62, 71, 72 note 1, 74, 76, 77, 80, 115 note 1, 120 note 1, 121, 139, 144, 165. — Lettres de Seignelay, VI, 43, 46, 56, 79. — Lettres à Colbert, II, CCXLII note 2, CCXLVIII note 1; VI, 28 note 5, 319 note 2, 401, 403, 405, 438.

Reyrolles (Le sieur), député aux États du Mâconnais, IV, 598.

Rezay (Terre de), dép. Cher, VII, 394.

Rezzini (L'abbé), VI, 313.

Rheinberg (Ville de), III, 439, 445; III², 549; VI, 297 à 299, 459, 460.

Rhétorique (Enseignement de la), V, 377.

Rhin (Le), fleuve. — Électeur palatin, VI, 485. *Voy.* Bavière (Le duc de). — Forêts, III², 305. — Passage par le Roi de France, III, 445; III², 549; VI, 460. — Péages, II, 468, 469, 494, 618, 707, 708. — Ponts, V, 27, 61; VII, 273. — Princes, II, 468; VII, 320. — Vins, II, 468, 469, 495 note 1, 635, 707, 708; VII, 230, 231. — cité, II, CCXLVII; III, 439 note 3; V, 29, 59, 77, 80, 89, 625, 648; VI, 298, 459, 468.

—— (Alliance du), VI, 485, 487, 488.

—— (Fort du), à Brisach, V, 23, 26, 28, 29, 58.

Rhodes (Lois de), régissant la marine anglaise, III², 317.

Rhône (Le), fleuve. — Limite du Languedoc et de l'État Venaissin, VII, 259. — Péages, II, 49, 123, 139, 652 note 1; VII, 298 note 1. — Ponts, IV, 322, 359, 411, 414, 419. — Réunion à la mer Méditerranée et à l'Océan, IV, 307, 308, 310, 390, 447, 565. — cité, III, 70, 124, 206; III², 186, 363; IV, 278, 282, 332, 376 note 1, 378, 381, 386, 397, 429, 440, 462, 480, 555, 565; VI, 92.

Rhumatismes, VII, 70.

Riantz (M. de), procureur du Roi au Châtelet. — Lettre de Colbert, VI, 56 note 4.

Ribaud (Le capitaine du), II, 144 note 2.

Ribera (Joseph), dit l'Espagnolet, peintre, III², 254*.

Riberpré (Charles de Moy, marquis de), II, CXC*. — Lettre de Colbert, VII, 277.

Ribeyre (Antoine de), sieur d'Homme, intendant, II, CCXLI, 249; III², 84, 96. — Lettres de Colbert, II, 253*, 300 note 1; IV, 239 note 1, 262; V, 342. — Lettre à Colbert, II, 357 note 2.

—— (François de), sieur de Fontenilles, premier président de la Cour des aides de Clermont-Ferrand, IV, 214*.

—— de Saint-Sandoux (A. de). *Voy.* Saint-Sandoux.

Ribier (Guillaume), lieutenant général à Blois, V, 236*.

Ricard (M.), lieutenant de galère, III, 58*.
Riceys (Ville des), dép. Aube, VI, 31.
Richalet (Le sieur), conducteur de forçats, III, 121, 130, 162.
Richard Ier, roi d'Angleterre, III², 317.
Richard (Fil de), III², 225. *Voy.* Archal (Fil d').
Richelet (Pierre), homme de lettres, V, 597, 598.
Richelieu (Élection de), II, 242.
—— (Armand du Plessis, cardinal de), I, 217, 230, 236, 430, 433; III, 139, 140; III², 373, 390, 404 note 1, 705; V, 177, 512, 609, 614; VI, 226; VII, 170, 174, 386.
—— (Armand-Jean du Plessis, duc de), I, 29; II, ccxxxv*; VI, 354.
—— (Louis-Armand de Vignerot du Plessis, marquis de), VII, 139*.
—— (Anne Poussart, duchesse de). — Lettre de Colbert, VI, 354*. — citée, VII, 103.
—— (Bastion de), à Calais, V, 115, 150.
Richemont (Artus de), connétable de France, VI, 363.
Richer (Jean), astronome, III, *216;* V, 132 note 1, 172, 189, 198, 201 note 1, 294 note 1, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 482, 484, 485. — Lettre de Colbert, V, 135*.
—— (M.), conseiller au parlement de Metz, V, 220.
Riches déchargés au détriment des pauvres, II, 154, 247, 300, 305, 394; VII, 176, 196.
Richesse (Sources de la), VII, 234.
Riettes (Toiles), III², 695.
Rietz (M. de), prévôt de la marine à Toulon, V, 230 note 1.
Rieuse (La), vaisseau, III², 684.
Rieux (Ville de).—Évêque (Antoine-François de Bertier), IV, 70*.
—— (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Riez (Ville de). — Évêque (Nicolas de Vallavoire), VI, 154*.
Riga (Ville de), II, 631, 635, 636; III², 55, 310, 347, 378, 714, 715; VII, 289, 303.
Rigat (Le sieur), manufacturier, III, 170.
Rignac (M. de), conseiller à la Cour des aides de Montpellier. — Lettre de Colbert, VII, 130.
Rigoles, IV, 305, 309, 316, 372, 395, 571, 572, 575; V, 529 note 1.
Rigoulières (Moulin de), IV, 559.
Rimini (Ville de), III², 32.
Rinaldo d'Este (Le prince), IV, 317.
Riom (Domaine de), I, 524.
—— (Généralité de). *Voy.* Auvergne.
—— (Ville de). — Château, V, 459 note 1. — Comptes des deniers de la ville, IV, 177. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Manufactures, II, 512, 513. — Octrois, IV, 159, 172. — Papier terrier, II, 163. — Présidial, VI, 65 note 2. — Recette générale des finances, II, 775, 777, 779, 780.
Rioult d'Ouilly (M.). *Voy.* Douilly.
Riquet (Jean-Mathias), baron de Bonrepos, conseiller au parlement de Toulouse, IV, 311 note 2, 312*, 316, 318, 323, 332, 340, 341, 352, 366, 372 à 374, 380, 387, 389 à 391 note 1, 393, 395 à 407, 598 à 600. — Lettres de Colbert, IV, 367, 390 note 1.
Riquet (Pierre-Paul), constructeur du canal du Languedoc. — Lettres de Colbert, IV, 304 à 306 note 1, 310 à 318, 322 à 324, 332, 336, 337, 339 à 351, 353 à 355, 358, 360 note 1, 361 note 3, 363 note 1 à 366, 368 à 370 note 3, 383 note 1; V, 291. — Lettres à Colbert, IV, 303*, 305 note 1, 310 note 1, 314 note 2, 315 note 1, 343, 344 note 1, 345 note 1, 383 note 2; VII, 449. — Lettre à Bourlémont, IV, 304 note 2. — Lettre à Clerville, IV, 345 note 1. — Ses associés, IV, 314. — Ses avances, IV, 81, 356, 358 note 2. — Son bail, IV, 575 note 1. — Son caractère; jugements portés sur lui par Colbert, IV, 303, 313, 314, 324, 331, 342, 366, 367, 378 à 380, 386, 387, 393. — Ses commis, IV, 341, 346. — Ses comptes, IV, 378. — Ses créanciers et ses embar-

ras d'argent, IV, 369, 383 à 388, 465. — Ses ennemis, IV, 346. — Ses filles, IV, 358 note 2. — Sa foi en son œuvre, IV, 310 note 1, 343, 345 note 1, 358, 360 note 1. — Sa gestion comme fermier des gabelles, IV, 311 à 314, 318, 319, 323, 342, 354, 365, 368 à 370, 371, 374, 599. — Ses gratifications, IV, 340. — Sa mort, IV, 82, 389, 390, 598, 599. — Son remboursement par la province, IV, 81. — Sa santé, IV, 83, 366 à 370, 372, 374, 379; IV, 598 note 1. — Scellés mis sur ses papiers, IV, 598 à 600. — Son surnom de *Moïse du Languedoc*, IV, 310 note 1. — Ses traités et ses marchés, IV, 311, 326, 328, 332, 334, 342, 370 à 372, 375, 378, 382 à 386, 393, 397. — Ses travaux pour le canal du Languedoc, III², 25; IV, 304, 305, 315, 319, 324 note 2, 326, 328, 329, 331, 333, 339, 350, 351 note 2, 362 à 365, 370 à 376, 378, 379, 382 à 385, 387, 388, 437, 453, 571. — Ses travaux pour le port de Cette, III, 512; IV, 314, 388, 457 note 1; VII, 308. — cité, IV, 49, 55, 303, 320, 321, 323 note 2, 330, 332, 335, 338, 340 note 1, 356, 357, 377, 380, 405, 425 note 3, 436, 581 note 4, 594.

Riquet (Pierre-Paul), comte de Caraman, capitaine aux gardes, IV, 393 note 1, 395* à 397, 494, 599.

Ris (Charles Faucon de), intendant, II, 100, 104, 106, 107, 153; III, *99;* IV, 124, 299 note 1, 402, 474, 475, 489 note 2, 548; VII, 163, 274. — Lettres de Colbert, II, 112*, 128 à 130, 136, 151, 162, 166, 213, 698 note 1, 711 note 2, 742, 745 note 1; IV, 124 note 1, 137 note 1, 146, 148, 156, 170, 175, 277 note 2, 487, 488 note 2, 489, 503, 537, 540, 549, 558; VI, 1 note 2, 64, 127 note 3, 152 note 1, 188, 189 note 1, 190 note 2, 191 note 1, 193, 200, 405 note 1; VII, 264 note 1, 321. — Lettres à Colbert, IV, 124 note 1; VII, 264 note 1.

—— (Madame de), VI, 77 note 2.

Risban (Le), à Dunkerque, V, 224, 226.

Risselons (Les), entrepreneurs de fortifications, V, 110, 169.

Rites des chrétiens de Perse, VII, 457.

Rituels achetés pour la bibliothèque de Colbert, VII, 378.

Rivarennes (Gabriel de Beauvau de). *Voy.* Nantes (Évêque de).

Riveau (L'abbé du), V, 503.

Riverains. — des chemins, I, 594; IV, 549 note 1. — des forêts, IV, 186.

Rivery (Village de), dép. Somme, II, 835.

Rives (M. de), maître des comptes, VII, 330.

—— des forêts. *Voy.* Reins et rives.

Rivet (Le sieur), menuisier, VII, CLVIII.

Rivière (Terre de la), dép. Calvados, VII, 139 note 1, 393.

—— (L'abbé Barbier de La), I, 171*. *Voy.* Langres (Évêque de).

—— (M. Poncet de La). *Voy.* Poncet.

Rivière. — de Gênes, III, *114;* III², 223, 282, 287, 736. — du Levant, III², 282, 287. — du Ponant, III², 282, 287.

Rivière-Verdun (Élection de), VII, 40.

Rivières. — améliorées et entretenues, III, 289; IV, 399, 400, 416, 427, 452, 460, 467, 472, 487, 548, 549, 553, 556, 559. — balisées, III, 63; IV, 504, 505. — barrées par des chaînes, III, 414. — débarrassées des roches, IV, 402. — débordant, II, 255; IV, 466 note 1, 470, 515, 516; V, 113 note 1; VII, 271. — desséchées, IV, 476. — détournées, III, *161, 162, 164* note 2; IV, 434, 542. — devenues marchandes par suite du dégel, III, 42. — employées à l'alimentation des canaux, IV, 303, 304, 326. — étudiées, II, 237; III, 322, 77. — flottables, III, 309; IV, 256, 257. — fortifiées, V, 137, 138 note 1. — rendues flottables, IV, 256. — Cassage des glaces, IV, 515. — Entrées et sorties, V, 442. — Navigation, II, CCLXXII, 163, 562, 732, 788; III, 89, 238 note 2, 324, 337, *96;* III², 522; IV, 11, 40, 41, 57, 240, 275, 322, 336, 360, 412, 414, 416 note 3, 417, 421, 422, 437 à

441, 453 à 456, 458, 459, 461, 488 note 2, 493, 494, 501, 526, 532, 534, 541, 545, 550, 552, 579; VII, 90 note 3, 241, 244, 245, 303. — Péages, II, CCLXVIII, CCLXXII, 49, 123, 139, 426, 468, 469, 494, 618, 652 note 1, 707, 708, 788; IV, 40, 41; VII, 241, 298 note 1. *Voy.* Péages.

Rivières (Gens de), III, *96.*

Rivotta (Le sieur), ouvrier en glaces, II, 529.

Rixdales, monnaies, III, 68; VII, 248.

Riz, III, 488, *125, 244;* III², 416, 420, 433, 437, 661, 676.

Roanne (Ville de), III, 271; III², 179, 190; IV, 371, 494, 529, 530 note 1, 552 note 1; V, 507.

Roannez (Artus Gouffier, duc de), I, 210*; VI, 478; VII, 395.

Robe, terme de jurisprudence maritime, II, 813.

—— courte (Lieutenant criminel de), VI, 394. — longue (Lieutenant de), V, 271.

Robeck de Pallières (M.). *Voy.* Pallières.

Robelin (Marc), constructeur, V, 337*.

Robert (Le prince), amiral d'Angleterre, III, 484*, 504, 505, 508; III², 103, 337, 727, 731.

—— (Claude), forçat libéré, III², 681.

—— (Claude), procureur du Roi au Châtelet, VII, 381. — Lettres de Colbert, VI, 118, 146.

—— de La Fortelle (Louis). — Lettre de Colbert, II, 555* *err.*

Robertet (Florimond), secrétaire d'État, I, 258.

Roberval (Gilles Personne de), professeur à l'Université de Paris, V, 464, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 486.

Robey (Le sieur), II, 321.

Roboli (Le sieur), résident français à Constantinople, II, 630*.

Rocailles, V, 329, 330, 334, 339, 382, 571, 572.

Rocailleurs, V, 326.

Rochambeau (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.

Roche (Port de la), dép. Charente-Inférieure, III, 358.

Roche (Pierre de La), VII, 457.

Roche-Guyon (Ville de la), V, 387.

Roche-Marcon (Le sieur), peintre, III², 263.

Roche-Pichemer (René du Plessis de La). *Voy.* Jarzé (Le marquis de).

Roche-Saint-André (Le capitaine de La), III, 47*, 83; III², 314 note 1.

Rochechouart. — (Pays de), II, 191. — (Ville de), II, 367 note 2.

—— (M.), capitaine de galère, III², 702.

—— (François de). *Voy.* Jars (Le chevalier de).

—— (Jean-Claude de). *Voy.* Tonnay-Charente (Le comte de).

—— (Louis-Victor de). *Voy.* Vivonne (Le duc de).

—— (Françoise-Athénaïs de). *Voy.* Montespan (La marquise de).

—— (Gabrielle de). *Voy.* Thiange (La marquise de).

—— (Marie-Gabrielle de). *Voy.* Ormoy (La marquise d').

—— (Marie-Madeleine-Gabrielle de), abbesse de Fontevrault, VI, 190*. — Lettre de Colbert, VII, 85.

—— (Famille de). *Voy.* Chandenier, Jars, Mortemart.

Rochefort (Département maritime de), VI, 139.

—— (Intendance de marine de). *Voy.* Demuin, Terron.

—— (Ville de). — Accroissement de la population, VI, 132. — Armements et constructions maritimes, II, 437, 473, 478, 481, 498; III, 28 note 2, 32, 37, 39, 43, 45, 52, 64, 75, 76, 82, 87, 100, 103 note 2, 125, 132, 136, 158, 164 note 2, 173, 181, 184, 197, 201 note 1, 210, 211, 250, 251, 261, 264, 268, 271, 277, 283, 304, 307, 308, 310, 312, 315, 328, 334, 336, 339, 345, 346, 350, 351, 353, 355, 357, 360, 367 à 369, 372, 373, 375, 380, 382, 385 à 387, 396, 405, 408, 410, 413, 415, 421, 422, 426 note 1 à 428, 471, 472, 480, 481, 501, 509 note 1, 510, 515, 516, 523, 533, 552, 555, 559 à 561, 566, 569, 570,

572, *6, 7, 21, 25, 73, 75, 77, 82, 85* à *88* note 1, *92, 94, 95, 105, 128, 145, 163, 166, 168, 169, 198, 218, 240;* III², 6 note 1, 7, 9, 12, 15, 16, 22, 40, 41, 61, 63, 68, 69, 72, 74, 75 note 1, 78, 81, 84, 89, 93, 94, 98, 101, 107, 110, 117, 123, 135 à 137, 348 à 353, 380, 442 note 1, 447 note 1, 481, 482, 609, 610, 627, 628, 630, 631, 682, 684, 686, 688, 690, 692 note 2, 697, 730, 731; IV, 269, 457; V, 93; VII, CLXXVIII, 310. — Arsenal, II, 623; III, 196, 267, 290, 310, 358, 367, 369, 380 à 382, 410, 500, 514, 523, 559; III², 2, 3, 19, 104, 169, 381; V, 12, 104 à 106, 442. — Artillerie de marine, III, 136, 198. — Ateliers de la marine, III, 271, 368; VII, 289. — Attaques projetées par les Hollandais, III, 514, 520; III², 734; IV, 111; V, 382; VI, 321. — Capitaines du port, III, *201*. — Casernes, III, 198; III², 382. — Charpentiers, III, 133 note 1. — Commerce, II, 530; III², 610. — Commissaire général de marine, III², 105. *Voy.* Desclouzeaux. — Contrôleur de marine, III, 386. *Voy.* Mauclerc. — Conversion de protestants, III², 384; VI, 134, 137. — Corderie, III, 368, 499; V, 12. — Dépenses pour la marine, III, 524. — Désarmements, III², 13, 88 note 3, 133, 566. — Droits de jauge et de courtage, II, 365, 366. — École d'hydrographie, III, 230 note 1, *192*. — Églises, III², 382; VI, 132, 133. — Entrée des sucres, II, 476, 482, 483. — Épreuves de canons, III, 136, 379, *6*. — Escadre garde-côtes, III², 697, 698. — Filerie, III, 368. — Foires, III, 500; III², *44*. — Fonderies, III, 182, 368; III², 55, 95, 118, 379; V, 12 note 2. — Forges, III, 115. — Forme à l'anglaise pour les navires, III², 713. — Fortifications, III, 414, *86;* V, 20, 21, 101, 442. — Francs-fiefs, II, 366. — Garnisons, III, 197. — Hôpital, III², 382. — Jésuites, VI, 59. — Logements de matelots, III, 374. — Magasins de la marine, II, 489, 509; III, 76, 149, 267, 361 note 2, 368, 413, 414; III², 377, 694 à 696; IV, 112; V, 12 note 2. — Majors de la marine, III, 516. — Manufactures, III, 149, 245; III², 55, 741; VII, 243, 289. — Officiers du port, III, *201;* III², 6 note 1, 380, 698. — Parcs, III, 267. — Paroisse, III, 374. — Pontons, III², 699. — Port, III, *87, 192;* III², 7, 41, 79; VII, CLXXIX. — Quais, III², 382. — Rade, III, 76, 368, 371 note 1, 427, 77; III², 75, 96, 97, 376. — Recrutement des matelots, III, 421, 546, *41;* III², 109 note 1, 120, 121, 140, 679, 721. — Règlements de marine, III², 84. — Trésoriers de la marine, VI, 126. — Voyages de Colbert, II, 616 note 3, 617; III, 350 à 352, 357, 362, 367; III², 357; VI, 129. — Voyages projetés du Roi, III, 316, 330, 341, 358, 361, 367 à 369, 371, 384. — Voyages de Seignelay, III, 276, 298, 302; III², 1 à 4, 6, 7, 9, 10 note 1, 13 à 17, 20, 21, 74, 79, 84, 91, 95, 96, 100, 105, 107, 348, 352, 376; VI, 184. — citée, II, CXCIV note 1, 535; III, 354, 397 note 1; VII, 120.

Rochefort (H.-L. d'Aloigny, marquis de), maréchal de France, III², 574; V, 115*; VI, 303. — Lettre de Colbert, V, 155.

—— (Le capitaine Chertemps de), III, *90**.

Rochefort (*Le*), vaisseau, III, 262; III², 7, 8, 684.

Rochefoucauld (Charles-Hilaire de La), chevalier de Malte, I, *4** *err.*

—— (Louis de La), abbé de Marmoutier, I, 256.

—— (Marie-Catherine de La). *Voy.* Senecey (La marquise de).

Rochelle (Amirauté de la), III², 383.

—— (Élection de la), I, 310, 318.

—— (Évêché de la), I, 447.

—— (Ferme de la), II, 285.

—— (Gouvernement de la), I, 231, 528; III, 414 note 1; III², 93; VII, 58. *Voy.* Navailles.

—— (Intendance de marine de la). *Voy.* Demuin, Terron.

—— (Mesure de la), III, 487.

Rochelle (Ville de la).—Armements et constructions maritimes, II, 474, 502, 572; III, 36, 59, 63, 78, 79, 82, 114, 119, 126, 214, 264, 271, 330, 350, 354, 355, 396, 408, 499, 564, 565, 77, *94, 95, 97, 113;* III², 71, 83, 102, 107 note 1, 121, 157, 209, 481, 511, 566, 595, 609, 632, 652, 658; VI, 457; VII, CLXVIII, 152. — Capitaine du port, III, 354 note 1. — Carte, V, 442. — Commanderie de Malte, VII, 122. — Commerce, I, 491; II, 409, 411, 412, 424, 485 note 2, 488, 509, 804; III, 201 note 1; III², 383, 404 note 2. — Direction de la compagnie du Nord, II, 465 à 467, 488, 508, 530, 547, 558, 575 note 1, 592, 593, 597, 601, 606, 617, 630, 637; III, 420; III², 12, 61, 474. — Droits des cinq grosses fermes, IV, 24. — Droits d'entrée et de sortie, II, 477 note 1, 482, 793; VII, 282, 284. — Entrepôts, II, 489, 794. — Épreuves de canons, III, 397. — Fabrication du sel, II, 667 note 1. — Foires, II, 572. — Forçats, III, 389. — Fournitures pour la marine, III, 361. — Garnison, VII, 164. — Hôtel des monnaies, VII, 432, 434. — Jésuites, VI, 59. — Levées de matelots, III, 412; III², 120. — Magasins de la marine, II, 580; III, 361 note 2; III², 349, 352. — Manufactures, II, 852; III², 55; VII, 243. — Marchands, I, 426; II, 653 note 1. — Passeports pour les blés, I, 210. — Pêcheurs, II, 666. — Port, III, 47 note 2. — Préparatifs de défense, IV, 111. — Privilèges des bourgeois, II, 820; VII, 286. — Protestants, VI, 127 note 1. — Rades, II, 503; III, 214 note 1, 376; III², 75 note 1, 76, 350. — Raffineurs, II, 473, 613. — Séditions, I, 245. — Séjour des nièces de Mazarin, I, 503, 516, 517. — Sénéchal, I, 522. — Siège par Louis XIII, II, CCXXIV; VI, 227, 267, 289. — Sucreries, VII, 289. — Vin vrillé, III², 661. — Visite de Clerville, IV, 116. — Voyage projeté du Roi, III, 358, 361. — Voyage de Seignelay, III², 10, 13, 14, 15, 17, 20, 22. — citée, I, 342 note 2, 427; II, CCX, 600; V, 478, 642; VI, 456 note 2; VII, 370.

Rocheloise (*La*), vaisseau, III², 164, 688.

Rochemore (Le sieur), académicien de Nîmes, V, 566.

Roches, IV, 402.

—— (A. Fumée, seigneur des). *Voy.* Fumée.

Rochester (Ville de), III², 341.

Rocquencourt (Aqueduc de), VII, CXLII, CXLIV, CXLVI, CL, CLII, CLIII, CLXVIII.

Rocroy (Ville de), III², 210; V, 14, 66, 67, 69, 70, 89, 90, 95, 96, 192 note 1, 402 note 2; VI, 44.

Rodemacher (Village de Rodemark ou), dép. Moselle, VI, 350.

Rodez. — (Diocèse de), IV, 593 note 2. — (Élection de), II, 226. — Évêque (Hardouin de Péréfixe), I, 269*, 446, 448, 495.

—— (M.), capitaine de port, III, 354*.

Rodolphe II, empereur d'Allemagne, V, 619.

—— (Le capitaine Gédéon), III, 67, 523.

Rœmer (Olaüs), astronome, V, 488 à 489, 493.

Rœulx (Camp de), VI, 257.

Roger (Le sieur), charpentier, VI, 341.

—— (Michel), entrepreneur, V, 58, 60, 61.

Rogerie (M. Hérouard de La). *Voy.* Hérouard.

Rognerie de monnaies, II, 128, 136; VI, 65.

Rohan (François de). *Voy.* Soubise (Le prince de).

—— (Louis de Rohan-Guémené), chevalier de), III, 514 note 2.

—— (Marguerite, duchesse de), VI, 54*.

—— (Sœur Marie de). — Lettre à Colbert, VII, 353*.

—— (Maison de), V, 433 note 1.

Roi. *Voy.* Louis XIV.

—— (Bastion du), à Bordeaux, V, 23, 25.

—— (Journée du). *Voy.* Journée.

—— (Nicolas Le), capitaine d'infanterie, I, 10.

—— (M. Le), commis de Le Tellier, I, 11, 18.

Roi (Parterre du), à Fontainebleau, V, 461.
Rois (Vice-). — d'Amérique. *Voy.* Estrades, Feuquières. — des colonies portugaises, V, 422. — des Indes, III², 495. — de Majorque, III, *189*. — de Naples, III, 172, 203; III², 32, 250, 251. — de Sardaigne, III, *189*. — de Sicile. *Voy.* Feuillade (François de La).
Roissy (Henri de Mesmes, seigneur de). *Voy.* Mesmes.
Rolandière (Village de la), dép. Isère, IV, 542.
Rôles. — des affaires extraordinaires, II, 291, 370. — des amendes, II, 208; IV, 209. — des arts et métiers, II, 328. — des avances faites aux matelots, III, *76*. — d'une capitation, IV, 154. — des cavales saillies par l'étalon royal, IV, 227. — des colons, III², 397, 402, 412, 445, 475, 527, 538, 547. — des contributions levées par les ennemis, II, 315. — des cotisations volontaires, IV, 125. — des domaines aliénés, IV, 92. — des domaines à vendre, II, 344. — de l'Épargne, II, CCXVII, 750 *err.*; VII, 203, 204. — des exemptions de l'enrôlement maritime, III, 217. — des faux-sauniers mis aux galères, III, *63*, *239*. — des forçats, III, 121, 419, 542, *30*. — des forçats invalides, III, 153, 154, 388, 394, 419, *13*, *38*, *39*, *62*, *63*, *68*, *69*, *134*, *135*, *236*; III², 368, 680. — des fouages, III, 159. — des francs-fiefs, II, 327, 357 note 2; IV, 151. — des gabelles, II, 115, 239; IV, 37; VII, 263. — des galères, III, 242. — des gardiens des galères, III, *237*. — des gens de journée, III, 225. — des impositions, I, 335; III², 722. — d'incendiés à soulager, IV, 122. — des ingénieurs de la marine, III, 41. — des journaliers de la marine, III², 380. — des matelots, III, 159 à 161, 168 note 1, 193 à 195, 220, 237, 282, 325, 421, 519, *30*, *88* note 1, *96*, *238*; III², 78, 81, 93, 109 note 1, 118, 120 à 122, 124 à 126, 150, 663, 664, 730. — des modérations de taxes, II, 766. — de montre, III, *238*. — des officiers des finances, II, 85. — des officiers des greffes, II, 303. — des officiers des justices, II, 301, 314. — des officiers de marine, III, 282; III², 97, 663. — des ordonnances de comptant, VII, 204. — des ouvriers des bâtiments, V, 454. — des ouvriers des fortifications, V, 42. — des ouvriers des galères, III, *236* à *238*. — des ouvriers de marine, III, 225, *182*; III², 381. — des paroisses en retard pour leurs impositions, II, 207, 216. — des procureurs, II, 254, 281. — de rétablissement, VII, 403. — des revenus casuels, II, 85 *err.* — des revues, III, 226, 227, 246, 249, 270, 371. — des sergents, II, 254, 281. — des soldats et marins estropiés, III², 169. — des tailles, II, 97, 132, 148, 154, 171, 207, 212, 215, 216, 243, 251, 364, 374, 378, 670; IV, 37, 596; VII, 167, 177, 439. — des taxes, II, 766; VII, 197. — des traitants, II, 287. — du Trésor royal, II, 88. — des trésoriers des parties casuelles, VII, 196. — des vaisseaux, III, 271. — de validation, VII, 403.
Rôles d'Oléron. *Voy.* Oléron (Jugements d').
Rolland (M.), savant, V, 510.
Rolle (Le sieur), homme de lettres, V. 495, 496.
Romagne (La), province, III, 201; III², 32, 281.
—— florentine (La), province, III², 282.
Romain (Le peuple), II, CCXI; III, 94; IV, 588; V, 551, 587, 612, 624; VI, 376, 382.
—— (Jules Pippi, dit Jules), peintre, III², 225*, 238, 242, 262, 264; VII, 383.
—— (Droit). *Voy.* Droit. — (Empire), II, CCLXVI. — (Saint-Empire). *Voy.* Empire (Le Saint-).
Romaine (Bureau de la), à Rouen, VII, 189.
Romaines (Balances), III, *208*.
Romains (Roi des), V, 637.
Romanelli (Jean-François), peintre, III², 238*; VII, 163, 383, 384.
Romanet (Le), peintre, III², 242 *err.*
Romani, empoisonneur, VI, 415 à 418.
Romas (Le sieur), employé de la marine, III, *93*.
Rombaud (Le sieur), sculpteur, III, 254.

Rome (Cour de). — Ambassadeurs d'Espagne, VI, 484. — Ambassadeurs de France, III, 201 note 2; V, 272, 291, 292, 295, 387, 416, 418, 501; VI, 93, 205, 273, 301, 471; VII, 20, 43, 97 note 1, 101, 124, 140, 364, 375. *Voy.* Chaulnes, Créquy, Estrées. — Auditeurs de rote. *Voy.* Rote. — Banquiers expéditionnaires, VII, 101. — Généralissime des troupes pontificales. *Voy.* Rospigliosi (Don Vincent). — Jugement porté par Colbert, V, 243. — Relations avec le Roi et le clergé français, I, 459, 500; II, 64, 161, 470 note 1, 516 note 2, 565 note 2; III², 453 note 2, 490, 553; V, 243, 595, 611; VI, 87 à 89, 148, 149, 156, 166, 176, 177, 180, 223, 238, 440, 465; VII, 126, 258. — *Voy.* Saint-siège.

—— (État de), V, 593.

—— (Ville de). — Académie française de Saint-Luc, II, 62; III², 33; V, 272, 281, 289, 290, 292 note 2, 293 note 2, 300, 302, 313, 321, 331, 332, 341, 343 à 346, 349, 359, 387 note 3, 390 à 392, 394, 395, 397, 398 note 1, 400 à 402, 405, 411, 412, 415, 416, 419, 423 à 425, 427, 428, 430, 431, 434, 437, 438, 510, 511, 521, 541, 542, 558, 583. — Antiquités, V, 521. — Arcs de triomphe, III², 232. — Artistes envoyés par le Roi, II, 62. — Auditeurs de rote, II, 469, 479, 495, 516, 540; III, 336; V, 280, 308 note 1; VI, 93. — Biens de Mazarin, I, 529, 530. — Campagne environnant la ville, III², 281. — Canonisation de saints, III², 243, 244, 251. — Château Saint-Ange, III², 245. — Commerce, III, 17. — Comparaison avec Versailles, V, 526. — Conservateurs du peuple, III², 230. — Copies faites pour Colbert, V, 292, 331, 346, 348, 401, 403, 405, 411, 415, 424, 425 note 1, 428, 430, 434 note 1, 511. — Correspondance avec la France par Lyon, VII, 64. — Correspondants de Fouquet, II, 38. — Couvents, III², 242; V, 302. — Distribution des eaux, V, 393. — Églises, III², 226, 231 à 236, 239, 242, 243, 246, 250, 300; V, 292 note 5, 396, 506 note 1; VI, 489. — Fabrication d'eau de fleur d'orange, VII, 65. — Gentilshommes romains élevés à Paris, V, 317. — Insultes faites au duc de Créquy, IV, 3; V, 243, 626; VI, 465; VII, 25. — Manufactures, II, 495. — Mission de Coypel, V, 341 note 3, 541. — Mission de Le Nostre, V, 387, 388, 400. — Monnaies, V, 290. — Moulages faits pour Colbert, III, 132; V, 281, 282, 289, 290, 314, 350, 359, 390 note 1. — Palais, III². 232, 234, 237, 241 à 243, 245; V, 280, 282, 289, 290, 293, 295, 392, 405. — Parfums, VII, 65. — Pères de l'Oratoire; V, 321. — Pont Saint-Ange, III², 234, 236. — Sculpteurs, V, 281, 408, 411, 412. — Siège par le connétable de Bourbon, III², 248. — Statues achetées pour Colbert, V, 280, 289, 293, 346, 348 à 350. — Tableaux achetés pour Colbert, V, 293, 418. — Temples, III², 232, 237, 244, 247; V, 540. — Travaux de Bernin, V, 246, 508. — Vases, V, 411, 415, 419, 424, 428, 430; VII, CLXIX. — Le Vatican, III², 230 à 232, 236 à 238; V, 240, 241, 292 note 1, 506 note 1. — Visite et descriptions de Seignelay, III², 229 à 246. — citée, I, 235, 422, 459, 503; III, 363; III², 32, 33 note 3, 34 note 3, 256; V, 261, 334, 500, 595, 646; VI, 383, 458; VII, 45, 52, 55, 65, 98, 102, 103, 106, 127, 140, 163, 342, 343, 346, 358, 359, 370.

Rome, statue, III², 245.

Romer (M.). *Voy.* Rœmer.

Rommecourt de Suzemont (Antoine de), maréchal de camp, V, 162*.

Romorantin (Élection de), IV, 291.

Romulus et Rémus, groupe, III², 241.

Roncenay (M. du Parc de), gentilhomme rebelle, I, 511.

Roncherolles (Pierre, marquis de), VI, 291 note 4, 292*.

Ronciglione. — (Duché de), VI, 489. — (Ville de), III², 229.

Ronconi (Le sieur), avocat à Rome, V, 290.

Rondon (Le sieur), élève à l'Académie de Saint-Luc, V, 345.
Roque de Varangeville (M.). *Voy.* Varangeville.
—— de Miroménil (Thomas de La). *Voy.* Miroménil.
Roque-de-Fa (Fonderies de la), IV, 588.
Roque-Fontiès (Le capitaine de La), III², 133*, 583.
Roquebrune (Ville de), III², 222, 223.
Roquelaure (Gaston, duc de), I, 101*.
—— (Régiment de), VII, 152.
Roquesante (M. Raphelis de), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1, 47; VII, 207, 217, 218.
Roquetaillade (M. de La), VI, 186.
Rose (Le président Toussaint), secrétaire de Mazarin, puis du Roi, I, 28*, 82, 97, 100, 185, 430, 535; VII, CXCII, 363*.
—— (M. de La), conseiller au parlement de Bordeaux, IV, 232 note 2.
Rosen (Reinhold), gouverneur de l'Alsace, I, 329*, 330.
—— (Jean), maréchal de camp, I, 59*, 329; VII, 150.
Rosette (Cuivre en), III², 695; IV, 586.
Rosmadec (Charles de). *Voy.* Vannes (Évêque de).
—— (Sébastien de). *Voy.* Molac (Le marquis de).
Rosmonda (*La*), tragédie, V, 645.
Rospigliosi (Le cardinal Félix), III², 234*.
—— (Le cardinal Jacques), II, 470* note 1, 479, 480, 495, 496; III, 201; III², 237; V, 293, 295 note 1. — Lettre de Colbert, VII, 46.
—— (Jean-Baptiste), duc de Zagarola, III², 234*.
—— (Don Vincent), généralissime des troupes pontificales, III, 336*; III², 234, 237, 288.
Rossel (M.), ministre converti, III², 384; VI, 135. — Lettres de Colbert, VI, 134 note 2, 139.
Rosset (Le capitaine de), III², 702.
Rossignol (Henri), forçat libéré, III², 681.
—— (Jacques), serrurier, V, 464.
Rostaing (François de), marquis de Bury, VII, 394.
Rostang (Le sieur), architecte, IV, 46.
Rote (Auditeurs de), II, 469, 479, 495, 516, 540; III, 336; V, 280, 308 note 1; VI, 93. *Voy.* Bourlémont.
Rothelin (Le chevalier de), III², L.
Rotonde (La), temple à Rome, III², 237. *Voy.* Panthéon.
Rotterdam. — (Amirauté de), III², 302 à 304. — (Rivière de), III², 314. — (Ville de), II, 583; III², 293, 295, 297, 298, 302, 310, 311; V, 638; VII, 355.
Roture (Héritages en), I, 539; VII, 410.
Roturières (Terres), II, 145, 322.
Roturiers. — détenteurs de fiefs, II, 358 note 2. — Ils ne peuvent commander de grands vaisseaux, III, 64.
Roubaix (Ville de), IV, 536.
Rouen (Amirauté de), II, 486.
—— (Bailliage de), II, CCLXI; VII, 64.
—— (Diocèse de), III², 476.
—— (Généralité de). — Abbayes, VII, 128. — Administration des revenus municipaux, IV, 606. — Capitation, IV, 154. — Circulation des blés, IV, 270. — Circulation des monnaies, II, 386. — Commerce, II, 692, 693. — Couvents. IV, 154. — Cygnes, V, 386. — Débit des rentes sur l'hôtel de ville de Paris, II, 372, 373. — Dépenses des troupes, IV, 119. — Distribution de blés, II, 53. — Étapes, IV, 79, 124. — Falsification du timbre du papier, II, 379. — Frais de justice, II, 388. — Grêle, IV, 120, 121. — Haras, IV, 286, 287. — Incendies, IV, 120. — Inondations, IV, 470. — Justices royales, II, 387. — Lieux de route, IV, 124. — Liquidation des dettes des communautés, IV, 138 note 1, 144. — Logement des troupes, IV, 118. — Manufactures, II, 543 note 2, 692, 693, 712, 724, 725, 740. — Pêcheries, II, 691. — Ports, IV, 516. — Quartier d'hiver, II, 371, 373. — Recettes particulières des tailles, II, 373. — Receveurs généraux des finances, II, 373. — Récoltes, II, 379; IV, 120. — Recouvrement des impositions

et affaires extraordinaires, II, 73, 77, 89 note 1, 116, 117, 121, 125, 147, 266, 270, 271, 277, 297 note 3, 312 note 3, 327, 328, 331, 371 à 373, 376 à 391, 394 à 396, 784; IV, 124, 154, 252, 263 note 2, 266; V, 486 note 2. — Réformation des forêts, IV, 184, 221, 222, 243. — Tabacs, II, 337 note 1; VII, 407, 408. — Tabellionnage, II, 117. — Taillables, IV, 506. — Travaux publics, IV, 460, 463, 472, 473, 478, 479, 486, 491, 492, 505, 514, 549 note 1, 552, 553, 600. — citée, I, 507; IV, 595.

Rouen (Intendance de), IV, 186 note 1. *Voy.* Blanc (Le), Champigny, Creil, Gallissonnière (La), Méliand, Morant du Mesnil-Garnier.

—— (Ville de). — Abbaye de Saint-Ouen, VI, 109. — Archevêques : François de Harlay de Champvallon, I, 309*, 496; II, CCXXIX; IV, 190; *voy.* Harlay de Champvallon. François Rouxel de Médavy, II, 276*; IV, 119 note 1; VII, 119, 125; lettres de Colbert, VI, 156, 158 note 1; lettre à Colbert, VII, 368 note 5. — Assemblée des notables, VI, 366. — Banlieue, II, 794. — Bouchers, IV, 121. — Bourgeois, II, 804. — Chambre de commerce, II, 557. — Chambre des comptes, IV, 65; VI, 7. — Chapitres, VII, 119. — Chevalier du guet, II, 378 note 2. — Coadjuteur, VII, 100, 101, 107, 120, 125, 368. *Voy.* Colbert (Jacques-Nicolas). — Commerce, II, 411, 486, 510, 511, 693, 701, 798. — Commis de la douane, I, 426. — Conseil, VII, 371. — Cour des aides, II, 266, 270, 377, 378, 381, 395, 770; IV, 85; VI, 8; VII, 263, 265. — Curés, IV, 121. — Dépôt des deniers de Mazarin, I, 194. — Distributions de blés, II, CCXVI; VI, 201. — Distributions de libelles, VI, 184, 185. — Drapiers, II, 621. — Droits d'entrée, II, 793, 794; VII, 285. — Échevins, II, 591, 740 note 2; IV, 515, 516; VII, 285, 286. Lettre de Colbert, II, 417. — Église Saint-Paul, IV, 505. — Enrôlement des matelots, III², 126. — Entrée des soies, II, 797. — Entrepôts, II, 489, 794. — Fabrique de chapeaux, II, 692. — Faïenciers, II, CCLXI. — Faubourg de Martainville, IV, 505. — Faubourg de Saint-Sever, V, 548. — Foires, VII, 284. — Forçats, III, 57, 53. — Hôpitaux, IV, 205, 212. — Hôtel de ville, VII, 371. — Hôtel des monnaies, VII, 419, 423, 424, 432 note 1. — Jugement des différends entre Anglais et Français, II, 815, 818, 823. — Lieutenant général du bailliage, II, CCLXI. — Manufactures, II, CCLVIII, 708, 712, 730; V, 548; VII, 242, 289. — Marbriers, V, 327 note 2. — Marchands, II, 492 note 3, 510, 511, 693, 748, 815, 818, 823; IV, 86. — Marchands anglais, II, 804, 830. — Maroquins noirs, II, CCLXII. — Octrois, II, 790, 793. — Office de président, I, 80. — Officiers de l'amirauté, II, 486. — Ouvriers, II, 621 note 1. — Parlement, II, 47, 79, 101, 152, 260, 261, 265, 276, 378 note 2, 446, 447, 485 note 1; III, 130, 223; III², 120; IV, 64, 230 note 2, 263 note 1, 515 note 2; V, 297; VI, 7 note 1, 200, 401, 402; VII, 54, 74, 119, 163, 218, 293, 294 note 1, 371. — Paroisse de Saint-Maclou, IV, 119 note 1, 121. — Pavage, IV, 64 note 3, 506. — Peste, II, 442 note 2, 446, 447. — Police, IV, 64, 86. — Ponts, IV, 506; V, 386 note 3. — Port, I, 182; IV, 505. — Privilèges des bourgeois, II, 805, 826. — Prix des cuivres, I, 164. — Recette générale des finances, I, 97; II, 775, 777, 780. — Receveur des consignations, VII, 393. — Recouvrement de la taxe des arts et métiers, II, 324 note 2. — Romaine, VII, 189. — Saisie de livres séditieux, VI, 182. — Séditions, IV, 119 à 121. — Sucreries, VII, 289. — Tapisseries, II, CCLXII. — Tenue d'un lit de justice, VI, 228. — Toiles, II, 740. — Transit de marchandises, II, 513, 514 note 1, 538. — Trésoriers de France, IV, 600. — Vieux château, II, 708. — Visite et marque de

marchandises, II, 611. — citée, I, 1, 249; II, CCXXIX, 510; III, 132, 481, 566; III², 476; IV, 13, 48 note 2, 93; V, 281, 289, 386 note 1, 420, 638; VI, 366; VII, 90 note 2.

Rouen (*Le*), vaisseau, III, 209, 210, 316.

Rouer de Villeray (M.). *Voy.* Villeray.

Rouergue (Province de), II, 289, 290; III, 145, 380; IV, 326, 348, 424, 426 à 429, 432 note 2, 433, 436, 445, 579, 581, 588, 590, 592, 593; VI, 24; VII, 289, 450.

Roues pour le travail des laines, II, 854.

Rouets pour le travail des laines, II, 854.

Rouge (Escadre), en Angleterre, III, 449; III², XLVIII, XLIX.

—— (Mer), II, CCLXIV, 520, 847, 848; III, 207 note 1.

—— (Guillaume Le), forçat libéré, III², 681.

Rougé (Jacques de). *Voy.* Plessis-Bellière (Le marquis du).

Rougeole, VI, 470, 471.

Rouillé (Jean), comte de Meslay, intendant, II, 107, 129, 671, 760; III, 563, *43* note 2, *48*, *51*, *52*, *133*, *147* note 1, *157*; III², 84; IV, 89, 90, 102; V, 97, 98, 141, 142 note 1; VI, 7 note 1; VII, 405, 429. — Lettres de Colbert, II, 106, 113, 267*, 278, 286, 293, 298, 301 note 3, 303 note 2, 342, 369, 671 note 2, 673, 679, 695 à 698 note 1, 705, 706, 709, 711; III, 519 note 2, 537, *19*, *47*, *49* note 1, *66* note 1, *133* note 2, *146*, *161* note 5, *183* note 1; IV, 84, 87, 93, 94, 100, 101, 114, 117, 118, 123, 131 note 3, 271, 274 note 4; V, 403 note 6, 409, 410 note 1, 415 note 2.

—— du Coudray (Pierre), intendant, V, 68, 79, 89; VI, 293. — Lettres de Colbert, II, 591*, 644 note 2, 667 note 2, 669, 674; IV, 452; V, 67, 68 note 1, 72, 73 note 1, 90, 92, 93, 103; VI, 96, 97 note 2.

Rouleaux (Tabacs en), VII, 404.

Rouliers, IV, 451, 595; V, 628.

Roussart (Le sieur), garde-magasin de la marine, III, *158**.

Rousseau (Pierre), commissaire général des monnaies, VII, 435.

—— (M.), résident de France en Suède, II, 509*, 631 note 2; VI, 295.

—— (Louise), VI, 75.

Rousselet (Le sieur), entrepreneur, VII, 1.

—— (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.

—— de Château-Renault (Louis). *Voy.* Château-Renault.

Rousset (M.), député aux États de Bourgogne, IV, 598.

Roussille (Marie-Angélique d'Escorailles de). *Voy.* Fontanges (La duchesse de).

Roussillon (Armée de), III, *58*; VI, 332.

—— (Intendance de). *Voy.* Macqueron.

—— (Ordonnance de), VI, 395.

—— (Province de). — Bureaux des gabelles, IV, 347. — Commis de Riquet, IV, 337. — Conseil souverain, IV, 318 note 1, 341, 346, 590. — Côtes, III, *26*, *100* à *102*. — Droit de bouille, IV, 337, 340, 341. — Forges, IV, 590. — Gabelles, IV, 341, 343, 346 à 348, 365, 573. *Voy.* Languedoc et Roussillon (Gabelles de). — Haras, IV, 228. — Mines, IV, 583, 587; VII, 289. — Miquelets, IV, 318 note 1, 319, 343, 346 à 348. — Mission de Clerville, IV, 415. — Offices créés, II, 35. — Séditions, II, CCXXVIII; IV, 318 note 1, 319, 323, 338, 341, 343, 346 à 348. — Sous-ferme des domaines, IV, 341. — citée, III, 519 note 1; VI, 364.

—— (Nicolas de Changy, comte de), IV, 218*; VI, 273.

Roussin (Le sieur), constructeur de machines, III², 171.

Roussinier (Le sieur), fournisseur de la marine, III², 676 à 678.

Roussins, IV, 291.

Roussiots (Esclaves), III², 369 *err. Voy.* Russes.

Rousson (Château de), dép. Cher, VII, 393.

Route. — (Billets de), IV, 131 note 1. — (Feuilles de), II, CXCI; IV, 96 note 1, 176,

604; VII, 86 note 2, 87 note 3. — (Lieux de), IV, 124.
Routes. — Améliorations, IV, 459. — Bordures de haies et de fossés, IV, 499, 518, 548, 595. — Cailloutage, IV, 479, 517, 518 note 1, 595, 600. — Construction, IV, 500, 511, 542, 545. — Entretien, IV, 41, 485, 486, 517, 518, 531, 535, 540, 555, 561; V, 171, 394 note 1. — Pavage, IV, 411 note 2, 460, 474, 479, 485, 497, 504, 517, 521, 531, 534, 540 note 1, 595. — Réparation, IV, 240 note 1, 540, 547 note 4; V, 394 note 1. — *Voy.* Chaussées, Chemins.
Rouvelin (Jean), fermier général des aides, II, 794.
Rouvière (M.), académicien de Nîmes, V, 566.
—— (Le sieur), courrier, IV, 313.
Rouville (Henri-Louis, marquis de), gouverneur d'Ardres, V, 148*.
Rouvroy (Le marquis de), capitaine de vaisseau, III, *160**.
—— (Madame de), VI, 230 note 1.
Roux (M.), capitaine de flûte, V, 390.
—— (Le sieur), consul de France à Zante, II, 435.
—— (Le sieur), fabricant de toiles, III, 470.
—— (M.), juge mage de Carcassonne, III², 26.
—— de Montbel (M.). *Voy.* Montbel.
—— (M. Le), membre de la commission pour la réformation de la justice, VII, 263.
Rouxel de Grancey (Jean). *Voy.* Grancey (Le maréchal de).
—— de Médavy. *Voy.* Rouen (Archevêque de), Séez (Évêque de).
Rovère (M. de La), gentilhomme vénitien, III², 226.
—— (Julie-Victoire de La), grande-duchesse douairière de Florence, III², 258.
Rovigo (La Polésine de), III², 282.
Roy (Samuel de). — Lettre de Colbert, III², 533.
—— (Gilles Le), plombier, V, 458.
—— (Le sieur Le), VII, 398.
Royal (Bastion). — à Auxonne, V, 121. — à Calais, V, 150. — à Doullens, V, 164, 171, 172, 174, 194.
Royal-cavalerie (Régiment de), I, 13.
Royal-italien (Régiment), I, 101, 243.
Royal de marine (Régiment), III, 197.
Royal-Charles (*Le*), vaisseau, III², 297.
Royal-Dauphin (*Le*), vaisseau, III², 682, 700.
Royal-Duc (*Le*), vaisseau, III², 682.
Royal-Londres (*Le*), vaisseau, III², 343.
Royal-Louis (*Le*), vaisseau, III, 250, 254, 270, 283 note 1, *40*, *43*, *180*; III², 236, 360, 682, 700; IV, 434 note 3.
Royal-Souverain (*Le*), vaisseau, III², 316.
Royale (Garde). — sur les abbayes, VI, 111. — sur les biens des mineurs, VI, 103, 105, 110, 111.
Royale (*La*), vaisseau, III, 165.
—— (Allée), à Fontainebleau, V, 461.
Royale-Thérèse (*La*), vaisseau, III², 682.
Royales (Charges réputées). *Voy.* Charges.
Royan (Ville de), III, 415; III², 23; IV, 416.
—— (Le marquis de). *Voy.* Olonne (Le comte d').
Royaumont (Abbaye de), dép. Seine-et-Oise, I, 364, 365, 367, 372, 509.
Royauté combattue par la Fronde, I, 22, 26, 35, 36, 39, 42, 52. *Voy.* Monarchies.
Roye (Ville de), I, 309; IV, 269 note 1, 472, 501.
Royer (M.), architecte, VI, 133.
—— (Le sieur), commerçant, III², 490, 500, 673, 674.
—— (Le sieur), privilégié pour la pêche du thon, II, 705.
—— (Philippe-Emmanuel de). *Voy.* Saint-Micaud (Le comte de).
Royon (Mademoiselle), VII, 64.
Ru (Madame de), III, *165*; III², 181, 182, 185.
Ruau-Pallu (Bertrand du), agent général de la compagnie des Indes occidentales, III², 475 note 1, 483, 486, 502, 503, 527, 539, 584, 671. — Lettres de Colbert, III², 571; V, 343.
Rubans (Commerce et fabrication des), II,

ccxlviii note 1, 490, 532, 799, 820; VII, 289.
Rubempré (N. de), seigneur d'Helfaut, VI, 350 *err.*
Rubens (Pierre-Paul), peintre, III², 224*, 240.
Rubis (*Le*), vaisseau, III, 43, *139*, *141*; III², 581, 582, 682, 684, 688.
Rue (Ville de), V, 21; VI, 483.
—— (M. de La), voyageur, VII, 442.
Rueil. — (Château de), V, 512. — (Prieuré de), VII, 140.
Rues. — construites, IV, 134. — élargies, V, 555 à 557; VI, 69. — ouvertes, V, 556; VII, 396. — pavées, IV, 64 note 3; V, 556, 557. — percées, VII, 266.
Rugny, dép. Aisne. — (Prébende de), I, 131. — (Prévôté de), I, 193.
Rungis (Aqueduc de), V, 556.
Rurales (Terres), II, 30.
Ruremonde (Ville de), III², 627; VI, 328, 459.
Russeaux. *Voy.* Russes.
Russes achetés pour les galères, III, 188, *39*, *40*. *Voy.* Roussiots.
Russie (Pays de), VII, 293 note 1. *Voy.* Moscovie.
Russiens. *Voy.* Russes, Roussiots.
Ruvigny (Henri Massué, marquis de), III, 46*, 554; III², 207; VI, 100*, 346; VII, 75. — Lettres de Colbert, III, 95 note 1, 534, 535.
Ruyter (Michel de), amiral hollandais, III, 95, 204, 252, 408, 414 note 1, 432, 438 à 440, 446, 449, 481, 491, 493, 507, 520, 555, 558, *2*, *3*, *8* note 1, *71*; III², 89, 147, 149, 295, 297, 298, 303, 312, 313, 601, 651, 735; IV, 110; V, 101, 106.
—— (Engel de), contre-amiral hollandais, III, 566.
Ruzé (M.), conseiller au parlement de Paris, VI, 441.
—— d'Effiat (M.). *Voy.* Effiat.

S

Saardam (Ville de), III, 216 note 1, 236, 295; III², 295, 299.
Sabbat des sorciers, VI, 401, 402.
Sabine (Province de la), III², 281.
Sabionete (Principauté de), III², 282.
Sable. — employé pour les fortifications, V, 165 note 2, 221. — employé pour les routes, IV, 485, 486, 518 note 1, 531, 540; V, 394 note 1. — encombrant les ports et les rivières, II, 746; III, 511, 512; IV, 369, 373, 376 note 2, 381, 382, 387, 388, 406, 407, 434 note 3, 440, 457, 551, 552 note 1, 565; V, 13, 442; VII, 308, 309.
Sables-d'Olonne. — (Élection des), I, 291, 310, 314, 319 à 321. — (Ville des), I, 290 *err.*; II, 120, 299, 416; III, 330, *87*; III², 690, 722.
Sablières (Le sieur de), entrepreneur de spectacles, V, 323.
Sablonnière (Combat de la), dans l'île de Candie, VII, 47.
Sablonnières (M. des), gentilhomme rebelle, I, 511.
Sabords de vaisseaux, III², 35, 675.
Sabotiers (Révolte des), en Orléanais, I, 372, 374, 378, 401, 509.
Sabourin (M. de), conseiller au parlement de Bordeaux, VII, 358.
Sabres des marins, III, *148*; III², 42.
Sacchetti (Jules, cardinal). — Lettres de Colbert, VII, 21*, 32.
Sacchi-Séjourné (M.), commissaire de marine, III, 215, 404 note 1, 421, *17*; III², 45, 62, 90, 120, 125; VII, 311. — Lettres de Colbert, III, 235*, 539, 70.
Saclay (Plaine de), VII, clii, clxii.
Sacre des rois, VI, 104, 105, 225, 226.
Sacré collège (Le), II, 516 note 2; VI, 274; VII, 101.
Sacrement (Le saint), I, 453; VI, 115 note 1, 309, 433 note 3.
—— (Chapelle du Saint-), à Saint-Pierre de Rome, III², 300.

Sacrements (Administration des), III, *123*; III², 76, 634; VI, 122, 123, 188, 189, 193.
Sacrilège (Crimes de), VI, 188, 189, 193, 410, 414, 415, 418, 426.
Sacristains, III, *238*.
Sacristie de Versailles, V, 369.
Sadoc (Le sieur), traitant, VII, 248, 249, 255.
Sage (Le sieur Le), constructeur, II, 661.
Sage (*Le*), vaisseau, III, 471; III², 684.
Sageot (Le sieur), commis, V, 45.
Sages-femmes protestantes, VI, 124 note 2, 131.
Sages-grands, à Venise, III², 267, 280.
Saïd (Ville de), en Syrie, II, 733; VII, 458.
Saignées, VI, 470, 471.
Saillie (Règles pour la), dans les haras, IV, 224 à 227.
Sainctaurent (M. de), commis de Colbert, IV, 598.
Saint-Abre (Madame de), VI, 77 note 2.
Saint-Aignan (François de Beauvillier, duc de), gouverneur du Havre, I, 5*, 47, 82, 400 note 2, 512; III, 444, 493, 521 note 2, 530, *46*; IV, 447 note 2, 464; V, 91, 92, 352; VII, 157, 233, 392. — Lettres de Colbert, III, 492, 521, 535 note 2, 555 note 1; IV, 464 note 1; V, 351; VI, 303; VII, 63 note 1. — Lettre de Seignelay, III, 514 note 2.
—— (Paul, comte de). *Voy.* Beauvillier (Le duc de).
Saint-Amand (Prieuré de), à Marseille, I, 221 note 1.
Saint-Amand-les-Eaux (Bois de), dép. Nord, VI, 462.
Saint-Amant (Le baron de), capitaine de vaisseau, III, 537*.
Saint-André (Fête de), VI, 433 note 3.
—— (Nicolas Prunier, marquis de), ambassadeur à Venise, III², 34 note 3. — Lettres de Colbert, II, 484, 498, 499 note 1, 529, 570.
—— (Le sieur Grégy, dit de), entrepreneur de travaux publics, V, 27* à 29, 31, 37, 38, 42 à 44, 46, 47, 49 à 52, 55, 56, 58, 59, 63, 439 à 441.
Saint-André (M. de), membre de la compagnie des Mines, IV, 425 note 3.
—— (M. de), receveur général à Lyon. — Lettre de Colbert, II, 232 note 1.
—— (Croix de), III, *179*.
Saint André, statue, III², 235.
Saint-Ange (Château et pont), à Rome, III², 234, 236, 245.
Saint-Antoine (Abbaye et faubourg). *Voy.* Paris.
—— (Couvent de), au désert, VII, 453.
Saint-Antoine (*Le*), vaisseau, III², 686.
Saint-Antoine-de-Viennois (Abbaye de), VI, 36.
Saint-Aoust (M. de), I, 33.
Saint-Arnoult (Abbaye de), à Metz, I, 103, 107, 526; II, 11.
Saint-Astramond (Église), à Marseille, I, 221 note 1.
Saint-Aubin (Ponts de). *Voy.* Ponts-de-Cé.
—— (Louis Leroux d'Infreville, sieur de), chef d'escadre, III, 9*, 15. — Lettre de Colbert, III, 15 note 3.
—— d'Escroville (M. de). *Voy.* Infreville (M. d').
—— d'Angers (Abbaye de), I, 404.
Saint-Augustin (Baie de), dans l'île Dauphine, III², 420, 422, 424, 428, 430, 432, 435, 463, 465.
—— (Église), à Modène, III², 261.
—— (Religieuses de l'ordre de), VI, 145.
Saint-Augustin (*Le*), vaisseau, III, 264; III², 656, 686.
Saint-Avold (Ville de). — Abbaye, I, 525. — citée, VI, 476.
Saint-Ayen (Prieuré de), I, 107.
Saint-Barthélemy (Fête de), VI, 535.
—— (Église), à Bologne, III², 260.
—— (Île), dans les Caraïbes, III², 407.
Saint-Basle (M. de). *Voy.* Fuchsamberg (Renart de).
Saint-Béat (Mines de), dép. Haute-Garonne, IV, 588.
Saint-Bénigne de Dijon (Abbaye de), I, 527.
Saint-Benoît (Abbaye de), à Venise, III², 263.
—— (Ordre de), IV, 30; VI, 136. *Voy.* Bénédictins.

Saint-Benoît-sur-Loire (Religieux de), I, 257.
Saint-Brieuc (Évêché de), III², 120, 125.
—— (Ville de). — Évêque (Denis de La Barde), IV, 15. — citée, III, 551.
Saint-Chamond (Henri Mitte de Miolans, marquis de), VI, 389 note 1.
—— (Suzanne-Charlotte de Gramont, marquise de), VI, 389*, 390.
Saint-Charles de Lyons (Prieuré de), IV, 212.
Saint-Christophe (Île), II, 532, 534; III, 111, 432; III², 399, 406, 407, 411, 412, 453 à 456, 458 à 460, 480, 486, 487, 502, 530, 569, 584, 628, 631, 669 à 673; VII, CLXXV.
Saint-Clément de Metz (Abbaye de), I, 526.
Saint-Cloud. — (Canal de), III, *198*. — (Carrières de), V, 279 note 3, 384 note 2. — (Ville de), III, 535 note 2, 554, 555; VI, 437; V, 336 note 1; VI, 51, 229.
Saint Côme, statue, III², 257.
Saint-Côme (*Le*), vaisseau, III, 684.
Saint-Contest (Michel de Barberie de), maître des requêtes, II, 760 note 1.
Saint-Cyprien (*Le*), vaisseau, III², 163.
Saint-Cyr (Église), à Gênes, III², 224.
—— (Aqueduc de), VII, CXLIV. — (Maison royale de), V, 568, 570, 571; VII, CXLIV.
Saint-Cyr-les-Colons (Terre de), VII, 2, 4.
Saint Damien, statue, III², 257.
Saint-Denis (Fête de), VI, 433 note 3.
—— (Abbaye de). — Abbé, IV, 539 note 1. *Voy.* Vendôme (Mathieu de). — Prieur et religieux. Lettres du Roi, VI, 271, 272 note 1. — Services célébrés pour le cardinal Mazarin, I, 537 à 540. — citée, I, 275; IV, 538; V, 258; VI, 114; VII, 396.
—— (Ville de), VI, 410, 411, 437, 451.
—— (François Hurault de), général réformateur des eaux et forêts. — Lettres de Colbert, IV, 236*, 237 note 2, 241 note 2, 255, 259, 260 note 2.
—— (Charles de). *Voy.* Saint-Évremond (M. de).
—— (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Saint-Denis-de-la-Chartre (Église de), à Paris, V, 396 note 2.
Saint-Denis-de-Lauraguais (Village de), dép. Aude, IV, 434.
Saint-Disant (M. de Nesmond de). *Voy.* Saint-Dysan.
Saint-Domingue (Île), dans les Antilles, II, 556; III², 406, 413, 565, 612, 626, 627, 671; VI, 78; VII, 407.
Saint-Dominique (Côte), à Saint-Domingue, II, 556.
Saint-Dominique (*Le*), vaisseau, III, 147; III², 221.
Saint-Dysan (Henri de Nesmond de), maître des requêtes, puis intendant, II, 760 note 1. — Lettre de Colbert, II, 249*.
Saint-Elme (Fort), à Naples, III², 254, 255.
Saint-Empire (Le). *Voy.* Empire (Le Saint-).
Saint-Epvre de Toul (Abbaye de), I, 275; VI, 476.
Saint Érasme, tableau, III², 236.
Saint-Esprit. — (Chevaliers du), VI, 228. — (Ordre du), I, 500; II, CXCVII note 4; V, 605.
—— (Pont du), à Bayonne, IV, 47.
—— (Village de), III, *96*; VI, 481.
Saint-Esprit (*Le*), vaisseau, III, *242*; III², 355, 682, 684, 700.
Saint-Étienne (Fêtes de), VI, 433 note 3.
—— (Le sieur Poterat de). *Voy.* Poterat.
—— (Chevaliers de), à Pise, III², 229.
Saint-Étienne (*Le*), vaisseau, I, 527.
Saint-Étienne de Caen (Abbaye de), I, 525, 526.
Saint-Étienne de Dijon (Chanoines de), VI, 395.
Saint-Eustache (Île), dans les Antilles, II, 659; III, 252; III², 407, 458, 670, 676.
—— (Église). *Voy.* Paris.
Saint-Évremond (Charles de Saint-Denis, seigneur de), II, 533*.
Saint-Félix (M. de), ingénieur, III, *164*, *165*; III, 158, 160.
Saint-Félix-de-Sorgues (Mines de), IV, 593.
Saint-Ferriol (Magasins d'eau et réservoirs de), III², 25; IV, 356, 382, 395.
Saint-Firmin (Faubourg et porte), à la Fère, V, 123, 126, 172, 198.
Saint-Firmin (*Le*), vaisseau, III², 688.

Saint-Florentin (Élection de), II, 200. — (Ville de), II, 158.
—— (Raymond Phélypeaux, comte de), colonel de dragons, VII, 138 note 2.
Saint-Flour (Ville de). — Évêque (Jérôme de La Motte-Houdancourt). Lettre de Colbert, II, 512.
Saint-François (Couvent de), à Bologne, III², 260.
—— (Ordre de), VI, 102 note 1. *Voy.* Franciscains.
Saint-Fray (Le sieur), agent de Mazarin, I, 13, 27, 51.
Saint-Gaëtan (Église), à Naples, III², 251.
Saint-Gall (Abbaye de), V, 352, 353.
Saint-Gatien de Tours (Chapitre de), VII, 84.
Saint-Gelais de Lansac (Anne-Armande de). *Voy.* Créquy (La duchesse de).
Saint-Geniès (Henri de Montaut, marquis de), gouverneur de Brisach, I, 323*, 326, 332 à 334, 336, 337, 340, 341, 346, 352, 383, 384, 420.
Saint-Georges (Le sieur), commissaire de marine, III, 42, 43 note 1, 124, 535, *109;* III², 179, 363.
—— (Le sieur Joseph), commissaire pour l'exploitation des forêts, III, 124*.
—— (Compagnie de), à Gênes, III², 285, 289, 290.
Saint-Georges (Île), près de Bordeaux, I, 24.
Saint-Georges-de-la-Mine (Île de), en Guinée, II, 659.
Saint-Georges-Majeur (Église), à Venise, III², 263.
Saint-Géran (Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de). — Lettre de madame de Maintenon, II, CXC.
Saint-Germain d'Auxerre (Abbaye de), I, 525; VII, 9.
Saint-Germain de La Bretesche (M. de). *Voy.* Bretesche (Le marquis de La).
Saint-Germain-en-Laye (Capitainerie de), V, 553.
—— (Château de). — Appartements de Madame de Montespan, V, 356; VII, 327 note 1. — Appartements du Roi, V, 356 note 3. — Boulingrins, V, 460, 564. — Cabinet de Colbert, VII, CLXXXVIII. — Constructions, V, 277, 296, 297, 355, 356 note 3, 447, 452, 453, 458, 460, 461, 561 note 2, 564, 568; VI, 311; VII, CXLIII, CXLIV, CLVII, CLXXXVIII, 256, 325. — Course de bagues, VII, CXLIII. — Dépenses du Roi, V, 572, 573. — Eaux, VII, 290. — Écuries, VII, CXLV. — Fontaine de *Mercure,* V, 460. — Friponneries des gens de service, V, 363 note 1. — Grottes, V, 460. — Jardins, V, 564. — Meubles, VI, 345. — Naissance du Roi, V, 572. — Orangerie, V, 564. — Parc, V, 447 note 1, 460. — Parterres, V, 297. — Pépinières, V, 277. — Prix des travaux, V, 572. — Serres, V, 564. — Tableaux de Colbert, VII, 385. — Vieux château, VI, 305. — cité, I, 197; II, CCIX, CCXXIII, CCXXIX, CCLI, 69 à 73, 76, 78, 79, 81, 83, 88, 89, 91 à 93, 95, 96, 100 à 104, 106, 109, 111 à 115, 120, 128, 130, 148 à 151, 172, 173, 176 à 179, 188, 222, 244, 246, 249, 250, 254, 256, 265 à 277, 281 à 284, 303 à 305, 309 à 315, 319 à 323, 356 à 359, 361 à 369, 371 à 374, 379 à 381, 385 à 388, 391, 392, 395, 437 à 439, 441 à 446, 468 *err.,* 469, 473 à 475, 478, 486, 490, 493, 494, 505, 508, 510 à 518, 520 à 524, 529, 533 à 545, 548, 550 à 555, 559, 571, 573 à 575, 578, 579, 581 à 584, 609 à 617, 625, 633, 634, 638, 641, 642, 644 à 648, 655, 656, 664 à 666, 670, 672 à 675, 685, 690 à 699, 707 à 711, 715, 716, 721, 723, 729 à 731, 760, 763, 764, 766, 769, 770, 795, 800, 815, 832, 841; III, 43, 48, 50, 52 à 62, 65 à 69, 82 à 96, 120, 123, 125, 126, 128, 133 à 135, 145, 147, 150, 153 à 155, 158, 159, 162 à 164, 182, 186, 187, 190 à 193, 197, 199 à 213, 215, 217, 221, 223, 233 à 238, 243, 250, 251, 253, 255, 256, 260 à 279, 304, 305, 312, 343, 345 à 348, 352, 355, 356, 383 à 386, 402, 403, 406 à 408, 412 à 418, 420, 424 à 428, 436, 437, 440, 443, 445, 449, 456, 459, 461,

462, 464, 467 à 475, 484 à 489, 511 à 513, 533 à 544, 571, 572, 574, *1 à 5, 8, 25 à 27, 38, 40, 41, 71 à 77, 92 à 99, 104, 110 à 120, 138 à 164, 168, 169, 174 à 183, 185, 186, 191, 202, 214 à 220;* III², 1, 12, 15, 16, 18, 19, 74, 76, 77, 79, 82, 83, 99, 100, 102, 144, 397, 398, 402, 406, 456, 460, 470, 472, 476, 481, 483, 487, 493, 494, 526, 530, 531, 533, 538, 539, 543, 544, 549, 551, 553, 583, 600, 602, 605, 608, 637, 638, 641, 659, 665, 704; IV, LXXXV note 1, 43, 44, 46, 47, 54 à 56, 63 à 70, 77, 86, 102 à 105, 116 à 120, 124, 125, 127, 129 à 132, 135 à 137, 139, 141 à 144, 228, 230, 233, 234, 238, 245, 246, 250, 257 à 259, 268, 271 à 276, 278, 282, 283, 287, 290, 310, 314 à 316, 319, 321 à 325, 330, 332 à 335, 338 à 343, 345 à 348, 350, 357, 358, 360, 362, 363, 365, 368, 374, 379, 382, 388, 392, 397, 417, 420, 423 à 432, 440 à 447, 460 à 462, 467 à 469, 470, 473, 476 à 487, 491 à 494, 496 à 498, 514 à 522, 533 à 535, 546, 565, 570, 579, 594, 600, 603; V, 11, 13, 20, 25, 27 à 32, 52, 59 à 71, 75, 76, 82, 93, 95, 127 à 132, 136, 159 à 168, 179 à 181, 206, 208, 211 à 219, 222, 223, 225 à 228, 231, 270, 271, 288 à 295, 301 à 304, 307, 313, 314, 319, 320, 327, 332, 343, 344, 346, 368, 372, 376, 377, 383, 385 à 401, 407 à 409, 412, 413, 416 à 418, 420, 421, 424, 507, 508 note 4, 512, 526, 537, 545, 550, 554, 558, 559, 565, 569, 610; VI, 5, 22, 26, 27, 29, 31, 32, 36, 37, 42 à 46, 50, 51, 56 à 62, 64, 66 à 68, 71, 72, 93, 94, 96, 118 à 121, 124 à 126, 128 à 131, 144 à 146, 159, 160, 162 à 165, 249, 250, 255, 271, 273, 274, 280, 291, 292, 294, 295, 297, 299, 300, 303, 305, 316, 317, 341, 345, 348, 350 à 354, 357, 364, 395, 408, 414, 417 à 419, 439, 457; VII, CXLII, CXLVIII, CLIII, CLVIII, CLIX, CLXI, 43, 44, 47 à 50, 56, 58, 60, 61, 63 note 2 à 65, 67, 71, 74, 82, 83, 85, 89, 90, 92, 93, 95 à 106, 122 à 124, 130, 131, 266, 290, 292, 295, 300, 313, 315, 349, 351, 361, 451.

Saint-Germain-en-Laye (Ville de). — Assemblée du clergé, II, 135. — Épidémie de petite vérole, V, 357; VI, 317, 318. — Foires, I, 427; V, 381 note 1; VI, 56 note 3. — Maison du roi Jean-Casimir, VI, 457. — Séditions, II, 367 note 2. — Terrasse, V, 297, 355, 447, 452, 460, 461.

Saint-Germain-l'Auxerrois (Église), à Paris. *Voy.* Paris.

Saint-Germain-les-Belles (Ville de), dép. Haute-Vienne, II, 367, note 2.

Saint-Germain-des-Prés (Abbaye, église et faubourg), à Paris. *Voy.* Paris.

Saint-Gervais (M. de), I, 193.

Saint-Gilles (Enfants malades portés à), VI, 413.

Saint-Gobain (Forêt de), I, 522, 523; V, 134, 135, 144.

Saint-Godard (M. de), garde du corps, VI, 137.

Saint-Guillaume (Montagne), dép. Isère, III, 206.

Saint-Guislain (Village de), dép. Nord, III², 637; VI, 461.

Saint-Hérem (Le marquis de), capitaine du château de Fontainebleau, V, 461. — Lettre de Colbert, IV, 236 note 1.

—— (M. de), capitaine de galère, III, 392*; III², 702.

Saint-Hilaire (Pierre de Mormès de), lieutenant général de l'artillerie, VI, 278*, 279.

—— (M. de), prêtre, III, 238; III², 38; VII, 66, 372.

Saint-Honorat (Île), III², 222; V, 97.

Saint-Honorat-de-Lérins (Abbaye de), I, 526.

Saint-Hubert (Fête de), VII, 67.

Saint-Hubert (Le), vaisseau, III², 690.

Saint-Ibal (Henri d'Escars de Saint-Bonnet, sieur de), I, 5*.

Saint-Jacques (Fête de), VI, 433 note 3.

—— (Faubourg), à Paris. *Voy.* Paris.

Saint-Jacques (Le), vaisseau, II, 704, 711; III, 478.

Saint-Jacques et Saint-Philippe (Fête de), VI, 433.
Saint-Jacques-des-Espagnols (Église), à Rome, III², 231.
Saint-Jean (La), terme pour le payement des fermages, VII, 4.
—— (Arsenal de), à Florence, III², 258, 259. — (Commanderie de), à Marseille, III, 129. — (Fort), à Marseille, II, 436; III, 41, 122, 129, 130, 146, 152, 153, 180, 365, 393; III², 152, 162, 184, 186; IV, 414; V, 97, 98, 141, 142. — (Porte), à Saint-Quentin, V, 148 note 1. — (Quartier), à Rome, III², 246. — (Rade de), à Boulogne, III, 547.
—— (Toiles), III², 695.
Saint-Jean (*Le*), vaisseau, III, 299, 302, 332; III², 686, 690, 702 note 1; V, 397.
Saint-Jean-d'Angély. — (Élection de), I, 313; II, 714. — (Ville de), II, 160, 739; III, 50, 358; IV, 513.
Saint-Jean-Baptiste (Fête de), VI, 433 note 3.
Saint Jean-Baptiste, tableau, III², 240.
—— (*Le*), vaisseau, I, 527; III², 668.
Saint-Jean de Bassora (Couvent de), VII, 457.
Saint-Jean-l'Évangéliste (Fête de), VI, 433 note 3.
Saint-Jean-d'Hendaye (Ville de), IV, 415 *err.*
Saint-Jean-de-Latran (Église), à Paris, V, 396.
Saint-Jean-de-Losne (Ville de), I, 6, 9, 11; II, 794; V, 71.
Saint-Jean-de-Luz (Ville de), I, 396 note 1, 400 note 2, 413, 418, 422, 425, 441, 451, 514, 516; II, ccii, 364, 665; VI, 465; VII, 187.
Saint-Jean-de-Maurienne (Ville de), V, 506.
Saint-Jean-d'Ossel (Mines de), IV, 589.
Saint Jérôme, tableau, III², 264.
Saint-Joseph (Maison de), à Paris. *Voy.* Paris.
Saint-Joseph (*Le*), vaisseau, III, 551; III², 686.
Saint-Joseph de Brioude (Couvent de), VII, 121, 123.
Saint-Julien (M. de), VII, 393.
—— de Sézanne (Prieuré de), I, 286.
Saint-Julien du Mans (Chapitre de), VII, 84 note 3.
Saint-Julien-sur-Sarthe (Terre de), VII, 391, 393, 394.
Saint-Just (Abbé de). *Voy.* Urfé (François d').
Saint-Laurent (Fête de), VI, 433 note 3.
—— (Le chevalier de), gouverneur de Saint-Christophe et de la Martinique, III², 457*, 458, 491, 529, 671, 674.
—— (Château de), dép. Jura, III², 583.
—— (Église). — à Florence, III², 257, 258. — à Marseille, V, 142 note 1.
—— (Le), fleuve, III², 403, 536, 537, 578, 579.
Saint-Laurent-des-Eaux (Village de), IV, 452 note 1, 547.
Saint-Lazare. — (Maison de), à Paris. *Voy.* Paris. — (Ordre de), III², 720; VI, 32.
Saint-Léger-en-Yveline. — (Château de), V, 459 note 1, 568. — (Haras de), IV, 295, 299; VII, 350, 360.
Saint-Léonard (Louis Léger de Sédilhac, sieur de), gouverneur de l'île de Ré, I, 194*.
Saint-Leu (Carrières de), V, 301, 302.
Saint-Leu-Saint-Gilles (Église). *Voy.* Paris.
Saint-Lieu (René Lallier, comte de), VI, 257*.
Saint-Ligaire (Abbaye de), I, 55; VII, 153.
Saint-Lô (Ville de), VII, 190, 433 note 1.
—— (M. de), ingénieur, V, 99* note 1, 115, 116, 123, 124 note 1, 155.
Saint Longin, statue, III², 235.
Saint-Louis (Fête de), V, 494, 495, 498, 511, 550, 582; VI, 433 note 3.
—— (Bastion), à Metz, V, 115. — (Chapelle), III², 224.
Saint-Louis (*Le*), vaisseau, II, 466; III, 94; III², 651, 682, 684, 688, 699.
Saint-Louis-des-Français (Église), à Rome, III², 232.
Saint-Luc (François d'Épinay, marquis de), lieutenant général en Guyenne, I, 362*; II, 236.
—— (Académie de), à Rome. — jointe à l'Académie des beaux-arts, V, 466 note 1, 558, 559. — visitée par Seignelay, III²,

33. — Création, statuts et élèves, II, 62; V, 272, 281, 289, 290, 292 note 2, 293 note 2, 300, 302, 313, 314, 321, 331, 332, 341, 343 à 346, 348 à 350, 359, 387 note 3, 388, 390 à 392, 394, 395, 397, 398 note 1, 400 à 402, 405, 408, 411, 412, 415, 416, 418, 419, 423 à 425, 427 à 431, 434, 437, 438, 510, 511, 521, 542, 568, 583. — Dépenses, V, 382.

Saint-Luc (Ville de). *Voy.* San-Lucar de Barrameda.

Saint-Lucien de Beauvais (Abbaye de), I, 104, 130 *err.*, 275, 526.

Saint-Lusson (François d'Aumont de), voyageur, III², 516.

Saint-Macaire (Couvents de), au désert, VII, 453.

Saint-Magloire (Église). *Voy.* Paris.

Saint-Maigrin (La marquise de). *Voy.* Chaulnes (La duchesse de).

Saint-Maixent (Prévôté et ville de), II, 181; III², 96.

Saint-Malo (Ville de). — Armement et construction de vaisseaux, II, 649, 690; III, 37, 39, 44, 47 à 49, 59, 85, 341, 447, 471, 473, 540, 541, 573, *17, 70, 93, 94;* III², 133, 661. — Château, VI, 28 note 5. — Collège de marine, III, 163. — Commerce, II, 306, 310, 577, 601, 701; III, 539. — Commissaires de marine. *Voy.* Narp (M. de), Sacchi-Séjourné (M.). — Échevins, III, 217. — Évêques : Sébastien du Guémadeuc, II, 319*; V, 503, 505; lettres de Colbert, II, 649, 650 note 1; VII, 96 note 3. Ferdinand de Neufville de Villeroy, I, 269* note 4. François de Villemontée, IV, 15*, 16, 21. — Levées de matelots, III, 41; III², 62. — Maire. Lettre de Colbert, III, 163. — Marchands, II, 306, 542. — Octrois, II, 650 note 1; IV, 108. — Pêcheries, II, 690, 691; III, 217. — Préparatifs de défense, IV, 108. — Sénéchal, II, 650 note 1. — Trafic des métaux précieux, II, 424. — Vaisseaux, IV, 274. *Voy.* Malouins. — citée, IV, 68.

Saint-Mandé (Château de), I, 241, 377, 442, 502; II, cxc à cxciii, 28, 39.

Saint-Mandrier (Hôpital de), à Toulon, III, 167, 168, 7, *242;* III², 161, 168, 184, 361, 371.

Saint-Mansuit de Toul (Abbaye de), I, 526; VI, 476.

Saint-Marc (Abbaye de), I, 14 note 3.

—— (Église), à Venise, III², 263 à 265. — (Palais), à Venise, III², 263, 265, 266. — (Place), à Venise, III², 263.

—— (Charles Colbert, sieur de Saint-Mard ou), intendant, V, 2 note 4, 3, 5, 6, 44 note 1, 439 à 441. — Lettres de Colbert, IV, 171 note 1, 219; V, 5 note 3, 8, 18, 19, 22, 26 à 30, 32, 37, 38, 40 à 42, 45, 46, 50 à 52, 55, 270, 440 note 1; VI, 190 note 2; VII, 117. — Lettre à Colbert, V, 441 note 1.

—— (François Colbert de), capitaine de vaisseau, III, *230**.

Saint-Marcel (Fête de), VI, 433 note 3.

—— (Église et faubourg). *Voy.* Paris.

Saint-Marin (République de), III², 281, 283.

Saint-Martial de Limoges (Chanoines de), VII, 68 note 2, 375.

Saint-Martin (Fête de), VI, 271, 433 note 3; VII, 194.

—— (Île), dans les Antilles, III², 407.

—— (Église). *Voy.* Paris.

—— (Le sieur), maquignon, VII, 446.

Saint Martin, tableau, III², 265.

—— (Charles de La Baume, marquis de), I, 417*.

—— (M. Ranuel de), trésorier général de la marine, III, 9*, 240.

—— de Barrez (M. de), V, 7.

Saint-Martin-aux-Bois (Abbaye de), IV, 238 note 3.

Saint-Martin de Bologne (École de), VII, 386.

Saint-Martin de Laon (Abbaye de), I, 201, 525, 526.

Saint-Martin de Pontoise (Abbé de). *Voy.* Montagu (W. de).

Saint-Martin de Tours (Abbaye de), VI, 114.

Saint-Martin-des-Champs (Abbaye et prison de), à Paris. *Voy.* Paris.

Saint-Mathieu (Fête de), VI, 433 note 3.
—— (Évangile selon), VII, 460.
Saint-Maur (Congrégation de), V, 497; VI, 78 note 2, 164; VII, 62.
—— (Enfants convulsionnaires portés à), VI, 413.
Saint-Mauri (M. de), II, CXC *err.* à CXCII *err.*
Saint-Médard de Soissons (Abbaye de), I, 131, 193, 202, 525, 526; VI, 78 note 2.
Saint-Mégrin (La marquise de). *Voy.* Chaulnes (La duchesse de).
Saint-Menoux (Pont de), IV, 518 note 1.
Saint-Micaud (Philippe-Emmanuel de Royer, comte de), I, 7*.
Saint-Michel (Fête de), V, 529.
—— (Collier de l'ordre de), III², 471.
—— (Faubourg), à Paris. *Voy.* Paris.
—— (Parlement de), en Lorraine, IV, 11.
Saint-Michel (*Le*), vaisseau, III², 682, 684, 701.
Saint-Michel-en-l'Herm (Abbaye de), I, 162, 525, 526; II, CCXXXVI; V, 317.
Saint-Nazaire (Village de). — Fontaines, III, 358, 368. — Fosse pour les mâts, III, 388, *85;* III², 379.
Saint-Nazaire (*Le*), vaisseau, III², 157, 164.
Saint-Nectaire (M. de La Ferté-). *Voy.* Ferté-Senneterre (M. de La).
Saint-Nicolas (Fête de), VI, 435.
—— (Fort), à Marseille, II, 435; IV, 414.
Saint-Nicolas-de-Lido (Église), à Venise, III², 262.
Saint-Nicolas-des-Champs (Église). *Voy.* Paris.
Saint-Olon (François Pidou de), ambassadeur, VI, 31*, 32. — Lettre de Colbert, III, *247* note 1.
Saint-Omer (Ville de), II, CCL; III², 657; IV, 528; V, 187, 399; VI, 257, 335, 338, 354, 462; VII, 254.
Saint-Ouen (Abbaye de), à Rouen. *Voy.* Rouen.
Saint-Papoul (Ville de). — Évêques : Jean de Montpezat de Carbon, IV, 303*; lettre de Colbert, IV, 3 note 3; *voy.* Carbon (L'abbé de). Joseph de Montpezat de Carbon, IV, 354 note 1, 363, 395.
Saint-Paul (*Le*), vaisseau, III², 422, 426 note 1, 427.
Saint-Paul-de-Jarrat (Mines de), dép. Ariège, IV, 588.
Saint-Pé (Village de), dép. Landes, IV, 257.
Saint-Pée (M. de), IV, 470.
Saint-Philibert (Le chevalier de), gentilhomme rebelle, I, 377, 511.
Saint-Philippe (*Le*), vaisseau, III, 20, 67, 68, 414, *199;* III², 78, 682.
Saint-Pierre (Île de), dans la Méditerranée, III, *195*.
—— (Mines de), dép. Haut-Rhin, IV, 589.
—— (Patrimoine de). *Voy.* Saint-Siège.
Saint-Pierre (*Le*), vaisseau, III², 690.
Saint-Pierre-d'Arène (Ville de), III, *114;* III², 223, 225.
—— de Corbie (Abbaye de), I, 525, 526.
—— de Lyon (Abbaye de), VI, 118 note 3; VII, 60.
—— du Mans (Chanoinie de), I, 370.
—— de Moissac (Abbaye de), I, 103, 161, 275, 525, 526; VII, 377.
—— de Nice (Église), III, *147* note 1.
—— de Reims (Abbaye de), VI, 307.
—— de Rome (Église), III², 226, 231, 232, 234 à 236, 243, 250, 300; V, 292 note 2, 506 note 1.
Saint Pierre-ès-Liens, tableau, III², 238.
Saint-Pierre-sur-Dives (Le vicomte de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Saint-Pierre et Saint-Paul (Fête de), VI, 433 note 3.
—— (Église), à Venise, III², 266.
Saint-Pol-de-Léon (Ville de). — Évêques : Pierre Le Neboux de La Brosse; lettre de Colbert, VI, 142*. François de Laval, V, 505*; *voy.* Laval (François de).
Saint-Polycarpe (Mines de), dép. Aude, IV, 593.
Saint-Pons (Mines de), IV, 426, 432, 433, 436, 588, 592.
—— (Ville de). — Évêque (Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard), IV, 281*.
Saint-Pouenge (Jean-Baptiste Colbert de), I,

321 note 1; VII, CLXXXV, 183, 184. — Lettre de Colbert, II, 228*.
Saint-Pouenge (Claude Le Tellier, dame de), II, 228 note 1; VII, 337*.
Saint-Pourçain (Ville de), IV, 124 note 1.
Saint-Quentin (Chanoinie de), I, 230, 267 *err.*
—— (Gouvernement de), V, 68.
—— (Ville de). — Approvisionnements, I, 17 note 1. — Casernes, V, 186. — Deniers patrimoniaux, V, 185. — Échevins, V, 79, 186. — Écluses, V, 147. — Fortifications, IV, 461; V, 14, 15, 31, 32, 47, 48, 54, 55, 57, 68, 73, 79, 89, 91, 93, 103, 115, 130 à 132, 136, 139, 147, 148 note 1, 177 note 1, 193. — Garnison, V, 186. — Hôpital, II, 851. — Importance de la ville, V, 131. — Manufactures, II, 561, 850, 851; VII, 242. — Octrois, V, 185. — Portes, V, 48, 148 note 1. — Prisons, IV, 472 note 1. — Travaux publics, IV, 472. — citée, I, 20; II, CCXL; III², 35, 203; V, 114; VI, 336; VII, 150, 151.
Saint-Réal (César Vichard, abbé de), V, 469, 471, 472, 474, 477, 480. — Lettre à Colbert, V, 547*.
Saint-Riquier (Abbé de). *Voy.* Aligre (Charles d').
Saint-Robert (Village de), dép. Isère, IV, 542.
Saint-Roch (Bains), à Bagnères, IV, 488, 489 note 2.
—— (Église), à Venise, III², 265.
Saint Roch, tableau, III², 265.
Saint-Romain (Melchior Harod, marquis de), ambassadeur, I, 32*; II, CCXXXVIII*; III, 45; VI, 315. — Lettres de Colbert, II, 456*, 458, 459; III², 494; V, 352, 353 note 2.
Saint-Rosaire (*Le*), vaisseau, III², 164, 688.
Saint-Sandoux (Antoine de Ribeyre de), IV, 214* note 1; V, 93*; VI, 258.
Saint-Satur (Abbaye de), dép. Cher, I, 54.
Saint-Sauveur d'Aix (Église), VI, 439.
—— de Vertus (Abbaye de), I, 267.
Saint-Sébastien (Ville de), II, 476, 510; III², 133; VI, 213.
Saint-Sébastien (*Le*), vaisseau, III, 43.
Saint-Sever (Faubourg), à Rouen. *Voy.* Rouen.
Saint-Séverin (Église). — à Cologne, I, 106 *err.* — à Paris. *Voy.* Paris.
Saint-Seyne (Abbaye de), I, 526.
Saint-Siège. — Fiefs, terres et revenus, II, 12; III², 31, 247; IV, 462; VI, 210. *Voy.* Avignon, Comtat-Venaissin. — Galères, III, 156, 200, 201, 336. — Patrimoine de Saint-Pierre, III², 281. — Pavillon, III², 727. — Tributs payés par les rois d'Italie, III², 283. — Vaisseaux, III², 727. — cité, II, CCXII; III², 288; V, 506 note 1; VI, 87, 155, 383, 465, 483. — *Voy.* Papes, Rome (Cour de).
Saint-Simon (Claude de Rouvroy, duc de), I, 300*; II, CCX; III, 559; III², 23 *err.* — Lettre de Colbert, III, 558.
—— (Diane-Henriette de Budos de Portes, duchesse de), I, 296*.
—— (Charlotte de L'Aubespine, duchesse de), V, 435* note 2.
—— et Saint-Jude (Fête de), VI, 433 note 3.
Saint-Sulpice. — (Église). *Voy.* Paris. — (Séminaire de), à Montréal, III², 518, 537, 586, 590, 596. — (Séminaire de), à Paris. *Voy.* Paris.
Saint-Sulpice-de-la-Pointe (Village de), IV, 440.
Saint-Thomas (Île), dans les Antilles, II, 626, 627.
Saint-Thomé (Île et ville de), III², 561 à 563, 570, 581, 582; V, 421, 495.
Saint-Tibal (M. de). *Voy.* Saint-Ibal.
Saint-Tropez. — (Cap de), III², 222. — (Ville de), III², 152, 162, 168, 174, 178; V, 97.
—— de La Garde (Le capitaine de), III, 164*.
Saint-Try (M. de) (?), maître des requêtes, VI, 293.
Saint-Valery-en-Caux (Ville de), IV, 464, 516 note 2.
Saint-Valery-sur-Somme (Ville de), I, 304; II, 485 note 2, 498, 510, 620; IV, 450, 451, 463; V, 200, 202 à 204; VII, 440.

Saint-Victor de Marseille (Abbaye de), I, 221 note 1, 256; III, *238*.
Saint-Vincent (Cap), III, 126, 259, 448; III², 726, 730, 734.
—— (Île), dans les Caraïbes, III², 584, 670, 673.
—— de Metz (Abbaye de), I, 526.
Saint-Vite-de-Bar (Moulins de), dép. Lot-et-Garonne, IV, 558.
Saint-Vivien (Lieu dit), près Saintes, III², 384.
Saint-Waast (Abbaye de), en Artois, I, 463 à 465; VI, 87.
Saint-Weirn (Le baron de), ministre de l'électeur de Brandebourg, VI, 249, 250.
Saint-Yrieix (Ville de), VI, 75.
Saint-Yves (Le sieur), menuisier, V, 458.
Sainte-Adresse (Village de). *Voy.* Chef-de-Caux.
Sainte-Agnès (Confrérie de), à Paris, VII, 379, 397.
Sainte-Anne (Château de), dép. Jura, III², 583.
Sainte-Anne (*La*), vaisseau, I, 304; III, *92* note 3; III², 699.
Sainte-barbe, sur les vaisseaux, III, *148*; III², 37.
Sainte-Barthe (Mines de), IV, 593.
Sainte-Baume (Grotte de la), VII, 370.
Sainte-Catherine (Montagne de), à Rouen, IV, 505, 515.
Sainte-Claire (Monastères de), en France, VI, 101.
—— de Naples (Couvent de), III², 251.
—— de Reims (Abbaye de), V, 520; VI, 120. *Voy.* Colbert (Agnès), Colbert (Claire).
Sainte-Colombe (M. de), ingénieur, III, 38, 64, 77 note 1; V, 441, 442, 553. — Lettres de Colbert, V, 196, 215.
Sainte-Croix (Bastion), à Bordeaux, V, 166.
—— (Île de), dans les Antilles, II, 432; III², 407, 491, 566.
Sainte-Élisabeth (*La*), vaisseau, III, *92* note 3.
Sainte-Geneviève (Fête de), VI, 433 note 3.
—— (Abbaye de), à Paris. *Voy.* Paris. — (Congrégation de), à Paris. *Voy.* Paris.
Sainte-Hélène (Île de), III, 430, 506 note 1; III², 462, 511, 524.
Sainte-Hélène (Rade de), à Portsmouth, III², XLV, XLVII, XLVIII.
—— (M. Le Cornier de), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 2, 47; VII, 207, 218.
Sainte Hélène, statue, III², 235.
Sainte-Lucie (Île de), dans les Antilles, III², 407.
Sainte-Lucie (Bois de), VII, 387.
Sainte-Marguerite (Îles), III², 152, 162, 168, 174, 178, 222; V, 97.
Sainte-Marie (Cap de), en Espagne, III, 259.
—— (Fort de), sur l'Escaut, III², 297.
—— (Île de), près de Madagascar, III², 547.
—— (Village de), en Espagne, II, 587; VII, 315.
Sainte-Marie-aux-Mines (Mines de), V, 29.
Sainte-Marie de Chaillot (Couvent de), I, 243. *Voy.* Chaillot.
Sainte-Marie-du-Guadalété (Ville de), II, 701.
Sainte-Marie-Majeure (Église), à Rome, III², 231, 232; VI, 489.
Sainte-Marthe (M. Le Prévôt de), gouverneur de la Martinique, III², 567*, 624.
—— (Pierre Gaucher, dit Scévole de), historiographe, V, 467, 468, 471, 472, 481, 483, 485, 609*, 610. — Lettre de Colbert, V, 472 note 2.
Sainte-Maure (M. de), VI, 482.
—— (Julie-Marie de), III, 547* note 2.
—— de Montausier (Charles de). *Voy.* Montausier.
Sainte-Maxence (Ville de). *Voy.* Pont-Sainte-Maxence.
Sainte-Menehould. — (Élection de), VII, 9. — (Maîtrise de), IV, 219. — (Ville de), V, 356; VI, 470, 474.
Sainte-Mesme (Anne de L'Hôpital, comte de), VI, 78*.
Sainte-Suzanne (Couvent de), à Rome, III², 242.
Sainte Thérèse, tableau, III², 242.
Sainte-Thérèse (*La*), vaisseau, III², 688.
Sainte-Trinité. — (Couvent de la), à Fontainebleau, V, 463. — (Pères de la), V, 574.
Sainte-Véronique, statue, III², 235.

Saintes (Les îles), II, 432.
—— (Diocèse de), III², 383, 384.
—— (Élection de), I, 310, 316 à 318, 320; II, 113, 295 note 1, 714.
—— (Ville de). — Évêques : Louis de Bassompierre, I, 204*. Guillaume de La Brunetière, III², 383, 384; V, 504*; VI, 118*, 127 note 2, 128; lettres de Colbert, VI, 126, 129. — Fonderie, III, 77, 84, 90; VII, 303. — Sédition, II, 364. — citée, I, 54; II, 284.
Saintoigne (M. de), gouverneur de l'Île-Dieu, II, 644 note 2.
Sainton (Nicolas), concierge de Fontainebleau, V, 463.
Saintonge (Province de). — Blés, I, 82. — Carte, V, 442. — Commerce, I, 426. — Conversions de protestants, VI, 126, 127. — Côtes, III², 383, 734. — Coupes de bois pour la marine, VII, 243. — Escadre, III², 693. — Fonderies de canons, VII, 243, 444. — Haras, IV, 569; VII, 446 note 1. — Levées de matelots et de soldats, III, 328, 412, *143;* III², 58, 93, 120, 352, 383. — Manufactures, III, 77. — Ports, III, 47 note 2; VII, CLXXIX. — Prévôt des maréchaux, III², 93. — Recouvrements, II, 284. — Réformation des forêts, IV, 236 note 1. — citée, III, 322, 77 note 1; III², 349; IV, 513.
Saintré (M. de), lieutenant de Roi à Brest, V, 177, 178.
Saints (Canonisation et culte des), III², 243, 244, 251; VI, 98, 433 note 3.
Saints Pères (Écrits des), VI, 444.
Saisies. — d'actions des compagnies de commerce, II, 802. — d'argent, II, 727; VI, 50 note 3. — de balles de soie, II, 232. — de bestiaux, II, 73, 88, 89, 120, 126, 133, 147, 158, 168, 172, 184, 375, 390, 668, 719, 720, 739, 838; IV, 126, 149, 228, 263, 283, 291, 292, 576, 578, 579; VII, 242. — de biens, II, 196; III², 478 note 2; IV, 135, 559, 604; V, 168; VII, 221. — de bois, II, 277. — de chevaux, IV, 228, 570. — de domaines, II, 203. — d'immeubles, II, CCV, 350, 359; IV, 219 note 3. — de livres, VI, 43, 49, 76, 78, 144, 182 note 2, 183. — de marchandises, II, 748, 836; III, 220. — de meubles, II, 99, 184; VII, 276. — de papiers soumis aux droits, II, 345 note 5. — de presses d'imprimeurs, VI, 43. — du temporel des curés, IV, 600; VI, 20. — de vaisseaux, III, *153* note 2. — *Voy.* Confiscations.
Saisies. — féodales, VII, 410. — réelles, I, 91; II, CCV, CCVIII, 350; VI, 178; VII, 221.
Saisine de fruits, III², 664.
Saisons (*Les Quatre*), tableaux, III², 240, 241, 261.
Saities, vaisseaux, II, 649.
Salaires, II, 839; III², 555, 673; VI, 20. *Voy.* Solde, etc.
Salaisons, II, CCLIX, 637 note 3; III, 106, 107, 121, 195; III², 154, 185, 560, 661, 676, 677, 729; VII, CLXXIV.
Salamites *Voy.* Stalagmites.
Saldanha (Baie de), en Afrique, III², 463.
Salé (Ville de), en Afrique, II, 502 à 504, 522 note 1, 538; III, 214 note 1, 220, 255, 258, 259, 265, 268, 269, 278, 279 note 1, 328 à 330, 334, 337, 377, 383, 389, 397 note 1, 459 note 2, *167;* III², 533, 736, 739; VI, 279.
Saleurs de morue, III, 217, 220; III², 722.
Salières (Le colonel de), III², 392*. *Voy.* Carignan-Salières (Régiment de).
Salies-de-Béarn (Ville de), dép. Basses-Pyrénées, VII, 274, 278.
Salines, II, CCXLIII, CCXLIV, CCXLVII; IV, 11, 311, 491, 494, 495, 546, 574; VI, 476; VII, 296. *Voy.* Marais salants, Sources salées.
—— (Ferme des), II, CCXLIII, CCXLIV.
Salins (Ville de), II, CCXLIII, CCXLIV, CCXLVII; III², 575, 583; IV, 494, 496, 558 note 1; V, 365; VII, 295.
—— (Le sieur Garnier de), VI, 76.
Salins de Peccais (Ferme des), II, 538; IV, 311, 440, 574.
Salle (René-Robert Cavelier de La), voyageur, III², 516*, 589 note 1, 647.

Salle (M. de La), propriétaire, IV, 558 note 4.
—— (M. de La), VI, 50.
Saller (M. de), I, 531.
Salles. — à manger, V, 320. — d'armes, III, 4, 131, 332, 368, *116;* III², 99, 713. — du Conseil, V, 254, 370. — des festins, V, 251, 284, 325, 330. — des gardes, V, 251, 357.
Sallian (Jacques), historien, VII, 373.
Sallo (Denis de), historien, I, 445*; III, 95; V, 590. — Lettre à Colbert, V, 505.
Salluste, historien, VII, 371.
Salnove (Bidaud de). *Voy.* Bidaud.
Salomon, roi des Juifs, III², 233.
Salons (Village de) (?), dép. Corrèze, VII, 189.
Salpêtres, II, 797; III, 56, *15;* VI, 318; VII, 243, 289.
Salsigne (Mines de), dép. Aude, IV, 587.
Saluces (Marquisat de), III², 282, 283.
Saluts. — de vaisseaux aux places fortes, III, 429; III², 726. — de vaisseaux au Roi, III, *148*, *149*. — de villes à divers personnages, III², 25; V, 182. — entre officiers de marine, VII, 302. — entre vaisseaux du Roi, II, 484, 504, 711; III, 93, 95, 144, 152, 158, 233, 234, 267, 271, 272, 279, 302 à 304, 319, 349, 424, 436, 546, *20*, *113*, *114*, *186*, *194*, *196*, *207;* III², 139, 399, 660, 726, 727; VI, 352; VII, CLXXX, 127. — entre vaisseaux de marines différentes, II, 465; III, 144, 152, 233, 234, 260, 349, 429, 474, 477, *166* à *168*, *185*, *188* à *191*, *194* à *196*, *204*, *207;* III², 57, 86, 224, 399, 655, 660, 726, 736; VI, 352.
Salvador (*Le*), vaisseau, III, *146*.
Salvaing de Boissieu (M. de). *Voy.* Boissieu.
Salvani (Famille), à Gênes, III², 284 *err.*
Salviati (Francesco Rossi, dit), peintre, III², 239*, 264, 265.
—— (Palais), à Rome, III², 239.
Salzbeder (M.), capitaine suisse, V, 179, 207 note 1 *err.*
Samblanceau (Fort de), dans l'île de Ré, V, 442.
Sambre (La), rivière, V, 118; VI, 255.
San-Florenzo (Ville de), en Corse, III², 288.
San-Gennaro (Chapelle), à Naples, III², 252.
San-Laurenzo (Ville de), III², 223.
San-Lucar de Barrameda (Ville de), II, 701.
San-Maurizio (Ville de), III², 223.
San-Michaele-in-Bosco (Couvent de), à Bologne, III², 260.
San-Pietro-in-Montorio (Église), à Rome, III², 239.
San-Quirico (Ville de), VI, 471.
San-Remo (Ville de), III², 223, 287.
San-Spirito (Couvent de), à Venise, III², 262.
San-Stefano (Église), à Gênes, III², 225.
—— (Ville de), sur la rivière de Gênes, III², 223.
Sanche (Don), roi de Navarre, VI, 214.
Sanctification des saints, VI, 98. *Voy.* Canonisations.
Sande (Don Francisco de Mello de Torres, marquis de), III, 46*.
Sandosme (La), empoisonneuse, VI, 407, 425, 429.
Sandra (Le sieur), protestant, VI, 117.
Sandwich (Le comte de), contre-amiral anglais, III, 74*; III², 320, 340.
Sanglier (Toiles pour la chasse du), V, 553.
Sanguin (Jacques), marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, VII, 163*, 363*.
—— (Madame), VII, 162.
Sannazare (Le comte de), ambassadeur du duc de Mantoue à Paris, I, 349*.
Sans-Pareil (*Le*), vaisseau, III, *105*, *170*, *172* à *174* note 1, *179*, *180* note 1; III², 350, 682, 701.
Sans-Peur (*Le*), vaisseau, III², 686, 701.
Sanson (Le sieur), courtier, III², 509, 510, 550 note 1.
—— (Guillaume), géographe, V, 527*.
—— (Nicolas), géographe, IV, 28*.
—— (M.), II, 223.
Sansovino (Jacopo Tatti, dit le), peintre, III², 266*.
Santa-Agata (Ville de), en Calabre, III², 248, 249.
Santa-Maria-la-Nuova (Église), à Naples, III², 252, 255.

Santa-Trinità-degli-Monti (Église), à Rome, III², 242.
Santerre (Pays du), VII, 260.
Santi-Apostoli (Église des), à Naples, III², 252.
Santo-Andrea-della-Valle (Église), à Rome, III², 233.
Sanzay (Baronnie de), II, 57.
Saône (La), rivière, II, 49, 223, 651, 652; III, 124, 253, 257; III², 356, 363, 364; IV, 280 note 1, 414, 545, 565; V, 121.
Sap (Planches de), III, 216 note 1, 229.
Sapience ou Sapienza (Îles de), dans l'Archipel, III, *205;* III², 655.
Sapins, V, 370.
Saptes (Manufacture de), II, 729, 732 à 734, 741; VII, 297. *Voy.* Clermont-et-Saptes.
Sarazin (Bénigne), peintre, V, 457.
—— (Benoît), peintre, V, 527*.
—— (Jacques), sculpteur, V, 290*, 457.
Sardaigne (Île de). — Biches, V, 354 note 1. — Consul de France, III², 127. — Côtes, III, *103, 107, 195, 204;* III², 655, 699. — Fromage, III, *125;* III², 185. — Galères, III, 349, *185, 188, 194, 195;* III², 655. — Pavillon, III, 94. — Ports, VI, 352. — Roi, III², 723. — Salpêtres, III, 56. — citée, II, 51; III, 348, 462, 498, *189;* III², 127, 281; VI, 351.
Sardines, III², 159, 676.
Sarlaque (M. de La), rapporteur au parlement de Bordeaux, VII, 358 note 1.
Sarlat (Ville de), II, 354 note 1.
—— (Abbé de), I, 53.
Sarrasins. *Voy.* Turcs.
Sarrazin (Le sieur), IV, 558 note 4.
Sarre (La), rivière, IV, 497.
Sarrebource (Le sieur), II, 206.
Sarrebrück (Ville de), IV, 509.
Sarrelouis (Ville de), IV, 509.
Sartre de Nazaire (Le sieur), rebelle, IV, 4, 5.
Sarzane (Ville de), III², 282, 287, 289.
Sarzanella (Ville de), III², 287, 289.
Sas-de-Gand. — (Canal du), III², 215. — (Ville du), III², 300.
Sassenage (Ville de), dép. Isère, IV, 410.
Satellites des planètes, V, 517.
Saternon (M.), V, 363.
Satires, V, 361 note 2, 644.
Satory (Plaine et réservoirs de), V, 380, 381; VII, CXLII. CXLV, CXLVI.
Saturne, planète, V, 517.
Saturne (Fontaine de), à Versailles, V, 370, 371.
Satyre, statue, III², 243.
Saugeon (Mademoiselle Campet de), dame d'atour de la duchesse d'Orléans, I, 42*, 44.
Saujon (Ville de), VI, 129.
Sauli (M. de), III², 226.
—— (Famille de), à Gènes, III², 226, 284.
Saulieu (Ville de), dép. Côte-d'Or, II, 852.
Sault (Pays de), IV, 587, 590.
Saumaise (Claude), érudit, V, 602.
Saumery (Jacques Johanne de La Carre, marquis de), I, 189*, 435*; IV, 235 note 2; V, 361; VI, 326; VII, 368. — Lettres de Colbert, IV, 230 note 2, 238 note 3, 245, 258, 259 note 1; V, 360. — Lettres à Colbert, V, 360 note 2; VII, 368.
Saumons (Pêche des), II, CCLXI.
—— métalliques, III², 695; VII, 420.
Saumur. — (Château de), II, 243. — (Élection de), II, 74 note 3; IV, 532, 533. — (Sénéchaussée de), II, 792 à 794. — (Ville de), II, 95, 242; III², 96, 532; IV, 493; V, 470, 647.
Sauneries, IV, 496.
Saunier (Nicolas), fermier des gabelles, II, 772, 774 *err.*
Saurin (M.), académicien de Nîmes, V, 566.
Saussay (André du), vicaire général à Paris, I, 500 *err**.
Saussaye (Jean de La Rabois de La), intendant des bâtiments de la couronne, V, 288*, 405, 406. — Lettres de Colbert, V, 288 note 4, 303, 432. — Lettre à Colbert, V, 288 note 3.
Saussigny (Le sieur), commissaire de marine, III, 246*, 339, 370; III², 99, 124, 126.
Sauvages, III², 391, 392, 394, 404, 405,

444, 446, 448, 449, 452, 464, 465, 487, 515, 518, 522, 534, 535, 560, 567, 578, 580, 581, 584, 588, 589, 607, 615 à 617, 619 à 621, 623, 624, 633, 635 à 637, 639, 641, 645 à 648, 670. *Voy.* Agniers, Caraïbes, Illinois, Indiens, Iroquois, Outaouais.

Sauvain (Le sieur), homme de lettres, V, 478.

Sauvan (Balthazar), consul de France à Chypre, VII, 104. — Lettre de Colbert, V, 318.

Sauveterre (Anse de), III, *85*, *86*.

—— (M. de), IV, 559.

Sauveterre-de-Béarn (Carrières de), V, 358.

Sauveur (Le sieur), marin, VI, 66.

Sauveur (*Le*), vaisseau, II, 475, 476, 566; III, 70, 209 note 3.

Sauxon (Le sieur), mandataire de Colbert, VII, 393.

Savants étrangers. — attirés en France, V, 293, 475. — élus membres de l'Académie, V, 515. — recevant des pensions et des gratifications, II, CCXVI, 62; V, 238 à 242, 306, 307, 466, 468 à 471, 473, 475, 478, 480, 482 à 484, 486, 592 note 2 à 596, 600, 604 à 620, 622 à 626, 629 à 634, 636 à 649.

Savants français. — jugés par Colbert, V, 513, 514. — logés au Louvre, V, 379. — recevant des pensions et des gratifications, II, 61, 66, 437, 466 à 498, 607.

Savarière (Le sieur La), VI, 69 note 1.

Savary (Le sieur), II, 689.

—— de Brèves (M.). *Voy.* Brèves.

Savoie (Duché de). — Alliance avec la France, VI, 484. — Ambassadeur en Allemagne. *Voy.* Pianesse (Le marquis de). — Ambassadeur en France. *Voy.* Ville (Le marquis). — Campagnes d'armées françaises, V, 584. — Cour, VII, 97. — Fermiers des gabelles, III, *12*. — Finances, V, 341 note 3. — Forçats employés aux galères françaises, III, 188, 390; III², 723. — Mâts, III, 470, 529. — Pénurie d'argent, VII, 236. — Provinces qui composent ce duché, III², 282. — Vente du sel, VII, 259. — cité, III, 319, *66*; V, 584, 627; VI, 317. — *Voy.* Piémont.

Savoie (Amédée, duc de). *Voy.* Félix V, pape.

—— (Charles-Emmanuel Ier, duc de), VI, 15, 91, 92, 366.

—— (Charles-Emmanuel II, duc de), II, CCXII*, 420*; III, 512, 513; III², 30, 34 note 3, 222; V, 636; VI, 239, 283, 458, 467.

—— (Eugène-Maurice de). *Voy.* Soissons (Le comte de).

—— (Henri de). *Voy.* Nemours (Le duc de), Reims (Archevêque de).

—— (Louis-Thomas de). *Voy.* Soissons (Le comte de).

—— (Thomas de). *Voy.* Thomas (Le prince).

—— (Maison de), VI, 486.

—— (Ducs de), III², 283, 288.

—— (Christine de France, duchesse de). *Voy.* Madame Royale.

—— (Françoise-Madeleine d'Orléans, duchesse de), VI, 467*, 468.

—— (Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, duchesse de). *Voy.* Madame Royale.

Savone (Ville et port de), III, 187; III², 223, 287, 288; IV, 376; VII, 444.

Savonnerie (Manufacture de la), V, 518 note 1, 568, 580, 581; VII, 382.

Savonneries, II, CCLX, CCLXVIII, CCLXX.

Savonnières de Linières (M.). *Voy.* Linières.

Savons (Commerce et fabrication des), II, CCLX, 790, 793; III, 109, 170, 174, 188, 300, *220*; III², 542.

Savoyards, III², 723.

Savreux (La veuve), libraire, VI, 144 note 3.

Saxe (Duché de). — Duc et électeur (Jean-Georges III), V, 602, 613, 616, 629. — Manufactures, VII, 300. — Mines, IV, 589. — Résident de France, V, 629. — Savants, V, 601.

—— (Maison de), III², 282.

Saxons (Rois) d'Angleterre, VI, 109.

Scala (Village de la), en Italie, III², 229.

Scanderbeg (Georges Castriot, dit), prince d'Albanie, III², 266*.

Scaphe, instrument d'astronomie, V, 517.

Scarpe (La), rivière, II, 568; IV, 448 note 2.

Sceau royal. — détaché de la grande chancellerie, I, 108. — Apposition, III, *30;* IV, 569; VII, 204, 208, 210, 211. — Articles scellés du grand sceau, II, 29. — Commissions du grand sceau, I, 379; II, 185; IV, 513. — Déclarations publiées au sceau, III², 49 note 1. — Falsifications, I, 254. — Lettres de provision au sceau, VI, 178. — cité, IV, 25. — *Voy.* Grande chancellerie.

Sceau (Draps du), II, 837.

—— Droits de), II, 30; IV, 61 note 1.

Sceaux (Baronnie de), VII, 378, 380, 392.

—— (Château de). — Cabinet de Colbert, VII, CLXXXVIII. — Jardins, V, 560; VII, 128, 370. — Orangerie, VII, 389. — Visite de l'Académie française, V, 559, 560. — Visite de madame de Montespan, VI, 327. — cité, II, CCXXXII, CCXXXIV, CCXXXVII, CCXXXVIII, CCLII, 74, 99, 136, 137, 151, 157, 168, 189, 192 à 196, 198, 204 à 207, 220, 221, 245, 284 à 289, 291 à 294, 335, 340, 345, 381, 389, 394, 555, 556, 558, 564 à 566, 680, 681, 717, 734, 735, 747; III, 250, 490, 491, 504, 505, 507, 509, 515 à 517, 520, 547, *6, 11, 12, 16, 18, 19, 52* à *54, 101, 102, 104, 133, 211;* III², L, 130, 134, 590, 622, 631, 635, 679; IV, 48, 93, 95, 97, 112, 156, 157, 261 à 263, 291, 299, 351, 369, 373, 389, 407, 449, 450, 460, 466, 471, 501, 503, 537, 539, 543, 544, 559; V, 33, 37 à 40, 42, 43, 79, 81, 83, 91, 107, 140, 141, 169, 188 à 191, 194, 347, 353, 355, 414, 419, 427, 428, 430 à 432, 434, 559, 560, 618; VI, 70, 75, 80, 100, 140, 146, 147, 158, 172, 313, 317, 320, 343, 346; VII, CXLIV, CLI, 72, 78 note 1, 92, 107, 112, 113, 115, 116, 120, 135, 138, 293, 314, 361, 368, 381, 385.

—— (Terre de), VII, 394.

—— (Village de). — Filles de la Charité, VII, 397. — Marché, VII, 76, 77, 396.

—— (Charles-Édouard Colbert, comte de), VII, 380, 381, 397*.

Sceaux. — copiés pour Colbert, VII, 79. — faits par Warin, VII, 451. — divers, IV, 569; V, 551, 644; VII, 291, 451.

Scel. *Voy.* Sceau.

Scellement. — de certifications de comptant, VII, 294. — de marchandises entreposées, II, 795.

Scellés (Apposition et levée de), II, CXC à CXCIII, CXCVI, 39; IV, 197, 198, 598, 600; VI, 284, 286, 392, 393, 401; VII, CLXXXVIII, 222, 329, 330, 381.

Sceptre (*Le*), vaisseau, III, 250; III², 682, 700.

Schefferus (Jean Scheffer, dit), savant, V, 631, 649.

Schelestadt (Ville de), II, CCXXXVIII note 2.

Schenck (Fort de), VI, 303.

Schestedt (Annibal de), ambassadeur de Danemark en France, II, 417*; VI, 202, 478, 479.

Scheveningen (Village de), III², 298.

Schismatiques non reçus sur les galères, III, *40;* III², 369.

Schisme d'Avignon, V, 407.

Schlatten (Pays du), V, 45.

Schönberg (Charles, maréchal de), I, 103*, 329.

—— (Frédéric-Armand, maréchal de), I, 347*; VI, 462 note 1; VII, 149.

Schönborn (Jean-Philippe de). *Voy.* Mayence (Archevêque-électeur de).

Schoonveld (Port de), IV, 107.

Schoonveld-Bank (Bataille de), III, 490, 492, 494, 504 note 2; VI, 310.

Schulemberg (Jean de), comte de Montdejeu, maréchal de France, V, 520*, 521; VI, 483*.

Sciage (Droits de), IV, 197 note 1.

Scie (Moulins à), III, 206; III², 618; VII, 289.

Sciences. — Opinions de Colbert, V, 515. — *Voy.* Savants.

—— (Académie des), V, 140, 293, 294, 314, 316, 318 à 320, 334, 336, 351, 408, 421, 422, 436, 475, 482, 486 à 498, 513 à 515, 523, 524 note 5, 559, 582, 585; VII, CLXXXIX.

Scilly (Îles). *Voy.* Sorlingues.

Scipion (*Le Grand*), tapisserie, I, 162, 177.

Scolies sur les auteurs anciens, V, 616.
Scorbut, III, 57, 110; VI, 275.
Scories, IV, 585.
Scot (Le sieur), marchand anglais, II, 475 note 1, 830.
Scoutbynach (Le), dans la marine hollandaise, III², 302.
Scudéry (Georges de), V, 469, 471.
—— (Madeleine de), V, 449. — Lettres à Colbert, V, 448.
Sculpteurs. — attachés à la manufacture des Gobelins, V, 518, 580. — élèves de l'Académie de Saint-Luc à Rome, V, 279, 281, 282, 290, 331, 343, 346, 350, 391, 392, 395, 398, 403, 405, 408, 411, 412, 415, 430, 434 note 1, 510, 511, 558. — employés par le Roi, II, CCXXX; V, 237, 571. — logés au Louvre, V, 527. — travaillant pour la marine, III, 88, 225, 296, 314, 341, 393.
—— (Maîtres), V, 312 note 1.
—— du Roi, V, 445, 446, 457.
Sculpture. — antique, V, 521. — étudiée par Seignelay, III², 33. — Académie, II, 62; V, 244, 445, 446, 465, 583, 585. *Voy.* Peinture et sculpture.
Sculptures. — pour les canons, III², 728. — pour les constructions royales, V, 451 à 453, 533, 572; VII, CLXIV. — pour les vaisseaux, III, 147, 148, 225, 254, 275, 283, 288, 301, 307, 308, 314, 332, 341, 354, 372, 381, 399 note 1, 403, 535 note 2, *139*, *142*, *147*; III², 8, 156, 368, 717; V, 305, 306, 312, 313, 529, 530.
Seyron (Le sieur). *Voy.* Seyron.
Séance. — au Conseil souverain du Canada, III², 587, 595, 596 note 1. — dans les Parlements, IV, 21, 288.
Seaux à incendies, V, 256.
Sébastien (Le P.), V, 497.
—— (Don), roi de Portugal, II, CCLXV.
Sébeville (M. de Montreuil de). *Voy.* Montreuil.
Sebourg, dép. Nord. — (Camp de), VI, 330. — (Ruisseau de), VI, 461.
Sec (M. Le), trésorier du pays de Languedoc, I, 172 *err.*
Séchage des bois pour la marine, III, 58.
Sécheresses, IV, 128 note 1, 284 note 2, 363.
Séchoirs des manufactures, II, 837.
Secours accordés par le Roi, III, 487, 551 à 553, 22, *76*, *88* note 1, *97* note 1, *128*, *219*; III², 169, 679; IV, 121. *Voy.* Décharges, Subventions.
Secret. — dans les affaires d'État, II, CCI, CCIII. 773, 782; VI, 4; VII, 233. — de la poste, I, 392, 398, 515; VI, 170, 176, 184, 186; VII, 187, 188.
Secrétaire latin des Provinces Unies, V, 470, 471, 475, 480.
Secrétaires. — des Académies, V, 487, 491, 492, 495, 496, 542, 543. — d'ambassade, II, 847. — de l'arsenal de Venise, III², 275. — des brefs, VII, 364. — du cabinet du Roi, I, 150; IV, 4. — de Colbert, I, 242; III², 387, 388; IV, 598; V, 618. — des commandements du duc d'Anjou, I, 87, 95, 128, 135. — des commandements de la reine Marie-Thérèse, I, 232, 344, 451; VII, 390. — des commandements du Roi, VII, CLXXXV, CLXXXVI, 390. — des communautés, VI, 443. — du Conseil, II, CXCVIII; VI, 35 note 1, 379; VII, 220, 346. — du conseil de Gaston, duc d'Orléans, I, 137. — des intendants, II, 263. — de la marine, III, 321. — du Roi, II, 34; V, 598; VII, 191. — du vice-amiral, III, 422, 504, 506.
—— d'État, I, 16 à 18, 112, 113, 157; II, CCXXII, 25, 453, 455; III, 184, 195, 325, 411; III², 54, 57, 434, 455; V, 236, 256, 278, 435 note 2, 638; VI, 96, 272, 290, 402, 456 note 1, 465, 469, 470, 486; VII, CLXIV, CLXXXV, CLXXXVI, 311. — Circulaire de Colbert, VI, 157. — *Voy.* Brienne, Châteauneuf, Chavigny, Colbert, Croissy, Guénegaud (H. de), Louvois, Lyonne, Noyers (Sublet de), Pomponne, Robertet, Seignelay, Servien, Villeroy (N. de), Vrillière (La), etc.
—— (Notaires-) du Parlement, VI, 391.
Secrétariat apostolique, I, 529.
Séculières (Maisons), IV, 29.
Séculiers. — (Prêtres), VI, 123. — (Seigneurs), VI, 379, 388.

Sedan (Domaine de), VII, 188, 189.
—— (Gouvernement de), II, 438.
—— (Principauté de), IV, 211.
—— (Ville de). — Gouverneur. *Voy.* Bourlie (La). — citée, I, 61, 113, 116, 125, 128, 141, 148, 153, 155, 178, 219, 223, 224; II, CCLVIII, 439, 479, 480, 495, 676; V, 5, 118 note 1, 402 note 2; VI, 40, 304, 448 note 1, 459; VII, 242, 284, 289.
—— (Le prince de). *Voy.* Bouillon (Godefroy-Maurice, duc de).
Sédileau (M.). *Voy.* Sédillot.
Sédilhac (Louis Léger de). *Voy.* Saint-Léonard (M. de).
Sédillot (M.), astronome, V, 494 à 497, 517 *err.*
Séditions, I, 28, 43 à 45, 48, 50, 52, 64, 122, 169, 181, 227, 239, 286, 303, 306 à 308, 311, 356 à 359, 363 à 368, 376 à 381, 385, 386, 395, 398, 400 à 408, 413, 414, 419, 422, 442, 465, 506, 508, 509, 512, 513, 515, 517; II, CCXXVIII, CCXXIX, CCXLII, CCXLVIII, 113, 129, 143, 215, 216, 259 à 261, 269, 273, 280, 281, 292, 303, 342, 343, 354 note 1, 360 à 364, 366 à 368, 682, 683; III, 335; III², 397; IV, 1, 2 note 1, 5, 74, 75, 119 à 121, 134 note 3, 146, 148 note 2, 317, 318, 323, 338, 341 note 1, 343, 346 à 348, 350 note 2; V, 246; VI, 51, 144, 364; VII, 152, 214, 225, 337, 401, 402, 416. *Voy.* Fronde (La), Ligue (La).
Seestedt (A. de), ambassadeur de Danemark en France. *Voy.* Schestedt.
Séez (Ville de). — Évêques : Jean Forcoal, IV, 113*. François Rouxel de Médavy, I, 267, 308. — Taxe des arts et métiers, II, 347.
Ségovie (Ville de). — Béliers, IV, 234 note 1. — Draps, II, 799. — Laines, II, 736.
Segrais (Jean Regnault de), poète, V, 509*, 549, 551 note 1.
Segrie-Fontaine (Fief et seigneurie de), dép. Orne, VII, 393.
Séguier (Dominique). *Voy.* Meaux (Évêque de).
Séguier (Pierre), duc de Villemor, chancelier de France, I, 97*, 98, 124, 175, 224, 225, 227, 235, 239, 241, 242, 247, 250, 251, 262, 276, 277, 280 à 282, 285 à 287, 298, 300, 301, 356, 365, 368, 374, 377, 379, 398, 400, 401, 409, 412, 506, 533; II, CCVII note 2, 14, 15, 38, 39; V, 236, 474, 480, 498, 499, 540; VI, 3, 4, 19, 34, 85, 450 note 1; VII, 46, 166, 215, 225, 227, 338, 372 note 1. — Lettres de Colbert, I, 452; II, 57 note 2; IV, 27 note 1; V, 271; VI, 24; VII, 46, 225, 226. — Lettre à Colbert, VII, 399.
—— (Charlotte). *Voy.* Sully (La duchesse de), Verneuil (La duchesse de).
—— de La Verrière (Jean), VII, 393.
—— de La Verrière (Jean-Jacques). *Voy.* Nîmes (Évêque de).
Séguin (Pierre), doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois et aumônier de la reine Anne d'Autriche, V, 639*, 646.
—— (M.), médecin de la reine Anne d'Autriche, I, 222*.
Séguiran (Henri de), premier président de la Cour des comptes de Provence, II, 165*, 196.
Seigles, II, 853; IV, 291.
Seignelay (Terre et château de), I, 292, 345, 347, 485, 486, 536; V, 224; VII, 1 à 7, 9 à 11, 16, 39, 42, 59, 60, 62 note 3, 71, 338, 339, 351 à 353, 360, 363, 385.
—— (Ville de). — Bailli, IV, 71 note 1. *Voy.* Poursin (Jacques). — Chambre à sel, VII, 15. — Chanvres, II, 851. — Curé, VII, 71. — Donjon, VII, 4, 5, 13. — Écluses, VII, 3, 4. — Fourches patibulaires, VII, 2. — Manufactures, II, 625; VII, 17, 62 note 3. — Métiers, II, 623, 624. — Mission, VII, 82. — Moulins, VII, 2, 8, 12, 14, 17. — Vignes, VII, 5. — citée, II, 441; IV, 419, 487; VI, 184.
—— (Jean-Baptiste Colbert, marquis de). — Lettres et instructions de Colbert, III, 266 à 268, *211* note 2, 222 note 1; III², 1 à 7, 29 à 32, 35 à 39, 46, 73, 74, 77, 79,

80 note 1, 82, 83, 85, 91, 98 à 100, 102, 107, 110 à 113, 115, 117 note 1, 122, 127, 130, 138, 141, 144, 147, 149, 152, 159, 163, 171, 172, 180, 185, 186 note 1, 188, 191, 193, 197, 199, 200, 202 à 205, 207, 210, 213, 215, 355 note 1, 372, 384; VI, 102. — Lettre de Harlay, VI, 447. — Lettre de Maulévrier, VII, 361. — Lettres du Roi, II, CCLVII; VII, 141. — Lettres, réponses et mémoires à Colbert, III, *211* note 2; III², 4 note 1, 5 note 1, 6 note 1, 7, 10, 19 note 1, 23 à 26, 71, 80 note 1, 96, 101 note 1, 102 note 1, 107 note 1, 109 note 1, 110, 126, 141 note 2, 153, 160, 163, 168 note 1, 173, 178, 180 note 1, 186, 188, 191, 193, 206, 207, 210, 215, 221 à 372, 374; VII, 362. — Lettres à Pierre Arnoul, III, 399 note 1, 7 note 2. — Lettre à Bazin, V, 205. — Lettres à Le Blanc, VI, 184, 185. — Lettre à Bonrepaus, III², LII note 1. — Lettres à Breteuil, V, 192, 194, 195 note 1, 200; VII, 86 note 2. — Lettre à Brodart, III, *155* note 1. — Lettre à l'archevêque de Cambray, VI, 153. — Lettre à Centurion, III, *41*. — Lettre au duc de Charost, V, 219. — Lettre à Jacques-Nicolas Colbert, VI, 171. — Lettre à Daguesseau, IV, 141 note 1. — Lettre à Demuin, VI, 134. — Lettre à Desclouzeaux, III, *214* note 1. — Lettre au chevalier de Forbin, VI, 42. — Lettres à Harlay, V, 376; VI, 42 note 4, 43 note 2, 115, 192, 324 note 2; VII, 142. — Lettre à Lauzun, III², XLVI note 1. — Lettre à Morant, III, 250. — Lettres à Moyenneville, V, 209, 223 note 1. — Lettre à l'évêque de Noyon, VII, 313. — Lettres à l'archevêque de Paris, VI, 177 note 1, 191, 192 note 1. — Lettres à l'abbé Pillon, VI, 138, 141. — Lettres à Pomereu, VI, 333 note 3, 334. — Lettres à A. du Quesne, III, *172* note 2, *245*. — Lettres à La Reynie, VI, 43, 46, 56, 79, 127 note 2. — Lettres au Roi, III², 376; VI, 133 note 1; VII, 141. — Lettre à Saint-Aignan, III, 514 note 2. — Lettres à Tourville, III², XLIII à XLVI, L à LV. — Lettre au chevalier de Valbelle, III, *162* note 1. — Lettres à Vauban, V, 216, 218, 519. — Lettres à Vauvré, V, 224, 245 note 4. — Récit de la bataille de Bevezier, III², XLVII à L. — Il accompagne les escadres, III², 75 note 1, 76, 79. — Il accompagne le Roi à l'armée, II, CCXL, CCXLIII à CCXLV, CCL, CCLVI; III, 427, 428, 432, 436, 440, 514 note 1, 7 note 2, *12*, *46* note 2, *197*; III², 75 à 77, 81, 83, 89, 102, 109, 111, 113, 114, 147, 193, 197, 208, 210, 213 à 215; V, 106, 357; VI, 334; VII, 61, 63 note 1, 361. — Il est complimenté par l'Académie, VII, CXCI, CXCII. — disgracié, VII, CLXXXII. — exécuteur testamentaire de sa mère, VII, 398. — légataire universel de Colbert, VII, CLXXXVIII, 379, 381. — parrain du fils de M. d'Oppède, III², 173, 189. — Il fait ses Pâques, III², 76. — Il fait sa cour, III², 74. — Il obtient la signature, III, 423; IV, 72, 129; VI, 395. — Ses affaires personnelles, III², 362. — Ses agendas, VII, 310. — Ses attributions en matières de commerce, II, 709; III², 11. — Ses attributions en matières de marine, II, CCLIV, 716, 717, 721; III, 266, 278, 304, 318, 327, 338, 344, 423, 424, 426, 435, 437, 467, 495, 507 à 509, 516, 545, 548, 553, 555, 570 note 1, 572, *7*, *8* note 1, *10*, *11*, *14*, *24*, *42* à *46*, *49*, *52* à *54*, *68*, *71* à *73*, *87*, *90*, *92*, *105*, *121*, *157* à *159*, *161*, *164* note 2, *191*, *211*, *245*, *250*; III², XLIII à LVII, 6 note 1, 9 à 17, 19, 21, 22, 25 à 27, 29, 34, 38, 39, 45 à 47, 59 à 64, 66 note 1, 68, 70, 71, 74, 76, 79 à 85 note 1, 91 note 2, 98 à 101, 103, 106 à 108, 110, 111, 113 à 117, 120, 122, 126 à 134, 138 à 141 note 2, 145, 147 à 151, 156, 159, 160, 163, 171 à 176, 183, 185, 188, 192 à 196, 198, 199, 201, 203 à 205, 213, 216, 290, 295, 353, 354, 365 à 368, 374, 383, 592, 626, 736; V, 100, 106, 390; VI, 310, 314, 315, 335; VII, 112, 310, 314, 360. — Ses attributions en ma-

tières militaires, II, CCLII ; III, 425 ; III², 152, 153, 201, 202, 204 note 1 à 208, 213, 214 ; V, 188, 192 à 195, 200, 204, 205, 208 à 212, 219, 222, 226, 227 ; VI, 334, 338, 340, 344, 355 ; VII, 323, 324. — Ses attributions en matières religieuses, VI, 138, 141 note 2. — Ses attributions diverses, II, 157 ; III², 172, 294 ; VI, 404 note 3 ; VII, 310. — Ses charges, III, 510 ; VII, 390. — Ses chevaux, VII, 447. — Ses commis, III², 194, 196, 204, 207, 208, 210. — Ses connaissances classiques, III², 247 à 249. — Conseils que lui donne Colbert, III², 1 à 7, 11, 12, 15, 16, 18 à 21, 23, 29, 31, 32, 34, 46 à 63, 73, 74, 76 à 135, 138, 186 note 1, 191 à 217, 351, 354, 355, 384 ; VII, 310 à 312. — Ses défauts et ses qualités, jugements portés sur lui, III, 278, 344 ; III², 2, 8 à 17, 20, 21, 27, 28, 46, 66 note 1, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 80 note 1, 83, 85 note 1, 98 à 100, 106, 107, 110 note 1, 111, 113, 115, 116, 128 à 132, 157, 163 à 165, 167, 171, 172, 174, 176 à 178, 184, 188, 190, 194, 195, 198, 204, 205, 215, 373, 376 note 2, 384, 590, 731 ; IV, 55 ; V, 363 ; VI, 300, 301, 310, 315, 355, 458 ; VII, CLXXVI, 63, 64, 353, 354, 359. — Ses enfants, III², 206. — Son équipage, III², 203, 204 ; VII, 61, 363. — Ses études, III², 2, 6, 49. — Ses gages et ses appointements, VII, CLXXXVI, CLXXXVII. — Ses gratifications, VII, CLXXXVI, CLXXXVII. — Honneurs qu'il reçoit dans ses voyages, III², 11, 25, 26. — Ses deux mariages, III², 590 ; VII, 361, 391. — Sa pension, VII, CLXXXVI. — Ses relations avec divers, II, 223 ; III, 509 note 2, *50*, *245* note 4 ; III², 31 à 33, 38, 187, 233, 368 ; IV, 55, 516 note 2 ; V, 157, 184, 187, 195 ; VI, 159 note 4, 292 à 297, 301, 310, 316, 318, 327 note 5 à 329, 331 à 333, 335, 336 note 3, 341 ; VII, 55, 81, 98, 101, 103. — Sa santé, III, 268, 545, 555 ; III², 14, 16, 18 à 20 note 2, 191, 192, 194 à 196, 198, 199, 204 note 1, 208 à 210, 214 ; V, 211, 216, 218 note 1, 219 ; VII, 78. — Survivance des charges de son père, II, CCLXXXV ; VII, 360, 390. — Sa thèse, VII, 48. — Traités composés pour lui, III², 49, 50 ; VII, 373. — Ses voyages dans les places fortes, III², 191, 198, 199, 203, 207, 210 ; V, 181, 184, 187, 201, 202 ; VII, 86 note 2. — Ses voyages dans les ports, II, 709 ; III, 265, 273, 276, 298, 302 à 304, 318, 319, 327, 330 à 332, 338, 344, *38*, *41*, *157*, *161*, *162* note 1, *177*, *245*, *248*, *250* ; III², 1 à 4, 6, 7, 9, 10, 13 à 17, 20 à 23, 25 à 27, 29, 74, 84, 91, 95, 96, 100, 102, 105, 107, 153, 160, 163, 173, 175 à 180, 183, 186, 189, 190, 348 à 350, 352 à 384 ; IV, 55 ; V, 192 note 1, 203, 226. — Ses voyages en Angleterre, III, 403, 416 ; III², 35, 38, 39, 290 à 293, 314 à 348 ; VII, 55, 360. — Ses voyages en Hollande, III, 403 ; III², 35, 290 à 314 ; VII, 55, 360. — Ses voyages en Italie, III, 363 ; III², 17, 29, 30, 33, 34 note 2, 141, 221 à 290 ; IV, 55, 353 ; V, 313 ; VII, 358, 359. — Ses voyages divers, II, 577* ; III, 514 note 2, *170*, *172*, *173*, *211* note 2 ; III², 10, 16 note 1, 25, 26, 96, 141, 176, 177, 179, 188, 193 ; IV, 353, 389, 515, 516 ; V, 192 note 1 ; VII, 50, 362. — cité, II, CCXXXVII à CCXXXIX ; V, 380 note 4, 646 ; VI, 96 ; VII, CLXXXI, 397.

Seignelay (Marie-Marguerite d'Alègre, marquise de), III², 174, 590 ; VII, 83, 361, 391.

—— (Caroline-Thérèse de Matignon, marquise de), VII, 100, 160 *.

Seigneur (Serges façon de), II, 591.

Seigneuriage (Droit de), VII, 424, 427, 429 à 433, 436.

Seigneuriale (Garde) des biens des mineurs, VI, 105.

Seigneuriales (Assises), VII, 352.

Seigneuriaux. — (Droits et devoirs), I, 539 ; II, 209, 365 ; III², 616 ; IV, 143, 601 ; VII, 7, 339. — (Juges), II, 196 note 2 ; IV, 572. — (Sièges), IV, 572.

Seigneurie (Procureurs de), IV, 572.

Seigneurie (*La*). — à Gênes, III², 285. — à Venise, III², 274 ; V, 636.

Seigneuries. — du canal du Languedoc, IV, 383 note 2, 386 note 1, 400 à 402. — directes et foncières, III², 447; VII, 278. — temporelles des évêchés, IV, 29.
Seigneurs. — commettant des violences, II, 322; IV, 31, 576; VII, 280. — hauts-justiciers, IV, 139, 161, 166, 571, 603. — justiciers, II, 841; IV, 557, 571. — levant des péages, IV, 75, 157, 401, 403, 407, 560; VII, 298. — nommant leurs chapelains, VII, 351. — pourvoyant aux offices des justices, IV, 70. — Leurs droits, IV, 36, 577.
Seigneurs. — ecclésiastiques, IV, 156. — fonciers, IV, 145 note 2, 557. — séculiers, VI, 379, 388.
Seigneurs (Place *des*), à Sienne, III², 229.
Seime, maladie des chevaux, IV, 224.
Sein (Île de), III², 350.
Seine (La), rivière, I, 380, 381; II, 49; III, 535 note 1, 78; IV, 234 note 1, 412, 413, 417, 422, 565; V, 258 à 260, 276, 277, 386, 388, 517, 519, 555 à 557, 565, 568, 569, 572, 575; VII, CXLVIII, CLXI, CLXII, CLXVI, 245.
Seine (*La*), vaisseau, III², 696.
Seing des trésoriers de l'Épargne, VII, 210.
Seissac (Le marquis de), V, 544 note 2. *Voy.* Clermont (Le comte de).
Seize (Conseil des), durant la Fronde, I, 26.
Séjour (Permis de), II, 493, 500, 722.
Séjourné (M. Sacchi-). *Voy.* Sacchi-Séjourné.
Sel. — de capture, II, 384. — étranger, II, 531 note 3, 666, 667 note 1, 736; IV, 497; VII, 258. — gris, II, 561. — pilé, III², 314.
—— (Extrait de), III, 111.
Selingue (Le capitaine), V, 163*.
Selles-sur-Cher (Ville de), dép. Loir-et-Cher, VII, 70.
Sellette (Accusés mis sur la), I, 401; VII, 402, 416.
Sels. — Achats aux marais salants, VII, 262. — Approvisionnement des greniers, IV, 374. — Blanchiment, II, 477, 561, 630, 631. — Circulation et transport, II, 121, 575; IV, 374, 390; VII, 262. — Comparaison avec les sels étrangers, II, 736. — Contrebande, II, 285, 315. *Voy.* Faux-saunage, Faux-sauniers. — Crues, IV, 57, 58, 60, 133, 597. — Cuisson, IV, 494, 496. — Diminution de la taxe, II, 127; VII, CLXXVI, 239. — Distribution et vente, I, 335; II, 245, 388, 531, 201; IV, 496; VI, 188; VII, 258, 259, 262, 263. — Dons et présents, II, 424; III², 384. — Droits sur la vente, I, 524, 525; II, 662, 736. — Emploi pour prévenir la corruption du bois, III², 314. — Entrepôts, II, 240; VII, 262. — Exportation, II, 412, 415, 464, 488, 489, 531 note 3, 538, 559, 582, 593, 606, 626, 631, 635, 636; VI, 232; VII, 230. — Extraction et fabrication, II, 667; IV, 378, 440; VII, 296. *Voy.* Marais salants, Peccais (Salins de), Salines, Sources salées. — Fournitures pour les galères, III², 677. — Mines, II, CCLX. — Prix, II, 121, 772, 776; IV, 123, 133; VII, 258, 262. — Qualités, II, 636. — Réunion de tous les droits en un seul, II, 169. — *Voy.* Gabelles, Greniers à sel, Regrats.
Selsey (Cap), III², XLIX.
Semaine sainte (Cérémonies de la), à Rome, III², 32, 230, 231.
Semences, III², 444; IV, 271, 272.
Semer (Machines à), V, 624, 629.
Semestres (Compagnies), III², 24; VI, 430.
Séminaire des magistrats, à Gênes, III², 285, 286.
Séminaires, III², 396, 405, 452 note 1, 518, 537, 560, 580, 586, 590, 596, 647; VI, 142, 445; VII, 58.
Sempigny (Village de), IV, 461 note 2.
Sénart (Forêt de), V, 553.
Sénas (M. de Jarente de). *Voy.* Jarente.
Sénats. — de Chambéry, III, 102. — de Dantzick, V, 240 note 1. — de Gênes, III², 285. — de Nice, III², 223. — de Pologne, II, CCXIV; VI, 240. — de Suède, VI, 485. — de Venise, III², 264, 265, 267, 274; VII, CLXXIV, CLXXV.
Senecey (Marie-Catherine de La Rochefoucauld, marquise de), I, 381*.
Sénéchaussées, II, 159, 160, 187, 301

note 2, 388, 792 à 794; III, 27, *47*; IV, 31 à 33, 68, 150 note 1, 293, 571, 606; VI, 71; VII, 392.
Sénéchaux, II, 650 note 1, 686; III, 27; III², 725; V, 525; VI, 212.
Senef (Bataille de), III², 583.
Sénégal. — (Compagnie du), II, 123: III, *154* note 2; III², 553. — (Pays du), II, 432, 637; III², 553.
Sénèque (L.-A.), philosophe, V, 524, 613.
Senlis. — (Forêt de), IV, 230. — (Maîtrise de), IV, 235 note 2. *Voy.* Halatte (Forêt de). — (Ville de), I, 243, 266; IV, 238 note 3; VI, 151, 345.
Senneterre (Henri de), gouverneur de Champagne, ministre d'État, I, 108, 109, 117, 122 à 124, 127, 130 à 132, 142, 184, 203*. — Lettre de Colbert, I, 141.
—— (Le maréchal de La Ferté-). *Voy.* Ferté (Le maréchal de La).
Sens (Bailliage de), VII, 351.
—— (Élection de), II, 200.
—— (Province ecclésiastique de), VI, 152.
—— (Ville de). — Archevêques: Louis-Henri de Gondrin, I, 286*; VI, 96. Jean de Montpezat de Carbon, VI, 152, 347. — Bailli, VII, 352. — Chapitre, I, 257. — Maîtres de poste, I, 359. — Manufactures, II, 541, 677; VII, 242. — Pont, IV, 419.
Séparations de corps, II, 764; VII, 134.
Sept-Tours (Les), à Constantinople, II, 491; VII, 453.
Septain (Droit de), IV, 317 note 1, 355.
Septèmes (Le capitaine de), III, *210**.
Septennium des professeurs, V, 554.
Septime-Sévère (Arc de), à Rome, III², 232.
Septimiano (Silvestre), sculpteur, III², 257.
Septsaulx (Village de), I, 182, 492.
Sépultures transportées d'un lieu à l'autre, VII, 10, 11.
Séquestrations, III², 664.
Séquestres, II, 340.
Séquigny (Capitainerie de), V, 553.
Sequins, monnaies, VII, 429.
Sérail (Le), à Constantinople, III, 356.
—— pour élever des animaux, I, 294.
Serain (Le), rivière, VII, 3, 5, 8, 10, 13.
Serantoni (Le sieur), banquier de Mazarin, I, 73*, 80, 85.
Séraucourt (N. de), commissaire de marine, III, 508; III², 123. — Lettres de Colbert, III, 508 note 4, 72.
—— (N. de), contrôleur des fortifications, V, 54, 55.
—— (Charles Colbert de). *Voy.* Saint-Pouenge (*err.*).
—— (Louis-François Dey de), intendant, II, 747. — Lettres de Colbert, II, 224*; IV, 171 note 1; V, 435.
Sérénissime (Titre de), II, 819.
Sergents. — à verge, VII, 381. — des assises seigneuriales, VII, 352. — des tailles, II, CCV à CCVII, 112, 116, 139, 161, 166, 210, 213, 217, 249, 254, 267, 268 note 1, 271, 281, 282, 284, 293, 294, 307, 330, 365, 385, 763; IV, 35, 38, 85, 161, 217 note 1, 578; V, 168; VI, 9; VII, 176.
—— des bandes, aux colonies, III², 671. — des galères, III², 676. — d'infanterie de marine, III, *129, 141, 200*; III², 381, 661, 720. — de marine, III, 99.
Sergers. — (Maîtres), II, 670. — (Marchands), II, 459, 838, 839.
Serges (Fabrication et commerce des), II, CCLVIII, CCLXVIII, 122, 516, 544, 591, 623, 625, 638, 656, 670, 677, 688, 689, 799, 831 note 1, 837 à 839; III, 263 note 1; VII, 90 note 3, 240, 242, 288, 290, 292.
Sergiers (Marchands). *Voy.* Sergers.
Séricourt d'Esclainvilliers (T. de). *Voy.* Esclainvilliers.
Sérillac (Jean de Faudoas, comte de), gouverneur de la Grenade, III², 407*.
Serin (Fort de), en Croatie, III², 391.
Seringues à incendies, V, 256.
Sérizy (M. de). *Voy.* Froidour (M. de).
Sermaize-sur-Saulx (Village de), dép. Marne, III², 193.
Sermentés employés à évaluer le produit des terres, VII, 270.
Serments. — des abbés, VI, 112, 113. — des archevêques et évêques, VI, 111 à 113,

440. — des colons, III², 558. — des comptables, VII, 210. — des conseillers d'État, II, CCIII; VII, 338, 390. — du contrôleur général, VII, CLXXXIX, 403. — des ecclésiastiques pourvus de bénéfices, VI, 104, 107, 109. — des gardes forestiers, IV, 255. — du général des galères, III, 108 note 1. — des jurés des manufactures, II, 833, 839. — des officiers des galères, III, 109; III², 48. — des membres du conseil royal des finances, II, CCI. — du surintendant des bâtiments, V, 450.

Sermon saisi, VI, 183.

Sermoneta (Ville de), III², 247.

Serpent (*Le*), vaisseau, III², 688.

Serpent d'airain (*Le*), tableau, III², 266.

Serpente (*La*), vaisseau, III², 684.

Serrant (Guillaume Bautru, comte de), VII, 148*, 392. *Voy.* Bautru.

Serre (Le sieur La), jurat, VI, 351 note 1.

Serres des châteaux royaux, V, 564.

Serroni (Hyacinthe). *Voy.* Mende (Évêque de), Orange (Évêque d').

Serrurerie. — des maisons royales, V, 297, 337, 382, 412, 451 à 453, 458, 461, 464, 571. — des vaisseaux, III², 156.

Serruriers de la marine, III, 225, 296.

Servants de l'hôpital des forçats, III, 218.

Servet (Michel), VII, 135* note 1.

Servi (Couvent de), à Bologne. *Voy.* Servites.

Service personnel des possesseurs de fiefs, VI, 106.

Servien (Abel), marquis de Sablé, ministre d'État, puis surintendant des finances, I, 24*, 30, 32, 48, 56, 63, 81, 106, 108, 172, 185, 188, 189, 206, 208, 209, 217, 221, 235, 236, 262, 263, 270, 300, 301, 308, 391, 498, 500; II, CCI, 24 à 27, 31; VII, 152, 400.

—— (Ennemond), ambassadeur en Savoie, III, 550; III², 34 note 3. — Lettre de Colbert, III, 512*. — Lettre à Colbert, V, 341 note 3.

—— (François). *Voy.* Bayeux (Évêque de).

—— (L'abbé Hugues), III², 30; V, 341 note 3.

Servien (Louis-François), seigneur de Meudon, I, 279.

Serviette (Cérémonial de la), VI, 329 note 2.

Serviles (OEuvres), VI, 433 note 3, 434.

Servites (Couvent des), à Bologne, III², 260 *err.*

Servitudes, IV, 151, 152, 601.

Sessa (Ville de), III², 249.

Sessac (Le marquis de). *Voy.* Seissac.

Setier, mesure, I, 309; II, 53; III, 538, *80*; IV, 282. *Voy.* Paris (Mesures de).

Seudre (La), rivière, III², 651 note 1; IV, 416.

Seuil (Pierre Chertemps de), commissaire général, puis intendant de marine. — Lettres et mémoires de Colbert, III, 76, 87 note 1, 89, 114, 126 note 1, 148, 150, 191, 209 note 3, 211 note 1, 220, 243, 244, 255, 260 note 2, 262, 268 note 2, 272, 283 note 1, 308, 309 note 1, 328 note 2, 340 note 2 à 342 note 2, 373 note 1, 403, 550, 551, *1*, 7 note 1, *32* note 3, *89*, *92* note 3, *97* note 1, *120*, *138*, *141*, *147*, *214*; V, 122, 177, 178 note 1, 407; VI, 130 note 1. — Attributions et travaux, I, 477; II, 519*; III, 37*, 39, 47, 50, 63, 64, 79, 115 note 1, 159, 190, 235, 264, 268, 285, 290 note 2, 309, 328, 354, 358, 371, 373, 379, 380, 416 note 1, 420, 421, 468, 511 note 1, 531, 566, *198*, *214*; III², 43, 45, 61, 87, 89, 90, 114, 120, 125, 209, 211, 353, 720; V, 197; VII, 303, 343.

Seurre (Ville de). *Voy.* Bellegarde.

—— (M. Le), écrivain des galères, III, *220*, *221*, *224*; VI, 163.

Sève des arbres, V, 232.

Sève (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.

—— (Alexandre de), membre du Conseil royal des finances, prévôt des marchands de Paris, I, 386, 418*; II, 258* note 2, 760 note 1; VI, 18 note 1, 20.

—— (Guillaume de), sieur de Châtillon, intendant, II, 131*, 274, 285, 321, 653 note 1, 688; III, 502 *err.*; III², 25, 125; IV, 117, 251 note 1, 269, 354, 356, 371, 441, 470; VI, 293, 372, 374, 378, 384, 390. — Lettres de Colbert, II, 203,

258*, 259, 261, 266, 280 à 282 note 1, 284, 287 note 2, 291, 295 note 1, 303 note 2, 311, 312 note 3, 319, 320, 323, 326, 334, 338, 345, 351, 354, 363, 661, 662, 664 à 666 note 1, 675, 681, 682, 684 note 1 à 687; III, 386 note 2, 518 note 2, 556 note 2; IV, 76, 92 note 2, 96 note 1, 108, 111, 116, 137 note 1, 140 note 1, 250, 253, 257; V, 60 note 1, 107, 111, 112 note 2, 133, 134 note 1, 158, 159 note 1, 165, 166 note 1; VI, 51.

Sève d'Aubeville (M. de). *Voy.* Aubeville.

Séville (Ville de), II, 587, 657.

Sevin (Le sieur), mathématicien, V, 497.

—— (Le sieur), receveur des aides, II, 714.

—— (Famille de), III², 25.

Seyne (La), rivière, III, *134;* III², 158; IV, 434 note 3.

Seyron (Le sieur), agent de Mazarin, I, 96 *err.*, 104, 107, 150, 151, 156, 172, 173, 311, 492.

Seyssinet (Village de), dép. Isère, IV, 468.

Seyssins (Village de), dép. Isère, IV, 468.

Sézanne (Maîtrise de), IV, 210.

—— (Ville de). — Prieuré de Saint-Julien, I, 286. — citée, III², 191, 194; VI, 99, 100, 341.

Sforce (François, duc), VI, 364.

—— (Louis-François-Marie, duc), III², 234*, 237.

—— (Louise-Adélaïde de Damas de Thiange, duchesse), III, *161*;* V, 388.

—— (Maison), III², 282.

Sibylle (*La*), vaisseau, III², 566.

Sicile (Île de). — Blés, II, 52, 467. — Commerce, VII, CLXXIV. — Commis des vivres français, III, 107, 166. — Consul de France, III², 127. — Corsaires, III, 348. — Disette, II, 651, 652 note 1. — Esclaves achetés pour les galères de France, III, *61;* III², 369. — Exclusion des produits français, VII, 231. — Expédition française, III, 538, 573, *58, 60, 66, 71, 80, 81, 88* note 1; III², 195. *Voy.* Messine. — Fournitures pour la marine, III, *60, 61.* — Galères, III, 349, *185, 188, 194, 195;* III², 226. — Pavillon, III, 94. — Ports, III², 369; VI, 352. — Relations avec le royaume de Naples, III², 281. — Rois, V, 385 note 3. — Turcs, III², 723. — Vice-roi français. *Voy.* Feuillade (La). — citée, III, 60, 99, 146, 363, 391, *27, 61;* III², 86.

Sicile (Mer de), III, *16, 20, 34* note 2; III², 149.

Sicilien (Luigi Rodriguez, dit le), peintre, III², 254*.

Sidon (Ville de). *Voy.* Saïd.

Sidoniens (Les), peuple, II, CCLXIII.

Sièges. — royaux, IV, 569. — des justices. *Voy.* Amirautés, Élections, Justices, Maîtrises, Présidiaux, Vicomtés.

Sienne (Ville de), III², 229, 256, 281; VI, 483.

Sierck (Ville de), V, 75, 76, 89, 90.

Signal (Rôles de), tenus par les commissaires de marine, III, 193 à 195.

Signalement des équipages de marine, III, 193.

Signature. — des actes ministériels, III, 423; IV, 72, 129; VII, 360. — des contrats de mariage, III², 19. — des expéditions, III², 60; VI, 271, 291. — des ordonnances, III, 7, 524, *103, 104;* III², 211; VII, 160, 165, 166, 172, 195. — en blanc, II, 685.

Signaux de la marine, III, 429; III², XLVIII, 337 à 339.

Signier (M. de), conseiller au parlement d'Aix, III, 401*.

Signification. — d'arrêts, II, CXCVIII, 179, 365, *64;* IV, 276, 559, 595; VI, 52, 101, 102 note 1, 131. — de baux, II, 247 note 2. — d'exploits, II, 763. — de taxes, II, CCXLVIII note 1, 206.

Sigogne (M.), commissaire de la marine, VII, 156.

Silésie (Province de), II, CCLVIII.

Silhon (Jean), conseiller d'État, I, 136*, 137.

Sillans (Antoine de), marquis de Creuilly, VII, 394.

Sillé-le-Guillaume. — (Terre de), II, 5. — (Ville de), II, 95.

Sillery (Village de), VI, 316.
—— (Nicolas Brûlart, marquis de), chancelier de France, II, CXCVII note 4; VI, 226, 228.
Sillori (Le sieur), agent de Mazarin, I, 410.
Silly (Le marquis de), II, 77.
Silvecane (Constant de), président de la Cour des monnaies et prévôt des marchands de Lyon, VII, 419. — Lettres de Colbert, II, 101*, 238, 526, 528, 569 note 2.
Silvercrone (M.), intendant de la reine Christine de Suède, I, 268 *err.*
Silveréal (Canal de), IV, 321, 336, 337 note 2, 376, 378, 379, 381, 396 note 1, 399, 440.
Silves (*Les*), poésies, V, 601.
Silvestre (Israël), graveur et dessinateur, V, 402* note 2, 457, 527.
Simiane de La Coste (M. de), président au parlement d'Aix, III, 273*.
—— de Pontevès (François de). *Voy.* Gordes (Le marquis de).
Simon (La), empoisonneuse, VI, 407.
Simonet (Le sieur), armateur, III, 49.
—— (Les frères), banquiers, II, 233; V, 623.
Simples (Science des), V, 512.
Sinaï (Le mont), V, 377; VII, 453.
Sinuessa (Ville de). *Voy.* Sessa.
Sinzheim (Bataille de), III², 583.
Sirène (La), à Versailles, V, 349.
Sirène (*La*), vaisseau, III, 245, 248, 251, *223;* III², 355, 684, 702.
Siri (L'abbé Vittorio), historiographe du Roi, V, 527*, 610.
Sirmond (Le P. Jacques), VI, 107.
Sirois (Le sieur), agent de Mazarin, I, 21 *err.*
Sisteron (Ville de), III², 152.
Sivois (Le sieur). *Voy.* Sirois.
Sixte IV, pape, III², 236 note 2.
Sixte V, pape, III², 234, 242, 245.
Skenk (Fort de), III, 445, 450; III², 549.
Slusius (M.), secrétaire des brefs, VII, 364.
Smith (M.), bibliophile, VII, 134.
—— (Jérémie), officier de la marine anglaise, III, 45, 59, 69, 74; III², 318, 319.
Smyrne (Ville de). — Capucins, II, 518, 575. — Commerce, II, 537 note 1, 659; III, 11, 454, *103, 107;* V, 236; VII, 424. — Consul et vice-consul français, II, 536, 589; III, 205. — Éducation donnée aux jeunes Français, II, 575; V, 304. — Marchands, III², 304. — Rade, III², 735. — Tapis, III, 16. — citée, II, 563; III, *204, 205;* III², 734, 737; VII, 356, 458.
Sobieski (Jean), roi de Pologne, II, CCXLVII.
Société (Acte de), II, 466.
Sociétés industrielles et commerciales, II, 466; III, 361 note 2; V, 207. *Voy.* Compagnies.
Socrate, buste, III², 246.
Socrate, dit *le Scolastique*, historien ecclésiastique, V, 635 note 4.
Sodomie (Crime de), III, 57 note 1, 215, 217.
Soie. — Balles, II, 232. — Bas, II, CCLXII, CCLXIX note 1, 746, 747, 854; VII, 240, 243, 289. — Boutons, II, 730. — Commerce dans les pays étrangers, II, CCLXIII; III², 288. — Étoffes, II, 672, 708, 836. — Exportation, II, 805. — Importation, II, CCLXIII, 526, 619 note 3, 797, 799, 805, 831 note 1, 840; III², 288; VII, 240, 286. — Manufactures, II, 48, 440, 511, 543, 579, 611, 612, 730, 742, 799, 805; IV, 233. — Ouvriers, II, 511, 512, 573 note 1. — Toiles, II, CCLXI, CCLXII. — *Voy.* Mûriers, Vers à soie.
—— (Papier de), VII, 461.
Soieries, II, CCLXI, CCLXVIII à CCLXX, 285.
Soin (*Le*), statue, III², 257.
Soissonnais (Province de), III², 59; IV, 518.
Soissons (Généralité de). — Administration municipale, IV, 606. — Étapes, IV, 48 note 2, 73. — Logement de troupes, VI, 252. — Manufactures, II, 547. — Mouvements de troupes, II, CCXX. — Prix des denrées, IV, 73. — Quartiers d'hiver, II, 314. — Recouvrement des impositions, II, 121, 125, 184, 185, 207 à 211, 217, 229 note 1, 315, 784. — Réparation des églises, VI, 121. — Tra-

vaux publics, IV, 518, 519, 538. — Vente des tabacs, VII, 408. — citée, VII, 247. — *Voy.* Soissonnais.
Soissons (Intendance de). *Voy.* Desmaretz, Machault, Vayer (Le).
—— (Province de), II, 30. *Voy.* Soissonnais.
—— (Ville de). — Abbaye de Saint-Médard, I, 131, 193, 202, 525, 526; VI, 78 note 2. — Académiciens. Lettre de Colbert, V, 367. — Académie, V, 550, 551 note 1. — Achats de blés, I, 17 note 1. — Bureau des finances, VI, 351 note 1. — Évasion d'un forçat, III, 162. — Garnison de Suisses, VI, 353. — Maire imposé par le Roi, VI, 351. — Peste, II, 444 à 446. — Présidial, VI, 174. — Recette générale des finances, II, 775, 777, 779, 780. — Receveurs des finances, VII, 395. — Trésoriers de France, IV, 469. — Vente de tabacs, VII, 407. — citée, I, 60, 201; II, 443; III, 162 note 1; IV, 73, 80 note 1, 560; VI, 78 note 3, 318, 353; VII, 313, 341, 344, 348.
—— (Louis-Henri de Bourbon, chevalier de), II, 203*.
—— (Eugène-Maurice de Savoie, comte de), III, *92* note 2; VI, 451*; VII, 28.
—— (Louis-Thomas de Savoie, comte de), VI, 79*, 486.
—— (Olympe Mancini, comtesse de), III, *92*; VI, 230 note 1, 451, 470, 486; VII, 28.
Soit montré, mis sur une requête, I, 400.
Soisy (Jean de Creil de). *Voy.* Creil.
Sol. — Ses produits appartiennent au propriétaire direct, VII, 274.
Sol pour livre (Droit de), IV, 264, 265.
—— pour pièce (Droit de), pour la marque des étoffes, II, 728, 735.
—— pour pot (Droit de), II, 30.
Solario (Carlo), marchand, V, 411 note 2.
Soldats. — cassés, VI, 259. — embarqués sur les vaisseaux, III², 349, 352. — employés aux fortifications, III², 625, 626, 631; V, 36, 57, 63, 153, 185, 190, 209, 225. *Voy.* Suisses. — employés au recouvrement des impositions, II, 224; VI, 207. — employés aux vendanges, V, 123. — envoyés aux colonies, III², 392, 395, 436, 446, 449, 452, 513 à 515, 517, 534, 535, 609, 625, 626, 631, 645, 647. — escortant les chaînes de forçats, IV, 2 note 1. — estropiés, III², 66, 169. — faisant passer de l'argent en France, II, 83. — jugés par Colbert, III², 720; VI, 11. — levés extraordinairement, VII, 86, 89, 102. — levés par les capitaines, VII, 341 note 2. — portant leur barbe, III, *141*. — rengagés, III, 487. — richement armés, II, CCXXI. — Brigandages et contrebande, II, 315; VI, 56. — Habits, II, CCXXI, CCXXIV; VII, CLXXIV. — Logements, V, 79, 122, 123. — Nourriture, IV, 143. — Taille, III, *143*; IV, 130, 131 note 1; VII, 86, 89. — *Voy.* Armée, Troupes.
Soldats. — des brigades des gabelles, II, 240. *Voy.* Brigades. — des galères, III, 18, 171, 219 note 1, 273, 297, 306, 319, 400, 462, 520, 525, 542, 543, 558, *30*, *158*, *222*, *238*; III², 654, 676, 703. — de la marine, III, 63, 100, 194, 197, 198, 219 note 1, 307, 313, 315, 373, 410 à 412, 415, 416 note 1, 419, 433, 486 à 489, 513 à 516, 519, 563, *10*, *22*, *30*, *73*, *103*, *127*, *129*, *139* à *171*, *148*, *150*, *151*, *156*, *159*, *181*, *185*, *191*, *197*, *200*, *203*, *232*; III², 40, 57, 59, 82, 88 note 3, 92, 93, 97, 101, 104, 106, 108, 110 note 1, 126, 140, 375, 379, 381, 442 note 1, 602, 614, 624, 651, 661, 680, 683, 685, 687, 689, 691, 692, 720, 732, 733.
Solde. — des bonnevoglies, III, 218, 219, 366. — des capitaines de vaisseau, III, 137, 344, 408, 422. — des compagnies suisses, VII, 149. — des corvéables, V, 200. — des escadres, III, 405, 406, 409. — des états-majors, III², 144. — des femmes et des veuves des matelots, III, 97 note 1, 168 note 1, 551 à 553, *22*, *70*, *88* note 1, *128*; III², 619, 721, 722, 738. — des forçats, III², 703. — des

gardes du corps du Roi, VII, CLXXVIII. — des gardes de la marine, III, 246, 371. — des garnisons, II, 775. — des gens de pied, VI, 365. — de la maison du Roi, II, CCXX. — des matelots et soldats de marine, II, 476; III, 6, 20, 21, 26, 46, 76, 87, 88, 127, 160, 169, 190, 193, 195, 205, 238, 248, 249, 254, 269, 313, 335, 355, 370, 374, 412, 478 note 2, 486, 487, 530, 567, *24, 27, 37, 76, 87, 97* note 1, *140;* III², 6 note 1, 65, 82, 85, 89, 129, 142, 143, 351, 461, 663, 664, 679, 683, 685, 687, 689, 691, 692; IV, 294. — des officiers des colonies, III², 446. — des officiers de marine, III, 6, 353, 419, 559, 560, 567, *27, 37, 97* note 1; III², 40, 59, 65, 112, 113, 351, 666. — des officiers mariniers, III², 679. — des officiers des maréchaussées, II, 784. — des porteurs de contraintes, II, 224. — des troupes, I, 54; II, CCXXV, 783; III, 107, 118, 166, 198, 297, 315, 375, 376, 486, 513, 516; III², 82, 436, 631, 720; IV, 19 note 3; V, 390. — des valets des officiers de marine, III², 85.

Sole-Bay (Bataille de), III, 438, 440, 443, 449, 450, 451, 465, 492; III², 569; VI, 301.

Soleigne (M. de), II, 322.

Soleil. — Il influe sur les constructions, V, 384. — Il sert à faire le sel, II, 667.

Soleil (*Le*), vaisseau, III², 699.

Soleil-d'Afrique (*Le*), vaisseau, III², 686.

Soleil-Royal (*Le*), vaisseau, III, 283 note 1, 341, 351, 354, 371, 373, 404 note 1; III², 682, 700.

Soleillet (Le capitaine), III, 563*, 564.

Soleure (Voiles de), II, CCLXI.

Solfatare d'Agnano, III², 253.

Solidarité ou solidité en matière d'impositions, I, 306; II, 48, 104.

Soliman Ier, dit le Magnifique, sultan, II, 842*; V, 597.

Soliman-Aga-Mustapha, envoyé turc, II, 849*.

Soliman-Rays, renégat, VI, 94 note 2, 95.

Solitaire (Allée), à Fontainebleau, V, 461.

Solives pour les fortifications, V, 119, 134 note 2.

Solliciteuses, VI, 390.

Sologne (Province de), I, 508.

Sols, monnaie. *Voy.* Sous.

Solstices, V, 516, 517, 531, 644.

Sombreuil (Le sieur de), directeur des fermes, VII, 272.

Somersetshire (Province du), III², 317, 322, 345.

Somma (Montagne de la). *Voy.* Vésuve.

Somme (La), rivière, I, 247; II, 49; IV, 472, 501, 529; V, 171; VII, 245, 260 note 1, 440.

Somme-Suippes (Village de), dép. Marne, VII, 157.

Sommevoir (Le P. Alexis de). — Lettre de Colbert, II, 575 note 2.

Somptuaires (Lois), II, 593; VI, 54, 55, 72; VII, 430.

Sondages des ports, III², 170.

Sondes, III, *178.*

Sonnets, V, 588, 590, 593, 594, 610, 615, 625, 626, 628, 629, 632, 635, 644, 647, 648.

Sonnette pour enfoncer les pilotis, V, 31.

Sonning (Jean-Baptiste de), receveur général des finances, II, 777; IV, 425 note 3.

Sopha (Honneurs du), III, *204, 210, 211, 229* note 1.

Sophie (*La*), vaisseau, III², 684.

Sophonisbe (*La*), tragédie, V, 645.

Sor (La), rivière, IV, 308.

Sorbière (Samuel), savant, V, 467, 469, 470, 473, 476.

Sorbonne (La). — Assemblées, VI, 166 à 168, 171, 172, 177, 179, 180, 191, 192, 445. — Bacheliers, I, 131; V, 608. — Censures contre elle, VI, 191, 192 note 1. — Consultations données par elle, III², 622. — Commissaires, VI, 168, 169, 171, 172, 180, 445. — Docteurs, I, 201, 434, 450; V, 464, 465, 503 à 505, 552, 554; VI, 167 à 169, 171, 177, 179, 186, 192, 193, 445, 446, 489. — Doctrines, VI, 447. — Éloges à Mazarin, I, 435. — Prétentions en matière de discipline religieuse,

VI, 447. — Prieur, VI, 186. — Professeurs, V, 465. — Proviseur, I, 430, 433, 435, 437. — Remontrances, VI, 446, 447. — Syndics, VI, 166, 168, 169, 171, 172, 445, 447. — Théologal, VI, 179. — citée, V, 507, 554; VI, 190. — *Voy.* Théologie (Faculté de).
Sorcellerie, VI, 34, 401, 402, 412, 413, 418, 426, 428.
Sorcière (*La*), frégate, III², 686.
Sorlingues (Îles), II, 690; III, 49, 541; III², XLIV, XLVII, LV, LVI.
Sortie. — (Acquits de), VII, 285. — (Bureaux de), VII, 264 note 1, 272. — (Droits de), II, CCLIX, CCLXII, CCLXIX, CCLXXI, 30, 122, 124, 493, 507, 549, 570, 597, 603, 614, 636, 660, 667, 676, 744, 786, 789 à 796, 800, 804, 807, 816, 842, 853; III, 425; III², 677; IV, 16, 24 note 1, 34, 88 note 1, 438 note 2, 594; V, 223, 391; VI, 232; VII, 263, 273, 284, 285. — (Tables de la), VII, 282.
Sorties (Ferme des), IV, 34. *Voy.* Entrées et sorties.
Sortilèges, VI, 34, 401, 402, 412, 413, 418, 426, 428.
Soualy (Ville de). *Voy.* Surate.
Souart (Le sieur), colon, III², 518.
Soubernoa. — (Hôpital de), VI, 217. — (Prieuré de), VI, 218, 219.
Soubise (Ville de), III, 38, 43, 47, 48, 52, 374, 414; VI, 139.
—— (François de Rohan, prince de), V, 432*, 433 note 1.
Soubise (*Le*), vaisseau, III², 688.
Soudes, II, CCLX; VII, 439.
Soufflage des vaisseaux, III, 557.
Soufres, III², 696.
Soulaigne (Henri), concierge, V, 460.
Soulas (Josias de). *Voy.* Floridor.
—— (Élisabeth de), VI, 118 note 3.
Soule (Pays de), IV, 195 note 1, 253 note 1.
Souliers pour l'armée et la marine, I, 101; III, 486, 487.
Soumissions de fermiers et d'entrepreneurs, II, 792; IV, 382, 385; V, 110 note 1.
Sources. — salées, IV, 496, 497. *Voy.* Salines, Salins, Sels. — sulfureuses, IV, 489 note 2. *Voy.* Eaux minérales.
Sourches (Jacques du Bouchet de), abbé de Saint-Martin de Troarn, I, 36, 37.
—— (Jean du Bouchet, marquis de), grand prévôt de France, I, 37*.
Sourdéac (Le marquis de), V, 323*.
Sourdis (François d'Escoubleau, cardinal de), I, 402*.
—— (Pierre d'Escoubleau, chevalier puis comte de), III, 47*, 374; III², 377, 723.
—— (René II d'Escoubleau de), I, 189.
Souriens (Manuscrits), VII, 460.
Sourolles, voleur, VI, 405.
Sous, monnaies, VII, 421. *Voy.* Quatre sous (Pièces de).
Sous-argousins des galères, III, *33*; III², 676.
Sous-associés des traitants, II, 758; VII, 265.
Sous-comite de misaine, III². 676.
Sous-commis des aides, II, 164.
Sous-diacres, I, 538.
Sous-égards des manufactures, II, 835.
Sous-fermes, II, 45, 125; IV, 341; VI, 180 note 1, 181, 355.
Sous-gouvernante des filles-demoiselles de la Reine, V, 255, 256.
Sous-introducteur des ambassadeurs, VII, CLXX.
Sous-jurés des manufactures, II, 835.
Sous-lieutenants de galère, III, 109; III², 656 note 1.
Sous-pilote des galères, III², 676.
Sous-précepteur du Dauphin, V, 492, 493, 496.
Sous-protecteur de l'Académie française, V, 352.
Sous-traités, II, 282 note 1, 297 note 3.
Soutes des vaisseaux, III, 247, *66*; III², 92, 610, 662, 665, 666.
Southampton (Amirauté de), III², 317.
Southwood-Bay (Bataille de). *Voy.* Sole-Bay (Bataille de).
Souverain (*Le*), vaisseau, III², XLIX, 314 note 1, 327, 331, 682, 700.

Souveraine (*La*), galère, III, 399; III², 702.
Souveraineté (Droits de), III², 447; VI, 111, 219.
Souverains. — des eaux et forêts. *Voy.* Grands maîtres des eaux et forêts. — des finances, VI, 379.
Souvré (Jacques, commandeur puis bailli de), I, 19*, 251; VII, 30.
Souzy (M. Le Peletier de). *Voy.* Peletier (M. Le).
Soyer (Le sieur), fermier de Mazarin, I, 463.
Sozomène (Hermias), dit *le Scolastique*, historien, V, 635 note 4.
Spa (Eaux de), I, 207.
Spartivento (Port de), III², 655.
Spectacles (Académie royale de), V, 551.
—— publics, V, 551.
Spencer (Robert). *Voy.* Sunderland (Le comte de).
Spenerus (Philippe-Jacques Spener, dit), savant, V, 627.
Spezzia (Golfe et ville de la), III², 226, 287, 288.
Sphères et globes (Lecteur du Roi en), V, 465.
Sphinx, statue, V, 372.
Spinola (Famille), III², 224, 225, 283, 284.
Spinola-Doria (Paul). *Voy.* Balbazès (Le marquis de Los).
Spiral (Escalier), V, 517.
Spirales (Ressorts en), V, 304 note 3.
Spirituel (Pouvoir), III², 389, 606; VI, 187 note 1. *Voy.* Église.
Spirituelles (Matières), I, 227; VI, 153.
Spiritueux (Traite des), III², 404, 405, 513, 515, 577, 606, 615, 617, 619 à 621, 623, 633, 635 à 637, 639, 641. *Voy.* Eaux-de-vie, Liqueurs.
Spithead (Port de), III², XLIII.
Spolette (Duché de), III², 281.
Spraag (Édouard), contre-amiral anglais, III, 111*, 144 note 1, 152, 507; III², 87, 88, 115, 320, 325.
Stace, poète, V, 601.
Stadion (Le sieur), V, 29 note 2.
Stalagmites, IV, 585.
Stalbourg (Village de), dans le duché de Juliers, VII, 355.
Stances, V, 588, 591; VII, 463 à 467.
Stanzioni (Le chevalier Massimo). *Voy.* Massimo.
Stapleton (Le colonel Guillaume), III², 584*.
Stathoudérat de Hollande, VI, 245, 246.
Statues. — achetées pour le Roi, V, 280, 289, 293, 295, 319, 346, 348 à 350, 390, 392, 397 note 3; VII, 453. — collectionnées par le Roi, V, 256, 257. — collectionnées par le vice-roi de Naples, III, 203. — copiées à Rome, V, 331, 408 note 3. — dégradées par le duc Mazarin, VI, 280, 281. — placées dans les chapelles royales, V, 426. — placées sur les arcs de triomphe, V, 624. — représentant le Roi, III², 33; IV, 330; V, 281, 289, 291, 292, 320, 332, 347, 351, 359, 360, 388, 400, 422, 578, 589; VI, 278.
Statuts. — des Académies, V, 446 note 1, 510 à 512, 551. — des communautés d'ouvriers et de marchands, II, 324, 325, 440, 546, 768, 829. — des écoles académiques, V, 559. — de la Faculté de théologie, V, 552. — des manufactures, II, 459, 511, 573 note 1, 730, 834, 837, 839; VII, 244, 291. — de la marine, III, 323. — de l'Université de Paris, V, 354; VI, 367.
Stavayé (M.), garde de marine, III, 1.
Stella (Antoine Bouzonnet, dit), peintre du Roi, V, 526*.
Stenay. — (Camp de), I, 222, 226. — (Ville de), I, 5, 222, 266; II, CCLIV; III², 201, 204 note 1, 208; V, 70, 89, 185, 186, 192 note 1, 199, 200 note 1, 227, 443.
—— (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Stérilités, IV, 6; VI, 472. *Voy.* Blés, Disettes.
Steward (Le), sur les vaisseaux anglais, III², 324.
Stipes (Droit de), II, 261.
Stockholm (Ville de). — Agent français, II, 509. — Ambassadeurs français. *Voy.* Suède. — Entrepôts, II, 635, 636. — Goudron,

III², 312. — Résidents français, II, 412, 414, 415, 509, 631 note 2; III, 33; VI, 295. — Résidents des Provinces-Unies, V, 470, 471, 473, 475, 480, 640. — citée, V, 241, 597, 645.
Stockmans (M.), jurisconsulte, V, 621.
Stoff (M.), général du duc de Brünswick, V, 642.
Strada-Nuova (*La*), à Gênes, III², 224.
Strasbourg (Évêché de), V, 2.
—— (Intendance de), VII, 272. *Voy.* Grange (La).
—— (Ville de). — Académie, V, 473, 475. — Administration municipale, I, 325. — Bureaux de péage, VII, 273. — Commerce, VI, 201; VII, 272, 273. — Conquête par Louis XIV, II, 394; VI, 356. — Évêques : Léopold-Guillaume d'Autriche, V, 2* note 4. François-Égon de Fürstenberg, II, CCXLVII*; VI, 303 note 2, 322, 333; lettre de Colbert, VII, 31. Guillaume-Égon de Fürstenberg, VII, 31 note 2. — Magistrat, VII, 272. — Résident de France, V, 648. — Université, V, 238, 603, 618 note 3. — citée, II, CCXLVIII; IV, 529; V, 470, 471, 480, 483, 600, 628, 632, 634 note 1, 644, 648; VI, 304.
Strigonie (Archevêque de), VI, 447.
Stromboli (Bataille de), III, 2, *3*, *12*.
Strozzi (L'abbé), résident de France à Florence, III², 34 note 3, 256; VII, 359. — Lettre de Colbert, V, 341.
Stuart (Marie), dauphine de France, reine d'Écosse, VI, 349.
Stuc (Plafonnages en), V, 296, 339.
Stucateurs (Ouvriers), V, 296.
Stuttgardt (Ville de), I, 365.
Styles judiciaires, II, 278.
Sualem (Rennequin), V, 565 note 2.
Suali (Port de), VII, 356.
Subdélégués. — de la Chambre de justice, II, 759; VI, 368; VII, 222. — des Cours des aides, II, 94, 95. — des grands maîtres des forêts, IV, 287, 289. — des intendants, II, 15, 16, 158, 217, 253, 262, 266, 267, 279, 291, 333, 336, 337, 353, 644, 689; IV, 108, 130, 150, 155, 156, 164, 449; VI, 30; VII, 89, 126, 274, 316, 411.
Subleau (Olivier), trésorier général de la marine et des galères, V, 75 note 1. — Lettre de Colbert, III, 421*.
Subrogation à un bail ou à un traité, II, 3, 282 note 1, 778; IV, 46; VII, 241.
Subside des procès, VI, 21.
Subsides donnés par le Roi à des princes ou à des pays étrangers, II, CCXXXI, CCXXXVIII à CCXLI, CCXLV à CCXLVII, CCLIII, 582 note 1; III, 45; V, 357; VI, 201, 204, 231 à 234, 237, 250 note 1, 295, 302, 303, 315 note 5, 319, 322, 331, 333, 335, 337, 338, 344; VII, CLXXII. *Voy.* Subventions.
Subsistance (Droit de), II, 787.
—— et exemption de Bourgogne et de Bresse, II, 776, 780; VII, 149.
Substitutions par testament, VI, 19, 397.
Substituts. — de la Chambre de justice, VII, 220. — de procureurs généraux ou de procureurs du Roi, II, 70, 752; VII, 219.
Subtile (*La*), vaisseau, III, *90*; III², 688, 690, 702 note 1.
Subvention de Lyon (Droit de), VII, 285.
Subventions du Roi. — au commerce, II, 426, 718; VII, 297. — aux compagnies de commerce, II, CCXXX, 456, 496, 558, 593, 600 note 1, 613, 614, 637, 676, 800; III², 102, 415, 471, 504 note 1, 572; VII, CLXXIX, 244, 245, 254. — aux églises, VII, 313. — aux hôpitaux, III, *38*; III², 452, 453, 542, 557, 581; VI, 200. — aux manufactures, II, 796, 851. — *Voy.* Subsides.
—— accordées par les États provinciaux, IV, 312; VII, 297, 443. *Voy.* Languedoc (Canal du).
Subventions extraordinaires du clergé (Traité *des*), III², 49 note 1.
Successions (Législation des), VI, 398. *Voy.* Testaments.
Sucreries, II, CCLXXV, 477; VII, 289.
Sucres. — Droits sur l'entrée et le commerce, II, 474, 476 à 478, 482, 486, 559,

595, 608, 609, 790, 793; III², 504 note 1, 512. — Emploi pour les payements, III², 490, 500, 552, 553, 571, 585, 672, 673; VII, 421, 425. — Exportation, II, 559 note 2, 600, 601; III², 477, 498. — Importation et commerce, II, CCLIX, CCLXIII, CCLXVI, CCLXIX, 122, 432, 483, 473, 474, 476, 547, 559, 592 note 1, 600 note 2, 608, 647, 799; III², 410, 459, 473, 475, 478 note 2, 484, 485, 489, 497, 498, 502, 512, 527, 536, 551, 565 à 567, 573, 584, 658, 670, 671; VI, 262; VII, CLXXV, 240, 250. — Pains, II, 790, 793. — Poudre, II, 790, 793. — Prix, II, 547, 559, 579, 600. — Raffinage et raffineries, II, 473, 477, 547, 559, 563, 568, 592 note 1, 593, 595, 597, 600 note 2, 601, 613, 676, 793; III², 498, 502, 551; VII, 429.

Sud (Océan Pacifique ou mer du), II, CCLXII, CCLXV; III², 517, 540; VI, 262.

—— (Mer du), près d'Amsterdam, III², 298.

Suduiraut (Blaise de), premier président de la Cour des aides de Guyenne, III², 24.

Suède (Royaume de). — Académie, V, 318. — Ambassadeur à Londres, VI, 489, 490. — Ambassadeurs de France, II, 631, 634, 635; III, 28 note 2, 406; III², 62; V, 376; VI, 285; VII, 392. *Voy.* Courtin, Pomponne, Terlon. — Ambassadeur en France. *Voy.* Tott (Le comte). — Canons, III, 85, 182, 245, *6;* III², 95, 169, 332, 333, 379. — Chambre de commerce, II, 509, 631. — Commerce, II, 413 à 415, 489, 631 note 2, 635, 636, 702, 800, 816, 817, 832; VII, CLXXII. — Correspondants de Colbert et de Lyonne, III, 89; VII, 303. — Cuivre, II, 414, 415; III, 40 note 2; III², 311, 345, 728. — Députés du commerce, II, 635, 636. — Droits de douane, II, 636. — Fabrique d'armes, III², 311. — Fer, III, 77; III², 309, 311, 322, 345, 540 note 2; VII, 240, 243, 289. — Finances, II, 18. — Fournitures pour la marine française, II, 50; III, 207, 261; VII, 302. — Goudrons, III, 58 note 2; III², 312, 345; VII, 292. — Gouvernement, VI, 485. — Guerres, I, 448; II, CCXIII, CCXIV; III², 736; V, 606, 615; VI, 202, 240. — Marine, II, 465; III, 93, 497. — Mâts, III, 78. — Mines, IV, 583, 589. — Pénurie d'argent, VII, 236. — Reine. *Voy.* Christine. — Relations avec les autres puissances, II, 424; III, 29 note 2; III², 637; V, 641; VI, 202, 243 à 245, 247, 394. — Résidents de France et de Hollande. *Voy.* Stockholm. — Rois, II, 18; V, 285 note 4. *Voy.* Charles X, Charles XI. — Savants, V, 602, 631. — Sénateurs, VI, 485. — Stérilité du terroir, II, 18. — Subsides fournis par le roi de France, II, CCXLV, CCXLVI; VI, 295, 319, 331, 344. — Traités de commerce avec les nations étrangères, II, 52, 412, 634; VI, 231. — Université d'Upsal, V, 649. — cité, II, 465; IV, 326; VII, 393.

Suédois. — attirés en France, III, 149; IV, 326, 329, 330, 425 note 4, 439 note 1, 580. — employés dans la marine française, III², 43, 61. — exemptés du droit de fret, II, 424. — jaloux des Danois, VI, 231, 234. — jugés par Colbert, II, 18.

Suétone, historien, V, 649.

Suez (Ville de), II, 848, 849.

Suffolk. — (Amirauté de), III², 317. — (Comté de), III², 323.

Suffragants (Évêques), VI, 156.

Suffrages, au Parlement, II, 251, 260.

Suicidés. — Leurs biens retournent au Roi, I, 450.

Suif, II, 797; III, *60;* III², 696; IV, 589.

Suisse (République). — Elle donne mauvais exemple aux pays voisins, VI, 222. — Ambassadeurs français, II, 221; V, 353 note 2, 623. *Voy.* Gravel. — Bestiaux, IV, 266. — Cavales, IV, 215. — Commerce, II, 565. — Dettes du Roi, II, 559. — Emploi du sel de France, II, 538, 582; VII, 259, 260. — Forçats, III², 723. — Hôtelleries, I, 120. — Introduction de denrées françaises, II, 559. — Relations avec la France, VI, 486. — Résident français,

II, 596 note 1. *Voy.* Mouslier. — Sel, II, CCXLIV, CCXLVII. — Soldats au service de la France, II, 558; III, *146, 147;* V, 179; VI, 353; VII, 148, 149. *Voy.* Gardes suisses. — Subsides fournis par le roi de France, II, CCXXXI, CCXXXVIII, CCXXXIX, 582 note 1; VI, 337, 338. — citée, I, 265, 436; VI, 315.

Suisses (Salle des), à Versailles, V, 286.

—— (Ligues). *Voy.* Ligues.

Suite (Droit de), sur les biens des comptables, II, 764.

Sully (Maximilien de Béthune, duc de), surintendant des finances, I, 430; VII, 412.

—— (Maximilien-François de Béthune, duc de), IV, 86.

—— (Charlotte Séguier, duchesse de). *Voy.* Verneuil (La duchesse de).

Sultanes (Poules), V, 553.

Sultans. *Voy.* Turquie.

Sumatra (Île de), III², 466.

Sund (Détroit du), II, 817.

Sunderland (Robert Spencer, comte de), ambassadeur d'Angleterre en France, II, CCLI*; III, 536; V, 378*.

Superbe (*Le*), vaisseau, III, 428, 481, *85, 87, 94;* III², 682, 700.

—— (*La*), galère, III², 702.

Superficie (Aliénations en), IV, 202.

Supérieures de couvent, V, 579; VI, 101.

Supérieurs de communautés religieuses ou de séminaires, III, 14; III², 472, 505, 586, 590, 672; VI, 96.

Superstition combattue par Colbert, III², 731.

Suppliques pour la canonisation de saints, III², 243, 244.

Suppression. — de charges et d'offices, II, CXCVIII, CCXXI, CCXXX, 4, 594, 693, 759; III², 705, 706; IV, 254; VII, 179, 180, 189, 192, 280, 412, 413, 435. *Voy.* Remboursements. — de délibérations du Parlement, VI, 15, 17. — de droits, II, 794. — d'octrois, II, 650 note 1; III, 147. — de péages, II, 49, 548. — de prêts, VII, 209. — de rentes, II, CCV, CCXVI, 43, 60, 63, 68, 755, 761; VII, 179, 180, 219, 399, 402.

Surannation (Lettres de), IV, 245 note 1.

Surate (Ville de), II, 501; III, 210; III², 414, 417, 418, 421, 422, 427, 428, 435, 465, 469, 547, 554; VII, 356.

Surcens, I, 523.

Sureau (Jean), fermier général des monnaies, VII, 419, 420.

Surget (Raoul), forçat libéré, III², 681.

Surhaussement. — de monnaies, I, 155. — du sel, II, 776.

Surinam (Colonie de), II, 519; III², 613.

Surintendance des finances, I, 109, 110, 123, 199, 200, 391; II, CXCVI, CCXV, 24 à 26, 40, 749; VII, CLXXXI, 400 à 402. *Voy.* Surintendants des finances.

Surintendants.—des bâtiments, I, 537; III², 33; V, 376, 449, 450, 455, 498, 510, 511, 523, 529, 533, 534, 555, 559, 562, 569, 647; VII, CLXXXVIII, CXC note 2, 90. *Voy.* Colbert, Ormoy. — de l'éducation d'un prince, I, 171. — des finances, I, 104, 206, 207; II, CXCIX note 4, 19, 21, 25, 31, 40, 65, 66; V, 463; VI, 486; VII, 165, 170 à 172, 174, 200, 202, 203, 205 à 207, 209 à 213, 215, 219. *Voy.* Fouquet, Maisons, Servien, Sully, Vieuville (La); Surintendance des finances. — des finances de Gaston, duc d'Orléans, I, 219. — des finances de la reine Marie-Thérèse, VII, 392. — du Jardin royal des Plantes, V, 533 à 535. — de la maison d'un prince, I, 136, 140, 144, 145, 171. — de la maison de la Reine mère, V, 255. — des mines et minières de France, IV, 603; VII, 390. — de la musique de la chambre du Roi, V, 536, 546. — de la navigation. *Voy.* Grand maître.

Surita (Jérôme), historien, VI, 215.

Surmesures, en matière forestière, IV, 185, 200.

Surmond (Le sieur), colon, III², 674.

Suros, maladie des chevaux, VII, 351.

Surprenante (*La*), frégate, III², 688.

Surséance. — à l'exécution d'édits, II, 298,

340, 346; IV, 342. — à des poursuites, II, 6, 693, 802; III², 664. — à des recouvrements, II, CCXLV, 358; IV, 122, 349.
Surtaux (Pourvois en), II, 171, 175, 218.
—— (Tiers-). *Voy.* Tiers.
Survivance des charges, II, 633, 768; III, 104; III², 705; V, 406, 450 note 1, 465; VI, 4, 355; VII, 44, 360, 390.
Survoyeur (Le), officier de la marine anglaise, III², 318, 319.
—— (Droit de), en Angleterre, I, 489; II, 406.
Sussex. — (Amirauté de), III², 317. — (Comté de), III², 322, 323, 330, 345.
Suxony (Le sieur), mousquetaire, II, 237.
Suze (Armand-Anne de La Baume de), V, 502*, 504, 505.
—— (Louis-François de La Baume de), IV, 55*. *Voy.* Viviers (Évêque de).
Suzemont (M. de Rommecourt de). *Voy.* Rommecourt.
Sybille (*La*), frégate, III², 688.
Sylla (Lucius Cornelius), dictateur, III², 249.
Symbole des Apôtres, I, 533.
Syndicateurs (Souverains), à Gênes, III², 285.
Syndicats de créanciers, I, 90 à 92, 95, 102, 103, 106, 119, 128, 138, 146, 162; IV, 114, 173.
Syndics. — du Canada, III², 559. — des communautés, III, 375; IV, 90 note 1, 577; V, 102. — des compagnies de commerce, III², 415. — des corps de marchands, VI, 373. — de créanciers. *Voy.* Syndicats. — des États provinciaux, IV, 44. — de la Faculté de théologie de Paris, VI, 166, 168, 169, 171, 172, 445, 447. — des libraires et imprimeurs, I, 276; II, CCXLII note 2. — des marchands français à Madrid, II, 587. — des notaires, II, 192. — des paroisses, III², 383; V, 443. — des provinces, II, 245; IV, 44, 352 note 2.
—— (Procureurs-), II, 307, 311.
Synodales (Constitutions), VII, 378.
Synodaux (Actes), VI, 157.
Synodes de protestants, VI, 49, 98 à 100, 124, 139, 157, 431, 432; VII, 460.
Syriaque (Langue), V, 460, 465.
Syrie (Pays de), III, 11; V, 375; VI, 234; VII, 452, 457.
Syriens (Manuscrits). *Voy.* Souriens.

T

Tabac. — à l'andouille, VII, 407. — en corde, VII, 404, 405. — en côtes, VII, 407. — mâtiné, VII, 404. — en poudre, VII, 404, 405, 407. — en rouleaux, VII, 404. — en vérine, VII, 407.
Tabacs. — Arrachement de plants, II, 376, 377. — Commerce et culture, II, CCLIX, CCLXVI, CCLXIX, 95, 376, 377, 432, 483, 559 note 2, 852; III², 459, 477, 527, 540; VI, 262; VII, 240, 250, 407. — Défense aux forçats de fumer sur les galères, III, 208. — Droits et contraventions, II, 91, 709, 853. — Ferme et fermiers, II, 91, 94, 127, 376, 709, 772, 774; VI, 182 note 1; VII, 405, 406, 408. — Manufactures, II, 852. — Prix, II, 559; VII, 404, 407. — Vente et distribution, II, 356; VI, 182 note 2; VII, 404, 405, 407.
Tabacs (Tabagies ou), VI, 393.
Tabago (Île de), II, CCLIII, 659; III², 197, 407, 613, 626, 628, 670; VI, 342 note 2.
Tabellionage de la généralité de Rouen, II, 117.
Tabet (Le sieur), empoisonneur, VI, 409.
Tabis, étoffe de soie, II, 799.
Table (Dépenses de la). — des officiers de marine, III, 246, 250, 251, 255, 279, 288, 344, 370, 371, 384, 385 note 1, 421, 422, 27, 49, 98, 99; III², 65, 140, 165, 351, 666, 729; V, 294. — des traitants, II, 28.
—— (Poids de), III², 167.

Table (Baie de la), au Cap de Bonne-Espérance, III², 463.
—— de la mer (Droit de), II, 470, 472, 797.
Tableaux. — achetés par ordre de Colbert, V, 237, 243, 289, 293, 335, 390 note 1, 418, 520. — collectionnés par le Roi, V, 257, 279, 321, 431, 499, 571; VII, CLXIV, CLXVI. — commandés par la Reine mère, VII, 163. — vendus à Madrid, V, 333.
Tables de bracelet, V, 378.
—— (Plomb en), III², 695.
—— des marées, III, 310; III², 722.
Tables de marbre, IV, 191 note 3, 255, 567, 569.
Tablettes des canaux et pièces d'eau, V, 325, 465.
Tablier en tablier (Droits levés de), II, 792, 794; VII, 283.
Tabouret (Martin), débiteur de Mazarin, I, 66*, 67, 71, 74, 77 à 80, 85, 86, 104, 145, 169, 174, 178.
Tacheret de La Pagerie (M. de). *Voy.* Tascher.
Tacite, historien, V, 649; VII, 456.
Tadousac (Droits de la traite de), au Canada, III², 599, 645.
Taffetas (Manufactures de), II, 746, 747, 840.
Tafilet. — (Roi de). *Voy.* Moulei-Archi. — (Royaume de), III², 533.
Taggia (Village de), sur la rivière de Gênes, III², 223.
Taillanderie, V, 571.
Taillandier (Dom Charles-Louis), bénédictin, I, 471*.
Taillanon (Mines de), IV, 593 note 2.
Taille. — double, II, 172, 250; IV, 143. — mixte, II, 106. — ordinaire, II, 173. — personnelle, II, 119, 258; VI, 191 note 1. — réelle, II, 99, 100, 104, 106, 129, 142, 149 à 151, 153, 154, 196, 197; VI, 191. — Abonnements, I, 306; II, 7, 418; III, 427; III², 93, 104, 383. — Affranchissements, II, 200. — Âge des imposables, II, 68, 69; VI, 13. — Aliénations, II, 20, 21, 30; VII, 167, 213. — Anticipations, II, 264; VII, 167. — Archers, II, 166, 213, 214, 321. — Assiette, II, 13 note 2. — Augmentations, II, 19, 65, 203, 204, 352, 769; IV, 163. — Brevets, II, CCXXVII, CCXXXIV, CCLII, CCLIII, 13 note 2, 84, 111, 137, 138, 200, 343, 376, 380, 750, 783, 784; IV, 112, 248; VI, 294, 295. — Collecte. *Voy.* Collecte, Collecteurs. — Commissaires, II, CCXXXVI; VII, 167, 192. — Commissions, II, CCXXXIV, 13, 43, 72, 84, 111, 113, 132, 138, 184, 185, 203, 229, 241, 252, 352, 376, 782; IV, 27 note 1, 37, 150, 160, 173 à 175, 184, 252, 513, 527; VII, 197, 279, 320, 403. — Contrôleurs, II, 29; VII, 167. — Cotes, II, 14, 216; III, 87; IV, 122, 596; VI, 472. — Décharges et modérations, I, 535; II, CCXVI, CCXVII, CCXXVIII, CCXLIX, CCLV, 10, 14, 43, 47, 52, 58, 88, 96, 112 note 2, 125 à 127, 137, 138, 141, 172, 173, 204, 208, 209, 380, 385, 670, 788; IV, 37, 122, 462; VI, 147, 443, 472; VII, CLXXI, 254, 260. — Département, II, 13, 15, 72, 73, 76, 119, 145, 208, 211, 243, 254 à 257, 352, 376, 381, 395, 566; IV, 37, 184, 229, 239 note 2, 252, 473, 512; VII, 197, 409. — Directeurs, VII, 167. — Emploi, III, 196; IV, 119, 483. — Exemptions, II, 69, 119, 129, 243, 251, 252, 301, 305, 340, 395, 396, 441 note 4, 787, 851; III, 87; IV, 2, 38, 572, 596; V, 486 note 2, 519 note 1; VI, 13, 80 note 1, 252, 383; VII, 176, 179, 317 note 4, 439. — Frais de recouvrement, II, 71, 74, 76, 132, 202, 214, 374; VI, 80 note 1. — Généralités taillables, II, 175. *Voy.* Alençon, Amiens, Auvergne, Berry, Bordeaux, Caen, Châlons, Dauphiné, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Rouen, Soissons, Tours. — Imposition, II, 68, 69, 71, 75, 98, 100, 164, 211, 217, 300, 302, 305, 348, 378, 754; III², 722; VI, 34, 35, 75, 136, 186 note 1,

254 note 1, 606; VI, 22, 23; VII, 10, 91, 168, 176 à 179, 257, 267, 279. — Imposition d'office, VI, 150. *Voy.* Taxes d'office. — Inégalités et abus, II, 71, 98, 100, 154, 177, 249, 295, 300, 349, 378, 395, 396; IV, 75, 136, 254 note 1; VII, 129 note 1, 176 à 179, 279, 409, 444. — Jurisprudence des Cours des aides, II, 68, 107, 126, 127, 197; VII, 279. — Ordonnances sur le fait de la taille, VI, 367. — Payements d'avance, II, 254. — Payements en nature, II, 578. — Pourvois, II, 171, 175, 218. — Produits, II, CCV, CCXXX, CCXXXIV, CCXXXVI, 30, 32, 34, 65, 125, 219, 349, 350, 755, 757, 767; IV, 291; VII, 167, 169, 175, 239. — Rapport avec la valeur des terres, II, 118. — Receveurs. *Voy.* Receveurs des tailles, Receveurs généraux des finances. — Recouvrement, I, 289 à 291, 362; II, CCXXIII, 16, 22, 29, 46, 70 à 73, 76, 88, 97 à 100, 107, 112, 126, 129, 132 à 135, 137 à 140, 147, 154, 160, 161, 166, 172, 177, 201, 202, 208 à 210, 212 à 215, 218, 220, 224, 234, 247, 249, 252, 254, 255, 257, 271, 284, 290, 294, 295, 297, 300, 311, 315, 330, 331, 347, 349, 352, 354 note 2, 362, 368, 373, 394 à 396, 578, 668, 719, 720, 739, 753, 762, 771, 782, 783 note 2, 838; IV, 34, 35, 37, 38, 126, 149, 217 note 1, 221, 228, 261, 263, 267, 268, 282, 283, 291, 292, 459, 570, 576, 578, 579; VI, 140, 158, 179; VII, 6, 171, 176, 202, 234, 237, 242, 249, 250, 403, 440, 444. — Réformation, VII, 263, 265. — Régalement, II, 204; VII, 129 note 1, 409. — Règlement, II, CCLVI, 148, 149, 151, 154, 167, 171, 266, 267, 270, 354 note 2, 767; VI, 367; VII, 176, 177. — Répartition, II, 295, 767, 784; VII, 176, 177. — Rôles, II, 97, 132, 148, 154, 171, 207, 212, 215, 243, 251, 364, 374, 378, 670; IV, 37, 596; VII, 167, 177, 439. — Sergents, II, CCV à CCVII, 112, 116, 139, 161, 166, 210, 213, 217, 249, 254, 267, 268 note 1, 271, 281, 282, 284, 293, 294, 307, 330, 365, 385, 783; IV, 35, 38, 85, 161, 217 note 1, 578; V, 168; VI, 9; VII, 176. — Taxes d'office, II, 126, 148, 155, 160, 171, 174, 175, 178, 206, 212, 251 note 4, 266, 294, 295, 301, 394, 395; IV, 254 note 1, 577; VII, 280. — Traités pour le recouvrement, II, 22, 46.

Taille. — des matelots, III, *142*. — des soldats, III, *143*; IV, 130, 131 note 1; VII, 86, 89.

Taille du verre, V, 316.

—— douce (Gravure en), V, 435, 494, 527.

Tailleur général des monnaies, V, 526; VII, 427, 435. *Voy.* Warin.

Taillier (Claude), portier, V, 461.

Taillis (Bois), IV, 186, 200, 201, 203, 219 note 2, 238, 244, 246, 260, 290.

Taillon, I, 75, 76, 82; II, 776, 784; VII, 175, 178.

Talhoüet (M. de), enseigne des gardes du corps, II, CLXXXIX, CXCV.

Tallades (M. de), I, 223.

Tallemant (Les sieurs), agents de Mazarin, I, 424, 426,

—— des Réaux (L'abbé François), II, CCXXXIII*; V, 486, 488 à 493, 495, 496, 560; VII, CXCII.

Talmud (Livres du), V, 639.

Talon (Omer), avocat général au parlement de Paris, I, 31*, 186, 187.

—— (M.), curé, I, 131.

—— (Jean), intendant, II, 562, 574; III², 389, 410, 449 à 452, 481, 515, 518, 519 note 1, 520, 539, 542, 559, 560 note 1, 581, 619, 623. — Lettres et instructions de Colbert, II, 230*, 581, 694 note 2; III², 390 à 397, 511, 539; V, 315; VI, 2. — Lettre à Colbert, III², 519 note 1.

—— (Denis), procureur général près le parlement de Paris, I, 81*, 258, 259, 368, 392, 398, 400, 401, 409, 411, 415, 416, 418, 430, 432, 441, 453, 497,

515; II, 14; VI, 403; VII, 174, 184, 185, 220 à 222.
Talon (Le sieur), I, 148, 161.
—— (Françoise Doujat, femme d'Omer), I, 258*.
Tambonneau (Jean), président à la Chambre des comptes, I, 224*, 225; III², 355; VII, 256.
Tambour employé dans l'armée, III, *129* note 1.
Tambours aux portes des écluses, IV, 345.
Tamise (La), fleuve, II, 815; III, 444, 492, 493, 498; III², XLV, XLVII, L, LI, 39, 103, 111, 112, 297, 325, 333, 341, 345.
Tanger (Ville de), III, *40*; III², 133, 368.
Tanneries, II, 739 note 3; III², 618.
Tanneurs, V, 547.
Tapis, III, 16, *148*; V, 236; VII, CLXXIII, 382.
Tapisseries, I, 177, 204, 205, 217, 219, 221, 268, 278, 279, 298 note 1, 350, 382; II, CCXVI, CCLXII, CCLXXIII, 62, 628, 786, 787; V, 292, 345, 449, 450, 456, 498, 500, 518, 520, 580, 589, 596; VII, CLXXVIII, 60, 382, 384.
Tapissiers, I, 167; II, 787; V, 518, 527.
Tarabel (J. d'Avessens de). *Voy.* Avessens.
Tarare (Ville de), III², 188.
Tarascon. — (Canal de), IV, 565, 566. — (Ville de), IV, 447, 539.
Tarascon-sur-Ariège (Mines de), IV, 588.
Tardif (*Le*), vaisseau, III², 688.
Tardonne (Métairie de), VII, 393.
Tarente (Henri-Charles de La Trémoïlle, prince de), I, 303*, 512.
Tarifs. — de 1577, VII, 283. — de 1664, II, 122, 553, 676, 795 note 2, 806, 826, 828; VII, 241. — de 1667, II, 122, 123, 127, 553, 676, 795 note 2, 806, 826, 828, 831 note 1. — des douanes, II, 123. — des droits d'entrée et de sortie, II, CCLXXI, 507, 667, 793 à 795; IV, 34; VII, 282. — des droits d'étalage, VI, 80. — des droits de greffe, II, 130, 159, 160. — des droits de la traite d'Ingrande, IV, 24. — des droits sur les sucres, II, 476, 609. — de droits divers, II, 123, 555; VII, 264, 267, 295, 415, 416. — des fermes, II, CCXVI, CCLXIX, 122, 123, 329; VII, 241, 261, 264. — des marchandises de marine, III, *152*, *153*. — des monnaies, II, 103. — du papier timbré, II, 297 note 2, 329. — des péages, IV, 400, 403, 405, 407, 573; VII, 298. — du prix des métaux portés aux Monnaies, VII, 432, 433. — des rabais pour les fournitures de la marine, III², 167, 171, 187.
Tarin (Jean), professeur à l'Université de Paris, V, 464.
Tarn (Le), rivière, III², 35; IV, 400, 415, 428, 439, 441, 453; VII, 244.
Tarots (Jeux de), II, 792.
Tartaise (Jean), maçon, V, 464.
Tartanes, III, 99, 135, 250, 258, 262, 320, *41*, *106*, *213*, *238*, *239*, *250*; III², 15, 80 note 1, 127, 162, 163, 690; IV, 565; V, 437.
Tascher de La Pagerie (François), I, 386, 507, 508, 512.
Taulignan (Jean de). *Voy.* Tolignan.
Taupadel (M.), I, 329.
Taureau Farnèse (*Le*), groupe, III², 237.
Tauris (Ville de), en Perse, VII, 356.
Tavannes (Charles-Marie de Saulx, marquis de), VII, 61*.
—— (Henri de Saulx, marquis de), I, 7*.
—— (Jacques de Saulx, comte de), I, 7*, 8 note 2; VII, 392.
Taverne (Droits de), IV, 139.
Tavernes. — dans les galères, III, 305 note 1. — en Turquie, II, 589.
Taverniers, II, 168.
Taverny (Carrières de), V, 301, 302.
Taxation. — des charges, IV, 247, 261; VII, 365. — des fournitures de la marine, III², 90. — des frais de recouvrement, II, 202, 212; VII, 268, 269.
Taxations d'officiers, I, 67, 80; II, 229 note 1, 236, 753, 756, 801 note 2; IV, 563, 568; VII, 149. *Voy.* Remises.
Taxes extraordinaires, I, 510; II, CCIX, CCXXXV, CCXXXVI, 1, 2, 56, 301, 322, 326, 369, 521, 751; III², 503, 504, 669,

670; IV, 102, 254, 264, 285; V, 528; VI, 69, 390; VII, CLXXII, 9, 170, 173, 175, 219, 220, 266, 276, 277. *Voy.* Affaires extraordinaires.

Taxes d'office, II, 126, 148, 155, 160, 171, 174, 175, 178, 206, 212, 251 note 4, 266, 294, 295, 301, 394, 395; IV, 254 note 3, 577; VI, 150; VII, 280.

Tchaouch-bachi, à Smyrne, II, 589.

Te Deum (Cérémonies du), II, CCXLIV; III², 70, 621, 632; VI, 299, 312, 313, 319 note 1, 339.

Tefterdar (Le), chef des douanes turques, III², 227.

Teintureries, II, 581, 832.

Teintures, II, CCLVII, CCLVIII, CCLXVI, CCLXIX, 627, 639 à 641, 786, 833, 838 à 840, 847, 854; III², 25; VI, 150; VII, 244.

Teinturiers, II, 655, 787, 839 à 841.

—— (Maîtres), II, 839, 840.

Teisseire (Le sieur), patron de bateau, III, 145.

Teissier (M.), académicien de Nîmes, V, 566.

—— (Claude), VI, 464 note 3.

Tellez (François), diplomate espagnol, VI, 212.

Tellier (L'abbé Charles-Maurice Le). — Lettre de Colbert, VII, 45*. — *Voy.* Reims (Archevêque de).

—— (François-Michel Le). *Voy.* Louvois (Le marquis de).

—— (Michel Le), chancelier de France. — Lettres de Colbert, I, 1, 3, 4, 6, 8, 11 à 14, 16 à 21, 24, 28, 33, 38, 42, 44, 49, 51, 54, 57, 59, 60, 62, 63, 65, 78, 184 à 189, 297, 356 note 1, 358, 366, 368, 371, 373, 403, 407, 419, 422; VII, 147, 150 à 156, 159, 347. — Lettres de Mazarin, I, 14 note 3, 17 note 1, 21 note 2. — Lettres de Pomereu, I, 506, 508, 510, 513, 514. — Lettre à Harlay, VI, 172 note 2. — Lettre au Parlement, VII, 402. — Ses attributions et ses fonctions, I, 16 à 18, 31, 112, 185, 286, 287, 324, 325, 327, 331 à 334, 337, 338, 340, 352 à 354, 357, 378, 388, 401, 403, 414, 509; II, 11; VI, 370, 372, 375, 378, 385, 390, 474 à 477, 486; VII, CLXXVII, 155, 159. — Son caractère et ses maximes, I, 334, 493, 533; VII, CLXXX. — Sa conduite dans la Chambre de justice, II, 47. — Sa conduite durant la Fronde, I, 12, 13, 22, 23, 33, 35, 39 à 44, 46, 48, 49, 51, 62 à 64, 70, 76, 80 à 82, 84, 88, 97, 105, 106, 108, 112, 113, 115, 125, 131, 142, 147, 152, 156, 157, 170, 179, 180, 184, 185, 189, 492, 493. — Sa fortune et ses terres, I, 14 note 3, 36, 37, 51, 53, 55, 58; VI, 199; VII, CLXXX, CLXXXVI, 153. — Ses relations avec Colbert, I, 10, 55, 65, 69, 76, 77, 80, 84, 85, 106, 112, 113, 125, 140, 142, 150 note 1, 155 à 157, 166, 180, 186, 187, 272, 278, 293, 297, 327, 340, 398, 401, 408, 414, 419, 442, 491 à 493; II, 11; VI, 179, 208, 209; VII, CLXX, CLXXII, 155. — Ses relations avec Fouquet, I, 24, 25, 55, 56; VII, 399 à 401. — Ses relations avec Mazarin, I, 10, 12, 13, 16 à 18, 26, 29, 30, 33, 50, 58, 62, 64 à 66, 112, 155, 183 à 185, 187, 189, 190, 437, 491 à 493; VII, 153. — Ses relations avec la Reine mère, I, 184 à 187, 350. — Ses relations avec divers, I, 20, 29, 30, 32, 185, 407, 492, 493, 513; III², 187 *err.*; VI, 210, 431 note 1; VII, 158, 226. — Sa santé, I, 150 note 1, 166, 492. — cité, I, 210, 217, 320, 321, 364, 406, 408, 491, 492, 537; II, CXC, CCXIX, CCXXIII, CCXXVI, 244; III, 446; IV, 19; V, 128, 525 note 1; VI, 209; VII, 6, 154 note 1, 344, 435.

Tellier (Claude Le). *Voy.* Saint-Pouenge (Madame de).

—— (Élisabeth Turpin, femme du chancelier Le), I, 214*.

Téméraire (*Le*), vaisseau, III², 684, 701.

Témoins, II, 182, 763; VI, 401, 402, 412, 413, 421, 422, 426 à 429.

—— contextes, III, *113*; VI, 426, 427.

Tempête (*La*), vaisseau, III, 549, 550; III², 686.

Temple (Le colonel), III², 540.

Temples protestants, VI, 85, 92, 438.
Templiers (Ordre des), V, 407.
Temporel ecclésiastique, IV, 30, 600; VI, 20.
—— (Pouvoir), III², 339, 606; VI, 187, 386, 443.
Tenaille, en terme de fortifications, V, 32.
Tende (Comté de), III², 282.
Tendelets des vaisseaux, III, *148*; III², 78.
Tercères (Îles), II, 430.
Térébenthine (Manufacture de), II, 568.
Térence, poète comique, III², 237.
Terlon (Hugues, chevalier de), ambassadeur de France en Suède, I, 103*, 247; II, 424*, 601. — Lettres de Colbert, II, 666, 667 note 1; V, 314, 334, 335 note 1; VI, 202; VII, 50. — Lettre du Roi, III, 28 note 2.
Termenez (Forêt de), en Languedoc, IV, 590.
Termes, statues, V, 390 à 392, 398, 401, 403, 405, 408, 409, 415, 419; VII, CLXIV.
—— (N. de Pardaillan, marquis de), VI, 417, 419.
Termoles (Le baron de). *Voy.* Germigny.
Ternes (Jean d'Espincha, marquis de), lieutenant général des armées navales, III, 23*, 27.
Terracine (Ville de), III², 247.
Terrage (Droit de), VII, 270, 271.
Terrasse (Toits en), V, 247, 260.
—— (M. de La), président au parlement de Toulouse, III², 25.
Terrasse de Hollande (Terre dite), V, 301 note 1.
Terrasses. — de Saint-Germain, V, 297, 355, 447, 452, 460, 461. — des Tuileries, V, 276. — de Versailles, V, 326, 329, 339, 354, 355, 357 note 2, 365, 366.
Terrassiers, V, 94, 101.
Terrat (Charles), trésorier des fortifications, V, 75*.
Terre (Charbon de). *Voy.* Charbon.
—— (Mesure de la), V, 497.
—— (Pointe de la), à Rochefort, III², 79.
Terre-Neuve. — (Bancs de), III, 566. — (Île de), II, 432; III, 539, 556 note 2, 563; III², 537, 697, 698, 741. — (Pêcheries de), II, 665, 690; III, 217, 220, 347, 430, 540, 549, 560, 562, 564, 565, 567, 569; III², 721, 734; VI, 344.
Terre-neuviers (Vaisseaux), III, 220, 460, 556, 573 note 2.
Terre sainte (La), III², 228; VI, 362. *Voy.* Palestine.
Terres employées pour les fortifications, III², 467; V, 14, 27, 49, 52, 58, 59, 61, 65, 66, 68, 70, 78, 79, 95, 99, 109, 110, 125, 133, 138, 147, 150, 158, 160, 170, 175, 178, 183 note 1, 191, 194, 214.
Terres. — affranchies, II, 30. — anoblies, II, 30. — données à charge d'être construites, V, 529. — encadastrées, IV, 128. — érigées en titres, III², 519; VII, 351, 393. — exemptes de corvées ou d'impositions, IV, 128; V, 120 note 3. — hypothéquées, II, CCIX. — incultes, IV, 39, 71; VII, 281. — inféodées, VII, 281. — inondées par ordre du Roi, VII, 271. — payant le droit de franc-fief, II, 322. — traversées moyennant des péages, II, CCLXVIII.
—— rurales, II, 30. — vaines et vagues, IV, 201, 202, 243, 568.
Terres adjacentes (Pays des), II, 280.
Terrible (*Le*), vaisseau, III², L, 682, 700.
Terrier (Papier), I, 456; II, 90, 107, 108, 111, 117, 124, 139, 146, 150, 163, 166, 167, 187, 194, 198, 201, 205, 262, 272, 316, 317, 766, 767; III², 598, 616, 640; IV, 137, 154, 155, 280, 591; VI, 141 note 1; VII, 7, 267, 275, 278, 280, 281, 298, 315, 351, 409 à 411.
Terrière (M. de La), I, 271*, 272.
—— (M. de La). *Voy.* Guéroust (Loup de).
—— (M. Desmarets de La), lieutenant de vaisseau, III, *99**.
Terriers. — des abbayes, I, 464. — de la Chambre des comptes de Lille, V, 275.
Terron (Charles Colbert, sieur de), intendant de marine. — Lettres de Colbert, I,

244, 289, 291, 292, 295, 304, 305, 309, 312, 314, 315, 317, 319, 320; II, 437, 466 note 1, 473, 474, 476, 477, 481, 482, 486, 498, 590 note 1, 613 note 2, 646 note 1, 653 note 1, 664 note 3; III, 31, 32, 37, 39, 43, 48, 52, 58 note 3, 64, 75, 76, 80 à 82, 87, 100, 103 note 2, 104 note 1, 115 note 1, 125, 126 note 1, 132, 133 note 1, 136, 158, 163 note 1, 164 note 2, 173, 181, 183 note 2, 184, 189 note 2, 197, 199 note 2, 201 note 1, 210, 227 note 2, 230 note 1, 243, 253 note 1, 259, 261, 262 note 1, 264, 265, 267 note 1, 268, 271, 277, 299 note 1, 304, 307, 308, 310, 311 note 1 à 313, 315, 328, 329 note 1, 333 note 3, 336, 342 note 3, 345, 346, 350, 353, 357, 360, 367, 369, 372, 380, 382, 386 à 388, 397 note 1, 405, 408 à 412, 414 note 1, 415, 425 à 428, 439 note 3, 450 note 6, 480, 481, 510, 515, 516; III², 6 note 2, 9, 10 note 1, 12, 15, 16, 18 à 20 note 1, 22, 404 note 2, 442 note 1, 447 note 1, 450 note 1, 475 note 1, 481, 482, 504 note 1, 651 note 1; V, 12 note 2, 93, 95, 99, 100, 104, 106, 294, 346; VI, 320. — Lettres du Roi, III, 28 note 2, 412, 439 note 3; VI, 456 note 2. — Lettres à Colbert, I, 342 note 2; II, CXCIV note 1; III, 425. — Appointements et pensions, III, 45; VII, CLXXXV, CLXXXVII. — Attributions et fonctions, I, 229, 245, 249, 290, 303 à 305, 312, 314 à 316, 319, 320, 350, 426; II, CXCIV note 1, 412, 414, 415, 509, 572, 579, 617; III, 36, 62, 63, 71, 77, 79, 86, 89, 115, 149, 158, 189, 196, 199, 243 à 245, 255, 261, 266, 267, 269, 275 note 1, 278, 283, 285, 290 note 2, 309 note 1, 341, 344, 354, 355, 358, 373, 378, 396, 397, 477, 517, 524, 545; III², 2, 8, 13, 14, 43, 45, 61, 71, 76 à 79, 81, 82, 84, 86, 89, 91 note 2, 93, 94, 97, 98 note 1, 99, 101, 102, 105, 107 note 1, 109, 124, 148, 149, 352, 353, 403, 452, 456, 513, 560, 709; IV, 112; VI, 320, 321, 456, 457; VII, CLXXXVI, 303. — Charges et emplois, I, 60*, 135, 180, 209, 214, 231; III², 98 note 1. — Mariage de sa fille, III², 19. — Ses relations avec le Roi et Marie Mancini, I, 349, 396 note 1, 397, 516 à 518. — Sa santé, III, 411, 439 note 3; III², 20 note 2, 22, 77, 82, 94, 96, 101, 104, 105, 107 note 1, 108, 481; V, 94, 102. — cité, II, 613, 653; III, 47, 380; III², 9, 402; IV, 416.

Terron (Jean Colbert, sieur de), I, 226*, 326.

—— (Madeleine Hennequin, dame de), III², 17*.

Terron (*Le*), vaisseau, III, 2, 38.

Tersmitt (M.), directeur de la compagnie du Nord, II, 466 note 1, 474.

Tertullien, écrivain, VI, 379.

Tesnières (Village des), dép. Loiret, I, 364 note 1, 510 à 512.

Tessé (M. de Froullay de). *Voy.* Avranches (Évêque de).

Tessellatum (*Opus*), en architecture, III², 247.

Tessier de Montarsy (Laurent Le), orfèvre, V, 527*.

Tesson (Le sieur), chapelier, II, 638 note 3.

Testaceus (*Mons*), à Rome, III², 240.

Testaments. — de Colbert, VII, 378, 379. — de Madame Colbert, VII, 396. — divers, II, 809; III², 517; VI, 19, 393, 397, 398; VII, 81.

Testard de La Guette. *Voy.* Guette (M. de La).

Teste-de-Buch (Pays de la), II, 334; III, 407.

Testelin (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.

Testu (L'abbé Jacques), V, 502*, 504; VII, CXCII.

Tétouan (Ville de), II, 704; IV, 294.

Teutonique (Hanse). *Voy.* Hanse (La).

Texel (Golfe du), II, 690; III, 507, 548, 159; III², 295, 298, 304.

Thann (Ville de), V, 72.

Thau (Étangs de), IV, 308. 310, 322, 326, 327, 329, 338 note 1, 358, 361, 362,

365, 372, 373, 376, 378, 381, 382, 388, 396 à 398 note 2, 429, 457, 575 note 1.
Théatins (Religieux), I, 533; III², 222, 252, 255.
Théâtre (Fontaine du), à Versailles, V, 370, 371.
Théâtres, II, 440; V, 381 note 1; VI, 406. *Voy.* Ballets, Comédiens, Danseurs, Entrées, Machines, Musiciens; Dijon, Paris, Versailles, etc.
Théodon (Jean-Baptiste), sculpteur, V, 390* à 392, 398, 409, 415, 430.
Théodoret, théologien, V, 635 note 4.
Théologal de Sorbonne, VI, 179.
Théologales (Chanoinies), VI, 160.
Théologie, V, 465, 515, 553.
—— (Faculté de), à Paris, V, 465, 552; VI, 165, 166, 444, 446, 447. *Voy.* Sorbonne.
—— morale (Chaire de), au collège de Navarre, V, 465.
Thérèse (*La*), vaisseau, III, 165, 168, 175, 180, 302, 332; III², 655.
Thermes, à Rome, III², 243, 246.
Thermomètres, V, 517.
Therriat. *Voy.* Thierriat.
Thèse soutenue par Seignelay, VII, 46.
Theutin (Le sieur), peintre, V, 398.
Thevet (Terre de), dép. Indre, VII, 394, *err.*
Thévenet (Le sieur), garde de la grande prévôté de France, V, 302 note 2.
Thévenot (Melchissédec), voyageur, VII, 357.
Thiange (Claude-Léonor de Damas, marquis de), VII, 133*.
—— (Diane-Gabrielle de Damas de). *Voy.* Nevers (La duchesse de).
—— (Gabrielle de Rochechouart, marquise de), VI, 133*.
—— (Louise-Adélaïde de Damas de). *Voy.* Sforce (La duchesse).
Thiard de Bissy (Claude de). *Voy.* Bissy (Le marquis de).
Thiballier (M.). *Voy.* Turelles-Thiballier.
Thiennes (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Thierriat (Le sieur), II, 485 note 2 *err.*; IV, 71; V, 368 note 1 *err.*
Thierry (Nicolas), concierge, V, 463.
Thiers (Élection de), VII, 189.
Thionville (Ville de), I, 240; VI, 203, 251.
Thippes (Sir John), officier de l'amirauté anglaise, III², 319.
Thiret (Le sieur), VII, 393.
Tholen (Île de), III², 302.
Tholonet (A. de Galliffet de). *Voy.* Galliffet.
Tholose (Famille de), III², 252.
Thomas d'Aquin (Saint), III², 251.
—— (Claude), régisseur général des monnaies, VII, 422 à 424, 426, 428, 435.
—— de Savoie (Le prince), I, 42*.
Thomassin (Le sieur), élève de l'Académie de Saint-Luc, V, 427 note 3.
Thomé (Le sieur), manufacturier, II, 741.
Thon (Pêche du), II, 705.
Thorel (Le sieur), VI, 181.
Thorigny (Village de), dép. Seine-et-Marne, VI, 69.
Thou (Jacques-Auguste de), ambassadeur en Hollande, I, 285*, 286.
—— (Jacques-Auguste de), président au parlement de Paris et historien, VI, 271 note 1.
Thouars. — (Duché de), II, 793, 794. — (Pays de), II, 232 note 3. — (Ville de), III², 96; VII, 54.
Thoyras (Rapin de). *Voy.* Rapin.
Thrace (Pays de), III², 283.
Thubeuf (Le sieur), gazetier, VI, 401.
Thuillier d'Authy (Charles), ingénieur, IV, 416 note 3; V, 41*, 53, 58, 165, 214.
Thulin (Camp de), près Mons, VI, 340.
Thuret (Le sieur), horloger, V, 494; VII, 382.
Tibère, empereur, III², 251.
Tibre (*Le*), statue, III², 223, 245.
—— (Parterre du), à Fontainebleau, V, 461.
Ticla (Minier du), IV, 593 note 2.
Tiers (Droit de), IV, 577, 578.
Tiers des prises (Droit de), I, 71, 82, 84, 86, 87, 100, 104, 107, 135, 170, 231; III, *153* note 2.
Tiers parti, en 1651, I, 169.

Tiers-et-danger (Droit de). — Ferme, IV, 252. — cité, II, CCXXXII, 247, 261, 263, 265, 273, 276, 277, 385; IV, 197, 203, 240, 249, 251, 578.
Tiers état. — aux États de Bretagne, IV, 16. — aux États de Languedoc, IV, 5, 81.
Tiers-surtaux de Lyon (Droit et ferme du), II, 124, 772, 774; VII, 266, 285.
Tigre (*Le*), vaisseau, III, 2, 329 note 1, 374; III², 684, 699.
Tilladet (Gabriel de Cassagnet, marquis de), I, 157*.
—— (Jean-Baptiste de Cassagnet, marquis de), I, 407*.
—— (Michel de Cassagnet de). *Voy.* Mâcon (Évêque de).
Tillet (Jean du), greffier en chef du parlement de Paris, VI, 441.
—— (Jean-François du), greffier en chef du parlement de Paris, VI, 391*.
Tilleuls, V, 371.
Tillières (Le chevalier de), gentilhomme rebelle, I, 511.
—— (M. de), IV, 249.
Tilly (Charles Le Gardeur de), conseiller au Conseil souverain de Canada, III², 508*.
Timbre (Droit de), II, CCXLVI, 363, 379; VII, 413, 415 à 417. *Voy.* Papier timbré, Parchemin timbré.
Timoniers des galères, III², 676.
Timons des galères, III², 271.
Tincourt (Le chevalier, puis bailli de), III, 222*; VII, 109.
Tingmouth (Ville de), III², LIII, LIV.
Tintoret (Jacopo Robusti, dit le), peintre, III², 237*, 239, 261, 263 à 267.
Tirage des étoffes, II, 838.
Tirand (Le sieur), homme d'affaires de Mazarin, VII, 147.
Tirant d'eau des vaisseaux, III², 683, 685, 687, 689, 691.
Tire-et-aire (Coupe de bois à), III², 716.
Tire-sacs (Offices de), IV, 574.
Tireur d'épine (*Le*), statue, III², 245.
Tireurs d'or, VII, 426, 430.
Tisserand (Claude), vitrier, V, 464.
Tisserands, II, CCLVIII, 852; III², 190.
Tite-Live, historien, V, 531, 601, 613, 640, 646; VII, 456, 460.
Titien (Tiziano Vecelli, dit le), peintre, I, 261; III², 226*, 239, 240, 259, 261, 262, 264 à 267; V, 237, 293 note 2, 335; VII, 393.
Titon (Maximilien), directeur d'une manufacture d'armes, VII, 233*.
Titre des monnaies, II, 114, 386, 454, 455.
Titres. — des aliénations de bois, IV, 202. — des archives et trésors des Chambres des comptes, V, 416, 417, 432; VII, 276 à 278. — des créanciers des communautés, IV, 164. — des droits de haute justice, II, 311. — des droits d'Ingrande, IV, 24. — des droits de péage, IV, 486 note 2. — des droits d'usage dans les forêts, IV, 185, 189, 199, 201, 205, 229, 230, 243 note 1, 258, 563, 565, 567. — des engagistes des domaines, II, 201, 203. — de noblesse, II, 754; V, 432, 433; VI, 22. — de propriété, III, *162*.
—— anciens, recherchés et copiés par ordre de Colbert, V, 275, 383, 385, 409, 416, 417, 423 note 1, 429, 434, 435, 493, 497; VII, 79. *Voy.* Archives, Chartes.
—— honorifiques donnés aux rois de France et d'Angleterre, II, 819.
Titus, empereur, III², 233.
—— (Arc de), à Rome, III², 232.
Tivas (M.), capitaine de vaisseau, III, 490 note 2.
Tivernet (Le sieur), marchand, II, 442 note 2.
Tixier (Claude), grand vicaire de l'évêché de Mâcon, IV, 596, 598.
Tivolière (Jean de Dorgeoise de La), maréchal de camp, I, 7*, 8, 42, 89.
Tlemcen (Royaume de), VI, 234, 235.
Toile. — à voiles, III, 286, *148;* III², 43, 55, 56, 61; VII, 289, 444. — cotonnine, II, 797; III, 398; III², 695. — mélis, III², 323, 695. — riette, III², 695. — Saint-Jean, III², 695. — de soie, II, CCLXI, CCLXII.
Toiles. — Commerce, II, 740, 798; III,

476, 535; III², 189, 312, 323, 342, 695. — Contrôle, VII, 265. — Droits, II, CCLIX, 790, 793; VII, 285. — Exportation, II, CCLXIX, 799; VII, 230, 240. — Importation, II, CCLIX note 1; VII, 240. — Manufactures, II, CCLVIII, CCLIX, CCLXII, CCLXVIII, 561, 578, 624, 688, 740 note 2, 747, 836; III, 57, 59; III², 618, 741; VII, 242, 289.
Toiles pour la chasse du sanglier, V, 553.
Toisage des ventes de bois, IV, 185.
Toisé. — de bâtiments, VII, CLXIX. — de travaux publics, IV, 346.
Toise, mesure, V, 260.
Toison gravée sur des monnaies, II, 80.
—— (M. de La), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 2, 47; VII, 218.
Toisons des moutons anglais, IV, 234.
Tolède (Soies de), II, 799.
Tolignan (Jean de), consul de France à Zante et Céphalonie, V, 307*.
Tolus (Tour de Tolhuys ou), sur le Rhin, VI, 460.
Tondeurs de draps et de serges, II, 838.
Tonnage des vaisseaux, III², 682, 684, 686, 688, 690, 699.
Tonnant (*Le*), vaisseau, III², 682.
Tonnay-Charente (Ville de), II, 224; III, 76, 358, 361, 367; III², 352; VI, 139; VII, 446 note 1.
—— (Jean-Claude de Rochechouart, comte de), II, 644* note 2.
—— (Athénaïs de Rochechouart de). *Voy.* Montespan (La marquise de).
—— (Marie-Gabrielle de Rochechouart de). *Voy.* Ormoy (La comtesse d').
Tonneau de mer (Droit d'écu pour), VII, 282.
Tonneaux, II, 466 note 1.
Tonneliers, III, 289, 296, 368; III², 3, 661.
Tonnellier de Breteuil (François Le). *Voy.* Breteuil.
Tonnerre. — (Élection de), II, 200. — (Ville de), V, 367.
—— (Le comte de), III², 239.
Tonnes, III, 181; III², 695.
Tonquin (Royaume de), II, 430.
Tontine royale, VII, 180.
Topazes, VII, 387, 388.
Torbay (Rade de), III², XLVII, LIII, LVI note 1.
Torcy (Le sieur Marc de), VI, 137.
Toreau (L'abbé Mathieu), I, 274*.
Torismundo (*Il re*), tragédie. *Voy. Re.*
Torniel (Augustin), historien, VII, 373.
Toro (M.). *Voy.* Tureau (M.).
Torrents, IV, 461, 466, 467, 468, 479, 480, 490, 555, 556.
Torres (Don Francisco de Mello de). *Voy.* Sande (Le marquis de).
—— (Le duc de Medina de Las). *Voy.* Medina.
Torricelli (Évangéliste), savant, V, 602.
Torriglia (Marquis de), III², 282.
Torrinieri (Ville de), III², 229.
Tors (Bois), III, 216 note 1, 220, 229, 236.
Torse antique (*Le*), statue, III², 239.
Tortebat (Alexandre), peintre, V, 446 note 1, 542 *err.*
Tortre (François du), forçat libéré, III², 681.
Tortue (Pêche de la), III², 402, 500.
—— (Île de la), dans les Antilles, II, 432; III², 401, 413, 456, 612.
Toscan (Ordre), en architecture, III², 225.
Toscane. — Grand-duché, III², 281, 282; V, 434 note 2, 647; VI, 471. *Voy.* Florence, Romagne florentine. — Grande-duchesse (Marguerite-Louise d'Orléans), III², 32*, 34 note 3, 258*, 260*; VII, 359. — Grande-duchesse douairière (Julie-Victoire de La Rovère), III², 258. — Grands-ducs. *Voy.* Médicis.
—— (Langue), V, 629.
Tosti (Francesco), associé de Mazarin, I, 529.
Tott (Claude, comte de), ambassadeur de Suède en France, VI, 295*, 485 *err.*
Touanne (Charles Renouard de La), receveur général des fermes, II, 777*.
Toubeau (Jean), libraire, V, 435 note 2.
Toucheprés (M.), I, 308 *err.*
Toucques (La), rivière. *Voy.* Touques.
—— (Village de). *Voy.* Touques.
Toul (Évêché de), VI, 349.

Toul (Ville de). — Abbaye de Saint-Epvre, I, 275; VI, 476. — Abbaye de Saint-Mansuit, I, 526. — citée, II, 152; III², 199, 204 note 1; IV, 522; V, 75, 179, 184 note 1, 185 note 1, 189, 192 note 1, 193, 200 note 1, 201, 402 note 2; VI, 342.

Toullet (François), concierge, V, 463.

Toulon (Amirauté de), I, 82, 84, 96; III, 58, 563.

—— (Communauté de), III², 170, 171.

—— (Département maritime de), III, 254, 282.

—— (Gouvernement de), I, 127.

—— (Intendance de marine de). *Voy.* Arnoul (Nicolas), Arnoul (Pierre), Guette (M. de La), Infreville (M. d'), Matharel, Vauvré.

—— (Sénéchaussée de), III, 47.

—— (Siège de), III, 19.

—— (Ville de). — Adjudication des marchandises de la marine, III², 185. — Agrandissement de la ville, IV, 435; V, 182, 183. — Arsenal, II, 623, 849; III, 162, 207, 218, 225, 228, 230, 232, 246, 249, 256, 257, 275 note 1, 290, 343, 370, 395, 520, 525, *37, 55, 133, 137, 138, 177, 193;* III², 155, 156, 161, 163, 169, 170, 184, 186, 189, 199, 360, 361, 370, 371, 654, 713; IV, 321, 434 note 3, 435; V, 17, 18 note 1, 313, 530 note 1, 553. — Artillerie de marine, III, 198. — Ateliers de la marine, III, 89, 216, 225; VII, 289, 303. — Bastion des Minimes, III, 167. — Bourgeois, III, *47, 156.* — Commerce, III, 7; VII, CLXXIV. — Commis du trésorier de la marine, III, 249. — Commissaires généraux de marine, III², 105; VI, 136. *Voy.* Brodart, Hayet, Séraucourt, Vauvré. — Construction et armement de vaisseaux, I, 211; II, 50, 466; III, 6, 8, 10, 12 à 14, 17, 19, 20, 23 à 25, 28 note 2, 30, 42, 43 note 1, 45, 58, 61, 65, 74 note 2, 76, 98, 103, 106, 112, 115, 122 à 124, 126, 147, 164, 167, 175, 176, 178, 184, 186, 189, 191, 208, 216, 217, 223, 225, 229, 231, 245, 250, 251, 253, 256, 270, 274, 275, 281, 300, 309 note 1, 312, 314, 318, 327, 331, 332, 338, 341, 343, 346, 348, 351, 352, 362 à 365, 370, 402, 459, 469, 470, 476, 481 note 1, 485, 496, 508 note 4, 511, 522, 525, 528, 535, 538, 539, 545, 558, 563, 574, *4, 7* à *9, 12, 14, 15* note 2, *17* à *19, 22* à *25, 27, 37, 43* à *45* note 2, *48, 49, 51, 52, 54, 64* à *70, 72* note 1, *76, 81* à *83, 88, 89, 96, 99, 101, 104, 105, 111, 115, 117, 124, 127, 128, 130, 133, 137, 150* à *152, 155, 161, 164, 170* à *172* note 2, *173* à *176, 178* à *180, 182, 184, 191, 192, 202, 205, 210* à *215, 220, 222, 227* note 1, *235, 241, 245, 247, 249, 251;* III², 27, 40, 43, 51, 61, 63, 92 note 1, 117, 123, 124, 135, 137, 158, 180, 182, 200, 209, 213, 380, 652, 654, 655, 664, 682, 684, 686, 688, 690, 697, 699, 731, 733, 736, 742; IV, 294; V, 312, 390 note 1; VI, 141 note 1, 344; VII, 112, 118, 310, 341. — Consuls, III, *134, 161* note 5, *250, 251;* III², 161, 170; IV, 434 note 3. Lettre de Colbert, II, 429. — Corderie, III, 30, 153; III², 143. — Darse, III, 147, 228, *119* note 4, *130, 131, 177;* III², 143, 170; IV, 434; V, 96 note 2, 97. — Départs d'escadres et de convois, II, 416, 466, 479; III, 70, 74, 117, 119, 226, 241, 248, 274, 339, 355, 390, 546, 547, *114, 202, 210, 231, 249* à *252;* III², 149, 187, 196, 201, 369. — Désarmement de flottes, II, 51; III, 28, 60, 168, 175, *129, 201, 206, 217, 225, 227, 242, 248;* III², 128. — Duels, III, *114.* — École de bombardiers, III, *243.* — École du canon, III, *32, 192;* III², 361. — École d'hydrographie, III, 230, *192.* — Écrivains du port, III, 227 note 1. — Embarquement de missionnaires, VI, 132. — Embarquements de troupes, III, 51, 105, 245. — Étuves, III, *192;* V, 18. — Évêques : Louis de Forbin

d'Oppède, IV, 100*, 101, 103, 105. Jean de Vintimille du Luc; lettre de Colbert, VI, 138 note 3. — Fonderies, III, 66, 85, 90, 129, 365; III², 55, 118, 364; IV, 424 note 1; VII, 289, 303. — Forçats, III, 8, 19 note 1; IV, 217 note 1. — Formes pour les navires, III, *184*. — Fort de l'Éguillette, III, *120;* III², 168. — Fortifications, III, 162 note 2, 339, *117* à *120*, *131*, *137*, *138*, *161;* III², 152, 168; IV, 321; V, 17, 96, 97, 192 note 1, 222, 228 à 230 note 3. — Gardes de marine, III, 246, 249, *193*, *200*. — Habitants, III, *252*. Lettre de Colbert, II, 429. — Hôpital, III, 7 note 2, *242;* III², 161, 168; VII, 405. *Voy.* Saint-Mandrier (Hôpital de). — Jardin du Roi, V, 412 à 414. — Jetées, III, *161;* V, 230. — Lazaret, III², 713. — Levées de soldats et de matelots, III, *150*, *203*, *242;* III², 121, 679, 721. — Lieutenant général de la sénéchaussée, III, 47. — Magasins de la marine, III, 30, 66, 208, 215, 216, 232, 240, 270, 275; III², 140, 694 à 696; V, 17, 18. — Maître charpentier, III, 523. — Manufactures de la marine, III, 247; III², 55. — Mâterie, III², 155. — Messinois réfugiés, III, *133*. — Moulins à poudre, III, *54*. — Le Mourillon, III, *119* note 1; V, 97. — Officiers de port, III, *172;* III², 181, 698. — Parc, III, 67, 225, 236, 253, 257, 300, 339, *54* note 1, *67* note 1; III², 166; V, 97. — Pontons, III², 699. — Port, II, 50; III, 162, *37*, *66* note 1, *69*, *99*, *115*, *119*, *120*, *126*, *130*, *133*, *146*, *151*, *161* note 5; III², 28, 158, 161, 170, 370, 654, 742; IV, 434 note 3; VI, 71 note 1. — Poudrières, III, *134*. — Préparatifs de défense, VII, 156. — Prévôté de la marine, III, *152*. — Quarantaines, III, 135, 157 note 1. — Rades, III, 356 note 1, 359, *43*, *98*, *167*, *232*, *249;* IV, 434 note 3. — Radoub de vaisseaux, III, 2, 50. — Sédition, I, 419. — Sénéchal, III, 27. — Tartanes, III², 690. — Tours, III, *156* note 1, *174* à *176;* III³, 160, 168; V, 97, 230. — Travaux et constructions maritimes, III, 8, 41, 224, 239, 240, 254 note 3, *162*, *164* note 3, *174* note 1; IV, 406, 429, 434; V, 230. — Voirie, III, *161* note 5. — Voyages de Colbert, III, 328 note 1, *181*. — Voyages et travaux de Seignelay, III, 276, 304, 330, 338, *176*, *177*, *245*, *248;* III², 15, 16, 22, 27, 29, 34, 153, 156, 159, 160, 163, 173, 177, 178, 355 à 357, 359 à 362, 364, 369; V, 224 note 2. — Voyages projetés du Roi, III, 327, 328 note 1, *116*. — citée, I, 198, 218, 223; II, 617; III, *22*, *177*, *178*, *203*, *225*, *243;* III², 221, 356; IV, 2 note 1, 294, 321, 358; V, 305, 377, 390, 423, 437, 529, 553; VI, 131; VII, 33, 99, 131, 341.

Toulon (Le), vaisseau, III, 165 *err.;* III², 684.

Toulon-sur-Arroux (Ville de), IV, 240.

Toulongeon (Le comte de), gouverneur de Pau, VI, 351 note 1.

Toulouse (Archevêché de), IV, 3.

—— (Comté de), VI, 226.

—— (Département de), IV, 195 note 1.

—— (Généralité de), IV, 316 note 1. *Voy.* Languedoc.

—— (Grande maîtrise de), II, 777; IV, 235, 241, 266.

—— (Province ecclésiastique de), IV, 127.

—— (Ville de). — Améliorations de la Garonne, IV, 548. — Archevêques : Charles-François d'Anglure de Bourlémont; lettres de Colbert, IV, 3 à 5, 10; lettre de Riquet, IV, 304 note 2; lettre à Colbert, IV, 8 note 2; *voy.* Bourlémont. Pierre, cardinal de Bonzy, II, 648, 702, 741; IV, 70, 81, 82, 86, 323, 365, 368 note 2, 383, 386, 394, 395, 598; V, 237, 295, 417; VII, 297; lettres de Colbert, II, 521*, 522 note 1, 526, 535, 536 note 1, 581, 587 note 1; IV, 73, 104, 394 note 1; V, 237, 243; lettre à Colbert, IV, 364 note 1. Pierre de Marca, I, 267*, 403, 404; III², 52; VI, 105, 106, 213, 441; VII, 18, 372 note 1. — Archives, V, 423 note 1. — Arrestation

de séditieux, VI, 176. — Capitouls, III², 25; IV, 52, 74; VII, 74. — Charges de la ville, IV, 74. — Chartreux, IV, 591. — Collège de Foix, V, 415. — Commissaires pour le canal du Languedoc, IV, 306. — Communications avec Bordeaux, IV, 537. — Députés de la ville, IV, 51. — Droits sur les cabaretiers, IV, 549. — Familles parlementaires, III², 25. — Faubourgs, IV, 73, 74. — Forçats, III, 22. — Hôtel des monnaies, VII, 432 note 1. — Jardin du Roi, V, 568. — Liquidation des dettes de la ville, IV, 51, 52 note 1, 452. — Octrois, IV, 52 note 1. — Parlement, I, 103, 360, 362; II, 47, 168 note 1, 302, 663; III, 12, 27, 389, *39, 223;* III², 25, 124; IV, 52 note 1, 139, 316, 318, 342, 353 note 1, 407, 572, 575, 590, 602; V, 593; VI, 1, 7 note 1, 17, 24, 160 note 2; VII, 37, 217, 275. — Projet de voyage du Roi, IV, 52. — Recette générale des finances, II, 772, 776. — Taillon et solde des maréchaussées, II, 784. — citée, I, 275, 395, 396, 404, 408, 411, 505, 515, 517, 518; II, 608; III, 45; IV, 308, 309, 322, 326, 328, 331, 333, 334, 336, 339 note 1, 351, 353 note 2, 363, 367, 372, 373, 389 note 1, 393, 397, 401, 402, 406, 575 note 1, 579, 580, 598; VI, 152 note 2, 186, 441; VII, 50, 370, 450.

Toulouse (Alphonse-Jourdain, comte de), VI, 213.

—— et Montpellier (Intendance de), VII, 407, 408. *Voy.* Languedoc.

Touquay (Le sieur), traitant, I, 316 à 318.

Touques (La), rivière, IV, 534, 535, 550.

—— (Village de), IV, 550.

Tour (Le sieur La), empoisonneur, VI, 414, 418.

—— (M. de La), agent de la compagnie du Bastion de France, V, 374.

—— (Le sieur Dorchemer de La), garde du château de Fontainebleau, V, 464.

—— d'Auvergne (Emmanuel de La). *Voy.* Bouillon (Le duc de).

Tour d'Auvergne (Frédéric-Maurice de La). *Voy.* Bouillon (Le duc de).

—— (Godefroy de La). *Voy.* Bouillon (Le duc de).

—— (Henri de La). *Voy.* Turenne (Le vicomte de).

Tour-de-Bouc (La). *Voy.* Bouc.

Tour-Dalliez (M. de La). *Voy.* Dalliez.

Tourailles (Village des), dép. Eure-et-Loir, I, 510.

—— (M. des), gentilhomme rebelle, I, 364 note 1, 511.

Touraine (Gouvernement de), I, 432.

—— (Province de). — Cygnes, V, 342. — Dépenses du Roi, VII, 247. — Manufactures, II, 730 note 2. — Misère publique, II, 5. — Rébellions de la noblesse, I, 357, 521. — Recouvrement des impositions, II, 232 note 3, 384. — Réformation des forêts, IV, 236 note 3, 255, 259, 564, 565. — Rivières, IV, 494. — Travaux publics, IV, 457, 458, 525. — Vente de bois, II, 777. — citée, I, 263, 410; II, CCXLI. — *Voy.* Tours (Généralité de).

Tourbillon (*Le*), vaisseau, III², 686.

Tournaisis et Cambrésis (Impositions de), II, 773, 776.

Tournay (Châtellenie de), VII, 227, 228.

—— (Ville de). — États, VII, 228. — Hôtel des monnaies, VII, 254. — Manufactures, II, 562, 639, 694 note 2; VII, 440. — Siège par le Roi, VI, 257, 258. — citée, II, CCLII, 244, 560, 620; III, 369 à 373; III², 102, 207, 663; IV, 58; V, 310 note 2 à 312, 385 note 2; VI, 33, 138, 437; VII, 45.

—— et Tournaisis (États de), IV, 451.

Tournées. — des commis des manufactures, II, 840. — des intendants. *Voy.* Intendants.

Tournelle (Chambres de la), dans les Parlements, III, 130; VI, 36, 401, 402; VII, 275.

—— (La), à Paris. *Voy.* Paris.

Tournois, V, 551.

—— (Salle des), au Louvre, V, 257.

Tournon (Ville de), VI, 24 note 1.

—— (François, cardinal de), VI, 365.

Touron (Le sieur), fournisseur de la marine, III, 240.

—— (Le sieur du), notaire à Toulouse, VI, 176.

Tours. — de l'Observatoire, V, 576. — de bois, à Marly, V, 517. — penchée, à Bologne, III², 260. — penchée, à Pise, III², 228. — diverses, III, 16, 546, *134*, *156* note 1; III², 157, 160, 168; V, 91, 98, 161, 230.

Tours (Généralité de). — Cassage des glaces, IV, 516. — Circulation des blés, IV, 262, 286; VI, 200 note 2. — Étapes, II, 104, 105; IV, 126. — Exécuteur de la haute justice, VI, 59. — Forêts, II, 63. — Justices royales, IV, 129. — Manufactures, II, 543, 550, 551, 730, 742. — Misère publique, II, 5, 219. — Octrois, IV, 546. — Papier terrier, II, 150. — Paroisses abandonnées, II, 392. — Prisonniers, IV, 129. — Receveurs généraux des finances, II, 16. — Récoltes, II, 5; IV, 277 note 2. — Recouvrement des impositions et affaires extraordinaires, II, 5, 6, 16, 17, 71, 72, 74 note 3, 76, 95, 104, 105, 121, 125, 137, 140, 212, 215, 216, 219, 242, 243, 253, 254, 300 note 1, 325, 357, 358, 362, 392, 784; VII, 412, 413. — Réformation des forêts, IV, 209. — Travaux publics, IV, 437 note 5, 471, 473, 475, 499, 502, 503, 509 à 511, 523 note 1, 526, 548. — Turcies et levées, IV, 492, 493, 510, 536, 537. — Vente des tabacs, VII, 407, 408. — citée, III², 594. — *Voy.* Touraine.

—— (Intendance de). *Voy.* Croissy, Hotman, Jay (M. Le), Nointel (Béchameil de), Ribeyre, Tubeuf, Voysin de La Noiraye.

—— (Ville de). — Abbaye de Saint-Martin, VI, 114. — Administration municipale, IV, 606. — Archevêque (Victor Bouthillier de Chavigny). Lettre de Colbert, IV, 209*. — Archevêques, IV, 209. — Bourgeois, IV, 455 note 1. — Campagnards établis dans la ville, II, 392. — Canal, IV, 134. — Chapitre de Saint-Gatien, VII, 84. — Charité, IV, 134 note 2. — Distributions de blés, II, CCXVI, 53; VI, 200. — Fidélité des habitants, II, 358 note 1. — Fossés, IV, 134. — Hôpital, VI, 200. — Hôtel des monnaies, VII, 432, 434. — Jésuites, VII, 266. — Juges-gardes de la Monnaie, VI, 131, 132. — Lieutenant général au bailliage, II, 511; IV, 126. — Maire et échevins, II, 511, 512, 579, 612; IV, 126, 127. — Manufactures de soie, II, 48, 440, 511, 543, 579, 742, 799. — Marchands merciers, II, 512. — Marchands ouvriers en soie, II, 511. — Octrois, IV, 134 note 2. — Pavé, IV, 455 note 1. — Ponts, IV, 471, 493, 494, 502, 511, 528, 530. — Prisons, II, 105. — Recette générale, I, 74; II, 775, 777, 779, 780. — Receveurs des tailles, II, 140. — Rue Traversine, IV, 134. — Rues, IV, 134. — Séditions, II, 358, 362; IV, 134 note 2. — Taxe des arts et métiers, II, 324 note 2. — Tenue des États généraux, VII, 264. — Trésoriers de France, II, 242, 357 note 2; IV, 510. — Visite et marque des marchandises, II, 611. — citée, I, 122, 190, 191, 303; II, 72, 693; III², 96; VII, 346.

Tours (Louise-Marie-Anne de Bourbon, demoiselle de), V, 420 note 3; VI, 352.

Tourville (Anne-Hilarion de Cotentin, comte de), vice-amiral de France, III, 299, 536, *3*, *170*, *174* note 1, *230*, *231*; III², 88, 161, 376, 380, 381, 693, 733. — Lettres de Colbert, III, 537*, *3*, *71*, *170* note 1, *198*. — Lettres de Seignelay, III², XLIII à LVI note 1.

Toury (Village de), dép. Eure-et-Loir, VI, 280.

Toussaint (Fête de la), I, 58; II, 713; III², 25; VI, 433 note 3.

Tracy (Alexandre de Prouville, marquis de), lieutenant général en Amérique, I, 5*; III², 390* à 392, 395, 396, 407, 434, 435, 534.

Traductions de livres, V, 606; VII, 375.

Tragédies, V, 381, 524, 645, 649.

Traitants. — Amnistie qui leur est accordée par le Roi, II, 758, 759. — Leurs asso-

ciés et leurs sous-associés, II, CXCIX, 758; VII, 265. — Leurs avances et leurs prêts, II, CXCVII à CXCIX note 4, CCVI à CCVIII, CCXV, 22, 26, 63, 64, 141, 264; VI, 311, 355, 368; VII, 164, 165, 168, 178, 202, 206 à 209, 221, 236. — Leur cautionnement et leurs cautions, II, CXCVIII, 758; VII, 202. — Leurs comptes, II, 326; VII, 191, 192. — Leurs décharges, VII, 202, 203. — Leur fortune et leurs dépenses scandaleuses, II, CCVIII, CCIX, 19 à 21, 23, 27, 28, 66, 751, 765; VII, CLXXXV, 167, 180, 182, 231. — Intérêts de leurs avances, II, 20, 22 à 24, 32, 45, 67, 87; IV, 24; VII, 168, 178, 206, 236, 412, 440, 441. — Intérêts des sommes empruntées par eux, VII, 236. — Maximes de Colbert sur les traitants, II, CXCIX note 4. — Leurs opérations, II, CXCVIII, CCXXXV, 25, 66, 97, 214, 253, 254, 258, 264, 267, 268 note 1, 272, 273, 278, 281 note 1, 287, 289, 291, 296, 298, 299, 324 note 2, 326, 327, 330, 337, 351 à 353, 357, 364, 366, 369, 370, 384; IV, 91, 92, 151, 152; VI, 2; VII, 168, 169, 173, 193, 194, 199, 200, 206, 207, 209, 211, 220, 231, 255, 440, 441. — Leurs participes, II, 758. — Pensions faites par eux, VII, 197. — Procès qui leur sont intentés par la Chambre de justice de 1661, II, CCVI, CCVII, CCIX, CCX, 1 à 3, 9, 14, 23, 41, 42, 54; VII, 174, 213 à 218. — Leurs relations avec les commerçants, VII, 289. — Leurs relations avec les fermiers, VII, 205. — Leurs relations avec Fouquet, II, 26, 36; VII, 165, 181, 183 à 185. — Leurs relations avec les intendants, II, 214. — Leurs relations avec le Roi, II, CXCIX. — Leurs relations avec les surintendants, II, 25, 66; VII, 170. — Leurs remises, leurs taxations et leurs paraguantes, I, 361; II, CCXV, CCXXXII, 2, 16, 19, 20, 22 à 24, 32, 46, 67, 121, 145, 207, 236, 254, 297, 393, 394; IV, 178; VII, 165, 178, 200, 202, 203, 207 à 211, 219, 255, 297, 412, 413. — Saisies de leurs biens, VII, 221. — Taxes mises sur eux, II, CCIX, 1 à 3; VII, 175.

Traitants (Sous-), II, 89 note 1, 326, 353, 385.

Traitants généraux, II, 165, 268 note 1. 364.

Traite. — des laines, II, 806. — des pelleteries, III², 390, 447, 608. — par terre, II, 792. — *Voy.* Blés, Spiritueux, etc.; Exportation.

—— domaniale, II, 790, 791, 793, 794; V, 541; VII, 283.

—— foraine, II, 243, 301 note 2; III, 15; IV, 27; V, 541; VII, 439.

—— d'Anjou (Droits de la), II, 792 à 794; VII, 283.

—— d'Arzac (Droits de la), II, 123, 285; VII, 263, 264, 266, 283, 285.

—— de Bronage (Droits de la), II, 800.

—— de Charente et Marans (Droits de la), II, 800; VII, 264.

—— d'Ingrande (Droits de la), II, 793; IV, 24; VII, 284, 285.

—— de Tadousac (Droits de la), au Canada, III², 599, 645.

Traites, I, 316.

—— (Juges des), II, 127. — (Officiers des), VI, 373.

Traités. — pour l'achat d'une charge, I, 56. — pour les affaires extraordinaires, II, 85, 295, 298, 299, 307, 317 note 2, 334; VII, 206, 207. *Voy.* Affaires extraordinaires. — pour les étapes, IV, 79, 176. — pour les fournitures de la marine et de l'armée, III, 99, 109, 240, 380, 395, 487, 509, 542, *30*, *32*, *124*, *136*, *137*, *164* note 2; III², 43, 58, 64, 90, 613, 676 à 679; IV, 47, 48, 73 note 1. — pour le logement des troupes, IV, 118. — pour les recouvrements, I, 361; II, CCXXXII, 22, 24, 46, 334; IV, 184; VII, 165, 202, 206. — pour les soudes et natrons, VII, 439. — pour les travaux publics, IV, 102, 311, 326, 328, 332, 334, 342, 370, 375, 378, 382, 383 note 1 à 386, 393, 421 note 1. — *Voy.* Marchés, Sous-traités.

—— de bonne correspondance, II, CCLXVIII,

311, 526, 583, 677. — de commerce, II, 52, 406, 409, 412, 417, 458, 486, 492, 496 à 498, 500, 506, 587 note 1, 604, 614, 634, 655, 678, 702 à 704, 803, 805, 807 à 811, 815 à 819, 822 à 832; VI, 207, 231; VII, 302, 303, 307, 308, 372. — de paix ou d'alliance, I, 368; II, 461, 582, 602, 603, 605, 606, 657, 676, 699, 716, 721; III, 60 note 2, 95, 128, 145, 177, 203, 205, 278, 320, 494, *201, 226, 234, 247, 449;* III², 456; V, 373; VI, 207; VII, 59, 230, 232, 254, 255, 306, 372. *Voy.* Münster, Nimègue, Pyrénées, Vervins.

Traits d'or et d'argent, VII, 434.

Trajan, empereur, III², 232, 245; V, 589.

Trajane (Colonne), III², 245; V, 289.

Tranchants (Boulets à), III², 38.

Tranchées, V, 184; VII, 154, 155.

Transfiguration (*La*), tableaux, III², 239, 266.

Transit commercial, II, CCLXII, CCLXXI note 3, 485 note 2, 498, 510, 513, 514 note 1, 523, 538, 555, 562, 566, 569, 570, 574, 599, 794 à 796, 801; IV, 299, 448 note 2, 450, 451; VII, 95 note 2, 283, 284 note 2, 286, 299.

Translations de domicile, II, 117, 167, 212.

Transnavigation (Canal de). *Voy.* Languedoc (Canal du).

Trappes (Étang de), V, 381; VII, CXLII.

Travaux publics. — Adjudication, III, *161;* IV, 100 note 1, 423, 437, 440, 441, 443, 445, 454, 457, 465, 466 note 2, 473, 482, 491, 502, 505, 512, 521, 523 note 1, 525, 526, 528, 529, 532 à 534 note 1, 537, 539, 541, 544, 545, 549, 556, 557, 575, 594. — Baux des entrepreneurs, IV, 357, 372, 373, 421, 423, 443, 473, 474, 492, 506, 511, 523, 524 note 1, 534 note 1, 540, 575 note 1. — Dépenses, IV, 311, 313, 316, 317, 319, 328, 330, 332, 345, 348, 349 note 1, 350, 352, 355, 368, 370 note 3, 372, 373, 377, 381, 384 note 1, 385, 387, 388, 393, 444, 452, 466; VII, 246. — Devis, IV, 528, 531, 534 note 1, 537, 541, 543 note 1, 544, 552 note 1, 555 à 557, 571, 575 note 1, 594. — Emploi des corvées, IV, 448, 456, 481, 482, 497, 498, 509, 512, 513, 522, 535, 540, 543, 547, 557, 560; V, 5. — Entrepreneurs, IV, 314, 321, 327 à 329, 331, 333, 357, 370, 373, 381, 388, 415 note 7, 416, 418, 421 à 423 note 1, 429 note 2, 437, 440, 441, 443 à 445, 453, 454, 457 à 460, 462, 463, 465, 466 note 2, 468, 472, 475, 478, 482, 485, 492, 499, 502 à 504, 506 à 508, 510 à 512, 519 à 521, 523 à 527, 530 à 534 note 1, 536, 537, 540, 541, 544, 549 note 3, 554, 571; V, 171, 455. — Entretien, IV, 52, 423, 552. — Ingénieurs, IV, 275, 326, 482, 494, 500 note 2. — Inspecteurs, IV, 276, 474, 475, 481, 482, 502, 507 note 2, 552 note 1, 558. — Marchés et traités, IV, 102, 311, 321, 322, 324, 326 à 328, 332, 334, 342, 357, 370 à 372, 375, 378, 382, 383 note 1 à 386, 393, 397, 401, 415 note 7, 417, 420, 421, 423 note 1, 437 note 5, 440, 443, 445, 448, 453, 454, 457, 459, 460, 462, 463, 465, 467, 472 à 475, 478, 485, 492, 499, 504, 506, 510, 511, 517, 519, 520, 523 note 1, 524, 530, 531 note 1, 534 note 1 à 537, 546, 551, 552 note 1, 554 à 557, 594, 599; V, 29, 126, 368. — Opposition de particuliers, IV, 476. — Ouvriers, IV, 338 à 340. — Part contributive du Roi et des communautés, IV, 479. — Plans et dessins, IV, 304 note 2, 326, 327, 352, 356, 361, 365, 438, 466, 474, 475, 479, 483, 488, 503, 528, 594; V, 4, 81 note 1. — Réception, IV, 473, 491, 519, 526 note 1, 529 à 534, 541 à 550, 575 note 1. — Spécialité des fonds, V, 222. — Subventions et dépenses des États provinciaux, IV, 43, 49, 53 note 2, 54, 57, 441, 535, 561. *Voy.* Languedoc (Canal du). — *Voy.* Économie, Forfait, Journée, Prix fait, Rabais; Canaux, Chaussées, Chemins, Desséchements, For-

tifications, Navigation, Ponts, Ports, Routes, etc.
Traverses pour les palissades, IV, 106; V, 231, 232.
Traversés (Chevaux bien), IV, 274.
Traversine (Rue), à Tours, IV, 134.
Tréaumont (Georges du Hamel, sieur de La), III, 514 note 2.
Trèbes. — (Canal de), IV, 315 note 1. — (Ville de), IV, 322, 326, 328, 329, 332, 358, 372, 572, 575 note 1.
Trébizonde (Ville de), VII, 457.
Tréfonds (Aliénations en), IV, 202.
—— (Droit de), I, 525.
Tréguier (Ville de). — Évêque (Balthazar Grangier de Liverdis), IV, 15*.
Treille (Le sieur La), III, 162 note 1.
Treillebois (M. des Rabesnières-). *Voy.* Rabesnières.
—— (M. de La Vigerie-). *Voy.* Vigerie (La).
Treillis, étoffes, II, CCLXI.
Treize-Livres (Hameau des), en Normandie, VII, 129 note 1.
Tremblade (Ville de la), dép. Charente-Inférieure, III, 92 note 3.
Tremblay (M. du), commissaire de marine, III², 548*, 583.
Trémoïlle (Georges de La), grand chambellan de France, VI, 363.
—— (Henri-Charles de La). *Voy.* Tarente (Le prince de).
—— (Louis II de La), gouverneur de Bourgogne, I, 257.
—— (Louis de La). *Voy.* Noirmoutier (Le duc de).
—— (Philippe de La). *Voy.* Olonne (Le comte d').
Trente. — (Concile de), VI, 96, 384. — (Ville de), III², 86.
Trente Ans (Guerre de), II, 785, 788; V, 606.
Trente sols pour once d'or (Droit de), II, 251.
Trente-cinq sols (Droit de), II, 285; VII, 264.
Trente-neuf sols (Droit de), II, 12.
Trente-sept sols (Droit de), VII, 283.
Trépas de Loire (Droit de), II, 792 à 794.
Tréport (Ville du), III, 77, 78; IV, 552, 553.
Trésigny (Le marquis de Fontenay-). *Voy.* Bretcuil (M. Le Tonnellier de).
Treslon (Le chevalier de). *Voy.* Terlon.
Tresmes (Léon Potier, duc de), IV, 420; VII, 392. *Voy.* Gesvres (Le duc de).
—— (Anne-Madeleine Potier, demoiselle de), VII, 48*, 392.
Tresne (Famille de La), III², 24.
Trésor. — des Chartes, V, 563 note 4; VI, 436; VII, 375. — de la Sainte-Chapelle, V, 605.
—— (Chambre du), à Paris, IV, 513; V, 72.
Trésor royal. — Avances, II, 5. — Commis, II, CCLI; V, 454. — Comptes, II, CCXVII. — Contrôleurs, V, 454. — Décharges, IV, 313, 411. — Devise, V, 421. — Exercices, II, 22, 74, 86. — Gardes, II, 2, 88, 192 à 194, 326, 385, 774; IV, 319, 368; V, 490 note 1; VII, 255, 403. — Parties, VII, 229. — Quittances, IV, 349; V, 454. — Recettes et versements, II, CCL, 3, 4, 85, 264 note 1, 281 note 1, 283, 352, 426, 456, 693; IV, 44, 311 note 2 à 314, 318, 319, 323, 354, 368, 396 note 1, 557; V, 454; VI, 295, 297, 304, 337; VII, CLXXXV, CLXXXVII, 227, 234. — Réserves, VII, CLXXVI, 254. — Rôles, II, 88. — *Voy.* Épargne.
Trésoriers. — des académies, V, 582, 583. — de l'argenterie, V, 571. — de l'artillerie, III, 186; VII, 178. — des aumônes, II, CCLI. — des bâtiments, II, CCXI; III, 151; V, 269, 341, 354, 450 à 455, 474 note 2, 505, 533, 535, 582, 583, 622 note 1, 631. — de la Bourse, en Languedoc, IV, 368. — du commerce, III, 63, 64. — des communautés, III², 170. — de la cour, VII, 178. — des domaines, II, 779; IV, 571. — de l'Épargne, II, CXCVIII, CCII, CCV, CCIX, CCXVII, 2, 3, 20, 28, 41, 57, 749, 758, 759; V, 450; VII, 108, 165, 166, 169, 174, 178, 191, 193 à 196, 198 à 213, 219, 221, 222, 224. — des

États provinciaux, II, CXCVII, 640, 671; IV, 13, 23, 24, 44, 313, 317, 368; VII, 445, 450. — de l'extraordinaire des guerres, I, 78, 80, 311; II, CXCVIII, CCXLIII, CCXLV, 758; IV. 176; V, 2, 382, 577; VI, 296; VII. 178, 227, 248, 254, 255. — des finances. *Voy.* Trésoriers de France. — des fortifications, IV, 470; V, 13, 36, 42, 45, 46, 50 à 52, 54, 55, 59, 65, 70, 75, 96, 101, 114, 116 note 1, 120, 130, 137, 147, 160, 175 note 1, 180, 189, 190; VII, 248. — des galères, III, 26, 27, 74, 151, 188, 398, 458, 459, 461, 503, 504, *13*, *236* à *239*; III², 64, 140; V, 354, 362; VII, 178, 191. — de l'hôpital des galères, III, *39*. — des invalides, V, 577. — des ligues suisses, II, 221. — de la maison de Gaston, duc d'Orléans, I, 136, 145. — des maisons royales, V, 552, 553; VII, 178. — de la marine, II, 415, 420, 695, 696; III, 7, 10, 19 à 21, 26 note 1, 169, 205 note 1, 228, 246, 249, 253, 279, 303, 318, 366, 405, 406, 409, 412, 452, 456, 524, 530, 554, 556, *2*, *5*, *9*, *10*, *24*, *27*, *37*, *87*, *92* note 3, *97* note 1, *119*, *169*, *183*, *239*, *249*; III², 64 à 66, 73, 90, 97, 129, 131, 132, 140, 164, 381, 382, 583, 609, 652, 712; IV, 294; V, 218; VI, 126; VII, 178, 390. — des menus, II, 781. — du *Navy-office*, en Angleterre, III², 318. — des offrandes, II, 781. — de l'ordinaire des guerres, II, 778; VII, 178. — de l'ordre de Malte, II, 467. — des parties casuelles, II, CCXVII, 326, 365, 758; V, 539; VII, 178, 196. — des ponts et chaussées, IV, 444, 452, 454, 502, 504, 527, 528 note 2, 537. — des revenus casuels, II, 326, 385; V, 539; VII, 403. — des turcies et levées, IV, 510.

Trésoriers comptables, II, 19, 87; VII, 203.

—— de France. — Circulaires et lettres de Colbert, II, 235; IV, 216, 411, 423, 447. — Lettre du Roi, II, 783 note 2. — Attributions, II, CXCVIII, 8, 13 note 2, 75, 84, 109, 113, 154, 179, 236, 262, 283 note 2, 357, 373, 685, 784; III², 25, 51; IV, 34, 35, 37, 104, 267, 304, 359, 411 note 2, 418, 421, 423, 447, 449, 450, 455, 467, 469, 471, 475, 481, 484, 497, 510, 514, 519 à 521, 529, 533, 554, 560, 566, 595, 600; V, 409, 417, 422, 525 note 1, 539, 563; VI, 11; VII, 177 à 179, 197, 395, 396, 409, 410, 413, 460. — *Voy.* Bureaux des finances.

Trésoriers généraux. — des bâtiments, V, 456, 458. *Voy.* Planche (M. de La). — des finances. *Voy.* Trésoriers de France. — de France. *Voy.* Trésoriers de France. — des galères, VII, 429. — de la marine, VI, 129; VII, 429. — des ponts et chaussées, IV, 533.

Trésors des Chambres des comptes, V, 243, 274, 275; VII, 79 note 2, 276.

Trèves, III², 638; VI, 362.

Trèves (Ville de). — Archevêque-électeur (Charles-Gaspard de La Pierre de Leyen), I, 328; II, 550. — citée, III², 574.

Trévisan (Pays du), III², 282.

Trevor (Lord), ambassadeur d'Angleterre en France, II, 244.

Trévoux (Ville de), VII, 298.

Triages dans les forêts, IV, 199, 229, 260, 265, 567, 577.

Trianon (Château de), II, CCXXXIX, 222; V, 296, 298 à 300, 326, 329, 330, 354, 356, 357, 362, 368, 370, 371, 563, 568, 569, 571, 572; VI, 280; VII, CXLII, CXLIV, CXLVI, CXLVII, CLIII.

—— (La), empoisonneuse, VI, 68, 414, 416 à 419, 421.

Tribut. — pour des marchandises mises en vente, II, 808. — payé au Grand Seigneur par des Africains, VI, 235.

Trichâteau (Le chevalier de), VI, 477.

Tricot (Bas au), II, 550, 731, 740, 742.

—— (Manufactures de), II, 442, 516 note 1, 527, 567, 628, 656, 670 note 4, 688, 689, 732, 747, 854; VII, 90 note 3.

Trident (*Le*), vaisseau, III, *229*; III², 684, 686.

Trie (Village de). *Voy.* Trye.

Triel (Ville de), VII, 367.
Trien (Village de) (?), I, 510.
Triennalités, IV, 133.
Triennaux (Offices), V, 455, 456; VI, 101.
Trieurs de morue, II, 390; VII, 365.
Trinité (*Traité de la*), VII, 135 note 1.
Trinquemalé (Baie et établissements de), III², 556, 561.
Triols (Mines de), dép. Hérault, IV, 588.
Triomphe (*Le*), vaisseau, III, 43, *130;* III², 682, 701.
Triparties (Paroisses), VII, 317 note 4.
Tripes de velours, II, CCLXII.
Tripoli. — (Royaume de), VI, 234 à 236. — (Ville de), II, 502, 709, 717, 721, 724; III, 132, 170, 176 à 178, 340, 348, 359, *200, 201, 204* à *206, 209* à *213, 230, 235, 250;* III², 127, 143, 368, 369, 651, 655, 736, 739.
Tripot, V, 460.
Triton (*Le*), vaisseau, III, *98;* III², 686, 701.
—— (Fontaine du), à Versailles, V, 354, 355.
Tritons des bassins de Versailles, VII, CLXVI.
Trivulce (Marquis de), III², 282.
Trois-Évêchés (Pays des), II, 11, 12; IV, 12, 422; V, 179; VII, 365. *Voy.* Metz (Généralité de).
Trois-Rivières (Ville des), au Canada, III², 396, 444, 615.
Troisvoisins (Le sieur), entrepreneur de travaux publics, IV, 474.
Tromp (Camille), amiral hollandais, II, 690*; III, 490 note 2, 514 note 2, 540, 541; V, 101.
Trompettes, III, 422, *104.*
Trompeuse (*La*), vaisseau, III, 530; III², 686, 688.
Tronchet (Abbé du). *Voy.* Rosmadec (Charles de).
—— (M. du), conseiller au parlement de Paris, VII, 402.
Trophées, V, 328, 332 note 1.
Tropiques (Les), III, *125;* III, 406, 661.
Trossy (Carrières de), V, 301, 302.
Troupes. — Composition des corps d'armée. III, 138. — Contrebande pratiquée par les soldats, II, 81, 315, 373. *Voy.* Faux-saunage. — Dépenses pour l'entretien, II, 53, 54; IV, 19, 73; VI, 223, 299; VII, 182, 193, 227. — Désordres, violences et exactions, I, 163, 178; II, CCXXVI, 236, 279 note 2; IV, 106, 269; V, 103, 128; VI, 299, 333; VII, 154. — Désorganisation par la formation de la maison du Roi, II, CCXX à CCXXII, CCXXIV. — Discipline, II, CCXL, 216, 369; IV, 19, 73, 106, 118; V, 103, 128, 189 note 2, 631; VI, 213, 258, 259, 365. — Distributions, III, *29;* VII, 248. — Emploi en Angleterre, VI, 465. — Emploi aux colonies, III², 392, 395, 446, 461, 467, 468, 481, 513, 515, 535, 556, 558, 563, 570, 581, 582, 592, 594, 602, 625, 741. — Emploi pour les fortifications, V, 209. *Voy.* Soldats. — Emploi pour les recouvrements, I, 362; II, 7, 160, 226, 227, 231, 234, 236, 315; IV, 349, 350. *Voy.* Fusiliers, Soldats. — Emploi contre les séditieux, I, 368, 376, 377, 379; II, 361, 366; IV, 338, 343, 346, 347 note 1. — Étapes. *Voy.* Étapes. — Exercices, VI, 258, 259; VII, 106. — Fourrages, IV, 121. — Impositions pour l'entretien, VII, 227. — Indiscipline, IV, 19. — Inspection par le Roi, II, CCXLIX, 223; V, 298. — Licenciement, II, CCXXV; IV, 131 note 1. — Logements et cantonnements, I, 455, 464, 465; II, CXCVIII, CCXXIII, 231, 234, 371, 373, 376, 787, 801, 851; III, 198, 427 note 1; III², 664; IV, 118, 119, 124 note 1, 138, 570, 572, 604, 607; V, 79, 123, 128, 129 note 1, 157, 161, 193, 270; VI, 251, 253, 443; VII, CLXXX, 191, 193, 254, 255, 439. — Marches et mouvements, II, CXCVIII, CCXIX, CCXX, CCXXII, CCXXV; IV, 1, 557; VII, 325. — Montres et revues, I, 9, 10; II, CCXIX, CCXXI à CCXXIII, 223; III, *238;* VI, 163, 164, 259; VII, 336. — Officiers, I, 20, 347; II, CCXXI à CCXXIII, CCXXV, 358; III, 141, 151, 397 note 1, *47;* III², 125, 384, 446, 451,

468, 534, 581; IV, 96 note 1, 98, 99, 110, 130, 143, 163; V, 10, 153; VI, 206, 253, 258, 259; VII, 103, 148, 227. *Voy.* Capitaines, Colonels, Lieutenants, Lieutenants-colonels, Majors. — Paye et solde, I, 54, 383; II, CXCVIII, CCXXIII, CCXXV, CCXLIII, 783; III, 107, 118, 166, 198, 297, 315, 375, 376, 486, 513, 516; III², 82, 436, 631, 720; IV, 19 note 3; V, 390; VII, 148, 248, 255. — Quarantaines, III, 135, 167. — Quartiers, II, CCXIX, CCXXII; III, 489; VII, 157. — Rations des hommes, III, 107, 116 note 2; III², 625; IV, 73, 99, 143 note 1. — Recrutement, I, 312, 315, 319; II, 286; III, 412; IV, 63, 109, 110; VII, 86, 102, 304. — Rengagements de soldats, III, 487. — Situation, II, CCXLIX, 223; V, 298; VII, 210, 219. — Subsistance, I, 290; II, CXCVIII, 237, 320 note 1; III, 107, 116, 194, *150, 222;* III², 664; IV, 1, 48, 49, 90, 95, 123, 124, 137, 138, 140 note 1, 143, 171, 176, 177, 606 note 1, 719; V, 357; VI, 336; VII, 255, 348. *Voy.* Étapes. — Transport, III, 51, 88, 98, 100, 105 à 107, 113, 116 note 2, 135, 167, 170, 176, 245, 246, 315, *48, 52, 88;* III², 720. — Ustensile, II, CCXXXV; IV, 138, 607; VI, 251 à 253. — *Voy.* Armée, Soldats; Armes, Étapes, Fournitures, Munitionnaires, Munitions, Vivres, etc.

Trousse (Philippe-Auguste Le Hardy, marquis de La), sous-lieutenant des gendarmes-dauphin, II, CCXXIV note 2.

Trousseaux des canons, III², 35.

Trousses (Rade des), à Rochefort, III, 413, 425; III², 348, 349.

Trovato (Les frères), séditieux, VI, 71 note 1.

Troyes (Ville de), I, 13; II, 794; IV, 422; VII, 431, 432.

Trubert (André-François), commissaire de marine, envoyé de France à Alger, III, 6*, 8, 69, 95, 124, 174; V, 300 note 3; VI, 452 à 455. — Mémoire de Colbert, III, 123.

Trudaine (Charles), II, 223.

Trye-Château (Village de), dép. Oise, I, 3.

Tubéreuses, III, 319; V, 303, 324 note 4, 344, 362, 413.

Tubeuf (Charles), intendant, II, CCXLI, 78, 150, 383, 392; IV, 239 note 2, 445, 460, 475, 511, 512; V, 507, 508; VII, 406. — Lettres de Colbert, II, 75*, 95, 96 note 1, 104, 111, 137, 140, 297*, 304, 325, 357, 358, 362, 578, 693; III, 453 note 1; IV, 48, 126, 129, 134, 135 note 2, 471, 492, 493 note 2, 499, 502; VI, 59, 131; VII, 84. — Lettre à Colbert, VI, 404. — Lettre à Séguier, VI, 24 note 1.

—— (Jacques), président à la Chambre des comptes, I, 71*, 72, 74, 80, 83, 90, 99, 103, 111, 113, 114, 116, 131, 144, 145, 153, 172, 178, 191, 198, 212, 529; VII, 390, 394.

—— (Michel). *Voy.* Castres (Évêque de).

Tuby (Le sieur), receveur des tailles, II, 115.

—— (Le sieur), sculpteur, VII, CXCIX.

Tuchan (Mines de), dép. Aude, IV, 587.

Tudor (Marie), reine d'Angleterre, II, 18.

Tuffets (Les), rebelles, I, 245.

Tuileries (Les). — Capitaine, VI, 76. — Château, II, CCXXX; III, 22; III², 261; V, 258, 446 note 1, 452, 453, 459, 507, 512, 556, 557, 568, 575, 576; VI, 76, 77, 288; VII, 256. — Jardin, V, 276, 277, 458, 459, 575; VII, CLXXXIX. — Orangerie, V, 459. — Pavillon, V, 276. — Pont, IV, 449. — Terrasse, V, 276. — Volière, V, 460.

Tuiles, IV, 122.

Tulle (Ville de), II, 349; IV, 76 note 3; VII, 71.

Tulles (Jean-Vincent de). *Voy.* Lavaur (Évêque de).

Tully (Le sieur), entrepreneur de travaux publics, IV, 421.

Tunis (Royaume de), VI, 234 à 236.

—— (Ville de). — Attaque par les vaisseaux du Roi, III, 69, 132, 177, 240, 241, 274, *206.* — Chevaux, III, 215; IV, 274 note 2. — Consul de France, III, *206.* — Corsaires, II, 502, 721; III, 154,

166, 170, 176, 177, 333, 340, 348, 402, 424, 201 note 1; III², 651, 655; V, 501. — Dey, III, 241. — Esclaves chrétiens, III, 525. — Pacha et divan, III, 177, 241, 525. — Relations et traités avec la France, II, 434, 436, 716; III, 178; III², 143; VI, 454, 455. — Vaisseaux turcs, III, 542, *167*. — citée, V, 437, 553; VI, 276, 279.

Turcies et levées. — Construction et entretien, II, 783, 784, 788; IV, 437 note 5, 458, 461, 465, 474, 492 à 494, 506, 507, 509, 523 note 1, 524 note 1, 533, 536, 537, 544. — Intendants. *Voy.* Bréviande, Lefranc. — Trésoriers, IV, 510.

Turcs. — arrêtés en France, III, 519 note 1; VI, 453. — convaincus de sodomie, III, 215. — convertis, III, *32* note 2. *Voy.* Musulmans. — employés sur les galères françaises, II, 50, 51, 157; III, 3, 12, 13, 16, 19 note 1, 28, 56 note 2, 90, 101, 102, 113, 114, 121, 122, 128, 130, 131, 143, 147, 154, 155, 162, 174, 188, 200, 206 note 1, 218 note 1, 248 note 1, 280, 333, 336, 350, 364, 365, 389, 390, 392 à 394, 400, 402, 415, 419, 462, 502, 504, 525, 542, 543, 571, 573, *28*, *30*, *32*, *38* à *40*, *61* à *63*, *84*, *85*, *123*, *135*, *154*, *201*, *206* note 1, *210*, *213* note 2, *223*, *238*; III², 187, 358, 368, 369, 533, 680, 723, 730, 739; VI, 164.

—— (Chevaux), IV, 224.

Turcy (Le duc de). *Voy.* Tursy.

Tureau (Le sieur), sculpteur de la marine, III, 254.

Turelles-Thiballier (M.), chef d'escadre, III, 84*, 86, 126; III², 544, 545. — Instruction de Seignelay, III², 17 note 2. — Lettre du Roi, III², 543.

Turenne (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de), maréchal de France, I, 5*, 7, 8, 10, 11, 43, 61, 186, 328, 490, 533; II, CCXXII, 10, 55, 56, 408; III², 575, 583; V, 61; VI, 246, 255, 256, 298, 326, 327, 459 à 461, 473, 476, 490; VII, 150, 157, 158, 339, 348, 362. — Lettre à Colbert, VII, 339.

Turenne (Charlotte de Caumont de Saveilles, vicomtesse de), I, 193*.

—— (Régiment de), VI, 476.

Turgot (Le sieur), empoisonneur, VI, 412, 413.

—— (Marc-Antoine), maître des requêtes, VI, 293.

Turin (Ville de), I, 235; III, 512, 551 note 1, *12*; III², 32 à 34 note 3; V, 336, 341 note 3, 506; VI, 283, 458; VII, 97, 110, 113, 359, 444.

Turményes (M. de), receveur général des finances, II, 777 *err.*

Turpin (Le sieur), entrepreneur de bâtiments, V, 279 note 3.

—— (Élisabeth). *Voy.* Tellier (Madame Le).

Turque (Langue), V, 473, 475, 476, 478, 480 à 483, 486, 487, 489 à 493, 495, 496; VII, 452, 460.

Turquie. — Ambassadeurs de France, VI, 235. *Voy.* Cézy, Forest (La), Guilleragues, Haye-Vantelet (La), Nointel. — Avanies subies par les Français, II, 450, 589, 671, 734 note 2, 842 à 847, 849 note 2; III, 183, 184; VI, 66, 236; VII, 287, 288. — Capitulations avec la France, II, CCLVIII, CCLXVI, 628 à 630, 841 à 850; III, *205*; VI, 235, 236, 452, 455, 456. — Capitulations avec la Hollande, II, 845. — Commerce, II, 628, 841, 844, 849 note 2; VII, CLXXIV. — Douanes, II, 628, 842, 843, 845, 846, 848, 850; III², 227. — Esclaves français, III, 356, *38*. — Galères, III, *210*; III², 369. — Le Grand Seigneur, II, CCXII, 450, 451, 491, 501, 589, 628, 639, 738 note 3, 797, 798, 846; III, *209*, *210*, *213*; III², 288, 369, 737; V, 318; VI, 234 à 236, 239, 452, 453; VII, 286, 287, 453, 458. *Voy.* Mahomet IV, Soliman Ier. — Guerres et relations avec les autres pays, I, 459 note 1; II, 123; III, 157, 241, 393, *167*, *229* note 1; III², 259, 270, 271, 289, 391, 651; V, 595; VI, 66, 222, 235, 241, 244, 472, 480, 484. — Importation de

marchandises françaises, II, 844, 849. — Impositions, II, 848. — Liberté de conscience accordée aux Français, II, 842. — Milices, VI, 230 à 237. — Privilèges des Français, II, 842. — Tapis, V, 580; VII, 382. — Les Turcs jugés par Colbert, II, 629; VII, 453. — Vaisseaux, II, 716; III, 3, 21, 70, 181, *209, 210;* III², 651, 655. — Voyages de Vansleb, VII, 453. — *Voy.* Constantinople, Porte (La Sublime).

Tursy (Jean-André Doria del Carretto, duc de), III, 172*, *166, 185* note 1, *188, 193* à *195;* VI, 351.

Tutelle et curatelle. — Comptes, IV, 316 note 1. — Exemptions, II, 69; III², 664; IV, 570; V, 519 note 1; VII, 439. — Juridiction, VI, 393.

Tycho-Brahé, astronome, V, 531, 603.

Tyriens (Les), peuple, II, CCLXIII.

Tyrol (Province du), IV, 589.

U

Ulft (Château d'), VI, 460.

Ulpiani (Le sieur), agent de Mazarin, I, 223.

Ultrel (Simon). *Voy.* Hurtrel.

Union (Arrêt d'), pendant la Fronde, II, 23.

—— (Pavillon d'), dans la flotte anglaise, III², 337, 727.

Universités, V, 515; VI, 367. *Voy.* Bologne, Bourges, Leyde, Padoue, Paris, Pise, Upsal.

Universités (Traité *des*), III², 49 note 1.

Upsal (Université d'), V, 631, 649.

Uranienbourg (Ville d'), V, 530, 531.

Urbain VIII, pape, III², 235, 239, 245; VI, 437.

Urban (Fort), dans le Bolonais, V, 293, 294.

Urbanistes (Religieuses), VI, 102 note 1.

Urbin (Duché d'), III², 281.

Urfé (François d'), abbé d'Uzerches, III², 587, 590.

—— (Charles-Emmanuel de Lascaris, marquis d'), II, 653*; VII, 59, 358 note 1. — Lettre à Colbert, VII, 357.

Ursini (Le cardinal). *Voy.* Ursins.

Ursins (Ferdinand des). *Voy.* Bracciano (Le duc de).

—— (Virginio, cardinal des), III², 34 note 3, 237*.

—— (Maison des), III², 230.

Ursulines (Religieuses), III², 581.

Urtrel (Simon). *Voy.* Hurtrel.

Uruméa (L'), rivière, VI, 213, 214.

Usage (Droits d'), dans les forêts, IV, 185, 189, 199, 201, 229, 243 note 1, 258, 563, 565, 567, 568, 576, 577, 591.

Usagères (Paroisses). *Voy.* Paroisses.

Usagers de bois, IV, 222, 258 note 3, 264, 563.

Usages locaux, II, 96 note 2, 278; V, 191, 192. *Voy.* Coutumes.

Usances des changes, II, 410, 411.

Usines, V, 29.

Ussé (Bernin d'). *Voy.* Valentinay (M. de).

Usson de Bonrepaus. *Voy.* Bonrepaus.

—— de La Querre (Le capitaine d'), III, 574*.

Usson-en-Forez (Ville d'), dép. Loire, II, 163.

Ustensile (Imposition de l'), II, CCXXV; IV, 138, 607; VI, 251 à 253; VII, 254.

Ustensiles de la marine, III, 226, *207;* III², 517.

Usure (Prêts à), II, 301; III², 497; VI, 63, 64; VII, 180, 181.

Usurpateur (L'). *Voy.* Cromwell.

Usurpateurs de noblesse, II 113, 148, 252, 302, 305, 307, 316, 750, 754, 761; IV, 33, 34, 38; VI, 369.

Usurpations. — de justices, II, 282, 310. — sur le domaine. *Voy.* Domaine, Forêts.

Utbert (Riches), contre-amiral anglais, III², 320.

Utile (*L'*), barque, III², 690.

Utiles (Droits), II, 282.

Utrecht. — (Province d'), III², 563; VI, 303.

— (Ville d'), III, 450; III², 295, 299, 543 note 1; VI, 461; VII, 362.
Uxelles (Louis-Chalon du Blé, marquis d'), I, 11*.
Uzerches (L'abbé d'). *Voy.* Urfé (François d').
Uzès (Ville d'). — Évêque (Jacques Adhémar de Monteil de Grignan). Lettre de Colbert, VI, 90*, 91 note 1.
Uzès (Emmanuel de Crussol, duc d'), III, 547* note 2.
—— (François de Crussol, duc d'), I, 296*.
—— (Marguerite d'Apchier, duchesse d'), VI, 34*.
—— (Julie-Marie de Sainte-Maure, duchesse d'), III, 547 note 2.

V

Vacances. — d'abbayes, VI, 113. — de bénéfices, II, CCXXXVI; VI, 86, 104.
Vacations des Cours, VI, 1, 430.
—— des juges, III², 673. — des officiers des galères, III, *237*.
Vache (Peau de), I, 249.
Vaches, I, 220; III, 243; III², 397, 403, 503, 599; IV, 261.
Vadencourt (Village de), dép. Aisne, VII, 151 *err.*
Vado (Fort de), III², 223, 287, 288.
Vagabonds. — condamnés aux galères, III, 56, 502. — chassés de France, IV, 93, 94. — jugés, IV, 141.
Vaillant (Le sieur), procureur, VII, 221.
—— (Jean Foy-), savant, V, 372*.
Vaillant (*Le*), vaisseau, III, *202*; III², 684.
Vailly-sur-Aisne (Village de), II, 444.
Vaines et vagues (Places), à Paris, II, 769.
Vaires (Le marquis de), VII, 394.
Vaisseau des foulons, II, 837.
Vaisseaux. — achetés en pays étrangers, II, 574; III, 32 à 36, 47, 111; VI, 233. — armés dans les arsenaux du Roi et mis en mer, I, 212, 218; II, CXCIII, CCXXXVII, 66, 416, 460, 466, 475, 522, 717, 721, 801, 846; III, 2 à 5, 9 à 11, 14 note 1, 18, 20, 21, 24, 39, 41, 43, 46, 48, 52, 61, 62, 65, 66, 73, 86, 87, 98, 120, 126, 127, 145, 160, 181, 186, 196, 210, 211, 213, 219, 220, 250, 258, 261, 270, 274, 281, 284, 328, 344, 350, 354, 358, 359, 374, 380, 387, 410, 413, 427, 465, 471, 472, 477, 482, 484, 485, 492 à 494, 513, 522 à 524, 526, 528, 530, 533, 535, 545 à 547, 552, 560, 565, 567, 574, 575, *5*, *12*, *14*, *16*, *19*, *22*, *23*, *41*, *43*, *45*, *48*, *50*, *73*, *76*, *77*, *83*, *85*, *86*, *88*, *94*, *95*, *151*, *152*, *179*, *191*, *202*, *204*, *212*, *220*, *227* note 1, *242*, *243*, *245*, *252*; III², 6 note 1, 14, 15, 17, 20, 21, 29, 41, 54, 64, 67, 77, 81, 82, 84, 91, 93, 94, 100, 104 à 107, 109, 110 note 1, 112, 113, 131, 132, 139, 142 à 144, 146, 157, 158, 163, 166, 170, 199, 201, 203, 351, 355, 557, 566, 575, 614, 652, 680, 697, 729; IV, 123, 294, 434 note 3, 464, 602; V, 312, 390 note 1, 392; VI, 279, 280, 344; VII, 132. — armés en course, II, 479, 690, 724; III, 47, 49, 63, 143, 559, *32* note 2, *79*, *92*, *93*, *233*; III², 456, 603, 726, 730. — armés par des particuliers, II, 649, 650; III, 49, *92* note 3; III², 209, 611, 730. — autorisés à transporter des marchandises, II, 486. — carénés, III, 168, 226, 250, 263, 334, 338, 340, 342 note 3, 368, 371, 542, 548, 549, 561, 568, *17*, *25*, *27*, *52*, *54*, *68*, *83*, *94*, *151*, *176*, *177*, *203*, *205*, *210*, *236*, *246*, *252*; III², 59, 91, 155, 454, 651, 655, 656, 733. — classés en cinq rangs, III, 189, 286, *125* à *127*, *169*, *177*, *198*; III², 36, 39 à 41, 83, 135 à 137, 379, 380, 501,

658, 659, 668, 682, 684, 686, 692, 697, 699 à 701. — commandés par des roturiers, III, 64. — construits en France, II, CCXXIII, 595, 616, 661, 727, 801; III, 9, 20, 21, 26, 30, 33, 34, 38, 43, 44, 47, 48, 64, 68, 84, 89, 91, 97, 100 à 103, 109, 112, 114, 122, 124, 126, 128, 129, 131, 147, 148, 153, 154, 162 note 2, 171, 179, 191, 206, 220, 225, 229 à 232, 235, 242, 243 note 2, 249, 253, 255, 257, 266, 274, 275, 278, 280, 282, 287, 306, 318, 319, 322, 328, 331, 338, 341, 342, 346, 364, 370, 371, 415, 418, 425, 462, 489, 561, 564, *22, 90, 99, 125* à *127, 144, 153* note 2, *168, 171, 174, 175, 178, 180, 182, 184, 193;* III², 2 à 4, 6 note 1, 7, 19, 40, 43, 45, 54, 69, 156, 166, 663, 674, 692 note 2, 697, 704, 706, 716, 718; IV, 47, 223, 270, 416; V, 17, 56, 104, 312, 530; VII, CLXXVIII. — construits aux colonies, III², 447, 521, 541, 560, 580, 618, 742. — construits en vingt-quatre heures, III, 299 note 1, 327, 328, 330, 367, 368, *116, 117, 123* note 1, *144, 145, 162, 163;* III², 718. — construits par des particuliers, III, 299. — délestés, III, 289, 324 *err.* — démâtés, III, *170* à *176, 179;* III², XLIX; IV, 348. — dépecés, III², 699. — désarmés, III, 4, 6, 7, 26, 28, 84, 118, 119, 160, 165, 170, 174, 228, 229, 245, 257, 270, 271, 274, 285, 289, 301, 356 note 1, 375, 402, 404, 468, 474, 477, 486, 511, 516, 524, 543, 566, 7 note 2, *10, 76, 90, 94, 97, 128, 129, 170, 182, 200, 202, 206, 220, 242, 249;* III², LVI, 13 à 15, 17, 87, 137, 143, 160, 169 *err.*, 170, 200, 351, 354, 355, 651, 652, 674. — désemparés, II, 807. — désinfectés, III², 662. — donnés en présent, III, 482. — échoués et pillés, II, 644, 645; III, 372, *87;* III², XLIX, 568. — escortant les navires marchands, II, CCXVI, 51, 303, 306, 307, 310, 416, 452, 479, 485, 498, 503, 504, 522, 536, 538, 566, 647, 652, 653, 665, 684 note 1, 687, 709, 716, 723, 724, 726, 789, 802, 811, 825; III, 11, 19, 24, 48, 123, 150, 151, 259, 264, 313, 350, 426 note 1, 439, 441, 447, 448, 450, 461, 483, 497, 523, 567, 568, *90, 167, 204, 252;* III², 45, 87, 145, 584, 730, 734; V, 139, 160, 195, 204, 390 note 1, 423. — espalmés, III, 340, 561, 568, *57, 60, 236;* III², 70, 354, 737. — examinés par le conseil des constructions, III², 675. — faisant du commerce, II, 482, 483. — frétés, I, 304; III, *153* note 2. *Voy.* Fret. — goudronnés, III, *218.* — mâtés, III, 358, 368; III², 158. — mis en quarantaine, III, 157 note 1, 167. — montrés au Roi, III, 368, *138* à *141, 143, 148, 149, 197, 204.* — nettoyés, III, 243, *116;* III², 55, 56, 92, 733. — nolisés, I, 212; III, 98, 108, 112, 116, 121, 174, *153* note 2; III², 159, 165, 358, 364; V, 289, 405. — pontés contre les brûlots, III, 432, 433. — portant des dépêches, III², 627, 628, 630, 632, 638. *Voy.* Vaisseaux d'avis. — poursuivant des corsaires, II, 51, 416, 502 à 504, 522 note 1, 538, 571, 653 note 1, 698, 716, 717, 721, 734, 789; III, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 14 note 1, 16, 19, 24, 132, 143, 145, 166, 170, 173, 176, 177, 179 à 181, 187, 201, 203, 214 note 1, 220, 231, 255, 258, 265, 268, 274, 278, 279 note 1, 320, 328 à 330, 334, 337, 340, 342, 348, 349, 370, 383, 384, 388 à 390, 409, 424, 459 note 2, 525, 551, 552, 572, 573, *58, 90, 95, 103, 204* à *206, 209* à *214, 225, 226, 229* note 1, *233, 234, 241, 243, 247;* III², 45, 132, 147, 150, 533, 731, 736, 737, 740. — radoubés, II, 50, 459, 572, 575 note 1, 593, 801; III, 2, 3, 14, 15, 36, 41, 48, 50, 79, 83, 89, 103 note 2, 112, 125, 131, 133, 168, 199, 225, 226, 228, 231 à 234, 250, 257, 262, 266, 271, 274, 275, 282, 285, 289, 294 à 296,

327, 334, 338, 342 note 2, 343, 360, 398, 435, 439, 441, 442, 468, 494, 495, 505, 541, 542, 556, *12*, *17*, *20*, *25*, *27*, *29*, *31*, *45*, *50*, *52*, *54*, *68* à *70*, *94*, *95*, *130*, *151*, *152*, *154*, *171* à *173*, *175*, *176*, *178*, *179*, *181*, *184*, *185*, *193*, *202*, *203*, *206*, *236*, *243*; III², 43, 54, 59, 91, 94, 140, 146, 155, 165, 166, 308, 377, 380, 454, 474, 475, 601, 674, 700, 705, 706, 718; IV, 223; V, 388, 530; VII, 303. — réformés, III, *130*. — rongés par les vers, III, *60*; III², 649, 718, 742. — saisis, III, *153* note 2. — se saluant, II, 484, 504, 711; III, 93, 95, 144, 152, 158, 233, 234, 267, 271, 272, 279, 302 à 304, 319, 349, 424, 436, 546, *20*, *113*, *114*, *186*, *194*, *196*, *207*; III², 139, 399, 660, 726, 727; VI, 352; VII, CLXXX, 127. — saluant les places fortes, III, 429; III², 726. — sculptés et ornés, III, 147, 148, 225, 254, 264, 275, 283, 288, 301, 307, 308, 314, 332, 341, 354, 372, 386, 399 note 1, 403, 535 note 2, *139*, *142*, *147*; III², 8, 156, 368, 717; V, 305 note 1, 306, 312, 313, 529, 530. — servant d'hôpital, III, 165, 195, *227*, *229*, *233*; III², 92, 461, 462, 662, 701. — servant de magasins, III, 165, 170, 176, 250, 433; III², 461, 701. — transformés en brûlots, III², 117. — transformés en pontons, III², 699. — transportant des objets d'art, V, 282, 289, 314, 331, 390 note 1 à 392, 397, 401, 403, 419, 423, 424, 428. — transportant des troupes, III, 51, 88, 98, 100, 105 à 107, 113, 116 note 2, 135, 165, 170, 176, 245, 315, *48*, *52*, *88*; III², 349, 352, 720. — vendus, III, *153* note 2. — visitant les navires marchands. *Voy.* Vaisseaux marchands. — Agendas, III², 73. — Aménagement, III², 6 note 1. — Approvisionnement et vivres, II, CCLXII; VII, 283. *Voy.* Victuailles, Vivres. — Arrimage, V, 389. — Artillerie. *Voy* Artillerie de marine, Batteries, Bombes, Canons, Mortiers. — Assiette, III, *40*, *43*, *126*; V, 306. — Aumôniers, III, 344, 353, 370, 422, *30*, *158* note 1, *221* note 1, *238*; III², 383, 384, 666, 729; VI, 130, 142. — Châteaux, III, 62 note 1; III², 375. — Complots pour les brûler, III, *133*, *146*, *147*. — Connaissements, III, 133. — Croisières et campagnes, II, CCL, CCLIII, 406 à 408, 646; III, 63, 72, 156, 157, 160, 165, 168, 170, 178, 210, 380, 537 à 539, 558, *8* note 1, *9*, *25*, *27*, *29*, *42* à *45*, *48*, *50*, *54*, *59*, *66*, *67*, *70*, *74* note 1, *80*, *81*, *87* à *89*, *100*, *125*, *210*, *225*, *229*, *241*, *242*, *247* à *250*; III², XLIII à XLV, XLVII, 195, 196, 198, 201, 212, 213, 217, 369, 442, 455, 459, 461, 462, 467, 468, 472, 482, 484, 501, 508, 511, 543, 548, 549, 563, 564, 566, 570, 582, 593, 601, 602, 610, 613, 624, 627, 632, 649, 655, 658, 697, 736, 738; V, 17, 18, 151, 211, 294, 442; VI, 320, 332, 345; VII, 136. *Voy.* Escadres, Flottes; Candie, Messine. — Durée moyenne, III², 718. — Éclairage, III, 283, 300. — Entrée dans les ports étrangers, II, 808. — Épidémies, III, *249*, *251*; VI, 275. — Équipages, II, CCLXVII; III, 37. *Voy.* Classes, Enrôlements, Équipages, Matelots. — Escaliers, III, 139. — Exercice du canon, III, 244 note 1. *Voy.* Canonniers. — Étamines, VII, 289. — Exercice de la religion protestante, VI, 133. — Galeries, III, 275, 283, 288, 403; III², 328; V, 312, 313, 320. — Garde, III, 171 *err.*, *43*, *66*, *95*, *129*, *134*, *176 err.*, *192*, *193*, *200*, *237*; III², 57, 59, 82, 85, 169, 381, 656, 667, 679. — Inventaires, II, 425; III, 72, 193, 195, 228, 288, *242*; III², 14, 91, 92, 142, 143, 733. — Journaux, III², 46. — Liste générale, III², 682 à 692. — Magasins particuliers, III, 368; III², 3, 42. *Voy.* Magasins de marine. — Manœuvres, III, 194, *127*, *139*, *143*, *159*, *175*, *197*; III², 4, 8, 57, 145, 146, 376. *Voy.* Exercice. — Nombre, II, CCLXVII; III²,

37, 39, 54, 135; VI, 264. — Noms, III, 130, 131, 368, *142* note 1; III², 40, 682, 684, 686, 688, 690, 699 à 703. — OEuvres-mortes, III, *180;* III², 675. — Officiers. *Voy.* Amiral, Capitaines de vaisseau, Contre-amiraux, Enseignes de vaisseau, Lieutenants de vaisseau, Officiers de marine, Officiers mariniers, Vice-amiraux. — Officiers surnuméraires, III, 119. — Pavillons, II, 465, 484, 674; III, 92, 94, 96, 164, 166, 175, 246, 263 note 1, 272, 278, 354, 357 note 1, 361, 363, 368, 433, 477, 546, *168, 181, 191, 204;* III², 136, 140, 144, 146, 399, 629, 655, 659, 660, 726, 727; VII, 304, 306, 307. — Peintures, III, 79, 88, 225, 296, 341, 399, 535, *139, 142, 147, 237.* — Prières du soir et du matin, VI, 143. — Prix des bois, III, 133. — Qualités et défauts, III², 700, 701. — Revues, III, 6, 8, 270, 72. — Rôles, III, 271. — Serrurerie, III², 156. — Solde des équipages, III, *76. Voy.* Solde. — Soutes, III, 247, *66;* III², 92, 610, 662, 665, 666. — Volontaires, III, 246. — *Voy.* Ancres, Câbles, Cordages, Mâts, Voiles, etc.; Allèges, Bélandres, Brigantins, Brûlots, Caiches, Câpres, Chalands, Chaloupes, Chebecs, Corvettes, Felouques, Flibots, Flûtes, Frégates, Gabares, Galavernes, Galéasses, Galères, Galions, Galiotes, Gribannes, Lanches, Oucres, Pataches, Pinasses, Polacres, Saities, Tartanes, Yachts.

Vaisseaux étrangers.— comparés aux vaisseaux français, III, 465. — confisqués, II, 250; III, *35;* III², 499. — exclus des colonies françaises, III², 400, 454, 458 à 460, 484, 491, 494, 496, 503, 504, 526, 565, 567, 593. — faisant la contrebande, III, *34* note 1. — saluant les vaisseaux français, II, 465; III, 144, 152, 233, 234, 260, 349, 429, 474, 477, *166* à *168, 185, 188* à *191, 194* à *196, 204, 207;* III², 57, 86, 224, 399, 660, 726, 736; VI, 352. — taxés, VII, CLXXII, 264, 294. — visités par les vaisseaux de guerre, II, 465, 498, 506; III, 136, 260, 474, *182, 207, 247* note 1; III², 401. — Commerce et navigation, II, 354 note 2, 457, 458, 538, 568, 609 note 3, 646, 674, 690, 703; III, 34, 73, 185, 201, 234, 312, 490, *36, 69, 80, 201* note 2; III², 39, 600, 603. — Lancement, III², 308. — *Voy.* Marines étrangères; Angleterre, Danemark, Espagne, Gênes (État de), Hollande, Suède, Turquie, Venise (République de), etc.

Vaisseaux marchands. — achetés par la marine royale, III², 79. — confisqués et saisis, II, 407, 462 note 1, 798; III, 488, 497, 536, *35, 153* note 2; III², 484, 487, 491 à 494, 496, 498, 500, 504, 527, 670. — construits et armés, II, 427, 513, 595, 616, 646, 649, 650, 661 note 2, 662, 696; III, 148, 235, 242, 298, 325, 341, 398, 426, 471, 473, 540, *79, 93, 94, 187;* III², 410, 512, 529, 536, 541, 580, 731, 738; IV, 40; VI, 287, 452. *Voy.* Armateurs. — contraints à prendre des mousses, III², 664. — dégréés pour les vaisseaux du Roi, III, *48, 49* note 1. — enrôlant des matelots, III, 220, 248, 276 note 3, 421, *219.* — naufragés. *Voy.* Naufrages. — nolisés. *Voy.* Nolis. — pris et pillés, II, CCLXIX, 299, 306, 307, 433, 710, 789, 811; III, 181, 269, 329, 549; III², 147, 148, 660; V, 372, 373, 377; VI, 465. — réquisitionnés, III, *19.* — taxés, II, 626; VII, 288. *Voy.* Fret. — transportant des émigrants, II, 801 note 1. — transportant des vivres, III, *73.* — visités par des vaisseaux de guerre, II, 407, 450, 465, 505, 536, 587 note 3, 697, 698, 721; III, 159 note 1, 260, 289, 325, 349, 392, 423, 474, 490, 493, 494, 497, *201, 207, 243, 247* note 1; III², 401. — Capitaines, II, 691, 698. — Connaissements, III, 7, *35, 153* note 2. — Escorte fournie par les vaisseaux du Roi. *Voy.* Escorte, Vaisseaux. — Inventaire général, II, 425. — Leur nombre, II, CCLXVIII. — Nourriture des matelots,

III, *124*. — Officiers, III, 408. — Passeports. *Voy.* Passeports. — Pavillon, III, 164. — Saluts, II, 465. — Voyages et emplois, II, CCLIX, CCLXII, CCLXVII, CCLXVIII, CCLXX, CCLXXI, 299, 411 à 414, 419, 431, 459, 487, 506 note 1, 510 à 513, 531 note 3, 558, 568, 572, 575 note 1, 593, 598 à 600, 606, 612, 613, 626, 634, 637, 645, 646, 674, 711, 724, 796, 797, 800, 801, 807; III, 7, 39, 44, 49, 51, 84, 97, 109, 114, 129, 151, 178, 266, 271, 341, 347, 420, 460, *35*, *153* note 2; III², 79, 102, 417, 420 à 424, 428, 429, 433, 434, 441, 444, 458, 459, 461, 463 à 465, 473, 474, 477 note 2, 478 note 2, 480, 485, 497, 501, 503, 504, 510, 511, 523, 531, 548, 555 à 557, 568, 570, 603, 658; IV, 40, 168, 308, 309, 340 note 1, 389 note 1, 390, 392 note 2, 406, 565; V, 195, 294 note 1, 343, 357, 374, 553, 580; VII, 251. — *Voy.* Mer (Commerce de); Compagnies de commerce, Fermes.

Vaisseaux. — gardes-côtes, III, 10, 49, 73, *80, 90, 95, 103, 261;* III², 70, 74, 85, 90, 99, 102, 105, 106, 133, 147, 148, 150, 195, 705. — gardes-pêche, II, 684. — pêcheurs, II, 564, 665, 690; VI, 344. — d'avis, III, 225, *190*, *247*, *250*; III², 627, 628, 630, 632, 638. — de charge, II, 538; III, 98 à 100, 108, 116, 255, 274, 290, 291, 295, 313, 545, *26*, *45* note 2, *74*, *80*, *81*, *191*, *239;* III², XLVII, XLVIII, 40, 54, 154, 155, 163, 166, 169, 699; V, 389. — de convoi, III², 86. — de corps de garde, III², 668 note 2. — de décharge, III, 264, 265. — de service, III², 88. — de suite, III, *249*. — de transport, III, *31;* III², 717.

Vaisselle. — d'argent et d'or, I, 177 à 179; II, 82; VII, 388, 389, 426, 427. *Voy.* Argenterie. — d'étain, II, 768, 769. — de porcelaine, V, 548.

Vaissière (M. de La), lieutenant de Roi au Havre, III, 488*, 489.

Val (Village du), près Saint-Germain, V, 460, 568, 572.

Val-de-Grâce (Église du), à Paris. *Voy.* Paris.

Val-Saint-Pierre (Chartreux du), IV, 538.

Valaquin (Le sieur), II, 196.

Valart (Le sieur), commis, II, 586.

Valavoir (Le marquis de). *Voy.* Vallavoire.

Valbelle (Jean-Baptiste, chevalier de), chef d'escadre, II, 492*; III, 102, 145, 156, 166, 176, 192, 245, 471, 472, 499, *27;* III², 27, 217, 693. — Lettres de Colbert, III, 467, 468 note 1, *11*, *162* note 1.

Valbrun (M. Millet de). *Voy.* Millet.

Valdor (Jean), peintre, V, 527*.

Valdory (Le sieur), érudit, VII, 374.

Valençay (Jean d'Estampes de). *Voy.* Estampes (Jean d').

—— (Le chevalier de). *Voy.* Valencé.

Valence (Duché de). *Voy.* Valentinois.

—— (Élection de), II, 98 note 2.

—— (Ville de). — Citadelle, III, 72. — Douane, II, 123; VII, 264, 284. — Évêque (Daniel de Cosnac), IV, 145 note 2. Lettre à Colbert, VI, 368*. — Justice foncière et prisons, IV, 145 note 2. — citée, I, 260; III, 248, *173;* VI, 442.

—— (Villes de). — en Espagne, II, 704, 799. — en Italie, VI, 485.

Valencé (Le chevalier de), lieutenant de vaisseau, III, *105**.

Valenciennes (Intendance de). *Voy.* Faultrier.

—— (Ville de). — Banlieue, II, 773. — Cession à la France, III², 637. — Impositions, II, 773, 776. — Sièges et prises, I, 247, 264; V, 184, 186, 402 note 2; VI, 257, 334, 335. — citée, II, 191; III², 207; VI, 461, 462; VII, 270.

Valenti (Le sieur), associé de Mazarin, I, 529.

Valentin (Le), peintre, VII, 386.

Valentinay (Louis de Bernin d'Ussé de), contrôleur général de la maison du Roi, VII, CLXVI*.

Valentinois (Ducs de), IV, 145 note 2.

—— (Louis Grimaldi, duc de). *Voy.* Monaco (Le prince de).

Valère-Maxime, historien, VII, 371.

Valespir (Pays du), IV, 317, 318, 323.

Valeton (M.), employé de marine, puis directeur de la compagnie des Indes orientales, III, 79 *err.*; III², 61 *err.*; VI, 279.
Valets. — recevant des gratifications de visiteurs, VII, 60. — servant de prête-nom aux traitants, VII, 201, 202.
—— de chambre du Roi, III², 581; V, 256, 257, 527. — de la cour, V, 363 note 1. — de garde-robe, V, 256. — des juges coloniaux, III², 673. — de la marine, III, 353. — des officiers de marine, III, 339, 344; III², 85, 666. — de pied du Roi, VI, 56 note 4.
—— (Maîtres) de marine, III², 677, 678.
Valette (Le sieur), VI, 91 note 1.
—— (Bernard de Nogaret de La). *Voy.* Épernon (Le duc d').
—— (Jean-Louis de Nogaret, chevalier de La), lieutenant général, I, 23*.
—— (Jean-Louis de Nogaret de La). *Voy.* Épernon (Le duc d').
—— (Louis-François de Nogaret de La). *Voy.* Candale (Le duc de).
Valeur (Droits sur la), II, 122.
Valeur (*La*), galère, III, 222; III², 702.
Validation. — de billets de l'Épargne, VII, 207, 209. — de décharges, V, 9. — de dépenses, V, 170; VII, 403.
Validité des contrats, VII, 213.
Vallavoire (Nicolas de). *Voy.* Riez (Évêque de).
—— (Le marquis de), vice-roi de Sicile, III, 539 note 1.
Valle (Le sieur della), sculpteur, V, 319.
Vallée (Le sieur La), valet de chambre, II, CXCIV note 5.
Vallée-d'Anjou (Village de la), IV, 526.
Vallet (Le sieur), imprimeur, VI, 47.
Valleton (Le sieur). *Voy.* Valeton.
Vallière (Duché de la), II, 254.
—— (Jean-François de La Baume Le Blanc, marquis de La), VII, 363*.
—— (Laurent de La Baume Le Blanc, seigneur de La), I, 12*.
—— (Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de La), VI, 209, 210, 230 note 1, 462 à 464.
Vallin (M. de), député aux Etats du Mâconnais, IV, 598.
Vallot, forçat libéré, III², 681.
Valminière (Le sieur), colon, III², 478.
Valognes (Élection de), II, 250.
Valois (Philippe de). *Voy.* Philippe VI.
—— (Charles, bâtard de). *Voy.* Angoulême (Le duc d').
—— (Élisabeth de), reine d'Espagne, VI, 216.
—— (Françoise-Madeleine d'Orléans, demoiselle de). *Voy.* Savoie (La duchesse de).
—— (Adrien et Henri de), historiens, V, 467, 469, 470, 473, 474, 476, 479, 481, 483, 485, 494, 496, 591*, 593, 611, 635.
Valot (Antoine), premier médecin du Roi, I, 497*, 505; VI, 478.
Valpergue (M. de), architecte et ingénieur, I, 351, 364; V, 5*, 6, 8 note 1, 19.
Valton (Le sieur). *Voy.* Valeton.
Valtorne (Le), rivière, III², 249.
Van Beuningen (Conrad), ambassadeur de Hollande en France, II, 244*, 463, 464, 499, 500, 506 note 1, 525, 552, 598, 604; III, 60 note 2, 72; V, 613; VII, CLXXIV, 249, 250.
Van Burg (Jean-Gédéon), amiral hollandais, III, 72.
Van der Enden (Le sieur), III, 514 note 2.
Van der Kane (M.), peintre, VII, 385.
Van der Meulen (Antoine-François), peintre, II, CCLI*; V, 64, 401, 402; VI, 333; VII, 384, 385.
Van Dyck (Antoine), peintre, III², 225*.
Van Galen (Christophe-Bernard). *Voy.* Münster (Évêque de).
Van Heemskerk (Le sieur), voyageur hollandais, III, 239; III², 493.
Van Hotenberg (Henri), marchand, I, 88.
Van Opstal (Gérard), sculpteur, V, 446 note 1, 457.
Van Robais (Joos), manufacturier, II, 669*, 674, 739, 743, 744, 748; VI, 96, 97; VII, 440.
Vandières (Nicolas Colbert, sieur de), I, 326,

473, 474, 478; VII, 183, 333 à 336, 391, 394, 395.
Vandières (Marie Pussort, femme de Nicolas Colbert de), I, 325, 326, 330, 336; VII, 336, 391, 394.
Vandy (Claude d'Aspremont, marquis de), maréchal de camp, VII, 150*.
Vanel (Claude), traitant, I, 347*.
Vannes (Charles de Rosmadec, évêque de), II, 37*; IV, 17*.
Vanni (Francesco), peintre, III², 241.
Vansleb (Le P.), voyageur, V, 307*, 308, 318, 362, 368 note 1, 375, 488; VII, 459. — Lettres et instructions de Colbert, V, 374; VII, 452, 453. — Lettres de Carcavy, VII, 455, 456. — Lettres à Colbert, VII, 457, 458.
Vantelet (Denis de La Haye-). *Voy.* Haye (La).
Var (Le), rivière, III, 67; III², 222, 287.
Varangéville (Prieuré de), dép. Meurthe, I, 107 *err.*
Varangeville (Jacques Roque de), ambassadeur à Venise, II, 726*.
Varangues des vaisseaux, III, 216 note 1, 274, 337, *144;* III², 135, 675.
Varaville (Village de), dép. Calvados, IV, 465.
Vardes (François-René du Bec-Crespin, marquis de), III², 26.
Varech (Droit de), III, *153* note 2.
Vareilles (Mines de), dép. Aveyron, IV, 588.
Varenne du Louvre (Bois et capitainerie de la), IV, 205; V, 378, 553.
Varennes (M. de), gentilhomme ordinaire du Roi, I, 3.
—— (Le sieur de), manufacturier, II, 505, 641.
Varignières (MM. de), VII, 393.
Varignon (Jacques), mathématicien, V, 38* note 1.
—— (Roger), mathématicien, V, 38* note 1.
Varillas (Antoine), historien, V, 467, 469, 471, 472, 474, 476, 479, 547 note 4.
Varin (Jean). *Voy.* Warin.
—— (M.), astronome, V, 421 note 3, 497.
Varisse (Jean), ramoneur, V, 458.
Vasari (Georges), architecte et peintre, III², 229*.
Vases sculptés, V, 328, 330, 350 note 1, 405, 408, 411, 412, 415, 419, 424, 428, 430, 434; VII, CLXIX, 370, 371.
Vassal (Jean), forçat libéré, III, 513.
Vassaux, IV, 75 note 1; VII, 190.
—— (Arrière-), VII, 351.
Vassé (Henri-François, marquis de), vidame du Mans, I, 432*, 433.
Vassereau (M.), secrétaire des commandements du duc d'Anjou, I, 87.
Vasseur (Noël Le). *Voy.* Levasseur.
Vatel (Le sieur), paveur, V, 458.
Vatican (Palais et collections du), III², 230 à 232, 236 à 238; V, 240, 241, 292 note 1, 506 note 1.
Vatteville (Le baron de). *Voy.* Watteville.
Vathier (Pierre), professeur à l'Université de Paris, V, 464, 467, 470, 606*.
Vau (François Le), architecte et ingénieur, IV, 458 note 1, 460, 461; V, 384 note 1, 447, 456; VII, 2 à 6, 8, 11 à 13, 16, 42. — Lettres et instructions de Colbert, IV, 417* à 419, 455 note 1, 457; V, 288. — Lettre à Colbert, V, 245 note 1.
—— (Louis Le), architecte, I, 428*; III, 220, 382, 385, 387; V, 245 note 1, 269, 270, 284 note 1, 287*, 299, 456, 523; VII, 452. — Lettres de Colbert, II, 493; III, 190. — Lettres à Colbert, V, 447, 507 note 1.
Vauban (Sébastien Le Prêtre de), maréchal de France. — Lettres de Colbert, III, *108*, *111;* V, 32 note 1, 47, 57 note 2, 114, 131, 140 note 2, 141, 150, 155 note 1, 184, 193, 201, 211, 218 note 1, 219, 221, 226. — Lettres de Louvois, V, 48 note 1, 61 note 2. — Lettres de Seignelay, V, 216, 218. — Construction et prise de places fortes, III, *138;* IV, 516; V, VI note 2, 31, 32, 47, 48, 54, 57, 67, 68, 73, 74, 94 à 96, 99 à 101, 104 note 1, 113 note 1 à 115, 120, 126, 129 à 132, 134 note 2, 140, 141, 143 à 147, 149 à 152, 155, 161, 162, 173, 175, 176, 179, 181, 184, 185, 193, 198, 201, 210, 211, 213, 216, 218, 222, 227, 230, 440 note 1, 441 note 1; VI, 342,

346; VII, 323. — Jugements portés sur lui par Colbert, III, *111;* IV, 516; V, 6, 31, 48, 94, 95, 115, 162, 184, 213, 218 note 2, *441* note 1. — par le Roi, VI, 338. — par Seignelay, V, 216. — Ses relations avec les intendants des fortifications, V, 152. — Ses relations avec Louvois, V, 149. — Ses relations avec Seignelay, V, 184, 187. — Ses relations avec Saint-Marc, V, 19. — Ses travaux dans les ports, III, *102, 103, 108, 109, 111, 161* note 5, *184;* IV, 515, 516; V, 32 note 1, 151, 201 note 1. — cité, III, *162;* IV, 196.

Vaubecourt (Village de), dép. Meuse, VII, 157.

Vaubourg (Jean-Baptiste Desmaretz de), IV, 598; VII, CLXXXVI, 348, 349.

Vaucouleurs. — (Prévôté de), IV, 522. — (Village de), IV, 522, 542.

Vaucresson (Étangs de), VII, CLIII, CLXV.

Vaud (Pays de), II, 582 *err.*

Vaudémont (Charles-Henri de Lorraine, prince de), VI, 450*.

Vaudreuil (Village du), dép. Eure, II, 377 note 1.

Vaudricourt de L'Aulnay (M. de), capitaine de vaisseau, III², 154*.

Vaudroques (Adrien Dyel de), colon, III², 387*, 388.

Vauguyon (André de Bétoulat de Fromenteau, comte de La), ambassadeur en Espagne, II, 699* note 1. — Lettre de Seignelay, III, *246* note 3.

Vaurose (Le sieur Jacquinot de). *Voy.* Jacquinot.

Vausseillon (Le sieur), VII, 220.

Vautier (Le sieur), agent de Mazarin, I, 13.

—— (M.), avocat, VI, 45.

—— (La), empoisonneuse, VI, 407, 416, 418.

Vauvré (Jean-Louis Girardin de), commissaire puis intendant de marine, III, 336*, 425, 433, 437, 441, 464, 465, 468, 479, 555 note 1, *29, 42, 61, 98, 156* note 1, *178, 181, 200, 213,* 227 note 1, *228, 229, 231, 242, 243, 246;* III², 99, 105, 107 note 1, 124, 709, 724, 734, 736; V, 229, 230; VII, 113, 114. — Lettres de Colbert, III, 475, 530, 553, 554, 556, 566, 573 note 2, *29, 30, 88* note 1, *192, 211, 213* note 2, *214, 217, 227* note 1, *245* note 4, *246* note 1, *247, 249, 251;* IV, 294; V, 224 note 3, 225 note 1, 228, 413, 414, 437; VI, 132, 133; VII, 119. — Lettre de Louvois, V, 283 note 3. — Lettres de Seignelay, V, 224; VI, 141 note 3. — Lettre à Colbert, V, 530 note 1.

Vaux (Château de), près Melun, I, 165 note 1, 235, 236, 412, 442, 504; II, CXC, CXCI, CCII *err.*, 28, 38, 39; VII, 191, 400.

—— (Pays de). *Voy.* Vaud.

—— (M. de), capitaine d'infanterie, II, 81.

—— (Léonard de), forçat libéré, III², 681.

Vayer (L'abbé de La Mothe Le). *Voy.* Mothe (L'abbé de La).

—— de Boutigny (Roland Le), intendant, II, 211; III, *183* note 1. — Lettres de Colbert, II, 184*, 207, 209, 217; IV, 538, 539 note 1, 560; VI, 78, 174, 358.

Veau (Reliures en), V, 451.

Veaux, I, 220, 224, 243, 306, 307, 400; III², 397.

Vedels-monganes, veaux de lait, I, 224.

Veere (Ville de), en Hollande, III², 295, 299.

Veillet (Le sieur), menuisier, VII, CLXIII.

Velay (Province du), II, 123, 540; VI, 24.

Velletri (Ville de), III², 246, 247.

Vellon, monnaie espagnole, II, 799, 800.

Velours (Tripes de). *Voy.* Tripes.

Venaissin (Comtat). *Voy.* Comtat.

Vénalité des charges de justice, VI, 247, 248. *Voy.* Charges.

Vence (Antoine Godeau, évêque de), I, 269*.

Vendanges, V, 123, 301, 302.

Vendeurs. — d'eau-de-vie, II, CCXLVIII note 1. — de poisson, II, 713, 772, 774. — de volaille, VI, 405.

Vendôme (Ville de), III, 46.

—— (César, duc de), I, 6*, 55, 87, 127, 168, 182, 219, 220, 320; III², 705; VI, 272, 273; VII, 149.

—— (François de). *Voy.* Beaufort (Le duc de).

—— (Louis, duc puis cardinal de), III,

30*, 109, 114, 149; VII, 354, 355. — Lettre de Colbert, III, 135 note 1. — *Voy.* Mercœur (Le duc de).

Vendôme (Louis-Joseph, duc de), IV, 539; V, 578; VI, 282*, 458; VII, 354. — Lettre du Roi, VI, 283 note 3.

—— (Mathieu de), abbé de Saint-Denis, ministre de Philippe le Bel, VI, 363.

—— (Philippe, chevalier de), grand prieur de France, III, 157*; VI, 282, 283, 458.

—— (Maison de), VI, 486.

Vendôme (Le), vaisseau, II, 437; III, 49, 63, 71; III², 699.

Vendômois (Pays), I, 512; IV, 493, 494.

Vendon (Marie). *Voy.* Vigoureux (La).

Vendredi (Superstitions relatives au), III², 731.

Vendres (Port de), III, 519 note 1; IV, 415.

Venel (M. de), conseiller au parlement d'Aix, I, 243 note 2.

—— (Marie Gaillard, dame de), gouvernante des nièces de Mazarin, puis des enfants de France, I, 243*, 420, 516; II, 643.

Vénerie (Palais de la), près Turin, V, 341 note 3.

Vénerie du Roi. — Gentilshommes, V, 463. — citée, V, 553.

Vénerie et fauconnerie (Dépenses de la), II, 781.

—— (Droits de), VII, 268.

Veneur (Grand) d'Espagne en Flandre, VII, 268.

Venise (République de). — Ambassadeurs en France, I, 101; V, 567. *Voy.* Contarini, Foscarini, Giustiniani, Grimani, Michieli, Morosini. — Ambassadeurs à Rome, III², 230. — Ambassadeurs en Turquie, II, 844. — Bayles, II, 842, 843. — Consul à Smyrne, II, 589. — Finances et revenus, III², 289; V, 237; VII, 236. — Grand Conseil, III², 266. — Hôtel de la République, à Paris, VII, CLXXVI. — Îles et colonies, III, 160; VII, CLXXVII. — Marine et galères, III, 41, 57, 131, 295, 302, 306; III², 268; VII, 108 note 1. — Nobles, III², 274, 275. — Provinces qui la composent, III², 282. — Relations avec les autres pays, I, 459 note 1; II, CCXII, 672, 843; III, 99, 155, *206;* III², 86, 283; V, 547, 593, 602, 630; VI, 239, 484; VII, CLXXII, 453. — Sages-grands, III², 267, 280. — Seigneurie, III², 274; V, 636. — Sénat, III², 264, 265, 267, 274; VII, CLXXIV, CLXXV. — Vente des biens ecclésiastiques, VI, 86.

Venise (Ville de). — Ambassadeurs français, I, 492; II, 484, 498, 529, 570, 660, 672, 726; III², 263; V, 237, 243, 335; VII, 30. *Voy.* Avaux, Bonzy, Saint-André, Varangeville. — Arsenal, III, 175, 302; III², 169, 267 à 281. — Brocatelles, VII, 382. — Commerce, II, CCLXIII, CCLXIV, 438, 439, 484, 499 note 1, 570, 701, 842, 848; V, 335; VI, 263; VII, CLXXIV, CLXXV, CLXXX. — Commis français, III, 107. — Conspiration de 1618, V, 547. — Constructions maritimes, III, 295. — Consul français, VI, 121. — Correspondants des marchands français, II, 499 note 1. — Darse, III², 268. — Église Saint-Georges-Majeur, III², 263. — Église Saint-Marc, III², 263 à 265. — Église Saint-Nicolas, III², 262. — Fort Saint-Antoine, III², 263. — Fournitures pour la marine française, III, *110.* — Glaces, II, 122, 428, 484, 499, 661, 672; III, *110;* III², 264; VII, CLXXIII, 389, 438, 439. — Maîtres de hache, III, *122.* — Manufactures, II, 484, 499, 672. — Marchands, I, 215. — Mâterie, III², 271. — Palais des doges ou palais Saint-Marc, III², 263, 265, 266. — Place Saint-Marc, III², 263. — Points de dentelle, II, 122, 438, 439, 484, 499, 570, 672, 726; V, 335; VII, CLXXIII, 240, 442. — Tableaux, V, 243. — Trésor, III², 266. — Voyages de divers personnages, III, 146, 175, 295, 302, 306, 363; III², 32, 34 note 3, 262 à 281; V, 237; VI, 283, 458; VII, 29, 30, 36, 105, 108, 364. — citée, V, 650; VII, 457.

Venlo (Ville de Venloo ou), dans la Gueldre, III², 627.

Ventadour (Louis-Hercule de Lévis de). *Voy.* Mirepoix (Évêque de).
—— (Marie de La Guiche, duchesse de), VII, 355*.
—— de Damville (C. de Lévis de). *Voy.* Damville (Le duc de).
Vente (Droits perçus à la), II, 359, 366; VII, 229.
—— volontaire du sel. — (Chambres de), II, 121. — (Greniers de), II, 121, 239; IV, 34, 36, 37; VII, 262. — (Paroisses de), II, 115, 240. — (Provinces de), IV, 34, 36.
Ventes. — à titre incommutable, II, 323. — simulées, III², 740. — *Voy.* Détail (Ventes au), Gros (Ventes en).
—— (Lods et). *Voy.* Lods et ventes.
—— de bois. — Adjudications, II, 85; IV, 185, 189, 190, 200, 201, 206, 209, 211, 212 *err.*, 232, 235 note 2, 237 note 2, 243, 245 note 1, 258, 260, 270, 564; VII, 321. — Assiette, II, 85; IV, 185 à 187, 190, 191 note 3, 192, 200, 223, 242, 243, 245 note 1, 260, 563. — Baux, IV, 563. — Exploitation, II, 85, 242, 243, 777; IV, 124, 135 note 2, 188, 189, 191 à 193, 195, 197, 200, 201, 206, 209, 211 à 214, 221, 223, 235, 237, 242, 243, 245 note 1, 246, 255, 258 à 260, 264, 265, 450, 563, 568; VII, 170, 171, 231, 320. — Livraison, IV, 563, 564. — Récolements, IV, 185, 192, 200, 563.
Vents. — Dégâts commis dans les forêts, IV, 245. — Mesure de leur force et de leur vitesse, V, 523.
Vénus, statues, III², 239, 241 à 243, 261.
Vény d'Arbouze (M. de). *Voy.* Clermont (Évêque de).
Verbeire (Le chevalier de La), VII, 392.
Verbrie (Le sieur), VII, 8.
Vercellois (Pays), III², 282.
Verdier (Le sieur), commerçant, VII, 448.
—— (François), peintre, V, 398*, 405, 408.
—— (M. du), membre de la Chambre de justice, II, CCVII note 1, 47; VII, 217.
Verdillé (Le capitaine de), III, 251*.
Verdun (Évêché de), VI, 349.
—— (Ville de). — Campement de troupes, VII, 254. — Démantellement, V, 71. — Fortifications, III², 201, 204 note 1, 208 note 1; V, 71, 75, 89, 90, 140, 141, 155, 161, 178, 179, 184 note 1, 185, 189 à 192 note 1, 199 à 201, 221, 230. — citée, I, 11; II, CCLIV; IV, 422, 497, 509; V, 190.
Verdures (Tapisseries de), II, 786.
Verge, mesure, II, 806.
—— (Fers en), III², 695.
—— (Sergents à), VII, 381.
—— de Menin (Droit de la), II, 773, 776.
Vergeroux (Retranchements de), près Rochefort, III, 414 *err.*, 520; IV, 111.
Verges des ancres des vaisseaux, III, 190; III², 694.
Vergès (Le sieur), commis de la Monnaie de Paris, VII, 276.
Vergne de Guilleragues (G.-J. de La). *Voy.* Guilleragues.
Vergues des vaisseaux, III, *19*, *99*, *235*.
Vérification. — des dettes des communautés, II, 49; IV, 4, 50. — de dons, I, 104. — d'échanges de domaines, VI, 448 note 1. — d'édits, ordonnances, lettres patentes et déclarations, I, 199 note 1; II, 24, 754; IV, 200, 202, 242, 317, 333; VI, 378, 382, 384, 388, 391. — de menus de comptant, VII, 204. — des registres de l'Épargne, VII, 194, 195. — des registres des receveurs des tailles, II, 300. — des rôles de la marine, III², 664. — des rôles des tailles, II, 216. — de titres de rente, VII, 402.
Vérine (Tabacs en), VII, 407.
Verlaque (Le sieur), III, *156*.
Vermandois (Louis de Bourbon, comte de), amiral de France, III, 203 note 1, 208; III², 192, 659, 660, 662, 666, 693; V, 297*, 298; VI, 272, 273, 275, 329, 352, 355, 463*, 464.
—— (Régiment de), III, 240, 245.
Vermandois (*Le*), vaisseau, III², 682, 684.
Vermeil doré, I, 348.
Vernay de Beaulieu (M. du). *Voy.* Beaulieu.

Verneuil. — (Élection de), I, 524; II, 208. — (Ville de), II, 347.
—— (Henri de Bourbon, duc de), gouverneur du Languedoc, I, 41*; III², 26*; IV, 54, 55, 70, 81, 82, 86, 89, 230, 594; VI, 272. — Lettre de Colbert, VII, 50 note 1.
—— (Charlotte Séguier, duchesse de Sully, puis duchesse de). — Lettre de Colbert, IV, 86*.
Verney (Joseph Guichard du), savant, V, 403*, 404, 487 à 493, 495, 496.
Vernière (Mines de la), dép. Hérault, IV, 588.
Vernis (Mine de), IV, 593.
Vernon (Ville de), IV, 463.
Vérole (Petite), V, 357; VI, 317, 318.
—— volante (Petite), V, 297.
Véronais (Pays), III², 282.
Véronèse (Paul Caliari, dit Paul), peintre, III², 225*, 226, 234, 239, 259, 261, 263, 264, 267; V, 237; VII, 383, 386.
Verpillière (Village de la), dép. Isère, V, 506.
Verreries.— en France, V, 325; VII, CLXXXIX, 438 à 440. — à Murano, II, 484, 529; III², 264; VII, 438.
Verres pour les lunettes d'approche, V, 351.
Verrière (M. Mascranny de La). *Voy.* Mascranny.
—— (Jean-Jacques Séguier de La). *Voy.* Nîmes (Évêque de).
Verrières, IV, 591. *Voy.* Vitrières.
—— (Bois de), VII, CXLVII, CXLVIII, CL, CLII.
Verriers (Gentilshommes), VII, 439.
Verroteries, VII, 438.
Vers. — latins, V, 591, 592, 594, 595. — à la louange du Roi, II, 62; V, 587, 589, 594, 595, 612, 626.
Vers détruisant les navires, III, *Go;* III², 649, 718, 742.
Vers à soie, II, 260, 627; III², 566; IV, 233.
Versailles (Château de). — Allées d'eau, V, 297, 370, 371. — Antichambres, V, 357 note 2. — Antiques, V, 271. — Appartement des Bains, V, 283, 366, 369. — Appartements, II, CCXXXV, CCXXXIX; V, 283, 286, 287, 357, 369, 371. *Voy.* Louis XIV, Marie-Thérèse. — Aqueducs, V, 329. — Arcades, V, 299. — Grande avenue, V, 372. — Balcons, V, 329. — Baptême de Louis Colbert, VII, 127. — Basse-cour, V, 284, 369. — Bassin d'*Apollon*, V, 370, 371; VII, CLXVI. — Bassin des *Lézards*, V, 326. — Bassins divers, V, 297, 298, 326, 328, 330, 331, 339, 366. — Buffets, V, 331. — Cabinet de curiosités, VII, CLIII, CLVII, CLVIII. — Cabinet de la *Renommée*, V, 561. — Grand canal, III², 263. — Canaux et conduites d'eau, III, 478, 535 note 2, *208;* V, 322, 326, 337, 340, 342, 368, 370 à 372, 526, 572. — Chapelle, V, 283, 286, 287, 300, 329, 338, 369, 431, 570; VII, CLII, CLXI, CLXVIII. — Petit château, V, 268, 296, 299, 338, 339, 365, 366. — Château d'eau, V, 569. — Commodités, V, 357. — Grand commun, V, 569. — Consoles, V, 328. — Constructions, II, CCX, CCXI, CCXXXII, CCXXXIII, CCXXXV, CCXXXVI, CCXXXIX, CCXL, CCXLIII, CCXLIV, CCL, 61, 222, 250; V, 266 à 270, 277, 282 à 288, 296 à 300, 322 à 331, 334, 337, 340, 341, 348, 349, 354 à 357, 363, 365 à 372, 379, 383, 447, 452, 453, 529, 561 note 2, 563, 564, 568 à 572; VI, 280, 292 à 297, 311, 318, 324, 333, 338, 340, 347, 348, 355, 359; VII, CXL, CXLII, CXLIII, CXLVIII, CL, CLIII, CLVI, CLVII, CLXIV, CLXV, CLXXXI, CLXXXVIII, CXC, 254, 289, 326, 327. — Cours, V, 283, 326, 328, 339, 348, 354 à 356. — Croisées, V, 266. — Défectuosités des plans et de la situation; critiques de Colbert, II, CCX, CCXI; V, 266 à 270. — Dépenses, II, CCX; V, 267, 269, 570 à 572. — Dimensions, V, 284. — Donjon, V, 370. — Écuries, III, 454; V, 338, 369; VII, CXLIV, CXLV, CXLVII. — Élévation des eaux, II, CCXXXVIII à CCXL, CCLIV, 550; V, 278, 297, 299, 308 note 2, 329, 339, 355, 356, 365, 366, 369 à 372, 380, 517, 526 note 1, 570; VII, CXLVI, 289. — Escalier de marbre, V, 283. — Grand escalier, V, 328, 338, 383. —

Étangs, II, CCLIV; V, 267, 325, 370, 372, 381, 382, 569 note 1. — Fêtes données par le Roi, V, 273, 274, 635; VI, 470. — Fontaines, V, 326, 331, 340, 354, 365 à 367, 369 à 371, 380 note 1, 382, 526, 569, 571, 572; VII, CXL à CXLII, CXLVI, CLIV, CLV, CLIX, CLXVI. — Galeries, V, 288, 365, 563. — Garde-meuble, VII, CLXVII. — Glacières, V, 325 note 1. — Grottes, V, 329, 333, 334, 339, 348, 349, 356, 367, 369, 372, 526; VII, CLXVI. — Haras, VII, 350. — Îles de l'étang, V, 273, 274. — Inspecteurs des travaux, V, 571. — Jardins, V, 282, 340, 349, 365, 369, 382, 569, 571, 572; VII, CXLVIII, 370. — Jets d'eau, V, 355, 356, 366. — Labyrinthe, II, CCXXXIX; V, 355, 366, 371. — Maladie du Roi, VI, 472. — Marbres, V, 572. — Matelots logés au château, V, 371. — Médaille commémorative, V, 586. — Ménagerie et animaux curieux, III, 146, 462; V, 311 note 2, 325 note 1, 330, 353, 370 à 372, 437, 553, 569; VII, CXLVI. — Moulins, VII, CXLII. — Œuvres d'art, V, 570. — Orangerie, V, 299, 300, 363, 368, 447, 569; VII, CXLII. — Parc, V, 326, 368, 371, 561; VII, CXLII. — Petit parc, V, 324, 325, 330, 366, 368. — Parterre d'eau, V, 329, 339, 365, 366. — Parterres, V, 266, 267, 296, 298, 326, 329, 340, 348, 354 à 356, 365, 366, 371. — Pavillons, V, 283, 285, 296, 328, 329, 338, 369, 370. — Pièces d'eau, II, CCXXXIX; V, 266, 325, 329, 330, 339, 340, 356, 365, 366, 370, 371. — Plans, V, 266 à 268, 284 note 1. — Potager, V, 368. — Réservoirs, V, 324. — Sacristie, V, 369. — Salle à manger, V, 330. — Salle de bal, VII, CXLIV, CLVIII, CLXII. — Salle de billard, V, 328; VI, 359; VII, CLXI, CLXIII. — Salle des Festins, V, 325, 330. — Salle des Gardes, V, 285 à 287; VII, CXLI. — Salle des Suisses, V, 286. — Grand salon, V, 563. — Tableaux de Colbert, VII, 385. — Tableaux du Roi, V, 571. — Tapisseries, VI, 318. — Terrasse, V, 326, 329, 339, 354, 357 note 2, 365, 366. — Terrassements, V, 78. — Théâtre, V, 339, 356; VI, 470; VII, CLXI. — cité, II, CCXXIII, CCXXIX, 79, 80, 140, 142, 144 à 146, 152 à 154, 158 à 163, 180 à 184, 186, 187, 190, 191, 196 note 2, 199 à 203, 208, 213 à 217, 219, 222, 251, 253, 256 à 258, 277, 278, 280, 295, 297 à 302, 323 à 333, 347, 349 à 356, 376, 377, 382, 383, 390, 530, 640, 643, 650 à 652, 654, 655, 660 à 663, 667 à 671, 681, 682, 684, 686 à 688, 713, 714, 718, 723, 724, 733, 738, 741 à 743, 745, 746, 767 à 769, 782, 827, 828, 850, 852; III, 244, 245, 257, 310, 319, 397, 405, 409 à 411, 418, 423, 430, 432, 436, 452, 455, 457, 464 à 467, 477, 478, 480, 481, 510, 521 à 523, 525, 526, 528, 530, 531, 545 à 547, 550, 551, 553 à 556, 559, 561 à 570, *28, 31, 33, 37, 55, 56, 58, 59, 65, 67 à 70, 123, 134, 135, 137, 198, 199, 201, 221, 224, 226 à 228, 230, 231, 235, 236, 239, 240, 245, 249;* III², XLIII à XLVI, LI, LII, LIV, LV, 9, 83, 152, 171, 172, 176, 188, 461, 491, 532, 551, 573, 575, 581, 585, 611, 644, 649, 680; IV, 45, 62, 69, 71, 73 à 76, 78, 79, 82, 83, 100, 101, 106, 113 à 115, 121, 123, 144, 154, 155, 159, 162, 166, 168 à 172, 178, 245, 249, 251 à 256, 258, 264, 266, 269, 281, 284, 286, 294, 296, 297, 359, 366, 367, 377, 391, 393, 394, 398, 403, 404, 459, 465, 472, 504 à 509, 512, 513, 523 à 526, 538 à 542, 553; V, 58, 64, 71, 72, 92, 96, 98 à 104, 115, 117, 119, 121, 124 à 126, 133 à 135, 142 à 145, 149 à 158, 172 à 178, 192 à 200, 204, 205, 322, 333 à 336, 341 à 343, 346, 358 à 360, 362, 367, 368, 377, 418, 420, 425, 426, 430, 432, 433, 435, 441, 443, 450 note 1, 461, 535, 541, 548, 551, 557, 565, 568; VI, 35 note 1, 38 à 41, 46 à 49, 53 à 55, 63, 69, 70, 74 à 77, 79, 95, 96,

98, 101, 115 à 117, 139 à 143, 147 à 151, 153, 164, 168, 169, 171, 172, 174 à 181, 186 à 188, 190 à 195, 284, 287, 303, 305 à 307, 318, 326, 358, 445, 470, 474; VII, CXLIX, CLI, CLII, CLXI, 53, 59, 66, 68, 69, 73 à 75, 77, 78, 82, 119, 121, 122, 125, 126, 131, 133, 134, 137, 139, 140, 272, 277, 279, 280, 295, 296, 298, 299, 306, 316, 318, 319, 329, 361, 404.

Versailles (Domaine de), V, 529 note 1.

—— (Ville de). — Avenue de Paris, V, 569. — Couvents, V, 569. — Églises, V, 267, 568, 571. — Récollets, V, 569. — Rues et places, V, 372.

Versigny (M. de). *Voy.* Marle (M. de).

Versols (Mines de), dép. Aveyron, IV, 588.

Vert (Chevaux mis au), IV, 227.

Vert-brun (Étoffes teintes en), II, 839.

Vert-de-gris (Manufacture de), II, 715.

Verteuil-sur Charente (Château de), dép. Charente, VII, 186.

Verthamon de Villemenon (François de), conseiller d'État, VI, 7 note 1, 18 note 1, 370* à 372, 374, 377 à 379, 384, 389, 390, 398, 399.

Vertus (Ville de).— Abbaye de Saint-Sauveur, I, 267.

Vertus (*Les*), tableau, III², 238.

Verulam (Lord). *Voy.* Bacon.

Vervins. — (Paix de), VI, 214, 366. — (Ville de), II, 547.

Vesle (La), rivière, I, 182.

Vesodimare (Famille), à Gênes, III², 284.

Vesoul (Ville de), IV, 558 note 1.

Vespasien, empereur, III², 232, 233.

Vespuce (Américo), navigateur, III², 283.

Vésuve (Mont), III², 251, 255, 256.

Vétérans (Consuls), V, 468, 473.

Veuves. — rendues responsables, VII, 195. — touchant la solde de leurs maris, III, 97 note 1, 168 note 1, 88 note 1; III², 721, 722, 738.

Vexin (Louis-César de Bourbon, comte de), VI, 352*.

Vey (Le sieur du), VI, 350.

Vézère (La), rivière, IV, 487, 541.

Via Appia (*La*), à Rome, III², 247, 248.

Via Latina (*La*), à Rome, III², 246.

Vial (M.), trésorier de France, IV, 467*, 479, 554 à 556; VI, 188 note 1; VII, 443.

Vialart de Herse. *Voy.* Châlons (Évêque de).

Viande. — Commerce, I, 400; II, 580 note 2, 600 note 1, 613; III², 403, 416, 430, 536; VI, 336. — Fournitures pour la marine et l'armée, II, 580; III, 13 note 3, 107, 116, *124*, *136*, *244*; III², 159, 420, 661, 662, 666, 676, 677. — Prohibitions quadragésimales, VI, 436, 437.

Vianen (Ville de Viane ou), en Hollande, III², 299.

Vians (M.), conseiller à la Chambre des comptes de Provence, II, 165.

Viard (M.), député aux États du Mâconnais, IV, 598.

Vic-sur-Aisne (Village de), I, 202 *err.*

Vic-Dessos (Village de), dép. Ariège, IV, 587.

Vicaire perpétuel de l'empire, III², 283. *Voy.* Savoie (Ducs de).

Vicaires, IV, 119 note 1; VI, 433 note 3; VII, 415.

—— généraux, IV, 598; VI, 488. — officiaux, IV, 598.

Vice-amiraux. *Voy.* Amiraux (Vice-).

Vice-légats du pape. *Voy.* Légats.

Vicentin (Pays), III², 282.

Vichard de Saint-Réal. *Voy.* Saint-Réal.

Vicomtes, II, 347; IV, 514, 595.

Vicomtés, II, 301 note 2, 766; III², 192, 595, 597; VI, 393, 401.

Victoire (*La*), vaisseau, III, 43, 299, *220*, *224*; III², 699, 702.

Victorieux (*Le*), vaisseau, III², 682.

Victuailles de la marine, I, 212; II, 476, 479, 483; III, 2, 6, 10 à 12, 14 note 1, 15, 20, 21, 24 à 26, 34, 81 note 1, 106, 109, 112, 113, 115, 116, 126, 156, 169, 200, 214, 228, 229, 242, 330, 457; VII, 283. *Voy.* Vivres.

Victualler (Le), munitionnaire des vaisseaux anglais, III², 323.

Vidal-Moret (Mines de), IV, 593.

Vidamés, VII, 122.

Vidauban (Manufactures de goudron de), III, 223, 231.
Vide (Expériences sur le), V, 523.
Vides des forêts, IV, 563.
Vieillards non compris dans les classes, III, *96*.
Vieilles bandes (Colonel général des), VI, 365.
Vielle (Mines de la), dép. Aude, IV, 587.
Vienne en Autriche (Ville de), I, 448.
—— en France (Élection de), IV, 512.
—— (Ville de). — Forges, III, 212, 476. — Manufactures, III, 222, 248, 282, 454, 469 note 2; III², 189; VII, 289. — Ouvriers de la marine, III, 61 note 1. — Pont, IV, 513. — citée, III², 179, 362.
Viennois (Pays), VI, 36.
Vierge (*La*). — Statue, III², 257. — Tableaux, III², 243, 300.
—— vaisseau, I, 228; III², 688.
Vierrey (Pierre), vitrier, V, 458.
Vieuville (Charles, marquis puis duc de La), surintendant des finances, I, 109*, 110, 123, 124, 126 à 128, 131, 132, 134, 137, 138, 140, 143, 144, 147 à 151, 153 à 157, 159, 160, 162, 164 à 166, 168, 172 à 176, 180, 181, 190 à 192, 199, 231; II, 24; VII, 148, 149, 334. — Lettre de Colbert, I, 160 note 1.
—— (Charles-François de La). *Voy.* Rennes (Évêque de).
—— (Henri, chevalier de La), I, 143*, 149, 151 à 153 *err.*, 159, 160, 164, 172, 173.
—— (Marie Bouhier de Beaumarchais, duchesse de La), I, 173*.
Vieux Testament (*Le*), VII, 373, 461.
Vieuxpont (Le sieur), jardinier, V, 462.
Viévy (M. de), gentilhomme rebelle, I, 511.
Vif-argent, IV, 446. *Voy.* Mercure.
Vigarani (Charles de), architecte, I, 351, 363, 405; V, 284*, 526 note 1, 527.
Vigerie-Treillebois (Le capitaine de La), III², 156*, 157, 165, 627.
Vigilance (*La*), statue, III², 257.
Vigilant (*Le*), vaisseau, III, *242*; III², 686.
Vigilante (*La*), galère, III², 702 note 1.
Vignancourt (M. de), I, 329*.
Vignaucourt (M. de), I, 127 note 1.
Vignault (Le capitaine du), III, *113**.
Vignes. — Leur culture, II, 468 note 2, 469, 589, 625; IV, 133, 487; VII, 5. — Leur trop grand nombre, II, 200; IV, 277 note 2.
Vignolles (M. de), président au parlement de Toulouse, VI, 160 note 2.
Vignon (Claude), peintre, V, 446 note 1.
Vigoureux (Marie Vendon, femme), empoisonneuse, VI, 416.
Viguerie (La), à Naples, III², 252, 255.
Vigueries, en France, II, 301 note 2; IV, 68.
Viker (M.), envoyé autrichien en France, VI, 201.
Vilarmany (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.
Vildegots (Le sieur), marchand anglais, II, 830.
Vilebois (Gabriel de), fermier de Colbert, VII, 394.
Villa-Hermosa (Charles, duc de), II, 710*; III, *157*.
Villacerf (Édouard Colbert, marquis de), I, 321*, 409. *Voy.* Saint-Pouenge.
Village (Le chevalier Nicolas de), capitaine de galère, I, 211*.
Villageoises envoyées au Canada, III², 476.
Villages. — annexés à la juridiction d'une ville, IV, 45. — composant avec les ennemis, VII, 260. — déchargés de corvées, V, 120. — entretenant leurs hommes de corvées, V, 110, 131. — marqués sur les cartes, V, 442. — menacés par les torrents, IV, 479 note 2. — mis à contribution par les ennemis, VII, 260 note 1. — Don gratuit, VII, 227. — Maires, IV, 76, 77. — Répartition des corvées, IV, 541. — *Voy.* Communautés, Paroisses, Paysans.
Villarceaux (Louis de Mornay, marquis de), capitaine des chasses, V, 553.
Villard (Le sieur), hydraulicien, VII, CLII.
Villaret (M. de), consul de France à Zante, V, 307 note 2.

Villars (Armand, chevalier puis comte de), lieutenant de vaisseau, III, *105** note 2.
—— (Claude III de), gentilhomme de la chambre, I, 179*.
—— (Pierre, marquis de), ambassadeur de France en Espagne, I, 179*; VI, 285. — Lettres de Colbert, II, 490*, 642, 643 note 1, 648, 657, 699 à 705, 710, 711; III, 478 note 1, *12*; V, 333. — Lettre à Colbert, II, 798.
—— (Marie Gigault de Bellefonds, marquise de), I, 179*.
Villars-Malorty (Le lieutenant de), III, *105**.
Villayer (Jean Renouard de), académicien, VII, CXCII.
Ville (Le marquis), ambassadeur de Savoie en France, II, 420.
—— (La marquise), VI, 468.
—— (Arnold, chevalier de), constructeur de la machine de Marly, V, 565 note 2; VII, CLII.
—— (M. de La), receveur général des finances, II, 777.
Ville-sur-Aisne. *Voy.* Vic-sur-Aisne.
Ville-d'Amsterdam (*La*), vaisseau, II, 556, 584.
Ville-de-Rouen (*La*), vaisseau, III, 70, 84.
Ville-Mareuil (M. de). *Voy.* Villemareuil.
Villebague (Éon de La). *Voy.* Éon.
Villebert (Fr. de La Mothe-). *Voy.* Aspremont (Le vicomte d').
Villecoy (Ferme de), dép. Loiret, I, 510 à 513.
Villedo (Michel), entrepreneur, V, 447*, 457.
Villefort (Mines de), dép. Lozère, IV, 588.
Villefranche-de-Lauraguais (Ville de), dép. Haute-Garonne, IV, 572.
Villefranche-de-Rouergue (Ville de), dép. Aveyron, IV, 581.
Villefranche-sur-Mer (Ville de), dép. Alpes-Maritimes, II, 420; III, *147* note 1; III², 221, 222, 726.
Villeloin (Michel de Marolles, abbé de). *Voy.* Marolles.
Villemagne (Abbé de). *Voy.* Siri (Vittorio).
Villemareuil (François de Castille-), président aux enquêtes, I, 171*.
Villemareuil (Marie-Madeleine de Castille-). *Voy.* Fouquet (Madame).
Villemenon (M. de). *Voy.* Verthamon.
Villemontée (François de). *Voy.* Saint-Malo (Évêque de).
Villeneuve (Moulin de), dép. Gironde, IV, 559.
—— (Le capitaine de), III, 318*; III², 702.
—— du Drot (Le capitaine). *Voy.* Drot.
Villeneuve-Ferrières (Le capitaine de), III, 397, 408*, 414.
Villeneuve-Moreau (M.), enseigne, III², 582.
Villeneuve-le-Roi (Ville de), dép. Yonne, VII, 351, 352.
Villeneuve-lès-Avignon (Ville de), III², 26; VII, 432 note 1.
Villeneuve-les-Maguelonne (Village de), IV, 587.
Villeneuve-Saint-Salve (Village de), VII, 351, 352.
Villeneuvette (Village de), VII, 442, 443.
Villepars (Le capitaine de), III, 64*, 84, 86, 412.
Villequier (Antoine d'Aumont, marquis de). *Voy.* Aumont (Antoine d').
—— (Louis-Marie d'Aumont, marquis de). *Voy.* Aumont (Louis-Marie d').
Villequin (Le sieur), peintre, V, 446 note 1.
Villequoy (Ferme de). *Voy.* Villecoy.
Villeray (Louis Rouer de), membre du Conseil souverain de Canada, III², 389*, 391, 580, 581, 588.
Villeroy (Camille de Neufville de). *Voy.* Aisnay (Abbé d'), Lyon (Archevêque de).
—— (Ferdinand de Neufville de). *Voy.* Saint-Malo (Évêque de).
—— (Nicolas III de Neufville, seigneur de), secrétaire d'État, VI, 271.
—— (Nicolas IV de Neufville, marquis puis duc de), maréchal de France, I, 2*, 18, 30, 117, 121, 128, 129, 133, 134, 150 note 1, 157, 184, 189, 417*; II, CXCVI, CCXXVII; III², 49; IV, 482 note 1, 500; V, 61, 255, 525 note 1; VI, 370 à 372, 376, 378, 387, 490; VII, 152, 159, 435, 444.
—— (Catherine de Neufville de). *Voy.* Armagnac (La comtesse d').

Villeroy (Madeleine de Créquy, maréchale de), VII, 159*.
Villers (Cyrus de). *Voy.* Périgueux (Évêque de).
Villers-Cotterets. — (Château de), V, 459 note 1, 568. — (Ordonnance de), VI, 365. — (Ville de), II, 129; III, *184;* III², 178, 179; IV, 138, 495; V, 411; VI, 364, 371; VII, 101, 321.
Villers-Saint-Sépulcre (Village de), VI, 31.
Villes. — autorisant l'établissement de couvents, IV, 154. — autorisées à s'imposer, IV, 606. — complimentant le fils d'un ministre, III², 10 note 1, 11. — composant avec les ennemis, VII, 260. — composant avec les troupes qu'elles logent, VI, 252 à 254. — contribuant aux travaux publics, IV, 418, 472 note 1, 515, 516 note 2, 533, 539; V, 116. — démantelées, II, CCXLIX; V, 2, 21, 69, 71, 72, 74 à 76, 80, 84, 89, 90, 92, 117, 153 note 3, 173, 193, 208, 209. — donnant des habitants pour caution de leur fidélité, II, 367 note 2. — exemptées de la gabelle, II, 240. — exemptées de la taille, VI, 252. — s'imposant, II, 185, 186, 347, 351, 364, 370; IV, 88 note 1, 92, 606; VII, 287. — incendiées, V, 118, 153. — marquées sur les cartes, V, 442. — mises à contribution par les ennemis, V, 153; VII, 260. — rasées, V, 118. — réparant leurs églises, IV, 138, 606 note 1, 607; VI, 121, 122. — ruinées par les logements de troupes, VII, 255. — saluant divers personnages, III², 25; V, 182. — saluant le pavillon amiral, III², 660. — saluant des vaisseaux, III, 429; III², 726. — Adjudication de leurs revenus, V, 186. — Affranchissements, II, CXCVIII. — Agrandissements. *Voy.* Marseille, Paris. — Alignements, III², 577; IV, 134; V, 547, 556, 557. — Approvisionnement, IV, 270, 518; V, 538; VI, 393. — Banlieues, II, 794; IV, 186 note 1, 493, 553. — Baux des impositions, II, 722. — Charges, IV, 174; V, 185; VI, 443. — Conseils, IV, 11; VI, 333 note 3, 351, 442; VII, 371. — Consuls. *Voy.* Consuls. — Contrat avec le clergé, III², 49 note 1, 52. — Leur crédit et leurs emprunts, II, 787; IV, 138, 168, 175 note 1, 180; VII, 439. — Deniers communs, II, 351; VII, 315. — Deniers patrimoniaux, IV, 158, 159, 606; V, 185; VII, 319. — Départements ministériels, III², 51, 52. — Dépopulation, IV, 142. — Députations au Roi, II, 312, 319, 326, 338; IV, 51, 52, 164, 165, 167. — Dettes, II, CCLXVIII, 48, 290, 304, 351, 527, 672, 687, 689, 709, 716, 717, 722; IV, 52 note 1, 88, 148, 149, 167, 298, 477, 546; VII, 320. — Dons, II, 351; IV, 38, 484. — Droit de nouvel acquêt, II, 290; IV, 91. — Droits d'entrée, II, 756, 757, 796; IV, 88 note 1; VII, 167, 175, 193, 285. — Écoles académiques, V, 559. — Entrepôts, VII, 283. — Fortifications, V, 116, 153. *Voy.* Places fortes. — Fossés, IV, 134, 400; V, 23, 58, 60 note 1. — Fourniture des étapes, IV, 79, 90, 95, 126, 140, 171, 176, 177. — Gestion et comptabilité de leurs deniers, IV, 72, 151, 158 à 160, 170, 174, 177, 178, 606; V, 186; VII, 315, 319. — Gouverneurs, II, CXCI, CXCV, 434 note 2; III, 466; III², 153, 515, 518; V, 5, 34, 40, 54, 64, 91, 113 note 1, 117, 125, 128, 139, 143, 146 note 1 à 148, 153, 158, 162, 170 note 1, 219, 442, 525, 541; VI, 208, 482, 483, 487; VII, 147, 160, 336. Circulaire de Colbert, V, 217. — Greffiers, IV, 160. — Halles et marchés, II, 182, 460, 555, 683 note 1, 836, 838, 840; IV, 37, 38, 267, 269 note 1, 277, 459; V, 538 à 541, 556; VI, 80, 81, 405; VII, 76, 77, 136, 351, 396. — Jurats, II, 319, 326, 327, 334, 433, 487, 595, 745; III, 335; III², 24; IV, 76, 92 note 2, 207, 208 note 1, 215, 216, 220, 469, 606; V, 166; VI, 38, 39 note 1, 207, 351 note 1. Lettres et circulaires de Colbert, II, 418, 428 note 1, 433 note 2, 493. — Jurés, II, 539, 546. — Lieutenants, V, 525. — Lieutenants généraux, I, 286; II, CCLXI; IV, 45, 71 note 1, 92, 106, 109,

195 note 1, 265 note 1. — Maires et échevins. *Voy.* Échevins, Maires, Mayeurs. — Majors, III, 519 note 1; III², 391, 615, 625; V, 125, 146 note 1, 147, 217. — Murailles, III, 339; IV, 95, 102; V, 153; VI, 476. — Octrois, II, 30; III, 324; IV, 38, 151, 484, 546. *Voy.* Octrois. — Officiers des justices royales et seigneuriales, II, 301. — Officiers municipaux, IV, 160. — Pavage, II, 773, 782; IV, 64 note 3, 419, 455, 477, 506, 536, 546; V, 528, 556, 557, 586; VI, 80; VII, 246, 396. — Plans, V, 555, 557. — Police, III², 51; IV, 11, 64, 86, 489; V, 537, 539; VI, 28, 29, 32 à 34, 80, 406. *Voy.* Paris. — Portes, V, 276, 525, 528, 555 à 557, 576. — Ports, V, 555 à 557, 565. — Privilèges, II, 319, 322, 326, 354 note 1, 507, 675, 805, 826; IV, 61, 215; VII, 286. — Procureurs, III, 7; IV, 577. — Receveurs des deniers patrimoniaux, IV, 159. — Revenus, IV, 158 à 160, 174, 180, 606. — Taxe des arts et métiers, II, 330, 347, 351, 364, 370. — Ustensile des troupes, VII, 255. — Voirie et service des eaux, IV, 361, 362, 514 note 1, 606; V, 393, 398, 556; VI, 392; VII, 396. — *Voy.* Communautés.

Villes. — cathédrales, IV, 29. — conquises, II, CCLXXII, 498, 513, 515 note 2, 562, 599; V, 402; VI, 276; VII, 231, 232. — fortes. *Voy.* Places fortes. — franches, II, CXCVIII, 334; IV, 297; VI, 23. *Voy.* Ports francs. — frontières, II, 406. — maritimes, II, 487, 493, 529, 653 note 1. — neutres, III, 35. — privilégiées pour le commerce, II, 805.

—— hanséatiques, II, 496, 507, 701 à 704, 816, 817, 832; III, 497; VI, 222, 243; VII, 302, 303. *Voy.* Brême, Hambourg, Lubeck, etc.

—— impériales, II, CCXXXVIII; III², 574; IV, 12. *Voy.* Aix-la-Chapelle, Cologne, Francfort, Nüremberg, Ratisbonne, etc.

Villette (Le sieur), agent du fisc, VII, 220.

—— (Le sieur), munitionnaire de la marine, III, 487.

Villette (Le marquis de), chef d'escadre, III², XLIX, LIII.

—— (Régiment de la), I, 10.

Villiers de Buckingham. *Voy.* Buckingham.

Villiotto (M.), homme de lettres, V, 468, 470, 471, 473, 628, 633, 634, 636 à 638, 640.

Vilseur (M. de), gentilhomme rebelle, I, 512.

Vinage (Droit de), IV, 133.

Vinaigres, II, CCLXIX, 464; III, 488; III², 662; VII, 240.

Vinardi. *Voy.* Vivaldi.

Vincennes (Domaine de), I, 443, 528.

—— (Village de). — Château, I, 194, 220, 223, 407, 408, 428, 450, 532, 533; II, 33, 37; V, 277, 444, 452, 453, 523, 557, 568; VII, 191, 256, 264. — Fort, I, 299. — Pépinières, V, 277, 278. — Sainte-Chapelle, I, 236. — citée, I, 39, 272, 280, 294, 295, 301, 302, 325, 340, 392, 407, 408, 424, 427, 436, 441, 450, 452; II, 11 à 14, 38, 785 à 787; III², 28; IV, 22, 575; V, 245, 523; VI, 24, 208 à 210, 427, 456, 470, 476 à 478; VII, 163, 164.

Vincent (Le sieur), agent de Mazarin, I, 209.

—— de Paul (Le P.), supérieur général des prêtres de la Mission, I, 183*.

Vingt-quatre deniers (Droit de), II, 29.

Vingtièmes ecclésiastiques, III², 396.

Vins. — blancs, II, 672 note 1. — rouges, II, 675 note 1. — Commerce et débit, I, 382, 400; II, 200, 285, 326, 354, 463, 464, 468, 478, 506 note 1, 568, 595, 616 note 3, 642, 662, 682, 683 note 2, 687 note 2, 743, 828; III, 37, 48; III², 24, 404, 482, 531, 636; IV, 13, 16, 216, 277 note 2, 485, 487, 518; VII, 95, 229, 230, 276, 432. — Coupage, II, 745 note 2. — Droits sur le commerce et la circulation, I, 335; II, 118, 148, 168 à 170, 173, 199, 285, 354, 359, 366, 382, 549, 635, 667 note 2, 790, 792 à 795; IV, 16, 125, 286; VII, 283. *Voy.* Jauge et courtage (Droit de). — Exportation, I, 491; II, CCLIX, CCLXIX, 262, 409, 460, 464, 468, 495, 572, 578, 603, 626, 635, 674; IV, 13, 518, 519; VI, 336;

VII, 230, 240, 283. — Ferme des droits, II, 170. — Fournitures pour la marine et l'armée, III, 107, 113, 362, 404 note 1, 434, 471, 487, 77, *125*, *136*, *244*; III², 154, 159, 185, 416, 661, 666, 676, 677, 738; VII, CLXXIV. — Frelatage et falsifications, II, 463, 549, 626. — Impositions ou prohibitions dans les pays étrangers, II, 461, 462, 524, 609 note 1, 613, 619, 636, 658, 677, 678, 824, 826, 828. — Lie, I, 382. — Production et commerce dans les pays étrangers, II, 468, 469, 495 note 1, 550, 635, 707, 708; III², 482; V, 319; VII, 381. *Voy.* Allemagne, Canaries, Espagne, Rhin. — Transport, II, 575; IV, 421, 485, 487, 518.

Vintimiglia (Ville de), III², 223, 287.

Vintimille du Luc (Jean de). *Voy.* Toulon (Évêque de).

Vio (Le P. André), provincial des Carmes, V, 429 note 1.

Violet (Le P.), jésuite, VI, 408.

Violette (Étoffes teintes en), II, 839.

Violons, V, 536, 546.

Vion d'Hérouval (Antoine). *Voy.* Hérouval.

Vipère (*La*), frégate, III, *242*.

Vire. — (Élection de), II, 167. — (Ville de), IV, 553; VI, 37 note 2.

Virey (Le sieur), trésorier de France, II, 685.

Virgile, poète, III², 237, 253; V, 629.

Vis des machines, V, 369.

—— à imprimer. *Voy.* Presses.

Visa d'officiers de finances, VII, 227.

Visconti (Comtes), III², 282.

Visé (Ville de), dans le pays de Clèves, VI, 459.

Visigoths (Les), peuple, VI, 213.

Visite (Droit de), VI, 454.

Visite. — des esclaves achetés pour les galères, III, *63*, *238*. — des forêts de l'État, III, *109*. — des généralités. *Voy.* Intendants. — des instruments de mesure, II, 838. — des marchandises, II, 460, 535, 546, 553, 576 note 1, 587, 592, 594, 608, 611, 612, 641, 648, 674, 703, 724, 731, 735, 806, 815, 826, 830, 831, 834 à 837, 840, 854; VI, 53; VII, 291. — des paroisses, II, 218, 257, 299. — des paroisses maritimes, III, 159. — des ports, II, 796; III, 322; III², 667; IV, 414; V, 442; VI, 277; VII, 308. — des vaisseaux, II, 407, 450, 465, 505, 536, 587 note 3, 697, 698, 721; III, 159 note 1, 260, 289, 325, 349, 392, 423, 474, 490, 493, 494, 497, *201*, *207*, *243*, *247* note 1; III², 401; VI, 454. — pour le recouvrement des impositions, II, 359, 366, 376. *Voy.* Exercices, Inventaires. — *Voy.* Tournées.

Visites de cérémonie des ambassadeurs, V, 320.

Vissac (Le baron de), ingénieur, V, 49.

Vistre (Le), rivière, IV, 337.

Vitié (M. de), membre du Conseil souverain de Canada, III², 648*.

Vitré (Toiles de), III², 695.

Vitrerie des châteaux royaux, V, 452, 453, 458, 461, 464, 571.

Vitriers de la marine, III, 225.

Vitrières, IV, 591. *Voy.* Verrières.

Vitry (M.), coadjuteur des jésuites, VI, 58.

—— (Le sieur), plombier, V, 325.

—— (Le duc de). *Voy.* Hôpital (Nicolas, maréchal de L').

—— (Marie-Louise-Élisabeth-Aimée Pot, duchesse de), VI, 413.

Vitry-le-François (Ville de), I, 60; II, 168; III, 114; III², 198; IV, 278, 421; V, 525; VI, 356.

Vivaldi (Famille), à Gênes, III², 284.

Vivandiers, II, 83.

Vivarais (Province de), II, CCXXVIII, 123, 284, 540, 541; III², 43, 350 note 2, 389; VI, 24; VII, 289.

Vivens (Jean de), fermier des octrois, VI, 188*, 194.

Vivey (Village de). *Voy.* Vivy.

Viviani (Vincent), géomètre, V, 467, 469, 471, 473, 475, 478, 480, 483, 484, 486, 594, 595, 599 à 601, 609, 617, 623, 626, 637, 643.

Vivien (Le sieur), fournisseur de la marine, III, *165*, *181*.

Vivier (Le capitaine du), III², 702.

Viviers (Louis-François de La Baume de Suze, évêque de), V, 502*, 505; IV, 53 note 1 et note 2. *Voy.* Suze (L.-F. de La Baume de).

Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, comte puis duc de), général des galères, maréchal de France. — Lettres de Colbert, III, 54, 108 note 1, 155, 172, 391, 414, 538, 571 note 1, *21, 55, 65, 157, 160, 165, 185, 188, 190, 193,* 221 note 3; III², 21, 34; VII, 58, 78, 81, 101, 116, 121, 125. — Lettres du Roi, III, 108 note 1, 155, 202, 246, 459, 557, *20, 65, 193.* — Attributions et campagnes, II, 645*; III, 41*, 55 note 1, 56, 62, 69, 70, 74, 108 à 110, 112, 113, 120, 121, 128 à 131, 146, 155, 166, 170, 171, 174, 180, 187, 201, 202, 218 note 1, 221, 242, 248, 251, 273, 277, 280, 297, 301, 302, 305, 318, 348, 362, 366, 389, 392, 397, 398, 419, 519, 525, 529, 539, 541 à 543, 545, 573, *9, 16, 21, 30, 40, 43, 58, 59, 69, 71, 74, 89, 101, 102* note 1, *154, 155, 158, 160, 165, 189, 208;* III², 21, 27, 28, 34, 67, 142, 143, 145, 147 à 149, 154, 155, 157, 162, 166, 169, 183, 195, 213, 221, 355, 358, 727, 735; IV, 362, 364, 457 note 1; V, 413; VI, 276, 277, 279; VII, 78, 81, 113, 114, 119. — Ses relations avec Colbert et le duc de Mortemart, III, *155* note 1; VII, 58, 78, 81, 82, 110, 111, 117, 118, 121, 125 à 127, 366, 369, 391. — Sa santé, III, 388; VII, 102, 121, 125.

—— (Antoinette-Louise de Mesmes, duchesse de), III, *161*; VI, 408*, 412 à 414.

Vivonne (*Le*), vaisseau, III, 67; III², 688.

Vivres de l'armée et de la marine. — Commis, I, 304; III, 99, 106, 107, 441, *1;* III², 677; VI, 322. — Commissaires, III, 25. — Commissaires généraux, III, 116, 156. — Fourniture, I, 60, 249, 290, 304, 309, 310, 313 à 316, 322, 324, 360, 362; II, CXCVIII, CCLV, CCLIX, 237, 320 note 1, 666, 800; III, 93, 98, 99, 106, 107, 113, 116, 118, 122, 166, 167, 174, 183, 192 à 194, 198, 205, 243, 246, 259, 262, 268, 269, 271, 279, 281, 284, 288, 289, 305 note 1, 315, 330, 339, 340, 342, 343, 346, 351, 353, 354, 359, 363, 391, 398, 403, 404 note 1, 406, 409, 411 à 413, 418, 419, 428, 433 à 435, 439, 441, 444, 445, 447, 464, 471, 485, 488, 530, 541, 542, 563, 564, 566, 568, 570 note 1, 572, 573, 575, *24, 25, 27, 29* à *31, 58, 60, 61, 73, 75, 77, 88, 90, 92* note 3, *124, 135* à *137, 150, 151, 157, 160, 185, 191, 203, 205, 208, 210, 213, 222, 224, 233, 236, 239, 244, 252;* III², 6 note 1, 40, 62, 70, 78, 89 à 91, 94, 97, 106, 128, 129, 131, 142, 143, 150, 153 à 155, 157, 161, 185, 195, 198, 354, 382, 410, 421, 422, 428 à 430, 449, 454, 456, 545, 548, 549, 567, 610, 626, 631, 651, 656, 661, 662 note 1, 664, 665, 670, 676, 678, 679, 683, 685, 687, 689, 691, 703, 728, 733, 738; IV, 1, 48, 49, 90, 95, 123, 124, 137, 138, 140 note 1, 143, 171, 176; V, 357, 390; VI, 252, 300, 336; VII, CLXXIV, 147, 197, 255, 306, 348. — Garde général, VII, 149. — Intendant, III, 156. — Inventaires, III, 575, *24;* III², 91, 678. — Pesage, III, 208. — Prix, VI, 252.

Vivy (Village de), dép. Maine-et-Loire, IV, 502.

Vizir (Grand-), II, 846, 848 à 850. *Voy.* Cuperly.

Vlieland (Îles de Vlie, Vlith ou), II, 690; III, 239, 548.

Voeslème (Le sieur), commissaire de marine, III², 125.

Vœux de religion, VI, 10, 13. *Voy.* Professions religieuses.

Vogue-avant sur les galères, III, *219* note 1, *244* note 1.

Voilé (*Le*), vaisseau, III², 688.

Voiles des navires, II, 578, 797; III, 78, 286 à 288, 300, 398, 465, 476,

564, *148;* III², 3, 8, 43, 501, 700, 701; VII, 243.
Voiles, toiles de coton, II, CCLXI.
Voiliers de la marine, III, 286, 289, 465; III², 5, 661.
Voiries des villes, IV, 514 note 1, 606; VI, 392.
Voisin (Daniel). *Voy.* Voysin.
—— (Catherine Deshayes, dite la), empoisonneuse, V, 396; VI, 68, 414 à 421, 425, 426. — Son fils, VI, 418. — Sa fille, VI, 414 à 418, 420 à 422.
Voiture. — (Bateaux de), IV, 400, 403, 404, 406. — (Lettres de). *Voy.* Lettres.
Voitures, II, 695; IV, 171, 401. *Voy.* Carrosses, Coches.
Voituriers, II, 792, 793; IV, 485, 486, 512, 540, 595.
Vol de la fauconnerie du Roi, V, 358.
Volailles, III², 92; VI, 405.
Volière (Droit de), IV, 152 note 1.
Volière des Tuileries (Capitainerie de la), V, 276, 460.
Volières, I, 220; IV, 152 note 1, 166; V, 460, 463; VII, 325.
Volontaires servant dans la marine et l'armée, III, 4, 83, 87, 109, 246; IV, 130.
Vols de la chambre du Roi, V, 552.
Voltaggio (Village de), dans l'État de Gênes, III², 287.
Volterrano (N. Franceschini, dit le), peintre, III², 260*.
Volterre (Daniel Ricciarelli, dit Daniel de), peintre, III², 242*.
Vorly (Paroisse de), dép. Cher, VII, 394.
Vos (Le sieur de), charpentier hollandais, IV, 348*. — Lettres et instructions de Colbert, IV, 359, 360.
Vossen (Camp de), III², 558 note 1.
Vossius (Gérard-Jean), savant, V, 242*.
—— (Isaac), savant, V, 468, 470, 471, 473, 475, 478, 480, 482, 596, 597, 601, 605 à 607, 609, 613, 616, 622, 623, 632, 633, 637, 638, 645, 650. — Lettre de Colbert, V, 242*.
Voueide. *Voy.* Guède.
Voulan (M.), peintre, V, 542.
Vouleau (Le sieur), entrepreneur de fortifications, V, 18*, 19, 22, 23, 26, 28 note 1, 37, 39. — Lettre de Colbert, V, 22 note 1.
Voulzie (La), rivière, IV, 421 à 423.
Vouvant (Terre de), dép. Vendée, II, CXCVII note 4 *err.*
Voyage (Frais de). — alloués aux ambassadeurs, VI, 285. — alloués aux officiers des galères, III, 237. — alloués à divers, III, 136.
Voyages au long cours, II, 427; VII, 182, 183.
—— du Roi (Dépenses des), II, CCXXVI, 54, 773, 782; III², 70. *Voy.* Menus dons.
Voye (M. de La), officier de marine, III, 120.
Voyers des villes, III, 400.
Voysin (Daniel), intendant, puis prévôt des marchands de Paris, I, 418*; II, CCVII note 2; VII, 216, 218. — Lettre de Colbert, IV, 412 note 2.
—— de La Noiraye (M.), intendant, II, 47; IV, 222, 237, 458 note 1; VI, 7 note 1, 368, 370, 372, 373, 377, 378, 380, 390, 398, 399. — Lettres de Colbert, II, 71*, 74 note 3, 76, 511, 543, 550, 551 note 1, 579.
Vrai (États au). *Voy.* États au vrai.
Vrillière (Balthazar Phélypeaux de La). *Voy.* Châteauneuf (Le marquis de).
—— (Louis Phélypeaux, marquis de La), secrétaire d'État, VII, 152. — Lettre de Brûlart, IV, 26 note 1.
—— (Michel Phélypeaux de La). *Voy.* Bourges (Archevêque de).
—— (Pierre Phélypeaux, chevalier de La), capitaine de vaisseau, III, 347*; III², 133. — Lettre de Colbert, VII, 138*.
—— (Raymond Phélypeaux de La). *Voy.* Saint-Florentin (Le comte de).
Vu d'officiers de finance, II, 794. *Voy.* Visa.
Vulturne (Le), rivière. *Voy.* Valtorne.
Vyon d'Hérouval (Antoine). *Voy.* Hérouval.

W

Wagenseil (Jean-Christophe), savant, V, 467, 471, 473, 599* à 601, 607, 609, 610, 616, 624 à 626, 629, 631, 633, 634, 637 à 639; VII, 376. — Lettre de Chapelain, V, 634 note 1.
Walcheren (Île de), III², 299, 302.
Waldeck (Georges-Frédéric, comte de), VI, 478.
Wallon (*Le*), vaisseau, III², 684.
Wansleb. *Voy.* Vansleb.
Warignies (M. de). *Voy.* Varignières.
—— (Françoise-Madeleine-Claude de). *Voy.* Saint-Géran (La comtesse de).
Warin (Jean), contrôleur des poinçons et effigies, intendant des bâtiments, I, 383*, 439; V, 455, 526; VII, 427. — Lettres à Colbert, VII, 451, 452.
—— (François), VII, 427.
Wariville (Couvent de), en Beauvaisis, IV, 230 note 3.
Warneton (Village de), dép. Nord, II, 555.
Warrants, dans la marine anglaise, III², 323.
Watten (Fort de), près Gravelines, VII, 337 note 1.
Watteville (Charles, baron de), ambassadeur d'Espagne en Angleterre, III², 726; VI, 489*, 490.
Weede de Dÿckvelt (Éverard de), ambassadeur de Hollande en France, II, 710*.
Weere. — (Amirauté de), III², 302. — (Port de), III², 304 *err.*
Weesp (Ville de), en Hollande, VI, 461.
Wesel (Ville de), III, 439, 445; III², 549; VI, 298, 299, 459.
Westcomb (Le sieur), VII, 49.
Westconfer (Le), à Plymouth, III², LIV.
Wheler (Sir Charles), gouverneur des îles anglaises d'Amérique, III², 584*.
Wherrys, bateaux, III², 341.
Wiecnowiecki (Michel Koribut), roi de Pologne, VI, 27.
Wight (Île de), III, 432, 555; III², XLIV, XLVII, XLVIII, LII, 317; IV, 110.
Windsor (Château de), V, 242.
Wisby (Ordonnances de), III, 320; III², 53.
Witt (Jean de), grand pensionnaire de Hollande, II, 423*, 461, 462 note 1, 473, 489, 498, 500, 519, 552, 583, 602, 603, 613, 614; III, 53, 60 note 2; III², 493, 494; VI, 219 à 223, 241, 243, 244.
Wöerden (Ville de), VII, 68.
Wolfenbüttel (Ville et bibliothèque de), V, 620.
—— (Maison de), V, 620. *Voy.* Brünswick.
Woolwich (Port de), III², 314 note 1, 319, 325, 348.
Workum (Ville de), III², 302.
Wren (Mathieu), secrétaire de la marine hollandaise, III², 320.
Würtemberg (Éverard, duc de), I, 365*, 381; VI, 485.
—— (Régiment de), I, 340.

X

Xénophon, historien, VI, 479.
Xérès (Ville de), VII, 446.

Y

Yachts, III, 425, 474, 478, 535, 554, 555 note 1, 556; V, 322.
Yarmouth (Ville de), II, 713.
Yonne (L'), rivière, VII, 351.

York (Amirauté d'), III², 317.
—— (Jacques Stuart, duc d'), I, 500*; III, 143, 144 note 1, 152, 233, 234, 416, 424 note 1, 425, 428 à 430, 440 à 442, 446, 452, 484, 490, 536; III², 337, 340, 727, 734; V, 432; VI, 314 note 1, 476; VII, 56.
—— (Béatrice d'Este, duchesse d'), VI, 213*, 316, 317.
Ypréaux (Allée d'), à Fontainebleau, V, 463.
Ypres (Droit du membre d'), II, 773, 776.
Ypres (Ville d'). — Évêque. *Voy.* Jansénius. — Gouverneur. Lettre de Colbert, V, 402 note 2. — citée, I, 105, 180; III², 627, 632, 637; VII, 83.
Yssel (L'), fleuve, III, 445; III², 549; VI, 460.
Ythier (Edme), orientaliste, V, 469.
Yvart (M.), peintre, V, 446 note 1.
Yvice (Île d'), III, 60, *187*.
Yvon (Charles), couvreur, V, 458; VII, CXLII.

Z

Zaën (Guillaume de), capitaine hollandais, III, 95.
Zagarola (Le duc de). *Voy.* Rospigliosi (Jean-Baptiste).
Zambèze (Le), fleuve. *Voy.* Cuama.
Zamoïski, polonais, VI, 27 note 2.
Zampieri (Domenico), peintre. *Voy.* Dominiquin (Le).
Zante (Île de), II, 435; III, 454, *203, 205, 210;* III², 655; V, 307.
Zélande. — (Amirauté de), III, 95; III², 302 à 304. — (Bancs de), III, 438, 507. — (Escadre de), III, 63, 504, 507. — (Province de), II, 448, 556, 588, 646, 650, 653 note 1, 666 note 1, 668, 800; III, 36, 444 à 447; III², 299, 498; V, 22.
Zélandais. — (Corsaires), III, 497. — (Manufacturiers), II, 852. — (Marins), III, 62, 63, 412. — (Vaisseaux), III, 426 note 1, 450 note 6, 451, 460, 473; III², 593.
Zell (Famille de Brünswick-). *Voy.* Hanovre (Le duc de).
Zénith astronomique, V, 516, 517.
Zéphalines (Îles). *Voy.* Ioniennes (Îles).
Zieriksee (Île de), dans la mer du Nord, III², 302.
Zintzheim (Bataille de). *Voy.* Sintzheim.
Zurich. — (Canton de), II, 565. — (Voiles de), II, CCLXI.
Zutphen. — (Province de), III², 563. — (Ville de), III, 450; VI, 303.
Zuyderzée (Mer du), III², 304.
Zuylichem (Huygens de). *Voy.* Huygens.
Zwoll (Ville de), VI, 303, 461.

ERRATA

DE

LA TABLE ANALYTIQUE

DES

LETTRES, INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES DE COLBERT.

Abroutis (Bois). — Ajoutez : IV, 209, 246.

Académie française. — Relations avec Colbert. Ajoutez : V, 307, 568.

Agents généraux du clergé. — Au lieu de «VI, 128», lisez «VI, 127»; et supprimez : Lettre du Roi, VII, 127.

Agnano (Lac d'), III², 253.

Aides (Cours des). — Ajoutez : II, 388; VI, 64 note 2.

Aliénations de domaines. — Ajoutez : I, 525; II, 302.

Alsace (Intendance d'). — *Voy.* Saint-Marc.

—— (Province d'). — Conseil souverain. Ajoutez : I, 325, 326, 332, 337, 339, 340. — Domaines de Mazarin. Ajoutez : I, 327.

Amendes. — Ajoutez : I, 521.

Amirautés. — Juridiction. Ajoutez : III, 43, 140.

Amiraux (Pavillons). — Ajoutez : III², 726; et supprimez : III, 659, 726.

—— (Vaisseaux). — Ajoutez : III, 225; III², XLIX.

Angleterre. — Ambassadeurs en France. Ajoutez : I, 282 à 285. — Marchands français. Ajoutez : II, 409, 500, 517, 534, 704.

Animaux. — acclimatés en France. Ajoutez : II, CCLVIII.

Anlezy (Le comte d'). — *Voy.* Damas (A. de).

Anne d'Autriche. — Relations avec Mazarin. Ajoutez : I, 206.

Appia (*Via*), à Rome, III², 247, 248.

Apprentis. — Ajoutez : II, 786.

Aquin (Saint Thomas d'). *Voy.* Thomas d'Aquin (Saint).

Argenterie. — Ajoutez : I, 449.

Armes-de-Zélande (*Les*), vaisseau, III², 304 *err.*

Arsenaux. — Ajoutez : III, 525.

Assemblées. — de communautés d'ouvriers. Supprimez : II, 84.

Auxerre (Ville d'). — Abbaye de Saint-Germain. Ajoutez : I, 525.

Avances. — Intérêts. Au lieu de «VII, 226», lisez «VII, 236».

Aveux féodaux. — Ajoutez : IV, 249.

Bailliages. — Ajoutez : IV, 33, 504; VII, 89.

Balles de marchandises. — Ajoutez : II, 232.

Bavière (Charles-Louis, duc de). *Voy.* Palatin (L'électeur).

Beauvillier (Marie-Antoinette de). *Voy.* Livry (La marquise de).

Bennes (M. de). — Au lieu de «III, 240», lisez «III, 240».

Bernier (François). — Ajoutez : III², 419 *err.*

Bernin (Le cavalier). — La lettre cotée «V, 347 note 2», est de Colbert et non du Roi.

Bestiaux. — Saisies. Ajoutez : II, 126, 668; IV, 228; VII, 242.

Bezons (Claude Bazin de). — Lettres de Colbert. Supprimez : II, 172. Cette lettre est adressée à Louis Bazin de Bezons, fils de Claude.

Bibliothèque du Vatican. — Ajoutez : III², 237.

Boncourt (Antoine-Martin Colbert, commandeur de). — Ajoutez : III², 213 *err.*

Bouche (Offices de la). — Au lieu de «V, 151», lisez «V, 251».

Bourg-d'Oisans (Ville de). *Voy.* Oysans.

Bourges. — Archevêque (Michel Phélypeaux de La Vrillière). Ajoutez : VII, 138.

Bretagne. — Chambre des comptes. *Voy.* Nantes.

Cadenas pour l'argenterie, I, 178, 179.

Calfats. — Au lieu de «III, 122, 70», lisez «III, 70, 122».

Canada (Madame de). *Voy.* Carada.

Carada (Madame de), empoisonneuse, VI, 426 *err.*

Canaux. *Voy.* Tarascon.

Cavillations. — Ajoutez : II, 599.

Cette (Ville de). — Môle. Au lieu de «V, 369», lisez «IV, 369».

Champeron (M. de). — Remettez à sa place alphabétique ce nom, qui a été classé après le mot : Champigny.

Chantereau-Lefebvre (Pierre). — Ajoutez : VI, 351 note 1 *err.*

Chapelles des maisons royales. — Ajoutez : V, 300.

Charles-Emmanuel II, duc de Savoie. — Ajoutez : III², 222; V, 636; VI, 239, 283, 458. *Voy.* Savoie.

Charpentiers. *Voy.* Maîtres charpentiers.

Chevaliers du guet. — Ajoutez : II, 378.

Choiseul (César de). *Voy.* Plessis-Praslin (Le maréchal du).

Clérembault (Le maréchal de). *Voy.* Palluau.

Cœur (Jacques). *Voy.* Jacques Cœur.

Colbert (J.-B.). — Lettres de Louis XIV. Ajoutez : VI, 276 note 5. — Flatteries adressées au Roi. Ajoutez : II, 498; V, 514; VII, 233. — Voyages dans les ports. Au lieu de «III, 178», lisez «III, 178».

Colbert (Marie Pussort, mère de J.-B.). — Ajoutez : VII, 394.

—— de Vandières. *Voy.* Vandières.

Colleville (Village de), dép. Seine-Inférieure, V, 215 *err.*

Colonies. — Manufactures. *Voy.* Manufactures.

Commissaires de marine. — Ajoutez : III², 522.

Commodités, à Versailles, V, 357.

Communautés. — Leur crédit. Ajoutez : IV, 168, 175 note 1.

—— de marchands. — Ajoutez : VI, 132 note 1.

Comptes. — Officiers. Ajoutez : VII, 277.

Condé-sur-l'Escaut (Ville de). — Ajoutez : IV, 438 note 2 *err.*

Conseil des finances. — Secrétaires. Ajoutez : II, CXCVIII.

—— ecclésiastique de Mazarin. — Ajoutez : I, 237, 269, 465.

Conseillers d'État. — Ajoutez : II, CCIII.

Conseils souverains. *Voy.* Martinique (La).

Corps des marchands. — Au lieu de «VI, 393», lisez «VI, 373».

Couronne. — Offices. Ajoutez : VI, 224, 225.

Coutumes particulières. *Voy.* Rouen.

Coutumiers (Pays). — Ajoutez : IV, 139, 151.

Craurand. — Lisez «Craurano».

Croix (J.-F. Pétis de La). *Voy.* Pétis.

Cuisines des maisons royales. — Ajoutez : V, 254.

Demi-écus, monnaie, VII, 432 note 2.

Demi-francs, monnaie, VII, 432 note 2.

Députés. — aux assemblées du clergé. Ajoutez : VI, 149.

Desmarets de La Terrière. — Lisez : Desmaretz de La Terrière.

Desvaux (La). — Remettez à sa place alphabétique ce nom, qui a été classé après le mot : Détroit.

Devis. — Ajoutez : III², 6 note 1.

Devises. — Au lieu de «I, 506», lisez «I, 516».

Dimanche (Solennisation du). — Ajoutez : III, 224.

Docteurs de Sorbonne. — Au lieu de «I, 460», lisez «I, 450».

Domaine. — Receveurs. Ajoutez : I, 520; IV, 193, 194, 591; VII, 411.
Eaux et forêts. — Officiers. Ajoutez : IV, 189.
Éclairage. — des vaisseaux. Ajoutez : III², 283.
Économes. — des abbayes. Ajoutez : I, 465 *err.*
Écuyer (Premier). *Voy.* Premier (M. le).
Église primitive. — Ajoutez : VI, 98.
Électeurs (*Le livre des*), V, 614.
Érection. — d'une baronnie. Au lieu de « VII, 351 », lisez « III², 519 ». — d'un marquisat. Ajoutez : VII, 351.
Esclaves turcs. *Voy.* Turcs.
Este (Le prince Rinaldo d'), VI, 317.
—— Remettez à leur place alphabétique tous les personnages de ce nom qui ont été classés avant le mot : Estacades.
Étangs des jardins royaux. — Ajoutez : V, 267.
États généraux de Hollande. — Lisez « États-Généraux ».
Fermes. — Pensions données par les fermiers. Ajoutez : II, 125.
—— des particuliers. — Ajoutez : VII, 235, 237.
Féron du Plessis (M. Le). — Ajoutez : V, 232.
Ferrade (Le sieur). *Voy.* Terrade.
Ferté-Senneterre (Henri de La), gouverneur de Champagne. *Voy.* Senneterre.
Finances (Charges de). — Exclusion des protestants. Ajoutez : VII, 314.
Florence (État de). *Voy.* Toscane.
Fontaines des parcs royaux. — Ajoutez : V, 326, 365, 367; VII, CXL à CXLII, CXLVI, CLIV, CLV, CLIX.
Forçats. — Nourriture. Ajoutez : III, 188, 419; III², 666.
Forêts. — Produits des ventes, IV, 607, 608.
Gabelles. — Exemptions. Ajoutez : II, 240.
Galères. — Officiers. Ajoutez : III², 48.
Garde (Droit de). *Voy.* Royale (Garde).
Gebertie (M. de La). *Voy.* Gibertie (M. de La).
Gibraltar (Détroit de). — Ajoutez : III, 259.
Glaces. *Voy.* Miroirs, Venise.
Gouverneurs. — des provinces. Ajoutez : VII, 160.
Grueries. — Remettez à sa place alphabétique ce mot, qui a été classé après le mot : Grues.
Hacquart (Le sieur). *Voy.* Nacquart.
Hautes armes pour la marine. — Ajoutez : III², 41.
Henri VIII, roi d'Angleterre. — Lisez : Henri VII.
Hinard (Louis). — Supprimez : II, 741.
Hindret (Le sieur), manufacturier, II, 741.
Hôpitaux. — Legs et subventions. Ajoutez : III, *38.*
Huxelles. *Voy.* Uxelles.
Infanterie de marine. *Voy.* Soldats de marine.
Instance (Première). *Voy.* Première instance.
Jardins des maisons royales. — Ajoutez : VII, CXLVIII, 370.
Jésuites. — Provinciaux. Ajoutez : III², 384; VI, 147, 148, 150; VII, 83.
Journée (Travaux à la). — Ajoutez : IV, 514.
Justices royales. — Ajoutez : II, 387.
Languedoc (Province du). — Droits d'entrée et de sortie, II, 794 *err.*
Latina (*Via*), à Rome, III², 246.
Latréaumont. — *Voy.* Tréaumont (M. de La).
Levasseur (Michel). — Supprimez : Lettres de Colbert, III, *82* note 2, *162.*
—— (Noël). — Ajoutez : Lettres de Colbert, III, *82* note 2, *162.*
Leyen (Charles-Gaspard de La Pierre de). *Voy.* Trèves (Archevêque-électeur de).
Ligues suisses. — Ajoutez : II, 773.
Lorraine (Duché de). — Au lieu de « Parlement de Saint-Michel », lisez « Parlement de Saint-Mihiel ».
—— (C.-H. de). *Voy.* Vaudémont (Le prince de).
Louis XIV. — Ses relations avec les protestants. Ajoutez : VI, 89. — Ses yachts. Au lieu de « III, 544 », lisez « III, 554 ».
Maintenon (La marquise de). — Supprimez, à la 3ᵉ ligne, les mots : à M.
Maîtres sergers, II, 670.
Marchandises. — visitées. Ajoutez : II, 546. 553. *Voy.* Visite.
Marin (Denis). — Supprimez : II, 541.
Marlborough (John Churchill, lord). — Supprimez entièrement cet article, et *voy.* Narborough.

Massevaux (Rivière de). — Au lieu de «V, 29», lisez «*Voy.* Moisneau (?)».

Médecins. — À la 3e ligne, au lieu de «colonies», lisez «aux colonies».

Ménageries. — de Versailles. Au lieu de «III, 162», lisez «III, 462».

Mendhipes, officiers mariniers en Angleterre, III², 334.

Menin (Droit de verge de). — Ajoutez : II, 776.

Ministère victorieux de l'envie (*Le*), pamphlet, I, 205.

Mirebeau (M. de). — Ajoutez : III², 192 *err.*, 196 *err.*

Misère publique. — Ajoutez : II, 5.

Moisneau (Rivière de) (?), V, 29 *err.*

Monheury (M. de). — Au lieu de «de Chartres», lisez «de Chastres».

Nacquart (M.), homme d'affaires de Mazarin, puis lieutenant général de l'amirauté de Dunkerque. — Lettres de Colbert. Ajoutez : II, 418; et au lieu de «I, 463, 464», lisez : I, 463 *err.*, 464 *err.*

Narborough (Jean), contre-amiral. — Ajoutez : III, *101 err.*, *102 err.*, *106 err.*; III², 212 *err.*

Officiers de marine. — Table. Au lieu de «*59*», lisez «*49*». — *Voy.* Mariniers (Officiers).

Omonville (Village d'), dép. Seine-Inférieure, V, 215 *err.*

Ormoy (Le marquis d'). — Ses campagnes. Supprimez : III², 213.

Paris (Ville de). — Académie de peinture. Ajoutez : V, 510. — Maisons royales. *Voy.* Tuileries (Les).

Parties. — casuelles. Ajoutez : II, ccxvii, 326, 365; V, 359.

Patoulet (Le sieur). — Ajoutez : III², 197 *err.*

Pellissary (Claude). — Remettez à sa place alphabétique ce nom, qui a été classé après le nom : Pellisson.

Phalsbourg (Ville de). — Ajoutez : V, 26 *err.*

Philipsbourg (Ville de). — Supprimez : V, 26.

Plessis (M. Le Féron du). — *Voy.* Féron.

Poitiers (Généralité de). — Remettez à sa place alphabétique l'article Administration de la justice, qui a été classé avant l'article : Administration des biens des communautés.

Ports de mer. — visités par les intendants. Ajoutez : II, 798.

Protêts de lettres de change, I, 207 *err.*

Puyzieulx (Louis Brûlart, vicomte de), V, 199 *err.*

Recettes générales des finances. — Au lieu de «II, 750 à 772, 774, 776», lisez «II, 750, 772, 774 à 776».

Rinaldo d'Este (Le prince). — Au lieu de «IV, 317», lisez «VI, 317».

Roi (Régiment du), III², 215 *err.*; VI, 253.

Saint-Michel (Parlement de), en Lorraine. — Au lieu de «IV, 11», lisez «*Voy.* Saint-Mihiel».

Saint-Mihiel (Ville de), en Lorraine, IV, 11.

Saint-Pouenge (Jean-Baptiste Colbert de). — Ajoutez : I, 324*, 326, 331*, 355.

Salles à manger. — Au lieu de «V, 320», lisez «V, 330».

Soad, mesure anglaise, III², 322 *err.*

Taille. — Décharges et modérations. Ajoutez : II, 53. — Rôles. Ajoutez : II, 216.

Tablettes des canaux. — Ajoutez : V, 278.

Tapisseries. — Ajoutez : VI, 318.

Terrade (M.), ingénieur, V, 88 *err.*

Tesnières. — Le lieu indiqué dans le texte paraît être la ferme des Tesnières, commune de la Bazoche-Gouet, département d'Eure-et-Loir, et non le village des Tesnières, département du Loiret.

Varangues des navires. — Ajoutez : III². 343.

SOMMAIRE GÉNÉRAL.

I

SOMMAIRE DES INTRODUCTIONS PLACÉES EN TÊTE DE CHACUN DES VOLUMES DES *LETTRES, INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES DE COLBERT.*

TOME PREMIER.

LETTRES ANTÉRIEURES AU MINISTÈRE DE COLBERT.

Pages.

AVERTISSEMENT..... V

I. Premières années de Colbert jusqu'au moment où il entre au service du cardinal Mazarin..... XXII

II et III. Relations de Colbert et de Mazarin jusqu'à l'arrivée de Fouquet à la surintendance..... XXXVII

IV. Gestion par Colbert des affaires privées de Mazarin (1653-1657)..... LX

V. Maladie du Roi (1658). Rébellions dans la Normandie et l'Orléanais..... LXXIII

VI et VII. Premières luttes de Colbert contre Fouquet; suite de la gestion de Colbert jusqu'à la mort du cardinal..... LXXXIV

TOME DEUXIÈME.

FINANCES, IMPÔTS, MONNAIES, INDUSTRIE, COMMERCE.

(Un sommaire plus détaillé de l'Introduction de ce volume s'y trouve aux pages CCLXXXI et CCLXXXII.)

CHAP. Ier. Procès de Fouquet; opérations de la Chambre de justice de 1661; sa dissolution..... 1

CHAP. II. Organisation du Conseil royal des finances; emprunts; suppressions et réductions de rentes..... XLVII

CHAP. III. Tailles; assiette et recouvrement de cet impôt; réfection du cadastre; réformation de la législation..... LXV

CHAP. IV. Affaires extraordinaires; recouvrements; rébellions en Bretagne, Guyenne, etc. LXXXIV

CHAP. V. Fermes : gabelles, aides, domaines, tabacs; réformation de la législation... C

CHAP. VI. Relations de Colbert avec Le Tellier et Louvois..... CXI

CHAP. VII. Industrie : système protecteur; tarifs; lutte avec la Hollande; extension de la réglementation..... CXVIII

CHAP. VIII. Commerce; compagnies de commerce; marine marchande..... CLX

TOME TROISIÈME (1re PARTIE).

MARINE ET GALÈRES.

Pages.

I. La flotte avant et sous Louis XIV..... I
II. Ports et arsenaux..... VIII
III. Recrutement des équipages; classes..... XX
IV. Contrôle des dépenses et fournitures; discipline..... XXX
V[1]. Galères; recrutement des équipages; manœuvres..... XLVII
VI. Personnel et avancement; maximes de Colbert..... LIX

TOME TROISIÈME (2e PARTIE).

INSTRUCTIONS À SEIGNELAY.

I. Premières années de Seignelay (1651-1683)..... III
II. Bombardement de Gênes; conduite de Seignelay à l'égard des protestants (1683-1688)..... XV
III. Affaires privées de Seignelay. Campagnes navales de 1689 et 1690. Mort de Seignelay..... XXVII

COLONIES.

Les colonies avant Colbert..... LIX
I. Compagnies de commerce des Indes orientales et des Indes occidentales..... LXI
II. Canada et îles françaises d'Amérique..... LXXVIII
III. Les colonies après Colbert. Maximes de Colbert sur le régime colonial..... LXXVI

TOME QUATRIÈME.

ADMINISTRATION PROVINCIALE.

I. Tableau de l'administration et état de certaines parties de la France (1660-1663). I
II. États provinciaux; leurs relations avec Colbert..... XI
III. Liquidation des dettes des communautés..... XXV
IV. Colombiers. Maximes de Colbert sur l'administration..... XXXIII

AGRICULTURE, FORÊTS, HARAS.

I. Commerce des grains; bestiaux; vignes..... XL
II. Réformation de la législation forestière; exploitation des forêts..... LI
III. Haras..... LXVIII

CANAL DU LANGUEDOC.

Historique des travaux..... LXXIX

ROUTES, CANAUX, MINES.

I. Routes..... CII
II. Canaux; navigation des rivières; ponts..... CXII
III. Mines..... CXXI

[1] Ce paragraphe et le suivant ont été, par erreur, numérotés VI et VII.

TOME CINQUIÈME.

FORTIFICATIONS.

Pages.

Brisach, Philipsbourg, Toulon, Metz, Bordeaux, Marseille, etc. I

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET BEAUX-ARTS.

I. Le Louvre, Versailles, Saint-Germain, les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin des plantes; voirie de Paris XXXI

II. Bibliothèques et musées; fondations littéraires; pensions aux gens de lettres et aux savants LXXVII

TOME SIXIÈME.

JUSTICE ET POLICE.

I. Réformes des codes I

II. Grands jours; affaires criminelles; libelles; police XXVII

AFFAIRES RELIGIEUSES.

Réformes diverses. — Déclaration de 1682. — Protestants LV

AFFAIRES DIVERSES.

Mémoires et journaux de Colbert pour servir à l'histoire du Roi. Pièces diverses XXIX

TOME SEPTIÈME.

LETTRES PRIVÉES.

I. Détails sur les premières années de Colbert; ses constructions; ses collections I

II et III. Relations de Colbert avec divers personnages et avec sa famille; sa mort XV

Anecdotes concernant Colbert et sa famille L

MONNAIES.

I. Fabrication et législation avant Colbert LXIV

II. Fabrication et législation durant le ministère de Colbert LXXVIII

Le marquis d'Ormoy. Notice par M. Pierre Margry CIII

II

RÉCAPITULATION PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES TRAITÉES DANS LES *LETTRES, INSTRUCTIONS ET MÉMOIRES DE COLBERT.*

Administration provinciale. — Tome IV : 178 pièces (p. 1 à 180); Appendice, 3 pièces (p. 596-598, 601-607). — Tome VII : 9 pièces (p. 313-320); Appendice, 1 pièce (p. 445).

Affaires diverses. — Tome VI : 129 pièces (p. 199-359); Appendice, 9 pièces (p. 448-490). — Tome VII : 1 pièce (p. 329).

Affaires religieuses. — Tome VI : 139 pièces (p. 85-195); Appendice, 17 pièces (p. 431-447). — Tome VII : Appendice, 1 pièce (p. 463-467).

Agriculture, forêts, haras. — Tome IV : 118 pièces (p. 183-300); Appendice, 8 pièces (p. 563-570, 576-579, 593, 607, 608). — Tome VII, 1 pièce (p. 320); Appendice, 2 pièces (p. 446-448).

Bâtiments. Voyez : Belles-lettres, sciences, beaux-arts et bâtiments.

Beaux-arts. Voyez : Belles-lettres, sciences, beaux-arts et bâtiments.

Belles-lettres, sciences, beaux-arts et bâtiments. — Tome V : 213 pièces (p. 234-438); Appendice, 82 pièces (p. 444-586); 90 lettres de Chapelain à Colbert (p. 587-650). — Tome VII : 2 pièces (p. 325-327); Appendice, 6 pièces (p. 451-462).

Canal du Languedoc. — Tome IV : 88 pièces (p. 303-408); Appendice, 5 pièces (p. 570-576, 594, 598-600). — Tome VII : Appendice, 1 pièce (p. 449).

Canaux. Voyez : Routes, canaux et mines.

Colbert : Instructions et mémoires au marquis d'Ormoy. — Tome VII : 33 pièces (p. cxl-clxix).

Colbert : Instructions et mémoires au marquis de Seignelay. — Tome III (seconde partie) : 75 pièces (p. 1-217); Annexes, 15 pièces (p. 221-384). — Tome VII : 3 pièces (p. 310-312).

Colbert : Lettres antérieures à son ministère. — Tome I : 277 pièces (p. 1-465); Appendice, 18 pièces (p. 467-540). — Tome VII : 16 pièces (p. 145-190).

Colbert : Lettres privées. — Tome VII : 193 pièces (p. 1 à 143); Appendice, 61 pièces (p. 333-398).

Colonies. — Tome III (seconde partie) : 105 pièces (p. 387-649); Appendice, 3 pièces (p. 637, 668-674, 704).

Commerce. Voyez : Industrie et commerce.

Finances, impôts et monnaies. — Tome II : 35 pièces (p. cxcvi-cclvii); 191 pièces (p. 1-225); 161 pièces (p. 226-396); Appendice, 23 pièces (p. 749-784). — Tome VII : 31 pièces (p. 180-281); Appendice, 12 pièces (p. 399-437).

Forêts. Voyez : Agriculture, forêts, haras.

Fortifications. — Tome V : 226 pièces (p. 1-232); Appendice, 3 pièces (p. 439-443). — Tome VII : 1 pièce (p. 323).

Fouquet : son arrestation et son procès. — Tome II : 3 pièces (p. clxxxix-cxcvi).

Galères. Voyez : Marine et galères.

Haras. Voyez : Agriculture, forêts, haras.

Impôts. Voyez : Finances, impôts et monnaies.

Industrie et commerce. — Tome II : 4 pièces (p. cclvii-cclxxiii); 342 pièces (p. 405-748); Appendice, 15 pièces (p. 785-854). — Tome VII : 16 pièces (p. 282-299); Appendice, 5 pièces (p. 438-444).

Justice et police. — Tome VI : 90 pièces (p. 1-81); Appendice, 21 pièces (p. 362-430). — Tome VII : 1 pièce (p. 328).

Marine et galères. — Tome III (première partie) : 602 pièces (p. 1-576; p. 1-250). — Tome III (seconde partie) : Appendice, 23 pièces (p. 651-742). — Tome VII : 6 pièces (p. 300-309).

Mines. Voyez : Routes, canaux et mines.

Monnaies. Voyez : Finances, impôts et monnaies.

Ormoy (Le marquis d') : Correspondance avec Colbert. — Voyez : Colbert.

Police. Voyez : Justice et police.

Routes, canaux et mines. — Tome IV : 150 pièces (p. 411-561); Appendice, 13 pièces (p. 565, 579-596, 600, 603). — Tome VII : Appendice, 1 pièce (p. 450).

Sciences. Voyez : Belles-lettres, sciences, beaux-arts et bâtiments.

Seignelay (Le marquis de) : Correspondance avec Colbert. — Voyez : Colbert.

Seignelay (Le marquis de) : Correspondance avec Tourville. — Tome III (seconde partie) : 13 pièces (p. xliii-lvii).

III

INDEX DES NOMS ANNOTÉS.

Tomes.	Pages.
I.	541-548
II.	865-870
III (seconde partie)	751-754
IV.	615-617
V.	651-656
VI.	491-494
VII.	468-470

IV

INDEX DES TERMES TECHNIQUES.

Pour les finances et l'industrie..... Tome II, p. 855-864.
Pour la marine et les galères..... Tome III (seconde partie), p. 743-749.
Pour l'agriculture, les forêts, les mines et les travaux publics..... Tome IV, p. 609-613.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston

Author Colbert, Jean Baptiste 90442 HF.R C6845k
Title Lettres, instructions et memoires; ed. by Clement.
Table.

NAME OF BORROWER.